

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE

TOME TRENTE-DEUXIÈME

SUPPLÉMENT

TOME IV (FASCICULE 1^{er})

ABRAHAM — LIAGRE



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques

RUE DE LA RÉGENCE, 67

1964

BIOGRAPHIE NATIONALE

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE

TOME TRENTE-DEUXIÈME

SUPPLÉMENT

TOME IV (FASCICULE 1^{er})

ABRAHAM — LIAGRE



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques

RUE DE LA RÉGENCE, 67

1964

A

ABRAHAM (Frère), dans le monde **GILSON** (*Jean-Louis*) (1), frère lai de l'abbaye d'Orval, artiste-peintre et musicien, né le 8 octobre 1741 à Habay-la-Vieille, décédé à Florenville le 16 janvier 1809.

Il était de famille luxembourgeoise très honorable; son oncle, Pierre Demarteau, lieutenant prévôt de Bologne, était un des personnages marquants dans la région. Son proche parent, l'abbé Moreau, fut aumônier de Charles de Lorraine à Bruxelles.

On le trouve ermite aux Bizeux vers 1761, en compagnie de son frère Gerôme qui le suivit à Orval; dans cette retraite, il peignait des portraits bien qu'il n'eût fait aucune étude. Considérant ces dons naturels, les moines d'Orval l'attirèrent à l'abbaye où travaillait déjà Olivier de Marseille et Isabey, à l'époque de la grande construction.

D'après les livres de comptes du monastère il est élève libre de la Gilde de St-Luc à Anvers en 1772-1773 et on lui paye ses frais de logement et son minerval. Après ce stage on l'envoya se perfectionner à l'Académie de Düsseldorf où son directeur était le peintre allemand Louis Krahe. Son diplôme de maîtrise daté de 1777 et son tableau de concours « Adam et Eve pleurant la mort d'Abel » sont parvenus jusqu'à nous.

(1) Cette notice remplace celle du tome VII, col. 783.

Il peignit les décors de l'église et des salles de l'abbaye d'Orval dont les chroniqueurs de l'époque disent merveille.

L'abbaye fut détruite en partie par l'armée française et surtout par les habitants de Géroville et de villages voisins.

On connaît de lui dans divers endroits plus de quatre cent cinquante tableaux. Des carnets personnels du peintre ont beaucoup aidé à leur identification. La plupart furent exécutés à Florenville où il se retira après la Révolution française. Ce sont des sujets religieux destinés aux églises, des portraits, des scènes de genre pour les particuliers.

Musicien, il était aussi organiste ordinaire d'Orval et le facteur qui avait construit l'orgue de l'abbaye lui avait fabriqué un petit orgue portatif.

L'artiste fit école et quelques-uns de ses élèves eurent un certain renom : Pierre Maisonnnet (1750-1820) qui lui doit son talent et dont l'élève Fresez a dépassé son maître; Millim dont on sait peu de chose et qui a signé de magnifiques portraits; Simon Mongenast qui fut surtout architecte; Jean-Antoine Ramboux, conservateur du Wallraf-Richartz-Museum de Cologne, portraitiste et aquarelliste de grande valeur qui égala certainement Abraham.

Quoi qu'on en ait dit, Pierre Redouté (le Raphaël des roses) ne

fut jamais son élève ; Abraham n'alla jamais à Paris ni à Rome et ne remporta aucun prix de peinture dans ces villes, mais les légendes sont tenaces !

L'œuvre fut diversement appréciée : les uns jugèrent qu'il sacrifiait le dessin au coloris, les autres le coloris au dessin.

Disons que ses compositions sont harmonieuses et équilibrées, pleines de spontanéité. Elles sont le fruit d'un réel talent bien que non exemptes de défauts. Malgré cela Abraham peut être considéré comme une des gloires de l'art luxembourgeois.

H. Jacob.

Ch. Abel, « La paroisse de Longuyon et son église collégiale St^e-Agathe », *Mémoires de la Société d'Histoire et Archéologie de la Moselle*, Briey, 1888, t. XVIII, p. 89-90, in-8°. — Ch. Arend, *Die Wandgemälde im alten Merjats (derweilen Dr^s Neuman's) Haus Nordstrasse N^o 11 zu Luxemburg*, Luxembourg, 1859, in-8°. — Benezit, *Dictionnaire des Peintres*, Paris, 1924, in-8°. — *Biographie Nationale*, t. VIII, col. 783-788, Bruxelles, 1884-1885, gr. in-8°. — F. Bourgeois, « La peinture dans le Luxembourg », *Annales de la Société des Musées*, Luxembourg, 1934, p. 35-37, 1 planche, in-8°. — Catalogue de l'exposition du « Visage du Luxembourg », Arlon, 1934, in-12. — E. De Seyn, *Dictionnaire biographique des sciences, lettres et arts en Belgique*, 1935, Bruxelles, t. I^{er}, p. 503, in-4°. — L. Germain (de Maily), « Eglise St-Dagobert de Stenay », *Mémoires de la Sté des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 4^e série, n^o 100, in-8°, Bar-le-Duc, 1898. — J. Hollenfeltz, « Arts et métiers à Orval. La Peinture », *Pro Medico*, Paris, 1934, n^o 2, gr. in-12. — Jeantin, *Chroniques de l'abbaye d'Orval*, Nancy, 1850, p. 189-191, in-8°. — Merjay, *Description d'Orval*, Manuscrit, Bibliothèque Nationale, Luxembourg. — A. Namur, Notice sur frère Abraham de l'abbaye d'Orval ; des tableaux qui lui ont été attribués, *Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, t. XVI, 1859, in-8° ; 2^e édition, Luxembourg, 1860, in-8° ; 3^e édition, Namur, 1878, in-8°. — Neyen, *Biographies Luxembourgeoises*, Luxembourg, 1860-1876, in-4°, t. I^{er}, p. 224-225, s. v^o Abraham. — N. de Pigage, *La galerie électorale de Dusseldorf*, 2 vol., Bâle, 1878, in-4°. — Siret, *Dictionnaire des peintres*, 3^e édit., Bruxelles, 1927. — Tandel, *Les communes luxembourgeoises*, Bruck, Arlon, 1889-1893, 7 vol. in-3^o et tables. — Tillière, *Histoire de l'abbaye d'Orval*, 1^{re} édit., Delvaux, Namur, 1897, in-8°. — J. C. Van Ertborn, *Recherche historique sur l'académie d'Anvers et les peintres qu'elle a produits*, Bruxelles, 1814, 2^e édit. 1818,

in-8°. — Vosen, « Ramboux und seine Kunsttätigkeit », *Organ für Christliche Kunst*, Brück, Luxembourg, 1866, p. 277-284, in-8°. — Dr Wap, « De schoone Kunst in het groot-Hertogdom Luxemburg », *Miroir des arts faciles artistiques des Pays-Bas*, 11^e livraison, Sattaye, 1839, in-4°. — L. Wirion, « Les fresques de l'ancienne maison Merjal, rue du Nord, 11, Luxembourg », *Les cahiers luxembourgeois*, Luxembourg, n^o 6, p. 648-654, 5 planches reproduisant des tableaux d'Abraham, in-8°.

AMELOT (Jacques - Chrétien), homme politique, né à Heurne, près d'Audenarde, le 10 novembre 1769, mort à Zingem le 14 avril 1850. Il appartenait à une famille originaire d'Ypres et était le fils de François-Antoine Amelot le Vieux et de Marie-Sabine-Alexandrine de Prestere. Un de ses ancêtres, Florent Amelot, sort de l'anonymat parce que, le 23 avril 1492, à un tir à l'arbalète organisé à Ypres en l'honneur de l'archiduc Philippe le Beau, il obtint le premier prix. François-Antoine Amelot (1722-1789) était en 1756 bailli de la paroisse et de la baronie d'Eine et d'Heurne, et fut, le 12 juin 1756, nommé, par le doyen d'Audenarde, receveur des biens de la fabrique de l'église et aussi de la mense du Saint-Esprit à Zingem. Son fils, également pré-nommé François-Antoine (1760-1840), fut nommé par la municipalité des paroisses de Zingem et d'Heurne secrétaire-greffier de ces deux paroisses, le 9 fructidor de l'an II, c'est-à-dire le 26 août 1794, à peine deux mois après la victoire des Français à Fleurus ; le même jour, en présence de l'agent français, il prêta serment de fidélité à la république française une et indivisible.

J.-C. Amelot fut nommé maire de la commune de Zingem le 15 mai 1804 et maire d'Heurne, village avoisinant, le 24 mars 1806. Lors de la retraite des Français au début de 1814, le maire de Zingem organisa une « Compagnie d'élite », formée de 125 citoyens honorables de la commune, pour assurer la sûreté et l'ordre pendant la nuit. De même pendant tout l'hiver 1814-1815, le maire de Zingem

et d'Heurne fit faire des tournées de nuit, de 9 heures du soir à 5 heures du matin, par des « *nagt wagten* », des gardes de nuit. Dans les documents conservés on ne trouve nulle trace de difficultés faites au maire de Zingem et d'Heurne, lors du passage du régime français au régime orangiste.

Mais que se passa-t-il aux mois de septembre et d'octobre 1830 dans ces communes de la Flandre orientale? Le 23 septembre 1830, première des « journées de septembre » à Bruxelles, Jacques-Chrétien Amelot assura au commissaire du district d'Audenarde la pleine fidélité des communes de Zingem et d'Heurne au gouvernement des Pays-Bas, et lui communiqua que la paix et la tranquillité continuaient à régner dans ces communes. Cependant le 15 octobre 1830, à peine trois semaines plus tard, mais après la victoire de la révolution à Bruxelles, le maire de Zingem écrivit aux Commissaires du gouvernement provisoire de la Flandre orientale à Gand, signifiant son adhésion au gouvernement provisoire de Belgique, comme l'avait demandé la circulaire du 10 octobre. De ces faits nous concluons que les communes de Zingem et d'Heurne, comme probablement toute cette contrée de Flandre, ne prirent pas part aux émeutes d'août-septembre 1830, mais se rallièrent immédiatement au régime belge.

Le gouvernement provisoire ayant ordonné, le 8 octobre 1830, des élections communales, Jacques-Chrétien Amelot fut élu *borgemeester*, bourgmestre, de Zingem. A Heurne il continua pareillement à être bourgmestre jusqu'au 19 août 1836, date à laquelle une nouvelle législation ne lui permit plus d'être simultanément bourgmestre de deux communes. Ainsi Jacques-Chrétien Amelot exerça la fonction de maire, plus tard de bourgmestre de Zingem (et d'Heurne) tant sous l'Empire que sous le régime des Pays-Bas et le régime belge. L'unanimité des voix de ses concitoyens et plus tard la confiance du Roi

l'investirent de la fonction de bourgmestre de Zingem jusqu'à sa mort.

Plusieurs fois, sous les différents régimes, il fut appelé à faire partie de commissions; ses connaissances administratives lui valurent les éloges les plus chaleureux de la part des préfets et des autres fonctionnaires supérieurs.

Le 14 mars 1808 il fonda à Zingem un hospice pour vieillards, infirmes et orphelins des deux sexes et fit construire un nouveau bâtiment en 1825. Cette commune était surtout habitée par des tisserands, des laboureurs et des haleurs. La crise de l'industrie textile pesait lourdement sur la commune de Zingem. En 1845, la mauvaise récolte des pommes de terre, nourriture principale des familles ouvrières, les plongea dans la misère. Pour comble de malheur les inondations de l'Escaut prirent pendant l'hiver de 1845-1846 des proportions telles que, faute de navigation sur l'Escaut, les 300 haleurs se trouvèrent sans travail, et que beaucoup de terres labourables étaient encore sous eau le 1^{er} avril 1846 et bien des prairies jusqu'au 8 mai. En 1846 l'hospice abritait 106 personnes et 741 personnes devaient être soutenues.

C'est pendant la grande « misère des Flandres » que Jacques-Chrétien Amelot, en tant que maire de Zingem et président du bureau de bienfaisance, fit montre d'une activité remarquable. Avec le soutien de plusieurs habitants il organisa un comité industriel pour acheter du lin et procurer de la sorte du travail aux ouvriers textiles chômeurs. Il écrivit des lettres aux parlementaires, aux ministres et jusqu'au Roi pour implorer leur aide. Ainsi, le 19 janvier 1847, il écrivit au président du Parlement, que Zingem comptait 983 nécessiteux sur une population de 2.775 habitants et, ajoutait-il, « après une longue attente, » le Ministre nous jette une aumône » de 350 francs! » Le 6 mars 1847 il écrivit une lettre émouvante au ministre de l'Intérieur, dans laquelle nous lisons que le nombre de pauvres

à soutenir par le bureau de bienfaisance était monté à 1138. Mais l'Etat ne fit presque rien. En 1847 le typhus et en 1848 le choléra décimèrent une population mal nourrie. Le bourgmestre et son bureau de bienfaisance ne se bornèrent pas à donner des « repas économiques » ; pour procurer du travail ils firent construire en 1847 un atelier pour apprendre aux femmes à filer, et ils agrandirent le bâtiment en 1849, de sorte que 150 jeunes filles y purent trouver place. Nonobstant tous ces soins, la population de Zingem tomba de 2.836 habitants en 1844 à 2.262 en 1854 ; l'année 1847 vit 106 décès contre 55 naissances et l'année 1849, 107 décès contre 69 naissances, tandis que l'hospice, de dimension réduite, dut héberger jusqu'à 132 nécessiteux dont 78 enfants, logés jusque dans les greniers à foin.

Notons brièvement les autres activités de ce bourgmestre admirable. En 1837 il dota sa commune d'un marché hebdomadaire et d'une foire annuelle. En 1839-1849 il fit construire la première route pavée de la commune, nommée « Heirweg », reliant celle-ci aux villes de Gand et d'Audenarde. En 1840, deux ans avant que la loi sur l'enseignement primaire n'en fit une obligation légale, il fonda une école communale. En 1843 il fonda une *Société lyrique*, qui remporta plusieurs premiers prix et porta la renommée du petit village de Zingem jusque sur les bords du Rhin.

Pour récompenser cet homme intègre et cet administrateur exemplaire, ce magistrat qui sous trois règnes différents avait géré les affaires communales avec une science consommée, le roi Léopold I^{er} le nomma chevalier de son Ordre, par arrêté du 25 juillet 1846.

Après sa mort, ses enfants obtinrent la permission d'ériger à l'intérieur de l'église de Zingem, près de l'autel de Sainte-Catherine, un cénotaphe en marbre blanc. Sur ce mausolée, encore en place, on lit que Jacques-Chrétien Amelot a toujours donné l'exemple

d'une grande générosité envers les pauvres ; peu avant sa mort il leur légua la somme de 600 francs, et de plus une somme de 2.500 francs à l'hospice.

Le 20 août 1850, Jean-Baptiste-Victor Amelot succéda à son père comme bourgmestre de Zingem et occupa cette charge jusqu'à sa mort le 24 décembre 1886. Un autre fils de Jacques-Chrétien, Pierre Amelot, devint bourgmestre d'Heurne le 12 novembre 1850. C'est un fils de ce dernier, Alfred Amelot, né le 17 mars 1868, qui devint bourgmestre de Zingem en janvier 1896 et l'était encore en 1963, à l'âge de 96 ans. De 1919 à 1950, il fut le seul député libéral de l'arrondissement d'Audenarde à la Chambre dont il fut, pendant plusieurs années, le doyen d'âge.

Les armes de la famille Amelot sont : *d'argent à trois cannettes de sable.*

M. Dierickx, S. J.

Notice nérologique sur Jacques-Chrétien Amelot, ancien maire et bourgmestre d'Heurne, maire et bourgmestre de la commune de Syngem, mort à Syngem le 14 avril 1850 (extrait du Nérologe universel du XIX^e siècle), Paris, 1851. — M. Dierickx, S. J., Geschiedenis van Zingem, Anvers, 2^e édit., 1960. — Id., « Enige wetenschappelijke ervaringen bij het schrijven van een dorpsgeschiedenis », Handelingen der Kon. Zuidned. Maatschappij voor Taal- en Letterkunde en Geschiedenis, t. XVI, 1960, p. 119-130.

Sources inédites. — Gand, Archives de l'Etat : fonds Bisdom Gent, B. 2103 ; fonds Armbestuur van Zingem. Rekeningen, 1780-1781 ; fonds Heerlijkheid Asper en Zingem, n^o 110 ; Resolutieboek 1753-1794 ; fonds Gemeente Heurne, Registre des arrêtés du maire de la commune d'Heurne (1805-1823), Register der besluiten van het plaatselijk bestuur van Heurne (1824-1851). — Zingem-Gand, Archives Amelot : Archives de la famille Amelot ; Registre Zangmaatschappij van Syngem « Het Lyrisch Genootschap » (1843-1896). — Zingem, Archives de la commune : « Registre des arrêtés, actes et décisions pris par le maire de la commune de Syngem » (1804-1852) ; « Registres des délibérations du conseil municipal de la commune de Syngem » (1822-1862) ; Registres de la correspondance (1807-1852) ; « Register over beraadslagingen van het armbestuur van Syngem » (1825-1887). — Zingem, Archives de la Cure : « Registre des résolutions prises par les marguilliers de la fabrique

de l'église succursale de la commune de Synghem » (1804-1914).

ARENDDT (*Joseph*), ingénieur, syndicaliste chrétien, jésuite, né le 17 janvier 1885 à Bucarest, où son père, officier belge d'artillerie, se trouvait en mission, décédé le 8 janvier 1952 à Bruxelles. Il passa sa jeunesse à Gand où son père, qui en était originaire, était retourné avec sa famille pour reprendre la direction d'une fabrique de papier.

Joseph Arendt, inscrit à l'Université de Gand, y obtint le diplôme d'ingénieur civil; mais attiré par les problèmes sociaux, il les étudia et devint licencié en sciences politiques et administratives. A la mort de son père, il reprit la place vacante à la tête de l'usine.

Jeune patron, au courant des aspirations de la classe ouvrière et sensible aux besoins des travailleurs, il sympathisait, fait extraordinaire avant la première guerre mondiale, avec le mouvement syndical. Une rencontre avec le Père dominicain Georges-Ceslas Rutten qui, depuis 1904, participait à l'organisation des syndicats chrétiens, décida de son orientation définitive.

A partir de 1906-1907, il devint l'adjoint du Père Rutten à la direction du jeune mouvement syndical chrétien. Depuis ce moment, il ne cessa de mener la vie du militant, se rendant d'une réunion de propagande à l'autre et initiant les ouvriers à la vie syndicale. Il perfectionna l'organisation du syndicalisme, contribua à la mise sur pied des différentes fédérations et de la confédération elle-même, forma les leaders ouvriers, publia des brochures exposant le rôle et la nature des unions professionnelles (*La mission sociale des syndicats ouvriers; Catéchisme de l'ouvrier syndiqué*).

Pendant la guerre de 1914-1918, il se sentit de plus en plus attiré par la vocation religieuse. Mûri par l'expérience, il entra au noviciat d'Arion des Pères Jésuites en 1919, à l'âge

de 34 ans. Sa vie changea complètement : en contraste avec l'action et la mêlée, c'était le silence des retraites et des études. La préparation exigée par les règles de la Compagnie de Jésus étant terminée, il fut ordonné prêtre à Louvain, en 1926.

Mais son orientation resta la même. Il commença à enseigner à l'École sociale de Louvain et y forma un grand nombre des dirigeants actuels du mouvement ouvrier chrétien. Il reprit aussi la plume. Ses ouvrages (notamment *La nature, l'organisation et le programme des syndicats ouvriers chrétiens; Le mouvement ouvrier; L'organisation professionnelle; Action catholique et Ordre social*) se caractérisent à la fois par un exposé solide de la doctrine sociale chrétienne et beaucoup de sens pratique; l'auteur n'y négligeait aucun des problèmes d'organisation.

Entre 1928 et 1940, le Père Arendt donna le meilleur de lui-même. Ne recherchant pas les places en vue, il dirigea le service d'études de la *Confédération des Syndicats Chrétiens*. Mais son influence était des plus étendues et des plus profondes. Avec Henri Pauwels, chef du syndicalisme chrétien, et son successeur, Auguste Cool, il formait un trio excellent. S'il ne décidait pas lui-même, il jouait néanmoins le rôle d'un conseiller écouté.

Peut-être, ses qualités principales étaient-elles justement son sens des réalités, son jugement sûr et équilibré. Sa réputation d'homme de bon conseil accroissait encore son influence, car non seulement des leaders du mouvement social, mais aussi des patrons et des politiciens venaient chez lui s'enquérir de son opinion. Lors d'une crise ministérielle le roi lui-même l'appela en consultation.

Par ailleurs, il s'intéressait de plus en plus au mouvement de la *Jeunesse Ouvrière Chrétienne*, lancé par l'abbé Joseph Cardijn. Ici encore son influence marqua profondément les jeunes, que ce soit au cours des retraites ou des recollections, à travers ses livres, ou par de multiples

contacts personnels avec eux. Son enseignement prit plus d'ampleur. Il donna des cours à l'École d'assistantes sociales, rue de la Poste, à Bruxelles. Les cercles d'études qu'il animait ne se comptaient pas.

En mai 1940, le Père Arendt prit part à l'exode. Il aboutit à Toulouse où il organisa l'accueil des Jocistes. Rentré dans le pays, il fut chargé de la procure générale de la Province septentrionale de la Compagnie de Jésus. Travail assez absorbant qui ne lui permit plus de poursuivre une action sociale d'envergure. Toutefois, ses contacts avec le mouvement ouvrier chrétien ne furent point rompus et son influence continua à s'exercer. Il collabora notamment à la préparation du congrès de 1951 de la *Confédération des Syndicats chrétiens*. Mais à ce moment déjà, souffrant du cœur, il commença à décliner et il s'éteignit paisiblement dans la maison Saint-Jean Berchmans des Jésuites, chaussée de Haecht à Bruxelles, où il avait passé les années les plus fécondes de sa vie.

Œuvres : *Catéchisme de l'ouvrier syndiqué* (Gand, 1907, 24 p., édité aussi en flamand) ; *La mission sociale des syndicats ouvriers* (Gand, 1907, 111 p.) ; *La politique syndicale et les problèmes économiques* (Charleroi, 1925, 34 p.) ; *La nature, l'organisation et le programme des syndicats ouvriers chrétiens* (Paris-Bruxelles-Louvain, 1926, 323 p.) ; *La J.O.C. et le socialisme* (Bruxelles, 1927, 58 p.) ; *Le mouvement ouvrier* (Bruxelles, 1928, 124 p.) ; *De Arbeidersbeweging* (Bruxelles, 1930, 143 p.) ; *Aux sources de l'énergie* (Bruxelles, 1930, 62 p.) ; *De christelijke vakverenigingen en de nieuwe nijverheidspolitiek* (Anvers, 1930, 81 p.) ; *L'organisation professionnelle* (Bruxelles, 1930, 110 p.) ; *De syndikale aktie* (Bruxelles, 1931, 199 p.) ; *Action catholique et ordre social* (Louvain, 1933, 189 p.) ; *La formation sociale par la J.O.C.* (Bruxelles, s. d., 28 p.) ; *Le rôle social de la J.E.C.* (Louvain, s. d., 86 p.).

B. Rezsobazy.

Archives des Pères Jésuites, Bruxelles.
— B. Rezsobazy, *Origines et formation du catholicisme social en Belgique, 1842-1909*, Louvain 1958.

AUXY (marquis et comtes D').
Famille noble, originaire d'Auxi-le-Château, localité située à la limite des départements du Pas-de-Calais et de la Somme et à l'ancienne frontière de la Picardie et de l'Artois. Coupée en deux parties par l'Authie, rivière-limite entre ces pays, elle comprend donc un Auxi picard et un Auxi (-le-Château) artésien. Les Auxi furent aussi seigneurs de Launois (château de Launois à Thoricourt [Hainaut, Soignies, Enghien]. Dès le XV^e siècle, le château de Launois fut occupé par eux. Il fut rebâti au XVIII^e siècle par les Auxy-Romrée), de Fouleng (Hainaut, Ath, Chièvres ; encore possession des descendants des Auxy à l'heure actuelle), et de Neufvilles (Hainaut, Mons, Lens).

L'orthographe du nom semble avoir varié et on trouve aussi fréquemment Auxi qu'Auxy. Sans doute Auxi reste-t-elle l'orthographe française tandis qu'Auxy a été adoptée en Belgique.

C'est au XV^e siècle que la famille se divisa en deux branches principales dont l'une resta attachée à la France (nous ne nous y attarderons pas ici) et dont l'autre lia sa destinée à celle des ducs de Bourgogne, puis à celle des Pays-Bas et particulièrement du Hainaut, où ses biens furent importants.

Les Auxy de France obtinrent le titre de marquis en 1687 (érection de la terre d'Auxy en marquisat). Cette branche s'éteignit au XVIII^e siècle. Les Auxy des Pays-Bas furent comtes (Charles d'Auxy, né en 1726). Ce titre leur fut confirmé par le roi des Pays-Bas (6 mai 1822). Ensuite ils devinrent marquis (20 octobre 1840), par ordre de primogéniture, les autres membres de la famille portant encore le titre de comte.

En 1650, la famille d'Auxy avait été admise dans l'état noble de

Hainaut et au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, plusieurs Auxy furent députés de la noblesse aux États du comté (notamment Edouard, Philippe...). D'autres furent membres de l'ordre équestre de Hainaut (Charles-Emmanuel d'Auxy de Neufvilles et Edouard-Eugène d'Auxy de Launois).

C'est à partir du XV^e siècle et de son établissement dans les pays des ducs de Bourgogne, que cette famille joua un rôle appréciable dans la vie politique et militaire de nos régions. Pierre d'Auxy fut chambellan du duc de Bourgogne et capitaine de Douai. Un évêque de Tournai, Pierre d'Auxy (*Biographie nationale*, I, 546-547), est issu de cette famille; partisan de Louis de Male, il eut à subir les conséquences de son attachement au comte de Flandre. Mathieu d'Auxy fut aussi chambellan du duc et capitaine de Valenciennes, tandis que Jean occupa des fonctions nombreuses et importantes (voir la notice qui lui est consacrée *infra*).

C'est Philippe d'Auxy qui prit possession du Ponthieu au nom de Jean de Touraine, lors du mariage du dauphin avec Jacqueline de Bavière-Hainaut.

Louis XI eut aussi des Auxy à son service (branche Monceaux) : Jean d'Auxy-Monceaux fut maître d'hôtel du roi et trésorier général de Picardie.

De même que des Auxy étaient morts dans les rangs de la chevalerie française à Crécy et à Azincourt, des Auxy furent chevaliers de la Toison d'Or et servirent les souverains successifs des Pays-Bas (Antoine fut capitaine des archers de l'empereur Maximilien; Charles-Emmanuel, chambellan de l'empereur Léopold II, en 1791; Edouard, chambellan du roi Guillaume I^{er} des Pays-Bas) et même d'autres souverains : Pierre d'Auxy fut chambellan de l'électeur de Bavière, au XVIII^e siècle.

Christiane Pléard.

Pour la branche française, se rapporter à M. Prévost, « Famille d'Auxy », col. 794-795, in *Dictionnaire de Biographie fran-*

çaise, Paris, 1948. — Morel, *Dictionnaire*, 1759. — Pour la branche belge, se reporter à l'*Annuaire de la Noblesse*, 1848, p. 93-97. Les descendants de la famille vivant encore à Mons et à Bruxelles m'ont aidée dans mes recherches. Une histoire détaillée de la famille d'Auxy est en cours d'élaboration. M^{me} M.-A. Dolez-Orts s'y consacre, en se basant sur des notes et des travaux fragmentaires d'Albéric d'Auxy.

AUXY (Albéric-François-Philippe, comte D'), historien, archéologue, amateur d'art, né à Mons le 29 juillet 1836 et mort dans la même ville le 5 février 1914. Fils d'Edouard-Eugène (qui suit). Très attaché à Mons, dont il connaissait bien le passé historique et archéologique, au Hainaut — province, ancien comté auquel appartenait sa famille par ses terres de Lens, Jurbise, Harvengt, Spiennes, Launois-Thoricourt —, il était aussi un fervent wallon. Il participa à l'organisation de plusieurs expositions à Mons (1888, Exposition rétrospective d'art industriel; 1911, Exposition des Arts anciens du Hainaut), à Charleroi, à Bruxelles et fut vice-président de la section montoise des Amis de l'Art wallon.

Membre correspondant de diverses sociétés savantes belges et étrangères, membre du conseil de fabrique de Ste-Waudru, il fut avant tout un membre actif du Cercle archéologique de Mons. Dès le 21 février 1864, il participa à ses travaux, y fut successivement questeur, trésorier, vice-président, puis président en juin 1910. Il succéda ainsi à Léopold Devillers. Membre de la Commission de Publications à partir de 1871, il entra à la Commission permanente des Fouilles du Cercle, en 1889.

En tant que représentant de ce cercle archéologique, il participa à de nombreux congrès et conférences archéologiques ou historiques et rédigea plusieurs comptes rendus de ces séances au profit des membres du Cercle montois. Il collabora abondamment aux *Annales* et aux *Bulletins du C.A.M.*, consacrant notamment ses recherches et articles au

domaine de sa famille en Hainaut.

Homme courtois, affable, tolérant, bienveillant et érudit, tel nous apparaît Albéric d'Auxy à travers les notices qui lui ont été consacrées et en écoutant ceux qui l'ont connu. Il racontait de multiples anecdotes savoureuses sur Mons; sa conversation était toute pétillante d'humour.

Il demeura longtemps, et mourut à Mons, rue du Onze Novembre (alors rue du Mont-de-piété), dans l'hôtel familial qui fut détruit, avec une partie des collections, œuvres d'art et souvenirs, au cours d'un bombardement allemand, en mai 1940.

La bibliographie d'Albéric d'Auxy a été publiée dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XLIII, 1915, p. 8-9. Cependant elle n'est pas complète. C'est pourquoi nous citons ici quelques titres qui n'y figurent pas : *Notice nécrologique de Léopold Hoyaux*; — *Rapport sur le Congrès d'Histoire et d'Archéologie tenu à Anvers les 28-30 septembre 1885 et sur l'excursion à Beaumont et ses environs, faite le 4 novembre 1886, par la Société archéologique de Charleroi*, Mons, 1887; — *Rapport sur le Congrès d'Histoire et d'Archéologie, tenu à Bruges les 22-25 août 1887 et sur l'excursion à Berzée et au Perwez, faite le 24 juillet 1887*, Louvain 1888; — *Un raviestissement au Hainaut, en 1426*, Louvain, 1889; — *Histoire généalogique de la maison d'Auxy*, œuvre manuscrite inédite qui est en voie de mise au point, en vue d'édition, par les soins de M^{me} M.-A. Dolez-Orts, petite-fille par alliance d'Albéric d'Auxy.

Christiane Piéard.

N. Slotte-De Bert, « Le comte Albéric d'Auxy de Launois », *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. 43, 1915, p. 5 à 11. — E. Dony, Discours prononcé lors des funérailles, *ibid.*, p. 12 à 15. — A. Le Tellier, *ibid.*, p. 16. — E. Hublard, « Le comte Albéric d'Auxy de Launois », *Walonia*, février 1914, p. 123-124. — H. Desguin, « Mort de Monsieur le comte A. d'Auxy », *Le Hainaut*, 7 février 1914.

AUXY (Charles-Emmanuel, comte D'), seigneur de Neufvilles, homme

politique et écrivain, né à Mons le 15 avril 1752, mort à Bruxelles le 24 avril 1817.

Membre des Etats de Hainaut (député de la noblesse) en 1787-1788, il fut désigné aux Etats généraux durant la Révolution brabançonne (1789).

Médiateur entre l'empereur Joseph II et l'Assemblée des Etats lors du différend qui opposa celle-ci au souverain à l'annonce des réformes impopulaires, il fut, en février 1791 et au cours des mois qui suivirent, un négociateur habile, en face du comte de Mercy-Argenteau. Délégué de la noblesse des Etats de Hainaut, il intervint auprès du représentant du gouvernement impérial dans le conflit qui opposait les conseillers anciens et les nouveaux délégués, les premiers refusant de siéger à côté des seconds. Envoyé vers le comte de Mercy-Argenteau pour obtenir un sursis à l'exécution des mesures impériales, il se vit accorder satisfaction.

Charles d'Auxy occupa la charge de chambellan de l'Empereur (Léopold II puis François II), de 1791 à 1794, après avoir été garde de corps de Léopold II et candidat de cour *tertio loco* (10 juillet 1787).

Lieutenant des hallebardiers (une des deux compagnies entretenues constamment pour le service du gouverneur des Pays-Bas), il resta toujours très attaché aux souverains autrichiens, qu'il considérait comme princes légitimes de nos régions.

Pendant l'occupation française, le comte d'Auxy resta volontairement à l'écart de toute vie publique ou politique. Durant cette longue période de repos forcé, il écrivit ses « Mémoires » et correspondance du comte d'Auxy » de Neufvilles relatifs à la Révolution » des provinces belgiques, 1790 ». Lors de la création du royaume des Pays-Bas, en 1815, Charles d'Auxy reprit des fonctions officielles : il avait de nouveau un souverain légitime à servir. Il devint chambellan du roi Guillaume I^{er}.

Christiane Piéard.

La bibliographie de Charles d'Auxy a été publiée par E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*, t. 1^{er}, p. 22. Voir aussi Ch. Rousselle, *Biographie montoise du XIX^e siècle* (1900), p. 8. — L. Gachard, *Documents politiques et diplomatiques sur la Révolution belge de 1790*, Bruxelles, 1834. — A. Pinchart, *Conseil souverain de Hainaut*, p. 135. — A. Paridaens, *Journal historique* (1787-1794), t. 1^{er}, p. 52-53, t. II, p. 14-15, 56-57.

AUXY (Edouard D'), chevalier, seigneur de Neufvilles, né à Thoricourt le 6 juillet 1654, mort le 8 juillet 1742.

Le 16 juin 1710, par lettres patentes, il devient conseiller au Conseil souverain de Hainaut, en lieu et place de J.-F. de la Tramerie, et prêta serment le 21 août. Son successeur à cette charge, en 1743, fut M.-F. de Saint-Genois.

Christiane Piérad.

A. Pinchart, *Conseil souverain de Hainaut*, p. 155. — G. De Boussu, *Histoire de Mons*, p. 353.

AUXY (Edouard-Eugène, comte D'), homme politique, né à Mons le 19 mars 1789, mort à Launois-Thoricourt le 11 septembre 1837; neveu de Charles-Emmanuel qui précède.

Le titre de comte lui a été reconnu le 5 mars 1816. Dès lors, il porta le nom de comte d'Auxy de Launois. Auditeur au Conseil d'Etat de l'Empire (1810), sous-préfet de Namur (1811) puis, sous le régime hollandais (1817 à 1830), membre de l'Ordre équestre des Etats provinciaux de Hainaut et député permanent, il participa directement et activement à l'administration de la province de Hainaut.

Il fut aussi chambellan de Guillaume 1^{er} (1818 à 1830), reprenant ainsi une charge occupée précédemment par son oncle.

Après la Révolution de 1830, Edouard d'Auxy renonça à la vie publique.

Christiane Piérad.

La plupart de ces renseignements ont été aimablement fournis par les descen-

dants de la famille d'Auxy qui puisent leurs informations dans un manuscrit inédit d'Albéric d'Auxy, *Histoire généalogique de la maison d'Auxy*. — Voir aussi E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*, t. 1^{er}, p. 22.

AUXY (Gaston - Charles - Ange, comte puis marquis D'), économiste, né à Mons le 20 janvier 1800, mort à Frasnes (hameau d'Ergies) le 5 juillet 1867; frère cadet d'Edouard-Eugène (qui précède). Dernier propriétaire de la maison seigneuriale d'Ergies qui fut transformée en ferme et livrée à la démolition, vers 1865.

Sa thèse *Dissertatio juridica inauguralis de formulis donationum inter vivos* a été défendue en avril 1821, « in Academia Lovaniensi ». Le texte en fut imprimé à Louvain chez Van Linthout et Vandenzande et dédié au gouverneur de la province de Hainaut. Sa bibliographie a été publiée dans la *Bibliographie nationale*, t. 1^{er}, col. 332.

Licencié en droit de l'Académie de Louvain (nom porté à ce moment par l'Université), il se consacra essentiellement à la politique et à l'économie, au cours des deux périodes les plus actives de sa vie : partisan de la Maison d'Orange, il fut, sous le régime hollandais, commis d'Etat, membre du Corps équestre de Hainaut (1826-1830) et membre des Etats provinciaux. Dès 1830, il abandonna la vie politique sur le plan national et provincial, se retira à Frasnes-lez-Buissenal (Hainaut, Ath, Frasnes), dont par la suite il devint bourgmestre (1852-1861).

Dans ce village hennuyer, il put se consacrer à l'étude de questions économiques : il s'adonna à l'agriculture, s'efforça de mettre fin à la pratique du mauvais gré qui paralysait la vie agricole de la région et réserva une partie de son temps pour écrire quelques brochures relatives, notamment, à la théorie du libre échange, à l'économie politique et à la politique. Toute sa production d'écrivain date de la période 1847-1850.

Christiane Piérad.

Annuaire de la Noblesse, 1848, p. 93-97; 1890, p. 39. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*, p. 23. — Ch. Rousselle, *Biographie montoise du XIX^e siècle*, p. 8.

AUXY (Jean D'), chevalier, seigneur d'Auxy. Personnage très riche et fastueux, au service des ducs de Bourgogne Philippe le Bon et Charles le Téméraire. Né à la fin du XIV^e siècle et mort le 15 août 1474. Inhumé à Armentières. Fils de David, conseiller et chambellan de Charles VII, et de Marguerite de la Trémoille.

« Mout honneste et sage chevalier », comme le qualifiait le chroniqueur Olivier de la Marche. Avec Antoine Haneron, Jean d'Auxy eut la haute main sur la première éducation de Charles de Charolais. C'est lui qui développa l'adresse aux jeux sportifs et la robustesse physique du futur Duc, à qui il inculqua la rude discipline militaire et enseigna le maniement des armes. Jean d'Auxy était, de plus, doué d'une belle éloquence. C'est grâce à cette qualité qu'il put intervenir efficacement, avec d'autres, pour tenter de réconcilier Philippe le Bon et son fils, lors du grave conflit de 1464.

Homme de guerre et homme politique, toute sa vie se passa alternativement en fonctions pacifiques et actions belliqueuses. Il fut capitaine de Courtrai (1425), reprit la ville de Gamaches aux Anglais (1426), fut un des négociateurs de la Paix d'Arras (1435) et reçut, en récompense, parmi les terres transportées au Duc de Bourgogne, la Maîtrise des eaux et forêts de Ponthieu. En 1438, il porta les titres de capitaine de Thérouanne, Maître des eaux et forêts de l'Artois, capitaine général des frontières du Ponthieu. Il échoua devant Harfleur, en 1440, et la même année fut choisi par Philippe de Bourgogne pour devenir gouverneur (précepteur) du jeune Charles de Charolais, héritier du Grand Duc d'Occident.

Successivement, au cours des années suivantes, il cumulera la charge de précepteur et les fonctions multiples

de capitaine de Béthune, d'Abbeville, Sénéchal de Ponthieu, Maître des eaux et forêts de Picardie, capitaine d'Audenarde, de Rupelmonde. Il fut aussi Premier chambellan du comte de Charolais. Le collier de la Toison d'or (1445) récompensa ses nombreux services déjà rémunérés par les revenus importants de ses charges officielles. Fréquemment signalé parmi les membres de l'entourage du duc Philippe et de son successeur, Jean d'Auxy assista aux cérémonies du mariage de Charles de Bourgogne avec Marguerite d'York, en 1468. A cette occasion, ses deux fils bâtards prirent part au Tournoi de l'Arbre d'or. L'un, Antoine, devint par la suite capitaine des Archers de Corps de l'empereur Maximilien, tandis que l'autre, Georges, fut maître d'hôtel du roi de France et gouverneur du pays de Coucy.

Le gouvernement de Jean d'Auxy dans le Ponthieu et à Abbeville fut interrompu par la cession des villes de la Somme par Philippe le Bon à Louis XI (il fut remplacé par un fonctionnaire royal, d'Estouteville), mais il réintégra sa charge après le Traité de Conflans, favorable à Charles le Téméraire.

Les victoires ou les acquisitions de Charles de Bourgogne furent bénéfiques à Jean d'Auxy qui profita largement, même si ce fut temporairement, des accroissements territoriaux obtenus par son maître; il fut ainsi Amiral des côtes de la Somme, Lieutenant général des bailliages d'Amiens, St-Quentin, des villes de Péronne, Roye et Montdidier (la plupart de ces terres étaient passées à Charles après la Guerre du Bien public, la Bataille de Monthéry et le Traité de Conflans).

Jean d'Auxy possédait une bibliothèque, comme ses protecteurs et comme beaucoup de personnages de l'entourage ducal. Un manuscrit original de sa collection, un exemplaire enluminé de « La Légende dorée », figure maintenant à la Bibliothèque de Mâcon.

Très riche et aimant les largesses, il put faire présent à Charles le Téméraire d'un canon marqué des armes d'Auxy, après le désastre de Granson. Ce canon utilisé à la bataille de Morat, fit partie du butin que se partagèrent les cantons suisses. Il se trouve à présent à Bâle.

Christiane Piéard.

Documents et indications puisés dans les notes d'Albéric d'Auxy et transmis par M^{me} M.-A. Dolez-Orts. — Voir aussi le *Grand Dictionnaire historique de Morel*, Paris, 1759. — *Dictionnaire de biographie française sous la direction de M. Frevost et Roman d'Amat*, t. IV, Paris, 1948. — J. Bartier, *Charles le Téméraire*, Bruxelles, 1944. — A. de Behault de Dornon, *Une pièce d'artillerie du XV^e siècle, ornée des armoiries de la famille d'Auxy*.

B

BAERTSOEN (*Albert*), artiste peintre, dessinateur et graveur, né à Gand le 6 janvier 1866, y décédé le 9 juin 1922. Fils d'un filateur gantois, il fut initié à la peinture et à la musique dès son adolescence.

Le peintre Gustave Den Duyts, ami de son père, lui révèle la poésie des vues urbaines dans la grisaille des heures et des saisons et l'envoûtante nostalgie des vieux quais.

Jean Delvin, qui deviendra directeur de l'Académie des Beaux-Arts de Gand, le guide de ses conseils. Après un passage fort bref dans l'industrie paternelle, le jeune Baertsoen obtient de se consacrer entièrement à la peinture. En 1886, il se rend à Casteel sur l'Escaut pour y bénéficier des leçons de l'école de Termonde. Plusieurs œuvres des débuts de l'artiste sont influencées par I. Meyers et J. Rosseels, telle *l'Escaut à Termonde* (1887), du musée des Beaux-Arts de Gand. Il expose au cercle l'Essor à Bruxelles en 1885-1886, les toiles intitulées *Novembre* et *Verger, fin d'été*, en 1887, sept œuvres et en 1888, cinq dont une *Briqueterie* qui fut remarquée.

Son *Soir sur l'Escaut à Doel* (1888) obtint une médaille d'or au Salon d'Anvers, la même année. C'est à peu près vers la même époque, fin 1887, 1888 et 1889, que Baertsoen, incité par des amis tel F. Scribe, se rend à Paris et fréquente l'atelier du peintre A. Philippe Roll où il se lie avec Thaulow, Ménard, Jacques Blan-

che et le Prince de Suède. En 1890, il est à Londres, en 1891, il peint son premier site gantois, *La Lys au Bois*, qui sera acquis pour le Luxembourg à Paris. De 1895 à 1897, il travaille surtout à Nieuport et à Dixmude et s'attache notamment à rendre le charme des béguinages. Citons *Grand-rue Nieuport* (1896) (coll. part.) et *Les cordiers sur les Remparts, Nieuport* (1897), du Musée de Gand.

En 1898, Baertsoen se met à voyager sur son bateau-atelier, visite la Zélande, s'arrête à Veere, Flessingue et Middelbourg, aborde ses premiers nocturnes. En Belgique, il retient à Audenarde la silhouette massive de la vieille église Sainte-Walburge et à Bruges les vieux pignons jaunis, au bord des canaux. La synthèse de toutes ses études antérieures apparaît alors dans des œuvres beaucoup plus personnelles, directement inspirées par les sites gantois — telles les *Chalands sous la neige* (1901), *Le Soir à Gand* (1903), toutes deux au Musée d'art moderne de Bruxelles, et *Le Dégel* (1903), acquis pour le Musée du Luxembourg à Paris, et dont l'esquisse supérieure à l'œuvre achevée, figure au Musée de Gand. Ces toiles, sans doute les plus marquantes dans la carrière de l'artiste, furent lentement établies et méditées, réalisées à l'atelier après de nombreux croquis sur nature et plusieurs grands dessins au fusain, la plupart mis au carreau. Elles évoquent avec une certaine grandeur et une certaine

noblesse, l'insinuante et mystérieuse tristesse des eaux mortes et des coins vétustes de Gand.

Baertsoen s'est réalisé dans l'expression d'une vue typique, celle des canaux où se groupent, souvent vues en raccourcis, les péniches sombres, sous une neige fondante et déjà souillée dans une atmosphère humide et grise. Dans ses meilleures toiles, paysages de neige et vues de nuit avec reflets lumineux et ombres intenses, A. Baertsoen recherche une simplification des masses et des lignes, une densité des volumes qu'il allie avec le souci de rendre l'heure et la qualité de l'air, et qui le range parmi les peintres dits réalistes-impressionnistes.

Le succès des œuvres de Baertsoen, des meilleures, comme des moins bonnes, lui fit tort. Les expressionnistes flamands qui s'insurgèrent contre son œuvre ne furent pas toujours aussi éloignés qu'ils le crurent de l'esquisse du *Dégel*, du Musée de Gand.

A. Baertsoen fut moins heureux dans ses tentatives en vue de rendre l'effet du soleil. A partir de 1905, tandis qu'on transforme sa maison de la Byloke, Baertsoen travaille dans les environs de Liège, notamment à Tilleur. Malgré quelques réussites, comme certaines vues du pays industriel sous la neige, A. Baertsoen n'est guère inspiré par la région liégeoise. Il essaie, quelques années durant, de changer de paysage et de renouveler son inspiration, mais il retourne aux vieux quartiers de Gand dont le rythme plus lent et le silence s'accordent davantage à son tempérament. Il exécute quelques toiles au château de Laerne et reprend sans se laisser le site gantois de la Coupure.

Pendant la guerre 1914-1918, Baertsoen vit à Londres où il partage l'atelier du peintre Sargent. Il peindra de façon moins rigoureuse, d'une touche plus apparente, les ponts de la Tamise, le plus souvent au niveau de l'eau, afin de retrouver l'ombre de son enfance et une apparence de

mystère. Deux œuvres de cette époque, parmi les plus sobres et les mieux construites, ont été acquises par le Musée de Tokyo : *Jardin sous la neige* (1917) et *Vieux chalands sous la neige, Bankside* (1919). En 1919, Baertsoen expose à Paris et en 1921 à lieu à Bruxelles, à la Galerie Giroux, une grande rétrospective de ses œuvres.

Baertsoen a réalisé de bons dessins d'après nature, études réalistes et rigoureuses, et de grands dessins au fusain qui sont avant tout des études de composition.

Aquafortiste, il reçut des conseils techniques de H. Heins. Ses gravures ont presque toujours les mêmes sujets que ses toiles. On en compte plus d'une centaine suivant Fierens-Gevaert, dont une trentaine seulement furent mises dans le commerce. Elles retiennent l'attention par leur accent pittoresque dû notamment à l'ombre de morsures successives. Citons parmi les mieux venues, *Audenarde, le soir*, *Vieilles maisons au bord de l'eau*, et les deux *Krombootstoot d'Amsterdam*. Notons encore deux eaux-fortes en couleur, *Le quai des Ménétriers, à Bruges* et la transposition du *Dégel* en tons assourdis.

Il existe, au Musée des Beaux-Arts de Gand, un portrait d'A. Baertsoen par A. Cluysenaer, daté de Londres 1918.

Baertsoen était membre de l'Académie royale de Belgique (1919).

Œuvres dans les musées :

Anvers, Musée Royal des Beaux-Arts : *Petite place en Flandre, le soir* (1897).

Bruges, Musée communal : *Le quai des ménétriers à Bruges* (1895).

Bruxelles, Musées royaux des Beaux-Arts-Art moderne : *Chalands sous la neige* (1901) ; *Gand, le soir* (1903) ; en dépôt au Musée de Gand : *Soir sur les quais*.

Deinze, Museum voor Schone Kunsten van Latem en Leiestreek : *Bateau sur l'Escaut*.

Gand, Musée des Beaux-Arts : *L'Escaut à Termonde* (1887); *Un village sous la neige* (1892); *L'Escaut à Doel* (1894); *Matin de neige en Flandre — Cordiers sur les remparts* (1895); *Le dégel à Gand*, esquisse; *Le Vieux Sas* — 2^e version, soleil couchant (1920); *La Tour de Sinte Anna-ter-Muide au coucher du soleil*; *Plage*; *Nuages sur la mer* (étude); *Effet de lumière sur la mer*; *Chaland* (étude); *Maison de campagne et parc sous la neige* (pastel); cinq dessins dont l'esquisse au fusain pour *Gand le soir*.

Liège, Musée des Beaux-Arts : *l'Luizengevecht, neige* (1911).

Paris, acquis pour le Musée du Luxembourg et actuellement au Musée d'Art Moderne de la ville : *Vieux canal flamand (La Lys au bois)* (1891); *Petite cour en Flandre (Petite cité au bord de l'eau)* (1899); *Le dégel* (1903).

Tokyo, Musée des Beaux-Arts : *Kensington gardens, dégel* (1917); *Vieux chalands sous la neige, à Bankside* (1919).

Venise, Galleria d'Arte Moderna : *Dixmude, neige au vieux quai flamand en décembre* (pastel) (1896).

Eaux-fortes aux Musées de Gand, d'Ixelles (coll. O. Maus), de Venise et dans divers Cabinets d'Estampes.

Expositions nombreuses en Belgique et à l'étranger, parmi lesquelles : Nat. tent. Kon. Maat. Sch. Kunsten, Anvers, 1882; L'Essor, Bruxelles, 1885-1886; XXXIII^e exp. trienn. Gand, 1886; Salon Paris, 1887; L'Essor, Bruxelles, 1887 et 1888; Soc. Roy. Beaux-Arts, Anvers, 1888 (méd. d'or); Exp. Univ. (sect. belge), Paris, 1889; Salon des Champs-Elysées, Paris, 1889; XXXIV^e exp. trienn. Gand, 1889.

Membre de la Société des Artistes vivants, à Paris, à partir du Salon de 1890. Salon de Bruxelles, 1890; Mün. Jahresausst., Munich, 1890; Exp. trienn. Beaux-Arts, Anvers, 1891; XXXV^e exp. trienn., Gand,

1892; Salon Champs-Elysées, Paris, 1892; Soc. Artistes français, Paris, 1893; « Secession », Munich, 1894; La Libre Esthétique, Bruxelles 1895; XXXVI^e Exp. trienn., Gand, 1895; Salon Champ de Mars, Paris, 1895; Cercle Art. et Litt., Bruxelles, 1896; Salon de Paris, 1896; Exp. Intern. Berlin, 1896; Exp. intern. des Beaux-Arts, Venise, 1896; Exp. Dresde, 1897 (méd. d'or); La Libre Esthétique, Bruxelles, 1898; Soc. Nat. des Beaux-Arts, Paris, 1898; Exp. Univ. (sect. belge), Paris, 1900; La Libre Esthétique, Bruxelles, 1901; Exp. int. Venise, 1903; La Libre Esthétique, Bruxelles, 1903; Soc. roy. Beaux-Arts, Anvers, 1904; Exp. Intern., Liège, 1905; Salon d'Automne, Paris, 1907; Ausst. belgischer Kunst, Berlin, 1908; La Libre Esthétique, L'Évolution du paysage, Bruxelles, 1910; La Libre Esthétique, Bruxelles, 1912; Salon trienn., Gand, 1913; XI^e Esp. Intern. Arte, Venise, 1914; Exh. Belgian Artists, Brighton, 1915; Gal. G. Petit, Paris, 1919; Exp. rétrosp. Gal. G. Giroux, Bruxelles, 1921; XIII esp. int. Arte, Venise, 1922; Exp. Art Belge ancien et moderne, jeu de Paume, Paris, 1923; Cercle Art. et Litt., Salon d'Été, Bruxelles, 1924; Rétrosp. Baertsoen, Exp. Trienn., Gand, 1925; Salon rétrosp. saisons 1920-1926, Gal. Giroux, Bruxelles, 1926; Exp. Art belge ancien et moderne, Berne, 1926; Exh. of Flemish and Belgian Art 1300-1900, R. Ac. of Arts, Londres, 1927; Exp. d'œuvres d'artistes belges, Stockholm, 1927; Exp. cent. Art belge 1830-1930, Bruxelles, 1930; Tent. Belgische beeldende Kunst, Sted. Mus. Amsterdam 1931; Tent. 50 jaar Gentsche kunst, Mus. van Sch. Kunsten, Gand, 1941; Rétrosp. dessins d'A. Baertsoen, La Petite Galerie, Bruxelles (1943); Gal. Vyncke-Van Eyck, Gand, 1950 et 1951; Exp. Scaldis, Gand, 1956; Trente ans de Peinture belge, 1890-1920; Cercle artistique et littéraire, Charleroi, 1960.

S. Houbart-Wilkin.

Fierens-Gevaert, Albert Baertsoen, Bru-

xelles, 1910. — K. Van de Woestyne, « Albert Baertsoen », *Elsevier's geïllustreerd maandschrift*, 1913. — G. Vanzype, Notice sur Albert Baertsoen, membre de l'Académie, *Annuaire de l'Académie*, Bruxelles, 1926. — F. De Smet, « Albert Baertsoen, A propos d'une nouvelle étude analytique », *Gand Artistique*, 1929, vol. 3. — Cat. exp. rétrosp. A. Baertsoen, Gal. G. Giroux, Bruxelles, février 1921. — Cat. exp. triennale de Gand 1925 (intr. d'Eug. Dopchie). — Cat. exp. A. Baertsoen, rétrospective de dessins, La petite Galerie, Bruxelles, s. d. (1943). — Cat. vente, Atelier A. Baertsoen, Gal. G. Giroux, Bruxelles, 7-8 mars 1932.

Thieme-Becker, 1908. — De Seyn, *Dict. biog.*, Bruxelles, 1935. — *Dict. des peintres*, Mais. Larcier, Bruxelles, s. d. — Benezit, 1948. — *Winkler-Prins*, Amsterdam, 1933. — L. Bénédite, *La peinture au XIX^e siècle, de 1800 à 1900*, Paris, s. d. — J. Dujardin, *L'Art flamand*, Bruxelles, 1900, t. VI. — P. De Mont, *Vlaamsche Meesters der XIX^e eeuw*, Amsterdam, 1902. — G. Vanzype, *Nos peintres*, t. I^{er}, Bruxelles, 1903-1905. — C. Lemonnier, *L'École belge de peinture, 1830-1903*, Bruxelles, 1906. — P. De Mont, *De Schilderkunst in België van 1830 tot 1921*, 's-Gravenhage, 1921. — G. Vanzype, *L'Art belge du XIX^e siècle, à l'Exposition de Paris en 1923*, Bruxelles-Paris, 1924. — M.-O. Maus, *Trente années de lutte pour l'Art*, Bruxelles, 1926. — L. Piérard, *La peinture belge contemporaine*, Paris, 1928. — P. Colin, *La peinture belge depuis 1830*, Bruxelles, 1930. — L. et P. Haesaerts, *Flandre*, Paris, 1931. — P. Fierens, *L'Art en Belgique*, 1947. — A.-J.-J. Delen, *Modern Belgian Etchers and Copper engravers*, New-York, 1951. — A.-J.-J. Delen, *De schilders der Schelde*, Antwerpen, 1956. — Paul Haesaerts, *Histoire de la peinture moderne en Flandre*, Bruxelles, 1959. — J. Laran, *L'Estampe*, t. I^{er}, Paris, 1959. — G. Mourey, dans *The Studio*, vol. VIII, 1896. — Id., « A painter of dead cities », *The Studio*, vol. XIV, 1898. — Fierens-Gevaert, dans *L'Art Moderne*, septembre 1904. — O. Maus, dans *L'Art Moderne*, septembre 1904. — Henri Frantz, dans *The Studio*, 1906, vol. 39. — Fierens-Gevaert, dans *L'Art flamand et hollandais*, février 1910. — E. v. d. Perre, dans *Ons volk ontwaakt*, 1913. — A. Goffin, dans *L'Art flamand et hollandais*, juillet 1913. — L. Jottrand, dans *Le Home*, mai 1914. — P. Buschmann, « Les Artistes belges en exil », dans *Les Arts*, 1917, vol. 14. — « J. de Bosschere, E. Claus et A. Baertsoen... », dans *Onze Kunst*, t. XXXI, mars 1917. — P. Lambotte, dans *Revue de l'Art ancien et moderne*, novembre 1910. — F. De Smet, dans *Gand artistique*, 1, 1922. — P. Fierens, dans *La Renaissance de l'Art français*, novembre 1922. — Ch. Bernard, dans *La Nation*, juin 1922. — E. Michel, dans *Gazette des Beaux-Arts*, 1924. — P. Colin, dans *L'Amour de l'Art*, mai 1934. — Sim, dans *L'Eventail*, janvier 1943. — *Gand Artistique*, juillet 1922, juin 1924, juin 1925, décembre 1929.

BAILLET (*François-Joseph-Xavier*, comte DE), magistrat, mort à Ruremonde en 1748. Fils de Christophe-Ernst, comte de Baillet, président du Conseil Privé, et d'Anne-Sophie Martiné.

Ayant obtenu sa licence en droit à l'Université de Louvain, il fut, grâce à son père, nommé écoutète d'Anvers par lettres patentes du 17 octobre 1727 et entra en fonctions sans tarder (le premier compte rendu de sa gestion date du 19 janvier 1728). Cette première magistrature ne lui réussit guère puisqu'en 1741 déjà on songea à le déplacer; il s'était rendu impopulaire et ne possédait pas une fortune qui lui permit de vivre selon son rang (rapport du comte de Kœnigsegg-Erps, ministre plénipotentiaire des Pays-Bas, adressé à Marie-Thérèse, le 24 septembre 1743).

Baillet sollicita le poste d'adjoint au président du Conseil de Luxembourg, qui était alors le baron d'Arnould, son oncle, dont il avait l'appui. Le Conseil suprême des Pays-Bas à Vienne ayant écarté sa candidature (Consulte du 9 avril 1742), Baillet eut la bonne fortune d'être soutenu par le comte de Kœnigsegg-Erps (qui gérait *ad interim* les affaires des Pays-Bas) au moment où se produisit la vacature de la chancellerie de Gueldre.

Le rapport du comte (24 septembre 1743) eut pour effet de rallier le Conseil Suprême à ses vues (Consulte du 22 octobre 1743) et c'est ainsi que Baillet devint chancelier de Gueldre, quelques années avant sa mort.

Il avait épousé à Amsterdam Cathérine-Colette-Marie Stier qui mourut à Anvers le 20 juin 1781 sans laisser d'enfants.

J. Lefèvre.

Chambre des comptes, registre 12914. — Archives du Conseil privé et de la chancellerie autrichienne des Pays-Bas. — J. Lefèvre, *Documents concernant le recrutement de la haute magistrature dans les Pays-Bas autrichiens*, Bruxelles, 1930 (Comm. roy. d'hist.).

BAMBEKE (Charles-Eugène-Marie VAN) (1), histologiste et embryologiste, professeur à l'Université de Gand, né à Gand le 6 février 1829, décédé à Gand le 12 mai 1918.

Malgré sa prédilection pour la recherche dans le domaine des sciences morphologiques, le jeune docteur Van Bambeke (Université de Gand, 17 avril 1857) dut se résigner à pratiquer la médecine. C'est ainsi qu'il fut médecin des pauvres (1857-1863) et chirurgien adjoint à l'hôpital St-Jean et à l'hôpital des Enfants abandonnés (1859-1880). Il accepte cependant une série de charges à la Faculté de médecine. Il y est successivement préparateur et conservateur d'Anatomie comparée et de Physiologie, chargé de cours à titre provisoire en Anatomie comparée, chargé de cours en Hygiène publique et privée et en Anatomie humaine générale. En 1872, Van Bambeke est nommé professeur extraordinaire et, en 1876, professeur ordinaire. L'année 1872 marque un tournant capital dans la carrière de Van Bambeke; devenu professeur extraordinaire, il abandonne toute pratique médicale pour se consacrer exclusivement à la recherche et à l'enseignement. Après avoir été déchargé à sa demande de son cours d'Hygiène, il peut consacrer tout son temps à la morphologie; en 1879 l'enseignement de l'embryologie est détaché du cours de Physiologie pour lui être confié.

Charles Van Bambeke fut élu membre correspondant de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique en 1874. Il devint membre titulaire de la même académie en 1880, et de l'Académie royale de Médecine de Belgique en 1881. Il fut membre de nombreuses sociétés savantes, belges et étrangères, et docteur *honoris causa* de l'Université de Bruxelles. En 1880 il fonda les « Archives de Biologie » avec son

(1) Cette notice remplace celle du tome XXVI, col. 138-144

collègue liégeois, le professeur Edouard Van Beneden.

Tant dans le domaine de l'enseignement des sciences morphologiques que dans celui de la recherche, Van Bambeke fait figure de pionnier dans notre pays. En 1871, encore jeune chargé de cours en Anatomie humaine générale, il créa un véritable cours pratique d'Histologie. Ses « Recherches sur le développement du Pélodonte brun » (1868) peuvent être considérées comme le premier travail fondamental dans l'histoire de l'embryologie belge. Son œuvre est très étendue et les sujets traités sont très variés, allant de la tératologie humaine à la mycologie. C'est cependant par ses études d'embryologie et en particulier ses recherches sur la constitution de l'œuf des Batraciens, des Poissons et des Invertébrés qu'il acquit une renommée internationale.

L'éméritat (1899) ne fut pas une retraite pour Van Bambeke; il poursuivit ses travaux personnels, et ses conseils continuèrent à être fort appréciés par ses collaborateurs.

J. Fautrez.

A. Antennis, « Quelques anatomistes d'autrefois, Gand, XVII^e-XIX^e siècles », *Biol. Jaarb.*, t. 26, 1958, p. 145-167. — P. Gérard, « Notice sur Charles Van Bambeke », *Ann. Acad. roy. Belg.*, Bruxelles, 1957. — H. Leboucq, *Charles Van Bambeke, professeur à la Faculté de médecine, Gand, 1921*. — H. Leboucq, *Eloge du professeur Charles Van Bambeke*, Bruxelles, 1926. — M. Sebruyns, « Charles Van Bambeke », *Rijksuniversiteit te Gent, Liber Memorialis 1913-1960*, t. II, p. 9-14 (avec bibliographie complète).

BANNEUX (Louis-Joseph), sociologue et folkloriste, né à Rochefort le 27 mars 1869, mort à Etterbeek (Bruxelles) le 13 décembre 1932.

Appartenant à une vieille famille de Rochefort, il commença ses humanités au petit séminaire de Bastogne, puis fut introduit dans le groupe des démocrates chrétiens de Liège qu'animait l'abbé Antoine Pottier, servant « parfois à celui-ci de secrétaire bénévoles ». Après l'interruption imposée

à la campagne de l'abbé, Banneux, assez découragé, fut recommandé au titulaire du nouveau Ministère de l'Industrie et du Travail, Albert Nyssens. Ainsi, à 27 ans, il devint fonctionnaire d'un ministère où il pouvait se consacrer aux causes qui lui étaient chères, la coopération et l'enseignement professionnel. Le ministre Xavier Francotte le désigna par la suite comme secrétaire de la Commission nationale de la petite bourgeoisie, créée pour mener une enquête qui servit de point de départ à la législation en la matière. Banneux passa ensuite au Ministère des Travaux publics, où, à sa mort, il occupait un poste de directeur.

En marge de son activité officielle, il se dévoua à divers organismes de philanthropie et d'utilité publique, comme, pendant la première guerre mondiale, aux services de ravitaillement d'Etterbeek. Pour cette époque, on signale aussi son opposition aux mesures de séparation administrative.

Ses préoccupations sociales autant que ses fonctions expliquent assez que la longue liste de ses publications s'ouvre par des brochures et des livres intitulés : *L'Assistance par le travail*; *Mon home* (dont on signalait une nouvelle édition dès 1899); *Manuel d'enseignement de la prévoyance*, premier prix et médaille d'or au Concours national ouvert en 1896 par la province de Hainaut (4 éditions, plus 2 en néerlandais); *Manuel pratique de la coopération*, ouvrage de 1899 couronné par l'Académie royale, destiné à servir de *vade-mecum* aux travailleurs intelligents conquis par « la prévoyance, cette belle vertu qui manque à notre caractère national »; *L'Assurance contre le chômage* (2 éditions); *Le Vade-mecum de la ménagère bruxelloise*, deuxième prix et médaille d'Or au Concours national d'économie sociale organisé, en 1902, par le « Journal de la Cuisine ». Il faut citer encore *L'Éducation manuelle*, étude, elle aussi, couronnée par l'Académie royale, présentée en 1905 à

la Commission nationale de la petite bourgeoisie et démontrant la nécessité du travail manuel dans un système rationnel d'éducation (2 éditions); et *Les Œuvres d'hospitalité de nuit en Belgique*. De plus, la *Revue générale* a publié des articles sur l'assistance par le travail en Belgique et ... en France (1900), et le repos du dimanche (1901); la *Revue de Belgique*, sur les pensions ouvrières (1897), et les bourses du travail (1899); la *Revue sociale catholique*, sur la Ligue du coin de terre et du foyer insaisissables, la Caisse de retraite (1898), les sociétés coopératives de consommation (1899), l'enseignement commercial (1902), et l'éducation pratique à l'école ménagère (1903).

Outre des essais littéraires et moraux de la même époque, *L'Hôte maudit* et *Le Miroir aux alouettes*, qui connurent tous deux une « quatrième édition illustrée » (le second prêchait la fidélité à la terre), et, dans la *Revue sociale catholique*, en 1907, un bref article sur « Le Luxembourgeois au point de vue moral », il faut noter spécialement des brochures descriptives (sur des questions économiques, sociales, techniques), telles *L'industrie boisselière dans la province de Luxembourg* (1903) et *L'industrie de la cordonnerie dans l'agglomération bruxelloise*. De même, la *Revue générale* a publié une étude sur l'industrie sabotière dans la province de Luxembourg (1902); la *Revue des questions scientifiques*, une étude qui concerne l'industrie belge des pierres à rasoir (1903); la *Revue sociale catholique*, des articles sur l'industrie du tissage du lin dans les Flandres (1900), l'industrie cloutière en pays wallon, et l'industrie de la ganterie (1901). On trouve un court article de la *Revue de Belgique*, en 1900, sur le tressage de la paille dans la vallée du Geer, qui fait écho au travail de Maurice Ansiaux, paru dans la publication du Ministère de l'Industrie et du Travail sur « Les industries à domicile en Belgique ». Ces travaux se rattachent à l'ensem-

ble de la grande enquête industrielle menée alors dans le pays; Banneux pensait que, « dans cette enquête, ce » sont les recherches portant sur certaines industries localisées dans des » limites restreintes et plus spécialisées, » qui offrent souvent à l'économiste » les faits les plus curieux et, partant, » les conclusions les plus suggestives » (*L'industrie ... des pierres à rasoir*, 2^e alinéa). De 1919 à 1922, dans la *Revue catholique sociale et juridique*, il étudiait encore la situation des lavandières et repasseuses, des modistes, des cigarettières et des serveuses.

Cependant le sociologue fonctionnaire ne s'en tint pas là. En 1909 et 1912 il avait évoqué *L'Ame des humbles* (deux volumes illustrés par Aug. Donnay et F. Gailliard, publiés respectivement en 1924 et 1923) : ces croquis décrivent le facteur rural, le garde forestier (ardennais), la « hotteresse » ou hotteuse, le marchand de houille (liégeois), l'éclusier (namurois), le marchand de sable, le marchand des quatre saisons, l'aiguiseur de scies, le chiffonnier (bruxellois), les cantonniers ardennais et bruxellois, et le batelier (à Bruxelles); puis le messenger-voiturier, l'écorceur d'arbres, le braconnier et aussi l'instituteur (ardennais), le marchand de fleurs, le commissionnaire, le remouleur, le marchand de coco, le rempailleur, les poissonniers ambulants, le marchand de « croustillons, galettes et beignets », le cocher, le rétamateur (bruxellois, mais la dernière notice avec chanson du rétamateur de La Roche, publiée d'abord dans *Wallonia*, en 1911). L'économiste y insère encore des documents statistiques et d'autres données chiffrées souvent intéressantes (où trouver ailleurs ce qui est dit sur la vie de la « botteresse » ?), mais le folkloriste y introduit le pur folklore de l'Ardenne : chansons populaires (et pas seulement des chants de métier), danse de la *maclote*, procédés et formules de guérisseurs, récits de revenants et d'ensorcellement et un aussi d' changelin.

C'est ce folklore qui allait occuper par la suite les loisirs de Banneux. De là, d'abord, en 1912, *Les Fées du Hultai et autres légendes* (12 récits); en 1926, *L'Ardenne mystérieuse*, « Prix littéraire du Brabant » (15 chapitres, mais sous trois titres, on réunit tout un ensemble; quelquefois ce sont des variantes de contes; il y a aussi deux chants); en 1929, *Légendaire ardennais* (15 récits, mais trois d'entre eux groupent encore des séries d'histoires ordinairement superstitieuses; dans d'autres on trouve des thèmes de contes, plus deux chansons). Ces livres, illustrés par Alfred Martin, sont conçus pour la jeunesse, avec présentation littéraire. Ils accusent donc, même sans tenir compte de quelques récits (pas toujours ardennais) suspects pour un folkloriste, les limites du genre; trop souvent manque l'indication des sources orales ou livresques, voire toute localisation, et fréquemment aussi, on les sent plus ou moins remaniés par l'auteur.

A *La Vie wallonne*, au *Guetteur wallon*, à *La Terre wallonne*, à l'*Almanach wallon*, à *La Défense wallonne*, Banneux a souvent donné la primeur de ces textes, outre quelques autres moins traditionnels encore. Mais, fin 1927, il commence à publier des séries de notes qui ne doivent plus rien aux artifices de style. C'est le fruit d'une vingtaine d'années de recherches.

Beaucoup de ces contributions ont reparu dans le meilleur livre de Banneux : *L'Ardenne superstitieuse*, en 1930 : longues listes, bien localisées, de pronostics météorologiques (plus les mesures contre la foudre), de présages amoureux, de signes de nouvelles et d'argent, de pratiques du tirage au sort, de remèdes pour 22 maladies ou accidents, suivies de notes sur l'apiculture, l'aviculture, les bossus, les roux, l'accroissement des jours, la tourbe, la veillée des morts. On ne peut guère regretter que la francisation de certaines formules, qui, en les dérimant, leur enlève souvent leur justification.

Moins accessibles restent malheureusement les notes non reprises à certains articles de *La Défense wallonne* : spécialement sur les petits métiers (25 décembre 1927 et surtout 8 janvier 1928), le carnaval de Jalhay, de Sart et de Ster-Francorchamps (17 février 1928), la protection contre les rongeurs (25 mars 1928), des us matrimoniaux et autres (12 août, 25 novembre et 23 décembre 1928), la quête pour le loup, avec chanson (13 janvier 1929), huit rondes enfantines (10 mars 1929). Il faut y ajouter, dans *Le Guetteur wallon*, le Juif errant, avec la complainte (février 1928), et des usages scolaires, avec chants de quête (mars 1928); dans *La Vie wallonne*, cinq danses d'un carnet de ménétrier (tome 11, décembre 1930), et la naissance et le baptême dans la région de la Baraque Fraiture, article que les notes transforment en un aperçu, intéressant la plus grande partie de l'Ardenne, de Jalhay à la Semois (tome 13, décembre 1932).

Quand il mourut, Banneux était en train de publier dans *La Défense wallonne* des listes de proverbes et dictons : 1020 « Spots » ardennais ont ainsi paru du 27 juillet 1930 au 15 janvier 1933. Cette fois, l'original dialectal était fourni, mais je dois constater que, pour les parlers excentriques de Sart et de Jalhay, la phonétique locale n'est pas respectée. L'ensemble est précieux, qu'il concerne la région de la Baraque Fraiture comme c'est souvent le cas, ou non.

Malheureusement, Banneux n'a pu terminer cette série et, comme il le promettait, la publier à part, ni, au moyen des notes précédentes, faire ce qu'il appelait dans une lettre du 30 novembre 1931 à Jean Haust, « un » dernier effort pour donner, avec un » programme forcément réduit, un » tome II à *L'Ardenne superstitieuse* ».

Dans l'Ardenne telle qu'il l'a prospectée, englobant une frange du Condroz et de la Famenne, mais sans le pays de Malmedy, Banneux disposait de correspondants et amis

nombreux, parmi lesquels il devait y avoir d'excellents témoins mais aussi de moins bons ou de moins dévoués. Beaucoup de données ont dû lui être transmises par correspondance, ce qui explique en partie les francisations et certaines imperfections.

Louis Banneux n'avait rien du savant capable de synthétiser et de comparer, et ses communications sur les gnomes ardennais, le folklore médical, la météorologie populaire, les voyages de N. S. Jésus sur la terre, le montrent bien (*La Défense wallonne*, 22 novembre 1931, 30 avril, 26 juin et 15 septembre 1932). Mais, par ses notes sur les croyances et observances surtout, il reste un de nos plus importants collecteurs de folklore.

Elisée Legros.

Ivan Paul, « Louis Banneux », dans *La Défense wallonne*, 20 décembre 1932 (inspiré partiellement de comptes rendus antérieurs, *ibid.*, 23 novembre 1924, 15 février 1925, 23 avril 1926 et 20 mai 1929); reproduit dans *La Vie wallonne*, t. XIII, p. 161-164. — G. Laport, *La Vie wallonne*, t. IX, p. 382-383. — H. Krains, *ibid.*, t. X, p. 340-341 (avec portrait de L. B.). — J. Feller, *La Défense wallonne*, 16 juin 1929 et 11 mai 1930. — Eug. Polain, *Il était une fois...*, 1942, p. 347-350. — Éli. Legros, *Fabula*, 6, p. 10-11.

BARBANÇON. Voir CONSTANTIN DE BARBANÇON.

BASTIN (*Joseph*), prêtre, professeur, dialectologue, historien; prit parfois, avant 1914, le pseudonyme de POL WALLON dans certaines publications d'intérêt local. Né le 8 décembre 1870, à Faymonville (à cette époque, village de la Prusse rhénane), commune du canton de Malmedy, à l'extrémité orientale de la Wallonie, il mourut à l'hôpital de Malmedy, le 5 août 1939.

Ses parents, de vieille souche paysanne, étaient Pierre-Henri Bastin et Marie-Catherine Paquay, « dont le » grand âge, écrivait leur fils en 1909, » doit faire autorité en matière dialectale.

» tologique : c'est d'eux, ajoutait-il, » que nous avons appris jadis et que » nous continuons à apprendre la » *langue maternelle* » ; ainsi désignait-il le patois wallon de son village natal.

Ses jeunes années furent marquées par les pénibles contraintes du *Kulturkampf* et de la germanisation de l'école ; mais ces deux manifestations virulentes de l'allemandisme ne purent qu'affermir l'attachement de l'enfant à l'Eglise romaine et aux parlers romans. Fait exceptionnel pour l'époque, le jeune Bastin fut admis à la première communion dès l'âge de neuf ans : c'est que « le saint abbé Dethier », chapelain de Faymonville de 1867 à 1890, avait remarqué la profonde piété et la vive intelligence de son petit paroissien, à qui il apprit aussi à lire le français. « Sa vie, a » écrit l'abbé Bastin, s'est écoulée sans » éclat dans l'accomplissement tran- » quille du devoir, prêchant et caté- » chisant sans relâche, se substituant, » après la germanisation de l'école, à » l'instituteur pour conserver à l'en- » fant la langue maternelle, dans » laquelle seule il peut être formé dès » le plus jeune âge. Son humble » presbytère servit longtemps d'école » où les enfants allaient un à un, » quelquefois à deux, jamais à trois » (c'eût été violer le monopole de » l'enseignement de l'Etat), appren- » dre à lire la langue de leurs pères ... ». C'est à une solide tradition que se heurtaient les germanisateurs ; car « tous les prêtres qui ont été en fonc- » tion dans la Wallonie malmédienne, » depuis les temps les plus reculés » jusqu'en plein dix-neuvième siècle, » étaient ou bien indigènes, ou bien » originaires de la Wallonie belge ».

Il n'est donc pas étonnant que Joseph Bastin ait fait toutes ses études en Belgique, et d'abord ses humanités anciennes à Stavelot, à l'Institut Saint-Remacle, collège épiscopal auquel il a légué sa bibliothèque. Il fit sa philosophie au Petit Séminaire de Saint-Trond et sa théologie au Grand Séminaire de Liège. Dès 1894, il rentra comme professeur à l'Insti-

tut Saint-Remacle. Il fut ordonné prêtre à Liège, par Mgr Doutreloux, le 15 avril 1895, en même temps que trois de ses condisciples qui devaient aussi se distinguer dans les sciences historiques : Guillaume Simenon, — futur vicaire général, — Joseph Coenen et Florent Silveryser.

Au collège de Stavelot, le professeur Bastin fut chargé des cours de langues anciennes, de français et d'histoire ; il enseigna aussi la langue allemande et la botanique. Fils de paysans, — et il ne cessa de le proclamer, — vivant dans une bourgade ardennaise, en contact perpétuel avec la nature, il put rassembler, au cours de ses promenades studieuses, une remarquable collection de plantes. Cet herbier n'était pas seulement l'auxiliaire de son enseignement : il contribua à la préparation lointaine du livre magistral, publié une quarantaine d'années plus tard, qui valut à son auteur d'entrer à l'Académie de langue et de littérature françaises. Et chaque dimanche, l'abbé desservait une chapelle de la Wallonie malmédienne : celle de Faymonville, puis celle de Burnenville. Resté un fervent de l'étude, capable d'entreprendre un travail de bénédictin pendant les loisirs que lui laissaient le sacerdoce et le professorat, il s'intéressa vivement aux activités de la Société liégeoise de littérature wallonne et fut un des premiers collaborateurs du *Bulletin du Dictionnaire général de la langue wallonne*. Son apport était d'une importance toute particulière, car le wallon de Faymonville était, — et reste, — aux yeux des dialectologues, un des plus remarquables parmi tous les parlers wallons. Jusqu'au début du vingtième siècle, en effet, il était la seule langue dont usaient les habitants, la langue authentique d'un village situé aux limites septentrionales de la Romania et sur la lisière même des parlers germaniques. Vocables caractéristiques, termes anciens, remplacés ailleurs par des néologismes, variantes curieuses de formes repérées sur d'autres ter-

roirs, germanismes provenant d'inévitables infiltrations, mots inconnus soit en leur morphologie, soit en leur valeur sémantique, tout cela constituait une exceptionnelle richesse dialectale que seul un autochtone, rompu aux rigueurs de la méthode philologique et aux habiletés de l'enquête orale sur le terrain, était capable d'exploiter sans faillir. Coup sur coup, en 1905, en 1906 et en 1907, les études de Bastin sur le parler de son village natal furent couronnées par la Société liégeoise de littérature wallonne.

En 1907, il donne une conférence solidement documentée sur « le pré » fixe *chin*, conférence qui fut publiée cette année-là ; après plus d'un demi-siècle, cet article a gardé toute sa valeur.

Pendant, certaines circonstances amenèrent l'abbé Bastin à renoncer à son professorat : il quitta Stavelot et rentra pendant deux ans dans son pays d'origine, assurant le service des chapelles d'Ondenval-Thirimont, de Walk et de Champagne.

En 1908, dans l'*Armonac wallon* do « *L'Saméne* », — almanach wallon de « *La Semaine* » (hebdomadaire malmédien fondé en 1848), — il publie la première partie de sa « *Petite encyclopédie malmédienne* » ; l'avant-propos, signé *Pol Wallon*, — entendez : « pour le wallon », — débute par cet alinéa significatif : « Il n'est personne qui ne s'intéresse à l'histoire, à la géographie, aux usages du coin de terre auquel il appartient par sa naissance ou dans lequel s'écoule son existence. L'amour du sol natal est fait en grande partie de la connaissance des particularités que la petite patrie présente dans le temps et dans l'espace ». L'idée de cette publication lui avait été fournie par le « *Nouveau dictionnaire wallon-français* » du malmédien Scius, ouvrage resté manuscrit, mais que l'abbé Bastin avait fait connaître l'année précédente, dans un article publié dans le *Bulletin du Dictionnaire général de la langue wallonne* (2^e année, 1907).

En 1909, à la suite des plaintes de

certaines pangermanistes qui ne pouvaient tolérer, en Wallonie malmédienne, la présence d'un prêtre donnant l'enseignement religieux en français exclusivement, l'abbé rentra dans le diocèse de Liège et fut nommé professeur à l'Institut Saint-Joseph, à Dolhain-Limbourg. Il publia, dans le *Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne*, sous le patronage d'Auguste Doutrepoint, de Jules Feller et de Jean Haust, le *Vocabulaire de Faymonville* et la *Morphologie du parler de Faymonville* : ces deux ouvrages sont restés des modèles du genre et n'ont pas cessé de mériter l'admiration des dialectologues les plus éminents. Mais l'esprit vif et avide de savoir de l'abbé le poussait à élargir ses horizons et à éclairer toujours davantage tout ce qui retenait son attention : s'il cultivait la lexicologie, il ne dédaignait ni la toponymie, ni l'anthroponymie, ni l'étude des textes, ni les recours à la grande et à la petite histoire. Le linguiste se doubla tout naturellement d'un fouilleur d'archives aussi prudent que perspicace : le linguiste restait perpétuellement éveillé tandis que l'archiviste se penchait sur les feuillets jaunis ou sur les pages des éditions dites savantes. Ainsi évitait-il les bévues et les erreurs d'interprétation que l'on découvre parfois sous la plume d'historiens présomptueux, contempteurs des secours de la philologie.

Vint la guerre. L'abbé quitte son collège de Dolhain et arrive à Stavelot, d'où il espère pouvoir plus facilement rejoindre les siens, à Faymonville. Le 26 août 1914, à 5 heures du matin, il est arrêté par ordre du Landrat de Malmedy et c'est entre deux policiers allemands qu'il sort de la maison amie où il a reçu l'hospitalité. Amené devant le fonctionnaire prussien, il apprend qu'il sera mis en résidence surveillée en Allemagne, soit à Cologne, soit à Bonn, soit à Düsseldorf. Il obtient d'être déporté à Düsseldorf, où il lui sera possible de consulter le riche fonds des archives

de l'ancienne principauté de Stavelot-Malmedy. Cependant, en 1915, il fut autorisé à élire domicile à Waimes, à une demi-heure de marche de son village natal.

La guerre finie, l'abbé revint à Stavelot comme professeur au collège épiscopal et s'employa avec ardeur et ténacité à faire restituer sa petite patrie à la Belgique. Après la désannexion, quand, en 1920, le progymnase malmédien fut remplacé par un athénée belge, l'abbé Bastin fut nommé professeur de religion au nouvel établissement et directeur du pensionnat de l'athénée qui succédait au « Städtisches Alumnat » du régime prussien. Tout cela n'alla pas sans heurts et sans résistances : des hebdomadaires rédigés en allemand avaient licence de paraître dans les « cantons » rédimés » et ne se privaient pas de dénigrer le régime belge et ceux qui en étaient les loyaux partisans ; d'ailleurs, des associations se formaient pour battre en brèche l'influence des bons Wallons. Par la parole et par la plume, l'abbé ripostait vigoureusement aux germanophiles et aux pangermanistes. Cette vigilance patriotique ne l'empêchait pas de s'adonner encore à l'étude approfondie de sa terre natale, dont le retour à la Belgique voyait croître les sympathies qui l'entouraient déjà auparavant. Collègues et amis le consultaient tandis que revues et journaux réclamaient sa collaboration : on connaissait sa vaste érudition et sa puissance de travail tout autant que sa large hospitalité et son inépuisable générosité. Dans son modeste cabinet de travail de Malmedy, où il les accueillait si cordialement, on rencontrait ses amis les philologues, tels Alphonse Bayot et Albert Counson, ou ses collègues de la Commission royale de toponymie et de dialectologie, — Bastin faisait partie de cette commission depuis sa fondation, en 1926, — ou même un archéologue rhénan, Karl Faymonville, dont il appréciait la probité scientifique : « ce n'est pas » lui, a écrit l'abbé, qui aurait donné

» à l'ouvrage paru sous le titre *Kunst-
denkmäler von Eupen-Malmedy* une
» mission de propagande politique au
» détriment de la vérité ».

L'année 1931 fut marquée par la publication d'une excellente biographie de Wibald de Stavelot, — à l'occasion du huitième centenaire de son élévation à l'abbatiale, — ouvrage dépourvu de références, parce que l'auteur n'avait pu disposer, pendant l'élaboration de son travail, du texte des *Wibaldines* dans l'édition de Jaffé ; il n'avait pu consulter que l'*Amplissima collectio*. La promesse d'une « édition avec notes » ne fut jamais tenue, car d'autres sujets accaparèrent l'attention de l'infatigable chercheur : on le vit fouiller, en 1931, l'emplacement de l'ancienne crypte de l'abbatiale de Malmedy, dont il mit au jour les intéressantes substructions, puis, en 1932, sur le plateau des Hautes Fagnes, il repéra divers tronçons de la voie antique connue sous le nom de *Via Mansuerisca*. C'est ainsi que dans les dernières années de sa vie, on rencontra souvent l'abbé Bastin sur le Haut Plateau : il arpentait la lande pendant des journées entières, tantôt avec Léon Fredericq et Henri Pirenne, tantôt avec le gouverneur de la province, tantôt avec des collègues ou des amis. Et les discussions allaient bon train.

L'importance de ses solides travaux de dialectologie continuaient cependant d'attirer l'attention sur l'abbé Bastin ; son grand travail sur les plantes de sa région, entrepris depuis tant d'années, mais si souvent interrompu, touchait enfin à son terme. L'auteur y mettait la dernière main quand il fut élu, le 9 avril 1938, membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises. En janvier 1939, sortait de presse le volume tant attendu, *Les Plantes dans le parler, l'histoire et les usages de la Wallonie malmédienne*. Les éloges les plus autorisés accueillirent cette publication. Comme l'a dit Jean Haust aux funérailles de

son « frère d'armes », « ce livre restera » comme le témoignage parfait de ce » que peut réaliser une érudition puisée » aux sources de la vie, guidée à la » fois par le sens critique d'un véritable » savant et par la ferveur d'un patriote » éclairé ».

A la séance publique du 10 juin 1939, l'abbé Bastin était reçu à l'Académie royale; quatre semaines plus tard, il se trouvait en face de la mort. Avec un courage tranquille, il passa le dernier mois de sa vie dans le recueillement, n'interrompant ses méditations que pour recevoir son confesseur et quelques amis, pour dicter quelques lettres urgentes ou le texte du faire-part de son décès. Il s'éteignit un samedi soir, en la fête de Notre-Dame-aux-Neiges.

W. Legrand.

É. Legros, « Abbé Joseph Bastin », dans *Les dialectes belgo-romans*, t. III, 1939, p. 190-195. — E. Legros, « In memoriam Abbé Joseph Bastin », dans *Bull. de la Comm. royale de toponymie et de dialectologie*, t. XVIII, 1944, p. 16-23 (avec un portrait de l'abbé Bastin). — E. Legros, « Le souvenir de l'abbé Bastin à Malmédy », dans *La Vie wallonne*, t. XXXIII, 1959, p. 265-273.

Iconographie : illustrations photographiques dans *L'Antiquité classique*, t. III, 1934, planches XX, XXII et XXIII, et dans *La Vie wallonne*, t. XXI, 1947, p. 188.

BAUCQ (Philippe-François-Victor), architecte et patriote, né à Bruxelles le 13 mars 1880, y décédé le 12 octobre 1915.

Philippe Baucq reçut l'enseignement primaire des Frères des écoles chrétiennes à l'Institut St-Stanislas. En dépit de ses dons pour des études supérieures, il dut entrer dans l'atelier de sculpture de son père. Néanmoins, il suivit des cours du soir qui lui permirent d'obtenir le diplôme de géomètre; il fréquenta ensuite la section d'architecture de l'Académie royale de Bruxelles, et fit son stage à l'étude des architectes Bosman et Vandeveldt, sous la direction desquels il construisit à Bruxelles l'école de la place de Londres et l'Institut Solvay.

Lauréat du Concours Godecharle, il s'installa, en 1911, avec sa femme et ses deux filles, comme maître-architecte à Schaerbeek.

Dès lors, sa renommée ne cessa de croître. Il fut chargé notamment de construire un hôtel pour le baron René d'Huart à l'avenue de Ter-vueren, et, pour le vicomte Gatien du Parc, un château à Herzele, en Flandre orientale.

Doué d'une grande générosité, il tenta de remédier à la situation misérable des ouvriers, et fonda, avec quelques amis, « l'Association » catholique du Linthout; les membres y suivaient des cours et recevaient des leçons d'orientation professionnelle.

La Fédération des Géomètres, de nombreuses sociétés d'architecture et des associations philanthropiques l'avaient élu comme membre, secrétaire ou président. C'est ainsi qu'il fut membre de l'X.L. Swimming Club, puis secrétaire général de la Fédération nationale des sociétés de natation, qui institua à sa mémoire, le challenge Philippe Baucq, en 1919.

On lui doit l'idée de la création d'examens de sauvetage et le développement en Belgique des sections de natation pour dames.

En août 1914, après la déclaration de guerre, Philippe Baucq s'engagea dans l'action contre l'adversaire, et sous le pseudonyme de M. Fromage, il participa, avec le prince et la princesse de Croy, M^{lle} Thuliez, M^e Capiaux, la comtesse de Belleville, Edith Cavell, le pharmacien Séverin, M^{me} Bodart et d'autres personnes, au passage d'hommes vers la Hollande, en repérant les routes les plus sûres, et en s'assurant l'aide de passeurs.

Par l'instauration du « service pour » le passage des lettres », il permit un échange de nouvelles entre les hommes passés en Hollande et leurs familles.

Il prit une part importante dans la propagation du journal clandestin « La Libre Belgique », distribuant

environ 4.000 exemplaires par semaine, d'abord à vélo, puis à pied.

Il organisa aussi le « Mot du Soldat », puissant service de communication entre les soldats du front et leurs parents, service créé à Bruxelles par deux Jésuites, les Pères Meeus et Pirsoul.

Enfin, Philippe Baucq fit de l'espionnage. Dans la soirée du 31 juillet 1915, M^{lle} Thuliez vint chercher refuge chez lui. Mais une patrouille allemande qui l'avait suivie, les arrêta tous deux et les emmena à la prison de Saint-Gilles. Des soldats fouillèrent la maison et découvrirent de nombreux exemplaires de la « Libre Bel- » gique ».

Le journal qu'il rédigea au cours de sa brève captivité, relate les péripéties de son arrestation et du procès, intitulé « Affaire Philippe Baucq et » comparses ».

Le procès, au cours duquel aucun témoin à décharge ne fut entendu, s'ouvrit le 7 octobre 1915.

Philippe Baucq, défendu par M^e Dorff, fut condamné à mort et fusillé au Tir National, à l'aube du lundi 12 octobre, en même temps qu'Edith Cavell.

Le 15 juin 1919, on fit aux fusillés des funérailles nationales.

Le maréchal Pétain a pu dire de ce héros qu'il « rendit des services » exceptionnels au cours de la campagne ».

Son journal a été publié sous le titre : « Journal de ma captivité » dans la *Revue des Deux-Mondes*, Paris, 15 juin, 1^{er} et 15 juillet 1923.

Nicole Decostre.

Marcel Anciaux, *Un martyr national, Philippe Baucq*, Bruxelles, 1920. — Ambroise Got, *Face à la Mort, Journal de Philippe Baucq*, Paris, 1924.

BELDERBUSCH (Gaspard-Antoine-Charles-Philippe VAN DER HEYDEN, dit), baron, puis comte, né au château de Streversdorp-Montzen, ancien duché de Limbourg, le 17 jan-

vier 1722 et décédé à Bonn (Allemagne) le 2 janvier 1784. Il est certainement l'une des plus hautes illustrations de notre vieille contrée limbourgeoise pour tous les titres qu'il a acquis dans sa glorieuse carrière dans l'Électorat de Cologne.

Son père, Vincent van der Heyden, dit Belderbusch, porte le titre de baron et habite la seigneurie de Montzen où sa famille est établie depuis plusieurs générations. Sa mère, Marie-Claire-Eugénie de Westrem de Gotten-dorf, appartient à une ancienne souche de Recklinhausen qui a compté deux intendants à la cour du Prince-Évêque rhénan.

L'acte de baptême de Gaspard-Antoine figure aux registres paroissiaux de la commune de Montzen de 1722. La cérémonie du baptême a été célébrée dans la chapelle du château qui existe encore actuellement, et qui a subi une remise en état en 1734.

Dès son jeune âge, le jeune Belderbusch montre d'étonnantes qualités intellectuelles ; après des études secondaires au collège des Pères Jésuites, grâce à l'influence de son ascendance maternelle, il entre, tout jeune, comme page à la Cour du prince Clément-Auguste de Bavière. En 1741, nous le retrouvons inscrit à l'Université de Louvain, préparant une thèse de droit romain sur l'hérédité.

Reçu, le 17 avril 1749, chevalier de l'Ordre Teutonique, il deviendra par la suite coadjuteur à la Commanderie des Vieux-Joncs où il finira par en être le titulaire.

Au décès du prince-électeur, Gaspard-Antoine parvient, à la suite de nombreuses démarches, à devenir conseiller du nouvel archevêque Maximilien Königsegg-Rothenfels, et à se hisser petit à petit à la première place dans la direction des affaires politiques.

Le prince récemment élu, qui est d'ailleurs âgé, ne voit que par ses yeux ! C'est lui qui confie la direction de la chapelle musicale du prince à Louis van Beethoven senior, arrivé

de Belgique ; il reste toujours le grand protecteur de la famille, de Johann et de Ludwig junior.

D'abord conseiller du prince de Königsseg, Gaspard-Antoine en devient le premier ministre. « Sans lui, affirme l'archevêque, je ne saurais où reposer ma tête ! » En 1771, le premier ministre s'occupe de ravitailler la population de Bonn, lors d'une disette de céréales, et une médaille commémorative est frappée à cette occasion ; le seul exemplaire connu se trouve au château de Hemmertzheim chez le baron de Boëslager, dernier héritier des Belderbusch.

Comme l'archevêque de Königsseg se fait vieux, le chef du gouvernement de Bonn songe à un successeur « possible », qui lui permettrait éventuellement de conserver son omnipotence. Il songe au dernier fils de l'impératrice Marie-Thérèse, Maximilien de Habsbourg, et la correspondance de la reine Marie-Antoinette à son impériale mère, du 16 juin 1780, révèle l'influence prépondérante de Belderbusch sur le candidat à désigner. Il contribue aussi à la désignation du prince Charles de Lorraine à la Grande Maîtrise de l'Ordre Teutonique, en cette année 1780.

En 1768, Gaspard-Antoine avait été créé Commandeur de l'Ordre Teutonique pour les Pays-Bas ; il cumule à ce moment les titres de ministre d'État et de président de la Chambre des finances.

Les armes de Belderbusch figurent encore au château des Vieux-Joncs et dans la chapelle de Gemert (Hollande) dépendant de l'Ordre Teutonique. Le portrait de Gaspard-Antoine, peint par Fischer, orne les salons du palais du Gouvernement de Bonn et une réplique se trouve encore au domaine des Vieux-Joncs.

Le 23 février 1782, Gaspard-Antoine qui portait, comme ses ancêtres, le titre de baron, reçoit des lettres patentes de noblesse de l'empereur Joseph II l'élevant, ainsi que ses neveux, Charles-Léopold et Antoine, à la dignité de comte. Le premier de

ceux-ci a fait l'objet d'une notice dans la *Biographie nationale*, tome II, col. 114 ; celle-ci donne erronément Terworm comme lieu de naissance de Charles-Léopold, alors qu'il est né et a été baptisé, comme son oncle, au château de Streversdorp-Montzen ; Antoine, par contre, est né à Terworm et, comme maire de la ville de Bonn, a eu l'honneur d'accueillir, le 15 septembre 1804, dans son palais de la préfecture, l'empereur Napoléon et Joséphine, peu avant le Sacre. Abandonné par sa femme légitime, Antoine a fini par épouser Babette Koch, qui fut la première « flamme » du génial Ludwig van Beethoven.

L'une des créations les plus marquantes de Gaspard-Antoine est la fondation en 1782 de l'Académie de Bonn qui, deux ans plus tard, deviendra la célèbre Université rhénane. On peut donc reconnaître que c'est un ancien étudiant louvaniste, natif du Duché de Limbourg, qui fut le promoteur de ce grand foyer de culture !

Gaspard-Antoine, en veillant jalousement à sa propre richesse, trop absorbé par ses devoirs politiques, son ambition et les soins dont il entourait sa famille, n'a laissé comme écrits que deux études de droit romain.

X. Janne d'Othée.

X. Janne d'Othée, *Le château de Streversdorp et ses anciens seigneurs, les comtes de Belderbusch, Gason, Verviers, 1955.*

BEQUET (*Alfred*), archéologue, né à Namur, le 5 mai 1826, et y décédé, le 8 septembre 1912.

Petit-fils, par sa mère, du maire de Wavre, Herpigny, il fit ses études au collège de Reims et suivit à Paris les cours de l'égyptologue Raoul-Rochette et de Frédéric Ozanam, qui eurent sur sa vocation un influence prépondérante. Bequet se spécialisa rapidement dans l'histoire de sa province natale, s'attachant particulièrement à la période belgo-romaine. Il fit plusieurs voyages en Italie pour

confronter les vestiges de la Rome antique et ceux découverts dans le Namurois. Il a tenu le carnet de route d'un de ces voyages; ces notes sont toujours inédites, mais les extraits relatifs au passage en Sicile orientale ont paru à Catane en 1956.

C'est dans les *Annales de la Société archéologique de Namur* que Bequet publia la plupart de ses études (tomes III à XXX). Certaines, qui sont parmi les plus marquantes, ont trait à l'orfèvrerie namuroise des premiers siècles de notre ère. Les pièces retrouvées et classées par Bequet lui ont permis de conclure qu'elles étaient vraisemblablement le produit d'une industrie typiquement régionale ayant eu son développement propre et non pas des œuvres d'origine byzantine ou d'importation, comme on avait pu le croire avant lui. On citera tout spécialement : « Fibules ou agrafes du Musée de » Namur » (dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XIX, 1891), « Les bagues franques et méro- » vingiennes du Musée de Namur » (*idem*, t. XX, 1893), « La bijouterie » chez les Belges au temps de l'Empire » romain, II^e siècle » (*idem*, t. XXIV, 1900), « La bijouterie chez les Francs. » V^e et VI^e siècles : les pendants » d'oreilles » (*idem*, t. XXVI, 1906), etc.

S'attachant à faire connaître sous tous ses aspects la période belgo-romaine, Bequet consacra des études très fouillées (au sens propre et au sens figuré) à de nombreuses curiosités archéologiques de la province de Namur, notamment :

— La caverne de Sinsin qui, d'après lui, était la demeure d'un druide et de sa famille au temps où la forêt des Ardennes n'était point défrichée (*Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XVI, 1883);

— Le promontoire de Furfooz sur lequel, à la fin du III^e siècle, un riche Belgo-Romain avait aménagé un refuge dont on a retrouvé des vestiges importants (*idem*, t. III, 1853, et t. XXI, 1895);

— Les habitations de Saint-Marc (*idem*, t. III, 1853) et de Ronchine laquelle comprenait également une brasserie (*idem*, t. XXI, 1895);

— La ferme de Sauvenière, construite le long de la chaussée de Tongres, et la « taberna » (cabaret) du hameau de Fter à Serville où faisaient halte les voituriers et colporteurs (*idem*, t. XXIV, 1900);

— Les bains publics de Chastrès-lez-Walcourt réservés aux ouvriers exploitant les minerais de fer de l'Entre-Sambre-et-Meuse (*idem*, t. XXIV, 1900);

— Les cimetières d'Arbre, Treignes, t. XXVIII, 1902) et surtout de la Motte-le-Comte (Namur) d'où l'on exhuma des bronzes et poteries pareils à ceux que l'archéologue avait vus à Pompéi et qui lui permirent de conclure que « Namur devait être » rangée parmi les cités naissantes » de la Belgique sous l'occupation » romaine » (*idem*, t. VII, 1862).

A côté de ces publications traitant de sujets particuliers, il convient de mentionner quelques vastes études d'ensemble sur la même période comme « La Belgique avant l'inva- » sion des Francs » (*idem*, t. XVII, 1886), « Les premiers monuments » chrétiens du pays de Namur » (*idem*, t. XVIII, 1889), et « Les grands » domaines de l'Entre-Sambre-et- » Meuse sous l'Empire romain » (*idem*, t. XX, 1893).

Le moyen âge retint aussi l'attention de Bequet qui reconstitua l'histoire de quelques grandes demeures féodales, comme Samson (*idem*, t. IX, 1866), Waulsort (t. X, 1869), Poilvache et Montaigle (t. VI, 1860, et t. XVII, 1886).

Il s'intéressa également aux arts et publia des études sur les peintres Henri Blès (*idem*, t. IX, 1866) et Jean de Saive (t. VI, 1860), ainsi que sur l'architecte Denis-Georges Bayar.

Dans ses articles, Bequet fait preuve d'une incontestable rigueur scientifique, mais il leur manque un peu de style ou — plus simplement —

de vie. Bequet décrit le passé, il ne le ressuscite pas.

Cet érudit rendit de très grands services à sa ville et à sa province natales en réorganisant la Société archéologique de Namur. Nommé trésorier en 1863, il devint vice-président en 1884 et président en 1898. Il est à l'origine du renouveau du musée archéologique pour lequel il fit des classements à la fois méthodiques et chronologiques.

André Dulière.

Alfred Bequet, président de la Société archéologique de Namur, compte rendu d'une manifestation d'hommage, Namur, 1898. — Ferdinand Courtoy, « Notice sur Alfred Bequet », *Les Archives belges*, Liège, 1912. — F. Baix, « Notice sur la vie et les œuvres d'Alfred Bequet », *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, 3^e série, t. VIII, Louvain, 1912. — Ed. de Pierpont, « Alfred Bequet », *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXXIII, Namur, 1919. — André Dulière, *Les Fantômes des rues de Namur*, Namur, 1956. — Id., « Le voyage en Sicile d'un jeune archéologue namurois, en juin 1863 », *Archivio Storico per la Sicilia Orientale*, vol. LI-LII, Catane, 1956.

BERGMANS (Paul-Jean-Étienne-Charles-Marie), professeur d'université et bibliothécaire, né à Gand le 23 février 1868 et y décédé le 14 novembre 1935. Il était le fils de Charles Bergmans, mathématicien et musicologue, auquel une notice a été consacrée dans le Supplément de la *Biographie Nationale*, t. III, fasc. I, col. 72. Ayant passé son enfance et son adolescence dans un milieu familial où la culture générale et la pratique de la musique de chambre étaient en honneur, il était bien préparé pour diriger son activité, dans l'âge adulte, vers des matières variées, qui devaient faire de lui un esprit encyclopédique, un polygraphe au sens le plus élevé du terme.

Elève de l'athénée de Gand, on l'y voit manifester une curiosité précoce à l'égard de tout ce qui peut contribuer à orienter l'esprit dans les sens les plus divers. C'est ce qui explique qu'à peine âgé de treize ans,

il s'offre comme collaborateur volontaire à la bibliothèque de l'université de sa ville natale. Son premier écrit date de sa seizième année : paru dans le *Messager des sciences historiques de Belgique* de 1884, il y met en relief la figure de Pierre-Joseph le Blan, carillonneur de la ville de Gand au XVIII^e siècle. Dès lors, il est « lancé » et son talent naissant lui vaudra d'être agréé, dès 1885, comme critique musical à la *Flandre libérale*, mission qu'il remplira jusqu'à la fin de sa vie, avec une ponctualité, un savoir, un goût et une impartialité comparable à celle que déployait à la même époque Edmond Evenepoel dans ses correspondances de Bruxelles à ce même journal.

En 1887, Paul Bergmans obtint simultanément les diplômes de candidat en droit et de docteur en philosophie et lettres à l'Université de Gand. Cinq ans plus tard, en 1892, il est appelé à remplir le modeste emploi d'aide-bibliothécaire de l'Université, ce qui l'amène, dans la suite, à traiter en de nombreux écrits, des sujets touchant à la bibliographie et à l'imprimerie.

C'est seulement vingt ans plus tard, en 1912, qu'il accédera au poste de premier sous-bibliothécaire. A ce moment, la place de bibliothécaire en chef étant devenue vacante, il était l'homme tout désigné pour l'occuper avec la compétence voulue. Mais on donna la préférence à un candidat dont on n'eut guère à se féliciter dans la suite, vu son anti-patriotisme pendant la guerre de 1914-1918. Ce ne fut qu'après la fin de cette dernière que l'erreur fut réparée et que Paul Bergmans put être appelé à la direction suprême de la bibliothèque.

Dans l'intervalle il avait obtenu une certaine compensation sous la forme d'une chaire d'histoire de la musique, la première en date dont a bénéficié en Belgique l'enseignement universitaire. Avant cela, cette branche que l'on s'obstinait, dans les hautes sphères, à confondre avec l'enseignement technique de l'art d'Eu-

terpe, n'avait été l'objet d'aucune attention de la part de ceux qui avaient la responsabilité de l'enseignement supérieur. Aussi l'accession de Paul Bergmans à cette chaire revêt-elle une importance symbolique, du fait que, pour la première fois dans notre pays, on reconnaissait à l'histoire musicale le caractère d'une discipline qui ne peut s'exercer utilement sans se soumettre à tous les postulats de la recherche scientifique. Sans doute la période précédente avait-elle été marquée par la présence de musicologues belges de large envergure, comme F. J. Fétis et F. A. Gevaert pour ne citer que les plus connus, mais ils travaillaient en champ clos sans se préoccuper de communiquer leur savoir autrement que par leurs écrits.

L'entrée en scène de Bergmans dans l'une des universités de l'État, moralement appuyée dans la coulisse par des personnalités comme Maurice Kufferath (1852-1919) et Ernest Closson (1870-1950), a été le signal d'une ère nouvelle, au cours de laquelle les autres universités belges, suivant sans tarder l'exemple de Gand, ont désormais procuré à de nombreux apprentis-musicologues, le moyen de réaliser des travaux dont le niveau dépasse largement celui de l'autodidactisme du XIX^e siècle.

Il convient particulièrement d'insister sur le rôle d'initiateur qu'a joué Paul Bergmans, à cette occasion, et sur les services qualifiés qu'il a rendus en consacrant une grande partie de ses efforts à ce nouvel enseignement.

Qu'il ait été en le pratiquant un animateur de haut mérite, c'est ce dont on ne peut douter quand on songe aux grands maîtres qui lui en avaient fourni le modèle à l'Université gantoise, les Pirenne, les Bidez, les Paul Frédéricq, avec lesquels il entretenait des relations d'amitié d'une entière cordialité.

Sa compétence en de multiples matières l'avait mis à même de donner, dans le cadre de la faculté de philo-

sophie et lettres, outre ses leçons d'histoire de la musique, des cours de bibliographie et d'histoire de la miniature.

La flamandisation de l'Université de Gand met fin à l'activité professorale de Paul Bergmans. Il est, dès lors, chargé de faire un cours d'histoire contemporaine à l'Institut de jeunes filles de Kerchove ainsi qu'à l'École des Hautes Études de Gand, où il était, de plus, titulaire d'un cours d'héraldique.

En 1933, il est mis à la retraite comme bibliothécaire de l'Université, en même temps qu'il obtient le titre de professeur émérite.

Il avait été appelé très tôt à faire partie de l'Académie royale d'archéologie de Belgique. L'Académie royale de Belgique lui ouvrit ses portes en 1912, comme membre correspondant de la Classe des Beaux-Arts. Titulaire à partir de 1919, il devint en 1926 directeur de cette classe et en cette même année président de l'Académie. En 1915 il avait été nommé secrétaire de la Commission de la *Biographie Nationale*, fonction qu'il remplit jusqu'en 1935.

À l'Académie il manifesta son activité par de nombreux rapports, des notices biographiques, des comptes rendus bibliographiques et des communications variées dont on trouvera le détail dans les *Annales* de l'Académie et dans les *Bulletins* de la Classe des Beaux-Arts.

Paul Bergmans étant de ceux sur les services désintéressés de qui l'on peut toujours compter, on ne doit point s'étonner de le voir prendre place dans divers organismes d'intérêt public tels que la Commission des Monuments de la ville de Gand, dont, après en avoir été le secrétaire, il assumait bientôt la présidence, le Comité permanent des bibliothèques scientifiques de Belgique, le conseil d'administration de la Fondation musicale de la reine Elizabeth, le Comité de l'École des Hautes Études de Gand, la Commission dramatique de la Flandre orientale, etc. Enfin,

on ne peut passer sous silence le rôle de première importance qu'il a joué, comme collaborateur puis comme directeur, en partage avec Alph. Roersch, de la *Bibliotheca Belgica*.

Des honneurs non sollicités ne tardent pas à se joindre à ces diverses fonctions d'administrateur : membre correspondant de la Commission historique du Département du Nord, membre honoraire du Comité flamand de France, membre titulaire de la Société de Littérature de Leyde : tels sont les principaux témoignages d'estime et de reconnaissance qui lui viennent de l'étranger.

Sans aucun doute ses qualités humaines ont eu une grande part dans le cas que l'on faisait de lui pour rehausser le prestige des organismes nationaux et autres à l'activité desquels on lui faisait l'honneur de l'associer. C'est que Bergmans était la simplicité, le naturel, la modestie mêmes, avec une forme de bonhomie qui rendait son abord singulièrement accessible. Sa générosité était sans bornes à l'égard des jeunes chercheurs qu'il se plaisait à encourager en leur prodiguant ses conseils et en mettant sans réserve sa documentation personnelle à leur disposition.

Son œuvre entière apparaît comme le témoignage vivant de la méthode qu'il convient de suivre pour établir la vérité dans toute sa précision et avec le maximum de références. Eminemment conscient de ses limites, Paul Bergmans ne s'est point aventuré dans les grandes synthèses ; mais sa production n'en est point minimisée pour cela, du fait que, dans son extrême variété, elle ne perd jamais de vue la ligne d'ensemble et le rapport qu'il sied d'établir entre les grandes et les petites choses, en telle manière que celles-ci éclairent celles-là par leur accumulation et le souci de leur ordonnance.

Dans la notice sur Paul Bergmans rédigée par le soussigné pour l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, on trouvera la nomenclature détaillée de cette production. Elle y occupe

quinze pages. Nous ne pouvons que nous y référer pour donner une idée de l'immense travail accompli par le polygraphe de Gand dans les différents domaines auxquels il s'était attaché. Bibliographie, iconographie, catalogues, inventaires ; littérature ancienne et moderne, flamande, française, latine de la Renaissance ; arts plastiques ; musique ; archéologie ; histoire, voyages, etc. : tout cela constituant un bagage assez disparate, mais dont l'ensemble procède d'une idée fondamentale, à savoir la recherche passionnée de la vérité.

Citons toutefois quelques points culminants : *Analectes belgiques* (1896) ; *Les imprimeurs belges à l'étranger* (1896 et 1922) ; *L'art ancien dans les Flandres* (avec Joseph Casier, 3 vol., 1914-1921-1922) ; *Variétés musicologiques* (3 séries parues respectivement en 1891, 1901 et 1919) ; *La typographie musicale en Belgique au XVI^e siècle* (1929) ; *Armorial de Flandre au XVI^e siècle* (1919).

Nous voudrions attirer spécialement l'attention sur les *Variétés musicologiques*, trois petites brochures d'une densité exemplaire, admirablement faites, pour que l'on se rende compte de la « manière » exempte de toute floriture de Paul Bergmans.

Les enfants de Paul Bergmans, feu son fils Jacques et sa fille Simone, se sont acquis un renom enviable, le premier par son talent de peintre, la seconde par ses écrits (romans, études sur les arts plastiques).

Ch. van den Borren.

Notice sur Paul Bergmans, par Charles van den Borren, dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 104^e année, 1938.

BLAES (Jean-Baptiste - Ferdinand), archiviste et historien, né à Bruxelles le 6 novembre 1833, mort à Molenbeek-St-Jean le 2 décembre 1861. On ignore tout de la formation de cet érudit, disparu à la fleur de l'âge et qui n'a certes pu donner toute sa mesure.

Après avoir exercé pendant plusieurs années, du 20 juin 1853 au 3 octobre 1860, des fonctions d'employé au bureau des Archives de l'administration communale de Bruxelles, J.-B. Blaes fut nommé le 10 octobre 1860, employé de deuxième classe aux Archives générales du Royaume. Le jeune fonctionnaire, conscient de sa valeur, espérait trouver « en passant au service de l'Etat, » un emploi plus en rapport avec ce » qu'il se sentait de force et d'activité, » ainsi qu'une appréciation plus équitable de son travail ». Gachard, dont l'intervention personnelle n'est pas étrangère à la nomination de Blaes, tenait ce dernier en haute estime : c'est en ces termes qu'il annonça au Ministre de l'Intérieur le décès prématuré de son jeune collaborateur : « J'aurai beaucoup de peine à le » remplacer, car il joignait à une aptitude peu commune, une régularité » exemplaire dans l'exercice de ses » devoirs. C'est lui que j'avais chargé » de toutes les recherches à faire aux » Archives du Royaume, pour la rédaction du Tableau des anciennes » Assemblées nationales ».

C'est à Blaes que l'on doit la mise en lumière, d'après un manuscrit inédit, des tomes 1 à 3 des *Mémoires anonymes concernant les troubles des Pays-Bas au XVI^e siècle*. L'ouvrage, paru de 1859 à 1861, constitue les publications nos 3 à 5 de la Société de l'Histoire de Belgique. Cette œuvre, interrompue par la mort, fut achevée par Alexandre Henne qui, dans la préface des tomes 4 et 5, rend hommage à la féconde intelligence et à la solidité du savoir de son prédécesseur. Ce dernier avait préparé également, pour la même Société, les *Mémoires sur Emmanuel de Lalaing*. Ils sortirent de presse en 1862, avec une notice et des annotations.

Les éditions de Blaes se distinguent par l'étendue de l'information, le soin dans la recherche des pièces justificatives et par une précision, rare à l'époque, pour tout ce qui regarde l'indication des sources. Sa prédilec-

tion pour les XVI^e et XVII^e siècles l'avait incité à composer pour la *Revue Trimestrielle* des années 1857, 1858 et 1859, trois articles respectivement intitulés : *De l'influence exercée par Charles-Quint sur le développement de la civilisation, Charles-Quint et la Réforme*, et *La Belgique au XVII^e siècle : Le Gouvernement de l'Archiduc Albert*. L'érudit fait place ici au polémiste et à l'ardent défenseur de la liberté de conscience et de la liberté individuelle. Ces études où l'esprit critique s'efface parfois devant les idées personnelles témoignent néanmoins d'une vaste culture historique et littéraire. Elles furent rééditées dans un recueil posthume paru en 1863, chez Weissebruch, en même temps que les Notices sur les Mémoires anonymes et sur Emmanuel de Lalaing, sous le titre : *Etudes historiques sur le XVI^e siècle*.

Lucienne Van Meerbeeck.

Archives de la Ville de Bruxelles : dossier Blaes. — Archives générales du Royaume : Archives du Secrétariat, dossier Blaes. — Eugène Van Bemmel, « Les Publications de la Société de l'Histoire de Belgique », *Revue Trimestrielle*, t. 35, Bruxelles, 1862, p. 318-320.

BOSMANS (Louis), entrepreneur de travaux publics, né à Louvain le 10 avril 1827 et y décédé le 15 décembre 1910. Il fut conseiller communal et pendant de longues années échevin des travaux de la ville de Louvain.

Entrepreneur de grands travaux publics, il construisit, avec son frère François (Louvain, 1831-1897), les cales sèches du port d'Anvers.

A Louvain il entreprit la construction des « Ateliers de la Dyle et » Bacalan », importante entreprise franco-belge, dirigée alors par Durieux. Cette entreprise métallurgique, spécialisée dans la fabrication de matériel de chemins de fer, occupait un important complexe de bâtiments. Dans la région louvaniste, elle joua un rôle économique et social important en contribuant progressivement

à donner le pas à l'économie industrielle sur l'économie agraire.

Durieux, homme d'affaires remarquable, s'intéressa aux initiatives d'expansion coloniale de Léopold II.

En 1876 il avait fourni à la République sud-africaine le matériel roulant et fixe destiné à la ligne Delagoa-Transvaal.

En 1865 Louis Bosmans fut chargé des travaux d'extension de nos lignes de chemins de fer.

Avec son ami, l'architecte Pierre Van Bristom (Louvain, 1820-1909), notre grand-père maternel, il bâtit les stations et remises qui jalonnent la ligne de Louvain à Charleroi, appartenant à la Compagnie du Grand-Central Belge.

Louis et François Bosmans étaient des « self-made men », issus d'une famille de maîtres-maçons et de tailleurs de pierre.

J.-P. Devos.

Papiers de famille M^{me} S. De Vincke. — État civil de la ville de Louvain. — Renseignements communiqués par la S. A. « Ateliers de la Dyle et Bacalan ». Ses importantes archives furent endommagées en 1914 et complètement détruites lors des bombardements aériens en 1944. Cette société anonyme est devenue depuis peu : « Les Ateliers Belges Réunis ». — A. Roeykens (R. P.), « Le Dessin Africain de Léopold II », Bruxelles, Acad. des Sc. col., *Mém. (Hist.)*, t. X, 1, in-8°, p. 43, 48, 56. — Papiers de famille Devos-Van Bristom.

BOURGEOIS (Nicolas). Voir BOURGOIS.

BOURGEOIS (Nicolas), professeur à l'Université de Vienne vers 1544. Nous savons qu'il était natif de Bruxelles du fait qu'il signait ses publications du nom de POLITES (parfois POLITA) *alias* BOURGOIS *Bruzellensis*. Ceci permit de le retrouver dans les *Actes de la Faculté des Arts de l'Université de Louvain* (Reusens, p. 113) qui mentionnent que, le 29 mars 1542, Nicolaus Bourgeois *Bruzellensis* de la Pédagogie du Lis, fut proclamé Licencié ès Arts, classé sixième dans la

« prima linea » sur 127 concurrents. Aschbach nous apprend qu'il fut appelé en 1544 à Vienne pour enseigner la Dialectique, la Rhétorique, la Philosophie d'Aristote et le grec. Son traitement s'élevait à 64 florins au début, à 80 florins dans la suite. Il fut procureur de la « Nation » rhénane en 1547, puis de la « Nation » saxonne, doyen de la Faculté des Arts en 1548 et 1550. Il n'acheva pas son dernier mandat, apparemment suite à des intrigues, au cours desquelles un rival l'accusa de protestantisme. Aschbach s'étonne de ces persécutions car, dans ses publications, dont les sujets étaient généralement religieux, Bourgeois se montre au contraire catholique sincère. Sans doute ces difficultés l'incitèrent-elles à quitter Vienne, après un séjour de dix ans seulement. En effet, après 1554 il n'est plus mentionné comme professeur à l'Université de Vienne et nous perdons sa trace.

Michael Denis lui attribue les publications suivantes : *In illustrissimae Principis, Reginae Annae... obitum Carmen funebre* (1547), *Ode Dicolos Tetrastrophos, continens tropologicam Periphrasim Psalmi : Deus Judicium Tuum Regi Da...* (1549 et 1552), *Meditationes aliquot Christianae ex Evangeliiis* (1550), *Argumenta quinquaginta Capitulorum Geneseos* (1551), *Argumenta in Epistola Paulinae ad Romanos Capita sexdecim* (1552), etc.

M^{me} Mina Martens, archiviste de la ville de Bruxelles, n'a pu trouver aucune mention de Nicolas Bourgeois dans les Registres paroissiaux, ni dans ceux de la Bourgeoisie et de la Chambre pupillaire, ni dans les fichiers des archives de Bruxelles. Nous ne possédons donc aucune indication sur lui avant 1542, ni après 1554.

J.-E. Opsomer.

J. von Aschbach, *Geschichte der Wiener Univ.*, t. III (1888). — Mich. Denis, *Wiens Buchdruckergeschicht bis MDLX* (1782). — E.-H.-J. Reusens, *Promotions de la Faculté des Arts de l'Université de Louvain 1428-1568* (1869).

BOUSSU (*Maximilien DE HÉNIN-LIÉTARD*, comte DE), homme de guerre, né entre 1530 et 1540, mort le 21 décembre 1578.

Maximilien était fils de Jean de Hénin-Liétard, gouverneur de Hollande, créé chevalier de la Toison d'or en 1531, élevé à la dignité de comte de Boussu et décédé le 15 février 1563. Maximilien fit toute sa carrière sous le règne de Philippe II : dans le grand drame du soulèvement de nos provinces contre le roi d'Espagne il a joué un rôle important. Au moment où il entre en fonctions, il témoigne d'un loyalisme intégral : une liste dressée le 13 septembre 1566 et communiquée au roi, distingua parmi les personnalités de la noblesse belge les « entiers » et les « gueux » et Boussu prend rang parmi les premiers.

Philippe II, sur la proposition du marquis de Parme (11 mai 1567), lui accorde le commandement d'Amsterdam et peu après lui confie le gouvernement de la Hollande et la charge d'amiral.

C'est à l'époque du duc d'Albe que Maximilien de Henin passe au premier plan. Non seulement il remplit ses fonctions de gouverneur qui lui imposent des tâches multiples, mais il participe activement aux opérations militaires, sur terre et sur mer. En 1570 il a pour mission d'équiper une flotte pour donner la chasse à Adrien de Berghes, sous-amiral du prince d'Orange, qui dévaste les côtes de la Frise ; en 1572, il détruit une flottille ennemie devant Delfshaven. L'année suivante éclate une grave mutinerie à Amsterdam, que le gouverneur parvient à étouffer, non sans passer par des conditions très dures et pour un temps seulement : bientôt Boussu doit se retirer d'Amsterdam pour se fixer à Leyde. Il remportera encore un grand succès en 1573, lors d'une bataille navale qui eut lieu le 26 mai et se termina par une victoire complète de la flotte royale. Fadrique de Tolède, qui participa à toute l'opération, fit du comte un éloge expressif.

Les incidents du gouvernement de la Hollande sont abondamment commentés dans la correspondance que Maximilien entretient avec le duc d'Albe et que celui-ci transmet au roi. Il prête au comte une mentalité rigoriste. Le 25 octobre 1573, au moment où sa mission aux Pays-Bas touche à son terme, le duc élabore un programme de sévices pour étouffer la révolution, dans lequel il propose de brûler toutes les localités que l'armée royale ne peut tenir. Seul parmi tous les conseillers belges, le comte de Boussu s'y rallie sans réserve. A la fin de la même année 1573, le duc d'Albe signala au roi que Boussu était tombé aux mains de l'ennemi, et qu'il avait fallu confier le gouvernement de la Hollande à M. de Noircarmes.

La captivité dura des années et elle fut très dure. Dans une requête adressée à Don Louis de Requesens, le prisonnier dépeint son triste sort et demanda à pouvoir traiter avec le prince d'Orange pour obtenir sa liberté, au moins pour un temps, et se rendre auprès du roi pour lui exposer sa situation. De fait, à différentes reprises, il est question de l'échanger contre le comte de Buren, le fils de Guillaume d'Orange. Il lui faudra attendre jusqu'à la Pacification de Gand pour recouvrer la liberté. L'emprisonnement de Maximilien de Boussu est remémoré dans une chanson néerlandaise en 11 strophes (*Een claeghliedeken van den Graven van Bossu*, 1573), dans laquelle Boussu est censé exposer lui-même son cas, non sans ironie et sans saveur :

Maximilianus de Bossu
ben ick een Graef geheten,
Duc d'Alba diend' ick seer getrou,
die heeft my nu vergeten ;
ick ben geweest sijn admirael,
de Geusen te dooden principael...

Don Juan d'Autriche est le troisième gouverneur général auquel Boussu ait été subordonné. Au début, les dispositions du prince à son égard semblent des plus favorables. Le

13 février 1577 Don Juan proposa au roi de faire entrer Boussu au Conseil d'Etat et Philippe II fait transmettre la patente requise à cet effet. Peu après, le comte se voit investi du gouvernement de la Frise que le duc d'Arschot abandonnait (nous avons conservé la dépêche de Boussu à Don Juan, datée du 31 mars 1577). Quand Don Juan s'enfuit à Namur, le comte se trouve auprès de lui et est chargé de négocier avec les Etats généraux en son nom.

Puis soudain, faisant volte-face, Maximilien de Boussu rompt avec le gouverneur légitime pour prendre fait et cause pour les rebelles. Il se rallie au gouvernement constitué à Bruxelles, sous la direction nominale de l'archiduc Mathias. Quand celui-ci fait son entrée le 18 janvier 1578, le comte figure parmi les gentils-hommes qui l'accompagnent. Son adhésion à l'opposition devait demeurer définitive et s'exercer dans le domaine militaire. Il apparaît dans l'armée ennemie dont Farnèse signale la présence près de Namur à la fin de l'année 1577 : il assure la défense de Bruxelles quand Mathias et Orange se sont réfugiés à Anvers. Il est considéré comme le chef de l'armée « ennemie ». Le prince de Parme a tenté d'agir sur lui, comme il le fit — avec tant de réussite — auprès d'autres gentilshommes. Il n'eut aucun succès. A la mort du comte de Boussu, Octavio Gonzaga, le plus haut officier de l'armée espagnole, rappela à Philippe II qu'il était le meilleur lieutenant du prince d'Orange, et le plus dévoué. Pourtant on assurera plus tard qu'il est mort en bon catholique.

Le comte de Boussu laissait un fils unique appelé le seigneur de Jumon et dont il est question dans une dépêche de Philippe II du 12 septembre 1579.

J. Lefèvre.

Archives de l'audience. — L. Gachard, *Correspondance de Philippe II*, 5 vol., Bruxelles, 1848-1878. — J. Lefèvre, *Correspondance de Philippe II*, 2^e partie,

BIOGR. NAT. — T. XXXII

t. 1^{er}, Bruxelles 1940. — F. van Duyse, *Het oude nederlandse lied*, t. II, 1904, p. 1721 et suiv., 's-Gravenhage-Antwerpen.

BRIALMONT (Mathieu-Laurent-Joseph), homme de guerre, né à Liège le 17 février 1789, mort à Anvers le 15 avril 1885, fils de Mathieu et de Anne-Marie Petitjean.

Il s'engagea comme soldat au 86^e de ligne français le 14 septembre 1808, combattit en Espagne et reçut un coup de feu à la jambe gauche devant la place assiégée d'Astorga le 28 mars 1810. Fourrier le 7 mai suivant, il passa comme sergent au régiment de Belle-Ile (36^e de ligne) le 23 mars 1811, et obtint le grade de sergent-major le 1^{er} juin.

En 1812, il fit campagne en Russie, reçut l'épaulette de sous-lieutenant le 21 août, à Smolensk, et l'étoile de chevalier de la Légion d'honneur le 23 octobre. A la bataille de Maloïaroslawetz, un coup de lance l'atteignit à la jambe droite.

Lieutenant le 28 janvier 1813, il fut encore blessé au bras gauche et à l'épaule droite, le 21 mai, à Bautzen. Après sa guérison, il partit pour l'Italie et, le 18 février 1814, rejoignit les états-majors comme capitaine provisoire; il obtint confirmation de ce grade le 19 mars.

En 1815, il combattit à Waterloo et quitta les armées françaises le 28 février 1816.

Admis dans les forces des Pays-Bas le 13 mars suivant, il ne reçut du service que le 16 août 1817, comme capitaine du 42^e bataillon de milice nationale (devenu 14^e division d'infanterie) à Turnhout.

Mis en non-activité à deux tiers de solde le 1^{er} mars 1819 parce que n'ayant rejoint l'armée nationale qu'après la bataille de Waterloo, il passa à la 14^e division, à Maestricht, le 1^{er} mai 1820 et épousa, le 30 juillet à Venloo, Anna-Marie Verwins, fille d'un négociant hollandais. Le 16 août 1829, il fut remis en non-activité sur sa demande.

Le ménage se retira à Maagdenberg (3 km. de Venloo), où Mathieu s'intéressa à la culture de la vigne et des vers à soie. L'entreprise périclita à cause du climat.

A la Révolution de 1830, il embrassa la cause belge, et s'entendit bientôt avec le général belge Daine pour faire tomber la place de Venloo au pouvoir des insurgés; il put agir efficacement grâce aux relations qu'il avait dans cette ville; un assaut décisif fut livré le 11 novembre 1830. Brialmont fut nommé commandant provisoire de la ville et obtint le brevet de major le 24 décembre. La Croix de Fer lui fut également décernée en 1835 pour sa conduite pendant les opérations; en mars et en juin 1831, il réprima des tentatives de désobéissance de la garnison excitée par des orangistes.

Pendant la campagne des Dix Jours (août 1831), la place se trouvant complètement isolée, Brialmont combina son action avec celle du colonel Van den Broeck qui, de Ruremonde, menait une campagne de guerillas; le *Moniteur belge* des 9 et 15 août 1831 fit rapport sur leurs activités. Le premier fut, en récompense, nommé lieutenant-colonel le 30 septembre suivant, colonel le 24 juillet 1832, et chevalier de l'Ordre de Léopold le 15 décembre 1833.

Le 7 janvier 1836, le grade effectif de colonel lui fut conféré, et le 28 novembre il devint commandant de la place d'Anvers. Le maréchal Soult, sous les ordres duquel il avait combattu en Espagne, le recommanda au Roi qui l'attacha à sa personne le 21 juillet 1842. Le 17 octobre suivant, il fut promu général-major et reçut le commandement de la province de Brabant.

Le 21 juin 1843, on créa pour lui l'emploi d'aide-major général qui fut supprimé le 26 avril 1849, lorsqu'il obtint le grade de lieutenant général: il commanda la 4^e division territoriale, puis la 4^e division d'infanterie.

Lorsque le général Chazal abandonna le portefeuille de la Guerre,

à la suite des écrits du major Alvin défavorables à la garde civique, on fit appel à Mathieu Brialmont qui accepta le 12 août 1850.

La situation de l'armée était alors critique; le Cabinet, influencé par une partie de l'opinion publique, voulut réduire le budget, ce qui portait atteinte à l'organisation et à la force de notre défense. Sur les conseils de son fils Alexis, Mathieu Brialmont renonça à son portefeuille. Cet acte énergique fut suivi d'une réaction favorable à l'armée. Charles Rogier en conçut du dépit.

L'ancien ministre reprit son précédent commandement à Mons, et le conserva jusqu'à sa mise à la retraite, le 14 mars 1854; il continua cependant à exercer les fonctions d'aide de camp du Roi.

Il décéda à Anvers, où il s'était fixé. Il était Grand Cordon de l'Ordre de Léopold, etc.

Louis Leconte.

Archives du Musée royal de l'Armée; Correspondance de M. Brialmont, etc.; Archives générales du Royaume; Papiers du Gouvernement provisoire et dossiers du Ministère de la Défense nationale. — P. Crokaert, *Brialmont*. — F. Bernaert, *Fastes militaires des Belges au service de la France*. — Capiamont, *Souvenirs*. — *Précis des faits relatifs à la destitution et à la poursuite devant les tribunaux de M. M. Hennequin, etc.* (plaquette, 1821); *Liste nominative des citoyens décorés de la Croix de Fer; Biographie générale des Belges morts ou vivants*. — L. Hymans, *Léopold I^{er}, Roi des Belges*. — E. Discailles, *Charles Rogier*. — J.-R. Leconte, *Le général Daine a-t-il trahi?* — L. Leconte, « Le Général Jean-Joseph-Léonard Van den Broeck » (*Carnet de la Fourragère*, décembre 1939). — « Comment le général Daine prit Venloo le 11 novembre 1830 » (*L'Action nationale*, 11 novembre 1928). — *L'Union belge*, le *Moniteur belge*, *l'Annuaire de l'Armée belge*, *Jadis*, *Le Soir*, *Wallonia*, *Le Petit Bleu*, etc. — L. Leconte, « La blouse bleue et le bonnet de volontaire de Mathieu Brialmont » (*Carnet de la Fourragère*, septembre 1962).

BROCAL (*Lambert*), secrétaire privé du prince-évêque Charles-Nicolas d'Oultremont (1763-1771), né à Montegnée, baptisé en l'église paroissiale de Grâce-Saint-Martin, le 17 septembre 1725, décédé à Liège, au Mont-

Saint-Martin, dans la nuit du 6 au 7 avril 1801. Il appartient à une famille de marchands dont le négoce touche, suivant l'habitude du temps, à diverses branches d'activités tout en restant axé sur l'exploitation familiale des charbonnages. En cette qualité, le grand-père est établi à Montegnée, sur la chaussée de Liège à Hannut; en 1754, son fils, du même prénom, exploite de plus une entreprise à Liège, sur la Batte, le quartier du grand commerce; il sera, par les relations ultérieures, fournisseur des denrées à la cour princière. La mère de Lambert est née Marie de Jace, d'après le nom d'un hameau sis aux confins de Grâce-Berleur. Parmi les intellectuels de la progéniture Brocal-de Jace, relevons les frères de Lambert, Arnold qui devient chanoine de Saint-Denis en 1765, et Martin, docteur en médecine. Dans la descendance de Martin, il y eut des hommes politiques, des ecclésiastiques et des patrons charbonniers dont l'un, brillant fonctionnaire provincial, du nom de Despa, joua un grand rôle dans l'industrie extractive rénovée par la législation de l'Empire français et des régimes suivants. Tous ont été orientés dans la vie sinon « casés » par l'oncle ou le grand-oncle jouissant de précieuses relations.

Lambert débute d'abord comme sous-greffier de l'état-tiers; de 1758 à 1762, il signe les expéditions des recès de ce corps. A ce moment, il est déjà en rapport avec les Oultremont, probablement par la famille de sa mère. Dès 1764, il administre le Scel des Grâces, l'office de l'enregistrement des patentes de nomination aux fonctions publiques conférées par le prince-évêque. Le 11 mai 1765, à l'intervention de l'évêque, il est reçu au chapitre de la collégiale Saint-Martin, à la prébende vacante par la mort de Godefroid Cornet; le 15 juin 1769, le chantre Henri-Philibert Coune meurt et Brocal le remplace le 19 juin de la même année: les chanoines acceptent à nouveau cette désignation faite par l'évêque

mais devant l'opposition de certains intéressés, ils spécifient que le nouveau chantre ne votera pas au chapitre puisqu'il n'est pas sous-diacre. On notera dans cette nomination, outre le désir d'assurer des revenus au bénéficiaire, un aspect de la politique des Oultremont attentive aux aspirations de l'état-tiers et du clergé secondaire, le frein le meilleur aux exigences du Chapitre cathédral. Par politique des Oultremont, il faut entendre la gestion du prince-évêque et de son frère le comte Jean d'Oultremont, son premier ministre; tous deux il travaillent avec Brocal et l'état de la correspondance privée conservée et accessible au château de Warfusée permet de se rendre compte des efforts persévérants et subtils de ce triumvirat à un moment où le rapprochement de la France et de l'Autriche rend une politique de bascule difficile pour un souverain qui a été élu contre le candidat français, Clément de Saxe, beau-frère du dauphin.

Les papiers Brocal, qu'il a soigneusement conservés et annotés, permettent, après notre regroupement, l'étude du règne méconnu de Charles-Nicolas. D'une façon générale, il apparaît que le secrétaire ne fut pas relégué dans le rôle de plumitif mais fut souvent employé comme éclaircur quitte à se voir ou se faire désavouer ultérieurement si la nécessité l'imposait; dans le secteur économique, une grande initiative lui fut laissée comme en témoignent ses relations épistolaires avec le chevalier de Heusy, l'agent liégeois à Paris, son amitié avec Jean-Pierre de Selys Fanson, le plénipotentiaire de l'abbé de Stavelot pour le traité conclu le 23 avril 1768, et sa bonhomie courtoise à l'égard de Jean-Philippe de Limbourg préoccupé de l'essor de Spa et de la découverte du coke appelé à rempacer le bois en sidérurgie.

De toutes ses forces, il travaille au rapprochement avec le gouvernement de Bruxelles; par l'intermédiaire de Schmidt, le représentant des intérêts

liégeois à la cour de Vienne, il cherche à influencer sans cesse Cobenzl. Comme il est en rapports suivis avec Chestret, le secrétaire du Conseil Privé, et le grand chancelier le chanoine Hoensbroeck, aussi bien qu'avec tous les corps constitués — États et Jointes —, son vrai rôle n'a pas échappé aux contemporains, aussi, n'est-il pas étonnant de le voir attaqué dans un pamphlet du genre de celui intitulé « Les disciples de Laverne », reflet des rivalités locales à Dinant. Sur un plan plus élevé, le marquis d'Antici, chargé des affaires liégeoises auprès du Saint-Siège, l'apprécie et apprécie son influence à sa juste valeur, même après la mort du prince, car le frère de celui-ci, le comte Jean, en sa qualité de président de l'état noble continua à influencer la politique liégeoise souvent en opposition avec Velbruck qui ne fit pas toujours preuve de la magnanimité qu'on lui prête généralement. Et Brocal, en fidèle serviteur, resta en rapport avec la famille jusqu'à sa mort.

M. Yans.

Biographie Nationale, t. XVI, col. 387. — Archives du château de Warfusée, section Charles-Nicolas (inventaire Yans sur fiches), à compléter par les archives de l'Évêché et les A. E. L. (Archives de l'État à Liège) et *ibidem*, section familiale, lettres de la douairière née Tiarck. — A. E. L., Montegnée, œuvres, reg. 13, f° 45, et acte du 10 janvier 1772. — Notaire Plateus, 9 avril 1754. A. E. L., Saint-Martin, reg. 85, f° 289, f° 297, 303. — *Ibid.*, Recès, reg. 75 (1756-1772). — A. E. L., États, liasse 228, farde Clarisees. — E. Fairo, « Les premiers essais de fabrication de coke en Belgique. Un inventeur wallon : J.-Ph. de Limbourg », *La Vie wallonne*, 1926. — Marcel Florin, *Médecine et Médecins au pays de Liège*, t. I^{er}, Liège, 1954. — Comte Carlos de Villermont, « L'élection d'un évêque patriote à Liège en 1764 », *Revue d'Histoire Diplomatique*, t. 35, 1921, p. 56. — M. Yans, « Le triumvirat Oultremont-Brocal et la principauté de Liège », *Les Cahiers Léopoldiens*, 1960, n° 12. — *Id.*, « La diplomatie sous Charles-Nicolas d'Oultremont », *ibidem*, 1961, n° 3.

BRUEGEL ou **BRUEGHEL** (*Pierre*), dit **LE VIEUX** (1). On ne

(1) Cette notice met au point celle du tome III, col. 19-4.

peut plus se fier aujourd'hui à la biographie écrite par Ad. Siret en 1872 dans la *Biographie Nationale* (t. III, col. 19). La seule partie qui reste valable est la vie de l'artiste pour laquelle l'auteur s'appuie sur l'ouvrage de Karel Van Mander. Pourtant quelques erreurs sont à rectifier : Bruegel n'a exécuté qu'une seule gravure, la *Chasse au Lapin*, signée et datée 1566 (eau-forte). Rien ne permet de dire qu'il était paysan ou fils de paysan. En l'absence de renseignements précis, on s'accorde à situer sa date de naissance entre 1520 et 1525. L'unique voyage en France et en Italie se situe après la maîtrise à Anvers (1551).

Un ensemble considérable de dessins a été étudié par Tolnay dès 1925 et cette première collection a été complétée par des additions successives. Le catalogue des peintures s'est enrichi et de très nombreuses études sont venues modifier la conception de « maître drôle » qui s'était répandue. Lié d'amitié avec Ortelius, Giulio Clovio, disciple de Pierre Coecke et de Jérôme Cock, l'artiste fréquentait à Anvers un milieu cultivé et humaniste, ses œuvres étaient recherchées par les amateurs les plus en vue : Granvelle, Nicolas Jonghelinck et, plus tard, Rodolphe II, l'archiduc Léopold-Guillaume et Rubens.

En considérant Bruegel comme un peintre du terroir, essentiellement flamand, on néglige ce qui fait sa grandeur : la découverte de la nature et du paysage évoluant au rythme des saisons. L'homme intégré au décor est soumis à des forces inéluctables. L'artiste se hausse bien au-dessus de la réalité quotidienne lorsqu'il peint avec une verve macabre le *Triomphe de la Mort* (Prado) ou l'horreur de la guerre, dominée par le fer et le feu, personnifiée par la *Dulle Griet* (Anvers, Musée Mayer van den Bergh). Héritier de Jérôme Bosch, tour à tour fantastique et visionnaire ou observateur attentif des moindres détails, Bruegel est un prodigieux exécutant. Les exception-

nelles qualités du dessinateur et du coloriste sont inséparables chez lui. Sur une préparation ocre, souvent apparente dans l'œuvre achevée, il exprime par petites touches de couleur l'atmosphère et les vibrations de la lumière. Dans les *Mois* (Vienne), le *Dénicheur* (Vienne), la *Pie sur le Gibet* (Darmstadt), on trouve une harmonie d'ensemble chaque fois différente et expressive, tantôt intense et soutenue, tantôt délicate et subtile.

Parmi ses chefs-d'œuvre, le plus émouvant est sans doute le tableau de Naples, les *Aveugles* (détrempe) : une diagonale barrant la composition exprime la catastrophe vers laquelle les malheureux sont fatalement entraînés ; leur marche saccadée fait prévoir la chute inévitable.

S. Sutzberger.

Ouvrages généraux :

G. Hulin de Loo et R. van Bastelaer, *Peter Bruegel l'Ancien*, Bruxelles, 1905-1907. — Ch. Bernard, *Pierre Bruegel l'Ancien*, Bruxelles, 1908. — M.-J. Friedländer, *Pieter Bruegel*, Berlin, 1921. — E. Michel, *Bruegel*, Paris, 1931. — G. Glück, *Bruegels Gemaelde*, Vienne, 1932, nouv. éd., 1951. — M. Dvorak, *P. Bruegel le Vieux*, Berlin, 1935. — Ch. de Tolnay, *Pierre Bruegel l'Ancien*, Bruxelles, 1935. — P. Colin, *Pierre Bruegel*, Bruxelles, 1936. — M.-J. Friedländer, *Die allniederländische Malerei*, t. XIV, Leyde, 1937, p. 1. — G. Jedlicka, *Pieter Bruegel, der Maler in seiner Zeit*, Erlenbach, Zürich, Leipzig, 1938. — P. Pierens, *Bruegel*, Bruxelles, 1942. — Ch. Terlinden, « Pierre Bruegel le Vieux et l'histoire », *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, XII, 1942, p. 229. — W. Vanbeselaere, *P. Bruegel en het Nederlandse maniërisme*, Tiel, 1945. — R. Genaille, *Bruegel l'Ancien*, Paris, s. d. (1953). — F. Grossmann, *The paintings of Bruegel*, Londres, s. d. (1955). — R.-L. Delevoy, *Bruegel*, Genève, 1959. — *Das grosse Bruegel-Werk*, Intr. de G. Glück, Vienne, 1955.

Etudes biographiques :

Chr. Bossus, « Sur la date de naissance de P. Bruegel », *Gazette des Beaux-Arts*, vol. 41, 1953, p. 124. — A. E. Popham, « P. Bruegel and A. Ortelius », *Burlington Magazine*, vol. 59, 1931, p. 184. — E. Michel, « Bruegel le Vieux a-t-il passé par Genève ? », *Gazette des Beaux-Arts*, vol. 15, 1936, p. 105. — W. Deonna, « Bruegel le Vieux a-t-il passé par Genève ? », *Gazette des Beaux-Arts*, vol. 18, 1937, p. 102.

Dessins et gravures :

K. Tolnay, *Die Zeichnungen Pieter Bruegels*, Munich, 1925. — Ch. de Tolnay,

The drawing of Pieter Bruegel the elder, Londres, 1952. — R. van Bastelaer, *Les Estampes de P. Bruegel l'Ancien*, Bruxelles, 1908. — L. Lebeer, « Les estampes de P. Bruegel l'Ancien », *Annales de la société royale d'Archéologie de Bruxelles*, vol. XLV, 1941, p. 154. — L. Lebeer, « Nog enkele wetenswaardigheden in verband met Pieter Bruegel den Oude », *Gentsche Bijdragen tot de Kunstgeschiedenis*, t. IX, 1943, p. 217.

Etudes particulières :

H. Sedlmayr, « Die Macchia Bruegels », *Jahrb. d. Kunsthist. Samml. all. Kaiserhauses*, Vienne, 1934, p. 137. — A. Vermeulen, *P. Brueghel; landschappen*, Amsterdam, 1935. — Ed. Michel, « Bruegel et la critique moderne », *Gazette des Beaux-Arts*, t. XIX, 1938, p. 27. — G. Glück, « P. Bruegel the Elder and classical antiquity », *The Art Quarterly*, vol. 3, 1943, p. 167. — A. Stubbe, *Bruegel en de Renaissance. Het probleem van het maniërisme*, Anvers, Bruxelles, 1947. — Ed. Michel, « Bruegel ou non Bruegel », *Les Arts plastiques*, t. II, 1948, p. 460. — F. Württemberg, *P. Bruegel d. Ä. und die deutsche Kunst*, Wiesbaden, 1957. — C. G. Stridbeck, *Bruegelstudien*, Stockholm, 1956.

Etudes consacrées à des œuvres particulières :

G. Glück, « A newly discovered painting by Brueghel the Elder », *Burlington Magazine*, vol. LVI, 1930, p. 284 (*Mort de la Vierge*). — G. Glück, « P. Bruegels des Älteren Kleiner Turmbau zu Babel », *Jahrb. d. Kunsthist. Samml. all. Kaiserhauses*, t. X, 1936, p. 193 (*Tour de Babel*, Rotterdam). — L. Lebeer, « De Blauwe Huyck », *Gentsche Bijdragen tot de Kunstgeschiedenis*, t. VI (1939), p. 161 (*Proverbes*, Berlin). — G. Glück, « Le paysage avec Fuite en Egypte de P. Bruegel le Vieux », *Les Arts plastiques*, t. II, 1948, p. 444 (coll. Seilern, Londres). — F. Novotny, *Die Monatsbilder P. Bruegels d. Ä.*, Vienne, 1948. — Ed. Michel, *Musée national du Louvre. Catalogue raisonné des Peintures*, Paris, 1953, p. 38 (les *Mendiants*). — J. Hills, *Das Kinderspielbild von P. Bruegel d. Ä., 1560*, Vienne, 1957. — J. Grauls, *Volksaal en Volksleven in het Werk van P. Bruegel*, Anvers, Amsterdam, 1957 (*Proverbes*). — H. Sedlmayr, *P. Bruegels Der Sturz der Blinden (les Aveugles)*, Munich, 1957. — S. Sutzberger, « Les Chasseurs dans la neige de Bruegel le Vieux au Musée de Vienne », *Le Flambeau*, 1957, p. 823. — Ch. de Tolnay, « Une vue d'Anvers de P. Bruegel l'Ancien », *Gazette des Beaux-Arts*, t. XXXIX, 1957, p. 73 (en collaboration avec J. Massys, *Vénus*, Hambourg). — H. Plard, « Sur le Repas de Noces de Bruegel l'Ancien », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. XXXVI (1958), p. 467. — L. van Puyvelde, *P. Bruegel the Elder, the Dulle Griet in the Mayer van den Bergh Museum*, Anvers, Londres, s. d. (*Margot l'Enragée*). — J. De Co, *Museum Mayer van den Bergh. Catalogus*, Anvers, 1960, p. 35 (*Les Proverbes, Margot l'Enragée*).

BRUNEEL (Frédéric), ingénieur des ponts et chaussées, né à Renaix le 20 octobre 1855, décédé à Bruxelles le 23 juillet 1942.

Ingénieur honoraire des ponts et chaussées de l'Université de l'État de Gand, en 1877, il débuta à l'Administration des chemins de fer de l'État, au titre de sous-ingénieur au Service des voies et travaux, sous la conduite d'un ingénieur éminent, Eugène Bemelmans, à l'époque ingénieur en chef-directeur de service du Groupe des voies et travaux de Bruxelles-Nord. Il s'assimila rapidement les règles et les pratiques du service d'exécution.

Aussi, après un court passage au Groupe de Tournai, fut-il désigné, deux années seulement après son admission dans les cadres, pour diriger l'importante section d'Anvers (Sud), qui comportait notamment toutes les installations ferroviaires de notre métropole maritime, à cette époque en voie de transformation profonde, sous la conduite de Gustave Royers, ingénieur en chef de la ville d'Anvers, autorité de premier plan en la matière.

L'activité de Frédéric Bruneel et les heureux résultats de celle-ci retinrent l'attention de l'Administration centrale et, dès 1882, il fut appelé, au titre de chef du Bureau technique des travaux neufs, à la Direction des constructions nouvelles, sous la direction d'un autre ingénieur éminent de l'époque, Ramaekers, ingénieur en chef, directeur d'administration.

L'œuvre maîtresse qui illustra la carrière de Frédéric Bruneel est la conception d'un chemin de fer de jonction, à Bruxelles, avec halte au cœur même de la cité, et le tracé de cette ligne entre les gares du Nord et du Midi.

L'idée d'une jonction à travers la ville de Bruxelles des parties nord et sud du réseau des chemins de fer et de la création d'une station au cœur de la ville date de l'origine des chemins de fer belges.

Frédéric Bruneel reprit l'étude de l'établissement d'une jonction entre les deux gares principales de la capitale. Cette étude, faite à titre privé, fut exposée pour la première fois par lui dans une communication faite à la section de Bruxelles de l'Association des Ingénieurs sortis des Ecoles spéciales de Gand, lors de la séance du 4 mai 1893.

C'est d'une étude d'ensemble faite de commun accord avec l'administration communale de la ville de Bruxelles qu'est résulté le plan qui a fait l'objet de la convention du 7 avril 1903, approuvée par la Législature.

Les travaux de la section aérienne, comprise entre la gare du Midi et la rue des Brigittines, furent entamés en 1910.

Leur exécution fut interrompue au début du mois d'août 1914, par la première guerre mondiale.

Le 12 mars 1935, le sénateur Waucquez déposa une proposition de loi en vue de la constitution, sous les auspices du Ministre des transports, d'une société nationale ayant pour objet l'achèvement de la jonction Nord-Midi.

La loi créant l'Office national pour la continuation des travaux de la jonction Nord-Midi a mis fin aux attermoissements et nous avons assisté à la réalisation rapide de ces vastes travaux.

La deuxième guerre mondiale en a malheureusement à nouveau entravé l'exécution, mais ils furent repris avec une vigueur nouvelle, aussitôt la guerre terminée, et poursuivis jusqu'à la réalisation complète.

Frédéric Bruneel, qui n'a cessé de défendre le projet qu'il a conçu, a eu la satisfaction suprême de voir la réalisation de son œuvre suffisamment engagée pour en entrevoir l'achèvement.

Le 30 avril 1897, il avait été promu ingénieur en chef, directeur de service, et placé à la tête d'un service spécial de construction des gares de Bruxelles.

Le premier travail important de

ce nouveau service fut la construction de la gare à marchandises de Tour et Taxis. C'est ce service aussi qui fit les premières études en vue de la réalisation de la jonction Nord-Midi et exécuta, à partir de 1912, la première section des travaux, comprise entre la gare de Bruxelles-Midi et la rue des Brigittines.

Frédéric Bruneel fut promu directeur d'administration, le 30 décembre 1910.

Il fut appelé à l'Administration centrale, le 11 novembre 1912, en qualité d'administrateur à titre personnel, devint administrateur effectif du Service de la voie, le 28 février 1919, et administrateur-président des chemins de fer de l'Etat belge, le 11 juillet 1921. Il fut mis à la retraite, le 31 décembre 1925, dans la septante et unième année de son âge, après une longue et brillante carrière de 47 ans et 6 mois.

Frédéric Bruneel était un homme très cultivé et d'une rare distinction, qui a fait grand honneur à son pays

et aux chemins de fer belges en particulier.

Publications :

« Comparaison des voies à double » bourrelet et des voies Vignoles (Question II, litt. C, 3^e session). Exposé », (en collaboration avec Eugène Bemelmans), *Bulletin de l'Association du Congrès international des chemins de fer*, juillet 1889, p. 669 et suiv. — « Entretien des voies (question III, » 4^e session, 1892). Exposé », *ibid.*, juillet 1892, p. 1905 ; « Avant-projet » de Chemin de Fer métropolitain avec » gare centrale à Bruxelles », *Annales de l'Association des ingénieurs sortis des Ecoles spéciales de Gand*, 1892-1893, p. 337 et suiv. — « La jonction » directe à Bruxelles des parties Nord » et Sud du réseau des chemins de fer » belges », *Annales des Travaux publics de Belgique*, 1909, p. 663 à 806.

Richard Campus.

Archives de l'Association des Ingénieurs
issus de l'Université de Gand.

C

CAMBRELIN (*Alfred-Léon*), écrivain militaire, né à Namur le 11 juin 1828, décédé à Saint-Gilles (Bruxelles) le 26 décembre 1893.

Fils d'un chirurgien militaire de l'Empire, des Pays-Bas et de Belgique de 1808 à 1831.

Entra à l'Ecole militaire le 11 mai 1845, en qualité d'aspirant de marine de seconde classe; aspirant de 1^{re} classe le 1^{er} juin 1845 et embarqué sur notre goélette de guerre « Louise-Marie ». Il effectua une croisière aux îles Shetland, puis se rendit à notre petite colonie du Rio-Nuñez, ensuite encore aux îles Féroé et au Doggersbank.

Mais par suite de la réduction du budget de la Marine (1847-1848), l'avenir des officiers se trouvant compromis, Cambrelin passa à l'Ecole d'application en 1849, et fut désigné pour le corps d'état-major, le 18 mai 1851. Deux ans plus tard, il devint aide de camp du commandant de la 2^e brigade de la division de grosse cavalerie, et lieutenant peu après.

A cette époque commencèrent les discussions relatives aux fortifications et au camp retranché à établir autour d'Anvers. Il publia à ce sujet, à Bruxelles, sous le pseudonyme « un Belge », un *Essai sur la défense de la Belgique* (in-8°, 156 p., un plan) : il préconisait de faire, de Namur et de l'Entre-Sambre-et-Meuse, la base du système défensif; l'année suivante parut un appendice à ce travail (Bruxelles, in-4°, 40 p., un plan).

Ses vues n'ayant pas été admises,

il demanda mais en vain d'être remplacé dans ses fonctions. Persévérant dans ses idées, malgré le vote de la loi créant le camp retranché de la Métropole, Cambrelin fit paraître un volume : *Camp retranché d'Anvers* (Bruxelles, in-8°, 208 p.), critiquant la décision du gouvernement, se déclarant partisan du service général, proposant la défense à outrance de la capitale et d'assurer la position de la Meuse : idée qui fut du reste adoptée dans la suite. Mais, estimant que la publication de ce nouveau traité constituait « un fait incompatible avec ses fonctions », il offrit encore sa démission d'aide de camp.

Son initiative et ses derniers écrits furent jugés inconvenants et de nature à ébranler la confiance du pays et de l'armée; pour ces raisons, Cambrelin fut, le 18 février 1860, mis en non-activité par mesure d'ordre. Toutefois, le général Chazal, Ministre de la Guerre, le rappela le 8 mai 1861, et l'adjoignit à l'état-major des 3^e divisions territoriales et de l'infanterie.

Bien noté, le 27 novembre 1863 il devint aide de camp du chef du corps d'état-major; il suivit son chef chargé de la direction des études de l'Ecole militaire et, trois ans plus tard, il y devint inspecteur des études; il rendit les plus grands services.

Capitaine de 2^e classe le 30 décembre 1868, il quitta momentanément ses fonctions le 17 juillet 1870, pour remplir celles de chef d'état-major de la 1^{re} division de l'armée d'obser-

vation ; il rentra à l'École militaire le 14 décembre suivant.

Sous le pseudonyme de « Capitaine Stale », il publia en 1871 une brochure : *De l'état-major en Prusse, en France et en Belgique, complément aux institutions d'éducation militaires existant actuellement en Belgique* (Bruxelles, in-8°, 76 p.).

Promu major le 1^{er} juillet 1872, il devint chef d'état-major de la 2^e division de cavalerie, et, cette année, il prit un brevet pour une gaine de revolver « se maniant d'une main, à l'usage des cavaliers à cheval », inventée au cours de la campagne de 1870.

En 1874, il fit imprimer la première partie d'une étude : *Conférences sur les reconnaissances militaires, découvertes, opérations de sûreté* (Bruxelles, in-8°, 66 p., 3 plans), qui fit sensation.

En 1875, sous le titre *Le Généralat, les armes spéciales et les armes de ligne* (Bruxelles, in-8°, 40 p.), il adressa à *La Belgique militaire* un factum relatif à l'avancement dans toutes les armes et à la collation des grades élevés.

Le régime de l'Escaut l'inquiéta également : il redoutait de voir le port de Flessingue supplanter celui d'Anvers ; à ce sujet il écrivit *Etude sur les ports de mer belges (première partie). Projet du port de Nieuw Antwerpen près de Heyst et son raccordement avec les contrées rhénanes* (Bruxelles, 1876, in-8°, 130 p.) ; il suggérait notamment de détourner le cours de l'Escaut à partir de Gand.

Il souleva ainsi une grande émotion dans la presse, l'édilité anversoise s'alarma et les idées du novateur furent vigoureusement combattues.

En 1876 encore, au Congrès d'hygiène et de sauvetage, à Bruxelles, Cambrelin exposa un projet de nouveau brise-lames flottant, rigide et insubmersible, pour la défense des rades foraines et des têtes de chenal.

Pour répondre aux adversaires du « Nieuw Antwerpen », il publia, en 1877, une autre *Etude sur les ports*

de mer belges (Bruxelles, in-8°, 66 p.), répliquant aux objections et présentant un système économique ainsi que de remorque pour les bateaux, d'alimentation du canal de Willebroeck ; il voulait éviter aux navires venant de notre hinterland, la traversée des eaux hollandaises.

Revenant aux questions militaires, il fit imprimer la même année *Cavalerie et forteresses* (Gand, in-8°, 160 p., 4 plans) ; il y étudiait la force de cavalerie nécessaire, la constitution d'un réseau de forts d'arrêt ou de position, l'organisation d'une vaste guérilla s'appuyant sur plus de vingt places fortes à créer. On le critiqua et on le traita de fantaisiste.

En 1877, il publia une plaquette : *Port de Gris-Nez, projet d'un vaste port de guerre et de commerce* (Bruxelles, in-4°, 10 p., 4 plans), qui lui valut l'épithète d'utopiste. Cependant il avait basé la deuxième partie de son étude sur les résultats de reconnaissances militaires, elle parut en 1878 (Bruxelles, in-8°, 27 p., un plan).

Lieutenant-colonel le 26 décembre de cette dernière année, il passa comme chef d'état-major à la 1^{re} division d'infanterie, et prit des brevets pour des innovations dans l'art de la fortification ; le lieutenant général Alexis Brialmont, inspecteur général du génie, estima inutilisables les idées nouvelles qu'il avait émises.

En 1878 aussi, Cambrelin prit un brevet pour l'invention d'un masque ou cuirasse pour le fantassin contre la mousqueterie.

Trois ans plus tard, il fit sortir de presse *Les fortifications de l'avenir*, préconisant le système de forts d'arrêt avec revêtements en fonte de forme cylindrique.

Promu colonel le 23 février 1882, il prit un brevet pour un mode de halage des navires sur canaux à l'aide de locomotives.

En 1884 parurent coup sur coup *Essai sur la défense de la Belgique et appendice* (Gand-Paris, in-8°, 222 p., 2 plans), réédition des ouvrages de 1858 et 1859, et *Les fortifications de*

l'avenir (Gand-Paris, in-8°, 150 p., un atlas, 9 planches), ce qui valut à l'auteur de vives attaques de la *Deutsche Heeres Zeitung* de Berlin.

Dès lors, Cambrelin ne s'occupa plus de semblables sujets et se tourna vers ses inventions : en 1887, il fit breveter un « pont-boa » à l'usage des troupes légères, et élabora une étude sur l'emploi de l'électricité dans la conduite des troupes dans l'obscurité.

Il s'occupa d'un projet de réunion du Don et de la Volga pour la communication des mers Noire et Caspienne ; ce travail figura à l'exposition de Bruxelles de 1887.

L'année précédente, il avait également pris, sous le nom de Louis Remy, un brevet pour sonnette de sûreté sans pile électrique, et un autre pour vannes d'écluse.

Il fut nommé général-major le 27 décembre 1886, et reçut le commandement de la Flandre orientale. Le 16 septembre 1888, à Gand, il tomba accidentellement devant la gare du Sud et se fracassa le bras droit, ce qui entraîna sa mise à la pension le 24 juin 1889.

Ceci ne l'empêcha pas de publier encore une brochure : *Patriotisme, sa nature, sa récompense, faits historiques* ; puis : *La nation en armes. Service général. Mélange de choses du passé ou interview de M. le général mis méchamment à la retraite A. L. C., resté patriote et fidèle* (Bruxelles, in-8°, 140 p.).

Il est à remarquer que, dans la suite, on établit les forts de la Meuse qu'il avait préconisés, et qu'on construisit le port de Zeebrugge ainsi que le canal Albert, ce qui répondait également aux théories qu'il avait émises.

L. Leconte.

Archives du Ministère de la Défense nationale, du Département de la Marine. — Archives générales du Royaume et du Musée royal de l'armée. — *Annuaire de l'armée belge*. — Sinkel, *Ma vie de marin*. — L. Leconte, *Les Ancêtres de notre Force navale*.

CAMERMAN (*Emile*), ingénieur, né à Calloo (prov. d'Anvers) le 26 avril 1854, décédé à Bruxelles le 25 septembre 1926.

Il obtint en 1878 le diplôme d'ingénieur industriel (Université de Gand) et, en 1911, devint directeur du Service des essais à l'Administration des chemins de fer (Malines).

Spécialisé dans l'étude et les essais des matériaux de construction, il publia de nombreux travaux sur les liants hydrauliques, sur les mortiers et les bétons. En métallurgie, il étudia les aciers, le cuivre et ses alliages.

Sa « Contribution à l'étude des Mortiers », parue dans les *Annales des Travaux publics de Belgique*, lui valut, en 1905, le prix triennal Charles Lemaire, décerné par l'Académie royale de Belgique (Classe des Sciences). Membre de l'Association internationale pour l'essai des matériaux, il représenta la Belgique à divers congrès tenus par cette association, en Europe et en Amérique, de 1895 à 1913.

Sa compétence en matériaux jouissait d'une réputation internationale.

Il fut président de l'Association des Ingénieurs sortis des Ecoles spéciales de Gand de 1919 à 1922.

H. Lavachery.

Article nécrologique dans *In Memoriam*, Association des Ingénieurs sortis des Ecoles spéciales de Gand, Imprimerie F. R. Buyck Frères à Gand (sans date). Cet article contient une liste des publications principales d'Emile Camerman.

CARTER (*Lilly-Elisabeth*) pédagogue d'origine anglaise, née à Bruxelles le 21 juillet 1863, morte à Ixelles le 15 octobre 1937. Elle fit ses études secondaires dans l'établissement d'enseignement moyen pour jeunes filles que, sous la dénomination de Cours d'Education A, la ville de Bruxelles avait ouvert en 1863 et dont la direction avait été confiée à Isabelle Gatti de Gamond.

L'éminente pédagogue, ayant remar-

qué ses dons intellectuels, l'invita à prendre le diplôme de régente littéraire. Elle l'obtint en 1885 et y joignit en 1886 celui de régente pour l'enseignement de l'anglais qu'elle possédait à fond. Aussi, avant même d'avoir conquis ce second titre, avait-elle été désignée par le conseil communal de la ville de Bruxelles en 1885 comme maîtresse d'anglais. Elle enseigna dès ce moment la langue et la littérature anglaises.

Sa haute culture lui valut de se voir confier plus tard le cours de morale et de philosophie. Elle fut amenée à cumuler cette charge avec celle de l'enseignement général. Elle fut nommée deuxième institutrice en 1890, première institutrice en 1896 et première régente en 1897.

Son activité couvrit ainsi tous les degrés de l'enseignement organisé alors pour les jeunes filles (primaire, moyen et normal) et la prépara à la direction d'un nouveau cours d'éducation, le cours d'éducation de l'École moyenne que la ville de Bruxelles créa dans le quartier qu'elle urbanisait à ce moment au nord-est de son territoire. Elle fut nommée directrice de cette école en 1907, sur la proposition de l'échevin Léon Lepage. L'établissement s'ouvrit en octobre 1908.

Sa nomination avait suscité quelque opposition; on lui reprochait son origine étrangère — quoiqu'elle eût obtenu la naturalisation belge —, l'indépendance de son esprit et l'originalité de ses idées. Mais L.-E. Carter révéla rapidement, par son activité, son patriotisme et ses dons exceptionnels de pédagogue.

Elle était d'autant plus audacieuse dans ses réalisations, que sa pensée, juste et généreuse, était orientée vers l'avenir. Dès qu'elle eut pris connaissance des recherches du D^r O. Decroly, elle introduisit ses principes et sa méthode dans l'école primaire annexée à son établissement. Elle y appela M^{lle} Hamaide, disciple de la première heure de l'admirable pédagogue, pour les appliquer dès l'année 1915, au

moment où le public n'était point préparé à les accepter. Elle avait, par ailleurs, donné un rayonnement considérable à l'enseignement moyen dispensé dans l'établissement qu'elle dirigeait.

De 1914 à 1923, elle organisa des cours complémentaires sous forme de leçons-conférences. Des écrivains réputés et des savants éminents — tels le botaniste Massart — y attirèrent un grand nombre d'auditeurs. En 1914, à la veille de la guerre, E. Verhaeren y prononça un discours à la remise des prix. Le poète se sentait chez lui dans une école orientée vers la vie et l'effort.

Au début de la guerre de 1914, L.-E. Carter transforma son école en hôpital pour les soldats belges.

Lorsque l'établissement put à nouveau fonctionner normalement, elle répondit au vœu de l'administration communale en créant des causeries pour les chômeuses. Elle organisa des excursions, des exercices de plein air, des leçons d'éducation physique pour lutter contre l'affaiblissement de la santé de ses élèves pendant l'occupation allemande.

Elle resta en correspondance avec le bourgmestre A. Max, lorsque celui-ci fut déporté en Allemagne, et le tenait au courant de l'activité de son école.

C'est à partir de la guerre de 1914-1918 que se développa chez L.-E. Carter le besoin de contribuer au progrès social des classes peu favorisées. Avec l'aide de ses élèves et de ses collaboratrices, elle créa dans un quartier populeux de la capitale, un cercle qui accueillit les jeunes ouvrières démunies de culture.

En 1919, elle fut invitée aux Etats-Unis au Congrès du Child Welfare de Washington, consacré à l'enfance abandonnée. Au retour de ce voyage, elle suscita la création de cinq bibliothèques pour enfants dans divers quartiers de la ville. Appelées « Heures » Joyeuses », ces bibliothèques étaient destinées à recevoir les enfants à tous leurs moments libres dans une

atmosphère familiale agréable. Elle énonça elle-même les principes de leur organisation.

L.-E. Carter n'a pas laissé d'œuvre écrite. Toute son activité fut consacrée à la pratique de l'enseignement. Son originalité réside dans les progrès qu'elle suscita dans l'éducation des jeunes filles. Au moment où elle fut chargée des responsabilités d'une direction d'école, les idées d'Isabelle Gatti de Gamond étaient propagées depuis quarante années déjà. Elles se trouvaient atteintes de cette sclérose qui caractérise les conceptions des novateurs lorsqu'elles sont appliquées par des disciples qui attachent plus de prix à la fidélité qu'au progrès. Le mérite de L.-E. Carter consiste dans l'élargissement des conceptions de Gatti de Gamond. Elle a inséré audacieusement l'école dans la vie de son temps, préparant ses élèves aux tâches qu'exigent non seulement la société, mais encore le progrès et le service social. Elle est ainsi à l'origine d'une pédagogie sociale qui se développa seulement longtemps après sa mort. Elle agissait moins au nom de principes scientifiques que selon un besoin profond de fraternité humaine.

L.-E. Carter fut atteinte par la limite d'âge en 1925.

Désireuse de participer activement à l'émancipation de la classe ouvrière, elle s'était affiliée au parti socialiste.

Pendant plus de dix années encore, elle parcourut la Belgique et les pays étrangers, participant à des congrès, donnant des conférences, afin de propager l'idéal de la Société des Nations.

Sylvain De Coster.

Compte rendu des Séances du Conseil communal (Bruxelles, Guyot) des années principales de la carrière de L.-E. Carter. — *Rapport annuel du Service de l'Instruction publique et des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles* (Bruxelles, Guyot) des années principales de la carrière de L.-E. Carter. — *Ville de Bruxelles. Discours prononcé à la Distribution solennelle des Prix aux Elèves de l'École moyenne C pour filles par E. Verhaeren le 31 juillet 1914* (Bruxelles, E. Guyot, 1914). — G. Hannevert, « *In Memoriam L.-E. Carter* », *La Tra-*

veilleuse traquée, n° 21, janvier-mai 1934, Bruxelles, p. 14 à 16. — *Bulletin de l'Union post-scolaire. Cours d'Éducation C*, Bruxelles, Rue de Gravelines, 1937. — *Ville de Bruxelles. Commémoration du cinquantième de la Fondation du Lycée L.-E. Carter et de l'Athénée Adolphe Max, 20 février 1939*, Bruxelles, Schaumans, 1950.

CARTIER DE MARCHIENNE

(Emile-Ernest, baron DE), diplomate, né à Schaerbeek le 30 novembre 1871, décédé à Londres le 10 mai 1946.

Candidat en philosophie et lettres, le baron de Cartier entra au Ministère des Affaires étrangères le 8 février 1893 et fut aussitôt envoyé à Vienne, où il reçut sa promotion au grade de secrétaire. Après un bref passage à Rio-de-Janeiro comme chargé d'affaires (1896), il résida ensuite à Tokyo (1896-1898), puis à Pékin (1898-1900); désigné ensuite pour Paris (1900), il retourna en 1901 à Pékin, où il exerça jusqu'en septembre 1902 les fonctions de chargé d'affaires intérimaire. Son retour à Paris ne fut que de courte durée, et fut en outre interrompu pendant quelques mois en 1905 : Cartier avait obtenu sa mise en disponibilité pour se mettre aux ordres de la Banque d'Outremer, qui l'envoya remplir une mission au Chili. Rentré au service de l'État en 1906, il fut envoyé comme conseiller à Londres, puis à Washington en 1908. Ministre-résident (1910), puis ministre plénipotentiaire (1914), à Pékin, il obtint en 1917 la légation de Washington, promue au rang d'ambassade à partir de 1919. A cette dernière charge devait s'ajouter, pendant quelques années, celle de ministre à Haïti, Cuba et Saint-Domingue. Le 10 juin 1927, il était nommé ambassadeur à Londres. Atteint par la limite d'âge, son rôle éminent à la Commission de non-intervention dans la guerre d'Espagne devait lui valoir une prolongation rarement accordée; bientôt, la deuxième guerre mondiale devait, à son tour, le maintenir en poste jusqu'à l'âge de 74 ans.

Le baron de Cartier était un diplo-

mate d'une classe éminente; son caractère plein de noblesse et d'aimable autorité, son dévouement au pays et son rayonnement personnel lui valurent, dans toutes les capitales où il résida, une audience et une considération exceptionnelles. A Pékin il avait fait preuve d'un grand courage lors du soulèvement des Boxers, et, par la suite, d'une remarquable efficacité dans la défense de notre expansion économique. A Washington, il fut pendant la première guerre le porte-drapeau de nos intérêts nationaux, qu'il soutint ensuite dans la question des dettes de guerre. Enfin lui seul, sans doute, était à même de dominer la tâche écrasante et délicate à la fois, qui lui fut dévolue à Londres à partir de mai 1940. Pendant les semaines de désarroi qui suivirent la capitulation de l'armée, sa clairvoyance, son esprit d'initiative et sa fermeté galvanisèrent les réfugiés belges et sauvagèrent le prestige de notre pays. Il est rare que les Anglais adoptent un étranger, au point de lui accorder le titre de « gentleman »; son décès en 1946 fut considéré là-bas comme un deuil national.

Le baron de Cartier était docteur *honoris causa* des universités américaines de Princeton (N.J.), Columbia (N.Y.), Brown (Rhode Island), Rochester (N.Y.) et de Villanova College (Penn.), des universités britanniques d'Oxford, Edimbourg et Belfast. Ces distinctions récompensaient, bien sûr, le digne représentant de la Belgique; mais elles s'adressaient avant tout au fin lettré, au bibliophile dont la collection de livres était célèbre, à l'ami de la nature qui s'était toujours dépensé avec bonheur pour la protection de la faune et de la flore et pour la création de réserves naturelles en Afrique.

Jacques Willequet.

Archives du Ministère des Affaires étrangères, Bruxelles.

CATTIER (Félicien), avocat, professeur et financier, né à Cuesmes le 4 mars 1869, décédé à Funchal le 4 février 1946.

Très doué, fils de l'instituteur en chef de Cuesmes, Félicien Cattier fit de brillantes études à l'Université Libre de Bruxelles. Il obtint les titres de docteur en droit et docteur en sciences politiques et administratives en 1891, de docteur spécial en droit pénal et histoire du droit en 1893 et d'agrégé de l'Université à la fin de la même année.

Entretemps il s'était inscrit au barreau de Bruxelles et était devenu stagiaire chez Edmond Picard. Il collabora avec celui-ci à la rédaction de la consultation sur la « question des terres vacantes » et ressentit dès lors un vif intérêt pour les questions coloniales auxquelles il devait consacrer une grande partie de son existence. En 1894, il fit, avec Louis Wodon, une enquête sur les coutumes juridiques des peuplades congolaises. Mais le barreau n'ouvrant que des perspectives incertaines, il accepta, en 1896, une mission au Siam où l'ancien ministre Rolin-Jacquemyns, spécialiste du droit international, devenu conseiller du roi de Siam pour les réformes administratives et juridiques de ce pays, réclamait des collaborateurs. Au cours de cette mission, Cattier manifesta des égards de plus en plus grands pour les problèmes moraux et humains que rencontre toute œuvre de colonisation civilisatrice.

Il rentra à Bruxelles en 1897, d'une part pour y enseigner, d'autre part pour remplir les fonctions de conseiller juridique des sociétés coloniales qu'Albert Thys avait groupées sous l'égide de la Banque d'Outremer. Jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans, tout en s'intéressant activement aux problèmes coloniaux et à l'aspect financier des entreprises fondées par A. Thys, il sera pourtant essentiellement juriste et professeur.

Le 1^{er} juillet 1897, il fut nommé chargé de cours à l'Université de

Bruxelles qui lui confia l'enseignement de l'encyclopédie du droit, de l'introduction historique au droit civil et du droit au Congo. Il se fit remarquer bientôt en publiant un ouvrage intitulé *Droit et administration de l'Etat Indépendant du Congo* (1898), dans lequel il signalait les vices de l'organisation de cette colonie et leurs conséquences inéluctables. Il fut promu professeur extraordinaire en 1900 et élevé à l'ordinariat en 1906. « Professeur remarquable, a écrit un de ses biographes, il exerça sur ses élèves une influence considérable, tant par la clarté de ses exposés que par la conception nouvelle qu'il avait de l'enseignement du droit ». Président de la Faculté, il exposa cette conception dans le discours qu'il prononça à la séance de rentrée du 12 octobre 1909. S'élevant contre les méthodes alors généralement en vigueur, il soulignait que le mal le plus grave dont peut souffrir l'enseignement du droit est le dogmatisme, « le professeur se contentant trop souvent de dire aux étudiants quel est le droit, comme le théologien dit quelle est la vérité religieuse ».

Il abandonna son enseignement au cours de la guerre et fut élevé à l'honorariat. Il devint membre du conseil d'administration de l'Université Libre de Bruxelles et se démit de ces fonctions en 1935 pour pouvoir assumer sans nulle contrainte la présidence des fondations dont il sera question plus loin.

Dans l'entretemps, ses relations avec Albert Thys étaient devenues plus étroites et son intérêt pour les entreprises coloniales plus actif. Lors de son entrée à la Banque d'Outre-mer, à vingt-huit ans, il était déjà un des mieux instruits de sa génération en matière internationale. Dans ce milieu, il n'eut aucune peine à saisir les aspects pratiques des entreprises coloniales et les problèmes moraux que celles-ci rencontrent. Au contact de Thys et de ses collaborateurs, il révéla en outre des qualités d'organisateur et d'homme d'action

qui allaient exercer une grande influence sur sa carrière et le firent désigner, dès 1900, comme secrétaire général de la Compagnie Internationale d'Orient.

Il partageait les idées d'Albert Thys sur la nouvelle orientation que Léopold II imprimait à l'économie congolaise depuis 1890. Le rapport de la commission d'enquête, instituée en 1904, reconnut l'existence d'abus graves dans la gestion coloniale et fit valoir incidemment l'impartialité et la valeur du travail publié par F. Cattier en 1898. Ceci l'incita à publier, en 1906, un véritable réquisitoire contre l'administration coloniale. Cet ouvrage, intitulé *Etude sur la Situation de l'Etat Indépendant du Congo*, fut l'objet de polémiques d'autant plus vives qu'il concluait à la nécessité de l'annexion du Congo par la Belgique; il fut évoqué et critiqué à plusieurs reprises au cours des discussions qui se poursuivirent à ce propos entre 1906 et 1908 au Parlement et ne fut pas étranger à l'annexion du Congo dont le sort continua à le préoccuper vivement. En 1912, il devint membre du Conseil colonial, fonction qu'il abandonna en 1922.

Au cours de la guerre, il est déporté à Hildesheim, où il séjourne depuis novembre 1915 jusqu'à la fin des hostilités, avec Henri Pirenne, Louis Franck et d'autres personnalités de premier plan. C'est là que se décide définitivement un changement fondamental dans son existence et qu'il précise les objectifs qu'il va poursuivre désormais. Aussitôt revenu au pays, il entame la deuxième partie de sa carrière, abandonne l'enseignement au profit des affaires et utilise les ressources que celles-ci ouvrent à un caractère entreprenant pour favoriser la recherche scientifique et l'accès de la jeunesse à l'enseignement supérieur.

Son activité d'homme d'affaires se poursuivit de façon brillante. Successivement conseiller juridique, administrateur-délégué, vice-président de

la Banque d'Outremer, il devint, après la fusion de celle-ci avec la Société Générale en 1928, directeur à cette dernière, puis vice-gouverneur de 1935 jusqu'en 1938, ayant atteint la limite d'âge statutaire, tandis qu'il assumait des fonctions non moins absorbantes dans la plupart des grandes entreprises filiales, notamment à l'Union Minière du Haut-Katanga; il en fut administrateur dès 1924 et président entre 1932 et 1939, période au cours de laquelle il redressa fondamentalement cette entreprise gigantesque qui menaçait de succomber pendant la crise, lui donna un nouveau statut et assainit de façon spectaculaire sa situation financière gravement compromise.

Mais, pour l'avenir du pays, s'est avérée beaucoup plus importante l'action qu'il poursuivit parallèlement en faveur de la science et de l'enseignement universitaire avec Emile Francqui. Dès avril 1916, il avait élaboré le programme d'une institution, appelée Fondation Universitaire, à créer après la libération du territoire, pour faciliter aux jeunes gens sans fortune l'accès aux institutions d'enseignement supérieur et pour développer la recherche scientifique en Belgique.

Ce fut le début d'une œuvre immense, dans laquelle la part de Francqui et de Cattier n'est pas toujours facile à distinguer. Cattier fut trésorier actif de la Fondation Universitaire dès la création de celle-ci, mais ce fut en fait le rôle d'administrateur-délégué qu'il remplit. En 1927, il fut aux côtés de Francqui lorsque, après le fameux discours du roi Albert à Seraing, fut créé le Fonds national de la Recherche scientifique, dont il devint administrateur. Sa place était toute marquée quand la Fondation Francqui fut créée en 1932. Membre de la Commission du Radium de la Fondation Universitaire depuis 1922, il devint vice-président de la Fondation nationale du Cancer, aboutissement de cette commission. Quand Emile Francqui mourut en 1935, il

prit sa place à la tête de la Fondation Universitaire et du Fonds national de la Recherche scientifique entre lesquels il continua à assurer des liens solides.

En 1940, le nom de F. Cattier fut proposé en vue de son élection à l'Académie royale de Belgique; celle-ci ayant suspendu ses nominations durant l'occupation allemande, ce fut en 1945 seulement qu'il devint membre titulaire de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques.

Dans l'intervalle, F. Cattier avait, pour la seconde fois dans son existence, pris sur lui de lourdes responsabilités dans les entreprises qu'il dirigeait. En dépit de son âge et de son état de santé chancelant, il fit preuve, au cours de cette seconde occupation, de la même fermeté qu'au cours de la guerre 1914-1918. Sa santé laissait fortement à désirer depuis quelque temps, mais il continua à faire face. « On le vit à la Fondation, a écrit » Gustave Vanzype, dans les premiers » temps de la seconde guerre, en proie » à des souffrances qui l'obligeaient à » demeurer sur un divan; il recevait, » quand même, les délégués de Herbert » Hoover qui allait tenter de renou- » veler une aide à la Belgique, une » aide analogue à celle de la *Commis- » sion for Relief* de 1914 ». Après l'assassinat d'Alexandre Galopin, gouverneur de la Société Générale, en 1944, il reprit même temporairement les très lourdes fonctions de celui-ci.

En 1945, il partit pour Madère dans l'espoir d'obtenir une atténuation de son mal. Épuisé, il mourut à Funchal à l'âge de septante-sept ans après avoir donné aux intellectuels, à ses supérieurs comme à ses subordonnés, l'exemple du courage, de la prudence et de l'accomplissement consciencieux du devoir civique.

P. Kauch.

H. Simont, « Notice sur la vie et les travaux de Félicien Cattier », Université Libre de Bruxelles, *Rapports sur l'année académique 1945-1946*, p. 108-100. — G. Vanzype, « Notice sur Félicien Cattier »,

Annuaire de l'Académie royale de Belgique, t. CXVI, 1950, p. 125-135. — J. Willemis, Mgr van Waeyenbergh, baron de Selys-Longchamps, J. Cox, « Hommage à Félicien Cattier », F. N. R. S., *Dix-huitième rapport annuel, 1944-1945*, 1946, p. 8-20. — O. Louwers, « Félicien Cattier », *Bulletin des séances de l'Institut Royal Colonial*, t. XVIII, 1947, n° 1, p. 111-123.

CHIÈVRES. Voir ÈVE DE CHIÈVRES.

CICONIA (*Johannes*) ou, en langue vulgaire, CIWAGNE, CIWOGNE, CHIWONGE, CHYWOGNE, CHIWANGNE, SCHUWANGNE, CHUWANGNE, CHOINGNE, compositeur, né à Liège vers 1335-1340, mort à Padoue en 1411.

Il devait être le fils de Johan Ciwagne (ou Ciwogne) pratiquant le métier de pelletier entre 1339 et 1355. Il demeura dans la partie la plus peuplée du quartier de l'Île, en la rue Saint-Jean proche de la collégiale Saint-Jean-l'Évangéliste. C'est très vraisemblablement dans l'une des collègiales de la cité que l'enfant apprit à chanter, à lire, à écrire et à compter. Destiné à la carrière religieuse, il savait comme tout clerc liégeois que c'était en Avignon qu'il convenait de se rendre pour obtenir quelque prébende. Nous savons qu'il y songea puisque c'est dans un acte avignon-nais du 16 octobre 1350 qu'il apparaît pour la première fois à la lumière de l'histoire. Il était alors adolescent et l'aventure que fut sa vie avait commencé. C'est une ville en pleine expansion que découvrit Johannes Ciconia dès son arrivée en Avignon. Il y vécut comme clerc de Liège et « familier » d'Alienor de Comminges-Turenne, nièce du pape Clément VI. A ce titre, il sollicita un canonicat sous expectative de prébende à Saint-Jean-l'Évangéliste de Liège. Malgré son service, il est probable qu'il put poursuivre ses études, peut-être au *studium generale* d'Avignon qui comprenait une faculté de théologie. On sait, en tout cas, qu'il reçut la prêtrise dès avant 1362. On perçoit très aisément le bénéfice musical que Johannes Ciconia put tirer de son séjour

en Avignon ; la nouvelle cité des papes fut en effet un centre où séjournèrent les créateurs de l'*ars nova* française : Philippe de Vitry, Guillaume de Machaut, Jean de Muris. Ce fut un milieu où leurs théories purent se répandre et se développer dans l'approbation et la faveur de tous, sous le pontificat de Clément VI et dans la société des seigneurs et des cardinaux avignon-nais. A ces théories se mêlaient harmonieusement les traditions méditerranéennes amenées par les contacts directs de la cour pontificale avec l'Italie.

En octobre 1358, Johannes Ciconia quitta Avignon. Le cardinal-légat Gil Albornoz, chargé par Innocent VI de la reconquête des États pontificaux, fit une seconde expédition en Italie. Ciconia l'accompagna : il avait été engagé en qualité de clerc et d'aumônier. Albornoz, toujours soucieux du bien-être de ses familiers, obtint pour Ciconia l'autel de Notre-Dame et de Saint-Jean-Baptiste à la cathédrale de Liège et lui conféra un canonicat à Cesena. Plus tard, sous le pontificat d'Urbain V (1362), il lui fit attribuer un canonicat sous expectative à Saint-Jean-l'Évangéliste de Liège. Durant les neuf ans où il vécut dans le sillage du cardinal (1358-1367), le musicien fut en contact direct avec les poètes, les musiciens et les cours cultivées de l'Italie. Il connut vraisemblablement Francesco di Vannozzo, Jacopo de Bologna, Francesco Landini et la cour des Carrara à Padoue ; ainsi l'*ars nova* italienne avec ses *madrigaux*, ses *cacce* et ses *ballades*, lui devint familière. Il fut à tel point imprégné de cette musique qu'il composa des œuvres de la même manière : *Per quella strada, Cacciando un giorno, Chi vole amar*. En 1367 (22 août), le cardinal Albornoz meurt. Sa maison fut dispersée et Ciconia perdit, avec ce légat, son seul protecteur. C'est sans doute cette circonstance qui inspira au musicien la ballade *Con Lagreme bagnandome nel viso* dans laquelle il déplore la mort de « son » seigneur.

Johannes Ciconia regagna Liège, sa patrie, où l'attendait un canonicat à Saint-Jean-l'Évangéliste. Il y était en 1372. On peut supposer que sur le chemin du retour, il dut faire quelque étape à Padoue et en Avignon, milieux qui lui étaient devenus familiers. Les années qu'il passa à Liège furent celles de sa maturité ; ses fonctions de chanoine et ses préoccupations familiales, — si on en croit Hemricourt, le chanoine Johan Chivagne avait femme et « enfants naturels », — ne l'empêchèrent jamais de se consacrer à la musique. Durant cette période où l'on pratiquait à Liège une forme évoluée d'*ars nova*, Johannes Ciconia songea à composer un nouveau *compendium* qu'il rédigea, en s'aidant des auteurs anciens et récents : ce fut la *Nova musica*. C'est aussi de cette époque que doivent dater certains fragments de ses messes dont la « missa Regina Gloriosa » ; son style implique en effet une connaissance des pratiques musicales françaises, avignonaises et italiennes que Ciconia n'avait pu assimiler qu'à l'issue de sa carrière itinérante. Son nom apparaît dans tous les registres liégeois qui nous sont conservés de 1385 à 1401, à l'exception de l'année 1396.

Trois motets de circonstance en l'honneur de dignitaires de l'église padouane, composés durant cette étape liégeoise, donnent à penser que le musicien avait conservé d'excellentes relations outre-monts. En 1401, la peste ravagea Liège. En 1402, la rupture se produisit entre Jean de Bavière, élu de Liège, et la cité qui supportait de moins en moins sa tyrannie. Ciconia, qui avait été investi par Zabarella, professeur à l'Université de Padoue et juriste, du bénéfice ecclésiastique de Saint-Blaise de Roncaglia à Padoue, jugea le moment favorable pour s'y retirer. Dès avant 1403, date à laquelle on le sait dans la cité des Carrara, il avait été reçu *custos et cantor* de la cathédrale de Padoue. La cité italienne, qui lui rendait hommage, lui donnait avec des

revenus, le titre respectable de *musicus*. En 1404, il devint recteur de l'hôpital et de l'église de Saint-Pierre « in Anticho » et, dès 1405, un canonicat lui fut accordé à l'église paroissiale de Saint-Laurent « in Conselve ». On sait également qu'il avait une prébende à Sainte-Foi de Mediolano. Remplissant ses fonctions de *custos* et de *cantor*, Johannes Ciconia devait enseigner aux enfants de chœur, les règles du chant. Et surtout, il dut écrire pour sa nouvelle église ses dernières messes. Enfin, c'est durant ce séjour à Padoue qu'il remania les propositions des dix-huit premiers chapitres du troisième livre de sa *Nova musica*. Il dédia ce nouveau traité — le *De proportionibus* — à Johannes Gasparo, chantre à Vicenza.

Dans le cadre des innombrables luttes entre seigneuries et républiques italiennes, Padoue tomba définitivement au pouvoir de Venise en 1406. Les Padouans acceptèrent la domination de Venise qui, d'ailleurs, leur amenait la paix. A la cathédrale, Johannes fut de ceux qui restèrent à leur poste, parmi les douze *custodes* et *mansionarii*. Dès ce moment, il composa des motets en l'honneur de Venise et de ses doges : notamment *Venetie mundi splendor*. Ses tout derniers chants furent pour son protecteur Zabarella et pour Petro Marcello, nouvel évêque de Padoue.

C'est au 15 décembre 1411 que son nom apparaît pour la dernière fois dans les documents officiels. Comme l'indique l'explicit du *De proportionibus*, son existence s'était accomplie en 1411 : *Explicit liber de proportionibus musice Johannis Ciconie, canonicus Paduani, in orbe famosissimi musici, in existentia conditi in civitate Patavina, anno-Domini MCGCCXI*. Il s'était éteint peu après le 15 décembre et avant que, le 25 décembre, se levât l'aube d'une année nouvelle.

* * *

L'œuvre conservée et actuellement connue de Johannes Ciconia com-

prend 42 compositions, dont la répartition par genres fournit le répertoire suivant : 4 madrigaux, 11 ballades italiennes, 2 chansons françaises, 2 canons, 10 parties de messe et 13 motets.

Johannes Ciconia composa ses chants sur des textes poétiques, de circonstance ou religieux. A cette époque, il était fréquent que le musicien fût son propre poète et tout donne à penser que Ciconia, comme Guillaume de Machaut par exemple, écrivait des vers (français, italiens ou latins), sur lesquels il composait ensuite sa musique. Ces poèmes usaient, selon la mode, de formules et d'expressions empruntées aux maîtres et aux « autorités » du moment : c'était un art de référence qui était en même temps un art de révérence. Tel est le cas des deux chansons françaises *Aler m'en veus* et *Sus une fontayne*. Dans la première, on relève des allusions littéraires au grand Machaut par l'identité de certains vers et par l'identité du motif mélodique initial avec le rondeau de Machaut *Puisqu'en oubli*. C'est là une incontestable volonté d'hommage du musicien à l'égard de son contemporain. Il en va de même pour les chansons italiennes de Ciconia : plusieurs des textes chantés sont « truffés » d'allusions à trois grands poètes du Trecento : Pétrarque († 1374), le Florentin Francesco Landini (1325-1397), le Padouan Francesco di Vannozzo (vers 1330-vers 1389). Ciconia fut surtout influencé par les *Triumfi* de Pétrarque : la preuve en est éclatante dans le madrigal *Per quella strada lactea del cielo* qui rappelle les visions triomphantes du poète. Un hommage est aussi rendu par Ciconia à Francesco Landini par *Una pantera in compagnia di Marte* qui fait écho, par le texte et la musique, à *Per l'influenza di Saturne et di Marte* du musicien de Florence. Francesco di Vannozzo, poète de cour à Padoue, ne fut pas sans influencer lui aussi Ciconia : plusieurs des thèmes et certains vers du poète furent repris dans diverses bal-

lades de notre musicien, justement consignées dans des sources d'origine padouane : *Poy che morir. Ben che da voi donna si partito*.

A côté des textes poétiques, il convient aussi de remarquer que Ciconia composa sur des poèmes qui célèbrent des événements précis ou des personnages historiques. C'est le cas de 7 motets qui, de ce fait, ont pu être datés : *O felix templum jubila* (1400), *Albane misse celitus* (1406), *Venetie mundi splendor* (1406), *Petrum Marcello venetum* (1409), *Ut te per omnes celitum* (entre 1390 et 1397), *Doctorum principem* (1409), *Padu... serenans nobile* (1388). Parmi les 17 chansons de Ciconia, il y en a 3 qui contiennent des allusions historiques également susceptibles de fournir une datation : *Per quella strada lactea* (vers 1370), *Una pantera in compagnia di Marte* (vers 1378-1380), *Con Lagreme* (1367), *Le Ray au Soleyl* (vers 1386).

* * *

L'examen de la notation et du style musical de Johannes Ciconia complètera l'analyse des textes qui ont déjà fourni plusieurs dates précises et contribuera à déterminer l'évolution qui s'est manifestée dans l'œuvre de ce compositeur permettant ainsi d'établir une certaine chronologie de sa production.

Ciconia a employé diverses notations :

1. *La notation italienne*. Ses chansons sur textes italiens montrent une application rigoureuse des principes de cette notation, tout particulièrement lors de son premier séjour en Italie dès 1358 : emploi du *punctus divisionis*, des prolations, parmi lesquelles la *divisio senaria*, parfaite ou imparfaite, et l'*octonaria* sont les plus fréquentes, la semi-brève *caudata a parte inferiori* (♯), rarement la semi-brève *cum cauda descendente a latere* (♯), et enfin des semi-minimes groupées en triolets ou accouplées. En un mot, la parfaite et rigoureuse notation italienne du Trecento.

2. *L'étape de la complexité dans l'écriture.* Une œuvre qui est tout à fait caractéristique de cette étape : c'est le virelai *Sus une fontayne*. Ciconia y a accumulé toutes les subtilités de l'*ars nova* française : il utilise simultanément, superpose, confond les temps parfait et imparfait, les prolations majeure ou mineure ; il allie binaire et ternaire, combinant les proportions sesquialtère et sesquiterce, dans un chevauchement curieux de lignes mélodiques. A ces difficultés, s'ajoutent la diversité des points (de division, de perfection, d'augmentation ou de syncopation) et l'emploi de syncopes assez longues, le « tray-nour » ou « treyns » selon la langue d'Avignon.

3. *La notation de la maturité.* C'est une écriture qui n'offre guère de particularités. Elle a éliminé tous les excès. La notation rouge a disparu dans les œuvres de cette période ; à cet artifice, le musicien a préféré grouper les semi-brèves en triolets (*Venecie mundi splendor*). Dans une partie de messe *Et in terra* (n° 20), on rencontre des subtilités rythmiques rappelant *Sus une fontayne*, mais elles ne sont plus fragmentées à l'extrême et s'inscrivent avec naturel dans les différentes sections du texte liturgique. Les points de division se font rares, de même que les anciens signes de prolation devenus superflus.

Au total, Johannes Ciconia a assimilé les diverses notations de son époque sans qu'elles posent pour lui de problèmes préoccupants. A l'époque de la maturité, il découvrit lentement, d'œuvre en œuvre, les lois simples d'une notation qu'il ne croyait pas nouvelle. Elle n'était plus ni française, ni italienne : elle était celle de Johannes Ciconia.

Lorsqu'on se penche sur les œuvres de Ciconia, on constate qu'il fut préoccupé par les problèmes du « chromatisme », c'est-à-dire de la qualité des demi-tons et de leurs signes. Il explique dans son traité, la *Nova musica*, l'existence des trois espèces de demi-tons, chromatique, diatonique et

enharmonique. Ceux-ci sont employés dans son œuvre et indiqués au moyen de signes dont le musicien ne donne malheureusement pas la clé dans son ouvrage théorique : ♯ ♯ ♯ ♯ ; vraisemblablement, ♯ et ♯ signifient le demi-ton enharmonique, ♯ et ♯, le demi-ton diatonique, ♯ le demi-ton chromatique et ♯ le bécarre.

C'est en définitive une notation où rien n'est laissé au hasard. Chaque infraction aux règles est précisée ; au besoin, Ciconia fait usage de signes particuliers. Mais une fois encore, rien n'est inventé ici. Le musicien s'est constamment servi d'un arsenal de figures et de signes mis à sa disposition par l'Italie, Avignon, la France et Liège elle-même.

* * *

Un dernier point reste à considérer : le style musical de Johannes Ciconia dans les différents genres de compositions qu'il pratiqua.

Les madrigaux. Longue vocalise initiale, départ en canon des deux vers suivants, vocalise finale du troisième vers, enfin *ritournelle* plus brève mais aussi vocalisée. Telle est la forme classique du madrigal à l'époque de Francesco Landini : Ciconia n'y change rien dans ses compositions. Il emploie les mixtures de prolations, les triolets qui infléchissent les cadences, les formules syncopées, le « hocquet » ; il choisit volontiers les chutes descendantes par degrés accouplés et les ascensions mélodiques par degrés brisés. Il aime les consonances parfaites (parallèle de quinte et d'octave), mais il préfère la douceur des sixtes et des tierces. Au contraire des Italiens, il témoigne d'un goût prononcé pour certains intervalles dissonants, conférant à ses œuvres un climat de « mor-bidezza » accusée. Ce qu'il est essentiel de constater à l'issue d'un examen technique des madrigaux de Ciconia, c'est que ces « moyens » sont exclusivement utilisés à des fins expressives. Ce sont des moyens « artificiels » pour arriver à cette musique « naturelle »

que le musicien jugeait supérieure (cf. *Nova Musica*).

Les ballades italiennes. Elles sont écrites sur de petits textes lyriques à la mode du temps. La conjonction qui existe entre le texte et la musique y est beaucoup plus étroite que dans le madrigal. La mélodie devient le support transparent des poèmes. Mais, si ce n'était un style moins vocalisé et une structure poétique différente, le langage des ballades italiennes de Ciconia se distinguerait peu de celui des madrigaux. Ce qui caractérise Ciconia dans ses ballades (à trois voix particulièrement), c'est le souci constant d'équilibrer la forme : il se souvient curieusement de Machaut dans *Gli atti col dançar frances* et *Chi nel servir anticho*. Cette manière d'armer le ténor d'un contre-ténor, soudés entre eux, cette rigueur des deux voix de base, évoquent d'ailleurs incontestablement la leçon de la France.

Les canons. Les deux canons de Ciconia sont des exercices d'école. D'une construction savante, ces pièces ne révèlent pas un style particulier. *Quod jactatur* est un exercice de solmisation, tandis que le *Ray au soleyt* pose un problème de proportions. Les difficultés techniques vaincues laissent apparaître un style qu'il est permis de considérer comme la « manière française » de Ciconia.

Les chansons françaises. Il en reste deux. Le virelai *Sus une fontayne* dans lequel la rigueur de construction à partir du ténor, la savante superposition des valeurs rythmiques, les doubles sensibles typiquement françaises sont une armature sur laquelle Ciconia a créé un chant où l'on reconnaît aisément les habitudes contractées au contact de la musique italienne. La même association peut se faire au sujet de la chanson *Aler m'en veus* : française par son texte poétique, cette chanson a un langage musical qui plonge aux sources du Trecento.

Les motets. Les 13 motets de Ciconia dénotent une évolution qu'il est aisé de suivre : les premières pièces conju-

guent de façon frappante les souvenirs de l'*Pars nova* française et le langage italien du Trecento ; elles se réclament essentiellement du style de la ballade. Tel est le cas de *O Petre Christi discipule*.

Qu'un contre-ténor vienne doubler le ténor et former avec lui une structure partiellement « harmonique » et le motet à trois voix des temps nouveaux est né. Ciconia exploitera de différentes manières les possibilités du motet à trois voix. Souvent il prend un motif principal qui, par son développement aux trois voix, crée une véritable « unité thématique ». C'est l'ébauche d'un style qui obéit à une dialectique où l'imitation, la séquence, les réponses et les correspondances assurent l'équilibre de la construction. Ciconia en arrive ensuite à un stade où l'« harmonie » va jouer un rôle de plus en plus dominant. Dans *Ut te per omnes celitum* (1390-1397), alors que les deux voix supérieures se déroulent dans le style de la ballade, le ténor est traité en deux sections isorythmiques conférant au motet une symétrie d'ailleurs renforcée par une isorythmie partielle de toutes les voix. De plus en plus, c'est le madrigal qui va inspirer le musicien dans la composition de ses motets : *O Felix tempium jubila*, *Padu... serenans nobile*, *O virum omnimoda veneracione*. Les longues entrées imitatives, les alternances de prolations, la grâce aisée des courbes mélodiques, sont admirablement soutenues par un ténor rigoureux.

Ciconia va progresser dans cette voie pour ses trois derniers grands motets de circonstance : *Albane misse celitus*, *Doctorum principem*, *Petrum Marcello*. Il atteint dans ces dernières œuvres la science parfaite du motet, longuement et patiemment conquise. Les mélodies restent présentes, mais elles sont transcendées par l'irrésistible appel de la plénitude harmonique. A la fin de ses jours Ciconia avait compris que la « musica mundana » pouvait devenir réalité.

Les parties de messe. L'étude de ces

pièces dénote chez l'auteur une connaissance et une méditation du répertoire des messes avignonaises; elle montre en outre combien il fut soucieux d'unité. Bien qu'il n'ait pas composé le cycle complet, quatre *Gloria* s'associent respectivement à quatre *Patrem*, par leur style, leur forme ou leur analogie thématique. Dans les sources, principales comme secondaires, ces deux parties de messes sont d'ailleurs toujours jumelées.

Dans la *Missa Regina gloriosa*, ainsi appelée parce qu'elle emprunte son matériel au motet du même nom, les deux parties (*Gloria* et *Credo*) sont unies par un même traitement isorythmique formant un duo partiellement harmonique; cette isorythmie est coupée de passages mélodiques en formules brèves, aux rythmes simples, avec des césures, des cadences sur doubles sensibles qui confèrent à ces deux parties de messe un accent singulièrement machaudien. Dans un autre groupement liturgique : *Gloria* n° 20 et *Credo* n° 26, Ciconia a créé l'unité par l'alternance d'un « Chorus » et de deux solistes qu'il nomme « unus ». Dans le groupement *Et in terra* n° 21 et *Patrem* n° 27, l'unité est le résultat d'une recherche constante. On relève une identité du mode, des parentés mélodiques, un même tenor qui constitue un fondement unique. Dans un dernier groupe, le *Gloria* n° 23 et le *Credo* n° 28 sont écrits pour trois voix dont une seule est chantée.

* * *

Cette étude des œuvres et de la vie de Ciconia laisse nettement apparaître l'évolution qu'il subit tout au long de sa carrière. Dès le début, il assimila et exploita les disciplines de l'*ars nova* française et de la polyphonie italienne du Trecento. Jamais il n'oubliera la leçon de cette dernière; mais jamais surtout il ne cessera d'approfondir l'exemple qu'il avait reçu des bâtisseurs de l'*ars nova* française.

Ayant atteint à la maturité, tout au long de sa vie itinérante, il saura

en chaque circonstance donner le pas à l'une ou l'autre de ces tendances. La subtilité et le raffinement auxquels il était arrivé dans ce domaine, montrent bien que le musicien avait abouti par la longue et patiente pratique de ces différents genres, à une musique qui ne demandait plus rien à ses modèles, à une musique qui était simplement celle de Johannes Ciconia, mais qui ouvrait la voie à une nouvelle *ars nova* : celle du XV^e siècle que Dufay, sur les traces directes du maître liégeois, illustrera brillamment.

Œuvres de Johannes Ciconia :

Madrigaux : *Cacciando un giorno; I cani sono fuora per le mosse; Per quella strada lactea; Una pantera.*

Ballades italiennes : *Ben che da voy donna; Chi nel servir antico; Chi vole amar; Con lagreme bagnandome nel viso; Dolce fortuna; Gli alli col dançar frances; Io erido amor; La fiamma del to amor; Lizadra donna; O rosa bella; Poy che morir me convien.*

Chansons françaises : *Aler men veus en strangne partie; Sus une fontayne.*

Canons : *Le ray au soley; Quod jaclatur.*

Parties de Messes : *Et in terra* n° 20
Tro : *Spiritus et alme; Et in terra* n° 21;
Et in terra n° 22; *Et in terra* n° 23; *Et in terra* n° 24
Tro : *Spiritus et alme; Et in terra* n° 25; *Patrem* n° 26; *Patrem* n° 27; *Patrem* n° 28; *Patrem* n° 29.

Motets : *Albane misse celifus-Albane doctor maxime; Doctorum principem-Melodia suavissima-Vir militis; O beatum incendium; O felix templum jubila; O padua sidus praeclarum; O petre Christi discipule; O proles Yspanie; O virum omnimoda veneracione-O lux et decus tranensium-O beate Nicholae; Padu... serenans nobile-Pastor bonus; Petrum Marcello venetum-Petre antiste inclite; Regina gloriosa; Ut te per omnes celitum-Ingens alumpnus Padue; Venecie mundi splendor-Michael qui steno domus-Italie.*

Ces œuvres sont consignées dans divers manuscrits :

Bologne, Conservatoire G. B. Martini, Q. 15 (olim 37). — Domodossola, Calvario, ms. 14 (actuell. à Stresa). — Varsovie, Bibl. Krasinski, ms. 52. — Ms. Mancini. Fragm. de Lucques (Archivio di Stato) et de Pérouse (Biblioteca Augusta). — Modène, Biblioteca Estense, ms. lat. 508. — Oxford, Bodleian Libr., Can, misc. ms. 213. — Paris, Bibl. Nationale, ms. it. 503. — Padoue, Bibl. Univ., fragments 684 et 1475. — Padoue, Bibl. Univ., fragment 1115. — Padoue, Bibl. Univ., fragment 1106. — Parme, Archivio di Stato, fragment. — Paris, Bibl. Nationale, nouv. acqu., ms. fr. 4370. — Paris, Bibl. Nationale, nouv. acqu., ms. fr. 4917.

— Rome, Bibl. Vaticane, Urb. lat. 1411.
— St-Petersbourg, ms. F. I. 378. —
Trente, Castello del Buon Consiglio,
ms. 87 à 93.

Publications en notation moderne :

W. Apel, *French secular music of the late fourteenth century*, Cambridge, Mass., 1950. — W. Apel et A. Davison, *Historical anthology of music*, Harvard, t. 1^{er} (1947). — S. Clercx, *Johannes Ciconia, Un musicien liégeois et son temps*, t. II, *Transcriptions et notes critiques*, Bruxelles, 1960. — *Denkmäler der Tonkunst in Österreich*, t. VII, t. XXX, t. XXXI. — F. Ghisi, *Italian ars nova music*, suppl. au *Journal of Renaissance and Baroque Music*, t. 1^{er} (1948). — A. Schering, *Geschichte der Musik in Betspielen*, Leipzig, 1931. — Ch. Van den Borren, *Polyphonia sacra*, Londres, 1932.

Suzanne Clercx-Lejeune.

Sources manuscrites :

Liège, A. E. L., *Saint-Jean l'Évangéliste* : Comptes généraux : R. 227 (1366), R. 434 (1368), R. 435 (1372), R. 855 (liste des autels et des ornements). — Registres du mandé : R. 436 (1385), R. 437 (1389), R. 438 (1391), R. 439 (1395), R. 440 (1396), R. 441 (1398), R. 442 (1399), R. 443 (1401), R. 444 (1409), R. 445 à 452. — R. 455 (1435). — Padoue, Arch. Cap. de la cathédrale : *Caneva* : R. (1335-1338), R. (1404-1407), R. (1408-1424), R. (1424-1430), R. (1430-1435).

Sources imprimées :

Dom U. Berlière, *Suppliques de Clément VI (1342-1352) (Analecta Vaticana-Belgica (A. V. B.))*, vol. 1^{er}, Rome, 1906. — Dom U. Berlière et Ph. Van Isacker, *Lettres de Clément VI*, t. 1^{er} (1342-1346), A. V. B., vol. VI, Rome, 1914. — Dom U. Berlière, « Les archidiaques de Liège au XIV^e siècle », *Bull. C. R. H.*, t. LXXV, p. 137-211, et *Leodium*, t. IX (1910), p. 124-126. — L. Lahaye, *Inventaire analytique des chartes de la collégiale de Saint-Jean l'Évangéliste à Liège*, 2 vol., Bruxelles, 1921-1931.

Sources narratives :

Cronaca Carrarese, dans *Muratori, RR. II. SS.*, t. XIV. — *Cronaca Carrarese*, de Galeazzo et Bartolomeo Gatari, dans *Muratori, RR. II. SS.*, t. XVII. — Jacques de Hemricourt, *Œuvres. Miroir des Nobles de Hesbaye...*, éd. C. De Borman, A. Bayot et E. Poncelet, 3 vol., Bruxelles, 1910-1931.

Ouvrages consultés :

A. Auda, *La musique et les musiciens de l'ancien pays de Liège*, Liège, 1930. — A. Auda, *Les « motets wallons » du manuscrit de Turin Vari 42*, 2 vol., Bruxelles (1953). — Dom U. Berlière, *Un ami de Pétrarque, Louis Sanctus de Beerlingen*, Rome, Inst. Hist. belge, 1905. — H. Bessler, « Studien zur Musik des Mittelalters », *Arch. f. Musikwiss.*, t. VII (1925), t. VIII (1926). — H. Bessler, *Bourdon und*

Fauzbourdon, Leipzig, 1950. — H. Bessler, « Johannes Ciconia, Begründer der Chorpolyphonie », *Congresso Inter. di Musica Sacra*, Rome (1950), Tournai, 1952. — H. Bessler, « Die Entstehung der Posaune », *Acta Musicologica*, t. XXII (1951). — H. Bessler, « The manuscript Bologna Biblioteca Universitaria 2216 », *Musica Disciplina*, t. VI (1952), p. 39-65. — H. Bessler, dans *M. G. G.*, sub verbis : *Ars nova*, *Bologna Codex B. L., Ciconia. Antonius de Civitate*. — A. Bonaccorsi, « Un nuovo codice dell'Ars nova. Il codice lucchese », *Atti dell'Accad. Naz. dei Lincei*, s. VIII, t. 1^{er} (1948), p. 539-615. — M. Bukofzer, « Two mensuration Canons », *Mus. Disc.*, t. II (1948), p. 165-170. — R. Cessi et A. Favaro, *L'Università di Padova*, Padoue, 1946. — A. Cimbro, « La musica e la parola del trecento al cinquecento », *Rassegna Musicale*, t. VI, 1929. — S. Clercx, « Johannes Ciconia de Leodio », *Kongress-Bericht*, Utrecht, 1952 (1953), p. 107-126. — S. Clercx, « Johannes Ciconia théoricien », *Annales Musicologiques*, t. III (1955), p. 39-75. — S. Clercx, *Johannes Ciconia, Un musicien liégeois et son temps*, Bruxelles, 1960, 2 vol. — S. Debenedetti, *Il Sollazzo...*, Turin, 1922. — E. Droz, « Musiciens liégeois du XV^e siècle », *Revue de Musicologie*, Paris, 1929. — F. Filippini, « La seconda legazione del card. Albornoz in Italia (1358-1367) », *Studi storici del Crivellucci*, t. XII (1903), p. 263-337; t. XIII (1904), p. 3-52; t. XIV (1905), p. 29-68. — K. von Fischer, *Studien zur italienischen Musik des Trecento und frühen Quattrocento*, Berne, 1956, *Publications de la soc. Suisse de musicologie*, sér. II, vol. 5. — F. Ghisi, « Un frammento musicale dell'Ars nova italiana », *Rivista musicale italiana*, t. XLII (1938), fasc. 2. — F. Ghisi, « Frammenti di un nuovo codice musicale dell'Ars nova italiana », *La Rinascente*, Florence, t. V (1942). — F. Ghisi, « Italian Ars nova music. The Perugia and Pistoia fragments of the Lucca codex », *Journal of Renaissance and Baroque Music*, t. 1^{er} (1948). — W. Korte, « Contribuzione alla storia della musica in Italia, I : La musica nelle città dell'Italia settentrionale dal 1400 al 1425 », *Rivista musicale italiana*, 1932, p. 513 et suiv. — W. Korte, *Studien zur Geschichte der Musik in Italien im ersten Viertel des 15. Jahrh.*, Cassel, 1933. — E. Li Gotti, *La poesia musicale italiana del secolo XIV*, Palermo, 1944. — E. Li Gotti et N. Pirrotta, « Il codice di Lucca », *Musica Disciplina*, t. III (1949), p. 119-139, t. IV (1950), p. 111-152; t. V (1951), p. 115-142. — F. Ludwig, *Compte rendu de J. Wolf, Geschichte der Mensuralnotation von 1250-1460*, dans *Sammelbände der Internationalen Musikgesellschaft*, t. VI (1904-1905), p. 59 et suiv. — A. Mancini, « Frammenti di un nuovo codice dell'Ars nova », *Atti dell'Accademia Nazionale dei Lincei*, sér. VIII, vol. II (1947), p. 85-94. — G. Mollat, *Les papes d'Avignon, 1305-1378*, 2^e éd., Paris, 1912; 9^e éd. revue, remaniée et augmentée, Paris, 1949. — N. Pirrotta, « Il codice Estense lat. 568 e la musica francese in

Italia al principio del'400 », *Acad. d. Scienze, lettere e arti*, Palermo, 1940. — D. Flamenac, « Another Paduan fragment of trecento music », *J. A. M. S.*, t. VIII (1955), p. 165-181. — G. Reaney, « The manuscript Oxford Bodleian library Canonici Misc. 213 », *Musica Disciplina*, t. IX (1955), p. 73-104. — L. Torchi, « I monumenti dell'antica musica francese a Bologna », *Rivista musicale italiana*, 1906, p. 471 et suiv. — G. de Van, « Inventory of manuscript Bologna Liceo musicale Q 15 (olim 37) », *Musica Disciplina*, t. II (1948), p. 231 et suiv. — Ch. Van den Borren, « Considérations générales sur la conjonction de polyphonie italienne et de polyphonie du nord pendant la première moitié du XV^e siècle », *Bull. de l'Institut historique belge de Rome*, t. XIX (1938). — Ch. van den Borren, *Etudes sur le XV^e siècle musical*, Bruxelles, 1941. — J. Wolf, « Der Niederländische Einfluss in der mehrstimmigen gemessenen Musik bis zum Jahre 1480 », *Tijdschrift der Ver. voor Ned. Muziek-geschiedenis*, t. VI (1900), p. 197-217. — J. Wolf, « Nachtrag zu der Studie : Der niederländische Einfluss... », *Tijdschrift der Ver. voor Ned. Muziekgeschiedenis*, t. VII, fasc. 2 (1902), p. 154-156, suivi de *Thematisches Verzeichnis der Werke des Johannes Ciconia aus Lüttich*, 8 p.

CONRAD (Frédéric - Guillaume - Henri - Herman), botaniste, né à Lynch (Allemagne) le 13 avril 1888, décédé à Woluwe-Saint-Pierre le 27 février 1943.

Bien que né en Allemagne de parents allemands, Frédéric Conrad — il signe Walter Conrad — doit être considéré comme l'un des nôtres, ayant acquis la grande naturalisation après la guerre de 1914-1918. Il passa d'ailleurs toute sa jeunesse à Anvers où il fit ses études moyennes. A l'athénée, il eut comme professeur R. Vandendries, le savant mycologue qui fut dans la suite membre de l'Académie de Belgique; et jeune encore, il fréquenta le laboratoire de H. Van Heurck, botaniste connu tant par ses travaux de micrographie que par ses collections remarquables : diatomées, herbiers, microscopes, etc. A l'Université de Bruxelles, Conrad eut comme maîtres J. Massart, Ch. Bommer, A. Lameere, pour ne citer que les biologistes.

Son goût pour la vulgarisation scientifique était inné et on l'a vu dans ses derniers jours montrer encore

des élatères d'*Equisetum* au microscope à des garçons de laboratoire.

A l'athénée de Saint-Gilles, son enseignement marqua car il sut intéresser ses élèves à un cours nettement désavantagé par les programmes.

Il consacra de nombreuses soirées et journées de vacances, sans aucun profit matériel, à former des jeunes dont plusieurs occupent actuellement des chaires universitaires.

Hélas, Conrad était instable et après avoir abandonné l'athénée de Saint-Gilles, il fit un court stage dans l'industrie, puis fut nommé collaborateur au Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, et chercheur attitré du Fonds national de la Recherche scientifique.

Ses travaux se succèdent depuis 1912 jusque 1943 et l'on peut mettre à son actif 86 publications dont d'importants mémoires, sans compter celles qui étaient en préparation au moment de sa mort inopinée.

C'est comme protistologue et algologue qu'il s'est fait une réputation méritée à l'étranger. Il a collaboré aux revues spécialisées les mieux cotées, entre autres : *Archiv für Protistenkunde*, *Annales de Protistologie*, *Bulletins et Mémoires du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique*.

Il s'agit de descriptions et de considérations de systématique ayant trait à des flagellates et des algues de Belgique, exceptionnellement à des matériaux d'origine étrangère. Mais ce genre de travail ne pouvait pleinement satisfaire un élève de J. Massart et les années passées au Musée d'Histoire naturelle ont été avant tout consacrées à l'étude du milieu aquatique au cours des saisons successives : les eaux saumâtres de Lillo, un ruisseau à Amonines en Ardenne, une source à Auderghem.

Nous avons dit que Conrad aimait l'enseignement. Rebuté par les manuels mal imprimés, mal présentés, mis dans les mains des élèves, il abandonna parfois ses recherches pour se consacrer à la confection de manuels scolaires. Résultat : les *Éléments de*

Zoologie, remarquablement illustrés, qui connurent deux éditions et qui valurent à leur auteur le prix De Keyn. Un ouvrage sur les Champignons comestibles en collaboration avec son collègue E. Van Rijsselberghe au temps où la mycogastrologie n'avait pas encore les adeptes d'aujourd'hui, une plaquette sur les Batraciens de Belgique, et quelques autres notes de moindre importance constituent l'ensemble de ses travaux de vulgarisation.

Un algologue belge, H. Kufferath, a fait connaître l'œuvre scientifique de Conrad dans le détail et a fait le relevé de ses publications dans deux articles que l'on sent écrits par un ami et un admirateur.

F. Stockmans.

H. Kufferath, « W. Conrad », *Alumni*, t. XIV (1943), n° 2, Bruxelles, 8 p., 1 portrait. — Id., « A la mémoire de Walter Conrad, protistologiste (1888-1943) », *Bull. Mus. roy. Hist. nat. Belg.*, t. XX, n° 1, Bruxelles, 1944, 16 p., 1 portrait.

***CONSTANTIN DE BARBENÇON**, écrivain mystique, né en 1582 et décédé à Bonn le 26 novembre 1631 (1). Nous avons tiré cet auteur de l'oubli en 1930; depuis lors on lui a consacré de nombreuses études.

Il fut baptisé sous le nom de Théodoric Paunet; son père portait le même nom (il fut assassiné par les protestants). La veuve, Jeanne François, éduqua si pieusement ses enfants, que l'un devint frère mineur et plus tard évêque de Saint-Omer; deux autres se firent capucins: ce sont le père Félix de Beaumont et le père Constantin. Ce dernier fit profession à Bruxelles le 20 septembre 1601. Il habita Douai en 1608-1609 et Arras en 1611. Cette même année, il fut envoyé en Rhénanie, avec d'autres confrères, pour y établir des couvents de son ordre et combattre le Protes-

tantisme. Il devint gardien, définitif et surtout maître des novices. Très connu comme directeur spirituel, il aida de ses conseils les Capucines de Flandre et les Bénédictines de Douai. C'est ainsi qu'il fut amené à mettre ses conceptions par écrit; on le trouve dans ses *Secrets sentiers de l'amour divin* et *l'Anatomie de l'Âme*.

Pour conduire les âmes à la contemplation, l'auteur a étudié de nombreux auteurs, surtout Harphius et Benoît de Canfield. Les éditions et traductions que l'on fit des *Secrets sentiers* prouvent suffisamment la grande influence que Constantin a exercée à la fois sur les fidèles et les auteurs qui l'ont suivi. Quant à *l'Anatomie de l'Âme* (Liège, 1635), elle donne des règles sûres pour discerner le faux du vrai dans les questions délicates de la mystique. C'est un ouvrage très remarquable, mais publié de façon lamentable, après la mort de l'auteur. En effet, alors que l'imprimeur était sur le point d'en finir, on découvrit d'importants textes de l'auteur, qui s'étaient égarés. On réimprima les dernières pages du volume précédemment constitué et on y ajouta encore 110 pages. Dans cet ouvrage, Constantin réagit contre les tendances pré-quiétistes de l'époque et met en œuvre sa riche expérience, sa finesse psychologique et sa connaissance approfondie de la théologie.

Quant aux *Secrets sentiers*, ils circulèrent de bonne heure dans une rédaction provisoire. Déjà en 1612-1613 pareil texte fut fourni aux Bénédictines de Douai, sous le titre de *Traité de l'oraison*.

D'autres recensions portent le nom de *Voyes secrètes* ou *Secrets sentiers de l'esprit divin*; c'est le cas pour un ms. de Namur (Musée archéol.) et un ms. de Paris (Bibl. prov. des capucins) qui est originaire de l'abbaye augustinienne de Hénin-Liétard (Pas-de-Calais). En 1617 le texte fut approuvé, en vue de la publication, à Douai et à Tournai; mais la première édition française, faite à Cologne, date seulement de 1623; d'autres suivirent: à

(1) Cette notice remplace celle du tome I^{er}, col. 386.

Douai en 1629 et à Paris en 1634 et 1649. Une édition latine, *Amoris divini occultae semitae*, parut également à Cologne en 1623 et encore à Amsterdam en 1698; cette dernière est due certainement au protestant P. Poirer. Une édition allemande a été faite à Cologne en 1624.

Il est étonnant qu'aucune édition néerlandaise n'ait été lancée au XVII^e siècle. Le chanoine régulier Martin van Sint-Truyden en rédigea une en 1644, mais elle resta inédite et se trouve actuellement chez les capucins de Bois-le-Duc.

Après qu'une édition anglaise (*The secret Paths of divine love*) eut été imprimée à Londres en 1928 et une réédition française chez Desclée en 1932, une traduction néerlandaise (*De Geheime paden van de goddelijke liefde*) fut imprimée à Rijswijk par François de Bréda en 1937; une seconde édition (Ruremonde-Maaseik [1945]), contient une introduction remarquable due au P. Dr. Théotime de Bois-le-Duc.

P. Hildebrand.

L. Jadin « Procès de nomination de P. Paunet au siège épiscopal de St-Omer, 1627 », *Bull. de l'Inst. hist. belge de Rome*, fasc. VIII, 1928, p. 197-202. — P. Hildebrand, « Le P. Constantin de Barbanson », *Études Franciscaines*, t. XLII, 1930, p. 586-594. — A. Julien, « Note sur l'édition princeps des Secrets sentiers de l'amour divin », *Revue d'ascét. et de mystique*, t. XIII, 1932, p. 412-415. — P. Hildebrand, « Sur les Secrets sentiers de l'amour divin », *ibid.*, p. 198-199. — P. Théotime de 's-Hertogenbosch, « Le P. Constantin de Barbanson et le préquétisme », *Collectanea Franc.*, t. X, 1940, p. 338-378. — Fr. Verheyden, « Martinus van St-Truyden als vertaler van mystieken », *Hand. van de koninkl. kring van Mechelen*, t. XLVII, 1942, p. 17-34. — P. Dr. Theotimus, « P. Constantijn van Barbanson. Een oude mysticus met moderne opvattingen », *Francisk. Leven*, t. XXIX, 1946, p. 71-87. — P. Willibrord de Paris, « Note sur un manuscrit des Secrets sentiers du P. Constantin de Barbanson », *Études Franç.*, N. S., t. I^{er}, 1950, p. 97-102. — P. Théotime de Bois-le-Duc, « La doctrine mystique du P. Constantin de Barbanson », *ibid.*, N. S., t. II, 1951, p. 261-270, 411-426. — [P. Gerlach], « Onze handschriften », *Un' Trinoque*, t. X, 1951-1954, p. 279-280. — P. Hildebrand, « Constantinus van Barbanson », *Francisk. Leven*, t. XXXV, 1952, p. 89-90. — Candide de

Nant, « Constantin de Barbanson », dans Viller, *Dict. de spiritualité*, t. II, 1953, col. 1634-1641. — P. Hildebrand, *De Kapucijnen in de Nederlanden* (Anvers, 1945-1956), t. I^{er}, p. 148, 270, 281; t. IV, p. 91, § 710, 110, § 920, 149, § 1311; t. VIII, p. 477, 710, 716, 722, 743; t. IX, p. 206, 352, 387-389, 443, 536, 578, 605, 682-683.

COPPÉE (Denis), dramaturge et poète, né à Huy vers 1580 et mort assassiné vers 1630 (1). Il était un des sept fils du marchand Martin Coppée.

Nous ne savons rien de son éducation, mais, d'après son « Ode à » vénérable Paul de la Tour », ce dernier, prêtre du voisinage de Huy, l'initia à la littérature française vers 1600. Le poète ne fit rien éditer pourtant avant 1621, mais s'employa surtout à faire carrière dans le commerce. En 1603, après la mort de son père, il lui succéda dans la confrérie des drapiers de Huy. Son admission en 1609 aux corporations des merciers et des pelletiers, en 1611 à celle des maçons, témoigne de son succès. A une date inconnue, il épousa Isabel Wignarre, dont il eut cinq enfants entre 1610 et 1618.

Coppée fut élu en 1616 et plusieurs fois réélu par la suite pour représenter les drapiers au comité des XI Hommes, qui dirigeaient les œuvres de charité de la ville. En 1622, il devint conseiller, puis, en 1623, juré, ou adjoint du bourgmestre, et délégué de la ville dans les instructions des affaires pénales et criminelles de la cour de justice de Liège. En 1624-1625 il fut rentier, ou contrôleur des impôts perçus par la ville; ce fut sa dernière charge publique.

Ce fut à l'époque où il participa activement aux affaires communales, que Coppée édita toutes ses œuvres, sauf « Le miracle de Nostre Dame de » Cambron », tragédie posthume publiée en 1647 à Namur. Une même disgrâce mit fin à ses activités politi-

(1) Cette notice remplace celle du tome IV, col. 374-378.

ques et littéraires. Ses écrits révèlent qu'il avait de nombreux ennemis, et en 1616, au cours d'une querelle où l'on mit en doute l'exactitude de ses comptes de rentier de l'année 1624, le poète frappa quelqu'un d'un coup de couteau. Arrêté, Coppée se prétendit clerc tonsuré et justiciable seulement d'une juridiction ecclésiastique. Son agression et ses prétentions provoquèrent un procès qui dura quatre ans. Pendant ce temps Coppée fut emprisonné à Huy, puis à Liège, finalement libéré avec interdiction de revenir à Huy, afin d'éviter toute rencontre meurtrière. Enfin on lui rendit justice : la ville reconnut sa dette envers lui et lui offrit une rente annuelle, qu'il n'eut pas l'occasion de toucher, car déjà en 1630-1631 elle fut payée à sa veuve. D'après Pierre Bello, Coppée avait été tué à coups d'épée ou d'arquebuse, mais nous ne savons rien des assassins.

Malgré la rubrique de « Raphael du » Petit Val, Rouen », que portent quelques-unes des œuvres de Coppée, toutes, sauf sa pièce posthume, furent très probablement éditées à Liège par Jean ou Christian Ouwerex, par Léonard Streel, ou par Jean Tournay. La tragi-comédie « Le Beau Printemps » d'Hyver du Grand Ami de Dieu Saint François d'Assise » (1623), sa pièce la plus faible, est la seule dont nous sommes assurés qu'elle a été représentée, mais les préfaces de l'auteur indiquent que les autres étaient destinées à être jouées, sans doute par la Compagnie de Bonne Fin, troupe subventionnée par la ville de Huy. De là l'influence sur Coppée des mystères et des moralités des Pays-Bas qui étaient joués par ces troupes d'amateurs, influence évidente surtout dans « La » sanglante et pitoyable tragédie de » Nostre Sauveur et Redempteur Iesus- » Christ » (1624). C'est une Passion dans la tradition du XV^e siècle, mais modernisée : Coppée l'écrivit en alexandrins, simplifia et limita le lieu et le temps de l'action d'après les principes du théâtre humaniste.

Que Coppée ait été au fait des déve-

loppements très récents du théâtre français, cela se voit dans « La tres- » sainte et admirable vie de Madame » sainte Aldegonde Patrone de Mau- » heuge » (1622), qui, malgré son titre, a la forme d'une tragi-comédie pastorale. Mais en catholique zélé, il sacrifiait souvent ses conceptions artistiques à son désir de prêcher et de plaire à son public populaire. Ceci explique à la fois les histoires morales et les scènes grossières où figure le menu peuple, qui nuisent à l'unité de « La » tragédie de Saint-Lambert » (1624), de « La sanglante bataille d'entre les » Impériaux et Bohèmes » (1624), et d'autres encore. Seul « Le pourtraict » de fidélité en Marcus Curtius Cheva- » lier Romain » (1624), tragédie humaniste strictement conforme et destinée à être jouée à Liège, échappe au reproche de manquer d'unité.

Son mélange d'humanisme et de goût populaire, dont il ne put jamais faire la synthèse, est bien de son temps, comme la violence et la cruauté presque sadique de l'action, mais il a aussi des qualités personnelles. Son style frise la prose, mais il est facile à suivre sur la scène, son exposition est claire, l'action généralement mouvementée, et on trouve parfois des personnages esquissés avec réalisme, surtout ceux du bas peuple qui sont très vivants. Il manifesta aussi envers les hérétiques une largeur de vues et une générosité peu ordinaires à son époque. Dernier dramaturge wallon de langue française à ne pas adopter aveuglément les critères de Paris, Coppée supporte victorieusement par ses meilleures pièces, telles que « L'exé- » crable assassinat du Sultan Osman » (1623), la comparaison avec n'importe quel auteur dramatique français contemporain mis à part Hardy et Théophile de Viau.

Coppée écrivit aussi des poésies non dramatiques : « Chansons spiri- » tuelles » (1622) ; « Les Muses fran- » çaises » (1623) ; « Quinze sonnets » (1624) ; « Chant triomphal de la vic- » toire de Statlo » (1624) ; « Pallas en » Deuil » (1626). Cette dernière, où son

manque d'imagination et l'influence de Ronsard sont trop évidents, a peu de valeur.

C.-J. Titmus.

Archives de la ville de Huy. — Pierre Bello, *Saint Eustache*, Paris, 1632. — H. C. Lancaster, *A History of French Dramatic Literature in the Seventeenth Century*, Baltimore, 1929-1940. — O. D. Rouillard, *The Turk in French History, Thought and Literature*, Paris, 1940.

COUSOT (*François - Marie - Frédéric*), homme de lettres, né à Dinant le 25 février 1856, y décédé le 31 mai 1932. Fils du réputé docteur Théodule Cousot, namurois d'origine, installé à Dinant, vice-président de l'Académie de Médecine et auteur de travaux appréciés.

Quelque peu bohème et de caractère instable, F. Cousot abandonna les études de droit qu'il avait entreprises à l'Université de Louvain, pour aller tenter sa chance à Paris où l'attirait son goût pour la littérature et les arts.

Il collabora à plusieurs journaux et publia quelques recueils de contes qui dénotent chez leur auteur un talent aimable et délicat, mais manquant de souffle.

Ses publications connues sont : *Les amours des fleurs*, Namur, Godenne, 1884 ; *Chemin des Bois*, 1886 ; *Contes et Fantaisies*, Bruxelles, Monnon, 1886 (?) ; *La Tour aux rats*, Bruxelles, Monnon, 1887 ; *Le bréviaire des bois et des champs*, Paris, Lemerre, 1897 ; *Hors des routes*, Paris, Lemerre, 1900 ; *Les poètes de la nature du XVI^e siècle à nos jours. Choix, étude et notes*, Paris, 1911.

Il est, en outre, l'auteur des paroles du chant régional dinantais « Les Batteurs de Cuivre ». Ces paroles sont adaptées à la musique que composa Félicien David pour la chanson « Nous l'avons eu votre Rhin allemand », réponse cinglante d'Alfred de Musset au « Rhin allemand » de Nicolas Becker.

François Cousot qui était resté célibataire, avait pris la nationalité

française et était domicilié à Maison-Lafitte.

Ernest Montellier.

Eug. de Seyn, *Dictionnaire biographique des sciences, des lettres et des arts en Belgique*, Bruxelles, éd. l'Avenir, 1935-1936. (Notice erronée). — Émile Hanlet, *Les écrivains belges contemporains de langue française de 1800 à 1946*, 2 vol., Liège-Dessain, 1946. — Ernest Montellier, « Origine de la chanson dinantaise *Les Batteurs de Cuivre* », *Le Guetteur Wallon*, Namur, 1960, n° 2. — Articles nécrologiques dans le journal *Vers l'Avenir*, (Namur), 2 et 4 juin 1932.

CRONSTRÖM. Voir KOCK.

CROUSSE (*Pierre - François - Joseph*), colonel d'état-major, écrivain militaire, né à Bruxelles le 25 février 1828, décédé à Spa le 7 août 1897.

Il s'engagea au 4^e régiment d'artillerie le 22 janvier 1847 et entra comme élève à l'École militaire le 5 novembre 1849. Élève sous-lieutenant à l'École d'application le 1^{er} janvier 1852, il fut désigné pour la section d'état-major.

Reçu dans ce corps spécial le 20 juin 1854, lieutenant le 27 mars 1858, il effectua des stages aux 3^e et 4^e d'artillerie où il se rendit insupportable par son indiscipline et son caractère violent.

Détaché au Dépôt de la guerre en 1860, pour participer aux travaux géodésiques, il y manqua de zèle et finit par être envoyé à l'état-major de la 1^{re} division le 5 avril 1862.

Capitaine de 3^e classe le 21 septembre 1863, et attaché à l'état-major de la 4^e division territoriale à la fin de l'année suivante, il devint capitaine de 1^{re} classe le 7 janvier 1870.

Le 14 mars suivant, il fut chargé, à l'École de guerre, des cours des services d'état-major, du droit des gens et de l'administration supérieure : il s'était fait remarquer par des travaux d'histoire et de technique militaires : en 1864, le *Journal de l'Armée belge* avait inséré son « Aperçu sur les mouvements probables des armées belligérantes en Amérique pendant la

» campagne de 1864 », dont un extrait parut sous forme de plaquette in-8° de 25 pages. Puis il avait édité *Histoire de la guerre de Crimée* (in-8°, 100 p.), et encore *Guerre du Schleswig. Étude sommaire sur la campagne de 1864* (in-8°). En 1865-1866, *Invasion du Danemark en 1864. Missunde, Duppel et Alsen* (Paris, 2 vol. in-8°). En 1867, le *Journal de l'Armée* avait accueilli ses « Considérations sur le recrutement de l'armée par un officier d'état-major » (extrait in-8°, 50 p.); puis Crousse traduisit de l'allemand l'important ouvrage *Les luttes de l'Autriche en 1866* rédigé d'après les documents officiels par l'état-major autrichien (Bruxelles, 1868-1870, 3 vol.).

Les cours de l'École de guerre ayant été suspendus lors du conflit franco-allemand, Crousse passa, le 17 juillet 1870, à l'état-major du 1^{er} corps d'armée, puis à celui de la 2^e division de cavalerie; il retourna à l'École de guerre le 11 janvier 1871.

Mais là il suscita des conflits avec le commandant de cette haute académie, et ce dernier dut le faire décharger, le 15 février 1873, du cours d'organisation des armées de campagne, et l'année suivante son chef se plaignit officiellement de la nonchalance insolente de son subordonné qui froissait ses collègues et les officiers-élèves. Cependant, le colonel d'état-major et directeur des opérations militaires, Alexis Brialmont, prit la défense de Crousse dont il avait reconnu les grands mérites, ce qui ne fit que l'aigrir plus encore.

Et bientôt il provoqua un scandale qui mit en émoi l'armée et la presse : il prétendit que le capitaine baron Lahure, également du corps d'état-major, et qui, en 1874, avait publié un livre sur la *Direction des armées. Notes sur les services d'état-major*, avait plagié ses cours. La *Belgique militaire* en avait fait un vif éloge qui avait été reproduit par les quotidiens. Crousse envoya une lettre de protestation au directeur de la revue précitée, qui refusa de l'insérer; alors l'irascible officier fit imprimer une

brochure : *Une revendication de propriété littéraire* qui fit sensation; pourtant une commission arbitrale avait déclaré non fondée l'accusation portée contre Lahure.

Dès lors il fut décidé d'une rencontre dont les conditions étaient les plus sévères : tous les coups étaient permis, mais il n'était pas admis de frapper l'adversaire désarmé.

Le duel eut lieu à Saint-Josse-ten-Noode, et fut d'une grande sauvagerie; les tribunaux s'en mêlèrent; Crousse fut condamné à huit jours de prison; le Ministre de la guerre lui adressa une réprimande. Au bout de trois mois, il fut envoyé à l'état-major de la 3^e division d'infanterie et, peu après, il obtint le grade de major : il était visiblement protégé.

Le 20 juin 1876, il devint chef d'état-major de cette division où il provoqua de nouvelles difficultés avec ses chefs et subordonnés, ce qui ne l'empêcha pas d'être nommé lieutenant-colonel le 24 décembre 1879.

Il n'avait cessé d'écrire : en 1877, il avait publié dans la *Belgique militaire* « La Péninsule greco-slave, son passé, son présent, son avenir. Étude historique et politique »; en 1879, à l'Institut cartographique militaire, il donna une « Conférence sur les voies de communication de la Gaule Belgique et principalement l'ancien Pays de Liège avant et pendant la domination romaine », que cet établissement édita et, en 1880, une « Conférence sur les voies de communication de l'ancien Pays de Liège durant le moyen âge et la période moderne » qui eut également les honneurs de l'impression.

Colonel le 17 octobre 1885, il resta dans sa situation à la 3^e division. Cette année il publia, à Paris, une brochure in-8° : « La Guerre de la Succession d'Autriche dans les provinces belges. Campagne de 1740 à 1748, avec une biographie du maréchal de Saxe », 2 cartes.

En janvier 1887, il releva vertement les propos désobligeants de la *Gazette de Liège* contre les officiers de l'armée.

Admis à la retraite le 27 mars 1887, il alla, en 1891, prendre la parole dans les meetings pour y combattre la *Nation armée* et prôner le service personnel.

L. Leconte.

Archives générales du Royaume (dossier personnel de Crousse provenant de la Défense nationale). — *Annuaire militaires*. — *Journal militaire officiel*. — Les revues militaires belges. — Journaux du temps, etc.

D

DACHSBECK (*Barbe-Henriette*), pédagogue, née à Bruxelles le 14 septembre 1841, décédée à Ixelles le 23 janvier 1914.

Elle obtint le diplôme d'institutrice à l'École normale subsidiée d'Ixelles, où elle fut désignée comme telle pendant un semestre.

En 1864 l'administration communale de Bruxelles, ayant décidé l'ouverture d'un enseignement moyen pour filles, dont la direction fut confiée à Isabelle Gatti de Gamond, fit appel à Henriette Dachsbeck dont les qualités étaient appréciées dans les fonctions qu'elle occupait à Ixelles.

Henriette Dachsbeck entra au *Cours d'éducation* de la rue du Marais en 1864 — ainsi fut appelé cet enseignement moyen — en qualité de troisième maîtresse dans la section moyenne proprement dite et non dans la section primaire préparatoire. Cette promotion récompensait sa compétence pédagogique et sa valeur humaine qui s'étaient affirmées dès le début de sa carrière d'institutrice.

Comme d'autres collaboratrices de la première heure, Henriette Dachsbeck subit l'ascendant de la forte personnalité d'Isabelle Gatti de Gamond. Sa directrice, à peine plus âgée qu'elle, la dominait par l'étendue de ses connaissances et par l'ardeur de sa volonté créatrice. Elle élaborait elle-même ses plans et pensait en quelque sorte pour les membres de son personnel. Mais dans le même temps, elle les formait aux tâches nouvelles qu'elle exigeait

d'eux. Elle leur communiquait aussi sa foi dans l'émancipation de la femme qu'elle espérait réaliser grâce à l'éducation et à l'instruction.

La maison de la rue du Marais devint rapidement trop petite et, dès l'année 1872, l'administration communale de Bruxelles résolut de doubler le cours d'éducation. A cet effet, des locaux furent construits rue de la Paille et inaugurés en 1876. Un nouveau *Cours d'éducation* était né (appelé B, la lettre A étant réservée à celui de la rue du Marais) et la direction en fut confiée à Henriette Dachsbeck.

C'est dans cette nouvelle tâche qu'Henriette Dachsbeck allait donner la pleine mesure de ses aptitudes et de ses vertus. Le choix du conseil communal de Bruxelles avait été mûrement réfléchi. Henriette Dachsbeck possédait, en effet, des qualités personnelles qui s'étaient imposées aux jeunes filles, aux parents et aux autorités scolaires.

Ses qualités la différenciaient fortement d'Isabelle Gatti de Gamond. Henriette Dachsbeck était douée d'une nature réfléchie et son autorité s'établissait spontanément sur ses élèves. Son charme séduisait et rendait aisées toutes relations avec elle. Elle n'était pas de celles qui doivent élever la voix, et s'imposait par sa personnalité, dont le rayonnement naissait de son intelligence, de sa simplicité et de son bon goût.

Son ascendant fut dès lors rapide

sur son personnel et les élèves de la nouvelle école. Elle imprima à celle-ci un style particulier qui lui fut conservé par la suite. Si les programmes et les méthodes furent ceux de l'établissement mère, le nouveau *Cours d'éducation* fut apprécié comme une école où les jeunes filles se sentirent particulièrement heureuses. Henriette Dachsbeck possédait plus que son inspiratrice Isabelle Gatti de Gamond le sens de la mesure et de l'organisation.

Dès la première année, le nouvel établissement compte plus de deux cents élèves et quelques années plus tard il en eut environ six cents.

Henriette Dachsbeck ne laissa aucune œuvre écrite. Fidèle à la pensée d'Isabelle Gatti de Gamond, elle sut cependant infléchir celle-ci dans un sens nouveau grâce aux ressources de sa personnalité. Elle accentua notamment la formation esthétique des jeunes filles et pressentit l'importance de l'affectivité dans la formation générale de la femme. Sa vie fut entièrement consacrée à la pédagogie pratique. Mais elle imprima à son action une signification si élevée et si forte, qu'elle marqua des générations de jeunes filles et de femmes.

Elle prit sa retraite en 1904.

En souvenir de ses éminentes qualités, le *Cours d'éducation B* devint, après qu'il eut subi les transformations propres à l'enseignement moyen, le lycée H. Dachsbeck.

Henriette Dachsbeck fait partie de cette pléiade de pédagogues exceptionnelles, formées par Isabelle Gatti de Gamond, qui illustrèrent si remarquablement l'enseignement belge de la seconde moitié du XIX^e siècle et du premier quart du XX^e siècle.

Sylvain De Coster.

Compte rendu des séances du Conseil communal, année 1864 (Bruxelles, Du Bois-Wittouck); année 1904 (Bruxelles, Guyot). — *Rapport annuel du Service de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles, année 1914* (Bruxelles, Guyot). — *Le XXV^e Anniversaire de l'ouverture des Cours d'Éducation B*, brochure (Bruxelles, Guyot, 1891). —

Le 50^e anniversaire des Cours d'Éducation, brochure (Bruxelles, Guyot, 1891). — *Ville de Bruxelles. Manifestation en l'honneur de M^{lle} A. de Rothmaler*, brochure (Bruxelles, Guyot, 1919). — *Ville de Bruxelles. Lycée Dachsbeck (1876-1951)*, brochure (Bruxelles, Cl. Denis, 1952).

DADIUS (*Andreas*). Voir KIENBOOM.

DANDELIN (*Germinal - Pierre*), mathématicien et officier du génie, né au Bourget le 12 avril 1794 d'un père bourguignon et d'une mère hennuyère, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 15 février 1847. Sa famille étant venue habiter Gand, Dandelin fréquenta le lycée de cette ville de 1807 à 1813. Lorsqu'en 1807, les troupes anglaises vinrent occuper l'île de Walcheren, il s'enrôla dans la garde nationale de l'Escaut et fut nommé sergent. En novembre 1813, il entra à l'École polytechnique et en mars 1814 prit part aux combats sous les murs de Paris; il y fut blessé d'un coup de lance. Sa conduite pendant les Cent-Jours lui valut la Légion d'honneur. Après Waterloo, il quitta l'École polytechnique et rentra en Belgique. Il obtint la grande naturalisation en 1817 et fut nommé sous-lieutenant du génie. Il eut successivement pour garnisons Namur, Gand et Venloo. En 1825, il quitta l'armée et fut nommé professeur d'exploitation des mines à l'Université de Liège. Cela le conduisit à des voyages d'étude en Allemagne et en Angleterre. En outre, le gouverneur le chargea d'étudier la possibilité d'exploiter les mines de fer des forêts d'Hertogenwald et de Grunhaut. Il publia à cette époque des *Leçons sur la mécanique et les machines* (Liège, Dessain, 1827).

En 1830, Dandelin reprit du service et commanda l'artillerie de la Garde urbaine, fonctions qu'il abandonna lorsqu'il fut nommé major du génie dans l'Armée belge (1831). Il eut comme garnisons Ypres, Gand, Namur, Bruxelles, Liège et enfin, lorsqu'il fut nommé colonel, Bruxelles.

Pendant son séjour à Namur, il fut chargé de faire le cours de physique à l'Athénée.

C'est pendant son premier séjour à Namur que Dandelin s'occupa de géométrie. La lecture de la thèse de A. Quetelet sur la focale (Gand, 1819) marqua le début de ses recherches sur les sections coniques. Par des procédés élémentaires, en considérant les sections du cône du second degré par des plans, Dandelin établit la théorie des foyers, des directrices et les théorèmes de Pascal et Brianchon, sans faire usage du calcul. Les démonstrations de Dandelin sont élégantes et ses résultats, joints à d'autres de A. Quetelet, constituent ce que l'on a appelé *les théorèmes belges sur les coniques*. Les travaux de Dandelin lui valurent son élection à l'Académie royale le 1^{er} avril 1822. Il fut directeur de la Classe des sciences en 1840. En 1825, il avait été nommé docteur honoraire de l'Université de Gand.

Après sa nomination à l'Université de Liège, l'activité scientifique de Dandelin se ralentit. On lui doit encore une étude sur la résolution des équations numériques, des recherches sur la détermination des orbites cométaires et un mémoire sur quelques questions de métaphysique géométrique.

Lorsque Dandelin s'éteignit après de longues souffrances, il avait comme aide de camp le futur général Alexis Brialmont.

Lucien Godeaux.

Ad. Quetelet, Notice sur Germain-Pierre Dandelin, dans *Annuaire de l'Académie royale*, 1848. — Ad. Quetelet, *Sciences mathématiques et physiques au commencement du XIX^e siècle* (Bruxelles, Muquart, 1867). — A. Le Roy, *Liber Memorialis* de l'Université de Liège (Liège, Carmanne, 1869).

DANES (*Pierre - Louis*), auteur ecclésiastique, né à Cassel (France, Nord) le 10 janvier 1684, mort à Louvain le 28 mai 1736 (1). Fils

(1) Cette notice remplace celle du tome V, col. 668-669.

de Pierre et de Marie-Philippine Bornisien, il fit ses humanités chez les jésuites de sa ville natale et sa philosophie à Louvain, au collège Drieux, où étaient reçus, de préférence à d'autres, les boursiers de Cassel. Il en sort en 1701, *primus* de la Faculté des Arts. Retourné à Louvain, Danes entame ses études de théologie. Elles le mèneront au sacerdoce. A quelle date reçut-il les ordres? Son biographe ne l'a pas noté. Dans un registre des archives de l'archevêché de Malines, on voit qu'il est ordonné sous-diacre, le 18 décembre 1706, des mains de l'archevêque, *vigore dimissorialium*. En 1707 il est nommé professeur au collège du Lys et bientôt sous-régent; il ne quittera cette institution que le 31 mars 1714. Le 28 mai 1711 il avait pris sa licence en théologie. C'est en ces années qu'il fit paraître, à l'intention des jeunes gens qu'il dirigeait, le premier de ses écrits *Institutiones christianae, sive Catechismus nova methodo concinnatus ad usum juventutis venerandae Facultatis artium Studii generalis Lovaniensis* (Louvain, chez Gilles Denique, 1713).

En 1714 la cure de Saint-Jacques à Anvers vint à vaquer. P.-L. Danes posa sa candidature et obtint la place, par voie de concours. Sa promotion fut reconnue, le 1^{er} mars 1714, par le chapitre cathédral d'Anvers. Le 3 mars, le nouveau curé est nommé chanoine de Saint-Jacques, car il appartenait de droit à cette collégiale. Les chroniqueurs anversoïses ont noté le succès de ses prédications et de ses catéchismes. Ses compatriotes d'autre part, tel le jeune Alexandre van de Walle d'Oxelaere, dont les mémoires ont été publiés, n'hésitaient pas à faire le voyage d'Anvers pour recevoir ses avis et ses conseils.

En 1718, un autre *primus* de Louvain, Jean-Baptiste de Smet, était élevé au siège d'Ypres. Aussitôt, P.-L. Danes est appelé dans cette ville. Le 11 juin, il y prend possession d'une stalle de chanoine et, le 13 mars

1719, le nouvel évêque le nomme président de son séminaire; enfin, le 13 mai 1721, il accepte la charge de pénitencier du diocèse, charge qu'il remplira avec exactitude jusqu'en 1732.

Malgré une santé assez fragile, Danes consacrait plusieurs heures par semaine à l'enseignement de la théologie et à la formation spirituelle des jeunes clercs. La clarté et la précision de ses cours, leur caractère nettement pastoral apparaissent à la lecture de ses *Institutiones Doctrinae christianae, sive compendium Theologiae dogmaticae et moralis, methodo catechetica concinnatum, ad usum Seminarii episcopalis Iprensis* (à Ypres, chez J.-P.-J. de Rave, 1722; autres éditions: Ypres, 1728; *Styrae* en Autriche, 1738; Louvain, 1768; Malines, 1839). L'ancien curé de Caestre, Charles-Louis Grimminck, ne fut certainement pas de ses élèves, mais c'est pourtant P.-L. Danes qui prononça, le 28 novembre 1728, l'oraison funèbre du saint ermite. Il livra aussitôt le texte latin de son discours à l'impression (*Anno post Christum natum M.D. CCXXVIII, die XII. mensis novembris... peregrinationis suae cursum... consummavit Carolus Ludovicus Grimminck presbyter*, Ypres, P.-J. de Rave, 1728, in-4° de 8 p.) et, l'année suivante, il fit paraître, toujours chez P.-J. de Rave, un livret populaire de 72 pages, le seul qu'il ait publié en langue vulgaire: *Kort-begryp van het deugdzaam leven van den eerwaardigen heere Carolus Ludovicus Grimminck, priester, voor desen pastoor tot Caester, gestorven in de eremitagie van Sint-Jans ter Biesen, prochie van Watou, onder het district van Poperinge, in het Bischdom van Ipre op den 12 November 1728, in het ouderdom van LIII jaeren* (Ypres, 1729). L'ouvrage, qu'il fallut rééditer en 1768, est resté l'ouvrage de base pour toutes les études qu'on a publiées sur l'ermite de Wattou.

C'est encore à son enseignement que se rattache la *Generalis temporum Notio* (Ypres, P.-J. de Rave, 1726),

répertoire de notations chronologiques composé près de vingt-cinq ans avant le célèbre *Art de vérifier les dates* des Mauristes. Le livre faisait l'admiration de J.-N. Paquot qui le réédita à Louvain en 1773 avec toutes sortes de compléments et en le faisant précéder d'une notice biographique sur son auteur.

En 1726, Danes obtint son bonnet de docteur à Louvain. Sa défense de thèse coïncidait avec le troisième centenaire de la fondation de l'université. Pour ce motif, l'acte doctoral fut fixé au mardi 12 novembre, au début de la semaine jubilaire. L'évêque d'Ypres vint le présider. Le cardinal-archevêque ainsi que le nonce s'étaient excusés, car on était alors en pleine agitation janséniste. Ancien élève de Ch.-Gh. Daelman, le *primus* de Cassel s'était toujours rangé dans le camp adverse. C'est le motif pour lequel J.-B. de Smet l'avait appelé à Ypres et c'est en partie à son action que l'ancien diocèse de Cornelius Jansenius doit d'être devenu un bastion du catholicisme orthodoxe. Le chanoine L. Mahieu, qui a naguère souligné ce phénomène (« Antijansénisme » des évêques d'Ypres nommés par « l'autorité autrichienne », dans *Bulletin de la Société d'études de la province de Cambrai*, XLII, 1947, p. 98-110), n'a jamais soupçonné l'influence du président du séminaire et de ses *Institutiones Doctrinae christianae*, alors présentes dans toutes les cures de l'ancienne Morinie.

Devenu docteur, le chanoine Danes a, semble-t-il, caressé l'espoir de devenir évêque. Son nom fut avancé lors de la vacance des sièges d'Anvers (1727), de Gand (1730), de Tournai (1731); mais le gouvernement objectait le fait de sa naissance « sous une » domination étrangère. Ce n'est que lorsque Danes eut été pourvu d'une chaire à Louvain (1730) que le Conseil Privé voulut bien prendre sa candidature en considération.

Le 10 novembre 1730, en effet, P.-L. Danes avait été nommé profes-

seur ordinaire à la Faculté de théologie de Louvain et chanoine à la collégiale de Saint-Pierre. Très vite il renonça à sa première chaire pour accéder, le 16 janvier 1732, à la leçon royale de théologie scholastique, où il donna sa leçon inaugurale le 5 février. Le 14 juin suivant, il est nommé président du collège Viglius, où il est installé le 4 août. Danes fonda dans cette maison une bourse de 160 florins et y laissa un bon règlement *pro domestica disciplina*. En septembre 1735 il fut élu recteur de l'université pour l'année en cours ; il était déjà régent de la Faculté de théologie.

P.-L. Danes fut-il finalement appelé à recevoir l'épiscopat ? L'épithaphe dont J.-N. Paquot a conservé le texte, affirme explicitement *ad infulas episcopales merito suo nominatus* ; une inscription en caractères modernes ajoutée à son portrait (conservé à l'hôtel-musée Merghelynck à Ypres) fait aussi allusion à son élection à l'épiscopat. Que s'est-il exactement passé ? Il semble que, vers 1735, le cardinal Thomas-Philippe d'Alsace, obligé de prendre un auxiliaire, un « suffragant » comme on disait alors, ait jeté les yeux sur le président du collège Viglius. Le cardinal le connaissait depuis longtemps et l'appréciait : on trouve encore, aux archives de l'archevêché, la lettre que P.-L. Danes adressait le 30 décembre 1719 à Thomas-Philippe d'Alsace pour le féliciter de son accession à la pourpre ; lorsqu'il eut décidé, en 1733, de faire traduire la Bible en néerlandais, c'est tout d'abord P.-L. Danes que le cardinal chargea de la révision de ce travail. La tradition relative à l'élection du professeur à l'épiscopat est donc parfaitement recevable ; si son biographe n'en souffle mot, c'est sans doute parce que l'élu ne reçut jamais la consécration épiscopale : il mourut, assez soudainement, semble-t-il, âgé de 52 ans à peine. Il fut enterré à Louvain dans la chapelle des sœurs carmélites, dont il avait été le directeur plusieurs années durant.

Le chanoine P.-L. Danes portait *de gueules à la croix d'argent cantonnée, au 1 et 2, d'une étoile d'or à six rais ; aux 3 et 4, d'un trèfle également d'or*. Ces armes étaient accompagnées de la devise : *Alte et submisse*, allusion, je pense, à sa double activité de professeur et de pénitencier ; elles figurent sur l'ex-libris du président du séminaire d'Ypres. Chose curieuse, le chanoine J.-F. Foppens, qui occupa successivement une stalle à Bruges (1721-1729), puis à Malines (1729-1771), avait le même ex-libris ; l'écu, évidemment, était autrement blasonné. Est-ce Foppens qui l'a emprunté à Danes, ou l'inverse ? Ce qui est certain c'est que P.-L. Danes fit graver le sien entre 1726 et 1732.

Nicolas Huyghebaert O. S. B.

J.-N. Paquot a laissé une notice biographique sur P.-L. Danes en tête de sa réédition du *Generalis temporum notio*, Louvain, 1773. Cette notice est reprise en français dans « Coup d'oeil sur les séminaires de Belgique » (dans P. Kersten, *Journal historique et littéraire*, t. VI, 1839, p. 380-381) ; je l'ai contrôlée et complétée dans N. Huyghebaert, « La carrière de Pierre-Louis Danes, le *primus* de Cassel (1684-1736) » (dans *Tablettes des Flandres*, VIII, 1960, p. 167-181), notamment à l'aide de « Liste des cures de Saint-Jacques au Kipdorp, d'après les archives de l'ancienne cure et les annotations de J.-B. van der Straelen et de l'abbé Charles de Ridder », publiée par T. van Lerius, dans *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers, arr. d'Anvers, II, Anvers, Églises paroissiales* (Anvers, 1863), p. CXXXII. — P.-F. Lefèvre, « Le recrutement de l'épiscopat dans les Pays-Bas pendant le régime autrichien », *Bull. Comm. royale hist.*, CIII, 1938, p. 101-116, 143-146. — H. de Vocht, « Les jubilés de l'Université de Louvain sous l'ancien régime (1526-1626-1726) », dans L. van der Essen, *L'université de Louvain à travers cinq siècles*, Bruxelles, 1927, p. 19-30. — J. Wils, « Les professeurs de l'ancienne Faculté de Théologie de l'université de Louvain », *Ephemerides theologicae Lovanienses*, IV, 1927, p. 343, 347 et 355. — Ajouter à cette bibliographie : E. Reusens, « Documents relatifs à l'histoire de l'Université de Louvain (1425-1797) », dans *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, XVIII, 1882, p. 257, et C. de Clercq, « La *versio belgica* de la Bible du franciscain Guillaume Smits », dans *De Gulden Passer*, XXXIII, 1955, p. 52, 55 et 57.

DECAMPS (Gonzalès-Marie-Joseph), archéologue, né à Carnières (arrondissement de Thuin), au hameau de Colarmont, le 1^{er} mai 1852, mort à Hornu le 2 novembre 1919. Son père, Emmanuel Decamps, maître taillandier et maréchal-ferrant, était le dernier représentant d'une longue lignée de forgerons, débutant, selon un crayon généalogique, en l'année 1618.

Gonzalès fit de très bonnes études d'humanités au Collège Saint-Stanislas, à Mons, où il se lia d'amitié avec Alphonse Wins et Ernest Matthieu qui, plus tard, se distinguèrent comme lui par leurs travaux archéologiques.

En 1870, il entra à l'Université de Louvain et le 18 août 1875, devant le jury combiné de Louvain-Liège, il obtenait, avec distinction, le titre de docteur en droit.

Le 15 octobre de la même année, il s'inscrivait au Barreau de Mons. Il n'en retira pas les satisfactions qu'il avait espérées; il plaida pendant une quinzaine d'années mais ses goûts le portaient surtout vers l'étude de l'archéologie et de l'histoire ancienne.

Il rencontra en Léopold Devillers, l'éminent conservateur des Archives de l'Etat, à Mons, un guide averti qui lui ouvrit toutes grandes les portes du dépôt dont il avait la charge et lui dispensa les trésors de son expérience et de son savoir.

Gonzalès Decamps n'avait d'ailleurs pas tardé à attirer l'attention sur lui. En 1877, alors qu'il avait déjà fait paraître de nombreux articles et études historiques, il participa au concours organisé par la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, sur le thème : « Faire l'histoire de l'exploitation de la houille dans le Hainaut ou dans une des trois divisions du bassin houiller de cette province ».

A l'unanimité des membres du jury, son travail fut couronné et se vit attribuer la médaille d'or. C'est une œuvre considérable et très fouillée. Le premier volume fut édité en 1880, le deuxième, neuf ans plus tard. La

troisième partie n'a malheureusement pas été publiée et il nous a été impossible de connaître le sort réservé au manuscrit.

Membre de plusieurs sociétés savantes, c'est principalement au Cercle archéologique de Mons que Gonzalès Decamps réserva le meilleur de ses recherches qui le menaient souvent à des découvertes inattendues sur le Hainaut ancien.

Autant par goût que par nécessité, il fit du journalisme. Il collabora pendant plus de dix ans au *Hainaut* où il écrivit des chroniques sur le passé de Mons et du pays hennuyer, des variétés folkloriques, des études sur l'art religieux et, surtout, des « Éphémérides » dont beaucoup de lecteurs conservaient des centaines d'extraits.

En même temps, il envoyait de la copie au *Journal de Mons et du Hainaut*, à l'*Indépendance belge*, à l'*Éducation Populaire* de Charleroi, etc.

Le 8 décembre 1888, le *Journal de Mons*, quotidien, faisait paraître son premier numéro. Dès le début, Gonzalès Decamps en fut le principal collaborateur. En 1909, il devenait rédacteur en chef de *La Province*, autre quotidien fondé le 1^{er} mars 1907; il y demeura jusqu'au 22 août 1914, date du dernier numéro de ce journal qui ne reprit vie qu'après la guerre.

Son passage aux deux journaux montois avait permis à Decamps d'introduire dans ces publications locales un élément scientifique en y réservant une place à des notes historiques sur la région, sous la forme d'éphémérides montoises, de variétés et d'études onomastiques et étymologiques sur des communes du Hainaut.

Il traita maints sujets grâce à ses connaissances étendues qui, du droit, l'avaient conduit à l'histoire, à l'archéologie, à la philologie, aux sciences économiques, sociales et politiques.

Gonzalès Decamps était chrétien et libéral dans la plus large acception du terme. Totalement désintéressé, c'est avec une joie réelle qu'il communiquait, à ceux qui faisaient appel à son érudition, le fruit de ses efforts, le

résultat de ses recherches, quantité de renseignements précieux qui, pourtant, lui avaient souvent coûté un patient labeur et de longues veilles.

Au cours de la guerre de 1914-1918, il se trouva privé de ressources. Grâce à l'intervention d'amis fidèles, il fut placé au service des expéditions de l'hôtel de ville de Mons où il resta jusqu'en avril 1919. C'est à ce moment que la maladie qui devait l'emporter se déclara avec un tel caractère de gravité que toute activité prolongée lui fut désormais interdite.

Il mourut dans un état voisin de la misère. Indépendamment de centaines d'articles, Gonzalès Decamps a publié, sous forme de volumes ou de brochures, 66 études fouillées sur l'histoire hennuyère. De plus, il a recueilli d'importantes notes d'archives sur sa province natale. Ces manuscrits inédits (une centaine de cahiers et liasses) sont déposés à la bibliothèque de la « Fondation Léon Losseau », rue de Nimy, à Mons et peuvent être consultés avec fruit par tous ceux qui s'intéressent au passé du Hainaut.

Clovis Piérard.

Clovis Piérard, *Une figure hennuyère : Gonzalès Decamps (1852-1919)*, 39 p., illustr., avec la bibliographie complète, 1957, édit. de la revue *La Vie Wallonne*, Liège.

DESTRÉE (Joseph), archéologue et conservateur de musée, né à Dinant le 3 août 1853, décédé à Etterbeek le 26 mars 1932.

Après ses humanités faites au Collège de Bellevue dans sa ville natale, il conquiert le diplôme de candidat en philosophie et lettres aux Facultés de Notre-Dame de la Paix, à Namur, puis il commença des études de droit à l'Université de Louvain. Il dut les interrompre pendant plusieurs années pour subvenir aux besoins de sa famille en occupant les fonctions de rédacteur au Ministère des chemins de fer. Revenu à Louvain pour y suivre les cours de la Faculté de philosophie et lettres, il est aussitôt

remarqué par Mgr Mercier et considéré comme un élève de valeur par le chanoine Reusens. Ce fut ce dernier qui l'envoya à l'Université de Bonn afin qu'il y participât à des travaux du séminaire d'archéologie. En 1886, il fut nommé conservateur adjoint au Musée royal d'antiquités et d'armures, installé dans la Porte de Hal, à Bruxelles. Il assumait le déménagement d'une partie importante de ces collections hétéroclites en 1889, les disposant dans les halls du Cinquantenaire. C'est là que se déroula la carrière du conservateur des objets d'art jusqu'à sa mise à la retraite, le 30 décembre 1920. Mais ce musée qu'il voulait enrichir, resta jusqu'à sa mort l'objet de toutes ses préoccupations et de sa sollicitude. Se déplaçant volontiers et fréquentant assidûment collectionneurs et antiquaires d'Europe, il eut l'occasion de découvrir un nombre extraordinaire d'œuvres d'art et aussi des chefs-d'œuvre. Malheureusement il n'eut pas la joie de les faire entrer tous dans les collections nationales, car la commission directrice du musée avec laquelle il eut de retentissantes discussions ne le suivait pas toujours et les budgets ministériels ne réservaient que de maigres crédits pour les acquisitions. Aussi, que de pièces manquées, qui sont dans des musées étrangers ou des collections particulières ! Mais Destrée vit avec plaisir la collection Micheli acquise par le chevalier Mayer van den Berg qu'il conseillait ; il put accepter pour les musées du Cinquantenaire les objets légués par Gustave Vermeersch dont il avait guidé le choix. Le flair du conservateur était indiscutable et reconnu par ses collègues, par les collectionneurs et les antiquaires. Son œil était perçant, sa mémoire visuelle prodigieuse. Aussi ses avis et conseils étaient-ils accueillis avec respect par ses collègues de tous les pays, par ses confrères de la Société royale d'archéologie de Bruxelles, de l'Académie royale d'archéologie et de la Société des antiquaires de France.

Pour Destrée, un conservateur de musée se devait de faire connaître ses acquisitions. Son don d'analyste et son talent littéraire font de ses nombreux articles parus dans le *Bulletin des musées royaux*, comme dans d'autres périodiques, une suite impressionnante de modèles. Sa curiosité étant grande, son érudition vaste, il étudiait avec autant de bonheur l'enluminure, la sculpture sur bois ou sur ivoire, les tissus, l'orfèvrerie ou la dinanderie. Mais la tapisserie et les arts du métal retinrent tout spécialement son attention. A côté de ses écrits, il en donne la preuve en se dévouant à l'organisation des expositions de 1903 et 1907 à Dinant, de l'exposition d'art mosan à Liège en 1905 et de l'exposition d'art ancien bruxellois à Bruxelles en 1905. Les catalogues de ces manifestations sont riches de ses descriptions précises et de ses notices savantes dans lesquelles il communique le résultat de ses découvertes. Joseph Destrée n'avait guère le don de synthèse, ni la volonté de faire de grands travaux, car il se laissait toujours accaparer par la recherche et l'analyse de l'objet et voulait constamment reprendre ses considérations afin de les approfondir. Il publia cependant en 1894 la première étude d'ensemble sur l'évolution de la sculpture brabançonne durant le moyen âge. En 1914, il signa une imposante monographie consacrée à Hugo Van der Goes. Enfin dans l'édition définitive du manuscrit enluminé des Heures de Notre-Dame, dite d'Hennessy, parue en 1923, il émit des considérations générales sur l'école ganto-brugeoise de miniature.

Chercheur passionné de la vérité, Destrée eut parfois de violentes polémiques avec certains contradicteurs. On aime à rappeler ses interventions emportées pour défendre la réédification du clocher bulbeux de la collégiale de Dinant après le désastre de 1914, malgré l'opposition de membres puristes de la Commission royale des monuments. Il fut vraiment le porte-

parole plein de feu de la population dinantaise et eut la joie de voir triompher sa thèse. Au plus chaud des controverses ou des négociations, on dut toujours reconnaître son désintéressement personnel, sa haute probité en même temps que son amour sincère pour les œuvres du passé et son érudition peu commune.

Jacques Lavalleye.

Jean Capart et Marcel Laurent, Notice nécrologique : « Joseph Destrée », dans *Bulletin des Musées royaux d'art et d'histoire*, 3^e série, IV, mai 1932, p. 50-55.

DITMAR (*Albert*), médecin attaché à la personne de plusieurs princes territoriaux des Pays-Bas au XV^e siècle, né à Brême (Allemagne) dans le dernier quart du XIV^e siècle, mort à Anderlecht le 1^{er} septembre 1439.

Les documents épars qui permettent d'esquisser sa biographie présentent de multiples variantes de son nom dérivé du prénom germanique Diethmar : on rencontre tour à tour Dicmar, Dycmari, Dit Mar(i), Ditmary, Dytmar(i), Ditmaire, Didmar, Didmaire, Vitmaury, etc.

C'est à tort que les historiens régionaux lui assignent Braine-le-Comte comme lieu de naissance : cette opinion, due à une lecture erronée, n'est pas plus fondée que celle qui lui fait étudier la théologie en Sorbonne. Les deux diplômes que lui attribuent unanimement les sources sont ceux de docteur en médecine et de maître ès arts. On ignore toutefois où il les avait conquis.

On ne connaît pas davantage les raisons qui amenèrent le médecin brémois à pratiquer son art dans nos régions, mais le fait n'a rien d'extraordinaire pour qui connaît les liens commerciaux nombreux qui nous unissaient au grand port hanséatique.

Quoi qu'il en soit, Albert Ditmar devait jouir dès le début du XV^e siècle d'une réputation bien assise, puisqu'il fut jugé digne d'être adjoint à maître Nicolas, médecin en titre

d'Albert et de Guillaume de Bavière, respectivement comte de Hainaut et comte d'Ostrevant. C'est en cette qualité qu'il prodigua ses soins à Marguerite de Bourgogne, comtesse d'Ostrevant, à l'occasion de la naissance de Jacqueline de Bavière survenue au Quesnoy, le 16 juillet 1401. Peut-être fut-il, comme son confrère, attaché à la personne de la jeune princesse; en tout cas, il semble bien être resté quelques années en service à la cour des comtes de Hainaut.

Puis, à une époque indéterminée, après 1409, il devient médecin ordinaire de la duchesse de Brabant, Elisabeth de Görlitz, seconde épouse d'Antoine de Bourgogne. Edmond de Dwynter, le chroniqueur brabançon bien connu, qui eut recours lui aussi à ses bons offices, raconte comment le médecin allemand assista la duchesse dans une circonstance particulièrement critique. Se trouvant, le 13 octobre 1415, au château de Turnhout, Elisabeth tomba gravement malade en sortant de table. Comme il arrivait fréquemment en pareil cas, la rumeur courut bientôt d'un empoisonnement. Désireux de se mettre à couvert, Albert Dytmar incita le duc à organiser sur-le-champ une enquête officielle, dont les résultats furent solennellement proclamés, le 17 du même mois, devant une délégation des États de Brabant et en présence d'une commission médicale désignée à cet effet. Le maître d'hôtel, le maître-queux, le maréchal de la cour et l'écuier tranchant s'empressèrent de réclamer des copies du procès-verbal rédigé par de Dwynter lui-même. Les symptômes décrits dans ce document permettent de diagnostiquer presque à coup sûr que l'illustre malade avait eu la chance de survivre à une atteinte de peste bubonique.

Loin d'affecter le crédit de notre Esculape, cet épisode confirma son renom, et quand, une semaine plus tard, son maître fut tombé sur le champ de bataille d'Azincourt, il passa au service de son fils, le duc Jean V de Brabant.

Au printemps de 1417, on le retrouve à Compiègne au chevet du Dauphin de France, Jean de Touraine, premier et précoce époux de la jeune duchesse Jacqueline de Bavière. Lorsque, en dépit de soins assidus, le Dauphin, miné par un mal indéfinissable, rendit l'âme le 5 avril, Dytmar n'eut pas à changer de maître pour continuer à servir la jeune veuve, devenue sur ces entrefaites comtesse de Hainaut, puisque moins d'un an plus tard, celle-ci convolait avec le nouveau duc de Brabant.

On a conservé, sous la forme de comptes de pharmacie, la copie de prescriptions médicales se rapportant au séjour des jeunes époux à Mons en 1419. Comme tel, ce document évoque assez banalement l'assortiment classique des compositions « mer- » veilleuses », des épices et fruits exotiques, des électuaires, tisanes, onguents et emplâtres divers; mais le souci formel dont il témoigne et la souscription « *permissa ordinavit quod manu propria ordinavit* » attestent un sens réel de la responsabilité professionnelle chez maître Albert.

Ce dernier resta au service de Jean IV lorsque, en 1420, sa volage épouse l'eut abandonné; le plus clair de son temps se passait à protéger son maître contre les épidémies, fréquentes en Hainaut à cette époque. On ignore si, en 1427, il continua ses fonctions de « phisicien » au profit de Philippe de St-Pol, héritier de la couronne ducale en Brabant, mais il est certain qu'il termina sa carrière vers 1430 dans la « maisnie » de Philippe le Bon, duc de Bourgogne.

Entretiens s'était ouverte pour lui l'ère des prébendes ecclésiastiques: en 1425, Jean IV lui conféra un canonicat en l'église Ste-Waudru à Mons, suivi bientôt d'une charge similaire à St-Vincent de Soignies, où son nom figure à l'obituaire et où Philippe le Bon facilita son installation en 1434. Il finit ses jours à Anderlecht, comme chanoine de la collégiale des SS.-Pierre-et-Guidon, qui abrita toujours son

monument funéraire où son épitaphe est rédigée comme suit :

*Hic jacet egregius singularisque
[proeminentiae vir
Albertus cognomine Ditmari, de
[civitate Bremensi
oriundus, artium et medecinae
[magister eximius, illustrissi-
[morum
quondam principum ac ducum
[Brabantiae Antonii, Johannis
[et
Philippi phisicus electus, nec non
[venerabilium
ecclesiarum Montensis, Senogien-
[sis, Anderlectensis canonicus
dignitissimus; qui decessit ab
[humanis anno domini
millesimo quadringentesimo tri-
[cesimo nono, die prima
mensis septembris, cujus memoria
[in benedictione
permaneat animaque cum Sanctis
[in gloria
perenniter requiescat.*

La biographie de maître Albert Ditmar fut assez malmenée, et l'érudit Léopold Devillers lui-même l'a confondu, tantôt avec un certain Albert le Sarrazin, personnage énigmatique au service de Jean IV, tantôt avec le maître d'école du Dauphin, maître Aubert Loison.

G. Wymans.

G. Wymans, *Médecins et médecines en Hainaut au début du XV^e siècle*, Soignies, 1960, 12 p., extrait des *Annales du Cercle archéologique du canton de Soignies*, t. XIX. — L. Devillers, « La naissance et les premières années de Jacqueline de Bavière », *Messenger des Sciences historiques*, année 1886, p. 279 et suiv. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*, t. 1^{er}, 1902, p. 202. — Id., *Notes biographiques sur les Chanoines de Ste-Waudru à Mons* (Archives de l'État à Mons, ms. n° 253). — A. Demeuldre, *Le Chapitre de St-Vincent à Soignies*, Soignies, 1902, p. 206-207. — J. Destrée, *Etude sur la sculpture brabançonne au moyen âge*, Bruxelles, 1894, fig. 24 et p. 99-101. — J. de Borckgrave d'Altena, « Notes pour servir à l'inventaire des œuvres d'art du Brabant », *Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles*, 1847, p. 6.

DOYEN (François-Désiré), prêtre et historien, né à Awenne (prov.

de Luxembourg) le 9 octobre 1825, mort à Wellin le 21 janvier 1903. Ordonné prêtre à Namur le 19 juin 1848, bachelier en théologie de l'université de Louvain, il fut successivement curé de Villers-en-Fagne (1852-1858), Gonrieux (1858-1867), Corroy-le-Château (1867-1872) et Jambes (1872-1879). Devenu curé-doyen de Wellin le 18 mai 1879, il y mourut dans l'exercice de ses fonctions. Il était chanoine honoraire de la basilique de Lorette. Doyen est l'auteur de nombreuses publications théologiques, morales et historiques. A peine sorti du séminaire, il se signala par ses *Etudes historiques sur l'enseignement dans les universités du moyen âge*, mémoire lu en 1848 à la Société littéraire de l'université de Gand, qui parut la même année dans la *Revue de Flandre* (t. III, p. 19-34, 54-66, 111-132, 215-222 et 253-262) en cinq articles que l'auteur signe de ses seules initiales. C'est un travail de seconde main, bien dans la manière du temps, mais écrit avec une vigueur de pensée et une clarté d'exposition qui faisaient bien augurer de la carrière scientifique du jeune abbé. En sa qualité de théologien, Doyen ne pouvait se désintéresser des faits considérés comme miraculeux qui, en France, autour de la colline de la Salette, passionnaient les foules depuis 1846. Il entra dans la polémique avec fougue et fit paraître deux livres relatifs aux apparitions et à la dévotion de la Vierge de la Salette, où il prit la défense de celles-ci (*La Salette vengée, ou réponse aux attaques les plus récentes contre l'apparition de la Sainte Vierge sur la montagne de la Salette*, Namur, 1857, XII-277 p.; *Manuel de la dévotion à Notre-Dame réconciliatrice de la Salette*, Namur, 1859, XVI-526 p.), bientôt suivis d'un autre ouvrage sur le même sujet (*Reims et la Salette, ou réponse à une nouvelle attaque contre l'apparition de la Salette*, Namur, 1859, VI-42 p.). L'année suivante, il fustigeait l'idéalisme de l'auteur de la *Vie de Jésus* dans une étude intitulée *Examen des*

doctrines religieuses de M. Renan (*La Belgique*, t. IX, 1860, p. 361-387). Au lendemain de sa promotion au décanat, il écrivit un opuscule de morale et de pédagogie, petit manuel pratique à l'usage des écoles catholiques de filles (Namur, 1880, 17 p.).

À côté d'une œuvre théologique inspirée principalement par les circonstances, où le prêtre se double d'un ardent polémiste, Doyen a laissé des travaux historiques de valeur. Pendant son pastorat à Jambes, il fit paraître dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique* (t. XI, 1874, p. 280-294) quatre *Documents relatifs à la paroisse de Jambes* de 1231, 1273, 1699 et 1750, suivis d'autres *Documents relatifs au couvent et à l'église des Récollets de Namur* (*ibid.*, p. 294-320 et, en partie, chez Woitrin, à Namur, en 1878), ces derniers sous forme anonyme. À partir de 1888, Doyen collabora à la *Biographie nationale* où, dans les tomes X et XIV à XVIII, il signa vingt-quatre notices de religieux, de savants, de littérateurs et d'hommes politiques namurois des XVII^e et XVIII^e siècles. Avec la collaboration du chanoine Roland, il publia dans les *Communes luxembourgeoises* l'importante étude historique sur le canton de Wellin (*Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. XXVII, 1893, p. 1181-1414), qui est la partie la mieux traitée de l'ouvrage, enrichie de nombreuses analyses détaillées de documents.

Mais son œuvre principale est la *Bibliographie namuroise*, publiée sous les auspices et aux frais de la Société archéologique de Namur, dont le premier volume, réparti en quatre livraisons, sortit de presse de 1884 à 1887, le deuxième en 1890 et le troisième peu avant la mort de l'auteur, en 1902. En tout, 1628 pages et 2657 numéros. Ce vaste catalogue comprend, classés par ordre chronologique, les livres imprimés dans la province de Namur ou imprimés à l'étranger par des écrivains de la province ou encore relatifs à celle-ci.

Doyen avait un second but : à côté des auteurs et des œuvres, faire connaître les imprimeurs et leurs produits. La liste des ouvrages a été établie d'après les collections de livres de la Société archéologique de Namur, mais d'autres dépôts littéraires ont été dépouillés, ainsi la Bibliothèque royale à Bruxelles, celles des universités de Liège et de Gand et celle du grand érudit liégeois Xavier de Theux. Des notices accompagnent la plupart des titres. Elles sont d'importance variable. Lorsque Doyen est bien informé, ce qui est souvent le cas, il n'hésite pas à consacrer de nombreuses lignes tantôt à la biographie de l'auteur, tantôt à la description d'un exemplaire rare, tantôt aux divergences d'éditions. Son érudition est solide et étendue, principalement pour la période antérieure à 1830. Après cette date, les notices ne sont souvent que des descriptions matérielles. L'ouvrage est d'une consultation difficile par suite de l'absence de table. Celle à laquelle l'auteur travaillait à la fin de sa vie, fut remise par lui avec ses notes au chanoine Roland, son ami et collaborateur. Elle ne fut jamais publiée et le manuscrit en est aujourd'hui perdu. En 1940, une nouvelle table des auteurs et des imprimeurs fut déposée en manuscrit à la Société archéologique de Namur. La *Bibliographie namuroise* peut être considérée comme un apport de matériaux d'une richesse unique pour la rédaction d'une histoire du livre et de l'imprimerie dans la province de Namur. On n'a pas tiré tout le profit possible d'une telle abondance de documents.

On doit encore au chanoine Doyen l'éloge funèbre de M. Luc, bourgeois de Gonriex (Bruxelles, 1862), et celui de Marie del Pilar, marquise de Trazegnies et d'Ittre (Namur, 1869). Il fut un collaborateur apprécié de la *Revue catholique de Louvain* (1849-1859), du *Journal de Bruxelles* (1857-1861) et du *Journal de Philippeville* (1864-1866).

Émile Brouette.

Bibliographie nationale, t. 1^{er}, p. 594. — *Archives belges*, t. V, 1903, p. 57. — *Directorium ad usum cleri dioec. Namurcensis*, 1848 à 1903. — *Biographie nationale*, t. XX, 1908-1910, col. 884-885. — De Seyn, *Dict. écriv. belges*, t. 1^{er}, p. 727.

DUBOIS (Louis-Jean-Baptiste), peintre, né à Bruxelles, rue de l'Évêque, le 23 décembre 1830, décédé à Schaerbeek, 204, rue des Coteaux, le 28 avril 1880. Fils de Jean-Baptiste-Pierre-Joseph Dubois, négociant, et de Caroline-Josèphe Bannelly.

Le 30 mai 1861, il épouse, à Bruxelles, Françoise Le Grand, qui lui donne trois enfants, deux filles, Juliette-Constance-Augustine, et Marie-Louise, et un fils, Léon-Joseph. Félicien Rops est un des témoins au mariage, et Louis Artan de Saint-Martin signe l'acte de naissance du fils.

Le ménage est fixé à Etterbeek, 39, chaussée Saint-Pierre, lorsque Louis Dubois perd sa femme, le 24 février 1870.

Le 31 mai 1873, il épouse, à Schaerbeek, en secondes noces, Anne-Thérèse-Philomène Melon, née le 24 juin 1841, veuve du peintre Camille Vaneman. Elle ne lui donne pas de postérité. Edmond Lambrichs est un des témoins à ce second mariage.

Louis Dubois appartient au groupe des artistes qui, au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, s'insurgèrent contre la peinture académique, la peinture d'histoire, encore en faveur à cette époque. Avec les peintres Théodore Baron, Louis Artan, Edmond Lambrichs, F. Boudin, il fut, le 1^{er} mars 1863, l'un des fondateurs de « La Société Libre des Beaux-Arts », — définitivement constituée en 1868, — « sorte de Comité de Salut Public » révolutionnaire, pour la liberté de l'Art, comme l'appellera Lucien Solvay. Inféodés à l'école de Courbet, faisant fi des règles de l'Académie et des esthétiques en vue, les adeptes de la Société Libre des Beaux-Arts prônent l'interprétation libre, individuelle de la nature, de la réalité, sans discipline commune, avec comme

devise : « Liberté et Sincérité », — ce qui soulève de véhémentes polémiques.

Pour faire connaître et répandre leur idéal réaliste, ils créent, en 1871, *L'Art Libre*, revue artistique et littéraire sous la direction de Léon Dommartin, qui paraîtra le 1^{er} et le 15 de chaque mois (le premier numéro, le 15 décembre 1871).

Louis Dubois en sera le principal animateur, le seul peintre-rédacteur, et le plus combatif.

Sous le pseudonyme de « Hout » (traduction flamande de Dubois), de sa plume alerte, précise, donnant libre cours à son esprit caustique, à sa fantaisie, il s'élève contre la peinture traditionaliste, dans des pamphlets bien pensés, marqués au coin du bon sens, de la logique, de la sincérité, de la vérité.

Le 1^{er} janvier 1872, paraît sous le titre « Les Biographes et les Biographies », une critique spirituelle des ennemis mortels, les Romantiques de l'École de 1830 (publié encore dans *L'Art Moderne*, Revue artistique des Arts et de la Littérature, n^o 24 de la 4^e année, le dimanche 15 juin 1884); le 1^{er} février et le 1^{er} mars 1872, « Le Peintre d'histoire », charge contre les peintres d'histoire de l'époque moderne; le 15 juillet et le 15 août 1872, « Du Portrait », critique des portraits officiels ou peu naturels; les 15 septembre et 1^{er} octobre 1872, « Du Procédé ». « Peignez comme vous voulez », disait-il, « pourvu que vous mettiez le vrai ton à la vraie place ».

Le 11 février 1873, après dix ans d'existence, la Revue se transforme, prend de l'extension sous le titre *L'Art Universel*; Camille Lemonnier en devient le directeur. « Hout » y publie encore un article « A propos des peintres du rire » (Frans Hals, Jordaens, Jan Steen, trinité des peintres de la joie et de la bonne humeur).

Des articles signés « Karl Stur », dans *L'Art Libre*, et aussi dans la gazette quotidienne *La Chronique* (article de tête : « Causerie »), pen-

dant les années 1870-1871, lui sont également attribués. Mais il n'est pas confirmé, jusqu'ici, que Karl Stur soit un autre pseudonyme de Dubois.

Le polémiste Louis Dubois fut un peintre né. On connaît peu de chose de son enfance. Très jeune, il montre des dispositions pour la peinture. Il ne fréquente pas l'Académie. Mais il ira travailler à Paris, comme Edouard Manet, dans l'atelier de Thomas Couture, atelier qui fonctionna de 1847 à 1863. On le trouve également avec Félicien Rops, Charles Hermans, Constantin Meunier, Jules Raeymaeckers, parmi les assidus de l'Atelier Saint-Luc à Bruxelles, installé rue aux Laines, de 1853 à 1863, et dirigé alors par Slingeneyer, — association de jeunes peintres qui se réunissent pour travailler.

A part son séjour à Paris, il a peu voyagé à l'étranger. On le signale en Hollande, où il ira, notamment, en 1869, copier, pour le gouvernement belge, « La Ronde de Nuit » de Rembrandt. Il y fera également des copies de Frans Hals. Il se rendra en Italie avec Verwée, et en 1872, en Normandie, avec Joseph Coosemans et Verwée, voyage d'agrément qui n'aura aucune influence sur son art.

Louis Dubois rencontre Gustave Courbet, à Paris, à Bruxelles, à l'occasion du Salon de 1851. L'art de Courbet répond à ses aspirations esthétiques. Il l'admire, adopte ses théories réalistes et sera son vibrant défenseur en Belgique.

Il expose pour la première fois au Salon de Bruxelles de 1857 où il envoie trois tableaux : « Joueurs » ; « Embuscade » ; « Prêtre allant célébrer la Messe ».

Au Salon de 1860, il présente (exposée à Spa la même année) la grande toile « Les Cigognes », peinte en 1858, « La Roulette » et une étude « Enfant de chœur » ; en 1863, « Solitude » (longtemps dénommée « Le Chevreuil mort »), présentant l'animal mort étendu au cœur de la forêt silencieuse.

Critiqué par les adeptes du traditionalisme, il conquiert d'emblée la faveur des artistes d'avant-garde.

Physiquement, à la maturité, il se présente puissamment charpenté, l'œil vif, intelligent, la physionomie joviale, la chevelure et la barbe abondantes. On le nommait « l'indomptable ». Il disait lui-même « qu'on avait souvent » répété qu'il était bâti comme les » plantureux personnages de Jordaens ». Sous des apparences d'intransigeance, de violence parfois, il cachait une personnalité raffinée, sensible, susceptible de rêve et de profonde émotion.

Il compte de nombreux amis : Courbet, d'abord, son ami personnel, Louis Artan, qui habitait, comme lui, chaussée Saint-Pierre, Félicien Rops, Constantin Meunier, Alfred Verwée, Joseph Coosemans. Alfred Verhaeren, Jean-François Taelmans, Théodore Baron seront ses élèves, et François Van Leemputten subira son influence.

Pendant une période de dépression, de 1863 à 1875, il ne produit guère. Il est présent néanmoins, en mars 1872, à l'Exposition organisée au bénéfice des Écoles gardiennes des Enfants pauvres des Minimes, dans le local de l'Hôtel d'Assche, prêté par le roi. *L'Art Libre* du 1^{er} avril 1872 mentionne plusieurs toiles inédites de Louis Dubois : « Portrait de Femme », deux copies de Frans Hals et un paysage : « Environs de Genck ». Il figure à Blankenberghe, le 4 août 1872, à l'Exposition de la Société libre des Beaux-Arts. En 1872 encore, il expose au Salon du Cercle artistique de Bruxelles « La Mangeuse de Riz ». S'y trouvent notamment des œuvres de Verwée, Artan, Boulenger, Verheyden.

Dans un article de *l'Art Libre* du 1^{er} juin 1872, relatif aux œuvres exposées, Camille Lemonnier écrit : « Maître Louis Dubois, je l'ai gardé » pour la fin, comme un piment, » pour les palais blasés. Tudieu ! » quelle peinture ! Je reconnais là » les puissances du tempérament com- » binées avec une science énorme, et

» la nécessité de frapper fort, pour se suffire à soi-même... ». Suit la description imagée du tableau, « qui », disait-il, « eut du retentissement ».

Il expose au Salon de 1875, « Ève », « Bruyère », en 1878, « Joueurs de Billard », « En Hollande », « Paysage ».

Naturiste, individualiste, coloriste, il aborde tous les genres : la figure, la nature morte, le paysage, les animaux, les intérieurs. Adeptes fervents de l'esthétique réaliste, professant comme son ami Courbet que la peinture n'a pas à traduire des idées, il sera peintre, uniquement peintre, s'attachant à la tâche de couleur plutôt qu'au dessin, à la masse plutôt qu'au détail. « Tout est dans l'œil », disait-il, « quand j'ai mon ton, ma toile est faite. On fait de l'art avec la tête et le cœur. Une œuvre bien pensée est toujours bien exécutée », raccourci saisissant de tout l'art de peindre, de toute l'esthétique du tableau, trouver le ton qui commandera tous les autres.

Alfred Verhaeren, qui avait été son élève, racontait comment il peignait : « Ayant vécu à Paris, Dubois » avait adopté une méthode pratiquée là-bas, au temps de sa jeunesse. Sa toile ou son panneau était enduit de rouge. Sur ce fond rouge, il esquissait en brun son dessin. La forme approximativement fixée, il remplissait les contours de couleurs allant du foncé au clair (comme Courbet). Et si d'aventure sa forme était belle, son tableau était superbe, jamais banal, ayant un cachet personnel et rappelant les principes chers à l'artiste : sa religion réaliste ».

On lui a reproché son ignorance du dessin, son manque d'imagination, l'insuffisance de sa production, la répétition de ses sujets.

Et pourtant...

Ses portraits d'hommes, robustes, dépouillés, expressifs, témoignent de son talent d'analyse et de synthèse.

Il maçonne des intérieurs en larges coups de brosse.

Il peint, en grand format, de merveilleuses natures mortes : poissons, légumes, fruits, gibiers, — cuivres, poteries, — fleurs, livres, bibelots précieux, tissus lourds ou chatoyants. La pâte est grasse, onctueuse, avec parfois de légers empâtements. Les rouges, les bleus, les verts, les jaunes, les bruns ocrés, très personnels, se juxtaposent avec audace. Il les inonde de lumière nacrée, pour les accorder en de somptueuses symphonies veloutées, toujours empreintes de distinction. Edmond About disait de lui « qu'il » était le plus distingué des peintres » travaillant à Bruxelles ».

Sa main se fait souple, légère, lorsqu'il dégage de la pénombre de délicats profils de femmes, à la manière de Rembrandt, — ou dresse en courbes harmonieuses, en tons hardis, de hautes figures féminines toutes de grâce et de dignité (« Ève, Dame en noir », du Musée de Tournai).

Il déploie de vastes paysages dans le silence de l'aube ou du crépuscule : Campine marécageuse, hauteurs solitaires, bords de la Meuse. Peu d'êtres animés viennent troubler le recueillement de l'heure. Il emplit la toile des multiples nuances de gris, de verts sombres, de noirs, de blancs, en gammes presque monochromes, ou d'ocres d'une étonnante richesse, parfois assourdie par la brume du soir.

Souvent, vers le centre de la toile, une note discrète de rouge vif attire le regard, atténue la mélancolie de l'immobilité.

Son tableau du Musée de Bruxelles, « Les Cigognes », d'une impressionnante grandeur, est un chef-d'œuvre. Octave Maus, à l'époque, le considérait comme le plus beau tableau du musée.

Jusqu'à son dernier jour, il a poursuivi son idéal, cherchant lentement, passionnément, la perfection de la matière picturale, fort de l'autorité de Courbet, sans autre influence que celle de la tradition flamande.

Il n'avait pas cinquante ans lorsqu'il fut emporté par une congestion pulmonaire.

Il laisse des œuvres maîtresses qui le classent aujourd'hui au premier rang parmi les grands peintres de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Des tableaux de Louis Dubois figureront après sa mort dans diverses expositions, notamment :

En 1880, au Cercle artistique et littéraire de Bruxelles; en 1891, au Cercle des Arts et de la Presse : œuvres de Artan, Dubois et Boulenger (L. Dubois, 21 tableaux); en 1905, à la Rétrospective de l'Art belge à Bruxelles; en 1906, à l'Exposition d'Art belge au Guildhall, à Londres; en 1907, de l'Art belge au Salon d'Automne, à Paris; en 1910, au Salon de Bruxelles : La Libre Esthétique, Evolution du Paysage (5 tableaux); en 1920, à Anvers : Œuvres choisies de Maîtres belges (L. Dubois, 4 tableaux); en 1922, au Cercle artistique et littéraire de Bruxelles (5 tableaux); aux expositions, en 1923, de l'Art belge à Paris; en 1926, de l'Art belge à Berne; en 1927, de l'Art belge à Londres; en 1930, à l'Exposition Centennale de l'Art belge à Bruxelles et au Salon Triennal de Namur; en 1931, de l'Art belge à Copenhague, à l'Exposition d'un siècle d'Art belge, au Stedelijk Museum à Amsterdam, à l'Exposition du Portrait de la Femme, à Bruxelles, en 1932, au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, Rétrospective des Maîtres de la Société libre des Beaux-Arts : Artan, Dubois, De Groux, Verwée, Meunier, Rops, Baron, Smits (Dubois, 61 tableaux); en 1935, à l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles, « Cinq siècles d'Art » (Dubois, 3 tableaux).

En 1956, une Exposition rétrospective de l'œuvre du peintre Louis Dubois eut lieu à la Maison des Arts, à Schaerbeek; 38 tableaux y étaient exposés.

En 1961, aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, à Bruxelles, Les Loisirs et les Jeux. (Dubois, 1 tableau, « La Roulette »).

Œuvres de Louis Dubois dans les musées de Belgique :

Musées royaux des Beaux-Arts, Bruxelles : Portrait du Père de l'Artiste, 1854; La Femme au Bouquet, nature morte avec figure, 1854-1855; Le Peintre Théodore Baron, 1856, Buste dédicacé : à l'ami Baron; Les Cigognes, 1858; La Roulette, 1860; Profil de Femme, 1866; Le Peintre François Huygens, Buste, 1870; Poissons et Accessoires, somptueuse nature morte, 1876; Portrait de M. Sterpin, 1879.

Appartiennent également au Musée de Bruxelles, mais se trouvent momentanément en divers dépôts : L'Office Divin, 1856; Les Hauteurs de Beez, 1861; La Solitude (ou Le Chevreuil mort), 1863; La Mare, 1873; Le Nuage, 1874.

Musée des Beaux-Arts d'Izelles : La Lecture, Portrait, 1870; Marais en Campine, 1877; Nature morte au Canard, 1878; Soleil couchant, s. d.; Intérieur à Genck, s. d.

Musée Charlier-Van Cutsem, à Saint-Josse-ten-Noode : L'Enfant de Cœur, 1859; Portrait de femme, 1875; Nature morte, 1877.

Musée des Beaux-Arts, à Gand : Tête d'Homme (à Agneessens), 1869; Nature morte au Buste de Plâtre; Le Marécage (à mon ami L. Houet), 1869.

Musée des Beaux-Arts, à Tournai : Ève, Dame en noir, 1875; Barques sur la Meuse en Hollande, 1876; Les Cigognes, paysage, 1878.

Musée des Beaux-Arts, à Ostende : Mouettes; Pigeons; Nature morte aux Cerises. Ces tableaux, en dépôt à l'hôtel de Ville d'Ostende, ont été détruits en 1940 dans l'incendie provoqué par un bombardement.

Tableaux dans de nombreuses collections privées.

Iconographie :

Tableau d'Edmond Lambrichs, s. d., du Musée des Beaux-Arts de Bruxelles, sujet : Portraits des Membres de la Société libre des Beaux-Arts.

Louis Dubois, le premier à droite, est assis de profil à gauche, la main droite reposant sur un numéro de *L'Art Libre*, posé sur un numéro de *L'Art Universel*;

Portrait de Louis Dubois (gravure), dans Jules Du Jardin, *L'Art Flamand*, Bruxelles, 1899, p. 46;

Dans Lucien Solvay, *Le Paysage et les Paysagistes*, Bruxelles, 1906, p. 58;

Dans le *Catalogue de l'Exposition des Maîtres de la Société libre des Beaux-Arts*, Bruxelles, 1932, p. 58;

Dans Eugène De Seyn, *Dictionnaire biographique des Lettres et des Arts en Belgique*, Bruxelles, 1935, t. I^{er}, dans le texte, p. 412;

Auto-portrait ayant appartenu à Mme Louis Dubois.

Hélène Stévenart.

Ouvrages généraux :

Camille Lemonnier, *Histoire des Beaux-Arts en Belgique*, Bruxelles, 1887, p. 195-196, 212, 214, 219, 232, 240, 261-265, 336. — Camille Lemonnier, *Cinquante ans de Liberté*, t. III, extrait dans le *Catalogue de l'exposition des œuvres de Arjan, Dubois, Boulenger*, Bruxelles, 1901, p. 13. — Edmond-Louis De Taye, *Les Artistes belges contemporains*, Bruxelles, 1894-1897, p. 46, 415, 431, 448, 451. — Jules Du Jardin, *L'Art flamand*, Bruxelles, 1899, t. V, p. 42. — Richard Muther, *La Peinture belge au XIX^e siècle* (traduit par Jean De Mot), Bruxelles, 1904, p. 73 et 74. — Camille Lemonnier, *L'École belge de Peinture 1830-1905*, Bruxelles, 1906, p. 77, 78, 89, 101-103, 123, 124, 139, 154, 210, 229. — Georges Bekhoud, *Les Peintres animaliers belges*, Collection de l'Art belge au XIX^e siècle, Bruxelles, 1911, p. 30-32. — *L'Art flamand et hollandais*, directeur P. Buschmann, dixième année, t. XIX, Bruxelles-Paris, 1913, p. 148 et 149. — Paul Lambotte, *Les Peintres de Portraits*, Bruxelles, 1913, p. 85. — Ulrich Thieme und Felix Becker, *Allgemeines Künstler Lexikon*, Leipzig, 1913, t. IX, p. 612. — Henri Heymans, *L'Art au XVII^e et au XIX^e siècles dans les Pays-Bas*, vol. IV, Bruxelles, 1921, p. 211, 224, 254-255. — Pol De Mont, *De Schilderkunst in België van 1830 tot 1921*, 's-Gravenhage, 1921, p. 76, 77, 162. — Gustave Van Zype, *L'Art belge du XIX^e siècle, à l'Exposition jubilaire du Cercle artistique et littéraire*, Bruxelles et Paris, 1923, p. 32, 54, 99, 100, 101, 104, 106. — André Fontaine, *L'Art belge depuis 1830*, Paris, 1925, p. 36. — Madeleine-Octave Maus, *Trente années de Lutte pour l'Art, 1884-1914*, Bruxelles, 1926, p. 409-416. — Louis Piérard, *La Peinture belge contemporaine*, Paris, 1928, p. 16, 28, 47. — Henri Focillon, *La Peinture aux XIX^e et XX^e siècles, du Réalisme à nos jours*, Paris, 1928, p. 43. — Fierens-

Gevaerts et Arthur Laes, *Catalogue de la Peinture moderne aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique*, Bruxelles, 1928, p. 108. — Paul Colin, *La Peinture belge depuis 1830*, Bruxelles, 1930, p. 130, 166, 191-194, 195, 253, 270. — Gustave Van Zype et Paul Colin, dans le *Catalogue de la Rétrospective « Les Maîtres de la Société libre des Beaux-Arts »*, Bruxelles, 1932, p. 58-71. — René Janssens, *Les Maîtres de la Critique d'art*, Bruxelles, 1934, p. 71, 91, 101, 102, 108, 125, 126. — Eugène De Seyn, *Dictionnaire biographique des Sciences, des Lettres et des Arts en Belgique*, t. I^{er}, Bruxelles, 1935, p. 412. — Oscar Roelandts, « Etude sur la Société libre des Beaux-Arts de Bruxelles », *Mémoires de l'Académie royale de Belgique, Classe des Beaux-Arts*, t. IV, Bruxelles, 1935. — Maurice Kunel, dans *La Vie de Félicien Rops*, Bruxelles, 1937. — Luc Haesaerts, *Histoire du Portrait de Navez à Ensor*, Bruxelles, 1942, p. 22 et 23. — Paul Fierens, « La Peinture au XIX^e siècle », dans *L'Art en Belgique*, Bruxelles, 1939, seconde édition, 1947, p. 462, 464, 470-474, 494. — Robert Genaille, *La Peinture en Belgique de Rubens aux Surréalistes*, Paris, 1958, p. 104, 190. — *Le Musée d'Art*, sous la Direction d'Eugène Muntz, t. I^{er}, Paris, s. d. — *Dictionnaire des Peintres*, s. d., Préface par Paul Fierens, p. 191. — Léonce Bénédite, *La Peinture au XIX^e siècle, d'après les Chefs-d'œuvre des Maîtres*, Paris, s. d., chapitre X, École belge. — Jean Vanparys, dans le *Catalogue de l'Exposition rétrospective de l'Œuvre du Peintre Louis Dubois, Maison des Arts, Schaerbeek*, 1956.

Journaux :

La Chronique, 1868. — *Journal des Beaux-Arts*, Bruxelles, 1869, p. 20 et 27. — *Chronique des Arts*, 1880. — *Gazette des Beaux-Arts*, Paris, 1884. — Émile Verhaeren, dans *La Nation* du 6 janvier 1891. Nombreux articles dans différents journaux, à la suite de la Rétrospective Louis Dubois, à Schaerbeek, en 1956, notamment de Gaston Williot, Paul Caso, Lucien Jottrand.

DUCPÉTIAUX (Antoine - Édouard), homme politique, inspecteur général des prisons et établissements de bienfaisance, criminaliste. Né à Bruxelles le 29 juin 1804, y décédé le 21 juillet 1868. Il était l'aîné des trois enfants de Jacques-Joseph Ducpétiaux, propriétaire d'une des principales maisons de dentelle de la capitale, et de Marie-Caroline Denaeayer, originaire d'une famille patricienne gantoise. Après avoir reçu sa première éducation dans son milieu familial, il fut placé à l'âge de dix ans au pensionnat de Melle, puis,

après un assez long séjour à la campagne, dans un pensionnat de Bruxelles où il commença ses humanités, qu'il alla continuer à Paris à la maison d'éducation dirigée par l'abbé Liautard. En octobre 1822, il commença son droit à l'Université de Liège, où l'influence française était très forte et où la jeunesse s'enthousiasmait à la fois pour les idées de Lamennais et pour celles qu'allaient bientôt développer les socialistes utopistes. En octobre 1824 il partit continuer son droit à Gand, où il subit surtout l'influence de J.-J. Haus, professeur de droit criminel et de droit naturel, catholique de religion mais libéral en politique. Ayant passé son dernier examen en juillet 1825, il consacra les deux années suivantes à la préparation de sa thèse, pour laquelle il fut aidé notamment par l'ancien recteur de Louvain, F.-M. Birnbaum, qui s'occupait activement du mouvement de réforme pénale.

Le 14 juillet 1827, il était promu docteur en droit romain et moderne à l'université de Gand après la défense de sa *Dissertatio inauguralis juridica de poena poenae capitali substituanda*. Cette thèse n'était que la traduction latine du chapitre VIII d'un gros ouvrage de 360 pages qu'il venait de publier sous le titre *De la peine de mort* et qui fut très remarqué. La question de l'abolition de la peine de mort était alors d'actualité. Ducpétiaux, qui s'était initié à toute la littérature pénale et pénitentiaire contemporaine et avait séjourné plusieurs mois à Leyde et à La Haye pour préparer son travail, n'entendait pas seulement faire œuvre scientifique, mais également, en esprit toujours préoccupé de réalisations pratiques, convaincre l'opinion du caractère suranné et néfaste de la peine de mort. Quelques mois plus tard, il revint sur la question dans deux brochures publiées respectivement les 25 octobre et 10 décembre 1827. Un haut fonctionnaire hollandais ayant réfuté assez vertement

ces écrits, qui avaient rencontré une audience favorable dans l'opinion, Ducpétiaux répliqua en janvier 1828 par une nouvelle brochure pleine de verve, qu'il intitula imprudemment : *Apologie de la peine de mort par M. C. Asser... avec quelques observations critiques*. Poursuivi en justice pour avoir abusé du nom de M. Asser, il fut finalement acquitté, après avoir donné lieu à un débat à la Seconde Chambre sur la liberté de la presse.

Le 4 janvier 1828, il prêtait serment comme avocat au barreau de Bruxelles, mais il ne tenait guère à exercer cette profession, la large aisance de sa famille lui permettant une certaine indépendance. Ses préoccupations le poussaient vers l'action philanthropique et il passa une partie de cet été à Paris, afin de visiter des prisons ou des hôpitaux et autres établissements de bienfaisance. D'autre part, il s'était lancé dès ce moment dans le journalisme et depuis 1827 collaborait au libéral *Courrier des Pays-Bas*, où il s'occupa d'abord de questions sociales et juridiques, mais où il n'allait pas tarder à aborder des questions plus brûlantes. Le 28 octobre 1828, il publiait un vigoureux article pour dénoncer comme une violation de la Loi fondamentale l'expulsion de deux journalistes français. Poursuivi devant la Cour d'assises, il déclancha une campagne dans le pays, mais fut condamné le 13 décembre à un an de prison, ce qui ne l'empêcha pas d'ailleurs de continuer sa collaboration au *Courrier* et de réunir, avec son application habituelle, des documents destinés à établir le bien-fondé des griefs belges contre le gouvernement. Rejoint à la prison des Petits-Carmes par Louis De Potter, avec qui il était déjà en relations, des liens de profonde amitié unirent bientôt les deux hommes. Libéré le 27 janvier 1830, il poursuivit de plus belle ses critiques dans la presse contre le gouvernement, qui préféra cependant ne plus l'inquiéter.

Au cours des journées révolutionnaires d'août et de septembre 1830,

Ducpétiaux joua un rôle important, sans y occuper cependant une place prépondérante. C'est lui qui, officier de la garde bourgeoise, arracha le 27 août le drapeau tricolore français, arboré durant la nuit par les manifestants, et le remplaça par les anciennes couleurs brabançonnes, noir, jaune et rouge. Au début de septembre, il fut envoyé à Liège avec Chazal pour y assurer la liaison avec les insurgés. Rentré à Bruxelles, il fut le seul député des sections de la capitale à faire cause commune le 15 septembre avec les extrémistes qui exigeaient la constitution immédiate d'un gouvernement provisoire et qui rompirent avec la commission de sûreté pour constituer la Réunion centrale, dont il assumait la présidence sur la proposition de Charles Rogier. Bien que dénoncé par le secrétaire de l'ambassade britannique comme « le plus violent des libéraux », il fit dans la nuit du 21 septembre les dernières tentatives de conciliation auprès du prince Frédéric, mais celui-ci le fit arrêter et emprisonner à la citadelle d'Anvers. Relâché le 11 octobre grâce au prince d'Orange, il fut chargé par le gouvernement provisoire de négocier un accord, qui n'aboutit pas, relatif à l'échange des prisonniers. Mais des divergences de vue, sur lesquelles nous sommes mal renseignés, l'amènèrent à donner sa démission de président de la Réunion centrale. Le secrétaire de la nonciature écrivait à ce propos le 1^{er} novembre : « Ducpétiaux..., qui est très » estimé à cause de ses connaissances » et de son patriotisme modéré, en » renonçant à la présidence du club » de Bruxelles, a fait perdre à ce » dernier la prédominance dont il » jouissait sur les clubs des autres » villes ». Il fut en tout cas écarté de la commission chargée de préparer la Constituante et ne fut pas non plus élu membre au Congrès national (voir ses manifestes électoraux dans E. Rubbens, *op. cit.*, p. 121-123).

Cet échec marqua la fin de sa vie politique active, mais il continua

cependant à suivre de près les événements. Il fit en effet partie du Bureau de l'*Association nationale belge*, fondée le 2 avril 1831, qui avait pour devise : « Indépendance nationale, exclusion » perpétuelle des Nassau et intégrité » du territoire belge », et il devint vice-président de la *Société de l'union belge*, qui faisait campagne pour l'alliance avec la France et la candidature du duc de Leuchtenberg. En juillet, il fut appréhendé en même temps que Lesbroussart pour sa participation à l'agitation déployée contre les XVIII Articles. Par la suite, il devait intervenir énergiquement contre le Traité des XXIV Articles, aux côtés de ses amis radicaux. Comme ces derniers, il ne se passionnait pas seulement pour l'indépendance belge intégrale, mais également pour la cause de la liberté partout en Europe. En 1833, il était intervenu avec Adolphe Bartels, Lesbroussart, Friedlander et Levae en faveur des réfugiés étrangers. En mars 1846, il fera partie avec Bartels, Jottrand et Delhasse d'un comité provisoire de soutien à la cause polonaise. En septembre 1847 on le trouvera parmi les invités au banquet « cosmopolite démocratique » organisé par les socialistes allemands à Bruxelles. Parallèlement, il continuait à s'intéresser de près à la presse. Après la révolution, il avait continué à écrire dans le *Courrier belge*. En 1835 et en 1844, on le trouve en compagnie de bourgeois aisés parmi les actionnaires fondateurs du journal libéral *L'Observateur*.

Toutefois, depuis 1830, c'est sur un autre terrain que celui de la vie politique que s'exerça l'activité principale de Ducpétiaux. Le 29 novembre 1830, le Gouvernement provisoire l'avait nommé inspecteur général des prisons et des établissements de bienfaisance. Depuis sa thèse et les polémiques auxquelles elle avait donné lieu, il était considéré comme l'un des hommes les plus compétents en matière de réforme pénitentiaire. Excellent administrateur, doué d'une

énorme puissance de travail, d'une rare clairvoyance, d'un grand sens pratique et d'une mémoire étonnante, il suivait tout de près par lui-même, toujours calme, toujours infatigable. Mais il visait beaucoup plus loin que la bonne marche de ses services. Soutenu par l'administrateur des prisons, M. Soudain de Niederwerth, il rêvait d'une réforme radicale. Limité dans son action, surtout au début, par la forme défectueuse des bâtiments existants et par les possibilités budgétaires ainsi que par les lois en vigueur (malgré ses tentatives répétées, en 1844, en 1853, etc., d'agir sur le Parlement), il se mit cependant à l'œuvre immédiatement. Dès 1837, une série de réformes partielles et préparatoires étaient réalisées et, au bout de quinze ans, sous des dehors restés anciens, le système pénitentiaire belge se trouvait entièrement remanié à l'intérieur, encore que certaines idées de Ducpétiaux n'aient été complètement réalisées qu'après sa mort (patronage des condamnés libérés, mise en liberté provisoire après accomplissement d'une partie de la peine, etc.). Selon ses vues, un système pénitentiaire moderne devait viser un triple but : la punition des coupables par l'expiation exemplaire de la faute, l'intimidation des autres, et surtout la réalisation du but principal de la peine par la réforme morale des condamnés. La réforme essentielle devait consister à substituer au système de l'emprisonnement en commun celui de l'emprisonnement solitaire en cellule, tel qu'il avait été préconisé à la fin du XVIII^e siècle par Vilain XIIII et très partiellement réalisé depuis lors aux États-Unis et dans quelques pays d'Europe. Le couronnement de son œuvre en ce domaine fut la construction, décidée en 1846 et réalisée de 1856 à 1860, de la prison centrale de Louvain, qui devint le type même du « système » belge » et pour laquelle Ducpétiaux rédigea lui-même un règlement fort admiré par les nombreux visiteurs étrangers. Dans la même perspective,

Ducpétiaux tendait également à la spécialisation des établissements pénitentiaires, en particulier par la distinction entre prévenus et condamnés, la distinction des sexes et la création d'établissements réservés aux jeunes délinquants (Saint-Hubert). Systématiquement réalisé jusqu'à la mise à la retraite de Ducpétiaux, le 26 mai 1861, le nouveau système pénitentiaire belge devint aux yeux du monde entier le type accompli du régime cellulaire et retint l'attention d'un très grand nombre de spécialistes de tous les pays.

Préparé par d'abondantes lectures, par des contacts personnels avec les hommes préoccupés des mêmes problèmes et par des voyages d'étude à l'étranger (France, Allemagne et Suisse en 1832 [les notes de voyage inédites sont conservées au Musée de l'Armée], Angleterre en 1835), Ducpétiaux exposa et défendit les principes qui inspiraient son programme de réformes et les modalités concrètes de celui-ci, examiné comme toujours jusque dans le moindre détail, dans une série de brochures, dans divers rapports au Ministre de la justice, dans un gros *Mémoire à l'appui du projet de loi sur les prisons* (1845) et dans plusieurs livres, tels *L'architecture des prisons cellulaires* (1863) et surtout l'important ouvrage en trois volumes intitulé : *Des progrès et de l'état actuel de la réforme pénitentiaire et des institutions préventives aux États-Unis, en France, en Suisse, en Angleterre et en Belgique* (1837-1838). Cette dernière publication, sans grande prétention scientifique, est remarquable du point de vue documentaire et constitue une véritable encyclopédie concernant la question pénitentiaire. Les travaux de Ducpétiaux relatifs à la criminologie sont également des œuvres de compilation plus que de synthèse, avant tout dirigées vers la pratique et inspirées par une pensée essentiellement morale. Ils ne sont cependant pas sans mérite et il faut relever en partie à l'actif de Ducpétiaux qu'il inaugura l'individualisa-

tion de la peine ainsi que l'étude psychologique, morale et sociale du condamné par l'établissement du « registre de comptabilité morale » ; il fut également le premier à mettre au service de l'étude des causes de la criminalité les observations statistiques élaborées par son ami Quetelet.

Ducpétiaux n'était pas seulement inspecteur général des prisons mais également des établissements de bienfaisance. Un second champ d'action était ainsi ouvert à son activité philanthropique. Parmi ses principales préoccupations en ce domaine, signalons : la réforme des maisons d'aliénés et des dépôts de mendicité ; l'organisation des « écoles de réforme » pour jeunes vagabonds, créées par la loi du 3 avril 1848, qui constitua l'une des plus brillantes réalisations de sa carrière ; l'amélioration du système en vigueur relatif aux enfants trouvés ; le développement des fermes-hospices des Flandres et la création de colonies agricoles selon l'exemple hollandais ; les encouragements aux caisses d'épargne et de secours mutuel. A l'appui de ses projets de réforme, il écrivit de nombreux rapports, mémoires et articles dans lesquels il faisait une critique sévère mais constructive des institutions existantes en déterminant de façon très précise les améliorations souhaitables. Diverses lois, arrêtés et règlements vinrent sanctionner un certain nombre des mesures préconisées et si Ducpétiaux n'aboutit pas toujours de son vivant à des résultats concrets, il faut noter que les commissions d'enquête dont il obtint en plus d'un cas l'institution et où il joua souvent le rôle de secrétaire, préparèrent le terrain à des réformes ultérieures.

Parallèlement à son action sur le plan administratif, Ducpétiaux fut l'un des promoteurs des congrès internationaux de bienfaisance. Il eut toute sa vie le génie des congrès et dès 1847 il avait rempli à la satisfaction générale les fonctions de secrétaire du II^e congrès pénitentiaire international qui s'était réuni à Bru-

xelles. Après avoir appuyé en 1847 la fondation à Paris d'une *Société internationale de charité*, et cherché en 1853 à lui redonner vie, il accepta d'organiser en 1856 un congrès international à Bruxelles, dont le succès inespéré, dû à la fois à son zèle enthousiaste et à son esprit d'organisation, fut pour lui un triomphe personnel. Aussi fut-il à nouveau désigné comme secrétaire pour le congrès qui se tint l'année suivante à Francfort, au cours duquel fut constituée l'*Association internationale de bienfaisance*, et il joua encore un rôle de premier plan au II^e congrès réuni à Londres en 1862.

C'est dans le cadre de ses préoccupations philanthropiques que s'inscrivent un bon nombre des publications de Ducpétiaux. Tout au long de sa carrière, les grands ouvrages se succèdent, préparés chaque fois et suivis par un nombre considérable de brochures, sur des sujets fort divers mais rentrant toujours dans le cadre général de son programme : le relèvement matériel et moral des classes laborieuses (voir ci-dessous quelques détails sur les principaux de ses ouvrages).

Plusieurs des idées développées par Ducpétiaux dans ses livres, ses rapports ou certains avant-projets de lois font de lui plus qu'un philanthrope : un véritable précurseur social. Préoccupé de l'organisation du travail dans une société qui a pour but unique l'accroissement des richesses et dénonçant dès 1843 « les signes » précurseurs d'une révolution nouvelle, non plus politique mais sociale, « révolution du prolétariat contre la » propriété », il accuse l'industrie moderne d'exploiter l'homme devenu un instrument asservi à la machine et prône au contraire une économie *homocentrique* en prévoyant avec lucidité les lignes générales de l'évolution : la lente reconstruction des associations que le XVIII^e siècle a détruites et le rôle toujours croissant de l'État dans la réforme sociale. Dans ses premiers écrits, l'influence

du mouvement socialiste utopique est manifeste. Il y préconise l'association des ouvriers au chef d'entreprise et leur participation aux bénéfices, des mesures analogues sur le plan agricole, la répartition par l'État de certains biens de première nécessité pour éviter les spéculations, l'intervention de l'État dans la vie économique à la fois pour remédier à l'anarchie du marché qui résulte des abus de la liberté, et pour entreprendre une réglementation du travail (mesures restrictives en ce qui concerne les femmes et les enfants, prescription de règles d'hygiène, surveillance constante des établissements industriels par des inspecteurs officiels).

Il est l'unique Belge à avoir émis avant 1886 l'idée de la nécessité d'un ministère du travail : au cours des années 1843 et 1844, il préconise à diverses reprises « une administration » spéciale des travailleurs, un ministère du progrès », qui permettrait de centraliser sous une direction unique l'œuvre de réforme sociale en regroupant « les administrations spéciales » de l'industrie, de l'instruction publique et des établissements de bienfaisance et de prisons, auxquelles il suffirait d'adjoindre deux ou trois divisions nouvelles ». Il est enfin partisan de réformes politiques qui assureraient à la classe ouvrière une représentation parlementaire par l'intermédiaire des délégués des assemblées syndicales. Après 1850, quand l'échec des socialistes utopiques est devenu manifeste, Ducpétiaux s'écarte d'eux et ne songe plus à déterminer les conditions idéales de la société, mais il ne renonce pas à chercher l'amélioration de la situation des travailleurs et, tout en demeurant partisan du libre-échange, il continue à critiquer les thèses fondamentales de l'économie politique libérale. Sans doute, il insiste désormais beaucoup, comme toute la bourgeoisie de son temps, sur l'importance des facteurs moraux et religieux pour la solution de la question sociale, mais, à l'encontre des paternalistes, il estime

également indispensable un sage interventionnisme des autorités publiques en matière de protection ouvrière et cherche à promouvoir toutes les réformes en ce sens qui paraissent possibles dans le cadre du système en vigueur, en même temps qu'il continue à recommander les associations ouvrières à l'image des *trade-unions* anglaises : « elles seront l'instrument » essentiel de la régénération de la classe ouvrière », devait-il proclamer dans sa dernière intervention en public, une lecture à l'Académie, le 9 mai 1867, sur *La question ouvrière*. Il gagna à ses idées un certain nombre de jeunes catholiques qui, groupés autour de l'*Universel*, constitueront vers 1860 la première Jeune droite et le soutiendront lorsqu'il essayera, vainement du reste, de faire accepter par les Congrès catholiques de Malines l'idée de mesures législatives en faveur des travailleurs.

Sans se désintéresser le moins du monde de ses préoccupations philanthropiques, Ducpétiaux, durant les dix dernières années de sa vie, intervint de façon beaucoup plus active sur le terrain politique. Ami de De Potter et de Jottrand, membre actif de diverses associations libérales, cofondateur de l'*Observateur*, auquel il fit parvenir divers articles, défenseur de l'Université libre de Bruxelles, conseiller communal de Bruxelles de 1845 à 1848 et écarté par les électeurs comme trop avancé, fréquentant les réunions du *Trou*, Ducpétiaux se rattachait depuis sa jeunesse au parti libéral, mais à la fraction unioniste de celui-ci. L'évolution anticléricale qui s'accusait depuis le congrès de 1846 lui déplaisait d'autant plus que, longtemps indifférent en matière religieuse, il était revenu à la foi catholique sous l'influence de sa seconde femme, Pauline-Marie Delehay (qu'il avait épousée en 1842 après avoir été abandonné par sa première femme, qui aurait fini comme ballerine dans un cirque de Moscou). La rupture ouverte avec le parti libéral se produisit à l'occasion de la

réforme de la législation relative aux fondations charitables. A l'encontre de la thèse étatiste du monopole des établissements publics, défendue par les libéraux, Ducpétiaux, estimant qu'il était dans la logique des principes du libéralisme de faire confiance à la libre initiative des particuliers, avait rédigé dès 1863 une *Esquisse d'un projet de loi sur l'assistance publique et privée*. En 1858, après la chute du ministre De Decker sur la « loi des couvents », il publia un gros mémoire, écrit d'abord à l'intention du Congrès international de bienfaisance de Francfort, sur *La question de la charité et des associations religieuses en Belgique*, où il essayait, à partir d'une enquête sur les faits, de déterminer les limites respectives de la charité privée et de l'assistance publique et prônait la nécessité de leur alliance dans l'intérêt même des pauvres. L'ouvrage déclancha une tempête, et celle-ci ne fit que renforcer Ducpétiaux dans son hostilité au radicalisme libéral, qui lui paraissait aux antipodes de son idéal d'union sur le terrain de la liberté et de la tolérance religieuse. En avril 1859, il publia sur ce thème dans le *Journal de Bruxelles* quatre articles bientôt réunis en brochure : *Les partis en Belgique. A propos des prochaines élections*, qui furent l'occasion d'une nouvelle polémique avec l'*Indépendance*, laquelle n'avait pas eu de peine à reconnaître l'auteur anonyme qui signait : « Un unioniste » de 1830 ». Pour s'assurer plus de liberté d'action, Ducpétiaux obtint en 1861, âgé de 57 ans seulement, démission honorable de ses fonctions d'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des prisons (il est faux qu'il y ait été forcé par le ministre libéral de la Justice, comme l'écrit le P. de Buck dans les *Études*).

Il fit alors un assez long séjour à Rome. Au retour, en septembre 1862, il assista au XIV^e congrès annuel des catholiques allemands, qui se tenait cette année-là à Aix-la-Cha-

pelle, au cours duquel Barthélemy Dumortier lança le vœu, caressé également par le professeur Jean Moeller, d'organiser en Belgique aussi un congrès catholique. Ducpétiaux, qui ruminait depuis plusieurs années des projets de rassemblement des catholiques, trop ignorants encore à cette époque de la puissance de l'action publique, appuya immédiatement l'idée, qui lui paraissait de nature à faciliter le ralliement de tous les catholiques pour défendre dans tous les domaines de la vie publique leurs intérêts communs. C'est lui qui proposa d'élargir le projet et d'envisager plutôt un congrès international à large participation étrangère en vue de vaincre plus facilement les réticences de nombreuses personnalités catholiques belges à l'égard du projet de réunion. Apportant au service de l'idée commune sa longue expérience en matière d'organisation de congrès et son enthousiasme réalisateur, il devint bientôt, surtout après le décès prématuré de Moeller, la cheville ouvrière de l'entreprise. C'est lui qui, avec Dumortier, lança le 21 janvier 1863 une première convocation; c'est en bonne partie lui qui réussit à vaincre les préjugés et l'apathie de nombreux dirigeants catholiques; c'est dans sa maison, à l'angle du Boulevard et de la rue Joseph II, que le Comité organisateur se réunit pendant des mois sous sa férule autoritaire, tempérée d'ailleurs par beaucoup de savoir-faire et d'esprit de transaction; c'est lui qui, grâce à ses nombreuses relations étrangères, sut réunir une brillante équipe de conférenciers et de participants. C'est également lui qui contribua pour une part notable à donner à ces congrès une orientation catholique libérale, encore que, soucieux de faire œuvre de rapprochement, il soit intervenu auprès de Montalembert pour qu'il n'attaquât pas ouvertement les partisans de Louis Veuillot. Après le succès inespéré de la première assemblée, qui se tint du 18 au 22 août 1863,

c'est encore lui qui s'occupa de la publication des Actes et qui entreprit immédiatement la préparation du suivant sans souci des dépenses que tout cela représentait pour son budget personnel. Les remous consécutifs à la publication de l'encyclique *Quanta Cura* et du *Syllabus*, à la fin de 1864, firent ajourner la III^e assemblée, qui aurait dû se tenir en 1865, mais c'est encore une fois aux instances et à l'énergie infatigable de Ducpétiaux qu'elle dut de se réunir finalement en septembre 1867.

Ce n'est point le lieu ici de détailler l'importance que présentèrent ces congrès pour l'organisation des forces catholiques en Belgique dans le domaine des bonnes œuvres et de la presse. Relevons toutefois que c'est à la suite du I^{er} congrès que fut réalisée la réorganisation du *Journal de Bruxelles*, dont il était question depuis longtemps : Ducpétiaux eut une part importante dans les tractations difficiles qui aboutirent à ce résultat et, jusqu'à sa mort, il fut avec Adolphe Dechamps le véritable maître du journal, comme le montrent bien les souvenirs inédits d'Alexandre Delmer ; c'est dans la même perspective qu'il réussit à mettre sur pied au début de 1865 la *Revue générale*, dont il devint le premier directeur.

Mais il faut insister sur un aspect qui a été généralement moins remarqué, l'arrière-pensée politique qui animait Ducpétiaux en organisant ces congrès. Ceux-ci contribuèrent en fait à orienter de plus en plus les catholiques belges dans les voies d'un parti confessionnel, mais l'intention de Ducpétiaux, semble-t-il, était exactement le contraire : il s'agissait pour lui, en groupant toutes les forces du « pays réel » catholique en vue de la défense efficace de la liberté religieuse, de rendre au contraire possible une déconfessionnalisation de la vie politique et le retour à l'ancien unionisme par la constitution d'un grand parti du centre à base de tolérance réciproque dans le cadre des libertés constitutionnelles. L'idée

revient comme un *leitmotiv* dans les écrits de Ducpétiaux durant cette période : dans sa brochure sur *Les vrais et les faux libéraux* (mars 1863), où, tout en pourfendant le « pseudo-libéralisme » qui prétend opprimer la majorité catholique de la nation au nom du progrès des lumières, il considère la constitution d'un « parti catholique » comme un non-sens et demande de laisser les questions religieuses en dehors de la politique ; dans son article sur *Les libertés et les intérêts catholiques en Belgique* publié en juillet 1863 dans la *Revue belge et étrangère* (tome XVI, p. 3-43), où il considère l'organisation des catholiques visée par les congrès comme une mesure provisoire en réponse aux brimades dont ils sont l'objet et comme un moyen d'arriver à éliminer les conflits religieux de la vie politique ; dans son article de la *Revue générale* de novembre 1866 (t. IV, p. 433-458), où il écrit que les catholiques « doivent se défendre » avant tout de la prétention de former une administration qui aurait pour mission de représenter exclusivement et de faire valoir leurs croyances religieuses » et qu'ils « peuvent répudier à bon droit le classement des partis tel qu'il existe aujourd'hui ». A ces déclarations répond d'ailleurs le fait qu'aux élections du 9 juin 1863 Ducpétiaux se présenta à Bruxelles en tête de la liste de l'*Union commerciale*, qui groupait « des conservateurs modérés » et des libéraux indépendants... qui, pour la première fois dans l'arrondissement de Bruxelles, ne revêtent ni un caractère anti-catholique ni une nuance anti-libérale ». Cette façon d'envisager les perspectives politiques de Ducpétiaux à l'époque où il mettait sur pied les congrès catholiques, proposée par le P. Van Isacker, semble confirmée par les études de M. Wils sur les mouvements parallèles au *Meetingpartij* anversois : la correspondance de Ducpétiaux avec Neut notamment montre cette sympathie pour un rapprochement entre

catholiques partisans d'une politique plus démocratique et libéraux progressistes, conscients de l'alibi constitué par l'anticléricalisme du parti.

La préparation du III^e congrès de Malines fatigua beaucoup Ducpétiaux, qui souffrait d'hydropisie depuis tout un temps déjà. Soutenu par l'actif dévouement de son épouse qui, tout en se dépensant beaucoup, elle aussi, au service des œuvres, avait su lui faire un intérieur charmant, il s'éteignit calmement le 21 juillet 1868.

Ducpétiaux avait été élu le 11 janvier 1847 correspondant de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique (à laquelle il légua sa bibliothèque, quasi unique en Europe dans le domaine des sciences sociales) et il était devenu membre titulaire le 4 mai 1859. Il appartenait aussi comme membre correspondant à l'Institut de France depuis le 16 février 1856.

Petit et corpulent, assez vaniteux et quelque peu pédant, Ducpétiaux était foncièrement bon et désintéressé, charitable en paroles comme en actes, et en dépit de certaines allures autoritaires il était adoré de ses collaborateurs. Il avait la parole un peu difficile mais s'animait de façon comique quand on le contredisait. Laborieux dès son jeune âge et d'une activité dévorante, doué d'une puissance de travail peu commune, il était toujours occupé à lire ou à travailler. C'était une intelligence d'élite, mais doublée d'un cœur ardent, dévoué pour tout ce qui lui paraissait généreux. Aussi, peu attiré par les spéculations pures, visait-il toujours un but pratique immédiat, qu'il poursuivait avec courage et persévérance, joignant la patience à l'énergie. L'âge, les épreuves et l'étude consciencieuse avaient fait du jeune romantique de 1830 un homme réaliste et méthodique, observateur positif des hommes et des choses. Il eut deux grandes passions dans sa vie : le relèvement matériel et moral des classes laborieuses ; la tolérance et le respect

des opinions d'autrui dans l'esprit des constituants de 1830.

C'était moins un savant et un penseur qu'un coordinateur et un admirable vulgarisateur, servi par une immense érudition, par un talent d'exposition clair et méthodique, par un style élégant et chaleureux sans devenir déclamatoire. C'est en philanthrope qu'il a abordé l'étude des problèmes économiques et on a fait remarquer qu'il serait malaisé de déduire de son œuvre littéraire une véritable théorie sociale. Soucieux de résoudre des problèmes sociaux plutôt que d'élaborer une doctrine, homme d'action à la recherche de solutions pratiques pour des cas bien précis, sans attrait pour l'idéologie, il ne s'inquiétait guère si les remèdes qu'il proposait à partir de ses observations n'étaient pas toujours marqués au coin d'une même conception théorique, rigide et abstraite, du rôle de l'État en matière sociale, et son œuvre se caractérise souvent par l'éclectisme. Par ailleurs, membre actif de la Commission centrale de statistique depuis sa fondation en 1841 et collaborateur assidu des *Bulletins de la Commission*, l'un des premiers à avoir exploité les données statistiques dont on disposait pour les mettre en œuvre en fonction des sujets qui lui tenaient à cœur, il avait parfois tendance à tirer de celles-ci des déductions qui n'étaient pas à l'abri de tout reproche, ainsi que son ami Quetelet l'a fait observer.

Ces défauts ne l'empêchent pas d'avoir exercé « une influence tout » aussi grande sur les idées que sur « les institutions de son époque » (E. Rubbens, *op. cit.*, t. II, p. 119). Le P. Van Isacker exagère sans doute quand il écrit que « personne peut-être » au cours du XIX^e siècle n'a exercé « une influence plus profonde sur la » vie sociale et politique de la Belgique » (*op. cit.*, p. 14), mais il n'en reste pas moins vrai que Ducpétiaux fut dans notre pays un authentique précurseur social, inlassablement attaché à souligner, peut-être avec une

tendance à pousser les choses trop au noir, les insuffisances de l'économie politique libérale, et qu'il a d'autre part, en réussissant au cours des dernières années de sa vie à bousculer les responsables catholiques et à les pousser à s'organiser de manière plus efficace, déclenché un mouvement dont les effets devaient se faire sentir durant plusieurs décennies.

Euvres. Ducpétiaux fut un publiciste extrêmement fécond. Dans une liste de ses œuvres qui n'est pas absolument complète (ajouter notamment pour 1844 *Le paupérisme en Belgique*, et pour 1859 la brochure : *Étude sur la réforme administrative*), M. Rubbens (*op. cit.*, t. Ier, p. XI-XVIII) a dénombré 132 livres, brochures ou articles (voir aussi une liste des œuvres par ordre systématique dans le *Bulletin de la Commission centrale de statistique*, t. XII, 1872, p. 82-88). Les plus marquants de ces écrits sont les suivants, dont plusieurs ont déjà été mentionnés en retraçant sa biographie :

De la peine de mort (1827), cf. *supra*, col. 155.

Des progrès et de l'état actuel de la réforme pénitentiaire et des institutions préventives aux États-Unis, en France, en Suisse, en Angleterre et en Belgique (3 vol., 1837-1838), cf. *supra*, col. 160.

De l'état de l'instruction primaire et populaire en Belgique, comparé avec celui de l'instruction en Allemagne, en Prusse, en Suisse, en France, en Hollande et aux États-Unis (2 vol., 1838). Ducpétiaux, sur la base de nombreuses considérations statistiques, s'y prononce à la fois contre le système du monopole d'État et contre celui de la liberté illimitée, pour prôner le système mixte qui lui paraît sanctionné par la Constitution belge; il s'y montre notamment partisan de l'instruction obligatoire et préconise un enseignement préparatoire aux professions manuelles. Cet ouvrage venait particulièrement

à son heure au moment des discussions préparatoires à la loi de 1842.

De la condition physique et morale des jeunes ouvriers et des moyens de l'améliorer (2 vol., 1843). Dans ces 900 pages bourrées de faits et de documents et résumant en quelque sorte tout ce qui avait été publié jusqu'alors, Ducpétiaux commence par brosser un tableau de la situation, assez sombre à son habitude, puis recherche ce qui a été réalisé ou proposé dans les autres pays industriels en vue de l'améliorer, afin de dégager un programme réformiste. Parmi les mesures qu'il propose, on notera l'instruction obligatoire jusqu'à l'âge de 15 ans, la limitation légale du travail des enfants, l'intervention de l'autorité supérieure dans les contrats d'apprentissage.

Enquête sur la condition des classes ouvrières et sur le travail des enfants (3 vol., 1846-1848). Rapport rédigé en collaboration avec A. Visschers, au nom de la Commission créée en 1843 par le gouvernement à l'exemple de l'Angleterre et dont les conclusions aboutirent à un avant-projet de loi, qui échoua devant l'opposition des Chambres de commerce.

Mémoire sur le paupérisme dans les Flandres (1850, Mémoire couronné par l'Académie royale de Belgique), reprise développée de son ouvrage de 1844 sur *Le paupérisme en Belgique. Causes et remèdes*. Ducpétiaux examine successivement les faits et les données statistiques, les causes générales et locales du phénomène et enfin les mesures déjà appliquées et celles qu'il conviendrait d'adopter.

Budgets économiques des classes ouvrières en Belgique : subsistances, salaires, populations (1855). Rédigé à l'occasion du congrès général de statistique qui se tint à Bruxelles en septembre 1853, cet ouvrage unique en son genre à l'époque valut à Ducpétiaux le prix quinquennal des sciences morales et politiques et il est peut-être celui qui contribua

le plus à répandre sa réputation à l'étranger. La première partie se compose d'une suite de tableaux, où l'auteur résume, en y ajoutant les explications nécessaires, les renseignements recueillis et coordonnés par la Commission centrale de statistique. La seconde partie, en s'appuyant sur les vues des économistes les plus célèbres, mais en essayant de les contrôler et de les intégrer dans un cadre explicatif, cherche à établir la corrélation existant entre les prix des denrées, les salaires et l'accroissement de la population. Ducpétiaux y fait œuvre de pionnier dans la voie où s'engagera par la suite l'école de Le Play. Du côté socialiste, on devait lui reprocher, à juste titre d'ailleurs, de mettre trop l'accent sur les aspects moraux dans la recherche des causes et remèdes. Ce point de vue avait pris de plus en plus d'importance aux yeux de Ducpétiaux depuis l'échec des mouvements de 1848.

La question de la charité et des associations religieuses en Belgique (1858 ; 2 éditions), cf. *supra*, col. 165. Cet ouvrage, écrit à l'occasion d'une controverse particulière à la Belgique, dépassait largement l'actualité et fut très remarqué en dehors du pays.

De l'association dans ses rapports avec l'amélioration du sort de la classe ouvrière (1860, Mémoire de l'Académie royale de Belgique), l'un des meilleurs travaux de Ducpétiaux, qui eut un grand retentissement à l'étranger, et fut notamment traduit en espagnol (Barcelone, 1861). Partant de la constatation que la liberté du travail, posée en principe, n'existe pas en fait, mais soucieux d'autre part d'éviter le recours à la solution dangereuse de l'État-Providence, l'auteur y défend comme garantie de l'indépendance réelle de la classe ouvrière le droit d'association, depuis les sociétés de secours mutuel et les coopératives jusqu'aux « unions de métiers » (c'est-à-dire les syndicats) : « Le moyen » d'éviter les coalitions violentes, c'est » de permettre les coalitions paisibles ».

Mission de l'État. Ses règles et ses limites (1861). Dans cet ouvrage de science politique, plus abstrait et plus doctrinal que ses écrits antérieurs, Ducpétiaux défend une conception chrétienne de l'État, où il prône un certain « interventionnisme » des pouvoirs publics en vue d'assurer le bien commun et de faire respecter en particulier les droits des classes laborieuses, mais où il réagit contre une centralisation excessive prétendant absorber toutes les sphères d'activité : les institutions religieuses, morales, scientifiques, artistiques, industrielles ou commerciales ont leur sphère d'activité propre et doivent posséder leur liberté d'action particulière. L'auteur s'efforce également de rapprocher la science administrative de l'histoire en montrant comme l'une des causes profondes du manque d'adaptation des administrations centrales en Belgique la persistance des législations antérieures à l'indépendance. Il reprend en conclusion son *Étude sur la réforme administrative* publiée en brochure en 1859 (reproduite avec une brève présentation par V. Crabbé dans la *Revue internationale des sciences administratives*, t. XXI, 1955, p. 566-590).

Roger Aubert.

Edmond Rubbens, *Édouard Ducpétiaux (1804-1861)*, 2 vol., Louvain, 1922-1934. — *Id.*, « De rol van Edward Ducpétiaux in de Omwenteling van 1830 », *Dietsche Warande en Belfort*, 1921, 2^e sem., p. 555-581 ; 1922, 1^{er} sem., p. 264-275 ; 2^e sem., p. 961-997. — Rodolphe Rezsöszky, *Origines et formation du catholicisme social en Belgique*, Louvain, 1958, p. 10-21, 43, 82-91. — Karel Van Isacker, *Werkelijk en wettelijk land. De katholieke opinie tegenover de rechterzijde, 1863-1884*, Anvers-Bruxelles, 1955, *passim*, surtout p. 13-21 et 146-149. — Armand Neut, « M. Édouard Ducpétiaux. Notice biographique », *Revue générale*, 1868, vol. II, p. 113-146. — Vicomte de Melun, « M. Édouard Ducpétiaux », *ibid.*, p. 398-407 (publié également dans *Le Contemporain de Paris*). — Théodore Juste, « Notices sur Édouard Ducpétiaux », *Annuaire de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, t. XXXVII, 1871, p. 197-256. — P. Lentz, « Notice sur Édouard Ducpétiaux », *Bulletin de la Commission centrale de statistique*, t. XII, 1872, p. 71-88. — Prosper de Haute-

ville, *Portraits et silhouettes*, 2^e série, Bruxelles, 1893, p. 228-234. — E. Caron, *Nos contemporains. M. Édouard Ducpétiaux*, Bruxelles (1847). — P. Michotte, *Études sur les théories économiques qui dominèrent en Belgique de 1830 à 1886*, Louvain, 1904, p. 329-356. — *De l'administration de la justice aux Pays-Bas sous le ministère de C.-F. van Maanen, avec une analyse des principaux procès criminels, politiques...*, Gand, 1880, p. 40 et suiv. — *Procès de M. E. Ducpétiaux... et de M. J. Coché-Mommens...*,

Bruxelles, 1820. — A. Simon, *Autour de l'Unionisme*, Bruxelles, 1951, p. 34-37, 49. — A. Vermeersch et H. Wouters, *Bijdragen tot de geschiedenis van de Belgische pers, 1830-1848*, Louvain-Paris, 1958, p. 82, 84 et 152. — G. Lebrun, dans *Grandes figures de la Belgique indépendante, 1830-1930*, Bruxelles, s. d., p. 51-52. — L. Wils, *Het ontstaan van de Meetingpartij te Antwerpen en haar invloed op de Belgische politiek*, Anvers, 1963, p. 75, 79, 80, 127, 223.

E

ERRERA (Léo-Abram), botaniste, professeur à l'Université de Bruxelles, né à Laeken le 4 septembre 1858, décédé à Uccle le 1^{er} août 1905.

Adolescent exceptionnellement doué, Léo Errera fit ses études en partie à l'Athénée de Bruxelles, en partie dans le milieu familial. Il entra à seize ans à l'Université de Bruxelles comme étudiant à la Faculté de Philosophie et Lettres dont il suivit l'enseignement de candidature. Il fit ensuite les études complètes de Botanique à la Faculté des Sciences de la même université et conquist son grade de docteur en 1879.

Dès avant l'université, son goût de l'étude se marquait à la fois par la diversité des matières qu'il maîtrisa et par un sens critique aigu qui lui faisait rejeter les enseignements trop formalistes et scruter par lui-même la valeur de ce qu'il apprenait. Ses qualités personnelles, largement stimulées par les maîtres éminents qu'il connut, lui firent acquérir la connaissance de nombreuses langues et développèrent son intérêt pour les sciences, sans cependant diminuer en rien celui qu'il portait à l'histoire et à la littérature ni le penchant qu'il avait pour la versification.

Son amour pour les plantes, pour « sa chère botanique », se marqua de bonne heure et l'une de ses premières grandes joies, qu'il évoqua plus tard lui-même, fut l'acquisition d'un microscope.

Léo Errera compléta sa formation

par la fréquentation de laboratoires étrangers, illustrés par des directeurs dont l'œuvre était renommée. Cette façon d'élargir ses propres connaissances, si naturelle et fréquente de nos jours, était alors beaucoup plus exceptionnelle et devait donner à Léo Errera, en même temps qu'une large vision des problèmes scientifiques et des questions à la pointe du progrès, des relations internationales étendues dans un monde scientifique qui apprit tôt à le connaître.

A l'âge de vingt-six ans, il fut chargé, à l'Université de Bruxelles, de l'enseignement de l'anatomie et de la physiologie végétales, spécialement appliquées à l'étude des Cryptogames. Dix ans plus tard il succédait à J.-E. Bommer dans l'enseignement de la botanique générale à la même Faculté. Il fut élu à l'Académie des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique en 1887.

Il convient de s'étendre un peu sur ses qualités de professeur. Dès le début de sa vie estudiantine, son désir de communication le pousse à créer le Cercle des jeunes botanistes. Devenu professeur, ses vues sur l'enseignement universitaire sont exprimées dans un article sur le rôle du laboratoire dans la science moderne. Pour utiliser ses propres mots, il voulait faire de l'étudiant, au lieu d'un simple spectateur, un acteur sur la scène de la science, transporté de l'autre côté de la rampe, mêlé à ce

drame éternel et sublime de la pensée humaine aux prises avec l'inconnu. Léo Errera devait d'ailleurs concrétiser sa pensée en dotant l'Université de Bruxelles de ses premiers laboratoires de botanique.

Quant à ses qualités mêmes, la meilleure information nous vient, et de la façon la plus touchante, de ceux qui furent ses élèves et tout particulièrement de ce qu'écrivirent de lui Jean Massart et Emile De Wilde-man. Sa conscience dans la préparation de ses cours était sans égale et se manifestait aussi bien dans certains enseignements élémentaires qu'il fut amené à donner, que dans les leçons les plus approfondies. Mais ce qui frappe surtout, c'est le contact qu'il parvenait à établir avec chacun de ses élèves qui se sentait ainsi directement assisté, suivi, corrigé, guidé par le maître. L'enthousiasme qu'il suscitait était total parce que chacun sentait en lui un professeur qui n'enseignait que les choses dont il était lui-même parvenu à se pénétrer totalement, grâce à un esprit critique toujours en éveil qu'il transmettait à ses disciples. Aucun risque pour eux de confondre les faits et les hypothèses, les théories et leur démonstration concrète. Son enseignement faisait naître la conviction, car c'était sa propre conviction, rigoureusement acquise, qu'il faisait partager. Enfin le soin qu'il consacrait à l'illustration expérimentale de ses cours était légendaire et, pour la plus simple des leçons, il revoyait chaque fois la disposition du matériel de démonstration de manière à en rendre l'efficacité la plus grande possible. Une méthode didactique encore le caractérisait : il estimait que les matières enseignées ne prenaient dans l'esprit toute la valeur qu'elles présentaient que si elles étaient exposées dans le contexte historique qui faisait paraître comment ces notions et les problèmes auxquels elles se rattachaient étaient nés dans l'esprit de ceux qui les avaient découverts ou en avaient abordé l'étude. Ainsi seule-

ment leur valeur formative pouvait s'affirmer, ainsi seulement pouvaient-elles faire naître dans les jeunes esprits le désir de poursuivre la recherche.

Il faut encore signaler l'organisation par Léo Errera des « Conférences » de laboratoires », colloques familiers qui réunissaient régulièrement maîtres et jeunes chercheurs et faisaient de la recherche à l'Institut Botanique une œuvre commune, enthousiaste, active, où chacun soumettait ses idées et ses observations à la critique de tous, rendue constructive par les encouragements toujours prodigués par le professeur.

Pour ce qui est de l'œuvre scientifique de Léo Errera, elle est tellement vaste et diverse, en dépit de sa mort prématurée, que nous ne pourrions qu'en donner ici une sommaire esquisse.

On doit tout d'abord admirer la précocité de ses premières publications. C'est à l'âge de seize ans qu'il communiqua à la Société de Botanique de Belgique ses premières observations sur des plantes peu connues de la région argilo-sablonneuse de notre pays, puis sur la végétation hivernale des environs de Nice.

Son œuvre scientifique proprement dite, associée à sa vie de professeur, a suivi les courants nés de l'évolution générale de la science et les impulsions issues des contacts de Léo Errera avec les savants étrangers. Saisissant ces courants et ces impulsions presque avant qu'ils ne fussent explicites, Léo Errera orienta avec un rare bonheur les travaux de son laboratoire et de ses collaborateurs dans les voies les plus nouvelles pour son époque et, par l'allure de sa pensée et de l'expression mathématique des phénomènes étudiés, il en fit, en bien des domaines, des travaux de précurseur. De nombreuses analyses de l'œuvre de Léo Errera ont déjà été publiées (notamment dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique* et à l'occasion de la Commémoration Léo Errera par l'Université de Bru-

xelles en 1958) et nous pensons, au lieu de la refaire encore en suivant l'ordre chronologique, qu'il est préférable de mettre en évidence les divers domaines touchés par le savant.

Nous envisagerons tout d'abord son œuvre botanique. Bien que Léo Errera ne fût pas systématicien, il entreprit très tôt des études sur le genre *Epilobium* et la phylogénie des *Salix* mais ne les publia pas. Il édita cependant une note sur les « Routines » et progrès de la botanique systématique ».

C'est surtout dans le domaine de l'éthologie et, plus encore, de la physiologie, qu'il apporta des contributions personnelles ou dirigea les efforts de ses élèves. En éthologie, il faut signaler ses recherches sur l'hétérostylie des *Primula*, sur la fécondation de *Pentastemon* et de *Geranium phaeum*, et des observations sur quelques plantes insectivores dont il avait réuni une collection.

En matière de physiologie, deux grandes tendances se dégagent de son œuvre. En premier lieu, le domaine de la chimie végétale où la précision et l'achèvement de ses publications en firent immédiatement des œuvres classiques que même le chimiste d'aujourd'hui ne peut ignorer. Les substances ainsi étudiées dans d'importantes études sont les alcaloïdes et le glycogène.

Les alcaloïdes furent surtout étudiés par Léo Errera sous l'angle de leur caractérisation microchimique et, en conséquence, de leur localisation dans les plantes. L'auteur s'y montre un partisan de la théorie qui accorde à ces substances un rôle protecteur contre les herbivores. Si cette conception traduit une orientation personnelle qui n'est plus généralement suivie aujourd'hui, les faits mis en évidence par Errera sont établis avec une sûreté telle, et une telle indépendance vis-à-vis des hypothèses interprétatives, qu'ils conservent aujourd'hui toute leur valeur. Plusieurs de ses élèves continuèrent

après lui l'exploitation de ce riche domaine de recherches.

En ce qui concerne le glycogène, c'est Léo Errera qui établit l'identité de la matière de réserve des ascomycètes (épiplasma) avec l'hydrate de carbone déjà connu chez les animaux. Cette étude fut en partie conduite à l'Université de Strasbourg et fit l'objet de la thèse d'agrégation de Léo Errera. En dehors de l'identité chimique du glycogène, il en étudia l'accumulation et l'utilisation. Plus tard, il en montra l'existence dans les autres groupes de champignons et d'autres microorganismes. En ce domaine aussi, ses disciples continuèrent son œuvre et il ne cessa de les diriger.

La seconde tendance que l'on distingue dans l'œuvre de Léo Errera pourrait s'appeler la tendance physique, ou physico-chimique. On ne saurait omettre de rappeler ses travaux sur la disposition des membranes cellulaires qu'il montre être commandée essentiellement par l'action de la tension superficielle. La même force est étudiée dans ses effets sur les mouvements cytoplasmiques et tout particulièrement sur le déplacement des amibes. Toujours dans le domaine physique, Errera s'attacha à l'étude des mécanismes de l'ascension de la sève et montra que celle-ci se déplace essentiellement dans les cavités vasculaires mêmes et non d'une façon importante dans les membranes cellulaires.

A cette orientation encore se rattachent ses études sur la croissance des filaments sporangifères de *Phycomyces nitens* et sur les phénomènes de courbure présentés par ces filaments. Il établit que l'origine restée mystérieuse de ces courbures (et notamment l'effet qui « attire » les filaments vers certaines plaques de métal) relève d'un mécanisme physiologique simple, susceptible d'être ramené à des phénomènes physiques, et tout particulièrement l'hydrotropisme et la déviation des courants de vapeur d'eau dans l'atmosphère

ou encore leur condensation variable sur des plaques de divers métaux. Les courbures des rameaux de *Picea*, de *Fagus*, etc., retinrent aussi son attention et il démontra clairement le conflit de préséance entre le bourgeon principal et les bourgeons latéraux, qui commande la position des organes.

Citons encore les travaux sur les cellules végétales plurinucléées, sur la transmission de caractères acquis par des *Aspergillus* dans l'adaptation à des solutions concentrées.

L'ensemble de ces travaux, la recherche constante de l'explication physico-chimique des phénomènes observés définissent l'orientation où Léo Errera fut, plus encore qu'aillieurs, un devancier et qui devait justifier le titre d'un de ses ouvrages posthumes, *Cours de Physiologie moléculaire*.

Le terme est aujourd'hui courant, il est presque une évidence, il était alors l'annonce d'une révolution dont Léo Errera fut l'un des principaux artisans.

On ne saurait avoir une image complète de la personnalité de Léo Errera sans évoquer ses travaux non botaniques. La somme d'activité que traduit l'ensemble de ses œuvres et son action même dans les domaines les plus divers est à peine croyable dans une vie interrompue à l'âge de quarante-sept ans. La botanique mise à part, cette œuvre et cette action, déjà décrites dans plusieurs notices biographiques, furent remarquablement évoquées par le fils de Léo Errera, feu le professeur Alfred Errera, au cours de la cérémonie de commémoration signalée plus haut. Nous nous contenterons d'en énumérer les aspects sans même prétendre épuiser cette liste.

L'œuvre pédagogique est illustrée notamment par la publication des sommaires de ses cours, par celle aussi du résumé de certaines de ses nombreuses conférences et leçons publiques, enfin par celle des plan-

ches murales de Physiologie végétale, une nouveauté didactique à cette époque (1897), qui n'est pas dépassée par des planches plus récentes et qui mériterait singulièrement d'être reprise dans le même esprit et dans les perspectives de la science actuelle. Dans le domaine de l'enseignement, on ne saurait omettre sa conférence sur « L'utilité des études superflues ». Ses travaux et ses conférences de caractère philosophique sont aussi nombreux. Certains touchent au domaine de la polémique, Léo Errera ayant conformé son action aux opinions qu'il professait. Les sujets généraux qui se rattachent à la science et en font le prolongement philosophique, lui étaient chers : théorie de l'évolution, génération spontanée, théorie du sommeil, limite de petitesse des organismes, etc., etc.

Une mention spéciale doit être faite de ses luttes contre l'antisémitisme et notamment contre les persécutions encourues par les israélites de Russie et de Roumanie. Citons notamment les notes ou articles sur « l'Histoire des Juifs et le rôle civilisateur qu'ont rempli les savants juifs au moyen âge », « l'Acte de » tolérance » et les « Six sermons sur » les juifs ».

Que ce fût dans le domaine strictement scientifique, dans le domaine philosophique, dans le domaine éducatif ou dans la défense de ses opinions, Léo Errera fut encore un conférencier d'une activité surprenante et l'on a conservé le souvenir de près d'une centaine de ses conférences. Ajoutons enfin que son penchant pour la versification ne le quitta jamais et qu'il trouvait sûrement, dans cet exercice, une joie qui devait le détendre de son incessante activité, activité qui fit de lui un botaniste, un physiologiste, un professeur, un conférencier, un maître, un polémiste, un homme au sens le plus complet du terme.

La liste complète des œuvres de Léo Errera a été publiée en annexe à la notice biographique parue dans

l'Annuaire de l'Académie royale de Belgique, 1908, p. 247-277.

M. Romès.

Divers discours prononcés aux funérailles de Léo Errera, *Revue de l'Université de Bruxelles*, juillet-août-septembre 1905 (18 p.). — Jean Massart, *Léo Errera*, Bruxelles, 1905 (40 p.). — E. De Wildeman, « Léo Errera », *Bull. Soc. roy. Bot. Belg.*, XLIV, 1907 (56 p.). — Léon Fredericq et Jean Massart, « Notice sur Léo Errera, membre de l'Académie », *Annuaire Acad. roy. Sc. et Lettres et Beaux-Arts de Belgique*, 1908, p. 131-270. — Inauguration des nouveaux locaux de l'Institut Botanique Léo Errera », *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1933 (19 p.). — *Commemoration Léo Errera, Université de Bruxelles, 1958*, Gutenberg, Bruxelles, 1960 (210 p.). — Alfred Errera, *Les activités non botaniques de Léo Errera (ibid.)* (23 p.). — J. Pelseneer, « Catalogue sommaire des manuscrits du Fonds Léo Errera de l'Université de Bruxelles », *Bull. Soc. roy. Bot. Belg.*, t. 92, 1960, p. 260-270.

ÈVE DE CHIÈVRES, née vers 1115, morte vers 1180.

Fille et héritière de Guy, seigneur de Chièvres, et d'Idé d'Ath, elle est connue plus souvent sous le nom de Damison ou Domison (c'est-à-dire demoiselle) et parfois sous celui de Dame Ydon, déformé en Ide ou Ida, de Chièvres.

Ce nom d'Idé la fit souvent confondre avec sa mère et une autre Idé, épouse de Gossuin II de Mons et mère de l'évêque de Cambrai Nicolas I^{er} (1136-1167), qui s'étaient unies pour fonder en 1126 une abbaye de bénédictines à Ghislenghien.

Ève contracta trois mariages ; elle épousa en premières noces Gilles de Chin, seigneur de Berlaymont et chambellan de Hainaut, tué le 12 août 1137 au service de Godefroid le Barbu, duc de Brabant, dans une guerre contre Godefroid, comte de Namur ; de cette union naquit Mathilde de Berlaymont, deuxième épouse de Gilles de Saint-Aubert. Son second époux fut Rasse VI de Gavre, fils de Rasse V et d'Idé, veuve de Gossuin de Mons ; Rasse périt en défendant le château de Roucourt en Ostrevant en 1150. Ève eut trois enfants de ce mariage :

Rasse VII, Guy de Gavre et Berthe du Rœulx. Elle épousa ensuite Nicolas III de Rumigny, seigneur de Rumigny et de Florennes, à qui elle donna deux fils : Nicolas IV de Rumigny (†1206) et Hugues de Florennes (†1226), et au moins trois filles.

Elle survécut à son dernier mari, décédé vers 1175, et termina ses jours à l'abbaye de Ghislenghien, où elle fut inhumée devant le grand autel.

Ève dota la ville de Chièvres d'une léproserie ou maladrerie, construite en dehors de la ville, au lieu dit « la Neufville ». Cet établissement, doté de revenus suffisants, fut approuvé par le pape Lucius III (1181-1185). Il en subsiste encore actuellement la chapelle de style roman.

Elle fonda également, à l'intérieur de la ville, un hôpital, dédié à Saint-Nicolas, qui fut placé sous l'autorité de l'évêque de Cambrai ; il a été reconstruit sur les ruines des anciens bâtiments en 1813.

Elle fit ériger la chapelle Notre-Dame de la Fontaine qui abritait sur les lieux mêmes où la Vierge serait apparue, une image de celle-ci, objet d'un pèlerinage fréquenté durant le moyen âge. Le bâtiment actuel est une construction récente. Elle fit aussi construire, hors des murs de la ville, la chapelle de Saint-Jean-de-Jérusalem, ou de Malte, qui a été restaurée récemment. Toutes ces fondations ont été érigées dans la seconde moitié du XII^e siècle.

Léon Hannecart.

Jacques de Guise, *Annales historiae illustrium principum Hannoniae*, édition du marquis de Fortia d'Urban, t. XI, p. 220-228, 1831, *Fragm. M. G. H.*, t. XXX, l. p. 200 (éd. E. Sackur). — Gislebert de Mons, *Chronicon Hanoniense* (1068-1195), éd. L. Vanderkindere, Bruxelles, 1904 (C. R. H.). — L. Devillers, *Notice historique et archéologique sur la ville de Chièvres*, Mons, 1867. — L.-A.-J. Petit, « Histoire de la ville de Chièvres », *Ann. de l'Acad. d'Archéol. de Belgique*, t. XXVI, 1880, p. 106-307. — M. Van Haudenard, *Histoire de la ville de Chièvres*, 2^e éd., Bruxelles, 1933. — Comte Raoul de Liedekerke, *Les Rasse*, Bruges, 1961. — C.-G. Roland, *Histoire généalogique de la maison de Rumigny-Florennes*, Namur, 1891.

F

FABRI (*Edmond*), ingénieur, polyglotte et poète flamand, né à Turnhout le 12 février 1858, mort à Eindhoven le 26 mai 1927.

Issu d'une famille nombreuse et apparemment aisée, E. Fabri fit de très brillantes études à l'école moyenne de Turnhout, à l'athénée royal d'Anvers et à l'université catholique de Louvain (1873-1877), où il obtint le diplôme d'ingénieur des arts et manufactures, du génie civil et des mines. Après avoir rempli, de 1877 à 1880, les fonctions de professeur de mathématiques supérieures à l'institut St-Liévin de Gand, il entra dans le service technique de la Flandre orientale (1880) et fut nommé, en 1894, inspecteur du travail pour ladite province; en cette dernière qualité, il fit partie de plus d'une mission officielle à l'étranger et il se distingua en outre, tant comme conseiller technique que comme interprète, à maints congrès internationaux.

Cet éminent fonctionnaire, qu'un ministre combla un jour d'éloges en plein parlement (1894), prit de tout temps une part active au mouvement flamand: non seulement il occupa des postes importants dans *Met Tijd en Vlijt*, la célèbre association estudiantine de Louvain, mais il contribua aussi à la fondation du *Davidfonds* (1875), et c'est sous sa présidence quasi perpétuelle que le *Snellaertskring* devint la plus influente des sociétés culturelles de Gand, surtout vers 1900. Il collabora d'ailleurs à diverses revues flamandes, littéraires aussi bien que scientifiques,

et enfin il publia deux recueils de poésies, dont le premier, *Het Alpenmeer en eenige andere verzen* (Gand, 1903), offre beaucoup d'intérêt par son contenu, à savoir: un récit en vers, *Het Alpenmeer*, cinq chansons patriotiques, neuf romances et ballades, les unes originales, les autres traduites de l'espagnol ou de l'anglais, vingt et une adaptations de textes musicaux d'origine allemande, française, anglaise et danoise, douze miscellanées, un cycle de onze pièces, *Liefdedroom*. Si son adaptation d'*Adeläide*, par exemple, cette mélodie immortelle de Beethoven, n'est pas sans mérites, il faut en dire autant de *Het Alpenmeer*, car ce poème de 1700 hexamètres, qu'il composa d'après une source allemande inconnue, et selon la manière de son maître de l'athénée d'Anvers, l'illustre Jan van Beers (1821-1888), fut fort remarqué à l'époque et fut une des raisons pour lesquelles son auteur fut élu membre correspondant de l'Académie royale de langue et de littérature flamande (Gand, 1913-1919). Notons encore que plusieurs d'entre les poésies susdites ont été mises en musique, tel *Moedertaal en Vaderland* (le chant officiel du *Snellaertskring*), dont Léo Van der Haegen a composé l'air.

Le second recueil, par contre, *Huisgedichten en eenige andere gelegenheidsverzen* (Gand, 1904), ne contient, comme son titre l'indique suffisamment, que des poésies de circonstance et ne s'adresse, par suite, qu'à un nombre restreint de lecteurs.

E. Fabri est également l'auteur de : *Bijdragen tot de kennis van het Turnhoutsche Taaleigen*; — *Arbeidsongevallen in werkhuisen en fabrieken*; — *Wat een arbeidsopziener op tien jaar tijds zoo al tegenkomt!* mais c'est en vain que nous avons cherché ces trois publications, annoncées cependant dès 1904 dans le second des recueils mentionnés ci-dessus.

Accusé de collaboration avec l'occupant, E. Fabri alla, en novembre 1918, se fixer à Eindhoven, dans le Brabant septentrional, où il mourut.

W. van Eeghem.

Annuaire de l'Université catholique de Louvain pour les années 1874 à 1878 compris. — *De Vlaamsche Kunstbode* (1895), p. 584-593 (portrait). — *Verslagen en mededelingen der Koninklijke Vlaamsche Academie voor Taal- en Letterkunde* : 1902 (1^{er} sem.), p. 299-305; 1903 (2^e sem.), p. 24 et 92; 1905, p. 147 et 914; 1913, p. 983; 1919, p. 647; 1941, p. 593. — *De Seyn-Verhougstraete, Onze Vlaamsche Dichters van 1830 tot 1905* (1905), p. 632, 660, 685. — *Vlaanderen* (numéros des 4 et 11 juin 1927). — *De Noorderklok* (numéro du 11 mai 1930). — Renseignements fournis par MM. C. de Baere, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de langue et de littérature flamandes, et G. Schmoock, conservateur de l'Archief en Museum voor het Vlaamse Cultuurleven d'Anvers, ainsi que par M^{me} Dergent-Bonvin, officier de l'état civil de Turnhout.

FAILLE (*Jacques DELLA*), dit le JEUNE, marchand international, d'abord à Anvers, plus tard à Haarlem. Né probablement à Anvers en 1548 et y décédé le 24 octobre 1615, fils de Jean le Vieil (qui suit) et de Cornelia van der Capelle, frère de Martin (qui suit).

Associé tout jeune aux affaires de son père, il fit des stages dans diverses filiales : à Londres en 1567, à Venise en 1574, etc., tout en menant quelques opérations personnelles. A la mort de leur père en 1582, après une courte collaboration, Martin et Jacques se brouillent, chacun travaillant dès lors pour son propre compte.

Dès le début de 1584, Jacques quitte Anvers pour la Hollande et se fixe à Haarlem, où il restera

jusqu'en 1614. Il appartient ainsi à ce groupe nombreux de marchands anversois émigrés aux Provinces-Unies, qui ont donné une impulsion vigoureuse au grand commerce de ces régions. Il déploie une grande activité, notamment dans la navigation vers la Berbérie et vers la Méditerranée où en 1584 déjà, il envoie un navire. Il fait ainsi figure d'initiateur dans cette navigation méditerranéenne qui deviendra bientôt un des piliers de l'essor économique des Provinces-Unies. Plus tard, il achète et fait même construire des bateaux, mais l'expérience ne s'avérera pas rentable.

Il travaille fréquemment en association avec d'autres marchands flamands et hollandais, mais surtout avec Daniel Van der Meulen, époux de sa sœur Hester della Faille, émigrés d'Anvers et habitant Leyde. L'étude détaillée du commerce de ces beaux-frères deviendra possible lorsque les archives de Daniel Van der Meulen seront publiées. Ces archives (1584-1600), conservées à Leyde, comprennent des milliers de documents, dont plusieurs centaines de lettres écrites par Jacques le Jeune lui-même.

Contrairement à son prudent beau-frère Van der Meulen, Jacques ne craint pas de prendre des risques considérables. Certaines de ses affaires, notamment en Berbérie, périssent et, de toute façon, lorsqu'il reviendra à Anvers en 1614, sa situation financière sera telle que l'aide de son frère Martin sera requise.

En 1581, à Anvers, Jacques est nommé Wyckmeester de la 9^e section de la ville et chargé par le magistrat de diverses missions, dont l'achat de Flessingue, qui, s'il avait abouti, eût facilité l'accès des bateaux à la métropole. Par patentes du 6 novembre 1581, il est nommé juge de la Chambre des Tonlieux du Brabant à Anvers. Cette charge peu importante était recherchée, car elle dispensait de toute autre charge publique et de certains impôts.

Désigné comme colonel de la garde

bourgeoise d'Anvers instituée sous le régime calviniste, le 30 décembre 1581, désignation renouvelée de janvier 1583 à janvier 1584, il vécut la Furie française, défendit vaillamment la Roode Poort et défit 2.000 hommes du duc d'Anjou.

Le magistrat le nomme aumônier de la ville fin décembre 1583, avec ordre de prêter serment, et le menace de 1.000 livres d'amende s'il quitte Anvers, ce qui ne l'empêcha pas d'émigrer à Haarlem avec femme et enfant.

Jacques avait épousé en 1580 Josyna Hamels, fille de Joos Hamels, d'une famille de Bois-le-Duc. Leurs sept enfants moururent jeunes, sans postérité. Il meurt dans la religion catholique où il était né et ce, malgré son long séjour à Haarlem où ses enfants furent baptisés selon le rite protestant.

Il existe deux gravures du couple par Henri Goltzius. L'une représente Jacques en colonel de la garde bourgeoise, avec casque, cuirasse, épée, légende guerrière, devise « jamais Faille » et armoiries della Faille. L'autre représente Josyna Hamels avec légende et armoiries Hamels. Différents états de ces gravures sont connus, cinq pour Jacques et trois pour Josyna, dont plusieurs se trouvent au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Royale à Bruxelles. Les deux dessins originaux, de Goltzius, se trouvent au Musée Teyler à Haarlem.

W. Brulez.

Archives de l'Union familiale della Faille, biographie dactylographiée de Jacques della Faille le Jeune. — *Annuaire de la Noblesse belge*, 1858, p. 93; 1879, p. 85. — W. Brulez, *De firma della Faille en de internationale handel van Vlaamse firma's in de 16^e eeuw*, Bruxelles, 1959, *passim*. — F. V. Goethals, *Dictionnaire généalogique et héraldique des familles nobles du royaume de Belgique*, t. II, p. 101. — F. Prims, *De kolonellen van de « Burgersche wach » te Antwerpen*, Anvers, 1942, p. 252-256. — F. Prims, « Jacques della Faille, kolonel en aalmoezenier », *Antwerpiensia*, 16^e reeks, 1942, p. 49-59.

FAILLE (Jacques DELLA), dit le VIEIL, marchand anversoise, né à Wevelgem en 1525, mort en 1597 à Anvers où sa pierre tombale armoriée se trouve dans le transept gauche de Notre-Dame. Il était fils de Pierre et de Vincente Calvaert. Ce fut son frère aîné Jean qui se chargea de son éducation et le fit entrer, dès 1541, au service de la firme de Hane, en tant que facteur à Londres.

Jacques y obtint rapidement du crédit et commença bientôt à mener de front les affaires des de Hane et les opérations que Jean effectuait pour son propre compte. En 1554, les deux frères s'associent pour l'important commerce international mentionné dans la notice Jean della Faille. Jacques, résidant d'abord à Londres, puis à Anvers, s'occupait surtout des affaires avec l'Angleterre et Lisbonne.

Des différends survenus entre les deux frères vers 1562 amenèrent la rupture totale en 1566. Chacun traita dès lors ses propres affaires, mais Jacques, contrairement à Jean, ne limite pas les siennes à un secteur déterminé. C'est ainsi qu'il se pose en concurrent de son frère dans le commerce des textiles entre l'Italie, les Pays-Bas et l'Angleterre, et qu'il entretient, comme lui, des facteurs à Venise, Vérone et Londres; mais, d'autre part, il continue à traiter des affaires très importantes dans la péninsule ibérique, où ses agents se trouvent à Séville et à Lisbonne; il étend même ses activités aux îles Canaries, où des facteurs flamands travaillent pour lui. Dans ce secteur les marchandises traitées sont d'une grande diversité, et comprennent aussi bien des textiles que des métaux ou du bois, du sucre, du vin et de l'indigo.

L'importance de ces opérations maritimes est soulignée par le fait que Jacques possède un navire de 75 last. Pendant les années 1566-1568, il s'engage également dans des affaires en direction de la Baltique, notamment avec Narva en Russie, où, en association avec son beau-père Jean Gamel,

il envoie des cargaisons de produits textiles et d'articles divers (alun, fer blanc, etc.).

L'importance de son commerce avec l'Angleterre ressort notamment de sa nomination comme président du « Collège des marchands néerlandais trafiquant en Angleterre », érigé en 1580 par octroi de l'archiduc Matthias.

Dès les années 1560, Jacques, de même que son frère Jean, est au nombre des plus riches marchands anversois. Pendant les troubles religieux, Jacques est cité, en 1574, comme « hérétique » par un rapport espagnol. Il reçoit chez lui les chefs du mouvement révolutionnaire et finance, probablement sous la contrainte, le parti des Etats. Lui et les siens sont cependant toujours restés catholiques et, lors du siège d'Anvers par Farnèse en 1584-1585, il est à la tête des bourgeois, dits « peiswillers », qui veulent exiger du magistrat la reddition honorable de la ville aux Espagnols. Cette tentative lui vaut la prison et une lourde amende de 6.000 florins. En dédommagement, après la capitulation de la ville, Alexandre Farnèse lui offre un plat de 78 cm. de diamètre, en cuivre richement ciselé par van den Broeck, portant les noms et armoiries du donateur et de Jacques avec devise : « Faille sans faillir » (collection Guy della Faille de Leverghem à Schoten).

Sa fortune fut en partie investie en biens immobiliers. Cinq maisons à Anvers forment l'ensemble de la propriété qu'il habite rue des Tanneurs, du côté opposé à celui où habite son frère Jean. L'une d'elles, achetée en 1577, est la maison du célèbre Gaspar Ducci. Il possède six autres maisons à Anvers, deux fermes à Wilrijk, dont l'une lui sert de maison de plaisance, des fermes et des terres dans plusieurs villages de Flandre et de Brabant. De plus, en 1562, il achète la seigneurie et terre de Dovie et les fiefs de la Burquerie et Petit-Westbroeck à Warne-

ton. L'ensemble de ses propriétés terriennes formait plus de 360 hectares.

Jacques épousa, entre octobre et mi-novembre 1564, en l'église Saint-Jacques à Anvers, Marie Gamel, fille de Jean, marchand anversois. Ils eurent trois filles, mariées également à des marchands de la ville.

Les portraits du ménage, peints et signés par Cornelis de Zeeu en 1569, font partie de la donation du comte della Faille de Leverghem, faite en 1942, et se trouvant aux Musées royaux des Beaux-Arts à Bruxelles.

W. Brulez.

Archives de l'Union familiale della Faille, biographie dactylographiée de Jacques della Faille le Vieil. — Bibliothèque Royale, ms. G, 1279, « della Faille ». — *Annuaire de la Noblesse belge*, 1858, p. 93; 1879, p. 85; 1940, I, p. 85. — W. Brulez, *De firma della Faille en de internationale handel van Vlaamse firma's in de 16^e eeuw*, Bruxelles, 1959, *passim*. — F. V. Goethals, *Dictionnaire généalogique et héraldique des familles nobles du royaume de Belgique*, t. II, p. 101. — F. Prims, « De peiswillers », *Antwerpiensia*, 7^e reeks, 1933, p. 227-242.

FAILLE (*Jean DELLA*), dit le **VIEIL**, marchand anversois, fils de Pierre et de Vincente Calvaert, né à Wevelgem en 1515 et mort en 1582 à Anvers, où il fut enterré à Notre-Dame. Il est issu d'une famille de riches agriculteurs fixée dans le Courtrais dès le XIV^e siècle : les van der Faille — ou, parfois, van der Failge —, dont il italianisa le nom.

A 15 ans, il part s'initier au commerce à Venise, au service de la firme Martin de Hane, originaire de Bruxelles. En 1539-1540, Martin de Hane l'envoie à Anvers pour y seconder le facteur de la firme. Il y épouse, le 14 novembre 1541, à Saint-Jacques, Cornelia van der Capelle, petite-fille de Martin de Hane.

Devenu facteur de la filiale d'Anvers, il commence en outre à faire du commerce pour son propre compte ; ses affaires deviennent rapidement très prospères. Vers 1558, peu après

la mort de Martin de Hane (1556), il cesse de travailler pour la firme, des contestations ayant eu lieu au sujet des affaires.

Dès avant 1560, il est déjà un des principaux marchands d'Anvers. Cette situation importante le fait nommer à la charge aussi honorifique que dispendieuse d'aumônier de la ville pour l'année 1563-1564. En 1574, son frère cadet Jacques et lui comptent parmi les douze marchands les plus fortunés d'Anvers.

Jean entretient plusieurs filiales en Europe, gérées par des membres de sa famille, notamment à Londres, Venise, Vérone, Lisbonne, Séville et temporairement à Narva en Russie. Il est d'abord associé à son frère Jacques. Leurs opérations portent sur des denrées de nature fort diverse, surtout en direction des pays ibériques et vers la Baltique. Dans le secteur Londres-Anvers-Italie, par contre, les produits textiles dominent (draps, carisées, toiles d'une part, soie italienne d'autre part).

Vers 1562, un désaccord se produit entre les deux frères; il s'ensuit des procès qui marquent la fin de leur association, devenue effective en 1566. Jean se spécialise alors plus nettement dans le commerce des textiles entre l'Angleterre, les Pays-Bas et l'Italie, ne s'occupant plus que sporadiquement d'opérations vers l'Espagne et la Baltique. Il conserve des filiales à Venise, à Vérone et à Londres et en crée une nouvelle, vers 1568, à Hambourg.

La prospérité de ses affaires l'incite à acquérir des immeubles, dont l'hôtel de la rue des Tanneurs à Anvers où il mourut, et qui formait un complexe de quatre maisons avec jardins. Il possède une autre maison qu'il lègue, pour les pauvres, aux aumôniers d'Anvers; deux maisons de plaisance: la première, Markgravelei, aux confins de la ville, l'autre, « het Berckenrys », à Wilrijk. Il possède des terres et des fermes en Brabant et en Flandre, notamment à Wevelgem et dans la baronnie de

Breda, des maisons à Bruxelles et des rentes hypothécaires sur des maisons à Anvers. Ces investissements n'absorbent cependant qu'une fraction minime (11 p. c.) de sa fortune, car il reste essentiellement un marchand.

Un fait souligne bien l'importance de son rang: le 18 août 1562, l'empereur Ferdinand, frère de Charles-Quint, lui octroie, par lettres patentes, des armoiries qui, à peu de chose près, sont encore celles de ses descendants.

Pendant les troubles des Pays-Bas, des accusations diverses furent formulées contre lui: selon les uns, il était un partisan actif des Réformés, selon les autres, il aurait été sympathisant des Espagnols. Bien qu'il ait été membre du Breedenraad de la ville, « policiemeester » et superintendant d'œuvres charitables pendant le régime calviniste, et que les chefs de ce mouvement se soient réunis parfois chez lui, il semble que Jean, demeuré catholique dans sa vie privée, n'ait pas eu une attitude politique très marquée. Il désire surtout que, l'ordre et la paix régnant, il ait la possibilité de maintenir ses affaires commerciales à travers toute l'Europe.

Sa femme Cornelia mourut à Anvers le 15 août 1566 et fut enterrée à Notre-Dame. Le ménage eut neuf enfants dont: Jean, auteur de la branche della Faille de Waerloos; Martin, auteur des branches Nevele et Huysse (voir sa notice); Charles, auteur de la branche della Faille de Leverghem et grand-père du R. P. jésuite Jean-Charles della Faille (voir notice de ce dernier); Jacques le Jeune (voir sa notice); Anne, épouse du marchand anversoï Robert van Eckeren; Marie, épouse du marchand Louis Malapart; Esther, épouse du marchand Daniel Van der Meulen (voir notice Jacques le Jeune).

Un portrait non signé de « Jean » della Faille, anno 1562, avec armoiries, se trouve au château de Duras, collection comte d'Oultremont.

W. Brulez.

Archives de l'Union familiale della Faille, biographie dactylographiée de Jean della Faille le Vieil. — Bibliothèque Royale, ms G 1270, « della Faille ». — *Annuaire de la Noblesse belge*, 1858, p. 93; 1870, p. 85; 1940, I, p. 85. — W. Brulez, *De firma della Failla en de internationale handel van Vlaamse firma's in de 16^e eeuw*, Bruxelles, 1959, *passim*. — F. V. Goethals, *Dictionnaire généalogique et héraldique des familles nobles du royaume de Belgique*, t. II, p. 101. — Baron de Ryckman de Betz, *Armorial général de la noblesse belge*, 2^e éd., 1957, p. 178.

FAILLE (*Martin DELLA*), marchand anversois parmi les plus importants de son époque, conseiller de l'Amirauté et seigneur de Nevele. Fils de Jean dit le Vieil (qui précède) et de Cornelia van der Capelle, il est né et décédé à Anvers (1544-1620), où il est enterré à Notre-Dame.

En 1556, il est à Venise où il assiste au décès de son arrière-grand-père, Martin de Hane. Engagé très jeune au service de la firme paternelle, il mène en outre, de même que ses frères, quelques affaires pour son propre compte. En 1566-1567, on le trouve à Londres, puis, probablement à partir de 1568, à Hambourg, où il prend la direction de la filiale que son père vient d'y créer. Il y demeure jusqu'en 1574, année où il devient chef de la filiale de Londres. Il dirige celle-ci jusqu'en 1582, date à laquelle il est rappelé à Anvers par la maladie et la mort de son père.

Martin reprend les affaires paternelles avec son frère Jacques, mais bientôt ils se séparent et chacun commence à travailler pour son propre compte. La structure de la firme, nettement centralisée entre les mains de Jean le Vieil, se transforme sous la direction de Martin : celui-ci conclut, en septembre 1583, avec trois des principaux facteurs de son père, tous parents, une association pour une durée de dix ans. Le capital est de 52.600 livres, dont 34.000 à Martin qui reste ainsi chef de la compagnie.

Les affaires traitées par les quatre compagnons dépassent en ampleur celles de Jean le Vieil. D'une part,

le commerce Angleterre-Anvers-Italie par voie de terre, surtout de textiles, augmente en volume, notamment du fait de l'ouverture d'une très importante filiale à Naples en 1584; d'autre part, les associés développent un commerce maritime intense vers la péninsule ibérique et l'Italie. Il s'agit surtout de poisson séché, de grains et de métaux au départ, de riz, d'alun et d'huile au retour. Martin et ses compagnons furent ainsi des précurseurs de la navigation « nordique » vers la Méditerranée qui, après 1590, eut une si grande influence sur l'évolution du commerce dans toute l'Europe.

Au cours des ans, Martin retire ses capitaux engagés dans le commerce et fait des investissements immobiliers : à partir de 1587, achat de fermes pour une étendue de plus de 240 ha. dans la région de Willebroek; achat de la seigneurie et terre de Nevele près de Gand, dont il portera le nom, et ses descendants après lui jusqu'à l'extinction de cette branche en 1801; cette seigneurie, achetée 16.000 livres en 1592, comprenait dix-sept villages et le château d'Oydonck dont il fit une demeure princière; en 1594, achat de la seigneurie de Vichte près de Courtrai (160 ha.); en 1598, achat d'un des trois plus beaux hôtels de Gand, la « Cour de Fiennes », quai aux Blés; achat des domaines de Deinze, Petegem, Tronchiennes (1603), des villages de Rebecque, Ronquières, Hennuyères (1606), du bois de Ackerne près de Renaix (1608), de 93 ha. de terres à Hulste, de terres et de fermes à Dottignies (1619).

Martin possède en outre des terres à Wevelgem et des maisons à Bruxelles et à Anvers (notamment l'hôtel de son père, rue des Tanneurs, où il mourut). Il a également une maison de plaisance à Willebroek, où il reçut par deux fois les archiducs Albert et Isabelle.

D'autres investissements eurent lieu sous forme de prêts aux Archiducs et au prince d'Arenberg, moyennant assignation de rentes sur le domaine

royal et sur les possessions du prince. Ce sont, déjà en 1600 et les années suivantes, des sommes de 25.000, 30.000 florins, etc., qu'il avance à la demande écrite personnelle de l'Archiduc. C'est en remboursement de certains de ces prêts qu'il reçoit en 1605 concession de l'office administratif et judiciaire de bailli de la châtellenie du Vieux-Bourg de Gand, qu'il cède à son fils Georges. Sa fortune classe Martin parmi les hommes les plus riches d'Europe.

N'ayant pas quitté Anvers lors du siège de 1584, catholique convaincu, Martin est désigné comme aumônier de la ville après la reddition de celle-ci en 1585. En 1587, naviguant sur le Rupel, Martin tombe aux mains de brigands, est vendu aux Anglais et libéré par après grâce à une rançon énorme dont les ministres anglais Walsingham et Leicester discutent dans leurs lettres.

Sa carrière officielle commence le 15 décembre 1596 par sa nomination de conseiller de l'Amirauté. En 1598, il sert d'intermédiaire pour l'établissement de contacts avec les Provinces-Unies en vue de la négociation d'une paix ou d'une trêve.

En 1603, une ambassade est envoyée par les Archiducs au roi Jacques I^{er} d'Angleterre : le prince Charles d'Arenberg, Martin della Faille et son fils Charles en font partie. Peu après, ces deux derniers participent aux négociations en Angleterre qui aboutiront à la paix de 1604.

En 1614, il reçoit des Archiducs des lettres patentes confirmant celles concédées à son père « avec anoblissement en tant que besoning pour » lui et ses enfants ».

Martin avait épousé à Notre-Dame d'Anvers, le 29 juillet 1565, Sibille Stecher, originaire de Souabe (Allemagne), fille de Georges Stecher, marchand qui avait obtenu des lettres patentes de concession d'armoiries de Charles-Quint, en 1530. Sibille mourut à Anvers le 8 juin 1589, laissant seize enfants. Parmi eux, citons : Jean, seigneur de Nevele,

échevin d'Anvers, chevalier en 1623 ; Georges, seigneur de Ninove, Nevele, Audegoede, bailli du Vieux-Bourg de Gand ; Charles, seigneur de Vichte et Laeken, chevalier en 1625, secrétaire du Conseil d'Etat et du Conseil Privé, et secrétaire du Conseil de Brabant ; Étienne, officier au service du roi d'Espagne, dont descend la branche della Faille d'Huysse.

Les portraits de Martin et de sa femme, par Bernard de Ryckere et son fils, non signés, portent, pour l'un, les armoiries, supports et bannières della Faille de Nevele et la date de 1592, pour l'autre, les doubles armoiries della Faille de Nevele et Stecher (collection comte Charles della Faille de Leverghem, Bruxelles).

W. Brulez.

Archives de l'Union familiale della Faille, biographie dactylographiée de Martin della Faille. — Bibliothèque Royale, ms. G 1279, « della Faille ». — *Annuaire de la Noblesse belge*, 1858, p. 93 ; 1879, p. 85 ; 1940, p. 85. — W. Brulez, *De firma della Faille en de internationale handel van Vlaamse firma's in de 16^e eeuw*, Bruxelles, 1959, *passim*. — F.-V. Goethals, *Dictionnaire généalogique et héraldique des familles nobles du royaume de Belgique*, t. II, p. 101. — Baron de Ryckman de Betz, *Armorial général de la noblesse belge*, 2^e éd., 1957, p. 178.

FAIRON (Émile), archiviste, né à Pepinster le 11 octobre 1875, y décédé le 1^{er} janvier 1945. Il fit de brillantes études à l'Athénée royal de Verviers puis à l'Université de Liège qui le proclama docteur en philologie classique. Écarté de l'enseignement pour ses opinions libérales, il débute comme stagiaire à la Bibliothèque Royale dans le courant de l'année 1901, mais, sur les conseils de son ami D.-D. Brouwers, il opte pour la carrière des archives. Au Cabinet des médailles de la Bibliothèque Royale, Fairon avait opéré le classement des sceaux et des matrices de sceaux. Le 8 novembre 1902, il obtient le diplôme de candidat archiviste et il est, par arrêté royal du 4 février 1903, désigné comme employé aux Archives

de l'État à Liège ; il deviendra conservateur de ce dépôt en 1924, succédant à Léon Lahaye dont il avait été le collaborateur avisé.

Durant les vingt années de ses nouvelles fonctions, Fairon déploya une activité d'organisateur et de promoteur. Comme vers l'an 1930 l'administration des Archives se vit notifier l'ordre de quitter le Palais provincial pour permettre l'extension des services judiciaires, il eut à se préoccuper de la découverte de nouveaux locaux, qui, pour ne pas s'écarter de l'Université, furent établis à l'emplacement de l'ancienne gare de Jonfosse, arasée et reconstruite suivant un plan d'aménagement qui tint compte des derniers progrès de la technique.

En 1940, Fairon prit toutes les mesures de sauvegarde possibles : il utilisa même des collaborateurs bénévoles (la Garde civile de Glain) et fixa son foyer au dépôt pour assurer une garde constante des précieux documents. Ayant atteint la limite d'âge, il dut les quitter brutalement, à contrecœur, peu de temps après, sans pouvoir terminer ses travaux de classement. Le dépôt de Liège lui doit de nombreux accroissements réalisés avec des moyens de fortune. Si en archivéconomie, il ne fit pas preuve d'une orthodoxie intégrale — les archives liégeoises ne la favorisent pas —, il manifesta dans ses classements et inventaires nombreux une activité débordante, cherchant à mettre à la disposition des chercheurs le plus grand nombre possible de sources, sûrement, rapidement et d'une façon pratique.

Les nombreux éloges qui ont salué la mémoire d'Émile Fairon, « le type » accompli de l'archiviste », ont insisté sur la dualité, professionnelle et scientifique, de sa carrière.

Ses publications de textes et ses études continuent à rendre de précieux services ; elles témoignent du souci constant d'assurer une collaboration fructueuse entre l'Université et les Archives, entre l'Histoire et la Philologie. Son œuvre la plus

remarquable en tant qu'éditeur de textes, est la publication, par la Commission communale d'Histoire, des *Régestes de la Cité de Liège*, en quatre volumes in-quarto, de 1933 à 1939, avec glossaires philologiques par Jean Haust pour les textes romans et par René Verdeyen pour les textes germaniques. L'idée de ce cartulaire de la Cité remonte au moins à Godfroid Kurth ; pour la réaliser, Fairon dut, en plus du travail de recherche et de copie, créer un courant favorable à la réalisation matérielle du projet : dès 1913, il présentait à la Commission royale d'Histoire ses *Notes pour un cartulaire de la Cité de Liège* et la part active qu'il prit à la fondation de la Commission communale d'Histoire de Liège ne doit pas être étrangère à cette préoccupation. Le quatrième volume s'arrête à l'année 1482 ; la suite conservée en manuscrit aux Archives de l'État à Liège, avait largement entamé le XVI^e siècle. Les travaux ultérieurs de Paul Harsin sur l'Histoire de la Principauté ont diminué l'utilité de ce genre d'édition pour les Temps modernes, où les documents foisonnent, mais qui s'accommoderaient de la mise en chantier d'une édition de *régestes* au vrai sens du mot. Cette méthode de publication d'analyses de documents, préparatoires à des éditions *in extenso*, devrait être appliquée à tous les travaux que Fairon a ébauchés ; citons les Analyses des Journées des États, publiées en partie à titre posthume, les octrois de la Chambre des Comptes et les documents d'histoire industrielle dont Jean Lejeune a pu faire état, sans oublier le relevé des actes des princes-évêques, également conservés en manuscrit aux Archives de l'État.

Fairon ne fut pas l'érudit d'une période ou d'une discipline ; il traite à la fois le Moyen âge et les Temps modernes ; en outre, son *Inventaire du Fonds français* a permis d'établir des monographies d'histoire contemporaine à de nombreux auteurs, souvent ignorants de ce qu'ils doivent au labeur désintéressé du savant

archiviste. En collaboration avec Henri Heuse, il rédigea des pages émouvantes mais combien vraies sur l'épopée des armées napoléoniennes, les *Lettres des Grognards*, retrouvées au dépôt de Liège, présentant toute la rigueur du compte rendu d'événements vécus, souvent avec plus de résignation que d'enthousiasme chauvin. Par des publications comme *Un dossier de l'inquisiteur liégeois Thierry Hexius (1532-1545)*, *l'Affaire Blan-jean, ou La répression de l'hérésie et la question constitutionnelle*, il apporte de solides contributions à l'histoire religieuse, qu'il ne considère cependant pas comme une discipline autonome ; d'ailleurs, en publiant des édits princiers dans le bulletin de la Commission des Anciennes Lois et Ordonnances ou des textes politiques relatifs à Érar de la Marck, sous l'égide de la Commission royale d'Histoire, il indique une fois de plus ce qu'il convient d'entreprendre pour parvenir à la connaissance de tous les aspects des règnes de nos princes-évêques. C'est ce désir de caractériser une ambiance historique qui le préoccupe aussi lors de la continuation, pour le compte de la Commission royale d'Histoire, de l'édition des *Chroniques liégeoises* commencée par Sylvain Balau, l'érudit curé de Pepinster.

En plus de ses qualités d'éditeur averti, Fairon découvrit adroitement des documents inédits et susceptibles de modifier l'état des connaissances telles les *Chartes confisquées aux bonnes villes du Pays de Liège et du Comté de Looz après la bataille d'Othée (1408)*. Si par cette publication, faite à partir de documents retrouvés à Lille, l'éditeur complète ses *Régestes*, il démontre aussi la nécessité d'étendre les investigations à toute la Principauté, leçon utile pour des historiens trop uniquement attachés à la capitale.

En introduction aux *Miscellanées historiques*, nous avons établi avec Jules Vannérus la liste de ses publications ; les monographies qu'elle contient caractérisent la méthode de

Fairon et donnent un aperçu de la variété de ses préoccupations scientifiques, conditionnées par les exigences de la profession : l'archiviste doit être en mesure de répondre aux questions de tous les chercheurs. Fairon a très souvent prévenu les désirs par des essais d'avant-garde. Comment expliquer autrement sa façon d'envisager les *Donations des Forêts au X^e et XI^e siècles en Lotharingie et en Allemagne*, son opinion sur *La Paix d'Angleur* comme la réhabilitation de Louis de Bourbon qu'il entreprend au hasard de l'introduction du tome IV des *Régestes*? Sans doute, s'il n'avait pas tant poussé son activité professionnelle, aurait-il pu doubler l'importance de ses éditions de textes et de ses monographies tout en entreprenant avec succès des œuvres de synthèse, surtout dans le domaine de l'histoire économique : ses études sur les *Industries du Pays de Verviers et sur la Chaussée de Liège à Aix-La-Chapelle* révèlent nettement cette aptitude. Préoccupé d'assurer la relève, il nous déconseilla d'embrasser la carrière de bibliothécaire ; il avait cependant gardé, de son passage à la Bibliothèque Royale, une grande curiosité intellectuelle reposant sur une solide formation philologique.

L'amitié de Henri Pirenne, de H. van der Linden, de Jean Haust, de Jules Vannérus et d'autres savants reflétait l'estime que les connaisseurs éprouvaient pour son labeur modeste et discret ; par là, il contribua largement à hausser la carrière d'archiviste au niveau de la recherche scientifique. Mû par un prosélytisme intense, il se dévoua sans compter au profit des sociétés locales : l'Institut archéologique liégeois, la Société verviétoise d'Archéologie et d'Histoire, et le Musée de la Vie wallonne. Sur le plan national, il siégea à la Commission royale d'Histoire comme membre suppléant depuis le 16 juillet 1935 ; à la Commission de Toponymie et de Dialectologie dont il fut l'un des ouvriers de la première heure, et

où il entretint, en qualité de secrétaire général, des rapports excellents avec les membres flamands. Il faut souligner aussi la part prépondérante qu'il eut dans la fondation de la Commission communale d'Histoire, de Liège, dont il assura également le secrétariat. D'autre part, sa commune natale lui doit de belles réalisations dans le domaine de l'assistance publique.

La vignette de ses *ex-libris* est révélatrice des qualités de l'homme : un écartelé aux blasons communaux de Pepinster et de Verviers, des Pays de Liège et de Franchimont, surmontant la légende « *recte et constanter* ».

M. Yans.

É. Fairon, *Miscellanées Historiques*, Liège, 1945 (Gothier), avec bibliographie par J. Vannérus et M. Yans, reproduisant les notices nécrologiques rédigées par J. Haust, É. Poncelet, J. Peuteman et M. Yans. — A ajouter à la bibliographie, les *Analyses des Journées d'État*, publiées depuis dans l'*Annuaire d'Histoire liégeoise*, et la notice biographique de L.-E. Halkin dans *Bull. Comm. roy. d'Histoire*, t. 125 (1959), p. 160. — F. Remy, « Le Personnel scientifique de la Bibliothèque Royale de Belgique (1837-1962) », Répertoire Bio-Bibliographique », dans *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, t. 32 (1961), p. 115-239.

FIERLANTS (*Edmond*), artiste photographe, né à Bruxelles le 20 juin 1819, mort à Bruxelles le 21 décembre 1869.

Personnalité bien oubliée aujourd'hui, Fierlants fut un véritable pionnier. Dès 1851, il s'était acquis une flatteuse notoriété par ses reproductions d'œuvres d'art qui se distinguaient par « l'exactitude harmonique ». Grâce à lui, la Belgique est à l'avant-garde dans ce domaine particulier de la photographie. Ses travaux présentés le 3 février 1859 à la Classe des Beaux-Arts de l'Académie de Belgique étaient déjà appréciés à l'étranger : Waagen et Ferdinand de Lasteyrie en faisaient grand éloge.

Primé à l'Exposition universelle de Londres (1862), Fierlants obtint une médaille d'argent à l'Exposition universelle de Paris (1867). Trente-six

planches exécutées d'après les peintures de Wiertz constituent une exceptionnelle réussite technique étant donné les dimensions des originaux. Il fut directeur de la Société royale de photographie.

En 1865, le catalogue de ses remarquables reproductions comportait près de 1.500 numéros. Le temps a malheureusement fortement pâli les pièces conservées.

Publications :

Le Musée d'Anvers. Collection des quarante tableaux principaux photographiés par E. F. et accompagnés d'un texte descriptif de W. Bürger. — *Les peintres modernes* photographiés par E. F., Bruxelles. — *Peintures murales* par G. Guffens et J. Sweerts exécutées à la Chambre de commerce d'Anvers par E. F., Anvers, 1860. — *Les artistes belges* photographiés par E. F. et C^{ie}, Bruxelles, 1863. — *Œuvre complète de A. Wiertz* photographiée par E. F., Bruxelles, 1868.

S. Sultzberger.

Anonyme, « Photographies de M. F. », *Journal des Beaux-Arts*, 30 juin 1865. — Id., « L'ancienne école flamande photographiée par M. Fierlants », *ibidem*, 30 novembre 1859. — Ad. Siret, « L'œuvre de Wiertz », *ibidem*, 31 mai 1867. — Exposition universelle de Londres en 1862, Belgique, *Catalogue des produits industriels*, Bruxelles, 1862, p. 99. — Exposition universelle de Paris en 1867, *Documents et rapports*, Bruxelles, 1868, p. 378.

FOUARGE (*Louis-François-Joseph*), mathématicien, né à Maffle (province de Namur) le 24 novembre 1887, décédé à Tilly (province de Liège) le 25 novembre 1944.

Après des humanités gréco-latines au Séminaire de Floreffe, il s'inscrivit à l'Université de Liège et fut reçu docteur en sciences physiques et mathématiques le 8 novembre 1912. Dès le 20 décembre 1912, il était nommé assistant des cours d'Analyse infinitésimale et d'Algèbre supérieure ; il en fut répétiteur de 1921 à 1934. A l'École de commerce annexée à

l'Université de Liège, il fut chargé en 1920 de faire le cours d'*Exercices d'applications mathématiques* (finances et assurances) et en 1923, le cours de *Théorie mathématique des opérations financières et des assurances*. Il fut déchargé de ces enseignements en 1936. A la Faculté des sciences, il fut chargé du cours sur la *Théorie des déterminants* (1922-1932), du cours de *Compléments d'Analyse supérieure* (1924), du cours de *Géométrie infinitésimale* (1930-1932), des cours de *Calcul différentiel et intégral* et d'*Algèbre supérieure* (1932), enfin du cours de *Méthodologie mathématique (partim)* (1936).

Outre les textes de ses leçons publiés sous forme d'autographie, Fouarge est l'auteur de travaux sur la théorie des déterminants, sur les formes algébriques et surtout sur les systèmes d'équations aux dérivées partielles en liaison avec certains ensembles de transformations.

Lucien Godeaux.

Liber Memorialis de l'Université de Liège, t. II, 1936. — Rapports sur la situation de l'Université de Liège, de 1912 à 1945.

FOULON (*Edmond*), ingénieur, né à Roux le 19 février 1868, décédé à Bruxelles le 6 juillet 1944.

Après de brillantes études moyennes, il entra à l'École du génie civil, annexée à l'Université de Gand. Il fit partie d'une promotion relativement peu nombreuse, mais d'une valeur exceptionnelle où figurait notamment Émile Waxweiler, qui fut le premier directeur de l'Institut de Sociologie Ernest Solvay. Foulon fut promu ingénieur honoraire des Ponts et Chaussées, par arrêté royal du 19 octobre 1891.

Le 4 janvier 1892, un nouvel arrêté royal l'appela au service de l'État, au titre d'ingénieur des Ponts et Chaussées, et il fut attaché au Service de construction des chemins de fer; ce fut ce point de départ qui orienta son avenir; le 1^{er} janvier 1895,

Edmond Foulon passa à l'Administration des chemins de fer de l'État belge, à l'occasion du transfert à ce département du Service de construction des chemins de fer.

A cette époque, le chemin de fer était encore en voie de développement et Foulon allait prendre la plus grande part aux travaux d'extension du réseau belge.

Il entreprit les études de la ligne de Haren à Schaerbeek et à Hal, y compris les raccordements aux lignes rencontrées par le tracé, et lors de l'établissement de l'avenue de Ter-vueren, il construisit le tronçon du tunnel du Cinquantenaire, sous cette avenue. Il étudia aussi le projet de mise à quadruple voie de la ligne de Bruxelles (Q.-L.) à Namur, entre cette station et Watermael.

L'exécution des sections non entreprises de la ligne de Schaerbeek à Hal fut confiée à d'autres ingénieurs, Edmond Foulon ayant été appelé, le 22 septembre 1919, à la tête du Service des études et travaux du réseau, au titre d'ingénieur en chef, directeur d'administration.

En plus des grands travaux déjà cités, il dirigea encore l'exécution du pont Teichman, en béton armé, à l'entrée de la gare de Schaerbeek, les travaux de relèvement de la gare d'Alost ainsi que les études et l'exécution de la ligne de Bertrix à Muno, comportant le très beau viaduc de la Semois, à Herbeumont, et ceux de la vallée des Ardoisières ainsi que les tunnels de Conques et de St-Médard.

C'est également lui qui dirigea les études du tracé d'une ligne directe de Bruxelles à Aix-la-Chapelle. Ce projet ne fut pas réalisé par suite de la construction par l'occupant, au cours de la guerre 1914-1918, de la ligne reliant Visé à Aix-la-Chapelle, via Montzen.

Pendant la guerre 1914-1918, Foulon fit l'étude du tracé du réseau houiller de la Campine, dont l'exécution fut entreprise avec célérité dès la fin des hostilités.

Ses brillants états de service le firent appeler au poste d'administrateur des voies et travaux, le 16 juillet 1921, succédant à Frédéric Brueneel, promoteur de la Jonction Nord-Midi.

Dans cette nouvelle charge, il ne tarda pas à donner une impulsion vigoureuse aux travaux de restauration du réseau, dont les installations avaient été fort négligées au cours de la guerre et en partie détruites lors de l'offensive victorieuse des armées alliées, ainsi qu'aux travaux d'extension des voies et des gares, dont l'insuffisance constituait un obstacle à l'exploitation rationnelle du réseau.

Citons parmi ses derniers travaux, la mise à double voie de la ligne de l'Athus-Meuse et de celle de la Molinee ainsi que l'agrandissement ou la création des gares de formation d'Anvers-Nord, de Schaerbeek, de Stockem et de Latour.

Au début de 1924, suite à la crise de l'année précédente, on fit appel à un administrateur-directeur général, choisi en dehors des cadres. Mais, dès le 4 décembre, Edmond Foulon lui succéda.

Il poursuivit et paracheva le programme des grands travaux d'extension qui avaient été reconnus indispensables. Sous son égide, l'exploitation du réseau s'améliora progressivement, au point que la création de la Société Nationale, qui se préparait, pourra s'accomplir sans heurt et que l'on trouvera, dans la mobilisation des ressources que recèle notre réseau de chemins de fer, les éléments d'une opération normale, logique et salvatrice.

En 1926, éclata la crise financière et, pour y parer, la loi du 23 juillet autorisa le Gouvernement à créer la Société nationale des chemins de fer belges, à laquelle fut fait apport du droit d'exploiter pendant soixante-quinze ans, le réseau des chemins de fer de l'État.

Le réseau fut remis à la Société Nationale le 1^{er} septembre 1926 et

son conseil d'administration appela Edmond Foulon aux fonctions de directeur général.

Alors commença une période d'adaptation à laquelle il présida avec une rare maîtrise et s'il n'avait pas attendu la constitution de la Société pour réaliser des réformes dans les services, il profita largement de la plus grande liberté d'action dont jouissait le nouveau régime pour les développer et en perfectionner l'application.

Toutes ces réformes eurent pour résultats une amélioration considérable du matériel roulant et des installations fixes, une grande régularité de la marche des trains, une réduction importante des effectifs du personnel et de grandes diminutions des dépenses d'exploitation, et de ce fait, la Société put faire face à la fois à la crise intense de l'année 1930 et à la concurrence croissante de la route et de la voie d'eau.

Foulon prit part, en 1910, au Congrès des chemins de fer de Berne, en qualité de délégué du Ministère des chemins de fer, postes et télégraphes et de l'Administration des chemins de fer de l'État belge. Il fut nommé membre de la Commission permanente de l'Association internationale du Congrès des Chemins de fer à la séance de clôture du Congrès de Rome, le 28 avril 1922. En sa qualité d'administrateur-directeur général des chemins de fer de l'État belge, il fut élu président de la Commission permanente le 28 février 1925, en remplacement de M. Victor Tondelier, démissionnaire. En cette qualité, Edmond Foulon a présidé les travaux des Congrès de Londres en 1925, de Madrid en 1930, et du Caire en 1933.

Edmond Foulon prit sa retraite à la Société nationale des chemins de fer belges, le 28 février 1933.

Richard Campus.

Archives de l'Association des Ingénieurs issus de l'Université de Gand.

G

GANTRELLE (*Joseph*), professeur à l'Université de Gand et latiniste, né à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg) le 18 janvier 1809, décédé à Gand le 24 février 1893.

Il fit ses études à l'Athénée de Luxembourg, puis à l'Université de Gand, où le latiniste Mahne (1772-1852) le distingua; il prit part au concours universitaire de 1829-1830, obtint la plus grande distinction et subit avec le même succès l'épreuve orale du doctorat en philosophie et lettres en 1830.

Professeur d'histoire et de géographie au Collège communal de Huy (1831), puis à l'Institut Gaggia à Bruxelles (1831-1833), Gantrelle fut nommé professeur au Collège de Hasselt (1834), puis à l'Athénée de Gand (1837); il fut promu inspecteur de l'enseignement moyen en 1854. Malgré les obligations que lui imposaient sa carrière, Gantrelle fut reçu agrégé à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Gand en 1845; à partir de 1849-1850, il y fut chargé du cours d'exercices philologiques et littéraires sur la langue latine (en candidature) et du cours de littérature latine (en doctorat). Il fut élevé à l'ordinariat en 1864, déclaré émérite dès 1880, déchargé de ses nombreux enseignements en 1890 et en 1892. Elu membre de l'Académie royale de Belgique le 4 mai 1885, il lui fit don d'une somme importante, fondant ainsi le prix biennal de philologie classique, qui porta son nom

après sa mort. Gantrelle fut aussi l'un des codirecteurs dès 1868 de la *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, le collaborateur attitré de la *Revue Critique* de Paris, et l'un des fondateurs (en 1874) de la *Société pour le progrès des études philologiques et historiques*.

Gantrelle déploya une activité considérable en qualité d'inspecteur de l'enseignement moyen: chargé en 1861 par le Gouvernement de faire rapport sur les principes de la pédagogie allemande, il se fonda sur les résultats de son enquête personnelle pour promouvoir une réforme profonde des méthodes employées dans l'enseignement moyen belge (1854-1864 principalement). Ce sont des préoccupations du même ordre qui l'amènèrent à rédiger la *Nouvelle Grammaire de la langue latine* qui connut 13 éditions de 1840 à 1898. En tant que philologue, il s'intéressa surtout à Tacite (*Grammaire du style de Tacite* en 1874, éditions critiques de *Vie d'Agricola* en 1875, *Germanie* en 1877, *Histoires* en 1880).

Gantrelle avait contribué dans une large mesure à l'amélioration de l'organisation des études qui se manifesta en Belgique après 1854; il joua un rôle particulièrement important dans la rénovation des études classiques.

Jean-G. Préraux.

P. Thomas, Université de Gand. *Liber memorialis*, t. I^{er}, p. 131-141. — *Discours prononcés aux funérailles de Joseph Gan-*

truelle par le Recteur Motte, P. Frédéricq et A. Wagener (Gand, 1893). — Œuvres de Joseph Gantrelle. — *Annuaire de l'Académie*, 1896.

GÉRARD DE COLOGNE, copiste de manuscrits dans le diocèse de Liège à la fin du XIII^e et au début du XIV^e siècle. Il était chanoine d'Heylissem — il est cité comme tel dans des chartes de cette abbaye du 16 juillet 1290 et du 22 février 1292 — et sa première œuvre connue est le Cartulaire de ce monastère, qui est incontestablement le plus beau cartulaire médiéval que possèdent aujourd'hui les Archives générales du Royaume. Bien que ce manuscrit ne soit ni daté ni signé, on peut aisément établir que Gérard en écrivit les deux tiers (soit les cent dix-huit premiers folios sur les cent soixante-dix qu'il contient) au cours des années 1286 et 1287 : d'une part, l'identité de main avec les œuvres que Gérard déclara plus tard avoir transcrites ne laisse aucun doute sur ce point; d'autre part, les derniers actes qu'il a copiés lui-même sont du 7 juin 1285 et du 31 mars 1286 et ce n'est que par la suite, vers 1330-1350, que divers continuateurs poursuivirent l'exécution du cartulaire en y recopiant les chartes d'Heylissem postérieures à février 1293.

L'abbaye d'Heylissem avait été fondée en 1129 et sa colonie primitive provenait de Floreffe. Les rapports étaient toujours restés fort étroits entre ces deux maisons de Prémontré et il n'y a, dès lors, rien d'étonnant à ce que la réputation de Gérard de Cologne comme copiste de qualité se soit fort tôt étendue jusqu'à Floreffe. C'est ainsi qu'en 1292 le nouvel abbé de Floreffe, Gilles de Niel, faisait appeler Gérard d'Heylissem et lui donnait charge de confectionner le recueil des chartes de la plus ancienne abbaye de Prémontré de nos régions. Comme il le déclare lui-même au premier folio de ce volume, Gérard entama donc, le 22 juillet 1292, la transcription du

Cartulaire de Floreffe, qui figure parmi les documents les plus précieux que conservent les Archives de l'État à Namur. Sur les deux cent quarante-six folios que comprend le manuscrit, Gérard en écrivit deux cent vingt-trois (soit huit folios de tables et les folios 1-215) et dut terminer son entreprise entre novembre 1292 et août 1293 : le dernier acte transcrit de sa main date, en effet, du 8 novembre 1292 et les premières chartes copiées par ses divers successeurs de la fin du XIII^e siècle jusqu'au milieu du XIV^e commencent en série continue dès septembre 1293.

Gérard de Cologne rentra alors à Heylissem et, en l'année 1300, il y composa, ainsi qu'il l'affirme au premier folio du volume, un polyptyque des biens de l'abbaye qui comprend trente-trois folios et qui constitue un des documents les plus importants qui subsistent pour l'histoire agraire brabançonne du bas moyen âge. Il dut mourir assez tôt après la confection de ce manuscrit : la dernière mention que l'on connaisse de lui comme chanoine d'Heylissem date, en effet, du 3 février 1301 et, d'autre part, le fait que des additions portées en 1309 au dernier folio du polyptyque ne soient plus de sa main, incite fort à croire qu'il dut mourir entre 1301 et 1309.

Gérard de Cologne nous a donc laissé deux manuscrits qu'il a signés et datés ainsi qu'un troisième qui est indiscutablement de sa main. Mais il est bien évident que sa production a dû être beaucoup plus abondante ainsi qu'il ressort d'une inscription à l'Obituaire de l'abbaye d'Heylissem, lequel rapporte, à la date du 4 février, l'anniversaire de « frère Gérard de » Cologne, prêtre et chanoine de notre » maison, qui écrivit beaucoup de » bons livres pour notre monastère ». Dans l'état actuel des recherches sur la production des *scriptoria* d'Heylissem ou même de Floreffe, il est impossible de dresser un relevé des manuscrits liturgiques ou autres qui pourraient être attribués à Gérard.

Mais on peut signaler, pour l'instant, qu'une grande partie d'un exemplaire des *Moralia in Job* et certaines parties d'un « Commentaire au Lévitique » de Raoul de Flaix », qui proviennent d'Heylissem et sont conservés au Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque royale de Bruxelles, semblent bien être de sa main.

Sans doute ne connaît-on plus que partiellement la carrière et les œuvres de ce scribe, mais il convient d'observer que les informations que l'on possède à son sujet, toutes fragmentaires soient-elles, restent exceptionnelles pour cette période du moyen âge où la majeure partie des manuscrits est due à des copistes restés anonymes. On voudrait, par exemple, en savoir plus sur les origines de Gérard. Le « de Colonia » qui le désigne indique-t-il qu'il était membre de cette famille colonaise installée à Louvain et connue sous le nom de « Colnere » dès le milieu du XIII^e siècle? Ou bien venait-il lui-même de Rhénanie, hypothèse qui pourrait être soutenue du fait que, dans son Polyptyque notamment, apparaissent souvent des graphies de toponymes brabançons qui semblent être de forme germanique?

Ce qu'il importe le plus de souligner, c'est la qualité exceptionnelle des œuvres laissées par Gérard de Cologne : ses deux cartulaires et son polyptyque sont écrits d'une calligraphie gothique posée — celle que les spécialistes appellent une *littera textualis formata* — qui est une des plus belles que l'on puisse rencontrer à l'époque. Et, de ce point de vue, le phénomène le plus frappant réside dans le fait que Gérard de Cologne a appliqué la technique du livre de luxe à des manuscrits d'administration, cette pratique apparaissant non seulement dans la calligraphie, mais également dans l'emploi des encres, dans la mise en page, dans la disposition des matières, dans l'esprit même de la confection de ces volumes. Peut-être n'était-ce là que la réaction psychologique toute normale du bon copiste

pour lequel il n'est de bons livres que ceux qui sont bien écrits. Encore convient-il d'y accorder quelque attention : en ne réservant pas la calligraphie au livre de luxe pour n'écrire les volumes usuels qu'en une médiocre cursive, Gérard de Cologne est, une fois de plus, un scribe exceptionnel dans le monde des copistes du bas moyen âge.

Le fait que Gérard de Cologne ait été l'auteur de plusieurs œuvres d'une perfection rarement atteinte qui ont été écrites dans des abbayes différentes conduit, par ailleurs, à une réflexion de portée plus générale pour ce qui concerne l'histoire des *scriptoria* ecclésiastiques du moyen âge. Trop longtemps, en effet, on a considéré qu'un manuscrit ayant appartenu à une bibliothèque monastique ou capitulaire provenait nécessairement du *scriptorium* de cette institution et, à de nombreuses reprises, on a ainsi dressé des tableaux de l'activité de certains centres d'écriture qui reposaient sur ce postulat trop exclusif. Or, non seulement les livres voyageaient, car ils étaient l'objet de transactions diverses comme tout objet meuble, mais les scribes eux-mêmes voyageaient tout autant et le rappel de ce que fut la carrière de Gérard de Cologne illustre à suffisance ce phénomène capital de l'histoire du livre dans nos régions au moyen âge.

Œuvres de Gérard de Cologne : Bruxelles, Archives générales du Royaume, Archives ecclés. Brabant n^{os} 8322 (Cartulaire d'Heylissem) et 8393 (Polyptyque d'Heylissem); Namur, Archives de l'État, Archives ecclés. n^o 3288 (Cartulaire de Florefe); ainsi que, probablement, Bruxelles, Bibliothèque Royale, Cabinet des Manuscrits, mss. 229-30 et 723-27.

G. Despy.

Archives générales du Royaume, Archives ecclés. Brabant, 8295-8296 (Chartrier d'Heylissem) et 9090 (Obituaire d'Heylissem). — H. Nelis, « Gérard de Cologne, copiste de Heylissem (fin du XIII^e siècle) », *Analecra Praemonstratensia*, t. VIII,

1932, p. 345-349. — E. Van Even, « *Necrologium monasterii Heilissemesis* », *Vaderlandsch Museum*, publié par C.-P. Serure, t. II, Gand, 1858, p. 324.

GERLACHE (*Étienne-Constantin*, baron DE), homme politique, magistrat, historien, né à Biourge (commune d'Orgeo, province de Luxembourg), le 26 décembre 1785, mort à Ixelles le 10 février 1871.

Il était le douzième enfant de François de Gerlache et de Marguerite de Groulart, cousins germains. Son père, écuyer, seigneur de Gomery, était propriétaire des forges de Waillimont.

En 1791, son père meurt ; il passe les années troublées de la fin du XVIII^e siècle au château familial, sauf quinze mois à Éthe où le curé Théodore-Henri Welter a été chargé de son éducation, dans des circonstances difficiles (du 6 juillet 1797 au début de l'automne 1798). A partir d'avril 1801 l'abbé Lhommel, curé de Rossignol, lui enseigne le latin et l'histoire. En 1804, il a dix-huit ans, il part pour Paris où il entreprend des études de droit. Élève de l'Académie de législation puis de l'École de Droit, il est licencié en 1806 et s'inscrit au barreau de Paris. Le 15 novembre 1811 il est nommé avocat à la Cour de cassation et au Conseil des prises. Il eut l'occasion et le courage de défendre un Luxembourgeois, J.-J. Jullien, impliqué dans la conspiration du général Malet. Pour combler ses loisirs, il publia en automne 1812 une traduction du *Catilina* de Salluste qui fut sévèrement critiquée.

Le 6 octobre 1813, il épousa à Paris, Anne-Catherine Busschmann, fille d'un industriel de St-Vith. En 1818, il quitte Paris pour Liège.

Ainsi il a passé quatorze années dans la capitale française, des années décisives pour sa formation. Il est arrivé à Paris à la veille du couronnement de l'Empereur ; il quitte cette ville à trente-quatre ans, trois ans après Waterloo.

A Liège, il fréquente assidûment la Société libre d'Émulation, il participe aux travaux du Comité de littérature et des beaux-arts. A la séance publique du 12 juin 1821, il y donna lecture de l'exorde et de fragments de son *Essai sur Grétry*, qu'il a connu à Paris. Cet Essai paraîtra dans le *Procès-verbal de la séance publique*, 1821, p. 109-189. N'étant pas musicien, Gerlache prend la sage précaution de prévenir le lecteur qu'« il dit ce » qu'il sent et ce qu'il croit, plutôt » que ce qu'il sait ». Il sera d'ailleurs chargé, en août 1828, de se rendre à Paris avec E. de Sauvage pour y rechercher le cœur du célèbre compositeur. Avocat et homme de lettres, il fut appelé en 1822 aux fonctions de secrétaire général de l'Émulation, mais il céda vite cette place à Charles-Auguste de Chênédollé.

Apprécié par les Liégeois, il fut le 6 novembre 1821 installé au Conseil de Régence, ayant été élu le 3 octobre par le collège électoral qui comptait 30 membres. En 1823, il fut envoyé aux États provinciaux par la ville de Liège (corps des Villes). Il avait gagné la sympathie de Brandès, le greffier provincial, et cela contribua sans doute à sa nomination à vie de membre du Conseil de Régence par le roi Guillaume, le 17 février 1824, lors de la transformation des Régences. Candidat officiel, il fut en juillet 1824 élu membre des États généraux, 43 membres des États provinciaux sur 61 lui ayant accordé leur suffrage. Il avait trente-neuf ans. Il continue à jouir de l'appui ministériel : en 1825 il est nommé conseiller à la Cour supérieure de justice de Liège et membre de la Commission d'inspection de l'enseignement public. Il avait obtenu la 22^e place lors du renouvellement total du collège électoral communal liégeois, en septembre 1825. Deux ans plus tard, il sera réélu à la 6^e place. Dans l'intervalle, Gerlache avait pris une attitude beaucoup plus ferme à l'égard du pouvoir. Dès 1822 d'ailleurs, dans des notes jointes à son rapport de secrétaire

général de la Société libre d'Émulation, il avait pris la défense de la langue française. Ces réflexions de Gerlache n'ont jamais été jusqu'ici mises en évidence. Elles étaient audacieuses pour l'époque, dans le chef d'un ministériel. « Lorsqu'il y a concurrence entre plusieurs langues également perfectionnées dans un même pays, nous osons croire qu'il faut permettre à chacun de se servir de celle qu'il connaît le mieux, car c'est toujours sa langue nationale. Dans un État où l'on accorde toute liberté à l'industrie, mais où l'on refuse de l'appuyer par des prohibitions, même à l'égard des étrangers, il ne peut y avoir de privilèges entre les différents idiomes que parlent les divers sujets d'un même prince. Cette question d'ailleurs, si c'en est une, n'est-elle pas hors du domaine de l'autorité? Chacun sent que la parole doit être libre comme la pensée dont elle est l'image. C'est par décrets du génie, et non par décret du souverain, que doit prévaloir une langue sur une autre... ».

(*Procès-verbal de la séance publique du 23 décembre 1822...*, Liège, 1823, p. 73). Dès janvier 1825 aussi, dans son Introduction aux « Souvenirs historiques du pays et de la principauté de Liège », *Procès-verbal de la séance publique de la Société libre d'Émulation ... du 29 janvier 1825*, il avait insisté sur les libertés dont avaient joui les Liégeois à travers les siècles dans une principauté épiscopale et il y trouvait une « preuve nouvelle de l'alliance possible de la liberté et de la religion, de ces deux grands intérêts de l'humanité, qu'une philosophie systématique et fausse cherche le plus souvent à mettre en contradiction » (p. 191).

Les arrêtés du 14 juin 1825 sur l'enseignement trahissent à ses yeux une volonté de domination inadmissible. Avec beaucoup d'indépendance, il prononce aux États généraux, le 13 décembre 1825, un discours qui eut du retentissement. Catholique de religion, il n'aime pas alors l'ultra-

montanisme, pas plus que les tentatives au monopole d'un État calviniste. Il défend la liberté d'instruction qu'il unit étroitement aux libertés de la presse, de l'industrie et du commerce. Il prend ainsi la tête de l'opposition catholique. Songe-t-il à ce moment à la formation d'une union des oppositions? La composition même de la représentation libérale aux États généraux rendait la tentative fort hasardeuse. Les parlementaires libéraux aussi bien persistent dans leur anticléricalisme. En dehors des États généraux, la prise de position de Gerlache déconcerta les jeunes libéraux du *Mathieu Laensberg*. Mais la semence était jetée.

Ce seront cependant les jeunes doctrinaires qui relanceront l'idée de l'union au printemps de 1827, mais il faudra les réactions des calvinistes et des voltairiens à la signature du Concordat pour que Gerlache reprenne son argumentation de décembre 1825. Il défend à nouveau, le 18 décembre, la liberté d'instruction et de la presse, « palladium de toutes les libertés ».

Le rapprochement se précise, à Liège, dans les premiers mois de 1828. Comme l'a écrit Gerlache dans son *Histoire du Royaume des Pays-Bas*, « Les catholiques et les libéraux reconnaissent qu'ils ont été dupes d'une politique artificieuse, également funeste à tous; que si chacun a ses griefs particuliers, il en est de communs sur lesquels on peut s'entendre ».

Aux élections du 12 juillet 1828, Gerlache est réélu député aux États généraux au premier tour par 35 voix sur 61. « L'intrigue a été forcée de céder ce candidat à l'opinion publique », écrit Ch. Rogier dans le *Mathieu Laensberg* du 13. « Jamais événement de notre politique nationale ne fit une telle impression sur les esprits à Liège. Dans les réunions, dans les cafés, sur les places publiques, partout on s'exprimait avec chaleur sur les élections et partout dans le même sens », écrivit Devaux dans

le *Mathieu Laensberg* des 14 et 15 juillet 1828.

Aux États généraux, Gerlache mène une lutte vigoureuse contre le gouvernement. Le 27 octobre 1828, au comité général sur le projet d'adresse, il présente une note remarquable, défendant la pétition des États provinciaux de Liège, réclamant l'abolition de la mouture et le rétablissement du jury. On y trouve des formules frappantes comme celle-ci : « Autrefois il » était de principe que les gouver- » nements devaient mener les peu- » ples, aujourd'hui le contraire est » presque passé en proverbe ».

Il réclame la séparation des trois pouvoirs, la responsabilité ministérielle, revendique avec insistance la liberté de l'instruction, terminant sa note par ces phrases : « La liberté » de l'instruction, celle de la presse, » la liberté civile et religieuse sont » pour nous des questions de vie ou » de mort. N'oublions pas qu'intime- » ment unies entre elles, nous ne » pouvons en perdre une seule sans » les perdre toutes ».

Le 28 novembre 1828, il présente le principe de la responsabilité ministérielle. « Il m'est impossible de » concevoir la *monarchie tempérée* sans » la distinction des pouvoirs ; de conce- » voir un roi *inviolable* sans un ministre » responsable ». Reprenant les théories de Benjamin Constant et de Chateaubriand, dans la *Monarchie selon la Charte*, il propose la théorie des quatre pouvoirs : le pouvoir royal *modérateur*, qui ne se délègue point, et le pouvoir *ministériel*, qui se délègue nécessairement, le pouvoir *législatif* et le pouvoir *judiciaire*.

Le 3 décembre 1828, dans une réplique vigoureuse à Van Maanen, ministre de la Justice, il revient sur ce thème difficile, citant encore abondamment Benjamin Constant et un discours de Dotrengé remontant à 1816.

Gerlache alors voulait que le pays marchât à la tête des nations progressistes. « La loi fondamentale n'est » pas seulement le produit de l'an-

» cienne civilisation des Provinces » Unies (vers laquelle on tend tou- » jours à nous ramener), ni même la » civilisation moderne des Pays-Bas : » c'est le fruit de la civilisation euro- » péenne. Et prétendre que la carrière » des améliorations est à jamais fer- » mée pour nous, quelques progrès » que puissent faire nos voisins, cela » me paraît désespérant. Ce n'est pas, » je le répète, en marchant à part, ni » en rétrogradant, que notre nation » peut devenir puissante et forte ; » c'est en précédant toutes les autres, » aussi bien dans l'ordre politique et » moral que dans l'ordre matériel ».

L'opposition se renforce et dresse l'un contre l'autre le Midi et le Nord, Belges et Hollandais. Les pétitions se multiplient. A Liège, en avril 1829, une association constitutionnelle est formée, Gerlache en fait évidemment partie.

Après le message royal du 11 décembre 1829, la tension croît entre le pouvoir et l'opposition parlementaire. Gerlache, le 18 décembre 1829, lors de la discussion sur le budget décennal, mena une attaque serrée. Le récent projet de loi sur l'instruction publique est d'abord l'objet de ses flèches, puis il s'attache à défendre la liberté linguistique. « Je suppose que » nos collègues du nord croient avoir » l'avantage de descendre en droiture » de quelque colonie de Francs ou de » Teutons, vainqueurs des Romains, » tandis que nos ancêtres, à nous, » leur paraissent provenir des Gaulois » ou des Romains vaincus. Mais où » sont les titres de leur victoire et de » notre vasselage ? » En refusant droit de bourgeoisie à la langue française, on fera « deux nations d'un peuple » destiné à n'en former qu'une ».

Gerlache présente les autres griefs, » l'incroyable partialité dans la répar- » tition des emplois publics », la fixation dans le Nord des grands établissements d'administration. La gravité de la situation est telle que Gerlache exprime la crainte d'une révolution.

Le député de Liège avait défendu les pétitionnaires, ceux de la première

vague en mars 1829, ceux de la seconde en mars 1830. C'est encore la responsabilité ministérielle « qui n'est point » dans la lettre de notre constitution » mais dans son esprit » qu'il réclame avec le plus d'insistance, face surtout aux principes autoritaires formulés par le message royal.

Gerlache définit la Loi fondamentale « une loi au-dessus de toutes les » lois, un pouvoir au-dessus de tous » les pouvoirs, un contrat synallagmatique entre le prince et la nation » représentée par les États Généraux, » contrat en vertu duquel ceux-ci le » reçoivent et l'inaugurent roi des » Pays-Bas ».

« Un combat à mort s'est engagé » entre l'opinion publique et ceux qui » veulent exercer le monopole du » pouvoir et des doctrines, interpréter » arbitrairement la Constitution et » gouverner sans contrôle », ainsi terminait-il son discours sur les pétitions le 11 mars 1830.

En mai, c'est la pétition des Liégeois contre le nouveau projet de loi sur la presse qu'il défend, et quelques jours plus tard c'est à ce projet même qu'il s'attaque avec un brio étincelant.

Il se prononce d'abord avec netteté en faveur de la liberté de la presse, « essence de tous les gouvernements » constitutionnels », « condition d'existence pour notre État », après avoir rappelé « les hésitations de quelques hommes plus attachés aux préjugés de leurs pères, qu'éclairés sur les besoins des nations modernes », hésitants en 1815 lors de la rédaction de la loi fondamentale à insérer un article en faveur de la presse.

Il affirme que la volonté de contrainte du gouvernement se brisera sur la puissance de l'opinion, qu'après le monopole de l'instruction et de la presse, il faudra la censure des livres, l'interdiction des livres et des journaux de l'étranger, « car il y a » aujourd'hui solidarité de liberté entre » trois ou quatre grandes nations constitutionnelles » [nous soulignons], finalement la fermeture des Universités.

Sa péroraison provoqua une vive

sensation. Après avoir déclaré que la loi fondamentale fut pour les Belges ce que fut pour les Anglais la convention de 1688, il cita le texte suivant : « Si le pouvoir du prince est supérieur » à celui des citoyens, l'autorité du » souverain est subordonnée à celle » de la multitude : lorsque le chef ne » cherche que ses avantages particuliers sans s'embarrasser du bien » public, le jugement et la vindicte » appartiennent au peuple dont il » tient sa puissance et que sa conduite » remet dans ses droits. L'autorité » suprême réside dans la généralité ; » on ne peut le disputer sans traiter » en même temps d'usurpateurs la » plus grande partie des monarchies » de l'Europe. Un roi ne tire son droit » que du consentement unanime de » la nation qui, par conséquent, peut » l'ôter à celui qui s'en rend indigne. » Les Belges sont plus particulièrement fondés dans ces prétentions » que d'autres peuples, ayant pris » la précaution de faire reconnaître » ce droit par le serment que leur » comte prête à son installation ». « De qui est la pièce que je viens de » vous citer, Messieurs? Elle est du » fondateur de la liberté en Hollande, » de l'un des ancêtres du fondateur » de la liberté en Angleterre en 1688 ; » d'un prince de la même famille et » du même nom que le fondateur de » la liberté en Belgique en 1815 : » de Guillaume le Taciturne, enfin... ».

Ce fut la dernière fois que Gerlache prit la parole aux États généraux avant les événements révolutionnaires. Il exerçait un grand ascendant sur l'opposition unioniste et sa popularité grandissait.

En janvier 1830, le directeur de la police à Bruxelles adressait à Van Maanen une « chanson infâme » attribuée à de Potter :

Combien d'indignes mandataires
Séduits par l'or et les rubans
Trahissent les droits de leurs frères
Et sans pudeur quittent nos rangs!
Avilissant leur noble tâche
On marchande leur oui, leur non;
Et ça siège près d'un Gerlache!
Faut-il que les Belges soient cornichons!

Mais viennent les jours de colère populaire, le juriste, soucieux du respect de la légalité, se heurtera aux exaltés. Il fit partie de la Commission de sûreté formée le 27 août 1830 par le gouverneur de la province, Sandberg, mais celle-ci, divisée et « débordée de toute part », décida de se dissoudre le 3 septembre à 8 heures du matin. Gerlache, le 4, se rendit avec le bourgmestre et Raikem auprès du général van Boecop pour éviter l'intervention de l'armée au cas où les canons de la caserne des Écoliers seraient emmenés hors-ville. Le 5 au soir, il quitta Liège pour Bruxelles, où s'étaient rassemblés nombre de députés belges aux États généraux. Réunis chez le baron de Sécus, le 6 septembre, les députés présents à Bruxelles discutèrent pour savoir s'ils iraient à La Haye le 13 septembre, date d'ouverture de la session extraordinaire convoquée par le Roi. Gerlache soutint qu'il fallait aller défendre à La Haye la séparation par les voies légales. En fin de réunion, Gendebien et Van de Weyer se mêlèrent à la discussion et s'opposèrent à cette solution. La profonde inimitié qui opposa Gendebien et Gerlache au long de leur carrière y trouva certes une de ses origines, outre l'incompatibilité d'humeur et les divergences fondamentales d'opinion qui séparaient ces deux hommes. Il fut entendu que les députés se rendraient le lendemain, à 10 heures, à l'hôtel de ville, pour manifester leur communauté de vues avec le Conseil de la Garde bourgeoise et éviter ainsi de briser l'unité du mouvement.

À la réunion du 7 septembre, Gerlache s'opposa à la constitution d'un gouvernement provisoire, dépourvu de tout moyen d'action, et se heurta encore à Gendebien. L'après-midi, en compagnie de plusieurs députés, Gerlache se rendit à Vilvorde, au quartier général du prince Frédéric, à l'effet d'obtenir qu'on ne publiât pas à Bruxelles la proclamation royale du 5 septembre, dont ils craignaient les pires effets sur le peuple puisqu'elle

n'accordait pas la séparation. Les députés prièrent le Prince de faire connaître à son père la demande de séparation immédiate, sinon le drapeau français pourrait être déployé. La demande relative à la proclamation était devenue sans objet puisque les journaux hollandais et anversois en avaient donné connaissance à Bruxelles alors que les députés se trouvaient à Vilvorde. Le 8, après de nouveaux conciliabules, les députés, sous l'influence du marquis de Trazegnies, décidèrent de se rendre tous à La Haye, et ceux qui avaient songé à faire partie d'un gouvernement provisoire renoncèrent à leur intention.

À La Haye, l'accueil du Roi fut correct, celui du peuple le fut beaucoup moins. Le 12 septembre au soir, Gerlache faillit être molesté. Le 21 septembre, lors de la discussion sur l'adresse, il met en évidence le caractère international du mouvement révolutionnaire, « ... cette fièvre de » liberté qui agite la France, qui » agite l'Allemagne, qui agite la Belgique, placée entre elles deux, qui » renverse ou qui menace tous les » trônes... », et il réclame la conciliation, car le recours à la terreur pour briser le mouvement préparerait une réaction plus terrible. Le 29, la session extraordinaire était close et Gerlache reprit le chemin de Liège. Le 30, il apprit la victoire des insurgés de Bruxelles sur l'armée royale en retraite...

Aussi lorsque le Roi l'invita par son ministre de l'Intérieur à faire partie d'une commission chargée « de » proposer des changements à faire à » la loi fondamentale », il refusa (5 octobre 1830). Il déclina aussi l'invitation du prince d'Orange à participer aux travaux d'une commission chargée de lui proposer des « mesures conciliatrices appropriées » au besoin du temps et à la situation » du Pays ».

« M. de Gerlache ne s'est pas présenté à Anvers, quelques-uns disent » qu'il est allé à Bruxelles, d'autres

» disent que cela n'est pas vrai », écrivait le 14 octobre 1830, Nicolaï, membre des États généraux et premier président de la Cour d'appel de Liège. C'est à Bruxelles qu'il s'était effectivement rendu, répondant à l'invitation de Louis de Potter. Il refusa la première présidence de la Cour d'appel de Liège, celle-là même que Nicolaï venait de perdre, mais accepta de faire partie de la commission de constitution dont la tâche était double : « s'occuper avant toute » chose du nouveau mode d'élection » qui sera le plus populaire possible » et « présenter un projet de constitution destinée à devenir après l'expiration du Congrès national la loi fondamentale de la Belgique ». Le 9 octobre Gerlache était à Bruxelles et dès ce moment il fit connaître sa position au gouvernement provisoire. Il demanda à ses membres « quelle » serait la forme future du gouvernement : monarchie représentative ou » république ». « Quand il a vu que » l'on penchait pour la dernière, il » a déclaré que dans ce cas, il n'avait » rien à faire [dans cette commission], » que dans son âme et conscience il » reconnaissait la monarchie représentative comme la seule forme de » gouvernement admissible en Belgique, tant en considération du » caractère du peuple et de son état » social, que par rapport aux relations » de ce pays avec les puissances européennes. Il a ajouté qu'il considérait la Souveraineté future du prince » d'Orange comme le seul moyen » d'éviter aux Belges des malheurs » sans fin... Son opinion a fait une » profonde impression sur les membres » du Gouvernement provisoire et du » comité de constitution » (Staedtler à d'Arenberg, 9 octobre 1830, Buffin, *Documents*, p. 254). Fait significatif, le député liégeois a une claire vision de la puissance de la presse, il s'est en effet rendu au bureau du *Courrier des Pays-Bas* « pour représenter aux » rédacteurs la nécessité d'adopter » des idées et des expressions plus » modérées » (*ibid.*).

La Commission tint sa première réunion le 12 octobre. Gerlache fut choisi comme président et dès le premier jour, par huit voix contre une, la majorité se prononça pour la monarchie. Cependant Gerlache ne réussit pas à faire triompher l'hérédité du Sénat, la pairie à vie proposée par la Commission fut transformée par le Congrès national en Sénat élu mais avec un cens d'éligibilité considérable. La Commission fixa en quatre jours les bases de la Constitution et elle s'ajourna le 16 après avoir chargé son secrétaire J.-B. Nothomb et Paul Devaux de préparer un texte sur ces bases. Le 25, elle adopta ce projet qui fut publié le 28 (cf. J.-B. Nothomb, *Essai historique*, p. 98). Gerlache avait lutté contre le « démo- » cratisme des autres membres » et il regrettait que le gouvernement provisoire ne trouvât pas encore ce projet assez républicain.

Député de Liège aux États généraux, chef de l'opposition catholique, mais unioniste, il était naturel qu'il recueillît de nombreux suffrages aux élections pour le Congrès national, le 3 novembre 1830. Sur 1543 votants — il y avait 2130 inscrits — Gerlache obtint le plus de voix : 1482. C'était un remarquable succès. Aux élections communales du 31 octobre 1830, nouvelle preuve de son ascendant politique, il recueille le plus de suffrages : il est élu conseiller de régence par 497 voix (1126 inscrits).

Le 11 novembre, le Congrès élut son bureau. Au premier tour de scrutin, sur 170 votants, il obtint 51 voix, le même nombre que Surlet de Chokier, une de plus que Stassart. Au second tour, Surlet recueillit 63 voix, Gerlache 62, Stassart 43. Au scrutin de ballottage, Surlet l'emporta par 106 voix à 61. Gerlache, qui « eût » été élu s'il l'avait voulu », d'après François du Bus, fut du moins élu premier vice-président, par 12 voix.

Aux longs débats du Congrès national, Gerlache prend part avec une belle assiduité. Il a présidé la Commission de la Constitution, aussi

est-il écouté avec attention sinon toujours suivi par une assemblée qu'il ne craint d'ailleurs pas de heurter. Le 24 novembre, lors de la fameuse discussion sur l'exclusion des Nassau, il prononce un discours où il fit preuve d'indépendance, votant contre la proposition d'exclusion à perpétuité de la famille des Nassau (161 votèrent cette exclusion, 28 la repoussèrent).

Dans l'organisation des pouvoirs, il est partisan d'un intermédiaire entre le trône et une « chambre toute » populaire » ; convaincu « qu'il y aura » toujours des gens ennemis des innovations politiques et voulant garder » leur position et d'autres cherchant » à changer la leur », « des espèces de » whigs et de Tories, partisans les uns » des bonnes vieilles lois du pays et » les autres faisant sonner bien haut » les besoins du siècle et la nécessité » de marcher avec lui », il veut « organiser cette aristocratie et cette » démocratie ». Pour Gerlache « toute » amélioration pour être durable, doit » être lente, sanctionnée par le temps » et la contradiction » ; aussi souhaite-t-il une chambre héréditaire, mais, sachant qu'elle n'a pas chance d'être acceptée, il réclame un Sénat à vie, à la nomination du chef de l'État. Dans le même esprit, il se prononça pour la suppression de l'article qui déclarait qu'il n'y aurait désormais aucune distinction d'ordres dans l'État. Il s'est félicité de ce que la Constitution garantisse les grandes libertés des cultes, de l'enseignement, de la presse et d'association, assure l'indépendance des tribunaux, le jury, proclame la responsabilité ministérielle. Dès ce moment, Gerlache, qui prit une telle part à la préparation des textes et aux débats publics, était-il convaincu que cette Constitution, comme il l'écrivit plus tard dans son *Histoire du Royaume de Belgique* (t. I^{er}, p. 294), « fut véritablement » une œuvre de réaction ; elle respire » partout la haine du roi passé et » la peur du roi futur » ? Cela paraît peu vraisemblable. Mais avec les

années, et l'expérience du nouveau régime, Gerlache se montrait de plus en plus attiré par les forces de la conservation.

Lors des discussions sur le choix d'un Souverain, il vota pour le duc de Leuchtenberg. Il manifesta avec vigueur son opposition irréductible à la réunion à la France, directement ou indirectement. « Si nous voulons » être stigmatisés aux yeux de l'Europe entière, réunissons-nous à la » France. Quoi ! vous avez secoué » le joug de la Hollande, parce » qu'elle voulait vous imposer sa » langue, ses usages, sa religion, ses » hommes, parce qu'elle voulait » détruire votre nationalité, et vous » allez vous confondre avec un peuple qui vous engloutira tout entier » ?

Surlet de Chokier élu Régent, Gerlache fut appelé à la présidence du Congrès national, le 25 février 1831, par 122 voix sur 130 votants.

Deux jours plus tard, devant les critiques des catholiques qui s'étonnaient de voir le ministère ne compter que des libéraux (J. Vande Weyer aux Affaires étrangères, Tielemans à l'Intérieur, A. Gendebien à la Justice, Ch. de Brouckère aux Finances et Goblet à la Guerre), Surlet fit de Gerlache le président du Conseil, mais sans portefeuille, sans traitement ni voix délibérative. Cependant cette nomination provoqua des remous et Gerlache préféra, le 7 mars, abandonner ses fonctions de président du Conseil. La lettre de démission envoyée à Surlet est importante pour l'histoire de la formation des gouvernements en Belgique et plus particulièrement pour l'histoire de l'Unionisme (cf. le texte de cette lettre, Th. Juste, *Le Régent*, p. 107-109, et la réponse du Régent, Gerlache, *Histoire du Royaume de Belgique*, t. III, p. 294-295). Malgré les efforts de Surlet pour retenir Gerlache, ce dernier persista dans son attitude, et le Conseil des ministres, le 15, accepta sur sa demande itérative la démission du baron de Gerlache

(procès-verbal dans Garsou, *A. Gendebien*, p. 98).

Le 29 mars, le Congrès national confirma Gerlache dans ses fonctions de président par 65 voix sur 101 votants. Le 18 mai, Gerlache préside à la réouverture des travaux du Congrès, suspendus indéfiniment le 14 avril, et il fut appelé à nouveau au fauteuil présidentiel, par 86 voix sur 142.

A Gerlache échut évidemment l'honneur de présider la délégation chargée de porter au prince Léopold de Saxe-Cobourg le décret l'élisant roi des Belges. Le 10 juin, la députation fut reçue pour la première fois par le Prince. Les entretiens se poursuivirent plusieurs jours et le « froid » Gerlache lui-même fut séduit » par Léopold. Le 26 juin, le projet de traité des XVIII articles entre la Belgique et la Hollande étant arrêté par la Conférence, Léopold reçut entre neuf et dix heures du soir la députation et Gerlache lut au prince le décret du 4 juin. La réponse nuancée de Léopold à Gerlache, celle plus précise dans sa lettre à Surllet de Chokier, où il fait de l'adoption par le Congrès des XVIII articles, la condition de son acceptation, donnaient aux débats qui allaient s'ouvrir le 1^{er} juillet sur cette question capitale, une importance décisive pour les destinées du nouvel Etat.

Gerlache présida ces assises animées et réussit à les maintenir dans la dignité, malgré des interventions des tribunes, d'où partaient des protestations contre l'abandon des « frères » limbourgeois et luxembourgeois. Le 9 juillet, les XVIII Articles étaient approuvés et le 21 juillet Gerlache était à la gauche de Léopold I^{er} lors de la cérémonie de prestation de serment, à la place Royale. Après la cérémonie, les membres du Congrès se réunirent une dernière fois et Gerlache, en leur adressant ses adieux, indiqua bien nettement quel rôle il souhaitait voir jouer par le Roi : « Vous aviez décrété la » monarchie constitutionnelle; mais

» le monarque vous manquait. Le » pouvoir central, le pouvoir actif, » le pouvoir fort qui tient tous les » autres en équilibre et leur donne » l'impulsion, était absent... ».

Les premières élections législatives eurent lieu dans des circonstances difficiles; le pays sortait à peine de la terrible secousse de la Campagne des Dix Jours. Liège devait élire quatre députés, quinze candidats étaient en lutte. Il manqua deux voix à Gerlache au premier tour de scrutin; il fut élu au second tour par 335 voix sur 622 votants (1.604 inscrits). L'évolution de l'opinion depuis novembre 1830 était significative. Le 8 septembre s'ouvrait la première séance de la Chambre des représentants; le 10, l'Assemblée appelait Gerlache à sa présidence, au troisième tour de scrutin, par 31 voix contre 29 à Destouvelles.

Cependant Gerlache, au cours de l'été 1832, prit la grave décision de renoncer à la politique et de se consacrer à la magistrature. Fut-ce sous l'effet des attaques brutales dont il fut l'objet de la part d'Alexandre Gendebien ou pour des raisons plus profondes? Nul ne pourra trancher cette question. Il semble cependant que la publication de l'encyclique *Mirari Vos* l'impressionna vivement. Désormais cet homme qui, en 1825 aux États généraux, avait montré aux jésuites peu de sympathie, lui qui avait défendu avec fermeté les libertés publiques, est ébranlé par la condamnation solennelle des libertés de conscience et de la presse par le pape Grégoire XVI. Le 4 octobre 1832 il est nommé premier président de la Cour de cassation et il prononcera le discours d'inauguration de la Cour le 15 octobre. Il avait une haute conscience de la mission de cette institution, « tribunal élevé au-dessus » de tous les tribunaux », chargée de maintenir l'uniformité de la jurisprudence, de faire respecter les lois. « Ainsi non seulement vous êtes » affranchis de toute dépendance exté- » rieure, mais vous exercez un droit

» de censure légitime sur les actes du
» pouvoir le plus porté jusqu'ici à
» l'envahissement », ainsi s'adressait-il
à ses collègues en cette séance solen-
nelle.

Pendant trente-cinq ans il exercera
cette haute fonction et l'on peut se
demander si le souci d'occuper la
tête du troisième pouvoir de l'État,
poste permanent qui n'était pas sou-
mis aux aléas de la politique, n'a pas
pesé dans la décision de Gerlache
d'abandonner son mandat législatif.
« Songeons que ce grand corps judi-
» ciaire sera presque omnipotent, et
» qu'il importe du moins que ce soit
» pour le bien », écrivait-il le 3 sep-
tembre 1832 à François du Bus, qu'il
pressait d'accepter la place de pre-
mier avocat général (du Bus, *Au
temps de l'unionisme*, p. 368). Ces
fonctions judiciaires, Gerlache les
remplira avec dignité et compétence.
On a loué son bon sens, son expé-
rience, l'étendue de ses connaissances,
son « sentiment du juste et de la
» vérité ». Ces hautes fonctions, il les
interrompra pour accepter une mis-
sion diplomatique extraordinaire en
janvier 1839 dans les moments diffi-
ciles que le pays traversait à la suite
de l'adhésion de Guillaume I^{er} au
traité des XXIV Articles. C'est le
2 janvier 1839 que le Conseil des
ministres décida l'envoi à Londres de
Gerlache et à Paris de Félix de Merode.
Leur tâche était ardue. Ils devaient
obtenir que l'Angleterre et la France
appuient une offre de 60 millions
de francs pouvant aller jusqu'à
100 millions pour amener les Pays-
Bas à renoncer au Limbourg et au
Luxembourg. Au cas où il ne subsis-
terait aucun espoir de conserver la
totalité du territoire, Gerlache et
Merode étaient autorisés « à faire
» proposer par une tierce personne,
» outre un capital en argent, l'aban-
» don de Venloo à la Hollande et
» d'une partie du Luxembourg au
» Grand-duc (un territoire d'un rayon
» d'une demi-lieue autour du Luxem-
» bourg et les régions entre la route
» de Trèves et de Thionville) ».

Palmerston accueillit fort mal cette
démarche. « Je ne serai en ville que
» lundi soir, mais je vous recevrai,
» vous et M. de Gerlache, au bureau,
» mardi à 1 heure et demie [15 jan-
» vier 1839]. Je ne dois cependant pas
» vous induire en erreur en vous fai-
» sant croire que la mission de M. de
» Gerlache pourra arrêter ou changer
» la marche de la Conférence. M. de
» Gerlache est arrivé huit mois trop
» tard », écrivit-il à Van de Weyer.
Et dans l'entrevue fixée, Palmerston
opposa une fin de non-recevoir : droit
des nationalités, droit des traités se
heurtèrent dans ce pénible entretien.
Gerlache fit valoir « que le gouverne-
» ment en cherchant à conserver à
» tout prix les territoires contestés,
» remplissait un devoir impérieuse-
» ment commandé par le vœu géné-
» ral ». Ainsi le premier président de
la Cour de cassation retrouvait les
arguments de 1830, lorsqu'il s'agissait
de la grandeur de son pays. Mais
pour Palmerston « les démonstrations
» populaires, l'effervescence des
» esprits, le vœu général, l'entraîne-
» ment des masses, etc., ne sont
» point des raisons, des arguments à
» opposer à des engagements solen-
» nellement contractés envers les cinq
» Puissances ».

Le 23 janvier, la Conférence repous-
sait la proposition de rachat des
parties du Limbourg et du Luxem-
bourg. Rentré à Bruxelles, Gerlache,
convaincu de la nécessité de se sou-
mettre à la volonté des cinq grandes
puissances, résolut d'aider ce qui
restait du ministère de Theux à
défendre le traité devant les Chambres.
Le 19 février 1839 paraissait une bro-
chure portant le titre *Quelques mots
sur la question du territoire par un
ancien député*. Gerlache, en juriste,
voulait éclairer l'opinion. En politi-
que aussi, il insistait sur les avantages
immenses que l'indépendance avait
donnés aux Belges, et spécialement
aux catholiques, tandis que la guerre
ruinerait les acquisitions de la Révo-
lution. Il fallait se résigner. Mais sa
brochure lui attira de vives criti-

ques dans les milieux qui voulaient résister aux décisions de Londres. Gerlache ne sortit plus de la réserve que lui assignaient ses hautes fonctions judiciaires sinon, en 1852, en publiant, sans nom d'auteur, l'*Essai sur le mouvement des partis en Belgique depuis 1830 jusqu'à ce jour, suivi de quelques réflexions sur ce qu'on appelle les grands principes de 1789*, et en adressant au directeur du *Journal de Bruxelles* une lettre, le 18 novembre 1857, une autre le 26 octobre 1858, une troisième le 18 octobre 1859. Comme par cet *Essai* et ses correspondances, il s'engageait sur le terrain brûlant des luttes de partis, on devine aisément les controverses que ces écrits soulevèrent. Mais, comme le constate un de ses premiers biographes, J.-J. Thonissen, on s'apercevait sans peine, à la lecture de son *Essai sur le mouvement des partis*, que Gerlache « n'accorde » plus aux libertés modernes la « puissance et l'efficacité qu'il leur attribuait vingt-cinq ans plus tôt ». Impressionné par ce qui s'était passé en France depuis quatre ans et affecté par la suprématie libérale en Belgique, il est souvent amer et vif. Il consacre un paragraphe à la Souveraineté du peuple : « ce dogme sur lequel reposent toutes nos théories constitutionnelles, est gros de révolutions, inconciliable avec l'ordre et la paix, et avec tout Gouvernement régulier ». Il se déchaîne même : « C'est la plus détestable flatterie et le plus insigne mensonge que les démagogues aient jamais pu jeter aux masses... C'est le symbole de la plus épouvantable anarchie et du plus épouvantable despotisme » (*Essai*, p. 52 et 54), et il lui opposait le contrat synallagmatique liant le prince et les États dans l'ancien régime de nos provinces. C'est ainsi qu'il justifie, en 1852, la révolution de 1830 : le roi Guillaume a violé le Pacte, la loi fondamentale qu'il avait jurée.

Dans sa défense du « monde historique et traditionnel », le « monde

réel » qu'il oppose au monde de l'idéologie, Gerlache admet « les négatives » consacrées par la nature et l'expérience » (*Essai*, p. 45) et il insiste sur « la nécessité d'une hiérarchie et d'un échelonnement des forces » que prouve à ses yeux l'aspect général du monde. Pour lui encore la liberté ne peut subsister que si elle est conservée « par des corps intermédiaires qui puisent en eux-mêmes leur propre vie » (*Essai*, p. 50, note 1). Il est dur pour la bourgeoisie : « La faute capitale de nos gouvernements constitutionnels modernes, c'est d'avoir remis le sort de l'État aux mains de la classe bourgeoise, celle qui comprend le moins les intérêts de la nation et ses propres intérêts » (*Œuvres complètes*, t. VI, p. 46).

Il affirme que le principe de la séparation entière de l'Église et de l'État, pris dans un sens absolu, est antisocial. « La religion est un élément essentiel de l'existence des nations, le seul lien qui les unisse et qui les tienne, solides sur leurs bases. La religion est l'âme des États » (*Essai*, p. 60). « Otez à la Belgique son attachement au catholicisme et dites-moi ce qui distingue, ce qui sépare comme nation, les provinces flamandes de nos voisins du Nord, et les provinces wallonnes de nos voisins du midi? » écrivait-il en un autre endroit (*id.*, p. 20). Aussi, pour Gerlache, la part accordée au prêtre dans l'enseignement était une sauvegarde pour la société : « L'instruction religieuse est le fondement nécessaire à la vie des peuples ». Enfin, s'il restait partisan de la liberté de la presse, il voulait réprimer ses excès de manière à présenter la religion, l'Église, le roi, les mœurs, la famille, la propriété. Il terminait son *Essai* par un appel à la conciliation, à la concorde des pouvoirs civil et religieux.

Dans trois lettres au directeur du *Journal de Bruxelles*, Gerlache est plus polémiste encore. Les manifestations de mai 1857 l'ont ulcéré. Il

attaque avec vigueur le parti libéral et la Franc-Maçonnerie et exhorte les catholiques à se grouper. Il n'est pas étonnant que lorsque les catholiques se réunirent pour la première fois à Malines, en 1863, ils appelèrent à la présidence de leur Assemblée, Gerlache qui jouissait d'une grande autorité et d'un prestige considérable. On sait le rôle capital que ces assises ont joué dans l'histoire politique et religieuse de la Belgique. Gerlache, le 18 août 1863, prononça le discours inaugural. Discours important pour l'évolution de la pensée politique de son auteur qui retrouve du charme à la liberté depuis que le pouvoir est aux mains des « ennemis du catholicisme » et qui découvre à nouveau les mérites appréciables du Pacte fondamental. Il loue la Constitution de 1830. « Plus de placets; plus » d'appels comme d'abus; plus d'intervention de l'État dans les nominations des évêques et dans leurs rapports entre eux et avec le chef de l'Église; plus d'expulsion arbitraire des étrangers, religieux ou autres; l'enseignement libre, la presse libre; les associations libres; le droit de s'assembler librement, paisiblement et sans armes, sans devoir se soumettre à une autorisation préalable. Ce fut là, Messieurs, un des événements les plus remarquables dans l'histoire contemporaine et peut-être beaucoup trop peu remarqué. Jamais en effet, l'Église ne fut plus réellement libre dans un État libre... Le pays ne peut être conservé que par l'accord de ces deux grands principes : le catholicisme et la liberté ». La Constitution fournit aux catholiques des armes dont ils doivent se servir pour sortir de l'opposition; qu'ils se servent notamment de la liberté de presse, qu'ils organisent partout des associations politiques.

L'année suivante, il présidera encore la deuxième Assemblée de Malines, du 29 août au 3 septembre 1864. Les divergences entre ultramontains et catholiques libéraux étaient vives et

l'on appréhendait une intervention de Rome; la publication de l'encyclique *Quanta Cura* et du Syllabus fut cependant retardée jusqu'à la fin de l'année. Gerlache parla dans une atmosphère tendue. Il défendit la Constitution de 1831 avec force. « Tous les catholiques sincères, ecclésiastiques ou laïques, sont attachés du fond de leurs entrailles à nos institutions; tous en veulent le maintien... nous voulons notre Constitution dans son ensemble, parce que nous sentons qu'il est impossible d'en détacher la moindre partie sans compromettre le tout ». Il accorda à la liberté d'association une particulière attention, faisant le panegyrique des communautés religieuses.

Le 25 juillet 1867, la loi était promulguée qui mettait à la retraite tout magistrat dépassant l'âge de soixante-quinze ans. Avec dignité Gerlache se soumit, n'ignorant nullement qu'il était le principal visé par cette loi partisane. Léopold II avait demandé que Gerlache — qui avait obtenu la concession du titre de baron le 16 janvier 1844 — fût nommé comte, mais Bara s'y opposa, ce qui fâcha le jeune souverain (J. Garsou, *Les débuts d'un grand règne*, t. II, p. 118).

Homme politique et magistrat, Gerlache eut aussi une activité d'écrivain et il est un des bons historiens de la première phase de l'histoire de la Belgique indépendante. Il a réfléchi sur le métier d'historien et dans plusieurs discours, dans quelques préfaces, il a ramassé ses conceptions du travail historique. Il convient d'insister sur l'importance qu'il attachait à l'histoire dans la formation de la jeunesse et du souci qu'il avait de voir l'histoire nationale honorée dans un pays qui venait de conquérir sa nationalité. Le 7 mai 1852, à la séance publique de la Classe des Lettres, il prononçait ses « *Considérations sur la manière d'étudier et d'écrire l'histoire* », où les vues perspicaces ne manquent pas. « L'historien doit savoir

» parler aujourd'hui de politique gé-
 » nérale, de traités de commerce,
 » d'agriculture, d'industrie, de finan-
 » ces, etc., toutes choses qui influent
 » grandement sur l'existence des em-
 »pires, et dont s'occupaient fort
 » peu les annalistes anciens ». Cet
 humaniste catholique s'empressait
 de remarquer : « Toutefois il ne doit
 » jamais oublier que l'homme lui-
 » même occupe de droit la première
 » place dans l'histoire, et que l'être
 » immortel a une autre fin dans le
 » monde que de s'enrichir et de jouir ».

Sept ans plus tard, devant la même
 classe des Lettres, le 6 mai 1859, il
 prononçait son « *Deuxième discours*
 » sur la manière d'écrire l'histoire ». Il
 y manifestait un grand attachement
 à l'impartialité, dont il avait déjà dit
 qu'elle « consiste à ne rien dissimuler,
 » pas plus les fautes de ses amis que
 » celles de ses ennemis ». « L'histo-
 » rien, doué d'une âme élevée, indé-
 » pendante, doit planer au-dessus de
 » tous les systèmes ; il ne doit s'affi-
 » lier à aucune école, à aucun parti,
 » à aucune secte ». Mais il ne doit pas
 se borner au simple rôle de narrateur,
 il doit y mettre toutes ses convictions,
 toute son âme, sans que Gerlache
 nous dise le moyen de conciliation
 entre cette double exigence.

Il ne faut point s'étonner si ses
 conceptions religieuses et politiques
 se manifestent dans tous ses ouvrages.
 En 1839 il fit précéder son *Histoire*
du Royaume des Pays-Bas depuis 1814
jusqu'en 1830 d'une Introduction à
 l'histoire de Belgique de plus de
 402 pages qu'il intitule modestement
*Coup d'œil sur les révolutions reli-
 gieuses du XVI^e et du XVIII^e siècle*.
 La Belgique a deux bases inébran-
 lables, la religion catholique et la
 royauté, facteur d'ordre s'opposant
 au particularisme. Les révolutions
 du XVI^e siècle et de 1789, il les appré-
 cie à l'aune de ses convictions. Il
 critique âprement la « révolution per-
 » turbatrice » des Belges dressés con-
 tre Philippe II, mais il défend les
 résistances des Belges à la fin du
 XVIII^e siècle aux initiatives étran-

gères d'un Joseph II et de la républi-
 que française. Pour Gerlache, tra-
 ditionnaliste convaincu, la révolu-
 tion brabançonne et celle de 1830
 sont conservatrices, ce sont des
 « contre-révolutions ». Si on ne lit
 plus guère la longue Introduction
 de Gerlache, et si elle ne risque plus
 de déchaîner les controverses que
 cette vision du passé des provinces
 belges a soulevées au XIX^e siècle, on
 lit encore avec profit l'*Histoire du*
Royaume des Pays-Bas. Gerlache,
 sans doute, ne révèle rien de per-
 sonnel, mais, contemporain des événe-
 ments, témoin et acteur important,
 il s'est donné pour mission de pré-
 senter — dix ans après l'accession
 du pays à l'indépendance — une
 synthèse de l'histoire agitée du
 Royaume des Pays-Bas. Il fit suivre
 cette histoire d'un *Essai sur l'histoire*
du royaume de Belgique depuis la
Révolution de 1830 jusqu'au traité
de 1839. Il a réussi dans sa tentative
 difficile mais cette histoire a certes
 souffert d'être précédée d'une Intro-
 duction pleine de vues *a priori* et
 suivie de *discours* qui sont surtout
 des documents à consulter par le
 spécialiste.

C'est à Liège qu'il consacre sa
 deuxième grande œuvre historique.
 Celle-ci souffre d'avoir été écrite
 par tranches successives. En 1825
 déjà il publiait l'Introduction d'un
 ouvrage à paraître « Souvenirs histo-
 » riques du pays et de la princi-
 »auté de Liège » dans le *Procès-
 verbal de la séance publique de la*
Société libre d'Emulation, 29 janvier
 1825, p. 174-198. En 1828 parais-
 saient « Les guerres d'Awans et de
 » Waroux », *Procès-verbal de la séance*
*publique de la Société libre d'Émula-
 tion*, 12 juin 1828, p. 37-74, en 1831,
La Révolution de Liège sous Louis
de Bourbon. Il remania tous ces cha-
 pitres et, en 1843, la première édition
 de l'*Histoire de Liège depuis César*
jusqu'à la fin du XVIII^e siècle était
 publiée. Elle s'arrêtait au règne de
 Maximilien de Bavière. Seize ans plus
 tard, la seconde édition conduisait

le lecteur jusqu'à la fin de la Principauté épiscopale. Histoire essentiellement politique, elle est sévère pour maints tribuns populaires, et Gerlache est plus porté sans doute à défendre les princes-évêques qu'à soutenir les gens de métier.

En 1847 il revient à une autre œuvre de sa jeunesse, à sa traduction du *Catilina*, et livre au public un *Essai sur Salluste*, plein de vigueur et de vues profondes sur la civilisation romaine.

Gerlache eut une carrière brillante. Nommé membre effectif de l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres le 12 octobre 1833, il en fut président en 1836, puis tous les deux ans jusqu'à la réorganisation de l'Académie en 1845, alternant à la présidence avec le baron de Stassart. Il le fut encore en 1846, 1852, 1856. Il fut directeur de la Classe des Lettres en 1846, 1848, 1852, 1856 et 1859.

Président de la Commission royale d'histoire depuis sa fondation en 1834, il exerça ses fonctions du 4 août 1834 à la fin de sa vie, avec son aménité et sa courtoise distinction, mais il ne prit qu'une part très réduite aux travaux et aux publications de cette commission.

La philosophie de l'histoire retint évidemment l'attention d'un esprit comme Gerlache et il mit au centre de l'explication de l'évolution humaine, l'action de la Providence. Le fragment « *De l'histoire au point de vue de la foi et du libre examen* » (*Œuvres complètes*, t. V, p. 110-123), où l'on retrouve l'influence de Bossuet, témoigne de ces préoccupations. Il a par ailleurs consacré des réflexions à la « *Politique tirée de l'Écriture sainte* » (*Œuvres complètes*, t. V, p. 125-130).

Enfin, dans le domaine de la charité, Gerlache joua un rôle efficace. Administrateur de l'hospice des enfants rachitiques d'Ixelles, président de la société de Saint François Régis pour le mariage des indigents, il fut pendant plusieurs années, président général des sociétés de Saint-

Vincent de Paul en Belgique. Gerlache est un de ces grands bourgeois catholiques du XIX^e siècle qui eurent le souci de moraliser la classe ouvrière.

Homme austère, courtois, de goûts simples, il était passionné par l'étude et il séduisait ceux qui l'approchaient par sa vaste culture. Si sa vie publique et académique fut une éclatante réussite, il fut durement frappé dans sa vie familiale. Il perdit en dix ans sa femme et trois enfants; en 1838, sa fille Stéphanie, entrée au noviciat de Conflans en 1836, sa femme le 29 avril 1839, puis deux fils, Jules à l'âge de 19 ans le 13 mai 1847 et Etienne le 15 septembre 1848 à l'âge de 23 ans. En 1854 il perdit une autre de ses filles, Élisabeth, sous-maitre générale au pensionnat de Charleville. Il lui restait une fille, Victorine, et un fils, Constantin, marié à Léopoldine de Rosée, et qui n'eut pas d'enfant.

Après sa retraite, Gerlache vécut encore près de quatre ans dans son hôtel de la chaussée d'Ixelles, où il mourut le 10 février 1871. Le 13, après des absoutes, le corps fut transporté à Orgeo où il fut enterré le lendemain. Le 20, à l'église Saint-Boniface, un service solennel fut célébré à sa mémoire. Mgr Dechamps prononça un éloge ému d'Étienne-Constantin de Gerlache, insistant sur « ce caractère distinctif de sa » vie : dans les différentes voies qu'il » a parcourues, partout et toujours, » et sans l'avoir voulu, il s'est trouvé » non seulement au premier rang, » mais à la première place ».

Les honneurs lui avaient été prodigués. Décoré de la croix de fer, officier de l'Ordre de Léopold le 1^{er} juillet 1835, commandeur le 8 juin 1839, grand-officier le 8 juillet 1847, il fut fait grand cordon le 20 juillet 1856 à la veille des fêtes du XXV^e anniversaire de l'inauguration de Léopold I^{er}. Depuis le 20 juillet 1837 il était officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Grégoire le Grand et commandeur de l'Ordre de Pie IX.

Gerlache a joué dans l'histoire du pays un rôle considérable de 1825 à 1832 et il a exercé pendant plus de quarante ans une influence décisive sur l'opinion catholique belge.

Le catalogue des œuvres de Gerlache a été dressé par J.-J. Thonissen, dans l'*Annuaire de l'Académie royale des sciences, des Lettres et des beaux-arts de Belgique*, 1874, 40^e année, p. 221-228. Il figure également dans la *Bibliographie nationale, Dictionnaire des écrivains belges et catalogue de leurs publications*, t. 1^{er}, p. 392-393.

Le baron Pierre de Gerlache, en appendice p. 341-344 de sa biographie, *Gerlache et la fondation de la Belgique indépendante*, Bruxelles et Paris, 1931, a repris la plupart de ces titres. On trouvera le plus grand nombre de ces publications dans les six volumes des *Œuvres complètes de M. le baron de Gerlache*, Bruxelles, H. Goemaere.

L'Histoire du Royaume des Pays-Bas depuis 1814 jusqu'en 1830, précédée d'un coup d'œil sur les révolutions religieuses du XVI^e et du XVIII^e siècle, et suivie d'un essai sur l'histoire du royaume de Belgique depuis la révolution de 1830 jusqu'au traité de 1839, accompagnée de discours parlementaires, de notes et de pièces justificatives, 4^e édition corrigée et considérablement augmentée, en forme les tomes I^{er} (Bruxelles, 1874), II (1875) et III (1875).

L'Histoire de Liège depuis César jusqu'à la fin du XVIII^e siècle en constitue le tome IV, 3^e édition revue et considérablement augmentée, Bruxelles, 1874 (on y trouve joint un rapport sur un mémoire concernant la Constitution de l'ancien pays de Liège, soumis au jugement de l'Académie royale de Belgique, Classe des Lettres, dans sa séance du 6 mai 1851).

Les *Études sur Salluste et sur quelques-uns des principaux historiens de l'Antiquité considérés comme politiques, comme moralistes et comme écrivains suivies de réflexions et de discours sur la manière d'étudier et d'écrire l'histoire et de quelques observa-*

tions critiques sur l'histoire de Jules César par Napoléon III sont réunies dans le tome V, 4^e édition, 1876. Enfin, les *Essais sur les Grandes époques de notre histoire nationale et les Mélanges politiques et littéraires*, forment le tome VI, 4^e édition, 1876.

Signalons que la *Notice historique sur le procès de la ville de Liège contre le Sr Flamand*, p. 1-11 de la brochure *Remise solennelle du cœur de Grétry à la ville de Liège*, Liège, P.-J. Collardin, 1829, a été rédigée par M. de G[erlache]; on y trouvera dans cette même brochure, p. 35-43, le texte du discours prononcé par Gerlache le 7 septembre 1829 à l'hôtel de ville de Liège lors de la cérémonie. D'autre part, le « Rapport sur les travaux de » la Société d'Émulation depuis sa dernière séance publique, par M. de Gerlache, Secrétaire Général » a été publié dans le *Procès-verbal de la séance publique du 25 décembre 1822*, Liège, 1823, p. 11-80.

R. Demoulin.

1. *Les biographies* : Ch. Popliment, *Biographies nationales. La noblesse belge*, Bruxelles, 1850, p. 355-396. — F. Delhasse, *Écrivains et hommes politiques de la Belgique*. MM. Frère-Orban, de Gerlache, Joltrand, Ducpétiaux, Jos. Haumont, Bruxelles, Samuel, 1857, p. 87-149. — Th. Juste, « Le baron de Gerlache, ancien président du Congrès national (1785-1870) », dans *Les fondateurs de la monarchie belge*, Bruxelles, 1870, in-8°, XII-94 p. — V. Henry, « Le baron de Gerlache », *Revue Générale*, mars 1871, p. 344-359. — J.-J. Thonissen, « Notice sur la vie et les travaux du baron Étienne-Constantin de Gerlache », *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1874, 40^e année, p. 107-228, et p. 1-83 du tome I^{er} des *Œuvres complètes de Gerlache*. — F. Magnette, « Un grand parlementaire et magistrat wallon. Le baron E.-C. de Gerlache (1785-1871) », *La Terre wallonne*, 1926, t. XV, p. 163-187. — L. De Lichtervelde, « Le président de Gerlache », *Revue générale*, t. CXXVI, 1931, p. 1-10. — P. de Gerlache, *Gerlache et la fondation de la Belgique indépendante*, Bruxelles, 1931, in-8°, X-345 p. — C. Terlinden, « Étienne-Constantin baron de Gerlache (1785-1871) », notice dans *Livre Jubilaire de la Commission royale d'histoire*, 1834-1934, Bruxelles, 1934, p. 71-77.

2. *Procès-verbal de la séance publique de la Société libre d'Émulation et d'encouragement pour les sciences et les arts établie à Liège*, Liège, 1819 et années suivantes. — *Mémorial de la ville de Liège*, Conti-

nuation du recueil de Loyens (1720-1830), Liège, 1884. — J. J. F. Noordziek et Arnold L. H. Ising, *Verlag der handelingen van de Tweede Kamer der Staten-Generaal gedurende de zittingen 1815-1830*, La Haye, 1862-1888. — E. Huyttens, de Terbecq, *Discussions du Congrès national de Belgique, 1830-1831*, Bruxelles, 1844-1845, 5 vol. in-8°. — *Le Moniteur belge* depuis 1831. — H. T. Colenbrander, *Gedenkstukken der Algemeen Geschiedenis der Nederlanden, 1825-1830 et 1830-1840*, La Haye, 1917-1927. — C. Gerretson, *Mutterij en Scheuring*, 2 vol., Anvers, 1936. — Dom A. Smits O. S. A., « Instructies aan en rapporten van gouverneurs uit 1830 », *Bijd. en Med. van het Hist. Gen. Utrecht*, t. LXVII, p. 157-359, 1948. — [De Wargny], *Esquisses historiques de la Révolution de la Belgique en 1830*, Bruxelles, 1830. — C. Buffin, *Documents inédits sur la Révolution belge*, Bruxelles, 1910, et *Mémoires et documents inédits sur la Révolution belge et la campagne des Dix-Jours (1830-1831)*, 2 vol., Bruxelles, 1912. — J.-B. Nothomb, *Essai historique et politique sur la Révolution belge*, 2 vol., Bruxelles, 1876. — T. Juste, *Le Régent*, Bruxelles, 1867. — C. Du Bus de Warnaffe, *Au temps de l'Unionisme. Correspondance de François du Bus*, Paris-Tournai, 1944. — J. Garsou, *Alexandre Gendebien*, Bruxelles, 1930. — A. Simon, *Correspondance du nonce Fornari 1838-1843*, Bruxelles, 1956. — C.-J.-P. De Luesemans, *1830. Liège-Bruxelles. Souvenirs*, Liège, 1880. — *Assemblée générale des catholiques en Belgique*, première session à Malines, 18-22 août 1863, Bruxelles, 1864, 2 vol.; deuxième session, 29 août-3 septembre 1864, Bruxelles, 1865, 2 vol. — P. Harsin, *Liège et la Révolution de 1830*, Liège, 1930. — R. Demoulin, « Contribution à l'histoire de la Révolution de 1830 à Liège », *B. I. A. L.*, t. LX, 1936, p. 1-22. — A. De Ridder, *Histoire diplomatique du traité de 1839*, Bruxelles, 1920. — H. Haag, *Les origines du catholicisme libéral en Belgique*, Louvain, 1950. — A. Simon, *Le cardinal Stercks et son temps*, 2 vol., Wetteren, 1950. — A. Simon, *L'hypothèse libérale en Belgique. Documents inédits 1839-1907*, Wetteren, 1956. — A. Simon, *Le parti catholique belge, 1830-1945*, Bruxelles, 1958. — J. Garsou, *Les débuts d'un grand règne*, t. II, Bruxelles, 1934. — *Le Journal de la province de Liège*, *le Courrier de la Meuse*, *le Mathieu Laensberg*, *le Politique*, *le Moniteur*, *la Gazette de Liège*, *le Journal de Bruxelles*, *l'Indépendance belge*, *la Revue de Bruxelles*, *la Revue nationale*, *la Revue générale*.

GILSON. Voir ABRAHAM (Frère).

GRANDGAGNAGE (Charles-Marie-Joseph), homme politique et linguiste, né à Liège le 9 juin 1812, décédé à Liège le 7 janvier 1878.

Il ne doit pas être confondu avec son demi-oncle, le « président » Grandgagnage, prénommé Joseph, premier président de la Cour d'appel de Liège, homme de lettres et académicien. On a souvent attribué les œuvres du linguiste au magistrat et inversement.

Quoique fils du Namurois Charles-François-Emmanuel-Joseph Grandgagnage, « inspecteur des droits réunis » (lui-même fils d'un négociant de Namur), Charles Grandgagnage se donne pour Liégeois; du reste, sa mère, Catherine-Laurence Dubois, était liégeoise. Ce grand bourgeois qui avait épousé Anne-Marie de Schiervel, avait sa maison au quartier d'Avroy, et un château hérité de son père, en Hesbaye, à Vaux-et-Borset, où il fut inhumé. (Après la mort de son dernier fils au château de Borset en 1946, le château de Vaux qui lui appartenait aussi fut transformé, en vertu de son testament, en un hospice pour vieillards qui fut inauguré en 1954 et dénommé « Home Charles » Grandgagnage, en souvenir du linguiste.)

On est mal renseigné sur ses études. Il fit de longs voyages, qu'il aurait accomplis, dit-on, pour compléter sa formation; de lettres à son père, directeur des douanes, puis directeur des contributions de la province de Liège, et de divers papiers, il résulte qu'il visita en touriste, en 1831, 1840, et en voyage de noces, en 1844, la France, la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie et l'Italie.

Lui-même nous dit que ses premières préoccupations ne l'orientaient pas vers la philologie, mais vers l'histoire; il avait, paraît-il, des connaissances étendues en numismatique et on a retrouvé de sa main un brouillon inachevé traitant de l'origine des titres de noblesse chez les anciens Germains.

En 1850, il est parmi les fondateurs de l'Institut archéologique liégeois, et le premier bulletin en 1852 le désigne comme « correspondant du » Ministère de l'Instruction publique » de France, pour les travaux histo-

» riques, membre de la Société de
» Berlin pour la langue et les anti-
» quités allemandes, etc. ». Il sera le
premier bibliothécaire de l'Institut
archéologique (il est encore signalé
comme tel dans le 3^e bulletin, de 1857,
mais non plus dans le 4^e, de 1860).
En 1863, il en est un des deux vice-
présidents, puis en 1866, le président,
et il le resta jusqu'à sa mort.

En 1856, il figure aussi parmi les
membres présents à l'acte de fonda-
tion de la Société liégeoise de Litté-
rature wallonne, le procès-verbal lui
donnant le titre de « rentier ». Dès
1857, après la démission de Forir,
il est nommé président de la Société ;
il conserva cette charge jusqu'à son
décès.

De 1859 à 1864, il fut membre de
la Chambre des représentants pour
l'arrondissement de Liège, puis, de
1871 à sa mort, sénateur pour le
même district. Il appartenait au
parti libéral ; on s'accorde à recon-
naître son absence de sectarisme et
la *Gazette de Liège* à son décès note
qu'il mourut « en chrétien ».

Du rôle assez effacé qu'il joua dans
les assemblées parlementaires, il reste
une trace, la brochure qu'il publia
sur une réforme souhaitable de l'en-
seignement universitaire et des exa-
mens : déplorant l'indifférence de ses
compatriotes pour la recherche, il
aurait voulu stimuler celle-ci en
réorganisant les cours et les examens
à la manière allemande.

L'admiration de Grandgagnage pour
la science allemande s'affirme à
maintes reprises dans son œuvre.
Quand il découvre que Diefenbach
n'utilise pas le témoignage du dia-
lecte wallon, il pense que le wallon
était pour lui « sinon entièrement
» inconnu (ce qui était peu plausible,
» vu le zèle et l'esprit investiga-
» des Allemands), du moins peu
» accessible » ; le prospectus de son
Dictionnaire étymologique, qui con-
tient ce jugement, ainsi que l'aveu
de son vif désir d'apporter sa « mo-
» deste contribution à l'édifice philo-
» logique qui s'élève si glorieusement

» en Allemagne », se termine dès 1844
par l'expression de la dette de recon-
naissance contractée par l'auteur
envers « l'admirable » Grammaire des
langues romanes de Diez (1839-1844),
où il a puisé les principes spéciaux
et qui a été son principal guide.

En 1850, dans l'avertissement de
la 2^e partie du *Dictionnaire*, il s'adresse
aux Français qui continuent à ne voir
dans les mots que des sons fortuits,
leur demandant de lire « l'admirable
» Grammaire des langues romanes
» (non encore traduite en français)
» de Frédéric Diez ». En 1853, le
chartiste Bordier ayant critiqué Diez,
il envoie une lettre à l'*Athenaeum*
français, « plutôt comme ami de la
» science que comme ami de M. Diez »,
pour déplorer en termes piquants le
dédain des Français pour l'étude de
leur langue, en vertu des préjugés
anciens ; or, pour dissiper ceux-ci,
peut-être suffirait-il « que la gram-
» maire des langues romanes de Diez
» fût traduite en français ».

Grandgagnage correspondait avec
Friedrich Diez, Lorenz Diefenbach
et Ernst Förstemann, ces trois « mal-
» tres et amis » auxquels il dédia son
Vocabulaire des anciens noms de lieux.
Un carnet de Diez, conservé pour les
années 1853 à 1866 et publié par
Behrens, signale en 1853 et 1858 la
visite de Grandgagnage à Bonn.
Comme Diefenbach, en 1856, inscri-
vait le nom du savant wallon en tête
de ses *Origines Europaeae*, Diez dédia
ses *Altromanische Glossare*, en 1865,
à celui qu'il présentait dans la 2^e édi-
tion de sa Grammaire comme le
maître dont les linguistes attendent
l'analyse du wallon.

Pour ses recherches, Grandgagnage
avait dû rassembler une importante
documentation manuscrite et de nom-
breux livres ; dans ses papiers inédits,
il parle de ses efforts souvent acharnés
pour se procurer des livres étrangers
manquant à la bibliothèque de l'Uni-
versité de Liège, qu'il disait pauvre
en ouvrages philologiques. L'érudit
allemand Félix Liebrecht, qui vivait
alors à Liège, cite dans la préface

de *John Dunlop's Geschichte...*, en 1851, comme la seule personne à Liège qui ait rassemblé une bibliothèque personnelle, son « ami » Charles Grandgagnage, bon connaisseur de la langue allemande et de l'érudition universitaire d'Allemagne, dont le Dictionnaire est apprécié favorablement dans le monde savant allemand.

Le catalogue de la vente de ses livres, faite en 1947 seulement, permet de se rendre compte de l'étendue de cette bibliothèque d'érudit. Hélas ! après la mort du dernier fils du savant, on n'a pu empêcher la destruction d'une partie des documents originaux ou copiés de sa main, lesquels, après sa mort, avaient été transportés de Liège à Borset en même temps que ses livres. Ces documents, malgré des démarches entreprises au début de ce siècle, n'avaient pu alors être consultés ni sauvés.

Le prospectus déjà cité faisant allusion à la découverte, « il y a » trois ans passés », des *Celtica* de Diefenbach (1839-1840), permet de dater l'intérêt de Grandgagnage pour le dialecte, alors qu'il étudiait ce livre « dans un but historique ». Un brouillon de l'introduction de son dictionnaire, dans sa partie restée inédite, avoue « (car dans ce cas c'est un aveu) » que [l'auteur] lui-même, quoique » Liégeois, ne connaît malheureusement le wallon que pour l'avoir » appris dans ces derniers temps. Il » ne savait, avant d'entreprendre le » présent travail, que les mots et les » formes les plus usuelles, et maintenant encore après 3 années employées » à rassembler de tous côtés des mots, » il n'a pu parvenir à s'exprimer » correctement dans cette langue ».

Le but historique des recherches de Grandgagnage apparaît bien dans l'article qui ouvre les publications de l'Institut archéologique en 1852 : *De l'origine des Wallons*; il s'agit là avant tout d'examiner les témoignages anciens, notamment de César, sur la germanicité des tribus rencontrées par lui. Y sont jointes toutefois des vues sur l'étroite parenté du

wallon avec les dialectes romans de France. Dans une lettre à Jules Borgnet, parue l'année suivante dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, l'auteur déclare se mettre à l'étude d'une autre des quatre façons d'aborder ce même sujet : « l'étude des mots, et surtout des » noms de lieux » (les deux autres étant « l'examen anatomique et physiologique de la race » et « l'étude » du sol, ou les fouilles »).

En 1854, un examen des bonnes feuilles d'un ouvrage de Moke (plus une critique de Houzeau) le fait revenir sur le sujet; en même temps il signale l'abondance des noms de famille wallons remontant à des pré-noms et il entreprend l'étude des noms d'animaux, de plantes et de minéraux, ceux-ci, après les noms de lieux, lui paraissant de nature à « jeter le plus de lumière sur les origines du peuple qui habite ce pays », car ils peuvent moins facilement être empruntés que les noms d'objets artificiels ou d'idées abstraites.

En 1855, un *Mémoire sur les anciens noms de lieux dans la Belgique orientale*, couronné par l'Académie, reprend dans sa présentation le début de la lettre à J. Borgnet, ajoutant que ces mots « portent nécessairement l'empreinte du peuple qui les a créés ». Après ce qu'il reconnaît être « un » recueil de notes et de dissertations » plutôt qu'un livre, il annonce son intention de présenter un second mémoire, « qui traitera des noms » modernes et conclura par quelques » résultats généraux ». Mais c'est seulement une refonte de ce *Mémoire* qui reparaitra en 1859 comme *Vocabulaire des anciens noms de lieux de la Belgique orientale*, avec apport d'autres formes anciennes. Dès 1857, Grandgagnage avait publié en supplément au *Mémoire* une édition commentée d'un diplôme de l'an 1155, tout comme il avait remanié son *Vocabulaire des noms d'animaux, de plantes et de minéraux*.

Si le linguiste apporte son prestige de savant à la Société de Littérature

wallonne naissante, il ne lui confiera pas de nombreux travaux scientifiques : outre deux brefs discours de 1857 exposant le but scientifique, patriotique et littéraire de la Société, il faut citer d'abord la publication d'extraits souvent commentés du dictionnaire malmédien de Villers (malheureusement d'après une copie défectueuse, Grandgagnage n'ayant pu obtenir communication de l'original), la mise au point dernière des versions wallonnes de la Parabole de l'enfant prodigue (sa présentation montrant qu'il ne se faisait pas trop d'illusions sur la valeur de textes à la graphie incertaine), et *La lettre des Venalz*, faisant connaître le résultat de nouvelles recherches sur des difficultés déjà abordées dans le Vocabulaire des noms d'animaux, pour « stimuler par cette publication le » zèle de nos jeunes linguistes en « faveur de notre vieille langue ». Il faut citer aussi un certain nombre de rapports sur divers concours.

Notons qu'à propos des mémoires technologiques d'Albin Body — dont il ne vit peut-être pas assez l'intérêt spécial pour la connaissance de l'archaïque Ardenne liégeoise — il conseilla heureusement d'adjoindre des figures à la liste des mots (*Bull. Soc. Litt. wall.*, 8, p. 46-47) ; il demanda que pareils travaux soient rédigés *de visu* et non en faisant « un livre » avec des livres », l'auteur devant revoir les définitions mêmes de Grandgagnage pour relever les erreurs qu'il a pu commettre « au lieu de les répéter débonnairement » (*ibid.*, 10, p. 204) ; et il justifiait ses observations critiques en disant qu'« on a » trop loué en Belgique et trop peu » critiqué ; de là la décadence des » sciences » (*ibid.*, 12, p. 130-131). Le critique se double d'un collaborateur, car il apporte lui-même à Body ce qui a trait au constructeur de barques (*ibid.*, 10, p. 210).

Ce linguiste érudit était pour la Société de Littérature un président respecté, mais peut-être trop différent de ses membres, qui, même s'ils

étaient universitaires, ne pouvaient le suivre sur le terrain de l'étymologie. Le laconisme de ses discours et de ses toasts était bien connu, et nous savons par la notice d'Albert Counson sur Scheler (*Biographie Nationale*, t. 22, col. 653), qu'il déplorait que l'on y fit la part trop belle aux chansons et aux banquets (il ne présida plus ces banquets dès 1871). Les concours particuliers qu'il payait de ses deniers ne réussirent pas toujours à faire naître les travaux qu'il espérait : ainsi, en 1860, les concours demandant un mémoire sur l'histoire de la langue et de la littérature wallonnes, avec bibliographie complète des ouvrages qu'on peut attribuer aux différents dialectes wallons usités en Belgique, et aussi une grammaire élémentaire du patois liégeois. Il fut plus heureux avec la demande d'un mémoire sur l'ancien wallon, mais, hélas ! seul le début, concernant la lettre *A*, du travail d'Albin Body et Stanislas Bormans a pu paraître. En fait, Grandgagnage avait plus de chance quand il suscitait six envois, dont trois étaient récompensés, pour un concours spécial sur les buveurs de genièvre (*Bull. Soc. Litt. wall.*, 15, 1877).

C'est ce qui explique qu'en 1875-1876, après qu'un autre donateur eut demandé l'histoire complète d'un mot, « comprenant au moins vingt » lignes », il constate que, compte non tenu du glossaire de Bormans et Body, qui eût certes répondu aux désirs d'un travail scientifique s'il avait été terminé, la Société « a produit un » grand nombre de bons et même » d'excellents morceaux de littérature, mais tous ces efforts ne sont » pas encore parvenus à faire éclore » une œuvre scientifique » (*Bull. Soc. Litt. wall.*, 16, p. 61).

Pour ses propres travaux, Grandgagnage ne devait pas se sentir assez soutenu. Quelques échos favorables à l'étranger, beaucoup moins en Wallonie. *De l'origine des Wallons* avait provoqué, au tome 2 du *Bulletin archéologique liégeois*, en 1856, une

Lettre à M. Charles Grandgagnage, intitulée en tiré à part *Sur les éléments thiois (flamands) de la langue wallonne*, par le Flamand limbourgeois J. H. Bormans, qui préludait ainsi à la controverse sur les éléments germaniques du wallon. Dans le même Bulletin, t. 5, en 1862, le Malmédien d'origine française Arsène de Noue donnait quelques pages intitulées *De quelques anciens noms de lieux, réponse à Monsieur Ch. Grandgagnage*, où il refusait de suivre le savant auteur sur le terrain linguistique, fuyant « ces » luttes nuageuses ». Il faudra Kurth pour reprendre la matière toponymique, en attribuant aux travaux de Grandgagnage la cote rarement décernée : « Excellent » (*Frontière linguistique*, 2, p. 132).

Les déplacements et séjours à Bruxelles exigés par son mandat politique, peut-être aussi quelque doute sur ses forces et quelque chagrin intime (outre qu'il perdit en 1861 une fille de 16 ans, il passe pour n'avoir pas été heureux), expliquent probablement qu'il n'ait pas continué à mettre au point son travail étymologique; le glossaire de l'ancien wallon, surtout glossaire des œuvres de Hemicourt à l'origine, resta, de son côté, inachevé en manuscrit. Grandgagnage insère encore les données de Hubert (1853) et Lobet (1854), non celles de Forir (1^{re} partie, 1860-1865) et de Sigart (1866), dans le corps même de son lexique.

L'isolement a dû le décourager. Point d'enseignement à l'Université, qui aurait pu fournir un disciple, ni de place à l'Académie pour son ancien lauréat. « Pourquoi l'Académie de » Bruxelles, qui publiait à grands » frais nos anciens textes, a-t-elle » laissé dans l'ombre celui qui, avec » Scheler, était en Belgique le meilleur » spécialiste de l'ancienne langue? » Pourquoi Borgnet n'a-t-il pas soumis » ses difficultés [d'éditeur] à celui » que consultaient Diez, Littré, Dieffenbach? », ne pouvait s'empêcher de remarquer Haust (*Annuaire d'Hist. liég.*, 3, p. 357). Et pourtant Adolphe

Borgnet savait consulter et citer son « ami » Grandgagnage pour des étymologies de noms communs ou de noms de lieux, quand, sous le nom de Jérôme Pimpurniaux, il faisait le tour de l'Ardenne (voir le *Guide du voyageur en Ardenne*, 1, 2^e éd., p. 69, 336; 2, p. 195), son ami qu'il appelle « le restaurateur infatigable de nos » anciens noms de lieux » (*ibid.*, 1, 2^e éd., p. 323).

Du *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne*, Grandgagnage avait publié les lettres A à H (avec déjà des additions) de 1845 à 1847. En reprenant la publication en 1850, il en attribue l'interruption à « un cours de douleurs et d'obstacles : » le deuil de mon père [mort en 1848], » l'insuffisance de ma santé, le trouble » apporté dans les études par le retentissement des révolutions » ; pourtant le temps reste peu favorable aux travaux scientifiques : Grimm, en 1848, ne disait-il pas travailler isolé, sans louange ni blâme, même des proches, pouvant le mieux le juger? Si Grimm lui-même parle ainsi en Allemagne, que dire de celui qui travaille « en » Belgique, pays où les sciences spéculatives ont tant de peine à germer, » non en allemand et sur l'allemand, » mais en français et sur un idiome » français », alors que les Français, même éclairés, se désintéressent de pareilles recherches? Des difficultés étaient du reste apparues au cours de l'élaboration : « tout était à créer » et le dessein initial, purement étymologique, s'était révélé trop étroit; « il fallait embrasser le cercle tout » entier, chose longue et difficile! » « Le pis est que, le fonds même étant » pour ainsi dire inépuisable, les matériaux continuaient à arriver pendant que le travail d'élaboration » s'opérait, de sorte que l'édifice » croulait souvent avant d'être » achevé ». Suspendue en 1852 presque à la fin de la lettre O (la livraison de 1850 ayant enregistré des compléments pour les premières lettres), l'œuvre ne devrait plus être reprise qu'en édition posthume.

Celui qui acheva la publication ne fut pas un Wallon, mais le romaniste Auguste Scheler, Cobourgeois d'origine, membre associé de l'Académie royale, professant à Bruxelles. Son avertissement en guise de préface en 1880, atteste qu'il avait incité plus d'une fois son ami à achever son œuvre, mais Grandgagnage disait alors vouloir se décharger du travail sur Scheler lui-même. Celui-ci, désigné par le testament de l'auteur pour cette édition, s'acquitta avec diligence de la tâche de continuateur de celui qui avait voulu être l'« introducteur national » du wallon auprès des étrangers. Il joignit quelques notes, et surtout élagua et termina le Glossaire de l'ancien wallon, qui devait suivre le Dictionnaire, après de nouvelles additions. Mais sa qualité d'étranger, comme il le présentait, a desservi Scheler. La découverte récente des brouillons de Grandgagnage pour la fin du Dictionnaire révèle plus d'une méprise qu'il faudra corriger. (Ces mêmes brouillons montrent que Grandgagnage n'avance presque jamais une forme sans une référence, écrite ou orale.)

Au lendemain de la mort du walloniste, *Romania* écrivait que sa réputation ne se répandit pas aussi rapidement qu'elle aurait dû le faire : « car si l'on songe que ses études » étymologiques paraissent il y a » trente ans, on reconnaîtra qu'il se » plaçait au premier rang parmi les » adeptes de la philologie romane. Ce » fut peut-être la froideur de l'accueil » fait à son œuvre qui le découragea ». Dietrich Behrens, dans sa *Bibliographie des patois gallo-romans*, n'hésitera pas à qualifier plus tard son Dictionnaire de travail scientifique qui dépasse de beaucoup non seulement les anciens dictionnaires wallons, « mais tout ce qui a été entrepris » antérieurement sur la lexicologie et » l'étymologie des parlers de la » France ». Quant à la *Bibliographie des Dictionnaires patois* de Walther von Wartburg, elle dit encore remarquable pour l'époque la précision du

sens des mots et de leur provenance, les indications étymologiques gardant en partie leur valeur.

En 1903 seulement, par les soins d'Auguste Doutrepoint, la Société de Littérature wallonne a rendu à son ancien président un hommage trop longtemps différé. Jean Haust a dit maintes fois tout ce que lui-même et tout ce que la philologie wallonne devaient à l'exemple et à l'œuvre de son premier maître, et il lui a dédié son *Dictionnaire Liégeois* en hommage filial. Jules Feller enfin, dans les *Etudes de dialectologie romane dédiées à la mémoire de Charles Grandgagnage*, a étudié l'œuvre linguistique de celui-ci.

Mais, peut-être, en se cantonnant dans les limites de la Wallonie, n'a-t-on pas toujours suffisamment dégagé la signification de l'œuvre du walloniste dans l'histoire de la linguistique romane en général. Cet archéologue amateur, venu à la dialectologie dans un but avant tout historique, aura été, en terre de langue française, le seul à entendre immédiatement et convenablement l'enseignement du fondateur de la philologie romane, Friedrich Diez. L'homme qui défendit Diez, un peu moins de vingt ans avant que Gaston Paris ne le défendît à son tour contre les attaques de Bordier, est aussi celui qui, avec une avance à peu près équivalente, a précédé les premières publications françaises s'inspirant de Diez.

Œuvres de Grandgagnage :

Prospectus. Dictionnaire étymologique de la langue wallonne. Introduction. Section I (6 pages), plus « Avis de l'éditeur » et « Liste de » souscription », 8 p., Liège, Félix Oudart. (A paru d'abord en annexe, fin 1844, au dernier numéro, tome 2, de la *Revue de Liège*; les 6 pages de Grandgagnage seront reproduites à peu près telles quelles dans le Dictionnaire, partie posthume, p. XV à XX). — *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne.* Première partie,

A-H, VIII-358 p., Liège, Félix Oudart, 1845 (en fait, 1^{er} cahier, p. I à VIII et 1 à 86, octobre 1845; p. 87 à 262, 1846; p. 263 à 358, 1847); tome II, 1^{re} livraison, XXXVIII-178 p.; Bruxelles et Leipzig, Mayer et Flatau; Aix-la-Chapelle, J.-A. Mayer; Liège, J. Desoer, 1850 (en fait 1850 à 1852); suite et fin du tome II, publiée par Aug. Scheler, p. I-XXXII et 179-644, Bruxelles, Libr. européenne C. Muquardt, 1880. — « De l'origine des Wallons », *Bull. Inst. archéol. liéq.*, 1, 1852, p. 1-53 (et t. à p. de 53 p.). — « Étude sur » quelques noms anciens de lieux situés » en Belgique », *Annales Soc. archéol. Namur*, 3, 1853, p. 93-113 (et t. à p. de 19 p.). — Lettre à H. Bordier à propos de Diez, publiée dans *L'Athenaeum français en 1853* (cf. Éd. Champion, dans *Mélanges de philol. et d'hist. offerts à M. Antoine Thomas*, 1927, p. 511). — « [Examen de] *La Belgique ancienne* par Moke (et, en p.-s., de *l'Essai d'une géographie physique de la Belgique* par Houzeau) », *Bull. Inst. archéol. liéq.*, 2, 1854, p. 225-231. — « Notes étymologiques sur les noms de familles », I [seul paru], *ibid.*, p. 329-331. — « Vocabulaire des anciens noms wallons d'animaux, de plantes et de minéraux », *ibid.*, p. 429-450 (et t. à p., daté de 1856, 24 p. [1^{re} édit.]). — *Mémoire sur les anciens noms de lieux dans la Belgique orientale*, présenté à l'Acad. Roy. de Belg. [...] 1854, Acad. roy. Belg., extrait du t. XXVI des *Mémoires couronnés et mémoires des savants étrangers*, Bruxelles, M. Hayez, 1855, 164 p. in-4°. — « Un diplôme de l'an MCLV par lequel Frédéric, empereur des Romains, confirme à l'Église de Liège la possession de ses biens », *Bull. Inst. archéol. liéq.*, 3, 1857, p. 9-22; paru aussi, avec en plus 2 pages d'additions et corrections, comme *Supplément au mémoire sur les anciens noms de lieux dans la Belgique orientale*, 12 p. in-4° (sans couverture, ni indication de lieu, ni date). — *Vocabulaire des*

noms wallons d'animaux, de plantes et de minéraux, 2^e édition, revue et augmentée, Liège, Librairie Ch. Gnusé, 1857, 35 p. (comprenant 32 p. de Typographie de J.-G. Carmanne, plus un supplément de 3 pages consacré à la « Lettre des Venalz »). — « Discours prononcé... à la séance du » 15 janvier 1858 », *Bull. Soc. Litt. wall.*, 1 (de 1857, daté de 1858), p. 15-18. — « Discours prononcé... » à la séance du 15 avril 1858 », *ibid.*, 2 (de 1859, daté de 1859), p. 17-18. — *Vocabulaire des anciens noms de lieux de la Belgique orientale*, Liège, Ch. Gnusé, 1859, XXI-241 p. — *Considérations sur l'enseignement universitaire et sur l'organisation des examens*, Bruxelles, Decq, 1860, 32 p. — « Extraits d'un Dictionnaire wallon-français composé en 1793, par » M. Augustin-François Villers, de Mal-médy... », *Bull. Soc. Litt. wall.*, 6 (de 1862, daté de 1863), II, p. 21-93 (les p. 92-93 étant consacrées à quelques mots, surtout de Francorchamps, fournis par [Gust.] Magnée). — « Versions wallonnes de la Parole de » l'Enfant prodigue, publiées avec » avertissement de Ch. Gr. », *ibid.*, 7, 1864, p. 111-260, plus I à VIII (le tout indiqué, à juste titre, comme commençant p. 78 à la table de ce bulletin). — « Rapport... sur le con- » cours n° 2 (de 1864; Vocabulaire » des charrons, etc., de Body) », *ibid.*, 8, 1866, p. 45-49. — « La lettre » des Venalz », *ibid.*, 8, II, 1866, p. 3-8. — « Rapport... sur le con- » cours n° 2 (de 1866; Vocabulaire » des tonneliers, etc., de Body) », *ibid.*, 10, 1868, p. 201-205. — « Rap- » port... sur le concours n° 2 (de 1870; » Vocabulaire des couvreurs, etc., » de Body) », *ibid.*, 11, 1868, p. 133-138. — « Rapport (daté de 1868) sur » un concours de 1867 : recueil (par » Hock) de Croyances et Remèdes » populaires au pays de Liège », *ibid.*, 12, 1870, p. 73-76. — « Rapport » (daté de 1875) sur le 6^e concours » (de 1874) : Glossaire des mots » wallons contenus dans les publica- » tions de la Société », *ibid.*, 16,

1870, p. 1-8. — « Rapport (daté de 1876) sur le concours n° 9 (de 1875) : étymologies (d'Is. Dory) », *ibid.*, p. 61-65. — « Rapport (daté de 1877) sur le concours spécial (de 1876) : recherches étymologiques (d'Is. Dory) », *ibid.*, p. 249-251.

Elisée Legros.

(Gaston Paris?), *Romania*, 7, 1878, p. 350-351. — Auguste Doutrepoint, « Charles Grandgagnage », *Annuaire Soc. Litt. wall.*, 16, 1903, p. 10-49 (avec portrait, mais les premières livraisons ont reproduit le portrait de Jos. Grandgagnage, non celui du linguiste; aux articles nécrologiques des journaux signalés, ajouter ceux, plus importants, de *La Meuse*, 11 janvier 1878, et *La Gazette de Liège*, 12 et 13 janvier 1878). — Jean Haust, « Pour Charles Grandgagnage », *Revue wall.*, 3, 1908, p. 157-164; « Le Dictionnaire étymologique de Ch. Grandgagnage », *Étymologies wall. et franç.*, 1923, p. 317-321 (extrait de la leçon inaugurale du Cours de dialectologie wall., à l'Université de Liège, le 18 novembre 1920); *La Vie wallonne*, 20, p. 27 (sept. 1939). — Jules Feller, « L'œuvre linguistique de Charles Grandgagnage », *Bull. du Diol. wall.*, 17 (= *Études de dialectologie romane dédiées à la mémoire de Ch. Grandgagnage*), 1932, p. 145-163. — Elisée Legros, « Charles Grandgagnage », dans l'*hebdomadaire Forces Nouvelles*, 22 décembre 1945; *La Vie wallonne*, 29, 1955, p. 247; 30, 1956, p. 185-186; *Orbis*, 7, 1958, p. 221-223 et 232-233; *Miscelânea filológica dedicada a Mons. A. Griera*, 2, 1960, p. 49-61 (*passim*); plus « Autour de Ch. Grandgagnage (notamment la famille, les papiers et livres, et le souvenir de Ch. Grandgagnage) », *La Vie wallonne*, 36, 1962, p. 53-60 et 136-137.

GREINER (Adolphe), ingénieur des mines et industriel, né au Palais du Roi à Bruxelles le 7 décembre 1842, décédé à Seraing le 20 novembre 1915.

Il était l'un des fils de Gustave Greiner qui descendait lui-même d'une famille de maîtres-verriers saxons et était entré, avec plusieurs de ses frères et sa sœur, au service particulier de Léopold I^{er} après son arrivée à Bruxelles. Il paraît peu douteux que c'est l'ami fidèle et éclairé du nouveau roi des Belges, le baron Christian-Frédéric de Stockmar, qui recommanda un choix qui se révéla excellent à tous égards. Gustave (Glücksthal près de Lauscha,

en Thuringe, 1813 — Bruxelles 1881), d'abord « premier valet particulier du Roi », ne tarda pas à exercer les fonctions d'aide-comptable des biens personnels du Souverain sous la responsabilité de son frère Auguste (1827-1882), attaché au Palais avec le titre de comptable. Adolphe (1823-1915), le parrain de l'industriel qui nous occupe, y remplissait les fonctions de « secrétaire particulier ». A « cet homme intelligent, qui écrit et parle six ou sept langues » (mémoires inédits du ministre A. Vandenpeereboom), le Roi accordait une confiance qui ne se démentit jamais : il lui confiait le soin de fermer ses lettres et souvent de les recopier, et le chargeait de missions secrètes. L'un ou l'autre des frères Greiner accompagnait le Souverain dans ses déplacements, et c'est l'un d'eux qui restera seul à son chevet lorsqu'au cours de sa dernière maladie il prétendra ne voir ni médecin ni parent !

Fils aîné de Gustave, Adolphe Greiner fit d'excellentes études à l'Athénée royal de Bruxelles et entra, en 1859, à l'École des Mines annexée à l'Université de Liège. Il y conquit en 1864 le diplôme d'ingénieur avec la plus grande distinction et opta pour la nationalité belge. La même année, le 7 novembre, ses offres de service étaient acceptées par la Société des établissements Cockerill à Seraing, alors dirigés par Gustave Pastor, le neveu de John Cockerill, et il fut attaché au service de l'analyse chimique des aciers. Le célèbre sidérurgiste anglais sir Henry Bessemer avait mis au point, en 1863, le procédé de fabrication de l'acier par le traitement direct de la fonte au convertisseur, et le groupe métallurgique de Seraing venait de décider d'adopter cette méthode. Greiner fut chargé d'aller l'étudier au cours d'un stage dans les usines de l'inventeur en Angleterre. A son retour, il prit la direction du nouveau département de la Société Cockerill, l'aciérie. Il la conservera, en lui donnant l'essor que devait apporter l'application des

procédés de Thomas Gilchrist, de Martin et de sir William Siemens, jusqu'en 1887.

C'est alors qu'il succède, à 46 ans, au baron Sadoine et à Delloye-Mathieu comme directeur général des établissements de Seraing dont il fera, en un quart de siècle, l'un des plus importants complexes métallurgiques du monde. La carrière d'Adolphe Greiner s'identifie, dès lors, avec les activités de ceux-ci. Lors de son jubilé directorial de 1912, les progrès industriels réalisés depuis 1887 seront rappelés ainsi : « Vous avez eu à appliquer dans nos usines trois inventions » d'une portée incalculable : 1° le » procédé basique de fabrication de » l'acier; 2° l'utilisation des gaz des » hauts fourneaux et de fours à coke » qui a entraîné pour ceux-ci l'emploi » de la récupération et de la régéné- » ration; ici vous avez été un ini- » tiateur; 3° la généralisation de » l'emploi de l'énergie électrique ».

Ce fut sur ses pressantes instances que le gouvernement belge accepta de confier à la Société Cockerill la fabrication de matériel de guerre et notamment de canons. Il donna également un remarquable essor à la construction navale : c'est au chantier Cockerill, transféré d'Anvers à Hoboken en 1873, que furent lancées non seulement presque toutes les malles-postes pour la ligne Ostende-Douvres (1891 et 1904 marquent à cet égard des records mondiaux de vitesse), mais de nombreuses unités de tous les types destinées à des puissances étrangères et une partie du matériel fluvial pour le Congo, la Russie, la Sibérie, etc.

Sous la direction dynamique d'Adolphe Greiner, l'activité des usines de Seraing ne se limite pas à la mise en valeur du bassin minier de la Campine et à d'autres secteurs de l'industrie nationale (lui-même était administrateur des Charbonnages Liégeois en Campine et de l'Usine à Tubes de la Meuse, et président de l'Union des Charbonnages et Usines métallurgiques de la Province de

Liège), mais s'étend à plusieurs pays lointains. A cet égard, il faut rappeler en premier lieu l'établissement, dans le sud de la Russie, des usines de la société métallurgique *La Dniéproviennne* et des *Charbonnages du Centre du Donetz* où Greiner était la cheville ouvrière des conseils d'administration; celle aussi de la *Géomines* dont il était administrateur-fondateur depuis 1910 et qui, après s'être attaquée à la prospection de gisements d'étain dans l'est du Congo (Greinerville), exploita le bassin houiller de la Lukuga découvert en 1912 à Manono, près du lac Tanganyika; la création, enfin, des *Altos Hornos Iron and Steel Works* pour l'exploitation des mines de fer que le groupe Cockerill possédait en Espagne, à Somorostro (Biscaye), et qui durent être abandonnées par suite de leur épuisement; Adolphe Greiner en avait été également administrateur.

Ce qui ne peut être passé sous silence, c'est avant tout le rôle joué par Greiner dans le développement de l'industrie nationale en Chine. Rappeler qu'il fut administrateur de la *Société d'Études des Chemins de fer de Chine*, n'est qu'évoquer une partie des efforts qu'il déploya dans ce sens à partir du moment où Léopold II lui fit partager ses vues. Réception fastueuse à Seraing du vice-roi Li-Hung-Tchang en 1896 et envoi en Extrême-Orient en 1898 — aux frais de la Société Cockerill — de plusieurs officiers chargés de missions d'information en rapport avec ses ressources géologiques et commerciales, ne sont que deux étapes d'un vaste labeur collectif dont tous les secrets n'ont pas encore été pénétrés, mais où l'on retrouve les noms de Francqui, de Jadot, de Stoclet, du major Fivé et du commandant Wittamer, du comte Charles d'Ursel et des barons de Favereau et Empain... L'opiniâtreté de Greiner, servie sur place par des ingénieurs d'élite, tel Ruppert, fit merveille. Le groupe Cockerill collabora dès lors étroite-

ment à la direction et à l'exploitation des hauts fourneaux et des aciéries de Hanyang près de Hankow, ainsi qu'à l'étude et à l'établissement de diverses lignes de chemin de fer pour le compte du gouvernement impérial; il fournit encore une grande partie des rails, des ponts et du matériel roulant pour le « Pékin-Hankow » construit par Jadot.

Il reste un mot à dire des nombreuses initiatives philanthropiques dues à ce grand capitaine d'industrie. Les honneurs ne lui manquèrent pas (maints gouvernements lui avaient accordé des distinctions à l'occasion d'expositions universelles ou de visites de chefs d'État à Seraing ou à Hoboken); lui-même était particulièrement fier de s'être vu décerner en 1913 la médaille d'or Bessemer par l'*Iron and Steel Institute* qui l'appela à sa présidence en mai 1914. Greiner n'en resta pas moins un chef affable et simple, constamment soucieux du bien-être de son important personnel, préoccupé de lui inculquer les principes d'épargne et de solidarité, de compléter et de perfectionner son instruction. Il établit des écoles industrielles, fonda un hôpital et un orphelinat, créa la *Mutuelle des Ouvriers de la Société Cockerill*, et une caisse de pension pour les employés et les ouvriers, etc.

Au terme de cette existence si bien remplie, Adolphe Greiner vit avec douleur, en août 1914, l'invasion de ses usines. Sa mort après une longue maladie, en 1915, lui épargna le spectacle de leur pillage et de leur dévastation par les Allemands. Il appartiendrait à son fils et successeur, Léon Greiner, le nouvel administrateur et directeur général de la Société des établissements John Cockerill († 1963), de restaurer ceux-ci au lendemain de la guerre et d'étendre encore le champ de leurs activités.

Albert Duchesne.

Album commémoratif édité pour le 110^e anniversaire de la fondation des Usines Cockerill, 1817-1927, Bruxelles,

1928. — R. Hustin, *Les Cockerill et la Cité de l'Acier*, Bruxelles, 1941. — A. Duchesne, « Au service de notre Famille Royale. La Tribu des Greiner », *Cahiers Léopoldiens*, Bruxelles, octobre-novembre 1958, etc.

Les journaux, en particulier *The Engineer* du 3 décembre 1915, *L'Indépendance belge* (Londres) du 30 novembre 1915, *Le Journal de Seraing et des environs* du 5 octobre 1927, etc.

Renseignements dus à l'obligeance de M. Léon Greiner et de plusieurs membres de sa famille, notamment M. Georges Greiner à qui nous sommes redevable d'une importante documentation sur la Société J. Cockerill.

GUILLIAUME (Jules), homme de lettres et fonctionnaire, né à Bruxelles le 4 juillet 1825, mort à Bruxelles le 13 novembre 1900.

On ne sait rien de précis concernant sa formation, mais étant donné les qualités dont il a fait preuve tout au long de son existence, il y a tout lieu de croire qu'elle s'est faite dans des conditions particulièrement favorables au développement de sa culture intellectuelle. Les rapports étroits qu'il entretenait, dans sa jeunesse, avec la famille Wolff, à Bruxelles, le mettent en contact avec des esprits distingués, qui l'initient, d'une part, aux tendances les plus progressistes de la pédagogie, d'autre part, au mouvement musical de son temps. C'est dans ce milieu qu'il se lie d'amitié avec deux jeunes compositeurs d'origine étrangère, mais qui ont passé la plus grande partie de leur existence en Belgique, à savoir Édouard Lassen (1830-1904) et Alexandre Stadtfeld (1826-1853), tous deux fort appréciés de leurs contemporains. C'est dans la famille Wolff qu'il rencontra celle qu'il devait épouser en 1857, et qui fut cause du vif intérêt qu'il ne tardera pas à manifester envers la pédagogie. Née Wohlwill et nièce de M. Wolff, la future M^{me} Guillaume avait été l'élève de Friedrich Fröbel (1782-1852), dont elle s'était assimilé à fond les méthodes d'éducation, toutes nouvelles à cette époque, et dont elle allait se faire, en Belgique, l'une des propagandistes les plus ardentes. Les pre-

miers jardins d'enfants organisés à Bruxelles sont dus en grande partie à son initiative, ce qui lui a valu de se voir confier, à un moment donné, l'enseignement de la méthode Froebel à l'école normale de jeunes filles de la ville de Bruxelles, et, plus tard, le poste d'inspectrice des jardins d'enfants. Esprit indépendant et de tendances fort avancées, Jules Guillaume ne demeure pas indifférent à cette forme d'activité. Il fait, sur ce plan, une campagne en faveur d'une foule d'institutions à visées réformatrices, qui sont entrées, depuis, dans la voie de la réalisation pratique. On lui doit, entre autres, dans cet ordre d'idées, l'invention d'un jeu fort curieux dit « jeu des axes », qui a pour but de faciliter l'étude des formes solides de la géométrie. C'est vraisemblablement à l'ambiance créée par ces préoccupations qu'il faut rattacher le choix d'une carrière pédagogique qualifiée, par M^{lle} Estelle Guillaume, sœur de Jules, fondatrice et directrice du jardin d'enfants de la rue des Champs-Élysées, future femme d'Ernest Gossart, dont le souvenir encore vivant est rappelé dans la notice de la *Biographie Nationale* consacrée à cet excellent bibliothécaire et historien (cf. *Supplément*, t. II, fasc. 1^{er}, col. 418 et suiv.).

Mais la suite de la carrière de Jules Guillaume devait bientôt l'orienter dans un tout autre sens. Ses dons d'écrivain se manifestent en effet à partir d'environ 1860, par une production abondante d'œuvres dramatiques, dont on trouvera la liste ci-après. Dès l'année 1860, sa réputation d'homme de lettres est suffisamment assise pour qu'il obtienne d'être nommé membre d'une commission chargée par le ministre de l'Intérieur de faire rapport sur les encouragements à la littérature et à l'art dramatique. Sa situation matérielle se stabilise à partir de 1866, année au cours de laquelle lui est confié, le 12 septembre, le poste de secrétaire-trésorier du Conservatoire

Royal de Musique de Bruxelles. En 1874, il est nommé membre de la Commission provinciale du Brabant pour l'encouragement de l'art dramatique; en 1884, membre du jury du Concours triennal de littérature dramatique de langue française. Le 20 octobre 1897, il prend sa retraite comme secrétaire-trésorier du Conservatoire.

Cette fonction administrative, Guillaume l'a exercée, sous les directions successives de François-Joseph Fétis († 1871) et de Gevaert († 1909), d'une façon particulièrement brillante, comme on peut s'en convaincre par ces paroles d'Édouard Fétis, président du Conseil de surveillance du Conservatoire, prononcées au moment de sa retraite : « Ces fonctions, il les a » remplies non seulement avec zèle » et avec dévouement, mais encore » avec esprit et avec cœur. C'était » sur lui que reposait, en grande » partie, le fonctionnement de l'éta- » blissement, dont la marche, réglée » par une volonté ferme et une intel- » ligence supérieure, était administra- » tivement assurée par ses soins » assidus, par une surveillance de » tous les instants dans laquelle il » faisait preuve d'un tact parfait ». Suit un éloge du talent littéraire de Guillaume et des services insignes qu'il a rendus au Conservatoire en pourvoyant de traductions françaises les grandes œuvres musicales étrangères que Gevaert donnait en première audition à ses concerts. C'était l'époque où l'illustre directeur faisait connaître, en de prestigieuses exécutions, les compositions de J.-S. Bach et de Hændel, totalement ignorées du public belge antérieurement. Pour ces occasions, il s'était adjoint un état-major de traducteurs de talent, tels le juge de paix Antheunis, gendre d'Henri Conscience, Victor Wilder (cf. *Biographie Nationale*, t. XVII, col. 310 et suiv.) et Jules Guillaume, ce qui venait fort à point, en un temps où l'habitude n'avait pas encore été prise de présenter les œuvres vocales étrangères dans leur langue originale.

La production dramatique de Guillaume mériterait sans doute d'être soumise à une étude rétrospective qui, seule, permettrait de juger si elle comporte, au moins en partie, des éléments de durabilité. En voici la liste : *Pygmalion*, monologue en un acte et en vers (récité le 25 novembre 1847, à Bruxelles, au Théâtre des Galeries St-Hubert); *Comment l'amour vient*, comédie en un acte et en vers (1^{er} avril 1948, *ibid.*); *Les Parasites*, comédie en un acte et en vers (non représenté, mais paru en feuilleton dans *l'Indépendance Belge* des 26 et 27 novembre 1851); *André Vésale*, drame en cinq actes (Théâtre du Parc, 4 septembre 1852); *Pic, repic et capot*, comédie en deux actes (Théâtre de Liège, 9 avril 1853); *Les Croisades*, 1^{re} partie : *Godefroid de Bouillon*, drame en cinq actes (Bruxelles, Théâtre du Cirque, 23 septembre 1859); *Struensée*, drame en cinq actes (Bruxelles, Théâtre du Cirque, 23 septembre 1861); *A bas les masques*, 4 actes (Bruxelles, Théâtre des Galeries, 25 octobre 1864); *Je sais tout*, 1 acte (*ibid.*, 20 septembre 1865); *Grands seigneurs et comédiens*, 4 actes (Bruxelles, Théâtre du Parc); *Les microbes*, comédie en 3 actes, en collaboration avec Louis Claes (Bruxelles, Théâtre Molière, 19 avril 1890). — On peut rattacher à ces œuvres destinées au théâtre les ouvrages suivants : *Les Belges*, épopée dramatique en vers (1860); le libretto de *Job*, oratorio de Chiaromonte, et celui de *Francesca da Rimini*, poème dramatique de Paul Gilson (1892); un poème intitulé *Beethoven* (*Lorsque Mozart mourut*) dédié à M^{lle} Dudley et récité par elle le 22 février 1891, à un concert du Conservatoire de Bruxelles, dans le programme duquel

figurait la musique composée par le maître pour l'*Egmont* de Goethe.

Il y a lieu, d'autre part, de citer l'ouvrage suivant de Guillaume : *Le vers français et les prosodies modernes*, publié en 1898 par l'Académie Royale, sur rapport de MM. Discailles, Stécher et Wilmotte.

Enfin, les traductions de Jules Guillaume méritent, par leur excellence, d'être signalées en détail. Il ne faut pas être surpris de ce que, fervent wagnérien, en un temps où l'œuvre du maître faisait l'objet des critiques les plus acerbes, il se soit intéressé à ses écrits théoriques et en ait traduit une partie (fragment de *Oper und Drame*; *L'art de diriger l'orchestre*; rapport de R. Wagner à Louis II de Bavière sur la fondation d'une école allemande de musique à Munich). — Voici, pour terminer, la nomenclature des traductions de textes d'opéras, d'oratorios et de cantates : *Nabuchodonosor*, de Verdi (en collaboration avec F. Gravrard); *Rienzi*, de Wagner (en collaboration avec Ch. Nutter); *Zadock the priest*, *Ode à Ste-Cécile*, *Le Messie*, *Acis et Galatée*, de Hændel; *Gottes Zeit* (*Actus tragicus*), *Ein feste Burg*, *O ewiges Feuer*, *Ich hatte viel Bekümmernis*, de J.-S. Bach; le chœur final (texte de Schiller : *Ode an die Freude*), de la IX^e symphonie de Beethoven.

Charles van den Borren.

F. Faber, *Histoire du Théâtre français en Belgique, 1878-1880*. — Ed.-G.-J. Grégoir, *Les artistes-musiciens belges au XVIII^e et au XIX^e siècle*, 1885. — *Annuaire du Conservatoire royal de musique de Bruxelles*; — Renseignements communiqués par feu Émile Guillaume (fils de Jules Guillaume), référendaire au tribunal de commerce de Bruxelles. — Correspondance entre J. Guillaume et le violoniste H. Léonard, appartenant à la Bibliothèque du Conservatoire de Bruxelles.

H

HALET (*Frans*), géologue, né à Saint-Josse-ten-Noode le 1^{er} septembre 1870, décédé à Bruxelles le 13 septembre 1946.

Son père avait le grade de général dans l'armée belge, sa mère était d'origine anglaise.

Après avoir fait ses humanités à l'Institut Saint-Boniface, à Ixelles, il suivit les cours de l'Institut de l'État à Gembloux et il obtint le diplôme d'ingénieur-agronome. Cependant il était attiré vers les sciences naturelles et tout spécialement vers la géologie. C'est ainsi qu'il entra au Service géologique de Belgique où il accomplit toute sa carrière scientifique du 6 mars 1902 au 30 septembre 1945, date à laquelle il fut atteint par la limite d'âge; au moment où il prit sa retraite, il avait le titre de géologue principal.

Halet se consacra aussi à l'enseignement; en 1920 il fut appelé à donner les cours de minéralogie et de géologie à l'Institut agronomique supérieur de l'État à Gembloux. Il professa avec autorité et son enseignement atteignait un niveau des plus élevés.

Halet fut aussi un grand patriote et sa conduite pendant l'invasion allemande fut au-dessus de tout éloge.

C'était un géologue de grande valeur; il se consacra spécialement à l'étude des terrains récents (Tertiaire et Quaternaire), et accumula une masse considérable de matériaux qui sont conservés dans les Archives

du Service géologique où ils rendent de très précieux services. Il publia aussi un grand nombre de notes dans des revues scientifiques, dont certaines donnent la description des terrains traversés lors de sondages ou de creusements de puits. Cependant il s'abstint généralement de publier de grandes synthèses au sujet des terrains qui l'intéressaient le plus, bien qu'il eût en main toute la documentation nécessaire.

Il étudia surtout la Campine anversoise, le Limbourg, le Brabant et les Flandres; et s'il étendit aussi son activité aux autres parties du pays, ce fut en limitant presque exclusivement son étude aux terrains récents et ne s'occupant qu'exceptionnellement des formations plus anciennes.

Les recherches sur les terrains récents ont surtout pour objectif d'en préciser la stratigraphie et de mettre en évidence leurs variations de facies. Halet y a apporté le plus grand soin. Cependant il s'est intéressé aussi aux légères déformations qui ont affecté ces dépôts sédimentaires. On trouve dans son œuvre une documentation précieuse pour l'étude des mouvements épérogéniques qui se produisirent dans notre pays jusqu'à une époque récente.

En sa qualité d'ingénieur-agronome, Halet s'intéressa aussi aux questions d'agrogéologie et il eut l'occasion de publier plusieurs travaux, seul ou en collaboration.

Attaché au Service géologique de Belgique, il collabora au levé de plusieurs feuilles de la carte géologique du Royaume au 40.000^e. Il fut amené par ses recherches personnelles à rectifier dans une large mesure les tracés proposés par plusieurs de ses confrères. Les travaux de Halet ont été largement utilisés lors de l'exécution de travaux publics de grande importance, tels le tunnel sous l'Escaut à Anvers et le canal Albert.

Frans Halet avait acquis une grande compétence dans le domaine de l'hydrogéologie; la chose se conçoit aisément car beaucoup de forages dont il étudia les échantillons étaient destinés à capter des eaux souterraines. Il put attirer l'attention sur la situation critique dans laquelle se trouvent certains centres industriels du pays par suite d'une augmentation inconsidérée du nombre de sondages dans une région de trop faible étendue. Lors de la publication de la coupe de sondages profonds, Halet ne manquait jamais de consigner, s'il le pouvait, les données hydrologiques les plus marquantes.

P. Fourmarier.

P. Fourmarier, Notice sur Frans Halet, *Annuaire de l'Académie*, 1960, p. 63-88 (contient la liste des principales publications).

HALKIN (*Jacques-Joseph-Marie*), professeur à l'Université de Liège, né à Liège le 18 mai 1870 et y décédé le 5 avril 1937. Docteur en histoire de l'Université de Liège en 1894, lauréat du Concours des bourses de voyage en 1895, il fréquenta en outre les universités françaises et allemandes, qui ont eu une influence décisive sur l'orientation de sa carrière. En effet, s'il y a parfait sa formation d'historien, il en a rapporté surtout les fondements de son activité future désormais orientée vers l'ethnographie et surtout vers la géographie. Il devait devenir le pionnier de la géographie à l'Université de Liège.

Il contribua en effet pour une part importante à la réorganisation de cet enseignement au niveau universitaire. Ses efforts — joints à ceux d'autres personnalités — ont conduit à la création par arrêté royal en 1900, du grade scientifique universitaire de docteur en géographie. C'est à l'occasion de cette réforme unifiant les études de candidature, licence et doctorat en géographie au sein de la Faculté des Sciences, que Joseph Halkin devient membre du corps professoral de l'Université de Liège : chargé de cours en 1901, professeur extraordinaire en 1906 et professeur ordinaire en 1911, il fut doyen de la Faculté des Sciences en 1913 et secrétaire du Conseil académique en 1931. Dès le début de sa carrière en 1900, il eut le grand mérite de créer le *Séminaire de Géographie* de l'Université. Lors de ses séjours dans les universités étrangères, il avait été frappé par l'organisation des instituts de géographie. Cela l'avait convaincu qu'un bon enseignement de la géographie était impossible sans un séminaire pourvu de livres, revues, cartes et collections, institué avec bibliothèque et salles de travail pour les étudiants. Ce séminaire fut et est resté la maison des étudiants et anciens étudiants en géographie de Liège. En outre, en vue de développer chez les géographes sortis de l'Université de Liège un esprit de solidarité et dans le dessein de les convier à s'unir pour la défense d'un idéal commun, il créa en 1928 le *Cercle des Géographes liégeois* dont il fut le président jusqu'à sa mort.

Quant à l'œuvre scientifique de Joseph Halkin, elle est répartie dans deux groupes de publications. D'une part celles inspirées par sa formation d'historien, d'autre part celles guidées par son orientation vers l'ethnographie et la géographie.

Sa vocation première pour les recherches historiques l'a conduit en ordre principal vers le dépouillement des documents d'archives. Cela l'amena à la publication de nombreux

inventaires et recueils de documents de nature diverse, parmi lesquels il faut signaler tout particulièrement l'important *Inventaire des Archives de l'Abbaye de Stavelot-Malmédy conservées à Düsseldorf, Bruxelles, Liège, Londres, Berlin, Paris, etc.*, paru en 1897, et aussi le monumental ouvrage publié en collaboration avec le chanoine Roland sous le titre de *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmédy*, 2 volumes, datant de 1909 et 1930.

A côté de ces recherches d'ordre documentaire, il est l'auteur d'autres travaux historiques. L'un d'entre eux traite d'un sujet de grande envergure : la culture de la vigne en Belgique et l'histoire des corporations qui se rattachent à cette culture. Les résultats de cette enquête ont été publiés sous le titre : *Étude sur la culture de la vigne en Belgique (...)* et *Le bon métier des vigneron de la ville de Liège et le métier des vigneron et cotteliers de la ville de Namur* (1895). Dans ce travail, Joseph Halkin montre des soucis de géographe. En effet, il y fait appel aux recensements agricoles et aux documents cadastraux. En outre, il y fait intervenir des éléments d'ordre géographique tels que : nature et qualité des sols, exposition, relief, conditions climatiques, voies et moyens de communication, etc.

Sous l'impulsion des maîtres français et allemands, Joseph Halkin manifeste du goût pour l'étude de l'ethnographie. Il participe aux efforts faits en Belgique au début du XX^e siècle en vue de développer l'investigation ethnographique en général et au Congo en particulier. Parmi les moyens à utiliser à cette fin, il prône la création d'un bureau international d'ethnographie destiné à centraliser les renseignements provenant d'enquêtes ethnographiques. Ces préoccupations le conduisent d'abord à la publication de considérations méthodologiques successivement dans *Une enquête ethnographique mondiale* et *Questionnaire ethnographique*.

Applicant lui-même ces directives, il consacre deux volumes à des peuplades du district de l'Uele au Congo qu'il publie sous le titre *Revue bibliographique de Sociologie ethnographique*, le premier en 1905, le second en 1910. Enfin, il faut mentionner sa collaboration au *Bureau de documentation ethnographique du Congo belge* dont le siège était au Musée de Tervueren.

La première manifestation de son activité scientifique de géographe nous la trouvons dans un ouvrage intitulé : *En Extrême-Orient. Récit et notes de voyage. Ceylan, Java, Siam, Indo-Chine, Ile de Hainan, Chine, Japon, Corée, Sibérie* (1903), dans lequel il a consigné les observations recueillies au cours d'un voyage en Asie qu'il fit en qualité de chargé de mission du gouvernement belge.

Dans la suite, son activité s'est de plus en plus orientée vers l'information géographique et l'exposé didactique de questions relatives à la méthodologie des sciences géographiques en s'attachant surtout à la géographie humaine. Il convient dès lors d'insister sur le rôle important joué en Belgique par Joseph Halkin dans la rénovation de l'enseignement, non seulement au niveau universitaire, mais aussi et surtout au niveau de l'enseignement secondaire. A l'Université, en conformité avec ses conceptions en la matière, il a créé un cours de méthodologie de l'enseignement de la géographie et a inauguré en Belgique l'organisation de séances de travaux pratiques destinées à la préparation des géographes à leur futur métier de professeur.

A ce dernier niveau, il a lutté sans cesse en faveur de l'abandon radical des méthodes d'enseignement d'autrefois, basées uniquement sur la mémoire, et leur remplacement par des procédés modernes fondés sur l'observation, le raisonnement et l'interprétation scientifiques des faits observés. Il a consacré à cette lutte un certain nombre de publications s'échelonnant de 1904 à 1927. Préchant l'exemple, il publia une collec-

tion importante de manuels de géographie ainsi qu'un *Atlas classique* destinés aux enseignements normal et moyen.

Omer Tulippe.

Discours prononcés à la cérémonie solennelle des funérailles du professeur Joseph Halkin le 8 avril 1937 à la Salle académique de l'Université de Liège par J. Duesberg, P. Fourmarier, F. Kraentzel et O. Tulippe, *Bull. du Cercle des Géographes liégeois*, 9^e année, 1937, 1^{er} fasc., p. 15 à 40. — Université de Liège, Cinquantième anniversaire du Séminaire de Géographie et Vingt-cinquième anniversaire du Cercle des Géographes liégeois, *Volume commémoratif*, Liège, 1953, 102 p., discours de F. Campus, P. Fourmarier, R. Blanchard, V. Tourneur et O. Tulippe. — *Manifestation d'hommage à Omer Tulippe, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences de l'Université de Liège*, Liège, 1961, 51 p., Discours de P. Fourmarier, F. Dussart, V. Bure, L. Dethier et O. Tulippe.

HALLET (*Gilles*), peintre de l'école liégeoise du XVII^e siècle, né à Liège en 1620, mort à Rome en 1694; il appartenait à un groupe familial d'artistes de mérite (1). Il s'était allié à la famille Damery en épousant une sœur des peintres Jacques le jeune (Liège, 1619 - Rome, 1685) et Walthère Damery (Liège, 1614-1678), son excellent maître qui fut marqué par les leçons de l'école bolonaise et importa en France le style de Pierre de Cortone, qu'il avait connu en Italie. Comme Jacques Damery le jeune et son oncle Simon Damery le jeune (décédé à Milan en 1640), il passa en Italie la plus grande partie de sa vie. Son corps a dû être inhumé dans l'église Santa Maria in Vallicella, si l'on se réfère au vœu exprimé dans son testament.

C'est jeune encore que Gilles Hallet fit le voyage de Rome où il s'établit définitivement. Y ayant acquis une certaine réputation, il put prodiguer son pinceau pour satisfaire aux commandes des amateurs et pour décorer des églises de sa ville d'adoption.

(1) Cette notice remplace celle du tome VIII, col. 645-646.

Benedetto de la Farca grava deux des nombreux tableaux qu'il exécuta à Rome : la *Translation à Lorette de la maison de la Vierge par les anges*; la *Vierge auxiliaresse*, toile exécutée pour l'église Santa Maria dei Fornaci.

L'église Santa Maria dell'Anima à Rome conserve du maître liégeois une *Nativité de la Vierge* qui est une des meilleures parmi les quatre peintures sur toile en hauteur (L. 1 m. 60 env.) qui, encadrées dans la muraille, ornent symétriquement un pan coupé de la sacristie de cette église. Santa Maria dell'Anima était l'église des Liégeois à Rome, dont le Visétois François Le Cocq était un des illustres proviseurs.

La composition de cette *Nativité* est pyramidante. Le coloris est plus sombre que celui des trois autres toiles, dues au Ferrarais Giovanni Bonatti (vers 1635 - Rome, 1681) et Giovanni Maria Morandi (1622-1717).

Gilles Hallet est également l'auteur des toiles des caissons de la voûte couronnant la niche de l'autel (trois médaillons : Dieu le Père, Saint Henri et Saint Antoine) et de la voûte de la niche située à l'opposite de l'autel (seul reste, dans un caisson, la colombe du Saint Esprit). Le coloris de ces peintures, plus clair que dans la *Nativité*, n'est pas sans parenté avec celle-ci. Les teintes dominantes sont le rouge, le bleu et le brun. Le fond du tableau est fortement assombri.

Bon praticien privé d'originalité, tel nous apparaît Gilles Hallet, lequel fit le commerce de ses dessins qu'il envoyait aussi à ses amis liégeois. Le Musée des Beaux-Arts de Liège a conservé une sanguine qui représente un groupe champêtre.

Joseph Philippe.

J. Helbig, *La peinture au pays de Liège et sur les bords de la Meuse*, Liège, 1903, p. 344-346. — J. Lohninger, *S. Maria dell'Anima, die Deutsche Nationalkirche in Rom*, Rome, 1909, p. 122. — G. J. Hoogewerff, *Bescheiden in Italië omtrent Nederlandsche Kunstenaars en Geleerden*, t. II (La Haye, 1913), p. 522 et suiv., 726 (d'après l'inventaire de la sacristie de l'Anima, établi entre 1680 et 1700).

— J. Philippe, *La peinture liégeoise au XVIII^e siècle*, Bruxelles, 1945, p. 37, 40.

HAMAL (*Jean-Noël*), musicien, baptisé à Liège le 23 décembre 1709, mort en cette ville le 26 novembre 1778 (1). Son père, Henri Hamal, musicien à la cathédrale Saint-Lambert de Liège, lui donna le premier enseignement musical et le fit entrer en 1716 comme choral à ladite cathédrale. Jean-Noël y recevra des leçons du chanoine Henri Dupont, Maître de la Musique, contrapontiste distingué, et fera ses études d'humanités au collège des Jésuites anglais de Liège. Le 27 février 1728 il demande au chapitre cathédral une aide matérielle pour pouvoir se rendre à Rome où il désire se perfectionner en musique. Il est à Rome au cours de l'été de 1728 et résidera au Collège liégeois (Fondation Lambert Darchis) jusqu'à l'été de 1731. Il y aurait pris des leçons du maître romain Giuseppe Amadori qui aurait fait exécuter des compositions de son élève dans les églises de Rome.

Le 18 septembre 1731, un bénéfice d'autel à Saint-Lambert lui est attribué et les archives capitulaires précisent son statut de « musicien de leur Église ». Le 9 juillet 1738 il est nommé Directeur de la Musique et « Intonateur » de la cathédrale en remplacement du chanoine Arnold Delhayé, admis à la retraite. En collaboration avec son père il organise, à cette époque, des « concerts spirituels » à l'Hôtel de ville de Liège. En 1743 paraissent à Paris les « Six Ouvertures de Camera a quattro, opera I ». Par le plan tripartite et par la forme autonome de ses Ouvertures Jean-Noël Hamal, dont l'œuvre est antérieure à celle de Johann Stamitz, est un précurseur de la symphonie classique. Gabriel Pierné n'hésitait pas à l'appeler « un précurseur génial » (cf. G. Pierné, *Histoire de*

l'orchestration, dans *Encyclopédie de la Musique*, Lavignac, t. II, p. 2457).

Pendant l'hiver de 1749 le musicien fait un nouveau voyage en Italie et y fréquente Niccolo Jommelli (Rome) et Francesco Durante (Naples). De 1743 à 1750 nous soulignons, dans sa production artistique, la musique instrumentale et l'oratorio *Jonas*, et de 1756 à 1758 de nombreuses compositions : l'oratorio *Judith*, les grands motets et psaumes : *A solis ortu ; Lauda Sion ; Obstupescite gentes ; Itae o pompae fallaces* ; les *Beatus vir*, plusieurs messes et le groupe des opéras burlesques dont les livrets étaient en dialecte liégeois. Le premier de ces opéras comiques fut le *Voëgge di Chôfontaine*, dont l'acte I^{er} fut exécuté à l'hôtel de ville le 23 janvier 1757. Sous le titre « Établissement d'un concert à Liège », le *Journal Encyclopédique* du 1^{er} février suivant en fit un commentaire élogieux : « ce sont des symphonies » gracieuses, des accompagnements » bien travaillés et relatifs au sujet, » un chant naturel qui s'unit avec » les mots sans rien perdre de sa » force ni de ses grâces, et dont » la vérité a entraîné au Pergolèse » liégeois tous les suffrages ». Les autres opéras burlesques : *Li Ligeoy egagy*, *Li fiess di Houte si Plou*, *Les ypoconte*, ce dernier exécuté, toujours sous forme de concert, le 17 février 1758, connurent un grand succès. Ces œuvres de J.-N. Hamal révélaient un talent neuf et original. Dans tous les concerts, fêtes ou réunions publiques, on exécutait un des opéras du maître liégeois.

Le 9 juillet 1755 le Chapitre de la Cathédrale avait accordé au musicien la prébende impériale ; le 10 septembre 1759 il était investi de la prébende du Collège de Saint-Gilles ou de la Petite Table.

Pour la période de 1770 à sa mort (1778) citons encore, parmi les compositions de J.-N. Hamal, les psaumes *Confitebor* et *In exitu Israel*, cette dernière œuvre pour double chœur,

(1) Cette notice remplace celle du tome VIII, col. 660-661.

grand orchestre et orgue, et un nombre imposant de morceaux religieux.

A une science profonde de l'art musical J.-N. Hamal joignait une grâce et une fraîcheur d'idées qui n'étaient pas communes à cette époque. Il fut tout à la fois un régénérateur et un vulgarisateur de la musique au Pays de Liège.

Les compositions :

A l'exception de l'opus I de symphonies, gravé à Paris en 1743 chez Le Clerc le cadet, et de l'opus II de symphonies, gravé à Liège chez Benedetto Andrez (non daté), l'œuvre du musicien est manuscrite. Elle est répartie entre les bibliothèques suivantes : le Fonds Terry (Conservatoire royal de musique de Liège) qui possède la quasi totalité des œuvres, le Fonds de Sainte-Gudule (Conservatoire royal de musique de Bruxelles), le Conservatoire National de Musique de Paris. L'œuvre inventoriée comprend : 46 messes, 83 motets dont 32 grands motets, 23 psaumes, 6 œuvres de Litanies, 5 Lamentations, 3 de Répons, 4 oratorios (*Dauid e Gionata, Jonas*, deux versions de *Judith triumpans*), 8 cantates et un chant de Noël, 4 opéras burlesques, des œuvres de musique instrumentale de chambre, dont quatre opus de symphonies et des fragments symphoniques.

Monique De Smet.

Monique De Smet, « Jean-Noël Hamal (1709-1778), Chanoine Impérial et Directeur de la Musique de la Cathédrale Saint-Lambert de Liège — Vie et œuvre », Académie Royale de Belgique, Classe des Beaux-Arts, *Mémoires couronnés*, XI, I, 1950.

HARLEZ DE DEULIN (*Charles*, chevalier **DE**), orientaliste, né à Liège le 21 août 1832, mort à Louvain le 14 juillet 1899. Il descendait d'une famille noble, illustre dans les annales de la Principauté de Liège. Après des études de droit à l'Université de Liège, il entra dans les ordres (1858) et assura successive-

ment la direction du Collège St-Quirin à Huy (1858-1861) et de l'École Normale des Ecclésiastiques à Louvain (1862-1865). Sa santé délicate l'obligea à résilier ses fonctions et il se retira à Deulin où il se consacra durant plusieurs années (1865-1871) à l'étude des langues orientales.

Nommé professeur à l'Université de Louvain (1871), il y enseigna durant vingt-huit ans et, à la fois iranisant et sinologue, s'acquies une haute réputation d'orientaliste. Sur la base des versions et des gloses pehlvies, il publia une nouvelle traduction de l'*Avesta*, *livre sacré du Zoroastrisme accompagné de notes interprétatives et explicatives* (1875). Cet ouvrage fit longtemps autorité tant parmi les Parsis indiens que dans les milieux scientifiques occidentaux. Dans le domaine de la sinologie, C. de Harlez a laissé d'importants travaux sur les classiques chinois et notamment le *Yi-king* ou Livre des mutations (1889), sur les penseurs taoïstes dont il publia des *Textes choisis* (1891), et enfin sur les philosophes néo-confucianistes de l'époque des Song dont il résuma la pensée dans un mémoire intitulé *École philosophique de la Chine, ou le Système de la Nature* (1893).

D'une curiosité sans cesse en éveil, l'infatigable chercheur s'intéressa en outre à la religion des Tartares orientaux, à l'anthropologie chinoise, à la poésie hongroise, aux monuments graphiques de l'île de Pâques, aux institutions monastiques du Pérou antique, à l'histoire des croisades et à quantité de sujets concernant l'histoire des religions et la linguistique. Ses publications parfois hâtives mais toujours intelligentes, dépassent la centaine. C. de Harlez était membre des Académies Royales de Belgique et de Portugal, et membre d'honneur de l'Institut Ethnographique de France et de l'Académie indo-chinoise. Il est le fondateur du *Muséon*, revue d'études orientales.

E. Lamotte.

Notices biographiques et bibliographiques de l'Acad. roy. de Belgique, 1887, p. 331-334. — Bulletin de la Classe des Lettres... de l'Acad. roy. de Belgique, 1889, p. 599-602. — Annuaire de l'Université de Louvain, 1900, Appendices, p. XI-XXXVIII. — Bibliographie de l'Université de Louvain (1834-1900), Louvain, 1900, p. 230-237. — Annuaire de l'Acad. roy. de Belgique, CXIX, 1953, p. 415-440.

HARZÉ (Joseph-Léopold), sculpteur. Fils d'un marchand d'armes à feu établi rue Sur-Meuse à Liège, le sculpteur liégeois Joseph-Léopold Harzé est né le 29 juillet 1831 en cette ville où il mourut le 20 novembre 1893. Dans le vieux quartier commerçant de la Madeleine où il passa sa jeunesse, le maître allait être attiré très tôt par les gestes des bonnes gens qui meublèrent sa vie dès sa naissance. Le milieu culturel d'essence liégeoise, vers 1850, favorisa l'éclosion de son talent de modelleur d'après la vie et d'interprète des mœurs locales, en un mot d'un « sculpteur dialectal ». L'artiste répondait à l'appel d'un mouvement que magnifia la création, en 1856, de la Société liégeoise de Littérature wallonne.

En 1858, des terres cuites suggestives animaient les vitrines du magasin paternel de la rue Sur-Meuse. Leur habile exécutant, qui exposa l'année suivante à la Société d'Emulation, avait commencé à modeler des personnages typiques, fortement caractérisés — botrèsses, cotrèsses... — qu'il reprit plus tard sans souci de la copie facile. Sa technique généralement serrée conserva quelque chose du faire méticuleux que nécessitent les métiers précis de graveur et de ciseleur sur armes qui furent également les siens. Mais le modelleur saura aussi procéder d'une manière large. Son travail est souvent d'une extrême finesse.

À Liège, l'orientation particulière de Léopold Harzé ne lui était donc pas tout à fait personnelle. Il œuvrait dans la même ligne spirituelle que les poètes dialectaux et que le bon

peintre des « Botrèsses agaçant un braconnier » (Liège, Musée des Beaux-Arts) : le Verviétois Barthélemy Vieillevoye. Cette toile sincère, d'un régionaliste avant la lettre, directeur de l'Académie des Beaux-Arts de Liège lorsque le jeune Harzé s'y inscrivit en 1845, fut acquise par la ville de Liège en 1836. Harzé était alors âgé de cinq ans. La Belgique venait de naître sur les barricades.

On s'est plu à souligner souvent les mérites d'anecdotier savoureux du bon maître Léopold Harzé. On lui a reconnu une technique à la hauteur de son talent d'évocateur subtil de la vie populaire. Mais son œuvre n'apparaissait, en définitive, que comme celle d'un excellent « petit maître » doué d'une vision aiguë et d'une mémoire exceptionnelle. Petit maître, soit, encore que le peintre liégeois Léonard Defrance (1735-1805), classé sous la même rubrique, s'affirme dans nos régions comme le meilleur peintre de genre de son temps.

Pourtant le rôle artistique joué par Harzé sur le plan national ne fut pas sans importance. Notre artiste n'influa-t-il pas sur la tendance esthétique de certains sculpteurs belges du siècle dernier — tel l'Anversois Julien Dillens (1849-1904) — à un moment où un plus grand besoin de réalisme se faisait sentir ?

Elève à Liège de Gérard Buckens, sculpteur-batteur de métaux d'origine anversoise, Harzé put se passer de guides étrangers, — en l'occurrence, des maîtres de la Renaissance italienne qu'avaient choisis beaucoup de sculpteurs belges du XIX^e siècle, — pour revenir à plus de vérité. Une impulsion naturelle et des dons précoces d'observateur, ainsi qu'un milieu familial propice, l'ont engagé avec facilité dans un art *a priori* anticonventionnel où, du moins, la formule ne pouvait être tyrannique. Il a étudié des êtres individualisés ; il les a scrutés — à sa manière — comme Constantin Meunier. Si l'ampleur pathétique de ce dernier le

domine, Harzé, en sculpture de petit format, n'en précède pas moins le grand maître dans la voie de l'observation émue des types populaires réels. Lui aussi fut, en son temps, un novateur.

Précurseur du réalisme, Harzé est plus qu'un humoriste ou un caricaturiste savant. Dans un compte rendu consacré à l'Exposition universelle de Paris en 1867, Francisque Sarcey condamne bien le « petit Liégeois » parce qu'il « ne devrait jamais être question d'esprit en sculpture, non plus qu'en peinture ». Affirmation gratuite qui atteste une conception personnelle de l'art et qui, considérant les moyens et les buts particuliers du modelleur liégeois, dépasse à tort l'idée exacte qu'on doit se faire d'œuvres spéciales conçues sous le signe de l'introspection malicieuse. Accoutumé à une forme d'art plus grandiose et plus académique, Sarcey, sans dénier à Harzé d'incontestables qualités de savoir-faire, n'a pas compris le rôle à la fois modeste et utile qu'il s'était promis de remplir. Mais un autre critique contemporain, Alfred Micha, n'était pas loin de la vérité quand il écrivait : « Léopold Harzé est un artiste à part qui s'est créé non seulement un genre, mais un art ». Et n'est-ce pas d'ailleurs la curiosité et l'acuité du maître qui donnent aux savoureux poèmes modelés une valeur esthétique originale ?

Son âme sensible et son goût du sol natal l'aidèrent à trouver l'inspiration la plus vraie dans le milieu jovial de sa bonne ville, encore qu'il cherchât ailleurs — à Bruxelles, par exemple — des thèmes qui répondaient à son esprit satirique. Sortant du cadre régional, riche et nuancé, le maître pétrit aussi dans une terre docile des figures d'une portée symbolique plus générale et telles qu'en avait créées notamment le génie si purement français de Molière. Les portraits de la belle Dorine et du géologue d'Omalius d'Halloy (marbre) d'une part, quelques Vierges

charmantes et une jolie Sainte Barbe en bois sculpté (Église de Grâce-Berleur) d'autre part, prouvent que Harzé aurait pu prétendre à ce qu'on appelle communément le grand art. Son passage, en 1855, dans l'atelier de l'académique Guillaume Geefs, habile praticien et bustier de valeur, et son voyage d'Italie, en 1868, l'y avaient préparé. Un sens artistique personnel et une vision très humaine des gens et des choses l'ont poussé vers un art à la fois intime et vivant, qui retint l'attention de ses deux héritiers spirituels : Henri Bekkers et Jean Florkin.

Harzé a eu le mérite de ne pas forcer son talent, de demeurer sincère envers lui-même. Ses personnages de prédilection « sont des bonshommes, » c'est vrai, mais des bonshommes qui » vivent comme vous et moi. Ils » parlent, ils causent, ils jacassent, » vont, viennent, gesticulent, font » les cent coups, et l'on dirait la » réalité. Il y a dans tout cela une » verve qui déborde et qui, se fixant » sur un cadre plus vaste, conduirait » peut-être l'artiste à quelque grand » résultat ». L'auteur de ces lignes, A. Micha, a souligné une possibilité qui est tout à l'avantage de Léopold Harzé, souple modelleur de genre.

Comme nous l'apprend un petit cahier tenu par l'artiste lui-même, 193 œuvres furent prestement exécutées de 1864 — année où Harzé se fixait presque définitivement à Bruxelles — à 1882. Une partie de son œuvre se trouve en France, en Angleterre — qui apprécie tant la qualité si rare qu'elle nomme humour —, en Allemagne et même en Amérique.

L'ensemble de l'œuvre de Léopold Harzé, conservée au Musée de la Vie wallonne à Liège et, pour le plus grand nombre de pièces, chez des particuliers en Belgique, comprend des pièces coulées en bronze et des dessins. Ces créations spontanées chantent sur une note spirituelle les louanges d'un remarquable sculpteur « pittoresque » qui, par la magie

de ses œuvres vivantes, nous avertit encore : « Ne vous fâchez point, sinon » je vous prends, je vous pétris, je » vous croque, je vous tripote, je » vous expose et je vous vends ! »

Joseph Philippe.

Joseph Philippe, « Léopold Harzé, sculpteur « dialectal » liégeois 1831-1893 », dans *La Vie wallonne*, t. XXIII (1949), p. 199-207 (avec bibliographie).

HERLANT (Maurice), embryologiste, né à Bruxelles le 24 janvier 1887, y décédé le 4 mars 1920.

Bien que sa carrière ait été déplorablement brève, Maurice Herlant mérite d'être compté au nombre des quelques embryologistes belges qui ont, au début de ce siècle, conquis une réputation internationale. Celle-ci a été fondée sur une douzaine de travaux de caractère original, parfois même trop audacieux, qui ont abouti au splendide mémoire posthume de 1920 sur le cycle de la vie cellulaire dans l'œuf d'Oursin fécondé ou activé.

A part quelques notes sur des troubles secondaires, cette œuvre d'une belle unité est tout entière centrée sur un problème qui est loin d'avoir aujourd'hui livré tous ses secrets, l'éveil des premières divisions mitotiques dans l'œuf soumis à la fécondation ou à l'une des méthodes de parthénogénèse. Au moment où Maurice Herlant était entré dans la recherche, l'analyse de la fécondation et de l'activation artificielle de l'œuf était un des thèmes en vogue parmi les embryologistes. Peu de temps après 1900, Jacques Loeb avait, aux États-Unis, défini certains traitements chimiques suscitant régulièrement le développement de l'œuf d'Oursin. Bataillon, en France, avait montré que la simple piqure d'un œuf de Grenouille suffisait à l'activer. Albert Brachet, à Bruxelles, avait frôlé cette découverte étonnante, puis avait entrepris l'étude des particularités remarquables de la segmentation dans les œufs de Grenouille rendus polyspermiques par fécondation en milieu légèrement salin.

C'est à ce moment qu'un étudiant en médecine visiblement très doué avait demandé à entrer dans le laboratoire de Brachet, et celui-ci l'avait sur-le-champ associé à ses recherches sur la polyspermie. Son nouveau collaborateur avait plus de maturité et aussi plus de distinction que la plupart de ses camarades de la candidature en médecine. Il était issu d'une famille appartenant à la bourgeoisie libérale de la capitale, et dont plusieurs membres, pharmaciens, médecins ou juristes, ont prêté à l'Université le concours de leurs remarquables talents. D'une constitution assez fragile, Maurice Herlant avait dû retarder le moment de ses études médicales. De taille élancée, s'exprimant avec aisance, doué de remarquables facultés d'assimilation, il s'associa à l'activité du Cercle de Médecine en relevant singulièrement le niveau de cette association estudiantine. Cette initiative mérite d'être rappelée ici, car les conférences, les visites d'institutions diverses, les voyages à l'étranger que ce juvénile animateur sut organiser eurent une réelle importance pour l'évolution intellectuelle de ses camarades, ainsi que peut l'affirmer l'auteur de la présente notice. Au laboratoire, Maurice Herlant ignora les tâtonnements habituels des débuts. Brachet lui avait confié une partie du matériel recueilli pour l'analyse de la polyspermie, notamment le cas des œufs seulement dispermiques. Herlant n'eut de peine ni à lire les séries de coupes, ni à s'assimiler les mémoires nécessaires à l'examen du problème, ni à concevoir une interprétation originale du mécanisme des caryocinèses et des cytodièreses dans ces œufs doublement fécondés. Le pivot de cette interprétation fut la constatation d'une différence de taille entre les mitoses portant un nombre de chromosomes respectivement haploïde et diploïde. Cette notion est une première découverte à porter au crédit du jeune auteur. La manière dont il s'efforça d'en tirer, dans l'esprit cartésien qui était le sien, une explication générale

de la parthénogénèse fut certes moins heureuse. L'histoire de cette hypothèse de travail hardie, d'abord apparemment vérifiée par des observations justes, mais trop limitées, de son auteur, infirmée après sa mort par une enquête plus fouillée de Bataillon lui-même, a été exposée ailleurs et n'intéresse que les spécialistes. Herlant ne soupçonna pas son échec sur ce point et conserva ainsi la confiance en soi qui allait lui permettre de réaliser, dans des conditions difficiles, la partie impérissable de son œuvre.

Sorti de l'Université en 1913, en même temps qu'il se classait premier au Concours des bourses de voyage du Gouvernement, il avait accompli un voyage au long cours en Amérique du Sud et des séjours dans divers laboratoires européens lorsqu'éclata la guerre de 1914. Après avoir tenté de remplir son devoir militaire, sa santé chancelante le força à se rendre dans le Midi. Il put néanmoins reprendre, par périodes, le cours de ses recherches au Laboratoire russe de Zoologie à Villefranche. C'est là que, orienté par ses propres travaux et par quelques indications éparées dans divers mémoires américains de physiologie ovulaire, il mit en lumière des faits entièrement nouveaux et d'une valeur tout à fait générale. Herlant montra, en effet, par des expériences aussi simples qu'ingénieuses, que les phases successives de repos apparent et d'activité nucléaire qui caractérisent l'œuf en segmentation s'accompagnent de changements profonds de son cytoplasme et surtout de la membrane qui limite la cellule-œuf. Analysant, avec une rare perspicacité, les modalités de pénétration dans l'œuf de toute une série d'ions et de molécules, notre compatriote établit sur des bases irréfutables que la vie cellulaire de l'œuf fécondé et activé comporte une évolution cyclique des propriétés du cytoplasme, évolution étroitement couplée avec les transformations nucléaires.

Cette œuvre magistrale était à peine rédigée que l'affection pulmonaire qui minait Maurice Herlant prit l'allure d'une pneumonie, à laquelle il succomba en quelques jours. Ce fut, pour tous les amis du jeune et déjà célèbre biologiste, un coup très dur, et ce le fut surtout pour Albert Brachet, dont il avait été l'élève préféré.

En préfaçant, quelques semaines plus tard, la publication de ce sensationnel mémoire posthume, l'embryologiste bruxellois s'exprima en des termes qui ont conservé, à quarante ans de distance, leur accent sobrement pathétique :

« Aucun de ceux qui l'ont approché » ne perdra le souvenir du charme qui » se dégageait de sa personne, de la » droiture de son caractère, de la » clarté de son intelligence ; mais pour » les biologistes qui ne connaissent de » lui que ses travaux scientifiques, son » nom restera, classé parmi les meil- » leurs, comme celui de l'auteur de » remarquables recherches sur la poly- » spermie expérimentale, sur les méca- » nismes cytologiques de la parthéno- » génèse artificielle, sur la nature des » relations qui existent ou qui s'éta- » blissent entre l'œuf et son milieu dès » qu'un agent quelconque a fait sortir » l'occyte de son état d'inertie. Je » crois cependant que dans l'œuvre » courte, mais de portée essentielle » de Maurice Herlant, le présent tra- » vail, qui malheureusement la ter- » mine, mérite d'être mis au premier » plan. Tant par l'élévation du sujet » que par les résultats acquis, il » témoigne de la maîtrise de son » auteur ; il ouvre un chapitre nou- » veau dans la biologie de l'œuf mûr » et de l'œuf activé, et sur bien des » problèmes fondamentaux jette une » lueur, diffuse encore, mais que d'au- » tres chercheurs rendront plus éclai- » tante en suivant simplement la voie » qu'il a tracée. Puisse cet espoir se » réaliser et atténuer ainsi la perte » que la Science vient de faire » (A. Brachet, *Avant-Propos* de « Le cycle de la vie cellulaire chez l'œuf »

activé », *Arch. Biol.*, t. XXX, 1920, p. 516).

Publications de Maurice Herlant :

« Recherches sur les œufs di- et trispermiques de Grenouille », *Arch. Biol.*, t. XXVI, 1911, p. 103-307.

« Étude sur les bases cytologiques du mécanisme de la parthénogénèse expérimentale chez les Amphibiens », *Arch. Biol.*, t. XXVIII, 1913, p. 505-599.

« Le cycle de la vie cellulaire chez l'œuf activé », *Arch. Biol.*, t. XXX, 1920, p. 518-600.

A.-M. Dalcq.

HERWIJCK (Steven *Cornelissone VAN*), orthographié aussi VAN HERTWIJCK, VAN HARWIJCK et VAN HARWICK, médailleur, et, peut-être, sculpteur et graveur en pierres fines, bourgeois d'Anvers, né à Utrecht vers 1530, décédé à Londres avant Pâques 1567.

Le nom de cet artiste a été pendant longtemps énigmatique ; on ne le connaissait que par ses signatures : STE, STE. H, STE. H. F, et STE. H. FEC. L'Anglais George Vertue (1684-1737) avait proposé de résoudre ces signatures par *Stephen Hollandus fecit* ou *Stevens Hollandus*. Cette interprétation de la signature de l'artiste fit fortune avec quelques variantes. Horace Walpole identifia notre artiste avec un peintre et un sculpteur portant tous deux le nom de famille de Stephen. Tous trois, d'après lui, auraient été un seul et même artiste, le sculpteur Richard Stephens.

Dès la fin du XVIII^e siècle, STE. H est sacré par Pinkerton dans *The medallie History of England* (1790) comme « le fameux Etienne de Hollande ». Il allait le rester pendant tout le XIX^e siècle.

Bolzenthall, en 1840, l'appelle Stephanus Hollandicus, ou Steven van Holland ; Pinchart dès 1860 adopta la forme Stephanus Hollandicus et rendit cette dénomination latine par

Etienne van Hollant. Dix ans plus tard, dans son *Histoire de la gravure en médailles en Belgique*, il présentait Étienne van Hollant comme un médailleur parfaitement connu.

Pourtant tous les critiques n'étaient pas convaincus : C. Picqué doutait que son nom fût Etienne de Hollande. Sans grande conviction il émit deux hypothèses : notre artiste était peut-être Steven Cronenborg de La Haye, un élève de Frans Floris, et dans ce cas le H devrait s'interpréter par *Haganus*, ou ce serait Stefano Budalie de Colandra (1552). Ne pouvant apporter de preuves décisives, il se résigna à l'appeler, comme tout le monde, Étienne de Hollande.

En 1904, le Dr J. Simonis reconnut que la personnalité de STE. H avait échappé à toutes les investigations, même aux siennes. Constatant que les premières médailles avaient été exécutées à Utrecht, il trouva que l'interprétation de la signature par Stephanus Hollandicus était tout à fait justifiée.

M. Hill reprit la question en 1908 dans le *Burlington Magazine*. Il admit que le médailleur était probablement originaire d'Utrecht, mais il montra l'impossibilité de rendre le H de sa signature par *Hollandicus*. Il étudia le curriculum vitae du sculpteur Richard Stéphens, et il montra qu'il n'y avait pas identité entre ce sculpteur et notre médailleur.

En 1910, H. Hymans, dans son *Antonio Moro*, publia une lettre de Léon de Burbure à Louis Alvin dans laquelle STE était attribué à un Steynmolen de Malines.

En 1911, S. Muller, le savant archivist d'Utrecht, avoua ne pouvoir résoudre l'énigme STE. H, les archives d'Utrecht ayant été étudiées par lui en vain.

Enfin, en 1918, dans le *Burlington Magazine*, M. Hill a dressé une liste critique des œuvres signées STE. H., et il a montré que celui-ci a dû être l'élève du médailleur inconnu qui a modelé les portraits d'Antoine de

Tour et Taxis, de Frans Floris, etc., et il se demandait si ce pouvait être un Hollandais.

Le premier point qui fut établi par lui, c'est que STE. H n'avait pas plus de rapport avec le sculpteur R. Stephens qu'avec le peintre Steven. Ce dernier, désigné en Angleterre par son prénom, s'appelait Steven vander Meulen. C'est lui qui est l'auteur du portrait peint du comte d'Egmont de Lumley Castle; il fut reçu comme maître peintre à la Gilde Saint-Luc d'Anvers en 1552.

Enfin, en 1920, nous avons pu établir que le médailleur STE. H s'appelait Steven van Herwijck.

Les grandes lignes de la biographie de Steven van Herwijck sont déterminées grâce aux dates fournies par ses œuvres.

1. Naissance à Utrecht à une date inconnue (probablement vers 1530).

2. Apprentissage probablement à Anvers chez le sculpteur et fondeur Jan Symons.

3. Voyage en Italie en 1557. Médaille de Cassiano del Pozzo, de Bona Sforza et de Jean Sigismond.

4. Retour à Anvers en 1558; il est reçu franc maître à la Gilde Saint-Luc au titre de sculpteur (*Beeldsnijdere*) sous le nom de Steven van Hertwijck.

5. Séjour à Utrecht en 1558, portraits de l'évêque Georges d'Egmond, de Gautier van Byler, Corneille van Mierop et Engelken Tols.

6. Retour à Anvers. Admis à la bourgeoisie en 1559, et séjour dans cette ville jusqu'en 1564. Médailles en 1559, de Floris Allewijn, Jacobus Fabius, Peter Panhuis, Hans Van den Broeck, Bernard Walter; en 1560, Antoine van Blockland; en 1561, Ch. Cockiel et Thomas Therlaen, Thomas de Montrichier. Van Herwijck ne paraît pas s'être rendu en Pologne. Il a portraituré les Jagellons d'après des miniatures ou des peintures; Sigismond le vieux, ancien roi de Pologne; les roi et reine de Pologne Sigismond Auguste et Cathé-

rine d'Autriche, en 1562, et une autre médaille de Sigismond Auguste.

7. En 1562, Steven van Herwijck gagne l'Angleterre. Il y exécute les médailles de Richard Martin et Dorcas Eglestone, de Michel Castelnau, Guillaume, marquis de Northampton, Élisabeth, marquise de Northampton, Guillaume, comte de Pembroke, et Anna Poinés, épouse de Thomas Heneage, et Edm. Withipole.

8. Il est de retour à Anvers en 1564 après un bref séjour à Utrecht où il exécute la médaille de Hillgoent van Alendorp, épouse de Jean Wijck.

Le 25 mars 1565, il adresse au magistrat d'Anvers une supplique en tant que portraitiste en médailles ou sculpteur (*conterfeyter in medalies oft beeldsnijder*), en sa qualité de bourgeois d'Anvers, pour devenir bourgeois forain, sans payer le droit de sortie, étant donné qu'il doit se rendre avec sa famille en Angleterre pour trois ans, vu qu'il lui est arrivé la commande de certains travaux à exécuter pour la reine d'Angleterre. La requête, dont nous possédons une copie de la main du greffier Martini, est signée Steven van Herwijck, forme que nous avons adoptée comme nom de l'artiste.

Le magistrat répliqua qu'il devait démontrer qu'il avait à s'absenter pour le service de la reine d'Angleterre; le 24 mars 1565, dans une nouvelle requête, Steven van Herwijck prétendit « que l'on garde le secret » sur de semblables œuvres jusqu'à ce « qu'elles soient terminées »; aussi le magistrat lui fit-il payer le droit de sortie.

9. Steven van Herwijck est bien arrivé en Angleterre en 1565. Il y exécuta quelques médailles: Thomas Stanley, Maria Newce, épouse de John Dimock, et mourut à Londres entre 1565 et 1567. Nous le savons par le Lansdowne ms. 10 ff. 16-60 et par les *State Papers Dom. Eliz.* 82 et 84. En 1567, le relevé des étrangers établis en Angleterre constate la présence à Londres depuis deux ans,

d'une veuve Jonekin et de deux enfants de celle-ci, Abraham et Steven van Harwick. En 1568, à Londres, dans la paroisse Saint-Dustan, dans la maison du marchand Melchior Layt, habitait Johan Harwick avec son fils, Abraham. Ils avaient comme propriétaire M. Dymmock de l'épouse duquel Steven van Herwick nous a laissé la médaille. Le relevé des étrangers dressé en mai 1571 nous apprend que la veuve Johanne Harwick était née à Anvers, que son mari était graveur en pierres fines, qu'elle avait deux enfants, et habitait Londres depuis dix ans.

De tous ces détails il résulte que Steven van Herwijck avait épousé une Anversoise dont nous ne connaissons que le prénom, Jeanne; qu'il en eut deux enfants: Abraham, qui fut un marchand († en 1598) et Steven dont nous ignorons la profession. Il survécut à son frère aîné.

En tout cas, à Londres, Steven van Herwijck s'est donné comme graveur en pierres fines pour bagues; malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu retrouver de pierre gravée par lui, mais, étant donné le fini de ses œuvres exécutées en Angleterre, c'est chose très vraisemblable.

On doit se demander aussi pourquoi notre médailleur s'est rendu en Angleterre. C'est certainement à cause des progrès de la Réforme aux Pays-Bas et de la réaction suscitée contre celle-ci par les autorités tant centrales que locales.

A ses débuts, notre artiste est catholique, ainsi que le prouvent la Sainte Face non datée, du cabinet des médailles de la Bibliothèque royale de Belgique, et ses médailles gravées à Utrecht, Georges d'Egmond, etc.

Dès 1559, on lui voit représenter les traits des personnages suspects de protestantisme: Floris Allewyn, Cecilia Veelslaer, Pierre Panhuys, H. Vanden Broeck, Bernard Walter, etc. Il ne devait plus se sentir en sûreté à Anvers; c'est pourquoi, en 1562 il se rend en Angleterre pour

se rendre compte s'il y, a moyen d'y faire des affaires. Rassuré par le succès qu'il y rencontra, il décida alors de quitter Anvers, car la répression de l'hérésie était énergique en ce moment. On ne lit pas sans frémir les procès-verbaux des poursuites et des exécutions par le fer, le feu et l'eau qu'y subissaient les protestants.

Outre les médailles dont nous avons fait état pour établir la biographie de notre médailleur, il existe quelques médailles signées et non datées: la *Dévidense*, revers dont nous ne connaissons pas le droit; l'Amour, à l'inscription *Sonder liefde is al niet*; un beau méreau d'une gilde d'armuriers des Pays-Bas, non identifiée, et enfin une superbe effigie de Bacchus.

Le pendant de ce dernier, une Cérès, conservée au Cabinet des médailles du Musée Britannique, peut, elle aussi, être assignée à notre médailleur.

Comme on ne prête qu'aux riches, on a voulu donner également à ce dernier les médailles suivantes: Robert Dudley, comte de Leicester; Sir Thomas Bodley; le pape Adrien VI; Jérôme van Tuyt, seigneur de Serskerke; Pietro Piananida; Melchior Lorichs, Isabelle de Hongrie, Henri VII et Justus Fit, ainsi que les médailles de Sigismond Auguste de 1571 et 1572.

M. Hill a fait justice de ces attributions dans le *Burlington Magazine* de 1918; mais M. Hill a attribué à son tour à STE. H. le portrait d'Antonio Moro dont la facture nous paraît être d'une tout autre main et qui ne porte pas de signature.

Telles furent la carrière et les œuvres de Steven van Herwijck. Si on examine les secondes du point de vue de l'esthétique, on constate que son art a connu deux périodes: la première comprend les médailles exécutées à Utrecht; ce sont des œuvres réalistes avec certaines influences italiennes qui se manifestent surtout dans le revers de la médaille de Georges d'Egmond. La seconde, beaucoup plus proche de la gravure en pierres fines, caractérise les médailles de la période

anglaise, telle, par exemple, la charmante médaille de Maria Newce, une gravure d'une finesse exquise. Et cependant, malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu découvrir aucune pierre gravée par Steven van Herwijck. De même, il a été impossible de détecter des œuvres de sculpture qui auraient été exécutées en Angleterre par cet artiste.

M. Hill a estimé que ce dernier a été l'élève du médailleur anversois à qui l'on doit les portraits d'Antoine de Tour et Taxis, de Frans Floris, etc., et que nous croyons être Jan Symons. C'était déjà l'avis du Dr J. Simonis et c'est également le nôtre. Jan Symons a donc probablement formé les deux grands médailleurs anversois de la seconde moitié du XVI^e siècle, Steven van Herwijck et J. Jonghe-lingx.

Victor Tourneur.

G. F. Hill, « Stephen H, medallist and painter », *Burlington Magazine*, t. XII, 1907-1908. — H. Walpole, *Anecdotes of painting in England*, 2^e éd., Strawberry-Hill, 1765. — Bolzenhal, *Skizzen zur Kunstgeschichte der modernen Medaillenarbeit (1429-1940)*. — A. Pinchart, « Etienne van Hollant », *Rev. belge de Num.*, t. XVI, 1860. — C. Picqué, *L'Art ancien à l'Exposition nationale belge (de 1830)*, 1882. — Dr J. Simonis, *L'art du médailleur en Belgique*. — S. Muller, « De Medailleur STE. H te Utrecht », *Tijdschrift... voor Munt- en Penningkunde*, t. XIX, 1911. — Victor Tourneur, « Le médailleur anversois Steven van Herwijck », *Rev. belge de Num.*, 1921, puis « Steven van Herwijck, médailleur anversois », *Num. Chronicle*, 1922. — Victor Tourneur, « La médaille de Guilielmus Fabius de Steven van Herwijck », *Rev. belge de Num.*, 1948, p. 101-104. — G. F. Hill a résumé tout ce que l'on savait sur notre artiste dans *Medals of the Renaissance*, Oxford, 1920; *Les Liggersen*, Anvers, s. d. — Archives de la ville d'Anvers : *Vierschaerboeken*, VII; *Requestboek 1564*, 1; *Publications of the Huguenot Society*, X, 1, X, 2, et XI. — Chan. Edm. Majkowski, « Steven van Herwijck's serie der Jagellonen Medaillons en zijn vermeend verblijf in Polen, 1561-1562 », *Jaarboek voor Munt- en Penningkunde*, 1927.

HEYLEN (Thomas-Louis), vingt-sixième évêque de Namur, né à Castlerlé-lez-Turnhout le 5 février 1856, décédé à Namur le 27 octobre 1941.

Il fit ses humanités au collège des Jésuites à Turnhout. Entré à l'abbaye

de Tongerlo, il y prit l'habit des religieux Prémontrés, le 25 août 1875, sous le nom de Thomas de Cantorbery. Ordonné prêtre à Malines le 11 janvier 1881, il fut envoyé à l'université grégorienne de Rome où, avec un succès remarqué, il devint docteur en philosophie, théologie et droit canon. Revenu en Belgique et ayant rejoint son abbaye, il y fut élu abbé en 1887. Il devint vicaire général des Prémontrés de Belgique en 1889, fonda la même année le prieuré de Manchester et, en 1897, un poste missionnaire dans l'Uelé.

Désigné en qualité d'évêque de Namur le 23 octobre 1899, il fut sacré le 30 novembre suivant.

Religieux de tempérament et de vocation, doté d'une excellente santé, conscient de sa personnalité et de son autorité, il eut, durant tout son épiscopat, une activité considérable et variée qui, aidée par sa remarquable connaissance des langues étrangères, dépassa largement les frontières de son diocèse et de la Belgique.

Formé aux disciplines de la vie intérieure, il veilla surtout à approfondir la piété de ses ouailles et à leur donner le sens de l'apostolat. Et, comme il avait fait partie d'un ordre dont la dévotion séculaire au Très Saint Sacrement était la caractéristique, il fit de l'Eucharistie le centre de toute son action. En 1901, il remplaça Mgr Doutreloux à la présidence des Congrès eucharistiques et fit de cette fonction une des préoccupations importantes de son apostolat. Ce qui, d'ailleurs, l'éloigna trop souvent de son diocèse. On le vit, en effet, présider les Congrès eucharistiques internationaux à Carthage, Montréal, Chicago, Sydney, Buenos-Aires, Manille. Toutefois, quelque souci qu'il prit de la piété de chacun et aussi des manifestations spectaculaires de la foi, il voulut, dès le Congrès d'Arlon de 1903, que la dévotion eucharistique fût l'âme d'une action apostolique et politique. Cette préoccupation sur laquelle il insista encore au Congrès de Namur en 1910, faisait de lui l'un des promoteurs de

ce qu'on a appelé dans la suite l'Action catholique. Le même esprit de vie intérieure l'engagea à créer, en 1903, l'Œuvre du Sacerdoce, à multiplier les retraites fermées, à diriger à Lourdes des pèlerinages d'hommes, à développer la dévotion mariale durant le Congrès marial de 1904 et par le couronnement de Notre-Dame du Rempart en 1919. C'était une piété virile et agissante qu'il entendait susciter, et c'est ce désir qui le fit s'attacher avec soin aux débuts de l'Association catholique de la Jeunesse belge et à son rassemblement de masse à Gembloux en 1922.

Soucieux de la sanctification de son clergé, il y contribua non seulement par le synode diocésain de 1924, par les retraites annuelles et les réunions sacerdotales qu'il favorisait tout particulièrement, mais par sa présence familière et joyeuse au milieu de ses curés et de ses prêtres. Cette bonhomie corrigeait ce que sa piété personnelle et ses volontés apostoliques pouvaient avoir d'austère. Exigeant pour lui-même, il avait conservé certaines habitudes monastiques, ce qui le faisait se lever chaque jour à trois heures du matin.

Devenu évêque alors qu'en Belgique la paix s'était rétablie entre l'Église et l'État, il ne fut pas mêlé aux querelles irritantes que la question scolaire souleva au cours des années qui précédèrent 1884. Il se préoccupa néanmoins d'étendre l'enseignement catholique, réorganisant à Namur l'école d'apprentissage (1900), fondant les collèges Saint-Michel à Neufchâteau (1909), Saint-Pierre à Bouillon (1910), Sainte-Begge à Andenne (1925).

Animé d'un profond sentiment patriotique, il partagea les grandes préoccupations nationales : en 1909, il insista pour que les catholiques soutinssent le service personnel demandé par Léopold II ; tout favorable qu'il fût aux revendications flamandes, il veilla à ce que l'unité de la patrie l'emportât ; durant la guerre 1914-1918, s'il jugea par prudence ne pas devoir contresigner le fameux mande-

ment *Patriotisme et Endurance* du cardinal Mercier, il n'en montra pas moins tout au long des hostilités un grand courage : il protesta ouvertement, en 1915, dans *Accusation et Défense* et puis dans *Réponse au Livre Blanc*, contre l'autorité allemande qui prétendait justifier ses sévérités par la présence et l'action de francs-tireurs ; à Rome, où il alla deux fois durant la guerre, il intervint efficacement pour justifier l'attitude patriotique du cardinal Mercier que certains membres de la curie pontificale ne comprenaient et n'approuvaient pas. Son attachement à la patrie était délicat : lorsque le 8 février 1915 le roi de Bavière, souverain catholique, vint à Namur, les autorités allemandes demandèrent à l'évêque de recevoir le monarque à la cathédrale, il répondit : « Je suis à la disposition de tous, des rois comme des simples citoyens, mais recevoir le roi de Bavière comme roi en pays occupé, je ne le peux ; dans une cathédrale belge, je ne reçois que le roi des Belges ».

Il mérita d'être cité à l'ordre du jour de l'armée française pour avoir courageusement pris la défense des populations du Nord de la France qui, séparées de leurs évêques (Arras, Reims, Nancy, Saint-Dié, Amiens, Soissons, Verdun), avaient été mises sous sa juridiction spirituelle par le Saint-Siège.

Évêque humble et fort, il avait, sous ses dehors simples, un sens de la grandeur et une sincérité religieuse que ne purent entâmer les lenteurs, les vanités et les fidélités trop sentimentales que la vieillesse apporte avec elle. Il mourut à l'âge de 85 ans.

Sa devise épiscopale était : *Pru-denter et simpliciter*.

A. Simon.

Archives : Évêché de Namur, registres 56 et 77. — *Travaux* : E. Rembry, *Les remaniements de la Hiérarchie épiscopale et les Sacres épiscopaux en Belgique*, Bruges, 1904, p. 163-166. — *Un siècle de l'Église catholique en Belgique, 1830-1930*, Bruxelles, s. d., t. XI, p. 310-340. — *Un siècle d'Enseignement libre*, Bruxelles, 1932,

p. 241-264. — *Bibliotheca Norbertina*, 1^{re} année, n° 6 (novembre 1899), p. 161 et suiv. — J.-E. Jansen, *Mgr Thomas-Louis Heylen, évêque de Namur, son action sociale et religieuse pendant vingt-cinq ans d'épiscopat*, Namur, Wesmael, 1924. — André, *Éloge funèbre de S. E. Mgr Heylen*, Namur, Wesmael, 1941.

HOCK (*Auguste*), écrivain wallon et préfolkloriste, né à Liège le 19 octobre 1815 et y décédé le 26 octobre 1901. Ce fabricant-bijoutier et propriétaire de son état fut membre fondateur de la Société liégeoise de Littérature wallonne (1856), dont il fut plus tard le vice-président honoraire. Il publia en 1857 chez Desoer à Liège un recueil intitulé *Poésies et chansons wallonnes. Le Caveau Liégeois*, organe de l'association du même nom qui fut fondée en 1872 et dont il devint membre honoraire en 1876, l'*Almanach* et le *Journal Franklin* publièrent aussi plusieurs de ses productions. Mais c'est au sein de la Société de Littérature wallonne que se déploya la majeure partie de son activité littéraire et folklorique. Il rima de 1859 à 1900, avec une verve toujours renouvelée, la plupart des invitations en vers wallons aux célèbres banquets annuels de cette société. Il est l'auteur d'un grand nombre de chansons, romances, récits historiques, pièces de circonstance, poésies descriptives, petits contes en vers, la plupart réunis dans le tome I^{er} de ses *Œuvres complètes* (1872, 2^e tirage en 1876). Comme littérateur il fait appel aux sentiments locaux et patriotiques, à l'amour de la langue ancestrale, non sans puiser dans l'actualité maints traits satiriques ou facétieux. Littérature bourgeoise et correcte, post-romantique, un peu déparée par l'emploi de « gallicismes poétiques » (selon une formule de Maurice Piron). Dans ses ouvrages sur l'histoire et le folklore de Liège, écrits en prose française coupée çà et là de pièces rimées en dialecte, il affectait de recourir aux mots et formules wallons : couleur locale qui fut très prisée des Liégeois, puisque ses *Œuvres com-*

plètes (1872-1874) en 4 tomes furent republiées en 1876, complétées en 1888 et 1891 par les tomes V et VI. On en aimait l'affabulation romancée et le goût du « document ». L'homme n'avait aucune prétention scientifique; il apparaît comme le chroniqueur de la cité au XIX^e siècle et comme un folkloriste « instinctif ». Il n'est pas toujours aisé de distinguer les vers dont il est l'auteur des pièces authentiquement orales. En littérature orale, il donne plus de citations que de documents entiers. Son meilleur ouvrage est intitulé *Croyances et Remèdes populaires* (1^{re} édition dans le *Bulletin de la Soc. Liég. de Littér. wall.*, t. XII) et constitue le tome III des *Œuvres complètes*; le tome V en est le *Supplément*, déjà paru en 1887. Heureusement qu'un index en rend la consultation relativement facile, car il n'a rien de systématique et doit être consulté avec prudence, comme ses autres ouvrages. En dehors de la Société de Littérature wallonne, Hock publia des promenades rétrospectives dans Liège au XV^e siècle (1881), sous le régime hollandais (1891) et au XIX^e siècle (1885-1886). En dépit de sa méthode désordonnée, il fut un initiateur et un précurseur en matière de recherches folkloriques. Il était en relation avec les principaux folkloristes d'Europe. A la fondation de la Société du Folklore wallon, il fut désigné, avec Godefroid Kurth, comme président d'honneur. Il y a bien des trouvailles à faire dans ce fatras, qui ne sort pas entièrement de l'observation directe, mais aussi de brochures et de lectures. Il légua à sa ville natale une collection de gravures, dessins, plans et photographies relatifs au vieux Liège. Il laissait des inédits.

Roger Pinon.

Henry Carnoy dans *La Tradition*, Paris, 1889, et « Folkloristes contemporains : Auguste Hock », *ibid.*, Paris, 1894-1895, t. 8, p. 70-71, portrait. — Oscar Colson, « Auguste Hock » *Wallonia*, 1901. — Elisée Legros, « Les recherches de folklore wallon. L'époque des pré-

folkloristes », *La Vie Wallonne*, 1959. — Maurice Piron, « Controverse sur l'origine du théâtre liégeois des marionnettes », *Bulletin de la Société royale « Le Vieux-Liège »*, 1957. — *Les Lettres wallonnes contemporaines*, Tournai, 2^e éd., 1944. — Jean Stecher, « Superstitions wallonnes », *Revue de Belgique*, 1875.

HOLLANDE (Étienne DE). Voir HERWIJCK (Steven VAN).

HOVERLANT DE BEAUWELAERE (Adrien - Alexandre-Marie), historiographe, baptisé en l'église Notre-Dame à Tournai, le 10 mars 1758, mort à Tournai, paroisse Notre-Dame, le 8 septembre 1840.

Adrien Hoverlant de Beauwelaere était le fils puîné de Charles Hoverlant, seigneur de Beddelard, Herbaix, la Guérinière, etc., licencié-ès-loix, premier conseiller pensionnaire de la ville de Tournai, et de Jeanne-Marie Robette de Lystraet, dame de Beauwelaere, du Steenlander, etc., de Courtrai. C'est donc d'une seigneurie de sa mère que lui vient le nom de Beauwelaere.

Le comte du Chastel de la Howardries-Neuvireuil trouve la première mention d'un Hoverlant dans le tome 3 de l'*Inventaire sommaire des Archives du département du Nord*, parmi les rémissions accordées par Charles-Quint, en 1534. On y cite Maître Jacques Hauverlant, barbier et chirurgien assermenté à Tournai, qui doit être le père de Michel Hoverlant, mort à Tournai le 1^{er} décembre 1593 et avec qui commence la généalogie certaine d'Adrien.

Si quelques branches de la famille Hoverlant accédèrent à la noblesse, ce ne fut pas le cas pour celle à laquelle appartient Adrien.

Les Hoverlant portaient armoiries : d'azur à un arbre d'or sur une terrasse du même, adextré d'un lion d'argent, lampassé de gueules, contourné, rampant contre l'arbre et senestré d'un loup assis d'argent. Les branches anoblies portèrent des armoiries complètement différentes : d'azur à la croix escarbouclée d'argent, cantonnée de

4 griffons d'or, armés et lampassés de gueules.

Adrien était licencié-ès-lois ; il fut député au Congrès lors de la Révolution brabançonne, puis commissaire général à l'armée belge, puis encore, sous le régime français, membre du Conseil des Cinq Cents. Dans ses dernières publications, il se qualifiait « ex-législateur ».

Adrien Hoverlant de Beauwelaere est un auteur fécond. Sa grande œuvre est l'*Essai chronologique pour servir à l'histoire de Tournai*, publié à Tournai de 1805 à 1834, qui comprend 105 tomes en 117 volumes in-12, dont 3 volumes de tables des matières. Cet essai contient une foule de renseignements sur Tournai et les villages environnants. Les renseignements relatifs à la période contemporaine de l'auteur sont les plus valables.

Parlant de cet *Essai*, Gachard constate que l'auteur était tenace, car il continua sa publication bien que depuis le 25^e volume il n'eût plus que trois souscripteurs.

Il publia en outre :

1^o En 1814, *Exposition succincte des constitutions de la province de Tournai, depuis Jules-César jusqu'à nos jours*, Tournai.

2^o En 1816, *Exposition succincte des douanes belgiques, depuis leur origine en 1610 jusqu'en 1816*, Tournai.

3^o En 1817, *Lettre à M. l'abbé de Foere, rédacteur du Spectateur belge, en réponse à ses observations sur la question si Céphas, repris par Saint-Paul était l'apôtre Saint-Pierre, ou l'un des 70 disciples*, suivie de quelques observations sur l'indépendance de la célébration du sacrement de mariage dans la Belgique catholique, Tournai.

4^o En 1819, *Mémoire sur l'état de la servitude au royaume des Pays-Bas*, couronné par l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, le 7 mai 1818, avec un recueil de notes, Courtrai, 2 volumes, portrait de l'auteur.

5^o En 1820, *Vie de François Hirn*,

LV^e évêque de Tournai, Courtrai, avec un portrait de l'auteur.

6° En 1821, *Remarques véridiques sur le mémoire de MM. les chauffourniers de Tournay, adressé au roi le 21 novembre.*

7° En 1828, *Extrait du volume 89 de l'histoire de Tournay concernant le projet d'un canal dans le grand duché de Luxembourg pour joindre la Meuse à la Moselle.*

8° En 1830, *Lettre autographe de S. A. S. M^e Grison, prince des Alliborons du village d'Orcq, près de Tournay, à S. A. S. M^e Roussin, prince des Bourriques du village de Scharbecke, près de Bruzelles, avec le portrait de l'auteur.*

9° Sans date, *Mémoire historique sur le canal de Mons à Saint-Ghislain et à Condé et du nouveau canal de Saint-Ghislain à Tournay, par Blaton et Wihers, etc., de 1677 à 1825 (addition au volume 68, page 291, de l'histoire de Tournay), 2 volumes.*

Le style ampoulé d'Adrien Hoverlant, ses écrits farcis de considérations étrangères au sujet traité et parfois malveillantes, valurent à l'auteur de sévères critiques. Si son mémoire sur la servitude aux Pays-Bas fut couronné par l'Académie royale, de nettes réserves furent faites par cette savante compagnie au sujet de sa publication. L'Académie déclara que si ce mémoire « fruit de grandes » recherches et d'une vaste érudition » laissait beaucoup à désirer du côté » de la forme et de la rédaction, cependant le fond l'emportait sur la forme » et décida unanimement que le prix devait lui être décerné. Toutefois, si l'auteur faisait imprimer son travail, « toutes les vaines déclamations qui le » déparaient en seraient retranchées » ; sinon « l'Académie se verrait obligée » de faire insérer dans les journaux qu'en » accordant le prix à ce mémoire, elle » n'avait entendu, en aucune manière, » approuver toutes ces déclamations et » qu'elle ferait publier un extrait du » rapport des commissaires ». L'Académie ayant refusé de faire imprimer

le mémoire tant que les modifications suggérées n'auraient pas été faites, Hoverlant le fit imprimer à ses frais, sans rien changer au texte. Gachard fait observer que « quoique les notes » l'emportent de beaucoup en étendue » sur le texte (le texte comprend » 232 pages et les notes 552), l'auteur » n'a puisé que dans des recueils » connus ».

L'épigraphe qui précède la lettre du prince des Alliborons au prince des Bourriques, datée du 9 novembre 1830, est un échantillon du style et du ton chers à l'auteur et montre que celui-ci était loin d'avoir oublié la leçon que lui avait faite l'Académie en couronnant son mémoire sur la servitude :

Grâces au progrès des lumières,
Nos ânes ne sont plus comme
[ceux de nos pères,
Stupides ignorans,
Parmi ceux de nos jours on
[trouve des savans,
Des ânes orateurs,
Des ânes architectes,
Anes d'histoires,
Anes de dialecte,
Anes enfin de toutes façons,
Voyez l'académie des ânes, par
Monsieur Dumortier-Rutteau,
membre de l'académie royale
des sciences et belles lettres à
Bruzelles.

Plusieurs ouvrages de Hoverlant de Beauwelaere ne furent pas publiés. Le catalogue de sa bibliothèque rédigé par son exécuteur testamentaire, en 1841, et qui contient 1.567 numéros, indique cinq manuscrits inédits de l'auteur :

1° Essais historiques et critiques sur Tournay, le Tournaisis et quelques contrées voisines (1789).

2° Parallèle entre le supplice de Charles I^{er} en 1649 et celui de Louis XVI en 1793 (1819).

3° Dictionnaire géographique et statistique des provinces de Tournay, Tournaisis, 4 volumes.

4° Ouvrages cités dans l'histoire de Tournay, avec l'analyse d'iceux ouvrages et une note biographique des auteurs, 2 volumes in-folio.

5° Mémoire diplomatique sur la

constitution hollandaise de 1815, 5 volumes.

Hoverlant avait épousé en premières noces, le 18 nivôse an XI (18 janvier 1801), à Tournai, Amélie Gobiert, née à Ath, le 23 avril 1766. Veuf en 1822, il se remaria le 20 août 1828, à Vaulx-lez-Tournai, avec Émilie Derache, née à Tournai, le 10 novembre 1806. Cette dernière mourut à Gand en 1862, vingt ans après son mari. Adrien Hoverlant de Beauwelaere eut quatre enfants de sa seconde femme.

Lucien Fourez.

Comte du Chastel de la Howardries-Neuvireuil, *Notices généalogiques tournaisiennes*, t. II, Tournai, 1884, p. 306 à 317, et t. III, Tournai, 1887, p. 830. — *Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire, ou recueil de ses bulletins*, deuxième série, t. IV, 1^{er} et 2^e bulletins, Bruxelles, Hayez, 1852, in-8°, p. 244 et suiv. — *Catalogue des livres et manuscrits composant la bibliothèque de feu M. Hoverlant de Beauwelaere... mis en ordre par son exécuteur testamentaire*, Tournai, 1841, p. 139. L'exemplaire de ce catalogue que possède l'auteur de la présente notice est précédé d'un portrait d'Adrien Hoverlant et est annoté par l'exécuteur testamentaire qui y a inscrit le prix obtenu pour chaque ouvrage, le nombre d'exemplaires des ouvrages publiés par Adrien Hoverlant, ainsi que sept ouvrages non indiqués dans le catalogue et qui furent vendus. La vente de cette bibliothèque produisit la somme de 10.312 fr. 80.

HUBERT (*Herman*), ingénieur, professeur, né à Liège le 19 mai 1849, mort à Spa le 30 septembre 1922.

Sorti de l'Athénée royal de Liège, après des études exceptionnellement brillantes dans la section gréco-latine, il suivit les cours de la candidature au doctorat en philosophie et lettres, à l'Université de Liège, pendant l'année académique 1866-1867.

Mais, séduit par les études mathématiques (il avait obtenu le premier prix de mathématiques au Concours général de 1867), il se présenta à l'examen d'admission aux Écoles spéciales annexées à l'Université de Liège. Il est reçu premier, en octobre 1867.

Le grade d'ingénieur des mines lui est conféré en 1872; premier de la promotion, il entre de droit au

Corps des mines, où il remplit les fonctions de sous-ingénieur dans l'arrondissement des mines de Mons.

Il professe la mécanique et la physique aux Écoles industrielles de Pâturages et de Saint-Ghislain de 1873 à 1880 et obtient en 1874 le diplôme de candidat en sciences physiques et mathématiques à l'Université de Liège.

De 1880 à 1891, il enseigne la physique générale et la physique industrielle à l'École des Mines du Hainaut. Nommé professeur de mécanique générale et appliquée, chauffage et conduite des machines, à l'École Industrielle de Liège, en 1891, il occupera ce poste jusqu'en 1904. Bénéficiant d'une formation exceptionnelle à la fois dans le domaine des lettres et dans le domaine des sciences, doué d'une grande mémoire et d'une grande clarté d'esprit, il n'hésite pas à ajouter à ses multiples charges, celle de répétiteur des cours de mécanique appliquée et de physique industrielle, aux Écoles spéciales annexées à l'Université de Liège dès 1881. Il entre ainsi dans l'enseignement supérieur.

En 1892, un arrêté royal le charge de faire aux élèves des Écoles spéciales, section des Arts et Manufactures, le cours d'éléments d'analyse. Le 8 mars 1894, il sera déchargé de ce cours et nommé titulaire du cours de mécanique rationnelle élémentaire.

En 1903, Hubert succède à Dwelshauvers-Dery (voir ce nom) dont les recherches de laboratoire sur les machines à vapeur sont célèbres.

Une fois titulaire de la chaire de mécanique appliquée et de physique industrielle, Dwelshauvers se démet des fonctions qu'il exerçait à Liège depuis 1880.

On pourrait croire qu'une vie aussi active et absorbante ne lui ait pas laissé le temps de se consacrer à l'étude des questions scientifiques nouvelles.

Il n'en est rien. Il publie de nombreux travaux, généralement dans la *Revue universelle des Mines*. Les

principaux ont trait : 1° à la machine Willians à grande vitesse, à simple effet (1889) (il rend compte des essais auxquels cette machine a été soumise en Angleterre et des discussions auxquelles les résultats de ces essais ont donné lieu au sein de l'Institut des Ingénieurs civils de Londres); 2° aux moteurs thermiques autres que la machine à vapeur (1891) (il montre notamment les raisons de l'insuccès du moteur à air chaud et du moteur à gaz sans compression, conçus par notre compatriote Lenoir); 3° aux méthodes de la fabrication du gaz pauvre et du gaz détonnant, formé par l'air enrichi des vapeurs de gazoline; 4° aux différents modes d'utilisation du gaz pauvre au moyen du moteur à explosion avec compression préalable.

C'est en 1897 que paraît son premier mémoire sur l'utilisation du gaz de haut fourneau; il fait époque et paraît en traduction dans la presse technique étrangère. La Société Cockerill vient de réaliser un moteur d'essai de 200 chevaux; peu après, elle présente un moteur impressionnant de 600 chevaux à simple effet, qui figurera à l'Exposition de Paris de 1900, attelé directement à un soufflet double effet, pour l'alimentation en air du haut fourneau.

Des essais très complets seront entrepris par lui avec le concours des dirigeants du bureau du génie de la Société Cockerill, qui se placent ainsi en tête des grands constructeurs européens dans la réalisation d'un grand progrès en métallurgie : l'utilisation rationnelle du gaz pauvre, sous-produit du haut fourneau, pour la fourniture de la force motrice.

A partir de 1903, il a la responsabilité d'un lourd enseignement qui porte sur : la mécanique appliquée à l'étude des machines, la résistance des matériaux, la physique industrielle orientée vers l'étude de la chaleur appliquée aux chaudières à vapeur, aux gazogènes, aux carburateurs, aux condenseurs, etc.

Il a également la charge de diriger

le laboratoire conçu par Dwelshauvers-Dery pour l'étude de la machine à vapeur; il le complétera en 1907 par l'équipement d'un moteur à gaz pauvre, avec gazogène, muni des dispositifs qui permettront, par la suite, d'effectuer des mesures de consommation et d'établir le bilan calorifique du moteur.

Le nouveau laboratoire sera en outre équipé des principales machines connues à cette époque, pour l'étude des matériaux de construction mécanique.

Hubert portera son effort pendant plusieurs années sur la mise au point de son vaste enseignement. Celui-ci donnera lieu à la publication de trois volumes importants, chacun d'eux étant consacré à une des trois branches précisées ci-dessus.

Ensemble considérable qui constitue une sorte d'encyclopédie des connaissances de base de l'ingénieur mécanicien, établies sur des principes scientifiques. Elles sont présentées de telle façon qu'elles conduisent au calcul rationnel des dimensions principales des machines et appareils destinés à la production de la force motrice.

Il maintiendra en activité le laboratoire de mécanique, de façon à donner l'occasion à ses élèves de participer à des essais, tant sur la machine à vapeur et le moteur à gaz, que sur les machines d'essai de matériaux.

La guerre, en 1914, viendra interrompre son œuvre créatrice, l'Université ayant fermé ses portes. Son passage en Grande-Bretagne, puis en France, lui permettra de continuer à servir son pays, en participant dès 1916 au Gouvernement du Havre, comme secrétaire de tous les services du Ministère des Affaires économiques.

Après l'armistice, il reprendra sa place à la tête de son enseignement à l'Université de Liège, mais, atteint par la limite d'âge, un an après, il devra quitter cette chaire où il avait brillé de façon si remarquable, et formé tant de disciples.

Cette magnifique carrière parcourue

dans l'enseignement et dans l'administration, au cours de près de cinquante années, n'empêchera pas l'homme doué et cultivé, de se dépenser au service de l'Association des Ingénieurs sortis de l'École de Liège, de 1902 à 1905 comme administrateur, de 1905 à 1910 comme président de la section de Liège, puis de 1910 jusqu'à sa mort comme président du Comité scientifique groupant les personnalités qui s'intéressaient particulièrement à la vie, au renom, à la prospérité de la *R. U. M.* (*Revue Universelle des Mines*), organe technique, apprécié hors des frontières, de l'Association des Ingénieurs sortis de l'École de Liège.

À l'occasion de la première exposition technique organisée par celle-ci en 1910, il prononcera un discours remarquable, donnant la mesure de ses connaissances scientifiques et de l'étendue de sa formation générale, en même temps que de son talent d'orateur.

Lors de la manifestation qui lui fut offerte en 1903, à l'occasion de sa nomination à l'ordinariat, le président de la Société de Littérature wallonne vint le congratuler en wallon liégeois, rappelant sa collaboration aussi effective qu'efficace aux travaux de leur groupement.

Dans sa réponse, son cœur, débordant de tendresse pour sa famille, ses élèves, ses collaborateurs, s'épancha à nouveau au contact de cette famille agrandie par l'amour du « vieux langage ».

En 1922, il présidera, avec sa maîtrise habituelle, le Congrès organisé à l'occasion du 75^e anniversaire de l'Association des Ingénieurs sortis de l'École de Liège, manifestation qui, accompagnée d'une impressionnante exposition technique, eut un réel et durable retentissement dans le monde technique belge.

Ce nouvel effort consacré à la grande famille des ingénieurs de Liège, eut raison de sa puissante constitution, minée depuis sa mise à la retraite,

malgré les soins attentifs et débordants d'affection, de sa chère famille.

Ch. Hanocq.

Liber memorialis de l'Université de Liège, 1867 à 1936, t. II, p. 487 à 498 (notice de A. Duchesne comportant une liste des principales publications de H. Hubert). — Documents et souvenirs personnels.

HULIN DE LOO (Georges-Charles-Nicolas-Marie), professeur à l'Université de Gand, historien de la peinture flamande, né à Gand, le 10 décembre 1862, décédé à Bruxelles, le 27 décembre 1945.

Docteur en droit et docteur en philosophie et lettres de l'Université de sa ville natale, il fit des séjours d'études aux Universités de Berlin et de Strasbourg ainsi qu'aux grandes Écoles de Paris. Il se vit confier un enseignement assez disparate à l'Université de Gand; le jeune professeur abandonna cependant peu à peu les cours d'histoire sociale pour ne plus se consacrer qu'à la logique et au droit naturel. Mais le véritable centre d'intérêt de Hulin de Loo fut l'histoire de la peinture flamande avant la fin du XVI^e siècle, ainsi que la miniature de la même école. L'exposition des Primitifs flamands organisée à Bruges, en 1902, révéla son coup d'œil en même temps qu'elle lui permit de préciser sa méthode. Acceptant la leçon donnée par Morelli qui s'entendait à retrouver des constantes de facture dans les tableaux, il voulut appuyer ses observations sur des textes d'archives qui, souvent, font connaître avec précision le nom des artistes et le titre des œuvres: l'objectif de Hulin de Loo fut d'établir des liens entre des noms de peintres dont on ne connaissait pas les œuvres et des œuvres non attribuées, joignant ainsi à l'étude des tableaux anonymes celle des sources d'archives. Dans le *Catalogue critique*, publié à côté et en opposition avec le catalogue officiel de l'exposition de Bruges, les pages intitulées *De l'identité de*

certaines maîtres anonymes (Gand, 1902), sont à l'origine de la réputation extraordinaire du jeune historien de l'art. Dès lors, il fit connaître le résultat de ses investigations dans des leçons professées à l'École des Hautes Études de Gand et à l'Institut supérieur d'Histoire de l'Art annexé aux Musées royaux des Beaux-Arts, à Bruxelles; il les publia parfois en de courts articles dans des périodiques belges ou étrangers. En cette matière délicate, les hypothèses abondent que l'auteur se fit un devoir de reviser lorsqu'on avançait des arguments nouveaux ou que des œuvres inédites étaient révélées. Esprit analytique, Hulin de Loo aimait à dissocier les éléments de ses observations qu'il voulait logiques, nettes et clairement exprimées. Il poussa fort loin la distinction entre les différentes « mains » perceptibles dans l'élaboration et l'exécution des œuvres d'art. Toute sa vie, il tenta d'établir une différence entre le style de Hubert Van Eyck et celui de Jean, entre le style du Maître de Flémalle, identifié avec Jacques Daret, puis avec Robert Campin, et celui de Rogier Van der Weyden, entre le style de Juste de Gand et celui de Pedro Berruguete. A côté de ces questions majeures, que d'études relatives à des peintres ou des miniaturistes, célèbres ou moins connus, du XV^e et du début du XVI^e siècle. La *Biographie Nationale* fut souvent la bénéficiaire de ces recherches, ainsi que les périodiques et le catalogue de la peinture ancienne du Musée des Beaux-Arts de Gand. Hulin de Loo ne signa que deux livres, l'un qu'il écrivit en collaboration avec René Van Baste-laer sur *Pieter Bruegel l'ancien. Son œuvre et son temps* (Bruxelles, 1907), l'autre sur les *Heures de Milan* (Bruxelles, 1910-1911).

Cet érudit fut aussi un homme d'action. Membre de la Commission communale des monuments de Gand, membre de la Commission de surveillance de l'Académie royale des Beaux-Arts, vice-président de la

Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand, président de la Société des Amis du Musée de Gand, il veilla à la meilleure conservation du patrimoine artistique de sa ville natale et s'efforça de l'enrichir. C'est grâce à lui que le Musée des Beaux-Arts put acquérir notamment les deux tableaux de Jérôme Bosch qui contribuent à assurer sa réputation. Sa collaboration aux Commissions consultatives d'art ancien et d'art moderne des Musées royaux des Beaux-Arts, à Bruxelles, ne fut pas moins efficace. On aime à rappeler l'acharnement qu'il mit à faire entrer dans les collections nationales le « Prophète Jérémie » du Maître de l'Annonciation d'Aix, la « Chute d'Icare » de Pierre Bruegel, « L'Étranger » de Permeke.

Élu membre correspondant de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique le 5 janvier 1910, puis membre le 5 janvier 1911, Hulin de Loo prit une part très active à la vie de l'institution; ses confrères lui manifestèrent leur confiance en le nommant directeur de la Classe des Beaux-Arts en 1921 et en 1935, ce qui lui valut, pour cette dernière année, l'honneur de la présidence de l'Académie royale de Belgique. L'Université d'Utrecht lui accorda le titre de docteur *honoris causa* et l'Institut de France le compta parmi ses membres correspondants; un volume d'hommage, intitulé *Mélanges Hulin de Loo* (Bruxelles, 1931), lui fut offert par cinquante collaborateurs et admirateurs. A l'occasion de son 80^e anniversaire, ses disciples les plus fidèles et les plus proches firent publier la liste de ses travaux à la fin de son étude sur *Pedro Berruguete et les portraits d'Urbain* (Bruxelles, 1942) (p. 57-68).

Jacques Lavalleye.

Paul Bergmans, introduction biographique aux *Mélanges Hulin de Loo* (Bruxelles et Paris, 1931, p. v-ix). — Pierre Bantier, Nécrologie: Hulin de Loo, dans *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, t. XVI, 1946, p. 88-90. — Jacques Lavalleye, Notice sur Hulin de Loo, dans *Académie royale de Belgique, Annuaire pour 1961*, t. CXXVII, p. 15-27.

J

JONGHE (Baudouin-Auguste-François-Ghislain, vicomte DE), financier et numismate, né à Bruxelles le 18 juin 1842, y décédé le 8 avril 1925.

Après de bonnes études à l'École militaire, le vicomte B. de Jonghe en sortit officier d'artillerie, mais peu après la guerre de 1870, dont il portait la médaille commémorative, il quitta l'armée pour s'intéresser aux affaires industrielles et financières. A la fin de ses jours, il était membre de nombreux conseils d'administration aux réunions desquels il assistait régulièrement.

Mais ce qui fut réellement sa raison de vivre et la passion de son existence, ce fut la numismatique. Quand il était encore tout jeune élève de l'École militaire, à la demande de sa mère qui craignait pour lui la dissipation et le désœuvrement (le vicomte B. de Jonghe était à cette époque l'un des plus brillants valseurs de la haute société bruxelloise), un des grands numismates de cette époque, Louis De Coster, l'avait initié à l'histoire de la monnaie dans les principautés des Pays-Bas. Au bout de quelques années, en 1865, De Coster le fera élire correspondant régional de la Société royale de Numismatique de Belgique.

Le vicomte de Jonghe devint rapidement le collectionneur de monnaies le plus haut coté de notre pays. Ardent à enrichir ses séries de pièces rares, riche, sachant faire les sacrifices

nécessaires pour obtenir la monnaie convoitée, il constitua la plus belle série de numéraire des anciennes principautés belges qui ait été réunie jusqu'à ce jour.

Entretiens, le vicomte de Jonghe était devenu membre effectif de la Société dès le 4 juillet 1869 ; sa renommée de collectionneur s'était solidement établie. Aussi le 1^{er} juillet 1888 fut-il élu vice-président de la compagnie. Les temps étaient alors troublés ; la Société s'était divisée en plusieurs clans ; une crise présidentielle en résulta l'année suivante, et, le 24 novembre 1889, le vicomte B. de Jonghe fut élu président. Il devait le rester jusqu'en mars 1925.

Grâce à sa fermeté, à sa cordialité native, à sa lucidité d'esprit, à sa promptitude à résoudre pour le mieux les questions pendantes, le nouveau président eut promptement ramené le calme et l'union parmi ses confrères. Admirablement secondé par Alphonse de Witte élu secrétaire en 1897, il infusa à la société une vie nouvelle. A eux deux, ils organisèrent les brillants Congrès internationaux de numismatique de 1890 et de 1910, qui établirent solidement à l'étranger la renommée de la Société royale de Numismatique de Belgique. C'est encore au vicomte B. de Jonghe que la Société des Beaux-Arts demanda en 1897 de s'adjoindre au Comité de trois de ses membres (F. de Beeckmann, F. Knopff et Ch. van der Stappen) pour organiser son qua-

trième salon. Celui-ci fut consacré à la gravure en monnaies et en médailles. Le vicomte B. de Jonghe écrivit une introduction au catalogue, intitulée *L'Art de la gravure en monnaies et médailles*, dans laquelle il esquisse très sommairement l'évolution artistique de la monnaie et de la médaille.

Depuis des années, sentant l'âge peser sur ses épaules, le vicomte B. de Jonghe aurait voulu abandonner la présidence de la société; longtemps, il y fut maintenu contre son gré par l'affection que lui témoignaient ses confrères. Ceux-ci, en 1919, à l'occasion du trentième anniversaire de sa réélection à la présidence, lui offrirent sa médaille. En 1925, il décida irrévocablement de prendre sa retraite. Le 1^{er} mars de cette année il fut proclamé par acclamations président d'honneur. Ce fut pour lui une grande joie; malheureusement, le destin ne lui permit pas de jouir longtemps de ce nouveau titre.

Le vicomte B. de Jonghe avait beaucoup vu, beaucoup lu et beaucoup retenu en matière de numismatique. Chaque jour régulièrement jusqu'à la fin de sa vie, il consacrait plusieurs heures à examiner des ouvrages relatifs à cette science. Aussi possédait-il de sérieuses connaissances générales en cette matière. Il aura été le type du grand collec-

tionneur passionné pour ses monnaies, scrutant celles-ci, et tâchant d'en tirer quelque chose de neuf: les quelque quatre-vingt-dix-sept articles qu'il a publiés de 1868 à 1924, ont presque tous trait à des pièces de sa collection.

Cette collection, il n'a pas voulu qu'elle fût dispersée au feu des enchères; elle représente en somme le fruit du travail de toute une vie. Il l'a offerte à l'Etat pour un prix fort raisonnable et, grâce à la coopération de la Fondation universitaire, cette collection est aujourd'hui conservée au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque royale de Belgique, où, de son vivant, il a eu la satisfaction de la voir installer.

Haut de taille, droit comme un i, alerte et vif, ayant maintenu jusque dans sa vieillesse son allure d'ancien officier, il conserva toute sa vie une grande netteté de pensée jointe à une promptitude d'esprit qui, servies par l'aménité de son caractère, ont fait de lui un homme dont le commerce était un plaisir.

Victor Tourneur.

Le catalogue de l'Exposition de la Société des Beaux-Arts porte sur la couverture: *La Médaille*, Bruxelles 1897. Le titre est libellé: *La Société des Beaux-Arts. Quatrième exposition*. Bruxelles, Goemaere, s. d., 88 p., petit in-8°.

Victor Tourneur, Nécrologie, «Le vicomte Baudouin de Jonghe», *Revue belge de Numismatique*, t. 77, 1925, p. 141-145, avec la bibliographie.

K

KAISIN (Félix), géologue et pétrographe, professeur à l'Université de Louvain, né à Floreffe le 20 juillet 1879, décédé à Louvain le 10 avril 1948.

Après de brillantes humanités, qu'il termina fort jeune, au collège diocésain de Virton, Félix Kaisin s'inscrivit à la Faculté des Sciences de Louvain, où il trouva des maîtres éminents : Charles L. J. X. de la Vallée Poussin qui occupait la chaire de minéralogie et géologie, Henry de Dorlodot, chargé de la paléontologie, Louis Henry, dans le laboratoire de qui il réalisa sa thèse de doctorat sur les dérivés haloïdes de l'acide butyrique. Mais c'est vers les sciences de la Terre que le jeune docteur allait s'orienter. Après Louvain, il fréquenta à Gand le laboratoire de l'abbé Renard, puis visita en Allemagne le laboratoire de Groth, le maître de la cristallographie chimique, et séjourna à Vienne chez Albert Penck, un des rénovateurs de la géographie physique.

Dès 1900 il se vit confier à l'Université de Louvain le cours d'éléments de géologie de la candidature en sciences naturelles, ainsi que les leçons de géographie physique. L'année suivante il accéda à la chaire de minéralogie qu'abandonnait Charles de la Vallée Poussin. Vingt ans plus tard, en 1920, cédant à son tour l'enseignement de la minéralogie, il remplaça dans la chaire de géologie Henry de Dorlodot qui allait consacrer les dernières années de sa vie à des études personnelles sur le transformisme et l'origine de l'homme.

F. Kaisin occupa la chaire de géologie jusqu'à l'époque où vint le surprendre, en 1948, sa dernière maladie. Son activité scientifique ne se limita pas à ses leçons, à son laboratoire et aux études sur le terrain ; il joua un rôle très actif au comité de rédaction de la *Revue des Questions scientifiques*, à la Commission royale des Monuments et des Sites, où il siégea pendant trente-six ans, à la Commission géologique du Fonds national de la Recherche scientifique qu'il présida pendant vingt ans avec une grande autorité.

Ses premiers travaux portèrent sur la pétrographie des roches sédimentaires, domaine qui, à l'époque, se trouvait fort peu exploré. Les roches calcaires du paléozoïque en particulier devinrent pour lui un domaine de prédilection et plus spécialement les brèches calcaires et les marbres noirs. Estimant avec raison qu'une étude pétrographique ne pouvait se limiter à décrire et à cataloguer et qu'elle restait stérile si elle ne pouvait conduire à des conclusions sur les phénomènes ayant présidé à la formation de la roche, il jugeait nécessaire que celle-ci fût d'abord examinée dans son cadre géologique et que l'échantillon soumis à l'examen microscopique ait été choisi sur le terrain par le pétrographe lui-même. Aussi procéda-t-il personnelle-

ment à la récolte d'abondants matériaux à divers niveaux de nos terrains paléozoïques.

Du jour où il accéda à la chaire de géologie, ce sont les grands problèmes de la tectonique qui absorbèrent sa pensée. Il y avait été préparé par le milieu même où s'écoula sa jeunesse, dans la vallée de la Sambre, et aussi par l'initiation que, dès avant son entrée à l'Université, il avait reçue de l'homme éminent, théologien, philosophe et naturaliste, le chanoine de Dorlodot, qui habitait la même région. Aux environs mêmes de Floreffe se posaient des problèmes d'intérêt capital pour l'interprétation des structures générales du paléozoïque belge. Tout en insistant sur les différences essentielles entre le style tectonique des Alpes suisses et celui de la chaîne hercynienne de Belgique, Kaisin était porté à établir un rapprochement entre les charriages observés dans notre paléozoïque et les énormes translations mesurées dans la région des nappes alpines. Il s'était ainsi créé, de l'Ardenne hercynienne, une image où les chevauchements auraient joué un rôle essentiel. Ces vues s'exprimèrent dans une conférence prononcée en 1924 devant la Société scientifique de Bruxelles sur l'« Ardenne, pays de nappes ». Pendant plus de vingt ans il devait accumuler les faits d'observation, par lui-même et par ses élèves, afin de fixer les détails de cette image. Les résultats de ses travaux de tectonique furent réunis dans un important mémoire paru en 1936 : « Le Problème tectonique de l'Ardenne ».

Quelle que soit l'importance de ses travaux, tant dans le domaine de la pétrographie que dans celui de la tectonique, c'est peut-être dans son enseignement que résida le principal de son œuvre. Doué d'un talent d'exposition remarquable, il dispensait à ses élèves dans ses leçons, en une langue claire et très pure, l'enseignement original fondé sur ses travaux personnels. Pour parfaire

la formation des futurs ingénieurs et géologues dans le domaine qui lui était confié, il créa un Cercle de Géologie où fréquemment étaient invités à venir exposer quelque question spéciale des géologues étrangers à l'Institut de Louvain; par ailleurs, périodiquement étaient organisées des « Journées Géologiques » à l'intention d'anciens élèves qui par leurs occupations professionnelles avaient gardé quelque contact avec les problèmes de la terre.

Indépendamment de cette activité universitaire, Félix Kaisin conduisit avec maîtrise au cours de sa carrière, dans les régions de la Sambre et de la Meuse, ainsi que dans l'Ardenne belge et française, nombre d'excursions auxquelles participaient ses confrères belges et souvent des savants étrangers.

D'une courtoisie parfaite dans l'accueil, d'une grande générosité et d'un désintéressement rare vis-à-vis des questions matérielles, il attirait à lui l'estime qui va aux hautes vertus morales.

Pendant les quatre années de la guerre de 1914, sous le couvert de la présidence du Comité de Secours local, auquel incombait le ravitaillement de la population, il fut une des chevilles ouvrières du « Mot du Soldat », correspondance clandestine entre les militaires de l'Armée belge et leurs familles restées en pays occupé.

La dernière étape de sa vie fut marquée par une série d'épreuves physiques et morales. Une baisse progressive de la vue et des crises cardiaques périodiques le contraignirent à espacer ses visites sur le terrain. Mais dans l'épreuve il conserva toute sa sérénité. Une foi chrétienne très vive, qui avait marqué de son empreinte toute sa vie, restait pour lui source de lumière et de force.

Félix Kaisin fut élu correspondant de l'Académie en 1947. On trouvera la liste de ses publications dans la notice publiée par nous dans l'An-

nuaire de l'Académie royale de Belgique, 1960.

J. Thoreau.

J. Thoreau, dans « Jubilé universitaire de M. F. Kaisin », *Rev. Quest. Sci.*, CXI (1937). — P. de Béthune, « Félix Kaisin. Éloge académique », *Annuaire Univ. Louvain*, 1948. — J. Thoreau, « Notice sur Félix Kaisin », *Annuaire Acad. roy. de Belgique*, 1960.

KEELHOFF (*Joseph*), ingénieur des ponts et chaussées, né à Neerharen (province de Limbourg) le 10 septembre 1818 et décédé à Neerpelt le 25 novembre 1891.

Après avoir fréquenté l'école primaire de son village natal, il suivit les cours de la section scientifique de l'Athénée de Maastricht et se prépara ensuite à l'examen d'ingénieur des ponts et chaussées, qu'il subit, avec grand succès, devant un jury spécial siégeant à Bruxelles.

Il débuta à l'Administration des ponts et chaussées au titre de conducteur, conformément aux règles en usage à l'époque.

Il fit, comme tel, du service en Flandre et à Liège, puis en Campine, où il fut chargé d'étudier sur le terrain l'établissement des plans détaillés de la section du canal de jonction de la Meuse à l'Escaut, depuis Bocholt jusqu'à la Pierre Bleue, section qui devait prolonger celle qui avait été établie sous Napoléon, entre Maastricht et Bocholt. Cet ouvrage devait servir en outre à l'irrigation des terres.

La façon dont Keelhoff avait accompli cette tâche avait retenu l'attention et le fit désigner pour organiser d'abord et pour diriger ensuite le Service des défrichements et irrigations de la Campine.

Ce service fut bientôt détaché de l'Administration des ponts et chaussées et attaché au Ministère de l'Agriculture.

Joseph Keelhoff connaît alors la période la plus intéressante de sa vie.

Les travaux de défrichement et d'irrigation conjugués avec l'emploi

des engrais chimiques ont métamorphosé la Campine.

L'assèchement des marais du nord du Limbourg, par le creusement d'un canal d'évacuation, conduisant les eaux de ces marais à la Meuse, un peu au nord de Maaseik, débarrassa la Campine de la fièvre tierce.

L'abondance des terres encore incultes et la présence d'une main-d'œuvre à bon marché attira l'industrie. Un réseau d'excellentes routes et un réseau de voies ferrées s'établirent au fur et à mesure des besoins.

Joseph Keelhoff devint un spécialiste en matière de défrichement; on fit appel à lui non seulement en Belgique, mais aussi dans les pays voisins et même en dehors de l'Europe.

Il exposa à Paris, en 1853, un *Traité de l'irrigation des prairies*, qui obtint une médaille de première classe et lui valut la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

L'ouvrage eut deux éditions. L'auteur le présenta dans les principales expositions belges et étrangères en même temps que les plans des irrigations de Campine, y joignant même des bottes de foin témoins qui provenaient de ses propriétés. Partout il obtint des récompenses flatteuses, notamment une médaille de bronze à Vienne, en 1873, et une médaille d'or à Paris, en 1878.

Joseph Keelhoff fut promu ingénieur en chef-directeur du Service spécial des défrichements et irrigations de la Campine.

En 1865, il avait été chargé par le gouvernement du royaume de Hanovre d'étudier la transformation en prairies irriguées des immenses bruyères de ce pays. Malheureusement celui-ci perdit son indépendance l'année suivante, ce qui empêcha l'exécution de ce vaste projet, dont l'étude était déjà très poussée.

En 1884, Joseph Keelhoff fut chargé par le gouvernement mexicain de former comme spécialiste de l'irrigation un jeune ingénieur, José Lino Ramirez, petit-fils du célèbre savant et homme politique de ce nom. José

Ramirez passa plus d'une année à Neerpelt et retourna ensuite dans son pays, où il entra au service de l'État.

Joseph Keelhoff fut aussi en rapports constants avec l'École d'agriculture allemande de Poppelsdorf, l'École de Wageningen, en Hollande, celle de Grignon, en France, et surtout celle de Gembloux.

Des groupes d'élèves de cette dernière école se rendirent fréquemment à Neerpelt, surtout pour assister à des expériences faites à l'aide d'un joueur imaginé par Joseph Keelhoff, permettant de mesurer exactement et rapidement le volume d'eau nécessaire à l'irrigation d'une zone de prairies; on en trouvera la description dans son *Traité de l'Irrigation*.

Joseph Keelhoff fut un travailleur acharné et un ingénieur animateur, qui eut le grand mérite et l'honneur de rendre à sa patrie les plus signalés services.

Publications de Joseph Keelhoff :

Traité pratique de l'irrigation des prairies, Bruxelles, 1856, in-8°, et 1 atlas fol. plié in-8°. — *Traité pratique de l'irrigation des prairies*, deuxième édition revue et augmentée. Avant-propos de la première édition, p. V à X. Préface de la deuxième édition, p. XI et XII. Première partie : « De l'irrigation », p. 5 à 146. Deuxième partie : « Du jaugeage des cours d'eau et de la répartition des eaux », p. 147 à 205. Appendice : Législation belge sur les irrigations, p. 206 à 218. Table des matières, p. 219 à 222.

Richard Campus.

Archives de l'Association des Ingénieurs
issus de l'Université de Gand.

KERKHOVE (*Frédéric - Jean - Louis*, dit *Fritz VAN DE*), appelé communément *L'ENFANT DE BRUGES*, peintre paysagiste, né à Bruges le 4 septembre 1862 et mort dans cette ville le 12 août 1873.

Fils de Jean Van de Kerkhove, peintre de genre dont la notice suit.

D'une santé délicate dès sa naissance, il fut élevé parmi les œuvres d'art collectionnées par son père.

Peu de temps après sa mort, environ 600 tableautins et esquisses ou études lui étaient attribuées : de dimensions réduites, ces œuvres et ébauches représentent essentiellement des paysages, peints au couteau de palette, où figure tout le répertoire romantique en vogue au XIX^e siècle (arbres courbés par le vent, landes désertes, dunes, falaises, rochers déchiquetés, montagnes, étangs, cimetières ornés de saules pleureurs, ruines de châteaux-forts, d'églises gothiques, maisons ou chaumières...). L'inspiration de ces paysages composés est morbide, fantastique, et semble conçue bien plus par un cerveau d'adulte que par celui d'un enfant même maladivement hypersensible et imaginatif. Des panneaux attribués à l'Enfant de Bruges existent encore dans diverses collections privées, à Mons notamment. Ils sont parfois assemblés pour former le devant d'un cabinet ou d'un secrétaire. Une exposition consacrée à la Demeure montoise, en 1960, permit aux amateurs de reprendre contact avec ces tableautins aux teintes sombres. Inspirés par les créations du père de l'auteur ou des maîtres dont les œuvres nombreuses étaient accrochées aux murs de la maison paternelle, ces paysages peuvent-ils être attribués à Fritz Van de Kerkhove, ou faut-il considérer l'Enfant de Bruges comme un « Minou Drouet » du XIX^e siècle? Un fait reste acquis : les personnages inclus dans les panneautins sont de la main du père (il voulait que l'image de son fils figurât dans chacune de ses œuvres); de même il signa les tableaux du nom de Fritz. Avec le recul, il est plus facile de prendre position dans cette affaire. Une vive controverse s'éleva peu après la mort de Fritz : le père, suivi par quelques admirateurs fervents de l'œuvre de l'enfant, parmi lesquels Adolphe Siret, commissaire d'arrondissement à Louvain, directeur du *Journal des Beaux-Arts*

et membre de l'Académie royale de Belgique, soutint l'authenticité des tableaux, organisa des expositions à Bruxelles, Anvers, Gand, Liège et Paris; il monnaya une partie de ces panneaux, grava à l'eau-forte l'ensemble de la production de Frédéric pour en permettre la diffusion. Siret écrivit un livre (*L'Enfant de Bruges*, Bruxelles-Paris, 1876) et publia un grand nombre d'articles. Les détracteurs, dans le monde artistique et journalistique tant belge qu'étranger (surtout français), portèrent la polémique sur le plan national et international: ils attribuèrent les œuvres au père ou à la sœur de Fritz, organisèrent des enquêtes qui, suivies de contre-enquêtes, n'apportèrent pas grande clarté dans l'affaire. Malgré ce peu de certitude, l'État belge accepta une donation de cent tableaux et cinquante essais attribués à l'Enfant de Bruges. Certaines lettres contenues dans le dossier de F. Van de Kerkhove (Bibliothèque publique de Mons), émanant de Siret ou du père de l'enfant, les conclusions des enquêtes personnelles menées notamment par Jean Rousseau, les affirmations du peintre Van Hove, les déductions de Louis Hymans, nous permettent de croire à la non-authenticité de ces œuvres. Beaucoup d'anciens admirateurs de ce « prodige » avaient déjà changé d'opinion à la lecture de certaines déclarations et, finalement, Siret resta presque le seul défenseur de celui qu'il croyait avoir découvert et tiré de l'ombre.

Christiane Piérad.

Bibliothèque publique de Mons, dossier Enfant de Bruges [lettres très nombreuses, coupures de journaux, eaux-fortes...]. — R. Van den Haute, « Le danger des enfants supposés prodiges: Le petit Fritz de Bruges », *Patriote illustré*, 19 février 1956.

KERKHOVE (Jean-Jules-Joseph VAN DE), père du précédent. Marchand de grains, peintre et graveur. Né à Tielit le 7 avril 1822 et décédé à Schaerbeek le 26 décembre 1881, après avoir longtemps habité Bruges

(jusqu'aux environs de 1880) et Blankenberge.

Il obtint un troisième prix pour une planche gravée, à un concours de gravure à l'eau-forte, organisé en 1873 par le *Journal des Beaux-Arts*. Rappelons que 1873 est l'année du décès de son fils et que le *Journal des Beaux-Arts* était dirigé par Ad. Siret, « inventeur » et défenseur de l'œuvre de Fritz Van de Kerkhove.

Peu connu avant la mort de son fils, Jean Van de Kerkhove grava quantité de paysages qu'il fit passer pour des reproductions, à l'eau-forte, de tableaux peints par son fils. L'étude du dossier de l'Enfant de Bruges nous porte à croire que le père est à la fois l'auteur de la plupart des paysages et de la totalité des eaux-fortes. Jean Van de Kerkhove a sans doute aussi gravé des paysages peints par sa fille Marie-Louise (née à Saint-André-lez-Bruges, le 14 novembre 1860). Sa femme (M.-L. De Reuck, née à Tielit le 6 mars 1831) se consacra aussi à la peinture, mais ses œuvres ne paraissent pas avoir été reproduites en gravure.

Christiane Piérad.

Bibliographie: voir la notice précédente.

KHNOPFF (Fernand), artiste peintre, né à Grembergen-lez-Termonde le 12 septembre 1858, décédé à Bruxelles le 12 novembre 1921.

Le nom de cet artiste d'exception semblait tombé dans l'oubli, mais son rôle de précurseur dans le mouvement « Art nouveau » est aujourd'hui mis en évidence.

Après avoir été élève de l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles puis de Xavier Mellery, c'est à Paris, dans l'atelier de Jules Lefébure et sous l'influence de Gustave Moreau, que le jeune artiste se prépare à suivre l'esthétique symboliste. Rentré à Bruxelles, il fait partie du mouvement d'avant-garde connu sous le nom de Groupe des XX. Une origine anglaise et des allures de dandy contribuent à marquer certaines affinités avec

Aubrey Beardsley et Jan Toorop. Paysages mélancoliques, portraits d'un raffinement précieux, compositions empreintes de sentiment poétique et de mystère sacré ne forment qu'un aspect d'une production consacrée aux différents arts : dessin, gravure, sculpture, arts décoratifs.

La maison dont l'artiste avait conçu les plans en 1900 a été détruite. Cette œuvre architecturale, d'une originalité hardie, était un vrai sanctuaire, à la beauté froide et pure.

Le plafond peint en 1902 pour l'hôtel de Saint-Gilles (salle des mariages) reste la création la plus importante d'un art étrange qui semble annoncer le surréalisme : sur un fond de ciel pâle et vide se détachent de grandes figures immobiles au regard de statue. Ces dessins rehaussés de bleu et d'ocre, couleurs de prédilection du peintre, sont encadrés d'or. Le musée de Bruxelles conserve le chef-d'œuvre de l'artiste : *En écoutant du Schumann* (1883).

S. Sulzberger.

La monographie de L. Dumont-Wilden, *F. Knopff*, Bruxelles, 1907, donne la bibliographie antérieure et un catalogue général. — R. Neter, « F. Knopff », dans *Die Kunst für Alle*, t. XXIX, 1914, p. 342. — N. Fevner, *Pioneers of modern design*, 2^e éd., New-York, 1949, p. 50, 51, 52, 54, 66. — H. F. Lenning, *The Art Nouveau*, La Haye, 1951. — B. Polak, *Het Fin-de-Siècle in de Nederlandse Schilderkunst*, La Haye, 1955, *passim*. — G. Tschudi Madsen, *Sources of Art Nouveau*, Oslo, 1956, p. 252, 256, 305, 435. — H. Selig, *Jugendstil*, Heidelberg-Munich, 1959. — Catalogue de l'exposition « Les Sources du XX^e siècle », Paris, 1960-1961.

KNOSP (*Gaston*), compositeur de musique, musicologue et critique musical, né à Milan le 29 mai 1874, d'un père belge et d'une mère italienne, décédé à Neder-over-Heembeek (Bruxelles) le 6 février 1942.

Après une enfance passée à Anvers, Bruxelles, Nancy et Marseille, il fut confié aux bons soins de sa grand-mère paternelle, qu'il suivit en Suisse et à Vienne. En cette dernière ville, il fit en 1893 la rencontre de Massenet, qui l'engagea à venir suivre des cours

au Conservatoire de Paris. Dès 1894, il y fut l'élève de Lavignac (harmonie), de Gédalge (contrepoint) et de Massenet (composition). En 1898, il rejoint son père en Indochine, où il s'acquitte jusqu'en 1904 d'une mission musicologique pour le compte du gouvernement français. C'est au cours de ce séjour que Puccini le consulte sur les techniques de la musique japonaise, en vue d'écrire *Madame Butterfly*. Il y ébauche en même temps sa carrière de compositeur, qu'il poursuit à Paris jusqu'en 1911. En 1909, il y compose, sur un livret inspiré d'une pièce japonaise, son drame lyrique *Le Yakounine*, qui marque la première étape importante du compositeur de musique exotique. Rentré à Bruxelles, il continue à mener de front la composition, la critique musicale et la musicologie, s'attachant principalement à l'étude et à la pratique des musiques extrême-orientales. Il collabore à de nombreuses revues belges et étrangères, et, de 1924 à 1940, est attaché à *La Libre Belgique* en qualité de critique musical. Les vicissitudes de la guerre l'obligent à quitter le centre de la capitale et à s'installer au faubourg de Neder-over-Heembeek, où, au cours du rude hiver 1941-1942, le froid et la faim ont raison de sa résistance physique. A l'initiative d'un comité d'amis, un modeste monument funéraire, consacré à sa mémoire, fut inauguré le 10 décembre 1950 au petit cimetière de Neder-over-Heembeek.

G. Knosp a laissé le souvenir d'un critique sagace et érudit, sévère mais juste, attentif à encourager les jeunes artistes belges, d'une extrême obligeance envers ses confrères. D'un tempérament original, il était, en dépit de ses allures bohèmes, animé d'idéalisme. Les difficultés pécuniaires ne cessèrent de le tenailler mais ne vinrent jamais à bout de son allant et de son incessante activité.

Son œuvre musicale, abondante et variée, comporte une quantité de mélodies, de nombreuses œuvres lyriques et chorégraphiques, trop souvent

inachevées hélas !, des pièces pour orchestre et divers instruments, des œuvres radiophoniques, des compositions variées.

Sa musique vaut par l'abondance et la distinction mélodiques, une harmonisation et une orchestration inspirées, dans ses meilleurs ouvrages, des principes de la musique extrême-orientale. Dans son *Traité d'Harmonie*, Paul Gilson rend hommage à l'authenticité et à la sincérité de son orientalisme tandis que le critique parisien Paul Collet, dans *Comœdia* (1924), le considérait comme « le seul traducteur » possible des musiques nippones ».

Ses ballets *Ma-Tchou-Tchin* et *Serenata Veneziana* ont connu les feux de la rampe au Théâtre royal de la Monnaie ; le Théâtre du Parc a donné *Le Poète et sa Femme* de Francis Jammes, dont il a écrit la musique de scène.

La plupart de ses œuvres sont restées inédites.

Œuvres principales de G. Knosp :

Théâtre. *Le Yakounine*, un acte de L. Métivet (Bruxelles, « L'Art belge », 1916). — *La Jeune Fille d'Ohçaka*, un acte de Ch. Gille (inédit, 1921). — *La Kahena*, un acte arabe de G. Heux (inédit, 1927). — *Shahrah Sultane*, trois actes de Ch. Gille, tirés d'un conte de Cl. Farrère (inédit, 1932). — *Les Sabots d'Or*, un acte de P. de Wattyne (inédit, 1935). — *Le Perroquet chinois*, divertissement en un acte et six tableaux de G. Denis (inédit, 1938).

Musique de ballet. *Ma-Tchou-Tchin*, action chorégraphique de P. Ambrosiny (inédit, 1926). — *Serenata Veneziana*, un acte chorégraphique avec chants de P. Max (inédit, 1941).

Méodies. *Six Méodies* (Bruxelles, Schott, 1912). — *Musardises* (Bru-

xelles, Schott, 1913). — *Lettres* (Bruxelles, « L'Art belge », 1915).

Piano. *Tarentelle* (Bruxelles, « L'Art belge », 1916). — *Ex Oriente Lux*, six esquisses musicales (Paris, Heugel, 1924). — *Deux pièces exotiques* (Gand, Struyf, 1927). — *Scherzare* (Bruxelles, « L'Art belge »).

Œuvres diverses pour violon et piano, cello et piano, musique d'ensemble, etc.

Ouvrages musicologiques. *Rapport sur une mission officielle d'étude musicale en Indochine* (Leyde, E.-J. Brill, 1911). — Collaboration à *Encyclopédie de la Musique et Dictionnaire du Conservatoire*, sous la direction d'Albert Lavignac (Paris, Delagrave, 1911). — Biographies : *Franz Lehar, une vie d'artiste* (Bruxelles, Schott, 1935) ; *G. Puccini* (Bruxelles, Schott, 1937) ; *Johann Strauss* (Bruxelles, Schott, 1941). — Glossaires : *Rienzi* (Bruxelles, Schott) ; *Marouf, savetier du Caire* (Bruxelles, De Saedeleer, 1911) ; *Parsifal* (Bruxelles, Schott, 1913 ; Paris, Fischbacher) ; *Triptyque de Puccini* (Bruxelles, De Saedeleer, 1921 ; Milan, Ricordi et C^{ie}).

Nombreux articles musicologiques, dont les plus importants figurent à la Bibliothèque du Conservatoire de Bruxelles (*Fonds Knosp*).

Joseph Houziaux.

C(losson) E(rnest), « Gaston Knosp », *Revue musicale belge*, n° 1, janvier 1933. — E. Closson et Ch. van den Borren, *La Musique en Belgique*, p. 282, 445. — Paul Collet, « Un musicien belge : Gaston Knosp », *Comœdia*, Paris, 9 octobre 1920. — Paul Gilson, *Traité d'Harmonie*, Bruxelles, A. Granz, III^e partie, p. 88, 96, 97, 101, 108, 109, 114, 117. — Joseph Houziaux, *Un Musicien belge inconnu : Gaston Knosp*, un volume illustré de 243 pages, inédit (1959). — Ch. van den Borren, dans *Geschiedenis van de muziek in de Nederlanden*, Anvers, p. 259-260, 324, 340, 350. — Dehennin, dans *Die Musik in Geschichte und Gegenwart*, Cassel, 1958, tome 7, p. 1282b.

L

LANCASTER (Albert-Benoît-Marie), météorologiste, né à Mons le 24 mai 1849, décédé à Uccle le 4 février 1908.

Après avoir fait d'excellentes études au Collège communal de Louvain, il fut d'abord attaché à l'Observatoire (17 septembre 1866), puis au secrétariat de l'Académie (1^{er} janvier 1868). Il entra comme aide à l'Observatoire le 23 février 1875, fut promu météorologiste inspecteur le 1^{er} janvier 1877 et, le 2 septembre 1898, devint directeur scientifique du Service météorologique, l'échelon le plus élevé de la hiérarchie à cette époque.

Lorsque, en juin 1876, après avoir pris la direction de l'Observatoire, Houzeau réorganisa cette institution sur des bases nouvelles, il chargea Lancaster de la climatologie.

La première tâche confiée à Lancaster fut de réorganiser le réseau climatologique qui, en 1876, était réduit au point de ne plus comprendre pratiquement que quatre stations. Cette réorganisation se fit rapidement : en 1880, 35 stations fonctionnaient régulièrement et, en 1883, le réseau comptait plus de 225 stations, ce qui allait permettre d'étudier rationnellement le climat de notre pays. Quetelet, malgré ses efforts, n'était pas parvenu à créer un réseau climatologique adéquat. A sa mort, on se trouvait dans la situation paradoxale de très bien connaître le climat de Bruxelles, mais de n'avoir que des

idées vagues sur celui des autres régions du pays.

Les travaux de Lancaster sur la climatologie de la Belgique sont nombreux. De 1886 à 1905, il rédigea chaque année, dans l'*Annuaire de l'Observatoire royal de Belgique*, une notice sur le climat de l'année écoulée et, de 1880 à 1907, il publia, dans *Ciel et Terre*, plus de 70 notes sur des événements climatologiques méritant d'être soulignés. Il consacra également plusieurs travaux aux observations faites dans les stations climatologiques belges ; parmi ceux-ci, il convient de signaler spécialement les travaux consacrés aux observations effectuées à l'Observatoire, qui constituaient, à l'époque, l'étude la plus fouillée du climat d'une ville (*An. M.*, 1901, p. 109-193 ; 1902, p. 182-319 ; 1904, p. 66-319 ; 1905, p. 74-317 ; 1906, p. 74-122).

C'est en 1899 que Lancaster rédigea ses premiers travaux d'ensemble sur le climat de la Belgique, parus dans les *Monographies agricoles* publiées par le Ministère de l'Agriculture de 1899 à 1902. Il publia également deux notes sur le climat de notre pays ; ce sont les chapitres relatifs au climat dans la *Patrie belge* (1830-1905) (Bruxelles, 1905) et dans l'*Exposé de la situation générale du royaume de 1876 à 1900* (Bruxelles, 1905). Ces articles ne contiennent que des idées générales ; ils méritent cependant d'être signalés, car ce sont

les premiers travaux d'ensemble sur le climat de la Belgique.

Parmi les éléments météorologiques qui définissent le climat, la pluie et les orages ont particulièrement intéressé Lancaster. En ce qui concerne la pluie, sa contribution la plus importante est un ouvrage intitulé *La Pluie en Belgique* (Bruxelles, 1894) dans lequel il analyse en détail, en se basant sur les observations effectuées en 272 stations pluviométriques, la répartition géographique de la pluie dans notre pays. Cet ouvrage a été critiqué avec virulence par J. Vincent (*B. S. B. A.*, 1, 1896, p. 91-101; 133-150). Parmi ces critiques, celles relatives à la durée et à l'homogénéité des observations sont fondées; celles se rapportant au calcul des normales et au tracé des isothermes, sont mesquines. Quoi qu'il en soit, malgré certaines incertitudes c'est le premier ouvrage qui donne une idée de la répartition de la pluie en Belgique.

Pour ce qui est des orages, Lancaster discuta les observations faites aux stations d'un réseau spécial pour l'étude des orages; ce réseau avait été créé dans notre pays par Houzeau, à la demande de Marié Davy qui désirait étendre aux pays voisins le réseau existant en France. Les résultats de cette étude ont fait l'objet de deux mémoires (*A. M. O.*, t. I^{er}, 1881; t. II, 1885) qui fournissent, pour la première fois, un exposé de la répartition géographique des orages dans notre pays; ils contiennent également quelques considérations intéressantes sur les conditions dans lesquelles se forment ces électrométéores.

En octobre 1895, la Société royale de médecine publique et de topographie médicale nomma, dans son sein, une commission chargée d'élaborer un rapport sur la climatologie et l'hygiène du Congo. La partie de ce rapport relative à la climatologie, préparée par A. Lancaster et E. Meuleman, a été publiée séparément sous le titre *Le Climat du Congo* (Bru-

xelles, 1898). Les renseignements dont disposaient ces auteurs étaient peu nombreux, peu homogènes et mal répartis. Ils parvinrent néanmoins à en tirer un aperçu du climat du Congo, aperçu ayant d'autant plus de valeur que l'on ne possédait, à cette époque, que de vagues renseignements sur la climatologie de la partie centrale des continents au voisinage de l'équateur.

Lancaster s'intéressa également, en climatologie, aux variations périodiques de la température (*B. A.*, 43, 1877, p. 509-542; *C. et T.*, 7, 1886-1887, p. 447-454; *ibid.*, 22, 1901-1902, p. 205-209; *ibid.*, 23, 1902-1903, p. 111-119, 231-233, 311-313; *ibid.*, 27, 1906-1907, p. 475-460). Les travaux de ce genre, très en vogue à cette époque, avaient pour but de rechercher une méthode de prévision à longue échéance de la température.

Ayant été mis en rapport, par Quetelet, avec A. Perrey, Lancaster collabora aux travaux de ce sismologue. C'est ainsi qu'il dressa la première liste des tremblements de terre qui ont ébranlé le sol de notre pays (*C. et T.*, 8, 1887-1888, p. 25-43; *An. M.*, 1901, p. 194-228) et qu'il fit quelques études macroscopiques des tremblements de terre qui se produisirent en Belgique avant 1899, date de la création, dans notre pays, de la première station d'observation microsismique (*B. A.*, 36, 1873, p. 469-475; *ibid.*, 13, 1887, p. 318-319; *C. et T.*, 17, 1896-1897, p. 411-422, 518-519).

En 1845, Houzeau était déjà préoccupé par l'idée d'une bibliographie astronomique et avait entrepris, pour son usage personnel, de continuer celle de Lalande qui s'arrête en 1802. Lorsque, en 1876, Houzeau fut nommé directeur de l'Observatoire, il en parla à Lancaster, chargé à cette époque de la bibliothèque, et qui s'intéressait également à la question. L'accord se fit rapidement; le plan fut mûri en commun et commencé en 1877. En guise de préparation, Houzeau et Lancaster dressèrent un

Catalogue des ouvrages d'astronomie et de météorologie qui se trouvent dans les principales bibliothèques de Belgique (Bruxelles, 1878).

En 1879, commença l'exécution matérielle de la *Bibliographie générale de l'astronomie* qui devait comprendre trois parties : les ouvrages, les mémoires et les observations ; seules les deux premières ont été publiées. La partie relative aux ouvrages se compose de deux volumes : le premier paru en 1887 et le second, en 1889. Les ouvrages les plus remarquables sont accompagnés d'une brève analyse ; toutes les éditions y sont présentées en tableau à la suite de l'édition principale, ce qui permet de suivre les transformations successives des œuvres les plus importantes. La partie relative aux mémoires se compose d'un volume, paru en 1882, contenant plus de 30.000 références ; ce n'est pas un simple répertoire des mémoires parus : des notes historiques, de courts sommaires accompagnent certaines références.

La *Bibliographie générale de l'astronomie* a fait l'objet de nombreux comptes rendus élogieux lors de sa publication. Aucun auteur de ces comptes rendus ne semble avoir fait une étude critique sérieuse de l'œuvre du point de vue bibliographique. On est d'accord aujourd'hui pour admettre que l'ouvrage contient beaucoup d'inexactitudes, dues au fait que les auteurs n'ont pas toujours travaillé sur les originaux. Ces remarques n'enlèvent rien à la valeur intrinsèque de l'œuvre ; c'est encore actuellement un des ouvrages les plus consultés en astronomie.

Le directorat de Lancaster fut relativement court, si l'on tient compte du fait que ses dernières années furent attristées par la maladie qui ne lui permit plus de s'occuper activement de la direction du Service météorologique ; son action comme directeur fut donc nécessairement limitée. En 1898, lors de son entrée en fonction comme directeur scientifique du Service météorologique, il fit faire

des essais de sondages par cerfs-volants. Les essais terminés, l'organisation systématique des lancers ne put avoir lieu, faute de crédits pour l'achat d'enregistreurs. Lancaster n'eut pas plus de succès, en 1901, lorsqu'il proposa la création d'une section de météorologie agricole. Il fut plus heureux en 1904, quand il projeta de faire participer les services météorologiques aux ascensions internationales de ballons-sondes ; le projet fut accepté sans trop de discussions, mais non sans quelque lenteur puisque les lancers ne débutèrent qu'en 1906.

Toute sa vie, Lancaster se préoccupa de répandre, dans le public, le goût de la météorologie. Dans ce but, il publia près de 150 articles de vulgarisation dans la revue *Ciel et Terre*, dont il avait été l'un des fondateurs ; il est également l'auteur, avec Houzeau, d'un *Traité élémentaire de météorologie* (Mons, 1880).

Grand travailleur, Lancaster apportait beaucoup d'intelligence, de soin et d'assiduité à remplir les tâches qui lui étaient confiées ou qu'il avait entreprises. Il manquait malheureusement de formation scientifique, et c'est pourquoi ses travaux ne sont pas toujours à l'abri des reproches. C'est ainsi qu'en climatologie, il s'est borné à traiter statistiquement, de façon élémentaire, les observations recueillies dans notre pays, en oubliant souvent d'examiner si elles possédaient les caractères généraux requis pour être valables.

Comme directeur, Lancaster fut bon et juste, laissant une large initiative à ses collaborateurs et les encourageant dans leurs recherches. Il comprit l'importance des observations en altitude et introduisit l'aérologie dans notre pays.

Comme homme de science, il fut à la fois un bibliographe et un climatologiste. En bibliographie, son nom restera attaché, avec celui de Houzeau, à cette œuvre remarquable qu'est la *Bibliographie générale de l'astronomie*. En climatologie, son

mérite principal est d'avoir établi, sur des bases solides, la climatologie de la Belgique.

Les travaux de Lancaster lui valurent d'être élu correspondant de l'Académie le 15 décembre 1892, et membre titulaire cinq ans plus tard. Ils établirent également sa réputation à l'étranger : Lancaster était membre correspondant de l'Institut géologique de Vienne, de l'Académie des sciences de Modène, de l'Institut Grand-ducal et d'autres sociétés savantes qu'il serait trop long d'énumérer.

La liste des travaux de Lancaster a été publiée dans : *Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Notices biographiques et bibliographiques*, 1896, p. 276-283 ; 1907-1909, p. 157-165.

L. Dufour.

C. Lagrange, « A. Albert Lancaster », *C. et T.*, 28, 1907-1908, p. 577. — M. Mourlon, E. Goedseels, J. Vincent, G. Lecointe, Discours prononcés aux funérailles de A. Lancaster, *C. et T.*, 28, 1907-1908, p. 578-589. — M. Mourlon, Discours prononcé aux funérailles d'Albert Lancaster, membre de la Classe, *B. A.*, 1908, p. 173-176. — L. Dufour, « L'œuvre scientifique d'Albert Lancaster », *C. et T.*, 58, 1942, p. 109-121. — J.-F. Cox, « Notice sur Albert Lancaster », *An. Ac.*, 117, 1951, p. 57-68.

An. Ac. = *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*. — *An. M.* = *Observatoire royal de Belgique. Annuaire météorologique*. — *A.M.O.* = *Annales de l'Observatoire royal de Belgique. Annales météorologiques. Nouvelle série*. — *B. A.* = *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Sciences*. — *B. S. A. B.* = *Bulletin de la Société belge d'astronomie*. — *C. et T.* = *Ciel et Terre*.

LANGENDONCK (*Prosper VAN*), poète, né à Bruxelles le 15 mars 1862, y décédé le 7 novembre 1920.

Ses parents étaient originaires de Werchter, au confluent du Démer et de la Dyle, ce pays du Brabant septentrional où les plaines de la Campine que le poète devait parcourir en tous sens, viennent mourir pour se confondre, plus au sud, à la terre glaise de la Hesbaye.

S'étant installé à Ixelles, puis à Bruxelles, son père qui aimait la peinture de chevalet, choisit comme métier la restauration de tableaux anciens ; sa mère, couturière de son métier, tenait un magasin de lingerie. Après un bref séjour à Saint-Josse-ten-Node, la famille s'installa à Haacht. C'est là que le jeune Van Langendonck reçut sa première instruction ; quelque temps après il alla à Malines, d'abord dans un pensionnat, ensuite au Petit Séminaire où il commença ses humanités. A la fin de l'année 1875, ses parents regagnèrent Bruxelles, plus précisément Saint-Gilles ; il continua et termina ses humanités anciennes à l'Institut Saint-Louis. A la Faculté de philosophie et lettres de ce même institut (1880-1881), il s'initia brillamment aux classiques, à la littérature française (à l'œuvre poétique de Vigny, Musset, Heredia, Baudelaire), ainsi qu'aux lettres néerlandaises).

En 1881, Van Langendonck fut contraint d'abandonner ses études et de chercher un emploi, ceci après une série de malheurs dans sa famille : sa mère était décédée, son père avait été forcé de suspendre toute activité par suite d'un début de cécité, sa jeune sœur dont la santé était très précaire, ne pouvait subvenir à ses besoins ; enfin, sa famille s'était vue obligée de quitter la capitale pour trouver à Werchter, son village d'origine, des conditions de vie moins onéreuses.

C'est à partir de ce moment, nous dit A. Westerlinck, son biographe, que « débuta le vagabondage de Van Langendonck à travers les bureaux bruxellois ». Il avait alors près de vingt ans, et ce « vagabondage » de bureau en bureau ne devait cesser qu'à sa mort ; il était doublé d'absences, de fugues et de séjours prolongés dans la région de la forêt de Soignes et en Campine, tantôt à Westerlo, tantôt à Genk. Van Langendonck, névropathe, était sujet à des crises de neurasthénie aiguë qui

le conduisaient parfois au bord d'un dérèglement complet des sens. Il fut successivement commis, employé et fonctionnaire à l'Administration provinciale (1881-1882), aux établissements Thill & Co (1882-1885), aux Assurances Générales (1885-1888), au Ministère de la Justice où il rencontra F. V. Toussaint van Boelaere, son cadet de la revue *Van Nu en Straks* (D'aujourd'hui et de demain), et travailla sous la direction du poète V. de la Montagne (1888-1899); finalement il fut attaché au service de traduction de la Chambre des représentants (1899-1919). Son existence fut pénible; cet idéaliste, ce « soiffeur d'absolu » n'avait pu achever ses études supérieures, et il n'était pas parvenu non plus à réaliser son art poétique. Il épousa, en 1899, M^{lle} Adèle Wouters, institutrice retraitée qui lui procura quelques années d'un bonheur parfait, trop tôt interrompu. Deux périodes d'extrême dépression ont marqué cette existence assombrie sans aucun doute par une schizophrénie caractérisée : la première va de 1893 à 1896; la seconde commence en 1902 et s'achève en 1912, mais elle devait l'affecter jusqu'à sa mort. Il sombra alors dans un état de dépression complète, où son activité poétique se ralentit sensiblement; la fin de cette période est symbolisée par un poème intitulé *De Zwerver* (Le vagabond). Ni les traitements de son médecin bruxellois, ni les consultations d'un psychiatre réputé à Bonn, ni les séjours répétés à Genk, où il fut entouré de la sympathie des habitants et d'une pléiade de peintres impressionnistes et néo-impressionnistes, ne purent guérir ce « poète maudit ». Son biographe A. Westerlinck s'est demandé si les symptômes pathologiques qu'il manifestait n'étaient pas de caractère porio-maniaque ou épileptique. En tout état de cause, la fin de sa vie fut douloureuse, hantée par ce qu'il a appelé lui-même son « mal bête »; il mourut dans un état d'aliénation

réelle, à l'hôpital Saint-Jean de Bruxelles.

Van Langendonck qui fut, avec Cyriel Buysse, l'aîné des collaborateurs de la revue *Van Nu en Straks* (1893-1901), peut être considéré non seulement comme la personnalité la plus éminente reliant la nouvelle génération littéraire flamande à l'ancienne, mais encore comme le précurseur immédiat du mouvement, né du groupe. Il fut de plus un membre actif de plusieurs centres artistiques qui précédèrent le renouveau littéraire de 1893.

C'est en tant que rédacteur de la revue *Nederlandsche Dicht- en Kunst-halle* (Halle néerlandaise d'art et de poésie), fondée en 1878, et membre aussi de la société littéraire et artistique bruxelloise *De Distel* (Le Chardon), née en 1881, que Van Langendonck apparut comme un rénovateur des lettres et surtout de la poésie flamande, qu'il renouvela en s'inspirant d'abord des parnassiens et ensuite des symbolistes. Sans doute il y avait à cette époque l'exemple de *La Jeune Belgique* (1881), à Bruxelles même, là où, précisément, le renouveau flamand allait prendre son essor; il y avait le prestige du groupement *De Nieuwe Gids* (Le Nouveau Guide, né en Hollande, et qui s'imposa dès 1885); il y avait l'éclosion, à l'Athénée royal et à l'Université libre de Bruxelles, de l'esprit nouveau, empreint d'anarchisme individualiste et de désir d'eupéanisation, né sous l'impulsion de jeunes gens tels que L. de Raet, A. Hegenscheidt, et en particulier A. Vermeylen, secondés par leurs amis francophones Georges et Jacques Dwelshauvers (Jacques Mesnil); mais il y avait, avant tout, l'action menée par Van Langendonck dans la revue et la société que nous venons de citer, et que résumant deux textes : *De Vlaamsche Parnassus* (Le Parnasse flamand) de 1888, et *Herleving der Vlaamsche Poëzij* (Renouveau de la poésie flamande) de 1893, que l'on est en droit de considérer comme les premiers textes-témoins de la nou-

velle littérature, parnassienne, symboliste et, pour une part, fin-de-siècle, placée sous le signe du mouvement *Van Nu en Straks*.

Ces textes résultaient de controverses littéraires et de polémiques entre la vieille génération, représentée par Max Rooses (1839-1914), et les jeunes poètes tels que Pol de Mont (1857-1931) et Van Langendonck lui-même. C'est surtout lui qui profita de l'exaltation engendrée par les discussions littéraires dans lesquelles s'affrontaient les thèses parnassiennes ou anti-parnassiennes, formalistes ou anti-formalistes, socialistes ou anti-socialistes; il put alors envisager certaines conclusions et formuler la conception d'un art poétique dont *Van Nu en Straks*, et particulièrement Vermeylen, surent tirer profit en vue de leur œuvre future. N'oublions pas que Van Langendonck — de dix ans plus âgé que Vermeylen — prit place, à ses côtés, dans les rangs des fondateurs de la revue, et par surcroît, au sein du mouvement à ses débuts. Vermeylen — le chef incontesté du groupe — lui en a toujours témoigné sa gratitude.

La conception de Van Langendonck peut se résumer comme suit : la source de l'art en général, c'est l'homme, avec ses sentiments, ses passions et ses aspirations, tous centrés sur un but à caractère éternel. L'art lui-même est forme, ou plus exactement, forme de vie; de là sa défense de la poésie parnassienne, et des formes fixes. Le poète est, essentiellement, un intuitif qui mieux que tout autre saisit les rapports qui existent entre les choses sensibles et les choses de l'esprit; il n'y a qu'un pas de là à considérer le littérateur, avant tout le poète, comme un homme en quête d'absolu (bonté absolue, vérité absolue, beauté absolue), et ce dans la perspective d'une « harmonie infinie », d'une synthèse confondue avec la Vie, le Rythme vital, le Tout, en somme, Dieu. Le poète n'est pas seulement un être dont la réceptivité, l'expérience inté-

rieure est plus affinée que chez autrui; il est aussi un voyant qui perce les mystères de l'avenir, et dont le rôle est d'être un conducteur d'hommes, un guide pour son peuple; c'est lui qui le mènera vers le but final, l'émancipation de l'esprit qui, selon lui, ne peut être envisagée que dans le cadre de la démocratie chrétienne, voire catholique. C'est à la fin du siècle, aube des temps nouveaux, que l'on sent, dans les lettres flamandes qui ne peuvent être dissociées de la vie séculaire du peuple flamand, un besoin pressant de rénovation, non seulement littéraire, mais aussi morale, religieuse, sociale et même économique. Van Langendonck n'avait-il pas dit d'ailleurs : « Une croûte dure a » couvert la terre flamande; cette » croûte, il faut qu'on la casse »?

Il reste à dire un mot de la poésie de cet homme inquiet et déséquilibré, qui aspirait passionnément au repos, à la paix et à l'harmonie. Ses vers furent rassemblés, une première fois, sous le titre *Verzen* (Vers), en 1900.

Bien plus sentie, plus vécue et adaptée, quant à la forme, aux exigences de la poésie d'aveu et de confession, que celle de ses contemporains, De Mont par exemple, son œuvre poétique, qui représente dès 1884 la tendance nouvelle de la poésie flamande, renoue avec la grande poésie de l'épanchement du cœur et de l'esprit meurtri, c'est-à-dire celle de Villon, de Leopardi et de Baudelaire, plutôt qu'avec la ligne que s'étaient tracée Gezelle, Verriest et Rodenbach, d'une littérature romantique, à caractère régionaliste. Elle fut l'expression en Flandre de l'homme tout court, et ceci pour la première fois, depuis que la littérature flamande s'était intégrée dans un contexte occidental (l'œuvre de Gezelle fut le témoignage d'un monde bien à lui, et inspirée par un sentiment religieux, continuellement en butte à sa conscience).

Van Langendonck auquel son *irrequietum cor* ne laissait guère de répit, rechercha douloureusement l'expression sincère de la vérité et de l'idéal,

de ce qu'il a appelé la Béatrice lointaine, au cours d'une existence pleine de contradictions, de déchirements et de symptômes de déséquilibre mental. Enclin à la mélancolie, au désespoir et à la révolte, trouvant sans doute un remède à son mal de « poète maudit » en une foi absolue dans le dépassement final de sa pauvre condition humaine ivre d'infini et de Dieu, il retombait, tout de suite après, dans la plus sombre renonciation à tout bonheur sur terre. Sa conscience était tragiquement divisée entre le réel et l'esprit, la vie des sens et Dieu, l'affirmation d'un moi contingent et d'un moi tendant à s'incorporer à l'âme universelle; tentative dont la réalisation, en pleine crise fin-de-siècle, ne semble pas avoir abouti. On pourrait croire qu'il y a là un panthéisme, parfois de bon augure: il n'en est rien; ce n'est que la prise de conscience d'un névropathe, convaincu que le salut git dans les valeurs spirituelles de la foi chrétienne et dès lors profondément déchiré. Le Christ, Dante, Vondel, Gezelle, Baudelaire aussi, sont ses maîtres sur la voie, si difficile pour lui, du « rêve de la beauté ultime ».

Il était, par nature, un désespéré qui en annonçait un plus désespéré que lui, Karel van de Woestijne; celui-ci, cependant, semble avoir réalisé à la fin de sa vie ce dont Van Langendonck n'avait jamais, ou très rarement, été capable. Tous deux illustrent parfaitement l'état de crise morale, religieuse et philosophique où fut plongée leur génération, née de la bourgeoisie désabusée de la seconde moitié du XIX^e siècle, et qui tournait les yeux vers les espoirs de l'ère nouvelle.

M. Rutten.

J. Boonen, « Prosper van Langendonck », dans *Verzen van Prosper van Langendonck*, Amsterdam, 1918. — *Het werk van Prosper van Langendonck voor het Van Langendonck-Comité uitgegeven door de Maatschappij voor goede en goedkope lectuur*, Amsterdam, 1926. — « Prosper van Langendonck, Gedichten », dans *Prosper van Langendonck « Gedichten »* en « *Star-kaddé* », drama van Alfr. Hegenscheidt, ver-

zorgd door M. Gilliams en M. Rutten, Bibliotheek der Nederlandse Letteren, Amsterdam, 1939. — A. Westerlinck, « Prosper van Langendonck », dans *Prosper van Langendonck, « Gedichten »*, Poëtisch erfdeel der Nederlanden, Hasselt, 1962. — F. V. Toussaint van Boelaere, « Dagboek-aanteekeningen over Pr. van Langendonck », *Zurkel en blauwe lavendel*, Brussel, 1926. — L. Opdebeeck, *Bloemkens van den Vlaamschen rozeelaar*, Antwerpen, 1928. — E. de Bom, « Prosper van Langendonck », *Dagwerk voor Vlaanderen*, Amsterdam, 1928. — M. Gilliams, « Inleiding tot de Verzen van Prosper van Langendonck », *Gedichten*, Amsterdam, 1939. — L. Sourie, *Prosper van Langendonck*, Leuven, 1942; Roeselare, 1953. — Id., *Prosper van Langendonck, 1862-1962*, Brugge, 1962. — M. Roelants, « Herinneringen aan Prosper van Langendonck, 1915-1919 », *Schrijvers, wat is er van den mensch?* Brussel, 1943, 1957. — A. Westerlinck, *Prosper van Langendonck, Diagnose van een ongeneeslijke ziel*, Brugge, 1946. — K. van de Woestijne, « Prosper van Langendonck », *De Schroeflijn*, II, *Verzameld werk*, IV, Brussel, 1949. — M. Rutten, « Mijnheer van Langendonck te Genk », *Nieuw Vlaams Tijdschrift*, 1949. — K. van Acker, « De ziekte van Prosper van Langendonck », *Streven*, 1956. — G. Schmook, « Prosper van Langendonck en zijn verhouding tot De Distel, 19-VIII-1882 — 8-II-1908 », *Versl. en Med. v. d. Kon. Vl. Acad. voor Taal- en Lett.*, 1957. — Id., « Chronologie van Prosper van Langendonck's Verzen, opgesteld naar het aandeel van de dichter in de bedrijvigheid van het Kunstgenootschap De Distel, 1882-1900 », *Handelingen van het XXII^e Vlaams Filologencongres*, 1957. — A. Vermeylen, *Van Gezelle tot heden*, 5de uitg., Hasselt, 1962. — G. Staels, *Prosper van Langendonck, Leven en werk* (mémoire de licence), Louvain, 1942.

LANTSHEERE (Théophile-Charles-André, vicomte DE), avocat, homme politique, banquier, né à Asse le 4 novembre 1833, décédé à Bruxelles le 21 février 1918.

Après avoir fait ses humanités au petit séminaire de Malines, puis au Collège des Jésuites à Alost, il conquist successivement à l'Université de Louvain, dont il fut un très brillant élève, le doctorat en droit et le doctorat en sciences politiques et administratives.

Il fut inscrit au tableau de l'Ordre de la Cour d'appel de Bruxelles en 1858. On l'y distingua rapidement pour la clarté de ses exposés, la netteté de sa pensée, la rectitude de son jugement, son esprit d'indépen-

dance et un sentiment profond de l'équité. Il fut le conseil des familles de Ligne et d'Arenberg. Il aimait profondément le barreau, et ne le quitta, après avoir été élevé à la dignité de bâtonnier de l'Ordre en 1887, qu'au moment où, chargé de travaux et de dignités, il put confier son cabinet à son fils aîné.

De bonne heure il consacra une grande partie de son activité à la vie publique. En 1860, à vingt-sept ans, il fut élu conseiller provincial pour le canton d'Asse et assumait le rôle de chef de la droite, qu'il confia à son frère quand Malou le choisit comme titulaire du portefeuille de la Justice dans le « ministère de l'Immaculée Conception », qui succéda au cabinet d'Anethan, en décembre 1871. Il avait trente-sept ans, n'était pas parlementaire, mais s'affirma immédiatement supérieur, au cours des débats, à beaucoup de vieux routiers du Parlement.

Il occupa son fauteuil ministériel jusqu'en 1878 et attacha son nom à l'élaboration et au vote de nombreuses et importantes lois. Il fit reviser le Code de commerce, modifia la loi sur les protêts, inscrivit dans notre législation des dispositions protectrices en faveur des aliénés. Avant 1872, un Flamand pouvait être jugé et condamné, même en Cour d'assises, sans avoir compris un mot aux débats; de Lantsheere, qui était bon Flamand, grand ami du lutteur infatigable que fut le poète Emmanuel Hiel, fit disparaître cette iniquité par la loi sur l'emploi des langues en matière répressive. Il codifia les dispositions du domicile de secours, fit voter la loi sur la détention préventive, sur les extraditions, sur les coopératives, sur le port d'armes, sur la division des chambres de la Cour d'appel en sections pour le jugement des affaires électorales, sur la révision des Codes de procédure civile et pénale. En toutes circonstances il fit une politique d'affaires pratique et sage, conforme à son tempérament. Il fut mêlé à un grand

nombre de débats et répondit à des interpellations qui eurent du retentissement, entre autres celles relatives à l'enterrement de l'évêque de Tournai dans sa cathédrale, aux abus des visites corporelles, à l'enterrement de Léopold I^{er} dans la crypte de Laeken.

Le 11 juin 1872, l'arrondissement de Dixmude, s'inspirant du sens profond de l'article 131 de la Constitution, l'élut comme son représentant à la Chambre. Celle-ci lui confia d'abord une vice-présidence le 23 juillet 1884 et ensuite la présidence, du 12 novembre 1884 jusqu'au 30 janvier 1895, date à laquelle il démissionna à la suite d'un incident de séance provoqué par le parti socialiste. Le 15 juin 1900, après avoir renoncé à la Chambre et été nommé ministre d'Etat, il devint sénateur provincial, élu par le Conseil provincial de la Flandre occidentale pour l'arrondissement d'Ostende-Furnes, et quitta la Haute Assemblée en 1905 lorsqu'il devint gouverneur de la Banque Nationale, fonctions qui, depuis 1900, excluaient tout mandat législatif.

Très dévoué à ses électeurs, il se rendit régulièrement dans son arrondissement dont il défendit les intérêts avec vigueur, admiré là-bas comme dans la capitale pour son souci d'impartialité et son bon sens lumineux.

Tel il s'était montré ministre, tel il se montra pendant sa longue carrière dans les assemblées législatives, une haute et noble figure qui mérita le surnom pittoresque et significatif de « Nestor de la droite ». Très jaloux de son autorité, il apportait une certaine coquetterie à mettre la minorité à l'abri des coups de force auxquels les majorités se laissent entraîner si facilement. Sa grande autorité lui permit notamment de rendre de grands services au souverain de l'Etat Indépendant du Congo à des moments cruciaux pour l'avenir de celui-ci qui n'intéressait alors que très peu de ses collègues. Cela ne l'empêcha pas, d'ailleurs, de s'opposer, avec Beer-

naert, au projet de loi relatif à la Donation Royale de 1900, qui ne fut voté, sous une autre forme, que le 31 décembre 1903.

Il avait été appelé à la direction de la Banque Nationale le 19 mai 1890, peu après le baron de Moreau d'Andoy, allié à la vieille noblesse wallonne et à la jeune aristocratie industrielle, comme lui parlementaire et ancien ministre, et peu avant Victor Allard, formé aux traditions de la maison Allard, qui fonda et dirigea plusieurs maisons de banque en Belgique et à l'étranger. A eux trois ils constituèrent le premier contingent de catholiques faisant partie du conseil d'administration depuis la création de la Banque. Il fit preuve d'une grande pondération, se préoccupa de la situation du personnel, de l'application des lois linguistiques et joua un rôle important lors du renouvellement du privilège de la Banque Nationale en 1900; il y eut alors des débats passionnés à la Chambre, le parti socialiste, avec Hector Denis et Emile Vandervelde, s'efforçant de nationaliser la banque centrale.

Théophile de Lantsheere, nommé vice-gouverneur le 7 novembre 1899, succéda au gouverneur van Hoegaerden le 27 juin 1905 et se trouva immédiatement aux prises avec de multiples problèmes monétaires et de crédit qui prirent une telle acuité qu'on entreprit une révision fondamentale des principes sur lesquels reposait la politique traditionnelle de l'institut d'émission, révision que la guerre interrompit.

Peu avant celle-ci, le roi Albert accordait *motu proprio* à Théophile de Lantsheere concession de noblesse à titre héréditaire par voie de primogéniture masculine et le titre de vicomte que, modeste, il n'avait pas voulu accepter jusqu'alors.

L'invasion allemande accabla plus que d'autres sans doute le gouverneur de Lantsheere qui, plus que l'immense majorité des Belges, avait

foi dans la parole donnée et confiance dans les engagements internationaux.

L'occupant manifesta immédiatement l'intention de mettre la main sur l'or et les avoirs en devises de la Banque Nationale, sur les billets et les clichés évacués, mais se heurta à la résistance inébranlable du gouverneur et de ses collègues. Cette lutte aboutit, le 22 décembre 1914, au retrait du privilège d'émission ainsi qu'à la révocation du gouverneur. Dès lors il resta confiné dans son hôtel. L'occupant n'avait pas osé prendre d'autres sanctions contre un des rares ministres d'Etat restés au pays, qui ne cessa pas pour autant de résister à l'occupant et signa de nombreuses protestations avec le cardinal Mercier, le comte Woeste, De Volder et d'autres personnalités de premier plan. Théophile de Lantsheere s'éteignit à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, accablé de soucis et de misères familiales.

De son union avec M^{lle} Beeckman de Craylo naquirent deux fils. L'aîné, Léon de Lantsheere, docteur en droit, docteur en philosophie, disciple parmi les premiers du cardinal Mercier, professeur à l'Université de Louvain, avocat, fut conseiller provincial, député et ministre de la Justice de 1908 à 1911. Il mourut en 1912. Le second, Auguste, héritier du titre, licencié en philosophie et lettres, en sciences politiques et sociales, attaché de légation, bourgmestre de Meldert, entra dans la carrière financière et épousa une des filles du baron Beyens, gouverneur de la Société Générale. Une de ses filles, Alice, épousa le notaire Vergote, neveu du gouverneur du Brabant; l'autre, Natalie, entra en religion et fut chanoinesse de Latran au couvent des Dames anglaises à Bruges.

P. Kauch.

La Chambre des représentants en 1894-1896, Bruxelles, 1896, p. 289-291. — G. Delcourt, *La Belgique d'aujourd'hui*, s. d., s. p., vol. II. — A. Tillot, *Les gouverneurs de la Banque Nationale, 1896*,

p. 19-20. — J. Lindemans, « Het Geslacht de Lantsheere », *Eigen Schoon*, 1914, n° 1, p. 1-8. — M. Schaetzen, « Généalogie de la famille de Lantsheere », *Annuaire de la noblesse belge*, 1933, 1^{re} partie, p. 209-242. — *Figures nationales contemporaines*, Série II, 1909, p. 45-46. — *Biographie coloniale*, t. IV, 1955, p. 480-481. — P. Kauch, *La Banque Nationale de Belgique, 1850-1918*, 1950, *passim*. — P. Kauch, « Théophile de Lantsheere, Septième gouverneur de la Banque Nationale », *B. N. B.* (revue du personnel de la Banque Nationale de Belgique), 13^e année, n° 2, février 1957.

*LEBEAU (Jules-Tite), pasteur, né à Landouzy-la-Ville (Aisne) le 25 mars 1852, décédé à Uccle le 31 juillet 1923.

Jules Lebeau fit à l'Université de Genève ses études de théologie. Il obtint en 1878 son grade de bachelier en théologie après la soutenance d'une thèse sur *Le pessimisme et le problème de la douleur*. Cet écrit, plus philosophique que théologique, dénotait un esprit ouvert, cultivé et résolu. Il arriva à Verviers en 1879 comme sufragant du pasteur Théophile Bost, à qui il succéda en 1880, après avoir reçu la consécration pastorale. C'est dans l'église de Verviers qu'il accomplit toute sa carrière; il prit sa retraite en 1922 après quarante-trois ans d'un ministère d'entier dévouement à sa tâche. Il a tenu un compte exact des actes pastoraux qu'il a célébrés : il a administré 772 baptêmes, présidé à 415 confirmations, béni 244 mariages et conduit 392 protestants à leur dernière demeure; il a prononcé 2340 prédications.

Il avait vu s'accroître le nombre des fidèles dans de telles proportions que le modeste temple de Hodimont — érigé en 1710 et inauguré le 1^{er} janvier 1711 — ne pouvait plus les contenir. Ce vétuste lieu de culte était d'ailleurs devenu caduc. Le conseil d'administration de l'église de Verviers put faire l'acquisition de l'ancienne église catholique (désaffectée) de Saint-Antoine, à la rue Saulcy, et le 21 novembre 1886 ce nouveau temple, restauré et approprié, fut inauguré. Le pasteur Lebeau prononça pour la dédicace un sermon

« dont l'éloquence était rehaussée par beaucoup de sagesse et de modération ».

La prédication de Jules Lebeau était très travaillée; sa diction, précise; son style, classique. Il exerçait une puissante influence sur les esprits et sur les cœurs. Au synode, dont il faisait partie, il était très écouté. Son large libéralisme religieux ne l'avait pas éloigné de l'amour des hommes : il avait conservé l'optimiste confiance en l'âme humaine que sa thèse d'étudiant s'était attachée à justifier. Il s'occupa avec constance de la jeunesse. En 1888 il fonda l'Union chrétienne verviétoise de jeunes gens, puis celle de jeunes filles. Au cercle Franklin il apporta une collaboration active. Pendant la guerre de 1914-1918, il accorda généreusement son aide et son appui sans distinction de confession religieuse; il incita bon nombre de jeunes gens à remplir leur devoir en prenant rang dans l'armée.

Le pasteur Lebeau avait la plume aisée : il a rédigé pendant plusieurs années *L'Élan*, organe du groupe des unions chrétiennes de l'Église officielle, devenu sous sa direction *Le Protestant belge*, journal bimensuel. On a de lui une *Notice historique sur l'Église protestante de Verviers-Hodimont et ses origines* (Bruxelles, 1890, in-8°); divers sermons dont le *Discours prononcé à l'inauguration du temple de Verviers* (Verviers, 1887, in-8°), et un *Sermon à l'occasion de la Fête de la Réformation* (Verviers, 1896, in-8°); une étude *Calvin, maître d'énergie morale* (Nessonvaux, 1909, in-12); un *Manuel d'Instruction religieuse*, auquel il a longtemps travaillé et qui était sous presse au moment de sa mort, constitué par deux brochures : I. *La vérité chrétienne*; II. *L'Église chrétienne* (Bruxelles, 1924, in-12).

J. Meyhoffer.

Jubilé cinquantenaire : *Histoire du Synode*, Bruxelles, 1889, in-8°, p. 122; *Histoire des Églises*, Bruxelles, 1890, in-8°, p. 339. — *Le Chrétien belge*, revue religieuse, Bruxelles, 1850 et suiv., t. 60 (1923), p. 253-254 (nécrologie). — Bras-

seur, *Église protestante de Verviers. Notice historique*, Verviers, 1936, in-12, p. 13 à 15. — Rahlenbeck, *Les pays d'outre-Meuse* Bruxelles, 1888, in-8°, p. 107. — Ganguin, *Répertoire de la prédication protestante*, Paris, 1924, in-8°, p. 62. — Dans le *Manuel d'Instruction religieuse* (posthume), un avant-propos contient une notice sur Jules Lebeau. — Renseignements personnels.

LEEMANS (H.), compositeur, mort à Paris avant 1772. Il se qualifie lui-même de *H. Leemans de Bruges* dans le titre de plusieurs de ses compositions parues à Paris entre 1765 et 1771. La date de sa naissance est inconnue, de même que les conditions dans lesquelles s'est opérée sa formation musicale. Était-il apparenté à Jérôme Leemans, carillonneur de la ville de Bruges entre 1750 et 1754, et à Adrien Leemans, organiste de la cathédrale St-Donatien, dans cette même ville, jusqu'au 12 octobre 1750? On ne saurait le dire dans l'état présent des recherches. Ce qui est en tous cas certain, c'est que H. Leemans est venu s'établir à Paris entre 1750 et 1765. Il y vécut vraisemblablement jusque 1771, date que l'on peut provisoirement substituer à celle de 1785, avancée sans preuve par des biographes antérieurs.

Leemans n'a point occupé une fonction ou un emploi quelconque à la Cour ou au Concert Spirituel. D'après ce qui résulte de la dédicace de ses œuvres et des extraits de presse, il a principalement exercé son activité comme professeur de chant et de violoncelle et organisateur de concerts privés dans les salons de l'aristocratie, entre autres chez le duc de Liancourt, la comtesse de Polignac, la marquise de Les-tang, etc.

Le musicologue américain Barry L. Brook a dressé la liste de ses compositions, dont la publication s'échelonne entre environ 1765 et 1771, et dont la plus grande partie est conservée dans des bibliothèques parisiennes. Cette production comporte 14 symphonies, 12 quatuors et 1 trio, de plus, une vingtaine de pièces vocales, parmi lesquelles dominent

les ariettes, dont l'une (*Le songe*) composée sur des vers de Voltaire.

M. Brook classe à juste titre Leemans parmi les « petits maîtres ». Influencé, dans sa musique instrumentale, à la fois par le style italien du temps et par l'écriture des symphonistes de Mannheim, Leemans trouve l'occasion, dans ses pièces vocales, de déployer une veine mélodique qui n'est pas exempte de séduction.

Charles van den Borren.

Barry S. Brook, « Leemans of Bruges and Paris », *Revue belge de musicologie*, 1961, p. 47-54, où l'on trouvera, outre la biographie et le catalogue des œuvres de Leemans, le rappel de la bibliographie antérieure relative à ce musicien.

LEFÈVRE-CATERS (Jacques-François-Joseph), orfèvre, marbrier et bronzier d'art, né à Tournai le 28 avril 1744 de Marc-François-Joseph, maître-orfèvre, et de Marie-Henriette Pottier, décédé le 3 mars 1810.

Il appartenait à une famille qui depuis la première partie du XV^e siècle exerçait une véritable hégémonie sur les métiers d'art à Tournai, tout particulièrement sur ceux de la dinanderie et de l'orfèvrerie (le plus célèbre des dinandiers de cette famille est Guillaume Lefèbre, l'auteur des fonts baptismaux de Hal [1446]). Le fondateur de la dynastie des orfèvres, Charles Lefèbre (1650-1694), après un court temps d'apprentissage à Anvers, s'était fait admettre dès l'âge de vingt ans dans la corporation des orfèvres de sa ville natale. Jacques Lefèbre était l'arrière-petit-fils de Charles. Son père était un artiste de tout premier plan et nous conservons de lui un des plus beaux ensembles d'orfèvrerie monumentale de Belgique, celui de l'église Notre-Dame, à Courtrai. Son fils Jacques vint au monde à un moment particulièrement favorable à l'épanouissement de son talent : Tournai était à la veille d'un remarquable essor artistique : la fondation en 1751

par François Peterinck de la fameuse fabrique de porcelaines de Tournai devait être suivie en 1757 de la création par François Gillis d'une Académie de dessin. C'est dans cette école que Jacques Lefèbvre s'initia aux techniques qui devaient illustrer son nom et la formation excellente qu'il y reçut lui permit d'obtenir dès 1771 une médaille de l'Académie royale de Paris.

En 1782, il épousa Marie-Joseph-Cécile Caters dont le nom, désormais indissolublement associé au sien, évoque la concentration et la rationalisation qui se sont opérées à cette époque dans les industries d'art tournaisiennes. Marie-Joseph était la fille de Jean-Laurent Caters, propriétaire, un moment, avec l'oncle de Jacques d'une fabrique de camelots qui était appelée à une grande prospérité et devait devenir un jour la célèbre Manufacture royale de Tapis de Tournai. Le nom de Caters est uni, d'autre part, à l'histoire de la fabrique de porcelaines et ce en la personne de J. Josson-Caters, membre de l'association qui fut créée en 1780 pour l'exploitation de cette manufacture. Les liens de famille qui unissaient les responsables de ces différentes industries favorisaient la collaboration des différentes techniques artistiques et la diffusion des œuvres réalisées dans les ateliers tournaisiens. Dans ce mouvement de rationalisation, Jacques Lefèbvre dut avoir une influence considérable : les rapports de parenté se doublaient chez lui de l'ascendant que lui conféraient ses fonctions de professeur puis de directeur de l'Académie de dessin.

Cette conscience de la complémentarité nécessaire des différentes industries d'art amena Jacques Lefèbvre à annexer une manufacture de marbres et de bronzes à son atelier d'orfèvre. Chose curieuse, sa réputation de bronzier et de marbrier a fait perdre un peu de vue son talent d'orfèvre. Pourtant il s'avère dans ce domaine un artiste de valeur : nous lui devons notamment un sur-

tout de table qui fait encore l'orgueil de la famille de Merode et qu'il cisela en 1788 pour le comte de Merode-Westerloo, récemment nommé ambassadeur à La Haye. Ce surtout comporte actuellement encore quatre soupières, deux ovales et deux rondes, huit saucières, deux candélabres et il semble que ce ne soit là que la moitié de ce qui avait été fourni par Lefèbvre-Caters. Cet ensemble fut tellement apprécié des connaisseurs que le fils du mécène, le comte Henri de Merode-Westerloo, déclarait dans ses *Mémoires* parus en 1845 qu'il le conserverait comme un monument de famille. La postérité a ratifié ce jugement et les pièces de ce surtout font toujours l'admiration des visiteurs dans les expositions.

C'est pourtant dans un domaine moins spectaculaire que Lefèbvre-Caters s'est fait un nom. Alors que son père avait dû recourir à des bronziers et marbriers pour les autels de Notre-Dame, à Courtrai, Jacques ne dépendait de personne pour fournir les chandeliers et garnitures de toute sorte qui lui étaient commandés. D'autre part, il travaillait aussi pour l'ameublement des maisons particulières et l'on ne compte plus les pendules, les candélabres, les lustres, les garnitures de foyer, en bronze doré, noir ou vert, qui sortirent de son atelier. Il se spécialisa dans la fabrication de petits bustes d'hommes célèbres ; ces bustes qui ont 20 à 25 centimètres représentent des empereurs romains, des rois de France comme Henri IV, des publicistes du XVIII^e siècle comme Voltaire et Rousseau ; ils sont posés sur un socle en marbre précieux rehaussé d'ornements en bronze doré.

La technique du marbre ne lui était pas non plus étrangère et il produisit un grand nombre de cheminées, de vases et de candélabres qui portèrent au loin sa réputation. C'est si vrai que sa mort n'arrêta pas l'essor de son entreprise. Sa veuve prit l'affaire en mains et la géra avec tant de maîtrise que c'est

à la maison Lefèvre-Caters que le roi de Hollande commanda en 1816 les meubles, bronzes dorés et pendules qui devaient orner son palais et celui du prince d'Orange à Bruxelles. Cette manufacture fut même à plusieurs reprises honorée de la visite de princes de la maison d'Orange et elle reçut en 1820 la grande médaille d'or de l'exposition de Gand. Malheureusement la prospérité tenait à la personnalité de la veuve Lefèvre-Caters et à la mort de celle-ci l'atelier ferma ses portes.

Si l'on essaie de caractériser la production de Lefèvre-Caters, il faut reconnaître que sa réputation tient davantage au fini du travail qu'à l'originalité de l'inspiration. Il en va de même d'ailleurs de la manufacture de porcelaines de Peterinck et de celle des tapis. Tournai cherchait ses modèles à l'étranger, particulièrement à Paris, mais le soin avec lequel on y travaillait faisait préférer souvent sa production à celle de l'extérieur. Telle était une caractéristique du travail de chez nous à cette époque et c'est cette probité qui fit toujours notre renom.

Jean Cassart.

Comte P.-A. du Chastel de la Howarderie, « Croquis généalogiques tournaisiens », *Revue Tournaisienne*, t. 3 (1907), p. 76 et suiv. — E.-J. Soil de Moriamé, *Les anciennes industries d'art tournaisiennes à l'exposition de 1911*, Tournai, Casterman, p. 181-185 et 318-320. — S. Collon-Gevaert, *Histoire des arts du métal en Belgique*, Bruxelles, Palais des Académies, p. 317 et 371. — P. Rolland, « Une famille d'artistes tournaisiens, les Lefèvre », *Savoir et Beauté*, Saint-Ghislain, 1936-1937.

LENOIR (*Jean-Joseph-Etienne*), réalisateur du premier moteur pratique à gaz, né à Mussy-la-Ville dans la Gaume (à 9 km. à l'est de Virton) le 12 janvier 1822, mort célibataire à La Varenne-St-Hilaire, commune de Saint-Maur-des-Fossés (Seine), le 3 [et non le 4] août 1900; inhumé au Père-Lachaise (Paris).

En l'absence de toute étude biographique détaillée, nous devons nous

borner à quelques indications. La carrière de Lenoir offre un étonnant parallélisme avec celle de Gramme, son cadet de quatre ans; ils décédèrent à quelques mois d'intervalle; la principale différence consiste en ce que Gramme atteignit une très confortable aisance, alors que Lenoir mourut apparemment dans une situation fort modeste.

Dans l'acte de naissance du futur inventeur, le père de celui-ci est qualifié de marchand. A seize ans, Lenoir va chercher fortune à Paris; il semble avoir été d'abord garçon de café, puis être entré à la Compagnie du Gaz. Dans plus d'un texte officiel (notamment dans l'acte de décès) ainsi que dans Armengaud, le titre d'ingénieur lui est donné. Autodidacte demeuré presque illettré, habile surtout dans le perfectionnement et la réalisation, il prit de nombreux brevets d'invention; en voici la nomenclature, telle que nous avons pu l'établir; on remarquera que l'ordre n'est pas strictement chronologique; du moins est-ce celui qui résulte du dépouillement systématique du recueil *Description des machines...* (1850-1884, 116 t. en 118 vol.; nouvelle série, 1874-1889, 57 t. en 93 vol.; exemplaire à la Bibliothèque Royale); à défaut de données biographiques précises et sûres, cette liste permettra de cerner la silhouette et d'entrevoir la personnalité de l'inventeur :

12 août 1845 : « Pour une application de l'hélice à la navigation »;

20 septembre 1845 : « Pour une garnisseuse »;

7 décembre 1847 : « Pour un appareil de pesage » (résidence mentionnée : Fougères, Ille-et-Vilaine);

6 janvier 1849 : « Pour un fusil se chargeant par la culasse »;

27 juin 1851 : « Pour des boutons »;

18 février 1851 (avec Merle et Brochay) : « Pour un régulateur-compensateur des métiers à tisser » (résidence mentionnée : Lyon);

16 mai 1854 : « Pour l'application des métaux les uns sur les autres »;

20 juillet 1854 : « Pour la reproduction, par la galvanoplastie, des objets en ronde-bosse »;

3 juillet 1855 : « Pour des étiquettes de jardin »;

3 octobre 1855 : « Pour des perfectionnements apportés aux cartouches »;

11 juillet 1856 : « Pour une reliure mobile »;

26 octobre 1857 : « Pour un disque électrique servant de signal dans les chemins de fer »;

14 février 1859 : « Pour un procédé chimique servant à donner aux fantaisies, aux chappes, le brillant de la soie » (résidence mentionnée : Lyon);

30 juin 1859 : « Pour un niveau »;

31 janvier 1860 : « Pour un nouveau système de four à noir servant à la revivification du charbon animal et à la production du gaz d'éclairage »;

24 janvier 1860 : « Pour un moteur à air dilaté par la combustion du gaz de l'éclairage enflammé par l'électricité ». Il y a à la suite six certificats d'addition, datés 28 février, 5 avril, 17 avril 1860, 5 janvier 1861, 22 juin et 13 septembre 1867. C'est cet ensemble de textes qui fonde la gloire de Lenoir;

5 novembre 1861 : « Pour de nouveaux perfectionnements apportés à une cartouche »;

7 août 1862 : « Pour un propulseur »;

26 novembre 1862 : « Pour un électromètre »;

16 juillet 1863 : « Pour des perfectionnements apportés aux pétrins »;

25 juillet 1863 : « Pour un moteur atmosphérique »;

2 octobre 1863 : « Pour un propulseur »;

14 octobre 1864 : « Pour une passementerie pour l'ameublement, la nouveauté, etc. »;

9 décembre 1865 : « Pour un électrographe » (avec neuf certificats, 1866-1869);

3 mars 1865 : « Pour des perfectionnements aux appareils rotatifs »;

18 août 1866 : « Pour un buffet rafraîchisseur destiné à maintenir frais toutes espèces de produits, vins, comestibles, fruits, etc. »;

14 avril 1866 : « Pour un torréfacteur dit torréfacteur Lenoir »;

18 août 1866 : « Pour une baignoire d'appartement à usage multiple »;

26 septembre 1868 : « Pour un baromètre hydraté »;

18 août 1869 : « Pour un moteur hydrocalorique »;

18 juin 1869 : « Pour des perfectionnements à une cartouche... »;

10 août 1870 (avec Prud'homme) : « Pour l'application de l'induction pour changer les pôles d'un électro »;

7 octobre 1871 (avec Prud'homme) : « Pour un distributeur d'électricité à vitesse uniforme »;

27 février 1871 : « Pour un moyen de communication télégraphique sans isolement, pour câble transatlantique ou ligne terrestre »;

2 mai 1872 : « Pour un appareil à carburer le gaz ordinaire d'éclairage »;

10 avril 1872 (avec Prud'homme) : « Pour la transformation de l'électricité dynamique en électricité statique dans les électro-aimants en général »;

21 novembre 1872 : « Pour l'inversion des courants de piles par un seul contact, soit sur les lignes terrestres, soit sur les câbles sous-marins »;

18 avril 1873 : « Pour un pince-ressort applicable au service de table »;

31 décembre 1873 : « Pour un matériel à l'usage des écoles »;

6 mai 1874 : « Pour des cylindres concasseurs »;

18 avril 1873 [voir ci-dessus] : Certificat d'addition en date du 18 avril 1874;

31 décembre 1873 [voir ci-dessus] : Certificat d'addition en date du 31 décembre 1874;

10 janvier 1874 : « Pour un procédé de blanchiment et d'avivage des glaces métallisées »;

20 janvier 1874 : « Pour un moteur électrique à vitesse régulière »;

6 mai 1874 : « Pour un système de

cylindres destinés à concasser toutes sortes de graines et grenailles, dits cylindres concasseurs Lenoir » ;

25 septembre 1875 (avec Coste et Gratalon) : « Pour un appareil de chauffage à la houille pour four de boulanger et de pâtissier » ;

29 avril 1875 (avec Gabriel) : « Pour des appareils à sécher la bagasse » ;

16 août 1875 (avec Jacquemot) : « Pour l'application au marbre de l'or, de l'argent, du nickel, du platine et du cuivre par la galvanoplastie » ;

24 novembre 1876 : « Pour un perfectionnement dans la distribution des eaux dans les concessions à jauges » ;

15 mai 1876 (avec Postel-Vinay) : « Pour un système d'étalons économiques pour la mesure des résistances électriques » ;

20 juillet 1876 : « Pour l'application de l'ozone au tannage des cuirs et peaux » ;

18 septembre 1876 : « Pour un genre de traverses mixtes en fonte et en bois » ;

14 juin 1877 : « Pour un fermoir à ressort destiné aux sécateurs » ;

10 février 1877 : « Pour un engrais destructeur du phylloxera » ;

16 août 1877 : « Pour un chemin de fer aérien perfectionné devant servir au transport des cannes coupées des champs à l'usine et remplacer avantageusement la charrue » ;

23 mai 1877 : « Pour un système de photo-télégraphie » ;

11 janvier 1877 : « Pour un genre de mosaïque sur tous objets et surfaces métalliques » ;

28 novembre 1878 (avec Parmentier) : « Pour une machine à battre les grains dite batteuse à chaîne » ;

28 novembre 1878 (avec Christophe) : « Pour l'application d'un grès, dit grès bigarré réfractaire, à la construction des fours et des objets destinés à supporter une haute température » ;

18 janvier 1878 : « Pour le tournage du bois au moyen de la scie » ;

1^{er} septembre 1879 : « Pour un nouvel échappement applicable plus spécialement aux pendules » ;

27 février 1879 : « Pour un système de gravure photographique, dit typographique » ;

31 mars 1880 (avec Parmentier) : « Pour une machine à battre les céréales » ;

13 mars 1880 (avec Parmentier) : « Pour un instrument destiné à affiler, nettoyer et polir les lames de couteau » ;

20 octobre 1880 : « Pour des perfectionnements aux moteurs à gaz » ;

6 juillet 1880 : « Pour un automateur mécanique » ;

10 novembre 1879 (avec Leblanc) : « Pour une brosse dite passe-partout-goupillon, servant spécialement au lavage des voitures » ;

3 novembre 1881 : « Pour un mécanisme à articulations, en fer forgé, pour suspension et coussinets de cloches d'église et autres » ;

4 août 1881 (avec Belbezet) : « Pour un système de chaudière annulaire à vaporisation immédiate et flamme renversée » ;

30 avril 1881 (avec Petit) : « Pour un moteur dit moteur calorique » ;

27 mai 1882 : « Pour un système de tournebroche à fluide comprimé » ;

27 juin 1882 : « Pour des perfectionnements aux métiers à filer self-acting » ;

27 octobre 1883 : « Pour des perfectionnements aux moteurs à gaz » ;

15 avril 1884 : « Pour un nouveau genre de broderie à fond piqué » ;

19 janvier 1885 : « Pour des perfectionnements aux biots pour broches de filatures de laine et de coton ».

En ce qui concerne la signification et la portée de l'invention la plus remarquable de Lenoir, nous ne pouvons que renvoyer à la meilleure des études techniques mentionnées ci-dessous, celle de Le Gallec ; le brevet du 24 janvier 1860 indique les principes de l'utilisation de la force motrice dégagée par la combustion de gaz ou d'essences dans le cylindre même du moteur : c'est la

« machine Lenoir ». Exposé à Londres en 1862, il ne manquait que la compression à ce premier moteur à gaz industriel pour réaliser le cycle universellement adopté par la suite. En 1862, Lenoir remplace le gaz par le pétrole : la première voiture automobile roulait. Lors du siège de Paris, Lenoir rendit à son pays d'adoption des services si remarquables qu'il fut fait chevalier de la Légion d'Honneur et qu'on lui octroya la grande naturalisation. Divers prix récompensèrent ses travaux ; des auteurs de notices, plus satisfaits de se recopier les uns les autres que de remonter aux sources, ont émis des affirmations inexactes à propos d'une de ces distinctions ; grâce aux indications que nous a très obligeamment fournies M. le secrétaire-archiviste de l'Académie des Sciences, nous pouvons préciser ici qu'en 1878, l'Académie des Sciences de l'Institut de France décerna à Lenoir un prix des Arts insalubres de la fondation Montyon ; le texte du rapport a été publié dans les *Comptes rendus* (voir notre bibliographie ci-dessous) ; ajoutons que le dossier du concours, conservé à l'Académie mais que nous n'avons pas vu, comprend deux notices imprimées : 1877, Rapport sur l'étamage ou tain des glaces, fait à la Société centrale des Architectes, IX^e section ; 1878, Rapport fait par M. Debray au nom du Comité des arts chimiques, sur un Procédé d'amalgamation des glaces argentées présenté par M. Lenoir, Paris, Société d'encouragement pour l'industrie nationale ; ainsi qu'une lettre (20 décembre 1878) de la maison Maugin-Lesur, donnant une liste des miroitiers appliquant le procédé Lenoir.

Un auteur a signalé de Lenoir : « Recherches sur le tannage des cuirs par l'ozone » (Paris, 1880). Nous n'avons pas réussi à trouver cette publication, que le *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque Nationale* (Paris) ne mentionne d'ailleurs pas.

Les deux premiers moteurs construits par Lenoir se trouvent au Conservatoire national des Arts et Métiers à Paris ; une plaque commémorative et un médaillon de bronze ont été inaugurés dans cette institution en décembre 1912, par le Ministre du commerce et de l'industrie. Une plaque commémorative avait été apposée en septembre 1912 sur la maison natale de Lenoir, mais celle-ci fut détruite par les Allemands en août 1914 ; un nouveau mémorial a été inauguré le 18 août 1929 ; en même temps, un monument dû au sculpteur Paul Dubois était inauguré à Arlon ; cependant ce monument fut enlevé à l'occasion du remaniement de la place où il se dressait ; seul le nom d'une rue commémore aujourd'hui à Arlon le souvenir de l'inventeur. En 1955, l'Administration belge des postes émettait, dans une série culturelle, un timbre à l'effigie de Lenoir.

Jean Pelsemeer.

Description des machines et procédés pour lesquels des brevets d'invention ont été pris..., Paris, t. 6 (1850), p. 85 ; t. 6 (1851), p. 161 ; t. 12 (1853), p. 304 ; t. 14 (1853), p. 299-300 ; t. 19 (1855), p. 316 ; t. 22 (1856), p. 141-142 ; t. 34 (1860), p. 340 ; t. 38 (1861), p. 119-120 ; t. 47 (1864), p. 223 ; t. 52 (1866), p. 131 ; t. 56 (1867), p. 179-180 ; t. 65 (1869), p. 77-78 ; t. 70 (1870), p. 317-318 ; t. 72 (1871), p. 74-75 ; t. 73 (1871), p. 442 et 461-469 (2 pl.) ; t. 81 (1873), p. 46-47 ; t. 84 (1876). VI. Mar. et Navig., p. 16 et XII. Instr. de précis., 4. Télégr., p. 26-27 ; t. 85 (1877). I. Agric., 5. Boulang., p. 4-5 ; t. 87 (1877). V. Machines, 8. Moteurs, p. 23 et VI. Mar. et Navig., 2. Mach. mar. et propuls., p. 16 ; t. 89 (1878). XVI. Confect. 8. Vêtem., p. 14 ; t. 94 (1^{re} partie)(1879). XII. Instr. de précis. 4. Télégr., p. 28-33 ; t. 95 (1880). V. Machines, 8. Mot., p. 4-5 ; t. 97 (1881). XIV. Arts chimiques. 7. Vin..., p. 11 ; t. 98 (1881). IX. Matér. de l'économ. dom. 1. Art. de ménage, p. 7 et 9 ; t. 106 (1883). XII. Instrum. de précis. 2. Appar. de phys. et de chim., p. 29 ; t. 111 (1884). V. Machines, 8. Moteurs, p. 10 ; t. 112 (1884). XI. Arquebus. et artill. 1. Fusils, p. 50 ; t. 114 (1884). XII. Instrum. de précis. 2. App. de phys. et de chim., p. 8. — *Description des machines et procédés pour lesquels des brevets d'invention ont été pris... Nouvelle série*, Paris, t. 1^{er} (1874), Instrum. de précis. 2. App. de phys. et de chim., p. 13 et 4. Télégr. p. 1 ; t. 3 (1874), Eclair. et chauff., 2.

App. à gaz, p. 20; t. 4 (1875), Instrum. de précis. 2. App. de phys. et de chim., p. 23 et 42; t. 7 (1876), Matér. de l'économ. dom. 3. Couteller., p. 5, et 4. Meubles, p. 7; t. 10 (1877), Agric., 1. Machin. agric., p. 43; t. 11, 1^{re} partie (1877), Matér. de l'économ. dom. 3. Couteller., p. 1-2, et 4. Meubles et ameubl., p. 11; t. 11, 2^e partie (1877), Céram. 3. Verrerie, p. 45 et Instrum. de précis. 2. App. de phys. et de chim., 6; t. 14, 1^{re} partie (1878), Agric. 1. Machin. agric., p. 6, et 5. Boulang., p. 10; t. 14, 2^e partie (1878), Arts chim., 5. Sucres, p. 105; t. 15, 2^e partie (1879), Instrum. de précis. 2. App. de phys. et de chim., p. 5 et 70; t. 19, 1^{re} partie (1880), Hydraul., p. 52 et Instrum. de précis. 2. App. de phys. et de chimie, p. 39-40; t. 19, 2^e partie (1880), Cuir et peaux, p. 7; t. 20, 1^{re} partie (1880), Ch. de f. 1. Voie, p. 45; t. 22, 1^{re} partie (1882), Agric. 1. Mach. agric., p. 90 et 2. Engrais, ... p. 20; t. 22, 2^e partie (1882), Arts chim. 5. Sucres, p. 68; t. 23, 1^{re} partie (1882), Hydraul. 2. App. hydraul., p. 61 et Céram. 3. Verrerie, p. 20; t. 23, 2^e partie (1882), Instr. de précis. 4. Télégr., p. 14 et Arts industr. 1. Peint., p. 9; t. 26, 1^{re} partie (1883), Agric. 1. Mach. agric. p. 94; t. 27, 2^e partie (1884), Céram. 1. Briques, p. 14; t. 28, 2^e partie (1884), Mach. 4. Mach.-outils, p. 35; t. 30, 1^{re} partie (1885), Agric. 1. Mach. agric., p. 76; t. 31, 2^e partie (1885), Instrum. de précis. 1. Horlog., p. 31; t. 31, 3^e partie (1885), Arts indus. 3. Photogr., p. 1-2; t. 34, 1^{re} partie (1885), Agric. 1. Mach. agric., p. 65; t. 35, 1^{re} partie (1886), Matér. de l'économ. dom. 3. Couteller., p. 8; t. 36, 2^e partie (1886), Mach. 8. Mot. divers, p. 34-35 et 37; t. 37, 2^e partie (1886), Carross. 2. Sellerie, p. 5; t. 39, 1^{re} partie (1886), Matér. de l'économ. dom. 2. Serrur., p. 31; t. 40, 2^e partie (1886), Mach. 2. Chaudières, p. 43, et 8. Mot. divers, p. 59 et 60; t. 43, 1^{re} partie (1887), mat. de l'économ. dom., 1, p. 36; t. 45, 1^{re} partie (1887), 1, p. 22-23; t. 48 (1887), Mach. 8. Mot. divers, p. 24-29; t. 50 (1888), Habill. 1. Mercer., p. 16; t. 52 (1888), Mach. 8. Mot. div., p. 1-2; t. 56 (1889), Mach. 8. Mot. div., p. 1-2; t. 57 (1889), Arts text. 1. Filat., p. 54. — Armengaud aîné: *Publication industrielle des machines, outils et appareils les plus perfectionnés et les plus récents...*, t. 13, 1861, p. 62-63 et 230-253. — « Rapport sur l'étamage des glaces à l'argent mercuré par le procédé de M. Lenoir », *C. R. hebdom. des séances de l'Acad. des Sciences*, t. 88, janv.-juin 1879, p. 503-505 et 535. — A. Vierendeel, *Esquisse d'une histoire de la technique*, Bruxelles-Paris, 1921, p. 245 et suiv. — Notice, avec 4 fig. dont un portr., par Pierre Magôt-Cuvrû in *Les inventeurs célèbres*, 1 vol., Mazenod, Paris, 1950, p. 148-149. — Yves Le Gallec, « Les origines du moteur à combustion interne... IV. Le moteur à gaz de Lenoir », *Techniques et civilisations*, vol. 2, 1951, fasc. VII, p. 30-33; 1 fig. — E.-P. Fouss : « Étienne Lenoir... », *Le Pays gaumais*, 20^e ann., n^{os} 1-4, 1959, p. 93-108, 11 fig. — Jacques Ickx, « Nou-

blions pas Lenoir », *Industrie*, 14^e ann., n^o 10, oct. 1960, p. 668-674, 7 fig.

LÉOPOLD I^{er} (*Georges-Chrétien-Frédéric*), roi des Belges, duc de Saxe-Cobourg-Gotha, né à Cobourg le 16 décembre 1790, décédé à Laeken le 10 décembre 1865 (1).

Descendant des ducs héréditaires de Saxe-Cobourg-Saalfeld, Léopold n'avait guère de chances de régner sur la petite principauté que ses ancêtres possédaient depuis 1680. Il était le huitième enfant du duc François qui, de 1801 à 1806, gouverna paternellement ses États.

Placé aux confins de la Thuringerwald, ce duché, faisant partie du complexe des États de Thuringe, avait toujours été une terre de convoitises et par là même de débats, et relativement immunisée : il fut rétréci ou accru au gré de la nombreuse descendance ou des mariages de ses princes, à la suite également de la politique ou de la rivalité entre l'Empire et la Prusse. C'est à une de ces opérations que le duc Ernest consentit en 1826, lorsqu'il abandonna Saalfeld pour posséder Gotha. Dès ce moment, il prit le titre de duc de Saxe-Cobourg-Gotha.

La route de Bamberg à Nuremberg traversait, en y apportant quelque mouvement commercial, ce pays agricole et forestier où gisaient de-ci, de-là, des minerais de fer. Cobourg, jolie villette de 6.000 habitants, était avec son château du XV^e siècle, la résidence des princes au début du XIX^e siècle. Luther y avait séjourné en 1530 ; lors des remous révolutionnaires français et de leurs séquelles, de nombreux princes allemands déposés s'y étaient réfugiés.

Les revenus des ducs étaient peu considérables : leur vie était modeste. Leurs relations familiales et auliques étaient cependant et devinrent de plus en plus avantageuses : une sœur

(1) Cette notice remplace celle du tome XI, col. 838-860.

de Léopold, Julie, avait épousé le grand duc Constantin de Russie; un frère, Ernest, qui devait régner à partir de 1807, était bien en cour auprès de Frédéric-Guillaume III de Prusse; un autre fils du duc François, Ferdinand, fit ses armes dans les régiments autrichiens, une de ses sœurs devint la femme du duc de Wurtemberg. Puis, en 1818, Victoire, sœur de Léopold, se maria avec le duc de Kent; en 1836, un de ses neveux, Ferdinand, devint l'époux de la reine Doña Maria du Portugal; en 1837, un autre neveu, Albert, fut uni à Victoria, reine d'Angleterre.

Bismarck disait : « La maison de Cobourg est la pierre d'achoppement » de l'Europe ».

Au cours de l'enfance et de la jeunesse du prince Léopold, ces liens familiaux européens se forgeaient lentement. On ne se défend pas de l'idée que les Saxe-Cobourg, déjà au commencement du XIX^e siècle, essayaient de trouver, dans une faveur internationale emmêlée, un appui pour assurer le maintien de leur principauté et de leur autonomie.

On le constata lorsque, le duché ayant été occupé par les Français en 1806 et intégré dans la Confédération du Rhin en décembre de cette même année, le duc Ernest, frère de Léopold, put, grâce à l'influence du Tsar, rétablir les droits de sa dynastie en 1807, puis, lorsque, en 1808, Napoléon I^{er} étant devenu le maître de l'heure, le duc Ernest s'évertuait, à Erfurt et à Paris, à obtenir de l'empereur des Français la sauvegarde du duché et même certains dédommagements pour compenser les appauvrissements causés par l'occupation française. Dans le but de s'assurer l'aide des princes allemands et, sans doute, pour les détacher de la Russie, Napoléon céda : le duché serait agrandi dans la direction de Bamberg et de Bayreuth. Les Cobourg, avec l'accord au moins tacite du Tsar, avaient manifestement joué la carte française.

Elevé dans la religion luthérienne

sous la direction éclairée et dévote du pasteur Hoffender et l'autorité accaparante de sa grand-mère Sophie-Antoinette de Brunswick, Léopold fit ses études sous la direction de cet homme d'église qui était professeur au collège ducal. Cet établissement, le Casimirianum, fondé en 1604, avait une certaine célébrité. Il continuait les traditions des *studia humanitatis* de la Renaissance et avait été influencé par l'Aufklärung. Le prince s'appliqua particulièrement à l'étude de l'histoire politique et des langues vivantes : l'anglais, le français, l'italien même, et quelques rudiments de russe; la mécanique l'intéressait; il aimait dessiner; son goût de la musique — grande distraction de la cour ducal — se développait. Mais il lui plaisait surtout de faire de longues promenades avec son père : il observait alors toute la vie des champs et des forêts et retenait dans son herbier les plantes les plus diverses.

Toutefois, à la cour de Cobourg comme dans toutes les maisons princières allemandes, l'éducation militaire était la mieux soignée. Très tôt, Léopold revêtit l'uniforme : capitaine en 1797, colonel en 1798, général du régiment à cheval de la garde du Tsar en 1801. Si ces tenues militaires chatoyantes étaient plutôt des jouets et des hochets, elles engageaient néanmoins l'esprit et le corps dans des attitudes de soldat. Les exercices physiques puis les conseils et les récits du feldmaréchal Josias de Saxe-Cobourg, le grand-oncle, qui s'était illustré à Neerwinden, inspiraient cependant au prince Léopold une mentalité plus guerrière. Il est fait pour se battre, pense-t-il. Il le veut, en 1805, lorsque, devant l'avance de Napoléon en terre allemande, il part pour la Moravie afin de s'opposer aux Français. La victoire d'Austerlitz rend inutile son intervention; il est à Cobourg le 2 février 1806, sans avoir subi le baptême du feu.

La résistance armée n'est-elle pas vaine d'ailleurs? Napoléon est le maître : le duché est envahi. Léopold

est aux côtés de son frère Ernest lorsque ce dernier défend auprès de Napoléon les intérêts de sa principauté. Léopold plaît à l'empereur qui trouve en lui le plus beau des jeunes princes. Tout à sa politique allemande, Napoléon exige que Léopold abandonne l'armée russe et est disposé à en faire un membre de son état-major. Le prince quitte les armées du Tsar, mais n'entre pas dans celle de Napoléon.

De 1808 à 1812, Léopold poursuit ses études. Il suit les événements avec attention. Il se persuade de plus en plus que Napoléon est l'ennemi. Aussi, au moment où, soutenu par le Tsar et entraîné par le romantisme, l'esprit national de l'Allemagne se réveille en 1812, Léopold, qui a d'ailleurs contribué à cette effervescence, prend fait et cause pour la résistance allemande.

En 1813, il se met à la disposition de Koutousof et réintègre l'armée russe. Devenu colonel du régiment des cuirassiers de l'impératrice Maria Feodorovna, il participe, en spectateur plutôt, aux batailles de Lützen et de Bautzen.

C'est à Külm, le 29 août 1813, que, dans une intervention rapide et courageuse, il se distingue. Il se bat aussi à Connowitz, dans un des combats qui précèdent la victoire des alliés à Leipzig. On le retrouve au cours de la campagne de France : il guerroye à La Fère-Champenoise, à Brienne, à Belleville.

Le 31 mars 1814, il entre à Paris avec l'état-major qui entoure le Tsar. Il porte sur la poitrine la croix de Saint-Georges, le premier des ordres militaires russes, et la croix d'or pattée de Marie-Thérèse : on y lit le mot *Fortitudini*.

La carrière militaire de Léopold semble terminée ; il n'aura pas l'occasion d'intervenir durant les Cent jours : son régiment, qu'il rejoint en Alsace, n'a pas le temps de gagner le champ de bataille.

Après Waterloo, il est nommé

lieutenant général et commande la première division des lanciers russes.

Au cours de ces mois de guerre, Léopold a fait montre de sang-froid, d'initiative, de courage et même d'esprit tactique.

Il conservera le fier souvenir de ce passé et de sa compétence militaire. En 1836, alors que son cabinet voulait s'opposer à la nomination du général Wilmar désigné par le souverain pour être Ministre de la Guerre, Léopold I^{er} écrivait à de Theux : « Je ne pense pas que le ministère ait jamais formulé la moindre pré-tention de se connaître en affaires de guerre ; en quoi il s'est rendu justice ». On comprend ce qu'il veut dire : lui s'y connaît.

En marge de cette activité militaire, Léopold s'était, en l'absence de son frère Ernest, fait la main au gouvernement : il avait dirigé le duché, proposant des réformes qui engageaient des travaux publics et l'assainissement des finances. Il s'était mêlé à la vie diplomatique, défendant surtout les intérêts de sa famille à Paris, au congrès de Vienne et dans diverses missions dont son frère le chargea en Bavière et en Italie. Il avait, en 1815, obtenu pour lui-même la seigneurie d'Holkirchen.

Au cours de ses voyages, il se préoccupait des intérêts économiques de la principauté de Saxe-Cobourg : il observait tout, faisant à son frère des rapports détaillés sur la vie économique et sociale du pays qu'il visitait.

Tout au long de la période cobourgiennne de sa vie, entraîné jusqu'en 1815 dans les milieux diplomatiques, il s'y manifesta comme un prince attachant et lucide. S'il se répand en mondanités et en flirt, il n'est pas superficiel : il lit et étudie. Il comprend que son avenir ne peut se fixer à Cobourg. S'y plairait-il d'ailleurs après ses contacts avec les milieux les plus divers ?

Dans l'Europe de la Sainte Alliance, il peut espérer jouer un rôle puisque la condition princière et surtout celle

d'un prince allié à tant de familles régnantes sont encore prestigieuses malgré les remous populaires. Les rois ne forment-ils pas, dans une association fraternelle, un barrage solide contre les démocraties naissantes?

Léopold pourra d'autant mieux tracer sa voie qu'il est en rapport avec les plus hautes personnalités européennes : le Tsar surtout, les princes autrichiens, Metternich ; et à Paris, il avait été, avec un charme enjôleur, le familier de la reine Hortense et de l'impératrice Joséphine.

Il vient en Angleterre au printemps de 1815. « Je m'y rends avec l'empereur », écrivait-il à sa sœur, « ... ce voyage a pour moi l'allure d'une bataille ». Il s'agissait de conquérir le cœur de Charlotte, héritière du trône.

Le roi Georges II d'Angleterre, puis le Régent, auraient voulu que la princesse épousât le prince d'Orange. Le parlement anglais, le Tsar également, n'appréciaient pas ce choix. Léopold évinça le Hollandais et, à la fureur du Régent, fut agréé par Charlotte. Il l'épousa le 2 mai 1816.

Futur prince consort, il pouvait désormais se permettre tous les espoirs politiques, d'autant plus que son influence sur la princesse s'affirmait de jour en jour. Retiré avec sa femme à Claremont, il se préparait à remplir sa fonction anglaise, se liait avec la noblesse et les hommes politiques britanniques, se jouait habilement des intrigues de cour, étudiait les institutions de sa patrie d'adoption.

Le 4 novembre 1817, après avoir mis au monde un enfant mort-né, la princesse Charlotte mourait. La carrière de Léopold paraissait brisée.

Cependant, naturalisé anglais, doté d'une rente de 50.000 livres, général de l'armée britannique, membre de la Chambre des Lords, beau-frère du duc de Kent, l'Angleterre demeure son point d'attache et son centre d'intérêt.

Ce n'est pas qu'il y réside toujours ; il voyage beaucoup, il retourne dans son ancien duché, semble oublier

Charlotte dans des amours de passage ou de plus longues liaisons, parcourt la Prusse, l'Italie, l'Autriche. Il ne néglige point, à toutes fins utiles peut-être, ses relations avec le Tsar, les princes allemands, l'empereur d'Autriche.

Il n'a pas abandonné l'espoir de jouer dans l'île — il l'appelle ainsi lui-même — un rôle important et peut-être directeur. N'est-il pas l'oncle de la princesse Victoria, héritière probable du trône, elle qui est la fille du duc de Kent et de Victoire de Saxe-Cobourg ? Et n'a-t-il pas, de ses largesses, aidé ce foyer lorsque le duc de Kent était mort endetté ?

Si le trône lui échappait, les larges audiences politiques que l'Angleterre avait acquises sur le continent lui permettaient d'entrevoir, ses relations familiales l'y aidant, d'être en quelque sorte un messenger, sinon un préfet, de l'Angleterre en Europe.

De 1816 à 1830 l'expérience personnelle du prince s'enrichit de celle de l'Angleterre. Il en observe le statut politique, la situation religieuse, la puissance économique, le rôle international.

Le système politique anglais se résume dans la formule *The King in the Parliament*. Sous l'apparente séparation des pouvoirs, il y a une intime conjonction entre la couronne et le parlement. On peut dire que, dans un jeu subtil et traditionnel de respect ou de défiance réciproques, de subordinations apparentes, ils gouvernent à deux. Cependant, au moment où Léopold séjournait en Angleterre, la lutte entre les tories et les whigs était ardente. Devant certains scandales de la cour, le parlement se plaçait dans une opposition qui pouvait, au détriment de la couronne et du pays, briser la traditionnelle interdépendance des pouvoirs. Cela n'avait pas échappé au prince Léopold. Il est sans doute en contact avec tous les hommes politiques ; mais s'il semble étendre ses relations du côté des whigs, il ne s'engage pas. Il écrivait, alors que la princesse Charlotte vivait

encore : « Notre façon de vivre a été » établie par nous suivant une ten- » dance très modérée. Nous ne nous » lierons pas avec toutes les sociétés » de la ville, mais nous avons déclaré » que nous traiterons amicalement, » non les partis eux-mêmes, mais les » personnes qui se montreront aimables à notre égard, qu'elles soient » partisans du ministère ou qu'elles » soient de l'opposition ».

L'Église réformée était puissante en Angleterre. Si elle paraissait à première vue très divisée, la Couronne et le Parlement en étaient, avec le Prayer-Book, les liens d'unité. Il ne s'agit pourtant pas d'une religion d'État, mais de ce qu'ils appellent une Église établie. Comme entre le Parlement et la Couronne, il y a entre l'État et la religion réformée un « gentleman's agreement ».

Il n'est pas étonnant qu'à la suite de ses expériences cobourgiennes, l'Église telle qu'elle vivait en Angleterre paraissait à Léopold un des cadres les plus solides de la vie politico-sociale.

La vie politique anglaise aussi bien que sa vitalité religieuse s'inspiraient d'un empirisme qui rejoignait les affinités psychologiques du prince.

C'est dans le même empirisme que se mouvait la vie économique de l'île, oscillant, d'après les circonstances internationales et les poussées sociales, entre le protectionnisme et le libre-échange.

Intéressé déjà par les questions économiques alors qu'il essayait d'enrichir son duché, Léopold suit avec une attention particulière les répercussions financières et sociales du développement industriel de l'Angleterre. Des émeutes sanglantes se sont produites à Spa Fields en 1816, à Peterlo en 1819. Le prince en est alerté, il fait une enquête sur place. Il en écrit le 2 février 1820 à l'archiduc Jean : « Une détresse réelle et » le manque de travail sont les causes » de la crise que nos démagogues ont » exploitée dans leurs intérêts. Notre » situation est difficile et le restera.

» Les intérêts écrasants de la dette » nationale maintiennent cet état » déplorable. Si, dans de telles cir- » constances, le commerce s'arrête, » comme cela s'est produit ici, il est » évident que l'inquiétude et le mécon- » tentement s'empareront du peuple » rendu nerveux et irritable. Sans » doute, le système de répression a » réussi et cette sévérité est trop de » l'intérêt des hautes classes pour que » je la blâme ».

Sur le plan international, l'Angleterre de 1816 à 1830 s'évertue, dans le souvenir de sa victoire sur Napoléon et dans la conviction de sa force, à être le poids d'équilibre de l'Europe. Ses intérêts économiques et également une certaine conception politico-sociale l'y engagent ; du moins, pour cette dernière, lorsque les whigs sont au pouvoir. Palmerston ne cherche-t-il pas à glisser les habitudes parlementaires de son pays sur le continent ? Mais comme la tradition du *modus vivendi* anglais n'y existe pas, il essaie, partout où il y a moyen, d'établir, au grand mécontentement des Puissances absolutistes d'ailleurs, des régimes constitutionnels qui reproduiraient les méthodes anglaises, en les figeant dans un texte.

Enrichi par ces multiples expériences, éclairé par les conseils de Stockmar, ami fidèle et lucide, Léopold s'est, en 1830, formé une conception du gouvernement. Et comme il est ambitieux, il se dispose à assumer les charges du pouvoir. Il le désire, il l'espère. Mais où ? En Angleterre peut-être, car sa nièce Victoria pourrait bientôt être reine. Ne pourrait-il être le Régent en attendant la majorité de la princesse ?

Au début de 1830 cependant, une autre occasion se présente. La Grèce demande un souverain, Léopold est pressenti, le gouvernement anglais, Canning surtout, soutient sa candidature. Le prince accepte le 11 février 1830. Il pose pourtant des conditions. Elles sont raisonnables ; en elles confluent toutes ses expériences politiques et le désir de sa sécurité per-

sonnelle. Il désire être appelé en Grèce après le suffrage de la population; il veut une situation financière convenable et à cet effet il négocie, avec succès d'ailleurs, un emprunt chez Rothschild; il exige une délimitation précise des frontières. Ce dernier point n'est pas garanti : le 21 mai 1830, il refuse la couronne. Certains croient que ses espoirs anglais l'ont conduit à cette décision.

Il est élu roi des Belges le 4 juin 1831 par 152 voix sur 196 votes exprimés.

Cette élection avait été laborieuse. La candidature du prince Léopold, envisagée dès novembre 1830, avait été écartée pour faire place à divers autres princes, entre autres le fils du roi Guillaume des Pays-Bas. Le ministre d'Angleterre à Bruxelles soutenait le prince d'Orange; une partie de l'opinion belge et des constituants également. Le Congrès national en excluant les Nassau à perpétuité, le 24 novembre 1830, mit fin à ces espoirs et à ces intrigues qui se nouaient même à Londres.

Le débat se poursuivit alors autour du duc de Nemours, fils de Louis-Philippe, et du duc de Leuchtenberg de la famille de Bonaparte. Les autres candidats, dont Merode qui refusa, ne pouvaient réussir.

Le roi des Français se rendit rapidement compte que l'élection de son fils déplaisait aux Puissances toujours hostiles à la France; il sut bientôt que cette opposition était irréductible. Il maintint pourtant la candidature de Nemours, non tant qu'il voulût une épreuve de force contre les anciens ennemis de la France, mais parce qu'il voulait évincer Leuchtenberg et manifester l'existence en Belgique d'un courant de sympathies françaises. Il réussit. Le 3 février 1831, le duc de Nemours fut élu; les chances de son rival s'en trouvaient écartées. Louis-Philippe, au grand désarroi des plénipotentiaires belges venus offrir la couronne à son fils, refusa. Tout était à refaire.

Dès les origines du nouvel État

belge, diverses tendances contradictoires se manifestèrent donc; elles allaient d'ailleurs, durant de nombreuses années, encombrer la vie politique de la Belgique : influence orangiste, parti français comme on l'appelait, lourde incidence des Puissances et, parcourant le tout et le dissociant, la volonté de plusieurs d'établir une république.

Subissant la pression au moins indirecte des Puissances, surtout de la Russie et de la Prusse, gardant un atavisme monarchique, les congressistes, malgré l'influence de ce qu'on pourrait dénommer les démocrates, s'entendirent cependant pour admettre une « monarchie républicaine », comme on le disait alors.

Devant l'échec des candidatures précédentes et alors que pour donner à la jeune nation une apparence de stabilité, Surllet de Chokier avait été nommé régent du royaume, la candidature de Léopold fut reprise. Courant au plus pressé, les congressistes l'éluèrent.

Encore fallait-il qu'il acceptât. Son ambition, son désir de trouver une situation stable et honorable, le souci de sauvegarder les intérêts de l'Angleterre, le soutien du cabinet anglais l'engageaient à devenir roi des Belges. Il avait d'ailleurs suivi les événements avec attention et très rapidement, en compagnie de son ami Stockmar, il avait étudié la constitution du nouvel État. Aussi, tout en regrettant que les pouvoirs royaux fussent très peu étendus, il accepta en principe le 5 mai 1831. Il exigea pourtant, comme il l'avait fait quelques mois plus tôt à propos du trône de Grèce, certaines garanties, entre autres celle de pouvoir, après un premier essai, modifier la Constitution, mais surtout que les Belges admettent les *Bases de la séparation* imposées par les Puissances.

Les constituants les repoussaient à ce moment. Il leur déplaisait que la Belgique perdît le Luxembourg, Venloo et une grande partie du Limbourg.

Devant ces exigences du prince Léopold, dans la persuasion que tout retard deviendrait dangereux pour l'existence même de la Belgique, les plénipotentiaires belges s'engagèrent, avec le dessein d'aboutir, dans de nouveaux pourparlers.

Le prince, soutenu par Lord Grey et l'habileté de J.-B. Nothomb, les aida : *Les Préliminaires de la Paix*, connus sous le nom de *Traité des XVIII articles*, furent signés le 26 juin 1831. Le Congrès national, très opposé d'ailleurs, comprit, entraîné par la lucidité et la passion patriotique de Lebeau, que l'acceptation du traité était la seule issue pour assurer l'indépendance du pays. Le traité fut admis le 6 juillet 1831.

Il est manifeste que, en ces circonstances, l'action du prince Léopold fut déterminante. Son empirisme lui avait fait comprendre que la Belgique devait céder. Qu'il ait voulu, en imposant le traité, favoriser sa propre sécurité et ses intérêts en même temps que ceux du pays n'enlève rien à l'efficacité de son intervention.

Il avait accepté définitivement la couronne le 26 juin 1831. Il quitte l'Angleterre (16 juillet), débarque à Calais le même jour, parvient aux frontières belges à La Panne (17 juillet), traverse les Flandres pour arriver, le 19, à Bruxelles, la nuit, à la lumière des flambeaux.

Le 21 juillet, il prête le serment de fidélité à la Constitution. Il est désormais, et alors seulement, le roi des Belges.

Stockmar lui écrivait en 1831 : « Le roi est allé en Belgique pour sauver la paix générale et pour soutenir la cause de la monarchie constitutionnelle » ; il ajoutait « pour l'annihilation des partis ».

On n'a aucune peine en observant l'action royale, au cours d'un règne de trente-quatre ans, de constater la fidélité à ces directives. Elles rejoignent d'ailleurs les convictions du prince et ses expériences politiques.

La monarchie constitutionnelle ?

Stockmar envisageait une espèce de projection sur le continent des modes monarchiques anglais. Ce n'était pas tout à fait ce que Léopold admettait.

Il a sans doute écrit, en 1834, au duc de Nemours : « J'ai toujours été plus désireux de voir s'affermir en tous pays le principe d'autorité et la discipline avec la tradition et l'esprit large qui font la force de la monarchie anglaise plutôt qu'avec l'étroitesse des ultra-royalistes français ». Mais, poussé par son tempérament, le roi Léopold mettait l'accent sur « le principe d'autorité et la discipline ».

Il aurait été d'accord avec Wodon qui déclarait : « Ce strict parlementarisme [celui de l'Angleterre] n'est pas notre régime. Le roi d'Angleterre n'a plus guère qu'un rôle symbolique et représentatif. Le roi des Belges conserve des pouvoirs constitutionnels effectifs ».

En tout cas, il est certain que Léopold a pensé que la monarchie belge devait être plus constitutionnelle que parlementaire : il a, dans son agissement politique, voulu réaliser d'une façon belge : *The King in the Parliament*.

La Constitution l'embarrassait : « Le roi, disait M.-N. Leclercq, est jaloux de son autorité personnelle et enclin à l'exagérer à l'encontre des restrictions constitutionnelles ». Il a gardé cette attitude tout au long du règne. N'écrivait-il pas en 1865 : « Une constitution doit être élastique et passer sous silence les choses sujettes à des changements ou des améliorations. En Belgique, on a eu le tort d'avoir fait entrer dans la Constitution un tas de choses qui n'auraient jamais dû y entrer ». Il précisait son idée en 1834 : « La Constitution belge est telle qu'elle ne peut garantir le pouvoir royal contre celui de la Chambre lorsque le bon esprit ne domine pas dans celle-ci ». On le devine, il s'évertuera à y faire régner le « bon esprit ». C'est là un des moyens de placer *the King in the Parliament!*

Il aurait, au début de son

règne, voulu modifier cette constitution, qu'il trouvait « infernale » et « absurde ». Cette revision, qui aurait étendu les pouvoirs royaux et que Lebeau admettait dès les jours de la conférence de Londres, ne se fit pas.

Le roi mit l'accent sur les rares prérogatives que la charte fondamentale accordait, du moins en apparence, au souverain.

Prenant à la lettre le fameux article 65, qui reconnaît au monarque le droit de nommer et de révoquer les ministres, Léopold voulut faire de l'exécutif une extension précise et unique du pouvoir royal : « Le ministre n'a d'autorité qu'autant qu'il est ministre du roi », écrivait-il à de Theux en 1836. Et, en 1850, il faisait remarquer à Rogier : « M. Frère vient d'aller à Paris et je n'avais aucune objection à formuler contre un voyage de ce genre, mais les anciennes habitudes étaient pour les ministres de me communiquer leurs intentions de voyages et de demander mon assentiment. Dans les circonstances actuelles, je crois qu'il est utile de conserver les formes comme elles avaient été reçues et je pense que vous partagerez mon opinion ». Plus tard encore, en 1861, le roi, ayant appris par les journaux que Rogier avait eu des explications avec le ministre du roi de Naples, écrit : « Je dois faire observer qu'il n'appartient à aucun ministre de prendre des mesures de ce genre, sans l'approbation préalable du roi ».

La volonté du roi est donc constante : il veut un exécutif régalien. Sans doute, par suite d'une certaine évolution démocratique ou parlementaire, les Chambres semblent vouloir s'attribuer la direction du ministère et même sa nomination ; le roi fait pourtant siennes les paroles que Merode prononce à la Chambre en 1854 : « Les ministres, quels qu'ils soient, sont ceux du roi qui les nomme et révoque. Ce serait déplacer le sens du pouvoir que de le transférer par la voie indirecte d'une

» investiture au parlement qui doit » seulement juger ses actes ».

Parmi les prérogatives royales reconnues par la Constitution il en est deux auxquelles le roi tient tout particulièrement, celles que, à son sens, l'article 68 lui réserve : les affaires extérieures et le commandement de l'armée.

« La politique extérieure fait partie du domaine privé de Sa Majesté », affirmait Rogier. De fait, le roi s'en occupe lui-même, directement, sans passer par le département des Affaires étrangères, même quelquefois sans tenir compte du ministre qui, à l'étranger, représente la Belgique. Pour le souverain, les diplomates sont accrédités près le roi et non par le gouvernement ; ils sont, au delà des frontières, les représentants du monarque et non point du ministère.

Ce n'est d'ailleurs pas seulement une volonté régaliennne autoritaire qui conduit Léopold dans cette direction. Il écrivait, en 1835, à de Theux : « Beaucoup de résultats favorables pour les intérêts de la Belgique seront toujours la conséquence de ma position individuelle vis-à-vis des Puissances de l'Europe ». Léopold a foi en son crédit auprès des gouvernements étrangers. Il partage l'idée qu'Adolphe Dechamps déclarait lors d'un voyage à Rome : « A l'étranger, le roi est toute la Belgique ».

Quant à l'armée, ses anciennes habitudes militaires, la conscience de sa valeur personnelle, la nécessité d'assurer la neutralité armée et l'urgence d'avoir des troupes bien organisées, lui font prendre à la lettre le texte constitutionnel qui voit en le roi le chef de l'armée. Dans ses mémoires, M. N. Leclercq rapporte, en relatant des événements de 1852 : « Le roi s'est plaint amèrement de ce que le ministère actuel ait envisagé de porter atteinte à sa prérogative constitutionnelle de commandement de l'armée. Il croit que le mot commandement implique une action exclusivement personnelle et que

» d'ailleurs les événements de guerre, » pour lesquels est fait ce commande- » ment, ne permettent pas de l'en- » tendre autrement ». Déduisant du texte constitutionnel ses ultimes consé- quences, le roi juge qu'il a le droit de commander l'armée non seulement sur le champ de bataille mais encore dans son organisation en temps de paix.

Le roi, s'étant rendu compte de l'impossibilité de reviser la Constitution, s'est efforcé de l'appliquer dans des directions nettement régaliennes. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre la phrase qu'il écrivait en 1848 : « J'ai joué le système consti- » tutionnel régulièrement et conscien- » cieusement ». Il avait déclaré en 1835 à l'archiduc Jean d'Autriche : « Les Néo-Français disent : « Le roi règne et » ne doit pas gouverner ». « Moi, dans » des proportions plus modestes, je » crois nécessaire qu'il fasse les deux ».

Dans la même lettre d'ailleurs, il écrivait : « La chambre basse me » taquine de temps à autre avec sa » manie de limiter exactement le » pouvoir royal dans les lois orga- » niques ; mais, avec de la patience, » nous parvenons quand même à » remporter généralement la victoire ».

Cette déclaration nous fait connaître une autre méthode de gouverne- ment du roi. Il s'évertue, par des lois, à reprendre ce que la Constitution lui a enlevé.

On le sait, il avait, aidé par Stock- mar, particulièrement étudié le texte constitutionnel. Il avait dit aux délé- gués belges qui lui offraient la cou- ronne : « Messieurs, vous avez rude- » ment traité la royauté qui n'était » pas là pour se défendre. Votre » charte est bien démocratique ; cepen- » dant, je crois qu'en y mettant de la » bonne volonté de part et d'autre, » on peut encore marcher ».

Il ne lui a pas échappé que l'arti- cle 139 avait laissé à l'avenir le soin de légiférer en divers domaines, entre autres en matières communales et scolaires. C'était une des voies par lesquelles on pourrait « marcher ».

Le roi qui, sa confiance à l'archi- duc Jean le prouve, aurait aimé ne pas être limité par des lois organiques et aurait préféré agir par arrêtés royaux, s'attacha, lorsque ces lois furent requises par une certaine opinion ou par la nécessité, à leur donner un esprit régalien. Il veillera à y éviter la décentralisation, comme on le constate au cours des discussions de la loi communale et provinciale de 1836, de la revision de cette même loi en 1842, de l'élaboration des lois sur l'enseignement supérieur, parti- culièrement à propos du jury univer- sitaire dont il voulait réserver la nomination à l'exécutif, donc à lui- même. Il voulut des lois pour limiter la liberté de la presse, pour expulser les étrangers indésirables, pour ren- forcer la police ; il s'opposa aux exten- sions du droit de suffrage.

Tels sont les moyens employés par le roi pour étendre les rares préroga- tives que la Constitution lui accordait.

Très tôt cependant, les Chambres — surtout celle qu'il appelle la basse chambre — et même ses ministres voulurent résister à cette emprise royale.

Les ministres, dit-il, ont une ten- dance à établir le « despotisme minis- » tériel », ils veulent « à peu près » reprendre le système de feu le roi » Guillaume ». C'est à propos des ministres libéraux que le souverain affirmait cela en 1846.

Mais déjà, en 1836, de Theux lui avait fait la leçon. Le roi aurait voulu nommer un ministre de la Guerre que le cabinet n'appréciait pas. Devant cette résistance, le roi rappelle son droit exclusif dans la nomination des ministres, ce qui lui valut la réponse du chevalier de Theux : « Le caractère politique du » ministre concerne ses collègues. La » responsabilité de l'association même » d'un ministre de la Guerre incombe » à tous ses collègues au moins en » ce qui concerne son caractère et » son influence politique, et l'associa- » tion doit être loyale, c'est pour ces

» motifs qu'elle doit être précédée
» des apaisements nécessaires ».

Le roi, qui mettait nettement l'accent sur le caractère constitutionnel de la monarchie belge, n'ignorait évidemment pas les droits du parlement.

Mais il entend que le pouvoir législatif se contente de son rôle constitutionnel.

Il écrivait en 1853 à Thiers : « Un
» cabinet extra-parlementaire est plus
» dans le véritable esprit constitu-
» tionnel que de voir une majorité
» administrer et voter en même temps
» et ainsi priver, au fond, le pouvoir
» exécutif de toute action, contraire-
» ment à l'esprit vraiment constitu-
» tionnel qui ne veut dans l'assemblée
» [législative] que le contrôle et non
» pas que toutes les branches du pou-
» voir soient absorbées par l'assem-
» blée politique ».

C'est le rappel de la séparation des pouvoirs. Durant tout le règne, le roi voulut éviter la mainmise des Chambres sur l'exécutif. Ce « cabinet » extra-parlementaire », dont il parle, n'est pas ce qu'on appellerait aujourd'hui un ministère d'affaires ou de techniciens. Il s'agit d'un ministère formé hors de la pression du parlement.

Le roi n'a d'ailleurs pas confiance en les parlementaires. Ils sont trop facilement à la merci des « intrigues » politiques » pense-t-il. Comment les Chambres, même si elles en avaient le droit constitutionnel, pourraient-elles gouverner le pays ? « Une assemblée législative occupée à de petites » intrigues personnelles est, sans con- » tredit, la forme de gouvernement la » plus pernicieuse qu'un pays puisse » avoir », écrit-il en 1845.

Car, c'est bien cela que le roi ne supporte pas : la Chambre veut « gouverner ».

Qui plus est — et cela paraît encore bien plus grave aux yeux du roi — le parlement, sous la pression de ses majorités, tellement factices d'ailleurs, est tenté de prendre « des mesures

qui tendent à fixer la suprématie d'une opinion sur une autre ».

Toutefois, comme le droit constitutionnel de contrôle est dévolu aux Chambres, le roi doit tenir compte de l'avis des députés et des sénateurs. Il veillera, pour reprendre son expression, à ce que ces derniers aient un « bon esprit ».

Pour y parvenir, il agit sur deux plans : il prend contact personnel avec les parlementaires pour obtenir des majorités favorables à ses idées régaliennes ; il essaie d'influencer l'opinion publique, celle des électeurs qu'il voudra toujours censitaires et les moins nombreux possible.

Le roi est, dans la logique même de son système régalien, opposé à la démocratie politique ; il juge que les bourgeois seuls — ceux qui paient un cens — sont les plus aptes — et encore — à s'occuper de la chose politique : « Le peuple souverain est » certainement un des plus capri- » cieux et des plus volages », écrit-il ; et il ironisait en écrivant à la reine Victoria : « Sur le continent, tout le » monde, libraires, docteurs, avocats, » oui même des ouvriers, cuisiniers et » comédiens se considèrent capables » d'être à la tête d'un gouvernement » et se croient appelés à régner sur » leurs concitoyens ».

Si Léopold s'intéresse aux classes populaires, s'il désire qu'elles aient du travail — ce qui est sa grande préoccupation sociale — c'est, en somme, pour que l'ordre régalien et conservateur soit le plus facilement sauvegardé. Il y a d'ailleurs, pense-t-il, interférence entre le bien-être matériel de l'ouvrier et l'ordre politique : « On se plaint beaucoup, » écrit-il à la reine Victoria, de ce » que les ouvriers soient sans travail » et en même temps on continue » l'agitation politique qui doit avoir » pour effet d'arrêter les transactions » de toutes sortes ».

C'est pour que les Chambres aient un « bon esprit » et qu'une opinion publique soutienne et ne détruise pas l'ordre conservateur que le roi fait

appel à ce qu'on appellerait aujourd'hui des groupes de pression : les banques et les industries, l'Église, la maçonnerie.

Il a voulu, craignant les diversions plus économiques qu'orangistes de la Société générale, avoir une mainmise sur les banques. Il les intéresse au gouvernement, ne fût-ce qu'en y appelant leurs directeurs ; il fait légiférer sur les sociétés anonymes, il étend, le mieux qu'il peut, les entreprises industrielles dont ces grands établissements bancaires sont les pourvoyeurs financiers. Tout cela est le témoignage de sa volonté de centralisation et de son désir d'assurer aux classes laborieuses un bien-être qui leur fasse accepter l'ordre établi.

D'autre part, si le roi considère l'Église comme son « excellente amie », comme il le dit, s'il demande et obtient un internonce à Bruxelles en 1835, s'il veut intervenir dans la nomination des évêques, s'il accorde, de fait, à l'épiscopat des prérogatives qui dépassent les droits constitutionnels dans un pays qui, à son sens, est caractérisé par la séparation entre l'État et la Religion, s'il favorise l'enseignement de la religion à l'école, c'est pour obtenir, dans une nation où les neuf dixièmes de la population sont catholiques, une aide conservatrice efficace.

Il a retenu ses expériences politico-religieuses de Cobourg et d'Angleterre ; il a fait sienne la remarque de Metternich : « Aucune forme de gouvernement n'est plus propice à la conservation des États que la monarchie et comme, d'autre part, la condition essentielle du maintien des États, comme de toutes choses d'ailleurs, est l'ordre, le principe catholique doit être celui qui protège le mieux la monarchie ».

Cette exhortation du prince autrichien n'était d'ailleurs pas nécessaire. Dès son arrivée en Belgique le roi avait, à Sainte-Gudule, déclaré le 21 juillet 1831 : « Quoique la Constitution ait entièrement séparé la religion du gouvernement, le clergé est

» assuré de ma constante bienveillance. La nation belge sera d'autant plus facile à gouverner qu'elle est religieuse et, par les soins de ses ministres, elle conservera toujours le même attachement à son culte, à son souverain, à ses lois ». Il disait encore : « Je ne saurais assez le répéter : le catholicisme fait la nationalité du pays ».

Est-il étonnant qu'il ait, à la fin du règne, déclaré en 1863 : « Mes souffrances ne m'empêchent pas de veiller sur les intérêts de la religion et il est nécessaire de ne pas les perdre de vue » ?

Quant à la maçonnerie, Léopold qui y avait été initié en 1822 à Genève, voyait en elle, encore nettement spiritualiste au début du règne, une source d'influence sur la bourgeoisie. Il n'avait pas accepté d'en être le grand maître, mais avait veillé à ce que le baron de Stassart le devînt, et du moins jusqu'en 1846, il combla les loges de ses largesses.

Ce qu'il veut obtenir en protégeant, en favorisant même, les banques, les églises — car sa bienveillance s'étend à tous les cultes —, la maçonnerie, c'est une direction de l'opinion et un soutien de l'ordre régalien conservateur.

Conway, d'ordre du roi, lançait, le 10 novembre 1857, ce cri d'alarme au cardinal Sterckx, archevêque de Malines : « Depuis 27 ans le Roi a prouvé dans toutes les circonstances qu'il avait à cœur les intérêts des conservateurs, qui sont les siens et ceux du pays, et qu'il les comprenait mieux que personne. Mais ce dont je l'ai entendu se plaindre fréquemment, c'est de l'apathie des amis de l'ordre, de leur défaut d'organisation et de l'absence chez la plupart, de l'intelligence de leurs devoirs politiques et du courage qu'il faut pour les remplir. Votre Éminence me pardonnera cette vive expression de mes sentiments. Elle est légitimée par les circonstances. Ces sentiments d'ailleurs, j'ai la certitude qu'Elle et ses collègues dans l'épis-

» copat les comprennent. Je ne doute
 » pas qu'Elle n'engage les conserva-
 » teurs à tenter un suprême effort pour
 » tirer la Royauté et la Belgique d'une
 » position pleine de danger pour notre
 » avenir ».

Les conservateurs et leur défaut d'organisation? Il s'agit évidemment de l'action parlementaire et de ceux qui doivent maintenir le « bon esprit » des Chambres.

Au moment où cette lettre fut écrite, un ministère libéral homogène, issu de l'émeute de 1857, était au pouvoir. La dernière expérience « unioniste » avait échoué. Cet échec, le roi l'attribuait à la véhémence des partis que Stockmar lui avait dit d'« annihiler ».

Cette opposition aux partis fut une des constantes du règne. Encore ne peut-on l'affirmer qu'avec une certaine nuance; la lettre de Conway le suggère d'ailleurs.

Dans le souvenir des âpres conflits, qu'il avait connus en Angleterre entre les tories et les whigs, Léopold avait très vite compris comment pour le *modus vivendi* entre le monarque et le parlement qu'il voulait établir en Belgique — *the King in the Parliament* —, l'action des partis pouvait être un obstacle majeur.

Il écrivait, en 1863 : « La position » de la royauté a été rendue faible et » elle se trouve alors très embarrassée » par la position des partis ».

Il est évident que les tendances diverses de l'opinion se groupant chacune en partis disciplinés et organisés pouvaient, par le fait même, exercer une pression d'autant plus forte sur le parlement. Ce qui aurait enrayé l'action personnelle du roi.

Sans doute Léopold repoussait-il surtout les partis dont les tendances étaient démocratiques : les mennaisiens et les libéraux progressistes ou franchement naturalistes. Il voyait en eux des destructeurs de l'ordre social. Il n'échappait pas au roi que cette ferveur des démocrates devait inévitablement susciter des réactions d'autant plus vives de la part de leurs

adversaires. C'est pourquoi il voulait, comme il l'écrivait à De Decker, qu'on s'abstint « d'agiter toute question qui » peut allumer la guerre des esprits ».

C'était à la fois sa tendance conservatrice et son désir de pouvoir personnel qui le conduisaient à l'« annihilation des partis ».

Le souverain croyait d'ailleurs que la politique des partis éparpillait l'effort national dans des querelles secondaires. « Chef, non d'un parti, » mais de la nation, écrivait J.-B. Nothomb en 1841, le roi ne pouvait » autoriser une lutte de parti à la fois » aussi dangereuse et aussi inefficace ».

S'il s'attachait à éviter les conflits partisans, facteur de désunion, c'était également, surtout de 1831 à 1848, pour ne pas accroître, auprès des Puissances, la conviction que la Belgique était un pays désordonné, incapable de se conduire et dangereux pour l'Europe.

En venant au pays, le roi savait que la révolution belge avait réussi grâce à l'union, du moins momentanée, entre les catholiques et les libéraux.

Pourquoi ne pas maintenir cette union alors que, dans une Europe indécise, l'existence même de la Belgique n'était pas complètement assurée?

Sans doute, cette alliance avait naguère été jugée « monstrueuse » par le Saint-Siège; le roi entendait bien prouver, et il y réussit, qu'on se trouvait non point devant un quelconque indifférentisme religieux mais devant une coopération où seuls des engagements politiques salutaires étaient admis. Noyer, chargé d'affaires belge à Rome, en convainquit, d'ordre du roi, le secrétaire d'État.

C'est donc dans l'esprit de l'ancienne union que le roi crut opportun d'agir.

Il s'attacha tout d'abord à placer l'exécutif en dehors des luttes partisans. Il forma ce qu'on a appelé des ministères mixtes. Puis, de plus en plus convaincu que, pour assurer la permanence de pareilles combinaisons ministérielles, il fallait obtenir dans les Chambres des majorités

favorables à son opinion « unioniste » — « le bon esprit » —, il s'évertua, par les élections, la presse, les influences diplomatiques surtout pontificales, les banques, à établir une assise parlementaire à l'exécutif « unioniste ». Ce fut surtout l'expérience du ministère Nothomb de 1841 à 1845. Enfin, devant l'inévitable, alors que les libéraux, surtout, repoussaient ces « combinaisons bâtarde » et tendaient, de plus en plus, à s'organiser en parti cohérent, le roi, voulant enrayer ce mouvement qu'il jugeait trop progressiste, songea à former lui-même, par personnes interposées évidemment, un parti. Il l'appelait celui des « dynastiques et des hommes religieux ». Il écrivait d'ailleurs à R. Peel qu'il désirait avoir « un parti conservateur organisé ».

Il ne réussit pas. Le congrès libéral de 1846 brisa ses espoirs.

Il n'en continua pas moins à vouloir réaliser son idée : il demandait aux ministères homogènes, qu'il n'aimait pas, la plus grande modération ; il attendait l'occasion — elle lui apparut en 1852, en 1855, en 1864 — pour constituer des ministères à allure « unioniste ». Il voulut de plus en plus, après 1857, que les conservateurs s'unissent.

Il n'y a pas à en douter, le roi se méfiait de l'alternance des partis au pouvoir parce qu'il craignait qu'ils ne voulussent imposer une opinion — la leur — à une minorité quelquefois considérable ; il n'est pas étonnant qu'il ait toujours désiré un ministère du centre.

« La monarchie constitutionnelle », « l'annihilation des partis » étaient sans doute pour le roi la seule possibilité de faire triompher ses idées régaliennes et de maintenir en Belgique la liberté des opinions telle que la constitution le voulait ; c'était, en même temps, le moyen d'attirer sur la Belgique la bienveillance des Puissances toujours soupçonneuses.

Stockmar avait écrit au roi : « Le roi est allé en Belgique pour sauver la paix générale ». Léopold lui-même

écrivait en 1832 : « Je suis venu ici, » à proprement parler, pour éviter » que la Belgique ne tombât en tout » ou en partie aux mains de la France... » Toutes les Puissances, sans même » excepter la Russie, ont intérêt à ce » que la Belgique vive indépendante » et heureuse parce que alors, comme » c'est le cas jusqu'ici, elle ne peut » en aucune manière devenir fran- » çaise ».

Tout au long de son règne, Léopold a voulu éviter une collusion franco-belge ; mais ce que, sur le plan international, il voulait surtout empêcher, c'était une guerre générale. Il y était poussé non tant par les entraînements d'un idéal pacifiste mais, à la fois, pour diminuer les risques des avances démocratiques et pour éviter que la Belgique ne fût rayée de la carte de l'Europe.

C'est à bon droit qu'il écrivait en 1859 à son ministre à Saint-Petersbourg : « Pour ce qui me concerne, j'ai depuis presque une cin- » quantaine d'années une position » politique en Europe. J'en ai tou- » jours usé pour empêcher le mal et » pour favoriser ce qui pourrait assu- » rer la paix et la sécurité des États. » Cette ligne de conduite je la conser- » verai également dans l'avenir ».

« Une cinquantaine d'années », cela nous reporte au moment où, dans les conflits napoléoniens, le prince de Saxe-Cobourg, pour sauvegarder les intérêts de son duché, terre de débat, agissait auprès du Tsar et de Napoléon 1^{er}.

Pour parvenir à ces fins pacifiques, Léopold emploie divers moyens.

Encore convaincu de la puissance ou du moins du prestige des têtes couronnées, il s'évertue, entraîné d'ailleurs par sa vanité familiale, à multiplier par des mariages ses relations avec les cours royales. Son union avec Louise-Marie en 1832 s'inscrit dans cette ligne, et également celle de Doña Maria avec Ferdinand de Saxe-Cobourg (1836), celle de Victoria avec Albert (1837), les efforts pour placer

un Saxe-Cobourg en Espagne (1846) et en Grèce (1862).

Il multiplie sa présence dans la vie diplomatique ; il séjourne souvent en Angleterre et en France. On le lui reproche à Bruxelles et le moment viendra où son ministère songera à faire une loi qui interdise au souverain de sanctionner les lois belges alors qu'il est à l'étranger. Léopold, soulignant l'intérêt que la Belgique retirait de ses voyages, avait déjà déclaré à de Theux, en 1835 : « C'est » une vérité que les ministres, quand » l'occasion s'en présente dans la vie » privée, feraient sagement de faire » comprendre aux hommes avec les- » quels ils se trouvent en contact ».

Par cette action diplomatique et cette présence, le roi essaie d'obtenir une garantie de surcroît qui renforce celle de la neutralité que les XVIII articles ont décidée et les XXIV articles confirmée, en y laissant pourtant une certaine incertitude. L'inviolabilité du sol est-elle bien garantie ? Pour toute sécurité, par dignité également, le roi a voulu une neutralité armée. Mais que pourraient faire ces troupes nécessairement limitées, même relativement renforcées par la ligne de forteresses datant de 1815 et que, malgré une convention de 1834, le roi ne fait pas démolir ? Léopold connaît sans doute l'intérêt que l'Angleterre porte à la Belgique. Mais les préoccupations économiques et politiques anglaises ne seront-elles pas prédominantes en cas de guerre générale ? Lord Woderhouse n'avait-il pas, alors que la Belgique résistait à accorder à l'Angleterre certains avantages commerciaux, déclaré que le gouvernement belge devait céder : « Sinon, il faudrait punir la Belgique en l'abandonnant à la convoitise de ses voisins du continent » ?

La neutralité belge serait-elle, de fait, garantie ?

À la Chambre des Communes, Palmerston ne disait-il pas, le 8 juin 1855 : « Il a été convenu par traité » que la Belgique et la Suisse devraient

» être déclarées neutres ; mais je ne » suis pas disposé à attacher beau- » coup d'importance à de tels engage- » ments, car l'histoire du monde mon- » tre que lorsqu'un différend éclate » et qu'une nation fait la guerre et » pense qu'il est de son avantage de » traverser avec son armée un des » territoires neutres, les déclarations » de neutralité sont en danger de ne » pas être respectées ».

Léopold le sait comme pas un. Aussi, convient-il d'éviter la guerre.

Il s'y emploie, essayant, en 1840 lors de l'affaire d'Orient, en 1849 et en 1859 lors des affaires italiennes et même en 1863, malgré les ententes cyniques entre Bismarck et Napoléon III, d'obtenir la réunion d'un congrès international, renouvellement de la conférence de Londres de 1830-1831. Il voudrait même, garantie supplémentaire pour la Belgique, que certaines de ces assemblées se tinssent à Bruxelles.

Comme un leitmotiv, revient continuellement son affirmation qu'il faut respecter les traités, celui de Vienne, celui de Londres. Malgré certains cynismes, on ne les considère pas encore, de son temps, comme des « chiffons de papier » ; il essaie, en tout cas, de leur donner une valeur intangible.

Enfin, devant les incertitudes que l'impérialisme français engendre, il ne se lasse pas, dans ses rapports diplomatiques, dans ses conversations, dans sa correspondance avec la reine Victoria, avec le Tsar, avec l'empereur d'Autriche, de demander la coalition ou l'alliance des grandes Puissances, surtout celles du Nord : « Hélas, écrit-il en 1859 à son ministre » à Saint-Petersbourg, le triste état » de l'Europe est dû à cette malheu- » reuse guerre d'Orient [guerre de » Crimée] à laquelle j'étais opposé » et qui a détruit les alliances qui » avaient assuré si longtemps le passé » de l'Europe. Il paraît que la Russie » a proposé un congrès, j'en suis fort » heureux et je crois que les cinq » Puissances pourraient s'entendre ».

Il avait déjà écrit à Schwartzberg :
 « Les trois grandes Puissances conti-
 » nentales doivent rester étroitement
 » unies, non pas pour attaquer, mais
 » pour se défendre contre tous les
 » empiétements. Si l'on parvient à
 » décider l'Angleterre à se joindre à
 » cette union purement défensive,
 » reposant sur un traité, leur influence
 » et leur puissance sera d'autant plus
 » grande ».

Lorsqu'il cherche le poids d'équi-
 libre de l'Europe, le roi le trouve
 surtout en Autriche. Les institutions
 régaliennes de cet empire et les rela-
 tions de jeunesse du roi expliquent
 mieux cette persuasion que la réalité
 efficiente de l'Autriche du milieu du
 XIX^e siècle.

Si Léopold compte sur l'Angleterre,
 où, trop souvent à son gré, Pal-
 merston, qu'il n'aime pas, joue un
 rôle efficace et où la reine Victoria
 se détache de plus en plus de son
 oncle royal, c'est uniquement pour
 garantir la neutralité et l'indépen-
 dance de la Belgique.

Il a compris l'importance de la
 Russie et le rôle international qu'elle
 voulait jouer en 1850; mais, malgré
 tout, le régime trop autoritaire du
 Tsar lui déplait.

Telles sont les idées maîtresses et
 les choix qui ont dirigé l'action inter-
 nationale de Léopold I^{er}.

Dietrichstein disait en 1833 : « Le
 » royaume de Belgique, cet enfant au
 » maillot, est fier d'avoir un souve-
 » rain dont la nullité ne blesse per-
 » sonne et qui possède cependant un
 » certain savoir-faire pour flatter les
 » uns, calmer les autres et ne heurter
 » personne ». L'ancien internonce Gizzi
 disait d'ailleurs de Léopold qu'il était
 « un roi de bascule ». Et certains pré-
 tendaient qu'il était trop « indécis et
 » temporisateur ».

C'est que, comme Metternich le
 disait, Léopold avait la persuasion que
 « le tact mène plus loin ses affaires
 » que l'esprit ».

Au service de ses idées, continuelle-
 ment maintenues, le roi mettait
 toutes les ressources de son tempéra-

ment et de ses talents. Il paraissait
 alors « ondoyant et divers », perdu
 dans tel détail, enjôlant ou boudeur,
 entêté ou conciliant, méprisant ou
 confiant. En somme, le roi ne se
 donnait jamais; et quelquefois, « se
 » tenant derrière le rideau » comme
 disait Metternich, il agissait par sous-
 entendus, promesses non tenues,
 faveurs éclatantes, réticences men-
 songères.

Le roi avait des principes politi-
 ques. S'ils furent influencés par son
 temps et son tempérament, on y
 trouve cependant une volonté d'expé-
 rience originale de ce que Stockmar
 appelait la « monarchie constitution-
 » nelle ». Il est d'ailleurs caractéristi-
 que que Léopold I^{er} fut considéré
 de son temps comme un modèle de
 roi constitutionnel. Cela augmentait
 son prestige en Europe. Il ne se faisait
 d'ailleurs pas faute de le susciter :
 « Il est curieux, écrivait-il à la reine
 » Victoria en 1848, que moi qui, en
 » réalité, désirais me retirer de la
 » politique, j'aie été le seul souverain
 » du continent qui ait résisté à la
 » tempête quoique je sois à dix lieues
 » de la France ».

Les principes rappelés plus haut
 expliquent, s'ils ne la justifient pas,
 toute la politique de Léopold I^{er}.

Son long règne peut être décrit en
 suivant certaines étapes chronologi-
 ques : de 1831 à 1848, le souverain
 s'efforce surtout de consolider les
 institutions belges; de 1848 à 1862,
 il s'attache à étendre son influence
 en Europe; de 1862 à 1865, dans la
 maladie et la vieillesse, le monarque
 se survit, gardant cependant ses fidé-
 lités essentielles.

Il est peut-être plus sage, telle-
 ment l'activité du roi s'est emmêlée
 dans les intérêts nationaux et inter-
 nationaux, de faire le récit séparé de
 son action diplomatique et de sa poli-
 tique intérieure.

Il s'agit cependant d'une fiction de
 l'esprit. On ne comprendrait rien au
 règne de Léopold I^{er} si on ne tenait
 compte des pressions qu'exercèrent

sur lui les remous de l'intérieur et les exigences des Puissances.

Le roi, malgré de nombreux désenchantements et des velléités renouvelées d'abdication — 1831, 1838, 1848, 1862 —, se croit tenu, plus par devoir que par affection d'ailleurs, peut-être par intérêt ou amour-propre, de veiller au bien de la Belgique. Quelles que soient ses humeurs conservatrices et ses vanités lorsqu'il veut jouer un rôle, il y a, entre lui et la nation, un mariage de raison. Il est rare d'ailleurs que la popularité l'entoure. Il y eut, sans doute, des moments où il recueillit la ferveur passagère de ses sujets : en 1831 lorsqu'il revint, vaincu cependant, de la campagne des Dix Jours; en 1848, alors que la révolution épargna la Belgique et que plusieurs lui attribuèrent ce bienfait; en 1856, lors du vingt-cinquième anniversaire de la monarchie; en 1860, le 21 juillet, lorsque, dans la crainte de l'impérialisme français, la foule même ouvrière, l'applaudit avec enthousiasme. La reconnaissance de son peuple, c'est à peine si elle illuminait la solitude hautaine en laquelle le souverain aimait se réfugier.

Le 2 août 1831, les armées hollandaises envahissaient la Belgique.

La réaction de Léopold, qui se trouvait à Liège, fut immédiate. Soutenu par Lebeau, il demanda, au nom même de l'inviolabilité garantie par les Puissances, le secours de l'Angleterre, de la France surtout.

Il prit le commandement des opérations militaires.

Les embarras ne manquaient pas. L'armée belge, désorganisée et mal équipée, était malencontreusement divisée en « armée de l'Escaut » et « armée de la Meuse », laissant en Campine une dangereuse brèche. Le secours français était urgent. Le gouvernement, en vertu de l'article 121 de la Constitution qui interdisait l'entrée du territoire à des troupes étrangères, crut devoir arrêter la marche des Français!

L'avance hollandaise se faisait

rapide. Le roi donna l'ordre aux deux corps d'armée de se joindre : c'était sagesse. Puis, craignant qu'un mouvement tournant des Hollandais ne mit Anvers en péril, il engagea l'armée de l'Escaut à se porter sur cette ville. C'était une faute. L'armée de l'Est commandée par Daine s'était dirigée vers Liège : les Hollandais parvenaient à Diest. Léopold voulut les empêcher d'arriver à Bruxelles et se porta au-devant d'eux. Le gouvernement, enfin conscient du danger, permit, le 8 août, aux Français de passer la frontière. Cependant le roi suggérait, le lendemain, à Belliard, ministre français à Bruxelles, de retarder cette avance.

C'était une nouvelle faute. La crainte de complications internationales et d'une trop grande influence française en Belgique a peut-être dicté cette démarche du roi.

Pourtant, courageusement, comme un simple sous-lieutenant, Léopold se bat à Boutersem toute la journée du 11 août. Il doit céder. Louvain est pris et le souverain est sur le point d'être enveloppé. L'armée française, commandée par Gérard, a finalement franchi la frontière; elle est, le 12 août, aux approches de Bruxelles. A ce moment, sous la pression diplomatique et aussi sans doute pour éviter le choc avec les troupes françaises, les Hollandais admettent la nécessité d'un armistice. Ils abandonnent le territoire envahi.

Au cours de ces journées de la campagne de Dix Jours, le courage du roi fut grand et, malgré les erreurs stratégiques qu'il commit, sa popularité en Belgique s'accrut. C'était un acquis favorable.

Mais que de désastreuses conséquences! Le prestige du roi Guillaume est plus grand et le discrédit est jeté sur l'armée belge. Force sera de modifier les XVIII articles en les remplaçant par un traité plus avantageux encore pour les Hollandais.

Le roi croit que son devoir ne le retient plus en Belgique, puisque la condition de son acceptation avait

précisément été les garanties des XVIII articles. Stockmar l'engage à ne pas abdiquer.

Un nouveau traité, celui des XXIV articles, fut donc signé à Londres le 15 novembre 1831; il laissait à la Belgique les trois cinquièmes du Luxembourg, mais lui faisait abandonner une grande partie du Limbourg et alourdissait la dette.

Les Puissances l'imposèrent à la Belgique. Le parlement belge y était opposé. Nothomb le convainquit et emporta son adhésion.

Toutefois, le roi Guillaume, tenace, s'en tient à la « politique de persévérance », il refuse de signer le traité. Il croit que le temps lui sera favorable; il en profite d'ailleurs pour organiser ses troupes à la frontière. Il faudra attendre 1838 pour que le roi des Pays-Bas cède.

Dans l'entretemps, Léopold agit avec habileté. Son rôle personnel s'affirme. Plutôt que d'attendre la bonne volonté de Guillaume, il s'évertue à manifester la sienne. Il sait que Sir Adair est, à Bruxelles, le ministre de la conférence de Londres, comme il dit, et non celui de l'Angleterre. La souplesse de Léopold s'oppose à la tenacité du roi des Pays-Bas et suscite la bienveillance des Puissances. Aidé par son ministre Goblet, qu'il a personnellement désigné pour cela, il obtient l'intervention de l'armée française pour libérer la citadelle d'Anvers (23 décembre 1831); il provoque la convention du 21 mai 1833 et celle de Zonhoven (18 novembre 1833) grâce auxquelles les intérêts commerciaux de la Belgique sont sauvegardés et le *statu quo* maintenu en attendant l'acceptation par la Hollande des XXIV articles.

La conséquence de ce *statu quo*, qui est l'œuvre du roi, comme il s'en vante d'ailleurs à de Theux en 1838, est, entre autres, que l'administration belge continue d'exercer ses pouvoirs sur tout le Limbourg et, la ville de Luxembourg exceptée, sur la province du même nom.

Lorsque le roi Guillaume, subissant

la contrainte des Puissances, accepte, au mois de mars 1838, le traité des XXIV articles, la colère monte en Belgique. Beaucoup veulent se battre pour garder tout le Limbourg et tout le Luxembourg. Léopold, très tôt et sans doute dès le début de cette crise, veut la paix et, dans la logique même de ses principes diplomatiques, l'application du Traité.

Sans doute donne-t-il l'apparence de la résistance; il affirme publiquement dans le discours du trône de novembre 1838 sa volonté de défendre le pays « avec courage et persévérance ». Mais, en somme, c'est une feinte de sa part. Il la découvre à l'internonce Fornari et dans l'action pacificatrice qu'il demande à ce dernier. C'était un moyen psychologique — à première vue malhabile — de diriger les bellicistes dans les voies de la modération. Ils lui feront confiance, pense-t-il, et gagnant ainsi du temps, lui, qu'on appelait naguère « le marquis tout doucement », pourra conduire les tractations dans des voies pacifiques.

Le roi, à ce moment, craint une guerre générale à la suite de laquelle la Belgique pourrait disparaître; il sait que l'armée, malgré les efforts de réorganisation, est faible; il connaît les embarras financiers et économiques de la Belgique durant cette année 1838 au cours de laquelle s'annonce une véritable crise. D'ailleurs, qu'il le veuille ou non, il dépend pour l'emprunt nécessaire de la bienveillance de Rothschild qui, alerté à Paris et par son représentant à Bruxelles et par son frère de Londres, refuse toute aide financière, si le traité des XXIV articles n'est pas admis.

Jouant sa popularité, le ministre de Theux continuellement entraîné par Léopold obtient la majorité requise à l'acceptation des XXIV articles. Le souverain, par l'entremise de Fornari et dans les entretiens particuliers avec les représentants, y a contribué.

Le traité est voté. La Belgique est

sauvée ; mais un profond mécontentement entoure le ministère ; le découragement brise l'élan national et militaire. Plusieurs se demandent, en Belgique, s'il vaut vraiment la peine d'avoir une armée et si la passivité encouragée par la neutralité n'est pas la solution la meilleure. Une grande partie du règne de Léopold fut encombrée par cette préoccupation : il avait, au lendemain de la campagne des Dix Jours, voulu que la neutralité belge fût armée ; un obstacle d'ordre psychologique se dressait désormais devant lui.

Au lendemain du traité des XXIV articles qui, malgré ses conséquences territoriales et financières désagréables, reconnaissait définitivement la Belgique au cœur des nations européennes, l'existence de la Belgique courut diverses fois de grands dangers.

C'est pour les écarter que le roi tient à sa présence personnelle en Europe.

Le roi a peut-être exagéré ces dangers. La guerre générale qu'il a crainte à diverses reprises ne s'est pas produite sous son règne, ni même le conflit armé entre la Prusse et la France. Cependant, à certains moments, l'exaspération des esprits s'accroissait tellement, les tendances bellicistes — on songe à Thiers et à Napoléon III — et les poussées révolutionnaires étaient tellement entraînant — on se rappelle la bourrasque de 1848 et les événements italiens — que cette crainte n'était pas chimérique.

En dehors de sa politique de prestige personnel et belge, le roi dans son action internationale voulut donc sauvegarder l'existence de la Belgique en empêchant une guerre européenne, puis en s'efforçant de diminuer les périls de l'impérialisme napoléonien.

Les remous qui avaient agité la Belgique et même l'Europe lors de la querelle des XXIV articles étaient à peine apaisés que la question d'Orient se posait avec effervescence en 1840-

1841. Le roi agit à Paris, à Londres, à Vienne. C'est le moment où son action fut la plus efficace. Il intervint ensuite dans les périlleuses circonstances des guerres d'Italie, celle de 1849, celle de 1859.

Lors de la première, il paraît faire confiance au Piémont. Il a vu dans cette nation, pour lors conduite par Charles-Albert, comme une reproduction bienfaisante de la Belgique dans le nord de l'Italie : mêmes institutions constitutionnelles régaliennes, même situation d'un État placé entre les grandes Puissances. Il n'oublie cependant pas les intérêts de l'Autriche. Ses suggestions se précisent : un État piémontais puissant augmenté de la Lombardie, une autonomie relative de la Vénétie, une garantie de neutralité des États pontificaux — ce que Palmerston refuse d'ailleurs. Surtout, craignant que cette affaire italienne ne dérive en guerre générale, il propose de donner une solution définitive à tout le problème de la péninsule en provoquant un congrès international à Bruxelles. Il ne réussit pas ; son effort pour trouver une formule de remplacement dans une réunion internationale à Gaète, où Pie IX s'est réfugié, n'aboutit pas.

Lors de la seconde guerre d'Italie, celle qui précisément paraît plus dangereuse parce qu'elle affronte deux grandes Puissances, la France et l'Autriche, il s'efforce également de trouver une solution pacifique. Mais ce n'est plus au Piémont qu'il accorde sa faveur. S'il juge que l'Autriche doit abandonner les régions où, en marge du traité de Vienne, elle s'est « nichée en Italie », comme il dit, c'est bien l'empire des Habsbourg qu'il veut sauvegarder. Divers motifs l'y poussent : tout d'abord, sa conviction que l'Autriche est le meilleur poids d'équilibre conservateur européen, puis la crainte que les succès de Napoléon III n'avivent les volontés impérialistes françaises, enfin la persuasion que le soutien apporté au Piémont, conduit dans des voies

« révolutionnaires » par cet « infâme » Cavour » comme il l'appelle, ne soit un péril démocratique pour l'Europe. Il écrit à son ministre à Saint-Petersbourg : « La Russie ne peut pas laisser triompher la Révolution » comme cela serait certainement le cas en Italie », et quelques jours plus tard : « Si c'est l'intérêt de la Russie de protéger tout à coup les révolutionnaires qui *prêchent l'insurrection à toutes les nationalités opprimées*, c'est aux Russes de juger eux-mêmes dans leur propre intérêt cette question ! »

L'avertissement est grave. Il est donné au moment où l'Autriche embarrassée ne trouve pas dans les Puissances continentales les secours désirables.

Le roi veut donc sauver l'Autriche ; il a essayé d'endoctriner Napoléon ; il a demandé au roi de Prusse d'aider les Habsbourg ; il s'évertue à former une coalition des États conservateurs ; il essaie, une nouvelle fois, d'obtenir un congrès international. Tous ces efforts furent vains. Cependant, il est parvenu, aidé d'ailleurs par les circonstances, à alerter le roi de Prusse : des troupes prussiennes sont massées à la frontière rhénane. Ce fut une des causes de la subite conciliation de Villafranca.

Si la situation internationale est dégradée en 1859, le roi pense que c'est à la suite du renversement des alliances opérées lors de la guerre de Crimée (1854-1855). Ce fut un autre moment dangereux. L'Angleterre et la France, désormais alliées, auraient aimé voir le gouvernement belge suivre l'exemple du Piémont et s'unir à elles dans leur lutte contre le Tsar. Outre que le roi avait, depuis 1850, cru au grand rôle conservateur que la Russie pouvait jouer en Europe, il craignait, en s'avancant dans cette guerre générale, le risque de voir la Belgique anéantie. Il refuse donc la coopération militaire que les alliés franco-anglais lui demandaient ; il se retranche derrière la neutralité imposée par les

XXIV articles ; il essaie de préciser et de réaliser une idée depuis longtemps entretenue : établir, par une alliance des petits États, un contre-poids d'équilibre européen.

Tout à sa conviction de l'importance de l'Autriche et de l'utilité des alliances matrimoniales régaliennes, il obtient que l'archiduchesse autrichienne Marie-Henriette devienne, en 1853, l'épouse du duc de Brabant, futur Léopold II.

C'était souligner ses sympathies et également affirmer son prestige. Cela devait déplaire à Napoléon III.

Les dangers de guerre générale momentanément écartés, le péril français demeurait. Il pesait sur la Belgique depuis 1830. Même Louis-Philippe aurait voulu échapper à l'humiliation du congrès de Vienne et pour cela, entre autres, supprimer la ligne de forteresses établie en Belgique contre la France au lendemain de Waterloo. Malgré l'injonction internationale de les détruire (convention des forteresses du 14 décembre 1831) le roi, à toutes fins utiles, les garda jusqu'à ce qu'elles devinssent, en 1859, trop vélostes.

En 1848, l'inquiétude causée en Belgique par le prosélytisme libéral français était fondée ; mais c'est surtout dès l'accession du prince Napoléon au pouvoir et à l'empire que le péril se précisait : « Dieu sait, » écrivait le roi, quelle sorte de danse nous fera danser Napoléon, troisième du nom ».

Pour résister à cette emprise française d'autant plus efficace, sous Louis-Philippe, que la reconnaissance des Belges devait être acquise à ce gouvernement dont les interventions armées avaient, en 1831 et en 1832, sauvé la Belgique, le roi multiplia ses efforts : rapports cordiaux et familiaux avec Louis-Philippe, relations suivies avec les ministres Thiers et Guizot, concessions économiques jusqu'à la limite du possible.

Après la chute de Louis-Philippe, le roi reconnut immédiatement le gouvernement provisoire français.

Face à Napoléon, il résiste de façon multiforme : condescendance respectueuse et enjôleuse à l'égard de la personne de l'empereur; maintien ferme de la neutralité, « le grand » privilège de la Belgique; sauvegarde de la liberté de la presse; effort militaire avec établissement de places fortifiées; essai de reformer la Sainte Alliance avec ou sans la France.

Les circonstances deviennent cependant de plus en plus difficiles. Bismarck semble entrer dans le jeu de Napoléon. Ne parle-t-on pas d'un partage de la Belgique?

Il faut, coûte que coûte, pense le roi, obtenir les bonnes grâces de Napoléon III. L'aventure mexicaine pourrait en être le moyen. On voit alors le roi, malgré certaines appréhensions qu'il communique à l'archiduc Maximilien, s'engager avec l'empereur des Français dans cette expédition outre-Atlantique. Est-il possible que cette alliance militaire, quelque peu en marge de la neutralité, ne favorise pas les rapports entre les deux nations?

Et lorsque Bismarck dans sa volonté d'hégémonie prussienne pourrait devenir une menace, le roi, une dernière fois en 1863, envisage une conférence internationale pour régler les questions européennes.

Stockmar avait écrit : « Le roi est » allé en Belgique pour sauver la paix » générale et défendre la cause de la » monarchie constitutionnelle ».

Ces deux intentions se retrouvent dans l'action du roi sur le terrain international. S'il intervient au Portugal en 1836, après le mariage de Doña Maria avec Ferdinand de Saxe-Cobourg, c'est, entre autres, pour y renforcer, aidé par Van de Weyer, le régime constitutionnel modéré; s'il s'occupe des affaires espagnoles en 1846, essayant une nouvelle fois d'y placer un prince de Cobourg, c'est dans le même but; et également, comme toujours, pour accroître son prestige personnel.

Toutefois, la monarchie constitutionnelle à la mode léopoldienne qu'il

veut établir dans la péninsule ibérique, comme au Mexique d'ailleurs, n'est pas viable dans ces pays. Léopold, tout à ses principes a, en cela, manqué de réalisme.

Quant à son prestige personnel, il est de plus en plus reconnu. Les grandes Puissances elles-mêmes sollicitent ses bons offices. Ce fut le cas en 1835, lorsque le gouvernement anglais demande au roi de dégager l'Autriche de l'emprise russe; en 1837, lorsque Metternich propose à Léopold d'intervenir auprès de la reine Victoria pour éviter que l'Angleterre et le Portugal ne deviennent trop libéraux; en 1840, lorsque Palmerston veut obtenir un rapprochement entre l'Angleterre et l'Autriche.

On a dit du roi Léopold qu'il fut l'*oracle de l'Europe*. C'est vrai en ce sens qu'on lui demandait conseil et qu'il ne se lassait pas de donner des avis. On l'employait dans des circonstances particulières, espérant trouver dans ses relations familiales des appoints utiles. On doit cependant reconnaître que ses interventions n'eurent guère de résultats pratiques. Il a contribué à maintenir une aspiration conservatrice et pacifique en Europe; il n'a pas conduit les événements.

Le seul résultat tangible de sa présence européenne fut la sauvegarde de l'existence de la Belgique.

L'action de Léopold I^{er} fut, à l'intérieur du pays, plus efficace que ses démarches sur le terrain international.

Metternich écrivait au roi : « Le » roi porte la couronne, mais il est » assis sur le trône : la première est » un bijou; mais le second a besoin » d'une base solide ».

Pour répondre à cette invitation du chancelier autrichien, le roi, comme Stockmar le lui avait suggéré, jugea que le moyen le plus efficace était d'« annihiler » les partis. Il y parvint plus ou moins jusqu'en 1846, ce qui lui permit de rendre viables les institutions belges. Si, à partir de cette date, ce qu'il appelait le « des-

« potisme ministériel » se manifestait d'autant plus que le parti libéral s'était organisé, le monarque, grâce aux habitudes politiques qu'il avait établies dans le pays et à la modération qu'il exigea toujours, n'en continua pas moins à consolider le système de la monarchie constitutionnelle, et par conséquent l'existence du pays.

C'est à bon droit que Juste place le roi dans la galerie des *fondateurs de la monarchie*, entendant par là la Belgique indépendante. C'est tout aussi légitimement d'ailleurs que le même historien attribue le même rôle à d'autres personnalités, même des étrangers comme Palmerston. Plusieurs hommes d'État belges ont veillé, comme le roi et à certains moments aussi efficacement que lui, au maintien et à la vitalité de la Belgique. Certains ministres ne furent pas seulement des collaborateurs attentifs et dévoués, mais plusieurs, quelquefois en s'opposant au souverain, ont assuré le progrès et le salut du pays. Lorsque de Theux, en 1836, réclame une indépendance relative des ministres, lorsque Lebeau, en 1840, exige une tendance parlementaire plus nette, lorsque Rogier et Frère-Orban, forçant la main du roi et se liant plus étroitement à la Chambre, réalisent une autonomie ministérielle plus large, ils contribuent tous à faire de la Belgique un pays de liberté qui, se dégageant du pouvoir régalien, ouvre les voies de l'avenir démocratique. Ils ont garanti ainsi, au-delà du règne de Léopold I^{er}, une permanence plus solide de la Belgique. Qui plus est, les initiatives de certains de ces hommes d'État — on songe à Frère-Orban — ont, dans l'ordre commercial et économique, engagé la nation dans des originalités — celle du libre échange et de l'organisation financière — qui n'étaient pas totalement voulues par le souverain.

Pour que les responsabilités soient efficacement fixées, il ne faudrait pas négliger l'action de Stockmar, de

Van Praet et de M.-N. Leclercq qui, conseillers avertis, constants et indépendants de caractère, furent très influents auprès du roi. Le cardinal Sterckx, archevêque de Malines durant tout le règne, fut également — bien que dans des vues d'opportunisme religieux — d'une aide efficace.

Il n'empêche : Léopold eut un rôle très personnel dans la politique intérieure.

Son action sur les ministères est la première qu'il importe de considérer.

Suivant, à ce propos, le fil des événements, il faut retenir deux dates qui imposent une modification dans l'action royale : 1846 et 1857.

En 1846, malgré les réactions défavorables du roi, le Congrès libéral établit les bases d'un parti cohérent ; en 1857, après des émeutes violentes, une pression démocratique s'exerce de plus en plus sur les ministres. Alors plus que jamais, les ministres libéraux, forts d'une majorité parlementaire que l'opinion électorale du pays leur conserve, suivent les impulsions de la Chambre, d'ailleurs quelquefois provoquées par eux-mêmes, plus que celles du roi ; ils les opposent continuellement aux volontés royales.

Les incidents, que ces deux dates rappellent, font pressentir le passage en Belgique de la monarchie constitutionnelle, telle que le roi la voulait, à la monarchie parlementaire. Du temps de Léopold I^{er}, cette évolution n'est pas encore achevée ; on en est encore, à la fin du règne, à la monarchie constitutionnelle représentative, celle d'ailleurs que les constituants avaient voulue dès novembre 1830.

Le roi a dû céder devant la puissance des partis. Bien plus qu'une atmosphère de combat, de rivalités et d'intrigues, comme le roi le craignait, ils ont opéré la désagrégation de l'exécutif régalien.

Sans doute dans le heurt entre les catholiques et les libéraux — les deux idéologies qui se partageaient l'opinion politique — il y avait souvent une opposition d'ordre religieux ou plus exactement d'ordre clérical ou

anticléricale. Les faveurs accordées par le roi à l'Église catholique, les positions apostoliques avantageuses que, grâce à l'aide du roi, l'épiscopat tenait sur le terrain politique, avaient inévitablement alerté et exaspéré les libéraux, même ceux qui n'étaient pas du nombre — assez restreint d'ailleurs — des antireligieux. Dans la volonté d'indépendance du pouvoir civil continuellement réclamée, tous les libéraux trouvaient une ardeur anticléricale d'autant plus vive. On aurait pourtant tort de croire que la volonté d'opposition parlementaire au pouvoir régalien désiré par Léopold I^{er} s'incriminait uniquement dans ces ferveurs. Il y avait dans tout le pays, même dans les rangs des catholiques, surtout des catholiques libéraux, une résistance aux empiétements royaux.

Lorsque, tout attaché à son idéal « unioniste », le roi, en 1845, faisait dire à Rome que la différence entre les libéraux modérés et les catholiques n'était pas, sur le terrain parlementaire, une question de religion, mais une divergence dans la conception du pouvoir, il ne trahissait pas la vérité.

Le cardinal Sterckx disait cependant : « Sans doute, il y a deux tendances dans la politique belge : les uns veulent diminuer l'autorité royale de peur que ne surviennent à nouveau les maux dont l'Église a souffert dans le passé ; les autres veulent au contraire assurer au roi une puissance plus grande pour que le souverain puisse d'autant plus facilement maintenir chacun dans le devoir ».

Devant ces tendances diverses, face également au péril orangiste qui se maintint en Belgique jusqu'en 1841 et dont, plus que ses collaborateurs d'ailleurs, il apercevait le danger, le roi eut toujours comme idéal de retrouver et de ranimer l'union de 1830.

Il savait très bien que, sous le régime hollandais, cette alliance avait été, dans l'esprit de ses initiateurs, une tactique délibérément momentanée ; tout son effort consista à

glisser l'esprit unioniste dans des faits permanents et, si possible, dans des institutions : dans l'exécutif d'abord, dans la formation d'un parti conservateur ensuite, et, après 1848, dans une résurrection de l'esprit et des méthodes « unionistes ».

Une rapide esquisse des diverses combinaisons ministérielles du règne permet de voir Léopold à l'œuvre.

Il forme son premier ministère le 24 juillet 1831. On s'étonne de n'y voir aucune des personnalités qui furent en vedette au cours des journées révolutionnaires. C'est cependant en accord avec Lebeau que le roi a composé ce cabinet. Peut-être le choix du roi exprime-t-il sa volonté d'assurer d'autant mieux son autorité sans l'exécutif ; peut-être a-t-il craint, en accueillant des « bonnets rouges » dans son ministère, d'effaroucher les Puissances ?

Au cours de la campagne des Dix Jours, il se croit cependant obligé de faire appel à des personnalités plus fortes, tel Ch. de Brouckère, plus sûres, tel d'Hane, plus efficaces, tel Lebeau. Ce dernier, durant quelques jours (4-26 août 1831).

En mai 1832, le roi, pour dégager l'armée et son organisation des influences partisans, a nommé à la Guerre le général Evain.

Les difficiles tractations, qui doivent conduire du traité des XVIII articles à celui des XXIV articles, engagent le souverain à abandonner Muele-naere qui, Ministre des Affaires étrangères, lui résiste. Goblet est nommé, ce qui amène d'ailleurs une nouvelle combinaison ministérielle (20 octobre 1832). Au cours du premier ministère, l'intervention du roi fut donc précise et volontaire.

Malgré de très fortes oppositions, Goblet, grâce à ses succès diplomatiques, se maintient au pouvoir jusqu'en 1834. Le roi y a puissamment aidé : le 28 avril 1833, il a exigé la dissolution des Chambres. Nouvelle intervention personnelle qui suscite, d'ailleurs, le mécontentement de plusieurs et de la presse.

Durant cette toute première période de l'histoire de l'exécutif, ce sont les intérêts internationaux qui dictent au roi sa fermeté. Il réagit contre les tendances bellicistes de ceux qui ne se résignent pas à admettre les conséquences de la défaite des Dix Jours.

Un incident, immédiatement exploité en défaveur de la Belgique par les Puissances, oblige le roi à changer de ministère : ce sont les émeutes de 1834. Des poussées démocratiques et orangistes se sont emmêlées, les forces de l'ordre ont résisté mollement, on accuse même le gouvernement de complicité. La Belgique, se demande l'étranger, est-elle capable d'assurer l'ordre conservateur nécessaire à la paix de l'Europe ?

Le roi forme, le 4 août 1834, un ministère dirigé par de Theux. On y trouve des libéraux et des catholiques. On l'accuse cependant, à cause de la personnalité du chef du cabinet, d'être clérical. Gendebien en écrivait en 1839 : « Le parti catholique que » le gouvernement a eu l'imprudence » de flatter et de grossir domine depuis » l'arrivée du roi Léopold... Ce parti » est essentiellement ambitieux et » envahissant. Il s'est prévalu auprès » du roi Léopold de l'appui qu'il » lui avait donné pour le faire monter » sur le trône... Si le roi Léopold était » capable d'énergie... il pourrait se » débarrasser de l'influence catholique. » Il n'en fera rien... Dans une telle » situation l'appui de tous les libéraux » du dehors nous est indispensable ».

Ce ministère conserve le pouvoir jusqu'en 1840. Ce fut un des plus importants du règne, non seulement parce qu'il a, continuellement secondé par le roi, ratifié les XXIV articles, mais parce qu'il a, comme nous le verrons, fait voter des lois dont les conséquences furent permanentes en Belgique.

Malgré le sens parlementaire du chevalier de Theux, le roi a bien en main ce ministère ; il y a d'ailleurs introduit Evain et puis Wilmar à la Guerre. Si la préoccupation internationale continue d'animer le roi,

d'autres volontés royales pèsent sur l'action ministérielle. C'est au cours de ce ministère que se remarque plus nettement l'incidence bancaire : Muelenaere doit, en 1836, abandonner l'équipe gouvernementale parce qu'il ne partage pas, à propos de la Société Générale, les vues du chevalier de Theux.

Les derniers mois du ministère de Theux pâtissent sans doute de l'impopularité causée par l'abandon du Limbourg et du Luxembourg, mais s'il doit se retirer en 1840, c'est à la suite d'un mouvement plus profond de l'opinion. La réintégration dans l'armée du général Van der Smissen, fauteur orangiste, n'est qu'une occasion. Une réaction nationaliste et une tendance libéralisante plus marquée se sont développées. Il paraît aux libéraux que le système des ministères mixtes semblables à celui du chevalier de Theux enrayer le progrès de l'émancipation du pouvoir civil. D'ailleurs l'effervescence est grande : certains libéraux progressistes se demandent si la Constitution telle qu'elle est appliquée dans un sens régalien et unioniste ne trahit pas leur idéal. On se trouve, l'appoint des libéraux français y aidant — « l'appui de tous les libéraux du » dehors nous est indispensable », avait dit Gendebien — devant le danger d'une nouvelle révolution.

A son corps défendant et pour éviter le pire, le roi fait appel à Lebeau pour former le cabinet (18 avril 1840).

Cet homme d'État, dont la sincérité patriotique est évidente, juge que le temps des « combinaisons ministérielles bâtarde » est passé ; il voudrait, imitant l'exemple anglais, une alternance des partis au pouvoir. Il a d'ailleurs tendance à limiter les pouvoirs royaux et considérant que les libéraux y sont plus disposés que les catholiques, il voudrait, le roi le déclare documents à l'appui à l'internonce Fornari, empêcher que les catholiques accèdent désormais au pouvoir.

On comprend que le roi n'apprécie

pas de telles volontés. Cela d'autant plus que la question d'Orient est irritante, que les similitudes libérales françaises et belges entretenues par le ministère Lebeau pourraient pour le moins nuire à la réputation de neutralité de la Belgique.

C'est le roi, bien plus que l'opposition parlementaire, qui met fin au ministère Lebeau. Léopold lui a refusé la dissolution des Chambres.

Il n'empêche : par la constitution de ce ministère, le roi a épargné une nouvelle révolution à la Belgique ; il a même provoqué, en une réaction toute naturelle, un regain de l'idée unioniste.

Il en profite pour former un ministère de cette tendance sous la direction de J.-B. Nothomb (13 avril 1841).

Le roi fit des efforts constants et variés pour maintenir au pouvoir cette équipe. L'Église, la maçonnerie, les banques, la presse, Metternich, les Puissances conservatrices, le Saint-Siège, l'influence personnelle et directe du monarque sur les parlementaires, les pressions sur l'opinion publique et les élections, la police continuellement alertée contre les « extrémistes » comme le roi les appelle, tout est mis en œuvre. Léopold I^{er} emploie ce ministère pour opérer une centralisation plus forte du pouvoir : la correction régaliennne apportée à la loi communale de 1836, la loi scolaire de 1842, l'exigence d'un jury universitaire nommé par le gouvernement, l'engagement dans des voies d'expansion économique et coloniale sont voulus par le roi dans cette intention.

Mais cette centralisation sous le signe régalien et l'aide trop efficace que l'Église apporte au roi, et que le souverain accorde à l'Église, raniment dans le pays des volontés de résistances libérales.

Nothomb doit céder le pouvoir. Le roi n'abandonne pas ses volontés unionistes. Il espère trouver en Rogier un collaborateur ; mais ce dernier pose comme condition le droit de dissoudre les Chambres. Le roi refuse, car il considère la dissolution que prévoit

l'article 71 de la Constitution comme une prérogative de la Couronne. C'est pour lui l'arc-boutant de son droit de nommer et de révoquer les ministres ; c'est pour lui le moyen d'assurer le « bon esprit » dans les Chambres.

Il fait appel à Van de Weyer dont l'orthodoxie libérale est certaine et qui fut un unioniste de 1830. Un ministère est formé (30 juillet 1845), qui comprend des personnalités catholiques : Ad. Dechamps, J. Malou, J. d'Anethan. Comme Van de Weyer le déclarait, ce qui pouvait apaiser les libéraux, son ministère « poserait des » actes libéraux non contre mais avec « les catholiques ». L'irritante question scolaire et particulièrement un projet de loi organique sur l'enseignement moyen suscitent cependant l'opposition libérale.

Avec une dignité et une délicatesse exemplaires, Van de Weyer, entrant dans le jeu du roi, cède le pouvoir mais en laissant au monarque la possibilité, malgré le triomphe des libéraux, de former un ministère qui ne soit pas de leur tendance.

Léopold fait appel une nouvelle fois à Rogier qui, comme condition de sa participation au gouvernement, exige à nouveau le droit de dissoudre les Chambres et même de recourir « à » des moyens défensifs contre l'hostilité éventuelle des fonctionnaires « publics ». C'est l'ouverture faite à ce que le roi appelle « le despotisme » ministériel ». Léopold I^{er} refuse. Il en écrit, avec une pointe d'ironie, à Metternich : « M. Rogier a eu la bonté » de me proposer de lui confier, *pro* » *tempore* et, si possible, pour long- » temps, les quelques prérogatives » royales que la Constitution spécifie » si clairement, afin qu'il pût effrayer » la Chambre et devenir ainsi son » maître et notre maître à la Chambre. » Je l'ai remercié pour le moment et » je lui ai exprimé mon désir de con- » server pour moi-même mes droits si » clairement spécifiés ».

N'étant pas parvenu à former un ministère mixte, le roi est forcé d'admettre, mais c'est pour lui une mesure

transitoire, une équipe gouvernementale homogène catholique sous la direction du comte de Theux (31 mars 1846).

Le roi espère-t-il, comme ce fut le cas lors du ministère Lebeau de 1840, que, devant des prises de position trop catholiques — ou cléricales —, une opinion unioniste se réveille dans le pays? Il ne cesse en tout cas de la provoquer et une nouvelle fois demande, à cette fin, l'aide de l'Église.

Peut-être aurait-il momentanément réussi si, au cours de ce ministère de Theux, peut-être même à cause de lui, les libéraux ne s'étaient réunis en congrès à Bruxelles et n'y avaient coordonné toutes leurs forces.

C'est le tournant décisif pour l'action du roi sur les ministères. L'exécutif va lui échapper en grande partie.

Les élections de 1847 ont, en effet, amené aux Chambres une majorité libérale qui n'entend plus admettre un ministère mixte. La pression d'un parti organisé se fait sentir.

On est cependant trop près de l'unionisme, le roi jouit encore de trop de prestige pour que le ministère libéral homogène formé par Rogier en 1847 ne s'inscrive point, malgré des volontés très nettes de sécularisation et de décentralisation, dans la modération royale.

Le roi maintient tout d'abord avec ce gouvernement des rapports d'autant plus conciliants que la résistance de la Belgique aux mouvements révolutionnaires européens de 1848 avait prouvé l'efficacité d'une prise en main libérale du pouvoir. D'ailleurs, aussi bien aux Affaires étrangères avec d'Hoffschmidt qu'à la Guerre avec Chazal et Brialmont, le roi, dans les domaines qui lui étaient chers, trouvait une collaboration, à l'ancienne mode.

Cependant, ce ministère qui, en 1848 avait fait autour de lui l'unanimité nationale, n'était pas, en principe, celui qui plaisait au roi, toujours attaché à son idéal unioniste.

Cela d'autant plus que la popularité catholique grandissante du prince puis

de l'empereur Napoléon avait, dans une sympathie francophile, le mécontentement des catholiques belges. Certaines mesures jugées trop sécularisatrices par l'épiscopat dans le domaine de la bienfaisance et de l'école approfondissaient le fossé entre ceux qu'on appelait désormais non plus tant les constitutionnels et les anticonstitutionnels, mais les cléricaux et les anti-cléricaux.

A la première occasion, à la suite d'élections plus défavorables aux libéraux, le roi forma, en 1852, un ministère centre-gauche sous la direction de H. de Brouckère, en 1855, un cabinet centre-droit avec P. De Decker comme chef.

Le roi ne pouvait trouver un homme politique belge plus attaché à l'union et même à l'unionisme. Car, cette fois, c'est bien le mot qu'il faut employer. Pour De Decker, l'union n'est pas seulement une tactique, elle est un mode de gouvernement belge, le seul constitutionnel, elle est l'expression d'une doctrine politique.

On comprend que le roi ait tenu à ce ministère. Aussi, au moment où De Decker, entraîné malgré lui dans les querelles cléricales, vit se dresser l'émeute, le souverain, avec une énergie toute particulière, soutint son ministère.

Lors des émeutes de 1857, occasionnées par le vote à la Chambre de la fameuse loi sur la bienfaisance appelée loi des couvents, Léopold veut intervenir directement; il défend la majorité parlementaire, — parce qu'elle est conservatrice évidemment; il voit dans le triomphe de la rue la fin du régime constitutionnel. Si les hommes politiques ne respectent pas la Constitution, pourquoi lui, le roi, devrait-il encore en observer les décisions? Il le dit: « J'ai tenu mon serment » pendant vingt-six ans, on vient de » m'en dégager. Qu'on ne l'oublie » pas! ».

Paroles lourdes de signification. Le roi Léopold des premières années du règne réapparaît, celui qui voulait briser l'état constitutionnel. On dirait

qu'il a attendu le bon moment, celui où il se ferait le défenseur de la Constitution pour la pouvoir dissoudre dans son pouvoir régalien.

Il agit d'ailleurs dans ce sens, il découvre la couronne, intervient dans le jeu politique, impose l'ajournement de la loi puis engage à la retirer.

Tout cela est vain. Il ne parvient pas à retenir De Decker. Il s'obstine dans sa volonté de ministère mixte, il fait intervenir une nouvelle fois l'évêque et le Saint-Siège. Dépit de ne pas recevoir de l'Église et des conservateurs l'aide qu'il espérait, il confie à Rogier le pouvoir, le 9 novembre 1857, alors même qu'une majorité libérale n'existait pas.

Malgré les efforts du roi, les élections de 1857 sont favorables aux libéraux au pouvoir.

Le roi est désormais vinculé, l'exécutif lui échappe de plus en plus; il veille sans doute à obtenir de ses ministres le plus de modération possible, il résiste comme il peut. Le plus qu'il obtient est de retarder les mesures sécularisatrices qu'il craint et qu'il juge anticonstitutionnelles.

Pourtant il n'abandonne pas la partie. Comme dans ses longues parties de chasse au renard, il est à l'affût.

En 1864, une occasion se présente, la majorité libérale est très faible; elle ne l'emporte que par deux voix.

Léopold veut former un ministère qui soit à l'abri des querelles cléricales. Il fait appel à Ad. Dechamps. Ce dernier propose un programme que le souverain juge trop démocratique. Le ministère libéral reste au pouvoir. Le roi s'isole de plus en plus et ne peut empêcher la nomination au département de la Justice de Bara, libéral progressiste.

A la fin du règne, la monarchie représentative l'a emporté sur la monarchie constitutionnelle, le Parlement sur le roi, le « despotisme ministériel » sur les volontés régaliennes de Léopold I^{er}.

Si le roi n'a pas pu établir un unionisme constitutionnel, empêcher la naissance et le développement des

partis, arrêter le mouvement de démocratie politique, il n'en demeure pas moins qu'il a, surtout de 1831 à 1848, consolidé les institutions belges.

En attachant à l'exécutif une importance considérable, le souverain voulait, grâce à la docilité de ses ministres, provoquer une bonne administration du pays.

Dans ces pages qui doivent tracer la biographie de Léopold I^{er} et non point décrire l'histoire de la Belgique contemporaine, soulignons, dans une dernière partie, les interventions majeures du monarque dans l'activité gouvernementale.

Un pouvoir régalien et le maintien de l'indépendance belge sont également le fil conducteur de la politique intérieure du souverain.

Pour assurer une neutralité armée, son effort personnel fut constant. Il a continuellement voulu un accroissement du contingent militaire; il s'efforça d'obtenir que la garde civique, efficacement militarisée, devint un appoint utile pour la défense du pays. Il s'attacha tout particulièrement à encadrer les troupes par des officiers capables. Il fit voter, en 1831, une loi qui permit d'enrôler des officiers étrangers. Tout au début du règne, il fit appel à des officiers français et l'un d'entre eux, Chapelié, dirigea l'École militaire (1834-1855); mais bientôt, craignant des menées trop francophiles et aussi — il le dit en tout cas à l'internonce Fornari — le développement de l'irrégion à l'armée, il s'adressa à d'autres étrangers, des Polonais entre autres. Il avait d'ailleurs, dans la crainte d'une influence orangiste trop marquée, organisé, sous la direction du général Hurel, des loges belges dans son armée. Il espérait pouvoir contrecarrer ainsi l'éventuelle action du prince d'Orange, grand maître de l'ordre maçonnique des Pays-Bas.

Les troupes bien encadrées, le roi voulait leur donner une puissance défensive plus grande en protégeant le pays par des lignes de fortifications. Brialmont l'aida puissamment. De 1851 à 1853, tout en maintenant les

places fortifiées de Mons et de Charle-roi, des fortins furent construits autour d'Anvers ; en 1859, les travaux de la grande enceinte furent commencés autour de la même ville. Déjà en 1835, le roi avait voulu une ligne de fortifications contre la Hollande ; seule Diest fut fortifiée.

Cependant, en Belgique et à l'étranger, l'action militaire du roi rencontrait de fortes oppositions.

Dans le pays, beaucoup jugeaient qu'une armée était inutile puisque la neutralité paraissait une garantie suffisante : une opinion publique facilement entraînée par l'un ou l'autre parti, s'efforçait de limiter les dépenses militaires. Cette opposition, d'un rendement électoral efficace, se déclarait parmi les libéraux ou les catholiques selon qu'ils étaient au pouvoir ou hors du ministère. Les libéraux semblaient toutefois, en général, soutenir plus aisément les efforts du roi. En tout cas, diverses fois au cours du règne, c'est d'après l'aide qu'il espérait trouver dans tel ou tel parti que le roi composait son équipe ministérielle. C'est un des motifs pour lequel il admit la combinaison libérale de 1857 et refusa, en 1864, de former un ministère Dechamps.

Tout à sa volonté de fortifier le pays, le roi ne craignait pas de découvrir la couronne. Greindl écrit en 1859 : « L'affaire des fortifications d'Anvers » passera ; le roi, ne se contentant » plus de demandes qu'il faisait ordinairement dans des questions importantes, c'est-à-dire entretenir personnellement les députés opposants, » vient, par une demande inusitée jusqu'à ce jour, d'interdire avec éclat » l'entrée des journaux conservateurs » dans son Palais... toutes les démarches du roi le mettent à découvert » mais le feront réussir ». Et lorsque, en 1860, les Anversois crurent devoir, en délégation, manifester leur désapprobation à propos des fortifications d'Anvers, le roi leur opposa un calme refus.

Il avait confiance en l'armée, il

disait en 1863 : « je n'ai jamais eu à m'en plaindre depuis 1831 ».

A l'étranger, en Autriche même, en Prusse, surtout en France sous Napoléon III, des plaintes se levaient reprochant au roi de se dégager de la neutralité en établissant des lignes fortifiées.

Tout en poursuivant avec persévérance l'organisation défensive de l'armée belge et en voulant lui adjoindre une marine de guerre, le roi savait qu'il importait, par le fait même, de donner aux Puissances une preuve d'autant plus convaincante de la neutralité de la Belgique.

C'était une des nécessités de son règne et une des bases de son action diplomatique.

Il ne manquait pas, en période de crise internationale, de faire pression sur son gouvernement pour qu'il se maintint dans une absolue neutralité. S'il obtint facilement cet accord lors de la guerre de Crimée (1854-1855), il dut cependant, tout au long du développement des affaires italiennes de 1849 à 1860, insister pour que ses ministres libéraux, si favorables à Cavour, le suivent assidûment.

Dans ses relations diplomatiques personnelles, il se tenait, sans doute, dans une réserve dilatoire et laissait, par des sous-entendus, entrevoir des sympathies réelles ou simulées ; mais en Belgique, dans son action gouvernementale, il ne transigeait pas lorsqu'il s'agissait de la neutralité. Voulait-il que la Belgique parût neutre, quitte à ce que son roi gardât certaines fidélités sur le plan international ? Sa faveur continuellement accordée à l'Autriche pourrait le faire croire. Mais cela, c'étaient ses convictions personnelles ; comme souverain, il favorisait et multipliait la police des étrangers et certaines expulsions (1834, 1848, 1858) ; il défendait la liberté constitutionnelle de la presse (1856), résistait autant qu'il pouvait aux injonctions de Napoléon III qui voulait une modification de la législation belge pour empêcher les attaques contre un régime despotique. Il sou-

tint cependant en 1858 le projet de loi qui permettait des poursuites pour réprimer les offenses faites aux chefs d'État étrangers. Les libertés constitutionnelles qui lui déplaisaient tellement, le roi en faisait alors un argument pour démontrer la neutralité du pays.

L'existence du pays maintenue grâce à la neutralité, le roi, tout à son idéal monarchique, s'efforce d'obtenir des lois qui renforcent son pouvoir personnel. C'étaient, disait-il, des « circonstances favorables » dont il fallait profiter pour accroître la puissance de l'exécutif.

L'autonomie communale, que les articles 31 et 108 de la Constitution suggéraient, gênait le souverain. Suivant son habitude, il essaya de dégager du texte constitutionnel des éléments qui pussent favoriser l'action royale.

Il était dit dans l'article 31 : « les intérêts exclusivement communaux ou provinciaux seront réglés par les conseils communaux et provinciaux » ; l'article 108 parlait de « l'intérêt général ».

Le roi entendait veiller à ce que ces « intérêts généraux » fussent sauvegardés. Durant tout son règne, il refusa, comme il l'écrivait à Rogier, de reconnaître les conseils communaux comme « autorités politiques ».

Lors de l'élaboration de la loi communale et de la loi provinciale, qui furent votées en 1836, il employa toutes les influences dont il disposait pour limiter le pouvoir des communes. Il ne réussit pas comme il l'avait espéré. Il obtint sans doute le droit de nommer les bourgmestres et les échevins, mais il était obligé de les choisir parmi les conseillers communaux. En 1842 cependant, profitant de la présence au ministère de J.-B. Nothomb, le droit lui fut reconnu de les nommer hors du conseil. On comprend qu'il eût soutenu Frère-Orban lorsque ce dernier, en 1860, abolit les octrois communaux, et qu'il refusa le programme Dechamps en 1864, parce qu'il pro-

posait une extension du suffrage en faveur des électeurs communaux.

Une conversation du roi avec le chargé d'affaires sarde Crotti di Castiglione mérite d'être rappelée ; elle servira d'ailleurs de transition entre le rappel de l'action du roi en matière communale et celle du souverain dans l'élaboration des lois sur l'enseignement. Il disait : « Si je parviens à mettre cet enseignement primaire dans les mains des évêques plutôt qu'en celles des conseils communaux plus ou moins soumis aux intrigues libérales, l'avenir de la Belgique est assuré et j'aurais rendu un grand service à la Religion ».

Le roi s'est, en effet, beaucoup occupé des lois organiques de l'enseignement qui furent votées durant son règne : en 1835 et 1844 à propos de l'enseignement universitaire, en 1842 concernant l'enseignement primaire ; en 1850 pour l'enseignement moyen.

Le souci de maintenir la centralisation de l'exécutif et le désir d'assurer à la jeunesse belge une éducation chrétienne conservatrice sont en ce domaine le leitmotiv du roi.

Pour l'enseignement supérieur, c'est la formation des jurys qui le préoccupe : il désire en cela laisser libre choix à l'exécutif, donc à lui-même. Il n'y a pas réussi en 1835 ; la Chambre et le Sénat nommeront quatre des sept membres du jury. Le roi en est mécontent : « Je ne puis vous complimenter beaucoup de la tenue du ministère dans la question du jury d'examens, écrit-il à de Theux, puisqu'un gouvernement ne gagne rien à ne pas profiter des circonstances favorables », et il ajoute, ce qui déclare toute sa pensée régaliennne : « C'était une question de principes et, sous ce rapport, il est toujours fâcheux de mêler des représentants à une opération plus ou moins administrative ».

Par une sorte de compromis, le mode de nomination du jury avait, en 1835, été fixé pour une durée de trois ans ; après ce laps de temps, la question devait donc être reprise.

En 1844, le roi profitant une nouvelle fois de la bonne volonté de son ministre Nothomb, essaya, employant à nouveau toutes ses influences même internationales, d'obtenir que le choix des jurés fût réservé au gouvernement. Il échoua. Le nonce Pecci, qui ne l'a pas aidé assez efficacement, devra quitter le pays !

L'école primaire organisée par les pouvoirs publics et ouverte à l'éducation chrétienne, à la suite d'un règlement édicté en 1846 par de Theux, était pratiquement devenue confessionnelle. Les libéraux s'efforcèrent, dès lors, de lui enlever ce caractère. À ce point de vue, la loi de 1879 est le correctif de celle de 1842. Sans le vouloir, le roi avait alerté les passions partisans.

C'est sous la pression du roi que Rogier inscrivit, à l'article 8 de la loi de 1850, l'obligation de l'enseignement religieux dans les écoles moyennes. Les évêques, mécontents de ce que l'éducation chrétienne ne fût pas assurée par la loi et n'admettant pas que les ministres des cultes fussent seulement « invités » à faire l'instruction religieuse, refusèrent de concourir à l'application de la loi. Le roi, sans cesse, intervint à Rome, à Malines, faisant agir son fils le duc de Brabant, « prince catholique » ; il obtint, grâce à l'aide efficace du cardinal Sterckx, l'accord de l'épiscopat sur ce qu'on a appelé la « convention d'Anvers » (1854). Par celle-ci, en vertu d'un arrêté royal, les athénées étaient autorisés à accueillir, dans des accords particuliers, les revendications épiscopales. La modération du roi unie à l'esprit pacifique de Sterckx aboutirent à assurer la présence du prêtre catholique — ainsi que des ministres des autres cultes d'ailleurs — dans l'école moyenne officielle. Cette situation s'est maintenue jusqu'à nos jours.

On aurait cependant tort de croire que le roi s'est uniquement occupé de l'incidence régaliennne et religieuse des lois sur l'enseignement.

Il avait le souci de la valeur des

études. Tout au début de l'indépendance, désireux de se rendre compte, par une enquête minutieuse, de leur valeur scientifique, il retardait la nomination de certains professeurs. Lors de la querelle qui, sous le ministère De Decker, fut, en 1856, occasionnée par l'enseignement rationaliste de Laurent et Brasseur, le roi soutint son ministre lorsque ce dernier voulut donner à l'enseignement universitaire une signification de recherche et de tolérance scientifiques et empêcher que ne se formât dans le pays « une génération de crétins ». Le souverain s'employa directement auprès de l'archevêque de Malines pour entraîner la modération de l'épiscopat, il fit agir le Saint-Siège.

Il veillait au développement des arts. Il demanda, en 1836, des locaux appropriés pour que les œuvres d'art remises au musée d'Anvers ne se détériorent pas dans l'humidité. En 1847, il suggère à de Theux d'obtenir des subsides de l'État en faveur des théâtres. Il les avait jusqu'alors aidés lui-même, disait-il, au prix de « sacrifices énormes ».

Il fait la leçon à son ministre catholique : « Ce sera d'un excellent effet, » et fera tomber quelques-unes des » mille calomnies qu'on aime à faire » circuler contre les intentions rétro- » grades et hostiles à tout ce qui est de » l'élégance et du civilisé pour la vie » sociale ».

Il favorisait la culture flamande. En 1856, il déclarait à Gand : « J'ap- » précie les efforts que l'on fait pour le » développement de la littérature et » de la scène flamandes ». Ce n'était pas un vain mot. En 1847, malgré l'opposition de Rogier, il avait chargé H. Conscience d'enseigner le flamand aux princes royaux.

Ses attitudes devant les sécularisations entreprises par les ministères de 1847 à 1857 s'éclaircissent par son souci de ne pas froisser l'Église catholique et d'éviter les querelles politico-religieuses.

Soit qu'il fût influencé par l'épiscopat, soit qu'il eût de lui-même admis

l'interprétation catholique que les évêques donnaient à la liberté des cultes, c'est surtout au nom de la Constitution, désormais son grand argument, qu'il agissait dans ses efforts antisécularisateurs. Peut-être même — mais comment le savoir avec précision lorsqu'il s'agit d'un homme ondoyant comme Léopold? — une mentalité religieuse gardée depuis ses enfances cobourgiennes l'animait-elle encore quelquefois : certains passages des lettres royales datées de la fin du règne pourraient le faire croire.

En tout cas, bien que, à ce moment, le seul désir de l'émancipation du pouvoir civil dirigeât généralement les libéraux dans leurs mesures de sécularisation, le roi s'y opposa nettement. Déjà en 1849, il demandait à d'Haussy, ministre de la Justice, de laisser, en matière de fondations, « une » grande latitude à la bienfaisance » ; en 1857, il jugeait « bonne » la loi, dite des couvents, qui, pour l'administration des legs en faveur de la bienfaisance, conservait, dans son ensemble, le droit des congrégations religieuses ; il s'opposa aux revendications ministérielles sur le temporel des cultes et déclarait à ce propos à son fils, le duc de Brabant, que la loi projetée (1863) sur cette question et les conflits qui s'ensuivirent avaient « abrégé sa vie » ; il s'opposa à la loi des bourses qui, en 1864, enlevait des avantages pécuniaires à l'Université de Louvain et aux séminaires. Forcé de sanctionner cette loi parce que Van Praet menaçait de démissionner, le roi n'en a jamais signé les arrêtés d'exécution.

En matière économique, la position du roi était nette. Il écrivait : « avant » de faire de l'économie politique lointaine, il faut remédier au mal présent. Nos importations dépassent déjà de beaucoup les exportations. C'est un état de choses qui nous deviendrait fort nuisible si on ne s'en occupe pas sérieusement ».

Ces affirmations éclairaient toute l'activité économique du roi : empirisme,

extension industrielle qui multiplierait les produits manufacturés, recherche de débouchés pour favoriser l'exportation.

Léopold avait, déjà en Angleterre, étudié avec soin les doctrines économique-sociales ; devenu roi, il était au fait des principes que certains réformateurs développaient. Il était en contact avec Arrivabene, l'un de ces exilés italiens dont l'effort économique-social était scientifique et très remarqué ; il lisait le *Débat social* ; mais son tempérament et son expérience anglaise le poussaient à trouver des solutions pratiques et immédiates.

Il avait compris que l'industrialisation intensive exigeait l'association des capitaux. C'est un des motifs pour lesquels il développa les institutions bancaires et voulut les avoir sous sa direction : « Il est d'une sage politique, écrivait-il en 1831, de donner » à la Société Générale le cachet d'une » institution amie du gouvernement » et soumise à l'influence que ses statuts réservent au roi ». Il engagea les banques à être des institutions de crédit à l'industrie ; il favorisa le développement des sociétés anonymes tout en voulant que l'État exerce sur elles une certaine surveillance ; il soutint Frère-Orban dans la création de la Banque Nationale (1850).

Tout attaché qu'il fût au protectionnisme, il avait compris qu'il fallait élargir le marché en abaissant et en éloignant le plus possible les frontières douanières. Dès 1831, il avait patronné la *Commission supérieure du Commerce et de l'Industrie* qui déclarait : « La commission sentit » que les vues réclamées d'elles par » votre Majesté, loin d'être circonscrites dans le cercle des frontières » que la conférence de Londres nous » a tracées, doivent au contraire se » développer dans une sphère infiniment plus étendue et suivre l'immensité de l'essor qu'il est possible d'imprimer à notre industrie ». Il s'attacha, dès lors, à obtenir, au prix de concessions qui n'amoin-draient pas la souveraineté nationale, des

traités de commerce avec la France (1845), le Zollverein (1844), la Hollande (1846), les États-Unis (1845), l'Angleterre (1862), d'autres pays d'outre-océan.

Toutefois, il ne partageait pas entièrement la pensée de Frère-Orban qui s'avancé résolument, depuis 1851, dans les voies du libre-échange. C'est bien ce dernier pourtant qui l'emporta à la fin du règne. Peut-être les réticences du roi trouvent-elles leur justification dans le fait que dans la suite, autour de 1870, le protectionnisme reprit vigueur.

Dans la ligne essentielle d'un protectionnisme élargi, d'une coalition des capitaux et d'une industrialisation sans cesse accrue, le roi entrevit l'urgente nécessité des chemins de fer. Rogier l'aida en cela avec constance, obtenant, malgré de vives et quelquefois ridicules oppositions, l'assentiment des Chambres en 1834. Le souverain s'occupait également de ce qui paraissait des détails : la houille, les hauts fourneaux, les bois, les soies. Ses directives sont alors précises, ses questions détaillées.

Certains, tellement l'économique et la politique étaient étroitement unis, auraient voulu, ce fut le cas des Français, enrayer, au nom de la neutralité belge, les démarches de Léopold dans la recherche des débouchés et, à partir de 1860, dans la pratique de la nation favorisée ; c'est précisément dans le « privilège de la neutralité » que le souverain voulait trouver de particulières facilités.

Il faisait écrire, en 1859, au ministre belge à Saint-Petersbourg : « Si le » Piémont rêve la gloire militaire ou » la conquête de territoires qui l'en- » tourent, la Belgique au contraire » n'aspire qu'au développement paci- » fique de son commerce et de son » industrie. Je voudrais voir se fonder » à Bruxelles sur terrain neutre une » vaste société d'entreprise générale » qui opérerait avec les capitaux de » toutes les nations. L'homme est bien » loin d'avoir tiré le meilleur parti » possible de la richesse que le Créateur

» a répandue sur notre globe. De mille » côtés différents il reste des terres à » cultiver, des pays à coloniser, des » ports à créer, des chemins de fer à » entreprendre, des plaines à explorer » et des mines à mettre au travail ». Poursuivant sa pensée, il suggère « de » créer un nouvel État en faveur des » capitalistes de l'Europe, État qui » serait placé sous la protection de tous » les souverains et sous la suzeraineté » du roi des Belges ».

Convaincu que le meilleur moyen d'assurer une exportation continue serait de posséder une colonie, le roi, dès le début de son règne, cherche dans tous les continents une terre disponible pour une colonisation belge : l'Algérie, le Maroc, l'Abyssinie, Candie, les îles Fidji, la Guinée, l'Amérique centrale, la Chine, la Sibirie passent tour à tour sous ses yeux ; il fait des suggestions, demande des rapports, fait intervenir Van de Weyer à Londres, envoie des missions, comme celles de Blondeel en Abyssinie. Rien ne réussit.

Il eut cependant un grand espoir en 1841-1845. Il avait aidé efficacement la *Compagnie belge de colonisation* qui voulait, au Guatemala, faire de Santo-Thomas une colonie belge. Il y emploie une nouvelle fois toutes ses influences, il veut vaincre toutes les résistances et toutes les timidités. Il relance son ministre J.-B. Nothomb : « Il y a une semaine que je vous ai » demandé l'arrêté pour le Guatemala. » Je vous le demande *très positivement* » pour demain. J'entends que le géné- » ral Goblet a eu des craintes qu'on » pourrait ainsi faire faire des pertes » aux communes. Je suis, au contraire, » convaincu que le *paupérisme* aug- » mentant dans ce pays-ci, donner des » chances à des individus, à charge de » leur commune, de devenir des pro- » priétaires utiles à la patrie, c'est » entrer dans une voie qui vaut la peine » d'être essayée. Vous aimez à mettre » du scepticisme dans ces sortes de » choses. Je dois cependant vous faire » remarquer que toutes les entreprises » de ce genre ont un commencement...

» l'empire des Indes orientales a com-
» mencé à un temps peu éloigné de
» nous ».

Diverses préoccupations engagent donc le roi dans la voie de l'expansion coloniale : l'exportation sans doute, mais également l'émigration et le désir de trouver une solution au paupérisme.

Le souverain avait, en effet, un idéal social. Il était évidemment dirigé dans le sens conservateur et dans ce qu'on appelle le paternalisme. Il croyait que la paix sociale serait obtenue grâce à un ordre politique monarchique stable.

C'est ce qui le conduisit d'ailleurs à éviter, tout au long de son règne, la promotion politique de la classe ouvrière. D'après lui, la bourgeoisie devait être le poids d'équilibre de la société.

Il s'émouvait sans doute de la détresse des classes laborieuses qui, on le sait, souffraient beaucoup au cours des diverses crises industrielles qui se développèrent durant le règne : qu'on songe à la misère des Flandres en 1845-1846, aux difficultés financières et économiques de 1838, 1848 et 1860, avec le lamentable cortège des chômeurs.

Le roi et la reine s'employaient par leurs aumônes à soulager ces misères. Mais le roi jugeait que l'État devait intervenir : « S'il existe des » pays où le gouvernement est appelé » à venir en aide au travail, écrivait-il » en 1849, la Belgique, plus que tout » autre, se trouve dans cette position ».

Si on ne peut dire que les diverses initiatives dont certains discours du trône annoncent la réalisation (limitation des heures de travail des enfants, 1844 ; âge d'admission au travail, 1845) sont le fait du roi, il les a admises en se dégageant d'un libéralisme économique trop strict.

Toutefois, le fond de sa pensée, l'âme de son action sociale, il l'a répété jusqu'à la fin de sa vie, c'était de donner du travail à l'ouvrier.

Exprimant la pensée royale, Rogier écrivait : « Le rôle du gouvernement

» est de donner du travail et non de
» faire l'aumône ».

Conway écrivait à Van de Weyer, d'ordre du roi, en 1848 : « L'attitude » du pays continue à être admirable, » mais nous n'avons qu'une chose à » craindre en ce moment c'est la crise » financière et l'interruption du tra- » vail dans nos grands centres de pro- » duction. C'est sur la question d'ar- » gent que doit se porter toute l'atten- » tion du gouvernement ».

Le témoignage est symptomatique. Au moment où, sous la pression des événements révolutionnaires, la classe ouvrière belge pouvait, dans sa misère, s'éveiller, elle également, dans des exigences brutales, le roi pense au remède qui lui paraît essentiel, les crédits à l'industrie pour que l'ouvrier ait du travail et donc de quoi vivre, du moins modestement.

En marge de cette action continue, le roi pousse à l'émigration.

Sa conception coloniale — je ne dis pas colonialiste — retient, en effet, à côté des débouchés à obtenir, le désir du colonat, une espèce d'émancipation de l'ouvrier qui accèderait à la propriété et à la bourgeoisie. Ses efforts furent d'ailleurs grands pour provoquer l'épargne et créer la *Caisse d'Épargne*.

Barrant continuellement la route à la démocratie politique, qui à son sens aurait été nuisible à l'ouvrier lui-même, le roi admettait et voulait provoquer la promotion sociale, en tout cas le bien-être matériel de l'ouvrier.

Telles sont les interventions les plus caractéristiques de Léopold I^{er} dans la politique intérieure belge.

Dans le décousu des détails, les lignes maîtresses de la pensée et de la volonté royales se découvrent continuellement, entraînant dans l'action une synthèse qui reproduit celle des engagements politiques du souverain.

C'est au moment des ministères mixtes et « unionistes », ceux du chevalier de Theux (1834-1840), de J.-B. Nothomb (1841-1845), de P. De Decker (1855-1857), que le roi obtient les réalisations les plus nombreuses et

les plus efficaces. Non point sans doute que les formations ministérielles homogènes, surtout celles de 1847 et de 1857, n'aient pas à leur actif des œuvres politiques, économiques et sociales bienfaisantes. Mais c'est en marge de la volonté royale : Léopold entérine alors, il ne dirige pas. Lorsqu'il a l'initiative, comme c'est le cas au cours des ministères composites, la législation s'inscrit plus nettement dans les intérêts généraux et permanents du pays. Ainsi, se justifie sans doute la prise de position « unioniste » du roi.

Ces ministères mixtes, s'ils enrayaient l'évolution du parlementarisme, avaient, durant les vingt-cinq premières années de l'indépendance belge, une possibilité d'action nationale bien plus grande que celle des ministères de coalition formés plus tard sous la pression et les exigences des partis.

Brisé par la maladie depuis l'automne 1861, le roi, durant les dernières années de sa vie, fut fréquemment embarrassé par de vives souffrances. Il était aigri ; il aurait voulu, comme il le redemandait en 1861, être enterré à Windsor près de la princesse Charlotte, sa première femme. Depuis la mort de cette épouse, il s'était toujours senti seul ; il avait été brisé lors de la mort du prince Philippe en 1833 : c'est à peine si les gentillesses, les humilités et la confiance docile de Louise-Marie, sa seconde femme, avaient entamé cette solitude. A partir de 1862, il s'isole de plus en plus. Il trouve un dérivatif à ses désenchantements dans la lecture prolongée jusqu'au bout de la nuit, dans la musique wagnérienne, dans la compagnie de M^{me} Meyer dont il avait eu deux fils et qu'il avait installée à Laeken.

Le roi se survivait cependant : malgré ce qu'il appelait lui-même sa « décomposition physique », il demeurait pour les Belges un signe de ralliement et pour l'étranger le rempart de la Belgique. Ne disait-on pas, outre-

Quiévrain, que la mort du roi mettrait fin à la Belgique ?

Au cours des dernières années de sa vie, il voyait rarement ses ministres, il ne recevait guère ses enfants ; le prince héritier Léopold, né en 1835, et dont l'épouse Marie-Henriette avait cependant entouré d'affection le vieux souverain ; le prince Philippe (1837), marié à Marie de Hohenzollern-Sigmaringen ; la princesse Charlotte (1840), la plus aimée, et qui, devenue en 1857 l'épouse de l'archiduc Maximilien, était, en avril 1864, partie au Mexique pour y être impératrice.

La mort ne laissa pas à Léopold le temps de voir se dissoudre dans le sang le rêve qu'il avait imprudemment caressé en entraînant sa fille dans l'aventure mexicaine.

Il mourut le 10 décembre 1865 après avoir, malgré certaines pressions de son entourage, accepté les secours religieux du pasteur luthérien Becker.

Cette fidélité à la religion de son enfance est le symbole de sa vie.

Le roi Léopold I^{er} est résolument demeuré attaché à ses principes. Ils étaient régaliens et conservateurs : l'évolution des événements devait les ruiner après sa mort. Le premier roi des Belges n'en a pas moins, grâce à eux, consolidé les institutions de la Belgique et donné à son pays une respectabilité européenne.

A. Simon.

On trouve la nomenclature des fonds d'archives se rapportant à la vie et à l'action de ce monarque dans les notes et références des ouvrages généraux consacrés à Léopold I^{er} : C. Buffin, *La Jeunesse de Léopold I^{er}*, Bruxelles, 1914 ; E. Corti et C. Buffin, *Léopold I^{er}, Oracle de l'Europe*, Bruxelles, 1927 ; L. de Lichtervelde, *Léopold I^{er} et la Formation de la Belgique contemporaine*, Bruxelles, 1928 ; C. Bronne, *Léopold I^{er} et son Temps*, Bruxelles, 1942.

Depuis la publication de ces travaux, certains fonds d'archives, non encore explorés à cette date, ont pu être consultés : papiers de Theux (famille Cornet de Feissant), papiers Goethals (famille Snoy et d'Oppuers), Delmer (famille Delmer), De Decker (famille De Decker), Chazal (Musée de l'Armée), Rothschild (maison Rothschild, Paris), Nothomb, d'Anethan et Beyens (Ministère des Affaires étrangères, Bruxelles), Van de Weyer, Ministère des

Finances (Archives générales du royaume, Bruxelles), de Jonghe d'Ardoye (famille de Jonghe). Il faut y ajouter les *Archives Vaticanes, Segr. Stato, 256, nunziatura del Belgio 1835-1865* et *Congrégation des Affaires ecclésiastiques, Pomena Belgio 1835-1865*; également les *fonds Réunions des évêques des Archives de l'archevêché de Malines*.

Plusieurs de ces documents ont d'ailleurs été publiés: B. Gilie, *Lettres adressées à la maison Rothschild de Paris par son représentant à Bruxelles, t. 1^{er} (Crise politique et Crise financière en Belgique 1838-1840)*, Louvain-Bruxelles, 1961; A. Simon, *Correspondance du nonce Fornari 1838-1842*, Bruxelles-Rome, 1955; Id., *Documents relatifs à la nonciature de Bruxelles 1835-1838*, Bruxelles-Rome, 1958; Id., *Lettres du nonce Pecci 1842-1846*, Bruxelles-Rome, 1959; Id., *Instructions aux Nonces de Bruxelles 1835-1889*, Bruxelles-Rome, 1961; Id., *Aspects de l'Unionisme*, Wetteren, 1958; Id., *Réunions des Evêques de Belgique 1830-1867*, Louvain-Paris, 1960.

La maison royale de Belgique possède de très nombreux documents sur Léopold I^{er}, entre autres la correspondance de la reine Louise-Marie (éditée seulement en partie: A. d'Ursel, *La Cour de Belgique et la Cour de France de 1832 à 1850...*, Paris, 1933) et la correspondance de l'impératrice Charlotte. Jusqu'à ce jour, ces fonds ne sont pas à la disposition des chercheurs. Les archives de la Famille d'Orléans (Dreux) contiennent des pièces nombreuses, mais non encore accessibles. D'autre part, les *papers Grégoire* (Koninklijke Huys, La Haye, X, XVI) donnent de très précieux renseignements sur la situation de l'orangisme en Belgique. Des sondages dans les archives du *Foreign Office* (Belgium) et du *château de Windsor* ont fait découvrir dans ces fonds des documents se rapportant à la situation politique internationale et sociale du temps de Léopold I^{er}.

Travaux. Comme l'action de Léopold I^{er} s'inscrit très nettement dans l'histoire de Belgique, les ouvrages consacrés à celle-ci ne peuvent être négligés et tout particulièrement H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. VII, Bruxelles, 1932. D'autres synthèses plus récentes se trouvent dans *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, t. IX et t. X, Utrecht, 1955-1956, et particulièrement: H. Haag, *De Belgische buitenlandse en binnenlandse politiek van 1831 tot 1840* (t. IX, p. 381-393); A. Simon, *België van 1840 tot 1865* (t. X, p. 1-92, 113-142). La bibliographie qui accompagne ces travaux (t. IX, p. 468-470; t. X, p. 430-435) fait connaître les ouvrages qui, se rapportant à Léopold I^{er} et à son milieu, sont antérieurs à 1955. Voir en plus: F. Fonteil, « L'Éveil des Nationalités et le Mouvement libéral 1815-1848 » (*Peuples et Civilisations*, XV), Paris, 1960; P. Renouvin, « Le XIX^e siècle, t. 1^{er}, de 1815 à 1875. L'Europe des nationalités et l'éveil des nouveaux mondes » (*Histoire des relations internationales*, V), Paris, 1954; H.-T. Deschamps, *La Belgique devant la France de Juillet*, Paris, 1956; H. Montgomery, *Mexican Empire. The*

History of Maximilian and Carlota of Mexico, Londres, 1946; M.-A. Druould, « Léopold I^{er} et les Négociations belgo-américaines de 1831-1832, d'après un témoignage inédit », dans *Bull. Comm. roy. d'Histoire*, 1959, p. 643-660; A. Simon, « La Belgique et les Evénements italiens de 1859 », dans *Atti del XXXVIII Congresso di Storia del Risorgimento italiano*, Rome, 1961, p. 97-116; Id., « Arbitrage de Léopold I^{er}, roi des Belges, dans les Affaires italiennes 1849 », dans *Atti del XXXV Congresso di St. Ris. ital.*, 1959, p. 345-350; Id., « Palmerston et les États Pontificaux en 1849 », dans *Rassegna Storica del Risorgimento*, 1956, p. 539-546; Id., *Léopold I^{er}* (coll. *Notre Passé*), Bruxelles, 1963; Id., « Aspects de Léopold I^{er} », dans *Rapports de l'Association de l'Ordre de Léopold II*, 1959, p. 15-29; Id., « L'Unionisme institutionnel de Léopold I^{er} », dans *Res Publica*, t. I^{er} (1959), p. 6-16; Id., « Les Instructions au nonce di San Marzano », dans *Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques* (Académie royale de Belgique), t. XLVII (1961), p. 503-533; Id., « Léopold I^{er} et les partis en Belgique », *ibid.* (année 1961, n^o 5), p. 196-230; Id., « Signification politique de la nonciature de Bruxelles », dans *Bulletin de l'Institut historique belge à Rome*, t. XXXIII (1961), p. 617-648; O. Lebas, *L'Union des catholiques et des libéraux de 1839 à 1847*, Louvain-Paris, 1959; L. Wils, « Het Einde van het unionisme te Antwerpen », dans *Bijdr. Gesch.*, 1959, p. 179-243; Id., « Tussen Taalstrijd en Arbeidersbeweging... in de jaren 1860 », dans *Bijdr. Gesch. Brabant*, 1961, p. 147-181; M. Devroede, *De Vlaamse Beweging in 1855-1856*, Bruxelles, 1960; A. Wanty, *Le Milieu militaire belge de 1831 à 1914*, Bruxelles, 1957; M.-F. Lehouck, *Het Antimilitarisme in België 1830-1914*, Anvers, 1958; A. Duchesne, *A la recherche d'une colonie belge. Le consul Blondel en Abyssinie*, Bruxelles, 1953; Id., « La Politique coloniale de Léopold I^{er} », dans *Rev. gén. belge*, 1954, p. 991-1008; J. Fabri, *Les Belges au Guatemala 1840-1845*, Bruxelles, 1955; A. Louant, « La Colonie belge de Santo Thomas de Guatemala », dans *Bull. Acad. roy. Sc. colon.*, 1957, p. 1083-1101; B.-D. Gooth, « Belgium and the prospective Sale of Cuba in 1837 », dans *The Hispanic Historical Review*, t. XXXIX (1959), p. 413-427; L. Wei, « L'origine des rapports entre la Belgique et la Chine 1842-1845 », dans *Rev. belge Phil. et Hist.*, t. XXXVII (1959), p. 394-408; E. Boelaert, « Les Expéditions commerciales à l'Equateur », dans *Bull. Acad. roy. Sc. colon.*, 1956, p. 191-211; K. Van Isacker, *Werkelijk en Wettelijk Land*, Anvers, 1955; M. Becqué, *Le cardinal Dechamps*, 2 vol., Louvain, 1950; C. Bronne, *Le complot des Paniers percés*, Bruxelles, 1959.

* LERICHE (Maurice-Henri-Charles), géologue et paléontologiste, né à Marez (Nord, France) le 21 septembre 1875, décédé à Monchy-

Lagache (Somme, France) le 15 septembre 1948.

Fils d'instituteur et aîné d'une famille de sept enfants, Maurice Leriche fit ses études au Collège de Saint-Amand (Nord) puis à la Faculté des sciences de Lille. Licencié ès sciences en 1897, il devint rapidement préparateur des cours de géologie et de minéralogie sous la tutelle du Maître Jules Gosselet. Devenu docteur ès sciences naturelles, il fut nommé maître de conférences à Lille, en 1906. Il avait déjà systématisé l'analyse des formations tertiaires et trouvé la méthode qui devait fournir la solution de l'ensemble du problème (1905); il avait fait preuve de maîtrise dans l'étude et la reconstitution des faunes ichthyologiques crétaées et tertiaires; en sorte que Louis Dollo, puis Rutot, l'avaient maintes fois attiré à Bruxelles, au Musée royal d'histoire naturelle de Belgique, dont il était devenu collaborateur.

En 1910, l'Université libre de Bruxelles lui confia la chaire de géologie; jusqu'en 1945, à l'âge de la retraite, il apporta les soins les plus attentifs à constituer des collections, à créer une bibliothèque, à organiser un laboratoire; il conféra un lustre inégalé à l'enseignement dont il avait la mission, par la qualité de son travail, de son érudition et de ses conclusions scientifiques; sa réputation s'étendit au loin sans que jamais il ne s'écartât de la ligne qu'il s'était initialement tracée: « Placez votre ambition au-delà du » temps de votre vie; ne recherchez » que des titres qui ne subissent ni » l'influence du milieu, ni celle du » temps... ».

Au hasard des circonstances et avec une inlassable ardeur, sans jamais abandonner son œuvre de prédilection, Maurice Leriche a étudié avec autorité des terrains de tous âges et des faunes fossiles appartenant à des groupes zoologiques divers. Souvent, des années s'écoulaient entre le moment où il avait pu rassembler

les matériaux et celui où il consentait à rédiger: il livrait alors un travail abondamment documenté, probe, solide et durable.

A la fin de sa 73^e année, il fouillait, marteau à la main, les chemins creux de Monchy-Lagache et traçait les contours de la carte géologique, lorsqu'une crise cardiaque le terrassa.

Titulaire du *Prix Gosselet* de la Société des Sciences de Lille (1906), du *Prix Bordin* de l'Académie des Sciences de Paris (1908), du *Prix quinquennal de Selys-Longchamps* de l'Académie royale de Belgique (1911), du *Prix Prestwich* de la Société géologique de France (1921), du *Prix Henry Wilde* de l'Académie des Sciences de Paris (1930), il fut successivement président de la Société géologique du Nord (1911), vice-président de la Société géologique de France (1913 et 1923), président de la Société géologique de Belgique (1934 et 1938), collaborateur au Service de la carte géologique de France, collaborateur du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, secrétaire général de la Société belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrologie (1919 et 1930), membre associé de l'Académie royale de Belgique (1927), membre correspondant de l'Institut de France (1935).

Ses deux patries très chères, pour lesquelles il a tant œuvré par le rayonnement de son intelligence, lui ont décerné de nombreuses distinctions honorifiques.

René Marière.

« *In Memoriam Maurice Leriche* », Université libre de Bruxelles. — Maurice Leriche, *Bulletin de la Société géologique de France*, 5^e série, t. XIX, p. 313-342 (1949).

LESCLUZE (Jean-Baptiste DE), négociant et armateur, né à Bruges le 13 mai 1790, de Pierre-Jean De Lescluze, négociant, et de Marie-Françoise Mallet, décédé à Bruges le 12 mars 1858.

Jean-Baptiste De Lescluze appar-

tenait à une famille d'origine française, mais établie depuis plusieurs générations en Flandre. Il épousa, le 6 février 1802, Thérèse-Françoise Serweytens (1779-1841), fille de l'armateur et échevin de Bruges François-Jacques Serweytens; de cette union naquirent plusieurs enfants dont quatre laissèrent une postérité. Sous l'Empire déjà, De Lescluze était en possession de deux bricks, la *Thérèse* et le *Triton*, avec lesquels il commença à se livrer à des entreprises maritimes dans la mesure où le permettait le Blocus continental. En 1813, il obtint même des licences pour faire le commerce avec l'Angleterre, la Norvège et les États-Unis.

Quand, à la faveur du régime hollandais, les entraves au commerce maritime furent levées, l'armateur put donner plus d'ampleur à ses activités, se servant de ses propres navires (les bricks la *Thérèse*, le *Triton* et le *Petit Auguste*, ainsi que le trois-mâts la *Jeune Annette*), mais affrétant également des vaisseaux néerlandais et étrangers. A ce moment, le champ de ses affaires d'exportation et d'importation s'étendait de la Garonne à la mer Baltique. Il lui arriva même d'envoyer certains de ses navires à la Havane (1816-1817) et aux Indes néerlandaises (1817-1819); cette dernière expédition ne paraît pas lui avoir rapporté grand profit.

Lorsqu'en juillet 1818 fut créée à Ostende une Chambre de commerce dans le Levant, De Lescluze fut désigné par le roi Guillaume comme l'un des directeurs de celle-ci, pour représenter les intérêts de Bruges. En 1820, le souverain, voulant faire bénéficier le commerce national des facilités que la Sublime Porte avait accordées aux navires des Pays-Bas qui passeraient en mer Noire, fit appel dans son discours du trône à l'initiative des négociants et des armateurs qui voudraient tenter leur chance dans ce secteur, trop négligé jusque-là. De Lescluze se déclara disposé à conduire une expédition dans ces parages, moyennant un

soutien financier de l'État. Sur l'avis favorable du ministre de l'Instruction publique, de l'Industrie nationale et des Colonies, A.-R. Falck, Guillaume I^{er} prenait, le 9 janvier 1821, un arrêté par lequel il investissait De Lescluze d'une mission commerciale en mer Noire et lui octroyait une prime d'encouragement de 7.000 florins. Par le même arrêté il adjoignait à l'armateur, en qualité de guide et de conseiller, le Français Édouard Taitbout de Marigny et confiait à ce dernier le poste de vice-consul pour la côte Sud de la mer Noire. Cet ancien émigré appartenait à une famille de consuls et avait été mis à même par les circonstances de visiter les côtes de la mer Noire. Il avait fait plusieurs séjours en Circassie et s'était lié d'amitié avec différents princes de ce pays encore à moitié indépendant.

L'expédition, à laquelle devaient prendre part le *Triton* et la *Thérèse*, fut préparée d'une manière assez discrète dans le port militaire de Nieuport; elle prit son départ du port d'Ostende, le 10 avril 1821. En faisaient partie, en plus de l'armateur et de Taitbout, Jean De Lescluze fils et J.-N. Rottiers, fils du colonel Bernard Rottiers (voir *Biogr. Nat.*, t. XX, col. 196-197) qui avait recommandé De Lescluze au Roi et choisi aussi le conseiller français de l'expédition. Arrivé au large d'Alger au début de mai, De Lescluze eut la mauvaise surprise d'apprendre que les Grecs avaient provoqué un soulèvement contre les Turcs en différents points de l'Archipel, bloquant même l'entrée des Dardanelles, et que les Turcs, par représailles, avaient massacré un certain nombre de Chrétiens à Constantinople. L'armateur décida alors de mettre le cap sur Athènes et vint mouiller le 25 juin dans les eaux du Pirée, où ses bricks restèrent à l'ancre pendant plus d'un mois. Il se mit en rapport avec le consul des Pays-Bas à Athènes, Dominique Origone, et tenta de faire quelques affaires avec les Grecs des environs.

A ce moment, les Insurgés étaient maîtres d'Athènes, mais la garnison turque tenait toujours l'Acropole. Lorsque l'armée turque rassemblée par Omer Briones fit un retour en force à la fin du mois de juillet en répandant le carnage, les équipages des deux bricks aidèrent courageusement les populations à se mettre à l'abri dans l'île de Salamine, sauvant ainsi plus d'un millier d'Athéniens d'une mort certaine. En dépit de cette intervention humanitaire, De Lescluze fut sommé par le commandant des forces grecques, nommé Liberios, de quitter le Pirée dans les vingt-quatre heures. Il se rendit alors dans le golfe de Corinthe, où il eut l'occasion de rencontrer Demetrios Ipsilanti, chef des Insurgés. Après un court périple dans les îles de l'Archipel, De Lescluze se replia sur l'île de Syra, qui dorénavant va jouer pour ses navires le rôle de centre de ralliement. C'est là qu'il laissa le gros de ses marchandises à la garde de son fils et de Taitbout, tandis que lui-même rentrait avec ses deux bricks aux Pays-Bas.

Au printemps de l'année 1822, il se remit en route avec le *Triton* et la *Thérèse*, auxquels vinrent s'ajouter un troisième brick, le *Petit Auguste*, et la barcasse la *Nijverheyd*. Ayant rejoint l'île de Syra, il commença par naviguer « à l'aventure », d'une île de l'Archipel à l'autre, cherchant à y placer ses marchandises, en échange de produits exotiques. Ce ne fut qu'à la fin de l'année qu'il mit le cap sur Constantinople, où il prit, d'accord avec le chargé d'affaires des Pays-Bas, Gaspar Testa, les dispositions nécessaires pour l'expédition projetée en mer Noire.

Dès que les vents le permirent, le *Triton* et le *Petit Auguste* mirent à la voile, et parvinrent au port de Théodosie (Caffa), en Crimée, à la fin du mois de mars 1823. Bien accueillis par les autorités russes, les membres de l'expédition établirent leur plan de campagne pour la visite des régions environnantes. L'armateur

se réserva le secteur correspondant à la Tauride. Gardant à sa disposition le *Triton*, il parcourut la Crimée et la côte nord de la mer d'Azov. Il poussa jusqu'à Taganrog et y embarqua, à côté de diverses marchandises, quelques spécimens d'une race de chèvres, dites chèvres du Thibet, dont la laine servait dans la fabrication des châles de Cachemire. De leur côté, Jean De Lescluze et Taitbout s'embarquèrent sur le *Petit Auguste* pour prospecter les côtes orientales de la mer Noire. Une première croisière les conduisit en Circassie où, grâce aux bonnes relations que Taitbout avait nouées naguère avec les habitants, les transactions commerciales purent s'engager dans les conditions les plus favorables. Au cours d'une deuxième expédition, qui se poursuivit jusqu'à la fin du mois d'août, les deux voyageurs poussèrent jusqu'à Trébizonde, et firent une nouvelle halte en Circassie avant de rejoindre Théodosie, où ils furent retenus par différentes circonstances jusqu'à l'année suivante. Dès le début de juillet 1823, l'armateur était reparti de Crimée en direction de Constantinople et de Syra. S'étant ainsi acquitté de sa mission en mer Noire, il ne tarda pas à renvoyer le *Triton* aux Pays-Bas.

L'arrivée de ce navire, avec son chargement d'animaux exotiques, ne manqua pas de produire une certaine sensation dans nos provinces et le capitaine du navire fut reçu avec honneur par les membres de la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand.

Cependant De Lescluze, qui se sentait maintenant libre de ses mouvements, décida d'étendre le champ de ses opérations dans le Proche-Orient et en particulier en Égypte, où il se sentait attiré par les possibilités qu'offrait ce pays, surtout depuis que, sous l'impulsion de Méhémet-Ali, il avait pris un singulier essor. Peu après son arrivée à Alexandrie, en janvier 1824, il eut une entrevue avec Boghos Yousouf, premier drogman du vice-

roi : celui-ci lui ouvrit les perspectives les plus prometteuses pour ses futures opérations en Égypte.

De Lescluze entra en contact avec différents négociants et hommes d'affaires établis à Alexandrie et fonda bientôt dans cette ville une maison de commerce en association avec le Français Victor Besson, ancien officier de frégate qui, en juillet 1815, avait tenté de faire évader Napoléon au moment où celui-ci allait tomber aux mains des Anglais. Entre autres opérations, il conclut, au nom de sa firme, une convention de société avec deux autres Français, Fr. Barthou et Clairambault, pour acheter solidairement une riche collection d'antiquités égyptiennes que ses navires seraient chargés de transporter aux Pays-Bas dans le but de les vendre. Estimant avoir donné un bon départ à ses entreprises en Égypte, De Lescluze consacra les mois suivants à visiter les places de commerce de Syrie et de Chypre et retourna encore une fois à Smyrne et à Syra pour surveiller les mouvements de ses navires, qui allaient et venaient entre l'Archipel et les Pays-Bas. Cependant les nouvelles les plus alarmantes commençaient à lui parvenir au sujet des affaires qu'il avait mises sur pied en Égypte. Quand il regagna Alexandrie au mois de novembre 1824, il se trouva aux prises avec des difficultés qui allaient s'aggraver encore au cours des mois suivants. L'un de ses principaux débiteurs, Henri Kerssclaers, jeune aventurier originaire du Brabant et qui cherchait fortune en Égypte, se sentant acculé à la faillite, avait quitté subrepticement la place ; son collaborateur Besson s'était montré si peu scrupuleux dans l'observation des clauses de leur association qu'il décida de rompre avec lui : la liquidation fut fixée au 1^{er} avril 1825. De plus De Lescluze était parvenu par ses manières plutôt arrogantes et par son esprit chicanier à se mettre à dos le consul des Pays-Bas, Alexandre Buccianti, qui s'ingénia à lui créer ennui sur ennui.

Durant l'année 1825, l'armateur se débattit au milieu des pires difficultés, devant tenir tête aux manœuvres de ses adversaires pour sauvegarder ses intérêts. Condamné à plusieurs reprises par le tribunal consulaire que présidait Buccianti, il défendit sa cause avec opiniâtreté, faisant appel à l'arbitrage du chargé d'affaires à Constantinople. Mais, se rendant compte que sa situation était définitivement compromise en Égypte, il se résigna à liquider ses affaires et quitta Alexandrie en octobre 1825 pour rentrer aux Pays-Bas. L'année suivante, il eut à s'occuper de la vente de la collection d'antiquités dont, à la suite de longues transactions avec Barthou et Clairambault, il était devenu l'unique détenteur. La vente publique, qui eut lieu à Anvers le 5 juillet 1826, fut loin de lui procurer le bénéfice qu'il en avait escompté. Bien que cette collection se recommandât par la variété et la qualité des pièces dont elle se composait, la vente ne donna pas lieu à de grandes enchères. Le Dr C.-J. Reuvs, qui représentait le Rijksmuseum van Oudheden de Leyde, put acquérir la presque totalité des pièces intéressantes pour la modeste somme de cinq mille florins. Ce lot important devait constituer le premier noyau du département égyptien du Rijksmuseum. Comme l'indiquait le catalogue de la vente, cette collection contenait des momies, des papyrus, des sarcophages, de petites caisses en bois peintes, des stèles, des momies d'ibis et d'autres animaux, des ustensiles et figurines, des statues, des scarabées, sans compter des inscriptions grecques et des médailles.

La dernière entreprise importante à laquelle De Lescluze fut associé se situe dans le cadre de la Belgique indépendante. Dès les premières années de son règne, Léopold I^{er} avait envisagé la création dans les pays d'outre-mer d'établissements belges qui pourraient prendre à la longue le caractère de véritables colonies. Entrant dans les vues expan-

sionnistes de son souverain, De Lescluze se fit confier une mission commerciale de caractère semi-officiel en Algérie, pays qui venait d'être conquis par la France. La première expédition qu'il organisa en 1835 se termina d'une façon tragique. En effet, le trois-mâts le *Robuste*, qu'il avait affrété en vue de cette entreprise, fut assailli, peu de jours après son arrivée en rade d'Alger, par une tempête d'une rare violence et alla se briser sur les récifs du port. Sans se laisser décourager par ce premier échec, De Lescluze arma quelques mois plus tard le *Météore* et le chargea d'un choix de produits de fabrication nationale. Se mettant personnellement à la tête de l'expédition, il arriva à Alger en septembre 1835 et engagea immédiatement des négociations avec le gouverneur général des possessions françaises en Afrique du Nord, le maréchal Clauzel. Lorsque celui-ci se rendit compte du but exact de la mission belge, il fit comprendre à De Lescluze que, si la France pouvait admettre la création d'un établissement belge en un point déterminé du pays, jamais elle ne consentirait à abandonner ses droits de souveraineté sur un territoire qu'elle avait conquis par les armes. Cette déclaration catégorique ne laissait aucun espoir à la mission; aussi De Lescluze n'insista-t-il pas et reprit-il le chemin d'Ostende, non sans faire escale à Tunis et à Malte.

Ce nouvel échec dut être durement ressenti par l'armateur qui, dans les années qui suivirent n'assuma plus aucune mission officielle. On ne possède que peu de renseignements sur la fin de sa carrière. En 1842 il fit un long voyage en Allemagne et fut reçu la même année par le roi Léopold I^{er} à Laeken.

La seule distinction honorifique qui le récompensa de ses labeurs ne lui vint pas de son propre pays mais de la Grèce, dont le souverain, Othon I^{er}, lui décerna en 1852 le titre de chevalier de l'Ordre royal

du Sauveur, en reconnaissance des services qu'il avait rendus aux populations d'Athènes trente et un ans auparavant. Jean-Baptiste De Lescluze s'éteignit dans sa ville natale, où il s'était retiré.

B. van de Walle.

Iconographie : Portrait par J. Meganck, daté de 1838 (collection Meunier-De Lescluze, Bruxelles). — Portrait postérieur à 1852 (collection particulière). — Tableau de B. Cloet, daté de 1853, représentant le sauvetage des populations d'Athènes par les deux bricks de J.-B. De Lescluze, en juillet 1821. — « Album de souvenirs » composé par J.-B. De Lescluze et contenant des gravures, des plans, des dessins et d'autres documents relatifs à ses expéditions (collection particulière).

Bibliographie : B. van de Walle, « Jean-Baptiste De Lescluze, négociant et armateur brugeois (1780-1858) », *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, t. XCVI (1959), p. 64-88, et t. XCVII (1960), p. 154-236 (avec planches hors-texte reproduisant le second des portraits mentionnés dans l'iconographie). — Id., « Les expéditions de Jean-Baptiste De Lescluze en Méditerranée et en mer Noire », *Annuaire de l'Académie de Marine pour 1962*, Anvers, p. 51-89 (avec deux planches). — *Catalogue d'une collection d'antiquités égyptiennes dont la vente se fera à Anvers, le 5 juillet 1826*, de l'imprimerie de J. Jouan, Imprimeur-Libraire à Anvers, 1826 (in-8° de 40 pages). — C. Leemans, *Aegyptische Monumenten van het Nederlandsche Museum van Oudheden te Leiden, Leyde, 1837-1899*, in-f°; continué par : J.-H. Holwerda et P. A. A. Boeser, *Beschreibung der ägyptischen Sammlung des niederländischen Museums der Altertümer in Leiden*, La Haye, 1905-1920. — J. Janssen, « Notes on the History of the Egyptian Collection in the Rijksmuseum van Oudheden at Leiden », *Cahiers d'histoire égyptienne*, Le Caire, Série III, fasc. 4 (mai 1951), p. 293-303. — O. Petitjean, « Pour servir de préface à l'histoire coloniale belge. Les tentatives de colonisation faites sous le règne de Léopold I^{er} », *La Belgique en 1930*, Revue mensuelle illustrée, mars 1930, p. 30-34. — L. Leconte, *Les ancêtres de notre force navale*, Bruxelles, 1952, p. 57-66. — H. De Vos, *La petite histoire de la Marine royale belge*, Académie de Marine de Belgique, *Communications*, t. IX (1955), p. 1-239, *passim*.

Archives : La Haye, Algemeen Rijksarchief, fonds Algemene Staats-secretarie et fonds Legatie Turkije (voir *Verlag omtrent 's Rijks Oude Archieven*, XII [1918], 1^e Deel, Bijlage VII, B : Nederlandsche Legaties, XII. Gezantschap in Turkije en de Levant, p. 401-402). — Leyde, Archives du Rijksmuseum van Oudheden (Verzonden en ontvangen brieven). — Bruxelles, Archives du Ministère des Affaires étrangères.

LIAGRE (*Jean-Baptiste - Joseph*), lieutenant général, ministre de la Guerre, savant, né à Tournai le 18 février 1815, décédé à Ixelles le 13 janvier 1891.

Liagre, fils d'un orfèvre, fit de brillantes études classiques à l'Athénée de Tournai. Il les couronna par le cours de rhétorique supérieure préparatoire à l'examen de candidat en philosophie.

Malgré son culte pour les belles-lettres, il s'orienta vers les sciences exactes sous l'influence du professeur A. Leschevin qui lui inculqua le goût des mathématiques.

Il entra à l'École Militaire le 25 février 1834, à la section des armes spéciales, avec la première promotion régulière dont il devint le chef en se classant rapidement en tête de ses camarades.

Nommé élève sous-lieutenant le 1^{er} juillet 1836, puis admis définitivement dans le génie le 13 janvier 1839 et désigné pour le bataillon de sapeurs-mineurs le 26 du même mois, il fut détaché à la brigade d'avant-garde (camp de Beverloo).

Le 26 novembre de cette année, il devint l'adjutant du colonel De Puydt, directeur des fortifications, député et l'un des fondateurs de l'Université libre de Bruxelles. C'était la promesse d'un brillant avenir!

En mars 1841, le directeur de l'Observatoire, Quetelet, qui était aussi professeur d'astronomie et de géodésie à l'École Militaire, fit attacher Liagre, son ancien élève, à ce dernier établissement en qualité de répétiteur de ces deux cours. Il lui fit confier, en outre, les fonctions d'aide temporaire à l'Observatoire, où Liagre passa dès lors trois nuits par semaine à des travaux de météorologie, d'astronomie, etc.

L'armée et l'étude absorbèrent toute l'activité du jeune savant. Le 16 décembre 1841, il accéda au grade de lieutenant.

Nommé capitaine en second (19 juillet 1845), puis inspecteur des études à l'École Militaire (12 juin 1846), il

dut, au grand regret de Quetelet, cesser ses prestations à l'Observatoire.

Capitaine en 1^{er} le 5 décembre 1847, il fut désigné pour l'état-major du génie deux jours après, puis détaché à l'état-major du régiment du génie le 30 du même mois.

Il fut nommé professeur de topographie à l'École Militaire en 1850, science à laquelle le prédisposaient son talent d'observateur et son habileté dans le maniement des instruments de précision acquise au cours des longues veilles de prospection céleste.

Afin de compenser scientifiquement les multiples erreurs d'observation portant sur une même grandeur, Liagre s'occupa des calculs de probabilité et rassembla le fruit de ses recherches en un cours qu'il créa pour ses élèves. Il publia en 1852 un ouvrage intitulé *Calcul des probabilités et la théorie des erreurs*. Ce travail fit sensation tant pour son érudition que pour la perfection de son exposé.

C'était sa première étude publiée comme membre correspondant de la classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique où il était entré en décembre 1850. L'auteur y applique la théorie des moindres carrés à des exemples tirés de l'astronomie, de la météorologie, de la statistique, de la physique, de l'artillerie et surtout de la haute topographie et de la géodésie; il montre comment, dans une série d'observations, on doit traiter les inconnues et répartir les erreurs, si l'on veut obtenir le résultat le plus plausible et pouvoir en même temps apprécier l'importance de l'erreur à craindre. En 1879, une seconde édition du *Calcul des probabilités* parut, revue et complétée par le capitaine d'état-major Peny, professeur à l'École Militaire, un ancien élève de Liagre. Ce dernier avait déjà produit à cette époque plusieurs travaux. Citons :

1° Un premier écrit anonyme, publié dans le *Trésor Historique* (1843),

traitant de comètes. Il y suggère une ingénieuse hypothèse explicative sur la lumière de ces astres, met en relief les divergences de vue d'Arago et de William Herschel à ce sujet et fournit une interprétation plausible du phénomène des étoiles variables, basée sur une remarque faite par Newton lors de son observation de la comète de 1680 ;

2° *Note sur les oscillations du niveau à bulle d'air* (1844) ;

3° *Sur les corrections de la lunette méridienne* (1845 ; mémoire présenté à la classe des Sciences). La formule trouvée par Liagre pour déterminer la collimation, indépendamment des autres erreurs de l'instrument, est remarquable par sa symétrie. Il la calcule au moyen des observations de trois étoiles fondamentales, indique celles qui conviennent le mieux pour obtenir dans chaque cas les éléments que l'on recherche, et fait connaître les erreurs possibles. Non seulement, il donne les formules, mais encore des tables qui en facilitent l'emploi.

Le procédé des collimateurs supprime l'obligation de retourner la lunette pour connaître la correction, opération difficile et dangereuse, surtout avec les grands instruments.

Son système essuya quelques critiques de la part d'un membre de la classe des Sciences. Liagre répondit par une *Note sur une méthode propre à faire trouver la collimation d'une lunette méridienne au moyen des observations astronomiques* : méthode nouvelle permettant de remplacer les trois étoiles fondamentales par deux circumpolaires quelconques observées à leur double passage. On y élimine l'influence de l'équation personnelle de l'observateur et elle est indépendante de l'ascension droite des étoiles observées.

Liagre avait publié dans les « Mémoires royaux » de 1848-1849 une notice *Sur la détermination de l'heure, de la latitude et de l'azimut au moyen des*

doubles passages d'une étoile par différents verticaux ».

En 1850, il livra au public de nouveaux travaux : *Note sur les points focaux de l'ellipse* ; *Éléments de géométrie* et *Traité élémentaire de topographie*. Ces deux derniers ouvrages parurent dans l'« Encyclopédie populaire » et furent conçus de façon à mettre au niveau des intelligences ordinaires les grands principes de ces sciences.

En 1851, Liagre fut détaché au camp de Beverloo afin d'y suivre les opérations géodésiques du colonel d'état-major Nerenburger.

En mars 1852, le capitaine rejoignit son régiment par suite de la pénurie d'officiers du génie, car la plupart de ceux-ci remplissaient des fonctions en dehors du cadre de leurs unités. Le général Chapelié dut plus d'une fois faire énergiquement état de la nécessité de conserver au service de notre Académie militaire les professeurs issus de l'arme du génie. Or, les travaux extraordinaires de Diest et d'Anvers occupaient beaucoup d'éléments. Aussi Liagre reçut-il l'ordre de réintégrer l'École Militaire en mai 1852. Il fut désigné pour l'état-major du génie le 25 janvier 1853.

Le 26 mars suivant, le Ministre de la guerre l'autorisa à se rendre en mission à Paris pour visiter les collections d'instruments de topographie, de géodésie et d'astronomie de l'École Polytechnique, celles de l'Observatoire et des principaux artistes mécaniciens, afin de les décrire dans ses leçons et de proposer l'achat des appareils indispensables au laboratoire de notre École Militaire. Il devait aussi consulter à la bibliothèque Ste-Geneviève et à celles de l'Institut et du Dépôt de la Guerre, des manuscrits relatifs à l'histoire de la géodésie française. Ce voyage lui donna, en outre, l'occasion de rencontrer Faye et de l'interroger sur le système qu'il proposait à l'Institut pour la détermination des

longitudes par le télégraphe électrique non utilisé encore en Belgique.

En 1853, Liagre devint membre titulaire de la classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique.

Il fut déchargé des fonctions de professeur à l'École Militaire le 17 mars 1854 et nommé aide de camp du général Delannoy, inspecteur général des fortifications et du corps du génie.

En 1855, il devint membre d'une commission chargée de déterminer les frais de fabrication des monnaies de cuivre, puis fut adjoint aux personnalités du « Comité consultatif pour les affaires industrielles » désignées pour s'occuper, cette année-là, des arrêtés royaux consécutifs à une loi nouvelle sur les poids et mesures, arrêtés réglementant la forme et la composition des instruments de poids et mesures.

L'année suivante, Liagre participa à la mission chargée d'étudier des opérations de monnayage à Paris, Utrecht et Rouen.

En 1857, on utilisa à nouveau ses compétences : les meuniers propriétaires de moulins à vent protestant contre la prohibition absolue des balances romaines, il s'agissait de déceler les inconvénients que l'usage d'autres instruments de pesée pouvait offrir.

Il reçut l'autorisation d'effectuer une mission scientifique en Italie, pour laquelle le Ministre de l'intérieur lui alloua un subside de 700 francs à titre d'encouragement. On lui offrit une chaire à l'Université de Liège, mais Liagre, fidèle à l'Armée, refusa.

Il se rendit à Paris, en 1858, en qualité de membre de la Commission des poids et mesures, afin de recueillir des renseignements sur les compteurs à gaz, appareils assimilés en France aux mesures ordinaires, et sur l'organisation du service chargé de la répartition de ces instruments.

En 1859, il assuma les fonctions de membre suppléant du président du jury combiné de Gand-Bruxelles pour la faculté des Sciences, puis se

rendit en mission à Londres à un congrès pour l'établissement d'un système international uniforme de mesures.

Il accéda au grade de major le 2 septembre 1859 et devint examinateur permanent pour les sciences mathématiques à l'École Militaire, le 30 janvier 1860; il fut déchargé de ses fonctions d'aide de camp le 8 février suivant, et attaché au ministère de la Guerre le 17 du même mois.

L'année suivante, il s'acquitta d'une nouvelle mission relative, cette fois, aux travaux de raccordement des triangulations anglaise, belge et prussienne sur notre frontière orientale, dans les provinces de Liège et de Limbourg, puis, à l'ouest, dans la Flandre occidentale, au mont Kemmel.

En 1861, l'Académie royale élit Liagre directeur de la classe des Sciences et l'en nomma président.

Il devint, le 13 janvier 1864, directeur des études à notre prytanée militaire.

L'année d'après, Liagre visita plusieurs écoles de guerre allemandes et étudia les différents systèmes d'éducation en vigueur dans ces établissements. A son retour, il fournit à ses chefs une notice intitulée *Renseignements sur les Écoles polytechniques de Stuttgart et de Carlsruhe et les Écoles militaires du Royaume de Wurtemberg et des Grands-Duchés de Baden et de Hesse*.

Il fut promu lieutenant-colonel le 22 septembre 1865.

En 1866, il devint le représentant du département de la Guerre dans la Commission directrice des « Annales des Travaux Publics », y succédant au colonel Lagrange qui venait de mourir.

Liagre fut nommé colonel le 2 avril 1869.

Le 19 mars, il avait trouvé son chef, le lieutenant général Nerenburger, commandant de l'École Militaire, agonisant dans son bureau. Cet officier de grande valeur qui

appréhendait l'inactivité à laquelle le réduirait sa retraite prochaine, avait mis brusquement fin à ses jours en se tirant une balle de revolver dans la tête. Son agonie dura de longues heures : lucide encore, il voulut voir l'aumônier et donna ses dernières instructions à Liagre ; il lui confia le commandement de l'École en témoignant de son vif désir de le lui voir conserver, ce qui fut réalisé par disposition du 8 janvier 1870.

A la tête de notre Académie militaire, Liagre s'occupa surtout de la direction méthodologique et scientifique des cours ; il releva le niveau de l'examen d'entrée par l'importance donnée aux branches de culture générale et par l'application rigoureuse des cotes d'exclusion. Il diminua le nombre d'heures consacrées aux branches qu'il avait professées et augmenta celles de la géologie, de la partie mathématique du cours de construction et de mécanique des sections artillerie, génie et infanterie-cavalerie. La chimie et la fortification le préoccupèrent également.

Liagre défendit le niveau universitaire des études de l'École Militaire « qui ne doit pas devenir une école professionnelle, formant des officiers immédiatement utilisables, mais une école apprenant à étudier et à penser ».

Convaincu de la nécessité des interrogations et répétitions, il lutta, tout comme Chapelié, contre les inspecteurs généraux de l'artillerie et du génie pour leur arracher les officiers nécessaires à l'organisation de ce service pour le plus grand bien des différents cours.

Faisant octroyer le grade d'adjuvant aux élèves de seconde année et veillant à la coquetterie de leur tenue, il releva le prestige des futurs officiers.

Liagre assumait le commandement en chef du génie du 17 juillet 1870 au 29 septembre, date à laquelle il reprit le commandement de l'École pour l'exercer jusqu'en 1879.

Il fut nommé général-major com-

mandant de province le 26 décembre 1874 et fut placé à la section de réserve de l'état-major général, le 22 septembre 1875.

En 1874, après la mort de Quetelet, il devint secrétaire perpétuel de l'Académie royale. L'année d'après il fut délégué au Congrès international des sciences géographiques à Paris.

Il accéda au grade de lieutenant général, à la section de réserve, le 26 décembre 1877.

En 1878, il devint l'un des directeurs de la Caisse des veuves et orphelins des officiers de l'armée, en raison des services importants qu'il avait rendus à cet organisme, et succéda au général Van Casteel, décédé.

Malgré sa répugnance, il dut accepter le portefeuille de ministre de la Guerre, que lui offrait Frère-Orban, le 8 septembre 1879, à la demande expresse du Roi.

Dans son ordre du jour d'adieu à l'établissement qu'il dirigeait avec tant de compétence, il exprime toute son affection pour l'institution : « C'est » avec un véritable déchirement de » cœur, que j'adresse mes adieux à » cette École, où j'ai commencé ma » carrière il y a 45 ans et où j'espérais » pouvoir la terminer dans un avenir » prochain. Tous les membres du » personnel n'ont jamais cessé un » instant d'être pour moi de véritables » amis et j'ai toujours considéré mes » élèves comme mes enfants... ».

Cet homme juste et bon ne sévisait que contre la paresse et la mauvaise volonté et tempérant sa sévérité à l'égard des bons élèves accidentellement en défaut.

Ce ministre, homme de science, avançait les idées de son époque : il prit nettement position dans les problèmes concernant notre état militaire, qui longtemps encore devaient rester sans solution décisive. Il supprima les primes accordées aux racleurs. Pour faciliter le recrutement des volontaires avec primes (remplaçants), le département de la Guerre payait 200 francs à tout officier de



BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE

TOME TRENTE-DEUXIÈME

SUPPLÉMENT

TOME QUATRIÈME



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques

RUE DE LA RÉGENCE, 67

1964

BIOGRAPHIE NATIONALE

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE

TOME TRENTE-DEUXIÈME

SUPPLÉMENT

TOME QUATRIÈME



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques

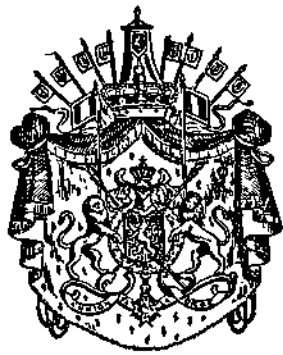
RUE DE LA RÉGENCE, 67

1964

LISTE DES MEMBRES
de la Commission académique chargée de la publication
de la Biographie Nationale
au 30 novembre 1964.

- MM. Paul Bonenfant**, délégué de la Classe des Lettres, *président*.
- Lucien Godeaux**, délégué de la Classe des Sciences, *vice-président*.
- Victor Tourneur**, délégué de la Classe des Lettres, *vice-président*.
- Charles van den Borren**, délégué de la Classe des Beaux-Arts, *vice-président*.
- Jacques Lavalleye**, délégué de la Classe des Beaux-Arts, *secrétaire*.
- Lucien Hauman**, délégué de la Classe des Sciences.
- Jean Timmermans**, délégué de la Classe des Sciences.
- Jacques-F. Cox**, délégué de la Classe des Sciences.
- Albert Dalcq**, délégué de la Classe des Sciences.
- Georges De Leener**, délégué de la Classe des Lettres.
- Paul Harsin**, délégué de la Classe des Lettres.
- Mgr Aloïs Simon**, délégué de la Classe des Lettres.
- Henri Lavachery**, délégué de la Classe des Beaux-Arts.
- Henri Lacoste**, délégué de la Classe des Beaux-Arts.
- Chevalier Guy de Schoutheete de Tervarent**, délégué de la Classe des Beaux-Arts.

**Les opinions exprimées dans les notices
n'engagent que leurs auteurs.**





BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE

TOME TRENTE-DEUXIÈME

SUPPLÉMENT

TOME IV (FASCICULE 2)

LIAGRE — ZACHMOORTER



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques

RUE DE LA RÉGENCE, 67

1964

BIOGRAPHIE NATIONALE

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE

TOME TRENTE-DEUXIÈME

SUPPLÉMENT

TOME IV (FASCICULE 2)

LIAGRE — ZACHMOORTER



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques

RUE DE LA RÉGENCE, 67

1964

milice, gendarme, garde champêtre, agent de police, secrétaire communal, employé de chemin de fer ou militaire en retraite qui lui fournissait un homme. C'était une source d'abus. Le ministre Gratry rétablit cette prime en 1882.

Liagre attira l'attention du Gouvernement sur la nécessité d'avoir une armée à la hauteur des événements et des dangers qui menaçaient notre indépendance. Comme il était question de jeter quatre ponts sur la Meuse aux environs de Liège, il signala les dangers que présentaient ces ouvrages, si l'on ne donnait pas suite au projet qu'il avait fait étudier, de têtes de ponts à établir à Liège, Huy et Namur. Frère-Orban lui déclara que le Gouvernement ne pouvait le suivre dans cette voie, et il donna sa démission le 21 janvier 1880. Dans ses mémoires, le comte Charles Woeste écrit : « Nous » avons renversé le général Liagre » sur la question des forts de la » Meuse ».

Ce dernier fit valoir ses droits à la retraite le 16 avril 1880 et fut pensionné le 24 septembre suivant.

Retiré de la vie publique, il consacra son activité à la science et à sa famille, regrettant de n'avoir pu obtenir pour l'armée les réformes qu'il jugeait indispensables.

Il devint encore président de la Commission centrale de Statistique, du Conseil de Perfectionnement de l'Enseignement moyen et de la Société royale de Géographie. Dans les « Bulletins » de cette dernière société, il publia deux travaux : le premier sur *Les sciences géographiques* (1877) et le second sur *Les marées* (1884). Il présida également le Conseil national belge, travaillant à réaliser le programme de la Conférence géographique que le roi Léopold II avait convoquée à son Palais en 1876.

Il refusa la succession de Houzeau à la direction de l'Observatoire (Liagre était membre du comité directeur depuis la retraite de ce savant) qui lui fut offerte en 1883, comme il

l'avait refusée à la mort de Quetelet, pour y faire admettre son ami Houzeau. Il se jugeait trop âgé pour faire encore œuvre utile.

Examinons son activité scientifique. Parmi les ouvrages qu'il publia comme membre de l'Académie, nous avons déjà cité le premier : *Sur le calcul des probabilités et la théorie des erreurs*. En 1852, il présenta à l'Académie un mémoire constituant la plus importante application des idées émises dans l'ouvrage ci-dessus : *Sur la valeur la plus probable d'un côté géodésique commun à deux triangles*. Parut également dans les « Bulletins » de l'Académie, une note : *Sur la loi de répartition des hauteurs barométriques par rapport à la hauteur moyenne*. Il y prouve que la pression atmosphérique oscille autour d'un état moyen, représenté par la moyenne des pressions observées. Ses valeurs obéissent à la loi exprimée par la courbe de probabilité.

En 1853, parut dans les mêmes « Bulletins » une note : *Sur l'erreur probable d'un passage observé à la lunette méridienne de l'Observatoire de Bruxelles*. Cette erreur probable d'un passage observé, jusqu'à 50 degrés de déclinaison, est en moyenne de neuf centièmes de seconde et, pour le Polaire, de six dixièmes de seconde.

Dans un mémoire intitulé *Méthode pour déterminer la latitude par les observations multiples d'une étoile, faites dans le voisinage de sa plus grande elongation*, il prouve, en 1854, qu'il y aurait intérêt à remplacer la méthode de Delambre, pour déterminer la latitude, par une méthode fondée sur la substitution de la mesure des angles azimutaux à celle des distances zénithales.

En 1855, dans un *Mémoire sur la possibilité de l'existence d'une cause d'erreur dans une observation*, il recherche des causes d'erreurs possibles et régulières dans les résultats de l'établissement d'une règle géodésique, d'après le procédé de Bessel.

Trois autres travaux parurent encore cette année-là : *Sur l'aberra-*

tion en azimut et en hauteur; De l'influence des phases lunaires sur la pression atmosphérique; Problème des crépuscules.

Dans une note, rédigée en 1857, *Sur la mesure de précision des observations méridiennes* faites à l'Observatoire de Bruxelles en 1848-1849, il prouve que celles-ci peuvent soutenir la comparaison avec celles des premiers observatoires de l'Europe.

Le mémoire *Sur les mouvements propres des étoiles et du soleil* date de 1859, et la *Notice sur la vitesse et sur l'aberration de la lumière* fut présentée à l'Académie en 1862.

Ouvrages et instruments de topographie : Liagre s'attacha à rendre les opérations topographiques plus faciles, plus rapides et plus exactes. Il rédigea dans ce but deux mémoires d'une grande utilité pratique : *Sur la mesure des distances au moyen de la stadia* (1853) et *Études expérimentales sur la stadia nivelante* (1854). Ce dernier instrument, construit d'après les idées de l'auteur, donne à la fois la distance du point sur lequel on vise et sa cote de niveau. Le Dépôt de la Guerre, dirigé à cette époque par le général Nerenburger, l'adopta pour mesurer les distances dans les nivellements de détail, opération qui se faisait encore à la chaîne. Il fit en outre construire, sur les indications de Liagre, un sextant à un seul miroir dont l'usage se répandit rapidement dans toutes les brigades topographiques et toutes les marines du monde.

Mémoires traitant des assurances et des caisses de veuves et de retraite : Liagre en publia trois, en 1853, 1859 et 1862 : *Mémoire sur l'organisation des caisses de veuves*; *Recherches sur les pensions militaires* et *Des institutions de prévoyance en général et des assurances sur la vie en particulier*. Là encore il applique le calcul des probabilités aux assurances. Les prévisions annoncées dans le premier travail se réalisèrent. Dans le second mémoire, Liagre popularisa l'idée de l'assurance en Belgique en faisant

valoir les avantages de celle-ci lorsqu'elle repose sur une base scientifique. Il fut le premier actuaire belge.

Rapports et comptes rendus : Liagre fit un grand nombre de rapports académiques sur des communications et des mémoires relatifs à la géodésie, aux mathématiques et à l'enseignement. Tous portent la marque d'un jugement droit, d'un esprit sagace et délié, et soucieux de ménager l'amour-propre et la susceptibilité d'autrui. Il rédigea des comptes rendus de plusieurs ouvrages scientifiques pour des revues et des journaux.

Discours académiques : Le *Discours sur la pluralité des mondes*, prononcé dans une séance publique de l'Académie, en 1859, est remarquable par le fond et la forme, non moins que le *Discours sur la structure de l'univers*, prononcé en 1861. Cette dernière allocution obtint un tel succès que Liagre publia en 1883 sa *Cosmographie stellaire*, dans laquelle il fait du monde une description à la portée des lecteurs dont les connaissances mathématiques ne dépassent pas celles que comporte l'enseignement moyen.

Notices biographiques : Liagre rédigea pour l'Académie quatre notices qui ont été insérées dans son *Annuaire* : celle du professeur Brasseur en 1869, celle de Nerenburger en 1871, celle du colonel Adan en 1883 et celle de Houzeau en 1890. Toutes se distinguent par la profondeur et l'impartialité des jugements, la finesse des aperçus, la correction et l'élégance du style et de grandes qualités de cœur et d'esprit.

Correspondance : Liagre eut des relations suivies avec un grand nombre de savants et de littérateurs étrangers; ses lettres se distinguent surtout par un tour d'esprit vif et original, une grande érudition et un véritable mérite littéraire.

En 1890, à la suite d'une démarche du gouvernement italien, l'État belge consulta la Classe des Lettres de l'Académie royale : un congrès devait

étudier des propositions de l'Institut de Bologne préconisant l'introduction d'un méridien initial (celui de Jérusalem) et l'heure universelle. Liagre rédigea un rapport dont les conclusions furent acceptées : le méridien initial serait celui de Greenwich ; il serait le point de départ des longitudes géographiques et la base d'un système raisonné d'unification des heures. L'heure universelle fut rejetée par Liagre, car elle faisait abstraction de la présence du soleil, ce grand régulateur de la vie humaine. Il opta pour une solution moins absolue : heure uniforme dans vingt-quatre fuseaux horaires ou parties du globe terrestre limitées par deux méridiens faisant entre eux un angle de 15 degrés en arc, ou d'une heure en temps. Le premier ou fuseau initial serait divisé en deux parties égales par le méridien de Greenwich ; il serait midi lors du passage du soleil au méridien médian et ainsi de suite dans les autres fuseaux.

La différence entre l'heure unique d'un fuseau et l'heure locale moyenne des lieux situés sur les bords de ce fuseau serait donc au plus d'une demi-heure ou de trois quarts d'heure, si l'on tient compte de l'équation du temps (retard ou avance du soleil vrai sur le soleil moyen).

Ce rapport lu à l'Académie le 6 décembre 1890 fut la dernière communication de Liagre.

Il était membre de vingt et une sociétés savantes étrangères et de plusieurs autres institutions similaires belges.

Disons pour terminer que l'astronomie fut toujours la science de prédilection de Liagre ; elle lui inspira une admiration sans borne pour la belle ordonnance des mondes et lui fit rendre un enthousiaste hommage à un Être suprême que, dans un déisme agnostique très élevé, il ne voulait entrevoir que comme un être inaccessible et devant lequel il s'inclinait avec humilité.

En 1893, on éleva un monument à

la mémoire de Liagre dans la cour de l'École d'application.

Jacques-Robert Leconte.

Archives du Musée royal de l'Armée. — Archives générales du Royaume. — *Annuaire de l'Armée belge*, 1892. — Génl Brialmont, *Notice sur le lieutenant général Liagre*, Bruxelles, 1892. — *Histoire de l'École Militaire, 1834-1934*, Bruxelles, 1935. — Moselli, *École Militaire de Belgique*, Bruxelles, 1867. — Memento des fêtes du centenaire de l'École Militaire, *Bulletin belge des Sciences Militaires*, août 1935. — De Guise, *Histoire de l'École Militaire de Belgique*, Bruxelles, 1895. — *Notices biographiques et bibliographiques* publiées par l'Académie, Bruxelles, 1887. — *La Défense Nationale*, Bruxelles, 1891. — *La Belgique militaire*, Bruxelles, 1879, 1880, 1891, 1893. — Notice de M. Walraet dans le tome III de la *Biographie coloniale belge*, col. 552 à 554 (Bruxelles, 1952).

LIBERT (Henri), orfèvre namurois du XVII^e siècle.

La vie de cet orfèvre est mal connue. On ignore où et quand il est né. Un calice de l'église Saint-Joseph à Namur, considéré comme son travail le plus ancien, porte la date de 1596. Un an plus tard Henri Libert est reçu bourgeois de la ville de Namur (*Henri Libert, orphèvre a este receu a bourgeois ayant fait le serment dans ce cas requis*). Cet événement est révélateur de sa notoriété. On ne sait rien de précis au sujet de sa mort ; toutefois, aucune orfèvrerie n'ayant été exécutée après 1631, on peut supposer que son décès est de peu postérieur à cette date.

Seules ses œuvres portant les poinçons onomastiques H. L. accompagnés du lion de Namur permettent de dégager sa personnalité. Quelques orfèvreries non poinçonnées mais présentant des similitudes de facture et de style lui sont attribuées.

Henri Libert est l'auteur de calices, ostensoirs, croix processionnelles et de chasses dont cinq subsistent encore de nos jours : la chasse de sainte Rolende à Gerpennes (1599), de saint Bertuin à Malonne (1601), de sainte Marie d'Oignies à Nivelles (1608), de saint

Victor à Fleurus (1612), de saint Pierre à Thy-le-Château (1617).

Ces œuvres sont empreintes des traditions des orfèvres de l'école mosane mais elles sont caractérisées par l'amenuisement des qualités plastiques : la technique est plus pauvre et le travail du repoussé manque de vigueur. Libert n'utilise ni filigranes, ni émaux et il semble avoir été peu marqué par les courants nouveaux qui modifièrent l'art au XVII^e siècle. Tant par la forme que par le dessin, son œuvre présente des archaïsmes évidents.

A. De Valkeneer.

A. et G. De Valkeneer, « Les chasses d'Henri Libert, orfèvre namurois du XVII^e siècle », dans *Bulletin de la Commission royale des monuments et des sites*, t. X, 1959, pp. 419-421; t. XII, 1961, pp. 261-317.

LONCHAY (Henri), professeur, historien, né à Liège le 10 avril 1860, décédé à Schaerbeek le 13 décembre 1918.

Fils d'un armurier liégeois, Henri Lonchay fut de bonne heure orienté vers la carrière de l'enseignement. Après avoir terminé ses études moyennes à l'athénée de sa ville natale, il s'inscrivit à la section d'histoire de l'École Normale des humanités de Liège, où il obtint, en juillet 1881, le diplôme d'agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur. Au cours de ses dernières années d'études, il avait tenu à suivre le cours pratique d'Histoire Nationale que professait alors, à l'Université de Liège, l'excellent maître et le grand animateur que fut Paul Fredericq. Sa participation aux travaux de ce séminaire donna lieu bientôt à la publication d'une première étude originale, consacrée à la législation liégeoise du XVI^e siècle en matière de répression des hérésies.

Nommé successivement aux athénées de Chimay et de Gand, il devint, dès 1883, professeur à l'Athénée royal de Bruxelles, où il devait, durant de longues années encore, enseigner, avec

une maîtrise reconnue, l'histoire ainsi que la géographie.

Dès cette époque toutefois, en marge de ses activités didactiques, il continuait à suivre sa vocation profonde d'érudit, en traitant, dans une dizaine d'études qui virent le jour entre 1885 et 1895, divers sujets relevant de l'histoire de la principauté de Liège du XV^e au XVII^e siècle.

Il allait bientôt s'affirmer comme un des meilleurs connaisseurs de l'histoire de nos provinces aux Temps Modernes, principalement aux XVI^e et XVII^e siècles. Au moment où il atteignait la trentaine, il l'avait, en effet, en grande partie renouvelée par des travaux particulièrement importants. Le mémoire intitulé *De l'attitude des souverains des Pays-Bas à l'égard du Pays de Liège au XVI^e siècle* et celui qu'il consacra à *La principauté de Liège, la France et les Pays-Bas aux XVII^e et XVIII^e siècles* furent couronnés par l'Académie, coup sur coup, en 1887 et en 1891. Il en fut de même, en 1894, de la remarquable « étude d'histoire diplomatique et militaire » qui a pour titre *La rivalité de la France et de l'Espagne aux Pays-Bas (1635-1700)*. L'auteur avait alors trente-quatre ans.

Les mérites du savant n'avaient pas tardé à lui ouvrir la carrière de l'enseignement supérieur. Au cours de l'année 1890, l'Université de Bruxelles lui avait confié les chaires d'Encyclopédie de l'Histoire, d'Histoire de la Pédagogie, ainsi que les Exercices historiques de candidature, en qualité de chargé de cours, bientôt promu au rang de professeur extraordinaire (décembre 1890). Deux ans plus tard, il devenait titulaire de la Critique historique appliquée à une période de l'histoire et, en 1895, il accédait à l'ordinariat. Des historiens de renom comme Michel Huisman et Frans van Kalken, qui allaient devenir ses successeurs, lui durent une bonne partie de leur formation.

La Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique fit de lui, en 1907, un de ses membres correspondants ;

à dater du 27 mai 1913, il en fut membre titulaire.

Pendant près de trente ans, Henri Lonchay sut mener de front l'enseignement supérieur, l'enseignement moyen et une très féconde activité d'historien et d'érudit. C'est ainsi qu'il donna, en 1899, dans les publications de la Commission royale d'Histoire, une savante édition des *Commentaires* du colonel espagnol Verdugo sur la campagne de Frise (1579-1591). Mais c'était avant tout l'histoire, alors beaucoup moins connue, du XVII^e siècle belge qui retenait son attention. Tantôt, il consacrait quelque étude originale et instructive à des événements ou à des épisodes significatifs de l'histoire politique de cette époque, comme la session de nos États Généraux en 1619-1620, ou le serment de fidélité exigé préventivement des Belges, en 1616, par le roi d'Espagne Philippe III. Tantôt, au contraire, il abordait les problèmes ardu de l'histoire financière et monétaire que posent les emprunts des souverains belges aux XVI^e et XVII^e siècles, ou encore la valeur des ducats et des écus espagnols. Il avait voulu être et fut effectivement un pionnier, dans toute la force du terme. Il sied d'ajouter que ses travaux n'ont nullement vieilli, qu'ils sont, aujourd'hui encore, consultés avec fruit et susceptibles de faire autorité sur bien des points.

La connaissance approfondie des sources diplomatiques de notre XVII^e siècle avait depuis longtemps fait entrevoir à Lonchay toute l'importance que pouvait présenter une exploration des riches archives espagnoles, conservées au château de Simancas, près de Valladolid, et sur lesquelles Gachard avait déjà attiré l'attention en 1848. Dès 1891, il caressait l'espoir de s'y rendre en personne; et en 1903, la Commission royale d'Histoire demandait au gouvernement de lui ouvrir les crédits nécessaires. Ce ne fut toutefois que trois années plus tard que Lonchay put accomplir sur place une première mission (mai-juin 1906). Son séjour

fut limité à une durée d'environ six semaines, au cours desquelles il parvint néanmoins à dépouiller environ deux cents liasses de documents inédits. Les rapports qu'il adressa à la Commission en 1906 et surtout en 1907 firent connaître à la fois la richesse de la moisson recueillie et l'ampleur du travail entrepris. Il apparut nécessaire de le poursuivre. Aussi, Lonchay eut-il l'occasion d'effectuer, en 1908, un deuxième séjour à Simancas, dépouillant cette fois des fonds qu'il n'avait pu qu'entrevoir deux ans auparavant.

Des très nombreux documents dont il rapportait les analyses, la majeure partie concernait, en fait, principalement le règne des archiducs Albert et Isabelle (1598-1621) d'une part et, d'autre part, les deux dernières décennies du XVII^e siècle, notamment le gouvernement de Maximilien-Emanuel de Bavière (1692-1700). En opérant ce choix, qui se révélait nécessaire, Lonchay avait cherché avant tout à « boucher deux trous béants », pour reprendre ses propres termes. Mais, même renfermée dans ces limites, la documentation inédite qu'il avait pu accumuler représentait des centaines de pièces. Il allait devoir consacrer les loisirs de plusieurs années à les classer et à les préparer en vue de la publication. Il n'eut pas le bonheur de voir lui-même la réalisation de cette tâche. Car les cinq volumes de la *Correspondance de la Cour d'Espagne sur les affaires des Pays-Bas* dont la publication s'est poursuivie de 1923 à 1935 et qui portent les signatures conjointes de Henri Lonchay, Joseph Cuvelier et Joseph Lefèvre, sont, en ce qui concerne le professeur bruxellois, une œuvre posthume.

Les dernières années de la vie de Lonchay semblent avoir été assombries par la prescience de cet inachèvement de son œuvre et, sans doute aussi, par la cessation momentanée de son enseignement universitaire. On sait que, dès le 3 octobre 1914, le Conseil d'administration de l'Université libre de Bruxelles avait pris la

décision de ne pas reprendre les cours sous l'occupation allemande. La séance de rentrée solennelle de l'année académique 1918-1919 n'eut lieu que le 21 janvier 1919. A cette date, six semaines environ s'étaient écoulées depuis la mort d'Henri Lonchay. Cette mort était doublement prématurée, puisqu'elle emportait Lonchay dans sa cinquante-neuvième année et qu'elle laissait interrompue une très vaste entreprise, dont il avait jeté les bases douze années plus tôt.

J. de Stuler.

Notice par F. van Kalken dans *Rapport de l'Université de Bruxelles sur l'année académique 1918-1919*. — J. Cuvelier dans l'introduction au t. I^{er} de la *Correspondance de la Cour d'Espagne* (1923). — Rapports de Lonchay dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, 1906, 1907, 1908. — H. Lonchay dans *Revue de l'Instruction publique*, 1907. — Aux travaux cités par H. Pirenne, *Bibliographie de l'Histoire de Belgique* (1931), joindre les contributions parues dans les *Mélanges P. Fredericq* (1904) et dans les *Mélanges G. Kurth* (1908). — Archives de l'Université libre de Bruxelles et *Annuaire* ou *Rapports* publiés par cette institution. — Aucune notice biographique n'a jusqu'ici paru dans l'*Annuaire* de l'Académie royale de Belgique.

LONCIN (Jean de), compositeur, né vers 1575 (peut-être dans la localité qui porte son nom), le lieu et la date de son décès sont inconnus.

Il fit partie de la levée des quatorze enfants de chœur, destinés à la chapelle royale de Philippe II, opérée dans les Pays-Bas par Michel de Bocq et Nicaise Houssart en 1585. *Cantorcillo* à la chapelle flamande de la Cour de Madrid dès le 1^{er} janvier 1586, il y suivit l'enseignement de Philippe Rogier jusqu'en 1593. A partir de cette date les renseignements concernant la biographie et la carrière du musicien font défaut.

Jean de Loncin avait composé des chansons françaises que le roi Jean IV de Portugal possédait dans sa bibliothèque anéantie par le tremblement de terre de 1755. Grâce au catalogue de cette précieuse collection, nous en connaissons les titres : *Amour peut d'un clin d'œil*, à 5 v. ; *Il est le beau soleil*, à 5 v. ; *Amour de sa main propre*, à 5 v. ; *Comme le temps*, à 5 v. ; *Lyver les prend*, à 5 v. ; *Magdelon tu n'aimes pas*, à 5 v. ; *O Dieu tout siours vivant et Prendra nouvelle vye*.

E. Becquart.

Primeira parte do index da livreria de musica do muyto alto e podiroso rey Dom João o IV Nosso Senhor. Por ordem de Sua Mag., por Paulo Craesbeck, anno de 1649 (rééd. par J. de Vasconcellos, Porto, 1874). — P. Becquart, *Musiciens néerlandais en Espagne, Philippe Rogier et son école à la Cour de Madrid (1560-1647)*, thèse de doctorat en Archéologie et Histoire de l'Art présentée à l'Université catholique de Louvain (à paraître).

M

MAESTRO CAPITÁN (EL). Voir ROSMARIN (Matthieu).

MAETERLINCK (Maurice), écrivain, né à Gand le 29 août 1862, décédé à Nice (France) le 6 mai 1949. Son père était rentier — et non notaire —, et appartenait à cette bourgeoisie gantoise qui parlait le français, professait un scepticisme religieux sans agressivité, une méfiance goguenarde envers la chose littéraire, qui appréciait les biens de ce monde et gérait sagement ses affaires.

Après des études primaires dont sa dernière œuvre, *Bulles Bleues*, propose un tableau pittoresque sinon véridique, Maeterlinck fut mis en pension chez les Jésuites de Gand. De l'avis unanime, la littérature n'y était pas à l'honneur, l'enseignement y était dispensé dans un esprit étroit, tandis qu'on y entretenait l'angoisse de la mort et la terreur du châtement éternel. Cependant, Rodenbach, Verhaeren, Grégoire Le Roy, Van Lerberghe, Franz Hellens, qui, tous, y firent leurs études comme Maeterlinck, n'y perdirent ni l'amour des lettres ni celui de la Beauté. Ensuite, sans vocation, « soumis à une tradition familiale qui veut que le fils aîné devienne avocat », Maeterlinck entreprit des études de droit. De ces années universitaires, des premières amours, comme des débuts littéraires, ce que nous savons, jusqu'à présent, c'est encore à *Bulles Bleues* que nous le

devons, bien que les documents découverts et classés grâce à l'activité de la Fondation Maeterlinck et les recherches précises de J. Hanse et de G. Vanwelkenhuyzen prouvent la nécessité d'une vérification systématique de ces souvenirs très romancés.

L'austère cité des Comtes avec son château féodal aux murs noirs, aux salles désertes, d'une part; d'autre part, la propriété estivale d'Oostacker, bâtie en bordure du canal où les navires avaient l'air de glisser dans la plaine illimitée, voilà le décor de la jeunesse de l'écrivain.

Dès le collège, une commune passion d'écrire lie Van Lerberghe, Maeterlinck et Grégoire Le Roy : leur camaraderie, toute littéraire, s'appuie sur une réciprocité sévérité qui leur fait échanger puis détruire des centaines de vers.

En mai 1883, Maeterlinck manifeste publiquement son intérêt pour la vie des lettres en assistant au banquet de protestation en faveur de Lemonnier, évincé par le jury du Prix Quinquennal de Littérature. Ses vrais débuts, il devait revenir à Max Waller de les favoriser en accueillant quelques trilets, *Les Joncs*, dans *La Jeune Belgique* de décembre 1883. Parmi ses correspondants et ses camarades — envers lesquels il se montre fraternel mais distant —, on trouve, à ce moment, Albert Mockel, Cyriel Buysse, Valère Gille. Mais c'est 1885 qui sera l'année décisive : Grégoire Le Roy et Maeterlinck, docteurs en droit depuis

le mois de juin, partent pour Paris en octobre afin d'y parfaire leurs connaissances juridiques. En fait, ils y fréquenteront surtout les milieux littéraires et Maeterlinck y écrit un certain nombre de poèmes qu'il espère publier sous le titre de *Tentations* et qui feront partie des *Serres Chaudes*.

Il semble à présent bien établi, grâce aux recherches de J. Hanse, que, rentré à Gand au bout de quelques semaines, et peut-être sous l'influence de *A Rebours* de J.-K. Huysmans, Maeterlinck s'est mis à lire, à traduire et à commenter avec enthousiasme *L'Ornement des Noces Spirituelles* de Ruysbroeck, lecture déterminante, dont lui-même écrira (ainsi que le souligne J. Hanse) : « depuis que je l'ai vu, notre art ne semble plus suspendu dans le vide. Il lui a donné des racines ». L'expression est à retenir comme sont à retenir les remarques de Maeterlinck sur l'œuvre de son compatriote, car elles pourraient s'appliquer aux œuvres les plus caractéristiques du dramaturge futur autant qu'à celles de Ruysbroeck : « ... toute cette œuvre d'ailleurs est » comme un verre grossissant appliqué » sur la ténèbre et le silence et parfois, » on ne discerne pas immédiatement » l'extrémité des idées qui y trempent » encore ». Il n'est pas jusqu'aux procédés techniques les plus apparents de son théâtre que Maeterlinck n'ait d'abord discernés chez le vieux maître flamand comme le notait encore J. Hanse et, par exemple, « une » étrange insistance sur certains mots » ordinaires, de manière à en faire » apparaître les aspects inconnus et » parfois effrayants ».

De retour à Paris où il s'installe, 22, rue de Seine, sans doute dès le début de l'année 1886, Maeterlinck se mêle au groupe qui fait à Villiers de L'Isle-Adam un auditoire attentif et muet autour d'un guéridon du café Pousset. Méconnu mais prestigieux, disant ses œuvres avant de les écrire et associant son jeune public à leur création, Villiers fit sur Maeterlinck une impression profonde et durable :

« Tout ce que j'ai fait, dira-t-il à » J. Huret, en 1891, je le dois à » Villiers, plus à ses conversations » qu'à ses œuvres ».

Sans doute, est-ce aussi la brasserie Pousset qui abrita les projets d'une nouvelle revue, *La Pléiade*, dont Maeterlinck fut l'un des fondateurs et qui eut sept numéros. On peut y lire *Le Massacre des Innocents*, une page de prose dont le réalisme fut blâmé par Villiers, et quelques poèmes.

En juillet, alors que le jeune docteur en droit a regagné Gand, paraît, dans *La Jeune Belgique*, un article de Rodenbach qui est la première consécration nationale de Maeterlinck écrivain. Cependant, inscrit au barreau de Gand, Maeterlinck entame une carrière d'avocat qui ne lui procure guère de satisfactions : peu communicatif, n'ayant ni voix ni éloquence, il n'est certes pas propre à briller dans le prétoire. Tantôt à Gand, tantôt à Oostacker, il mène la vie d'un flandrien robuste, sportif et taciturne et passe en plein air le temps qu'il ne consacre pas à écrire. Il compose des poèmes qui paraîtront dans diverses revues ; il participe à l'organisation de la conférence que Villiers de L'Isle-Adam fait au Cercle artistique de Gand (mars 1888) ; en juin, il transmet à Valère Gille sa préface à la traduction de *L'Ornement des Noces Spirituelles* que publiera l'année suivante *La Revue Générale*. Il y caractérise moins l'œuvre de Ruysbroeck que le commerce difficile et chaleureux du lecteur avec cette œuvre, en particulier, et avec le mysticisme, en général. Dans un style chatoyant, par images, redites et approches successives, il retrace la lente communication avec une pensée primitive, chaotique et géniale.

L'année 1889 est, pour Maeterlinck, une année d'intense activité intellectuelle. C'est celle où il fait paraître, à compte familial et — pour que la vérité soit plus belle qu'une légende — sur une presse à bras qu'il manœuvre lui-même, son premier volume de vers : *Serres Chaudes*.

Rêveries morbides, plaintes et prières dans un décor évanescant à valeur symbolique, c'est le vénéneux parfum d'*A Rebours* qu'on respire ici. Les pièces, dont la composition s'échelonne sur plusieurs années, adoptent, tantôt la forme de poèmes octosyllabiques, tantôt celle de la prose poétique. Dans les vers, il est facile de reconnaître les modèles que le poète s'est successivement choisis : Henri de Régnier, Banville, Baudelaire, d'abord ; Mallarmé, Laforgue, ensuite ; Verlaine, enfin, dont l'imitation va jusqu'au pastiche. Cette influence de Verlaine que G. Rodenbach avait soulignée dès 1886 dans le poème *Lassitude* est assez forte pour faire adopter par le vigoureux et froid Maeterlinck (à la stupéfaction de ceux qui le connaissent), l'attitude d'humble pitié qui est celle, inimitable, du pauvre Lélian. Les pièces de vers portent lourdement leur date : monotonie des images, baudelairisme factice, absence de souffle, abus d'un colorisme symbolique et facile où domine le bleu : elles illustrent ce que le Symbolisme représente de plus fabriqué et de plus périssable.

En revanche, des pages en prose, inspirées de Rimbaud et de Walt Whitman, se dégagent une poésie négative mais indiscutable : celle des choses tues, des accords imparfaits, des mots non prononcés ; la syntaxe se rompt, les images se superposent et se heurtent, l'expression se durcit. Pour la première fois, Maeterlinck expérimente et avec bonheur l'élément de suggestion qu'il avait admiré dans *L'Ornement des Noces Spirituelles*, le silence. Cependant, ce recueil « de tous les recueils du symbolisme, le plus symboliste », selon Grégoire Le Roy, Maeterlinck, toujours sévère pour lui-même, le désavouait dès l'année suivante : « Dans » *Les Serres Chaudes*, écrit-il à Octave » Mirbeau, il n'y a que du Verlaine, » du Rimbaud, du Laforgue et, comme » on me le reproche, du Walt Whit- » man, et presque rien de moi-même, » sauf peut-être cette sensation de

« choses qui ne sont pas à leur place ».

En 1889 encore, Maeterlinck, intellectuellement très lié avec Van Lerberghe, écrit *L'Intruse* (qui paraîtra en janvier dans *La Wallonie*) cependant qu'il met à l'impression, toujours sur la presse à bras de Van Melle, un drame, *La Princesse Maleine*, qui sortira en décembre. En février, il entend, au Cercle artistique de Gand, une conférence de Mallarmé sur Villiers de L'Isle-Adam. En juin, il fait un nouveau tirage de *La Princesse Maleine* et en envoie un exemplaire à Mallarmé : envoi décisif, puisque Mallarmé porte le livre à Octave Mirbeau qui, en fanfare, ouvre la carrière dramatique de Maeterlinck dans les colonnes du *Figaro*. Son article, du 24 août, salue le Gantois inconnu comme un génie, comme un nouveau Shakespeare.

Que *La Princesse Maleine*, ce conte à la manière d'Edgar Poe, mis à la scène avec lenteur et naïveté ait pu abuser O. Mirbeau, lui faire prendre l'apparat pour la profondeur et le paroxysme pour le génie, voilà qui ne s'explique que par la grande attente d'une dramaturgie symboliste que le théâtre naturaliste avait rendue indispensable. Entre *Maleine*, héroïne si fluette qu'on se demande comment il a pu être nécessaire de l'assassiner pour la faire mourir, et celui qu'elle aime, une foule de personnages, des vieillards surtout, s'agitent, conspirent, menacent ou prophétisent, tandis que s'accumulent péripéties, orages et horreurs dans une tension continue et lassante. Cependant, le caractère décoratif et grandiose des tableaux, la portée significative des gestes — en dépit de la gesticulation —, l'accent particulier des paroles proférées comme pour des auditeurs invisibles, assurent à ce théâtre une dimension supplémentaire, abstraite et spirituelle, caractéristique du symbolisme mais, pour la première fois, appuyée sur la plastique et sur une poésie barbare mais envoûtante.

Mallarmé, instigateur de l'article de Mirbeau, devait, un peu plus tard,

dans *Crayonné au théâtre*, revenir sur son éblouissement premier, arguant de « l'abandon d'un après-midi de lecture ». Il admire toujours le décor majestueux mais, à propos des personnages, glisse de redoutables réserves ; il s'insurge surtout contre le rapprochement Maeterlinck-Shakespeare : « Bruges, Gand, terroir des primitifs, » désuétude... on est loin, dit-il, par » ces fantômes, de Shakespeare ».

Maeterlinck lui-même, agacé par une célébrité soudaine dont sa tête froide mesure à la fois l'excès et le danger, s'en plaint à Grégoire Le Roy : « J'en » ai assez de cette gloire en toc, à la » Rollinat, pour une Shakespittrerie » comme la Princesse qui me dégoûte » carrément aujourd'hui » et, à Mirbeau lui-même, il soutiendra qu'il n'y a dans *La Princesse Maleine* « que » du Shakespeare, de l'Edgar Poe et » l'influence de Van Lerberghe ». A Jules Huret, enfin, il assurera n'avoir voulu composer qu' « une pièce à la » façon de Shakespeare pour un théâtre » de marionnettes », il ira même jusqu'à employer un jour à propos de son drame le terme de *mystification*.

L'importance historique de *La Princesse Maleine* est cependant aussi indiscutable et aussi grande que celle d'*Hernani*, aujourd'hui injouable. C'est le drame symboliste enfin devenu spectacle.

Ensuite, sans transition, renonçant au déchaînement des violences et à l'accumulation des péripéties, Maeterlinck présente deux pièces absolument statiques : *L'Intruse* (représentée à Paris, au Théâtre d'Art, le 21 mai 1891) et *Les Aveugles* (publiée à Bruxelles en 1890 et représentée à Paris par Lugné Poë, le 11 décembre 1891). Ce sont deux « Attentes » où est rendue perceptible la présence de la mort. *L'Intruse* groupe une famille inquiète dans la salle qui sépare la chambre d'une mourante de celle d'un nouveau-né. Toute la conversation ne tend qu'à faire percevoir au spectateur l'approche de la mort que soulignent des effets scéniques assez frustes : bruits de faux, frôlements, portes

impossibles à fermer, variations de l'éclairage : signes que seul, l'aïeul aveugle interprète clairement. Le propos de l'auteur était noble et légitime : « Il faut, écrivait-il dans une » lettre à A. Mockel, que (le symbole) » soit multiforme, élastique, indécis, » il faut que sa voix profonde mystérieuse, obscure, puisse s'accorder à » toutes les voix de l'inconnu et n'en » presque exclure aucune, sinon vous » n'avez plus que l'allégorie, sèche, » étroite, stérile et morte ». En fait, la signification de la pièce est très évidente dès l'abord et l'accumulation des symboles rend l'expression théâtrale insistante.

En retournant la situation, en asseyant autour d'un seul « voyant », une troupe d'aveugles angoissés qui, le croyant parti attendent de son retour la seule chance de retrouver leur route, Maeterlinck a réussi dans *Les Aveugles*, un tableau bien plus saisissant où, à partir d'une signification première peuvent se développer des interprétations de plus en plus générales. En effet, l'homme — un prêtre — dont ces aveugles parlent, évoquant son rôle et leur sort, et dont ils espèrent tout, le spectateur le voit mort au milieu d'eux et c'est déjà aujourd'hui un lieu commun (mais qui s'impose) de rapprocher une telle situation de celle des héros de Kafka, de Camus ou de Beckett ; et, irrésistiblement, comme l'a souligné Roger Bodart, on songe que tous attendent leur guide mort comme on attend Godot.

En dépit de quelques abus de rhétorique, la pièce, construite à l'envers puisque le drame est consommé au lever du rideau et que rien ne s'y passera sinon, pour les personnages, une prise de conscience de la situation, est par l'univers qu'elle circonscrit (l'île où vivent les aveugles), par son dépouillement, sa grandeur et son modernisme, le digne prélude à *Pelléas et Mélisande*.

La troisième pièce de cette « Trilogie de la Mort », comme l'appelle Maeterlinck, dans une lettre à la

revue *L'Art Moderne*, ce sont *Les Sept Princesses*. Une « simple carte de visite », dit l'auteur, qui lit la pièce le 22 juin 1891 à André Gide (qui n'a encore publié que *Les Cahiers d'André Walter*). Plutôt que la mort, c'est, une troisième fois, l'attente qui en forme la trame; et c'est encore une attente qui a atteint ses limites puisque l'une des sept filles, qui derrière une vitre close, espèrent le retour du Prince Marcellus, est morte à son arrivée.

Déjà, en août, Maeterlinck entre en conflit avec la littérature officielle de la Belgique. Ayant refusé le prix triennal de littérature afin de se solidariser avec ceux qui, comme Camille Lemonnier, ne l'avaient pas obtenu, il s'attire l'accusation de poursuivre, par là, une publicité plus lucrative que le prix. *L'Art Moderne* est la tribune de cette querelle dont les répercussions dureront jusqu'au début de la première guerre mondiale.

Dans le domaine dramatique, comme il l'écrivit au directeur de *L'Art Moderne* (21 novembre 1891), Maeterlinck tente de se dégager de « la » poésie de l'horreur » dont on veut lui faire une spécialité; il cherche « une espèce de théâtre où par-delà » les caractères tant épuisés », il voudrait « pouvoir rendre visibles certaines attitudes des êtres dans l'inconnu ». Déjà, il craint que ses drames ne soient périssables et c'est, écrit-il, pour se « tranquilliser » qu'il travaille à un « drame simplement et banalement passionnel ».

Il s'agit de *Pelléas et Mélisande*.

Devant la pièce la plus célèbre de Maurice Maeterlinck, il faut faire un effort de lecture neuve et directe. Les oripeaux dont on n'a cessé de charger les représentations et qui furent indiscutablement à l'origine de sa popularité, risquent de rider et de figer un texte dont les qualités sont classiques et le thème, aussi simple que celui de *Tristan et Iseut*. Mélisande, venue on ne sait d'où et perdue dans la forêt, rencontre puis épouse Golaud; cependant, elle ne découvre l'amour qu'en

présence de Pelléas, son beau-frère; amour réciproque, insurmontable et impossible qui se termine par la mort des amants. Les personnages ont l'air d'aveugles marchant à tâtons le long d'un abîme et, en dépit des formules solennelles qu'ils prononcent, pas un qui ne soit désarmé et, dans son dénuement et sa bonne volonté, incurablement saisi par la passion la plus totale et la plus évidente.

Dans ce drame, Maeterlinck a réussi à créer cette poésie de théâtre que Mallarmé appelait musique. Ainsi, il prolonge, par la suggestion, l'espace visible: regards, allusions, gestes, tout ce que disent et font les acteurs porte au-delà de la scène, vers la mer, vers le ciel, vers l'intérieur du château, vers les profondeurs de la forêt, vers le pays inconnu d'où vient Mélisande. Ainsi se crée, pour l'action, un champ irréel bien plus vaste que le champ visuel et auditif mais cependant isolé et situé.

Pour répondre à cette expansion et peupler un espace élargi où les protagonistes ont l'air perdu, une foule d'acteurs invisibles participent aux événements: les arbres, l'eau, la lumière, le vent, l'obscurité, l'ombre du château; ils enferment le trio dans un réseau de forces accablantes. Concours silencieux et multiple de menaces et de prémonitions qui rend perceptible l'aspiration du vide et de l'absolu. Harmonieuse orchestration du visible et de l'invisible, du concret et de l'imaginé.

D'autre part, les personnages ne font aucun geste qui n'ait une conséquence et une signification, ne prononcent aucune parole qui ne se répercute et leur silence même est dramatiquement efficace.

Le tragique, d'ailleurs, ne naît pas seulement de l'écrasement des personnages par les forces liguées dans ce décor hors mesure, il vient aussi de tout ce que tous ignorent et semblent vouloir continuer à ignorer, il vient enfin et surtout, comme dans *Tristan et Iseut*, du sentiment que « rien » n'est à sa place ».

Hors la dernière scène où, au lit de mort de Mélisande, Golaud, après avoir tué Pelléas, multiplie les déclamations didactiques et métaphysiques, l'œuvre est sobre, sûre dans sa progression, pleine de résonance et de jeune passion brimée, très scénique et très décorative. En passant de la pléthorique *Princesse Maleine* à ce drame dépouillé, Maeterlinck n'a changé ni de système dramatique ni de personnages (Maleine et Mélisande sont sœurs), ni même de décor (château, forêt, mer, eaux calmes et dangereuses, tout y est), il a simplement appris, chez Racine peut-être, la maîtrise et la mesure.

Le public bruxellois fit à la pièce, comme l'a raconté Van Lerberghe, un accueil non seulement méfiant mais goguenard. Par contre, en juillet 1893, Mallarmé publiait au *National Observer* de Londres un article très élogieux qui fut reproduit dans *Le Réveil* de Gand. Le poète d'*Hérodiade* appelait l'œuvre « une variation supérieure sur » l'admirable vieux mélodrame » (il donnait à mélodrame son sens primitif de drame musical). Il trouvait la composition si harmonieuse que, disait-il, « la partie d'un instrument, » même pensif, d'un violon, nuirait, » par inutilité ». Sans doute avait-il raison. Mais les œuvres harmonieuses, celle de Verlaine, par exemple, inspirent les musiciens et, dans le cas de *Pelléas et Mélisande*, il faut reconnaître que leur intervention contribua pour une part considérable au succès de l'œuvre.

Avec l'appui de Camille Mauclair et de quelques mécènes, Lugné-Poë monta le drame à Paris, au Théâtre des Bouffes-Parisiens, le 17 mai 1893, selon l'esthétique symboliste : costumes issus des Albums de Walter Crane, effets de lumière savants, rideau de gaze entre la scène et la salle, autant d'effets conformes au goût du temps que le texte à vrai dire rendait superflus.

Un jeune inconnu sollicita par l'intermédiaire d'Henry de Régnier, l'autorisation d'écrire sur ce thème une

partition musicale : il s'appelait Claude Debussy, Maeterlinck accepta, mais quand l'œuvre lui fut jouée, il n'y comprit goutte, étant d'ailleurs irrémédiablement fermé à toute musique.

Un peu plus tôt, le 7 mars 1893, la venue de Verlaine à Gand — dernière étape d'une tournée de conférences en Belgique — avait été, on s'en doute, un événement à la fois très littéraire et très pittoresque. Aucun scandale, toutefois, ne se produisit et Maeterlinck, l'un des organisateurs, mit avec déférence et soulagement dans le train de Paris un Verlaine ébloui par les 500 francs de cachet qu'il emportait.

Les formules de ses pièces antérieures et le thème de la mort, Maeterlinck les exploitera dans *Trois petits drames pour Marionnettes* : *Alladine et Palomides*, *Intérieur*, *La Mort de Tintagiles*, publiés en 1894. A propos d'*Alladine et Palomides*, nouveau drame de l'amour mal ajusté qui se résout dans la mort, un seul trait à noter : l'apparition, dans les scènes finales, d'une prose scandée selon le rythme de l'alexandrin (en vue de faciliter l'illustration musicale?).

Intérieur, lui, est construit sur deux plans simultanés : d'une part, une scène muette de paisible veillée familiale que le spectateur aperçoit par une fenêtre éclairée ; d'autre part à l'extérieur, une sorte de chœur formé de deux personnages qui surveillent et commentent l'approche d'une foule qui ramène vers cette maison heureuse une jeune fille morte. Le brusque passage du bonheur au malheur que vont provoquer quelques paroles d'un messager détaché en avant-garde, le spectateur le perçoit par le seul jeu des acteurs derrière la vitre et par les remarques des deux commentateurs. Pantomime, analyse d'un instant plein de signification, procédés, tout est remarquablement conçu pour le théâtre et ne pêche peut-être que par un agencement trop savant, un rythme trop lent et trop appuyé.

C'est un enfant qui, dans *La Mort de Tintagiles* est l'enjeu de la lutte

effroyable entre une reine invisible et cruelle et ceux qui tentent de le soustraire à la mort. Terreur, angoisse, bégaiement de la faiblesse, prémonitions, poursuites à travers les couloirs d'un château plus sinistre que jamais, appels pathétiques à travers des portes aux clefs perdues, on retrouve le paroxysme de *La Princesse Maleine*. Cependant, la forme et la structure ont été simplifiées à l'extrême et, comme l'écrivait Charles de Trooz, « tout le drame aboutit à » une seule image sans légende dont » la pire moitié reste invisible... (il) » semble se jouer entre un insecte » fascinateur et des insectes fascinés ».

Par ailleurs, Maeterlinck poursuit, dans les derniers mois de 1893, la lecture de quelques œuvres philosophiques, celle d'Emerson, d'abord, en vue d'une préface qu'on lui a demandée pour la traduction de M^{lle} Mali, celle de Carlyle, puis de Novalis, ensuite, d'autres encore. En marge de ses lectures, il note quelques réflexions, se livre à des digressions puis compose de longues variations sur le thème principal. Publiés d'abord dans des revues, ces essais, groupés en 1896, formeront *Le Trésor des Humbles* où figure aussi la préface à la traduction de *L'Ornement des Noces Spirituelles*.

Ce procédé de lecture commentée et amplifiée, avec ce qu'il a de séduisant par ses formules bien frappées, de rebutant par la minceur du support et le piétinement de l'analyse fondamentale, est important à connaître si l'on veut comprendre le déroulement de l'œuvre de Maeterlinck dans le domaine des idées. Jusqu'à l'extrême fin de sa longue vie, l'écrivain suivra cette méthode qui semble seule pouvoir rendre compte de ce que les uns ont appelé son évolution, les autres ses variations ou ses incohérences. Ce n'est pas un système de pensée qu'il faut chercher ainsi de livre en livre mais un procédé d'écriture remarquablement constant appuyé sur la lecture et la méditation ; les idées, elles, variant avec le con-

tenu des livres qui servent de tremplin. Le procédé pourrait faire songer à celui de Montaigne si les résultats n'étaient foncièrement différents.

Les essais, à leur tour, vont faire éclore certaines œuvres théâtrales ; car c'est en illustrant les thèses qu'il a cueillies et commentées au fil de ses lectures, que Maeterlinck compose un grand nombre de ses pièces et, à cet égard, les premiers essais, ceux que groupe *Le Trésor des Humbles* sont les plus significatifs. Ainsi, un développement sur le silence à partir d'une réflexion de Carlyle est la meilleure explication du parti que Maeterlinck a su tirer des choses tues, des rencontres muettes, des réticences. D'une variation sur le thème de ce qu'il appelle, avec Novalis, « le moi transcendantal », il conclut à la possibilité de connaissance immédiate, directe, totale et définitive d'un individu par un autre, thèse qu'il répètera et illustrera dans *Aglavaine et Sélysette* (1896). Avec Emerson, Maeterlinck affirme la présence supérieure de l'âme, la « grandeur égale et secrète de notre » vie », et il conseille : « apprenez à » vénérer les petites heures de la vie » ce qui deviendra la leçon optimiste de *L'Oiseau Bleu* (1908). On y trouve encore la formule que Maeterlinck a déjà définitivement choisie pour axiome implicite de sa réflexion et qui, par son caractère négatif, lui garantit une sorte de sécurité intellectuelle et métaphysique ; elle se trouve dans le commentaire des *Disciples à Sais* de Novalis : *Nous cherchons à connaître pour apprendre à ne pas connaître*. Elle traduit, chez Maeterlinck, la passion de l'inconnu, le besoin d'ignorer, le désir de côtoyer sans cesse ce qu'on peut pressentir sans jamais l'éclaircir, le goût des questions sans réponse. Ailleurs, comme une épigraphe à toutes ses pièces antérieures, le dramaturge proclame la primauté et la signification essentielle de la mort : *c'est notre mort qui guide notre vie et notre vie n'a d'autre but que notre mort*. L'angoisse qui hante tant de personnages est transposée en une image

caractéristique dans le chapitre consacré au *Tragique Quotidien* : « ils » savent tous sur quelles eaux muettes » et profondes repose la mince écorce » de la vie quotidienne ». Quant au rôle du destin, il est développé sous le titre *L'Étoile* et l'écrivain y atteste avec sérénité l'efficacité esthétique et morale du malheur : « il est beau » d'augmenter ses tristesses puisque » c'est élargir sa conscience qui est » l'unique endroit où l'on se sente » vivre ».

Au centre de tout, Maeterlinck place la notion, très vague, d'*âme*, qui, utilisée à diverses fins, semble recouvrir des notions disparates qui vont du sens chrétien au sens traditionnel sans que soient écartées les acceptions parfois opposées des philosophes. L'ensemble rejoint une sorte de panthéisme proche de celui de V. Hugo mais Maeterlinck préfère à l'attitude du mage, celle du prophète paisible.

A cette époque, Maeterlinck a déjà acquis une notoriété suffisante pour qu'il soit question de lui décerner la Légion d'Honneur, mais, à ce propos, il est difficile de savoir exactement ce qui s'est passé entre les autorités françaises et le gouvernement belge peu favorable à un écrivain qui avait refusé un prix officiel; toujours est-il que la proposition n'eut pas de suite.

En 1895, Maeterlinck participe à la fondation du *Coq Rouge*, la revue d'A. Mockel; il s'occupe encore de traduire et d'adapter en français, sous le titre d'*Annabella*, une pièce de John Ford, *A pity she is a whore*. La même année, a lieu la rencontre, théâtrale à souhait, dans les salons d'Edmond Picard à Bruxelles, de l'écrivain et de la cantatrice française Georgette Leblanc. Fortuite pour lui, préméditée par elle, cette entrevue fut l'origine d'une liaison qui dura jusqu'en 1918. Les *Souvenirs* de Georgette Leblanc, quelle qu'en soit la véracité, donnent une idée de l'atmosphère factice, de la véritable mise en scène qui présida à leurs relations. Georgette Leblanc s'est présentée comme l'Égérie du grand homme et presque l'auteur

d'une importante partie de son œuvre; elle a revendiqué, en tous cas, la responsabilité de son évolution du pessimisme à l'optimisme. On a soutenu, avec Van Lerberghe, que son influence néfaste avait conduit le dramaturge d'une œuvre rare et réservée vers une production à succès mieux accordée au grand public. D'autres ont pu croire, au contraire, que l'extravagance et le goût du pathétique que cultivait Georgette Leblanc avaient été pour le placide Gantois, un stimulant nécessaire et, en tout cas, le moyen de se mettre à la mode. Sa correspondance révèle combien, en dépit de tout, il sut rester ordonné, lucide, voire maniaque, avec quel sérieux et quelle sûreté il dirigea sa carrière, synchronisant les traductions, surveillant les représentations dont son amie était l'interprète, discutant tarifs et principes, sans jamais laisser entamer par ces problèmes la poursuite de son travail réglé comme celui d'un bénédictin.

A cause de l'apparition d'un personnage féminin résolu, Aglavaine, en face de Séllysette, l'habituelle héroïne diaphane, on considère que *Aglavaine et Séllysette* trahit un changement dans la philosophie du dramaturge et l'on suppose que Georgette Leblanc est à l'origine de cette transformation, étant le modèle du personnage. C'est, du moins, ce qu'elle affirme, reconnaissant d'ailleurs que le portrait n'est pas ressemblant. En fait, l'attitude d'*Aglavaine* et les opinions qu'elle formule (communication des âmes, supériorité de l'homme, etc.) se trouvent définies dans la préface à la traduction d'Emerson et dans *Les Disciples à Saïs*, tous deux de 1894 mais qui ne furent réunis qu'en 1896 dans *Le Trésor des Humbles*. Les éléments scéniques d'*Aglavaine et Séllysette* sont malheureusement submergés par les éléments didactiques et moraux et ce sont des raisonneurs plutôt que des amoureux qui forment ce « triangle » traditionnel de deux femmes éprises du même homme. Elles refusent de se disputer celui qu'elles aiment et

Sélysette camoufle en accident un suicide qui met fin au conflit. Techniquement, le texte a l'air d'être conçu comme le livret d'un opéra comique car la mort interminable et bavarde de Sélysette est mesurée sur ces dénouements où la diva chante : « je meurs » sur trois pleines pages de vocalises.

Bientôt, Maeterlinck et Georgette Leblanc s'installent à Paris, à la villa Dupont, mais l'écrivain ne pouvant évidemment travailler au son du piano de la cantatrice, gagne, chaque matin un studio monacal, rue Lalo. L'été, fidèle à ses habitudes gantoises, il loue une maison à la campagne, dans l'Orne, d'abord, puis en Normandie, à Gruchet-Saint-Siméon.

Qui songerait à exiger d'une artiste lyrique des talents d'une maîtresse de maison ? Le couple connut donc beaucoup d'ennuis domestiques et chaque fois que, faute d'une servante bien stylée, l'existence commune risquait de perdre sa quiétude et sa régularité, Maeterlinck bouclait ses valises afin de recouvrer, à Gand, les commodités de la vie familiale.

En 1896, sous le titre *Douze Chansons*, paraissent des poèmes de dates diverses, très différents de ceux des *Serres Chaudes*. Presque tous dialogués, ils ont pour décor le château maeterlinckien et pour thème l'amour ; ils doivent leur originalité à l'expérience du dramaturge, mettant en scène des personnages qui, quoique rarement nommés, sont parfaitement individualisés par leurs gestes pleins de signification, leurs paroles élémentaires mais chargées de symboles où les chiffres jouent un grand rôle. Parenthèses qui, sans cesse, modulent le ton et suggèrent un arrière-plan, refrains, répétition, enfin usage du distique cinq-sept (qui greffe un rythme impair sur les douze temps de l'alexandrin et en efface la césure), autant d'éléments d'une musicalité envoûtante. Poésie savante d'allure populaire, dont l'apparence solennelle, voire somptueuse, repose en fait sur un grand dépouillement et

même sur une grande pauvreté de moyens. Poésie monocorde mais extrêmement efficace qui inspira musiciens et dessinateurs.

Le 13 janvier 1898, s'ouvre la phase aiguë de l'affaire Dreyfus ; Zola publie le réquisitoire : *J'Accuse* et soulève ainsi l'opinion. Sur la proposition de Van Lerberghe, Maeterlinck signe un manifeste favorable à la révision.

L'été de la même année, l'écrivain visite l'Espagne en compagnie de Georgette Leblanc et d'A. Carré, directeur de l'Opéra-Comique, qui veut s'y documenter en vue d'une représentation de *Carmen* où la cantatrice doit tenir le premier rôle.

Avec la publication de *La Sagesse et la Destinée* (1898) s'achève, entre l'auteur et son amie, une discussion d'attribution entamée quand avait paru *Le Trésor des Humbles*. A ce moment déjà, Georgette Leblanc avait revendiqué un certain nombre d'idées et de formules qui auraient été suggérées par elle à Maeterlinck au cours de leurs conversations. Aussi proposait-elle pour le nouveau volume, par l'intermédiaire de son frère, une double signature. Maeterlinck refusa mais, après bien des atermoiements — dit Georgette —, consentit à faire imprimer une dédicace (*Je vous dédie ce livre qui est pour ainsi dire votre œuvre... il a suffi que mes yeux vous suivissent attentivement dans la vie : ils y suivaient les mouvements, les gestes, les habitudes de la sagesse même*) qu'il fit d'ailleurs disparaître lors de rééditions ultérieures.

La publication de *La Sagesse et la Destinée* ne se fit qu'une fois les traductions anglaises terminées, de sorte que le livre sortit simultanément à Londres, à Paris, à New York. Le volume, très différent dans sa composition du *Trésor des Humbles*, se présente en grande partie sous forme de sentences, de formules, de brefs développements qui font penser aux maximes de Marc Aurèle, certaines opinions exprimées se rattachant d'ailleurs au stoïcisme traditionnel. D'autre part, Maeterlinck entreprend d'y jus-

tifier qu'on poursuive une morale individuelle alors que règne le chaos social et qu'on jouisse du bonheur malgré la misère généralisée. Il lui suffit d'espérer, dit-il, que la science pourra un jour améliorer le sort de l'homme. Cependant, il réaffirme que nul ne peut avoir d'influence déterminante sur son propre destin mais que la manière dont on accepte ce destin n'est pas sans effet sur les événements. Ce n'est pas l'action, mais la personnalité et cette sorte de digue que la personnalité oppose aux circonstances qui infléchissent le sort. Le ton que Maeterlinck adopte, sententieux et souvent péremptoire, semble prouver que lui est venue l'idée de remplir la fonction d'un moraliste responsable et d'un guide, c'est-à-dire d'un Sage. La sagesse, il en propose une des plus anciennes définitions, celle de la morale grecque : « Être sage, c'est » avoir conscience de soi ». La théorie de l'ignorance est donc partiellement et provisoirement abandonnée. Par ailleurs, pour illustrer le conflit de la personnalité et du destin, Maeterlinck passe en revue quelques existences célèbres.

Dans cet ouvrage, l'écrivain prouve qu'il sait équilibrer une sentence, frapper une formule décorative, redire en termes suggestifs de très vieilles vérités.

Cependant, *Pelléas et Mélisande* poursuivait une brillante carrière ; Fauré y avait adapté une partition et, dans des costumes inspirés de Burnes-Jones, la pièce fut montée à Londres en juin 1898. Le succès qu'il rencontre auprès des musiciens en même temps que la nécessité de procurer à Georgette Leblanc un répertoire, vont inciter le dramaturge à composer deux nouveaux « petits drames pour marionnettes » : *Sœur Béatrice* et *Ariane et Barbe-Bleue* (qui seront publiés en 1902 en même temps que *La Mort de Tintagiles*). Craignant les interprétations abusives, Maeterlinck a souvent insisté pour qu'on n'y cherche aucune intention, philosophique ou autre, et qu'on n'y voie que la base

d'une composition musicale. Très populaire en Flandre, la légende de Sœur Béatrice n'est autre qu'un Miracle de Notre-Dame où la Vierge prend la place et les fonctions d'une religieuse en rupture de couvent jusqu'au retour de la coupable repentante. Le décor du couvent, les personnages de moniales, les circonstances, tout dans cette pièce, se prête à une mise en scène pleine de noblesse et à d'harmonieux développements musicaux.

Par contre, *Ariane et Barbe-Bleue* (opéra légendaire en trois actes dont Paul Dukas écrivit la musique et qui ne fut représenté qu'en 1907) aurait été, selon Georgette Leblanc, inspiré par sa propre passion pour la philanthropie. Allégation visiblement inexacte car la pièce n'est qu'un long tableau où Maeterlinck a rassemblé toutes ses héroïnes depuis Mélisande jusqu'à Séllysette. Elles sont captives de Barbe-Bleue, prince possesseur de richesses fabuleuses. Délivrées par Ariane, nouvelle incarnation d'Aglaïvaine, elles refusent de s'échapper. Sous cette imagerie pour spectacle somptueux, ne faut-il pas simplement entendre l'aveu de l'écrivain, incapable d'échapper à ses personnages-marionnettes, à son décor (château et souterrain), à son monde d'angoisse et de terreur, de cécité et d'ignorance ? La prose scandée en alexandrins envahit presque tout le texte ; destinée sans doute à soutenir une musique externe, elle fait ronronner et monotonise le débit, tandis que disparaissent les silences si efficaces.

Un nouveau sujet occupe Maeterlinck : la Justice ; il constituera la matière d'un article publié en 1900 par *La Revue de Paris* et inséré plus tard dans *Le Temple Enseveli*. Avec une netteté et une méthode où se perçoit l'influence de ses études de droit, Maeterlinck pose le problème de la justice, scrute sa nature, passe en revue les domaines qu'elle occupe et les aspects qu'elle revêt. Il conclut en montrant comment l'homme se couvre de l'idée de Dieu pour faire accepter l'injustice dont il est responsable. Analyse re-

marquable, après quoi, malheureusement, l'écrivain cède au démon du développement littéraire et commente longuement quelques thèses d'un rousseauisme athée assez conventionnel.

Les *Souvenirs entomologiques* de J.-H. Fabre, publiés de 1879 à 1907, mirent Maeterlinck sur la voie d'une série d'essais, à base scientifique, cette fois. Pour l'ambition de « remettre » Fabre en beau français » et parce qu'une telle lecture lui inspirait des idées grandioses, Maeterlinck écrivit *La Vie des Abeilles* à Gruchet-Saint-Siméon, au milieu d'un verger normand, complétant ses lectures de quelques observations directes, attirant les abeilles sur sa table grâce à des soucoupes remplies de miel, examinant les évolutions des insectes dans un rayon de ruche vitré, enfin, rappelant ses souvenirs d'apiculture en Flandre.

Le volume (1902) eut un succès considérable, qui s'explique par la précision des renseignements que l'auteur a tirés de ses diverses sources d'information, par la manière séduisante dont il les expose, par l'air de facilité et d'authenticité qu'il a donné aux expériences racontées, enfin, par le lyrisme ébloui des commentaires. Certaines pages, comme celles du vol nuptial sont devenues classiques. Scientifiquement, il reste aujourd'hui peu de choses de l'ouvrage après les admirables travaux qui ont été faits depuis sur les abeilles, mais l'enthousiasme presque dionysiaque de Maeterlinck reste communicatif parce qu'il est tempéré par le bon sens et par cette méfiance instinctive de tous ceux qui ont été en contact avec la terre. Ainsi, après des considérations très élevées sur l'action de la nature et de l'instinct, Maeterlinck met ses lecteurs en garde : « Au reste, dit-il, entendons-nous et ne soyons pas dupe de notre explication : attribuer ainsi une idée à la nature et croire que cela suffit, c'est jeter une pierre dans un de ces gouffres inexplorables que l'on trouve au fond de certaines grottes, et s'imaginer que

» le bruit qu'elle produira en y tombant répondra à toutes nos questions » et nous révélera autre chose que l'immensité même de l'abîme ». Son scepticisme fondamental l'aide à éviter des hypothèses aventureuses. Son style très orné reste vigoureux et le livre baigne dans une allégresse d'air et de soleil.

En 1902, pour l'édition collective de son théâtre, Maeterlinck compose une préface qui sera reprise dans *Le Temple Enseveli* sous le titre *L'Évolution du Mystère*. Cette préface, la lucidité habituelle de l'écrivain doit nous la faire considérer avec attention : on y trouve exposé, par exemple, le mécanisme fondamental qui dans la plupart des pièces, détermine les situations et répartit les rôles : *Des destinées innocentes mais involontairement ennemies s'y nouent et s'y dénouent pour la ruine de tous, sous les regards attristés des plus sages, qui prévoient l'avenir mais ne peuvent rien changer aux jeux cruels mais inflexibles que l'amour et la mort promènent parmi les vivants*. On y trouve aussi indiquée la direction nouvelle dans laquelle le dramaturge veut s'engager : *Mais aujourd'hui, cela ne nous paraît plus suffisant. Je ne crois pas qu'un poème doive sacrifier sa beauté à un enseignement moral mais si, tout en ne perdant rien de ce qui l'orne au-dedans comme au-dehors, il nous mène à des vérités aussi admissibles mais plus encourageantes que la vérité qui ne mène à rien, il aura l'avantage d'accomplir un double devoir incertain*. L'arrière-pensée moralisante se fait de plus en plus nette. Elle mènera Maeterlinck au Prix Nobel et au triomphe de New York. Au centre même de l'œuvre, reparait cependant l'Inconnu, sans cesse affirmé. Seule se modifiera la forme qu'il revêtira : *Essayons au contraire de varier l'apparence de l'inconnu qui nous entoure et d'y découvrir une raison nouvelle de vivre et d'espérer*. A la mort omniprésente, Maeterlinck souhaite substituer autre chose dont la nature n'est pas clairement perçue encore.

Fertile en péripéties, l'année 1902 voit Maeterlinck brouillé avec Debussy, non pour des raisons musicales car l'écrivain n'y entendait rien, mais à propos de Georgette Leblanc que Debussy avait remplacée par Mary Garden pour la représentation de *Pelléas et Mélisande* à l'Opéra-Comique. Maeterlinck intenta un procès à l'Opéra-Comique et provoqua le musicien en duel, mais le procès fut perdu et le duel n'eut pas lieu. D'autre part, mêlé à la lutte contre le flamingantisme en Belgique, l'écrivain suscita un petit scandale en incriminant le clergé flamand, qu'il considérait comme « le plus ignorant des clergés ». 1902, c'est encore l'année de *Monna Vanna*. Représentée au Théâtre de l'Œuvre, le 7 mai, la pièce fut considérée par Ch. Van Lerberghe comme une trahison de Maeterlinck par lui-même : *Monna Vanna et Georgette Leblanc semblent mettre Maeterlinck dans une direction où il ne se serait pas mis lui-même tel que nous l'avons connu aux jours de haute fierté*, écrit-il. Commencée dès 1900, l'œuvre avait été proposée à Lugné-Poë en même temps que l'engagement de Georgette Leblanc qui souhaitait entamer une carrière de comédienne. C'est un drame romantique, autant par son sujet, tiré « d'un volume sur les guerres de la Renaissance italienne », que par ses personnages, ses décors, sa technique. Dans une ville assiégée, Monna Vanna, épouse vertueuse, accepte d'aller se livrer au chef des ennemis, Prinzivalle, en échange de la libération et du ravitaillement de la cité. Quand Prinzivalle et Monna Vanna sont en présence, l'intrigue rebondit ; en effet, ils se reconnaissent pour avoir été des amis d'enfance. L'adultère n'est pas consommé et d'ailleurs, Prinzivalle, trahi, doit fuir. Monna Vanna veut le sauver en le ramenant dans la ville. Son mari refuse d'abord d'admettre la vérité et repousse sa femme qu'il croit souillée puis, changeant d'opinion, il suppose que Monna Vanna a dupé Prinzivalle pour le perdre et le livrer à ses ennemis ; il ordonne donc l'exé-

cutio du prisonnier. C'est alors Monna Vanna qui assure qu'elle a menti, réclame les clefs du cachot et va rejoindre Prinzivalle.

Amorcée sur une situation qui pouvait être grandiose, la pièce se termine dans les atermoiements et l'incohérence psychologique. Les marionnettes des pièces antérieures ou, comme les appelait Van Lerberghe, les fantoches, ont fait place à des êtres de chair délibérant de leurs décisions ; malheureusement les caractères sont simplifiés et beaucoup d'artifices subsistent. Et ce qui contribuait à l'irréalité poétique choque dès que les faits prétendent prendre appui sur le réel. Les représentations furent l'occasion d'une rupture avec Lugné-Poë ; puis Georgette Leblanc entreprit, avec *Monna Vanna* une tournée européenne qui débuta à Londres malgré l'interdiction de la censure.

Rassemblant dans *Le Temple Enseveli* plusieurs articles déjà publiés, Maeterlinck y joignit trois textes consacrés au *Passé*, à la *Chance* et à *L'Avenir*, où il scrutait, une fois de plus, le rapport de l'homme et de sa destinée en évoquant une série de grandes vies malheureuses. Se demandant ce qu'il faut nommer la chance, il l'assimilait à l'inconscient ; quant à l'avenir, il examinait les possibilités que l'homme a de le prévoir. Intéressé par les phénomènes paranormaux, Maeterlinck s'était prêté lui-même à quelques consultations chez les « voyantes » ; inutilement d'ailleurs puisque sa conclusion était prévisible : nous ignorons quelle foi il convient d'accorder à de telles expériences. En fait, conclut-il, si l'on connaissait l'avenir, pourrait-on le mieux conduire ?

Avec *Joyzelle*, qu'il termine la même année et qui sera jouée le 20 mai 1903, Maeterlinck, tournant le dos au réalisme, aborde la féerie ; féerie qui couvre une thèse : l'homme est soumis au destin mais il lui reste à accepter ou à orienter ce destin (cf. *Le Temple Enseveli*). Énoncée, répétée, la thèse est ensuite présentée en symboles très

apparents par les quatre personnages : d'une part, Merlin et Arielle, magiciens qui connaissent l'avenir et organisent les circonstances qui doivent permettre au destin de s'accomplir, d'autre part, Joyzelle et Lanceor, le couple qui y est soumis et qui arrive, par sa manière de répondre aux événements, à les rendre favorables. Les personnages n'ont pas de relief, les péripéties, trop rapides et trop schématisées, ne suscitent pas de véritable angoisse, parce que l'idéologie anticipe sur l'action, la réduisant à confirmer.

Toujours en quête d'un renouvellement de son théâtre, Maeterlinck écrit alors une farce en deux actes : *Le Miracle de Saint Antoine* (joué à Genève et à Bruxelles en 1903, à Paris par les Pitoëff en juin 1927) où l'on voit le bon saint de Padoue opérer en Flandre une résurrection intempestive.

Dès ce moment, Maeterlinck jouit d'une gloire européenne et le banquet de Berlin, en janvier 1903, au Deutsches Theater, où sont échangés des éloges dithyrambiques de *Monna Vanna* et de l'Allemagne, font croire que, pour la première fois, le Gantois en est ébloui. De la Côte d'Azur où il s'installe, il dirige, dans plusieurs pays, ses traducteurs, son interprète, son metteur en scène et même son décorateur (Charles Doudelet) attitrés et désavoue les représentations pour lesquelles on ne fait pas appel à l'équipe entière. Cependant, il continue à défendre farouchement sa quiétude et son intimité contre toute espèce d'intrusion. S'il accepte un rôle officiel qui lui donne de plus en plus figure de symbole, il se soustrait presque toujours aux manifestations publiques et mondaines où il se sent très mal à l'aise. Il veut bien engager sa personnalité mais non sa personne. Cette personne, d'ailleurs, il la garde toute à lui car il semble qu'elle reste même extérieure à son œuvre si l'on en croit une confidence surprenante faite à É. Verhaeren et rapportée par Gide dans son *Journal*. A la fin de l'an-

née 1904, il aurait en effet assuré au poète de *La Multiple Splendeur* « même » ce que j'écris ne m'intéresse plus » beaucoup » ... « du reste, je ne travaille plus à présent que par habitude ». Aveu terrible qui explique la faiblesse principale de nombre d'œuvres que Maeterlinck écrivit dans la deuxième partie de sa carrière : ne répondant à aucune impulsion intérieure, elles manquent de nécessité ; écrites par habitude, elles se répètent ; voilà pourquoi, souvent, elles lassent.

L'écrivain boude toujours le gouvernement de la Belgique et, en manière de protestation contre sa politique réactionnaire, il refuse de participer aux fêtes du 75^e anniversaire de l'Indépendance. Il commence en 1905, à écrire *L'Oiseau Bleu*, une autre fée ou plutôt une allégorie présentée comme un conte de Perrault. Deux enfants de bûcheron partent, en compagnie de l'Eau, du Feu, du Pain, du Lait, du Chien et du Chat, sous la conduite de la Lumière, à la recherche de l'Oiseau Bleu, c'est-à-dire du Bonheur. Ils le cherchent dans le passé, le présent et l'avenir pour le trouver, au retour, dans leur humble maison forestière.

Ainsi, Maeterlinck illustre le « cultivons notre jardin » de Voltaire et le « Où peut-on être mieux ? » de Grétry. Jeux, plaisanterie, commentaires, tableaux, costumes, tout est symbole, tout porte ici jusque dans le détail le plus menu, un sens évident : le passé représenté par les grands-parents, le présent par la nature hostile mais heureusement muette, les bonheurs et les malheurs si difficiles à distinguer, la mort qui refuse de livrer son secret, l'avenir, au seuil duquel se pressent les enfants à naître — assassins, inventeurs ou héros —, etc. Sur un fond de morale conventionnelle mais amusante, pittoresque, Maeterlinck se livre avec bonne humeur à son goût du faste et de la mise en scène ; il exalte et illustre, sans tirades ni développements, la vie qu'il aime, une vie saine et tranquille. La fortune de la pièce doit cependant beaucoup

aux sollicitations interprétatives qu'on lui a fait subir. Dès la création par Stanislawski au Théâtre d'Art de Moscou, Maeterlinck sentait ses intentions déformées : « Je crains, écrivait-il » au metteur en scène, qu'une atmosphère trop mystique ne détruise l'atmosphère plus humaine et plus souriante que j'ai voulue ».

Et, autour des deux enfants, on sent le parti pris de gaieté, de légèreté, de bonhomie. Grâce à cette pièce, on ne peut douter que le symbole soit bien, pour Maeterlinck, l'instrument le plus spécifique de l'expression théâtrale ; mieux, la substance même de ce théâtre où tout le reste, intrigues, situations, personnages sont subordonnés à la signification. Peut-être est-ce cette position résolue qui fait la vertu de la pièce : affirmé, le symbole y est foisonnant, chatoyant, pittoresque, en même temps que significatif.

Au début de 1906, Maeterlinck s'installe à Grasse et désormais — sauf pendant et après la deuxième guerre mondiale —, il passera tous les hivers sur la Côte d'Azur.

Il entreprend d'écrire *L'Intelligence des Fleurs* (1907), ouvrage dont le sujet occupait déjà plusieurs chapitres du *Double Jardin* (1904). Maeterlinck y compare les tropismes végétaux et les opérations mentales de l'homme : nul sujet n'est plus périlleux à aborder et les conclusions de Maeterlinck appellent de sérieuses réserves. Le livre d'ailleurs provoqua bien des sarcasmes.

En avril 1907, l'écrivain et l'artiste prennent possession d'une nouvelle résidence d'été, théâtrale à souhait : l'abbaye de Saint-Wandrille, monastère bénédictin à demi ruiné, si vaste que Maeterlinck patine à travers les salles tandis que Georgette Leblanc traîne avec satisfaction, dans les couloirs, des robes d'abbesse.

Un décor si bien adapté suggéra à l'actrice l'idée d'y monter des spectacles : le 28 août 1909, on joua une traduction de *Macbeth* écrite par Maeterlinck. La scène se déplaçait de

lieu en lieu au gré des épisodes ; et certains invités étaient vêtus de manière que l'illusion ne fût pas rompue. En réalité, c'est à eux-mêmes que les acteurs jouaient le drame. Maeterlinck, si jaloux de sa tranquillité, ne pouvait approuver une aussi redoutable intrusion dans sa maison. On le vit l'année suivante quand *Pelléas et Mélisande* fut représenté dans des conditions identiques. Il se montra si résolument agressif envers les invités que Georgette renonça à monter *Hamlet* et *La Princesse Malcine* comme elle en avait eu l'intention.

La presse catholique tint d'ailleurs pour sacrilèges ces représentations profanes dans un édifice sacré.

L'été vit Maeterlinck en proie à une crise de neurasthénie. A la fin de l'année, mourut Charles Van Lerberghe, le vieil ami et le témoin de l'initiation intellectuelle. Période sombre donc, et, semble-t-il, peu féconde, en dépit de la composition d'une tragédie biblique : *Marie-Madeleine*.

Si ce n'était pas le temps des œuvres, ç'allait être celui des lauriers. L'Université de Bruxelles, qui fêtait le 75^e anniversaire de sa fondation, nomma l'écrivain, le 19 novembre 1909, docteur *honoris causa*. L'Académie française songea à l'élire s'il consentait à adopter la nationalité française ; mais Maeterlinck, mal vu par une certaine presse en Belgique, hostile aux pouvoirs publics de son pays, résolut cependant le « cas de conscience » qui se proposait à lui en gardant sa nationalité et en renonçant donc à siéger sous la coupole. Il accepta, d'autre part, le prix Triennal de Littérature que la Belgique lui décerna pour *L'Oiseau Bleu*. Le comité belge pour le Prix Nobel suggéra, avec l'accord des deux écrivains, que la récompense fût partagée entre Émile Verhaeren et lui. Le gouvernement suédois préféra couronner, le 9 novembre 1910, Maeterlinck seul : c'était la consécration universelle.

Dans un tout autre domaine, la création de *L'Oiseau Bleu* au Théâtre Réjane à Paris, en mars 1911, fut

l'occasion d'une rencontre décisive, celle de Renée Dahon, une jeune Niçoise engagée pour tenir quelques petits rôles dans la pièce. Elle se lia avec l'écrivain et avec Georgette Leblanc et, s'il faut en croire l'actrice, s'installa bientôt chez eux et, désormais, ils furent trois.

En décembre, Georgette Leblanc s'embarqua pour Boston où elle devait chanter le rôle de Mélisande sur la partition de Debussy, le musicien et le dramaturge s'étant réconciliés grâce à l'intervention d'Henry Russell, l'imprésario de Maeterlinck.

Malgré sa répugnance pour les cérémonies publiques (il n'était même pas allé à Stockholm recevoir le Prix Nobel), répugnance justifiée par une insurmontable gaucherie, Maeterlinck se rendit à Bruxelles au printemps de 1912 afin d'y accepter l'hommage — un peu tardif — que la Belgique lui devait : réceptions à l'Hôtel de Ville, au Palais Royal, représentation de *Pelléas* au Théâtre de la Monnaie en présence des souverains, etc.

1913. Une grève longue et tenace s'étant déclenchée pour l'instauration du suffrage universel en Belgique, Maeterlinck envoya un important subsidé au mouvement d'émancipation ouvrière et autorisa l'usage d'un article du *Double Jardin* — article assez vague, il est vrai, et de ton mitigé — sur le suffrage universel.

Les phénomènes parapsychiques l'occupaient encore et il y consacra *L'Hôte inconnu* qui ne sera publié qu'en 1917.

Peu après la publication (1913) de *La Mort*, un volume d'essai, où il passait en revue toutes les hypothèses avancées ou possibles sur la permanence ou l'anéantissement de l'être après la mort, l'ensemble de ses œuvres fut mis à l'index (26 janvier 1914).

Survint la guerre. Après avoir, à cinquante-six ans, essayé de s'engager, Maeterlinck se fit polémiste et propagandiste en faveur de la Belgique et lui, qui n'avait jamais pu parler en public — il l'avait avoué à Jules Destrée — entreprit cependant, en

compagnie du même Jules Destrée et de Georges Lorand, une tournée de conférences en Angleterre, en Italie, en Espagne, enfin, où l'entreprise se termina par une plainte de l'ambassadeur d'Allemagne et une interdiction de la police.

Il composa deux pièces de circonstance : *Le Sel de la Vie* (1920) et surtout *Le Bourgmestre de Stilmonde*, créée à Buenos Aires en octobre 1918, publiée en 1919. Elle raconte l'exécution, par les Allemands, d'un bourgmestre pris pour otage dans une petite localité des Flandres. Elle eut un grand succès sentimental et fut une sorte de symbole de la Belgique martyre. Maeterlinck, lui, ne la considérait guère que comme une pièce de propagande.

Une nouvelle fois, à raison des circonstances et en dépit de sa nationalité, l'Académie française songea à lui, ainsi que le rapporte Raymond Poincaré dans un extrait cité par Robert Van Nuffel (*Annales de la Fondation Maeterlinck*). Des oppositions s'étant manifestées, la proposition n'eut pas de suite.

En 1919, il épousa Renée Dahon. 1920 le vit hôte d'honneur des États-Unis où son ami Henry Russell avait organisé une tournée dans le plus pur style américain. Ce fut le « Blue Bird Craze », la folie de l'Oiseau Bleu, et tandis que le navire qui l'amenait entrait dans le port de New York, des avions aux ailes peintes en bleu lui firent escorte. Le voyage à travers l'Amérique fut triomphal en dépit des conférences où l'écrivain, incapable de prononcer l'anglais de manière intelligible, dut recourir aux services d'un interprète. Des rencontres furent ménagées avec les magnats du cinéma : ils commandèrent à l'écrivain des scénarios qui ne furent jamais tournés. Rude épreuve pour cet amoureux de la quiétude, souvent excédé par le sans-gêne de ses admirateurs mais conquis par leur gentillesse.

Des honneurs encore l'attendaient au pays natal puisque, le 19 août 1920, quand fut fondée l'Académie royale

de Langue et de Littérature françaises de Belgique, il fut désigné parmi les membres de droit appelés à élire les autres. Il accepta, tout en protestant contre l'éviction de son ami Grégoire Le Roy et décida — certainement sans regret — de ne prendre part à aucune séance aussi longtemps que l'injustice n'aurait pas été réparée.

L'année suivante, Maeterlinck signa le *Manifeste des Cinquante*, contre la flamandisation de l'Université de Gand.

Dès cette époque, il avait entamé une série d'essais qui prétendaient faire le tour des connaissances humaines les plus récentes dans le domaine des religions (*Le Grand Secret*, 1921), des dimensions (*La Vie de l'Espace*, 1928), de l'astronomie (*La Grande Férie*, 1929), de la relativité (*La Grande Loi*, 1933), etc. Nul genre ne pouvait être plus caduc — ni plus séduisant pour le grand public — que ces commentaires de problèmes scientifiques faits par un profane. Et, bien entendu, la conclusion de cette vaste et nécessairement très superficielle enquête est l'affirmation réitérée d'une ignorance universelle. Parallèlement se continue la série entomologique : *La Vie des Termites* (1926), *La Vie des Fourmis* (1930), et *L'Araignée de Verre* (1932), vulgarisation scientifique sur le mode poétique. Il compose plusieurs pièces de théâtre qui demeureront inédites jusqu'à sa mort (*Le Malheur passe*, *Marie-Victoire*, etc.).

Puis, en 1923 et 1924, ce sédentaire se fait voyageur, visitant presque tous les pays de la Méditerranée; vers la même époque, cet ancien soutien du parti ouvrier belge se laisse peu à peu séduire par les partis d'extrême droite, qu'ils soient italien, français ou portugais. En 1925, il s'installe au château de Médan, qu'il occupera chaque été et, à la fin de 1929, il acquiert, à Nice, pour sa résidence d'hiver un énorme casino inachevé et somptueux face à la baie des Anges, propriété qu'il baptise Orlamonde.

En 1930, il refuse le Prix Quinquennal belge de Littérature, esti-

mant qu'il vient trop tard; par contre, il accepte le titre de comte, que lui décerne le roi Albert en 1932.

Il écrit en 1935 et dédie à sa femme qui en jouera le rôle principal, un drame sur le thème de la folie : *La Princesse Isabelle* dont l'action se passe parmi les déments paisibles de Gheel en Campine. Puis, c'est au problème de l'au-delà qu'il revient dans une série de commentaires sur des textes de Pascal, Bossuet, Marc Aurèle, Bergson, Spinoza, saint Augustin et Shakespeare. Sous des titres prestigieux : *Avant le Grand Silence* (1936), *Le Sablier* (1936), *Devant Dieu* (1937), *La Grande Porte* (1939), *L'Autre Monde* (1942) et à partir des thèmes de la mort, de Dieu, du bonheur, de la science, etc., il repose indéfiniment toutes les questions sans réponse. Une telle littérature donne l'illusion d'une perspective philosophique et métaphysique, mais elle les donne sans risque puisque toutes ses démarches ramènent dans les brumes d'une nécessaire ignorance. Maeterlinck semble d'autre part, professer un déisme qu'il n'appuie et ne peut appuyer que sur ses propres affirmations déclarant — très sérieusement — que Dieu lui-même ne sait ce qu'il est. Dans ces ouvrages, pour lesquels on doit partager le jugement très sévère qu'E. Noulet formulait en 1942 sur *L'Autre Monde ou Le Cadran Stellaire*, on sent cruellement le manque de nécessité interne. Qu'aucun système cohérent ne s'en dégage et que des contradictions s'y avèrent flagrantes, l'auteur le justifie en assurant que toute étude approfondie mène à considérer les facettes diverses, voire opposées d'une idée. En fait, la discontinuité tient à la nature même de l'œuvre : amplification esthétique, voire rhétorique applicable à n'importe quelle matière grâce à une intelligence générale des problèmes et à une indiscutable maîtrise littéraire, à une sorte d'automatisme créateur aussi.

La mort, cependant et tout ce qu'elle implique, est un thème fondamental de la méditation maeterlinckienne, elle

est à l'origine de ce qu'il y a de plus spécifique dans son œuvre; la méthode des lectures commentées est celle de Montaigne et l'agnosticisme terminal est commun aux deux écrivains, mais il y a entre eux, à ce moment, la différence qui sépare un vieil homme célèbre qui s'ennuie mais exerce ponctuellement son métier d'un gentilhomme jouisseur et douillet qui « ne fait rien qu'avec joie ».

Dans le domaine politique, Maeterlinck fait le procès de la démocratie, prône un régime autoritaire, autocratique ou, à défaut, une sorte d'oligarchie de l'intelligence. Il est devenu l'ami personnel du dictateur Salazar, il écrit en 1937 une préface à la traduction d'*Une révolution dans la paix*. Il fait jouer, pour le public ecclésiastique et conservateur du Portugal l'*Abbé Sérubal*, un drame dont l'intrigue repose sur le secret de la confession (Lisbonne, avril 1940).

Après l'invasion, Maeterlinck s'embarque avec sa famille pour les États-Unis, où il vit entouré d'honneurs mais toujours aussi mal à l'aise au milieu des manifestations publiques. Comme durant la première guerre, il compose des pièces adaptées au climat moral : *Jeanne d'Arc*, *Le Miracle des Mères*, et manifeste publiquement son hostilité envers le gouvernement de Vichy.

Il rassemblera encore quelques « souvenirs heureux », peu fidèles d'ailleurs, dans *Bulles Bleues* (1948) et, en août 1947, âgé de 85 ans, il reprend le chemin de l'Europe et d'Orlamonde. Faute de pouvoir lui offrir un fauteuil, l'Académie française lui décerne, en 1948, la Médaille de Langue française. Ultime honneur.

Quelques jours après sa mort, survenue au début de l'année suivante, son corps fut, comme il l'avait souhaité, incinéré à Marseille.

* * *

Ayant choisi la profession d'écrivain, Maeterlinck a remarquablement conduit sa carrière et rien n'a manqué

à son éclatante réussite : ni les débuts difficiles, ni les hostilités, ni les encouragements, ni le grand amour romantique, ni l'union légitime, ni la richesse, ni le scandale, ni la consécration officielle, ni l'opposition des pouvoirs publics, ni l'activité patriotique, ni l'exil glorieux.

Sa formation juridique et son goût familial de l'ordre permirent à l'écrivain de faire face aux problèmes qui, habituellement, submergent un artiste, comme celui des cachets, des droits d'auteur; son sens des affaires l'avertit de ne publier qu'à bon escient et de voir grand dès qu'il s'agissait de la diffusion de ses œuvres.

Sans doute, cette carrière brillante a-t-elle fait tort à l'œuvre, où la sollicitation extérieure tient souvent lieu d'appel interne : Maeterlinck a écrit trop et trop longtemps; il a abordé trop de domaines et de genres, son action fut, la plupart du temps, celle d'un vulgarisateur et, encore que la vulgarisation ait sa raison d'être et qu'elle favorise l'essor des grandes idées, elle ne peut les transmettre qu'en les simplifiant, en les déformant, en les banalisant.

L'audience de Maeterlinck a été considérablement élargie par les traductions : traducteur des autres, traduit lui-même et organisant la diffusion de ses œuvres dans toutes les langues, il a atteint un public qu'il n'est pas excessif d'appeler universel. La Belgique lui doit d'avoir compté un prix Nobel de Littérature. Satisfaction légitime qu'atténue cependant le regret d'en avoir vu priver par là Émile Verhaeren.

Comparée à cette réussite matérielle et psychologique, l'importance littéraire de Maurice Maeterlinck est d'un tout autre ordre et d'une tout autre nature : elle ne concerne pas un public étendu et son action n'a pas été superficielle.

Vers 1891, Maeterlinck était regardé par les écrivains eux-mêmes comme le chef du mouvement symboliste à la scène et *Les Aveugles* étaient cités comme le prototype de la nou-

velle esthétique. Avant de conquérir, grâce à la musique, le grand public (qui réagit d'abord par la moquerie ou l'indifférence), l'écrivain fut goûté d'une élite intellectuelle. Dans le domaine précis du théâtre et dans le genre particulier du drame symboliste, l'œuvre du Gantois, venue à son heure, est une véritable conquête littéraire. Certes, ce drame symboliste n'a été, ni créé ni même rénové par lui ; tous ses éléments existaient déjà, mais il n'avait et ne pouvait avoir de public. Maeterlinck l'a rendu jouable, l'a fait passer de l'existence virtuelle à l'existence réelle. Les signes et les significations qui en sont la substance, grâce à son sens flamand du concret, il les a transposés en éléments visuels et plastiques (décors, personnages, situations, gestes) ; grâce à son sens du tableau et de l'ensemble, tout en est lisible, situé, intelligible et parfois d'une signification insistante car tout converge vers quelques idées-clefs. La poésie du Symbolisme, celle du fragile, de l'informulé, du menacé, celle qui utilise les intervalles autant que le visible, le silence comme la parole, ce qui est imminent comme ce qui est, Maeterlinck l'a introduite sur le plateau à la faveur d'un style ou mieux d'une stylisation, c'est-à-dire d'un style en élaboration continue. Style d'écriture d'abord, fait de formules simples à sens multiples, de répétitions aux allures incantatoires, de silences, qui concentrent la voix, lui imposent certaines modulations.

Style rythmique aussi, qui fait avancer la pièce comme imperceptiblement et par tâtonnements (la situation évoluant moins vite que l'atmosphère qui l'entoure, le raccord entre les temps de l'évolution n'étant jamais précisé) et qui impose un jeu, lui aussi appuyé et mesuré. Style de pensée enfin, aux idées-clefs à la fois simples et confuses, jamais complètement éclairées. Toute cette stylisation, bien proche de l'hieratisme, rend perceptibles les significations secondes, fait percevoir les échos de chaque parole, les répercussions de chaque geste.

Le principe même de ce théâtre en réduit le champ, y instaure la convention indispensable mais limitative, ce qui explique à la fois les tentatives de Maeterlinck dans des genres divers susceptibles de l'arracher à ce cercle étroit par nature et la difficulté qu'il a éprouvée à se renouveler sans perdre son originalité.

Théâtre abstrait qui serait cérébral si, justement, au bout des significations il n'y avait le mystère, l'incapacité de connaître et les sentiments élémentaires qui en découlent : peur, angoisse, abandon, fatalisme ou acceptation souriante.

Ce que Maeterlinck a apporté de personnel à la poésie participe des mêmes tendances : poésie d'interrogation et d'incantation, poésie picturale significative, très musicale mais de registre réduit.

Par contre, dans le domaine de l'essai où l'écrivain semble avoir tenté un inventaire exhaustif des problèmes humains, si on laisse tomber la très large part de rhétorique et d'amplification, ne demeurent, sur tous les sujets, que quelques très lucides mises au point d'une part, de fort belles pages d'anthologie d'autre part, celles où le lyrisme prend appui sur des données précises et de bon sens et où l'abandon poétique amorce une dérive encore proche de l'élan initial. Dans ce domaine, l'œuvre de Maeterlinck est un phénomène littéraire et sociologique et non un fait philosophique, mais le rôle que Maeterlinck a joué dans la diffusion des idées qu'il a développées et illustrées d'images a été, en son temps, considérable.

De quelque manière qu'on l'envisage, Maeterlinck a donc, dans la littérature française une très grande présence.

M. Defrenne.

Bibliographie établie par J. Hanse dans *Maeterlinck, 1862-1962*, Bruxelles, 1962. — J. Hanse, *Préface des Poésies complètes*, Bruxelles, 1964. — M. Lecat, *Bibliographie de Maeterlinck*, Bruxelles, 1939. — R. Bodart, *M. Maeterlinck*, Paris, 1962. — « Séance solennelle d'hommage à Mae-

terlinck », dans *Bulletin de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises*, 1962, t. XL, n° 3. — G. Van Welkenhuysen, « Encore l'Intruse et Les Flairteurs », dans *Bulletin de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises*, t. XLI, n° 1, 1963. — *Annales de la Fondation Maeterlinck*, Gand.

MAITER (Joseph), ecclésiastique, lieux et dates de naissance et de décès inconnus.

Il est le fils de Laurent, forestier du comte de Salm, et de Marie-Agnès Dormes. Curé de Han-sur-Lesse à l'époque du Concordat, Maiter signe d'abord l'acte d'adhésion que Mgr de Bexon, nouvel évêque de Namur, exige des prêtres de son diocèse. Cinq mois plus tard, il se repent de sa « faute » et « pour réparer le scandale », comme le suggérait Cornille Stevens, use d'un moyen pour le moins original : il fait circuler parmi ses confrères sa rétractation, un acrostiche en hexamètres latins dont les premières lettres permettent de reconnaître l'auteur. Dès le 18 février 1803, il est frappé d'interdit, abandonne sa cure après avoir annoncé son départ à ses ouailles et, s'il faut en croire Roland, refuse désormais de reconnaître de Bexon pour son évêque légitime. Il semble pourtant qu'il n'ait pas persévéré dans cette voie jusqu'au bout puisque plus tard, en 1814, il signera, avec Stevens et ses adhérents, le *Mémoire au pape* du 16 août. Or l'on sait que l'ancien vicaire général s'est toujours élevé contre les ecclésiastiques qui refusaient d'admettre la légitimité du Concordat et des évêques concordataires.

Recherché par la police, Maiter, au lieu de se retirer, comme d'autres insoumis, dans l'un des départements voisins, se terre dans une maison de sa propre paroisse, ne sortant que la nuit et gagnant à chaque alerte un abri sûr. Déjà, sous la Révolution, ayant refusé de prêter le serment de haine, il s'était caché au même endroit. C'est de cette prison volontaire que partent bientôt, pour être distri-

buées sous le manteau, les compositions en vers latins qui contribuèrent à le rendre célèbre parmi les opposants. Sa plume, volontiers caustique, fustige les prêtres ralliés, encourage les insoumis à la résistance et même ne craint pas de s'en prendre sans ménagements au chef du diocèse. Parfois elle s'apitoie sur le triste sort du malheureux reclus, parfois elle se fait, en termes véhéments, l'apologiste de Stevens...

Maiter habita la même cachette jusqu'en 1808 ; cette année-là il s'en fallut de peu qu'il ne tombât entre les mains de la police ; il réussit pourtant à s'échapper et dut chercher une retraite plus sûre. Il semble bien qu'il n'ait pas quitté sa paroisse : le registre de son successeur signale un baptême administré par lui encore en 1815. Sans doute quelques paroissiens insoumis recouraient-ils à lui en secret. A partir de ce moment on perd sa trace. Fit-il, comme Stevens, sa soumission à son évêque ? Nous l'ignorons, mais son ancien vicaire, l'abbé Louis, qui s'était lui aussi tenu caché dans le village, continua son opposition jusqu'à la fin et, en 1833, fut trouvé mort dans un faux chemin du bois d'Eclaye (Pondrôme).

En 1838, les derniers Stévenistes de Han-sur-Lesse firent leur soumission publique à l'évêque de Namur de passage dans la paroisse.

J. Soille.

Société archéologique de Namur : *Recueil de pièces relatives au Stévenisme*, n° 15 et 16, *passim*. — C.-C. Roland, « La Paroisse de Han-sur-Lesse », dans *La Terre wallonne*, t. XII, n° 68, pp. 70-71. — J. Soille, *Notes pour servir à l'histoire du Stévenisme, première série : l'abbé Joseph Maiter, prêtre insoumis, curé de Han-sur-Lesse*, Gembloux, 1958, pp. 88-107.

MALHERBE (Jean), violoniste, né à Oine (diocèse de Liège) le 22 janvier 1741, décédé à Amsterdam le 16 mai 1800.

Il se perfectionna dans son art à Rome : il séjourna, de 1760 à 1763, au Collège Liégeois où il eut Grétry comme compagnon.

Le 7 novembre 1763, il est engagé en qualité de violoniste par la Collégiale Saint-Servais de Maastricht. Il n'y restera que quelques mois et sa démission est inscrite aux archives de l'église le 13 avril 1764.

Le musicien se rend en Hollande où, fin décembre 1767, nous le trouvons attaché à l'orchestre de la Comédie-Française qui était également l'Opéra de La Haye; en 1775 il y occupe les fonctions de maître de musique et de premier violon. Vers 1770, il fait partie, comme musicien surnuméraire, de la Chapelle musicale du stadhouder Guillaume V et y est nommé premier violon le 1^{er} décembre 1773. Il restera attaché à la Chapelle princière, dont il avait été nommé directeur en juin 1788, jusqu'à l'occupation des Provinces-Unies par les armées françaises, en 1795.

Le départ en exil du Prince d'Orange, en janvier 1795, ayant mis fin à l'existence de sa Chapelle musicale, Jean Malherbe cherche une nouvelle carrière à Amsterdam où il se voit offrir, en juillet 1795, la place de premier violon à l'orchestre du théâtre. Il remplira aussi, peu de temps après, les fonctions de premier violon à l'association musicale *Felix Meritis* de ladite ville. De 1795 à sa mort, Jean Malherbe vécut à Amsterdam des années de misère dont ses lettres portent témoignage.

Violoniste de talent, il fut aussi le pédagogue qui forma les virtuoses du violon que furent Merlen et Beems et qui dispensa son enseignement à des membres de la haute société de La Haye et d'Amsterdam, comme aux deux fils du Prince Stadhouder dont l'aîné, Guillaume, deviendra roi des Pays-Bas.

Ses lettres nous apprennent qu'il écrivit des sonates pour violon, mais rien ne paraît subsister de son œuvre. Son fils aîné Frederik-Willem, né à La Haye le 21 septembre 1783 et décédé à La Haye le 13 décembre 1845, fut premier violon à la Société musicale *Harmonica* et second violon au Théâtre français de La Haye, et,

vers 1829, fut nommé bibliothécaire de la Chapelle musicale du roi Guillaume I^{er} des Pays-Bas.

Le frère de Jean Malherbe, Henri, né à Liège le 10 septembre 1749 et mort à La Haye le 6 avril 1816, fut aussi violoniste. Alumnus du Collège Liégeois de Rome où il séjourna de 1771 à 1774 pour se perfectionner dans son art, il rejoignit ensuite son frère à La Haye et figure, dès 1775, dans la liste des musiciens de la Comédie-Française (Opéra) de cette ville comme second violon et, en 1780, comme premier second violon.

Il se consacra également à l'enseignement du violon et donna des concerts publics. Les archives font mention, pendant quinze années, de sa participation aux concerts de la Cour quand les circonstances exigeaient une occupation musicale plus importante que celle de la Chapelle musicale du Stadhouder. Son fils aîné Henri, né à La Haye le 20 août 1782 et mort en août 1836, fut premier violon à la Chapelle musicale du roi Guillaume I^{er} des Pays-Bas, lors de sa reconstitution en 1820, sous la direction du violoniste Ganz, et premier violon au Théâtre français de La Haye.

Monique De Smet.

D. J. Balfoort, *Het Muziekleven in Nederland in de XVII^e en XVIII^e eeuw*, Amsterdam, 1938. — C. Burney, *The present state of music in France and Italy, in Germany, the Netherlands and United Provinces*, t. III, Londres, 1773, pp. 311-312. — M. De Smet, *La vie du violoniste Jean Malherbe (Obit 1714-Amsterdam 1800), Maître de Chapelle de S. A. S. le Prince d'Orange et de Nassau, d'après ses lettres inédites* (Académie royale de Belgique, Classe des Beaux-Arts, Mémoires in-8°, t. XIII, fasc. 1; Bruxelles, 1902). — M. De Smet, *Le Collège Liégeois de Rome. Sa fréquentation au XVIII^e siècle*, Bruxelles, 1960, pp. 33-35. — Ed. G. J. Gregoir, *Biographies des artistes musiciens néerlandais des XVIII^e et XIX^e siècles et des artistes étrangers résidant ou ayant résidé en Néerlande à la même époque*, Anvers, 1864, p. 127. — *Nieuw Nederlandsch Biographisch Woordenboek*, t. II, Leide, 1912, col. 864. — D. F. Scheurleer, *Het Muziekleven in Nederland in de tweede helft der XVIII^e eeuw in verband met Mozart's verblijf aldaar*, La Haye, 1909.

MARBAIS (Philippe de), magistrat, on ignore sa date de naissance, décédé à Mons le 8 août 1745.

Il appartient à une ancienne famille noble du comté de Namur et est le fils de Philippe de Marbais, capitaine au service du roi d'Espagne, et d'Erminde de Salmier, dame de Brumagne et de Lives.

Il fit ses études de droit et obtint sa licence. Sa carrière de magistrat débute en 1706. Par lettres patentes datées de Bruxelles le 29 mars, il est nommé conseiller ordinaire et procureur général du Conseil de Namur, à la place d'Alexandre de Burleu, transféré au Grand Conseil de Malines.

Le fait d'avoir été installé au nom de Philippe V d'Anjou ne fut en aucune manière préjudiciable à son avancement, car il demeure en faveur sous le régime autrichien : en 1717, la présidence du Conseil de Namur se trouvant vacante par le décès de Nicolas Cuvelier, Marbais pose immédiatement sa candidature et la fait appuyer par les nobles de la province. La Jointe provisoire, chargée de la gestion des affaires des Pays-Bas, rédige une consulte sur la nomination à faire, le 30 avril 1717, retenant la candidature de Marbais dont elle rappelle qu'il est de famille illustre et l'unique gentilhomme du Conseil. On lui préfère pourtant un autre conseiller de Namur, Joseph Lambillon.

Une consulte du Conseil suprême du 4 juin 1717 appuie la candidature du conseiller Lambillon et c'est lui qui sera désigné par Charles VI.

Ce n'était pour Marbais qu'un demi-échec, puisqu'il avait été pressenti pour entrer dans la haute magistrature. En 1718, le baron d'Elissem, président du Conseil souverain de Hainaut, est appelé à Bruxelles pour siéger au Conseil d'État : le poste est donc vacant.

Mais les États de Hainaut font des démarches pour empêcher la désignation d'un nouveau président car ils jugent cette charge inutile et onéreuse. En vain, car, le 6 juillet 1719, le Conseil d'État propose trois candi-

dates dont Marbais. Il rappelle qu'il réunit toutes les conditions requises et a déjà été proposé pour la présidence de Namur. Le marquis de Prié est tout aussi favorable et, le 1^{er} septembre 1719, la question est traitée au Conseil suprême à Vienne. La consulte de ce département apprécie au même titre la candidature de Marbais et celle du conseiller fiscal du Grand Conseil de Malines, Jean-Alphonse Coloma. Cette consulte souligne le fait que Marbais est noble, qualité très appréciée en Hainaut. De plus, il est appauvri. Le souverain ferait montre de générosité, s'il contribuait au relèvement de sa famille. Les patentes nommant Marbais président du Conseil souverain de Hainaut furent expédiées le 1^{er} novembre 1719.

Le président Marbais exerça sa charge pendant plus d'un quart de siècle. Il en avait pris possession le 13 décembre 1719 et la conserva jusqu'à sa mort. Il fut inhumé dans la collégiale Sainte-Waudru.

Il avait épousé le 9 avril 1723, Anne-Albertine de Corswarem de Niel dont il eut deux filles et un fils appelé Bernard. Celui-ci retourna à Namur. Il fut membre de l'État noble et mourut en 1772 sans laisser d'enfant.

J. Lefèvre.

Archives du Conseil d'État et de la Chancellerie autrichienne des Pays-Bas. — Archives du Conseil de Namur. — J. Lefèvre, *Documents concernant le recrutement de la haute magistrature dans les Pays-Bas autrichiens*, Bruxelles, 1939 (*Commission royale d'histoire*).

MARTIN (Xavier-Joseph), zélateur protestant, administrateur des communautés belges du nord-est du Wisconsin, percepteur des postes, *register of deeds* du Brown County, *City tax assessor* et notaire à Green-Bay (Wisconsin), né à Doiceau (commune de Grez-Doiceau, prov. de Brabant) le 11 janvier 1832, décédé à Green-Bay (Wisconsin) le 16 décembre 1897.

Il est le deuxième fils de Jean-Joseph Martin, de Grez-Doiceau, et de Henriette Bassine ou Bossche ou Bossel (?), de Bruxelles.

A l'âge de quinze ans, il est le plus assidu et le plus fervent membre du petit groupe protestant de Biez et des environs, rassemblé par le pasteur Cacheux. Le jour de la Pentecôte 1847, il est autorisé à rompre le pain. Malgré les prières, les menaces et autres moyens dont usent ses parents pour le faire retourner à l'Église catholique, il reste fidèle au culte protestant.

On ignore si ce sont ses opinions religieuses ou l'apprentissage d'un métier qui l'ont déterminé à quitter son village.

Le 15 février 1850, il quitte Grez-Doiceau et vient se fixer à Saint-Josse-ten-Noode (Bruxelles), où il est inscrit, dès le 16 février, comme ouvrier tailleur. Il s'établit ensuite à Molenbeek-St-Jean (15 février 1853), mais le 12 mai de la même année il quitte cette commune pour rentrer à Grez-Doiceau. Le même jour, la famille Martin est portée « sortante » pour les États-Unis. Quelques autres familles — dix en tout — de Grez et des environs partent pour la même destination. Le 17 mai, Xavier Martin quitte Anvers avec les dix familles à bord de la barque américaine *Quinnebaug*, capitaine Jenkins, à destination de New York. Ils y arrivent le 5 juillet 1853.

Huit familles se rendent dans le Wisconsin et arrivent à Green-Bay où elles rencontrent, vers la fin août 1853, le Père Croisier belge Édouard-François Daems, missionnaire à Bay Settlement (Green-Bay). Celui-ci installe ses compatriotes sur des terres gouvernementales à environ douze à quinze milles au nord-est de la ville de Green-Bay, à l'emplacement de l'actuelle localité de Robinsonville ou Champion. C'est l'origine de la communauté belge du nord-est du Wisconsin.

Entretemps, les deux familles gréziennes de Martin Pâques et de Jean

Martin se rendent à Philadelphie (Pennsylvanie). Elles y séjournent quelques mois avant de rejoindre leurs compatriotes au nord-est de Green-Bay.

Xavier Martin demeure seul à Philadelphie pour y apprendre la langue anglaise. L'été de 1857, il rend visite à ses parents à Grez-Daems ou Aux Premiers Belges (actuellement Champion ou Robinsonville). Plus tard, il racontera la situation des quelques milliers de Belges, la plupart originaires du Brabant wallon et du nord de la province de Namur, qui se sont installés dans la région comprise entre la ville de Green-Bay et celle de Sturgeon Bay. Ils ont vaincu les premières difficultés après des défrichements particulièrement durs. Les conditions de vie demeurent précaires malgré l'énergie déployée par les immigrants. A la demande pressante de ses parents et de leurs compagnons, Martin reste à Aux Premiers Belges où se sont fixées les premières familles parties de Grez-Doiceau en 1853. Ses compatriotes désirent, avant tout, des instituteurs, des écoles, des prêtres, des églises et ils veulent exercer leurs droits politiques. Xavier Martin connaît bien l'anglais, les lois et la vie américaines. Il est le seul à pouvoir les aider.

Pendant cinq ans, il travaille pour le plus grand bien de la communauté belge. Il enseigne l'anglais à ses compatriotes et les met au courant de l'intérêt que présente le droit de vote. En 1858, les Belges participent pour la première fois aux élections pour la désignation des fonctionnaires locaux du *town* (commune) de Green-Bay, situé à quelque distance de la ville du même nom. Tous les candidats des Belges sont élus. A partir de ce moment l'élément belge se fait valoir et est considéré comme étant de grande importance pour la désignation des officiers publics du *town*, du *county* et même de l'État. Les colons d'autres nationalités recherchent l'amitié et les votes des Belges.

A la suite de ces premières élections et des suivantes, Xavier Martin est élu juge de paix (*justice of the peace*), secrétaire communal (*town clerk*) et *school superintendent*, chargé d'organiser des districts scolaires, de construire des écoles et de recruter des instituteurs.

Au cours des cinq années pendant lesquelles il réside à Robinsonville, c'est lui qui initie les fonctionnaires locaux des nouvelles communes belges au fur et à mesure de leur élection. Il s'occupe de l'amélioration des routes et de la construction de nouvelles voies de communication. Lorsque les Belges obtiennent un bureau de poste à Robinsonville, il en devient le percepteur. L'exemple de la première colonie belge est suivi par les autres. Des églises et autres bâtiments destinés au culte sont construits.

C'est pendant son séjour à Robinsonville que Xavier Martin prend une part active — il en est probablement l'initiateur — à la fondation de l'église protestante (actuellement église presbytérienne) en cette localité, le 17 février 1861.

Sa nomination comme *register of deeds* (receveur de l'enregistrement) pour le Brown County, l'oblige à élire domicile dans la ville de Green-Bay, mais il reste en rapport étroit avec ses compatriotes des environs.

Peu de détails nous sont connus sur son séjour à Green-Bay.

Après l'incendie catastrophique des forêts (8 et 9 octobre 1871) qui ravage une partie des localités belges et cause la mort de plusieurs dizaines de leurs habitants, Xavier fait partie du comité de secours pour les sinistrés; il s'occupe de Robinsonville et de Red River.

Il est une personnalité de premier plan dans la ville de Green-Bay et dans le Brown County. Il est *City Tax Assessor*, président de la Société contre la cruauté envers les animaux, *Reporter et Representative to Grand Lodge des Knights of Honor*. On le trouve signalé encore comme *Real*

Estate Insurance Agent and Broker et Notary Public.

En 1893, il rédige un article : « The Belgians of Northeast Wisconsin », paru dans *Wisconsin Historical Collections*, vol. XIII, Madison, 1895, pp. 375-396. Source fort importante pour les débuts et l'évolution de l'émigration belge dans le nord-est du Wisconsin de 1853 à 1893. Elle est, hélas, incomplète.

Antoine De Smet.

H. R. Holand, *Wisconsin's Belgian Community. An account of the early events in the Belgian settlement in Northeastern Wisconsin with particular reference to the Belgians in Door County, Sturgeon Bay, 1933*, portr., fig., 105 p. — A. De Smet, « Antécédents et aspects peu connus de l'émigration belge dans le nord-est du Wisconsin », dans *Wavriensia, Bulletin du Cercle historique et archéologique de Wavre et de la Région*, t. II, 1953, pp. 17-39. — A. De Smet, « La Communauté belge du nord-est du Wisconsin. Ses origines, son évolution jusque vers 1900 », dans *Wavriensia, Bulletin du Cercle historique et archéologique de Wavre et de la Région*, t. VI, 1957, pp. 65-128. — A. De Smet, *Voyageurs belges aux États-Unis du XVII^e siècle à 1900*, Notices bio-bibliographiques, Bruxelles, 1959, p. 123 et *passim*.

M A S U I (Jean-Baptiste), ingénieur (1), né à Bruxelles, septième section, rue de la Bibliothèque, le vingt-huitième jour du mois de nivôse, l'an six de la République Française (17 janvier 1798), décédé le 11 décembre 1860, fils de Michel-Joseph Masui, ouvrier menuisier, et de Marie-Catherine Schoy, son épouse.

Il fit ses études scientifiques à l'École des Manufactures impériales de France puis entra à l'administration de la Ville de Bruxelles où son intelligence et ses dispositions techniques ne tardèrent pas à le faire remarquer.

Il entreprit et accomplit avec succès la tâche difficile d'approprier le canal de Willebroeck à la grande navigation; lorsque la révolution de

(1) Cette notice remplace celle parue dans la *Biographie nationale*, t. XIV (1897), col. 11-12.

1830 éclata, il était chargé de la direction des travaux sur cette voie d'eau.

Il prit part au mouvement patriotique qui fit conquérir à la Belgique son indépendance. Les qualités dont il fit preuve à cette occasion le désignèrent au choix du Gouvernement Provisoire qui lui conféra, le 29 octobre 1830, le grade d'ingénieur de deuxième classe des ponts et chaussées; cette position lui permit, notamment, de faire valoir ses grandes aptitudes pour les conceptions hydrauliques. Il participa aux travaux d'achèvement du canal de Charleroi à Bruxelles qui, commencé en 1827, fut terminé en 1832. Les digues de l'Escaut, aux abords d'Anvers, ayant été rompues à la suite de la guerre, il contribua, de 1831 à 1836, par l'exécution de travaux importants, à faire rentrer ce fleuve dans ses limites et à procurer à la navigation maritime la sécurité et les facilités dont elle avait joui précédemment. Il élaborait aussi, à la même époque, sous la direction de l'inspecteur général Teichmann un projet pour la canalisation complète de la Nèthe et l'irrigation de la Campine.

Par arrêté royal du 22 novembre 1834, il était promu ingénieur de première classe, « en récompense de sa conduite digne d'éloges dans les circonstances difficiles et dangereuses où il s'était trouvé placé par suite de la rupture des digues de l'Escaut et de l'inondation des polders de la rive droite de ce fleuve ».

Par arrêté du 14 décembre 1835, le ministre de l'Intérieur, de Theux de Meylandt, l'appela aux fonctions de membre-secrétaire de l'administration de l'École de Navigation d'Anvers; le même ministre, par arrêté du 10 juin 1835, avait placé sous la direction de Masui le service des polders sur les deux rives de l'Escaut.

Au cours d'une inspection qu'il fit dans les polders, le Roi fut frappé de la parfaite entente qui régnait entre tous les membres du personnel

et de la réussite complète des importants travaux entrepris pour endiguer l'Escaut.

C'est pourquoi, par arrêté du 25 décembre 1837, il conférait à celui qui les avait menés à bien la croix de chevalier de l'Ordre de Léopold. Les considérants de cet arrêté, annotés de la main même du Souverain, portaient : « Voulant donner une marque publique de notre satisfaction au sieur Masui J. B., pour le zèle, le dévouement et le courage qu'il a montrés comme ingénieur chargé du service des polders, ce que nous avons eu l'occasion de constater par nous-même dans une visite des lieux... ».

Promu successivement aux grades d'ingénieur en chef et d'inspecteur divisionnaire, Masui attacha son nom à la plupart des grands travaux de l'époque exécutés aux polders, aux voies navigables et aux routes.

Le 13 janvier 1837, le Ministère des Travaux Publics fut créé avec Jean-Baptiste Nothomb comme titulaire. Le jour même, Masui était appelé à y remplir les hautes fonctions de secrétaire général. Là aussi, ses éminentes qualités trouvèrent à s'exercer... Mais une autre tâche l'attendait, la plus difficile peut-être que rappellent nos fastes administratifs du XIX^e siècle : l'organisation de l'exploitation du railway national.

Le 1^{er} septembre 1838, il était nommé directeur de l'Administration des chemins de fer en exploitation, à Malines, et, par arrêté du 25 septembre de la même année, le ministre Nothomb le désignait en qualité de membre de la « Commission permanente chargée de l'examen des procédés nouveaux susceptibles d'être appliqués aux travaux publics et principalement aux chemins de fer ».

Au moment où Masui en prenait la tête, notre railway avait trois ans d'existence.

Sous sa direction habile, les ouvrages suivants ont été inaugurés :

le 22 septembre 1839, la ligne Gand-Courtrai (44 kilomètres);

le 6 octobre 1839, la ligne Landen-Saint-Trond (10 kilomètres);

le 18 mai 1840, la ligne Bruxelles-Tubize avec embranchement de 3 km. (22 kilomètres);

le 18 mai 1840, la « Station des Bogards » (première station de Bruxelles-Midi);

cette même année, les premiers trains de nuit étaient utilisés;

en septembre 1841, la jonction par les boulevards extérieurs entre l'Allée Verte et la « Station des Bogards »;

le 31 octobre 1841, la ligne Tubize-Soignies (17 kilomètres);

le même jour, le tunnel de Braine-le-Comte était mis en service;

le 19 décembre 1841, la ligne Soignies-Mons avec embranchement de 5 km. (30 kilomètres).

En 1842, la frontière française était atteinte par l'ouverture du tronçon Mons-Quévrain et par les lignes Courtrai-Mouscron et Tournai-Mouscron.

Le 1^{er} mai eut lieu l'inauguration des plans inclinés d'Ans à Liège (6 km. avec une différence de niveau de 110 mètres); une machinerie fixe remorquait les trains jusqu'au sommet de la rampe au moyen de câbles. Cette construction, hardie pour l'époque, était due à l'ingénieur en chef Henri Maus; elle fut utilisée jusqu'en 1871.

En 1843, la ligne de Liège était prolongée jusqu'à la frontière de Prusse, via Verviers. Cela nécessita le creusement de vingt tunnels et la construction de nombreux ponts, notamment celui de Dolhain comprenant vingt arches de 10 mètres d'ouverture élevée de 19 mètres au-dessus de la rivière. La même année, la ligne de Braine-le-Comte-Manage-Namur était ouverte à l'exploitation.

Des concessions de chemins de fer à usage industriel furent accordées par l'État à des particuliers, en 1833 et en 1836, mais c'est en novembre 1842 que fut concédée la première

ligne destinée au service public (Anvers-Gand, 50 km.).

L'année 1845 marque véritablement l'ère de développement des chemins de fer construits par le capital privé et surtout grâce à l'apport considérable des capitaux anglais. Les statistiques de 1861 indiquent, pour l'État, une longueur moyenne exploitée de 748 kilomètres tandis que les lignes des concessionnaires totalisent 1185 kilomètres.

Dès 1870, l'État belge, pour des raisons politiques et économiques, commença à reprendre pour son compte des lignes concédées; ce système de rachat fut poursuivi jusqu'à la veille de la guerre de 1914-1918 et continué après la création de la Société nationale des Chemins de fer belges, en 1926, si bien qu'à l'heure actuelle la totalité du réseau ferré est exploitée par la Société.

La politique consistant à céder certaines lignes à des exploitants particuliers suscita, dès le début, de vives controverses. Le ministre Charles Rogier, les ingénieurs Pierre Simons et Gustave de Ridder — auteurs des premiers plans du chemin de fer décrété par la loi du 1^{er} mai 1834 — et Jean-Baptiste Masui étaient partisans de l'exploitation par l'État. Masui désirait doter le railway belge d'une autonomie financière permettant son exploitation rationnelle et il préconisait la création d'une société nationale des chemins de fer avec la participation du Gouvernement. Ce projet, nous l'avons écrit plus haut, ne fut réalisé qu'en 1926. En ce qui concerne l'exploitation des chemins de fer, Masui fut le principal collaborateur de Charles Rogier. Le haut fonctionnaire avait toute la confiance du ministre et des rapports étroits, amicaux même, s'étaient établis entre eux.

Grâce à son esprit soucieux de nouveauté et à l'expérience qu'il retirait de ses nombreuses missions à l'étranger, Masui fit prendre de très heureuses initiatives à Charles Rogier et à ses successeurs. C'est lui qui eut

l'idée d'organiser des congrès internationaux des chemins de fer. Sa grande ambition, qu'il ne put réaliser, était la fondation d'un « hôtel pour ouvriers invalides ».

Il présida de nombreuses commissions chargées d'établir des rapports, notamment sur les questions relatives aux fortes rampes des chemins anglais, le plan incliné de Düsseldorf à Elberfeld, le plan incliné d'Aix-la-Chapelle, la rampe de Louvain, les rampes de la ligne du Midi et celles de la ligne de l'Est, les conclusions et applications au chemin de fer de la vallée de la Vesdre..., etc.

Par arrêté royal du 27 janvier 1850, Jean-Baptiste Masui était nommé directeur général des Chemins de fer et des Postes.

On peut affirmer que ce « grand commis » exerça une influence capitale et incontestée sur le développement de notre railway et son organisation interne. Il comprima les dépenses et s'attela à la tâche très difficile d'ajustement des tarifs en services mixte et international. Cette épineuse et complexe question des tarifs, dont l'importance est considérable au point de vue de l'exploitation ferroviaire, fut l'une des préoccupations dominantes de Masui.

La mort de cet éminent ingénieur frappa de consternation la capitale et le pays tout entier.

Ses funérailles, célébrées deux jours plus tard, eurent le caractère d'un véritable deuil national.

Tant en Belgique qu'à l'étranger, de nombreux témoignages officiels furent rendus à sa mémoire. Le gouvernement belge fit placer son buste, en marbre blanc, à côté de celui de Pierre Simons, à l'hôtel des Chemins de fer, rue de Louvain, à Bruxelles. Tous deux sont actuellement à l'entrée du musée des chemins de fer, gare du Nord.

Le 1^{er} mai 1867, eut lieu l'inauguration de la statue de Masui, érigée dans le fond de la gare du Nord. Ce monument est un hommage de gratitude du personnel des chemins

de fer, postes et téléphone à son ancien directeur général qui fut aussi un grand philanthrope, un cœur bon et généreux. Une souscription volontaire avait réuni, en quelques jours, plus de huit mille adhérents.

Cette statue, en marbre blanc, due au ciseau talentueux de Charles-Auguste Fraikin, a dû être enlevée lors de la démolition de l'ancienne gare du Nord. En attendant qu'on lui trouve un emplacement définitif, elle a été mise à l'abri dans un bâtiment de la S. N. C. B.

A Schaerbeek, une place et une rue portent le nom de Masui.

Clovis Piérard.

Clovis Piérard, *Jean-Baptiste Masui, premier directeur général des Chemins de fer belges, 1798-1860*, éd. A.R.B.A.C., 1960, 35 pp., nombr. illustr. — Id., *Historique de la ligne Bruxelles-Luxembourg*, Bruxelles, éd. A.R.B.A.C., 1956-1957, illustr. — Id., « Un grand commis de l'État : Jean-Baptiste Masui, premier directeur général des Chemins de fer belges, 1798-1860 », dans *Transport*, n° 1, vol. 3, 1963, illustr.

MATHYS (Claes). Voir **MATHYSSEN** (Claes).

MATHYSSEN (Claes) ou **MATHYSSONE** ou **MATHYS**, fils de Claes (Mathys), peintre-verrier, né dans les anciens Pays-Bas (peut-être à Anvers) pendant le dernier quart du x^ve siècle, décédé à Hoogstraten en 1548. Inscrit en 1512, en qualité de maître mais sans mention de profession, dans les *Liggeren* de la gilde anversoise de Saint-Luc, cet artiste y fut inscrit une seconde fois, en 1518, avec la mention cette fois de *glaes-makers*. Cette double inscription fait présumer que Mathys fut d'abord agréé dans une autre profession que celle de verrier, peut-être celle de peintre, et que ce ne fut que sous le décanat de Jan Leers et de Dirck Vellert, deux peintres-verriers réputés, qu'il obtint son admission à la maîtrise de vitrailleur. Entretemps,

il s'était fixé à Hoogstraten en 1515, où il acquit le droit de bourgeoisie et où il travailla une bonne trentaine d'années jusqu'à sa mort.

Les archives d'Hoogstraten nous apprennent que Claes Mathysen fut l'auteur des six verrières latérales du chœur de l'église Sainte-Catherine. Toutes ces œuvres ont été restaurées au XIX^e siècle par Jean-Baptiste Capronnier. La plus ancienne et la mieux conservée est datée de 1528 et représente les effigies de Charles de Lalaing et de Marguerite de Croy-Chimay avec leurs patrons. La deuxième verrière porte dans son décor architectural la date de 1530. Comme elle représente Philippe de Lalaing et Anne de Rennenberg, dont le mariage ne fut célébré que le 28 janvier 1532, il faut admettre que le sujet central tout au moins (avec les portraits des donateurs) fut exécuté ou peut-être renouvelé après cette date. La troisième verrière, aux effigies de Joost de Lalaing et de Bonne de la Viesville, quoique complètement renouvelée en 1890 par Capronnier, a gardé inscrite la date de 1531. La quatrième verrière, où sont représentés Jean van Cuyck et François van Borselen, a été refaite en 1571 peut-être par Mathys Claes, fils de Claes Mathysen et lui aussi peintre-verrier, cité pour la première fois en 1541-1542 dans les comptes de l'église. La cinquième verrière, aux effigies de Floris d'Egmont et d'Anne de Berghes, ne remonte elle aussi, dans son état présent, qu'à 1571 environ, et a subi comme la précédente une substantielle restauration par Capronnier. Quant à la sixième verrière, elle a été entièrement détruite. A sa place, Capronnier a peint en 1888 une verrière de sa composition, représentant Antoine de Lalaing et Eléonore de Montmorency, mariés en 1560.

En se basant sur le témoignage explicite des archives d'Hoogstraten, on peut encore attribuer à Claes Mathysen les trois verrières de la chapelle latérale nord de l'église

Sainte-Catherine, dont une est demeurée presque intacte tandis que, des deux autres, il ne reste que quelques débris d'un tympan. La verrière subsistante peut être qualifiée de chef-d'œuvre. Elle date de 1533 et représente Charles de Lalaing et Jacqueline de Luxembourg, accompagnés de leurs saints patrons, dans un délicat paysage que surmonte un très beau décor architectural. Cette œuvre est de telle qualité que N. Beets a cru pouvoir y déceler la facture de Dirck Vellert. Il n'est pas exclu que celui-ci ait fourni le carton de ce vitrail. A noter d'ailleurs que Mathysen apprit probablement son métier dans l'atelier du célèbre maître anversois. On relève dans les armoiries de ladite verrière l'emploi d'émail rouge, notamment dans l'écu contenant une étoile à douze rais, motif indécoupable.

Tous les autres vitraux peints par Claes Mathysen à l'église Sainte-Catherine, comme ceux de la sacristie (1530), de l'oratoire comtal (1531) et du transept (1543-1544), ont disparu.

Au *Gelmelslot* ou château des comtes de Lalaing à Hoogstraten, le rôle rempli par Mathysen comme peintre-verrier fut aussi prépondérant. Les archives castrales mentionnent à l'actif du maître, outre de nombreuses restaurations, un apport très important de nouveaux vitraux : en 1525, 1526, 1527, 1528, 1530, 1531, 1537, 1539 et 1540.

Afin d'apprécier à sa juste valeur l'œuvre de ce diligent artiste local, il est utile tout d'abord de rappeler qu'il fut jugé digne, par le comte de Lalaing, de placer des vitraux dans son château à côté de ceux qu'y avait peints l'illustre maître anversois, Arnoult de Nimègue. Un autre indice suggestif de la haute estime que lui valait son travail est le fait que son salaire ne le cédait en rien à celui qu'obtint Antonis Eversoën, son célèbre confrère de Culembourg, auteur des sept magistrales verrières de l'abside de l'église d'Hoogstraten.

L'artiste possédait, tout près de l'église Sainte-Catherine, dont il fut marguillier, une maison qu'il avait achetée en 1522. A sa mort, il bénéficia d'un service funèbre solennel et eut le privilège d'être inhumé sous une pierre tombale, dans l'église qu'il avait contribué à rendre si belle.

J. Helbig.

J. Lauwerys, « Claes Mathys en Mathys Claes », *Jaarboek van Hoogstraten's Oudheidkundige Kring*, 1948, pp. 94-100. — Jean Helbig, « De Schilders der Glasramen van Hoogstraten », *ibid.*, pp. 77-93. — Jean Helbig, « Les auteurs des verrières d'Hoogstraten », *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, 1949, 1-2, pp. 35-51.

MATHYSSONE (Claes). Voir **MATHYSSON** (Claes).

MEERSCH (François-Aloïs van der), magistrat, né à Gand en 1642 et y décédé le 7 février 1739.

Après avoir conquis une licence en droit à l'Université de Louvain, il revient se fixer dans sa ville natale et exerce la profession d'avocat au Conseil de Flandre. Comme un grand nombre de ses confrères, il désire prendre place dans la magistrature. Lorsqu'en 1676 un siège de conseiller se trouve vacant au Conseil de Flandre, par la promotion du titulaire Antoine Schoorman, van der Meersch pose sa candidature. Le Conseil paraît favorable, comme on peut en juger par la consulte qu'il adresse, le 15 juin de la même année, au gouverneur général, le duc de Villa Hermosa. Par lettres patentes expédiées du camp de Wambeek, le 29 juin 1676, ce dernier confère à van der Meersch le siège vacant.

Van der Meersch devait faire une très longue carrière et assister aux transformations politiques de la fin du XVII^e et du début du XVIII^e siècle (il a servi successivement Charles II, Philippe V et Charles VI).

En 1722, Antoine Sersanders de Luna, président du Conseil de Flandre, meurt. Le Conseil d'État, siégeant à

Bruxelles, insiste pour que la présidence soit conférée sans délai à un homme compétent, par exemple au conseiller fiscal du Grand Conseil de Malines, Jean-Alphonse Coloma, mais la nomination de ce dernier, brabançon de naissance, susciterait l'opposition des États de Flandre.

Le Conseil d'État suggère le choix d'un membre du Conseil de Flandre. François-Aloïs van der Meersch, qui est le plus ancien magistrat du tribunal — il compte quarante-cinq ans de service — et qui est, de plus, président *ad interim*, l'emporte sur deux autres candidats (consulte du Conseil d'État du 23 février 1723).

Le 13 juin de la même année, le prince Eugène de Savoie, gouverneur général en titre, envoie à Charles VI les conclusions du Conseil d'État, il cite le nom du conseiller pensionnaire de la ville de Gand, le baron de Thysebaert, qui n'est pas membre du Conseil de Flandre et qu'il prétend connaître personnellement. À Vienne, le Conseil suprême des Pays-Bas écarte la candidature de Coloma, celle de Thysebaert qui n'a jamais siégé dans un tribunal supérieur, et porte son choix sur van der Meersch dont il loue les mérites et le tempérament calme.

En possession de la consulte du Conseil suprême du 23 juillet, Charles VI choisit van der Meersch ; les lettres patentes datent du 10 août 1722. La présidence de van der Meersch a duré une douzaine d'années.

Le 2 juillet 1726, il fête avec éclat ses cinquante ans de magistrature.

En 1731, il sollicite de la gouvernante, Marie-Elisabeth, l'autorisation de ne plus participer au jugement des procès, parce qu'il craignait ne plus être en mesure de suivre les discussions. Un décret du 11 janvier 1732 fit droit à ce désir, tout en conservant au président ses autres prérogatives.

Van der Meersch est noble ; son père Théodore avait obtenu pour lui et ses descendants des lettres patentes datées du 3 août 1672. Lui-même fut

fait chevalier le 12 mai 1688. Il avait épousé Marie van der Haghen dont il eut plusieurs enfants.

Les van der Meersch portaient : *d'argent au chevron de sinople, accompagné de trois trèfles du même.*

J. Lefèvre.

Archives du Conseil d'État, des papiers d'État et de l'Audience et de la Chancellerie autrichienne des Pays-Bas. — Archives du Conseil de Flandre. — J. Lefèvre, *Documents concernant le recrutement de la haute magistrature dans les Pays-Bas autrichiens*, Bruxelles, 1939 (Commission royale d'Histoire).

MELLERY (Xavier), peintre, dessinateur, sculpteur, né à Laeken le 9 avril 1845, y décédé le 4 février 1921.

Élève de Portaels à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles, Prix de Rome en 1870, il fit un séjour prolongé à Venise où il copia des œuvres de Carpaccio.

Vers 1882, pendant un séjour à l'île de Marken, il prépara l'illustration d'un ouvrage de Charles De Coster.

Mellery est avant tout un contemporain, un fervent dont l'art se rapproche parfois de celui de son ami Constantin Meunier. Il fut tour à tour intimiste, cherchant à exprimer « l'âme des choses » et adepte de la grande décoration, s'épuisant en projets inspirés d'un noble idéal.

De nombreuses illustrations, des projets d'affiche, des dessins au crayon gras rehaussés de lavis témoignent d'un souci de perfection ; un procédé très personnel entraîne le peintre à supprimer les teintes colorées pour ne conserver que des harmonies monochromes d'une exceptionnelle résonance.

Deux expositions furent consacrées à Mellery : la première eut lieu à Anvers en 1919 (*L'Art contemporain*), la seconde, en 1922, fut une rétrospective de ses œuvres.

Mellery a dressé lui-même une liste de ses tableaux, dessins et sculptures

et de ses « conceptions » pour la *Bibliographie académique* publiée par l'Académie royale de Belgique (1907).

Citons comme œuvres principales : *Le vestibule du Palais Pisani à Venise*, *Vesprée hivernale*, *la Dame au ruban noir* (Musée de Bruxelles - aquarelle), *Portrait du sculpteur Paul De Vigne* (Musée d'Anvers) ; plusieurs projets de décoration (Musée du Palais de Justice, Bruxelles), *l'Enfant à l'orange* (collection particulière).

S. Sulzberger.

G. Eekhoud, *Xavier Mellery, l'artiste*, Bruxelles, 1887. — G. Lemmen, « Un artiste », *L'Art moderne*, vol. 11, 1891, p. 22. — E. Verlant, « Discours prononcé aux funérailles de Xavier Mellery », *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique*, Bruxelles, 1921, p. 20. — G. Van Zype, « Xavier Mellery », *La vie intellectuelle*, t. XV, 1921, p. 42. — A. Goffin, « Xavier Mellery », *Revue de l'Art*, t. XXV, 1925, p. 161. — J. Potvin, *Xavier Mellery*, Bruxelles, 1925 (publication de la liste des œuvres de Mellery dressée par le peintre lui-même). — M. O. Maus, *Trente années de lutte pour l'art*, Bruxelles, 1926, *passim*. — A. J. J. Delen, « Mellery Xavier », dans U. Thieme et F. Becker, *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler*, vol. 24, Leipzig, 1930, p. 363. — F. Hellens, *Xavier Mellery*, Bruxelles, 1932. — M. Sulzberger, *Profil perdu*, Bruxelles, 1937, p. 119. — P. Colin, « Le souvenir de Xavier Mellery », *Nouveau Journal*, 19 mars 1941.

MEYERS (Armand-Guillaume-Marie, baron), magistrat, né à Tongres le 17 mars 1862, décédé à Liège le 26 novembre 1951.

Fils, frère et grand-père de parlementaires dont plusieurs furent bourgmestre de Tongres, il était le petit-fils de Joseph Jaminé, avocat à Liège, puis à Maestricht, qui comme membre du Congrès national, joua un rôle important dans la discussion du traité des XVIII articles, et qui, comme représentant de Maestricht, en 1831, demanda au Parlement belge de repousser le traité des XXIV articles, avant de devenir pour longtemps président du Conseil provincial du Limbourg.

Armand Meyers fit ses humanités au Collège communal de Tongres,

puis au Collège Saint-Servais de Liège, et ses études de droit à l'Université de Louvain. Il prêta serment d'avocat à Bruxelles en 1884 et fut le stagiaire de Victor Jacobs.

Mais il s'orienta très vite vers la magistrature. Nommé substitut du procureur du Roi à Tongres, il est ensuite procureur du Roi, dans cette ville, à l'âge de vingt-neuf ans. Il devient en 1900 avocat général près la Cour de Liège et, depuis 1914, remplit les fonctions de procureur général auxquelles il accédera en 1919 et qu'il n'abandonnera qu'en 1934, à l'âge de la retraite. Il fut créé baron par le roi Albert en 1929. En sa qualité de procureur général, il dut dans la nuit du 17 au 18 février 1934 se rendre à Marche-les-Dames, pour procéder au douloureux constat de la mort du Souverain.

Il donna à ses fonctions de magistrat, chef du Parquet des quatre provinces de l'Est, un très haut relief. Quand on parle d'un procureur général, on est tenté, comme au temps de d'Aguesseau, de le juger sur le ton et la forme de ses mercuriales. N'est-ce point d'ailleurs la floraison de la science et du talent dans ce qu'ils ont de plus alliné ?

Les mercuriales d'Armand Meyers sont restées des modèles du genre, suivant de très près la pensée juridique contemporaine et épousant les contours de l'actualité. Dès le 2 décembre 1918 — et ceci montre les préoccupations de ce magistrat d'élite, pendant l'occupation allemande — il dénonçait les crimes de l'occupant tout en se plaignant de « l'exécution » sommaire des vindictes de la rue » ; il fit également un discours sur la *Magistrature et l'Occupation*. Ses mercuriales sur la compétence des tribunaux et l'administration, et sur la responsabilité des fonctionnaires, contribuèrent à préparer l'institution du Conseil d'État créé en 1946. Il faut citer également la répression de la pornographie, une mercuriale sur Charles de Méan, jurisconsulte liégeois, qui préfigurait certains tra-

voux d'histoire locale, une étude sur la propriété commerciale, la Révolution de 1830 et l'opposition au gouvernement hollandais, la responsabilité en matière d'accidents et le 15 septembre 1933, sous le titre : *Hegard sur le passé et coup d'œil sur l'avenir*, un recensement des progrès constatés durant sa carrière et le programme des réformes souhaitées.

Le 17 mars 1934, une manifestation fut organisée au Palais de Justice de Liège à l'occasion de son éméritat. Paul-Émile Janson, alors ministre de la Justice, y loua l'action de celui qui, dans ses fonctions comme dans toutes ses activités, avait fait preuve d'une exceptionnelle compétence et d'une non moins haute dignité.

Les tâches absorbantes de la direction d'un grand Parquet n'avaient point empêché Armand Meyers d'entreprendre de 1921 à 1938, dans la *Revue de droit minier*, une étude d'ensemble, la première depuis 1886, sur la législation minière en Belgique. A quatre-vingt-six ans, il rédigeait encore une consultation sur le droit minier de notre colonie. Il collaborait également aux revues traitant du droit industriel.

Président de l'Union de droit pénal, il animait aussi, comme rapporteur, la « Journée des Patronages ». C'est à ce titre qu'en 1938, il traita de la tutelle des enfants naturels. Il était vice-président de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.

Un constant souci de patriotisme l'anima durant toutes les étapes de sa carrière. Le 21 août 1914, en compagnie du président Erpicum, qui faisait fonction de premier président de la Cour d'appel, il se rendit auprès du général von Kolewe, encore dans l'ivresse de la violence victorieuse, pour protester contre les massacres et les incendies de la nuit du 20 août à Liège. Il a raconté cette entrevue, avec beaucoup de discrétion, dans une de ses mercuriales et il pouvait conclure : « Les protestations de la » magistrature y furent-elles pour quelque chose ? On ne brûla quand même

» plus à Liège, après cette entrevue » avec le gouverneur militaire ».

Au cours de cette même guerre, aux côtés de Mgr Laminne, évêque auxiliaire de Liège, il participa personnellement à des œuvres d'enseignement populaire, comme à ces conférences de portée patriotique et familiale, qui défendirent de façon effective la liberté durant la période asphyxiante de l'occupation. Trois de ses fils furent engagés volontaires dès les premiers jours de la guerre 1914-1918 et l'un d'eux, Paul-Émile, ingénieur des mines, sous-lieutenant du génie, fut tué accidentellement en service commandé à Kempen (Allemagne).

Quand en 1929, les organisateurs de l'Exposition de Liège envoyèrent dans les divers pays de l'Europe, leurs meilleurs ambassadeurs, il fut choisi par eux pour intéresser Berlin et Vienne au succès de cette entreprise.

Ce grand dignitaire de l'ordre judiciaire sut allier à son rôle de justicier les œuvres de miséricorde. Il était président du conseil particulier, pour Liège, des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul et se trouvait ainsi au centre des œuvres charitables, auxquelles il donna durant de très longues années, une impulsion bienfaisante, large et avertie.

A ce poste de dévouement, comme en tous genres d'arbitrage ou de ministères d'honneur, il était celui dont les consignes éclairées faisaient loi.

Magistrat de grande classe, humaniste autant qu'homme d'action, doué d'une puissance de travail qui débordait ses tâches professionnelles, il exerça dans de nombreux domaines une activité féconde, à laquelle le charme de son équilibre souriant et de son attachante personnalité assura un exceptionnel rayonnement.

Il avait épousé Élisabeth-Guillemine Derenne, qui mourut avant lui, et il eut la joie de voir de nombreux descendants occuper dans la magistrature, la politique, l'administration

et l'université, les situations les plus importantes.

Jos. Hanquet.

« Les gens de robe liégeois et la Révolution de 1830 ». Publication de la Conférence du Jeune Barreau de Liège, Liège, 1931. — « Discours prononcés par le baron Meyers à l'audience solennelle de rentrée de la Cour d'appel de Liège de 1910 à 1934 ». Publiés par la Cour d'appel de Liège. — *La Gazette de Liège*, 19 mars 1934. — *La Meuse*, 29 novembre 1951. — *La Libre Belgique*, 29 novembre 1951. — Documents communiqués par la famille du baron Meyers.

MEYNNAERT (Dyneman ou Digman, Dingeman, Digneman), peintre-verrier, né probablement dans la région anversoise vers 1510, on ignore la date de sa mort.

L'importance de la carrière de cet artiste est mise en lumière par plusieurs faits suggestifs. Lorsque Meynnaert eut accompli, en 1534, son chef-d'œuvre de maîtrise, il fut inscrit avec la qualification de *ghelasscryver* dans les registres de la gilde Saint-Luc d'Anvers. Or, avant lui, aucun peintre-verrier n'avait été mentionné comme tel dans les archives : les simples verriers comme les meilleurs peintres sur verre étaient désignés indifféremment, en pays flamand, par les termes *ghelasemaker* ou *ghelasewercker*. C'est à partir de l'inscription de Meynnaert à la maîtrise que la distinction de standing dans le métier de « verrier » allait trouver son expression dans la terminologie corporative. Le maître anversois paraît avoir exercé une activité féconde, car on relève, dans les *Liggeren* de Saint-Luc, la mention de trois élèves qui fréquentèrent son atelier : Hanneken Vander Elst cité en 1539, Rombout Smits, en 1543, et Hansken Scryvers, en 1558 (date de la dernière mention de Meynnaert dans les *Liggeren*). Des œuvres anversoises de l'artiste, il ne reste malheureusement rien à notre connaissance.

Autre fait, plus important encore : Dyneman Meynnaert et son neveu et élève, Hans Scryvers (ou Scriver), furent les deux peintres-verriers an-

versois qui, à l'époque des frères Crabeth, importèrent dans les Pays-Bas septentrionaux les tendances académiques et romanistes de l'école de Frans Floris, en les mettant en pratique dans l'exécution de plusieurs verrières dessinées par Lambert Van Noort.

Grâce aux archives, nous savons que Meynaert peignit, entre 1555 et 1560, deux importantes verrières existant encore à l'Oude Kerk d'Amsterdam et représentant, d'une part, l'Adoration des Bergers et, d'autre part, l'Annonciation et la Visitation. Les scènes se passent dans d'imposants temples de style romaniste aux voûtes peuplées d'anges. L'attribution des cartons de ces verrières à Lambert Van Noort a été établie par le Dr Antoon van der Boom.

A Gouda, c'est également à Dyneman Meynaert, aidé cette fois de son neveu Hans Scrivers, que nous devons l'exécution de trois grandes verrières à l'église Saint-Jean, suivant des cartons signés par Lambert Van Noort. La plus ancienne de ces verrières date de 1560-1561 et représente *Jésus au milieu des Docteurs*. La suivante, peinte en 1561, nous montre *Zacharie apprenant dans le temple qu'un fils lui est né*. La dernière, de 1562-1563, nous fait assister à la *Naissance de saint Jean-Baptiste*.

La suite de la carrière de Meynaert nous est inconnue. Cependant, dans les registres de la gilde de Saint-Luc à Middelbourg (Zélande), on trouve, de 1560 à 1585, la mention d'un certain Crystoffels Dynggemansz., *glasscryver*, qui fut nommé doyen de ladite gilde à plusieurs reprises. Il n'est pas exclu que ce peintre-verrier s'identifie avec Dyneman Meynaert, mais il est plus probable qu'il s'agit ici, soit de son fils, soit d'un autre artiste. Les *Liggeren* anversoises citent encore un certain Merten Meynaert (ou Mynaert, Meyniaert), *gelaesmaeker*, élève de Peter Van Ollim en 1530, et plus tard maître engageant des élèves en 1560 et 1577.

J. Helbig.

Pb. Rombouts et Th. Van Lerius, *Les Liggeren et autres archives historiques de la Gilde anversoise de Saint-Luc*, Anvers, 1872, pp. 121, 135, 145 et 210. — A. Van der Boom, *Monumentale Glasschilderkunst in Nederland*, La Haye, 1940, pp. 180-188 et 208-214.

MICHOTTE VAN DEN BERCK

(Paul-Lambert), géographe, professeur, né à Saint-Josse-ten-Noode en 1876, décédé à Heikant-Rotselaar le 5 octobre 1940.

Malgré une vocation tardive qui ne se manifesta, fortuitement, que dans sa trentième année, Paul Michotte a été le promoteur de la géographie scientifique en Belgique.

Il fit ses humanités au Collège Saint-Louis, à Bruxelles. En 1894, il entra au Séminaire Léon XIII à Louvain, fit des études à l'Institut supérieur de Philosophie et y présenta une thèse sur le sujet : *Examen du problème critériologique de Spencer*.

Revenu à l'Université de Louvain après avoir reçu, en 1901, la prêtrise au Grand Séminaire de Malines, il suivit les cours de l'École des Sciences politiques et sociales et défendit brillamment une thèse sur : *Les théories économiques qui dominèrent en Belgique de 1830 à 1886*.

Rien, dans cette formation, ne faisait prévoir une carrière de pionnier dans une science alors en plein développement chez nos voisins mais qui, en Belgique, n'avait pas encore connu la consécration universitaire. Chargé en 1906 de la classe de géographie à la Section professionnelle, scientifique et commerciale du Collège St-Pierre de Louvain, Paul Michotte fut nommé, en 1911, chargé de cours à l'Université de Louvain pour l'enseignement de la géographie industrielle aux Écoles spéciales, en même temps que professeur à l'École des Sciences commerciales et consulaires pour la géographie commerciale et la statistique.

Professeur improvisé d'une science plus que négligée chez nous, il se rendit bien vite à l'évidence qu'il lui fallait commencer par apprendre

ce qu'on lui demandait d'enseigner. Les ouvrages étrangers consultés lui révélèrent, en effet, que la géographie du *xx^e* siècle était devenue « explication scientifique d'une description raisonnée ».

Pendant plusieurs années, il passa les mois d'été chez les maîtres allemands de la géographie, l'école allemande étant encore au début du siècle la plus avancée dans une science de la terre rénovée. Après la guerre, c'est avec les maîtres français que P. Michotte consolida ses connaissances géographiques. Ce contact avec deux écoles, divergentes sur certains points de leur doctrine, donna à l'autodidacte géographe, matière à mûres réflexions sur l'objet formel d'une géographie scientifique. Mettant à profit un chômage forcé, dû à la guerre, il analysa quelque deux cents définitions, preuve manifeste de la jeunesse d'une discipline qui cherchait sa voie. Il en tira sa première publication géographique en 1921 : *L'orientation nouvelle en Géographie*.

Dégagé de toute influence d'école, il sut fixer à la géographie son individualité dans le groupe des sciences terrestres en la définissant : « Science des paysages terrestres ; étude raisonnée des régions variées du monde dans leurs caractères complexes et particuliers ». Jusqu'à présent on n'a pas encore substitué à la sienne une formule plus satisfaisante.

Installé dans de nouveaux bâtiments en 1919, P. Michotte reconstitua ses collections, les anciennes ayant été la proie des flammes en août 1914, et il organisa un séminaire de géographie.

Dès lors, maîtrisant pleinement sa nouvelle science, il établit rapidement sa réputation de pédagogue, de savant, de novateur. Mais il dut attendre encore une dizaine d'années, que la réforme du programme universitaire de 1929 reconnût un doctorat légal en sciences géographiques, pour créer un Institut de Géographie à l'Université de Louvain où il allait pouvoir

former des géographes, professeurs et chercheurs.

Dans la perspective d'une génération de jeunes géographes qui, formés scientifiquement, allaient bientôt permettre au pays de rattraper le retard qu'il avait pris sur ses voisins dans le domaine d'une géographie rénovée, P. Michotte fonda avec quelques collègues la Société belge d'Études géographiques, bilingue. Les réunions de cet organisme, son bulletin, animés par l'élan de son fondateur, ont contribué puissamment au développement de la géographie en Belgique et au rayonnement de la géographie belge à l'étranger.

P. Michotte prit encore une part active aux travaux du Comité national de Géographie, institution de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique. Il fut notamment chargé de dresser le plan général d'un atlas national qui figure parmi les attributions du Comité ; cet ouvrage est maintenant fort avancé dans sa publication.

Non seulement en Belgique mais aussi à l'étranger, Michotte s'était acquis une réputation de grand géographe. Dans les Congrès internationaux, il s'était vu confier des présidences et des vice-présidences des sections de méthodologie et de géographie économique. En 1938, sa nomination comme secrétaire général de l'Union géographique internationale avait été saluée avec une très vive sympathie par l'ensemble des spécialistes de la géographie mondiale ; ce fut la dernière manifestation publique de sa vaste activité.

L'influence de Paul Michotte a marqué profondément les milieux géographiques, belges et étrangers.

M.-A. Lefèvre.

G. Polspoel, « Éloge académique », dans *Annuaire de l'Université de Louvain*, t. LXXXV, 1940-1941, pp. CXXXVI-CLIX, avec portrait.

MINEUR (Adolphe), mathématicien, professeur, né à Havelange

le 6 juillet 1867, décédé à Bruxelles le 4 février 1950.

L'École normale des Sciences de Gand lui décerna en 1887 le diplôme de professeur agrégé de l'enseignement moyen pour les sciences physiques et mathématiques. En 1893, il fut reçu docteur spécial en géométrie supérieure à l'Université de Bruxelles; sa thèse avait pour objet : *Les cubiques anallagmatiques dans les transformations par points inverses et par points réciproques*. En 1895, il fut chargé des cours de géométrie analytique, de géométrie projective et de géométrie supérieure à l'Université de Bruxelles. Il y fut nommé professeur ordinaire en 1902 et se vit confier le cours de méthodologie mathématique. En même temps, il faisait le cours de mathématiques supérieures dans un établissement privé d'enseignement moyen : l'Institut Simon Stévin. Il abandonna ces dernières fonctions lorsque, en 1919, il fut chargé du cours de mécanique rationnelle à l'Université. Atteint par la limite d'âge, il prit sa retraite en 1937.

Mineur a publié différentes notes de géométrie dans le *Journal de Mathématiques spéciales* de G. de Longchamps, dans *Mathesis*, dans les *Nouvelles annales de Mathématiques* et dans la *Gazeta Matematica* de Bucarest, parfois sous le nom de Madame V^e F. Prime ou sous le nom d'Anne de Péchyr. Il a également publié les cours qu'il professa à l'Institut Simon Stévin, notamment les cours d'arithmétique, d'algèbre, de géométrie et de géométrie analytique à deux dimensions, ainsi que, sous forme d'autographies, les cours qu'il fit à l'Université : *Géométrie analytique de l'espace*, *Géométrie vectorielle*, *Statique*, *Cinématique*, *Dynamique du point*, *Dynamique des systèmes*, *Géométrie projective* (3 volumes), *Géométrie infinitésimale et Méthodologie mathématique*. Tous ces ouvrages eurent de nombreuses éditions.

Lorsqu'en 1922, sur les instances de la Société mathématique de Belgique,

J. Neuberg accepta de faire reparaître *Mathesis*, Mineur partagea avec lui la direction de ce périodique. Il en assumait seul la direction après la mort de Neuberg en 1926, tout au moins jusque dans les dernières années de sa vie. Il partagea alors la direction avec M. Roland Deaux, l'actuel directeur de la revue. La direction de *Mathesis* représente un labeur écrasant. Le niveau de ce périodique est celui des dernières années de l'enseignement moyen et des premières de l'enseignement supérieur; on y propose au lecteur des questions à résoudre. La correction des réponses reçues et parfois la condensation de réponses semblables incombent à la direction. En outre, les années de 1922 à 1950 contiennent de nombreuses notes dues à la plume de Mineur.

Le 11 juin 1927, Mineur fut élu correspondant de l'Académie; il en devint membre le 15 décembre 1936 et fut directeur de la Classe des Sciences en 1945. Lors de la séance publique, il prononça un discours intitulé : *De la Géométrie grecque*; il y étudie la formation de cette géométrie à la lumière des découvertes récentes sur les travaux des Anciens.

Mineur fut un grand travailleur. Peut-être doit-on regretter que ses lourdes charges d'enseignement — il était un professeur très clair et d'une conscience scrupuleuse — ne lui aient pas permis de se consacrer à la recherche scientifique, pour laquelle il était certainement bien doué. Ce fut d'ailleurs le cas pour plusieurs mathématiciens de sa génération.

Lucien Godeaux.

R. Godeaux, « Adolphe Mineur (1867-1950) », dans *Mathesis*, vol. LIX, 1950, pp. 5-9.

MUISIS (Gilles LI), ou LE MUISIT, abbé de Saint-Martin de Tournai, chroniqueur et poète (1), né à Tournai en janvier 1272, y décédé en 1353.

(1) Cette notice complète celle figurant au t. XI (1890-1891) de la *Biographie Nationale*, col. 798-808.

Personnalité attachante et du plus haut intérêt non seulement pour ceux qui s'intéressent à l'histoire religieuse de nos régions au bas Moyen Age, mais aussi pour ceux qui éprouvent quelque sympathie à prendre connaissance d'une destinée d'homme, Gilles Li Muisis n'est pourtant pas une figure de premier plan qui aurait « fait l'histoire » au-delà du cadre local. C'est ce qui explique qu'il ait fallu l'attention passionnée des érudits nationaux du XIX^e siècle pour que ses œuvres prennent une existence autre que celle de textes secondaires connus uniquement par leur transcription originale ; c'est ce qui explique aussi que tout ce que nous savons de Gilles provient essentiellement de renseignements fournis soit par lui-même soit par des documents qu'il fit conserver avec soin.

Fils de Jean Li Muisis et de Marguerite, de la bonne bourgeoisie tournaisienne, Gilles fit ses premières études dans sa ville natale. Il est possible que vers sa quinzième année, il soit allé jusqu'à Paris : certaines allusions dans ses poésies tendraient sinon à le prouver du moins à nous convaincre que le jeune Tournaisien passa en cette cité universitaire par excellence. Quoi qu'il en soit, sa vie laïque fut brève puisque, le 2 novembre 1289, ayant fait, et au-delà, son année de probation, il fut « reclus » et vestis d'abit de religion » à l'abbaye Saint-Martin de Tournai.

On ne sait pas exactement quand il fut ordonné prêtre. Il fut « en » custode long temps » et il précise « priés de sept ans ». En 1300, en compagnie de Guillaume Castagne et de Nicolas de Cambrai, il fit le pèlerinage romain de la première année sainte. Esprit ordonné et prudent, Gilles s'intéressa particulièrement à l'administration de l'abbaye et à sa gestion financière. Issu d'une famille aisée, il avait sans doute été habitué dès son jeune âge à veiller aux réalités matérielles. Il fut présent à la reddition des comptes « au » kief de l'année », lorsque vers 1305,

pour remédier à la gestion déplorable de Jean Le Carpentier, l'évêque avait partagé les revenus entre l'abbé et les moines ; dans un acte du 24 octobre 1315, il paraît comme grènetier du couvent ; c'est à partir de ce moment qu'il prendra directement part à la direction de son monastère. En 1330, les créanciers de l'abbaye s'unirent pour introduire au Parlement de Paris une instance contre Thierry de Parc. Gilles Li Muisis, qui venait d'être nommé prieur, fut envoyé pour soutenir les intérêts de Saint-Martin. Il était parvenu à obtenir un accord lorsqu'il apprit que l'abbé était gravement malade ; il rentra aussitôt à Tournai. Thierry de Parc mourut quelques jours plus tard, le 18 avril ; le pape l'excommunia, lui et toute la communauté.

Deux semaines plus tard, soit le 31 avril, le couvent se réunissait dans la salle capitulaire pour désigner, en présence du notaire Jean d'Espierres et du chanoine Gérard de Croch, celui qui prendrait la succession du défunt. L'assemblée à l'unanimité porta son choix sur Gilles Li Muisis. Celui-ci hésita et n'accepta que le 26 mai. Restait encore une formalité à remplir : l'ordinaire confirmerait cette élection et bénirait l'élu. C'est précisément là que les choses se gâtèrent. L'évêque, Guillaume de Ventadour, cherchait à caser un de ses protégés, Pierre de Viers ; arguant de l'excommunication que la communauté avait encourue à la suite des dettes criardes des abbés prédécesseurs de Gilles, l'ordinaire voulut annuler l'élection et remplacer l'élu par son protégé. Pendant plus d'un an, Gilles se débattit avec l'administration papale d'Avignon, « resiedans et tous cois..., » tristres et abaubis, à pau de conseil » et à pau de ayuwe fors de Dieu ». La décision tomba finalement en sa faveur. Malgré un ultime sursaut de Guillaume de Ventadour qui, par vengeance, semble-t-il, s'ingénia à épuiser les dernières astuces dans les formalités à remplir, Gilles fut béni

à Bruges, le 25 octobre 1332; il s'était écoulé à peu près un an et demi entre son élection et sa bénédiction. Deux jours plus tard, le 27 octobre, il prenait possession de son abbaye qui se trouvait dans un état lamentable. La communauté, qui en 1289 comptait soixante-neuf religieux, était réduite à vingt-deux; tous, à l'exception de deux prêtres, d'un diacre et de quatre novices, étaient excommuniés. Les édifices claustraux, de l'avis même des commissaires pontificaux qui firent l'enquête de mai 1332, tombaient en ruine; le bétail, les meubles et les objets précieux avaient disparu. « Et en veritet, écrit Gilles, » je ne trouvay chevaus, ne harnas, » keutes, ne linchius, ne couvretours, » nappes, touelles, ne hanas, ne meule » nul, dont homs vivans eust donner » 30 lb. coursauls. Et si estoient grant » partis des cappes, des livres et des » choses de le maison mises en wages » que il a convenu rabater et grant » partie des calisces et joyaus dou » moustier d'argent vendues et aliéné » et ossi... les estoffures d'argent, des » capes de soie ». Les finances abbatiales étaient au pire: les emprunts de Thierry de Parc se montaient à 7.300 florins; les dettes aux créanciers locaux à plus de 17.000 livres; le service à 9.000 florins; les frais de l'élection de Gilles à 1.800 livres. Quant au domaine, il avait été réduit à sa plus simple expression. Des 9.806 lb. 2 s. 5 d. qu'il rapportait normalement, l'abbaye en percevait encore tout au plus un cinquième.

Mais Gilles ne se découragea pas pour autant et mit heureusement la main à la pâte, remboursant les dettes, récupérant les domaines aliénés, restaurant la discipline et les bâtiments claustraux. Aussi les résultats ne se firent pas attendre: vers 1350, après une vingtaine d'années de sage administration, la situation était pratiquement redevenue normale à Saint-Martin. Au lieu de quatre cinquièmes, les biens vendus à vie ne représentaient plus que deux cinquièmes du domaine; la dou-

ble excommunication avait été levée et, signe de prospérité économique et spirituelle, la courbe du nombre de moines reprenait un mouvement ascendant: de vingt-deux en 1332, elle passait à trente-deux en 1350. Pourquoi cette réussite? Parce que la situation générale s'était améliorée? Non. Jean Le Carpentier connut la guerre de Flandre, Gilles celle de Cent ans; les ravages opérés par celle-ci n'étaient pas moins graves. Les taxes ecclésiastiques et laïques, loin de s'alléger, ne firent que s'accroître: les arriérés des décimes et des services furent doublés et même triplés. L'intervention des autorités supérieures aurait-elle donné le coup de barre initiateur du redressement? L'ingérence des évêques n'améliora en rien la situation du monastère; souvent contestés par les moines, les arbitrages des ordinaires se soldèrent toujours par des échecs: scission entre *senior pars* et partisans des abbés, recours prolongés et coûteux au Souverain Pontife. Le gardienat royal ne fut pas, lui non plus, une réussite parfaite: les gardiens-bourgeois, nantis de fonctions trop vagues et trop lâchement surveillés, ne firent qu'empirer la situation; les gardiens-fonctionnaires furent investis de pouvoirs forts et contrôlés mais les créanciers, au bout de quatre ans, parvinrent à annuler leur compétence et à prendre en main une grande partie du pouvoir de direction; à partir de ce moment, le gardien, ligoté par les *concordie*, coincé entre les intérêts des créanciers et les avantages de l'abbaye, fut pratiquement paralysé; c'est le moment que choisit Gilles pour se revêtir lui-même d'une fonction qui avait été vidée de son contenu substantiel. Notons néanmoins, à l'actif de cette mise sous tutelle, une initiative dont les protagonistes ont probablement ignoré la portée: en exigeant à partir de 1325 une comptabilité impliquant elle-même la mise au point d'un budget annuel, le roi a aidé les moines à voir clair dans leurs finances et à

mettre de l'ordre dans l'économie interne de leur maison. Somme toute, lorsqu'en 1331-1332, il prenait en main la direction de son abbaye, Gilles ne bénéficiait, par rapport à ses prédécesseurs, d'aucun avantage. Aussi n'y a-t-il aucune exagération à lui endosser tout le mérite de ce redressement grandiose. Esprit pondéré, positif et droit, vivant une vocation religieuse sincère et mûrie pendant quarante années d'épreuves (de 1289 à 1331), notre abbé, dès son avènement, entrevit la situation avec un bon sens et une intelligence pratique qui avaient trop souvent fait défaut à ses prédécesseurs.

Mais cette conduite admirable n'aurait peut-être pas valu à Li Muisis de passer à la postérité si celui-ci n'avait eu soin d'annoter régulièrement les faits et gestes de son existence et de son entourage. En effet, c'est sa double qualité, à la fois d'historien et d'acteur principal des faits rapportés, qui lui ménage une place enviable dans l'historiographie et les lettres belges.

Li Muisis a écrit quatre *Tractatus*, deux mémoires administratifs et plusieurs milliers de vers, transcrits dans quatre manuscrits contemporains conservés à Courtrai, Bruxelles et Paris. Le codex 135 de la Bibliothèque publique de Courtrai contient un mémoire administratif ou *Compotus abbreviatus* et trois *Tractatus*; le ms. 13076 de la Bibliothèque royale de Bruxelles constitue à lui seul le quatrième *Tractatus*; le ms. IV, 119, récemment acquis par la même institution, est rempli de poésies interrompues par une dissertation en prose intitulée *Ch'est de l'estat*; quant au numéro 1789 des Nouvelles acquisitions françaises de la Bibliothèque Nationale de Paris ou *Liber compilatus*, il comporte un second mémoire administratif complémentaire de celui rédigé à la fin du codex courtraien.

Du point de vue formel, cette œuvre comporte essentiellement deux parties, respectivement lyrique et historique. Dans ses poésies, Gilles

s'attache surtout à décrire l'état moral et social de la société tournaisienne tout en se penchant de temps en temps sur lui-même pour décrire son état d'âme, ses espoirs et découragements, ses idéaux, ses faiblesses : production généralement trop délayée dont on peut retenir seulement une trentaine de pages (sur les deux volumes publiés par Kervyn de Lettenhove). Sa prestation historiographique, par contre, est nettement plus valable; elle concerne d'une part l'histoire de son abbaye, d'autre part l'histoire de Tournai et du comté de Flandre. Celle-ci occupe les *Tractatus tertius* et *quartus*; celle-là fait l'objet d'au moins quatre dissertations. Dans le *Tractatus primus*, Gilles décrit le comportement des abbés, ceux qui l'ont précédé et qu'il a connus dès son entrée au couvent. Dans le *Tractatus secundus*, il esquisse un tableau de la vie quotidienne des moines de Saint-Martin : systématiquement, office par office, il passe en revue tout ce qu'il sait; de la Règle de saint Benoît il ne cite que quelques extraits : lui et ses confrères la connaissaient par cœur et la bibliothèque de l'abbaye en conservait plusieurs exemplaires manuscrits; il insiste davantage sur les coutumes non écrites, celles qui, de génération en génération, étaient appliquées par habitude et risquaient de se perdre. Une fois décrite l'activité de ses prédécesseurs et de son couvent, Gilles en vient tout naturellement à traiter de ses propres faits et gestes. Durant les vingt années de son abbatiat, il eut l'occasion d'influencer profondément l'histoire de son abbaye. Il s'en rendit parfaitement compte le jour où la cécité le réduisit à faire des introspections et des retours sur le passé. Vers 1348, il n'a plus aucune emprise sur le déroulement des faits puisqu'il a remis l'administration de l'abbaye entre les mains des officiers claustraux. Comparant les résultats obtenus à l'état de l'abbaye au moment de sa splendeur vers 1289, il s'inquiète, craint que les générations

futures ne le confondent avec la série de mauvais prélats qui ont voué l'abbaye à la faillite, et ne peut s'empêcher de se lamenter en songeant à la splendeur de l'époque où l'abbaye comptait à peu près soixante-dix religieux, quarante domestiques et plus de cinquante chevaux. De cette décadence il n'est point responsable ; mais comment le montrer ? Gilles sait l'importance des archives et des écrits dans l'établissement des faits historiques et prend une initiative qui nous éclaire exactement sur son souci de vérité et d'objectivité. Pour se justifier, il fournira des preuves irréfutables qui ne trompent pas : les comptes. Ces comptes, il les connaît soit pour avoir assisté à leur reddition à la fin de chaque année, soit pour les avoir rédigés lui-même. Ils relatent in extenso la moindre recette, la plus petite dépense. C'est dire que leur transcription intégrale serait trop encombrante. Aussi pour donner à ses lecteurs une idée rapide et précise de sa gestion abbatiale, Gilles les résume. Il transcrit chaque article principal des recettes et dépenses (*Compotus abbreviatus*) ; il énumère, année par année, les remboursements de dettes et les rachats de terres aliénées à vie (*Liber compilatus*). Il va sans dire que ces deux documents sont d'une valeur incomparable. Non seulement, ils sont les premiers à nous fournir des données de tout premier ordre sur le budget d'une abbaye bénédictine à une époque où ce genre de documents est encore rare, mais ils permettent également de juger de la sincérité et de l'honnêteté de celui qui les a employés pour sa justification. On possède en effet, d'une part la copie officielle des comptes in extenso de 1328 à 1335, d'autre part les résumés qu'en a faits Li Muisis. Il est donc possible de confronter les abrégés avec les originaux : il n'y a ni truquages, ni faux ; tous les chiffres sont exacts. Ce résultat est d'autant plus probant que dans l'esprit de l'abbé, il était évident que, les originaux disparaissant normale-

ment au cours des temps, seuls ses résumés passeraient à la postérité. C'est tout à fait par hasard que les comptes in extenso nous sont parvenus. De cette confrontation, l'œuvre historique du moine tournaisien n'en sort que plus solide.

Gilles Li Muisis a rédigé ces divers écrits en un laps de temps très limité — entre 1347 et 1353 — alors qu'il avait plus de septante ans. Fait remarquable, cette activité littéraire débuta à l'occasion de la cécité qui, dès 1346, condamna notre moine à l'inactivité. Ayant toujours fait preuve d'un dynamisme débordant, l'abbé de Saint-Martin de Tournai ne put se résoudre à « demeurer cois » ; pour passer utilement son temps, il décida de dicter ses mémoires. Dans le *Tractatus tertius*, il fait remarquer que c'est en 1347 qu'il s'est mis à dicter. Le dernier fait relaté dans ce traité datant du 2 février 1349, on peut conclure que les trois *Tractatus* ont été composés entre 1347 et la première partie de 1349. Le *Compotus abbreviatus* les suivit de très près. Vint ensuite le *Liber compilatus*, rédigé dans le courant de 1349. A la fin de cette année, Gilles entreprit le *Tractatus quartus*, sorte de supplément au *Tractatus tertius* pour les années 1349 et 1350. Il commença ses poésies à partir de Pâques 1350 et les interrompit au début de mai pour écrire le *Ch'est de l'estat*, version picarde remaniée du *Tractatus secundus*. Il continua ensuite à versifier.

Gilles, devenu dès août 1348 complètement aveugle, par suite de la cataracte qui s'était développée sur ses yeux, n'a donc pu écrire ses œuvres de sa propre main et a dû se faire aider par un secrétaire. En tête du prologue du premier *Tractatus* figure une intéressante miniature qui illustre cette collaboration : Gilles aveugle dicte son texte à un moine qui lui sert de secrétaire. Celui-ci faisait un brouillon préalable, qui était ensuite traité par une équipe de copistes et de miniaturistes où figurait Piérard de Tielt. C'est par

cette copie contemporaine, sortie de l'atelier abbatial du vivant de l'auteur, cinq ans tout au plus après la première rédaction, que nous connaissons l'œuvre de Li Muisis.

Que vaut-elle? Les compositions rimées sont incontestablement de faible facture : elles font trop de concessions au goût moralisateur et rimailleur de l'époque; on n'y retrouve que trop souvent les habillages d'un vieillard qui s'ennuie et qui a la plume trop facile; il n'empêche qu'on y rencontre mainte indication suggestive sur la vie quotidienne de l'époque et que plus d'une observation prise sur le vif jette une lumière crue sur les us et coutumes de la vie tournaisienne au milieu du XIV^e siècle. La production historique du vieil abbé est nettement meilleure. En l'examinant de près, on découvre un Li Muisis consciencieux et honnête, supérieurement intelligent et cultivé. Ajoutons qu'il avait passablement voyagé pour son temps : il était allé à Rome, à Paris, à Boulogne, et avait parcouru tout le nord de la France. Infiniment scrupuleux et critique, d'une réserve que sa cécité avait développée davantage, Gilles Li Muisis a rédigé une œuvre d'historien de grande valeur. Son information, il la puisa à toutes les sources possibles : orales, narratives et archivistiques. Désireux d'atteindre à travers elles une vérité pleine et entière, il a pratiqué la critique du témoignage à un degré rarement atteint au moyen âge. Pour écrire son autobiographie, il préféra, à un panegyrique exalté, des extraits de comptes irréfutables et objectifs. A aucun moment il ne s'est fié à sa mémoire, à moins qu'il ne le signalât expressément; il a toujours pris note de ce qu'il apprenait. Notre abbé remplissait donc toutes les conditions requises pour produire une œuvre historique valable. Faut-il en conclure qu'il ne s'est jamais trompé? N'exagérons rien et soyons logiques. On ne peut décemment exiger d'un moine bénédictin du XIV^e siècle qu'il ait

été parfaitement informé sur tout ce qui se passait en Flandre et en France. On est sûr au moins d'un fait : lorsqu'il lui était matériellement et moralement possible, Gilles a donné des renseignements exacts, nuancés et d'origine contrôlée. Certes on ne saurait le mettre au premier rang des chroniqueurs du XIV^e siècle, ni le comparer notamment à Jean Le Bel ou à Froissart. Mais il a des qualités assez rares qui donnent du prix à son témoignage et lui assurent une certaine originalité.

La publication des œuvres de Gilles Li Muisis est assurée comme suit : le « Tractatus primus », par J. J. de Smet, dans *Corpus chronicorum Flandriae*, Bruxelles, 1841, t. II, pp. 115-130; le « Tractatus secundus » ou « de consuetudinibus » par A. D'Haenens, dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. 124 (1959), pp. 143-195; le « Tractatus tertius et quartus » par H. Lemaitre, dans les *Chronique et Annales de Gilles Li Muisis*, Paris, 1906, xxxiii-336 pages; la « Chronique dite de Jacques Muevin » par J. J. de Smet, dans *Corpus chronicorum Flandriae*, t. II, pp. 455-471; le « Computus abbreviatus » et le « Liber compilatus », par A. D'Haenens, *Comptes et documents de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai sous l'administration des gardiens royaux*, in-8^o de la C. R. H., Bruxelles, 1962, respectivement aux pp. 457-579 et 649-778; les poésies et le « Ch'est de l'estat », par J. Kerwyn de Lettenhove, *Poésies de Gilles Li Muisis*, 2 vol., Louvain, 1882.

Les deux codices de Bruxelles (13076 et IV, 119) et celui de Courtrai (cod. 135) contiennent une iconographie précieuse et abondante où Gilles Li Muisis occupe une place de choix.

Du codex 135 de Courtrai, retenons la miniature du folio 9^o (publiée dans notre *Tractatus de consuetudinibus*, cité *supra*, pl. II) : à l'intérieur d'une galerie gothique, formée des ressauts de sept contreforts et arc-boutants, Gilles Li Muisis, assis sur une cathédre, dicte à un moine-

scribe (peut-être son chapelain Jacques Muevin); il tient, de la main droite sa crosse abbatiale garnie de la pleureuse, de la main gauche un phylactère blanc, dirigé vers le moine et ponctuant l'acte de communication verbale; le secrétaire, assis plus bas dans un large fauteuil, est courbé sur un registre et prend soigneusement note (187×110 mm.). Au folio 31^{ro} du même codex 135, on retrouve une autre miniature: Gilles, assis sur une lourde «chayère» ou cathèdre en pierre bleue de Tournai, fait une instruction à ses moines groupés devant lui; un phylactère souligne le sens de la scène; selon les prescriptions de la règle bénédictine, tous les religieux sont fortement tonsurés (187×110 mm.) (publiée dans notre *Tractatus de consuetudinibus*, cité *supra*, pl. I).

Au folio 50^{vo} du 13076 de Bruxelles, le miniaturiste a représenté Gilles subissant l'opération de la cataracte, effectuée en septembre 1351, par le chirurgien Jean de Mayence; le vieil abbé, assis dans un fauteuil, soulève la tête, alors qu'il est soutenu

par un assistant et que le chirurgien lève la cataracte au moyen d'une lancette. Des confrères suivent attentivement mais à distance l'intervention habile du chirurgien allemand (64×71 mm.) (publiée dans A. D'Haenens, *Gilles Li Muisis, ... en zijn oogheelkundige operatie in 1351*, p. 214).

Le IV, 119 de Bruxelles contient plus de trente peintures où figure notre abbé: on le voit s'adressant aux hommes et aux femmes de Tournai, aux clercs réguliers et séculiers, aux nonnes et béguines, à la Vierge et aux saints (voir la liste de ces précieuses illustrations dans G. Warner, *Descriptive Catalogue of illuminated mss. in the Library of C. W. Dyson-Perrins*, Oxford, 1920, t. I^{er}, p. 106).

Albert D'Haenens.

A. D'Haenens, « Gilles Li Muisis, chroniqueur et poète. Un prélat bourgeois du XIV^e siècle », dans *Notre Passé*, à paraître (bibliographie).

MUISIT (Gilles LE). Voir MUISIS (Gilles LI).

N

***NICOLET** (Jean), évangéliste, pasteur, né au Landeron (canton de Neuchâtel, Suisse) le 8 août 1819, décédé à Spa le 21 septembre 1893.

Originaire d'une des deux seules communes catholiques du canton de Neuchâtel, il fut élevé dans la religion romaine; il a servi la messe comme enfant de chœur jusqu'à l'âge de quinze ans. Mis en apprentissage à Saint-Imier, il s'y convertit au protestantisme. Dans le but de faire des études d'instituteur et d'aide-missionnaire, il se rendit à l'institution du pasteur Guers, à Genève. Il débuta, en 1840, comme évangéliste à Thiers (Puy-de-Dôme) auprès du pasteur Vaucher qui, reconnaissant ses dons, lui fit poursuivre des études et apprendre le latin, le grec et l'anglais.

J. Nicolet travailla comme évangéliste en France, à Saint-Étienne et dans la Drôme, à Valence. Après avoir obtenu à Paris le brevet d'instituteur, il fonda à Roanne une école protestante. Puis, de retour à Saint-Étienne, il y travailla pendant six ans comme instituteur-évangéliste. Agrégé au personnel de la Société évangélique de Genève, en été 1854, il fut placé à Berneuil (Charente-Inférieure). En 1856, il reçut la consécration au ministère pastoral, à Colombier, et s'établit comme pasteur à Pons (Charente-Inférieure), où il subit une peine de prison pour avoir distribué des traités religieux. C'est alors — après dix-neuf ans d'activité en France — qu'il songea à se rendre en Belgique, attiré par une

liberté d'enseignement et de culte inexistante dans l'empire français. Il offrit, en mai 1859, ses services à l'Église missionnaire belge, et fut placé, dès octobre, à Grivegnée. Il y ouvrit une salle de culte et une école du soir pour adultes; il prêchait en plein air à Chénée, Chaudfontaine, Beyne, Tilff, Embourg, Vaux, Romsée. Le 21 février 1869, il inaugura à Chénée une chapelle et, en 1875, construisait une nouvelle salle d'école.

Des attaques du curé de Grivegnée contre le protestantisme amenèrent le pasteur Nicolet, traité d'ignorant par son adversaire, à publier sa *Lettre d'un ignorant aux habitants de Grivegnée*, distribuée dans tous les foyers de la commune. Il fut appelé à présider des cérémonies du culte à Spa où, grâce à des fonds recueillis par une Anglaise, Miss Beamish, furent édifiés un temple et un presbytère; le temple fut inauguré le 2 décembre 1877. Déchargé de Chénée en 1886, Jean Nicolet fixa sa résidence à Spa, où il se dépensa avec ardeur pour l'évangélisation, sans pouvoir réaliser un projet qui lui tenait à cœur, l'érection d'un asile pour malades. Il fut un membre actif, dès sa fondation, de la Société belge de moralité publique. Sa bonté, sa bienveillance, sa belle physionomie lui avaient acquis, à Spa, l'estime et la sympathie générale: un immense concours de personnes assista aux funérailles de celui qui avait donné trente-quatre ans de sa vie à la Belgique.

Lors de la guerre de 1870, le pas-

teur Nicolet fut invité à visiter, pendant plusieurs semaines, les soldats français internés en Allemagne : il a publié à ce sujet des « lettres » dans le journal religieux *Le Semeur* (Bruxelles, 1870). Il a traduit de l'allemand ou de l'anglais diverses brochures : *Du devoir pour le chrétien de donner une partie déterminée de son revenu* (Bruxelles, 1862, in-12); *Le cœur de l'homme, temple de Dieu ou atelier de Satan* (Bruxelles, in-8°); *Catholicisme romain et évangile, ou Nouveauté du catholicisme romain en opposition à l'antiquité de la doctrine de Christ et des apôtres* (Bruxelles, 1875, in-8°, deux éditions); *La doctrine romaine examinée et jugée d'après les enseignements de l'Écriture* (Paris et Bruxelles, 1877, in-8°). On a encore de lui deux brochures de circonstance : *Souvenir de l'inauguration de la chapelle évangélique de Grivegnée* (Chênée, Grivegnée, 1869, in-12), et *Souvenir de l'inauguration de la chapelle évangélique de Spa* (Spa et Chênée, 1878, in-12). Il a publié aussi un choix de cantiques à l'usage des écoles et des familles : *Le Trésor du jeune Chanteur*, qui a

connu de nombreuses éditions (1^{re} éd., Bruxelles, 1868, in-12).

Jean Nicolet a épousé, en 1848, Sophie Dessoulavy qui l'assista sans réserve dans son œuvre pédagogique; elle est décédée, à Spa, le 16 octobre 1888. Ils ont eu quatre fils : Théophile, littérateur et peintre (à Spa et Bruges); Gabriel, artiste peintre (à Paris); Gustave, médecin (à Bruxelles); Clément, pasteur (à Bruxelles, église du Musée, puis à Copenhague, église huguenote).

Un beau portrait de Jean Nicolet a été peint par son fils Gabriel (propriété de la famille, à Neuchâtel, Suisse).

J. Meyhoffer.

Assemblées générales de la Société évangélique de Genève, Genève, 1832 et suiv., 24^e année (1855) à 20^e année (1860), *passim*. — *Rapports annuels de la Société évangélique ou Église chrétienne missionnaire belge*, Bruxelles, 1830 et suiv., 22^e rapport (1860) à 56^e rapport (1894), *passim*. — *Le Chrétien belge*, revue religieuse, Bruxelles, 1850 et suiv.: t. 43 (1893), pp. 289 à 295 (article nécrologique); t. 38 (1888), p. 333 (nécrologie de M^{me} Nicolet-Dessoulavy). — Maury, *Le Réveil religieux à Genève et en France*, 2 vol., Paris, 1892, t. I^{er}, p. 334. — J. Meyhoffer, *Cent ans de presse protestante*, s. l., 1938, p. 23.

OTLET (Paul), bibliographe, documentaliste et sociologue, né à Bruxelles le 23 août 1868, décédé à Bruxelles le 10 décembre 1944. Fils du financier et sénateur Edouard Otlet et de Maria Van Mons, il fit ses études au Collège Saint-Michel et aux Universités de Louvain, Bruxelles et Paris. Il obtint le titre de docteur en droit le 15 juillet 1890.

Dès son plus jeune âge se manifeste chez Paul Otlet le désir de bâtir une grande œuvre. En 1889, nous lisons dans son journal : « L'argent ne me » dit rien. Je vois l'universel, le bien » de tous. Dans les affaires c'est souvent » défendre ses intérêts au détriment du » voisin ». Trois ans plus tard commence une collaboration avec Henry La Fontaine ; à deux ils élaborent la plupart des projets dont ils poursuivront, toute leur vie, la réalisation. Il est difficile de dissocier les biographies de ces deux hommes ; il sera donc utile de se reporter à la notice de Henry La Fontaine pour certains travaux auxquels Otlet collabora.

L'activité littéraire d'Otlet est très précoce puisqu'il publie pour la première fois à quatorze ans. Il s'agit de la description de l'Ile du Levant, propriété de son père ; en 1888 paraît une mince brochure intitulée *L'Afrique aux Noirs* ; à l'aube de la colonisation, elle est un appel pour la libération des peuples africains.

En 1891, avec P. Blanchemanche et Max Hallet, il édite le *Sommaire périodique des revues de droit. Archives*

internationales du droit et des sciences auxiliaires. A cette équipe s'ajoute La Fontaine, mais en 1895 nous ne trouvons plus que les deux noms sur la page de titre qui se transforme en *Table méthodique des traités, monographies et revues de droit et sociologie*.

L'année suivante, une brochure de vingt pages fixe les premières idées sur la théorie de la bibliographie, *Un peu de bibliographie* ; avec La Fontaine il pose les bases de leur Office international de Bibliographie, qu'ils font reconnaître, trois ans plus tard, par la première Conférence internationale de bibliographie (2-4 septembre 1895). Déjà dans le rapport introductif présenté à la conférence, les dernières phrases proposent une Union bibliographique internationale non plus privée, comme l'était l'Office, mais intergouvernementale.

Le rapport adressé au Roi par le ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique de l'époque, en vue de lui présenter l'arrêté créant officiellement l'Office, dit du reste qu' « en » prenant l'initiative de la reconnais- » sance officielle de l'Office interna- » tional de Bibliographie, votre Gou- » vernement fixera dans notre pays » une institution qui pourra devenir, » à brève échéance, l'organe principal » de la vie intellectuelle des peuples ».

Au début de l'année où devait se réunir la conférence, Otlet découvre, à Londres, une édition de l'œuvre de l'Américain Melvil Dewey, la *Decimal classification* ; tout de suite il est

séduit par la logique de cette table de classification systématique et, avec son ami et la sœur de celui-ci, en trois semaines de travail acharné, il reclasse leurs quatre cent mille fiches suivant la méthode américaine. La présentation de ce travail à la conférence fut un succès; une correspondance régulière s'engage avec l'inventeur, et l'Office reçoit l'autorisation de traduire et de développer les tables. La liste américaine était insuffisante pour les besoins du *Répertoire bibliographique universel* qui devait inventorier aussi bien des livres que des articles de périodiques; Otlet et La Fontaine inventent des tables complémentaires qui donnent une plus grande flexibilité aux indices principaux et sont, en fait, les premiers essais de ce que les écoles modernes de classificateurs appellent une classification « à facettes ». Autour des deux fondateurs tout un groupe de bibliographes et de spécialistes se mettent à œuvrer pour élaborer des tables de classement rendant possible la mise en ordre de n'importe quelle documentation et, en 1907, sort de presse un volume de plus de deux mille pages dont les cotes permettent de classer la totalité du savoir humain.

Otlet avait abandonné le barreau assez rapidement et son principal souci était la consolidation des œuvres entreprises. Pour s'y consacrer entièrement, il liquide ses participations à la gestion des affaires de son père. L'Office international de Bibliographie est reconnu par l'arrêté royal du 12 septembre 1895 et l'Institut international de Bibliographie est fondé, à l'issue de la Conférence internationale des 2, 3 et 4 septembre; ce groupe n'est pas doté d'un statut légal, car à cette époque il n'était pas possible de créer juridiquement une association sans but lucratif.

Le plan de base était très judicieux, l'Office devait élaborer un *Répertoire bibliographique universel* groupant en deux séries — l'une classée systématiquement par matières suivant la clas-

sification décimale universelle, l'autre d'après l'ordre alphabétique des noms des auteurs — des notices sur tous les ouvrages publiés de par le monde depuis l'invention de l'imprimerie. Par ailleurs l'Institut devait élaborer les méthodes les meilleures permettant justement cette centralisation des informations bibliographiques à Bruxelles; ceci impliquait un accord sur le format des fiches et la justification typographique des colonnes imprimées des bibliographies. Ce fut la fiche de 7,5 cm x 12,5 cm qui fut choisie et une propagande intensive fit qu'actuellement à peu près toutes les bibliothèques du monde utilisent ce format. Il convenait également de rechercher le développement d'un système unique de classification; ce fut la classification décimale universelle (C.D.U.) sur laquelle portèrent les efforts. D'abord instrument de travail intérieur de l'Office, elle devint une classification valable pour l'ensemble des usages dans les bibliothèques et les centres de documentation. Le troisième point était la recherche de méthodes d'unification des références bibliographiques elles-mêmes; l'on se tourna vers les règles anglo-américaines et, grâce aux efforts d'Otlet, un code de règles internationales fut présenté au Congrès international de Bibliographie en 1911.

L'œuvre entreprise progressait très favorablement; le Gouvernement belge avait accepté de fournir un local et une subvention. Jusqu'à la veille de la guerre de 1914, le subside belge fut régulièrement doublé par les donations étrangères. Pour déterminer l'ampleur de l'œuvre, il suffira de noter qu'en 1912, vingt-deux personnes travaillaient sous les ordres de Paul Otlet; lui-même ne fut jamais rémunéré pour ses prestations.

Au début du siècle, Paul Otlet, s'inspirant des réalisations allemandes en la matière, fonde le Musée du Livre, qui sera inauguré en 1906; il devint le président de cette institution qui prolongea son existence pendant près de cinquante ans et possède à son

actif un ensemble de publications de toute première valeur.

Le ministre des Sciences et des Arts le nomma, en 1906, membre du Conseil d'administration de la Bibliothèque royale de Belgique; il s'y occupa des questions relatives au règlement organique et de la mise en route d'un nouveau catalogue. Un autre point important fut l'étude de l'aménagement du Mont des Arts et des problèmes de l'implantation de la Bibliothèque royale et de l'Office international de Bibliographie dans ce site. Une sous-commission du conseil dont Otlet fit partie fut chargée de l'inspection de la Bibliothèque. Cette mission se poursuivit jusqu'en 1914.

1910, année de l'Exposition, fut marquée par diverses initiatives importantes. Paul Otlet propose de conserver les Palais du Solbosch pour les affecter après l'exposition au fonctionnement d'un centre pour les associations internationales; l'incendie ne permet pas de poursuivre la réalisation de ce projet. Au Cinquantenaire, il obtient la jouissance d'une partie de l'aile sud; dans une vingtaine de salles il installe le Musée international; plusieurs gouvernements offrent des collections; il s'assure la collaboration d'un Français, le capitaine Vaillant, qui crée dans le musée, le premier laboratoire d'aérotechnique du monde. La même année, toujours avec son ami La Fontaine, il fonde l'Union des Associations internationales, dont les buts complètent ceux des organisations antérieures. En effet, on avait constaté que l'intervention des organisations internationales non gouvernementales était une méthode efficace pour l'organisation de la bibliographie spécialisée. Si les bibliographies nationales font état de la production intellectuelle d'une aire géographique déterminée, ce plan « horizontal » doit être confronté avec les résultats des investigations faites science par science, donc au plan « vertical »; de la confrontation des deux types de relevés bibliographiques doit sortir une bibliographie exhaustive de l'en-

semble de la production. Mais un processus analogue à celui de la classification décimale intervient une fois encore; le but pratique immédiat n'est pas le seul résultat qu'obtiennent les fondateurs et ils constatent que les organisations internationales marquent un réel désir de collaborer entre elles et qu'il est possible de développer des méthodes normalisées applicables à toutes les organisations internationales, méthodes qui visent leurs publications, la diffusion des résultats des travaux et congrès, etc. Le Congrès mondial de 1910 concrétise ces plans; il est aussi la première manifestation des organisations non gouvernementales. Otlet et La Fontaine attachent leurs noms à des compilations importantes telles que *l'Annuaire de la vie internationale*, le *Code des vœux des congrès internationaux*, *La vie internationale*, etc.

A partir de 1913, Otlet s'intéresse au projet d'un Scandinave installé à Rome, Hendrik C. Andersen, qui propose de fonder une ville internationale; Paul Otlet fait une propagande intense en ce sens et il suggère plusieurs emplacements: Bruxelles (vers Tervuren, sur le plateau de la Woluwe), Anvers (rive gauche); bien plus tard il profitera du concours de la Société Imalso pour l'aménagement de la rive gauche de l'Escaut pour inviter plusieurs architectes à inclure l'idée dans leurs plans. Lorsque Otlet propose Genève, l'architecte Le Corbusier, gagné à l'idée, établit les plans d'une cité mondiale à édifier dans les zones franches franco-suisse. Andersen voulait créer un centre mondial des communications; Paul Otlet transforme cette conception en celle d'une « Cité mondiale » disposant d'un territoire exterritorialisé, siège des organisations supranationales et comprenant un ensemble d'institutions centrales pouvant régler la vie politique, économique, sociale et intellectuelle des peuples; bien entendu, au cœur de cet ensemble devait se trouver l'institution intellectuelle par excellence, le Mundaneum. Otlet poursui-

vra les études de ce gigantesque projet jusqu'à sa mort.

Otlet s'occupe également de la presse, tant périodique que quotidienne. Au cours de sa vie, il dirigea de nombreux périodiques, dont le principal fut le *Bulletin de l'Institut international de Bibliographie*; une autre publication importante était la *Vie internationale*, organe de l'Union des Associations internationales. Au titre de rédacteur en chef, il devint membre de l'Union de la Presse périodique, dont il est nommé vice-président en 1906 et président le 16 février 1908; il préside également le Comité des publications périodiques de l'Exposition universelle internationale de Bruxelles de 1910, année pendant laquelle il dirige les débats du Congrès international de la Presse périodique. En 1907, il fonde le Musée international de la Presse dont le but est de collectionner les documents relatifs à la presse et en particulier d'établir une collection de numéros-spécimens permettant de suivre l'histoire de la presse dans tous les pays et depuis les origines. Au sein de l'Office international de Bibliographie, une collection de dossiers documentaires groupant des extraits de presse est créée en 1905 à l'initiative de Paul Otlet. Cet outillage permet d'examiner aussi bien le contenu que le contenant des collections de journaux et périodiques. Ces dossiers constituent une encyclopédie vraiment mondiale aux feuillets mobiles pouvant toujours se compléter.

En 1906, Paul Otlet présente avec Robert Goldschmidt, dans une communication au Congrès de Marseille de la documentation photographique, une nouvelle invention, celle du microfilm. Le procédé consistait à enregistrer sur film les pages des publications imprimées, permettant ainsi de les conserver sans difficultés, et de se procurer à peu de frais des copies, ou bien encore de compléter des collections présentant des lacunes. La méthode est couramment employée de nos jours dans les bibliothèques et

les centres de documentation du monde entier. On doit à Otlet non seulement l'invention du microfilm, mais celle de la microfiche dont l'introduction est bien plus récente dans le travail de documentation que le microfilm; tout était prévu, même le nombre — 72 — des images à placer sur une fiche de format international.

Otlet — comme La Fontaine — appartient à la Libre Académie (Fondation Picard), où il avait été nommé en 1906 et qu'il ne quittera plus. Le soir même de son décès, il participa à une réunion de cette fondation. Il prit part à de nombreuses discussions et fut rapporteur de maints sujets; citons en particulier, l'important rapport sur le programme du ministère des Sciences et des Arts dans lequel il réclame une amplification sérieuse des activités de ce département qui avait jusqu'à cette date été si mal traité dans les combinaisons ministérielles que l'on avait vu les activités scientifiques rattachées à des ministères aussi inattendus que ceux de l'Agriculture ou des Travaux publics.

En mai 1914, Paul Otlet donne trois conférences à la Faculté internationale de Pédologie sur l'organisation internationale de la science, visant à ce que chaque discipline jouisse des services d'une institution coordinatrice et tendant à confier l'organisation mondiale à des associations internationales sous l'égide de l'Union des Associations internationales. On peut dire qu'Otlet a créé ce que l'on nomme actuellement la « politique scientifique ».

Otlet publie dès octobre 1914 un projet de *Traité de paix générale basé sur une charte mondiale déclarant les droits de l'Humanité et organisant la confédération des États*, où il préconise l'organisation d'une Société des Nations. Il précise ses pensées dans *Les problèmes internationaux et la guerre* (1916), ouvrage dans lequel il propose l'établissement d'un pouvoir spirituel doté d'organes exécutifs mondiaux. Paul Otlet fait partie

du groupe des promoteurs — à Paris — de la Ligue pour une Société des Nations basée sur une constitution internationale; en mai 1916, il publie le projet de constitution. L'année suivante, la *Constitution mondiale de la Société des Nations* expose de façon très détaillée les bases sur lesquelles il convenait de fonder la nouvelle organisation; au chapitre des questions intellectuelles, on remarque qu'Otlet demande que toutes les institutions intellectuelles soient placées sous le contrôle direct de la Société des Nations, « gardienne du » patrimoine de culture commun à tous les peuples »; la Société devait également soutenir toutes les institutions internationales en leur fournissant les moyens matériels nécessaires et chaque État devait au moins dépenser 10 p. c. de son budget pour les questions intellectuelles.

Otlet séjourne pendant la guerre mondiale en France et en Suisse; il accomplit également un voyage sur le front belge à la recherche du corps de son fils disparu sur l'Yser.

Après la guerre, il obtint la disposition de l'un des halls du Palais du Cinquantenaire dans lequel il installe (en septembre 1920) toutes les organisations créées: l'Institut et l'Office international de Bibliographie, la Bibliothèque internationale, le Musée international de la Presse, l'Union des Associations internationales. L'ensemble reçoit le nom de Palais mondial (Mundaneum) et il commence à aménager un grand musée de caractère documentaire par lequel on donne une vision d'ensemble des civilisations et des activités humaines. Le musée est divisé en trois sections: l'histoire, la géographie et les sciences. Il occupe une centaine de salles.

Entretiens, la Société des Nations — « une fille qui avait mal tourné » dira-t-il plus tard — ayant été fondée en 1919, il présente un plan pour une « société intellectuelle des Nations » qui devait comprendre: une académie internationale, une université internationale, un ensemble d'in-

stitutions consacrées aux recherches scientifiques, aux systèmes universels d'unités, aux applications techniques et sociales des travaux scientifiques, à la documentation, à l'information, etc.; un congrès mondial groupant toutes les formes de l'activité intellectuelle, le tout fonctionnant dans un centre installé à Bruxelles, La Haye ou Berne.

En février 1920, Otlet et naturellement La Fontaine fondent l'Université internationale ayant pour but de réunir une élite de professeurs et d'étudiants de tous les pays dans le milieu même du Centre international; elle visait spécialement l'initiation aux grands problèmes internationaux. Dans le domaine de l'enseignement, il convient de noter que Paul Otlet fut professeur à l'Institut des Hautes Études de Belgique (issu de l'Université Nouvelle) et qu'il dirigea le premier enseignement régulier de la bibliothéconomie donné en Belgique, et ce à l'École centrale de service social (depuis Institut d'Études sociales de l'État) à Bruxelles.

En novembre, les deux amis signent un « plan d'organisation internationale » du travail intellectuel au sein de la « Société des Nations »; à ce moment La Fontaine est bien délégué de la Belgique à la S.D.N. mais, malheureusement, il ne parvient pas à faire triompher les idées développées dans la publication diffusée à Bruxelles. La Société des Nations crée une Commission de Coopération intellectuelle pour les travaux de laquelle Otlet présente une note introductive; il y précise les devoirs de la société en ce qui concerne les intérêts intellectuels et dresse le plan des travaux futurs, plan exécuté très partiellement et très timidement par l'Institut de Coopération intellectuelle de Paris. A noter qu'en mars 1923, toute la Commission de la S.D.N. se réunit à Bruxelles, au Palais mondial.

L'année 1924 annonce les très nombreuses difficultés qui assombrirent les dernières années du fondateur du Mundaneum. Cette année-là le

Gouvernement décide d'attribuer, pour quinze jours, les locaux du Cinquantenaire à une foire commerciale du caoutchouc. Toutes les collections furent empilées dans des paniers et transportées par les jardiniers du parc à l'étage du bâtiment; après la quinzaine, Otlet put remettre tout en place. Mais comme il s'agissait de millions de documents, les travaux se prolongèrent pendant des années, car entre-temps les ressources de l'œuvre et particulièrement le chiffre de la subvention de l'État ne firent que diminuer; le personnel ne comprenait plus que quatre personnes. Les critiques prodiguées aux institutions internationales gouvernementales rejaillissaient défavorablement sur une œuvre qui s'était faite la propagandiste par excellence de l'action mondiale.

Dès 1924, se trouve sur le métier une entreprise de vaste envergure, la réédition des *Tables de la classification décimale universelle*. Otlet et La Fontaine s'assurent des collaborations certes nombreuses, mais tout le travail de coordination leur incombe. De plus, ils s'attachent spécialement aux travaux de mise au point des divisions des sciences humaines. Entre 1927 et 1932, quatre gros volumes voient le jour. Ils renferment deux mille cent cinquante-trois pages de tableaux classificateurs permettant de classer l'ensemble des connaissances humaines.

En 1934, survint une catastrophe: le Gouvernement réclame les locaux du Cinquantenaire et le 1^{er} juin Otlet se trouve à la rue dans le sens littéral du terme, car il campe toute une journée, en guise de protestation, devant le Palais mondial. Les négociations durent longtemps; Otlet a transporté ce qui lui reste d'administration dans sa maison. Les réunions se tiennent dans les locaux de tiers; fin 1938, le Gouvernement décide de permettre la jouissance d'autres locaux au Cinquantenaire, mais c'est la mobilisation en raison de la tension internationale et un régiment de cavalerie occupe des locaux

destinés au Mundaneum. De mobilisation en mobilisation on arrive à la guerre de 1940, les locaux sont toujours occupés, mais les troupes ont changé de nationalité.

Entretiens, toutes les collections se trouvent toujours dans l'ancien bâtiment sans que l'on y ait changé, en six ans, quoi que ce soit. L'occupant réquisitionne les salles et Otlet obtient de la municipalité légale de la ville de Bruxelles un ancien bâtiment universitaire dans le Parc Léopold où il peut transférer, en 1941, toutes les collections, sauf la bibliothèque saisie par l'administration militaire qui y détruit soixante-trois tonnes de publications périodiques. Après le déménagement, la situation n'est pas meilleure, point de subsides, point de dons belges ou étrangers et... point de chauffage. Mais Otlet appartient à la catégorie des hommes qui parviennent à susciter des miracles et petit à petit, les services reprennent vie et l'ordre se rétablit dans les collections.

Pendant les années sombres, Otlet fait un travail intense de rédaction d'ouvrages fondamentaux; il définit, dans son livre *Monde* (1935), sa doctrine du mondialisme; planificateur convaincu, il dresse un *Plan mondial* et un *Plan Belgique*; en 1937, sort de presse le premier traité de la nouvelle science qu'est la documentation (*Traité de documentation*).

Ses derniers travaux furent des atlas, selon la méthode inspirée directement de celle mise en œuvre dans le Musée du Palais mondial et cherchant à visualiser et schématiser toutes choses; il publie successivement en 1938, l'*Atlas Monde, fundamenta et principia*; en 1943, l'*Atlas de la documentation* et en 1944, les *Atlas de la documentation, de la Cité mondiale*, et l'*Atlas Bruxelles*.

Otlet fut inhumé au cimetière d'Etterbeek, sous le monument qu'il avait lui-même dessiné: cinq gradins y figurent le plan local, le régional, le national, l'international et l'universel, et le tout est couronné par

une grande sphère avec le cercle du temps, de l'espace et des sciences. Au bas du monument, cette simple inscription voulue par lui : « Paul » Otlet, il ne fut rien sinon monda- » néen ».

G. Lorphèvre.

Paul Otlet, La Cité mondiale, Bruxelles, Editions Mundaneum, 1945, 12 p.
 — *Henry La Fontaine, 1854-1943, Paul Otlet, 1868 - 1944, Bruxelles, Editions Mundaneum, 1954, 16 p.*

P

***PANCHAUD (Édouard)**, pasteur, conférencier, publiciste. Né à Lausanne le 25 mars 1802, décédé dans la même ville le 27 janvier 1889.

Il était fils de David-François Panchaud et de Jeanne-Aimée, née La Harpe. Il passa sa jeunesse dans sa ville natale, en fréquenta le collège, puis l'Académie, et termina, en 1825, ses études de théologie. Consacré au saint ministère, il fut nommé, cette même année, suffragant à Morges. Là, comme il le raconte lui-même, sous l'influence de J.-A.-S. Pilet, alors principal du collège, et de quelques autres personnalités, une véritable conversion s'opéra en lui : le ministère pastoral qu'il n'avait envisagé que comme de respectables fonctions devint pour lui une contraignante mission spirituelle. En 1834, il se décida à quitter la Suisse pour devenir pasteur d'une chapelle évangélique indépendante au Havre. Il y passa cinq ans, étendant son action à Bléville, à Sainte-Adresse, à Graville et à Honfleur. Très préoccupé des questions ecclésiastiques, il s'attacha aux vues congrégationalistes, ce qui l'induisit à donner sa démission de ministre de l'Église nationale vaudoise, comme l'avait fait le professeur Vinet. A ce moment, Panchaud était à Bruxelles ; une double vocation l'y avait appelé : succéder au pasteur Lourde-Laplace à la tête de la petite congrégation indépendante de la rue du Jeu de Paume et, en même temps, devenir le secré-

taire de la jeune Société évangélique belge. Il fut nommé à ce poste le 16 mai 1839. Fondée en 1837, cette Société était basée sur les mêmes principes et le même genre d'administration que celles de Genève et de Paris : le comité était omnipotent, et le secrétaire, administrateur-gérant, exerçait une sorte d'épiscopat sous la direction du comité. Ed. Panchaud remplit avec zèle, de 1839 à 1843, les fonctions de secrétaire rétribué et, de 1844 à 1847, celles de secrétaire honoraire. Après la réorganisation de la Société évangélique qui prit le nom d'Église chrétienne missionnaire belge, il fut membre, de 1852 à 1862, du comité administrateur. Par ses efforts furent formées ou affermies les stations de Charleroi et ses annexes, de Louvain, de Basse-Wavre, de Wasmes. Lors de la constitution dans cette localité d'un groupement protestant, il y fut appelé comme pasteur, mais, résidant à Bruxelles, il dut décliner cette offre (1849). A Bruxelles même, par ses publications, ses conférences apologétiques et son activité pastorale, il exerça une action considérable. La congrégation de la rue du Jeu de Paume fut transférée à la rue Ducale (1841-1850), puis à la rue Belliard où fut édifié le temple actuel que Panchaud eut la joie d'inaugurer le lundi de Pâques 21 avril 1851. Sous l'impulsion de son pasteur, l'église de la rue Belliard, jusque-là indépendante, se rattacha, en 1853, à l'Église chrétienne missionnaire belge, conser-

vant ses vues congrégationalistes tout en s'affiliant à une organisation presbytérienne; ce fut encore à l'initiative d'Éd. Panchaud qu'en 1858 l'église de la rue Belliard et celle du boulevard de l'Observatoire fusionnèrent pour former un seul corps, avec un consistoire unique. L'union entre les deux groupements existait, d'ailleurs, déjà de fait, sinon de droit: ils avaient une commune origine, étant l'un et l'autre issus de l'église de la rue Verte, fondée en 1834, par le pasteur Philippe Boucher.

Peu de temps après sa venue en Belgique, Éd. Panchaud eut à prendre la plume du polémiste. De retentissantes conférences sur la Bible furent données par l'abbé Boone à Saint-Jacques-sur-Coudenberg. Deux *Lettres à l'abbé Boone*, parues en avril, puis en mai 1840, repoussaient l'allégation suivant laquelle les protestants falsifiaient la sainte Écriture (Bruxelles, J.-H. Briard, imprimeur, in-8°, plusieurs éditions). L'abbé tardant à répondre, un juriconsulte, ancien avocat à la cour royale à Paris, Bergé, intervint dans la controverse en publiant deux brochures: *Démonstration de la doctrine de l'Église*, et surtout: *Observations sur les Lettres de M. Panchaud à l'abbé Boone* (Bruxelles, 1840, in-16). En mars 1842, dans une *Troisième lettre*, Panchaud répliquait à la réponse, enfin parue, de l'abbé: *Conférence sur les Bibles. Réfutation de deux Lettres de M. Panchaud* (Bruxelles, 1841), et s'en prenait surtout à une brochure anonyme intitulée: *De la propagande protestante à Bruxelles* (Imprimerie veuve J.-J. Vandenberght, in-16). A l'occasion de la polémique menée par les pasteurs Panchaud, à Bruxelles, et Girod, à Liège, le chanoine J.-B. Malou, futur évêque de Bruges, et professeur à Louvain, fit paraître son important ouvrage: *La Lecture de la sainte Bible en langue vulgaire jugée d'après l'Écriture, la tradition et la saine raison* (Louvain, 1846, 2 vol. in-8°). Ce fut la controverse, encore, qui induisit Panchaud à écrire sa bro-

chure: *Irai-je me confesser à l'oreille du prêtre, selon la recommandation de l'abbé Combatot?* (Bruxelles, 1857, in-8°). La question de l'Église ne cessait de hanter le pasteur de Bruxelles; il publia en 1856 deux études intitulées: *Où est la vraie Église de Jésus-Christ?* et *Où sont les vraies Églises de Jésus-Christ?* (Bruxelles, 1856, in-8°), dont les vues congrégationalistes suscitèrent les observations du pasteur Louis Durand. Panchaud lui répondit dans une troisième étude: *Réponse à la critique de M.L.D.* (Bruxelles, 1856, in-8°). Le problème de la Gène, lui aussi, fut l'objet de plusieurs écrits que Panchaud publia en 1845, puis en 1854. On a encore de lui (outre deux prédications publiées au Havre en 1839) divers sermons prononcés lors d'occasions spéciales: consécration à Bruxelles de trois jeunes pasteurs (1846), inauguration du nouveau temple évangélique de Louvain (1850), jubilé tricentenaire de la « *Confessio Belgica* » (1861), etc. Représentant de la Belgique aux grandes conférences de l'Alliance évangélique, il apporta à celle de Londres, en 1852, un *Mémoire sur l'esprit du papisme en Belgique* (Bruxelles, 1852, in-8°) et à celle d'Amsterdam, en 1867, une communication publiée sous le titre: *La philanthropie chrétienne et les prisonniers* (Amsterdam, 1867, in-8°). Conférencier à l'esprit ouvert et bienveillant, il a fait imprimer quelques-uns de ses discours: *Aux fils d'Israël, conférence sur la dispersion d'Israël* (Bruxelles, 1856, in-8°); *La Bible et la science moderne* (Bruxelles, 1854, in-12).

Le départ du pasteur Panchaud, — il fit ses adieux à son église de la rue Belliard le 29 septembre 1862, — fut une grande perte pour l'église de Bruxelles et causa un vide sensible dans le corps directeur de l'Église missionnaire. Retiré à Lausanne, son éloignement ne diminua en rien son intérêt pour le protestantisme belge. Il revint à diverses reprises de Suisse assister à des sessions synodales. Il

resta propriétaire légal du temple de la rue Belliard, ce qui nécessita son intervention lors du conflit causé par la sécession du pasteur Byse en 1881-1882. Il a publié à Lausanne : *Le druidisme ou la religion des anciens Gaulois* (1865, in-8°); *Silvio Pellico et ses mémoires* (1872, in-12°).

Édouard Panchaud avait épousé, à Morges, Marthe Potterat qui fut l'aide pieuse et active de son mari pendant les vingt-trois ans de son ministère à Bruxelles. Il la perdit le 28 novembre 1867.

J. Meyboffer.

Notes autobiographiques manuscrites (papiers de famille). — *Correspondance fraternelle* (impr. comme manusc.), 22^e circulaire, Paris, novembre 1850, pp. 92 et 93. — Cart, *Histoire du mouvement religieux dans le canton de Vaud*, Lausanne, 6 vol., 1870-1880; t. II, p. 194; t. IV, p. 316; t. V, p. 4. — *La Vérité*, revue religieuse, 1^{re} année, Bruxelles, 1835, p. 91. — *Le Chrétien belge*, revue religieuse, Bruxelles, 1850 et suiv. : t. 9 (1853), p. 103; t. 13 (1862), p. 186; t. 18 (1867), p. 270; t. 39 (1889), pp. 87 et 88 (nécrologie). — *L'Union*, revue religieuse, Bruxelles, 1850 et suiv. : t. IV (1853), p. 153; t. VII (1856), pp. 141, 171. — *Rapports de la Société évangélique ou Église chrétienne missionnaire belge*, 1839 et suiv., in-8° : 2^e rapport (1840) à 51^e rapport (1889), passim. — L. Anet, *Histoire des trente premières années de la Société évangélique belge*, Bruxelles, 1875, pp. 86, 210, 369. — *Souvenir du septante-cinquième anniversaire...*, Bruxelles, 1912, in-8°, p. 41. — *Bulletin de l'église de Bruxelles-Belliard*, Bruxelles, in-8° : octobre 1920, février 1927. — Ganguin, *Répertoire de la prédication protestante*, Nancy, Paris, 1924, in-8°, pp. 87 et 88.

PAULI - STRAVIUS (Richard), internonce apostolique à Bruxelles, évêque suffragant de Liège (1), né à Kuttekoven, près de Looz, vers 1584, mort à Liège, le 24 janvier 1654, et enterré à l'église des Ursulines.

Il était fils de Laurent Pauli et d'Anna Strauven, et donc apparenté, par sa mère, à la famille Stravius, dont plusieurs membres avaient été ou étaient encore au service du Saint-

Siège. Dans les documents de l'époque, il est appelé habituellement Stravius.

Vers 1604, il se rendit à Rome où il termina ses études et devint docteur en droit et protonotaire apostolique. Vers 1608, il devint correspondant de l'évêque d'Arras à Rome et, vers 1611, il entra au service du Saint-Siège, d'abord au secrétariat de la Congrégation du Concile, ensuite à celui de la Congrégation des Évêques et Réguliers. En 1606, il obtint un canonicat à Tongres et, en 1616, un bénéfice à la collégiale de Looz; il résigna son canonicat en 1625 et le bénéfice en 1628.

En 1624, Stravius rentra aux Pays-Bas, pourvu d'un archidiaconat et d'un canonicat à Arras; il vint d'abord à Bruxelles, où le nonce apostolique Guidi di Bagno le nomma son auditeur; comme le Chapitre d'Arras refusait d'admettre son absence, il alla s'établir dans sa résidence en 1625. Nommé vicaire général par l'évêque, il s'occupa activement de l'administration de l'évêché. En même temps, il restait en correspondance avec la nonciature et avec le Saint-Siège.

Lors du départ du nonce Lagonissa, en 1634, Stravius fut chargé de l'administration intérimaire de la nonciature en attendant l'arrivée du nouveau nonce, Falconieri. Comme celui-ci ne parvenait pas à entrer en charge par suite de l'opposition du gouvernement de Bruxelles, Stravius continua à diriger la nonciature jusqu'en 1642. En 1637, il obtint un canonicat et, en 1638, un archidiaconat à la cathédrale de Cambrai. Le 18 mai 1640, l'empereur Ferdinand III l'anoblit avec toute sa famille. Nommé suffragant de l'électeur de Cologne à Liège et évêque de Dionysie en 1641, Stravius dut quitter la nonciature et s'établir à Liège en 1642. Il fut chargé par les Liégeois de traiter du rétablissement de la paix avec l'électeur à Huy en 1649.

La correspondance qu'il échangea avec le Saint-Siège durant les années 1634-1642 a été publiée; aussi est-on

(1) Cette notice revoit et complète le texte paru dans le tome XVI (1901), col. 708-709, de la *Biographie nationale*.

fort bien informé sur son activité pendant ladite période. Les problèmes principaux qui l'occupèrent alors furent la concession de l'indult pontifical pour la nomination aux abbayes des Pays-Bas, les premières querelles jansénistes et la préservation de l'immunité ecclésiastique. En matière politique, il intervint constamment pour favoriser l'ouverture, souhaitée par Rome, d'un congrès de la paix.

Dans l'ensemble, Stravius semble avoir manqué des capacités nécessaires à sa charge et avoir été tenu en peu d'estime par le gouvernement et par ses propres supérieurs. Son caractère turbulent et sa vénerité le portèrent à de nombreux conflits et sa correspondance est loin d'être un modèle d'objectivité.

F. Claeys Bounnert.

U. Berlière, *Les évêques auxiliaires de Liège*, Liège, 1919, pp. 116 et suiv. — W. Brulez, « Correspondance de Richard Pauli-Stravius (1634-1642) », dans *Analecta vaticano-belgica*, 2^e série : *Nonciature de Flandre*, t. X, Bruxelles-Rome, 1955. — W. Brulez, « Lettres de Richard Pauli-Stravius à Fabio Chigi », dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. XXX, 1957, pp. 123-137. — W. Brulez, « Le budget de la nonciature de Flandre au XVII^e siècle », *ibidem*, t. XXVII, 1952, pp. 65-85. — W. Brulez, « La crise dans les relations entre le Saint-Siège et les Pays-Bas au XVII^e siècle (1634-1637) », *ibidem*, t. XXVIII, 1953, pp. 63-104. — J. Daris, *Histoire de la bonne ville, de l'église et des comtes de Looz*, Liège, 1865, t. II, pp. 35 et suiv.

PENY (Georges), chimiste, industriel, né à Chapelle-lez-Herlaimont le 24 février 1872, décédé à Bruxelles le 2 février 1942.

Après de brillantes études moyennes, au lieu de devenir ingénieur comme son père, il préféra suivre les cours de l'Université de Bonn, où professait notamment Kékulé; il y obtint le titre de docteur en philosophie et en chimie en 1896.

Malgré ses préférences pour la recherche, il décida de s'orienter vers l'industrie où ses qualités d'homme et d'organisateur lui valurent une brillante carrière.

Choisi comme directeur-gérant de la Société anonyme des Poudreries de Casteau, et ensuite administrateur de la Poudrerie d'Hérenthals et aussi de celle de Ben-Ahin, il arrive dans la suite à les fusionner en une Société anonyme des Poudreries réunies de Belgique; il s'y préoccupe de l'étude scientifique et technique de produits nouveaux : poudres sans fumée, explosifs gélatineux, etc.

En 1914, commandant un bataillon de chasseurs à pied à Morlanwelz, il parvient à ramener sa troupe intacte jusqu'à Gand; licencié, il reprend la direction de ses usines. Sous l'occupation, il s'intéresse beaucoup au sort de son personnel.

Dès la libération, sa société reprend la Compagnie de la Forcite et les Usines à poudres sans fumée et à mèches de sûreté de Clermont et d'Engis. Au prix d'un remarquable et vaste effort personnel, Peny leur donnera une nouvelle vie intérieure et extérieure, améliorant sans répit les produits fournis au marché belge et conquérant les marchés étrangers.

Les premiers résultats de cette politique d'expansion permettent bientôt de renforcer les cadres de l'entreprise et d'ouvrir largement les portes au travail de perfectionnement et de recherche.

Peny s'occupera toujours lui-même de ces activités, supérieures au plan habituel de l'industrie; il veillera jalousement à l'équipement des laboratoires, au recrutement et à la formation des hommes de science.

Malade durant la seconde guerre, il refusa toujours d'aider l'ennemi.

Durant toute sa vie, il s'intéressa beaucoup au progrès de la chimie et ce fut pour lui une grande joie d'être appelé à présider la Société chimique de Belgique en 1937, alors qu'elle fêtait le cinquantième anniversaire de sa fondation.

Ses qualités exceptionnelles lui valurent de nombreuses délégations officielles à des conférences internationales; il fut également membre du Comité national de chimie pure et

appliquée ainsi que de la XVII^e Commission scientifique du Fonds national de la Recherche scientifique. Enfin, il fut aussi l'un des fondateurs de la Fédération des Industries chimiques.

Son personnel l'aimait; ses collaborateurs se dévouaient pour lui. Et le professeur Swarts a pu dire de lui : « Peny est un homme de science qui » a mal tourné ».

J. Timmermans.

E. Raskin, « Georges Peny », discours prononcé à la séance commémorative du 10 février 1946 organisée par la Société chimique de Belgique, en l'honneur de ses membres décédés pendant la deuxième guerre mondiale, dans le *Bulletin de la Société chimique de Belgique*, numéro spécial, 1948, pp. 59-64.

PIET (Baudouin van der), magistrat et homme d'État. Il appartient à une famille gantoise et est sans doute apparenté de près au célèbre juriste du xvii^e siècle (1), appelé, comme lui, Baudouin van der Piet.

Il fut baptisé à Gand, dans la paroisse de Saint-Michel, le 26 octobre 1594, décédé dans la même ville le 6 septembre 1672. On connaît ses parents Luc van der Piet, avocat, et Josine de Blasere.

Après des études juridiques poussées jusqu'à la licence, le jeune homme se fait inscrire au barreau du Conseil de Flandre, sans doute dans l'intention de postuler un siège de conseiller dès que l'occasion se présentera. Ses vœux se réalisent en 1634. Un « consulat » devient vacant par le décès de Jean-Baptiste Loutens, et à la date du 16 juin de la même année, le Cardinal-Infant, en ce moment gouverneur général, en dispose en faveur de Baudouin van der Piet. Celui-ci ne demeure même pas six ans en place. Au cours de l'année 1640, la charge de procureur général au Grand Conseil de Malines devient disponible par la promotion du titulaire, Pierre Wymys, à la présidence du Conseil de Luxem-

(1) Voyez t. XVII (1903), col. 484-485.

bourg. Van der Piet se met sur les rangs, trouve des appuis parmi les juges malinois qui lui font une place sur la liste des candidats qu'ils doivent présenter au gouvernement. Cette fois encore le Cardinal-Infant lui accorde la préférence. Ses lettres patentes comme procureur général datent du 15 mai 1640. Le fait de se voir investi, alors qu'il n'a pas encore atteint la cinquantaine, d'une magistrature importante, fait de lui le représentant du gouvernement auprès du Conseil le plus élevé de tous les Pays-Bas et constitue le gage à peu près certain d'une promotion à la présidence d'un tribunal. Van der Piet réussit dans l'exercice de ses fonctions à s'assurer la confiance des gouvernants de Bruxelles. Quand, au cours de l'année 1650, survient la mort du chancelier de Gueldre, Jean de Gaule, la candidature du procureur général de Malines est chaleureusement recommandée par le Conseil d'État. Dans la consulte qu'il présente à l'archiduc Léopold-Guillaume, gouverneur général des Pays-Bas, le Conseil d'État dépeint van der Piet comme un personnage de grandes intégrité, doctrine et expérience, qui a fourni la preuve de son talent dans les affaires d'ordre politique et judiciaire qui lui ont été confiées. On ajoute qu'il est le gendre du conseiller de Vulder, jadis membre du Conseil suprême de Flandre et de Bourgogne à Madrid. Le gouverneur général se laisse convaincre et fait expédier, à la date du 16 octobre, les patentes établissant, au nom du roi Philippe IV, Baudouin van der Piet, comme chancelier de Gueldre.

La présidence d'un Conseil de justice constitue normalement pour un magistrat une fin de carrière, soit qu'il meure en fonctions, soit qu'accablé par l'âge, il sollicite sa mise à la retraite. Il n'en est pas de même pour van der Piet. Quelques mois après, il abandonna sa charge pour participer à l'administration centrale, en qualité de conseiller et maître des requêtes du Conseil privé. Ses patentes lui sont

délivrées le 12 février 1652. A peine le conseiller a-t-il pris possession de ses fonctions, qu'on annonce un nouveau changement. Philippe IV, par une dépêche adressée à Léopold-Guillaume le 23 avril 1652, signifie qu'il appelle l'ancien chancelier de Gueldre à Madrid, comme attaché au Conseil suprême. Cette décision exaspère le gouverneur général. Comme ses prédécesseurs, l'archiduc partage le mépris de tout le personnel administratif de Bruxelles pour ce Conseil, si peu utile et si coûteux. Il s'indigne qu'un fonctionnaire indiscret de Madrid ait fait part à l'intéressé d'une nomination faite par le Roi et dont il n'a pas lui-même connaissance. Il proteste contre le fait que des faveurs sont accordées à des sujets des Pays-Bas sans qu'on ait demandé son avis. La décision paraît malencontreuse en elle-même : van der Piet est instruit et bon juriste. Son absence se fera sentir au Conseil privé, alors qu'il ne semble pas que sa présence soit nécessaire à Madrid. A ces considérations, développées dans une lettre du 17 juin 1652, le Roi répond que Léopold-Guillaume trouvera bien un autre juriste pour le Conseil privé. Mais Léopold-Guillaume renouvelle ses instances pour retenir son collaborateur. Puis c'est le Conseil des Finances qui fait des difficultés pour payer les frais de voyage de l'intéressé. Une fois de plus, le Conseil suprême est une source de frictions entre Madrid et Bruxelles. Au mois d'août 1653, Philippe IV proteste à nouveau parce que van der Piet n'est pas encore arrivé à Madrid.

Le séjour de van der Piet dans la capitale espagnole se prolonge jusqu'au milieu de l'année 1660. Le 24 juillet, Philippe IV signifie au gouverneur général, le marquis de Caracena, que l'intéressé retourne aux Pays-Bas et que son successeur devrait rejoindre son poste au plus vite, sous peine d'être taxé de désobéissance. Le fait d'être attaché au Conseil suprême permet aux agents intéressés de s'assurer des appuis à la Cour et, après

quelques années, de briguer une charge supérieure, comme la présidence d'un Conseil de justice.

Van der Piet obtient, à la date du 10 février 1658, des patentes de conseiller au Conseil d'État, ce qui constitue une indéniable promotion. Il revient aux Pays-Bas pour reprendre son siège au Conseil, se trouve ainsi moins favorisé que la majorité de ses collègues. Il meurt en fonctions et est enterré dans l'église des Pauvres Claires de Gand.

Sa femme était Isabelle de Vulder, fille d'Antoine, qui exerça entre autres les fonctions de conseiller au Conseil suprême. On leur connaît trois fils : Jean van der Piet, *watergrave* de Flandre, Baudouin, qui fit carrière dans l'armée et devint maître de camp, et Antoine, président du Conseil de Flandre.

J. Lefèvre.

Archives du fonds des Papiers d'État et de l'Audience et de celui du Conseil privé. — Histoire manuscrite du Conseil privé attribuée au chanoine Hellin. — H. Lonchay, J. Cuvelier et J. Lefèvre, *Correspondance de la Cour d'Espagne*, t. IV, Bruxelles, 1933 (*Commission royale d'Histoire*).

*PINKUS (Alexandre), citoyen polonais, chimiste, né à Varsovie le 25 juillet 1891, décédé dans les ruines du ghetto de Varsovie en mars 1945.

Élève de Philippe-Auguste Guye à Genève, ingénieur-chimiste et docteur en Sciences physiques de l'Université de cette ville, il fut nommé, à vingt-neuf ans, professeur de chimie, analytique à l'École des Mines de Mons, puis l'année suivante, à l'Université libre de Bruxelles, où il fut très apprécié par ses collègues et ses élèves.

Ses recherches ont porté notamment sur la solubilité des composés métalliques du cupferron (en collaboration avec F. Martin) et il a complété d'autre part les travaux de l'illustre Jean Stas, en montrant que la solubilité du chlorure d'argent est parfaitement définie, pourvu que ce

sel ne se trouve pas sous forme de suspension colloïdale.

Durant les dix dernières années de son enseignement, il s'était consacré à la détermination du rapport entre la conductibilité d'un mélange gazeux en voie de réaction chimique et la vitesse de cette réaction. Malheureusement, lors de son arrestation par la Gestapo, tous ses cahiers de notes ont été détruits. Déporté à Dachau, il fut envoyé au travail forcé dans les décombres du ghetto de sa ville natale; il y mourut faute de soins.

L'Université de Bruxelles conserve sa mémoire et a donné son nom à l'auditoire où il a professé avec grand succès.

J. Timmermans.

A. Juliard, « Notice sur la vie et les travaux d'Alexandre Pinkus », dans *Université libre de Bruxelles, Rapport sur les années académiques 1939-1940 à 1944-1945*, pp. 246-247.

PIOT (*Guillaume-Joseph-Charles*), archiviste, historien, numismate et archéologue, né à Louvain le 17 octobre 1812, mort à Saint-Gilles-lez-Bruxelles le 28 mai 1899.

Charles Piot fit ses études primaires, secondaires et supérieures dans sa ville natale, où il conquist le diplôme de docteur en droit avec distinction le 27 novembre 1834. Doué d'une vive sensibilité, il manifesta très tôt un grand intérêt pour les arts, une aptitude particulière pour le dessin et une véritable passion pour la musique. Ces dispositions naturelles expliquent une grande partie de sa production scientifique personnelle. Les recherches historiques l'attirèrent bientôt et, dès 1839, il publiait une *Histoire de la ville de Louvain*. Son concitoyen Antoine Schayes, à qui le lia une amitié durable, l'initia à l'archéologie et à l'histoire de l'époque romaine, et c'est vraisemblablement sur ses instances qu'il demanda à entrer aux Archives du Royaume, auxquelles Schayes avait été attaché en 1835. Bien qu'il eût rencontré un dangereux compétiteur en la personne

d'Alphonse Wauters, pour lequel Gachard avait marqué sa préférence, il fut nommé employé de seconde classe par arrêté ministériel du 7 août 1840. Le fait qu'il avait déclaré dans sa demande posséder, outre les langues grecque et latine, le flamand, le hollandais, l'allemand, l'italien et quelques notions d'anglais et d'espagnol ne fut sans doute pas étranger à cette décision, dont, l'avenir le prouva, Wauters n'eut qu'à se féliciter. En effet, nommé archiviste de la ville de Bruxelles deux ans plus tard, Wauters put se livrer librement à ses recherches, tandis que Piot « fut condamné, pendant près d'un demi-siècle, à la tâche ingrate d'auxiliaire de Gachard », ainsi que l'écrivit son biographe J. Cuvelier. Piot fit toute sa carrière aux Archives. Un arrêté ministériel du 30 avril 1847 le nomma employé de première classe en remplacement de Schayes, qui venait d'être nommé conservateur du Musée des Armures de la Porte de Hal. Le 21 mars 1859, il fut promu chef de section; nommé archiviste adjoint en remplacement de F.-S. Wouters le 6 janvier 1870, il succéda à Gachard, archiviste général du Royaume, le 12 janvier 1886. Au début de l'année 1897, il reçut une circulaire ministérielle rappelant que la limite d'âge des fonctionnaires du département était fixée à soixante-sept ans. A tort ou à raison, il se crut directement visé et, le 18 mars, il fit savoir au ministre qu'il avait l'intention de renoncer à ses fonctions d'archiviste général, de membre de la Commission des Monuments, de membre de la Commission royale d'Histoire et de membre de la Commission administrative de la Bibliothèque royale. Cette offre fut immédiatement acceptée et un arrêté royal du 29 mars 1897 lui accorda la démission de ses fonctions d'archiviste général.

De plus, pendant vingt-cinq ans, Piot eut une fonction accessoire à la Bibliothèque royale. Très tôt il s'était intéressé à la numismatique et on s'explique qu'une disposition minis-

térielle du 17 avril 1846 l'ait attaché à la Bibliothèque royale, afin qu'il s'occupât du catalogue des médailles et des monnaies. Accompli en dehors de ses heures de service aux Archives, son travail donna sans doute satisfaction, car Louis Alvin, devenu en 1851 conservateur en chef de la Bibliothèque royale, lui confia outre le soin de continuer le catalogue des pièces, celui d'administrer le médaillier de l'État. Deux ans plus tard, Alvin, après s'être mis d'accord avec Gachard, qui consentit à ce que Piot s'absentât de son service un demi-jour par semaine, obtint, le 28 février 1853, un arrêté ministériel qui nommait Piot « attaché à la Bibliothèque royale pour la conservation des monnaies et médailles ». Il obtint le titre de conservateur adjoint honoraire le 3 mars 1859 et il conserva ces fonctions jusqu'au 6 janvier 1870, date de sa nomination d'archiviste adjoint du Royaume. De 1841 à 1858, Piot fut un des principaux collaborateurs de la *Revue de numismatique belge*, dans laquelle il fit paraître un nombre important de notices et d'études qui font de lui un des meilleurs numismates de l'époque et dont les spécialistes reconnaissent encore la valeur. Rien d'étonnant à ce que le gouvernement le chargeât du *Catalogue des coins, poinçons et matrices de monnaies, médailles et jetons de l'Hôtel des monnaies à Bruxelles*, qui fut publié en 1861 et dont une deuxième édition, revue et augmentée, parut en 1880. Car Piot n'abandonna jamais son goût pour cette science, ainsi qu'en témoigne l'excellente étude qu'il publia en 1875 sur *La Numismatique belge*.

A partir de sa nomination comme archiviste adjoint, Piot s'occupa surtout de la publication de textes et d'inventaires d'archives. Dès 1870, parut le premier volume du *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*. La même année, l'Académie avait couronné son mémoire sur *Les Pagi de la Belgique*, travail qui témoigne d'une vaste érudition et qui a été le point

de départ de tous les travaux ultérieurs sur les anciennes circonscriptions territoriales de la Belgique. Ces publications et l'appui de Gachard lui valurent son entrée à l'Académie royale de Belgique, le 10 mai 1875; il en devint membre titulaire le 5 mai 1879. Au même moment, le 18 mai 1875, la Commission royale d'Histoire l'appela à siéger en son sein comme membre suppléant; trois ans plus tard, il y remplaçait comme membre effectif J.-H. Bormans. Sa participation aux travaux de ces deux corps savants fut considérable.

A l'Académie, rares furent les séances où il ne fit quelque communication, lecture, rapport ou notice bibliographique. La plupart des travaux qui furent insérés dans le *Bulletin* ont trait à l'histoire de l'art et témoignent d'une véritable compétence en ce domaine. Pour la *Biographie Nationale*, éditée par l'Académie, il fut un précieux et fécond collaborateur: il n'y publia pas moins de soixante-treize notices, qui se distinguent par l'étendue des recherches et la somme des renseignements qu'elles fournissent.

Plus importante encore fut sa collaboration aux travaux de la Commission royale d'Histoire. Dix-sept volumes in-4° parurent sous son nom, savoir: le *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, en deux volumes (1870 et 1875); les *Chroniques de Brabant et de Flandre* (1879); les tomes III et IV des *Voyages des Souverains des Pays-Bas* (1881 et 1882); les tomes IV à XII de la *Correspondance de Granvelle* (1881-1896); les trois volumes de l'*Histoire des troubles des Pays-Bas, par messire Renom de France* (1886-1891). Sa contribution au *Bulletin* fut constante, sauf au cours des années 1885 à 1890, pendant lesquelles il fut accaparé par ses nouvelles fonctions d'archiviste général. Les sujets qu'il y traita furent variés et, semble-t-il, dus au hasard de ses découvertes dans les archives. Il convient toutefois de relever qu'il mit une sorte de coquetterie à informer régulièrement ses

confrères des publications historiques faites à l'étranger et intéressant l'histoire de Belgique. Ces notices bibliographiques, insérées dans le *Bulletin*, contribuèrent sans nul doute à élargir les horizons des historiens et des chercheurs de notre pays.

Pour rendre compte de la prodigieuse activité de Piot, il faudrait signaler encore sa participation au tome I^{er} des *Fondations de bourses d'études établies en Belgique* et au tome VI du *Recueil des ordonnances des Pays-Bas de 1700-1794*, ainsi que ses publications relatives aux archives dont les plus importantes sont le *Cartulaire de l'abbaye d'Eenaeme* (1881) et l'*Inventaire des chartes des comtes de Namur* (1890); sans oublier non plus les contributions diverses qu'il apporta à de nombreuses revues. Mentionnons pour en relever la précision et l'intérêt, l'article *Archives*, qui parut en 1883 dans le tome IX des *Pan-dectes belges*.

La variété des sujets abordés par Piot est la marque d'une vaste culture générale. Certaines de ses initiatives et de ses projets témoignent d'une ouverture d'esprit et d'une clairvoyance dignes d'éloges. Nous n'en signalerons que deux. Dès 1877, il proposait à la Commission royale d'Histoire de publier un recueil de chartes, *keures* et règlements des corps de métiers; or, à cette époque, le champ des études d'histoire économique et sociale n'était guère cultivé en Belgique. En 1895, quand fut créé l'examen de candidat archiviste, il aurait voulu que parmi les matières de l'examen figurassent également l'histoire et les institutions de la Belgique contemporaine; dès ce moment, il était conscient de l'importance que prendraient les archives du XIX^e siècle pour l'étude du passé de notre pays.

Sans doute, dans l'immense production de Piot on a pu relever certaines déficiences et certaines faiblesses, dues pour une part à la trop grande confiance qu'il accorda à ses collaborateurs. Pour la juger saine-

ment, il faut aussi souligner que la critique historique était moins avertie et moins exigeante il y a un siècle qu'aujourd'hui. Il convient surtout de retenir que par son labeur acharné et ses nombreuses publications, Piot a contribué d'une façon très honorable à l'activité historique de notre pays, au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle.

G. Tilhon.

J. Cuvelier, « Notice sur Guillaume-Joseph-Charles Piot » dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, t. LXXXVII, 1921, pp. 159-216 (avec la bibliographie). — J. Cuvelier, « Charles Piot » dans *La Commission royale d'Histoire, 1834-1934. Livre jubilaire*, Bruxelles, 1934, pp. 203-211.

POÈTE BORAIN (LE). Voir WUILLOT (Philippe-Augustin-Joseph).

*POINSOT (Georges), pasteur, évangéliste, liturgiste, né à Oullins (Rhône) le 13 juin 1816, décédé à Dampremy, près de Charleroi, le 27 mai 1899.

Georges Poinsot était fils de Pierre-François Poinsot, industriel « soyeux », et de Marie-Louise Cottier. Il reçut une bonne éducation. La droiture de son caractère, son grand sérieux, la pieuse dévotion héritée de sa mère semblaient le destiner à la prêtrise. Au lieu de l'envoyer au petit séminaire de Lyon, ses parents le confièrent au curé-doyen de la cathédrale de Troyes. Mais de pénibles désillusions l'amènèrent à abandonner sa préparation à la carrière sacerdotale. Appréciant la loyauté de son fils, M. Poinsot père l'intéressa à son industrie. A Nancy où sa famille s'établit par la suite, Georges Poinsot fut mis en contact avec le protestantisme : il y fut gagné, comme l'avait déjà été une de ses sœurs, par la prédication du pasteur Frédéric Monnier; non seulement son intelligence, mais aussi son cœur furent conquis. Il liquida les affaires que son père lui avait confiées et, renié par les siens, il partit pour Genève

(1836). Après trois années à l'école préparatoire, il entra en octobre 1839 à l'École de théologie de l'Oratoire. La piété du Réveil dont il se pénétra à Genève allait inspirer tout son long et fidèle ministère pastoral.

Le 8 avril 1843, Georges Poinsot reçut son diplôme de bachelier en théologie. L'un de ses professeurs, qu'il semble avoir particulièrement apprécié, J.-H. Merle d'Aubigné (pasteur à Bruxelles de 1823 à 1831), l'engagea fortement à diriger son activité vers la Belgique; il y était encouragé par son ami et condisciple Léonard Anet, de quelques années son aîné. Cinq appels de France, l'un entre autres de l'église d'Amiens, avaient été adressés à Poinsot dès sa sortie de faculté, mais ce fut à l'appel émanant du comité de la Société évangélique belge qu'il répondit, bien que le traitement annuel offert (et non garanti) ne fût que de 1.200 francs. Avant son départ pour la Belgique, il épousa à Genève Octavie Truan.

Le jeune couple arriva le 5 septembre 1843 au poste qui lui avait été assigné, Charleroi. La Société évangélique belge, par le ministère de Constant Dupont, puis de Léonard Anet, y avait commencé une œuvre d'évangélisation qui s'était étendue à Jumet, Roux, Gilly, Marchienne, Gosselies. D'emblée, Poinsot se voua à son ministère d'évangélisation. Bientôt il estima nécessaire de construire un temple à Charleroi où l'on utilisait encore diverses salles impropres aux exercices du culte. Il y avait bien eu précédemment, sous le régime hollandais, une chapelle protestante dans l'hôpital militaire, mais, malgré les démarches tentées, elle ne fut pas restituée au culte évangélique. Ce ne fut pourtant qu'en 1850 qu'un temple put être érigé. Cette chapelle, édifiée sur la place de la ville basse, fut inaugurée le 29 mai 1851; elle pouvait contenir environ trois cents personnes; elle fut bientôt trop exigüe pour abriter les auditoires attirés par les fortes paroles du pasteur Poinsot. Les succès de celui-ci n'al-

laient cependant pas sans qu'il n'eût à subir de puissantes et parfois cruelles oppositions.

Poinsot ne limita pas son activité à Charleroi, il ouvrit des cultes dans de nombreuses localités avoisinantes. Si Jumet, Fontaine-l'Évêque et Leers-et-Fosteau, subissant le rayonnement de l'église de Charleroi, furent bientôt dotées chacune d'un pasteur, un nombre impressionnant de communes restaient à la charge du pasteur du chef-lieu. Dans une lettre de mars 1848 au comité de la Société évangélique, Poinsot demande une aide urgente; à Dampremy, Mont-sur-Marchienne, Couillet, Châtelet, Pont-de-Loup, Pironchamps, Temploux, Gilly, Lodelinsart, des réunions sont tenues et des cultes se célèbrent régulièrement: comment un seul homme pourrait-il suffire à cette tâche? Poinsot savait, d'ailleurs, s'entourer de collaborateurs laïques, nouveaux convertis qu'il avait instruits et formés, évangélistes, lecteurs de la Bible. Son activité s'étendit par la suite à Montignies, à Châtelineau, à Farciennes, à Ransart, à d'autres communes encore.

En 1880, un temple dont le besoin s'imposait depuis des années, fut enfin construit boulevard Audent. L'inauguration en eut lieu le 1^{er} novembre devant une assemblée évaluée à dix-huit cents personnes. La prédication de dédicace fut prononcée par le pasteur Edmond de Pressensé, de Paris. Pendant dix-huit années encore, le vaillant pasteur de Charleroi, aimé et estimé dans toute la contrée avoisinante, monta dans la chaire de ce vaste lieu de culte; l'on y fêta, le 9 septembre 1888, le quarante-cinquième, et, le 23 juillet 1893, le cinquantième anniversaire de son arrivée en Belgique. Ce fut là, aussi, que furent célébrées, le 31 mai 1899, devant une foule en larmes, les funérailles de celui qui connaissait le repos après un fidèle ministère de près de cinquante-six années.

La prédication du pasteur Poinsot était toujours soigneusement préparée. Avoir pu s'adresser pendant plus

de cinquante années, sans la lasser, à la même communauté a nécessité un constant effort de renouvellement. Ses sermons étaient copieusement construits. Dans ses réunions d'appel et d'évangélisation, il procédait plus librement : plein d'à-propos, habile à faire face à toutes les circonstances, il se laissait aller, tout en partant d'un plan précis, à l'improvisation de la forme. Il tenait à la dignité du culte. Il a composé plusieurs *liturgies*, soit pour le service du dimanche matin, soit pour la célébration de certaines cérémonies : consécration ou installation de pasteurs, mariages, services funèbres.

Dans les synodes, qu'il présida à diverses reprises, sa pondération, sa sagesse, sa totale consécration lui conféraient une grande autorité. Il fut pendant près de cinquante ans membre du comité administrateur de l'Église missionnaire belge ; une longue expérience, ainsi que sa largeur de vue, sa franchise et sa courtoisie lui avaient acquis la considération et l'affection de ses collègues.

Poinsot ne craignait pas la polémique, tant parlée qu'écrite. Il entreprit des conférences contradictoires ; il écrivit des brochures de controverse, suscitées par des événements contemporains. En 1855, il publia une *Réfutation du dogme de l'immaculée conception de la Vierge Marie* (Bruxelles in-12, 110 pages) ; l'année suivante, *La vérité sur la Salette ou les procédés de Rome pour faire des miracles* (Bruxelles, in-12, 106 pages). Cet ouvrage provoqua une réponse d'un prêtre du diocèse de Namur, l'abbé Doyen : *La Salette vengée ou réponse aux attaques les plus récentes contre l'apparition de la Sainte Vierge sur la montagne de la Salette ; lettres à M. G. Poinsot, ministre protestant à Charleroi* (Namur, 1857, in-18, XII-328 pages). Une réplique du pasteur parut sous le titre : *Le coup de mort au miracle de la Salette. Supplément à ma brochure intitulée « La vérité sur la Salette »* (Bruxelles, 1857, in-12, 51 pages). Il faut encore citer : *Lettre à un ami*

de Hollande (Bruxelles, 1850, in-12, 40 pages) ; *Le devoir de la réconciliation*, discours (Bruxelles, 1871, in-8°) ; *Le baptême* (Bruxelles, 1875, in-12, 68 pages), brochure destinée à réfuter les arguments des baptistes intransigeants.

Lors de la mort de Georges Poinsot, l'église de Charleroi comptait sept annexes et plus de douze cents membres répartis dans douze communes ; plusieurs églises voisines étaient le résultat direct ou indirect de son activité et de son influence. Ce fut à travers de grandes et sérieuses difficultés que tout ce travail put être accompli : préjugés à vaincre à l'égard du protestantisme évangélique, luttés dans diverses communes pour assurer une sépulture honorable aux « hérétiques », attaques parfois brutales dirigées contre le pasteur missionnaire. Mais ses efforts ne furent point sans récompense : relèvement de centaines de malheureux ; idées saines et morales largement répandues ; propagation des principes de l'Évangile, libérateurs de consciences et porteurs de consolation et de paix. Grâce à une personnalité très respectable, un attachement inébranlable à ses convictions et l'énergie bienveillante avec laquelle il les a proclamées, Georges Poinsot, pasteur dévoué et infatigable, a mis le protestantisme en honneur.

Le pasteur et M^{me} Poinsot-Truan (celle-ci est décédée à Dampremy le 16 janvier 1883) ont eu de nombreux enfants. Un fils, Octave Poinsot, fit carrière dans l'armée belge où il obtint le grade de major.

J. Meghoffer.

Rapports de la Société évangélique ou Église missionnaire belge, Bruxelles, 1839 et suiv., in-8° : 6^e rapport (1844) à 61^e rapport (1899), *passim*. — *Le Chrétien belge*, revue religieuse, Bruxelles, 1850 et suiv., t. 2 (1851) à t. 49 (1899), *passim* ; t. 49, p. 177, nécrologie ; t. 50 (1900), portrait. — L. Anet, *Histoire des trente premières années de la Société évangélique belge*, Bruxelles, 1875, pp. 119, 180, 235, 241, 335. — *Souvenir du 75^e anniversaire*, Bruxelles, 1912, in-8°, pp. 49 à 54. — de Pressensé, *La vraie Réforme, discours prononcé à l'inauguration du temple de Charleroi, le 1^{er} novembre 1880, précédé*

de l'allocution du pasteur Poinso, Bruxelles, 1880. — Moll, *Les lieux de culte de Charleroi*, Nessonvaux, 1906. — *Journal de Charleroi*, numéro du 29 mai 1899. — *Gazette de Charleroi*, numéro du 1^{er} juin 1899. — R. Collinet, *Un ministère du Réveil. Georges Poinso (1816-1899)*, avec préface de K. Anet, Bruxelles, 1930, in-8° (portrait).

POLITA (Nicolaus). Voir BOURGOIS (Nicolas).

POLITES (Nicolaus). Voir BOURGOIS (Nicolas).

***PORTINARI** (Tommaso), marchand, banquier, diplomate, né vers 1425, décédé à Florence le 15 février 1501.

Les Portinari formaient une grande et ancienne famille florentine. Dès les origines de la démocratie à Florence, Folco di Ricovero Portinari, qui appartenait à l'Art de la Calimala, fut membre du priorat pour le terme d'août à octobre 1282, année même de sa création. Il fonda en 1288 l'hôpital de Santa Maria Nuova, qui est encore aujourd'hui le principal hôpital de Florence et qui resta attaché à la famille Portinari jusqu'en 1617 par le patronat qu'elle avait de son hôpitalier. C'est pour le maître autel de S. Egidio, l'église annexée à l'hôpital, que Hugo van der Goes avait peint à la demande de Tommaso Portinari le grand triptyque transféré en 1900 au Musée des Uffizi.

La fille de Folco, Beatrice († 1291), est célèbre par la place qu'elle occupe dans les œuvres de Dante.

Folco d'Adoardo Portinari, le père de Tommaso, participa, au début du XV^e siècle, aux affaires des Medici, dont la prospérité naquit à cette époque. Il mourut peu avant le 23 décembre 1432. Dès 1437, à l'âge d'environ douze ans, Tommaso se trouvait à Bruges comme l'un des *giovani* de la filiale que les Medici venaient d'y constituer trois ans plus tôt. Le premier gouverneur de la filiale de Bruges était Bernardo Portinari, un cousin

germain de Tommaso. Celui-ci, lorsqu'il eut atteint la quarantaine (en 1464), et après avoir servi la filiale comme facteur pendant plus de vingt-cinq ans, fut dévoré par l'ambition d'arriver enfin au rang de gouverneur.

Il dut patienter jusqu'au début de l'année suivante, moment du renouvellement de la compagnie, avant de pouvoir partir pour Florence, où le nouveau contrat d'association de la filiale de Bruges (6 août 1465) le mit enfin à la tête de celle-ci. Il en garda la direction jusqu'à la cessation des affaires des Medici à Bruges.

De plus, un contrat parallèle, renouvelant la filiale de Londres des Medici, établit en même temps Tommaso Portinari comme le principal associé de Piero de' Medici dans les affaires de cette compagnie. A partir de 1465 les difficultés de celle-ci tiennent une grande place dans les lettres de Tommaso. Les deux filiales ont eu des destinées étroitement liées : ce sont les grosses pertes de la filiale de Londres qui amenèrent, en bonne partie, la liquidation de celle de Bruges.

A l'encontre des gouverneurs précédents de la filiale de Bruges, Tommaso Portinari n'est pas un Florentin exilé pour quelques années en pays étranger et dont l'ambition principale serait de revenir à Florence pour y vivre largement comme associé majeur de la compagnie qu'il a servie comme facteur, puis comme gouverneur et associé mineur. Il s'est complètement adapté au milieu commercial des Pays-Bas et, ce qui est plus grave pour l'avenir de sa firme, au monde de la Cour de Bourgogne. Il est conseiller de Philippe le Bon, au moins depuis 1464. Mais il est aussi conseiller du comte de Charolais et Guillaume Bische, qui avait tout à dire dans l'entourage de celui-ci, est son ami intime à la Cour.

Avec Bische, Portinari se lança dans la diplomatie secrète. Il apparaît en 1464 dans la négociation manquée du mariage d'Édouard IV avec une

princesse de Savoie, sœur de la reine de France. Son voyage à Florence en 1465 pour renouveler la compagnie est mis à profit par le comte de Charolais qui lui confie une mission secrète auprès du duc de Milan afin d'obtenir sa neutralité dans la guerre du Bien Public. Lors de son voyage de retour vers Bruges il est chargé par Francesco Sforza d'une ambassade auprès de Philippe le Bon et de Charolais pour excuser son intervention armée du côté de Louis XI dans cette guerre. En mars 1466, il est envoyé officieusement par Charolais à Calais auprès de Warwick et d'une ambassade anglaise, pour préparer leur rencontre à Boulogne et pour continuer la négociation, entreprise par son intermédiaire, du rapprochement entre Édouard IV et Charolais et du mariage de celui-ci avec Marguerite d'York. On comprend mieux, après cela, pourquoi Portinari est le seul marchand étranger nommé dans la description du cortège des « nations » de Bruges lors de la célébration de ce mariage en 1468.

S'il se tient soigneusement au courant de la politique générale et informe au jour le jour les Medici de toutes les intrigues dont il est le témoin, il nourrit curieusement une admiration sans bornes pour Charles le Téméraire et une foi inébranlable autant qu'aveugle dans l'avenir glorieux de celui-ci. En 1473, durant l'entrevue de Trèves, Lorenzo de' Medici eut recours à Tommaso pour se réconcilier avec le Téméraire, car depuis que Charles était devenu duc de Bourgogne la faveur de Portinari avait atteint son apogée.

Mais cette faveur comportait des obligations dangereuses. Il fallait consentir à faire crédit au Téméraire et à Édouard IV et à se porter garant entre eux pour les sommes énormes que Commines nomme avec admiration : 50.000 écus, et une autre fois 80.000. Aussi longtemps que Piero de' Medici fut en vie il serra la bride tant qu'il put et rappela avec éloquence, dans le contrat de la filiale du 14 octobre

1469, la prudence qui devait régner dans de semblables opérations, que les contrats si sages du temps de Cosimo n'avaient tolérées à aucun prix. Mais les deux contrats du temps de Lorenzo (1471 et 1473) se caractérisent par la liberté croissante qui est laissée, sur ce point comme dans tout le reste, à Portinari. Celui-ci glissa alors rapidement d'un mécompte à l'autre, emporté par son caractère ambitieux et avide.

Dès la mort de Cosimo en 1464, Piero avait recommandé à Portinari de se garder des seigneurs et de ne pas perdre son temps à la Cour. Il désapprouvait aussi les armements maritimes pour lesquels Portinari manifestait un goût qui lui valut bien des déboires. Les « galères de Bourgogne », qui naviguaient entre l'Ecluse et Pise sous le pavillon de Charles le Téméraire, étaient en réalité des galères florentines de la compagnie des Medici ; Portinari y détenait de gros intérêts. C'est pourquoi la prise de l'une de ces deux galères par la Hanse en 1473 lui porta un rude coup. La tentative de faire prévaloir aux Pays-Bas le monopole légal des aluns pontificaux fut, d'autre part, suivie de peu de succès.

Mais l'exportation des laines anglaises vers l'Italie et la vente des draps de soie à la Cour de Bourgogne maintenaient l'activité de la filiale de Bruges à un haut niveau de prospérité. En 1466, Portinari a acheté à Bladefin, pour le compte personnel de Piero de' Medici, un vaste hôtel à Bruges, rue des Aiguilles, pour y loger la filiale qui n'en était encore que locataire. Il se sent fermement établi à Bruges et compte bien y achever en paix sa carrière avant de se retirer à Florence. Mais de même qu'il a intrigué jadis pour enlever à Agnolo Tani le rang de gouverneur de la filiale, il voit maintenant l'un des facteurs qu'il commande, Antonio de' Medici, commencer contre lui le même travail de sape. Cela est d'autant plus dangereux qu'étant un Medici, Antonio peut compter sur le

sens familial de son cousin, Piero, pour parvenir à ses fins.

Tommaso le déclare insupportable et écrit à Florence qu'il se rend odieux aux clients de la maison et à tous les autres facteurs. Rien n'y fait : quand la compagnie est renouvelée pour cinq ans en 1469, Antonio est admis à participer à celle-ci comme associé. Mais une rixe a lieu, en juin 1470, entre Antonio et l'un des facteurs de la filiale. Tous les facteurs exigent le départ d'Antonio. Portinari agréé avec plaisir leur demande et rompt le contrat de société. Le nouveau contrat, établi le 12 mai 1471, ne compte plus Antonio comme associé.

Ce fut lors de son séjour à Florence, en octobre 1469, pour renouveler la compagnie de Bruges que Portinari épousa Maria Bandini Baroncelli.

Hans Memlinc fit les portraits des deux époux dès l'arrivée à Bruges de Maria, d'abord comme donateurs dans une *Passion du Christ*, puis, vers 1472, dans les volets extérieurs d'un triptyque dont le panneau central est perdu. Maria est aussi représentée avec Tommaso et avec leurs trois premiers enfants dans le triptyque bien connu que Tommaso fit faire, entre 1477 et 1480, par Hugo van der Goes pour Santa Maria Nuova.

Le contrat de 1471 limite le total des prêts qui peuvent être consentis à Charles le Téméraire afin que la filiale de Bruges ne soit pas ruinée et qu'il ne lui arrive pas ce qui venait d'advenir à celle de Londres, réduite à entrer en liquidation à cause de ses pertes résultant des troubles de la Guerre des Deux Roses. En 1478 la filiale de Bruges reprit à la maison-mère de Florence les affaires médicinales à Londres moyennant un paiement de 51.533 florins, montant de leur solde passif.

Le contrat du 26 mars 1473, par contre, ne parlait plus de restreindre le total permis des prêts à Charles le Téméraire. A sa mort (5 janvier 1477) ce montant était assez élevé, mais ce fut une autre crise, beaucoup plus

grave pour la puissance économique et politique des Medici, qui amena la fin de leur filiale de Bruges. La conjuration des Pazzi (26 avril 1478) et la lutte ruineuse que Lorenzo eut à soutenir en conséquence contre le pape et contre le roi de Naples l'amena à sacrifier toutes les créances et tous les actifs qu'il possédait pour les monnayer à la hâte en argent comptant.

Portinari passa cette année critique à Milan, auprès de la régente Bonne de Savoie. Il refusait de se rendre à Bruges, disant que le contrat le laissait libre de résider où il l'entendait, et qu'au surplus il se serait rendu à Bruges s'il y avait vu quelque utilité. C'est à Milan que Lorenzo lui fit savoir, en novembre 1478, qu'il voulait dissoudre la filiale de Bruges et qu'il lui offrit de la reprendre à son propre compte.

Tommaso plaida en vain pour le maintien d'une filiale des Medici à Bruges. Le 7 août 1480 la convention de liquidation fut signée, avec ces conséquences que le nom des Medici fut retiré de la place de Bruges et que leur filiale passait, avec actif et passif, entre les mains de Tommaso Portinari. Elle fut complétée par l'accord conclu le 15 février 1481, quand put être établi l'état total exact des rapports de doit et d'avoir de toutes les filiales des Medici avec celle de Bruges.

Celle-ci, devenue dès lors la compagnie Portinari de Bruges, connut une chute rapide, maintenant qu'elle était privée de l'extraordinaire crédit que lui avait conféré jusqu'alors le nom des Medici. Au contraire, Tommaso s'était brouillé avec Lorenzo. La revendication, devenue sienne, envers la Hanse, au sujet de la galère de Bourgogne prise en 1473 par un corsaire de Dantzic, avait perdu toute vigueur depuis la mort de Charles le Téméraire. Les quatre membres de Flandre avaient supprimé le tonlieu de Gravelines, dont la ferme avait été une des sources de richesse de la filiale. Presque tout le capital dis-

ponible de Portinari était absorbé par les prêts consentis à Charles le Téméraire et à Maximilien et dont tout le poids retombait maintenant sur lui seul alors que, dans la compagnie, il n'avait eu qu'un quart d'intérêt dans tout ce qui se faisait. Il est vrai qu'il avait reçu en 1480, en garantie des 77.000 livres dues par Charles le Téméraire et par Maximilien, la « riche fleur de lys de Bourgogne ». Mais ce gage somptueux n'était pas de l'argent comptant et n'en avait pas l'immense flexibilité comme moyen d'échange.

Tommaso avait des créances jusque sur l'adversaire victorieux du dernier duc de Bourgogne; mais René de Lorraine n'était pas disposé à honorer sans plus des dettes antérieures à sa rupture avec Charles.

Enfin, dernier et très sensible coup, Guillaume Bische, le principal ami de Tommaso à la Cour, avait trahi dès la mort du Téméraire et livré Péronne aux Français. Or il était un de ceux qui avaient investi de l'argent dans les affaires de la filiale et tous ses biens avaient été confisqués par Maximilien. Ce prince, se doutant que Bische avait de l'argent chez Portinari, convoqua ce dernier à Bruxelles, le 28 juillet 1480, et le força à jurer sur la Bible de révéler la vérité. Ainsi furent confisquées les 13.000 livres de gros que Bische avait chez Portinari. Il est vrai que Maximilien avait donné sa parole de prince que Portinari n'en souffrirait aucun dommage. Or, non seulement Tommaso vit son capital liquide encore réduit de ce montant considérable, mais il fut bientôt l'objet, avec la filiale de Lyon des Medici, d'un procès de Bische devant le Parlement de Paris. Ce procès, entamé en 1484, était sur le point de se clore favorablement pour Tommaso en juin 1494, à la veille des guerres d'Italie. La descente de Charles VIII en Italie remit tout en question. En effet Guillaume Briçonnet, cardinal de Saint-Malo, obtint de Florence, en février 1495, 17.500 florins comme indemnité pour Bische, et la Commune,

se retournant contre Portinari, le débita de cette somme envers elle.

Resté avec des créances, mais sans capitaux, Tommaso avait dû depuis longtemps abandonner les affaires. Il lutta courageusement pour remonter le courant et subvenir aux besoins de sa femme et de ses sept enfants, qui furent bientôt dix. Pour amortir progressivement sa dette envers lui, Maximilien lui concéda, le 1^{er} octobre 1485, l'exploitation gratuite pour six ans du tonlieu de Gravelines alors rétabli. Cette ferme fut ultérieurement étendue jusqu'en 1495; Tommaso l'avait transportée, le 25 septembre 1488, à ses neveux Benedetto et Folco. Pressé par ses créanciers qui voulaient l'arrêter, Portinari avait obtenu de Maximilien en 1487 une ambassade auprès du duc de Milan. Il en profita pour pousser jusqu'à Florence et faire une soumission complète à Lorenzo.

Rentré en faveur, Portinari reçut du Magnifico en 1489 la charge d'une grande ambassade en Angleterre, comportant une visite, en cours de route, à Louis le More, duc de Milan, à Maximilien en Allemagne et aux Pays-Bas. Il s'agissait de réserver exclusivement aux Anglais la voie maritime Angleterre - Pise - Alexandrie : seules les naves anglaises pourraient entrer à Porto Pisano, apportant des laines et rapportant de l'alun comme ballast (après avoir été charger à Alexandrie les épices nécessaires à Florence et à l'Angleterre). En revanche aucune laine anglaise n'irait désormais à Venise (qui était surtout visée), à Gênes ou ailleurs qu'à Porto Pisano, ouvert à cette fin aux seules naves anglaises, et Florence deviendrait ainsi l'étape de toutes les laines anglaises, au lieu de Calais. Tommaso Portinari négocia avec succès ce monopole réciproque et le traité qu'il signa, le 15 avril 1490, aurait joué un grand rôle dans l'histoire du commerce si le voyage de Vasco de Gama n'avait peu après privé la route d'Alexandrie de toute valeur. Tommaso songeait d'ailleurs à compléter ce traité en transportant de la Flandre à Pise l'industrie

des gros draps faits avec les laines d'Espagne ; on les échangeait à Caffa avec les fourrures de Russie au lieu de devoir passer par la Hanse et par Bruges pour recevoir celles-ci.

Le traité conclu, Portinari ne retourna pas à Florence, mais resta dans les Pays-Bas pour continuer à rétablir ses affaires. Il se trouvait souvent à Malines, auprès du Grand Conseil, afin d'activer le procès qu'il avait repris contre la Hanse. Il fut appelé à Bruges en 1493 par les nations italiennes, afin de représenter Florence dans le traité que la ville de Bruges négocia avec elles au sujet de leur retour à la fin des troubles.

Lorenzo de' Medici était mort le 8 avril 1492. Dès le 9 novembre 1494 Piero di Lorenzo était chassé de Florence et la domination politique des Medici anéantie. Tommaso en profita pour réclamer aux syndics gérant les biens confisqués des Medici la somme de 15.445 florins que cette famille lui devait encore. Il fut fait droit à sa demande par un jugement du 24 décembre 1498, mais on lui retint 7.000 florins en raison de l'indemnité payée par la Seigneurie à Bische.

Quant à la dette de Charles le Téméraire et de Maximilien, Philippe le Beau ne la remboursa qu'en 1500. La « riche fleur de lys », déposée à l'hôpital S. Maria Nuova, fut alors livrée (4 août 1500) pour l'archiduc au correspondant à Florence de Girolamo Frescobaldi. C'est lui qui avait remplacé les Medici comme principal marchand florentin dans les Pays-Bas. Il était en voie d'absorber à cette époque la compagnie Portinari de Bruges. Tommaso s'en était totalement retiré le 19 mars 1496, transférant sa part à ses neveux Folco et Benedetto, fils de Pigello. Il leur céda aussi ses droits sur la Hanse, que le Grand Conseil de Malines venait enfin de condamner, et c'est à eux que la ville de Bruges paya, en 1499, l'indemnité mettant fin à toutes poursuites contre les marchands allemands.

Avant de quitter définitivement les

Pays-Bas, où il fut encore ambassadeur de Florence auprès de Maximilien en 1495, Tommaso couronna son long séjour par un autre traité avantageux avec l'Angleterre, mais cette fois pour Philippe le Beau. Il fut, en effet, l'un des négociateurs de l'*intercursus magnus* de 1496. Rentré à Florence pour y finir sa vie, il accéda tout de suite à la carrière publique dont seule son absence de la métropole avait pu le priver. Il avait seulement fait partie du corps des Conservateurs des Lois en 1478 et n'avait eu que quelques ambassades, comme celle de 1480 auprès de la reine d'Espagne, sans parler du titre de consul de Florence à Bruges qu'il revêtit souvent. Maintenant il fut successivement un des Seize Gonfaloniers des Compagnies du Peuple (8 janvier 1497), un des Huit de la Balìa (1^{er} janvier 1499) et membre du Tribunal des Six de la Mercanzia (20 juillet 1500). Mais il mourut peu après (le 15 février 1501) dans l'hôpital S. Maria Nuova auquel sa famille était fortement attachée. Sinon il fût certainement devenu prieur des Arts comme ses frères l'avaient été. Sa femme, Maria, était morte en 1495.

Le testament de Tommaso (3 février 1501) ne fut accepté par son fils Francesco, légataire universel, que sous bénéfice d'inventaire. On était loin de l'opulence qui avait permis à Portinari en 1472 de promettre à S. Maria Nuova 700 livres par an aussi longtemps qu'il vivrait. Il laissa dix enfants, trois filles et sept garçons.

Après lui la famille Portinari a connu une rapide décadence. A partir d'environ 1550 elle a vécu dans une demi-misère. L'hôpital de S. Maria Nuova se plaignait vers 1660 au grand duc de Toscane d'être obligé de la pourvoir de médicaments, d'aliments et de secours de toute espèce. Par un accord conclu en 1617, le grand duc reprit le patronat de l'hôpital en échange d'une pension perpétuelle à la famille Portinari qui s'éteignit au siècle suivant.

Iconographie : Hans Memlinc, por-

trait des deux époux Portinari comme donateurs dans une *Passion du Christ*, 1469, Pinacothèque de Turin. Hans Memlinc, portrait des époux Portinari, volets extérieurs d'un triptyque dont le panneau central est perdu, 1472, Metropolitan Museum de New York. Hugo van der Goes, triptyque de l'*Adoration des bergers*, les deux époux avec leurs trois premiers enfants, entre 1477 et 1480, Musée des Uffizi de Florence.

Armand Grunzweig.

Bibliothèque Riccardiana de Florence : ms. n° 2009 (généalogie de la famille Portinari, écrite vers 1706 par le chanoine Folco Antonmaria Portinari). — A. Mariani, *Notizie della nobile famiglia Portinari*, Florence, 1897. — H. Sieveking, *Die Handlungsbücher der Medici*, Vienne, 1906. — A. Grunzweig, *Correspondance de la filiale de Bruges des Medici*, 1^{re} partie, Bruxelles, 1931. — R. De Roover, *The Medici Bank*, New York, 1948; *The rise and decline of the Medici Bank*, New York, 1963.

R

RAMÉE (Laurent delle ou La) ou RAMEY, homme de guerre liégeois (1), né à Liège sans doute vers 1580, décédé à Hohenbarr, près de Saverne, le 23 avril 1613.

Il était le fils de Laurent delle Ramée, receveur général et maître d'hôtel du prince-évêque, et de Sainte de Soumagne (de Senzeilles-Soumagne). Dès la fin du xvi^e siècle, le père Ramée (qui tenait son nom de la maison dite delle Ramée, en Souverain-Pont, à Liège) était l'un des conseillers et collaborateurs influents du prince Ernest de Bavière.

En 1600, le jeune Ramée apparaît comme gentilhomme à la cour de ce prince et c'est muni de sa recommandation et avec son appui qu'il entreprit une carrière militaire et, au début de l'été 1602, partit comme capitaine d'une compagnie wallonne à pied combattre les Turcs en Hongrie.

En décembre 1602, avec trois autres étrangers, il est nommé capitaine d'une compagnie de cent dragons (soldats provenant des régiments wallons de Tilly) et un an plus tard, en janvier 1604, il est lieutenant-colonel et prend la tête de ces compagnies de dragons. Avec ses troupes il se distingue particulièrement à la défense de la forteresse de Pest; en 1605, il est colonel de cinq cents arquebuses à cheval et

en 1608, il apparaît, en Bohême, à la tête de huit cents cavaliers, sorte de garde prétorienne au bénéfice de l'empereur Rodolphe contre Mathias.

D'emblée son crédit dans l'entourage impérial apparaît bien établi. Il ne faut pas perdre de vue que l'empereur Rodolphe est le cousin germain d'Ernest de Bavière, prince de Liège, et que ce dernier a comme neveu l'archiduc Léopold qui émit des prétentions à la succession impériale et qui sera le grand patron de Laurent delle Ramée.

Témoignage peu commun à l'époque, dès le 18 août 1606, Rodolphe II avait conféré au père du jeune colonel de vingt-cinq ans, la noblesse du Saint-Empire, à titre héréditaire.

Au moment où Ramée se manifeste en Bohême, se précisait le conflit que les Allemands appelèrent « la lutte fratricide de la maison de Habsbourg ». Le règne de l'empereur Rodolphe II s'achevait lamentablement. Pour sauver le crédit de sa maison, Mathias, frère de l'empereur, était parvenu à se faire transférer successivement le gouvernement des États héréditaires des Habsbourg, puis la royauté de Hongrie. La lutte se poursuivait autour de Prague et de la couronne impériale. Mathias avait l'appui de plusieurs membres de sa famille — dont l'archiduc Albert, souverain des Pays-Bas — ; Rodolphe, de son côté, tentait de s'attacher son cousin l'archiduc Léopold. Ce prince, très jeune encore, avait obtenu en 1605,

(1) Cette notice complète celle parue au tome XVIII (1905), col. 625-631.

l'évêché de Passau et en 1607, celui de Strasbourg. Ses ambitions éveillées par la faveur de Rodolphe visaient plus haut et, pour ces entreprises, il fut heureux de s'assurer les services de cet autre jeune homme, chef de guerre et diplomate à ses heures, Laurent Ramée.

Ce dernier prit pied dans ce conseil de guerre secret qui, en marge des conseils officiels, constituait le vrai gouvernement de l'empereur ; il y retrouvait le comte zu Sulz, d'Althann et Trautmansdorff. Pour l'archiduc Léopold et Ramée, la succession de Clèves-Juliers, ouverte en 1609, fut une première occasion de se manifester.

Tandis que l'archiduc était envoyé à Juliers, en qualité de commissaire impérial, Ramée se dépensait pour lui sur le plan militaire et sur le plan diplomatique. Il profita de son crédit auprès d'Ernest de Bavière pour lever des troupes dans la principauté et dans les environs. A la fin de 1609 et au début de 1610, il multiplie les démarches pour obtenir appui ou, au moins, neutralité, troupes ou subsides. En novembre 1609, Ramée est à Bruxelles et à Mariemont ; le mois suivant à Paris, Strasbourg, etc., pour se retrouver à Prague le 28 décembre ; en février 1610 il est à Dresde, repasse à Prague en mars, repart pour Strasbourg et rentre à Passau au début d'avril.

Malgré tous ces efforts, Léopold ne put se maintenir à Juliers et l'aventure tourna court l'été suivant, après intervention des troupes françaises. Les troupes de l'archiduc durent se replier vers le Danube. On peut se demander, d'ailleurs, si l'objectif réel de ces opérations n'était pas la constitution d'une force militaire qui pourrait appuyer ailleurs l'action politique de l'évêque de Passau.

Au printemps 1610, ces troupes avaient atteint le chiffre de douze mille hommes. Le commandement en chef appartenait à Léopold qui, théoriquement, l'exerçait par l'intermédiaire de Charles-Louis, comte zu

Sulz, Generalleutenant, et Adolphe, comte d'Althann, Feldmarschall.

Ramée, avec le grade de colonel-adjudant, ne figurait qu'en sous-ordre mais les contemporains ne s'y trompèrent pas. Dès le moment où ces troupes prirent leur allure définitive et furent connues sous le nom de *Passauer Kriegsvolk*, c'est Ramée qui apparaît comme le chef incontesté et l'âme de ces actions militaires qui firent trembler l'Europe centrale en cet hiver 1610-1611.

Courage et brigandage, audace et cupidité, faste et vengeance atroce, tous ces aspects hautement colorés forgent sa légende. Il ne faudra pas longtemps pour que, déformant son nom, on le baptise *General Ram auf* (Prend tout). De cette époque datent aussi certains chants qui, aujourd'hui encore, évoquent le courage qu'il sut insuffler à ses hommes : « Si tu es » de Passau, alors tu es un soldat... ! »

Au château de Friedberg, en Tyrol, est conservé un tableau qui orna le palais de l'archiduc Léopold à Innsbrück et qui représente l'état-major des troupes de Passau ; Ramée occupe, dans ce groupe de treize officiers, la place centrale, celle du chef.

Rappelons comment se sont déroulées ces opérations militaires de 1610 et 1611.

Passau, encombrée de ces troupes venues de Rhénanie et du Pays de Liège, d'Alsace et des Pays-Bas, fit rapidement figure de poudrière.

Après quelques incursions en cette fin d'été, on organisa force redoutes et retranchements, ce qui occupa l'armée un certain temps. A Prague, on commençait à s'inquiéter. A la mi-novembre, le duc de Brunswick, chargé de pouvoirs impériaux, vint parler de licenciement. Malheureusement mis en présence des officiers, il le prit d'assez haut et surtout l'offre de 300.000 florins pour liquider les arriérés de solde parut dérisoire.

Malgré les hésitations qui subsistaient en haut lieu, Ramée se décida pour l'action. Avant de tenter une

marche sur Prague — et peut-être à titre de diversion — l'armée déferla sur la Haute-Autriche, dévastant et pillant tout sur son passage. « Ils ont fait pis que n'auraient fait les Turcs », estime Khevenhüller, en évoquant le pillage de l'abbaye de Lambach, la rançon de 20.000 florins exigée du baron de Polheim qui les avait hébergés, etc.

Manifestant l'intention de réclamer à l'archiduc Ferdinand les arriérés de solde dus par Léopold, ils firent mine de passer en Styrie. Les montagnards, aidés par les rigueurs de l'hiver, parvinrent à défendre l'accès des défilés et l'armée dut se replier vers le Danube.

Le pont de Linz avait été emporté par les eaux, mais cet incident n'était pas de nature à arrêter Ramée : il accorde une sorte de sauvegarde aux gens de Linz moyennant fourniture des barques et matériaux nécessaires à la construction d'un pont de bateaux. Cette entreprise menée en plein cœur de l'hiver et au milieu des glaces constitua un véritable exploit : le 17 janvier 1611, Ramée faisait, de cette manière, passer le Danube à ses neuf mille fantassins, ses deux mille à quatre mille cavaliers et aux deux cent soixante chariots (attelés de quelque mille deux cent soixante chevaux) qui traînaient l'énorme butin ramassé en Autriche.

Il pénétra en Bohême, occupant successivement les villes qu'il trouvait sur sa route. A Budweis, c'est par ruse qu'il se rendit maître de la ville ; il devait y trouver vivres et artillerie et profita de l'occasion pour y organiser un refuge éventuel et un dépôt provisoire pour le butin.

Allant de l'avant pour gagner Prague, il rencontra, à Beraun, l'archiduc Léopold venu au-devant de lui et l'évêque de Passau lui aurait manifesté sa satisfaction en ces termes : « Vous m'avez admirablement compris ».

En février 1611, à la veille du carnaval, l'armée se trouve enfin en vue de Prague. Les hésitations qui se

manifestèrent dans la défense de la ville permirent à Ramée de se rendre maître assez vite du quartier appelé Kleinseite et de la forteresse du Hratchin.

Son élan fut brisé par une intervention de l'empereur ordonnant le cessez-le-feu et celui-ci fut suivi d'une période incertaine, semée de coups de main, de pillages, de tentatives d'intimidation et de négociations. Bref un manque de décision et du temps perdu avec, en fin de compte, l'annonce de l'arrivée prochaine de Mathias à la tête d'une armée de dix-huit mille hommes.

Ramée tenta vainement de sauver ses bagages, les trahisons s'en mêlèrent et se répétèrent tandis que la situation compromise se compliqua du problème de plus en plus urgent du paiement des soldes. In extremis, on décida de prélever 300.000 florins du trésor impérial pour permettre à Ramée de reprendre ses troupes en main et de les éloigner. L'affaire est définitivement manquée.

Les troupes de Passau se replièrent sur Budweis où se trouvait sans doute encore une partie du butin antérieur et où, en tout cas, s'opéra un sanglant règlement de comptes. Soupçonnant de trahison un certain nombre de ses officiers, le chef liégeois voulut par intimidation rétablir une autorité qu'il sentait discutée. Au cours de la halte à Budweis, Ramée réunit autour de lui, en un banquet donné à l'hôtel de ville, les officiers suspects et quelques autres. Successivement les personnages visés, au nombre de neuf, furent appelés dans une pièce voisine, désarmés et aussitôt décapités. A titre d'exemple, les têtes de ces officiers furent exhibées sur le marché avec une inscription indiquant la trahison qui leur était reprochée.

Ramée parvint à regagner Passau tandis que se poursuivaient les négociations en vue de dissoudre ces dangereuses milices. Dès le mois de mai intervint une mesure de grâce collective en faveur de ces *Passauer Kriegsvolk*, à l'exception de quelques chefs

trop compromis, parmi lesquels, évidemment, Ramée.

Pour compte de l'archiduc, son maître, le chef de bande reprend ses pérégrinations, tantôt en Bavière, tantôt en Suisse.

Bientôt cependant, Léopold se rendit compte qu'il ne lui restait plus qu'à composer avec Mathias qui était devenu roi de Bohême en 1611 et avait obtenu la couronne impériale après la mort de Rodolphe en janvier 1612. La réconciliation ébauchée en fin 1611, fut chose faite en juillet suivant.

Ramée, à qui l'archiduc avait confié la charge de gouverneur de la petite ville de Benfeld, dépendant de Strasbourg, se heurta longtemps à la rancune tenace de l'empereur Mathias. De longues négociations aboutirent, en ce qui le concerne, à une amnistie dont le principe fut admis mais qui fut suivie d'un coup de théâtre.

En avril 1613, un groupe de cavaliers vint, en pleine nuit, à Benfeld même, s'emparer du gouverneur Laurent Ramée et le conduisit dans la forteresse, assez proche, de Hohenbarr, près de Saverne.

Après quelques jours de détention et le déroulement d'une procédure sommaire, il fut décapité dans ce château, le 23 avril 1613.

La veille de son exécution, il avait procédé à la rédaction d'un très long testament, témoignage capital de la qualité et des aspects multiples du personnage. Il est curieux de constater que dans cet acte il manifeste une fidélité constante envers son maître, l'archiduc Léopold. Ramée laisse à celui-ci son cheval anglais et deux tableaux représentant l'état-major de l'armée de Passau. C'est un de ces tableaux qui fut placé au palais d'Innsbrück lorsque Léopold d'Autriche devint, en 1625, comte de Tyrol; il est conservé au château de Friedberg.

Et cependant, l'arrestation, sinon l'exécution sommaire, avait reçu l'accord de l'archiduc Léopold, ainsi qu'il

apparaît du texte d'une lettre qu'il écrivit le 24 avril 1613, à son frère, le futur empereur Ferdinand II. Dans cette lettre expédiée de Rufach en Alsace, Léopold invoque les très importantes raisons qui l'ont amené à laisser arrêter Ramée.

Quelles ont été ces importantes raisons? On n'a pas encore cessé de faire des conjectures à ce sujet. Il semble bien qu'une épuration volontaire des archives ait fait disparaître tous documents pouvant révéler le rôle exact des Habsbourg dans cette liquidation.

On a bien fait état de conspirations qui auraient été ourdies par Ramée depuis son arrivée en Alsace. La chose n'est pas impossible, mais s'il y eut trahison de Ramée, on conçoit mal certaines clauses de son testament, sa fidélité ostensible envers Léopold et l'attitude ultérieure de l'archiduc.

Il semble qu'on soit plus proche de la vérité si l'on en revient à l'opinion suivant laquelle la disparition de Ramée fut la rançon de la réconciliation de Mathias et de Léopold. Celui-ci fit de longs efforts pour sauver son homme de confiance. Mais il n'eut pas l'énergie suffisante pour tenir jusqu'au bout et empêcher une exécution décidée par l'empereur et son entourage.

Tout au plus, peut-on penser que l'action de Léopold se manifesta au cours des jours qui précédèrent l'exécution et que, grâce à lui, Ramée put obtenir l'aide spirituelle des Franciscains de Saverne, dans le couvent desquels il fut inhumé.

Plus heureux que les officiers de Budweis, il avait pu assurer la paix d'une conscience assez chargée et répartir entre ses amis et ses proches le fruit de sa carrière aventureuse.

Pierre Hanquet.

Ch. Rahlenbeck, « Laurent Ramey », dans *Message des sciences historiques*, Gand, 1853, pp. 333-362. — Khevenhüller, *Annales Ferdinandei, 1609 à 1611*. — Fr. Kurz, *Der Einfall des von K. Rudolf II angeworbencn Kriegsvolkes in Oberöster-*

reich, Linz, 1897. — Eugen Heischmann, « Das Testament des Obristen Laurentius von Ramée », dans *Mitteilungen des Oesterreichischen Instituts für Geschichtsforschung*, t. XI, Innsbruck, 1929, pp. 588-604. — O. Trapp, « Das Offiziersgruppenbild des obristen Lorenz von Ramée », dans *Tiroler Heimat*, t. XI, pp. 31-37. — August Graf Preysing, « Laurentius Ramée (†1613), der Führer des Passauer Kriegsvolkes », dans *Ostbairische Grenzmarken, Passauer Jahrbuch für Geschichte, Kunst und Volkskunde*, Jahrgang 3, 1959. — Pierre Hanquet, « Laurent delle Ramée, Condottiere liégeois, 1580-1613 », dans *Bulletin du Vieux-Liège*, n° 132-133, janvier-juin 1961.

RAMEY (Laurent). Voir **RAMÉE (Laurent DELLE ou LA).**

REMY (Edmond), professeur, né à Soignies le 2 juillet 1860, mort à Héverlé (Louvain) le 26 mars 1939.

Le chanoine honoraire de la Cathédrale de Tournai, Edmond Remy, enseigna la philologie latine à l'Université catholique de Louvain pendant plus de quarante ans. Il fut à la pointe du combat pour la défense de l'humanisme classique et exerça une influence profonde sur la formation d'innombrables professeurs d'humanités, tant romanistes et historiens que philologues classiques, ainsi que sur la culture de nombreux juristes, qui ont longtemps gardé son souvenir.

Après de brillantes études au Collège Notre-Dame de Bonne-Espérance et au Séminaire de Tournai, Edmond Remy passa par l'École normale supérieure pour ecclésiastiques, alors annexée à l'Université de Louvain, et y conquist successivement les grades de bachelier (1882), licencié (1883) et « docteur en sciences philologiques et littéraires » (1884) avec une thèse latine : *De subiunctivo et infinitivo apud Plinium Minorem*, aussitôt publiée. Professeur de rhétorique (1884-1888) et directeur (1888-1890) du Collège Saint-Joseph, à La Louvière, puis professeur de rhétorique (1890-1897) et président (1897-1898) du Petit Séminaire de Bonne-Espérance, le chanoine Edmond Remy avait une expérience directe des nécessités de l'enseignement secondaire et

en fit profiter ses étudiants lorsqu'il fut appelé, en 1898, à occuper la chaire de philologie latine à l'Université de Louvain. Celle-ci avait été illustrée jusqu'alors par un savant de grande classe, Pierre Willems (1840-1898), dont l'étude remarquable sur *Le Sénat de la République romaine* (1885) est une des rares publications belges de pure érudition classique, au XIX^e siècle, qui ait obtenu un succès durable et une audience internationale.

Le chanoine Remy eut une activité plus directe et pédagogique que son prédécesseur. Humaniste enthousiaste et raffiné, il commentait les auteurs latins avec une fougue entraînée, rendait la vie aux textes les plus arides et donnait un sens logique aux particularités grammaticales. Il plongeait ses auditeurs dans une ambiance antique et contrôlait régulièrement ses notes de cours pour les mettre à jour, avec une conscience scrupuleuse et un souci critique toujours en éveil. D'où ses initiatives pour l'utilisation des *realia*, des sources archéologiques et numismatiques, alors généralement ignorées dans notre enseignement, pour l'application aussi d'une prononciation scientifique du latin, en réaction contre l'usage ecclésiastique, pour la mise en scène de tragédies antiques par des étudiants universitaires (1923-1927). De là aussi les polémiques victorieuses soutenues par le chanoine Remy pour le maintien du grec dans l'enseignement secondaire, malgré les menaces lancées, déjà en 1906, à un congrès pédagogique à Mons, puis contre Godefroid Kurth, au Congrès de Malines en 1909, où l'on vit le digne chanoine réagir courageusement contre la substitution d'auteurs chrétiens aux auteurs païens dans les humanités gréco-latines, au nom même des valeurs plus sûres de formation intellectuelle, que ces derniers assurent à la jeunesse actuelle. On constate ici la sereine audace de ce prêtre pieux, mais clairvoyant, que son zèle religieux pourtant très réel et bien connu

n'entraînait à aucune compromission avec ce qu'il avait jugé contraire à la vérité.

De cette activité débordante et féconde sur le plan de la formation des futurs professeurs d'humanités, il reste peu d'écrits, mais seulement des articles originaux et très précis sur des sujets pédagogiques, des notes herméneutiques sur Cicéron, Virgile, Horace, Salluste, Tite-Live, Tacite et particulièrement des études de sémantique cicéronienne, ainsi qu'un ouvrage posthume sur *Trois Philippiques de Cicéron*, avec traduction et commentaire détaillé (publication par Hanoteau et S. Patris, Louvain, 1941). Signalons aussi la valeur que conserve une brochure publiée en collaboration avec J. Krekelberg, en 1896, sur *Les formes typiques de liaison et d'argumentation dans l'éloquence latine*, dont une réédition vient d'être décidée, ainsi que certains exposés d'Edmond Remy, très neufs à l'époque, sur « Un relief représentant le dieu-cavalier » (*Musée Belge*, 1907), « La statue équestre de Cybèle dans les cirques romains » (*ibidem*), « Le comique dans le *Pro Murena* » (*Nova et Vetera*, 1912), « Cicéron et les arts figurés » (*Nova et Vetera*, 1923), les problèmes de civisme, soulevés par les écrits et les attitudes politiques de Cicéron, commentés dans divers articles, de 1920 à 1938, avec sagacité, particulièrement l'étude excellente, si caractéristique de la manière du chanoine Remy : « Trois programmes de vie civique : *dignitas cum otio* (Cicéron), *aurea mediocritas* (Horace), *obsequium cum securitate* (Tacite) » (*Les Études Classiques*, 1935, pp. 93-107), où chaque donnée de ces formules typiques de mentalités et situations différentes est analysée, dans une rigoureuse perspective historique, avec sagesse et indulgente compréhension.

Franz De Ruyt.

On trouvera une bibliographie complète de Remy dans la *Bibliographie Académique de l'Université de Louvain*, 1908, pp. 212-213; 1908-1911, p. 57; 1911-1913,

p. 49; 1914-1934, pp. 82-84; 1934-1954, vol. II sous presse, et à la suite de l'article de R. Draguet et E. Lousse, « Le chanoine Edmond Remy », dans *Les Études Classiques*, t. VIII, 1939, pp. 312-335 et portrait. — F. Mayence, « Éloge académique », prononcé en 1939 et publié dans *L'Annuaire de l'Université de Louvain*, t. LXXXIV, vol. II, pp. CL-CLXIV, avec portrait.

RENARD (Alphonse - François), professeur, minéralogiste et pétrographe, né à Renaix le 28 septembre 1842, décédé à Ixelles le 9 juillet 1903.

Fils d'un ouvrier ébéniste, Alphonse Renard est embauché dès l'âge de douze ans dans une fabrique de textiles, mais pour peu de temps, car on lui donne rapidement la possibilité d'entreprendre des études au Collège épiscopal de Renaix, puis au Collège des Jésuites de Turnhout, où il fait ses humanités.

En 1863, il entre au noviciat de la Compagnie de Jésus à Tronchiennes, et prononce ses vœux à l'âge de vingt-trois ans. Après avoir été surveillant et avoir enseigné l'allemand et l'anglais à Namur et à Tournai pendant six ans, il sera envoyé à Vienne pour se mettre au courant des recherches minéralogiques, et en Allemagne chez les Jésuites à Maria Laach, pour parfaire sa formation. Ses tendances, nettement scientifiques, vont se développer ici. En plein Eifel, entouré d'anciens volcans, il prend contact avec la nature et dès lors toute sa carrière semble tracée car son intérêt se portera désormais principalement sur les roches éruptives.

De 1873 à 1874, après l'expulsion des Jésuites d'Allemagne, il poursuit ses études à Louvain, et de 1874 à 1883, il est professeur de chimie et de minéralogie au Collège supérieur des Jésuites en cette ville. Ordonné prêtre en 1877, après deux années de théologie, il quitte la Compagnie de Jésus en 1883 et rompt avec l'Église catholique en 1900; sa défection a quelque retentissement dans la presse de l'époque, bien que lui-même n'ait jamais participé aux controverses que sa prise de position a suscitées.

Nommé en 1877 conservateur du

Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, il le restera jusqu'à la fin de l'année 1888, date à laquelle il accédera à la chaire de géologie et de minéralogie, de paléontologie stratigraphique et de géologie physique à l'Université de Gand.

De 1899 jusqu'à sa mort, il fut membre du Conseil de surveillance du Musée d'Histoire naturelle de Belgique. Il fit également partie du Conseil de surveillance de la Bibliothèque royale et collabora à la Carte géologique comme membre de la Commission de cette carte.

L'œuvre d'A. Renard comporte près de 90 travaux publiés par lui seul ou en collaboration avec d'autres savants : Ch. de La Vallée Poussin, M. Klément, E. Ludwig, J. Cornet, J. Murray, H. Arctowski. Son mémoire : *Sur les caractères minéralogiques et stratigraphiques des roches dites plutoniennes de la Belgique et de l'Ardenne française*, publié en collaboration avec Ch. de La Vallée Poussin, fut couronné par l'Académie royale de Belgique.

Avec F. Stöber, chargé de cours à l'Université de Gand, il fait paraître des *Notions de minéralogie* écrites pour les étudiants de la candidature en sciences naturelles, mais au cadre élargi pour pouvoir servir aux élèves des Écoles spéciales de l'Université. C'est en réalité l'exposé en 374 pages de l'état des connaissances sur le règne minéral en 1900.

Enfin, il donne des comptes rendus toujours amples et précis de publications sur divers sujets de minéralogie et même de paléontologie. Aux recherches de Barrois sur les terrains anciens des Asturies et de la Galice, il ne consacre pas moins de 24 pages.

Si nous examinons ses recherches, nous voyons qu'A. Renard s'est attaché à la structure et la composition minéralogique des roches phylladeuses anciennes de la Belgique : coticule de Vielsalm et phyllades ardennais. Il a étudié les roches éruptives belges : diabase de Challes, diorite de Lembecq, porphyre de Bierghes, et a

découvert, en Belgique, divers minéraux. Il a décrit la formation des phanites du calcaire carbonifère, celle des silex de la craie, celle des météorites pierreuses. Il s'est intéressé avec J. Cornet aux gisements de phosphates.

En dehors de ces activités se rapportant à des roches du sol national, Renard fut appelé par W. Thomson à s'occuper des matériaux rapportés par la mission du « Challenger ». De décembre 1872 à 1876, le navire — une corvette de 2.306 tonneaux sous la conduite du capitaine George Nares — a sillonné dans tous les sens, la surface des mers, accomplissant une course de plus de 100.000 kilomètres. « A l'aide d'ingénieux appareils, les » naturalistes installés à bord ont » exécuté 350 sondages à grande profondeur et pour ne parler que de » ceux qui dépassent 1.000 brasses » (1.830 m) : 166 sondages ramenant » des échantillons pris entre 1.000 » et 2.000 brasses, 171 entre 2.000 » et 3.000 ; deux fois la sonde a » porté de la vase prise à plus de » 3.000 brasses. Le sondage le plus » profond atteignit 4.575 brasses ». L'étude des sédiments publiée en collaboration avec J. Murray, qui faisait partie du staff scientifique, a paru dans le célèbre *Report on the Deep-Sea deposits*, volume in-4° comportant 45 cartes, 22 diagrammes et 29 planches lithographiées, publié en 1891 sur l'ordre du gouvernement de Sa Majesté britannique.

Une carte des sédiments des mers profondes, toujours en collaboration avec J. Murray, parut à Bruxelles l'année suivante. Ces travaux furent une révélation en ce qui concerne la répartition des vases à Globigérines, des vases à Pteropodes, des vases à Diatomées dont on parle encore. La très large distribution des argiles rouges était remarquable ; l'explication de leur origine, que Renard croyait volcanique, tend cependant à faire place à d'autres hypothèses aujourd'hui.

Mais le « Challenger » avait rap-

porté d'autres roches recueillies, souvent avec difficulté, dans les petites îles volcaniques qui constituent les sommets de la grande chaîne sous-marine, nord-sud de l'Atlantique, et encore dans des îles du Pacifique et de l'archipel indonésien. C'est A. Renard qui les a étudiées. Nous lui devons ainsi des publications sur les roches des îles du Cap Vert, Inaccessible, de Tristan da Cunha, Nightingale et aussi des rochers Saint-Paul, des îles de l'Ascension, Sainte-Hélène et Kerguelen, comme de Juan-Fernandez, des Philippines, des îles Banda, Kantavu, Maurice, Heard, Falkland et d'autres encore. Il s'intéressa aux cendres volcaniques du Krakatoa tombées à Batavia en 1883.

Toutes ces études ont amené Renard à lire et relire un ouvrage de Ch. Darwin, pour lequel il était plein d'admiration et dont il a finalement publié en 1902 la première partie de la traduction sous le titre : *Observations géologiques sur les îles volcaniques explorées par l'expédition du « Beagle » et notes sur la géologie de l'Australie et du Cap de Bonne-Espérance*. On se rappellera que cette expédition riche de moissons scientifiques, se fit de 1831 à 1836.

La participation au dépouillement des documents rapportés par le « Challenger » devait attirer l'attention des océanographes sur A. Renard. Aussi est-ce à lui que H. Arctowski s'adressa pour une publication commune consacrée aux sédiments recueillis dans l'Antarctique lors de l'expédition de la « Belgica ».

Dans la très complète biographie que Mansion a consacrée à Renard, on trouvera la liste des 11 cartes géologiques de Belgique auxquelles il a collaboré.

Il fut pendant de longues années, un conférencier écouté de la Société scientifique de Bruxelles. Quoique la devise de celle-ci affirmât qu'il n'y a aucun désaccord entre la foi et la raison, le savant qu'était Renard devait conclure différemment et ne

pas craindre de conformer son attitude à ses convictions.

L'Académie royale de Belgique a reconnu les mérites de Renard en l'élisant membre correspondant en 1882 et en l'élevant au grade de membre titulaire en 1898. Il était docteur *honoris causa* des Universités d'Edimbourg, Bologne et Dublin. Enfin la Société géologique de Londres lui avait décerné la médaille Bigsby.

En 1906 la Libre Pensée lui élevait, par souscription internationale, une statue que l'on peut voir près des étangs d'Ixelles.

F. Stockmans.

H. Buttgenbach, « Notice sur Alphonse Renard, Membre de l'Académie », dans *Annuaire de l'Académie royale des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Belgique*, Bruxelles, 1953, pp. 387-413, un portrait. — P. Mansion, « A. F. Renard (1888) », *Université de Gand. Liber memorialis. Notices biographiques*, t. II, Gand, 1913, pp. 292-301. Cette notice contient la liste des publications d'A. Renard. — Ch. Fievez, « A. F. Renard ». Eloge fait à la Société belge d'astronomie en séance du 25 juillet 1903, Bruxelles, 1904. 8 pages, un portrait.

RENARD - GRENSON (Lucien), archéologue, né à Tongres le 12 octobre 1876, décédé à Liège le 9 février 1914.

Sa jeunesse s'écoula au milieu des souvenirs locaux de la puissance romaine. Après des études à l'athénée de sa ville natale, il eut l'ambition de conquérir le diplôme de docteur en philosophie et lettres. Il s'inscrivit à cet effet à l'Université de Liège. Malheureusement, il lui fut impossible de réaliser son rêve. D'une part, ses professeurs ayant constaté l'insuffisance de ses connaissances des langues anciennes, lui conseillèrent d'abandonner cette voie ; d'autre part, le décès de son père le força à gagner immédiatement sa vie. Il entra alors dans les bureaux de la Vieille Montagne, et y travailla jusqu'à sa mort.

Mais Lucien Renard-Grenson ne voulait pas renoncer à l'étude des antiquités romaines. Patiemment, par

des lectures sérieuses et des recherches personnelles, il acquit des connaissances spécialisées. Il eut le bon esprit de s'adresser pour le guider au meilleur connaisseur des antiquités gallo-romaines du moment, le président de la Cour d'appel de Liège, Henri Schuermans, auquel il a rendu un hommage reconnaissant (voyez *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXXV, 1905, pp. 325-345).

En 1898, Renard-Grenson entra à l'Institut archéologique liégeois. Doué d'une ardeur inlassable au travail et après avoir partagé pendant quelques mois avec Jean Servais les fonctions de conservateur adjoint des collections de l'Institut, il en fut promu secrétaire en 1899. Traitant méticuleusement toutes les affaires, petites et grandes, ses procès-verbaux des séances de la société se caractérisent par leur précision et leur exactitude, de même que ses rapports annuels, dans lesquels il présentait en quelques pages claires et nettes, le bilan de l'activité scientifique de l'Institut.

En 1906, il fonda la *Chronique archéologique du Pays de Liège*, alerte, vivante, paraissant chaque mois, et destinée à tenir en haleine les membres de l'Institut, en attendant la publication des fascicules du *Bulletin*, beaucoup plus importants.

Le premier travail de Lucien Renard-Grenson parut dans le *Bulletin* de 1899; il était consacré au cimetière belgo-romain de Noville; en 1900, parurent ses travaux sur les tumuli du bois de Givet et les antiquités romaines de Herstal. Non seulement l'auteur décrit les objets découverts, mais il expose les déductions qu'il est possible de tirer du résultat des fouilles. Ses rapports sur les travaux de l'Institut archéologique ont paru de 1902 à 1909. Il ne se contente pas de décrire et de commenter les fouilles; il s'y trouve mêlé presque constamment.

Rapidement Lucien Renard-Grenson se fit auprès des spécialistes une réputation excellente. L'Institut impérial allemand d'Archéologie lui

confia dès 1904 la rédaction du rapport sur les fouilles archéologiques exécutées en Belgique. Ces rapports fort bien établis parurent dans l'*Archaeologischer Anzeiger*, de 1904 à 1913.

Renard-Grenson prit soin également de décrire et de commenter les antiquités belgo-romaines conservées dans les musées étrangers ou dans des collections particulières. C'est ainsi qu'il consacre une note à une statuette en bronze provenant de Tongres et conservée au Musée de Leyde (1904), aux antiquités tongroises du Musée de Leyde (1905), et à une barre sculptée de l'époque romaine découverte à Maastricht (1912), etc.

On lui doit également une série de notices biographiques: Henri Schuermans (1905); baron de Chestret de Hanefte (1903); Julien Fraipont (1910); Dr Jos. Alexandre (1911); Dr Julien Simonis (1913).

En 1909, Lucien Renard-Grenson fut avec Jos. Brassinne secrétaire général du XXI^e Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique, tenu à Liège, pour lequel il se dépensa sans compter, et dont il publia un volumineux rapport.

En 1912, il répondit à une question mise au concours par l'Académie royale de Belgique: *Faire l'histoire des invasions en Belgique au moyen de l'étude systématique des dates fournies par les trouvaillies de monnaies dans les ruines des villas, dans les tombeaux et les trésors enfouis*. Le sujet fut traité par deux érudits, notre auteur et Auguste Vincent. Le jury composé des professeurs J. P. Waltzing, G. Kurth et H. Pirenne couronna les deux travaux, mais exigea qu'ils fussent fondus en un seul pour être publiés. Comme il fut impossible aux concurrents de se mettre d'accord, ces recherches ne furent pas édités.

Lucien Renard-Grenson s'intéressait vivement à la numismatique romaine. Il avait formé une collection importante composée principalement de pièces d'or.

En février 1914, revenant en train

d'Angleur, il prit froid et dut s'aliter. Il décéda quelques jours plus tard.

A la suite des déceptions qui l'avaient atteint à sa sortie de l'athénée, Lucien Renard-Grenson conserva toute sa vie une gravité plutôt triste. Dans tous ses travaux, il a fait preuve d'un esprit prudent et réaliste. Jamais il ne formulait d'hypothèses déraisonnables; il conserva toujours un véritable sens de la mesure et sa critique était bienveillante.

Par testament, il a légué à l'Institut liégeois une série d'objets qui lui appartenaient, et qui ont trouvé place au Musée Curtius; de même la ville de Liège reçut 5.000 francs à consacrer à l'enrichissement des collections communales.

Victor Tournour.

Bulletin de la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique, 1912, pp. 132-146. — Jos. Brassine, « Lucien Renard-Grenson », dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XLV, 1920 pp. 1-14 (un portrait hors texte, bibliographie).

RENIER (Armand-Marie-Vincent-Joseph), ingénieur, géologue et paléontologiste, né Verviers le 26 juin 1876, décédé à Leuze le 9 octobre 1951.

Armand Renier fit ses humanités au Collège des Jésuites de Verviers, puis obtint les diplômes d'ingénieur des mines et d'ingénieur géologue, à l'Université de Liège.

Dès l'âge de quatorze ans, il parcourait la Fagne et acquérait ainsi un goût des sciences naturelles qui ne le quittera jamais. Il eut pour maîtres J. Fraipont, M. Lohest, A. Gilkinet. Au cours de voyages répétés à l'étranger, voyages d'études ou participation à des congrès internationaux, il nouait des relations scientifiques intéressantes et se créait de solides amitiés. Citons entre autres : M. Lugeon, C.-Eg. Bertrand, Paul Bertrand, P. Pruvost, G. Delépine et W. Gothan.

Après avoir été classé premier au concours de recrutement des ingénieurs du corps des mines, A. Renier entra à l'Administration des mines;

il y resta quarante-deux ans au cours desquels il fut finalement promu inspecteur général des mines.

En 1910, par suite du décès de J. Fraipont, il occupa la chaire d'Éléments de paléontologie végétale à l'Université de Liège; il continua cet enseignement très apprécié, jusqu'en 1946, date à laquelle il atteignit la limite d'âge.

Enfin en 1912, il succéda à M. Mourlon à la tête du Service géologique de Belgique et fut, de ce fait, nommé secrétaire du Conseil géologique.

L'œuvre scientifique de Renier comporte plus de deux cents publications originales, dont quelques-unes seulement en collaboration, et nombre de rapports, notes, traductions et conférences. Sa thèse pour l'obtention du grade d'ingénieur-géologue sur le poudingue de Malmédy, quoique dépassée, servira de base à toute étude nouvelle de ces dépôts. Mais c'est la connaissance détaillée des gisements houillers de la Belgique qui fut le but principal de ses recherches.

Il tira, pour ce faire, parti de son savoir en y appliquant des notions approfondies de paléontologie, car si on fait très souvent de Renier un paléobotaniste, il ne dédaignait pas, loin de là, la recherche des horizons à lingules pour l'établissement de la stratigraphie houillère. *Goniatites*, *Scapellites*, autres manifestations du règne animal, retinrent aussi son attention. Ayant commencé ses observations dans le bassin de la Campine avec P. Fourmarier, son condisciple, il devait bientôt s'en séparer, leur vocation étant différente : celle de Fourmarier étant plus spécialement la tectonique, alors que Renier s'intéressait davantage à la stratigraphie.

Renier a exposé dans les *Méthodes paléontologiques pour l'étude stratigraphique du terrain houiller*, ses opinions sur la valeur de ces méthodes. J'ai eu l'occasion, cinquante ans plus tard, dans une lecture d'introduction au quatrième congrès pour l'avancement des études de stratigraphie et de géologie du carbonifère d'Heerlen, de

reprendre les points essentiels de ce travail et d'en montrer encore l'actualité.

L'application systématique des méthodes paléontologiques à l'étude des sondages et des gisements de houille devait amener Renier à publier les remarquables *Echelles stratigraphiques du terrain houiller de la Belgique*, dont parurent plusieurs éditions chaque fois perfectionnées et amplifiées. La connaissance des bassins houillers belges a d'ailleurs permis à Renier, alors secrétaire de la XII^e session du Congrès géologique international tenu à Bruxelles en 1922, de mener les congressistes sur le carreau de nos mines où les attendaient des prélèvements opérés dans la majorité des toits fossilifères de l'exploitation. La liste des espèces récoltées au cours de journées mémorables a paru dans les comptes rendus de ce congrès, où elles sont présentées par assises de façon à faire ressortir les différences de flores existant dans les diverses divisions stratigraphiques.

En 1927, le Prix décennal des sciences minéralogiques pour la période 1917-1926 lui fut décerné pour des travaux nombreux et variés dont notamment un ouvrage fort important : *Les gisements houillers de la Belgique*.

Il est impossible de s'attarder ici à toutes les publications de Renier dans les domaines les plus divers. A. Grosjean relève une demi-douzaine de notes qui témoignent de son intérêt pour la séismologie, une douzaine de notes que l'on peut rattacher à l'histoire de la science, et plusieurs contributions originales à l'hydrologie, l'art des mines et la géologie appliquée. Qu'on sache cependant que le namurien, le houiller sans houille, comme il l'appelle volontiers, a retenu particulièrement son attention, ainsi que la paléobotanique. Ces dernières études — au moins trente-cinq — comportent des monographies (in-4^o) d'espèces, et des notes, plus courtes, écrites pour signaler la découverte des coalballs avec plantes à structure

conservée, la découverte de sols de végétation houillers ou dévoniens, la présence d'empreintes dans un étage généralement pauvre; la description sommaire de plantes congolaises des couches de la Lukuga. Je place à part les *Documents pour l'étude de la paléontologie du terrain houiller* auxquels ont contribué R. Cambier, H. Deltenre et G. Schmitz.

J'ai eu l'honneur de collaborer à l'édification de *Flore et faune houillères de la Belgique*, où la partie botanique nous revient à tous deux. Inspiré de l'œuvre précédente, cet ouvrage, totalement différent, était destiné principalement à l'initiation des ingénieurs des mines et géomètres appelés à appliquer les méthodes paléontologiques dans l'exploitation minière.

L'amour de la paléobotanique n'a jamais quitté Renier : peu avant la crise qui devait le faire hospitaliser, il ne manquait pas de visiter chaque matin la salle des végétaux fossiles de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique; il y retrouvait les échantillons spectaculaires qu'il avait récoltés au cours de sa vie de mineur et déposés dans nos collections nationales, ce qui sans doute devait évoquer pas mal de souvenirs. A cette occasion, j'ai pu comprendre combien, malgré un caractère que beaucoup lui ont reproché, il était proche des jeunes, et lorsqu'en bon Liégeois, il disait : « Fils, tu as eu du plaisir à faire ce travail », on sentait plus qu'un banal compliment.

On ne peut que s'associer aux paroles de son successeur à la direction du Service géologique de Belgique, qui voyait en lui un père, un peu autoritaire sans doute, mais qui a souvent montré le chemin aux débutants. J'ai gardé, je crois, son amitié jusqu'à la fin de sa vie, et je ne peux oublier ce douloureux moment, où, lors d'une ultime visite à la clinique de Leuze, appuyé sur mon bras, il me conduisit vers la porte de sa chambre, et me dit, impératif comme autre-

fois, « J'aime de la décision! Par-tous... ». Dernier souvenir...

De par ses fonctions et son érudition, Armand Renier prit part aux travaux de très nombreuses commissions, publia maints rapports et fit de nombreuses conférences. En 1927, il fut élu membre correspondant de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique et membre titulaire en 1931. Il en fut directeur en 1942. Il fut titulaire de nombreuses distinctions honorifiques conférées par les académies et les sociétés savantes belges et étrangères. On y relève, comme particulièrement flatteurs, le titre de correspondant étranger de l'Académie polonaise des Sciences et Lettres, et celui de l'Académie des Sciences de Madrid.

F. Stockmans.

A. Grosjean, « Armand Renier (1878-1951) », *Bulletin de la Société belge de géologie, paléontologie et d'hydrologie*, t. LX, 1951, pp. 424-438 (un portrait). — P. Fourmarier, « Notice sur Armand Renier, membre de l'Académie », *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, t. 122, 1956, pp. 16-78 (un portrait, une liste complète de ses publications). — F. Stockmans, « A la mémoire du professeur W. J. Jongmans », *Bulletin de la Société belge de géologie, de paléontologie et d'hydrologie*, t. LXVI, 1958, pp. 392-395 (un portrait de Jongmans, Renier et Gothan en 1935). — F. Stockmans, « Paléobotanique et stratigraphie », *Compte rendu du quatrième Congrès Avancement des études strat. et géol. Carbonifère* (1958), t. III, 1962, pp. 657-682.

REYCHLER (Albert), professeur, chimiste, né à Saint-Nicolas-Waas le 6 mai 1854, y décédé le 25 novembre 1938.

Élève du Collège Saint-Nicolas et de l'Athénée de Gand, il réussit l'épreuve de Graduat en lettres en 1872 et entreprend ses études à l'Université de Gand, sous la direction de Théodore Swarts; il fait ensuite deux séjours aux laboratoires de chimie analytique de Wiesbaden chez Fresenius et deux aux laboratoires de Kekulé à Bonn.

D... en ... (1911, 1879),

assistant à l'Université de Bruxelles en 1882, chef de travaux en 1883 et agrégé en 1885, il est nommé professeur extraordinaire de chimie physique en 1894, puis professeur ordinaire en 1901. Il abandonna son enseignement en 1906, après avoir présidé la Faculté des Sciences.

Reychler a publié environ cent cinquante mémoires, surtout dans les domaines de la chimie organique et de la chimie physique.

Ses premiers travaux concernent les complexes des sels d'argent et d'ammoniaque. En chimie organique il étudie la transformation, par hydrogénation de l'acide oléique en acide stéarique, et a découvert l'acide camphresulfonique, qui a permis la séparation de beaucoup d'antipodes stéréochimiques. Son cours de chimie physique, le premier publié en français, a eu trois éditions et a été traduit en anglais, en allemand, en tchèque et en russe.

Reychler était un homme très cultivé, amateur de musique et excellent professeur.

Après sa retraite, il continua ses recherches dans le laboratoire de l'usine tinctoriale que son frère, Lucien, dirigeait à Saint-Nicolas, et put persévérer dans son activité scientifique jusqu'à huit jours avant sa mort.

J. Timmermans.

H. Wuyts, « Notice sur la vie et les travaux d'Albert Reychler » (avec la liste de ses publications), dans *Rapport de l'Université libre de Bruxelles sur l'année académique 1938-1939*, pp. 89-97.

***RICHARDOT** (Jacques) (1), céramiste-modeleur, né à Lunéville le 28 juillet 1743, décédé à Andenne le 18 novembre 1806; fils de Claude Richardot et de Catherine Barbe.

Son père, qui travaillait comme céramiste à la manufacture de faïence

(1) Cette notice complète celle du tome XIX (1907), col. 273-274.

de Jacques Chambrette à Lunéville, vint s'établir à Bruxelles avec sa famille entre 1752 et 1761. Il est probable qu'il fut occupé, ainsi que son fils Jacques, à la faïencerie « De Moriaen », fondée à Bruxelles en 1751 par Jacques Artoisenet et reprise en 1755, après la mort de celui-ci, par Jeanne Van den Berghen. En 1762, Jacques Richardot, qui avait alors dix-neuf ans, exécuta un groupe représentant l'*Enlèvement d'Andromède par Persée*. Cette terre-cuite, qui passe pour être son chef-d'œuvre de jeunesse, a été recueillie par les Musées royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles. Le 28 octobre de cette même année 1762, l'artiste épousait Marie Lorsont de Mons. Il en eut un fils appelé Ghislain, qui fut baptisé à Bruxelles le 12 juillet 1765 et adopta plus tard la même profession que son père. En 1769, Jacques Richardot se trouvait à Mariembourg, où lui naissait une fille qui reçut le nom de Marie-Joséphine. Dans cette petite ville de l'Entre-Sambre-et-Meuse, il exerça vraisemblablement son métier de modelleur-figuriste à la manufacture éphémère que venait d'y fonder un certain Jacques François. Cependant, en mai 1771, le jeune ménage Richardot était déjà de retour à Bruxelles, où un deuxième fils de Jacques, nommé Guillaume, fut baptisé le 12 octobre de la même année. En 1776, la famille Richardot vint s'établir à Liège, où Jacques et son père travaillèrent à la faïencerie de Joseph Boussemer jusqu'en 1782. Le Musée Curtius possède une série d'œuvres attribuables à l'artiste durant cette période de sa carrière. En 1783, c'est à Namur que nous retrouvons Jacques Richardot, où il fut embauché comme modelleur à la faïencerie de Saint-Servais.

Les Musées archéologiques namurois ont conservé de lui, notamment, un grand groupe en faïence émaillée représentant la *Délivrance d'Andromède par Persée*, plusieurs petits groupes champêtres et cynégétiques, un buste de Voltaire inspiré d'une œuvre de Paul-Louis Cyfflé, un im-

portant vase Médicis, une grande fontaine à figure de Neptune, etc.

Le séjour des Richardot à Namur ne fut pas de longue durée car au début de 1786, après le mariage à Bruxelles de sa fille aînée, Jacques s'installait à Andenne avec son père Claude et son fils Ghislain. Ils y travaillèrent tous les trois dans la première fabrique de Joseph Wouters, pour passer bientôt dans celle de Van de Wardt et reprendre service finalement dans la nouvelle manufacture dudit Wouters. C'est au cours de cette période andennaise que Jacques Richardot réalisa quelques nouvelles figurines, telles que le *Berger et la Bergère*, le *Jardinier et la Jardinière*, les *Quatre Saisons*, etc. De 1792 l'artiste datait un porte-montre orné des figurines de Mercure et de Vénus, et, en 1804, il signait une grande statuette en faïence polychromée de *Napoléon I^{er}*, debout sur un socle garni d'attributs guerriers, œuvre appartenant actuellement aux Musées royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles. Après sa mort, on utilisa encore les moules de certaines de ses œuvres jusque vers 1890. Son fils Ghislain mourut à Andenne le 23 décembre 1829, laissant un fils, Louis-Joseph, qui exerça lui aussi le métier de céramiste.

Jean Helbig.

E. Niffle-Anciaux, *Notes pour servir à la biographie de Jacques Richardot, sculpteur*, Paris, 1895. — E. J. Dardenne, « Jacques Richardot, sculpteur », *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXIV, 1900 et t. XXVII, 1908; « Notice sur Jacques Richardot », *Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie*, t. XLI, 1902, pp. 23-35; « Histoire des faïenceries andennaises », *Bulletin des Musées royaux des Arts décoratifs*, 1909, n° 3, pp. 17-21 et n° 5, pp. 33-36; « La Faïence à Andenne à la fin du XVIII^e siècle », *Fédération archéologique et historique de Belgique, Annales du XXI^e Congrès*, t. II, fasc. I, Liège, 1909, p. 276. — L. Tombu, *Histoire de la céramique à Huy et à Andenne*, Huy, 1901. — G. Dansaert, *Les anciennes faïences de Bruxelles*, Bruxelles, 1922, pp. 10, 11, 93, 94, 165, 228. — Emile Gadéyne, « Les faïenceries liégeoises du XVIII^e siècle », *Mémoires de l'Académie royale de Belgique, Classe des Beaux-Arts*, t. VIII, fasc. 4, Bruxelles, 1955, pp. 97-100 et

140-143. — F. Courtoy, « Nouvelles recherches sur Jacques Richardot, sculpteur céramiste, 1743-1806 », *Namurcum*, t. XXXI, 1957, p. 2 et suiv.; « L'art de la céramique dans la province de Namur », *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. LI, 1963, pp. 26-31 et 41-42.

*ROCHEDIEU (Paul-Jules), pasteur, président du Synode de l'Union des Églises protestantes de Belgique, né à Genève le 22 octobre 1858, décédé à Blonay (Vaud) le 12 mai 1954.

Il était le fils d'Adolphe Rochedieu, professeur, et de Caroline Vautier.

Après ses classes secondaires, il fit à Lausanne ses études de théologie à la faculté de l'Église libre (1878-1883); il y obtint la licence en théologie à la suite de la soutenance d'une thèse sur *La notion du péché d'après saint Paul* (Lausanne, 1883). Déjà, à la faculté, ses goûts littéraires et son esprit volontiers humoristique se révélèrent par la publication d'un journal étudiant qu'il rédigea, *Castigat ridendo mores* (1879-1880, autographié).

Consacré le 15 octobre 1883 à Mazamet (Tarn) par le pasteur Edmond de Pressensé, de Paris, il fut successivement pasteur à Béziers (Hérault) de juillet 1883 à mars 1884 (Union des Églises libres de France); à Delft (Église wallonne des Pays-Bas) de juin 1884 à février 1891; à Saint-Gall (Église cantonale, paroisse de langue française) de mars 1891 à février 1893; enfin à Bruxelles (Église du Musée) où, installé dès le 11 décembre 1892, il entra en fonctions le 19 février 1893. Il y succédait à son oncle, le pasteur Émile Rochedieu, qui avait joué un rôle de premier plan dans le protestantisme bruxellois. Paul Rochedieu ne devait pas y tenir une place moins en vue; sa forte personnalité, l'expérience pastorale qu'il avait acquise par ses ministères en divers pays, sa largeur de vues et de cœur, lui assurèrent d'emblée une grande autorité.

Dès 1895, il fut nommé président du Synode; il conserva cette charge sans interruption pendant trente-neuf ans. Cela impliquait non seulement la présidence des sessions synodales, mais la direction de l'ensemble des églises constituant l'Union. Son prestige « épiscopal » était dû à son calme, à sa clarté d'esprit, à son sens des réalités, au rayonnement de ses convictions religieuses. Il organisa des cours de théologie pour évangélistes, surveilla les travaux de la commission d'évangélisation, contribua à l'établissement et à l'extension du service de l'aumônerie protestante militaire. Lors du rattachement à la Belgique des territoires rédimés, le pasteur Rochedieu, avec le secrétaire du Synode, le pasteur Arn. Rey, de Liège, eut à intervenir, et d'une façon efficace, pour l'incorporation des communautés protestantes d'Eupen et de Malmédy à l'Union des Églises belges.

En collaboration avec les représentants de l'Église missionnaire belge, il participa à l'institution de diverses œuvres inter-ecclésiastiques : en 1904, la fondation de la Société d'Histoire du protestantisme belge; en 1909, celle de la Société belge de Missions protestantes au Congo.

Il présida et anima la Société philhelvétique de Bruxelles.

Orateur, Paul Rochedieu, sous une froideur apparente, avait une prédication incisive et convaincante; styliste, ses écrits se distinguent par leur langue précise et leur netteté. Il excellait dans l'allocution de circonstance : telle l'*Adresse au Bourgmestre Max*, lors de la commémoration, en 1923, de l'exécution des premiers martyrs de la Réforme; tels, encore, les discours prononcés à l'occasion de grands événements nationaux : *Oraison funèbre de S. M. Léopold II*; *Sermon d'action de grâce pour l'avènement de S. M. le Roi Albert*; *Service à l'occasion du mariage de S. A. R. le Duc de Brabant et de S. A. R. la Princesse Astrid de Suède...* Ses principales publications (outre la

rédaction durant de nombreuses années du journal *L'Élan*) sont les suivantes : *Pierre Moreau et les premières années de l'Église wallonne de Delft* (Lausanne, 1886). — *L'origine des Églises wallonnes et leur rôle à notre époque* (La Haye, 1889). — *A ceux qui prêchent* (Bruxelles, 1894). — *Sous l'épreuve, Seize sermons* (Bruxelles, 1916). — *La pensée protestante, Sept études*, plaquette que le Consistoire de l'Église du Musée fit paraître en 1948, à l'occasion des quatre-vingt-dix ans de son ancien pasteur.

Paul Rochedieu, qui maniait agréablement le vers, a composé un certain nombre de cantiques dont plusieurs ont trouvé leur place dans le *Recueil à l'usage des Églises évangéliques belges* (Bruxelles, 4^e éd., 1906).

Après quarante ans de ministère à Bruxelles, le pasteur Rochedieu prit sa retraite officielle le 11 décembre 1932 (il était en congé depuis le mois d'avril précédent). Le Synode, réuni à Liège, rendit hommage, en une belle fête de reconnaissance et de vénération, à celui qui avait fidèlement servi, et comme incarné, son Église, au cours de huit lustres. Le pasteur émérite se retira à Lausanne, d'abord, puis, dès 1945, à Blonay sur Vevey. Sa verte vieillesse lui permit encore pendant vingt-trois années de s'intéresser et même de prendre une part active à la vie des Églises belges et suisses.

Il avait épousé le 15 mars 1884, à Lausanne, Hélène Vannod; un seul de leurs fils leur a survécu, Edmond Rochedieu, professeur à la Faculté de théologie de l'Université de Genève.

J. Meyhoffer.

Rapports synodaux des Églises de l'Union; rapports de la Commission d'évangélisation, pass. — *Souvenir du 150^e anniversaire de la fondation de l'Église protestante au Musée à Bruxelles, 1804-1954*, Bruxelles, 1955, pp. 31-52 (portrait). — *Le Chrétien belge*, revue religieuse, Bruxelles, 1850 et suiv., t. 43 (1893), p. 12; t. 78 (1932), p. 316. — Renseignements de famille.

ROERSCH (Alphonse), philologue, professeur, fonctionnaire, né à Liège le 3 novembre 1870, décédé à Louvain le 31 juillet 1951.

Il était fils de Louis Roersch et de M^{lle} Feys. Louis Roersch était professeur à l'Université de Liège et à l'École normale des humanités. Excellent philologue et pédagogue, il fut choisi par Van Bemmelen pour écrire, dans *Patria belgica*, l'histoire de la philologie dans les anciens Pays-Bas, puis en Belgique. On manquait alors d'études préparatoires sur cette matière. Louis Roersch acquit dans ce domaine des connaissances très étendues qu'il dut résumer pour écrire les vingt-quatre pages qui lui étaient accordées dans *Patria belgica*. Enthousiasmé par l'admiration qu'il avait conçue pour les grands philologues des anciens Pays-Bas, il se consacra à l'étude de ceux-ci jusqu'à la fin de sa vie. Élu à l'Académie royale de Belgique en 1882, comme collaborateur à la *Biographie nationale*, il donna à celle-ci les notices sur des poètes latins et sur des philologues de la lettre G à la lettre L (t. VII à XII, *passim*).

Après de bonnes études à l'Athénée royal de Liège — il obtint le premier prix de latin au Concours général —, Alphonse Roersch conquist le diplôme de docteur en philosophie et lettres en 1891 et celui de candidat en droit en 1892.

Il fut proclamé premier au concours universitaire de 1891-1892.

Après avoir poursuivi ses études à Paris (1892-1893), puis à Berlin (1893-1894), il fut nommé chargé de cours à l'Université de Gand en 1895.

Sous l'influence de son père, il s'appliqua à son tour à l'étude des humanistes. Il débuta par la publication des lettres de Jean van Loo, abbé d'Eversham, connu sous le nom de Loeus, puis, en collaboration avec Victor Chauvin, professeur à l'Université de Liège, il obtint en 1900 le prix Stassart, pour une étude sur Nicolas Clénard. Il poursuivit ses travaux sur ce grand humaniste

jusqu'à l'extrême fin de sa vie. Ainsi se trouva attestée la continuité de sa pensée pendant toute son activité.

En 1907, A. Roersch fut promu professeur ordinaire à l'Université de Gand, chargé du cours d'histoire grecque et de l'épigraphie grecque.

A ce même moment il attira l'attention sur les ports de Délos et de Pouzzoles.

En 1907, il retraça pour le Mouvement scientifique en Belgique, l'histoire de la philologie classique de 1817 à 1905. L'État fit encore appel à sa collaboration à l'occasion des grandes expositions de Bruxelles (1900) et de Gand (1913).

C'est en 1910 qu'il donna le premier tome de son *Histoire de l'humanisme belge à l'époque de la Renaissance*. Le second tome parut en 1933. Outre une introduction dans laquelle il a montré les origines lointaines de l'humanisme aux Pays-Bas, l'auteur établit que s'il ressort clairement de là que « les anciens humanistes con- » naissaient l'antiquité avec moins » d'exactitude que nous, ils la goû- » taient mieux qu'on ne le fait aujour- » d'hui, parce qu'ils travaillaient par » plaisir et par goût, parce qu'ils sen- » taient en artistes la beauté des œu- » vres classiques et qu'ils jouissaient » pleinement de leur vieillesse ». C'est à cela que notre époque devrait revenir, parce qu'aujourd'hui les travaux philologiques manifestent clairement une tendance à se mécaniser.

Ce qui permit à Alphonse Roersch d'acquérir cette connaissance intime de l'humanisme aux Pays-Bas, ce fut sa collaboration à la *Biographie nationale* et à la *Bibliotheca belgica*. Il a rédigé pour la première toutes les biographies d'humanistes qui y ont paru de 1894 à 1938, et pour ce qui est de la seconde, depuis 1900, il y a publié un grand nombre de descriptions d'ouvrages dus à nos anciens humanistes, en accompagnant celles-ci d'études approfondies sur leur vie et sur leurs travaux. En 1913, après le décès de Ferdinand van der Haeghen qui en avait été le créateur, il

en reprit la direction avec Paul Bergmans, et occupa dans sa direction une place prépondérante; il a été impossible de l'y remplacer.

Pendant la guerre de 1914-1918, A. Roersch se dévoua sans compter aux œuvres philanthropiques.

En 1920, il fut nommé administrateur-inspecteur de l'Université de Gand, fonction qu'il exerça avec l'exquise urbanité qui était sienne jusqu'à la flamandisation de l'Université en 1929.

Élu correspondant de la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique en 1922, il fut promu membre titulaire en 1932. Dès 1923, il fut adjoint à la *Commission pour la publication des œuvres des grands écrivains*. A la suite de son rapport de 1923, celle-ci prit le titre de *Commission des anciens auteurs belges. Textes et études*.

Jusqu'en 1939, il fit partie d'une série de commissions; en 1944 il fut élu directeur de la Classe des Lettres. Frappé par une maladie incurable, il demanda à être remplacé dans toutes les commissions dont il faisait partie. Si, à partir de cette date on ne le revit plus à l'Académie, il ne cessa pas de s'y intéresser, et il continua à lire tout ce qui paraissait sur l'humanisme.

Il a donné à l'*Annuaire* de l'Académie royale de Belgique les biographies d'Henri Francotte (1926) et de J. P. Waltzing (1934).

En 1935, il succéda à Henri Pirenne comme président du Conseil de la Bibliothèque royale de Belgique, il traça le plan et détermina l'esprit de l'exposition de *l'Humanisme en Brabant* pour le catalogue de laquelle il rédigea une savante notice.

Il eut la satisfaction de terminer, en 1940, son édition des lettres de Nicolas Clénard, et, en 1941, l'impression de la traduction de cette correspondance.

Le nombre des revues auxquelles collabora A. Roersch est considérable. Tous ses travaux sont marqués au coin du bon sens et de l'impartialité.

Professeur, il s'était concilié la profonde sympathie des étudiants, par la clarté de ses exposés; il fut un conférencier remarqué, tant en Belgique qu'à l'étranger.

Homme du meilleur monde, plein de tact et d'éducation, Alphonse Roersch a affronté les situations les plus délicates sans froisser personne, sans cacher ses convictions et sans y renoncer, grâce à son extrême courtoisie, sa bonhomie, son optimisme et sa fine diplomatie. Sa serviabilité et sa bienveillance étaient inépuisables.

Il supporta avec une admirable patience et sérénité la longue maladie qui mit fin à son existence. Il eut la chance d'associer à sa vie Marie Francotte, dont le dévouement lui permit de travailler à son œuvre sans en être détourné par les soucis de l'existence journalière.

Victor Tournour.

Discours prononcé par le secrétaire perpétuel aux funérailles d'Alphonse Roersch, *Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique*, 1951, pp. 452-453. — Eug. De Seyn, *Dictionnaire des écrivains belges*, t. II, Bruges, 1931, pp. 1547-1548. — L. Bakelants, « Alphonse Roersch (1870-1951) », dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1951, pp. 990-1001. — Victor Tournour, « Notice sur Alphonse Roersch, membre de l'Académie », *Académie royale de Belgique, Annuaire pour 1954*, t. CXX, pp. 155-180 (portrait, bibliographie complète).

*ROMAGNESI (Jean-Antoine) ou ROMANESI, ROMANESY (1), auteur et acteur dramatique, né à Namur en 1693, mort à Fontainebleau le 11 mai 1742.

Issu d'une célèbre famille d'acteurs italiens, Jean-Antoine Romagnesi, après une jeunesse misérable et aventureuse, commença sa carrière théâtrale à Strasbourg sous la férule de Quinault père. A vingt ans, il composait sa première pièce, *Arlequin au*

sabbat, qui ne fut sans doute jamais imprimée. Il suivit des comédiens ambulants jusqu'à Marseille, avant de débiter, vers 1722-1725, au Théâtre italien de Paris, dans *La Surprise de l'amour* de Marivaux. Tout en poursuivant sa carrière d'acteur, il composa de nombreuses comédies soit seul, soit avec d'autres auteurs du Théâtre italien de Paris : Dominique (de son vrai nom Pierre-François Biancolelli [1681-1734], fils du célèbre Arlequin que Louis XIV invita à sa cour), Antoine Riccoboni (Mantoue 1707-Paris 1772) et Michel Procope-Couteaux, dit Procope († Chaillot 1753), fils du fameux Sicilien Procopio, considéré comme le père du café en France.

Romagnesi fit jouer ses œuvres par les comédiens italiens de France et tint presque toujours le premier rôle. Il mourut à Fontainebleau au moment où il s'appretait à se produire devant la Cour de Louis XV.

Les principales pièces de Romagnesi ont été, après sa mort, rassemblées en deux volumes par les soins de l'éditeur Duchesne, à Paris. Il s'agit de *Samson*, du *Petit Maître amoureux*, du *Frère ingrat*, de la *Feinte inutile*, des *Gaulois*, de la *Fille arbitre*, de l'*Amant Protée*, du *Superstitieux* et de *Pygmalion*. Toutes les comédies de Romagnesi se ressemblent étrangement. L'auteur met presque toujours en scène des représentants des deux classes : maîtres et valets. Le maître n'a d'autre souci que de conquérir le cœur d'une belle, cependant que le valet a, *ipso facto*, le coup de foudre pour la soubrette de la gente personne. Les deux hommes finissent par atteindre leur but, après que l'auteur a pris plaisir à multiplier embûches, imprévus et quiproquos.

La meilleure comédie de Romagnesi est probablement *Pygmalion*. Il reprend, mais en le renouvelant, le vieux thème du sculpteur aimant la statue de la femme idéale. Vénus a donné la vie au corps de pierre, pendant que Pygmalion était au temple; quand l'artiste rentre chez lui, il est déjà supplanté par le jeune

(1) Cette notice complète celle parue au t. XIX (1907), col. 894-895.

Clitophonon, mais tout, à la dernière scène, s'arrange très bien, et Pygmalion pourra filer le plus parfait amour avec son œuvre.

Les deux pièces de Romagnesi qui ont le moins vieilli sont sans doute *L'Île du Divorce*, écrite en collaboration avec Dominique (une suite d'amusantes péripéties dans le style *Commedia dell'Arte*) et *Les Fées*, écrites en collaboration avec Procope. Certaines scènes de cette dernière pièce semblent inspirées du *Songe d'une nuit d'été*; d'autres, par le drame intérieur du personnage central, annoncent *Cyrano de Bergerac*, mais un Cyrano qui aurait eu raison de Christian.

Si Romagnesi ne fut pas un auteur de génie, il fut un imitateur de talent et il eut sans doute le tort de trop se fier à sa facilité.

André Duliège.

Registres paroissiaux de Saint-Jean l'Évangéliste, Namur : Naissances, n° 4 à la date du 15 avril 1693 (Archives de l'État, Namur). — De Lérès, *Dictionnaire portatif, historique et littéraire des théâtres*, 2^e éd., Paris, 1763. — *Œuvres de Romagnesi*, nouvelle édition augmentée de la vie de l'auteur, 2 volumes, librairie Duchesne, Paris, 1777. — Lepeintre, *Fin du répertoire du Théâtre français*, t. IV (éd. Veuve Dabo, Paris, 1824). Ce volume comprend *L'Île du Divorce* (pp. 111-163) et *La Syphide* (pp. 169-224) écrites en collaboration avec Dominique; et *Les Fées* (pp. 225-326) écrites en collaboration avec Procope. — « Jean-Antoine Romagnesi », dans la *Nouvelle Biographie générale* de Hofer, t. XLII, Paris, 1863. — « Alberto Manzi, Romagnesi », dans *l'Enciclopedia italiana di Scienze, Lettere ed Arti*, t. XXIX, Rome, 1936. — André Duliège, « Un auteur namurois de la *Commedia dell'Arte*: Jean-Antoine Romagnesi », dans *Vers l'Avenir*, Namur, 2, 3 et 5 avril 1957.

ROMANESI (Jean-Antoine). Voir ROMAGNESI (Jean-Antoine).

ROMANESY (Jean-Antoine). Voir ROMAGNESI (Jean-Antoine).

ROMANUS (J.). Voir SCHOONBROODT (Edmond).

ROMBOUITS (Nicolas), peintre-verrier (1), né à Louvain vers le milieu du xv^e siècle, décédé à Bruxelles en 1531.

Fils de Gauthier (*Wouter*) Rombouts, Nicolas fit son apprentissage à Louvain dans l'atelier du vitrailleur Nicolas Van Goethem, dit Yenen. Pour obtenir sa maîtrise, il dut, selon les exigences de l'époque, exécuter un chef-d'œuvre soumis à l'examen des jurés de la corporation louvaniste des peintres. Celle-ci, qui englobait le métier des verriers, prit en 1494 le nom de Confrérie de Saint-Luc.

En 1480, Nicolas Rombouts exerçait déjà une activité professionnelle qui débordait les limites de sa ville natale. Nous savons notamment qu'en cette année, il encaissa le prix d'un lot de verres rouges de Bourgogne, qu'il avait fourni à un confrère de Bruges.

L'année suivante, le maître est appelé à Anvers pour entreprendre, avec la collaboration de son beau-frère, Henri Van Diependaele, l'exécution d'une verrière destinée à la cathédrale et représentant le *Combat de saint Jacques contre les Sarrasins*. Cette œuvre, placée en 1482 dans la chapelle de la Vierge, fut transférée plus tard, probablement sous le règne de Philippe II, dans une fenêtre de la chapelle du Saint-Sacrement. Vers l'an 1700, Daniel Papebrochius décrit cette verrière dans ses *Annales Antverpienses* et nous apprend qu'elle contenait aussi un *Arbre de Jessé*. D'après un dessin du même auteur, la partie supérieure des six lancettes de cette fenêtre était occupée par six demi-figures (*dimidias figuras*), dont une juvénile et les cinq autres barbues et coiffées de bonnets pointus. Ces figures, accompagnées du millésime 1433, provenaient manifestement d'une verrière plus ancienne que celle de Rombouts. Enfin, à une date indéterminée, les armoiries de Philippe II furent introduites au

(1) Cette notice complète celle parue au t. XIX (1907), col. 910-911.

sommet du tympan de la même verrière.

Avant la fin du xv^e siècle, Nicolas Rombouts devait déjà être établi à Bruxelles, puisqu'il est choisi en 1498-1499, avec Jan Van Roome et d'autres artistes, comme *regeerder* de la chambre bruxelloise de rhétorique, dite *De Leliënbroeders*.

Il jouit déjà à cette époque d'une telle réputation qu'il devient le peintre-verrier attitré de la Cour royale, travaillant successivement pour Philippe le Beau, Marguerite d'Autriche et Charles Quint. Ainsi, en 1501, il plaçait des vitraux à l'« hôtel de Monseigneur le Duc » et en 1502, il ornait le cloître des Frères Prêcheurs à Bruxelles de trois verrières, où il avait peint les portraits de Philippe le Beau, de Jeanne de Castille et de leurs enfants. Il continue pendant tout le premier quart du xvi^e siècle à exécuter, pour le compte de la famille royale, de nombreuses verrières, dont certaines existent encore et ont pu lui être attribuées, même si les archives n'en rendent pas témoignage. Nous y reviendrons plus loin. Signalons encore ici la verrière que Charles Quint fit peindre par Rombouts, en 1516, pour le cloître de la chartreuse de Scheut et celle que le même donateur lui aurait commandée, la même année, pour le prieuré de Groenendael.

Cependant, outre les travaux entrepris pour le compte de la famille royale, maître Nicolas dut faire face, au cours des trente dernières années de sa vie, à bien d'autres commandes. Ainsi, en 1503, nous retrouvons l'artiste à la cathédrale d'Anvers, où il place la verrière que lui avait commandée pour la chapelle du Saint-Sacrement Engelbert II de Nassau, gouverneur des Pays-Bas. Les archives de l'église nous en mentionnent un paiement partiel : *Item, gegeven Claes den gelaesmaker van Bruselle, die 't gelas stelde in 't Sacraments-Capelle met sijnen gesellen... V sch.* Deux ans plus tard, le même donateur eut de nouveau recours à l'artiste

pour la peinture d'une verrière destinée à l'église Saint-Sulpice de Diest et payée 25 florins du Rhin.

En 1513, Jacques de Croy, évêque de Cambrai, le chargea d'élaborer un grand vitrail qu'il destinait, par testament, à l'abbaye des Dames Nobles de Grand-Bigard. En 1524, Philippe de Ravenstein fit remettre à *Magister Rombouts vitrarius* les sommes qu'il lui devait pour les nombreuses verrières dont l'artiste avait orné la chapelle et le couvent des Jacobins à Bruxelles. En 1529-1530, Rombouts renouvela une verrière brisée de la chapelle de l'hôpital Saint-Pierre à Bruxelles : *mits den bescrievenne die in stucken geworpen was.*

Parmi les œuvres citées dans les archives et mentionnées ci-dessus, seule la verrière d'Engelbert de Nassau à la cathédrale d'Anvers subsiste encore. Cette verrière a malheureusement été mutilée, car toute sa partie centrale a été renouvelée au xvii^e siècle. De plus, l'ensemble a été restauré, en 1870, par Jean-Baptiste Capronnier sous la direction du baron H. Leys, du peintre François Gons et de l'archéologue P. Génard, comme le mentionne l'inscription placée à la base du vitrail. Tout compte fait, l'œuvre conserve une grande importance car elle est une des premières en Belgique où s'affirme l'influence du style Renaissance, dont les éléments décoratifs ne laissent, dans les compositions connues de Nicolas Rombouts, qu'une part infime aux réminiscences gothiques.

Outre cette verrière encore existante et d'attribution certaine, il s'en trouve encore une autre en Belgique, qui a pu être inscrite de façon indubitable à l'actif de maître Rombouts. Il s'agit de la verrière octroyée, en 1524, à l'église Sainte-Waudru de Mons, par Philibert Preudhom, prévôt du chapitre d'Utrecht et chancelier de l'Ordre de la Toison d'Or. Cette verrière représente, au centre, l'Annonciation et latéralement *Saint Martin partageant son manteau* et *Saint Phili-*

bert patronnant le donateur. Sur la bride du cheval, monté par saint Martin, se trouve peinte la signature de l'artiste : CLAFS RÔBOUTS. Le riche décor architectural peuplé d'angelots, qui surmonte la partie historiée de ce vitrail, présente une série d'éléments décoratifs de style Renaissance, dont certains rappellent ceux de la verrière de 1503 et qui ont permis, avec d'autres indices flagrants, d'attribuer à maître Rombouts trois séries de cinq verrières royales : celles de Mons, Lierre et Bruxelles.

Les cinq verrières de la série de Mons que Rombouts élaborera avec la collaboration d'un verrier local, Claix Eve, remontent à 1511 et ornent le chœur de l'église Sainte-Waudru. Elles représentent respectivement : la *Crucifixion* et dans le haut, debout sous des baldaquins, l'empereur Maximilien d'Autriche et son héritier Philippe le Beau ; *Jésus au temple*, avec les figures agenouillées de Maximilien et de ses deux fils, Philippe et François, ce dernier mort à l'âge de quelques mois ; la *Fuite en Égypte*, avec les effigies de Marie de Bourgogne et de sa fille Marguerite d'Autriche ; l'*Apparition du Christ à sa Mère*, avec les effigies de Philippe le Beau et de ses deux fils ; l'*Ascension*, avec les effigies de Jeanne de Castille et de ses quatre filles. Toutes les figures des donateurs, agenouillés, sont accompagnées de leurs patrons. Le bas des vitraux est occupé par un décor héraldique.

Les cinq verrières de la série royale de Lierre ont été exécutées entre 1516 et 1519. Les donateurs s'y trouvent agenouillés dans le registre central, tandis que leurs saints patrons occupent l'étage supérieur et leurs armoiries l'étage inférieur. Ces donateurs sont les mêmes que ceux de Mons, à l'exception du petit François qui manque ici.

À Bruxelles enfin, parmi les cinq verrières de l'abside du haut chœur de la cathédrale Saint-Michel, les trois centrales remontent à 1520, tandis que les deux latérales datent

de 1525 ou de plus tard encore. Nous y voyons représentés Maximilien d'Autriche et Marie de Bourgogne de part et d'autre de la sainte Vierge ; Philippe le Beau et Jeanne de Castille devant saint Michel ; Charles Quint et son frère Ferdinand devant sainte Gudule et, dans les fenêtres latérales, d'une part, Marguerite d'Autriche et Philibert de Savoie accompagnés de sainte Marguerite, d'autre part, deux donateurs également présentés par sainte Marguerite et qui pourraient être soit la même Marguerite d'Autriche et son premier mari Juan d'Aragon, soit une autre Marguerite d'Autriche, fille de Charles Quint, la future Marguerite de Parme et son frère le tout jeune archiduc Philippe, futur Philippe II. Les restaurations et les interventions des armoiries ne permettent pas d'identifier ces deux personnages avec certitude.

Hyacinthe De Bruyn a publié, en 1882, deux dessins du Fonds Goethals reproduisant deux verrières actuellement détruites de l'église Notre-Dame du Sablon à Bruxelles. Ces compositions d'environ 1514 sont les répliques plus ou moins fidèles des verrières royales de 1511 représentant la *Crucifixion* et la *Fuite en Égypte* à l'église Sainte-Waudru de Mons. Ces œuvres bruxelloises étaient dues vraisemblablement, elles aussi, à maître Nicolas.

On décèle encore l'influence manifeste de Nicolas Rombouts dans la verrière de la *Pentecôte*, octroyée en 1512 à l'église Sainte-Waudru de Mons par Jean de Carondelet, archevêque de Palerme et prévôt de Saint-Donat à Bruges. On trouve même des traces de son influence dans les six verrières célèbres de 1520-1525, ornant encore le chœur de l'église Saint-Jacques à Liège.

De l'activité artistique de Nicolas Rombouts, qui chevaucha les trente dernières années du xv^e siècle et les trente premières du xvi^e siècle, nous ne connaissons que les œuvres de l'époque Renaissance, à partir de la verrière de 1503. Pour définir briève-

ment le style du maître, on peut dire qu'il est toujours bien ordonné, agréablement équilibré dans ses tracés et ses couleurs, mais qu'il pêche peut-être un peu par son caractère industrialisé. Il dispose, en effet, d'un répertoire assez limité de motifs de style Renaissance, qu'il répète un peu partout tout en y glissant de-ci de-là quelques réminiscences gothiques. La plupart de ses portraits de donateurs présentent un air de famille un peu stéréotypé et manquent de caractère personnel. Il lui arrive aussi de faire des emprunts à d'autres artistes de son époque : ainsi, sa Vierge de la cathédrale Saint-Michel à Bruxelles est manifestement apparentée à celle du retable flamand de Güstrow (Mecklembourg).

Nicolas Rombouts fut, avec d'autres artistes, comme le peintre Jean Van Coninxloo, l'orfèvre Van Onkele, le tapissier Pierre de Pannemaker, etc., un familier de Bernard Van Orley. C'est avec ceux-ci qu'il fut compromis, en 1527, dans l'affaire des prêches hérétiques de Jacques Van der Elst. Cependant, quatre ans plus tard, le 1^{er} octobre 1531, les funérailles de l'artiste étaient célébrées à Bruxelles, au couvent des Tertiaires, par un office solennel ne comportant pas moins de seize prêtres.

J. Helbig.

E. Van Even, *L'ancienne école de peinture de Louvain*, Louvain, 1870. — Jean Helbig, « Nicolas Rombouts, peintre-verrier et bourgeois de Bruxelles », *Bulletin de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, 1939, fasc. 1, pp. 3-23. — J. Helbig, « La Verrière de la Nation espagnole à la cathédrale d'Anvers », dans *Apollo*, n° 19, Bruxelles, février 1943, pp. 11-14.

ROMERO (Matheo), dit EL MAESTRO CAPITÁN. Voir ROSMARIN (Matthieu).

ROOVERE (Antoine DE), maçon, poète, dramaturge, chroniqueur, organisateur de fêtes officielles, né à Bruges vers 1430, y décédé le 16 mai 1482.

Descendant possible de Jean De Roovere, un des treize membres fondateurs de la plus ancienne chambre de rhétorique de Bruges (1428), Antoine remporta, à dix-sept ans, le premier prix dans un concours de poésie institué vraisemblablement par la chambre en question, ce qui lui valut, selon la coutume, le titre de *Prinche van Rethorijcke* (prince de la rhétorique). Dans la suite, il composa, entre autres, son *Lof vanden heyligen Sacramente* (Eloge du Saint-Sacrement). Cette œuvre extraordinaire doit très probablement son origine au fait qu'une fillette de Bruges venait d'être miraculeusement guérie (1456), grâce à une célèbre hostie vénérée dans l'église de Breda. Formée de quinze strophes, de quinze vers chacune, elle excita l'admiration des gens instruits de l'époque, mérita à son auteur la qualification de *Vlaemsch Doctoer ende Poetich Rethorizien* (docteur flamand et rhétoricien inspiré) et connut un grand succès : des copies en furent exposées dans les églises (notamment à Bruges, dans la cathédrale Saint-Sauveur, où l'on peut encore admirer le document à l'heure qu'il est), et, chose encore plus significative : le texte, légèrement modifié, donna naissance à un des premiers incunables parus aux Pays-Bas (Gouda, 1478).

Un autre poème, non moins caractéristique, est le fameux *Vander Mollenfeeste* (La Fête des Taupes). Cette sorte de danse macabre, constituée par douze huitains et inspirée, dit-on, par la fête de carnaval (Bruges, 26 février 1466), est une belle réussite ; aussi figure-t-elle dans mainte anthologie et a-t-elle été traduite, tout récemment, en anglais et en français.

Notons, en outre, le *Nieuwe jaer van Brugghe* (Nouvel an de Bruges, 1480), une ballade de vingt huitains, dont l'importance pour l'histoire de la ville de Bruges a été montrée par A. Viaene, dans la revue *Biekorf* (Bruges, 1959).

D'autres poèmes d'Antoine De

Roovere parurent, joints aux productions précitées, dans ses *Rethoricate Wercken* (Œuvres de rhétorique, Anvers, 1562). Ce recueil contient, en effet, cent treize pièces, que le poète brugeois Edouard De Dene (1505-1579) a publiées, en partie, déclare-t-il, d'après les manuscrits de l'auteur, en partie d'après le *hantboeck* ou journal d'un notable de Bruges, qui avait été lié avec De Roovere. On y rencontre effectivement des morceaux de tous genres, parfois de grande valeur, comme par exemple celui qui s'intitule *Sotte Amouresheyt* (Sot amour) et que le professeur Paul Frédéricq qualifie de « pur joyau », mais on est loin d'y trouver les *opera omnia*; c'est ainsi que l'on y cherche en vain sa complainte sur la mort de Charles le Téméraire (1478), dans laquelle il exalte longuement son souverain, tout en lui témoignant sa reconnaissance.

De Roovere, cependant, écrivit également pour le théâtre, et c'est même en premier lieu pour cette activité que, à la demande expresse de Charles le Téméraire et par l'entremise du chevalier Jean de Baenst, un des conseillers du duc, la régence de Bruges lui accorda à l'unanimité, le 28 février 1466, une pension annuelle de six livres de gros, somme assez considérable pour l'époque. De cette activité il ne nous reste malheureusement que le jeu de *Quicunque vult salvus esse* (huit cent quatre-vingt-dix vers), c'est-à-dire une pièce à six personnages, qui se disputent avec vivacité sur la question de savoir quelle est la vraie religion et qui critiquent les mœurs de leur temps. Cette moralité, qui est fort curieuse, nous paraît dater d'avant 1466; elle nous semble, d'autre part, être la même qui, lors du procès de religion à Louvain (1542), fut trouvée, à l'état de copie, en possession du prêtre louvaniste Paul de Rovere et que ce dernier, suspect d'hérésie, fut condamné à brûler publiquement de ses propres mains, bien qu'ayant fait

valoir que le manuscrit original avait été produit par Antoine De Roovere, au moins soixante ans auparavant.

C'est par contre pendant l'année 1466 que trois autres « jeux » furent écrits, sur commande, par notre dramaturge, en vue précisément de la grande fête ou *landjuweel* des arbalétriers de Lierre, mais ils n'ont pas été retrouvés jusqu'ici. On lui attribue enfin une pièce de grande allure, qui doit apparemment être située à la même époque et qui se rapporte à l'hostie vénérée à Breda. Elle comporte dix-neuf personnages (quatorze cent cinquante-sept vers) et elle a suscité, ces dernières années, toute une série d'études.

À côté de toutes ces œuvres en vers, Antoine a rédigé en prose la chronique relative à la joyeuse entrée de Marguerite d'York dans la ville de Bruges (1468), ainsi que la partie de l'*Excellente Cronike* (Anvers, 1531), allant de 1450 à 1482. On est d'accord pour louer et le fond et la forme de ces deux récits. Reste à voir si Antoine n'a pas traduit *La Cité des Dames*, une œuvre en prose de Christine de Pisan (1405), dont une version flamande anonyme, faite sur les instances du chevalier Jean de Baenst pré-rappelé, est conservée au Musée Britannique.

Ajoutons à tout ceci que De Roovere est signalé à diverses reprises (en 1463, 1466, 1468, 1475 et 1477) comme organisateur de fêtes, données par la ville de Bruges en l'honneur de nos souverains. Bien plus : dans le touchant éloge funèbre qu'a fait de lui son ami, le célèbre prototypographe Jean Brito (1482), De Roovere est vanté non seulement comme brillant arbalétrier et non moins brillant joueur d'épée à deux mains, mais encore comme homme d'une servabilité sans bornes et d'une courtoisie achevée envers le beau sexe.

Rappelons, pour terminer, que d'aucuns ne veulent voir en De Roovere qu'un simple ouvrier maçon (voire même aide-maçon), pauvre, ignorant, ne connaissant que sa langue mater-

nelle et profondément pessimiste. Les faits prouvent tout le contraire : De Roovere, poète par la grâce de Dieu et versé dans les sciences et les arts, fréquentait assidûment les patriciens et les notabilités de sa ville natale, jouissant en outre de la protection des ducs de Bourgogne. Jean Brito dit d'ailleurs expressément de lui, qu'il ne dédaignait point les plaisirs honnêtes. L'opinion nettement défavorable, qui a longtemps eu cours au sujet de De Roovere, provenait sûrement de ce que ses œuvres étaient devenues introuvables, deux exemplaires seulement de l'édition de 1562 ayant survécu aux ravages du temps. Maintenant qu'elles ont été dûment analysées (1918) et réimprimées de façon magistrale (1955), et que, de temps à autre, des morceaux jusqu'ici inconnus font leur réapparition, la bonne renommée d'Antoine De Roovere ne fera que s'étendre de tous côtés. On peut même avancer que, si son œuvre littéraire avait pu être sauvée en entier, il aurait certainement été considéré comme un des plus grands écrivains de la littérature néerlandaise.

W. van Eeghem.

Bibliotheca belgica, t. XXII, Gand-La Haye, 1880-1890, R. 66. — L. Scharpé, « Anthonis de Roovere », dans *Biekorf*, t. IV, 1893, pp. 134, 169, 225. — L. Scharpé, « De Roovere's Spel van Quicunque vult salvus esse », dans les *Leuvense Bijdragen*, t. IV, 1900-1902, pp. 155-193. — P. Fredericq, « Een letterkundig juweeltje uit onze vijftiende eeuw : Rhetorische werken van Anthoonis de Roovere », dans *De Vlaamsche Gids*, t. II, 1906, p. 363. — V. Fris, *Bibliographie de l'histoire de Gand*, Gand, 1907, p. 61. — Dr G. C. van 't Hoog, *Anthonis de Roovere*, Amsterdam, 1918, 268 pp. — Th. de Jager, « De Roovere's Lof van den heiligen Sacramente », dans *Koeping*, t. II, Kuremonde, 1924, p. 279 (avec, face à la p. 294, une belle reproduction de la copie miniaturée, exposée dans la cathédrale Saint-Sauveur). — Th. de Jager, *Anthonis de Roovere, een keus uit zijn werk*, Blaricum, 1927, 110 pp. — A. J. Barnouw, *Coming after. An anthology of poetry from the Low Countries*, New Brunswick, 1948, p. 57 (traduction anglaise de *Vander Mollenfeeste*). — Prof. dr. J. van Mierlo jun. S. J., *Geschiedenis van de letterkunde der Nederlanden*, t. II², Bruxelles, 1949, p. 225. — R. van Sant-

bergen, *Un procès de religion à Louvain : P. de Roovere, 1542-1546*, Bruxelles, 1953, pp. 5, 58, 123. — W. van Eeghem, « Anthonis de Roovere's Lof van den Heyligen Sacramente (1457) », dans les *Verstagen en mededelingen der Kon. Vl. Academie*, 1953, p. 581. — W. J. M. A. Asselbergs et A. P. Huysmans, *Het spel vanden heiligen Sacramente vander Nyeuwerwaert ingeleid en toegelicht*, Zwolle, 1955, 272 pp. — Dr. J. J. Mak, *De gedichten van Anthonis de Roovere naar alle tot dusver bekende handschriften en oude drukken*, Zwolle, 1955, 414 pp. — A. Viaene, plusieurs études sur A. De Roovere, parues dans la revue *Biekorf*, 1959, p. 7, et années suivantes. — A. Viaene, « Anthonis De Roovere, stadsdichter van Brugge (1466-1482) », dans *Ad Harenas, gedenkboek van de jubelviering Sint-Lodewijkscollege Brugge*, Bruges, 1960, p. 343. — F. van Vinckenroye, « Onbekende gedichten van Anthonis de Roovere », dans *Spiegel der Letteren*, t. IV, 1960, p. 1. — Liliane Wouters, *Les belles heures de Flandre*, Paris, 1961, p. 181 (traduction française de *Vander Mollenfeeste*).

ROSMARIN (Matthieu), connu en Espagne sous le nom de ROMERO (Matheo), dit EL MAESTRO CAPITÁN, compositeur, né à Liège, très probablement en 1575, décédé à Madrid le 10 mai 1647.

Il était le fils de Jean Rosmarin et de Pascale Loart, nobles de Liège possédant des armoiries.

Choisi par Michel de Bocq et Nicaise Houssart pour servir de choral à la chapelle royale de Philippe II, Matthieu Rosmarin entreprit le voyage de Madrid, en compagnie de treize compagnons âgés de sept à douze ans, en octobre 1585. Il y était *cantorcillo* dès le 1^{er} janvier 1586 et suivit l'enseignement du maître Philippe Rogier jusqu'à son admission au rang de chanteur, le 1^{er} janvier 1594. A partir de ce moment le musicien n'apparaît plus que sous le nom de Matheo Romero, traduction littérale de son nom véritable, ou sous le pseudonyme de *Maestro Capitán*. Ce surnom de « Capitaine » lui avait été donné durant ses études au collège des choraux de la Cour de Philippe II en raison de sa supériorité sur ses compagnons.

Professeur de français et de musique de Philippe III, il fut nommé maître de sa chapelle royale le 19 octobre

1598. Ordonné prêtre à Valladolid le 9 avril 1605, il fut reçu chapelain de la Maison de Bourgogne le même jour et *capellan de banco* le 9 avril 1608. Philippe III le gratifia en outre d'une pension ecclésiastique sur les revenus de l'évêché de Pampelune.

Matthieu Rosmarin fut surtout le compositeur de Philippe IV qui le maintint à la tête de sa chapelle royale quand il succéda à son père, le 31 mars 1621. Outre le français, le musicien liégeois lui avait enseigné la pratique de la *vihuela* et la composition musicale. En retour, le monarque combla son compositeur de faveurs exceptionnelles et d'insignes honneurs. Il le nomma greffier de l'ordre de la Toison d'Or à la suite du décès, en 1620, d'Antoine Bolle Pintafour. Le musicien occupa ce poste du 6 mai 1621 au 20 août 1641, date à laquelle il résilia son titre en faveur de son neveu Balthazar Molinet. Ces diverses fonctions amenèrent Matthieu Rosmarin à jouer un rôle brillant à la Cour de Philippe IV, elles contribuèrent à consacrer définitivement sa célébrité. Le 4 mars 1624, il avait été nommé chapelain de la chapelle des Reyes Nuevos de Tolède.

Le duc Jean de Bragance appréciait hautement les œuvres du musicien qu'il faisait exécuter par sa chapelle musicale dans son palais de Vila Viçosa (Portugal). Répondant à une invitation du mécène portugais, le compositeur liégeois séjourna à sa Cour pendant quelques mois en 1638.

Le 1^{er} avril 1644, le duc de Bragance, alors roi de Portugal sous le nom de Jean IV, le nomma chapelain de la Couronne de Portugal. Sa bibliothèque, détruite lors du tremblement de terre de 1755, contenait un grand nombre d'œuvres du compositeur : dix-sept messes, cinquante-cinq villancicos, des motets, des psaumes, quelques chansons, etc.

Mis à la retraite et remplacé dans ses fonctions de maître de chapelle de Philippe IV par l'Espagnol Carlos Patiño le 1^{er} janvier 1634, Matthieu

Rosmarin n'a point cessé pour autant de superviser l'activité musicale à la Cour de Madrid jusqu'à sa mort. Il a servi Philippe II, Philippe III et Philippe IV durant une soixantaine d'années. De l'avis de Mgr Higinio Anglés, Matthieu Rosmarin fut l'un des plus grands compositeurs de son époque et vénéré par ses contemporains comme le prodige musical de l'Europe entière.

On trouvera des œuvres profanes de Matthieu Rosmarin dans : *Cancionero de Claudio de la Sablonara* (Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Mus. Ms. E. 200, copie à la Bibl. Nat. de Madrid, Ms. 1263), qui contient vingt-deux chansons à deux, trois et quatre voix ; *Libro de tonos humanos* (Bibliothèque Nationale de Madrid, Ms. 1262), contenant trois chansons : *Chansonnier de la Bibliothèque Casanatense de Rome*, Ms. 5437 ; *Chansonnier de la Bibliothèque Publique de Olot*, I-VIII. Des œuvres religieuses (messes, motets, psaumes, etc.) sont conservées en manuscrits aux archives musicales des cathédrales de Valladolid, Saragosse, Ségovie, Palma de Majorque, Cordoue, Valence ainsi qu'au Collège du Patriarche de la même ville, à celles du monastère de l'Escorial, à la Bibliothèque Centrale de Barcelone, à la Bibliothèque du Palais ducal de Vila Viçosa, aux archives musicales de la cathédrale de Puebla (Mexique), etc.

P. Becquart.

Primeira parte do index da livreria de música do muyto alto e poderoso rey Dom João o IV Nosso Senhor. Por ordem de Sua Mag., por Paulo Craesbeck, anno de 1649 (rééd. par J. de Vasconcellos, Porto, Imprensa portuguesa, 1874). — M. Hilarion Eslava, *Lira Sacro-Hispana, siglo 17. 1^{ra} serie*, Madrid (à partir de 1869). — F. Pedrell, *Teatro lirico español anterior al siglo XIX*, vol. III, La Coruña, 1897. — J. Aroca, *Cancionero musical y poético del siglo XVII, recogido por Claudio de la Sablonara*, Madrid, 1916. — R. Mitjana, « Commentarios y apostillas al Cancionero poético y musical del siglo XVII, recogido por Claudio de la Sablonara y publicado por D. Jesus Aroca », in *Revista de Filología Española*, t. VI, Madrid, 1919, pp. 14-56 et 235-267. — F. Pedrell, *Cancionero musical popular español*, 2^a ed., vol. III, 1922. — J. Bal, *Treinta canciones*

de Lope de Vega, Madrid, 1935. — H. Anglés et J. Pena, *Diccionario de la Musica Labor*, t. II, Barcelona, 1954. — P. Becquart, *Musiciens néerlandais en Espagne, Philippe Rogier et son école à la Cour de Madrid (1560-1647)*, thèse de doctorat en Archéologie et Histoire de l'Art présentée à l'Université catholique de Louvain, 1963 (à paraître). — P. Becquart, « Matheo Romero ou Matthieu Rosmarin (1575-1647), maître de chapelle et compositeur de Philippe III et Philippe IV, greffier de l'Ordre de la Toison d'Or », dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, t. XXXIV, 1963, pp. 11-47.

ROTHMALER (Augustine de), pédagogue, née à Bruxelles le 12 septembre 1859, décédée au Lavandou (France) le 28 novembre 1942.

Augustine de Rothmaler fit ses études secondaires et normales au Cours d'Éducation de la rue du Marais, à Bruxelles, de 1867 à 1876. Cette institution était dirigée à ce moment par Isabelle Gatti de Gamond, créatrice de l'enseignement secondaire pour jeunes filles en Belgique. L'admirable pédagogue sut inspirer à ses élèves un enthousiasme fécond, dont bénéficia Augustine de Rothmaler.

Non satisfaite d'avoir obtenu en 1876 le diplôme d'institutrice, celle-ci résolut de compléter sa formation. Elle se rendit à cet effet à l'Institut de Zollinkofer de Romanshorn en Suisse, réputé alors pour les études normales qu'il avait instituées. Augustine de Rothmaler y séjourna pendant un an et acquit ainsi un diplôme supplémentaire. Mais son intention était, par ailleurs, de se perfectionner dans la connaissance des langues germaniques et son passage dans l'établissement suisse ne manqua point de lui être, dès lors, fort utile.

Dès son retour en Belgique, les autorités communales de la ville de Bruxelles la nommèrent au Cours d'Éducation B, annexe de la rue du Marais, futur Lycée Dachsbeck.

Elle y enseigna la langue et la littérature françaises. Mais, en outre, elle avait été désignée en qualité d'assistante pour les cours d'anglais. Elle se distingua dans l'enseignement de ces langues et, ses dispositions en ces

matières s'étant affermies, elle fit de fréquents séjours à l'étranger. Sa connaissance des langues germaniques s'étendit au danois, qu'elle parlait avec facilité.

Mais elle continuait à s'intéresser à la littérature française. En Belgique, elle fréquentait les cercles des écrivains et des artistes. On lui demanda fréquemment d'introduire les matinées classiques organisées au Théâtre royal du Parc. Elle joignait à une éloquence distinguée, une véritable érudition littéraire.

Son rayonnement intellectuel incita l'administration de la ville de Bruxelles à la nommer directrice du Cours d'Éducation B, le 1^{er} septembre 1911, en remplacement de mademoiselle Héris.

Dans ces nouvelles fonctions, elle manifesta des qualités humaines, que sa formation littéraire et artistique avait développées en elle. Reprenant en cela l'exemple d'Isabelle Gatti de Gamond, elle s'attacha notamment à promouvoir chez ses élèves un esprit social. Elle fut à l'origine d'un mouvement de rapprochement des classes sociales, qui allait donner toute sa mesure pendant la guerre de 1914-1918. Elle fit adopter par les étudiantes de l'établissement qui lui était confié et dont la majorité était d'origine bourgeoise, des enfants des quartiers pauvres de la capitale. Pendant l'occupation allemande, elle insuffla en outre à ses collaboratrices et à ses élèves des sentiments intenses de patriotisme, qui ne la mirent pas toujours à l'abri de l'ennemi.

Admise à la retraite en 1919, elle passa la fin de sa vie en France, au Lavandou. Elle y mourut le 28 novembre 1942 et fut inhumée dans le caveau de la famille Van Rysselberghe.

Elle laisse le souvenir d'une personnalité éloquente et brillante, plus orientée vers les arts que les sciences, mais ouverte au progrès social dont elle communiqua l'aspiration à ceux qui l'approchèrent et la connurent.

Elle n'apporta point de contribu-

tion écrite à la pédagogie, mais elle traduisit en français des contes d'Himmerland de Van Janssen. On a beaucoup apprécié, en outre, les études qu'elle consacra à l'iconographie de George Sand : « Les prétendus portraits de George Sand », *Mercur de France*, 15 juin 1924, pp. 688-697 ; « Les portraits de George Sand », *Gazette des Beaux-Arts*, juillet-août 1926, pp. 70-78 ; « Deux portraits inédits de George Sand », *Gazette des Beaux-Arts*, avril 1931, pp. 256-259.

S. De Coster.

Manifestation organisée en l'honneur de M^{lle} A. de Rothmaler, Bruxelles, 1919, 25 pages. — *50^e Anniversaire de la fondation des Cours d'Éducation*, Bruxelles, 1920, 46 pages. — *50^e Anniversaire de la fondation du Cours d'Éducation B.*, Bruxelles, 1927, 26 pages.

ROY (Félix de), astronome amateur, né à Borgerhout le 25 juillet 1883, décédé à Boitsfort le 15 mai 1942.

Après de bonnes études à l'École moyenne d'Anvers et à l'Athénée royal d'Ixelles, il entra dans la carrière du journalisme et collabora successivement aux trois journaux anversois *La Métropole*, *Neptune* et *Le Matin*, à ce dernier comme rédacteur en chef. Il fut un journaliste de mérite, dont la probité professionnelle était généralement estimée et reconnue.

Très jeune encore, il montra un goût prononcé pour les sciences exactes et plus spécialement pour l'astronomie, science à laquelle il allait bientôt consacrer tous ses loisirs. Son principal intérêt se porta sur les étoiles variables, étude encore peu pratiquée à l'époque où il débuta, et à laquelle il apporta la très importante contribution de quelque quarantevingt-dix mille observations réunies en trente-huit ans. C'est à l'occasion de ces observations qu'il eut la bonne fortune de découvrir indépendamment la Nova Aquilae de 1918. Élu membre de la British astronomical Association le 23 mai 1906, il fut investi par

celle-ci, après la première guerre mondiale, de la direction de la section des étoiles variables, et publia en 1934 le onzième *Report* de cette section, constituant le tome XXXI des *Memoirs* de cette société. Ce volume couvre la période 1925-1929 et contient cinquante-neuf mille neuf cent trente-huit observations effectuées par les membres sur cinquante et une variables à longue période, réduites et discutées par F. de Roy.

Ses travaux remarquables lui avaient valu de faire partie, dès sa création en 1919, du Comité national belge d'Astronomie et subséquemment de l'Union astronomique internationale. Il assista aux six premières assemblées générales de cette dernière (Rome, 1922 - Stockholm, 1938) et fut pendant trois sessions secrétaire de la Commission des étoiles variables.

Sur le plan local, il figure parmi les fondateurs de la Société d'Astronomie d'Anvers (1905), dont il assumait d'emblée le secrétariat, puis le secrétariat général, pour être appelé à la présidence en 1937. Ce fut principalement à son initiative que fut créée, en 1908, la *Gazette astronomique*, organe mensuel de cette société. Il prit une part active à l'organisation de l'expédition scientifique organisée par cette société pour l'observation de l'éclipse totale de soleil du 17 avril 1912 à Silenriex (prov. de Namur), expédition dont les résultats ont été publiés par ses soins.

C'est à son initiative également, ainsi qu'à celle du regretté Paul Stroobant, que l'Union astronomique internationale décida de combler la lacune de dix-huit années existant entre la *Bibliographie générale de l'astronomie* de Houzeau et Lancaster et le premier volume de l'*Astronomischer Jahresbericht*, répertoire bibliographique annuel publié en Allemagne depuis 1899. Il collabora très activement à cette vaste entreprise, encore en cours.

Dans le domaine de l'histoire d'Anvers, il se signala par une intéressante

plaquette sur le rôle de la métropole commerciale dans la communauté belge et son influence sur la psychologie des Anversois (*Anvers dans la communauté belge. Causerie faite au Rotary Club d'Anvers le 8 octobre 1936*, Anvers, 1936, 13 pages).

De Roy était astronome-correspondant de l'Observatoire royal de Belgique et, en 1936, l'Université d'Utrecht lui conféra le titre de docteur *honoris causa*.

Am. Dermul.

Am. Dermul, « Félix de Roy (1883-1942) », dans *Ciel et Terre*, t. LVIII, 1942, pp. 236-238, portrait.

RYDT (Hippolyte **VANDER**), ingénieur et professeur, né à Tongres le 26 janvier 1857, décédé à Bruxelles le 28 août 1929.

Issu d'une famille patricienne du Limbourg, il achève ses études moyennes à l'athénée royal de sa ville natale en 1872. Il fait ses études supérieures à l'Université de Liège, d'où il sort en 1879, porteur du titre d'ingénieur civil. Il obtiendra plus tard les diplômes d'ingénieur des Arts et des Métiers et d'ingénieur du Corps des Mines.

Dès mars 1880, il est attaché comme sous-ingénieur à la direction de la Traction et du Matériel de l'Arsenal de Malines. Il entre dans l'administration qu'il servira pendant quarante années.

H. Vander Rydt procède à l'examen de la condition ouvrière. Tout jeune encore il donne lui-même des cours d'instruction professionnelle pour mécaniciens, puis progressivement il organise des cours du soir réguliers.

En 1888, il s'inscrit à l'Université libre de Bruxelles et suit avec un intérêt passionné les leçons d'Hector Denis pendant l'année 1888-1889. Il ne ménage ni son temps ni sa peine pour améliorer le sort de ses subordonnés et ne craint pas d'affronter, quand il le faut, l'opposition que lui

manifestent des chefs hiérarchiques peu compréhensifs et routiniers.

Vander Rydt est détaché aux grands travaux publics d'Anvers-Dam. C'est l'époque où les cheminots affectés au service de nuit sont livrés à eux-mêmes, isolés et sans gîte, en rase campagne, une fois les rames garées dans les centres de triage. Vander Rydt vient à bout de l'indifférence que lui opposent techniciens, administrateurs et fonctionnaires et obtient la construction aux frais de l'État, du premier des bâtiments où seront mis à la disposition des convoyeurs, des dortoirs individuels, des réfectoires et des bains-douches. Il prendra plus tard une initiative analogue à Schaerbeek. La voie est désormais ouverte à un important progrès social.

En février 1911, l'Université libre de Bruxelles confie à Vander Rydt le cours d'exploitation des chemins de fer à la Faculté des Sciences appliquées. Il succède dans cette chaire au professeur Huberti. Au dire de Marcel Castiau, il est « l'un de ceux » qui connaissent le mieux la locomotive. Bon théoricien, il l'est, certes, mais de plus et surtout, il est praticien. Vander Rydt poursuivra son enseignement jusqu'en 1925, date à laquelle il démissionne pour raisons de santé.

Obéissant à une modestie excessive, H. Vander Rydt avait retardé jusqu'à 1923 la publication, chez Beranger à Paris, de son *Traité d'exploitation des chemins de fer*.

Si brillante qu'ait été la réussite de H. Vander Rydt dans la carrière administrative et universitaire, elle se trouve dépassée par celle des réalisations d'ordre social auxquelles il s'est inlassablement consacré. A cette époque, telle attitude dénotait un haut courage moral chez un fonctionnaire.

Jeune encore, Vander Rydt avait collaboré au journal *Le Peuple*. Il y exprima, durant plus de vingt ans, sous le pseudonyme de Lux, des vues altruistes et nouvelles. On lui doit aussi une traduction intégrale de Karl Marx, dont les lecteurs français

ne possédaient encore que des résumés dus à Gabriel Deville.

S'il resta toujours fidèle aux principes du socialisme, cet idéaliste farouchement opposé à toute manœuvre opportuniste se trouva vers la

fin de sa vie en désaccord avec le parti.

Paul Sloss.

Renseignements fournis par la Société nationale des Chemins de fer belges. — Archives de la ville de Tongres. — Souvenirs personnels de l'auteur, ancien élève de Vander Rydt à l'Université de Bruxelles.

S

SADOINE (Eugène-Séraphin, baron), officier du génie maritime, directeur général des Usines Cockerill, né à Ath le 29 mai 1820, décédé à Liège le 19 janvier 1904.

Élève à l'École militaire en 1839, il démissionna en 1842 et fut mis à la disposition du ministre des Affaires étrangères et de la Marine. Élève ingénieur des constructions maritimes, avec rang de sous-lieutenant en 1842, et détaché à l'École du génie des constructions maritimes à Lorient, il fut nommé sous-ingénieur des constructions maritimes en 1843. Promu ingénieur de 2^e classe en 1848, il devint ingénieur de 1^{re} classe en 1852, puis ingénieur en chef de 2^e classe en 1865. En 1866, on lui accorda un congé illimité sans solde et hors cadre.

En 1850, Sadoine avait offert aux établissements Cockerill la propriété de l'invention qu'il venait de faire d'une nouvelle forme d'hélice pour bateau à vapeur. En 1856, il était allé en Amérique pour étudier la construction navale. En 1860, on lui permit de représenter la Société Cockerill à Saint-Petersbourg; cette firme avait à exécuter pour la marine russe trois machines de grands navires de guerre et deux monitors cuirassés destinés à la défense de Cronstadt.

Sadoine succéda à Pastor comme directeur général de la Société Cockerill en 1865. On lui doit la réfection générale du plan de ces usines, la création d'ateliers et l'organisation

de diverses divisions ainsi que l'extension des relations avec l'étranger, notamment avec la Russie et la Chine.

Il fut l'un des promoteurs de la Société antiesclavagiste alors que Léopold II travaillait à la conquête du Congo. Sadoine porta un grand intérêt au développement économique de notre future colonie en s'occupant entre autres de la construction des grands steamers destinés au trafic sur le Congo (1878), et de la création des chemins de fer du bas Congo (1885). Ceci amena des groupes industriels belges à s'occuper activement des territoires d'Afrique centrale nouvellement acquis.

Il se rendit à Berlin avec Storms, en 1889, pour y représenter notre pays et y discuter des affaires africaines.

Le Roi créa Sadoine baron en 1885, en raison des éminents services rendus au pays et à l'État indépendant du Congo.

J.-R. Leconte.

A. De Ridder, *La noblesse belge - Annuaire de 1913*, t. II, p. 92. — Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, doss. O. 4.039, et Archives de l'Administration de la Marine. — *Moniteur belge* des 25 et 28 mai, 3 juin et 6 mars 1870. — *Cockerill 1817-1927*, Bruxelles, 1928. — *Biographie coloniale belge*, t. IV, Bruxelles, 1956, col. 803. — L. Leconte, *Les Ancêtres de la Force navale*, Bruxelles, 1952, p. 623.

SAINCTELETTE, (Henri-Charles Marie), avocat et homme politique,

né à Mons le 18 mars 1851, y décédé le 3 juillet 1905.

Son père, Charles, donna sa démission d'échevin et de conseiller de la ville de Mons lorsqu'il devint ministre des Travaux publics, en 1878.

Henri Sainctelette fut essentiellement un homme d'action. Le 27 mai 1878, il était conseiller provincial du canton de Boussu et siégea pendant seize ans à l'assemblée du Hainaut où il se fit remarquer par sa grande compétence et où il ne tarda pas à prendre une place de premier plan. Le 29 juin 1878, il était appelé à faire partie de la Commission des bourses d'études du Hainaut et, le 28 février 1880, il était élu conseiller communal de Mons.

Echevin des finances, le 9 janvier 1882, il occupa, de 1887 à 1888, les fonctions intérimaires de bourgmestre. Par arrêté royal du 19 novembre 1888, il était appelé à la première magistrature communale; le 14 octobre 1894, il était élu sénateur; il exerça ces deux mandats avec un rare dévouement jusqu'à sa mort.

Avocat de très grand talent et doué d'une remarquable science juridique, il avait un cabinet fort suivi. Il fut officier de la batterie d'artillerie de la garde civique, de 1873 à 1883.

Administrateur intègre et infatigable dont la vie tout entière fut consacrée au bien-être de sa ville natale, Henri Sainctelette s'est acquis des titres inoubliables à la reconnaissance publique.

Libéral ferme et tolérant, jugeant sainement les problèmes qui lui étaient soumis, c'était un homme d'une autorité indiscutée, d'une loyauté, d'une correction à toute épreuve.

Dès le début de son mayorat, il fit preuve de réelles qualités administratives et, d'emblée, il prit place au premier rang des magistrats communaux montois.

Il continua et acheva la transformation de la ville entreprise par le bourgmestre François Dolez. C'est sous son administration vigilante et entreprenante que se fit le dégage-

ment de la collégiale Sainte-Waudru si longtemps réclamé. Grâce à ses efforts continuels, des quartiers populaires malsains, véritables foyers d'épidémies, ont disparu ou ont été assainis; de nombreux égouts ont été construits; de confortables cités ouvrières ont été édifiées; des hospices, de nouvelles écoles ont vu le jour.

Parmi les autres réformes qu'il a réalisées, il faut citer: la création d'un service d'hygiène, d'un service civil de transports funèbres, l'introduction d'un minimum de salaire et l'établissement de l'assurance ouvrière dans les entreprises de travaux communaux, etc.

En 1924, la ville de Mons, reconnaissante, lui a élevé dans la cour de l'hôtel de ville un monument, œuvre des sculpteurs Louis Devillez et Camille Lefèvre.

Clovis Piérand.

Dossier d'Henri Sainctelette à l'hôtel de ville de Mons. — Articles publiés après sa mort dans les journaux montois. — Renseignements fournis par feu M. Victor Maistriaux, ministre d'État, bourgmestre honoraire de la ville de Mons, décédé le 21 janvier 1962.

***SALAMANCA** (chevalier Francisco de), colonel, né à Burgos en 1503, domicilié pendant vingt-six ans à Bruges et y décédé le 20 décembre 1581.

Dans son adolescence, Francisco de Salamanca vient habiter Bruges chez son cousin l'homme d'affaires Pedro de Salamanca, dans le but de s'initier au commerce. A dix-huit ans il change d'orientation et choisit le métier des armes.

Au service de Ferdinand, le frère puîné de Charles Quint, il commande deux mille Espagnols en 1538, lors de la campagne de Hongrie contre les Turcs. Au cours de la guerre entre Charles Quint et Maurice, électeur de Saxe, il est, en 1547, nommé capitaine de la garde et maréchal de la cavalerie. Il est désigné par le roi des Romains, Ferdinand, en 1552 tour à tour comme dignitaire du

palais et colonel de l'infanterie italienne et en 1555 en tant que conseiller d'État.

Créé chevalier par Charles Quint et le frère de celui-ci Ferdinand, on le traite de messire. En 1559, il prend sa retraite et se marie, à l'âge de cinquante-sept ans, avec sa compatriote Josina Pardo, de Bruges, âgée d'environ trente ans.

Au musée de la Poterie à Bruges, il existe un triptyque dont les volets sont peints par un imitateur de Pierre Pourbus vers 1570, où l'on voit en prière le chevalier Francisco de Salamanca, Josina Pardo et leurs enfants.

Les armes de Francisco de Salamanca sont un écu d'or à deux lions de gueules, affrontés, enté en pointe d'azur à une fleur de lis d'argent.

Joseph Marechal.

Archives de la ville de Bruges : Papiers de la famille de Salamanca. — L. Gilliodts, *Cartulaire de l'ancien consulat d'Espagne à Bruges*, Bruges, 1901-1902, 2 vol. — A. Maertens, *Onze Lieve Vrouw van de Potterie*, Bruges, 1937, p. 461. — J. Marechal, *La chapelle fondée par Pedro de Salamanca, bourgeois de Burgos, chez les Augustins à Bruges, 1513-1805*, Bruxelles, 1963 (*Académie royale de Belgique, Classe des Beaux-Arts, Mémoires*, in-8°, t. XIII, fasc. 2).

*SALAMANCA (Pedro de), homme d'affaires, né à Burgos au cours de la seconde moitié du x^v siècle, établi pendant plus de trente ans à Bruges et y décédé le 21 février 1529.

A son arrivée à Bruges, Pedro de Salamanca devint suppôt ou membre de la nation ou gilde marchande de Castille-Léon, dite d'Espagne. Il en fut élu consul entre les années 1498 et 1515 pour dix termes de six mois. Sur la place, il fit naturellement le commerce en gros de la laine de son pays. De plus, il y négocia régulièrement des lettres de change. On peut le considérer comme un des derniers marchands de la Bourse internationale de la ville.

La chapelle adossée contre le mur méridional de l'église des Augustins à Bruges, qui figure distinctement

sur un dessin au lavis de Charles Custis (1704-1752), fut construite par Pedro de Salamanca en 1513-1515. Elle fut ornée en 1521 d'un triptyque peint par Jean Gossart, dit Mabuse, représentant sur le panneau central la *Descente de croix* et, sur les volets, *Saint Pierre* et *Saint Jean-Baptiste*, ainsi qu'en 1529 d'un bas-relief en cuivre ciselé par l'artiste rhénan Peter Wolfganck, où figure la *Pietà*.

Le sceau de Pedro de Salamanca se trouve appendu à un acte du 8 avril 1520 (n.s.). C'est un rond de 17 mm., empreint dans un ovale en cire rouge portant uniquement ses armes : écu d'or à deux lions de gueules, affrontés, enté en pointe de sinople à une fleur de lis d'argent.

Joseph Marechal

Archives de la ville de Bruges : Archives du Consulat de Castille-Léon, dit d'Espagne, à Bruges, *Ayuntamientos*, 1502-1522. — *Ibidem*, Testament avec codicille de Pedro de Salamanca, 29 janvier 1524-20 février 1529. — L. Gilliodts, *Cartulaire de l'ancien consulat d'Espagne à Bruges*, Bruges, 1901-1902, 2 vol. — A. Keelhoff, *Histoire des Ermites de Saint Augustin à Bruges*, Bruges, 1860. — A. Sanderus, *Flandria illustrata*, La Haye, 3^e éd., 1735, t. II, p. 113. — J. Marechal, *La chapelle fondée par Pedro de Salamanca, bourgeois de Burgos, chez les Augustins à Bruges, 1513-1805*, Bruxelles, 1963 (*Académie royale de Belgique, Classe des Beaux-Arts, Mémoires*, in-8°, t. XIII, fasc. 2).

*SAN JUAN (Pedro de), secrétaire d'État et de Guerre, on ignore ses dates exactes de naissance et de décès.

Comme ses collègues, San Juan est espagnol de naissance, mais tandis que ceux-ci ont généralement commencé leur carrière dans la péninsule, San Juan a vécu toute sa vie administrative aux Pays-Bas. Dès 1605, il figure dans le personnel de la Secrétairerie et paraît s'être toujours occupé de documents diplomatiques. A partir de 1608, il détient le chiffre de la correspondance royale. En 1618, à la mort de son secrétaire d'État Juan de Mancidor, l'archiduc Albert divise la Secrétairerie en deux départements. Le premier, chargé des

affaires militaires, est placé sous la direction de Matheo de Urquiña. Le second s'occupant des correspondances diplomatiques, est confié à Pedro de San Juan. Ce partage d'attributions sera respecté jusqu'à la mort d'Urquiña en 1625. Un ordre de service, émanant de l'infante Isabelle, rétablit alors l'unité du département et l'ensemble des affaires est confié à San Juan.

Le nouveau secrétaire d'État et de guerre continue les traditions de Mancicidor à l'école de qui il s'est formé. Mais l'élève n'atteindra jamais la hauteur du maître. Il ne prend aucune part aux négociations diplomatiques, ne fait en aucune manière figure de ministre. Les quelques rapports où l'Infante signale son autorité n'ont trait qu'à des affaires secondaires. Par contre, il demeure un agent d'information attitré pour l'administration de Madrid. Isabelle témoigne à diverses reprises et de manière expresse la satisfaction que lui donne la conduite de San Juan. Elle sollicite pour lui la générosité de Philippe IV, faisant valoir que l'agent a femme et enfants à charge et ne dispose d'autres ressources que de son modeste traitement.

À Madrid, San Juan est moins apprécié. En 1629, le bruit court qu'il va être mis à la retraite et être rappelé en Espagne. On le prive des droits qu'il percevait lorsqu'il expédie des patentes militaires. Cette mesure fait disparaître un usage qui remontait au règne de Philippe II. En décembre 1633, la mort d'Isabelle met brusquement fin à la carrière de San Juan.

Imitant l'exemple de son prédécesseur Mancicidor, Pedro de San Juan avait épousé une femme belge, appelée Cornélie Lemmens. Après sa mise à la retraite, il vécut encore une dizaine d'années aux Pays-Bas, totalement étranger aux affaires publiques. Il est question de lui une dernière fois dans une lettre du 8 juillet 1647, par laquelle l'archiduc Léopold-Guillaume, alors gouverneur général des Pays-Bas, recommande à la générosité royale les

trois fils du défunt collaborateur de l'infante Isabelle, afin que la jouissance d'une pension de cent écus par mois, octroyée jadis à leur père, leur soit conservée.

J. Lefèvre.

Archives de la Secrétairerie d'État et de guerre. — J. Lefèvre, *La Secrétairerie d'État et de guerre sous le régime espagnol*, Bruxelles, 1934 (*Mém. Acad. roy. de Belgique*).

SASBOUT (Arnold, dit DE DELFT), conseiller du Conseil provincial de Hollande sous Charles Quint, chancelier de Gueldre et de Zutphen, chevalier, seigneur de Spaland, chef-président du Conseil privé, mort à La Haye en 1583 (1).

Arnold Sasbout fut immatriculé au Collège des Trois-Langues à Louvain le 15 janvier 1532. Le 14 août 1538, il retourna à La Haye où il devint ensuite conseiller du Conseil provincial de Hollande. La première femme d'Arnold Sasbout fut Marie de Heermale et la seconde, Pétronille de Huyter. Nous pouvons affirmer l'existence de cette dernière union de 1553 à 1558, elle dura sans doute plus longtemps, mais nous en ignorons les dates exactes. En 1567 ou 1568, Sasbout devint chancelier de Gueldre.

Le 9 février 1575, le baron de Rassenghien, gouverneur de la Flandre gallicante, Arnold Sasbout, Corneille Suys, président de Hollande, et Elbertus Leoninus, professeur à l'Université de Louvain, reçoivent commission du roi pour convenir du lieu et de la date d'entrevues à tenir entre les susdits commissaires de Philippe II et les députés du prince d'Orange auxquels se joignirent des nobles et des représentants des États de Hollande et de Zélande. Le 14 février suivant, les mêmes commissaires royaux, dont Arnold Sasbout, envoyés à Breda pour cette confé-

(1) Cette notice complète celle parue au tome XXI (1911-1913), col. 424 et 425.

rence, reçurent les instructions royales. Les pourparlers débutèrent le 3 mars 1575 et, ayant échoué, furent rompus au mois de juillet : les délégués orangistes, en exigeant le départ des troupes espagnoles des Pays-Bas et en s'en remettant à la décision des États Généraux en toutes matières, se posèrent en patriotes ; tandis qu'ils obligeaient les délégués du roi à prendre une position contraire à l'intérêt de la patrie, en dépit de leurs sentiments personnels, en évoquant, conformément à leurs instructions, la volonté du roi d'Espagne. Sasbout et Rassenghien, dans une lettre datée de Breda du 6 avril 1576, firent le rapport des négociations au grand commandeur.

Le poste de chef-président du Conseil privé étant vacant, Requesens proposa à Philippe II, Arnold Sasbout pour l'occuper ; le 8 septembre 1575, le monarque espagnol accepta cette proposition.

Le 5 mars 1576, Requesens mourait avant d'avoir désigné un personnage chargé de l'intérim en attendant une décision royale. Dès ce jour, le Conseil d'État assumait le gouvernement au nom de Philippe II. Conseil d'État inférieur à sa tâche, ne se composant plus que de trois membres : Viglius, le comte de Berlaymont et le duc d'Arschot, qui s'adjoignirent bientôt le baron de Rassenghien, Christophe d'Assonville, Arnold Sasbout, le gouverneur du Luxembourg Mansfeld et un Espagnol : Geronimo de Roda, le seul à avoir la confiance absolue de Philippe II. Conseil d'État impuissant que le roi laissa s'user de lui-même. Conseil d'État impopulaire qui donna l'occasion aux États de Brabant de reprendre leur rôle de défenseurs des libertés du pays et d'agir en confiant le gouvernement à Guillaume de Hèze dont un des lieutenants, Jacques de Glymes, à la tête de deux compagnies de soldats, arrêta le Conseil d'État, le 4 septembre 1576. Sasbout fut immédiatement incarcéré au *Broodhuys*, avec Berlaymont, Mansfeld et

d'Assonville, et ne fut remis en liberté que le 15 septembre.

Dès lors, on ne trouve plus de trace de l'activité d'Arnold Sasbout dans les Pays-Bas du Sud, et lorsque Don Juan réorganise le Conseil privé, ne conservant que « ceux qui avaient » donné des preuves assurées de leur » dévouement et de leur zèle pour la » religion catholique, ainsi que de leur » fidélité et de leur affection au roi », on ne voit plus apparaître Arnold Sasbout, qui, à partir de 1578, au moins, et sûrement jusqu'en 1581-1582, « vivait à La Haye comme » simple citoyen, après s'être acquitté » de ses fonctions chez les Belges », et aidait l'historien Pontus Heuterus, « plusieurs fois de son or et lui procurait des livres de sa bibliothèque » très fournie ». Il est vraisemblable que Sasbout resta à La Haye jusqu'en 1583, année de sa mort. Son retour en Hollande s'explique sans doute par la tiédeur de ses sentiments vis-à-vis de Philippe II et de sa politique, et peut-être vis-à-vis de la religion catholique.

Marc Lefèvre.

P. Alexandre, *Histoire du Conseil privé dans les anciens Pays-Bas (Mémoires de l'Académie de Belgique, in-8°, t. LII), 1894-1906, pp. 14, 70-82, 85-86, 306, 410.* — M. Lefèvre, *Un historien humaniste dans les anciens Pays-Bas : Pontus Heuterus (1535-1602)* (Mémoire de licence, Université de Bruxelles). — H. Pirenne, *Histoire de Belgique, Bruxelles, t. IV, 1911, pp. 57-58, 73-74.*

SAUWEN (Arnold-Hubert), négociant, poète, né à Stockem le 22 mars 1857, décédé à Vriesdonk-Brasschaat le 11 mai 1938.

Après avoir enseigné quelque temps, il devint négociant en 1886. Arrivé à un âge avancé, il s'installa à Anvers pour échapper à la solitude.

Ses principales œuvres sont des recueils de poèmes : *Uren van eenzaamheid*, *De laatste garven* et *De stille delling*. Il fut un poète réputé, un paysagiste du mot. Il fait revivre dans son œuvre la province de Limbourg d'avant l'industrialisation ainsi que sa

pénible souffrance et sa douloureuse expérience.

Paul Leenders.

Lectuurrepertorium, 1954, t. III, pp. 2159-2160. — J. Droogmans, *Verzamelde opstellen*, 1^{re} partie, Hasselt, 1955, p. 214. — P. Leenders, *Vijftig Limburgse profieten*, pp. 165-167.

SCHOONBROODT (Edmond-Marie-Joseph-Guillaume), en littérature ordinairement WARSAGE (Rodolphe DE) ou quelquefois ROMANUS (J.), avocat, littérateur, folkloriste, né à Liège le 20 février 1876, y décédé le 27 janvier 1940.

Au cours de ses études, menées d'abord assez irrégulièrement, le futur docteur en droit s'adonne déjà à la littérature. En 1905, la liste de ses œuvres avoue déjà dix-neuf pièces de théâtre, jouées à partir de 1896 (vaudevilles, comédies en vers, drames, comédies, tragédie rosse, quadrilogie comprenant trois légendes en vers et une en prose, poème héroïque, opéra-comique, autre légende en vers) et huit autres ouvrages (vers, suite de contes, contes dialogués, roman, roman feuilleton, suite d'études littéraires, étude de folklore). D'autres œuvres suivirent : on a cité dans sa nécrologie du *Vieux-Liège* douze autres pièces de théâtre (pastorale, opéra-comique, opéra, opérettes de music-hall, drames, pièce à grand spectacle, fantaisie poétique), plus un « Théâtre en miniature » (porté finalement à cinquante piécettes « à lire en rocking-chair »), deux autres volumes de vers (dont *La chanson de la Meuse* en 1925), six romans (dont trois historiques : *Le Sanglier*, *Guillaume de La Marck*, 1916 ; *Les six cents Franchimontois*, 1917 ; *La Mâle Saint-Martin*, 1918).

Mais cette liste, citant des œuvres restées en manuscrit, a omis plusieurs autres qui ont paru : des romans dialogués (*L'autre Suzanne* ; *Une petite bourgeoise*, suivi par *Le retour d'une bourgeoise*, tous trois en 1916, les deux derniers présentés comme « charge du parler liégeois ») et un volume

de « contes pour les petits enfants sages » (*Aventures nouvelles et merveilleuses du petit Poucet*, 1918) ; et on n'a pas mentionné bien des écrits inédits qu'on trouve dans les cahiers et papiers remis à la Bibliothèque centrale de la ville de Liège : un roman dit « fresque antique » (*Pompeia*), un roman policier (*Le diadème de la reine*), une opérette (*Pierrot charcutier*), un vaudeville (*Chouchette et les apaches*), un « poème en un acte » (*Diogène*), une pièce en un acte (*Métamorphose*), un « grand opéra » ou « drame lyrique » en trois actes (*Phosphoreine*), un « grand drame historique » en cinq actes (*Les six cents Franchimontois*), un drame en cinq actes (*Le Fossoyeur de Robermont*), etc.

L'auteur ne craint pas d'exploiter des genres fort divers, et ce qu'il a écrit en prose, il le récrit volontiers en vers, ou ce qu'il a conté dans un roman, il le porte ensuite à la scène. Tel de ses opéras-comiques est un épisode de la guerre du Transvaal (*Lady Smith*), tel autre un fragment d'épopée napoléonienne (*Le cygne du nord*). Mais le goût fin de siècle domine : on y a reconnu plus d'une fois l'influence d'Abel Hermant.

Il s'essaya au théâtre dialectal avec *Tot po l'oneûr*, drame réaliste en deux actes, joué en 1897 sans grand succès, mais ce fut une tentative sans lendemain.

Il donna à de nombreux journaux et revues des contes et des nouvelles, des critiques ou des feuilletons littéraires, des portraits d'artistes ou d'écrivains, des chroniques ou des notes du jour, et, dès 1899, des souvenirs : *Mon beau village*, évocation de Warsage et du domaine de sa famille maternelle, d'où, pour ce village dont il a emprunté le nom, l'exceptionnelle tendresse de ce citadin par excellence, si fier d'être né à l'enseigne de la cage (*al gayôte*), sur le marché de Liège.

La notice nécrologique qu'on lui a consacrée dans *Le Vieux-Liège* mentionne l'action de l'avocat Schoon-

broodt dans le mouvement politique wallon, depuis le comité de la Ligue wallonne de Liège, en 1898, jusqu'au secrétariat du Congrès wallon de 1913, son rôle aussi au secrétariat d'autres manifestations liégeoises et sa campagne pour l'Arménie.

Elle ne dit rien du militant qui, en 1911, confiait à la Presse socialiste, à Bruxelles, sous le pseudonyme de J. Romanus, une brochure sur *L'Histoire par les femmes : Reines et Favorites*, puis, en 1912, sous le même pseudonyme, donnait à la Bibliothèque de Propagande un *Essai sur la vie de Jésus*, et au Comité de Propagande par la presse (*Journal des Nouvelles*, Bressoux) d'autres brochures sur *L'Ancien Testament* et *Le Nouveau Testament*. De la même veine, on trouve dans les inédits *Le Cabanon du Paradis* par J. Romanus (1914) et, datés de 1924, deux énormes volumes reliés (*L'histoire par les femmes : Souveraines plus que reines, histoire et légendes d'hier et d'aujourd'hui*) qui n'épargnent pas les saintes femmes de l'Évangile.

Mais, entre les compilations de droit et les notes d'histoire littéraire, les textes de conférence du type : *Variations poétiques sur de vieilles chansons de chez nous* ou *Comment il faut visiter Liège*, on trouve, enfouis dans ces dossiers, bien d'autres sujets : une traduction en vers des chants patriotiques de l'Allemagne, des éphémérides de l'occupation 1914-1918, la *Noblesse de la Gastronomie* et des *Contes grassouillets*, cueillis, dit-on, dans le folklore, etc., etc.

Sous la plume du petit-fils de l'archiviste Jean-Guillaume Schoonbroodt, du fils d'un fabricant de tabac qui s'intéressait davantage aux classiques antiques, à la bibliophilie et à la peinture qu'à sa fabrique et à son magasin, le domaine folklorique est apparu par le biais des marionnettes. Une brochure, déjà dédiée à Victor Chauvin, *Au Royaume des Marionnettes, Etude de folklore*, était tirée à part dès 1899 par le journal *La Meuse*; devenue en 1903 *Au*

Royaume des Marionnettes. Histoire du célèbre Théâtre liégeois des Marionnettes (Un Phénomène folklorique unique, propre au Pays de Liège), « édition définitive » (la troisième?) imprimée par le même journal, elle reparait en 1905, comme cinquième édition, chez Van Oest à Bruxelles, en abandonnant l'avant-titre, mais en gardant son titre et son sous-titre grandiloquents. Le sujet offrait à l'auteur le pittoresque, voire la truculence, qu'il aimait.

L'amour des marionnettes ne l'abandonna jamais. Il se dépensa pour faire connaître ce spectacle, multipliant articles et conférences, suscitant expositions, congrès et déplacements, fondant dans l'entre-deux-guerres « Les Amis de la Marionnette » pour maintenir le « Théâtre Royal ci-devant Impérial » en Roture et le confier à la ville.

Les papiers inédits renferment maints textes écrits à la manière ou à la louange du théâtre liégeois de marionnettes : ainsi, en série ou isolément, les textes de *Deux bons vieux mystères chrétiens racontés aux enfants de mon peuple (La Naissance, complètement francisée, a paru en 1929 dans l'Almanach des Amis de Guignol après avoir été jouée à Lyon)* et *Les plus belles chansons de gestes de France* (il semble que seule celle qu'il s'obstinait à appeler *Ogier l'Ardennois* a paru, réécrite « d'après le chanoine Raimbert de Paris », sans date, chez Halleux, à Liège, dans une collection de piécettes tirées de vieux romans de chevalerie); citons de plus *Tchantchès de Roture*, parodie en trois actes en prose, puis « en vers avec la collaboration intermittente et involontaire d'Edmond Rostand », et, datée de 1931, une étude panoramique sur *La Renaissance du théâtre de marionnettes dans l'univers*.

En 1905, Rodolphe de Warsage se prévalait du titre de « Maître de » conférences, ex-Conservateur-adjoint » du Musée du Vieux-Liège (Conservatoire du Folklore wallon) : il s'agit du musée qu'avait voulu réaliser

Ch.-J. Comhaire et auquel Eugène Polain s'était aussi intéressé. Warsage succédera, en 1932, à Comhaire comme président de la société Le Vieux-Liège. En 1937, il figurera parmi les premiers membres de la Commission nationale de Folklore.

De la marionnette, il était passé à d'autres aspects du folklore. En 1920, il avait fait éditer chez Albert de Tavernier fils, à Anvers, un volume de plus de cinq cents pages : *Le Calendrier populaire wallon, Étude de folklore*, qu'il dit réalisé grâce aux informations d'une cinquantaine de correspondants dont il publie la liste, plus que d'après une bibliographie qui aurait « peu donné ».

Une collaboration assez régulière au *Journal de Liège* nous a valu des séries d'articles réunis en brochure par le journal (ou l'imprimerie centrale, Liège, qui l'imprimait) : *Liège d'hier et d'autrefois, au gré des souvenirs* (1927) ; *Vieilles pierres, vieux souvenirs* (1928) ; *En suivant les bords de la Meuse* (1929) ; *Nos Clochers, Histoire des Églises et Congrégations religieuses de la Cité de Liège* (1935) ; *Les Grandes Institutions Liégeoises (Justice, Régime des Eaux, Armée, La Politique, Économie sociale)* (1935) ; *Mémoires d'un vieux Liégeois (1876-1936)* (1936) ; puis des compilations plus directement folkloriques : *Le Folklore de la vie humaine* (1937), dédié au « camarade » Eugène Polain, qui aurait guidé ses premiers pas de folkloriste ; *La Sorcellerie et le Culte populaire* (1938), où et, dans le titre, assemble deux matières traitées à part, la seconde plus longuement que la première, mais en y adjoignant la météorologie populaire et le calendrier de l'agriculture.

A partir de 1932, le *Bulletin de la Société Le Vieux-Liège* a permis à l'auteur de publier de nombreux articles ou notules. Une série où l'on prétendait fournir l'*Analyse des Chartes et Privilèges des XXXII Bons Métiers de la Ville, Cité et Banlieue de Liège* (De Meester, Wetteren, 1933) a été tirée à part. Retenons encore

des articles réunissant les apports d'un Comité d'Études folkloriques institué par la société : *Folklore de l'enfance : Jeux populaires* (1939, *passim*), et *Hagiographie populaire*, espèce de dictionnaire arrêté par la guerre à la lettre F (1940, *passim*).

La revue *Le Folklore brabançon* avait auparavant accueilli (numéro 85) un premier *Essai d'hagiographie populaire wallonne* (brochure en 1935), puis *Processions et Pèlerinages de Wallonie* (numéros 105-106), ce qui paraîtra en brochure (1938-1939) sous le titre : *Curieux Processions et Pèlerinages de Wallonie* (cité dans les bibliographies données par l'auteur — où les approximations abondent — sous le titre : *Les belles Madones de Wallonie, Folklore des pèlerinages*).

Ajoutons que diverses notes de folklore ont paru dans d'autres périodiques plus ou moins spécialisés, parmi lesquels je nommerai *Les Cahiers Ardennais*, à Spa, de 1938 à 1940.

Mais il faut avant citer en plus *Le Folklore de la Table. Cuisine régionale wallonne* (Liège, 1938) : *La Médecine sans médecin, Dictionnaire de remèdes populaires, Étude de folklore* (chez F. Gothier, Liège, 1933), ouvrage qui est dit rédigé d'après cinq sources éditées ou manuscrites et des notes provenant des pharmaciens faubouriens et villageois, et qui est dédié à Ch. Semertier (auteur notamment du *Vocabulaire wallon de l'apothicaire-pharmacien*), dont Edmond Schoonbroodt avait, en secondes noces, épousé la fille.

Une *Histoire des Origines de la Cité de M. Saint Lambert*, une *Histoire anecdotique des LX Princes-Évêques de Liège*, une *Histoire des Très Honorés Seigneurs Bourgmestres de Liège (du XIII^e siècle à nos jours)* ont été annoncées comme « en préparation » ou « pour suivre ». On trouve ces textes, parfois en plusieurs versions, dans les dossiers inédits, avec d'autres encore : ainsi *La Wallonie en liesse*, daté de 1938-1939.

Il ne faut chercher dans la produc-

tion historique ni documentation originale, ni critique sérieuse. La critique n'apparaît pas davantage dans les travaux de folklore, d'où toute fantaisie n'est point bannie. Parfois on déplace surtout des matériaux qui ne sont pas toujours sûrs, non sans y ajouter çà et là quelques méprises. Ailleurs rien ne distingue en général les apports personnels, obtenus d'ordinaire par correspondance, des données empruntées à des ouvrages ou connus ou inédits ; d'où un amalgame souvent imprécis de documents parfois étonnants et trop souvent impossibles à contrôler. A cela s'ajoutent les aberrations linguistiques, plus d'une fois dénoncées dans les comptes rendus de Jean Haust, mais répétées malgré les critiques, les documents étant déparés eux-mêmes par des incorrections fréquentes dont le wallon a particulièrement souffert, qu'il fût liégeois ou non. Le folklore comparé est mal connu ou inconnu ; ce qu'on appelle « étude de folklore » ne dépasse pas la plupart du temps le stade de l'énumération ou du simple récit. L'auteur ignore d'ailleurs souvent les bonnes sources ou n'en a cure : il en est ainsi quand, en décembre 1938, dans *Les Cahiers Ardennais*, s'interrogeant sur *Philoguet*, il oublie purement et simplement la mise au point de Herbillon qu'il avait publiée dans son *Vieux-Liège* de février-mars 1937. Si à l'occasion il joint aux faits mêmes quelque idée générale en guise de présentation, l'idée est simpliste et les reconstitutions lointaines (ainsi pour les marionnettes) sont aussi aventureuses qu'ailleurs les explications hagiographiques.

Polygraphe intarissable et animateur infatigable, intrépide vulgarisateur par la plume et la parole — c'est ce titre de vulgarisateur qu'il revendiquait —, il lui a vraiment trop manqué le souci de rigueur.

Elisée Legros.

Jules Peuteman, *Écrivains belges, Rodolphe de Warsage*, éd. par la revue *Le Phare de Wallonie*, 1930, 11 pp. — François Boni-

ver, « Rodolphe de Warsage », dans *Les Cahiers Ardennais*, 10^e année, n° 2 (février), 1940, pp. 12-14 (avec un portrait). — George Laport, « Rodolphe de Warsage », dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux Liège*, t. III, n° 63 (février-mars 1940), pp. 17-25 (avec 2 portraits). — Félix Rousseau, « In Memoriam. Edmond Schoonbroodt, dit Rodolphe de Warsage », dans *Annuaire de la Commission nationale belge de Folklore*, t. II (1940-1948), pp. 8-9.

SCHUERMANS (Henri-Charles-Anne-Paul-Guillaume), en littérature BOSCAVEN (H.), magistrat, juriconsulte, archéologue, poète, né à Bruxelles le 20 mai 1825, décédé à Liège le 16 mai 1905.

En 1847, il obtint à l'Université libre de Bruxelles le diplôme de docteur en droit. Bien qu'il se destinât à la magistrature, à laquelle appartenait son père, Henri-Joseph (1789-1857), procureur du Roi à Bruxelles de 1823 à 1830, il rédigea un mémoire couronné au Concours universitaire de 1843-1844, alors qu'il était encore étudiant, qui donne une idée du sens dans lequel seront orientées ses études de prédilection ; ce mémoire est intitulé *Histoire de la lutte entre les patriciens et la plèbe de Rome, depuis l'abolition de la royauté jusqu'à la loi Licinia, par laquelle les plébéiens eurent accès au consulat* (Bruxelles, Lesigne, 1845, XII + 248 pp.).

Peu de temps après, il fut attaché à la section de législation du Ministère de la Justice, puis, en 1853, nommé juge au Tribunal de Nivelles.

En 1856, il devint procureur du Roi à Namur, puis à Hasselt en 1859 et à Liège en 1866. Le 8 novembre 1867, il était promu conseiller à la Cour d'appel de cette ville, puis président de Chambre en 1879, et premier président de la Cour d'appel de Liège le 29 juillet 1882, fonctions qu'il assuma jusqu'au 21 mai 1897, date à laquelle il atteignit la limite d'âge.

Comme magistrat, Schuermans a laissé le souvenir d'une impartialité que rien ne permit jamais de mettre en doute ; en même temps, il ne cessa de manifester un « souci incessant et » même ombrageux de la dignité de

» l'Ordre judiciaire ». Comme juriconsulte, son œuvre capitale fut son *Code de la presse, ou commentaire du décret du 20 juillet 1831, et des lois complémentaires de ce décret* (Bruxelles, Bruylant-Christophe et C^{ie}, 1862, 556 pp.).

Cet ouvrage fit autorité pendant plus de vingt ans; il fut l'objet, en 1882, d'une seconde édition révisée et augmentée (deux volumes respectivement de 568 et de 610 pp.).

Henri Schuermans prêta une féconde collaboration à la *Belgique judiciaire*; de plus, on lui doit d'importants articles dans les *Pandectes belges* sur la discipline et le langage judiciaires. Avant la loi sur la collation des grades académiques, en sa qualité de magistrat, il présida le jury d'examens.

Mais c'est en tant qu'archéologue que Schuermans a acquis sa grande notoriété, aussi bien dans notre pays qu'en France, en Allemagne et dans le Royaume-Uni.

Un grand nombre de ses travaux ont paru dans le *Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie*, qui a commencé à paraître en 1862. C'est l'année où Schuermans débuta dans ses publications archéologiques, par une notice sur les monuments du Limbourg antérieurs au moyen âge (*Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie*, t. 1^{er}, 1862, pp. 83-129). La même année, il entreprit dans le Limbourg une série de fouilles restées célèbres (tombe de Fresin et de Walsbets) qui amenèrent entre autres, la découverte de la fameuse fiole de verre en forme de grappe de raisin (Fresin), jusqu'à ce jour unique en son genre en Belgique.

Il s'attacha aussi à reconstituer le mobilier funéraire des tumuli que les cultures avaient fait disparaître : tombe Hemava, tombe de Thisnes, du Tombal, de Middelwinde, de Niel, de Hérou, etc. (1863-1867).

Il se consacra ensuite aux tumuli de la Belgique, et donna, de 1864 à 1877, une série d'études spéciales, aux *Publications de la Société d'Histoire*

et d'Archéologie dans le duché de Limbourg, aux Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique et au Bulletin de l'Institut archéologique liégeois.

Il explora ensuite les substructions des villas belgo-romaines de la Hesbaye et des pays d'Outre-Meuse. Ce qui lui fournit l'occasion d'écrire des rapports précis de ces fouilles, et de consacrer de petites études particulières à différents objets découverts au cours de ces explorations : intaille en onyx trouvée au Rondebosch, les styles à écrire, l'émail chez les Romains, intaille en jaspe trouvée à Liberchies, les tablettes de Flavion, les rouelles de Spontin, la plume métallique et l'encrier du Musée de Liège, le verre à course de chars de Couvin, etc.

En 1866, Schuermans commença à publier des études d'épigraphie. C'est en 1867 qu'il livra au public son recueil de *Sigles figulins* (Bruxelles, C. Muquardt) qui renferme environ six mille marques de potiers romains réunies pour la première fois.

De 1867 à 1899, il consacra ses recherches à l'épigraphie romaine de la Belgique et publia une quarantaine d'articles.

De 1867 à 1869, il se préoccupa d'archéologie préhistorique : antiquité des dolmens et autres monuments de pierre brute; néologismes archéologiques : dolmen, menhir, cromlech, etc.; et quelques travaux consacrés aux documents archéologiques de l'âge du bronze. Puis ce furent les *Anciens chemins et monuments dans les Hautes Fagnes* (1885-1886).

Son activité débordante s'étendit à tous les domaines.

De 1869 à 1902, il se tourna vers la numismatique et publia dans la *Revue belge de Numismatique* le relevé d'un nombre considérable de découvertes faites dans les Pays-Bas au XVIII^e siècle et antérieurement, puis une étude sur les monnaies de Florent de Vuilenburg, sur une médaille de Pierre Panhuys, échevin d'Anvers, sur les bornes d'orientation posées dans

les Fagnes pour guider les voyageurs en hiver.

De 1878 à 1886, il rédigea une série d'articles sur les grès, parmi lesquels il importe de signaler ses « Mille inscriptions des vases de grès dits flamands » (*Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, t. XI, 1886, pp. 41-168). Il retraça en quelque sorte l'histoire de la verrerie au pays de Liège de 1878 à 1886.

Il aborda les généalogies en écrivant celle de Thier de Trembleur et celle des Somzé (1884-1886-1887).

La découverte des remarquables antiquités méditerranéennes trouvées à Eygenbilzen l'amena à écrire cinq articles sur ce sujet de 1872 à 1884.

De 1888 à 1893, il poursuivit ses dissertations sur les remparts romains d'Arlon et de Tongres.

A partir de 1903, il abandonna ses recherches d'épigraphie et d'archéologie belgo-romaines, pour se livrer à l'histoire de nos anciennes abbayes : Villers, Orval, Saint-Hubert, Aulne, Lobbes, Soleilmont et Sainte-Julienne de Cornillon.

Dans sa jeunesse, Henri Schuermans s'était intéressé à la poésie. C'est ainsi qu'en 1853, sous le pseudonyme de H. Boscaven, il publia des *Études de prosodie* et un « Manuel de versification », qui parut dans l'*Encyclopédie populaire* de Jamar. Dans sa vieillesse, le goût de la poésie lui revint : en 1900, il adressa au baron de Selys-Longchamps une épître en vers intitulée *Vieillesse* (Liège, de Thier, 8 pp.).

Henri Schuermans a été membre de nombreuses sociétés savantes : l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, la Société royale de Numismatique, la Société scientifique et littéraire du Limbourg, etc. Il fut pendant longtemps membre du Comité de Surveillance, d'abord du Musée de la Porte de Hal, puis des Musées royaux d'Art et d'Histoire ; il collabora en diverses occasions à la rédaction des catalogues de ces institutions. Il siégea jusqu'à son décès dans la Commission royale des Monuments, d'abord pour la pro-

vince de Limbourg, ensuite pour celle de Liège.

De bonne heure la renommée de Henri Schuermans s'était étendue à l'étranger. En France, il collabora au *Bulletin monumental* et au *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, en Allemagne, de 1884 à 1899, il fit paraître dans la *Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, une série de rapports sur les découvertes d'antiquités faites en Belgique.

Voici l'appréciation, où l'on reconnaît les idées de G. Kurth, portée par les *Archives belges* en 1945 sur l'œuvre de Henri Schuermans : « Il n'est pas aisé de porter un jugement d'ensemble sur une œuvre qui se compose d'un si grand nombre d'articles et de mémoires, sans que jamais l'auteur ne se soit arrêté en route pour coordonner dans un travail d'ensemble les résultats acquis. M. Schuermans resta toujours un amateur. Plus ingénieux que critique, il aborda et défricha beaucoup de questions ; il n'en est guère qu'il n'ait épuisées et dans lesquelles il n'ait dit le dernier mot. Sa formation scientifique, comme celle de tous les autodidactes, présentait des lacunes. Elles ne nous empêchent pas de reconnaître l'intensité de son labeur, la perspicacité souvent remarquable de son coup d'œil, l'intérêt et la nouveauté de plusieurs de ses conclusions ».

Nous avons connu Henri Schuermans dans les dernières années de sa vie. C'était alors un imposant vieillard à large et épaisse barbe blanche et presque chauve. Sous cet aspect quelque peu rude, il dissimulait une grande bienveillance : il aimait communiquer sa science, et sa serviabilité était telle qu'on ne s'adressait jamais en vain à lui. Il a eu le grand mérite de remettre en honneur l'étude des antiquités nationales, fort négligée dans notre pays jusqu'à lui.

Victor Tournier.

Bibliographie nationale 1830-1880, t. III, Bruxelles, 1897, pp. 397-401 ; t. IV, Bruxelles, 1910, p. 605. — *La Belgique judi-*

ciaire, 1^{er} juin 1905, pp. 639-690. — Les *Archives belges*, t. VII, 1905, p. 173, n° 178 : nécrologie ; p. 190, n° 209 : bibliographie. Les articles et mémoires sont classés dans l'ordre alphabétique des revues dans lesquelles ils ont paru. D'après L. Renard (*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXXV, 1905, p. 340, note 5) cette bibliographie signale certains articles qui n'ont jamais existé. — L. Renard, « Henri Schuermans. Notice biographique », dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXXV, 1905, pp. 325-345 (portrait). C'est la meilleure étude consacrée à l'activité archéologique et historique de Schuermans. — Fr. H., « Nécrologie : Henri Schuermans », dans *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. XXIII, 1906, pp. 327-328.

SCHUWANGNE (Johannes). Voir **CICONIA**.

SEVENS (Theodoor), instituteur, archiviste et écrivain, né à Kinrooi le 16 mai 1848, décédé à Courtrai le 10 avril 1927.

Il fit ses études à l'école primaire de Kinrooi, à l'École moyenne de Maaseik et ensuite à l'École normale de Lierre. Après avoir enseigné dans divers endroits, il est nommé, en 1879, directeur de l'École pour garçons de la ville de Courtrai, et professeur à l'École industrielle de l'endroit. Pensionné en 1920, il devient archiviste de la ville de Courtrai jusqu'à sa mort.

Il a écrit des récits, des études historiques, des biographies, des poèmes, des oratorios, des chansons et des ballades. Ses récits de voyages, concernant uniquement la Belgique, couvrent plus de deux mille pages, divisés en vingt et une parties. Beaucoup de ses poèmes mis en musique devinrent populaires.

Ses principales œuvres sont : *Verhalen en gedichten, Kortrijk in 1302* et *De slag der gulden sporen*. Ses poèmes sont d'une profonde sincérité et célèbrent simplement la vie de tous les jours. Plusieurs de ses chansons sont encore chantées de nos jours.

Paul Leenders.

Lectuurrepertorium, 1954, t. III, p. 2247. — M. Brouns, *Theodoor Sevens*, Diest, 1958. — J. Droogmans, *Verzamelde op-*

stellen, Hasselt, 1955. — P. Leenders, *Vijftig Limburgse proficielen*, Retie, 1961, pp. 173-175.

SIANNE (Jean). Voir **DUPONT** (Jean-Sianne).

***SPOERLEIN** (Sébastien), pasteur, né à Mulhouse en décembre 1806, décédé à Anvers le 8 février 1878.

Sébastien Spoerlein appartenait à une famille alsacienne qui a fourni de nombreux ministres à l'Église réformée. Après ses études secondaires à Mulhouse, il suivit à Strasbourg les cours de la Faculté de Théologie protestante et obtint le grade de bachelier en théologie après la défense, le 20 juin 1833, d'une thèse intitulée : *Dissertation sur le véritable caractère du Christianisme* (Strasbourg, impr. de Fr.-Ch. Heitz, 1833, in-4°).

Invité par le consistoire de l'église protestante d'Anvers, il prononça dans cette ville, au mois de juillet 1833, ses sermons de candidature en allemand et en français (il parlait couramment les deux langues) ; le 27 juillet, le consistoire procéda à sa nomination. Celle-ci fut validée le lendemain par l'assemblée plénière des membres de l'église. Le 8 septembre, Spoerlein fut installé dans sa charge de pasteur de l'église d'Anvers par les pasteurs Richard, de Liège, et Goedkoop, de Gand.

Depuis octobre 1830, l'église avait été sans pasteur : les trois desservants qu'elle possédait sous le régime hollandais avaient quitté Anvers après la révolution. Ce n'était pas sans peine que le consistoire était parvenu à assurer, au moins de temps à autre, un service religieux grâce à des sermons de candidats ou à la bonne volonté des pasteurs S. Scheler, de Bruxelles, et Goedkoop, et à conserver son temple, l'église de l'ancien couvent des Annonciades, plusieurs fois menacé de réquisition. Le consistoire eut aussi à faire des démarches réitérées pour obtenir du gouvernement belge l'allocation d'un très modeste traitement pastoral.

Le jeune ministre se donna avec courage à la tâche de reconstituer la communauté que les événements politiques avaient fortement ébranlée. Son esprit irénique tentait d'établir un lien entre les tendances ecclésiastiques les plus diverses. Malgré son exigüité, le protestantisme anversoïse comptait des luthériens conservateurs, des calvinistes rigides, des indépendants, des baptistes, des rationalistes, sans parler des diversités nationales : Belges, Hollandais, Allemands, Suisses, Français, Anglais, Nordiques...

Capable, cultivé, entreprenant, Spoerlein assumait, outre la prédication française et allemande, l'instruction religieuse de la jeunesse, l'aumônerie des détenus et celle des malades de l'hôpital de religion évangélique, un service officiel d'accueil aux marins étrangers, bref, les diverses activités pastorales.

Il désirait ardemment voir se répandre la connaissance de l'Évangile, aussi s'intéressa-t-il à l'œuvre de la propagation de la Bible que dirigeait à Bruxelles le révérend W. P. Tiddy, agent de la Société biblique britannique et étrangère ; il lui procura un évangéliste dans la personne du pasteur Vierre, de Genève, qui fut placé à La Hulpe-Genval. Pour donner une base plus ferme à ces initiatives missionnaires, il engagea Tiddy à former un comité : avec quelques amis, ils constituèrent une association qui porta le titre de Société évangélique belge (plus tard, Église chrétienne missionnaire belge). La première délibération de ce comité porte la date du 16 novembre 1837 ; le pasteur Goedkoop en assumait la présidence.

Le pasteur d'Anvers se montra, par contre, réticent devant les tentatives assez exclusives des pasteurs C.-H. Vent, de Bruxelles, et Richard, en vue de constituer un Synode qui ne devait réunir que les sept églises protestantes salariées par l'État. Les convictions théologiques très décidées de Spoerlein, son désir de soutenir les efforts d'évangélisation missionnaire lui faisaient redouter l'établissement d'un

organisme qui lui apparaissait comme plus administratif que spirituel. Et lorsque son consistoire, par sept voix contre six, décida d'affilier l'église d'Anvers à l'Union projetée, il donna sa démission. Sur les instances de ses paroissiens, il accepta, néanmoins, de se rendre lui-même à Bruxelles pour prendre part à une rencontre des délégués des sept églises, tenue chez M. Charles Rahlenbeck le 22 avril 1839 ; après la constitution de l'Union, Spoerlein, rassuré, retira sa démission. Mais il avait si bien pensé quitter Anvers qu'il s'était retiré aussi du comité de la Société évangélique, à laquelle il conserva toutefois ses sympathies très cordiales.

Le ministère pastoral de Spoerlein s'est, au cours de près de quarante-trois années, écoulé tout entier à Anvers. Son influence a été très grande. C'est lui qui décida son consistoire à établir une école pour les enfants des familles aisées de son église. Ce sont ses conseils qui ont amené l'abbé van Maasdijk à embrasser le protestantisme et qui ont contribué à faire de lui un énergique pasteur réformé. C'est à lui (en même temps qu'au pasteur Neven) que fut confié, par le synode, l'examen du livre du pasteur Théophile Bost, *Le protestantisme libéral* ; il n'en partageait pas les idées sur la question du surnaturel, mais il sut le discuter avec respect.

Il a représenté le protestantisme belge aux fêtes du tricentenaire du Synode de Wesel, en 1868.

Il acquit une place de plus en plus importante dans l'organisation synodale : membre du Comité d'évangélisation, de la Commission d'examen, vice-président du synode à diverses reprises entre 1844 et 1857, enfin président de 1867 à 1876, ce qui impliquait la direction de l'ensemble des églises de l'Union.

Le 30 juin 1876, il quitta ces hautes fonctions et se démit de sa charge pastorale. Très attaché à la Belgique, il resta à Anvers, où il s'éteignit. Il y eut foule à ses funérailles :

l'on put voir alors de quelle estime ce fidèle pasteur était entouré, non seulement dans son église, mais encore dans la société anversoise en général.

A Mulhouse, Sébastien Spoerlein avait épousé M^{lle} Baumgarten. Sa veuve fit transporter ses restes du cimetière du Kiel (Anvers) à celui de sa ville natale.

J. Meyhoffer.

Rapports annuels de la Société évangélique belge, Bruxelles, 1839 : t. I^{er}, p. 3 ; t. III, p. 17. — Lütkenmüller, *Beiträge zur Kirchengeschichte der Gegenwart*, Leipzig, 1842, pp. 73-81, 148. — Hormess, *Abregé de l'histoire de l'Eglise protestante d'Anvers*, Anvers, 1865, pp. 27-37. — Jubilé cinquantenaire : *Histoire du Synode*, Bruxelles, 1889, pp. 66, 72, 99, 120, 122 ; *Histoire des Eglises*, Bruxelles, 1890, pp. 163 à 180, *passim*. — L. Anet, *Histoire des trente premières années de la Société évangélique belge*, Bruxelles, 1875, pp. 26, 33, 35, 66. — *En souvenir du 75^e anniversaire de la Société évangélique belge*, Bruxelles, 1912, p. 34 (portrait). — *L'Union*, revue religieuse, Bruxelles, 1850 et suiv., t. I^{er} (1850), p. 10, t. IV (1853), pp. 129-134. — *Fest-Bericht über das am 3. November 1868 in Wesel gefeierte 300jährige Jubelfest der ersten Synode von Wesel*, Wesel, 1868, pp. 7 et 17.

SPRING (Walther-Victor), chimiste, né à Liège le 6 mars 1848, décédé à Tilff le 17 juillet 1911.

Son père, Antoine Spring, d'origine bavaroise, était professeur à la Faculté de médecine de Liège. Au cours de ses études moyennes, Walther Spring ne brilla guère dans les langues classiques, mais se passionna pour les travaux manuels ; il échoua dans l'épreuve de graduat et, brouillé avec son père, s'installa dans les ateliers d'un armurier liégeois, ce qui lui permit d'acquérir une habileté au travail mécanique, qui devait lui rendre les plus grands services dans ses recherches ultérieures.

L'année suivante, il réussit l'examen de graduat et entra à l'École des Mines où il obtint le diplôme d'ingénieur en 1871. Il passe alors une année à l'Université de Bonn pour y suivre les cours et travailler dans les laboratoires de Kékulé et de Clausius. En 1876, il est chargé

d'un cours de physique mathématique à l'Université de Liège, et l'année suivante, à la suite de l'éméritat de L. de Koninck, il obtint la chaire de chimie organique ; en 1880 enfin, il succéda à Chandelon pour le cours de chimie minérale, où il devait s'illustrer.

Protégé dans sa jeunesse par Stas, ami de la famille, il en devint l'ami. Parce que cela correspondait à son caractère et aussi par suite des tribulations de sa jeunesse et de son âge mûr, il vivait plus ou moins en solitaire, travaillait à peu près seul dans son laboratoire et n'eut pas de nombreux élèves. Mais il avait conservé l'amour de la Wallonie et la connaissance parfaite du wallon liégeois.

Marié à Jeanne Beaujean, il en eut deux enfants.

Dès sa première leçon, le 1^{er} mars 1877, il fit une impression profonde sur son auditoire universitaire.

Spring était un esprit très original et un expérimentateur de haute classe. Ses principales recherches, bien que consacrées à la science pure, semblent avoir été inspirées par le spectacle des phénomènes naturels, géographiques et géologiques. Liège est un pays de charbonnages, proche de l'Ardenne avec ses bancs de granite et de calcaire. Comment se forment ces dépôts et ces roches compactes ?

C'est ainsi qu'il fut amené à étudier, sous des pressions atteignant des milliers d'atmosphères, le comportement réciproque du cuivre et du zinc, dont deux cylindres superposés en contact parfait, après des heures à la température ordinaire mais sous haute pression, produisaient du laiton par diffusion mutuelle.

Il montra aussi que, soumis à une pression suffisante, les métaux fluent et conservent ensuite ce volume spécifique sous la pression ordinaire : ainsi la plupart des substances augmentent de volume à la fusion, mais pour le bismuth, dont la densité augmente au contraire à ce moment,

le volume spécifique avait diminué après compression.

Ces expériences n'étaient réalisables que par le contact intime des différents constituants, les impuretés solides et même l'humidité et l'air atmosphérique étant écartés. S'il en reste des traces, intercalées entre différentes couches solides, dans des masses soumises plus tard à la compression, il se forme un empilement de feuillets séparés par ces traces d'impuretés; et c'est ainsi que Spring expliqua l'existence des phyllates et d'autres roches schisteuses.

Une autre expérience remarquable de Spring concerne la couleur de l'eau. A cette époque (1883), Tyndall expliquait le bleu du ciel et celui de certaines eaux par la réflexion des rayons bleus de la lumière sur de très petites particules en suspension dans l'air ou dans l'eau.

Quelle est donc la couleur propre à l'eau? Est-elle incolore ou colorée par elle-même? Pour s'en rendre compte, il prépara de l'eau optiquement vide, en entraînant toute trace de particules en suspension, grâce à la formation au sein même du solvant, de précipités de silice ou d'hydrate ferrique. Après un repos suffisant, le dépôt une fois terminé, l'eau est devenue optiquement vide, c'est-à-dire qu'en y faisant passer un rayon de lumière, celui-ci, visible dans l'air environnant grâce à l'éclairage des particules en suspension, disparaît dans la traversée du récipient transparent, si l'on regarde latéralement.

Après l'avoir ainsi préparée, Spring observa la couleur de l'eau sous une épaisseur considérable dans un tube métallique, parfaitement orienté, de vingt-six mètres de long, que seule son habileté de mécanicien lui permit de construire: il put prouver ainsi que l'eau est bleue par elle-même, et que ses variations de teinte, du vert au brun, résultent de la présence de suspensions, ou de matières dissoutes colorées.

Après avoir appliqué cette méthode originale à l'eau pure, il s'en servit

aussi pour examiner une grande variété de solutions salines: par dissolution de sels très dissociés, à ions mono- ou bivalents, comme ceux des métaux alcalins ou alcalino-terreux, la solution reste bleue; mais dès que l'ion a une couleur propre, comme pour beaucoup de métaux lourds, l'influence de ces métaux se fait sentir sur la couleur des solutions; et de même pour les sels hydrolysés, la solution saline n'est plus aussi transparente.

Au cours de ces recherches, il observa le changement de teinte du rouge à l'orange que subissent les solutions de bichromate alcalin, après un certain temps; et la détermination de la conductivité spécifique de ces solutions, qui variait également avec le temps, démontra qu'il s'agissait bien d'une hydrolyse progressive de l'ion bichromate, avec formation de deux ions chromiques.

Enfin, il put démontrer de la même manière que les alcools inférieurs ont une couleur propre, tendant de plus en plus vers le vert, avec l'allongement de la chaîne hydrocarbonée; l'alcool méthylique est bleu verdâtre, l'alcool éthylique est franchement vert.

Correspondant de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique en 1877, il devint membre titulaire en 1884 et président de l'Académie en 1899.

Membre d'honneur de la Société chimique de Belgique, de la Société chimique allemande, de la Royal Society of London, il était docteur *honoris causa* des Universités de Bruxelles, Gand et Genève.

J. Timmermans.

L. Crismer, « Walthère Spring, sa vie et son œuvre », dans les *Œuvres complètes* réunies et publiées par la Société chimique de Belgique, vol. I, Bruxelles, 1912, pp. 3-38 (extrait du *Bulletin de la Société chimique de Belgique*, t. XXVI, 1912, pp. 157-185).

STALINS (Auguste), peintre-verrier, né à Anvers le 12 septembre 1839

et y décédé le 21 septembre 1906. En 1884, il épousait Marie Vanderouderaa.

D'abord peintre-décorateur, l'artiste fondait, en 1863, rempart du Lombard, n° 38, à Anvers, un atelier de peinture sur verre. En 1865, il s'associait à un commerçant, Alphonse Janssens, pour former avec lui la firme « Stalins et Janssens ». L'initiation technique d'Augustin Stalins dans le domaine du vitrail lui fut assurée, au début de son entreprise, par un certain Mingay. Celui-ci, qui était le fils d'un peintre-verrier anglais, resta son collaborateur pendant une demi-douzaine d'années. La firme eut recours dans la suite à plusieurs artistes dessinateurs, notamment à Pierre Vanderouderaa, Jean-Baptiste Anthony et J. J. Redig. La main-d'œuvre technique était assumée, en ordre principal, par Frans Calders, Charles Elaerts et Joseph Van Rijsel. En 1902, l'atelier de Stalins et Janssens était transféré rue de Damhoudere. En 1906, à la mort de Stalins, son fils Augustin reprit l'affaire et la poursuivit jusqu'en 1923, date à laquelle les travaux en cours furent achevés par la firme Calders et Elaerts.

Les œuvres principales sorties de l'atelier de Stalins et Janssens se suivent chronologiquement, de 1872 à 1907, comme indiqué ci-après : Anvers (église Saint-Joseph), Geel (église Sainte-Dymphne), Tongerlo (abbaye), Fontaine-l'Évêque, Hoegaarden, Anvers (cathédrale), Lokeren, Roubaix, Amsterdam, Tilbourg, Anvers (église Saint-André), Tamise, Lierre (église Saint-Gommaire), Haarlem, Malines (église Sainte-Catherine), Diest (église Notre-Dame), Buenos-Aires, Dülken, Melsele (église Notre-Dame), Ekeren, Haren, Breughel, Calcutta, Heyst-op-den-Berg, Dommelen, Anvers (église Saint-Laurent), Arendonck, Hannut, Anvers (église Sainte-Anne), Saint-Nicolas-Waas, Anvers (église Saint-Jacques). Entre 1872 et 1896, Auguste Stalins fut chargé de restaurer la plupart des anciennes verrières de la cathédrale d'Anvers et notamment celle

d'Henri VII, roi d'Angleterre. Les beaux vitraux de 1497, dont les débris ornaient encore la chapelle de Bourgogne, Longue rue Neuve à Anvers, furent également remis en état par lui en 1884.

Auguste Stalins a travaillé dans le style gothique, mais il a aussi mis en pratique le style Renaissance et celui de l'école anversoise du XIX^e siècle. Les remarquables verrières de la chapelle de la Vierge à la cathédrale d'Anvers furent peintes par lui d'après des cartons de Pierre Vanderouderaa conformément aux indications historiques et archéologiques de Pierre Génard, archiviste de la ville d'Anvers.

Jean Helbig.

Archives de MM. Calders et Fils, peintres-verriers à Mortsel. — Stad Antwerpen, Centraal Bestuur, Bevolkingsregister. — P. Génard, *Les nouveaux vitraux de la cathédrale d'Anvers. Le Vitrail royal et la Verrière historique de la Ville d'Anvers*, Anvers, 1878. — *Cathédrale d'Anvers, Notes explicatives des Vitraux et Restaurations exécutées par Stalins et Janssens, peintres-verriers*, Anvers, s. d. — *St.-Jacobskerk te Antwerpen, Beknopte Gids*, Anvers, 1927. — *Eglise St-Jacques à Anvers, Guide sommaire à l'usage des visiteurs*, Anvers, s. d. — Augustin Stalins, *Quelques réflexions sur l'art de la peinture sur verre*, Anvers, 1908. — Jean Helbig, *Corpus Vitrearum Medii Aevi, Belgique I, Les vitraux médiévaux conservés en Belgique*, Bruxelles, 1961, pp. 195-196.

STEENKISTE (Jean - Aloys VAN), prêtre et exégète catholique, né à Rumbeke (Flandre occidentale) le 20 août 1830, décédé à Bruges le 31 octobre 1913.

Jean-Aloys était le sixième enfant d'un ménage de modestes artisans de Rumbeke, les époux Van Steenkiste-Verhelst, domiciliés Hoogstraat. Après des études dans sa paroisse chez le maître Liboire Baert, puis au petit séminaire de Roulers, le jeune homme entra au séminaire de Bruges. Il fut ordonné prêtre le 2 juin 1855. Son évêque, Mgr J.-B. Malou, l'envoya ensuite à l'Université de Louvain, où il suivit l'enseignement du célèbre Jean-Théodore Beelen (1807-1884).

Ses examens de licence passés en juillet 1859, il fut rappelé par Mgr Malou à Bruges. On sait que ce prélat reprochait violemment aux maîtres de Louvain leur attitude dans l'affaire du « traditionalisme » ; pour mieux marquer sa réprobation, il renonçait à leur confier ses jeunes prêtres. C'est à Rome que Van Steenkiste devait poursuivre ses études de théologie et s'appliquer, en particulier, à l'étude des langues orientales.

Le moment était mal choisi pour envoyer les étudiants dans la Ville éternelle. En 1860, Cavour, décidé à devancer Garibaldi, faisait envahir les territoires pontificaux. Pie IX, relevant le défi, confiait à des officiers français la défense de ses États. A peine arrivé, l'abbé Van Steenkiste dut se mettre à la disposition du major de Becdelièvre, en attendant l'arrivée de l'abbé François Vyt désigné par les évêques belges comme aumônier du « bataillon franco-belge », premier noyau des zouaves pontificaux. Sa carrière militaire fut brève : il n'eut même pas le temps de prendre part à la bataille de Castelfidardo : le 4 août 1860, Mgr Malou le rappelait à Bruges.

Rentré en Belgique le 7 septembre, Van Steenkiste est envoyé à Menin comme vicaire. L'année suivante, il revient à Bruges pour remplir les mêmes fonctions à la cathédrale. Le 23 septembre 1862, il est nommé professeur d'Écritures saintes au Grand Séminaire ; il le restera dix ans. En 1866, le recteur de l'Université de Louvain voulut l'avoir comme professeur, mais le nouvel évêque de Bruges, Mgr J.-J. Faict, qui avait hérité des préventions de son prédécesseur, refusa en invoquant, une fois de plus, le spectre du traditionalisme. Le 31 août 1872, Van Steenkiste était élevé aux honneurs du canonat. Le 24 février 1882, il fut nommé curé de Notre-Dame et doyen du district de Bruges-Sud. De fréquentes crises d'asthme l'obligèrent finalement à prendre la retraite le 21 février 1908. Il lui restait cinq ans

à vivre dans une studieuse réclusion.

L'enseignement du professeur Van Steenkiste était méthodique et clair. Comme son maître Beelen, il était attaché au sens littéral des Écritures. Son solide bon sens l'amenait à prendre des positions qui pouvaient, à l'époque, passer pour hardies ; mais il l'empêchait aussi de perdre de vue le but de son travail : la formation pastorale du clergé. S'il estimait nécessaire de donner aux prêtres une connaissance solide des Écritures, il voulait aussi qu'ils se servissent de cette science dans leur prédication. De là son insistance à commenter les épisodes de saint Matthieu sur la Passion du Sauveur et les commentaires homilétiques très poussés que l'on trouve dans presque tous ses ouvrages. Enumérons les principaux :

Liber ecclesiasticis annotationibus exegeticis breviter elucidatus, additum versione nova ex Hebraeo..., tum Vulgatae textu ejusque translatione Flandrica, praemissa introductione (Bruges, 1869) ; *Liber Psalmorum. Introductio in Librum Psalmorum* (Bruges, 1871) ; *Commentarius in Evangelium secundum Matthaeum aliis evangeliiis pro concordia historica, praesertim in omnibus iis quae ad passionem Christi spectant, collatis, 2^e éd. en 2 vol.* (Bruges, 1875) ; *Epistolae catholicae breviter explicatae ad usum seminariorum et cleri* (Bruges, 1876) ; *Sanctum Jesu Christi evangelium secundum Matthaeum additis aliisque locis parallelis aliorum evangelistarum, amplo commentario tam morali et homiletico ex SS. Patribus quam literali et exegetico ex auctoribus nostrae temporis, 4 vol.* (Bruges, 1880-1882) ; *Actus Apostolorum breviter explicati ad usum Seminarii Brugensis, 4^e éd.* (Bruges, 1882) ; *Quaestiones in omnes S. Pauli epistulas* (Bruges, 1882) ; *Commentarius in omnes S. Pauli epistolas ad usum Seminariorum et cleri, 5^e éd.* (Bruges, 1892).

Les multiples éditions de ces manuels, le fait qu'encore au début de ce siècle, un des successeurs de J.-A. Van Steenkiste, — et non l'un des moins

dres : le chanoine A. Camerlynck, — estimait utile de mettre à jour certains de ces ouvrages, attestent suffisamment combien ils étaient appréciés. Leur diffusion était grande, particulièrement aux États-Unis d'Amérique. Leur vente valait à l'auteur des revenus dont s'accommodait sa générosité, qui était grande. C'est ainsi qu'un jour, il envoya la somme de quatre mille francs-or au capitaine Joubert, le héros de la campagne antiesclavagiste en Afrique, pour lui permettre d'acheter des armes. Une autre fois, il consacrait une somme plus importante encore à élever, dans l'ancien cimetière de l'église Notre-Dame à Bruges, un petit monument néo-gothique, dessiné par l'architecte de la Censerie, en souvenir du cinquantenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception et de sa propre ordination sacerdotale.

N.-N. Huyghebaert O.S.B.

Archives Evêché de Bruges, *Acta episc. Brug.*, Actes de Mgr Malou, 1860; Actes de Mgr Faict, 1866; *Varia* concernant le clergé moderne. — « Notice nécrologique », sans doute d'H. Rommel, dans le journal brugeois *La Patrie* des 2-3 novembre 1913 (repris dans *Le Bien public* de Gand, 80^e année, n° 308). Une autre notice a paru dans *De Gazette van Brugge* du 3 novembre 1913. — N.-N. Huyghebaert, « La carrière militaire de l'exégète brugeois Jean-Aloys Van Steenkiste », dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, t. XCIX, 1902, pp. 109-116.

STEYAERT (Édouard), peintre-verrier, né à Moerkerke (Flandre occidentale) le 9 septembre 1868, mort à Schaerbeek le 7 octobre 1932.

Il était fils d'un cultivateur de lin, Jean Steyaert, et de Julia Ney. Son père l'autorisa à fréquenter dès l'âge de quatorze ans l'Académie des Beaux-Arts de Bruges, dirigée à cette époque par l'artiste peintre Édouard Wallays. Après deux ans d'études, le jeune artiste compléta son apprentissage auprès d'Eugène Legendre, lui aussi artiste peintre brugeois.

De 1885 à 1890, Édouard Steyaert résida à Anvers, où il travailla dans

les ateliers des peintres-verriers Stalins et Janssens, tout en suivant les cours du soir à l'Académie des Beaux-Arts de la métropole. Établi ensuite à Bruxelles, il collabora pendant cinq ans aux travaux du peintre-verrier Contini, d'origine italienne, pour s'établir à son propre compte à Schaerbeek, en 1896.

Parmi les nombreux vitraux qui sortirent de son atelier, situé 35 rue de l'Est, citons ceux qu'il élabora pour les Dames Augustines à Bruxelles, les Pères Rédemptoristes à Mons, les Pères Blancs à Anvers, pour les églises de Broechem, Nijlen, Brûly, Spoutin, Grandmetz, Overpeit, Basse-Wavre, Deurne, Leest, Schilde, Saint-Josse-ten-Noode, Notre-Dame-au-Bois, pour les églises Saint-Amand et Saint-Augustin à Anvers, Saint-Hubert à Berchem-Anvers, Sainte-Barbe à Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Joseph à Evere, Saint-Antoine à Etterbeek, Saint-Servais à Schaerbeek, Notre-Dame à Vilvorde, pour la chapelle des Aumôniers du Travail de Charleroi, etc. Édouard Steyaert travailla également pour l'étranger et plaça des verrières notamment en Angleterre, en Écosse, en Irlande, en Espagne, en Suisse, au Mexique et au Guatemala. Maître Steyaert, qui dessinait lui-même les cartons de ses vitraux, fut bien secondé par son peintre principal, le Suisse Alfred Knab.

Jean Helbig.

R. M. Van den Haute, *L'artiste peintre-verrier Édouard Steyaert*, Bruxelles, 1948.

STIÉNON DU PRÉ (Alphonse-Marie-Pierre-Joseph, baron), comte romain, sénateur, bourgmestre de la ville de Tournai, né à Thieusies le 1^{er} août 1853, décédé à Tournai le 26 juillet 1918.

Animé tout ensemble de l'esprit civique le plus éveillé et du sens artistique le plus raffiné, il voua ses dons d'organisateur et d'artiste à la prospérité de la ville dont il fut le premier magistrat et au développe-

ment de la vie musicale dont il avait eu la noble ambition de l'animer.

Ses initiatives dans le domaine de l'administration communale étaient nombreuses et l'on n'est pas sans se souvenir du brillant et pittoresque déploiement folklorique du tournoi de chevalerie qui eut lieu dans la ville des « Chonq Clotiers » en juillet 1913, et tout particulièrement de l'épisode haut en couleur qu'était l'entrée des *Reîtres pour la Quintaine*, qui s'en détachait en sensible relief. On sait que la *Quintaine* est un jeu d'adresse d'origine médiévale qui consistait à toucher de la lance un mannequin fiché en terre ou attaché à un poteau.

Mais c'est, en ordre principal, comme mécène que le baron Stiénon du Pré s'est imposé à l'admiration et à la reconnaissance, non seulement de ses concitoyens, mais du public épris d'art musical tout entier. Fondateur de la Société de Musique de Tournai, Alphonse Stiénon du Pré en fut le président et l'animateur et son nom restera inséparable, pour la postérité, de grands et émouvants souvenirs.

Entre le premier concert (9 mars 1888) et l'apogée de la Société, où, en présence de la Reine Élisabeth, fut exécuté le *Judas Macchabée* de Haendel le 14 avril 1912, s'inscrivirent quantité d'auditions dont plusieurs déchaînèrent l'enthousiasme des foules. Il n'est que d'en citer quelques-unes pour se rendre compte de leur importance. Les voici, dans l'ordre chronologique : le premier concert Massenet (26 janvier 1890), le concert César Franck, dirigé par le maître (27 avril de la même année), la *Rédemption* de Gounod (1891), le concert Peter Benoit avec quatre cent cinquante exécutants (1892), *Marie-Madeleine* de Massenet, en présence d'Albert, futur roi des Belges (1894), *Orphée*, *Guillaume Tell*, *Samson et Dalila*, la *Damnation de Faust*, le *Messie*, les *Béatitudes*, *Franciscus* d'Edgar Tinel.

La splendeur des exécutions tour-

naisiennes était le fait d'une longue préparation, d'études minutieuses et patientes, assurées par un noyau choral d'élite et un orchestre remarquable, des solistes de choix, le tout sous la direction de Henri de Loose, chef ardent et inlassablement dévoué.

Aux rares mérites que s'était acquis le fondateur de la Société de Musique de Tournai, s'ajoute celui d'avoir été un organisateur en qui vibrerait une âme d'artiste et qu'animait un idéal assez noble pour ne le mettre qu'au service des maîtres.

Paul Tinel.

P. Tinel, « La Société de musique de Tournai », dans *Le Soir*, 13 avril 1951. — J. Dupré de Courtenay, « La Société de Musique de Tournai. De mars 1889 à mars 1913 », dans la *Revue tournaisienne*, 9^e année, n^o 3 (mars 1913), pp. 41-91. — Renseignements communiqués par Madame la baronne Ludovic Stiénon du Pré. — Souvenirs d'Edgar Tinel.

***STOCKMAR** (Christian-Frédéric), médecin, conseiller aulique, né le 20 août 1787 à Cobourg (Allemagne), y décédé le 9 juillet 1863.

Né dans une famille de la bonne bourgeoisie dont les ancêtres étaient suédois, il fit ses humanités au Gymnase très réputé de Cobourg, puis, tout en poursuivant ses études de médecine à Wurzburg, Erlangen et Iéna, s'intéressa à la littérature et aux sciences juridiques.

Devenu, à partir de 1812, chirurgien officiel de sa ville natale, il participa, en qualité de médecin militaire, à la campagne de 1814 contre Napoléon. Il faisait partie du régiment ducal de Saxe, dans les rangs duquel combattait Léopold de Saxe-Cobourg, futur roi des Belges.

En 1816, il rejoint en Angleterre le prince Léopold qui, le 2 mai, devait y épouser la princesse Charlotte, héritière du trône d'Angleterre. Il séjourna à Claremont en qualité de secrétaire privé du prince et, après le décès de la princesse, devint son conseiller très écouté.

Il obtint en 1821, les lettres patentes de noblesse à Cobourg; il

fut ensuite créé baron en Bavière en 1831. Il avait dans l'entretemps épousé, en 1821, sa cousine Fanny Sommer.

Il accompagna le roi Léopold à Bruxelles, le 21 juillet 1831 ; organisa la maison royale du nouveau souverain ; demeura son conseiller, mais refusa d'occuper une fonction officielle à la cour. Il se retira à Cobourg, jugeant pouvoir, avec plus de discrétion et à l'abri des jalousies, poursuivre ainsi un rôle plus efficace.

Il continua, en effet, à s'occuper activement de toutes les affaires belges et fut, comme on l'a dit, « l'ambassadeur officieux du roi auprès des cours étrangères », surtout celles d'Angleterre et de Prusse. Il tenait le souverain au courant des mouvements de l'opinion internationale, restait en contact avec les hommes d'État anglais et les monarques : il intervint, en faveur de la Belgique, lors des laborieuses tractations du traité des XXIV articles, soutenant les efforts des plénipotentiaires belges, Van de Weyer et Goblet.

C'est pour défendre les intérêts belges, « pour suivre les instructions de son maître, de Léopold », comme il dit, qu'il vint, en 1836, à Croydon, « assister » la princesse Victoria, qui devait le 20 juin 1837 devenir reine d'Angleterre.

A la suggestion du roi, il favorisa d'ailleurs le mariage de la souveraine avec le prince Albert de Saxe-Cobourg. Il fit avec ce dernier un long voyage en Italie en 1837 ; il devint en quelque sorte son mentor et garda sur ce prince une influence qui, pour être discrète, n'en fut pas moins importante.

A partir de 1840, année du mariage du prince Albert avec la reine Victoria, Stockmar séjourna généralement en Angleterre jusqu'en 1857. Il y poursuivit, à titre de conseiller intime, son action sur la reine d'Angleterre et le prince-consort. Comme, de l'aveu même des Anglais, on vécut, durant l'existence du prince Albert, sous *the Albertine Monarchy*, on peut se

rendre compte de l'étendue du rôle de Stockmar écouté à la fois par la reine et par Albert de Saxe-Cobourg.

En 1848, il siégea comme représentant de Cobourg au parlement de Francfort où il s'évertua, en vain d'ailleurs, d'obtenir, en faveur de la Prusse et au détriment de l'Autriche que Léopold I^{er} soutenait, l'hégémonie dans la confédération germanique.

Il retourna définitivement à Cobourg en 1857.

Dans le cimetière de Cobourg une stèle lui fut élevée par « ses amis dans les maisons régnantes de Belgique, de Cobourg, d'Angleterre et de Prusse ».

Le prince Léopold, à la mort de son épouse Charlotte, aurait, dans sa détresse, dit à Stockmar : « Maintenant, je suis tout seul, promettez-moi de ne pas m'abandonner ». Promesse fut faite et tenue : l'amitié de Stockmar fut, pour le roi Léopold, un réconfort lorsqu'elle empêcha le roi d'abdiquer en 1831 ; elle restera, durant tout le règne, une lucidité.

Toute la politique de Léopold I^{er} se retrouve dans l'exhortation que Stockmar lui adressait le 16 octobre 1831 : « Le roi est allé en Belgique pour sauver la paix générale et soutenir la cause de la monarchie constitutionnelle... tout l'avenir de la Belgique dépend... de l'annihilation des partis ». Si on ajoute à cette directive celle que, le 12 août 1832, Stockmar, d'accord avec Léopold I^{er}, suggéra, à propos des XXIV articles, en demandant à Muelenaere d'entrer « dans la voie des négociations », on aura un résumé de la pensée belge de Stockmar et de toute la politique intérieure et internationale du premier roi des Belges.

En somme, pour Stockmar, l'existence de la Belgique était une garantie pour l'Europe. C'est ce qu'il ne se lasse de dire aux représentants et aux souverains des Grandes Puissances ; ce qu'il souligne surtout auprès de la reine Victoria, du roi Frédéric Guillaume IV de Prusse,

du tsar; ce sur quoi il insiste au moment des crises internationales : celle de la conférence de Londres en 1831 et 1838, celle des difficultés européennes de 1840, celle que pourraient provoquer les agissements « annexionistes » de la monarchie de Juillet et de Napoléon III.

C'est ainsi qu'il entre lui-même, et le roi avec lui, dans la « voie des négociations » : l'activité diplomatique de Léopold I^{er} fut, en effet, une des caractéristiques du règne.

Pour consolider le *fait européen* qu'est la Belgique, Stockmar s'est fait « agent matrimonial » : il a favorisé les épousailles de Victoria et d'Albert de Saxe-Cobourg, il aida au mariage du roi Léopold avec Louise-Marie d'Orléans, il s'entremet pour que la reine Maria du Portugal prenne comme époux le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg.

Il s'efforça surtout à mettre en relief les utilités et les modalités de la neutralité belge : « Si j'étais ministre de Belgique, écrit-il le 27 janvier 1850, ma politique serait celle-ci : » 1. maintenir dans toute la force du » terme la neutralité conventionnelle » de la Belgique; 2. m'attribuer vis-à-vis de l'Europe l'interprétation de » cette neutralité; 3. afin de pouvoir » m'acquitter convenablement de cet » acte d'autonomie belge, mettre sur » pied la force armée la plus considérable possible, dans la ferme confiance qu'... il ne viendrait pas à » l'idée d'aucune Puissance européenne » d'attaquer la neutralité d'un État » qui peut, à son choix, assurer » 100.000 hommes de renfort à l'une » ou l'autre des armées belligérantes ».

Tels sont les moyens que Stockmar suggère à Léopold I^{er} pour sauvegarder « la paix générale »; le roi le suit presque à la lettre.

Il semble bien en être de même pour la politique intérieure de la Belgique.

Ayant, en 1831, étudié avec le prince le texte de la Constitution belge, Stockmar a constaté combien elle s'inspirait de ce que de Gerlache

appelait « la haine du roi passé et la » peur du roi à venir ». Aussi, donne-t-il au futur roi des Belges le conseil : « Faites l'expérience de ces institutions nouvelles, laissez couler un » certain temps et si vous trouvez » alors qu'un bon gouvernement est » incompatible avec de semblables dispositions [les libertés... et l'ordre], » envoyez aux Chambres un message » dans lequel vous ferez connaître » avec franchise les résultats de votre » essai et les défauts que vous avez » remarqués dans le pacte fondamental. Si vous avez agi consciencieusement et avec bon vouloir, le peuple » vous soutiendra et acceptera volontiers tous les changements dont la » nécessité sera démontrée ».

N'est-ce pas un écho de ces directives qu'on trouve dans cette remarque de Dietrichstein, chargé d'affaires autrichien : « Le roi espère dans un » prochain avenir, apporter des modifications à la Constitution »? Léopold I^{er}, on le sait, y songea longtemps, en tout cas jusqu'en 1848.

Mais, pour y réussir, il aurait fallu le soutien du peuple et des Chambres. Était-ce possible si des partis se formaient et empêchaient l'action du pouvoir exécutif? Ne fallait-il point, dès lors, comme Stockmar le recommandait, veiller à « l'annihilation des partis »?

Léopold I^{er} s'y employa jusqu'à la fin de sa vie. Il écrivait encore en 1863 : « La position de la royauté » a été rendue faible et elle se trouve » alors très embarrassée par la position des partis ». C'était, après une expérience de près de quarante ans, l'acquiescement aux considérations dictées par Stockmar, le 16 octobre 1831.

Tout le règne de Léopold I^{er} est une paraphrase de la pensée politique du baron Stockmar.

A. Simon.

Denkwürdigkeiten aus den Papieren des Freiherrn Christian Friedrich V. Stockmar, zusammengestellt von Ernst Freiherr V. Stockmar, Brunswick, 1872. — T. Juste, Le baron Stockmar, Bruxelles, 1873. — The Letters of Queen Victoria, Londres, 1907.

STOOP (Martin) ou **STOPIUS**, médecin, professeur, né à Alost au début du XVI^e siècle, mort à Vienne le 21 décembre 1581.

Martin Stoop est cité uniquement dans les ouvrages de Denis et Aschbach. Nos recherches dans les archives de la ville d'Alost n'ont pas permis de retrouver son ascendance. Il semble cependant certain que Stoop soit le nom flamand de notre compatriote. Ce patronyme a été porté à l'époque, notamment par un maître de la Chambre pupillaire d'Alost en 1575. D'autre part, De Potter et Broeckaert citent trois échevins de la ville d'Alost du nom de Stoop entre 1526 et 1603.

Aschbach nous apprend que Martin Stopius vint à Vienne vers le milieu du XVI^e siècle, après avoir étudié la philosophie et la médecine dans des universités italiennes, notamment à Padoue. Avant d'être nommé professeur, il avait pratiqué la médecine à Vienne et à Linz. Aschbach n'indique pas la date de sa nomination ; il précise cependant qu'il était à Vienne avant 1552 et qu'en 1554 il était premier médecin de l'hôpital civil. Il ajoute, ce qui est tout à l'honneur de notre compatriote, qu'en 1552 il accepta le poste de *Magister Sanitatis*, dont le titulaire venait de mourir de la peste, alors qu'aucun membre de la Faculté ne voulait reprendre cette fonction dangereuse. Il succédait ainsi à un autre médecin belge, qui n'avait pas appartenu à la Faculté, François Vésale, frère du célèbre anatomiste. Stopius occupa ce poste jusqu'en 1558. En 1554, il fut doyen de la Faculté de Médecine, ce qui permet de conclure qu'il avait été nommé professeur entre 1552 et 1554. Il fut encore doyen en 1581, après avoir été en 1580 recteur de l'Université. A cette occasion, Stopius dut abjurer le protestantisme, auquel il avait adhéré momentanément.

Mich. Denis, dont le relevé s'arrête à 1560, ne lui connaissait comme publication qu'une réédition du traité de médecine de son maître italien, le célèbre J. B. da Monte de l'Uni-

versité de Padoue, ainsi que quelques autres traités insérés dans le même volume, sous le titre : *Methodus Joannis Baptistae Montani de Elementis Iatriae Candidatis apprime utilis ac necessaria. Cui accessit ejusdem authoris de syphillidos lue tractatus doctissimus, una cum regulari cura huius morbi Benedicti Faventini* (Vienne, 1553).

Un homonyme, Nicolas Stopius, Alostois lui aussi, vivait à la même époque en Italie où il se signala par des œuvres poétiques (F. De Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis der Stad Aalst*, t. IV, Gand, 1876, p. 253). Le fait que tous deux se rendirent en Italie à la même époque permet de supposer qu'ils étaient proches parents, sinon frères.

J.-B. Opsomer.

Archives de la ville d'Alost : *Wezerijboek n° 504* (1500-1538), *Statuten van Goederen n°s 269 et 270* (1500-1599). — M. Denis, *Wiens Buchdruckergeschichte, bis MDLX*, Vienne (1782). — J. von Aschbach, *Geschichte der Wiener Universität*, III (1888). — F. De Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis der Stad Aalst*, Gand (1873-1876).

STOPIUS (Martinus). Voir **STOOP** (Martin).

STRAVIUS (Richard). Voir **PAULI-STRAVIUS** (Richard).

SWARTS (Frédéric-Jean-Edmond), chimiste, né à Ixelles le 2 septembre 1866, décédé à Gand le 6 septembre 1940.

Après d'excellentes études à l'Athénée et au Conservatoire de musique de Gand, il obtint à l'Université de Gand successivement les diplômes de docteur en sciences et en médecine. A dix-neuf ans déjà, il était préparateur de son père, Théodore Swarts, qui avait été l'élève de Kékulé et son successeur à l'Université. Frédéric Swarts à son tour, gravit les échelons de la carrière universitaire ; il succéda à toutes les chaires occupées par son père. Il fut chargé du cours d'élé-

ments de chimie générale aux Écoles préparatoires du Génie civil et des Arts et Manufactures, le 8 octobre 1901; nommé professeur à l'École du Génie civil, le 9 octobre 1901; chargé du cours d'éléments de chimie (2^e partie) à l'École préparatoire des Arts et Manufactures le 25 septembre 1903; chargé du cours de chimie générale de la candidature en sciences à la Faculté des Sciences et du cours de méthodologie chimique, le 30 octobre 1903; il fut nommé professeur ordinaire, le 19 février 1910, et chargé du cours de chimie générale du doctorat, le 14 août 1912. Son œuvre scientifique si remarquable lui valut de nombreuses distinctions tant en Belgique qu'à l'étranger. Lorsqu'en 1903, l'Association belge des Chimistes fut transformée sous l'impulsion de Léon Crismer en Société chimique de Belgique, Swarts, comme ses collègues de l'Académie, autorisa la reproduction de ses communications académiques dans le *Bulletin de la Société chimique*; ceci allait beaucoup contribuer, tant à la diffusion de ses recherches qu'au renom de la Société chimique. Pendant la première guerre mondiale, Swarts fut l'un des résistants les plus acharnés contre la flamandisation forcée de l'Université par les occupants. Dès la libération, fut créé le Comité national belge de Chimie; Swarts en devint le président, et le resta jusqu'à sa mort; grâce à lui, le Comité national belge de Chimie acquit pour notre pays une grande influence dans les réunions de l'Union internationale de Chimie pure et appliquée.

Lors de la création du Fonds national de la Recherche scientifique, il fut nommé président de la Commission de Chimie; en outre à la fin de sa carrière, il occupait le siège présidentiel du Comité scientifique de l'Institut international de Chimie Solvay.

Élu correspondant de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique le 4 juin 1904 et membre titulaire le 10 juin 1911, il fut nommé directeur de sa classe en 1925.

Très attaché à la langue française, il a combattu jusqu'à sa mise à la retraite, le 22 novembre 1936, la flamandisation de l'Université de Gand, dont il restera un des professeurs les plus illustres.

Son œuvre scientifique a porté essentiellement sur l'étude des dérivés halogénés organiques. Elle peut se diviser en trois périodes: dans la première, il s'est occupé des dérivés halogénés mixtes des hydrocarbures de la série grasse; dans la seconde, il a préparé à lui seul, plus de dérivés fluorés que tous ses prédécesseurs réunis; et dans la troisième il a déterminé avec grand soin, les constantes physico-chimiques de ces composés fluorés.

Son collègue Georges Chavanne rappelait en 1937, dans un discours, qu'au début de ce siècle, la préparation et l'étude des composés organiques fluorés avaient peu progressé, à cause des difficultés de maniement et de la réactivité intense de l'acide fluorhydrique qui attaque le verre et qui, à cause du fluor isolé par Moissan en 1886, nécessite des appareils en platine. En 1892, Swarts réussit à faire usage du fluorure d'antimoine comme agent de fluoration de l'éthane et du méthane. Les phénomènes d'oxydation et de migration des dérivés fluorés lui permirent ensuite de préparer des acides acétiques fluorés jusqu'alors inconnus, notamment l'acide fluor-chlor-brom-acétique.

En 1896, Swarts introduisit l'usage du fluorure mercurieux comme agent de fluoration ce qui le mena à la préparation de l'acide monofluoracétique et ensuite au phényl fluorofom, qui, par une dégradation ménagée, lui permit de préparer l'acide trifluoracétylacétique, puis la trifluoracétone, l'alcool trifluoré et enfin l'hexafluoréthane. Ensuite, par diazotation en milieu fluorhydrique concentré, Swarts arrive à préparer aussi des dérivés aromatiques fluorés substitués dans le noyau.

Ayant ainsi à sa disposition un grand nombre de composés fluorés,

il étudie enfin leur comportement physico-chimique. Tout d'abord, il fait ressortir la très grande affinité du fluor pour le carbone et encore davantage pour l'hydrogène; il en résulte la stabilité de ces dérivés fluorés à l'égard des métaux, de l'eau, des bases. Mesurant systématiquement les indices de réfraction, la chaleur de combustion, la viscosité, etc., Swarts montre les caractéristiques les plus remarquables de ces dérivés fluorés; ainsi l'acide trifluoracétique bout 45° plus bas que l'acide acétique et le nitrile correspondant, 143° plus bas que l'acétonitrile. D'autre part, le remplacement de l'hydrogène par du fluor dans une molécule, en abaisse la réfraction moléculaire, etc.

Cet ensemble de travaux est à la base des recherches d'un autre Belge, Albert Henne, professeur à l'Université de Columbus, qui ont conduit à l'utilisation de ces composés fluorés organiques comme réfrigérants, lubrifiants et plastiques.

J. Timmermans.

R. Goubau, « Frédéric Swarts » (1866-1940), dans *Liber memorialis* de l'Université de Gand, t. IV, Gand, 1960, pp. 35-38. — Discours prononcé par le professeur Desreux à la séance solennelle commémorative de la Société chimique de Belgique, le 10 février 1946, *Bulletin de la Société chimique de Belgique*, t. LV, 1946, pp. 20-32 (avec portrait). — J. Timmermans, « Notice sur Frédéric Swarts », dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1963, pp. 51-72 (avec portrait).

T

***TELLER** (Henri), ecclésiastique, diplomate, né en 1598, décédé le 1^{er} novembre 1662.

Henri Teller appartient au groupe remuant des catholiques anglais réfugiés aux Pays-Bas.

Licencié en droit civil et en droit canon, il servit tout d'abord de secrétaire aux ambassadeurs espagnols à Londres et à Paris. Il sortit de l'ombre en 1631, quand l'infante Isabelle le députa dans la capitale britannique pour la représenter auprès de Charles I^{er}. Il lui était enjoint de travailler de concert avec le ministre de Philippe IV et de mettre tout en œuvre pour faire cesser l'assistance anglaise aux Hollandais et assurer le libre trafic entre le Royaume-Uni et les Pays-Bas. Il lui fut ordonné d'observer la plus grande discrétion à l'égard des catholiques anglais. La mission de Teller dura sept ans ; on pourrait l'étudier en détail grâce aux nombreuses lettres que l'intéressé a écrites. En 1638, on estimait en Espagne que le maintien à Londres d'un agent diplomatique des Pays-Bas était superflu, de telle sorte que Teller revint chez nous. Dans l'interval, il s'était fait prêtre. Appréciant les services rendus par le diplomate, le Cardinal-Infant lui conféra une prébende vacante dans le Chapitre de Sainte-Pharaïlde à Gand. Le voyage vers la capitale flamande ne fut qu'un aller et retour. En 1639, le gouvernement de Madrid entreprit une grande

offensive diplomatique en vue de se concilier l'alliance du roi d'Angleterre, et trois ambassadeurs lui furent envoyés. Le Cardinal-Infant désigna Teller pour les assister : Teller, alléguait-il à cette occasion, a une grande connaissance des affaires britanniques et possède l'anglais à fond. Le 6 avril 1640, le chanoine se trouvait à Douvres. Peu après, il relatait en détail la cérémonie de la remise des lettres de créance au roi d'Angleterre par un des ambassadeurs, le marquis de Velado. La joute diplomatique qui se déroula à Londres en 1640 aboutit à un échec complet et, au mois de février de l'année suivante, Velado et Teller reprenaient la route des Pays-Bas. Le Cardinal-Infant lui confia un des canonicats de la collégiale Sainte-Gudule à Bruxelles et, dès son retour à Londres, Teller occupa la stalle qui lui avait été conférée.

En 1646, Philippe IV fit, à son tour, appel à Teller. Il s'agissait, cette fois, de se rendre en Pologne, pour protester énergiquement auprès du roi Wladislas et éventuellement auprès de la Diète, contre le recrutement par la France de soldats polonais. Teller s'acquitta avec succès de cette mission et le gouverneur général, le marquis de Castel-Rodrigo, fit valoir ses mérites auprès du roi : l'ecclésiastique avait servi de longues années avec zèle, c'était une personnalité de grande vertu, aux talents multiples, capable de rendre

de précieux services. Teller retourna alors pour une dizaine d'années à la collégiale bruxelloise.

En 1658, il présenta une requête à l'archiduc Léopold-Guillaume, demandant sa nomination comme doyen d'Anvers. La charge fut extrêmement disputée : une dizaine de candidats s'étaient présentés et les chanoines anversois souhaitaient voir installer un des leurs. Le gouverneur général, Don Juan, choisit Teller qui s'en fut dans la métropole. Il faillit n'y faire qu'un bref séjour et devenir évêque de Bruges, à la mort du titulaire Charles van den Bosch. Il était le candidat de Don Juan, qui rappelle au roi qu'antérieurement déjà on avait proposé à la curie d'élever Teller à la dignité archiépiscopale de Chalcédoine et de lui conférer la direction des catholiques d'Angleterre. Le projet échoua.

J. Lefèvre.

J. Cuvelier et J. Lefèvre, *Correspondance de la Cour d'Espagne*, t. III et IV, Bruxelles, 1930. — J. Lefèvre, « Henri Teller », *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, t. XIII, Bruxelles, 1936.

TURLUR (Englebert), compositeur, né vers 1565, décédé à Madrid au mois de mai 1598.

Il fut recruté, dans les Pays-Bas, en qualité de chantre pour la chapelle royale de Philippe II, par Michel de Bocq, en 1586. Il entra en fonction à la Cour du roi catholique à Madrid le 28 juin de la même année. Il y avait été amené par l'ex-maître de

latin François Simon, en même temps que Martin Buset, Jean Carau, Jacques Dumoulin, Julien Després, Nicolas Hasnon, Antoine Hocquet et Henri Bibau.

Durant le voyage de Philippe Rogier en Flandre (de 1590 à 1591), Englebert Turlur fut investi du titre de vice-maître de la chapelle royale, succédant ainsi à Guillaume Bosquier entré dans les ordres. Il dirigea l'institution jusqu'au retour de Philippe Rogier (au printemps 1591) qui amenait avec lui son nouvel adjoint Adrien Capy.

Le musicien avait composé des *villancicos* pour la chapelle royale du souverain espagnol. Le roi Jean IV de Portugal possédait dans sa bibliothèque, détruite par le tremblement de terre de 1755, un grand nombre d'œuvres religieuses du compositeur, parmi celles-ci une messe, des psaumes, des motets, des magnificat, des hymnes, des lamentations, etc. Des compositions d'Englebert Turlur sont conservées, en manuscrits, aux archives musicales de la cathédrale de Valence. Il s'agit des motets à huit voix : *Beati omnes, Ecce sic benedicitur* et *Salve Regina*.

P. Becquart.

Primeira parte do index da livreria de música do muyto alto e poderoso rey Dom João o IV Nosso Senhor. Por ordem de Sua Mag., por Paulo Craesbeck, anno de 1649 (rééd. par J. de Vasconcelles, Porto, 1874). — P. Becquart, *Musiciens néerlandais en Espagne, Philippe Rogier et son école à la Cour de Madrid (1560-1647)*, thèse de doctorat en Archéologie et Histoire de l'Art présentée à l'Université catholique de Louvain, 1963 (à paraître).

V

VALLÉE POUSSIN (Charles-Louis-Joseph-Xavier de la), géologue, né à Namur le 6 avril 1827, décédé à Bruxelles le 15 mars 1903.

Après avoir fait ses humanités au Collège Notre-Dame de la Paix à Namur, Charles de la Vallée Poussin, fils d'un officier français fixé en Belgique, se rendit à Paris pour y embrasser la carrière militaire; il devait bientôt abandonner cette voie. Après s'être partagé entre des études de sciences et de littérature pendant une dizaine d'années, il s'adonna à la géologie sous la direction d'Omalius d'Halloy et devint, en 1863, professeur de minéralogie et géologie à l'Université de Louvain, où il enseigna plus de quarante ans.

Membre de la Commission de la Carte géologique de Belgique, puis vice-président, il collabora activement à la carte au 1/40.000^e pour le levé des roches cristallines.

Pendant vingt-cinq ans, il travailla avec A. Renard, et publia avec lui dix travaux sur des roches éruptives diverses dont le *Mémoire sur les caractères minéralogiques et stratigraphiques des roches dites plutoniennes de la Belgique et de l'Ardenne française*, qui fut couronné par l'Académie royale des Sciences. Les auteurs y modifiaient un certain nombre des appellations d'A. Dumont, et faisaient progresser sérieusement la connaissance des roches cristallines. Les observations relatives aux gisements et les déductions reviennent à la

Vallée Poussin, la partie pétrographique à A. Renard. *Les tufs kératophyriques de la Méhaigne* constituent un autre travail important des deux collaborateurs.

Seul, Charles de la Vallée Poussin publia des travaux originaux dont le sujet ne s'éloigne guère des précédents, consacrés notamment aux porphyroïdes fossilifères du Silurien brabançon; aux eurites de Grand-Manil, de Nivelles; à quelques roches porphyriques des Ardennes françaises à caractère intrusif; à la microstructure des masses porphyriques des environs de Pitet (hameau de Fallais); à la description de cristaux de quartz de Nil-Saint-Vincent; etc.

Il émit aussi des opinions concernant les calcaires carbonifères qui ont été adoptées dans la légende de la carte géologique de Belgique; nous lui devons, en outre, des contributions géologiques se rapportant au Crétacé et au Tertiaire.

Quand on parcourt la liste des cent dix publications de Charles de la Vallée Poussin, on ne manque pas d'être frappé par la proportion élevée des rapports concernant des notes et ouvrages présentés à l'Académie ou à la Société géologique de Belgique. On est, en outre, frappé par la diversité des sujets qu'il a envisagés au cours de sa vie, passant des plantes des grès d'Iluppaye au viviparisme et à la question des générations spontanées; de la transformation par dynamométamorphisme des roches

dioritiques de l'Ardenne française en chloritoschistes aux recherches sur l'homme fossile. Des articles d'ordre général, le résumé et la critique d'ouvrages d'actualités — dont ceux de Suess, Lapparent, Marr, Lewis — occupent une place importante dans son œuvre qu'une formation littéraire et scientifique a rendue aussi variée. *Barrande et sa carrière scientifique*; *James Hutton et la géologie de notre temps*; *Deux apologues chrétiennes*; *Une page de l'histoire des chemins de fer en Belgique*, sont autant de titres, pris parmi d'autres, qui mettent en relief les centres d'intérêt de Charles de la Vallée Poussin.

On comprend aisément que ses biographes aient particulièrement insisté sur les qualités de lettré et de savant, qui en ont fait un professeur éminent, doué de plus d'un remarquable talent d'élocution.

L'Académie royale des Sciences l'a élu membre associé le 15 décembre 1885.

F. Stockmans.

C. Malaise, « Notice sur Charles-Louis-Joseph-Xavier de la Vallée Poussin, associé de l'Académie », *Annuaire de l'Académie royale des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Belgique*, 1904, pp. 57-84 (portrait, liste des publications de Ch. de la Vallée Poussin).

***VELASCO** (Inigo-Melchior de), duc de Frias, connétable de Castille, grand maître de la maison de Charles II, homme politique (1); on ignore sa date de naissance, il décéda le 27 août 1696.

Au printemps 1668, la reine Marie-Anne, régente d'Espagne pendant la minorité de son fils Charles II, nomma Velasco gouverneur général des Pays-Bas. Avant de partir pour nos provinces, il reçut des instructions et l'ordre de se limiter à des pouvoirs bien déterminés.

Son prédécesseur, le marquis de

Castel Rodrigo, avait en effet nommé des hauts magistrats, un président de la Chambre des Comptes, des chanoinesses de Nivelles; Philippe IV annula toutes ces désignations. Notifiant la nomination de Velasco aux États des diverses provinces, la souveraine déclare que Don Juan d'Autriche, le gouverneur titulaire, a refusé de retourner à Bruxelles et que, dès lors, il a fallu désigner un intérimaire. Connaissant les difficultés de la tâche, elle prescrit à son ambassadeur à La Haye, Esteban de Gamarra, d'aider le nouveau gouverneur et même, s'il le faut, de résider à Bruxelles deux ou trois mois.

Des différents gouverneurs du XVII^e siècle, le connétable est l'un de ceux dont la gestion fut la plus courte: moins de deux ans. Son incompetence est notoire: il ne semble pas connaître le français. A peine a-t-il pris possession de ses fonctions, qu'il prescrit au Conseil privé — sous prétexte d'accélérer l'expédition des affaires — de joindre une traduction espagnole au texte original de toutes ses consultations. Officiellement depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, l'Espagne n'est plus en guerre avec la France; mais on est convaincu, tant à Madrid qu'à Bruxelles, que ce n'est qu'un intermède. La meilleure façon de refréner l'ambition de Louis XIV est, selon la régente, de conclure une triple alliance avec les Provinces-Unies, l'Angleterre et la Suède. La préparation de cet acte diplomatique est l'une des tâches essentielles à laquelle le gouverneur général des Pays-Bas doit se consacrer. Elle occupe une part importante dans sa correspondance avec le gouvernement de Madrid. Les négociations se terminèrent par un succès, au moins apparent. Le connétable peut faire parvenir à Madrid le texte d'un traité garantissant les stipulations de la paix d'Aix-la-Chapelle, ce dont la souveraine le félicite.

Le 10 mai 1670, dégoûté de sa charge, il fait savoir qu'il a rendu compte à la régente de son pitoyable état de santé: il se prétend en dan-

(1) Cette notice complète celle parue au tome XXVI (1936-1938), col. 521-522 de la *Biographie nationale*.

ger de mort et demande qu'on le remplace par le duc de Villa Hermosa. Il ne s'agissait vraisemblablement pas d'une maladie feinte, car un officier supérieur, le comte de Marchin, écrit à la régente à la date du 30 mai, que le connétable est fort malade, et que si on tarde à le remplacer, il n'aura pas la force de retourner en Espagne. Le gouvernement de Madrid s'incline et explique aux États des diverses provinces que le connétable est mis en congé en raison de son état de santé.

Rentré au pays, Velasco reprend son siège au Conseil d'État et intervient dans la discussion de certaines affaires relatives aux Pays-Bas : il expose à l'ambassadeur allemand la position dangereuse des provinces. Il est, de plus, investi de la présidence du Conseil suprême de Flandre et de Bourgogne. Ce n'est d'ailleurs que pour quelques mois. Le 5 novembre 1676, il fait savoir à son successeur, Villa Hermosa, que la volonté du roi l'a contraint à abandonner sa présidence, auquel il tenait beaucoup.

Seul le poste de conseiller d'État lui fut conservé jusqu'à la fin du règne de Charles II.

Il mourut sans laisser de fils légitime.

J. Lefèvre.

Archives générales du Royaume : Fonds de la Secrétairerie d'État et de guerre et des conseils collatéraux. — Archives de Simancas : Fonds *Estado* et *Secretarias provinciales*. — J.-G. Imhof, *Recherches historiques et généalogiques des grands d'Espagne*, Amsterdam, 1707. — J. Cuvelier et J. Lefèvre, *Correspondance de la Cour d'Espagne*, t. IV, Bruxelles, 1935 (Commission royale d'histoire). — H. Lonchay, *La Rivalité de la France et de l'Espagne aux Pays-Bas, 1635-1700*, Bruxelles, 1845 (*Mémoires de l'Académie royale de Belgique*).

VERHAEREN (Alfred), peintre, né à Bruxelles le 8 octobre 1849, décédé le 10 février 1924.

Disciple de Louis Dubois, ce maître coloriste excelle dans le rendu des intérieurs et de la nature morte.

BIOGR. NAT. — T. XXXII. — 23

« Virtuose somptueux » (Camille Lemonnier), il use d'une technique très personnelle : les tonalités intenses et lumineuses sont fortement empâtées tandis que la surface du tableau, légèrement écrasée, ressemble à un émail.

Les tableaux de Verhaeren sont conservés dans les musées d'Anvers, Bruxelles, La Haye (coll. Mesdag), Paris et dans de nombreuses collections particulières.

S. Sulzberger.

E. Bénézit, *Dictionnaire des peintres et des sculpteurs*, t. VIII, s. 1, 1955, p. 522. — J. Ensor, « Notice sur A. Verhaeren, membre de l'Académie », dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique, Classe des Beaux-Arts*, t. VII, 1925, p. 110. — C. Lemonnier, *L'École belge de peinture (1830-1905)*, Bruxelles, 1906, p. 154. — M. Sulzberger, *Profils perdus*, Bruxelles, 1937, p. 98. — U. Thieme et F. Becker, *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler*, t. XXXIV, Leipzig, 1940, p. 245. — G. Van Zype, *Nos peintres*, Bruxelles, 1905, p. 101.

VERHAEREN (Émile), poète (1), né à Saint-Amand (province d'Anvers) le 21 mai 1855, décédé à Rouen le 27 novembre 1916.

Son père, Henri-Gustave Verhaeren, représentant en bonneterie, était d'origine bruxelloise et apparenté du côté maternel à la famille Van Mons. Il avait épousé le 16 juin 1853 Adélaïde De Bock, issue d'un milieu de petits industriels et commerçants de Saint-Amand, entre Anvers et Tamise, où il s'était ensuite fixé.

Le jeune Émile passa ses premières années dans son village natal, années de jeux et de vagabondages qu'il évoquera avec nostalgie dans un de ses poèmes. En 1866, ses parents l'inscrivent à l'Institut Saint-Louis, à Bruxelles. Il s'y révèle élève médiocre et doit refaire sa septième préparatoire en 1866-1867. L'année suivante, il entame ses humanités anciennes, mais avec si peu de bonheur qu'en 1868 son père l'envoie recommencer

(1) Cette notice complète celle figurant au t. XXVI (1936-1938), col. 623-633.

sa sixième latine au Collège Sainte-Barbe, à Gand. Il y restera jusqu'en 1874, sans jamais briller, tout en s'améliorant au fil des années. La rencontre de Georges Rodenbach aura sur sa carrière une influence déterminante : ce condisciple séduisant et cultivé lui révèle la littérature, la poésie romantique et l'incite par l'exemple à s'essayer à la versification (1872-1874).

À la sortie du collège, en juillet 1874, Emile Verhaeren est associé par les siens à la gestion des affaires familiales. Il s'occupe de la correspondance et de la comptabilité de l'huile-rie de son oncle Gustave De Bock et fait office de démarcheur ou de représentant. Il semble que ce travail ne l'ait guère intéressé puisqu'après un an il obtient de sa famille l'autorisation de s'inscrire à la Faculté de Droit de l'Université de Louvain. Ces années seront décisives pour l'éclosion de l'artiste et pour son épanouissement. Verhaeren se lie avec Emile Van Arenbergh, Camille Desguin, Joseph Nève et Paul Siret, dont le père dirigeait le très conservateur *Journal des Beaux-Arts et de la Littérature*. Son premier texte publié, l'ode *Plus de Poètes*, paraît en avril 1876 dans la *Revue générale*; un conte, *Atteindre cent ans*, dans *L'Illustration européenne* du 8 décembre 1877 et deux sonnets « baudelairiens » dans *L'Artiste* du 11 août 1878. Le goût de Verhaeren, on le voit, s'affine en même temps qu'il s'affirme. D'octobre 1879 à février 1881, il est mêlé de près au lancement et à la direction de *La Semaine des étudiants*, dont une décision académique brisera la jeune carrière. À la même époque, il compose quelques-unes des pièces qui constitueront son premier recueil, *Les Flamandes*, répondant ainsi au souhait formulé par Iwan Gilkin dans *La Semaine*, « fonder dans la poésie » une école flamande ».

Il hésite cependant entre plusieurs directions, puisqu'il compose vers le même moment des *Mignardises d'Amour* qui ne paraîtront jamais en

recueil, mais dont il détache quelques pièces pour des revues. Dans tout cela, le droit n'a guère sa place : Verhaeren devra s'y prendre à deux fois avant d'être reçu docteur en droit, le 5 février 1881. Le mois suivant, il prête serment devant la Cour d'appel de Bruxelles et entre en qualité de stagiaire dans le cabinet d'affaires du célèbre Edmond Picard.

Sa carrière d'avocat sera courte. Loin de gêner son activité littéraire, elle contribuera plutôt à l'enrichir et à la diversifier. Le jeune stagiaire, tout en donnant des « mignardises » assez incolores au *Journal des Beaux-Arts*, y tient aussi la chronique des lettres modernes et fait la critique des expositions. Il évolue vers le naturalisme, découvre la peinture moderne et finit par se brouiller avec le directeur du *Journal* à l'occasion d'un compte rendu trop élogieux du salon de 1882 et d'un tableau de Manet. Mais il y gagne l'amitié de quelques-uns des meilleurs peintres de sa génération : Van Rysselberghe, Dario de Regoyos, Schlobach, Fernand Khnopff, et l'estime de son patron qui le fait entrer à sa revue *L'Art moderne*.

Verhaeren traverse en ces années une période d'effervescence où sa personnalité s'affirme toujours plus vigoureusement. À Louvain déjà, il passait (avec Giraud et Gilkin) pour un « libertin » ; il se détache maintenant de toute obédience religieuse. En littérature, son goût s'oriente vers le plantureux et le truculent. *La Jeune Belgique* du 1^{er} juin 1882 donne le poème *Aux Flamandes de Rubens*, avant-goût du recueil *Les Flamandes* que publie, au début de 1883, l'éditeur Lucien Hochsteyn. Lemonnier, à qui Verhaeren avait communiqué les épreuves, avait vainement sabré dans « cette forêt hercynienne du dérèglement lexicologique et prosodique » ; l'auteur écarta la plupart de ses corrections. Sans doute avait-il conscience d'avoir trouvé enfin sa manière et son style. Il devait se montrer plus accommo-

dant dans la réédition de 1897. Tel quel, le livre fit quelque bruit et suscita des réactions assez vives dans la presse : désormais, Verhaeren n'était plus un inconnu.

Son activité littéraire s'intensifie encore au cours des années 1883-1886. Il donne des *Contes de Minuit* à *La Jeune Belgique*, fait de la critique d'art dans diverses revues, révélant au public Van Rysselberghe et James Ensor, multiplie les chroniques et les comptes rendus. Mais la poésie n'est pas oubliée pour autant. Rodenbach avait souligné, dans *Les Flamandes*, l'absence de « l'au-delà », de « l'âme invisible ». Verhaeren se détourne du réalisme presque agressif de ce recueil pour aborder, avec la curiosité sympathique d'un observateur agnostique, certains aspects de la vie religieuse.

En 1884-1885, la signature de Verhaeren apparaît, dans *La Jeune Belgique*, sous des poèmes relatifs aux couvents et aux moines. Pour en trouver l'inspiration, le poète avait séjourné une semaine en août 1883 chez les Trappistes de Forges-lez-Chimay. Les essais aboutiront à la publication, cette fois à Paris chez Lemerre, l'éditeur des Parnassiens, du volume *Les Moines* (1886). Le poète y chante, dans un état d'esprit très positiviste, l'agonie et la beauté d'un monde en voie de disparition mais qui refuse orgueilleusement sa défaite.

Au moment où l'œuvre paraît, elle reflète déjà un état d'esprit dépassé par le poète. La période du pittoresque violent, de la poésie « visuelle » est révolue. À partir de 1885, Verhaeren se tourne vers une poésie de « crispation et d'hallucination », vers « un symbolisme étrange où nous mettrons nos doutes, nos affres, nos » ennuis, nos vices et probablement nos » agonies ». Influence du style décadent, du goût fin de siècle, peut-être ; imprégnation littéraire et artistique, sans doute ; mais aussi crise profonde, vécue à la fois dans la chair et dans l'esprit. Les deuils familiaux se succèdent entre 1886 et 1888 ; la santé de

Verhaeren se détériore, il cherche l'oubli dans l'alcool, et les voyages à Londres et à Bayreuth n'y changeront rien. Le poète traverse une crise à la fois physique, psychique et artistique. Son pessimisme frise la neurasthénie, sa philosophie tend au nihilisme, mais il aura la force de surmonter son mal en l'analysant. L'art lui sert d'exutoire et de salut, car l'époque des *Soirs* correspond de façon significative à celle de son engouement pour René Ghil et pour Mallarmé. Les premiers poèmes des *Soirs* avaient paru, fin 1885, dans *La Jeune Belgique* : paysages imprécis, images obsédantes, impression d'angoisse et d'écrasement. Cette obsession de la nuit, de la mort et de la folie se retrouvera dans *Les Débâcles* (novembre 1888) et dans *Les Flambeaux noirs* (décembre 1890).

Mais, une fois encore, l'œuvre est issue d'une crise presque dépassée. A Bornhem, chez sa sœur Maria Cranleux, pendant les fêtes locales de l'automne 1889, Verhaeren a rencontré une jeune artiste liégeoise, musicienne et peintre, qui lui est apparue comme l'incarnation de l'équilibre, de la beauté et de la sagesse, Marthe Massin. Il la revoit à Bruxelles, visite son atelier rue Potagère et leurs longues fiançailles, tourmentées et orageuses, coupées par le voyage du poète en France et en Italie, aboutiront finalement au mariage célébré à Bruxelles le 24 août 1891. L'artiste, en Verhaeren, s'était longtemps cabré, redoutant d'aliéner son indépendance, de s'embourgeoiser médiocrement ; il a compris à temps que Marthe lui apportait non une sujétion, mais une raison de vivre et d'espérer, celle qu'il clame — en mai 1891 — dans le beau poème *Saint Georges*.

Après un voyage de noces en Allemagne, Verhaeren et Marthe regagnent la Belgique où ils s'installent, rue du Moulin, dans l'atelier qu'occupait le poète avant son mariage. Mais Verhaeren est amené à voyager souvent : conférences en Hollande, excursion en Bretagne, nouveau sé-

jour en Angleterre (avec Van Rysselberghe). Il réside de plus en plus à Paris où il est devenu le familier de Mallarmé, de Rodenbach, mais surtout de Vallette et de l'équipe du *Mercur de France*. L'entrée au *Mercur* coïncide, pour lui, avec l'entrée dans la gloire.

Après la détente des *Apparus dans mes chemins* (1891), Verhaeren revient à sa manière crispée, à ses thèmes d'angoisse et de désolation dans *Les Campagnes hallucinées* (1893) où ses obsessions personnelles trouvent un aliment nouveau dans la crise économique et sociale où la Belgique se débat. La folie, la mort, les terreurs issues de la misère et du désespoir s'incarnent dans l'extraordinaire *Fléau* où revit l'image effrayante de la *Dulle Griet* de Bruegel. Mais un espoir se lève, qui enthousiasme les meilleurs, les plus nobles de sa génération : celui du progrès social et de l'entente des peuples. Verhaeren se lie avec Emile Vandervelde, avec les rédacteurs de *La Société nouvelle*, il organise une section d'art à la Maison du Peuple de Bruxelles ; un avenir nouveau se prépare pour les hommes, celui qu'il exaltera dans le drame *Les Aubes* dont l'idée date de 1892, mais qui ne verra le jour qu'en 1898.

Le génie de Verhaeren a enfin trouvé son point d'équilibre dans le bonheur conjugal et dans une philosophie volontariste. En 1895, dans *Les Villages illusoires*, *Le Passeur d'eau* sera le symbole de l'effort humain toujours tendu vers des lendemains plus clairs, chanté sur le mode visionnaire que le poète affectionne dorénavant. Loin des théories littéraires, en marge des écoles — symboliste, instrumentiste ou décadente — Verhaeren a enfin trouvé sa voix, son accent, sa poétique personnelle. Larges tableaux aux couleurs fortes, aux sonorités puissamment scandées, *Les Villages illusoires* et les *Villes tentaculaires* (1895) contiennent quelques-unes des plus belles pièces qu'il ait écrites. *Les Heures claires* (1896) révèle un poète intimiste, le chantre

de l'amour conjugal, de la sensualité à la fois assumée et dépassée. La fidélité à « celle qui remplace les » croyances tombées » lui inspirera encore les poésies apaisées, détendues des *Heures d'après-midi* (1905) et des *Heures du soir* (1911), méditation émue et grave sur l'épreuve du temps et la fuite des années : « notre âme » est trop profonde pour que l'amour » dépende encore de la beauté » et qui conduit à la bouleversante prière, qui restera, hélas, inexaucée, « Lors- » que tu fermeras mes yeux à la » lumière ».

Les années 1890 voient donc la victoire de Verhaeren sur un esthétisme sans issue. Le poète découvre la grandeur du monde industriel moderne, sa vitalité, sa pulsation intense et il a l'audace géniale d'intégrer cet univers grouillant et fiévreux dans un art résolument original, qui tourne le dos aux langueurs décadentes et aux poncifs du goût « fin de siècle ». La poésie de Verhaeren, loin de fuir les réalités nouvelles, confronte dans une vision grandiose l'homme moderne et les bouleversements économiques et sociaux. Au-delà des laideurs et des tares, l'observateur visionnaire décèle la symbolique de ces villes monstrueuses et leur découvre une âme. L'inspiration gagne en ampleur, se complaisant toujours davantage dans les mythes où s'expriment la force, le dynamisme, la puissance : autant de clés de l'univers spirituel qui est le sien. A la thématique romantique de la nostalgie, Verhaeren en oppose une autre, plus profondément romantique peut-être, celle de l'énergie et de la ferveur. Cet art cultive la frénésie, l'enthousiasme, la tension, avec une prédilection pour les images exaspérées.

Les Visages de la vie (1899) magnifient les grandes forces créatrices : la joie, l'amour, l'action, la foule aussi. La puissance de l'imagination atteint à l'hallucination visionnaire dans *Les forces tumultueuses* (1902), œuvre dédiée à Rodin, larges tableaux de l'avenir modelé par les individualités

puissantes du banquier ou du tribun. Verhaeren y chante sa religion de l'homme, son culte de la science libératrice, avec toute la conviction et toutes les illusions de la mystique humanitaire de son époque.

Les expériences théâtrales de Verhaeren, depuis *Les Aubes* (1898) jusqu'à *Hélène de Sparte* (1912), en passant par *Le Cloître* (1900) et par *Philippe II* (1901), pèchent par excès de lyrisme et par manque de nuances. Elles témoignent de la diversité de ses orientations et de son désir de renouvellement.

En 1900, Verhaeren est déjà une gloire européenne, solidement établie par un livre de Mockel, une étude de Gourmont et quantité d'articles dans la presse internationale, en attendant la consécration éclatante que lui apportera le livre enthousiaste de Stefan Zweig (1910). Le *Mercur* a réédité ses premiers poèmes en 1895-1896, Vanier lui fait une place dans sa série des *Hommes d'aujourd'hui*, ses amis belges le fêtent au cours d'un banquet organisé par *L'Art jeune* le 24 février 1896, auquel Mallarmé s'associe en pensée, saluant cette voix « puissante en hauteur et » en solitude ». Depuis 1899, Verhaeren et sa femme se sont installés à demeure à Paris, mais ils ont eu soin de se ménager un « ermitage » en Belgique, dans la modeste retraite hennuyère du « Caillou-qui-bique » (Roisin), et continuent à faire des séjours réguliers sur la côte de la Mer du Nord, chère au cœur du poète.

Il semble que ce soit au moment même où il s'installe en France que les souvenirs du terroir et les prestiges du sol natal se réveillent dans l'esprit de Verhaeren. *Les petites Légendes* (1900) annoncent déjà, à certains égards, l'inspiration de *Toute la Flandre* dont un premier volet, nostalgique et attendri, *Les Tendresses premières*, paraît en 1904.

Suivront : en 1907 *La Guirlande des Dunes*, paysages farouches et durs battus par le vent du large, décors inhospitaliers mais envoûtants ; en

1908 *Les Héros*, évocation des « fabuleux ancêtres », d'un passé glorieux ou truculent, qui n'échappe pas toujours à l'imagerie d'Épinal et au pittoresque facile ; en 1910 *Les Villes à pignons*, villes mortes, ports déchus, images désuètes d'un monde figé dans ses habitudes et ses traditions ; en 1911, *Les Plaines*, univers stagnant du temps immobile, de la grisaille, du labeur monotone, entrecoupé par quelques tableaux d'une exquise fraîcheur. Et l'on peut y rattacher les dialogues rustiques et les brèves chansons des *Blés mouvants* (1912).

Le génie de Verhaeren a atteint sa pleine maturité, dans une amplitude de registre qui n'a d'égale que chez Victor Hugo. La virtuosité de l'artiste, la générosité du penseur, la chaleur du tempérament s'allient admirablement dans *La multiple Splendeur* (1906), dont le titre pourrait recouvrir toute l'œuvre du dernier Verhaeren : forme tendue, rythme triomphal, paroxysme verbal, tout Verhaeren est dans ce recueil magistral, éloge fervent de la joie, de la vie, de l'Europe, de la fraternité humaine qui atteint par instants à une sorte d'ivresse panthéiste (*Autour de ma maison*). Ce lyrisme tantôt extatique, tantôt effervescent, s'enrichit de mythes et de symboles dans *Les Rythmes souverains* (1910), nouvelle *Légende des Siècles* où l'effort millénaire des hommes culmine dans l'immense pulsation de la « vie unanime », où la révolte des asservis « s'électrise d'une âme dangereuse, » éclatante et nouvelle ». Cette poésie messianique a enflammé tous ceux qui, dans l'Europe entière, sont lassés d'un esthétisme de salon et d'une littérature de démission. Verhaeren fait de triomphales tournées de conférences en Allemagne, en Autriche et en Suisse (1912), en Russie (1913) : il y trouve des disciples enthousiastes et sa leçon ne sera pas perdue pour les futurs « expressionnistes », pas plus que pour le groupe de *Viéssy*, dont l'animateur Valéri Brioussov est à la fois son traducteur le plus zélé

et le maître de la jeune école poétique russe. En France, Romain Rolland et Jules Romains se réclament de son idéal humaniste et européen, car le Flamand Verhaeren est de ceux dont l'œuvre apparaît, d'avance, comme une synthèse du génie latin et de l'héritage germanique, comme l'exemple d'une force qui vise à unir plutôt qu'à opposer.

L'invasion de la Belgique par l'Allemagne (août 1914) le toucha, non seulement dans sa fierté nationale, mais dans ses convictions les plus profondes, dans la foi sur laquelle son œuvre reposait. *Les Flammes hautes* (posthumes, 1917) étaient dédiées « à ceux qui aiment l'avenir » et célébraient, dans le machinisme, un facteur de progrès et de rapprochement. Touchante illusion, que Verhaeren eut encore le loisir de voir s'effondrer dans le sang, la boue et les larmes. L'indignation fera de ce grand Européen le poète de la colère, sinon de la haine, et de la patrie mutilée. *La Belgique sanglante* (1915), *Les Ailes rouges de la guerre* (1916) appartiennent à la littérature d'« engagement », où la littérature s'efface derrière le désir de servir et le devoir de présence. Beaucoup de ces pièces n'ont pas survécu aux sentiments qui les ont inspirées, mais Verhaeren aura été jusqu'au bout le témoin d'une génération qui avait cru d'enthousiasme à « l'idée » que se faisait, pendant la paix en « notre temps, l'homme de l'homme » et pour qui 1914 fut, plus qu'une guerre catastrophique, la faillite d'un grand rêve, la ruine d'un certain idéal humain.

Après s'être replié sur l'Angleterre, Verhaeren regagne le continent, revoit la côte belge où il est l'hôte de la famille royale, passe le début de 1916 sur la Méditerranée (le Lavandou, Nice, Grasse) et projette une tournée de conférences dans les pays scandinaves. En attendant, il accepte de parler à Rouen, le 26 novembre 1916, au bénéfice de l'œuvre des mutilés belges. Le lendemain, pressé de monter dans un compartiment, il

glisse sous les roues du train qui doit le ramener à Paris. La mort est presque instantanée. Son corps sera inhumé, selon son vœu, en terre flamande : à Wulveringham d'abord, puis — la paix revenue — sur les bords de l'Escaut, dans son village natal. « C'est dans ton sol, c'est sur tes bords, qu'on cachera mon corps, » Pour te sentir, même à travers la mort, encor ! ». La dépouille de Marthe (morte en 1931) devait l'y rejoindre en 1955, à l'occasion de la commémoration nationale du centenaire du poète.

E. Mortier.

J.-M. Culot, *Bibliographie d'Émile Verhaeren*, Bruxelles, 1954 (*Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique*). — Lucien Christophe, *Émile Verhaeren*, Paris, 1955. — Fr. Hellens, *Émile Verhaeren*, Paris, 1952. — A. Mabille de Poncheville, *Vie de Verhaeren*, Paris, 1953. — Fr. Vermeulen, *Les Débuts d'É. Verhaeren*, Bruxelles 1948.

VERLAT (Charles), peintre, né à Anvers le 25 novembre 1824, mort le 23 octobre 1890.

Il fut l'élève de Nicaise De Keyser et de Gustave Wappers à l'Académie d'Anvers. Jeune artiste, il fit un long séjour à Paris où il fréquenta l'atelier d'Ary Scheffer (1855-1869). Nommé ensuite professeur à Weimar, il y forma de nombreux élèves et eut l'occasion de peindre une série de portraits officiels.

Un voyage en Orient et à Jérusalem fut l'occasion pour Verlat de découvrir « la noblesse biblique » des types arabes. Rentré à Anvers, l'artiste fut professeur puis directeur de l'Académie.

Réputé surtout comme animalier, ce peintre dont la renommée fut considérable est, avant tout, un exécutant habile, mais ses œuvres manquent d'âme et de vie.

Citons parmi ses tableaux :

Godefroid de Bouillon à l'assaut de Jérusalem (1854, Musée de Bruxelles) ; *La Défense du troupeau* (Musée de Bruxelles) ; *Sobre et laborieux - glouton*

et paresseux (Musée d'Anvers); *La Bataille de Waterloo* (1881, panorama); *La Revue de l'Armée russe* (1882, panorama de Moscou).

S. Sulzberger.

O. Lemonnier, *L'École belge de peinture (1830-1905)*, Bruxelles, 1906, p. 149. — G. Eekhoud, *Les peintres animaliers belges*, Bruxelles-Paris, 1911, p. 82. — V. et Ch. Verlat, *Charles Verlat*, Anvers, 1928. — P. Colin, *La peinture belge depuis 1830*, Bruxelles, 1930, p. 83. — U. Thieme et F. Becker, *Allgemeines Lexikon der Bildenden Künstler*, t. XXXIV, Leipzig, 1940, p. 258.

VERREYCKEN (Charles), baron d'Impde, audiençier et premier secrétaire d'État, né circa 1615, mort en 1680. Il était fils de Louis-François Verreycken et petit-fils de Louis (cf. notice qui suit).

Depuis 1648, son père Louis-François Verreycken fit faire des démarches à Madrid pour lui assurer sa succession et dès 1649 le consentement de Philippe IV fut en principe acquis. Les lettres patentes de Charles Verreycken datent du 3 mai 1654. Elles sont antérieures de quelques jours à la mort de son père. Le nouvel audiençier débuta très mal. On en était aux dernières années du gouvernement de Léopold-Guillaume; le gouverneur s'était débarrassé de la tutelle exercée sur ses prédécesseurs par le chef-président Roose, qui mécontent de son renvoi, dirigeait un mouvement d'opposition contre l'archiduc. Verreycken se rendait fréquemment, de nuit, chez le chef-président congédié et comptait parmi ceux qui se plaignaient ouvertement de la situation.

En 1655, on fit circuler à Bruxelles un pamphlet critiquant avec véhémence la conduite du gouverneur général. On finit par en découvrir l'auteur, un certain baron de Merode, qui fut mis en arrestation. Celui-ci assura qu'il avait communiqué ce libelle à l'audiençier qui en avait approuvé le texte, engageant l'auteur à le faire publier. L'archiduc convoqua sur-le-champ ses principaux ministres; le cas était d'autant plus

grave que le coupable était le premier secrétaire d'État. Verreycken fut arrêté et enfermé à Anvers. Le départ de Léopold-Guillaume, dont la situation à Madrid était critique, mit fin à un incident qui aurait pu être funeste à l'inculpé.

L'audiençier reprit ses fonctions. Il semble avoir réussi à effacer le fâcheux effet produit par les événements de 1655, puisque quatre ans après, par lettres patentes du 24 décembre 1659, Philippe IV érigea en sa faveur la terre d'Impde en baronnie. Charles Verreycken, selon la tradition de ses aïeux, chercha à étendre son domaine féodal. Il fit notamment l'acquisition de la seigneurie de Wolverthem. Mais, comme secrétaire d'État, il demeura très inférieur à ses prédécesseurs. Sa carrière ne fut pas aussi brillante que celle de son père Louis-François; la correspondance royale est muette à son sujet. Il conserva sa charge jusqu'à sa mort. On lui éleva une statue à l'église Notre-Dame de la Chapelle à Bruxelles, où était érigé le tombeau de ses aïeux. La dynastie des audiençiers Verreycken finit avec lui. Il avait épousé Marguerite de Schoonhoven, dont il eut une fille.

J. Lefèvre.

Archives de l'Audience et du Conseil d'État. — H. Lonchay, J. Cuvelier et J. Lefèvre, *Correspondance de la Cour d'Espagne*, 6 volumes, Bruxelles, 1922-1937.

VERREYCKEN (Louis-François), audiençier et premier secrétaire d'État, né en 1588, mort le 6 mai 1654.

Il était le fils de Louis Verreycken, secrétaire audiençier qui s'efforça de transmettre sa charge à son fils. Dès 1620, il abandonna, en sa faveur, l'office de trésorier de l'ordre de la Toison d'Or. A sa mort, les archiducs Albert et Isabelle n'hésitèrent pas à transférer la charge à Louis-François, qui devint ainsi le second titulaire

de cette dynastie d'audienciers. La carrière de Louis-François est moins longue que celle de son père, elle prend fin dès 1654 et embrasse les gouvernements d'Isabelle et du Cardinal-Infant, celui de leurs deux successeurs intérimaires et les premières années du règne de Léopold-Guillaume. Cette carrière est également moins brillante que celle de Louis Verreycken dont l'activité diplomatique fut importante, débordant l'exercice de son ministère administratif, Louis-François Verreycken réussit à se concilier les bonnes grâces des gouverneurs généraux qui se succédèrent à la direction des affaires. Le Cardinal-Infant vante au Roi les loyaux services de son audien- cier qui suit le gouverneur général dans toutes ses campagnes. En 1646, le marquis de Castel Rodrigo recommande chaleureusement Verreycken et appuie une demande qu'il formule en vue d'obtenir pour un de ses fils, la charge vacante de bailli du Brabant wallon. Dès 1648, Louis-François Verreycken entreprend des démarches à Madrid, pour assurer sa succession à son fils Charles. Philippe IV accueille favorablement cette demande et l'année suivante, il donne son consentement. Cette décision du Roi était la conséquence d'une lettre de Léopold-Guillaume lui dénonçant le mauvais état de santé de l'audiencier et la volonté de celui-ci de retirer son fils des études afin de le mettre au courant des travaux de la secrétairerie. Louis-François Verreycken agrandit le domaine féodal hérité de son père; par actes des 17 août 1630 et 7 décembre 1643, il acheta au Roi la haute justice de Bonlez, puis il réussit à faire ériger cette terre en baronnie. Dans l'acte qui consacre cette faveur, le souverain rappelle que les Verreycken forment une famille célèbre par les services qu'elle a rendus, tant dans les ambassades qu'aux Conseils d'État et de Guerre.

Louis-François avait épousé, en 1615, Anne-Marie de Busleiden.

Il fut inhumé dans le tombeau de ses aïeux, en l'église Notre-Dame de la Chapelle à Bruxelles. Sa femme était morte le 26 mars 1639.

J. Lefèvre.

Archives de l'Audience et du Conseil d'État. — H. Lonchay, J. Cuvelier et J. Lefèvre, *Correspondance de la Cour d'Espagne*, 6 vol., Bruxelles, 1922-1937.

***VILLA HERMOSA** (Carlos de ARAGON Y BORGLA, comte de LUNA, SASTAGO, etc., duc de), gentilhomme de la chambre du roi, conseiller d'État, gouverneur général des Pays-Bas, mort à Madrid le 14 avril 1692.

Villa Hermosa est une des personnalités marquantes du monde politique et militaire espagnol de la fin du XVII^e siècle. Une grande partie de sa carrière s'est déroulée dans nos provinces et c'est elle qui a retenu notre attention.

Il fut officier supérieur sous le gouvernement du connétable de Castille, lequel, désireux de quitter sa charge en 1670, suggéra à la reine régente Marie-Anne de lui donner pour successeur Villa Hermosa. En réalité, c'est le comte de Monterey qui reprit la succession du connétable et la conserva jusqu'en 1675. Villa Hermosa, capitaine-général de la cavalerie, participe aux opérations militaires des premières années de la guerre de Hollande. La démission du comte de Monterey ayant été acceptée, le gouvernement de Madrid se trouvait à nouveau dans la nécessité de choisir un remplaçant. Des ouvertures furent faites à Don Juan d'Autriche, le bâtard de Philippe IV. Celui-ci feignit d'accepter, mais un incident imprévu, la révolte de Messines, vint tout bouleverser. La régente se décida à confier le gouvernement général, au moins à titre intérimaire, au duc de Villa Hermosa. Il s'ajoute donc à la liste des grands seigneurs espagnols députés à Bruxelles, en attendant qu'il se trouve un prince de sang royal pour occuper la charge

hautement honorifique de gouverneur général.

Le 23 janvier 1675, Villa Hermosa écrivit à la reine régente que la charge dépassait ses forces, mais qu'il ferait son possible pour justifier la confiance qu'on lui témoignait. Le connétable de Castille, principal protecteur de Villa Hermosa, lui recommanda d'envoyer à la Cour des rapports détaillés sur la situation du pays, dont depuis cinq ans, ni le Conseil d'État, ni la souveraine n'avaient plus eu connaissance. C'était un blâme non dissimulé à la gestion de Monterey.

Villa Hermosa gouverna les Pays-Bas plus de cinq ans, de mars 1675 à septembre 1680. Le duc paraît s'être conformé aux recommandations qui lui avaient été faites. Sa correspondance avec le gouvernement de Madrid se poursuivit, sans interruption. Le duc écrivait beaucoup aussi à l'ambassadeur espagnol à La Haye Manuel de Lira. Sa gestion correspond à la fin de la guerre de Hollande et aux bouleversements politiques qu'entraîna pour l'Espagne, la fin de la régence de Marie-Anne et la prise du pouvoir — au moins théorique — par Charles II.

Au point de vue militaire le nouveau gouverneur général n'enregistre que des défaites. On possède une relation espagnole des événements militaires les plus marquants de cette époque. Elle comporte soixante-six feuillets et se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale de Madrid. On n'en connaît pas l'auteur, mais on ne peut douter qu'elle ait été écrite sous les yeux, peut-être sous la dictée du duc de Villa Hermosa. La conclusion de ce rapport est très pessimiste. Personne, peut-on y lire, ne doutait plus, en 1678, de la perte des Pays-Bas qu'on tenait pour inévitable. On y discutait déjà de l'avantage qu'il y aurait à être réuni à la France, à la Hollande ou à l'Angleterre. Toujours selon ce rapport, la population souhaitait une réunion à la France, bien plus par amour de

la religion et haine de ses défenseurs hollandais et anglais que par attachement au Roi Très Chrétien.

Ces appréciations paraissent exagérées. En cette même année 1678, les États de Luxembourg protestent de leur absolu loyalisme.

A la fin de l'année 1678, la paix de Nimègue mit fin à la guerre de Hollande. Le duc de Villa Hermosa a pris une part importante aux négociations qui précédèrent cet acte diplomatique. S'il faut en croire les assertions contenues dans le rapport final que le patriarche d'Alexandrie, Bevilacqua, nonce et plénipotentiaire apostolique, adressa au pape Innocent XI, c'est Villa Hermosa qui aurait décidé le gouvernement espagnol à accepter les conditions draconiennes qu'on lui imposait. Le duc — assure le nonce apostolique — se voyant privé de secours, déçu dans l'espoir qu'il avait placé jusqu'alors dans les Anglais et ayant reconnu le peu de foi des Hollandais, accepta sans hésiter les conditions du Roi Très Chrétien; il jugea qu'il valait mieux conserver une partie des Pays-Bas, même au prix d'une paix très dure, que de tout perdre par une guerre malheureuse.

La conclusion de la paix paraît avoir été saluée avec joie par la population. Dans un mémoire adressé à Charles II, le 16 mars 1679, les États de Flandre expriment leur bonheur d'être placés à nouveau sous l'autorité du gouvernement espagnol, depuis que les Français ont évacué Gand, Courtrai et Audenarde; le gouverneur général lui-même souligne qu'il a été reçu avec joie à Gand où il a établi une nouvelle administration et réinstallé le Conseil de Flandre réfugié à Bruges. Mais il ajoute que la misère est si grande qu'il a dû abandonner son traitement pour aider ses subalternes.

Le duc est visiblement dégoûté de sa charge. Le 7 juillet 1677, dans une lettre en espagnol, il se confie sans réticence à Don Juan : il a pu jusqu'ici empêcher un écroulement total

dans les Pays-Bas, mais il ne peut plus soutenir le poids de ce gouvernement, à cause de la rancune de la population. Les habitants sont conscients de leur perte : ils s'affligent de la lenteur qu'on met à les secourir et endossent à Villa Hermosa la responsabilité de tous les désastres. Il est seul, abandonné par tous ceux qui devraient l'aider, détesté de tous parce qu'il n'a pu remédier à cet état de choses ; le duc assure qu'un nouveau venu aura plus de chances que lui. Il a sacrifié toute sa fortune personnelle et est couvert de dettes. Il demande qu'on lui vienne en aide si on ne veut pas le voir mis en état d'arrestation.

Le duc de Villa Hermosa reste chargé du gouvernement général des Pays-Bas pendant la plus grande partie de l'année 1680. Les derniers mois de sa gestion sont marqués par un incident grave. Louis XIV revendique la place de Charlemont, prétention que les Espagnols considèrent comme étant en contradiction flagrante avec les résolutions du traité de Nimègue. Au mois de janvier 1680, le comte de Montbrun, agent du roi de France, vient signifier sa décision à Villa Hermosa qui déclare qu'il doit en référer à Madrid. La dépêche qu'il transmet à cette occasion à Charles II est significative de l'état où il se trouve. Villa Hermosa est persuadé que le roi de France exécutera son projet, le gouverneur des Pays-Bas étant dépourvu de troupes, et il rappelle au roi d'Espagne qu'il est dangereux pour la monarchie de laisser perdre les Pays-Bas. La réponse venue de Madrid constitue un aveu d'impuissance : en cédant la place, on évite une guerre. La gestion de Villa Hermosa s'achève sur ce dernier échec. En octobre 1680 le nouveau gouverneur, Alexandre Farnèse, s'installe à Bruxelles.

En 1685, le poste de gouverneur des Pays-Bas est à nouveau vacant par suite de la mort du marquis de Grana. Charles II songea à le conférer à nouveau à Villa Hermosa

et le 4 juillet, il prescrivit à celui-ci de se mettre en route sans tarder. Le duc refusa. Il avait sans doute gardé un trop mauvais souvenir de son passage en « Flandre » et d'ailleurs sa fin était proche. Il n'avait pas eu d'enfants de sa femme, Marie Enriquez de Guzman.

J. Lefèvre.

Archives générales du Royaume : Fonds de la Secrétairerie d'État espagnole et des Conseils collatéraux. — Archives de Simancas : Fonds *Estado* et *Secretarios provinciales*. — J.-G. Imhof, *Recherches historiques et généalogiques des Grands d'Espagne*, Amsterdam, 1707. — H. Lonchay, « La Rivalité de la France et de l'Espagne aux Pays-Bas, 1635-1700 », Bruxelles, 1896 (*Mémoire de l'Académie royale de Belgique*). — J. Cuvelier et J. Lefèvre : *Correspondance de la Cour d'Espagne*, t. IV, Bruxelles, 1935 (*Commission royale d'histoire*).

VINCENT (Jean-Joseph), météorologiste, né à Saint-Josse-ten-Noode (Bruxelles) le 13 décembre 1851, mort à Forest (Bruxelles) le 28 septembre 1932.

Après avoir terminé les humanités gréco-latines et obtenu le diplôme de gradué en lettres, il entra comme commis aux Chemins de fer de l'État, le 28 août 1872. Il quitta cet emploi le 28 mai 1877 et fut nommé aide-météorologiste temporaire à l'Observatoire d'Uccle le 25 juin 1877. Sa carrière fut rapide : météorologiste adjoint le 30 décembre 1878, météorologiste le 30 janvier 1884, enfin directeur scientifique du service météorologique le 24 décembre 1908. Lorsque ce service fut érigé en établissement autonome, le 31 juillet 1913, sous le nom d'Institut royal météorologique de Belgique, il en fut le premier directeur. Ayant atteint la limite d'âge, il obtint sa mise à la retraite le 30 juin 1919.

Lorsque Vincent entra à l'Observatoire, peu de temps après la réorganisation de cette institution par Houzeau, il travailla avec Lancaster à la climatologie et avec Van Rijsselberghe à la prévision du temps. Après le départ de Van Rijsselberghe, en 1882, tout en continuant à s'occu-

per de climatologie, il fut chargé spécialement de la prévision du temps. Il a exprimé ses idées sur cette partie de la météorologie dans : « Les variations du temps et leur prévision » (*An. M.*, 1906, pp. 123-148). Ces idées sont celles qui avaient généralement cours à cette époque où la prévision du temps consistait uniquement en une étude empirique, formelle et unilatérale du champ barique au sol.

En 1898, lors de son entrée en fonctions comme directeur scientifique du service météorologique, Lancaster confia à Vincent l'organisation de sondages par cerfs-volants. Lorsque les essais furent terminés, ce projet dut être abandonné faute de subsides pour l'achat d'enregistreurs (*An. O.*, 1900, pp. 334-375). En 1904, Lancaster proposa de faire participer le service météorologique aux ascensions internationales de ballons-sondes. Le projet ayant été accepté, sans trop de discussions mais non sans quelque lenteur, Vincent et Hooreman furent chargés des lancers. Après s'être mis au courant à l'Observatoire de Strasbourg, alors dirigé par Hergesell, ils effectuèrent le premier sondage le 5 avril 1906, date historique car elle marque le début des observations aérologiques en Belgique. Vincent a expliqué dans deux publications (*An. M.*, 1907, pp. 248-279; *Id.*, 1910, pp. 198-211) comment s'effectuaient ces sondages. Il a également calculé, à l'aide des résultats obtenus, les premières données climatologiques en altitude pour la Belgique, à savoir les températures moyennes de l'atmosphère jusqu'à 17 km., à Uccle (*An. M.*, 1914, pp. 53-55).

Le directorat de Vincent fut relativement court, et encore faut-il en déduire quatre années de guerre pendant lesquelles l'activité de l'Institut avait été mise en veilleuse; son action comme directeur fut donc nécessairement limitée. En 1909, il organisa les lancers de ballons-pilotes aux jours internationaux (*An. M.*, 1914,

pp. 121-125); il s'attacha également à doter le réseau climatologique d'un pluviomètre standard simple (*An. M.*, 1909, p. 68).

La capacité de travail de Vincent était proverbiale. Pendant sa longue carrière, il se dépensa sans compter. C'est ainsi qu'il effectua, à peu près seul, d'avril 1886 à août 1890, les observations au nouvel observatoire d'Uccle, afin de pouvoir les rattacher à celles de l'ancien observatoire de Bruxelles. Vincent était non seulement un grand travailleur, mais aussi un observateur consciencieux et méticuleux. Les nombreuses instructions qu'il rédigea pour les observateurs permettent de se rendre compte avec quel soin, poussé jusqu'à la minutie, il considérait le problème. Et ces instructions, non seulement il les composa, mais il les appliqua et, lorsqu'il fut directeur, les fit appliquer scrupuleusement.

Toute sa vie, Vincent se préoccupa de répandre, dans le public, le goût de la physique du globe, et surtout celui de la météorologie. Dans ce but, il publia plus de cent cinquante articles de vulgarisation, principalement dans la revue *Ciel et Terre* dont il fut l'un des fondateurs.

Esprit curieux, Vincent avait une tendance marquée pour les travaux de compilation, et chaque fois qu'il étudiait une nouvelle question, il en faisait soigneusement la bibliographie. Il manquait malheureusement de sens critique et ne distinguait pas toujours le principal de l'accessoire. Si ce défaut n'apparaît guère dans son « Aperçu de l'histoire de la météorologie en Belgique » (*An. M.*, 1901, pp. 57-108; 1902, p. 43-180; 1903, pp. 61-154), dans lequel il a cependant, à l'occasion, manqué de discernement, il est au contraire nettement marqué dans son *Traité de météorologie* (Bruxelles, 1914). Ce qui a surtout manqué à Vincent, c'est une base scientifique, comme d'ailleurs à beaucoup de météorologistes de sa génération. Il ne s'en rendait malheureusement pas compte, ce qui,

joint à son esprit combatif, l'a amené, surtout dans ses vieux jours, à attaquer, dans des travaux qui prêtent à raillerie, des théories qui dépassaient son entendement, par exemple celles de l'école de Bergen (*Mémoires de l'Académie royale de Belgique, Classe des Sciences*, t. IX, 1928, n° 12).

Mais quelles que soient les critiques adressées aux travaux scientifiques de Vincent, elles ne se rapportent jamais aux résultats d'observations qu'ils contiennent. De ces résultats, particulièrement intéressants sont ceux ayant trait à la morphologie des nuages et aux sensations thermiques de l'homme, problèmes dont Vincent se préoccupa toute sa vie.

C'est au début du XIX^e siècle que l'idée de classer les nuages vint à peu près simultanément à l'esprit de Lamarck et de Howard. Après beaucoup de discussions, de difficultés et d'efforts, grâce à l'autorité du Comité météorologique international, parut, en 1896, l'*Atlas international des nuages* qui mettait fin à la confusion régnant depuis près d'un siècle dans ce domaine. Cet atlas ne reçut pas l'adhésion unanime des météorologistes qui lui reprochaient surtout de n'être pas assez détaillé. Un certain nombre d'entre eux s'efforcèrent d'améliorer la classification de cet atlas, dont Vincent, qui publia à ce sujet plusieurs travaux dont les principaux sont : « Etudes sur les nuages » (*Observatoire royal de Belgique, Annales mét.*, N. S., t. VI, 1903), « Atlas des nuages » (*Id.*, t. XX, 1909), « Cirro-cumulus et alto-cumulus » (*B. A.*, 1912, pp. 217-242). Ces travaux faisaient autorité à l'époque de leur parution et c'est à juste titre que Vincent a été appelé « einer der kompetentesten Wolkenkenner » (*Meteorologische Zeitschrift*, t. 26, 1909, p. 47). En 1924, fut créée, par l'Organisation météorologique internationale, une commission chargée de revoir l'atlas de 1896. Les travaux de cette commission aboutirent, en 1932, à la publication de l'*Atlas international des nuages et des états*

du ciel, dans lequel une variété de l'altocumulus (*Ac floccus*) et une espèce de cumulus (*Cu humilis*) ont été définies pour la première fois par Vincent.

C'est un fait bien connu de nos jours que, très souvent, les troubles engendrés par la viciation de l'atmosphère ont pour cause, non une origine chimico-organique, mais une origine spécifiquement physique. En d'autres termes, cela revient à dire que l'étude du climat ne peut se limiter à l'accumulation de données sur les divers éléments météorologiques : température, humidité, rayonnement, etc., mais qu'elle doit être poussée jusqu'à la détermination de l'effet global des divers paramètres définissant le climat complet dans lequel l'homme doit vivre.

Vincent eut le grand mérite d'avoir compris, l'un des premiers, ce point capital. En effet, dans différents travaux, dont les principaux sont : « La température climatologique » (*Ciel et Terre*, t. 10, 1889-1890, pp. 515-524, 537-549) et « Nouvelles recherches sur la température climatologique » (*Observatoire royal de Belgique, Annales mét.*, N. S., t. XX, 1909), il a donné le résultat d'expériences *in vivo*, lesquelles lui ont permis de définir les sensations thermiques de l'homme en fonction de la température de l'air, de la vitesse du vent et de la température de la peau. Les effets du rayonnement du soleil et des parois (sol), bien que soulignés, n'avaient pu être fixés avec précision par suite du manque d'actinomètres précis à cette époque. Sur ces bases, Vincent a établi une échelle des sensations thermiques allant du frais au très chaud et des formules empiriques que l'on retrouve en bon accord avec les observations récentes effectuées à l'aide de frigorigraphes. Il ne voulut pas cependant admettre l'influence du degré hygrométrique de l'air sur ces sensations, alors que Houzeau voulait lui attribuer une part importante. On admet aujourd'hui que l'état hygrométri-

que intervient dans la déperdition calorifique par le double mécanisme de la perspiration cutanée et de l'exhalaison pulmonaire.

L'œuvre scientifique de Vincent est très inégale, des travaux remarquables y voisinant avec des travaux fort critiquables, même en étant indulgent. Quel que soit le jugement que l'on puisse porter sur l'ensemble de son œuvre, un fait est indiscutable : il a joué, de son temps, un rôle de premier plan dans deux domaines, celui de la morphologie des nuages et celui des sensations thermiques de l'homme.

L. Dufour.

L. Dufour, « Aperçu de l'œuvre scientifique de Jean Vindent », dans *Institut royal météorologique de Belgique, Miscellanées*, fasc. XXI, 1947, pp. 1-14. Cet article contient une bibliographie des travaux de Jean Vincent.

Les abréviations suivantes sont utilisées dans cette notice :

- An. M. Observatoire royal de Belgique. *Annuaire météorologique* (1901 à 1913); Institut royal météorologique de Belgique. *Annuaire météorologique* (1914-1920).
- An. O. *Annuaire de l'Observatoire royal de Belgique*.
- B. A. Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique. *Bulletin de la Classe des Sciences*.

*VISME (Jean de), pasteur, né à Vraignes (Picardie) le 8 septembre 1760, décédé à Valenciennes le 11 février 1819.

Il appartenait à une famille d'agriculteurs de vieille souche huguenote.

A la fin de 1783, porteur d'une recommandation du consistoire de sa province, il se rendit à Lausanne dans le désir d'y faire, au séminaire fondé par Antoine Court, des études de théologie. En marge de l'Académie, cette école « avait eu ses jours de gloire lorsque venaient s'y former au ministère héroïque les proscrits de la France de Louis XIV ». Jean de Visme y passa trois ans, affilié à une loge secrète de francs-maçons, ce qui ne l'empêchait pas de suivre fructueusement des études que la pénurie de

pasteurs en France lui fit écarter : on réclamait sa présence et son aide, tant pour des tournées pastorales de Sedan à Caen que pour l'église de « l'Olive » (Tournai, Rongy et environs) et une autre église naissante près de Mons. Muni d'un certificat élogieux de ses professeurs et d'un passeport délivré par les autorités lausannoises, il rentra en France en octobre 1786. C'était une année avant l'édit de tolérance par lequel Louis XVI donna aux protestants un état civil, c'est-à-dire leur reconnut le droit d'exister. Par les premiers mois de son activité, Jean de Visme appartint encore à ce que l'on a appelé, dans l'histoire des protestants de France, « la période du désert ».

Au début de 1787, il planta sa tente dans le Cambrésis, à Maretz au sud-est de Quiévy, puis à Quiévy même. Son champ de travail était vaste : le Cambrésis, la Thiérache, l'Artois, la Basse Picardie, le Hainaut ; il va parcourir cette région pendant des années, presque toujours à cheval, visitant périodiquement plus de vingt églises qui le reconnaissent pour leur pasteur, évangélisant, cherchant à découvrir les protestants isolés.

Dans les Pays-Bas catholiques, l'édit de tolérance de Joseph II, du 12 novembre 1781, avait engagé bien des calvinistes secrets à relever la tête. Le 1^{er} novembre 1788, deux délégués des protestants de Dour apportèrent à Visme une requête de leurs commettants le priant de devenir leur pasteur. Il y consentit : le 23 novembre, il prêchait pour la première fois à Dour, dont il s'appliqua à organiser la petite église. De septembre à octobre 1789, il fut emprisonné à Mons. Sa détention qui dura quarante-huit jours, avait pour motif, sur une plainte du curé de Dour, le fait qu'il avait administré un baptême. Les mesures libérales de Joseph II étaient, en effet, loin d'avoir rencontré dans l'opinion un accueil favorable. Saisi de l'affaire, le gouvernement de Bruxelles, sur ordre de l'empereur et roi, fit élargir le pasteur de Visme. Tout en remerciant l'empe-

reur de cet acte de justice, les paroissiens de Dour profitèrent de sa libération pour solliciter l'autorisation d'ériger un temple, ce qui leur fut refusé. Mais en 1795, peu de temps après la conquête française, un modeste oratoire fut construit à Dour et inauguré par le pasteur de Visme : c'était le temple dit « de la Croisette ».

Pendant la tourmente de 1794 à 1797, le pasteur, qui s'était établi à Saint-Amand, prit une patente d'épicier et remplit la charge d'assesseur du juge de paix : cela lui permit dans une certaine mesure de continuer à vaquer, sous les apparences d'un marchand ambulancier, à ses fonctions pastorales. Pour être plus proche des églises qu'il desservait, il se fixa, en 1798, à Valenciennes tout en restant pasteur titulaire de Quiévy.

Le Concordat rétablit les autels. Jean de Visme contribua à l'organisation des églises des cinq départements du Nord, de Jemappes, du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Aisne, et à leur constitution en églises consistoriales. Il pouvait écrire en 1810 : « Il y a [dans ces départements] près de cinq mille âmes faisant profession de la religion réformée. À l'exception de cinq à six cents, restes précieux de la révocation de l'édit de Nantes, tous sont prosélytes, au moins dans la personne de leurs pères. Le nombre en a toujours augmenté... Dieu m'a donné la satisfaction de fonder dix à douze petites églises : c'est la moitié de celles qui existent actuellement ». L'église de Lille dut beaucoup à ses soins dévoués.

Traversant Élouges, lors d'une de ses visites dans le Borinage, il fut arrêté par la maréchaussée, le 14 janvier 1804, sur l'ordre du maire, « fanatique connu », et incarcéré pour la deuxième fois à Mons ; toutefois, sur une énergique protestation des protestants de Dour, le préfet Garnier le fit rapidement remettre en liberté. De Visme s'était chargé aussi des quelques réformés de Wasmes ; il visitait, en outre, ceux de Rongy qui, depuis

1787, étaient sans pasteur. (Le dernier pasteur de l'Olive, Joseph-François, chassé lors de la Révolution brabançonne, revint cependant occasionnellement de Hollande à Rongy, en 1793 et 1801 ; il décéda à Amsterdam le 1^{er} février 1802.)

Après la constitution du royaume des Pays-Bas, Jean de Visme reçut, en 1816, la proposition de devenir pasteur de langue française à Anvers ; d'autre part, il fut engagé à se fixer à Rongy où il aurait trouvé « la place » de repos relatif à laquelle son âge et sa carrière si intensément laborieuse pouvaient lui donner droit. Trop attaché à son ministère itinérant pour quitter des églises auxquelles il se consacrait depuis trente ans, il déclina ces offres. Il desservit Dour jusqu'en 1817, lorsqu'il eut la joie d'y voir installer, comme pasteur à demeure, son fils Jonathan (11 mai 1817).

Sous des régimes politiques successifs, il exerça, sans fléchir et souvent en courant de grands risques, la vocation qu'il avait embrassée : son œuvre d'évangéliste lui a valu le titre de « restaurateur des églises du Nord ».

Ce fut au cours d'une tournée pastorale dans l'Artois, au début de l'hiver de 1818-1819, qu'il se sentit atteint par la maladie qui devait l'emporter ; il mourut, après quelques mois de grandes souffrances.

Jean de Visme avait épousé, le 2 mai 1790, Marie-Thérèse Davaine, d'une famille huguenote de Saint-Amand. Elle lui donna deux fils : Jonathan, l'aîné, cité plus haut, et Casimir, lui aussi pasteur ; elle ne survécut que de peu à son mari.

J. Meyhoffer.

Jean de Visme, *Jean de Visme, pasteur à Quiévy, Valenciennes, Dour et vingt autres lieux*, Clamart, 1927. — Rabaut Le Jeune, *Annuaire ou répertoire ecclésiastique à l'usage des églises réformées et protestantes de l'empire français*, Paris, 1807, pp. 203-204. — *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, Paris, 1853 et suiv., *passim* (index). — *L'Union*, revue religieuse, Bruxelles, 1850, pp. 54-56. — Eug. et Em. Haag, *La France protestante*, Paris, 1877 et suiv., t. V, p. 398. — L. Rossier, *Les protestants de Picardie*,

Amiens, 1861, pp. 307-308. — *Jubilé cinquantième du Synode de l'Union des Églises de Belgique*, Bruxelles, 1890, pp. 238, 242, 244, 327. — E. Hubert, *Notes et documents sur l'histoire du protestantisme à Tournai pendant le XVIII^e siècle*, Bruxelles, 1903, p. 153. — E. Hubert, *Le protestantisme dans le Hainaut au XVIII^e siècle*, Bruxelles, 1923, *passim*. — Ed. Roland, « L'organisation du culte protestant dans le département de Jemappes (1802-1805) », dans *Congrès archéologique et historique de Tournai : Notes et documents sur la Réforme en Belgique*, Tournai, 1952, pp. 48-56. — J. Meyhoffer, « Le protestantisme belge de 1814 à 1830, documents et notes », dans *Annales de la Société d'histoire du protestantisme belge*, fascicule de 1954, pp. 162-167.

*VISME (Jonathan de), fils du précédent, pasteur, « l'apôtre du Borinage », né à Quiévy (Nord) le 2 février 1792, décédé à Dour le 5 décembre 1866.

Après ses humanités au collège de Valenciennes, il fut inscrit à l'Académie de Genève, alors française (philosophie, 1812; théologie, 1813). Ses études n'étaient pas terminées que l'église de Dour, desservie par son père depuis Valenciennes, lui adressait vocation (1816). Dans la réorganisation qu'il avait entreprise de l'Église réformée des Pays-Bas, le roi Guillaume I^{er} voulait, en effet, que la petite congrégation boraine, ainsi que celle de Rongy, eussent chacune leur pasteur à demeure. Jonathan de Visme se rendit à La Haye au début de 1817 pour y subir, devant la Commission des églises wallonnes, les examens réglementaires : ceux-ci réussis, son père, assisté de quelques autres pasteurs, dont le pasteur Charlier de Bruxelles, l'installa à Dour, le 11 mai 1817; il allait exercer dans cette église un fidèle ministère de près de cinquante ans.

Son action missionnaire fut étendue à de nombreuses localités : La Bouverie, Pâturages, Wasmes, Frameries, Eugies, Mons. À Pâturages, depuis 1822, il visitait régulièrement un petit groupe de prosélytes qui se réunissaient dans la chaumière d'une pauvre aveugle; cet humble local fut remplacé, dès 1836, par un temple spa-

cieux. Mons fut constitué, en 1826, par l'autorité supérieure ecclésiastique en annexe de Dour; le pasteur de Visme fut invité à y prêcher dix fois par an. Il continua, en outre, pendant un certain temps, au début de son pastorat à Dour, à visiter chaque année — comme l'avait fait son père — les églises situées à l'ouest d'Amiens.

Une Société biblique pour la diffusion des Saintes Écritures s'étant constituée à Bruxelles en 1834, de Visme se hâta d'y adjoindre, pour le Borinage, une association auxiliaire; il pria l'agent de la Société; le révérend Tiddy, de lui trouver des aides pour le seconder dans son œuvre d'évangélisation : ce furent d'abord F.-D. Girod, placé à Mons, puis Maton, chargé de La Bouverie; ils furent tous deux au nombre des premiers ouvriers de la Société évangélique belge lorsque celle-ci fut établie, en automne 1837. De Visme s'intéressa vivement à cette création; il en fut l'un des fondateurs, l'un des membres les plus actifs de son comité. Il protesta contre les violentes critiques exprimées, en février 1840, à l'égard de cette œuvre par le président du Synode de l'Union des Églises protestantes, auquel il ressortissait, et resta jusqu'à la fin de sa vie un correspondant fidèle et un ami sincère de la Société évangélique, devenue Église chrétienne missionnaire belge.

Le temple de la Croisette, à Dour, construit sous le ministère de son père, étant devenu insuffisant, fut remplacé par un édifice plus vaste pour lequel le gouvernement des Pays-Bas accorda un important subside; Jonathan de Visme en posa la première pierre le quatrième dimanche d'octobre 1827, et eut la joie de l'inaugurer le 28 septembre 1828. Il fonda à Dour une école protestante entretenue, dès 1838, par la Société évangélique belge; elle disparut, avec la plupart des écoles protestantes, lors de la promulgation de la loi scolaire de 1879.

Toujours soigneusement préparés, les sermons du pasteur de Dour étaient nourris de la sève biblique que le

« Réveil » avait rendue à la piété réformée. Jamais ne firent défaut à de Visme la persévérance, le zèle dévoué, la patience nécessaires pour mener à bien l'œuvre entreprise; doux, paisible, presque timide, mais ardent à évangéliser, le pasteur missionnaire laissait à sa mort, après un demi-siècle de ministère, une population protestante de douze cents âmes dans une région où il en avait trouvé tout au plus de cent cinquante à deux cents.

Jonathan de Visme avait épousé, le 5 avril 1826, Louise de Félice, fille du pasteur de Lille, F.-B. de Félice, et de Catherine Cordier, son épouse; elle lui donna huit enfants dont quatre seulement atteignirent l'âge adulte. L'aîné, Paul, né en 1829, fut professeur à Cambridge; le second, Jean, né en 1841, succéda à son père, en 1866, à Dour même, avant de devenir, dès 1869, directeur de l'École préparatoire de Théologie des Bati-gnolles, à Paris.

J. Meyhoffer.

L'Union, revue religieuse, Bruxelles, 1850 et suiv., 18^e année (1867), pp. 14-19 (article nécrologique). — *Le Chrétien belge*, revue religieuse, Bruxelles, 1850 et suiv., 18^e année (1867), pp. 25-33 (article nécrologique). — L. Anet, *Histoire des trente premières années de la Société évangélique ou Église chrétienne missionnaire belge*, Bruxelles, 1875, pp. 15-86. — *Jubilé cinquantenaire de l'Union des Églises protestantes de Belgique*, t. 1^{er}, Bruxelles, 1889; t. II, *ibid.*, 1890, *passim*. — *En souvenir du 75^e anniversaire de la Société évangélique belge*, Bruxelles, 1912, p. 35. — *Livre du recteur*, Genève, 1860, p. 301. — (M^{me} de Visme-de Félice), *Célestine ou l'aveugle de Pâturages*, nouvelle édition, Dour, 1914, pp. 5-8 (notice biographique). — Jean de Visme, *Jean de Visme*, Clamart, 1927, pp. 231 et suiv. — *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme belge*, 2^e série, livraison 8, 1^{er} décembre 1927: « Le centenaire du temple de Dour », *passim*. — J. Meyhoffer, « Le protestantisme belge de 1814 à 1830; documents et notes », dans *Annales de la Société d'histoire du protestantisme belge*, Bruxelles, 1954, pp. 173-174. — L. Rossier, *Les protestants de Picardie*, Amiens, 1861, p. 315.

VISSCHER (Jean de), dit VISSCHERIUS, quatrième évêque

d'Ypres, né à Bergues-Saint-Winoc (France, Nord) en 1561, décédé le 26 mai 1613, jour de la Pentecôte, à 7 heures du matin.

Il était le fils de Jean de Visscher, bailli d'Ingelmunster, qui partagea, le 4 octobre 1578, le sort cruel de Jean Hessels, pendu à un arbre près des portes de Gand. L'enfant fit ses études d'abord dans sa ville natale, plus tard à Douai, sans doute au séminaire royal, où il conquist le grade de licencié en théologie. Douai était alors le bastion de la contre-réforme dans les Pays-Bas. On ignore à quelle date de Visscher fut ordonné prêtre; ce dut être avant 1585, car on le trouve curé de Saint-Nicolas de Dixmude de 1585 à 1592 et doyen de la chrétienté. Il passa ensuite à Ypres. Le 1^{er} août 1592 il prenait possession de la dixième prébende de chanoine de Saint-Martin, à laquelle était rattachée la charge de pléban. Charles Maes, troisième évêque d'Ypres, le nomma son vicaire général. A ce titre il prit part au synode diocésain où il prononça, le 4 novembre 1609, un discours sur la dignité et les exigences de la condition sacerdotale, qui fit une telle impression sur les auditeurs qu'un contemporain, le curé de St-Riquier, Gérard de Meester, le reproduisit dans une de ses compilations historiques.

Le 30 novembre 1609, Charles Maes fut transféré au siège de Gand et de Visscher lui succéda à Ypres. Cependant ce dernier ne prit possession du siège que le 28 décembre 1610. Il fut consacré en la cathédrale Saint-Martin le 6 février 1611 par Jean-Jacques Blaseus, évêque de Saint-Omer, assisté de Charles Maes, évêque de Gand, et de Charles-Philippe de Rodoan, évêque de Bruges. Ruiné par les troubles religieux du XVI^e siècle, continuellement ravagé par les exploits des *vrijbouters*, l'évêché d'Ypres apportait à son nouveau pasteur des ressources si modestes que Rome lui accorda la remise totale des frais de bulles.

L'enquête faite en Consistoire, lors de l'élection de son successeur, donne

une idée de l'étendue de son diocèse : il comptait cent cinquante et une églises paroissiales réparties en neuf doyennés. L'évêque disposait de cinq mille florins de revenus, mais il avait la compétence des curés et les réparations des églises à sa charge.

On a peu de renseignements sur son bref épiscopat. Ses *Acta* ne nous ont pas été conservés ; il n'eut pas le temps de faire la visite *ad limina* prescrite par le Concile de Trente. Évoquant l'œuvre des prédécesseurs de Jansenius, l'écolâtre d'Ypres, Antoine Sanderus, caractérise en ces termes l'action de Visscherius : *in haereticos odium Vischeri*. Le nonce Bentivoglio le décrivait, de son côté, au cardinal secrétaire d'État Borghese : *uno de più zelanti et più dotti prelati di queste parte*. Visscherius n'était pas seulement docte, il était éloquent ; le curé G. de Meester parlait de son *eximia eloquentia et facundia* ; Sanderus précise qu'il visitait sans relâche son diocèse, prêchant non seulement dans les villes mais même dans les villages et les bourgs, *eiam per vicos et castella*. Ce zèle était d'autant plus méritoire que, jusqu'à la trêve de 1612, il fallait prendre les plus grandes précautions quand on s'aventurait hors les portes de la ville.

Sa mort eut un caractère accidentel. Sans doute l'évêque était-il souffrant, mais le domestique chargé de le soigner, au lieu des deux (II) pilules d'opium prescrites par la Faculté, lui en fit prendre onze (11). De Visscher en mourut. Il fut inhumé dans sa cathédrale sous un tombeau que les bombardements de 1914-1918 ont endommagé, mais qui existe toujours. Par testament, daté de 1612, le prélat partageait sa succession entre son propre séminaire et le séminaire royal de Douai.

Il existe plusieurs portraits de Visscherius : on en trouve un chez les Sœurs grises de Lo. Les Sœurs grises d'Ypres en possédaient un autre : il a péri dans les bombardements de 1914-1918 : une copie est

conservée au grand séminaire de Bruges. Un portrait gravé se trouve dans la *Flandria illustrata* d'A. Sanderus.

Jean de Visscher portait écartelé, au 1 à 4 : *d'argent au chevron de sable chargé de trois roses (ou quintefeuilles?) de..., accompagné de trois merlettes de...* ; au 2 et 3 : *d'hermines (?) au chevron de gueules chargé de trois coquilles de...* Le prélat avait adopté la devise *In verbo tuo laxabo rete* (Luc, V, 5) ; elle comportait à la fois une allusion à son nom et un programme d'apostolat.

N.-N. Huyghebaert O. S. B.

J.-F. Foppens, *Belgica christiana*, I, ms conservé aux Archives de l'archevêché de Malines (extrait communiqué par M. le chanoine Tambuyser, archiviste). — [F. Van de Putte et O. Carton], *Historia episcopatus Iprensis ex autographis Dni Gerardi De Meestere*, Bruges, 1851, pp. 144-168 (le sermon synodal) et p. 170. — A. Sanderus, *Flandria illustrata*, t. I^{er}, Cologne, 1641, p. 364. — *Gallia christiana*, t. V, Paris, 1720, col. 312-313, dépend en partie du précédent. — *Sacra chronologia episcoporum Belgii*, Bruxelles, 1761, pp. 74-75. — Van de Velde, *Synopsis monumentorum collectionis*, t. III, Gand, 1822, p. 807. — W.-H. James Weale, *Les églises du doyenné de Dixmude*, t. II, Bruges, 1874, pp. 45 et 464-467. — A. Pasture, *La restauration religieuse aux Pays-Bas catholiques sous les archiducs Albert et Isabelle, 1595-1633*, Louvain, 1925, pp. 79, 143-144, 170, 188, 214, 223. — P. Kersten, *Journal historique et littéraire*, t. VI, Liège, 1839-1840, p. 478. — A. Vandenpeereboom, *Ypriana*, t. VI, Bruges, 1882, pp. 154, 303, 413 et 430 (ici une date fautive). — *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. VIII, 1928, pp. 78-79. — E. Hosten, *Enige bijzonderheden uit de geschiedenis der Sint-Nikolauskerk van Dixmude*, Dixmude, 1905, p. 17. — Une reproduction du tombeau de Jean de Visscher datant d'avant la guerre de 1914-1918 figure dans H. Kerwyn de Lettenhove, *La guerre et les œuvres d'art en Belgique* [Bruxelles]-Paris, 1917, pl. 1, et dans H. Hymans, *Bruges et Ypres*, Paris, 1903, p. 91.

VISSCHERIUS (Jean). Voir VISSCHER (Jean DE).

VLEMINCX (Henri-Désiré-Albert-Joseph), ingénieur militaire, né à Charleroi le 16 mars 1816, décédé à Bas-Oha le 13 août 1883. Fils de

Vlemincx Louis-Joseph et de Recq Sabine-Antoinette-Marie-Joséphe.

Incorporé le 14 mai 1835 au II^e régiment de ligne, il fut admis à l'École militaire le 10 juin suivant. Nommé élève sous-lieutenant le 25 juillet 1837, puis sous-lieutenant du génie le 5 avril 1840, il entra à l'état-major du génie le 25 avril 1841. Lieutenant le 1^{er} août 1843, il remplit successivement les fonctions d'adjudant auprès des directeurs des fortifications dans les 3^e, 2^e et 4^e divisions territoriales. Capitaine en second le 21 février 1850, Vlemincx fut nommé inspecteur des études à l'École militaire le 13 mars et accéda au grade de capitaine en premier le 15 octobre 1855.

Dès lors, cet officier orienta son activité vers les débouchés que les pays de l'Amérique du Sud pouvaient offrir à la Belgique. Le 10 mars 1856, il sollicita du ministre de la Guerre un congé sans solde d'une durée de six ans et l'autorisation de servir le gouvernement du Pérou en qualité d'ingénieur militaire. Il désirait s'y rendre afin de donner des leçons à l'École militaire de Lima et de coopérer à l'organisation de l'enseignement.

Le général Chapelié, son chef, transmit favorablement sa requête au ministre de la Guerre, convaincu, disait-il dans sa missive, que Vlemincx ferait honneur à la Belgique. Un état biographique de 1854 le représente comme « l'un des meilleurs officiers » subalternes de l'armée, aussi recommandé par son zèle et son activité que par son instruction ».

Peu après son arrivée dans la république (10 juin 1856), des troubles politiques éclatèrent : le général Don Ramon Castilla, réélu Président le 14 juillet 1855, avait à lutter contre une révolte fomentée par le général Vivanco à Aréquipa (décembre 1856 à mars 1858) ; ce dernier, bien que soutenu par une partie de la flotte, ne trouva point d'appui dans le pays, et pour cause, Castilla ayant décrété l'abolissement du tribut payé par

les Indiens et l'affranchissement de tous les noirs.

Immédiatement ces difficultés placèrent Vlemincx dans une position difficile ; le 10 janvier 1857, Richon, consul de Belgique à Lima, écrivit à Vilain XIII, ministre des Affaires étrangères : « à peine a-t-on pu supposer que l'arrivée au Callao des navires de guerre appartenant au général Vivanco était à craindre, qu'on a voulu exiger de Monsieur Vlemincx qu'il prenne part activement dans la crise politique qui remue ce pays et qu'il aille élever et armer des batteries volantes pour repousser le débarquement dont le général Castilla se croyait menacé ». Notre compatriote précisa aussitôt que, malgré son intention de remplir ses engagements vis-à-vis du Pérou, il ne voulait pas se mêler activement d'une guerre civile. En dépit de cette prise de position, le ministre de la Guerre lui enjoignit d'élever des batteries au Callao.

Dès lors, Vlemincx donna sa démission en signalant que son contrat stipulait formellement qu'il n'interviendrait pas dans les luttes intérieures qui pourraient survenir dans le pays. Il reçut l'autorisation de résilier son engagement et se vit allouer une somme de six cents piastres destinée à ses frais de retour. C'était dans l'ordre puisqu'un traité conclu entre la Belgique et le Pérou stipulait que les Belges au Pérou et les Péruviens en Belgique étaient exempts de tout service militaire, soit dans l'armée, soit dans la marine, soit dans la milice ou la garde nationale (16 mai 1850).

Donnons la liste des travaux réalisés par Vlemincx pendant son séjour en Amérique du Sud, telle qu'il l'établit dans son rapport du 30 juin 1858 : *Note sur les nouvelles armes portatives et l'armement des troupes ; Projet indiquant les bases d'établissement d'un collège militaire* (31 juillet 1856) ; *Projet de délimitation du terrain militaire au Callao, en vue de nouveaux ouvrages à y établir* (septembre 1856) ;

Note relative à l'établissement de batteries provisoires au Callao; Projet d'arsenal défensif; Dessin de la frégate « Amazonas » (15 octobre 1856); Neuf feuilles de dessins relatifs à l'ancienne forteresse du Callao; Projets de décrets etc. pour l'établissement d'un collège militaire divisé comme suit : Programme détaillé des études et des travaux (juillet 1857), Projet de loi (5 août). Projet de décret du pouvoir exécutif, avec les détails complets relatifs au régime, aux études, etc., Projet de rapport à la Convention (7 août); Dessin du vapeur « Ucayali » et minutes des dessins des autres vapeurs; Projet de réparation de la caserne Santo Lazaro (12 août 1857); Second projet complet de fortifications pour le Callao; Inspection des chemins de fer du Callao; Plans et levés à Arequipa.

Signalons qu'à son retour, Vlemincx envoya au ministre des Affaires étrangères un rapport substantiel pour mettre en lumière le résultat de ses observations au sujet des relations commerciales de la Belgique avec le Pérou. Ce rapport fut publié au *Moniteur belge*. A son collègue de la Guerre, le baron de Vrière manda ce qui suit : « Vlemincx, pendant son séjour dans l'Amérique méridionale s'est occupé activement, même en dehors de sa spécialité, des intérêts de la Belgique. Il a contribué à y faire connaître et apprécier les produits de ses principales industries, ses ingénieurs et ses établissements d'instruction » (25 juin 1859).

Rentré au service de l'armée belge le 10 juin 1859, Vlemincx fut mis à la disposition du lieutenant-général inspecteur général des fortifications. Il passa à l'état-major du génie, et fut détaché provisoirement à Anvers afin de coopérer à l'élaboration des plans et projets relatifs à la nouvelle enceinte.

Mais l'Amérique le hantait. Le 3 novembre, il écrivit au général Chazal, ministre de la Guerre, pour obtenir un nouveau congé, de trois ans cette fois, et l'autorisation de se

mettre à la disposition du Gouvernement brésilien afin de s'occuper de l'exploitation et de la construction de chemins de fer; il devait quitter la Belgique en compagnie de plusieurs Belges, chefs de service, employés et ouvriers.

Le ministre des Affaires étrangères écrivit à ce sujet à Chazal : « Nous avons, au point de vue de notre industrie, le plus grand intérêt à ce que les entreprises de cette nature soient en des mains belges. L'expérience a prouvé que c'est le meilleur moyen de nous attirer des commandes de matériel et les établissements anglais ne doivent le plus souvent qu'à des ingénieurs de leur nation, la préférence qu'on leur accorde pour les fournitures de cette nature ».

Stimulé par le duc de Brabant, toujours soucieux d'ouvrir à son pays de nouveaux marchés, le ministre de la Guerre proposa au Roi d'accorder à Vlemincx un congé d'un an : il insistait sur les avantages commerciaux des missions confiées à des ingénieurs belges et soulignait que cet officier avait déjà fait honneur à notre armée au Pérou.

Arrivé au Brésil, Vlemincx s'occupa immédiatement des chemins de fer de Don Pedro II qui, à la veille d'être mis en exploitation, constituaient la ligne appelée à devenir la plus importante du Brésil. Le projet de cette ligne germa en 1835, mais ce ne fut qu'en 1852 que l'entreprise prit corps. Le 28 mars 1858, un premier tronçon de quarante-huit kilomètres avait été livré à l'exploitation. En 1860, soixante-deux kilomètres de rails, traversant de vastes étendues de terrains inondables, étaient déjà en exploitation et l'on attaqua les travaux de la deuxième section qui devait se développer à travers la Cordillère de la mer (Serra do Mar), où de gigantesques travaux durent être faits. En 1865, la ligne se prolongeait sur cent trente-huit kilomètres. Les voies partaient de la capitale de l'Empire, traversaient en

grande partie la province de Rio de Janeiro et se lançaient à travers les provinces de São-Paulo et de Minas-Geraes, en 1838.

Vlemincx, inspecteur général des chemins de fer de Don Pedro II, sollicita en 1860 une prolongation de congé de trois ans; Chazal lui en accorda deux. En 1862, la Compagnie renouvela son contrat pour une durée de trois ans. Notre compatriote obtint l'autorisation de continuer ses fonctions pendant ce nouveau laps de temps.

En 1865, la Société, ruinée par les immenses travaux de la Cordillère, se vit dans l'obligation de vendre l'entreprise. L'État la racheta afin de lui donner l'impulsion que le pays réclamait.

A la demande du président de la Société, Vlemincx sollicita un dernier congé d'un an afin d'assurer ses fonctions jusqu'à ce que l'entreprise changeât de propriétaire; ce qui lui fut accordé. Il quitta le Brésil au début de l'année 1866. Rappelant ses travaux, les journaux annoncèrent son départ avec sympathie.

Dès son retour en Belgique, Vlemincx écrivit à Chazal (8 janvier 1866) : « Pendant mon séjour à Rio, » j'ai pu favoriser nos industries en » obtenant des commandes importantes de l'administration de Don Pedro II; ainsi que j'en avais la » ferme volonté en partant, je suis » parvenu à être de quelque utilité » à notre pays et je crois pouvoir » assurer la durée de ces rapports ».

Reprenant du service actif à l'armée belge le 1^{er} octobre 1866, il fut désigné pour commander le génie des places de Liège et de Malines, puis adjoint au commandant du génie de la ville d'Anvers, le 8 janvier 1867.

Du 27 juillet au 23 novembre 1870, il remplit les fonctions de commandant du génie de la 3^e division du 1^{er} corps de l'armée d'observation.

Admis à la retraite le 25 février 1871, il se vit conférer le grade de major honoraire le 4 mars suivant.

A sa mort survenue en 1883, plusieurs journaux dont *L'Amérique* rendirent un juste hommage à cet « homme » distingué, ce cœur honnête et loyal ».

Signalons ses rapports d'amitié avec le Prince Pierre d'Orléans, avec qui il échangea une très intéressante correspondance : les lettres de 1870 sont particulièrement curieuses car le Prince donne son avis, sans ménagement, sur Napoléon III et les événements politiques.

Le Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire (Bruxelles) possède un grand nombre de travaux de Vlemincx : cartes, plans, dessins, lavis exécutés au cours de ses voyages, ainsi que des notes manuscrites dont voici l'énumération : *Principaux projets de communications interocéaniques; De Saint-Thomas à Sainte-Marthe; De Saint-Thomas à Carthagène (Colombie); Carthagène; De Carthagène à Colon; Le chemin de fer de Colon à Panama; Panama; Isthme de Panama; Canal de Panama; Traversée de l'isthme de Panama; Canal de Suez; De Panama à Guayaquil; Les Andes; Les Rios de Huadaz et de Santa - Le Calleyou de Huaylas - Souvenirs historiques - La ville de Santa - Les baies de Santa et de Coisca; Les baies de Ferrot, de Samana et de Huazmey; Simon Bolivar; Christophe Colomb.* Ces notes regorgent de souvenirs historiques et géographiques : renseignements de toutes natures recueillis au cours des pérégrinations de l'auteur; il est regrettable qu'il n'ait jamais songé à en publier au moins d'importants extraits.

J.-R. Leconte.

Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire; Archives générales du Royaume. — *Annuaire militaire belge de 1884.* — De Santa-Anna Nery, *Le Brésil en 1839*, Paris, 1839. — Baril, comte de la Hure, *L'Empire du Brésil*, Paris, 1862. — La *Grande Encyclopédie.* — Alejandro de Ydiaquez, *Le Pérou en 1839. Notice géographique, statistique et commerciale*, Le Havre, 1890. — Veldekens, *Le Livre d'Or de l'Ordre de Léopold et de la Croix de fer*, Bruxelles, 1858. — *Histoire de l'École mili-*

laire, 1834-1934, Bruxelles, 1935. — Journaux : *Diario Official do Impero do Brasil*, 1865; *L'Amérique*, 1883; *La Patria*, 1879, etc.

VOELLER (Jean-Herman), secrétaire d'État, né à Bruxelles, baptisé en l'église Notre-Dame de la Chapelle le 26 novembre 1630, mort à Bruxelles le 3 mai 1710.

Il était le fils de Léonard Voeller, dont la notice suit. La carrière de Jean-Herman se déroule tout entière à la secrétairerie d'État allemande. C'est un des bureaux du gouvernement central des Pays-Bas, chargé de l'expédition de la correspondance en langue allemande du gouverneur général. Cette correspondance s'adresse aux empereurs, aux souverains de l'Europe septentrionale, Pologne, Suède, Danemark, aux princes allemands et aux autorités de l'Empire.

Le secrétaire d'État allemand ne peut être mis sur le même pied que son collègue le secrétaire d'État espagnol. Celui-ci est souvent un ministre, celui-là n'est qu'un rédacteur et un traducteur. Ce qu'on exige de lui c'est surtout la connaissance des langues : allemande, espagnole, française, et subsidiairement italienne. La secrétairerie allemande est pendant la majeure partie du XVII^e siècle l'apanage des Voeller, comme la secrétairerie d'État appelée l'audience, est celle des Verreycken, puis des Claris.

Quand Jean-Herman entre à la secrétairerie allemande en qualité d'official — nous dirions de commis — la direction est assurée par son père Léonard. Il doit sa fortune à l'archiduc Léopold-Guillaume, gouverneur général qui, à la date du 15 mars 1656, lui fait délivrer des patentes de secrétaire adjoint. Il aspire à prendre un jour la succession de son père et, à l'initiative de ce dernier, des démarches sont faites à Madrid dès l'année 1658. Les Voeller ont d'incontestables appuis dans la capitale de la monarchie. Le Conseil suprême des Pays-Bas qui y siège, émet un avis favorable.

A la date du 14 juin 1658, une lettre patente de Philippe IV permet au père Voeller de résigner sa charge au profit de son fils, dès qu'il le voudra, et prévoit que même si le père venait à mourir avant d'avoir accompli cette formalité, Jean-Herman recueillerait sa succession. Mais Léonard Voeller resta de longues années encore en fonctions, ayant son fils comme assistant. Ce n'est qu'en 1675, peu avant sa mort, qu'il fait place définitivement à Jean-Herman.

La gestion de celui-ci fut également de longue durée puisque, commencée sous le règne de Charles II, elle se prolongea sous celui de Philippe V. Quand la bataille de Ramillies eut mis fin au régime espagnol, Jean-Herman se rallia sans hésiter à la cause des puissances alliées anglo-bataves et obtint d'elles une nouvelle patente. Il n'abandonna sa charge que peu avant de mourir. On doit déplorer la perte presque totale de la documentation relative aux dernières années de son administration.

Le secrétaire d'État allemand se plaignit de la modicité de ses gages et surtout des longs retards apportés à leur paiement. En cela, il partageait l'infortune générale de tous ceux qui étaient au service des rois catholiques, depuis les gouverneurs généraux et les ministres, jusqu'aux plus simples agents de l'administration. Il n'en fut pas moins propriétaire à la fin de sa vie d'un domaine féodal, dont la seigneurie de Risoir près d'Enghien paraît avoir été l'élément principal.

Jean-Herman s'était marié à Nimègue, le 18 septembre 1676, avec Marie-Élisabeth Creft. Il eut d'elle une fille unique Jeanne-Wendeline. La dame Creft mourut en couches à Nimègue le 13 mai 1691, âgée de 31 ans à peine. Sa dépouille fut ramenée à Bruxelles et enterrée dans le caveau de la famille dans l'église Notre-Dame de la Chapelle.

Jean Herman mourut à Bruxelles, dans sa maison de la rue aux Laines, *ab intestat* et fut enterré près de sa

femme, dans le caveau familial à Notre-Dame de la Chapelle.

Les Voeller portent comme armoiries un écu écartelé aux 1 et 4 d'or à la demi aigle de sable, aux 2 et 3 de gueule au lion d'argent, armé et lampassé d'azur.

J. Lefèvre.

Archives générales du Royaume : fonds de la famille Jolly. — E. Laloire, *Inventaire des archives de la Secrétairerie d'État allemande*, Bruxelles, 1931.

VOELLER (Léonard), secrétaire d'État, père du précédent, né à Munich le 28 février 1590 et décédé à Bruxelles le 13 novembre 1675.

Son père, Jean Bonn dit Voeller, était agent de l'administration forestière dans le pays de Clèves et de Juliers, au service du duc Wolfgang de Neubourg. Léonard a commencé lui aussi sa carrière au service du duc de Neubourg, qui entretenait des relations suivies avec l'infante Isabelle, gouvernante des Pays-Bas. C'est sans doute l'influence du duc de Neubourg qui amena Léonard Voeller à se mettre au service de l'Espagne. Son origine allemande et ses talents linguistiques le firent nommer official à la secrétairerie d'État allemande, office dont le rôle a été défini dans la notice précédente. Depuis 1632, le cardinal-infant Don Ferdinand, frère de Philippe IV, avait été choisi pour gouverner nos provinces. Il devait arriver avec une armée, par voie de terre, et Isabelle chargea Léonard d'accompagner le nouveau gouverneur durant son voyage d'Espagne aux Pays-Bas. Don Ferdinand, installé à Bruxelles, y prend les rênes du gouvernement et Voeller retourne à la secrétairerie allemande, où ses talents sont particulièrement remarquables en l'absence du chef des services de la secrétairerie. Voeller se voit promu au rang de secrétaire adjoint en 1640 et deux ans plus tard, par patentes du 17 juin 1642, il est nommé secrétaire en titre.

Il paraît donner complète satisfaction et quand, en 1656, il entreprendra d'assurer sa succession à son fils, on ne manquera pas d'insister sur l'excellence et la durée de ses services. Il conserva la direction du département pendant plus de trente ans et ne l'abandonnera qu'à un âge avancé en 1675.

Il avait épousé à Cologne, le 29 janvier 1629, Jeanne Smidt dit Fabritius. A Bruxelles, il habitait une maison qu'il avait achetée rue aux Laines dans la paroisse Notre-Dame de la Chapelle et c'est sous les voûtes de cette église que furent baptisés ses quatre enfants, ses trois fils, Jean-Herman, Martin, Charles-Albert qui mourut jeune et une fille, Marie-Anne-Agnès, demeurée célibataire et morte le 21 février 1721.

Quant à Léonard lui-même, il ne profita guère de la retraite. C'est sans doute pour lui que les Voeller achetèrent le caveau funéraire qui se trouve encore dans l'église Notre-Dame de la Chapelle. L'épithaphe gravée sur le monument rappelle que Léonard a exercé sa charge pendant trente-trois ans, qu'il mourut octogénaire et repose à côté de sa femme.

J. Lefèvre.

Archives Générales du Royaume : fonds de la famille Jolly. — E. Laloire, *Inventaire des archives de la Secrétairerie d'État allemande*, Bruxelles, 1931.

***VOLLGRAFF** (Johann-Christoph), professeur à l'Université libre de Bruxelles, ensuite à l'Université d'Utrecht, né à La Haye le 3 janvier 1848, décédé à Utrecht le 6 février 1920.

Disciple de Gobet, Vollgraft compléta de brillantes études à l'Université de Leyde par des séjours en Angleterre, en France, en Italie et en Grèce; il franchit ensuite les étapes d'une carrière dans l'enseignement secondaire.

Corecteur du Gymnase de Leyde depuis 1878, Vollgraft fut nommé,

en 1883, professeur de philologie latine et d'histoire de la littérature néerlandaise à l'Université libre de Bruxelles. Il démissionna de cette charge lorsque l'Université d'Utrecht lui demanda, le 1^{er} octobre 1902, de succéder à l'helléniste Van Herwerden.

Vollgraff resta en activité jusqu'en 1917 et eut la joie d'avoir pour successeur son fils Carl-Willem. Il était membre correspondant du *Kaiserlich Deutsches Archaeologisches Institut* (1885), membre honoraire de la Société de Philologie grecque de Constantinople (1885), membre de l'*American Antiquarian Society* (1895) ; il fut élu membre associé de l'Académie royale de Belgique, Classe des Lettres, le 6 mai 1895.

Helléniste par prédilection, historien, paléographe, épigraphiste, éditeur en collaboration avec F.-A. Gevaert des *Problèmes musicaux d'Aristote* (Gand, 1903), Vollgraff n'en fut pas moins un latiniste distingué : ses conceptions sur l'enseignement du latin contribuèrent beaucoup au relèvement du niveau de ces études en Belgique, spécialement à l'Université de Bruxelles, où l'un de ses disciples fut Émile Boisacq, qui sera son successeur.

Jean-G. Fréaux.

Goblet d'Alviella, *L'Université de Bruxelles (1884-1909)*, Bruxelles, 1909, pp. 205-206. — B.J.H. Ovink, « Levensbericht van Dr. J.-C. Vollgraff », dans *Levensberichten van de Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde te Leiden, Leyde*, 1921.

W

WALDECK (Adolphe de), prince-évêque de Liège, on ignore le lieu et la date de sa naissance, décédé à Liège le 13 décembre 1302.

Petit-fils du comte Adolphe I^{er} (1228-1270), Adolphe de Waldeck est mentionné dans les documents westphaliens à partir des environs de 1267. Héritier du comté de Waldeck à la mort de son grand-père, il ne tarda pas à le transmettre à son frère Otton II (1271-1305) pour choisir la carrière ecclésiastique. On le retrouve en effet en 1286 grand prévôt du Chapitre cathédral et archidiaque de l'église d'Utrecht. Il occupe en même temps un rang en vue parmi les conseillers du comte de Hollande Florent V. Ce dernier l'envoie en 1294 comme plénipotentiaire auprès du roi d'Angleterre Édouard I^{er}. Adolphe de Waldeck est également connu comme chanoine de Saint-Lambert à Liège depuis 1284. Sans être de premier plan, la place qu'il tient au sein de ce Chapitre est loin d'être négligeable. Il figure parmi les membres, délégués auprès de l'empereur Rodolphe de Habsbourg en 1289 pour obtenir la suppression de certains impôts perçus par la Cité. Il est encore choisi par ses confrères comme arbitre pour trancher un point de droit en 1295. En outre, le pape Nicolas IV lui conféra sous expectative une prébende de chanoine à la cathédrale de Cologne (5 avril 1291), mais il semble n'avoir jamais réussi à en prendre effectivement possession.

Alors qu'il se trouvait à Rome pour tenter d'obtenir la succession de l'évêque d'Utrecht, Guillaume Berthout de Malines († 4 juillet 1301), Adolphe de Waldeck reçut du pape Boniface VIII, dont il était l'un des chapelains, l'évêché de Liège laissé vacant par suite du transfert de Hugues de Châlons au siège de Besançon. Désigné par un bref du 1^{er} septembre 1301, le nouvel évêque ne fit son entrée à Liège qu'aux environs de la Noël de la même année. C'est vraisemblablement à cette époque qu'il reçut la consécration épiscopale.

Gros mangeur, grand buveur, le nouveau prélat possédait un caractère emporté et un tempérament plutôt batailleur. Ce portrait que tracent de lui les chroniqueurs du temps n'a rien qui doive surprendre. Nul doute qu'il ait pu s'appliquer à l'époque à plus d'un noble membre du Chapitre de Saint-Lambert. Tous s'accordent cependant à louer en lui un sens fort vif de la justice, qualité dont il fit preuve, en effet, dans ses rapports avec les villes liégeoises.

L'épiscopat d'Adolphe de Waldeck, si bref fût-il, ne manque cependant pas d'intérêt. A son arrivée, le climat politique et social dans la principauté restait troublé. Le conflit qui depuis plusieurs années avait mis aux prises d'une part l'évêque Hugues de Châlons, appuyé par les éléments populaires de Huy organisés en commune, et d'autre part le Chapitre de

Saint-Lambert soutenu par la cité de Liège et les bonnes villes, n'était pas terminé. Adolphe de Waldeck imposa son arbitrage. Sa sentence du 20 mai 1302, dont le texte n'a pas été conservé, rétablissait l'état de choses antérieur aux événements de 1298. Elle visait principalement la commune hutoise dans ce qu'elle présentait de populaire et d'insurrectionnel : suppression des privilèges octroyés à Huy en 1066 par Théoduin, et notamment de ces franchises militaires qui privaient le prince d'un appui qui pouvait se révéler précieux en certaines circonstances, suppression des chartes accordées aux métiers, exil des principaux chefs de la commune, rétablissement des anciens titulaires patriciens dans leurs fonctions. Mesures draconiennes certes, mais exemptes de brutalité, dont un acte daté du 30 juillet 1302 devait encore tempérer les effets. La franchise territoriale accordée jadis par Théoduin s'y trouvait confirmée, de nouvelles chartes étaient promises aux métiers, le cumul des fonctions urbaines était interdit. Toutes ces décisions traduisent un réel souci d'améliorer les conditions politiques et sociales, qui n'est peut-être pas sans rapport avec le triomphe des communes flamandes à Courtrai qui avait eu lieu entretemps.

Petit centre urbain né autour d'un puissant château de l'Église de Liège, Fosse était aux prises avec des difficultés du même ordre. Les chanoines de Saint-Feuillien s'opposaient avec vigueur aux aspirations des bourgeois à l'autonomie communale. L'intervention personnelle d'Adolphe de Waldeck dans la querelle eut pour effet de déclencher un véritable soulèvement des bourgeois. Ceux-ci réussirent à bloquer l'évêque dans son château et il fallut l'intervention des milices hutoises pour mettre fin à cette émeute. A la suite de cette alerte, le prince-évêque réduisit à néant les rêves d'autonomie des habitants de Fosse et renforça son contrôle sur la localité (7 juillet 1302).

Ainsi donc, Adolphe de Waldeck apparaît comme un adversaire résolu du mouvement communal à l'intérieur de sa principauté, mais il faut lui reconnaître une modération dans la victoire que son caractère n'aurait pas laissé présager.

Sur le plan européen, l'évêque de Liège est impliqué malgré lui dans la lutte d'influence que se livrent dans nos régions le roi des Romains, Albert de Habsbourg, et le roi de France, Philippe le Bel. Ce dernier soutient Jean II d'Avesnes, vassal de Liège pour le comté de Hainaut, lui-même en conflit avec le roi des Romains au sujet du comté de Hollande.

Cette situation permet à Adolphe de Waldeck d'appliquer une politique personnelle, différente de celle de son Chapitre plus perméable à l'influence française. Sans pour autant donner suite aux injonctions du roi des Romains, il n'hésite pas à profiter des difficultés françaises en Flandre pour tenter de récupérer certaines acquisitions réalisées depuis peu par le comte de Hainaut en territoire liégeois. Ainsi met-il, sans succès d'ailleurs, le siège devant Thuin, ville liégeoise dont le château est occupé par une garnison hennuyère (juin-juillet 1302). De même s'acharne-t-il à expulser de Mirwart en Ardenne les hommes d'armes du comte. Malgré l'intervention du pape Boniface VIII en faveur de la réconciliation des deux adversaires (16 novembre 1302), il n'hésite pas à donner l'ordre de détruire cette forteresse (décembre 1302).

L'épiscopat d'Adolphe de Waldeck se signale sur le plan religieux par une action vigoureuse contre les Lombards établis dans le diocèse. Sur son ordre, ils en furent expulsés et les maisons de Liège, qui abritaient leur trafic avec la complicité des échevins de la Cité, furent démolies à titre d'exemple. Cette sévérité explique que certains contemporains aient pu attribuer la mort soudaine du prélat à un empoisonnement et

en rejeter la responsabilité sur les Lombards.

En effet, brusquement terrassé par la maladie, Adolphe de Waldeck mourut à Liège, dans la demeure de Gilles de Selves, écolâtre de la collégiale Saint-Paul. Par testament, il demanda que sa dépouille mortelle fût inhumée devant le grand autel de la cathédrale Saint-Lambert, en même temps que celle de son prédécesseur Jean d'Enghien, jusqu'alors déposée en l'église de Notre-Dame-aux-Fonts. Cette cérémonie eut vraisemblablement lieu vers le 6 janvier 1303 (ce qui explique l'erreur commise par la *Chronique liégeoise de 1402* à propos de la date du décès) et les deux évêques furent ensevelis de part et d'autre du tombeau de Hugues de Pierrepont. Au moment où il commençait la rédaction de sa chronique (1334-1335), Jean de Hocsem, écolâtre de Saint-Lambert, composa pour la tombe de l'évêque défunt une épitaphe dont il nous a conservé le texte.

A. Joris.

J. C. Hoffmeister, *Historisch-genealogisches Handbuch über alle Grafen von Waldeck und Pyrmont seit 1228*, Cassel, 1883. — G. Brom, *Bullarium Trajectense*, t. 1^{er}, La Haye, 1801. — *Oorkondenboek van het Sticht Utrecht*, éd. F. Ketner, t. IV et V, La Haye, 1054-1959. — R. Knipping, *Die Regesten der Erzbischöfe von Köln im Mittelalter*, t. III, Bonn, 1913. — S. Bormans, E. Schoolmeesters et É. Poncalet, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert de Liège*, t. II, III, VI, Bruxelles, 1893-1933 (Commission royale d'Histoire). — H. V. Sauerland, *Urkunden und Regesten zur Geschichte der Rheinlande aus dem Vatikanischen Archiv*, t. 1^{er}, Bonn, 1902. — É. Langlois, *Les Registres de Nicolas IV (1288-1292)*, Paris, 1905. — Digard, Faucou, Thomas et Fawtier, *Les Registres de Boniface VIII (1294-1303)*, 4 vol., Paris, 1884-1939. — J. Vannérus, « Documents relatifs aux conflits ayant surgi de 1302 à 1310 entre le comté de Hainaut et l'évêché de Liège », dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. 72, 1903, pp. 180-304. — *La Chronique de Jean de Hocsem*, éd. G. Kurth, Bruxelles, 1927. — *La Chronique liégeoise de 1402*, éd. E. Bacha, Bruxelles, 1900. — Levold de Northof, *Chronica comitum de Marka*, éd. F. Zschaeck, Berlin, 1929. — S. Balau, *Chroniques liégeoises*, t. 1^{er}, Bruxelles, 1913. — J. de Theux, *Le Chapitre de Saint-Lambert à Liège*, t. 1^{er}, Bruxelles, 1871. — J. Daris, *Histoire du diocèse et de la prin-*

cipauté de Liège pendant le XIII^e et le XIV^e siècles, Liège, 1891. — U. Berlière, « Adolphe de Waldeck », dans le *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*, t. 1^{er}, Paris, 1912, col. 533. — J. Lejeune, *Liège et son pays. Naissance d'une patrie (XIII^e-XIV^e siècles)*, Liège, 1948. — J. Lejeune, « Jean d'Outremeuse, le 4^e livre du Myreur des Histors et la Chronique en bref », dans *Annuaire d'Histoire liégeoise*, t. IV, 1951, pp. 494 et suiv.

WALLON (Pol). Voir BASTIN (Joseph).

*WARKER (Nicolas), professeur d'athénée, folkloriste, poète, dramaturge, né à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg) le 17 février 1861, décédé à Arlon le 2 décembre 1940.

A l'âge de vingt et un ans, à la suite d'un concours de recrutement d'éléments étrangers destinés à donner les cours d'allemand et d'anglais dans nos écoles secondaires, il entra dans l'enseignement belge. D'abord régent spécial d'allemand dans une école moyenne du Brabant, il fut nommé, sans autre diplôme, professeur d'allemand à l'Athénée royal d'Arlon, où il fit cours de 1883 jusqu'à sa retraite. Il ne songea jamais à se faire naturaliser.

S'il avait possédé de sérieuses aptitudes pédagogiques, il eût pu, grâce à sa connaissance parfaite de l'allemand, rendre d'éminents services à ses élèves, jeunes gens de l'arrondissement d'Arlon, où l'on parlait un dialecte francique. En 1883, il avait publié un excellent exposé des déclinaisons et des conjugaisons allemandes.

Il mérite d'échapper à l'oubli par la publication de son *Wintergrün : Sagen, Geschichten, Legenden und Märchen aus der Provinz Luxemburg* (Arlon, 1890), un recueil de récits légendaires relatifs au Luxembourg belge, basé sur des sources écrites et des enquêtes dans les communes rurales, intéressant particulièrement Arlon et sa banlieue. Seulement, il s'y trouve mainte inexactitude : par exemple, ce n'est pas au couvent

des Capucins à Münstereifel, en Allemagne, mais à celui des Jésuites de cette localité qu'on est allé chercher au XVIII^e siècle une relique de saint Donat, vénérée à l'église Saint-Donat à Arlon.

Parmi ses autres ouvrages en allemand citons les *Sagen des luxemburger Volkes. Aus dem belgischen Luxemburg und aus dem Eischtal, Grossherzogtum Luxemburg* (Arlon, 1893); *Unsere Vorfahren die Germanen, Kurze Schilderung ihrer Heimat, ihres Charakters und ihrer Glaubenswelt* (Arlon, 1899); *Was unser Volk hüben und drüben erzählt* (Luxemburg, 1933); *Die Familie Wolkammer von P. Geiregat, Uebersetzung aus dem Flämischen* (Arlon, 1890); *Heideblümchen. Gedichte* (Arlon, 1890); *Die deutschen Orts- und Gewässernamen der belgischen Provinz Luxemburg* (Gotha, 1909); *Der Schwannritter oder Der Ahnherr Gottfrieds von Bouillon* (Esch-sur-Alzette, 1890).

Il a composé deux pièces dramatiques, en patois luxembourgeois, qu'il a chacune intitulée *Volksstück*, en allemand *Volksstück*, d'abord *Kandsléift*, c'est-à-dire « Amour filial », en cinq actes (Arlon, 1908), puis *De Baltes vum Bichenhaf*, c'est-à-dire « Baltes de la ferme des Hêtres », en quatre actes (Arlon, 1909), pièces fréquemment jouées sur des scènes rurales.

D'autres œuvres parurent encore en dialecte : *Hierschtblieder*, c'est-à-dire « Feuilles d'automne », recueil de poésies (Arlon, 1907); *Den Herrgott an de Noé. Komesch Gedicht*, (1907); *De Spilman Veit vun Iechternach* (Arlon, 1908); *Op Niklössdag. Dem äle Fieschter sèi Bittgank* (Arlon, 1909).

Il fut de 1900 à 1914, secrétaire du *Deutsche Verein*, fondé à Arlon par Godefroid Kurth, et rédigea les rapports annuels sur l'activité de ce cercle.

A. Bertrang.

Dans l'*Histoire de l'Athénée royal d'Arlon*,

publiée en 1929 à Arlon par. A. Bertrang, voy. aux pp. 399 et suiv. le rôle de Warker pendant la guerre de 1914-1918.

WARSAGE (Rodolphe de). Voir SCHOONBROODT (Edmond).

WATERLOOS (Denijs) dit LE VIEUX, orfèvre, né à Bruxelles avant 1600, on ignore la date de son décès.

Il était le fils de Sybrecht Waterloos l'Ancien et de Catherine van der Jeught. D'après la généalogie due au roi d'armes de Grez, il épousa Marguerite Daelmans.

Il travailla longtemps avec son père à la gravure de cachets et de sceaux pour les administrations des pays de par deçà.

De plus, on lui doit deux médailles signées D. W. La première date de 1619 : le Petit Serment des arbalétriers de Saint-Georges de Bruxelles organisait des tirs dont le vainqueur recevait le titre de roi de la Gilde. D'illustres personnages obtinrent cette qualité : Marie de Hongrie en 1534, Marguerite de Parme en 1587, Charles de Manfeld en 1692, Pierre-Ernest de Manfeld en 1598. En 1619, Anne de Croy, duchesse d'Aerschot et princesse d'Arénberg, ayant abattu l'oiseau, devint la reine du Petit Serment des arbalétriers. L'événement fut commémoré par une médaille de Denijs Waterloos le Vieux.

Cette pièce qui avait été attribuée par Pinchart, suivi par Fr. Alvin, à Jean de Montfort doit être restituée à Denijs Waterloos qui l'a signée D. W.

Tout dans cette œuvre décèle la main d'un orfèvre ; le portrait est exécuté avec une minutie et une sécheresse qui requièrent une parfaite technique mais qui, d'autre part, font montre d'une absence totale de conception artistique. Au revers, un certain sens décoratif basé sur le respect de la symétrie. Un sceptre tenu par un bras qui sort d'un nuage occupe le centre du champ, une arba-

lète, ainsi que le nuage dont sort le bras forment un balancement simple, sans prétention. Une seconde médaille du même artiste est consacrée à l'infante Isabelle. Elle est postérieure au décès de l'archiduc Albert et date probablement de 1622. L'infante est représentée, à droite, en buste en habit de veuve; l'œuvre est monogrammée D.W., en relief, sur la coupe du buste. Les quatre vents du ciel, symbolisant les quatre points cardinaux, encadrent une Renommée, représentée sous les traits d'une femme ailée et à jambes d'oiseau. Celle-ci souffle dans une trompette qu'elle supporte de la main droite, et d'où sort une banderole portant les mots *Clara ubique*. Elle tient une seconde trompette de la main gauche.

Si le portrait d'Isabelle n'est pas une œuvre de premier ordre, il est cependant bien modelé. Le revers en est curieux. Cette Renommée à jambes d'échassier terminées par des doigts à ongles crochus est certainement, de même que la banderole sortant de la trompette, empruntée aux souvenirs du moyen âge.

Il est probable que Denijs le Vieux a également collaboré comme ses frères à la médaille commémorant les funérailles de l'archiduc Albert.

Denijs Waterloos le Vieux eut de Marguerite Daelmans un fils, Denijs Waterloos le jeune, qui fut baptisé à Sainte-Gudule le 8 décembre 1628. Orfèvre comme son père, il fut l'un des derniers médailleurs des Pays-Bas dont les œuvres furent coulées.

Victor Tourneur.

V. Tourneur, « Recherches sur les Waterloos », dans *Revue belge de Numismatique*, t. 74, 1922, pp. 61-65.

WATERLOOS (Sijbrecht), dit l'ANCIEN, orfèvre, graveur de sceaux, contrôleur des ouvrages d'or et d'argent pour la partie flamande de toutes les provinces, employé par la Monnaie de Bruxelles, maître général des monnaies. Après le décès de l'ar-

chiduc Albert, il continua d'exercer ses divers offices et prit le titre de graveur ordinaire des sceaux du Roi.

Fils d'Adrien et petit-fils de Frans Waterloos, on ignore où et quand Sijbrecht est né; Pinchart a suggéré que c'était à Anvers, sans doute, à cause de son mariage avec Catherine van der Jeught, fille de Denijs, nièce de Jacques Jonghelinck qui avait épousé Françoise van der Jeught, sœur de Denijs. Pour cette raison, Pinchart a voulu en faire l'élève du grand médailleur anversois. C'est chose invraisemblable, étant donné la perfection de l'art du premier et le caractère primitif du travail fourni par Sijbrecht Waterloos, comme on le verra dans la suite de cet article.

Le nom de Sijbrecht Waterloos apparaît dans les documents de 1600 à 1625.

En 1600, Sijbrecht était le père de cinq enfants en bas âge, nés par conséquent à la fin du XVI^e siècle. A ces cinq enfants, devaient s'en ajouter quatre autres nés après 1600, un fils Josse et trois filles au sujet desquels on ne possède aucune information.

Une généalogie de la famille Waterloos, dont nous n'avons pu contrôler les sources, mais qui est due au roi d'armes de Grez, donne à Sijbrecht Waterloos l'Ancien et à Catherine van der Jeught la descendance suivante :

1. Denijs Waterloos, que nous appellerons l'Ancien, pour le distinguer de Denijs Waterloos le Jeune, son neveu.

2. Sijbrecht Waterloos le Jeune, orfèvre, décédé après 1674.

3. Anna Waterloos, qui épousa en premières noces Michel Pinto, commissaire aux monstres, en secondes noces Joos Beydaels (1644) et en troisièmes, Lucas Beeckmans.

4. Catherine Waterloos.

5. Adrien Waterloos, orfèvre, qui épousa Cornelia Warrijs ou Warriez.

6. Josse Waterloos, dont on ne sait rien.

7. Jacoba Waterloos.

8. Gertrude Waterloos.

9. Marie Waterloos.

Les trois premiers fils de Sijbrecht furent des orfèvres et travaillèrent avec lui au moins jusqu'en 1621 ; comme l'écrivit leur père dans l'une de ses requêtes au Conseil des finances pour obtenir le paiement pour la gravure des sceaux et cachets destinés aux chancelleries de Brabant et de Gueldre : « Qu'il plaise à vos seigneuries de considérer la diligence faite par le suppliant et ses trois fils, à faire les dits sceaux et cachets ».

1. *L'orfèvre.* — En 1600, Sijbrecht l'Ancien exécuta vingt-huit boîtes d'argent doré émaillées et décorées des armoiries d'Albert et Isabelle, qui furent distribuées à l'occasion de la joyeuse entrée des Souverains, aux chevaucheurs et messagers à pied de la Cour et des Chambres des Comptes de Brabant et de Flandre. En 1601, il façonna deux masses d'armes en ébène ornées de l'écusson des archiducs, destinées à être portées dans les cérémonies par les huissiers du Conseil privé.

Mais, outre son activité de graveur de sceaux qui fut considérable, il fut chargé d'exécuter les motifs décoratifs destinés à rehausser la solennité des inaugurations et des services funèbres célébrés à Bruxelles. Ainsi en 1603, il forgea en cuivre battu quatre couronnes royales et deux colliers de l'Ordre de la Toison d'or, pour orner les écussons des quartiers de l'impératrice Marie, veuve de Maximilien II.

En 1613, il fabriqua un « émail » branlant » aux armoiries des archiducs, porté par le premier héraut d'armes. En décembre suivant, ce furent, pour le service en l'honneur de Marguerite d'Autriche, reine d'Espagne, célébré dans la chapelle du palais de Bruxelles, quatre couronnes en cuivre, deux impériales et deux ducales. Pour le service de l'empereur Rodolphe II, il forgea en cuivre une grande couronne impériale, quatre autres plus petites, pour les écussons des quartiers, un grand collier de la

Toison d'or, pour entourer l'écu aux armes de l'empereur, deux autres colliers du même ordre, plus petits pour les quartiers, et un casque de joute en fer avec sa « creppe » (crête?) de cuivre.

Enfin, lors des funérailles solennelles faites par les archiducs au roi d'Espagne Philippe III, Waterloos décora le catafalque, dressé au palais de Bruxelles, de trois heaumes couronnés de lambrequins, d'une grande couronne royale ciselée servant pour le grand écu, de quatre couronnes impériales ciselées pour les écus des quartiers, d'un grand collier de la Toison d'or et deux plus petits ciselés, le tout en cuivre.

Il fournit, en 1621, un collier de la Toison d'or en cuivre doré et émaillé qui, par la suite, devait figurer à toutes les obsèques royales.

Sijbrecht Waterloos apparaît donc comme le spécialiste de la fabrication des objets à caractère héraldique et en toc, destinés à rehausser l'éclat des cérémonies des funérailles solennelles célébrées dans la chapelle du palais de Bruxelles.

2. *Le graveur de sceaux et cachets.* — Après une carrière de trente-six ans, Jacques Jonghelinck, graveur ordinaire des sceaux, se vit chargé de graver pour les archiducs les grands et petits sceaux du Conseil privé et celui de la Grande Chancellerie. Vu son grand âge, il s'était fait aider par son neveu, Sijbrecht Waterloos. Il eut ainsi connaissance de la bonne expérience de ce dernier dans l'art de graver. Il obtint des archiducs de pouvoir céder à son neveu l'office de graveur ordinaire de leurs sceaux et cachets qui fut concédé à celui-ci par lettres patentes du 31 août 1600. La même année, mais avant sa nomination, Sijbrecht Waterloos avait déjà gravé un cachet secret pour le Conseil privé.

Ce fut probablement lui qui grava, en 1601, les sceaux et contre-sceaux des Conseils de Brabant et de Gueldre. Il fut chargé ensuite de la gravure des sceaux et contre-sceaux du Conseil de

Namur. En 1613, il grava un cachet destiné aux archiducs, puis en 1617, il exécuta pour le Conseil de Flandre un sceau avec contre-sceau et un cachet, le tout en argent.

En 1618, il s'adresse au Conseil des Finances pour être payé de deux cachets d'argent aux armoiries des archiducs placées dans un écu en losange, qu'il avait remis aux secrétaires du bureau des Finances et du Conseil privé. En décembre de cette même année, il réclame le paiement du cachet de la Cour féodale de Gueldre.

En 1621, le décès de l'archiduc Albert replaça les Pays-Bas sous la couronne d'Espagne, ce qui motiva le renouvellement de tous les sceaux et cachets en usage dans les pays de par-delà.

A cette occasion, Sijbrecht Waterloos prit le titre de graveur ordinaire des sceaux du Roi. On lui doit les sceaux et contre-sceaux du Conseil de Brabant et du Conseil privé aux armes de Philippe IV, et plus de vingt-quatre cachets : quatre pour les secrétaires du Conseil d'État, trois pour les fonctionnaires du Conseil des Finances, dix grands cachets pour le Conseil des Finances et un cachet pour la Cour féodale de Brabant. Tous ces cachets étaient formés d'une plaque d'argent gravée et soudée à un manche tourné en cuivre, ou à une douille en cuivre avec manche en bois.

Le graveur eut beaucoup de difficultés à se faire payer cette abondante fabrication. Il estimait qu'elle se montait à deux cent mille cent vingt-cinq livres, cinq sous, seize deniers. Après consultation des généraux des monnaies, le Conseil des Finances ne lui accorda que dix-sept cents florins dont il dut se contenter.

3. *Le contrôleur des ouvrages d'or et d'argent.* — En 1613, Sijbrecht Waterloos fut chargé par l'Administration des monnaies de porter dans les villes du Brabant « les poinçons ou » aiguilles d'or et d'argent au pied » d'orfèvre » qui devaient servir à

établir le titre des bijoux et joyaux en métaux précieux.

Puis, à l'instance du doyen du métier des orfèvres, il fut commissionné, le 12 mars 1614, pour rechercher et visiter tous les joyaux d'or et d'argent, conformément aux prescriptions du placard du 20 octobre 1608. Le 5 novembre de la même année, en qualité de général des monnaies, adjoint aux conseillers Collez et Chamart, Waterloos fut chargé de rechercher et corriger les fraudes sur les monnaies et les orfèvreries, en Hainaut et dans la ville de Valenciennes, « sans qu'il eût été payé de ce voyage, » long, pénible, odieux et contagieux ».

C'est pourquoi, par lettres patentes du 20 avril 1618, Sijbrecht Waterloos obtint la charge de contrôleur des ouvrages d'or et d'argent pour la partie flamande du pays de par-delà. Il fut maintenu dans ces fonctions par le roi Philippe IV après la mort de l'archiduc Albert.

4. *La médaille des funérailles de l'archiduc Albert.* — Au décès de l'archiduc Albert, Sijbrecht Waterloos sollicita l'obtention d'un privilège de dix ans pour « graver et imprimer les » plates (plaques de cuivre servant à » l'impression) du train du service » royal de S. A. S. en forme et manière comme icellui sera mesné au » jour de l'enterrement ». Ce qui lui fut accordé pour six ans, le 4 novembre 1622.

Malheureusement, dès le 19 octobre 1621, pareille autorisation avait été accordée à l'architecte Jean Franquart pour la publication de la Chapelle ardente et du chariot triomphal. Il s'en suivit devant le Conseil privé un procès qui paraît s'être terminé à l'amiable. Waterloos renonça à son entreprise. La pompe funèbre de l'archiduc, œuvre de Franquart, parut en 1623. Franquart en avait fait les dessins qui furent gravés par Corneille Galle.

Mais Sijbrecht Waterloos ne se tint pas pour battu. Il résolut d'exécuter une médaille des funérailles de l'ar-

chiduc, en collaboration avec deux de ses fils. La médaille porte la griffe WA. Cette signature anormale ne peut guère être autre chose que la signature collective de la famille Waterloos. Sijbrecht l'Ancien qui conçut bien certainement les sujets des deux faces de la médaille travaillait, à ce moment, avec ses trois fils aînés : Denijs l'Ancien, Sijbrecht le Jeune et Adrien.

La médaille représente au droit, un bras sortant d'une nuée, tourné vers la gauche, brandissant une épée tortillée d'olivier; dans le champ, une banderole portant l'inscription PVL-CHRYM CLARESCERE VTRIQVE; au revers, le cercueil de l'archiduc tourné vers la gauche, sous un dais porté par le Magistrat de Bruxelles.

On sait en effet que lorsqu'on l'enleva du char funèbre, le corps du roi fut porté par huit chambellans relayés par quatorze autres gentilhommes; les quatre coins du drap mortuaire étaient tenus par Charles, duc de Lorraine, Guillaume, marquis de Bade, Louis, comte d'Egmont, et le marquis de Mornay. Enfin huit membres du Magistrat de Bruxelles tenaient au-dessus du cercueil un dais de velours noir orné d'une double crépine d'ors. Ils étaient relayés par huit autres.

Les huit premiers étaient Jean-François vander Ee, seigneur de Meissen et de Herent, amman de la ville; le chevalier Jacques vander Noot, seigneur de Kiezekom, bourgmestre; le chevalier Englebert Taye, seigneur de Wemmel, premier échevin; Regnier de Baronaige, seigneur de Crainhem; Jean-Baptiste Schoten, seigneur de Beissem, docteur en droit; Gérard d'Oyenbrugge, seigneur d'Oyenbrugge; Paul Baert, seigneur de Berensrode, et Jean de Gindertalen.

Les visages, tous différents, sont étudiés avec beaucoup de soin; ce sont vraisemblablement des portraits de ces grands personnages. Nous n'entreprendrons pas la tâche ingrate de les identifier un à un, le résultat en serait trop aléatoire.

Le droit est probablement de Denijs

Waterloos l'Ancien. En effet, le bras sortant des nuages et tenant l'épée haute rappelle le bras sortant des nuages et tenant un sceptre de la médaille d'Anne de Croy gravée par Denijs l'Ancien, et la banderole du droit de la médaille des funérailles reproduit celle du revers de la médaille de l'infante Isabelle, œuvre du même graveur.

Adrien Waterloos a probablement travaillé aux figures des membres du Magistrat de Bruxelles, et Sijbrecht Waterloos le Jeune aura fondu les médailles.

En somme, Sijbrecht Waterloos l'Ancien et son fils Denijs ont eu une formation d'orfèvre dont les traditions remontaient au moyen âge; ils n'ont nullement profité de l'évolution de l'art de la médaille dans la production de Jonghelinck et de Steven van Herwijck. Ils ont accompli, du point de vue artistique, un pas en arrière.

Quant à Sijbrecht Waterloos le Jeune, né avant 1600, qui a vécu au moins jusqu'en 1674, il avait reçu également une formation d'orfèvre. C'est lui qui a coulé un grand nombre des médailles gravées par son frère Adrien.

Il succéda à son père dans la fonction de contrôleur des matières d'or et d'argent à la Monnaie de Bruxelles où il exerça son activité, de 1635 à 1671. Il n'exécuta pas de médailles.

Victor Tournour.

G. van Loon, *Histoire métallique des XVII Provinces des Pays-Bas*, t. II, La Haye, 1728, p. 140. — A. Pinchart, *Recherches sur la vie et les travaux des graveurs de médailles, de sceaux et de monnaies des Pays-Bas*, Bruxelles, 1858, pp. 18-47 (publication d'un grand nombre de documents tirés des Archives générales du Royaume dont nous avons largement fait usage). — V. Tournour, « Recherches sur les Waterloos », *Revue belge de Numismatique*, t. 74, 1922, pp. 39-74. — L. Forrer, *Biographical Dictionary of Medallists*, t. VI, Londres, 1916, pp. 387-388.

WAVRANS (Félix-Joseph-Hubert de), évêque d'Ypres, fils puîné de Jacques et de Marie Hudsebank, né à

Tournai où il fut baptisé dans l'église Saint-Brice le 11 août 1715, décédé à Bruxelles le 27 octobre 1784.

Il entra dans la cléricature et suivit les cours de droit canon à l'Université de Louvain, où il conquit le grade de licencié. Ses études achevées, il retourna dans sa ville natale et reçut une prébende au Chapitre de la cathédrale. Dans la suite, il devint archidiaque et collabora à l'administration du diocèse.

Il n'avait pas atteint la cinquantaine lorsqu'il fut promu évêque d'Ypres. Les sièges épiscopaux des Pays-Bas étaient, à l'époque, conférés par le souverain sur la base d'une liste de candidats présentés par tous les évêques en fonction. Félix de Wavrans fut recommandé, à la fois, par l'archevêque de Malines et l'évêque de Tournai. Le 8 janvier 1762, les membres de la Jointe constituée par Charles de Lorraine pour peser les mérites des candidats, insistèrent sur l'opportunité de choisir pour le siège d'Ypres une personnalité souple qui s'entendrait avec les autorités étrangères, françaises et hollandaises, dont dépendaient bon nombre de ses ouailles. La délimitation des diocèses ne correspondait nullement aux frontières politiques. Aussi la Jointe fut-elle manifestement favorable à la promotion de Wavrans dont elle fit valoir l'expérience administrative acquise dans le diocèse de Tournai, diocèse dont le statut était assez semblable à celui d'Ypres. En effet, il comprenait, lui aussi, un territoire français et des villes occupées par les Hollandais. Sur les instances de Charles de Lorraine, Marie-Thérèse, qui s'était engagée à réserver le siège d'Ypres à un homme natif des Pays-Bas, entérina son choix.

Félix de Wavrans compte parmi les prélats qui ont le plus longtemps occupé le siège jadis illustré par Jansénius. L'épisode le plus marquant de sa gestion épiscopale est assez macabre. On sait combien était encore fréquente, même au XVIII^e siècle, la pratique peu salubre d'enterrer les défunts dans les églises, le cimetière

étant réservé aux enfants et aux pauvres. C'est le 10 mars 1776 seulement, qu'une ordonnance de Louis XVI, rendue à la demande du clergé, interdit toute inhumation dans une église ou sanctuaire en France; le 17 mai 1777, Wavrans annonçait au gouvernement de Bruxelles l'entrée en vigueur de la nouvelle législation dans les territoires français soumis à sa juridiction et recommandait que des dispositions semblables fussent appliquées à la ville d'Ypres, où le sol marécageux rendait les inhumations spécialement dangereuses. L'interdiction d'enterrer dans les églises d'Ypres fut décrétée par Joseph II, le 13 mai 1781.

Le prélat se trouva dépassé. Des cas spéciaux seraient-ils prévus, des exceptions tolérées? Quelques semaines plus tard, il sollicita lui-même l'autorisation d'inhumer dans sa cathédrale le baron de Bonsart, grand bienfaiteur de l'église. Mal lui en prit. Le Conseil privé refusa de déroger à un règlement adopté aussi récemment et la demande épiscopale fut jugée le comble de l'extravagance.

L'épiscopat de Félix de Wavrans, dont la plus grande partie s'écoula sous le règne de Marie-Thérèse, dura vingt-deux ans et ne fut marqué par aucun conflit grave. Il s'acheva au moment où Joseph II n'en était encore qu'au début de ses réformes.

Ses funérailles eurent lieu le 29 octobre 1784 dans la collégiale Saints-Michel-et-Gudule, à Bruxelles.

J. Lefèvre.

Archives du Conseil privé et de la Chancellerie des Pays-Bas. — L. Jadin, « Procès d'information pour la nomination des évêques et abbés d'après les archives de la Congrégation consistoriale », 3^e partie, *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. XI, Rome-Bruxelles-Paris, 1931, p. 203. — Pl. Lefèvre, « Le Recrutement de l'épiscopat dans les Pays-Bas pendant le régime autrichien », *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. 103, Bruxelles, 1938, pp. 115-204. — J. Lefèvre, « Les Wavrans », *Tablettes du Hainaut*, t. III, Hombeek, 1957, pp. 13-32.

WILLE (Ambroise), ministre réformé, né à Tournai pendant le premier tiers du XVI^e siècle, décédé à Cologne (?) après 1599.

Son compatriote, Nicolas Soldoyer, rapporte qu'Ambroise Wille, fils de Jean, aurait quitté le pays dans sa jeunesse, pour aller à Rome où il aurait servi quelque temps de marmiteau au cuisinier d'un cardinal... Toujours est-il qu'il donna de bonne heure des gages à l'« hérésie ». Un séjour prolongé à Genève affermit ses convictions réformées; il y poursuivit des études en vue du ministère pastoral. Le *Livre du Recteur* ne mentionne pas son nom; c'est le cas de bien d'autres prédicants dont on sait qu'ils ont séjourné à Genève, sans que soit établi qu'ils aient été dûment inscrits à l'Académie. Le 27 août 1562, le Conseil de Genève permit à Ambroise Wille de répondre à l'appel de sa ville natale. Rentré à Tournai, le pasteur Wille y prêcha et y dogmatisa en secret pendant quatre ans, non sans courir de grands risques pour sa vie. Il reprenait l'œuvre pour laquelle s'était dépensé et qu'avait affermie Guy de Bray et, avant lui, Pierre Brully.

En dépit des poursuites menées par les autorités civiles et religieuses et de cruelles persécutions, le mouvement réformé prit à Tournai une ampleur considérable, se manifestant parfois ouvertement par des chants de psaumes dans les rues de la cité ou par des conventicules plus ou moins clandestins en ville et à la campagne.

Sur des instructions venues du consistoire central d'Anvers (que Wille transmit, le 27 juin 1566, à celui de Valenciennes), le pasteur de Tournai résolut d'agir au grand jour. Il convoqua aux portes de la ville un prêche public, qui eut lieu le 28 juin, dans la soirée, près du pont d'Arnouville: l'on a estimé de quatre à six mille le nombre de personnes qui s'y rendirent. Les prêches, dès lors, se renouvelèrent fréquemment; l'un d'eux fut présidé par le ministre de Valenciennes, Pérégrin de la Grange, mais ils le

furent généralement par Ambroise Wille. Ils groupaient des milliers d'auditeurs de tous rangs: hommes de métiers, fonctionnaires, riches marchands et nobles.

A la fin de juillet 1566, Wille se rendit à Anvers, probablement pour un synode. Pendant son absence il fut remplacé par Charles de Nielles qui resta quelque temps auprès de lui après son retour. Wille prêchait aussi hors de la ville, à Blandain, Hollain, Lecelles et jusqu'à Lannoy. Il tint un prêche près de cette localité, le 18 août, « et blasma fort aucuns du pays de » Flandre illecq présens, lesquelz de leur » auctorité privée s'estoient ingérez » de abatre les imaiges en plusieurs » lieux circumvoisins, disant que ce » ne se devoit faire sans l'auctorité du » magistrat, et qu'ilz devoient en premier lieu oster les ymaiges domians es cœur des hommes, sicomme » avarice, envie, luxure, paillardise et » autres vices et péchés intérieurs, » avant que de procéder à l'abat des » idoles extérieures. Ceulx ayans assisté » à l'abat desdictes imaiges furent » maris contre ledict Ambroise, et la » prêche achevée le redarguerent... ». Le vendredi suivant, 23 août, la fureur iconoclaste éclata à Tournai même: les ministres n'étaient plus obéis. Ils s'efforcèrent de surveiller, d'empêcher qu'on ne volât, et firent l'inventaire des richesses de la cathédrale et des autres églises; mais ils n'étaient plus maîtres d'un débordement qu'ils réprouvaient. Ambroise Wille, toutefois, ne peut être absous d'un acte insensé: il fit brûler les archives de la cathédrale sous prétexte de délier le roi et le magistrat de la ville de leur serment d'observer les privilèges et les immunités de l'Église. La sentence de bannissement, prononcée plus tard contre lui, l'accuse aussi d'avoir composé avec l'abbé de Saint-Martin pour empêcher, contre paiement, que l'on procédât au bris dans l'église de l'abbaye.

Après ces événements — dont les conséquences, quelques mois plus tard, devaient être sanglantes — les prêches

ne purent plus être réprimés; ils eurent lieu dans plusieurs églises paroissiales, puis furent même officiellement autorisés à condition d'être tenus dans des « places prophanes »; les fondations d'un temple protestant furent jetées; baptêmes, mariages, enterrements à la huguenote furent ouvertement célébrés. Wille intervint constamment auprès du magistrat de Tournai pour que fussent élargies les libertés acquises. Une lettre de lui au consistoire de Valenciennes, du 20 septembre, révèle que les réformés de Tournai avaient conclu une sorte de traité d'alliance avec ceux de Lille, d'Armentières et des localités voisines et aussi avec ceux de la Basse-Flandre, pour organiser éventuellement une résistance armée.

Un placard de Philippe II, bannissant tous les dogmaticiens étrangers, fut publié le 15 octobre à Tournai; mais ni Ambroise Wille, ni Étienne Mermier qui, dès la fin d'août, avait succédé à Charles de Nielles, ne furent atteints par ce décret: le comte de Hornes estima que Mermier, comme Franc-Comtois, était sujet du Roi et, en cette qualité, apte à continuer son ministère à Tournai. Au prêche du 1^{er} décembre, Wille bénit solennellement le mariage de son collègue qui épousait une Tournaisienne fortunée, Gillette de Willem; la cérémonie ne fut pas sans susciter un certain émoi.

Peu de jours après, tout exercice de la nouvelle religion, autre que les prêches, était interdit par la gouvernante, Marguerite de Parme. L'arrivée, à la tête de ses troupes, dans la nuit du 1^{er} au 2 janvier 1567 (n. s.), du seigneur de Noircarmes, et la réaction catholique qu'il représentait, arrêtèrent l'essor de la Réforme. Les pasteurs, ainsi que des centaines de Tournaisiens, durent vider les lieux précipitamment.

Le 20 juin 1567, furent prononcées par le Conseil des Troubles des sentences de bannissement contre cent sept personnes, dont Étienne Mermier et Ambroise Wille. Tous deux, à ce moment, étaient hors du pays, Mermier à Londres, Wille en Frise

orientale. Celui-ci, avec son compatriote et ami Charles de Nielles, devint pasteur à Wesel où s'était constituée une importante colonie de réfugiés wallons.

En 1577, Wille quitta Wesel pour Aix-la-Chapelle. La communauté wallonne de cette ville, à la suite d'un différend qui avait surgi entre elle et son ministre, le Tournaisien Liévin Massis, avait adressé vocation à Wille qui l'avait acceptée. La classe de Betbur à laquelle avait été demandée ratification de cette mutation, en somme irrégulière, l'approuva *om vredenswille* (9 avril 1578). Wille fut donc officiellement installé à Aix, tandis que Liévin Massis devenait pasteur de langue française à Malines. L'église wallonne d'Aix était assez importante pour estimer que l'activité d'un second pasteur lui était nécessaire; elle demanda, en août 1588, au synode, réuni à Middelbourg, que le proposant Jean de la Croix fût adjoint à Ambroise Wille; cette requête ne fut pas agréée.

En 1599, Wille était encore en fonction ainsi qu'en témoigne le pamphlet que lui adressa le trop célèbre ministre apostat Jean Haren, calomniateur attitré de Calvin (réintégré toutefois, en 1610, dans l'église wallonne): *Epistre et demande chrestienne à A. Wille, ministre des estrangers walons retirez en la ville d'Aix-la-Chapelle* (Nancy, 1599, in-12). Cependant à ce moment Wille n'était plus à Aix, mais à Cologne où l'avait appelé, en 1598, la communauté secrète des Wallons de cette ville (église dite « Le Verger »).

Une fraction de l'église wallonne de Wetzlar, dirigée par deux membres du consistoire, adressa vocation à Ambroise Wille en mai 1599; il acquiesça d'abord, mais bientôt se désista, et il est probable qu'il resta à Cologne, le pasteur qu'il aurait dû remplacer à Wetzlar, M. Hespel, s'y trouvant encore en 1606. Telle est, jusqu'à plus ample informé, la dernière mention que l'on rencontre de notre pasteur.

Ambroise Wille est le type de ces

autochtones qui, en grand nombre, avant l'arrivée du duc d'Albe, se consacrèrent courageusement à la prédication de la Réforme évangélique : ce sont eux, comme le fait remarquer avec pertinence M. Maurice Leblanc, et non pas les rares prédicants venus de l'étranger, qui ont été l'élément inspirateur des églises protestantes des Pays-Bas méridionaux.

J. Meyhoffer.

Archives du royaume, papiers d'État et de l'Audience, registres 530, f° 37 v°. — Archives d'État de Genève, registres du Conseil, vol. 57, f° 107. — *Mémoires de Pasquier de la Barre et de Nicolas Soldoyer*, éd. par Alex. Pinchart, 2 vol., Bruxelles, 1856, *passim*. — *Mémoires de Pontus Payen*, éd. par Alex. Henne, 2 vol., Bruxelles, 1861, t. I^{er}, p. 127. — *Werken der Marnix Vereeniging*, 14 vol., Utrecht, 1870-1880, série II, t. II, pp. 75, 139. — *Livre synodal des églises wallonnes des Pays-Bas*, 2 vol., La Haye, 1896-1904, t. I^{er}, p. 135 (art. 10). — *Correspondance du Cardinal de Granvelle*, publ. par Edm. Pouillet et Ch. Piot, 12 vol., Bruxelles, 1877-1896, t. II, pp. 63, 201. — Eug. et Em. Haag, *La France protestante*, 10 vol., Paris, 1845-1859, t. V, p. 430 (sub v° Haren). — *Bulletin de la Société d'Histoire du protestantisme français*, Paris, 1862 et suiv., t. XXVI, p. 35, t. XXVIII, p. 226. — H. Q. Janssen, *De Kerichervorming in Vlaanderen*, 2 vol., Arnhem, 1868, t. I^{er}, pp. 177-178. — Fr. W. Cuno, *Franciscus Junius der Aeltere*, Amsterdam, 1891, pp. 18-19. — Ad. Hocquet, *Tournai et le Tournaisis au XVI^e siècle*, Bruxelles, 1904, *passim* (index). — J. Meyhoffer, *Le passé d'un bourgeois de Lausanne. Étienne Mermier* (tiré à part des *Mélanges Charles Gilliard*), Lausanne, 1944, pp. 6, 8. — E. Forsthoef, *Rheinische Kirchen-Geschichte*, Essen, 1929, t. I^{er} (seul paru), pp. 420, 527, 545. — M. Leblanc, *Les prédicants calvinistes et leur rôle dans les Pays-Bas, 1559-1567*, Bruxelles, 1951 (concours universitaire, dactylogr., 245 pages), *passim*. — R. M. Kingdon, *Geneva and the Coming of the Wars of Religion in France, 1555-1563*, Genève, 1956, p. 148.

WILLEMS (Léonard), philologue et, dans une certaine mesure, historien, né à Saint-Josse-ten-Noode (lez-Bruxelles) le 27 janvier 1864, décédé à Gand le 26 septembre 1938.

Il était l'aîné des quatre fils d'Alphonse Willems, le savant professeur de philologie grecque à l'Université de Bruxelles. Élève à l'Athénée royal de Bruxelles, il reçut de son père

une très solide formation classique (Salluste, Horace, Lucrece), qu'il ne regretta jamais.

Ses études supérieures, il les fit d'abord à l'Université de Bruxelles, où il conquist, le 16 juillet 1886, le titre de docteur en Sciences politiques. L'année suivante, en 1887, il entame, à l'Université de Bonn, des études de philologie germanique : il passe trois semestres auprès de Joh. Franck pour étudier l'ancien germanique, le gotique, l'anglo-saxon, le sanscrit et la grammaire du moyen-néerlandais. Mais la linguistique néo-grammairienne ne l'attirait guère : il préférait étudier les textes littéraires et, par delà, les hommes et leurs idées. C'est ainsi que se dessina la tâche de sa vie : la critique textuelle.

En octobre 1888, il s'inscrit à l'Université de Gand : il s'initie à la critique historique sous la direction du jeune Henri Pirenne et suit les cours d'histoire de la littérature néerlandaise de Paul Fredericq. Mais les études de linguistique propre n'ayant pas sa prédilection, il conquiert, le 18 octobre 1889, le titre de docteur en Droit.

Nanti, à l'âge de vingt-cinq ans, d'une solide formation historique et philologique, il a le bonheur de pouvoir poursuivre, dégagé de soucis matériels, des études de philologie médiévale : l'année 1895 voit paraître son *Étude sur l'Ysengrinus* (VI + 167 pages; *Recueil des Travaux de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Gand*, fasc. 13). L'auteur s'affirme par ses recherches originales : il date l'*Ysengrinus* des environs de 1152 (et non en 1148, comme le pensait E. Voigt) ; il suppose que les sources sont à trouver dans des branches perdues du Roman de Renart ; il postule comme auteur Nivardus, mais retire cette thèse en 1899 dans un article du tome XV de la *Biographie Nationale* (col. 753-759).

En 1896, dans le même *Recueil de Travaux de l'Université de Gand* (fasc. 19), L. Willems publie l'*Élément*

historique dans le coronement Loois. Contribution à l'histoire poétique de Louis le Débonnaire (VIII + 89 pages).

Durant la même année 1896, L. Willems fit à l'extension universitaire, à Gand, une série de leçons sur la philosophie de l'histoire, et devint membre de la Commission pour la flamandisation de l'Université de Gand.

Le jeune savant déploie une activité inlassable : à l'exception des années de guerre 1914-1918, il publie chaque année de nombreux articles dans des revues, actes de congrès, mélanges, et, pour une bonne part, dans la *Biographie Nationale*. Son terrain de prédilection est le moyen âge : le Roman de Renart, Jacob van Maerlant, mais encore les XVI^e et XVII^e siècles, et dans une moindre mesure, le XIX^e siècle. Il traite de questions de biographie, de sources, de critique textuelle, de commentaires, de lexicographie, de bibliographie, de typographie, et, au passage, de quelques questions d'histoire locale.

L. Willems se distingue par son esprit critique toujours en éveil, ce qui lui a permis d'apporter du neuf en corrections, précisions, découvertes. Ajoutons la loyauté et la clarté de sa pensée, le style alerte et sobre, l'érudition immense.

On se reportera aux travaux de L. Willems pour des précisions de détail sur des centaines de points. Il ne s'en dégage pas une doctrine, ni même une méthode particulière. On pourrait faire une exception pour son point de vue dans un problème qui laisse un centre d'intérêt permanent en philologie néerlandaise : la date, les sources et la rédaction de *Vanden Vos Reynaerde*. Willems crut, en 1897, à l'existence de deux auteurs ; en 1920, il revint à la thèse de l'unicité, mais en admettant la présence d'un proto-Renard, œuvre d'un auteur antérieur.

L. Willems avait été élu membre de la Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde le 31 mars 1919 ; il fut proclamé docteur *honoris*

causa de l'Université (municipale) d'Amsterdam le 28 juin 1932.

A. Van Looy.

R. Roemans, « Leonard Willems (1864-1938) », dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. XVIII, 1933, pp. 838-854. — R. Roemans, *Etude Dr. Leonard Willems*, Gand, 1934, pp. 37-80 (bibliographie analytique ; portrait). — J. van Mierlo, « Mr. Leonard Willems », dans *Jaarboek van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde, 1942*, Gand, 1942, pp. 91-106 (portrait).

WITTE (Alphonse de ou DE) ou DEWITTE, ingénieur, numismate, né à Ixelles le 28 mars 1851, y décédé le 1^{er} août 1916 (1). Il était le fils de Félix Dewitte, industriel descendant d'une famille brugeoise, et d'Alphonsine de la Valade du Repaire de Truffin qui était née et qui avait été élevée dans l'île de Cuba. Elle descendait des Seigneurs de Truffin et de la Robertie en Périgord. Le père d'Alphonsine était planteur à La Havane.

Ainsi, par son ascendance, de Witte réunissait en lui l'esprit positif et travailleur de notre race, et la délicatesse raffinée qui caractérise les descendants d'Européens élevés parmi les cultures de la mer des Antilles.

Après avoir fait des études d'ingénieur à l'Université de Louvain, il entra dans le monde industriel, où il ne trouva pas satisfaction à ses aspirations, car, après une brève expérience, il abandonna définitivement les affaires.

Riche, indépendant, n'ayant pas de grands besoins pour lui-même, mais actif et désireux d'utiliser les forces qui débordaient en lui, il porta son attention sur la numismatique. Ce fut Constant-Antoine Serrure, un savant doublé d'un bohème, qui l'aiguilla dans cette voie, où il devint rapidement un

(1) Cette notice complète l'article paru dans la *Biographie Nationale*, t. XXVII (1938), col. 367-372.

des numismates belges les plus autorisés.

Le 5 juillet 1885, il fut élu correspondant régnicole de la Société royale de Numismatique.

Il y rencontra R. Chalon, le baron de Chestret de Hanefte, le lieutenant-colonel Maillet, Ed. Vanden Broeck, Alphonse de Schodt, Charles Van Schoor et Camille Picqué. A leur contact, il s'éprit des monnaies de nos anciennes principautés. C. A. Serrière l'encourageait à persévérer dans cette voie en lui apportant des pièces nouvelles qu'il lui vendait pour sa collection.

Élu membre effectif de la même Société le 4 juillet 1886, en remplacement du lieutenant-colonel Maillet, il succéda également à ce dernier comme bibliothécaire de la compagnie, fonctions dont il s'acquitta avec une grande conscience pendant plusieurs années.

Sa première publication date également de 1886; elle s'intitule : *Monnaies inédites ou rares du comté de Hollande et du duché de Brabant*. Comme on le voit, dès son accès à la numismatique, A. de Witte avait porté son attention sur la numismatique du Brabant dont il se proposa de retracer l'histoire.

En attendant la réalisation de cet important travail, il consacra une série d'articles aux monnaies du moyen âge du duché de Luxembourg, de la principauté de Liège, et tout en consacrant des notes aux difficultés qu'il rencontrait au cours de ses recherches sur le Brabant, il imprima, en 1891, son important *Supplément aux recherches sur les comtes de Hainaut de M. R. Chalon*.

Les premiers contacts d'A. de Witte avec la médaille contemporaine remontent à 1886; lorsque Georges Cumont devint directeur de la *Revue belge de Numismatique*, il abandonna à de Witte la rédaction des *Médailles historiques de Belgique*, une revue annuelle des médailles contemporaines, publiée en annexe à la *Revue*, inaugurée par Camille

Picqué, continuée par Brichant, reprise par Picqué, puis, par Georges Cumont. A. de Witte en conserva la rédaction jusqu'en 1897. Devenu à ce moment secrétaire de la Société et directeur de la *Revue*, de Witte confia cette tâche à Ed. Laloire.

Mais ces dix années passées dans l'ambiance des médailleurs — il s'était tout particulièrement lié avec Godefroid Devreese — devaient porter ultérieurement leurs fruits. Notre numismate vivait dans un milieu propice au développement de ses goûts artistiques. Il avait la chance de posséder deux amis intimes qui s'intéressaient vivement l'un à la peinture, l'autre aux estampes et aux livres illustrés et imprimés artistiquement.

Le premier était François Goffin, directeur au Ministère des Affaires étrangères, avec lequel il habitait; le second était Émile De Breine, chef de section aux Archives générales du Royaume. Ces trois esthètes entretenaient d'interminables conversations sur le mouvement artistique contemporain. Aussi, lorsque la rédaction des *Médailles historiques* lui fut offerte, trouva-t-il la voie dans laquelle il allait s'engager quelques années plus tard; de l'avis unanime des artistes, il allait bientôt devenir « l'homme de la médaille » en Belgique.

Il poursuivait ses travaux sur la numismatique brabançonne; il étudiait les collections et fouillait les archives, conseillé et aidé par Ém. De Breine. Le premier volume de sa monumentale *Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant et marquis du Saint Empire romain* (Anvers, 1894, 314 pages et 24 planches gravées par G. Lavalette), publiée par l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, parut en 1894, et fut l'objet de comptes rendus flatteurs dans les revues numismatiques européennes. Le deuxième tome (345 pages et 41 planches) sortit en 1896 et reçut le même accueil favorable. Le troisième parut en 1900 (418 pages et 28 planches). Ainsi fut consacrée

la réputation internationale de numismate d'Alphonse de Witte.

La curiosité de ce dernier s'est étendue à beaucoup d'objets numismatiques.

Outre ses séries de Brabant, il avait réuni une collection très importante de poids monétaires. Presque tous ses dénéraux qu'il avait généreusement prêtés pour figurer à l'Exposition universelle de Bruxelles furent détruits par l'incendie qui consuma cette grande foire internationale en août 1910. Ses séries de jetons belges et de jetons français étaient bien étoffées, de même que son ensemble de médailles religieuses et sa collection de matrices de sceaux.

Un arrêté ministériel du 18 janvier 1908 le chargea de la rédaction du *Catalogue des poinçons et matrices du Musée de l'Hôtel des Monnaies de Bruxelles*. Cet ouvrage de longue haleine sortit des presses de la maison J. Goemaere en 1912. (Il comporte 344 pages, avec une planche donnant les portraits de Théodore-Victor van Berckel, J. G. Braemt et Léopold Wiener.)

La bibliographie d'A. de Witte comporte cent quarante-deux numéros ayant rapport à ses livres et à ses seuls articles.

Nous avons vu plus haut que, grâce à sa longue collaboration — dix ans — aux *Médailles historiques de Belgique*, de Witte s'était familiarisé avec l'art contemporain de la médaille; il s'était formé une collection de médailles françaises et viennoises qu'il admirait sincèrement; aussi dès 1889 déplorait-il de n'avoir pu obtenir de renseignements assez précis sur l'œuvre d'Ed. Geefs, dont il aurait souhaité établir le catalogue. Et voici comment il formulait son appréciation sur ce maître et ses observations sur l'art de cette époque : « Les toutes dernières médailles d'Ed. » Geefs, inspirées de Roty et de la » nouvelle école française, marquent » un progrès sensible et faisaient des » mieux augurer de l'avenir de leur » auteur; aussi la mort de Geefs est-

» elle une perte sérieuse pour l'art » de la gravure en médailles, lequel, » trop peu apprécié et bien mal encouragé par le Gouvernement, ne compte » plus guère en Belgique que quelques » rares adeptes de mérite ».

Cette tentative de critique nous est un précieux témoignage des dispositions d'esprit de celui qui l'écrivit. Cependant, il ne signala pas que, déjà en 1890, Fernand du Bois avait relevé le flambeau avec sa médaille de Nahuys, et était le véritable initiateur d'un mouvement de renaissance de la gravure en médailles dans notre pays.

En 1894, l'importance de l'admirable médaille de Pierre-Joseph Godfroy, ancien directeur de l'École de Menuiserie de la ville de Bruxelles, lui faisait écrire : « L'œuvre de » M. Julien Dillens marque incon- » testablement un effort pour échap- » per aux traditions d'antan ». On sent cependant qu'il n'approuve pas complètement ce morceau, car il continue : « Sa tentative ne manque » pas d'intérêt et il faut le féliciter » d'avoir osé la réaliser ». De Witte n'ose pas discuter l'œuvre, il n'ose pas dire que c'est un bas-relief inimitable, mais que ce n'est pas de la médaille à proprement parler.

En 1897, à l'occasion de la plaquette « laissez-passer » de l'Exposition internationale de Bruxelles due à Van der Stappen, il salua « la rénovation définitive de la gravure en » médaille en Belgique ». « C'est un » essai de maître qui nous donne » l'assurance de voir bientôt la gravure en médailles s'élever à la » hauteur où les efforts des Roty, » des Chaplain, des Alphée Dubois, » des Dupuis, des Vernon, ont su » la placer en France. »

De caractère calme et bienveillant, A. de Witte hésitait d'ordinaire à distribuer la louange, de peur de ne pouvoir, à l'occasion, recourir au blâme. Si parfois il s'est tu, c'est parce qu'il hésitait toujours à formuler des remarques susceptibles d'attrister ou de décourager un médailleur.

Telle était la position d'A. de Witte au début de ce siècle en ce qui concernait l'art de la médaille. Lors d'une de leurs conversations, trois amis de de Witte estimèrent que, à l'image de ce qui s'était fait en France, il conviendrait de créer, à Bruxelles, une Société des Amis de la Médaille. Pour réaliser ce projet, il songèrent tout naturellement à A. de Witte. Celui-ci approuva, et avec sa promptitude d'esprit de décision, craignant que la Belgique ne fût trop petite pour recruter un nombre de membres suffisant, il se mit en rapport avec Dompierre de Chaufepié, à ce moment conservateur du Cabinet des Médailles de La Haye, qui voulait intéresser les Pays-Bas à la même question. Ainsi, en 1901, fut fondée la Société hollando-belge des Amis de la Médaille. A. de Witte en fut le premier président. Il travailla avec un courage et un désintéressement complet à la prospérité de ce nouveau groupement qui commanda des médailles chaque année à des artistes débutants aux fins de les encourager. Cette manière de faire fit surgir chez nous toute une série de jeunes médailleurs aujourd'hui au moins sexagénaires qui réalisèrent les aspirations d'A. de Witte.

Il faut encore ajouter qu'après avoir organisé avec le vicomte B. de Jonghe le Congrès international de Numismatique de 1890, A. de Witte et le signataire de ces lignes s'occupèrent de celui de Bruxelles en 1910, qui fut consacré à la numismatique et à l'art de la médaille. On se souvient de la maîtrise et de l'autorité avec lesquelles de Witte, aidé de Ch. Buls, dirigea les travaux de la seconde section.

Après le succès du Congrès de 1910, les amis d'A. de Witte résolurent d'offrir à ce dernier, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son entrée dans les bureaux de la Société (bibliothécaire, 1886 ; secrétaire, 1897 ; vice-président, 1912), une plaquette qui commémorerait son œuvre numismatique. L'exécution en fut confiée

à l'excellent médailleur G. Devreese, qui a représenté au revers la porte de la monnaie d'Anvers telle qu'elle se présentait au milieu du XVI^e siècle, avec l'inscription *MONETA DUCIS BRABANTIAE*, allusion à l'ouvrage principal du jubilaire. La manifestation, à la demande de l'intéressé, eut lieu à Bruges, le 7 juillet 1912, dans l'intimité du banquet qui réunit les membres de la Société à l'issue de la séance d'été de la Compagnie.

Par la suite, c'est encore à A. de Witte qu'ont été dues les grandes expositions internationales de médailles de 1910, à Bruxelles et à Gand en 1913. A ce moment, il souffrait déjà du mal qui devait l'emporter trois ans plus tard. Il me souvient du courage avec lequel, au cours de la préparation de cette seconde manifestation artistique, il n'hésitait pas à assumer sa part du travail en dominant ses souffrances.

On peut dire que, de 1901 à 1914, de Witte a conduit en Belgique le mouvement artistique de rénovation de l'art de la médaille.

Pendant les premiers mois de 1916, immobilisé dans son fauteuil par un mal implacable, de Witte songeait souvent aux Amis de la Médaille et au sort de ses collections.

D'autre part, il s'était constitué une importante bibliothèque relative à la numismatique du moyen âge et des temps modernes, et avait rassemblé une riche suite d'œuvres littéraires dignes du bibliophile qu'il était. Sa collection de monnaies du duché de Brabant était très abondante, de même que ses séries de jetons des Pays-Bas et de jetons français. Il avait réuni une importante série de matrices de sceaux et une collection de médailles religieuses.

Ne voulant pas livrer aux enchères le résultat des recherches qu'il avait poursuivies toute sa vie, il résolut de les léguer aux institutions et aux personnes qui pourraient le mieux en tirer parti. C'est pourquoi il transmit par testament à l'Université de Louvain, ses monnaies de Bra-

bant; (malheureusement cette collection fut en partie détruite par le second incendie de la bibliothèque universitaire); ses jetons des Pays-Bas, au Cabinet de France; ses jetons français et ses matrices de sceaux, au Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale de Belgique.

Quant à ses livres, il légua la partie de bibliophilie à M. René Goffin, neveu de feu son ami François Goffin, pour lors, juge au tribunal de Nivelles, et la série numismatique au signataire de ces lignes.

Pour ce qui est du restant de sa fortune, il en fit un noble usage. Péniblement impressionné par la guerre de 1914, conscient des malheurs et des détresses que celle-ci entraînait, il prescrivit qu'après réalisation de ses propriétés, le produit en fût remis à la commune d'Ixelles, pour être partagé entre les veuves et les orphelins de guerre de la commune où il était né, où il avait vécu et où il était décédé. Aussi, par reconnaissance pour cette généreuse libéralité, son nom a-t-il été donné par le Conseil communal à une rue de la localité.

Alphonse de Witte fut un savant de hautes et sereines mentalité et moralité. Il éprouvait un profond respect pour le devoir : une fois qu'il s'en était précisé l'objet, il l'accomplissait quelles que pussent en être les conséquences même si elles pouvaient être nocives pour lui-même.

Or, chaque année, il avait coutume de faire une cure à Vichy et en revenait la santé raffermie. Mais en 1914 et en 1915, faute de pouvoir suivre son traitement habituel, patriote du plus profond de l'âme et intimement convaincu de la victoire finale des Alliés, il se refusa obstinément, malgré les conseils d'amis, à solliciter de l'occupant l'autorisation de se rendre à Carlsbad pour y faire une cure analogue à celle de Vichy. Il ne voulait pas se mettre en rapport avec les oppresseurs, ce qui lui fut fatal, car ce refus réitéré contribua à abrèger sa vie. D'autre part, conscient de

souffrir d'un mal congénital, incurable et hérité de ses ascendants, il renonça délibérément à fonder un foyer, dans la crainte que les enfants qui eussent pu en naître ne fussent affligés d'un mal dont il avait souffert toute sa vie.

A. de Witte fut donc un homme de très noble caractère.

Victor Tournour.

Note manuscrite d'A. de Witte dans Th. Courtaux, *Généalogie de la famille de La Valade de Truffin*, Paris, 1898. — Il est à remarquer qu'A. de Witte a modifié plusieurs fois son nom. Au début, il l'écrivit Dewitte, puis De Witte et finalement de Witte, forme sous laquelle il est généralement connu. — B. de Jonghe, « Nécrologie Alphonse de Witte », *Revue belge de Numismatique*, t. 71, 1919, pp. 187-198 (bibliographie des livres et des articles). — R. de Witte, *Médailles historiques de Belgique*, t. I^{er}, 1809-1890, pp. 161-226; t. II, 1891-1908, pp. 1-66; t. III, pp. 191-192; *Revue belge de Numismatique*, t. 78, 1926, pp. 502-511. — Victor Tournour, *Hommage à la Mémoire d'Alphonse de Witte*, Bruxelles, 1919.

WIVINE, fondatrice présumée du prieuré de Grand-Bigard vers 1130. Jusque dans les travaux les plus récents consacrés à l'histoire de Grand-Bigard, on a avancé, au sujet de la biographie de Wivine, un certain nombre de faits et de dates qu'il ne paraît pas toujours possible de maintenir. C'est ainsi qu'on la fait naître vers 1105, qu'on lui fait pratiquer à Bigard une vie érémitique pendant quelques années, des environs de 1120 à 1133, année pendant laquelle Bigard devint effectivement un prieuré bénédictin, lorsque le duc de Brabant Godefroid I^{er} le plaça sous la dépendance de l'abbaye d'Affligem; on situe enfin sa mort le 17 décembre 1170 et la translation de ses ossements sept ans plus tard, le 25 septembre 1177. Mais, si l'on retourne directement aux textes anciens et si l'on reconstitue la formation de la légende de Wivine, on s'aperçoit de ce que presque toutes ces précisions biographiques et chronologiques ne sont pas antérieures aux XVI^e et XVII^e siècles.

La seule source narrative qui soit relativement proche du personnage est sa *Vita* qui fut composée, d'ailleurs, à une date assez tardive. Sans doute a-t-on hésité quelque peu à ce sujet : on a proposé, à l'intérieur d'une période qui s'étendrait de 1170 à 1243, des dates qui se rapprochent tantôt des environs de 1240, tantôt des environs de 1175. Bien que la critique interne de cette *Vita* soit assez malaisée, la solution la plus raisonnable consiste sans doute à la situer au début du XIII^e siècle. D'ailleurs, il importe peu que l'on puisse fixer la composition de cette œuvre hagiographique anonyme de manière plus ou moins précise car, à l'exception de quelques indications fort maigres qui soient réellement utilisables, elle ne contient guère qu'un récit édifiant et la narration d'une série de miracles, le tout n'ayant pour source, comme l'avoue l'auteur, qu'une tradition orale. Le premier élément susceptible d'être repris à la *Vita* est une allusion à l'existence d'un ermitage à Eeckhout, dans lequel le prétendant de Wivine se serait retiré, après avoir vu son amour repoussé par la future sainte. De fait, des recherches toutes récentes viennent de montrer que, dans l'île d'Eeckhout à Bruges, se trouvait effectivement depuis le milieu du XI^e siècle, un ermitage qui se transforma, avant 1130 au plus tard, en un prieuré de moines. La *Vita* rapporte ensuite que Wivine vint devant la *curia* ducal de Brabant pour demander au duc la cession d'une terre sur laquelle elle s'installerait pour se consacrer à Dieu. C'est ce que fit Godefroid I^{er} : il lui donna un alleu qui lui appartenait à Bigard pour qu'une congrégation de religieuses y fût instituée sous sa direction. Or on sait, par une charte épiscopale de Cambrai, qui date d'entre juin 1114 et le début de janvier 1130, qu'un oratoire avait été fondé à Bigard sous le patronage de Notre-Dame et, plus tard, une charte de Godefroid I^{er} de l'année 1133 rappellera l'installation anté-

rieure d'une communauté de religieuses sur l'alleu ducal de Bigard, le duc décidant de la placer sous la dépendance de l'abbaye d'Affligem. Plus loin, la *Vita* fait une allusion au fait que Wivine était contemporaine de l'abbé Fulgence d'Affligem (ce dernier fut abbé de 1087 à 1122). Elle raconte enfin des miracles qui se produisirent après l'élevation de ses ossements, effectuée par l'abbé Arnoul d'Affligem (1164-1184) sur l'ordre de l'évêque Alard de Cambrai, le dimanche après la fête de la dédicace de l'église (celle-ci avait été établie par le même évêque Alard au jour de la Saint-Mathieu et elle restera fixée à cette date jusqu'en 1354). Ce dernier ayant été prélat de Cambrai entre la fin de 1174 ou le début de 1175 et le 6 décembre 1177, il faudrait donc placer la translation soit le 28 septembre 1175, soit le 26 septembre 1176 ou le 25 septembre 1177.

Après la *Vita*, on trouve le témoignage de Baudouin de Ninove qui, dans sa chronique écrite à la fin du XIII^e siècle, rapporte qu'à la fin du XI^e siècle Wivine avait été en relation avec Fulgence d'Affligem, ce qui correspond à l'une des assertions de la *Vita*, mais ne peut être admis pour la date avancée par Baudouin.

La *Vita* du XIII^e siècle a été, à l'époque moderne, l'objet d'un certain nombre d'amplifications dont il faut évidemment débarrasser la biographie de Wivine. Il y eut d'abord une *Vita* II composée au XV^e siècle par l'hagiographe brabançon Jean Gielemans, mais son texte est perdu. Une *Vita* III latine fut rédigée en 1511 et nous la connaissons encore par une version flamande du XVIII^e siècle. C'est à cette occasion que nous rencontrons les premiers éléments d'une tradition qui va survivre jusqu'à nos jours : on fait naître Wivine non plus en Flandre, comme dans la *Vita* I, mais dans la famille d'Oisy en Artois (toutes les recherches que l'on a pu faire n'ont fourni aucune explication de ce choix); elle serait

venue en Brabant en 1126, âgée de vingt-trois ans, apportant avec elle son psautier (en réalité, ce dernier est un manuscrit de provenance gantoise de la première moitié du XII^e siècle que Bigard s'était procuré pour son usage personnel); à l'âge de trente ans, en 1133, elle aurait adopté la règle bénédictine; elle serait morte le 17 décembre 1170 âgée de soixante-sept ans. Une *Vita* IV de la fin du XVI^e siècle et une *Vita* V du milieu du XVII^e siècle — ces deux biographies étant rédigées en flamand — apportaient les derniers développements de la légende de Wivine : aux inventions précédentes (naissance en 1103, mort en 1170) on ajoute sa pratique de la vie érémitique de 1126 à 1129 — manifestement par imitation de la vie semblable menée à Eeckhout par son ancien soupirant — et l'on situe la translation de ses ossements en 1177, sept ans donc après sa mort et le chiffre est évidemment symbolique.

Tout ce que l'on peut retenir de la vie de Wivine, c'est ce que donne la charte de 1133 de Godefroid I^{er} laquelle confirme la fondation, entre 1114 et 1130, d'une communauté religieuse à Bigard, Wivine étant expressément citée avec l'une des consœurs comme les religieuses qui ont reçu la terre ducale.

De ce que la tradition a inventé par la suite au sujet de Wivine, tout doit être rejeté, hormis le fait qu'elle est morte un 17 décembre (date attestée par des additions de la seconde moitié du XII^e siècle dans le calendrier du psautier de Bigard).

Ce n'est qu'au XIV^e siècle que l'on a explicitement situé la translation des reliques, au 25 septembre, ainsi qu'on le voit dans le nécrologe de Bigard (il faut observer que la fête n'est pas inscrite dans les additions de la seconde moitié du XII^e siècle dans le calendrier du psautier) et ce n'est donc qu'à l'époque moderne que l'on inventera toutes les dates relatives à Wivine depuis 1103 jusqu'en 1177. De ce point de vue, il est essen-

tiel de remarquer que la tradition de la vie érémitique à Grand-Bigard vers 1130 doit être rejetée, non seulement parce qu'elle n'apparaît qu'en 1632, mais parce qu'elle est en contradiction aussi bien avec la *Vita* ancienne (qui parlait d'une congrégation de religieuses dès l'installation de Wivine) qu'avec la charte de Godefroid I^{er} de 1133 (qui parle, pour la période antérieure à cette dernière date, de l'augmentation du nombre des religieuses et de leurs biens). Ce sera d'ailleurs encore à l'époque moderne que l'on fera passer le psautier de Bigard pour le psautier personnel de Wivine, que l'on incorporera les armes de la famille d'Oisy dans celles de Bigard au moment de la transformation du prieuré en abbaye en 1548. C'est également au XVII^e siècle que l'on construira une chapelle dédiée à Wivine, que l'on imprimera une gravure de celle-ci qu'il fallait invoquer pour la guérison de certaines maladies, que l'on répandra des médailles de la « sainte » et que l'on commencera à désigner l'abbaye sous le nom de « abbaye de Sainte-Wivine ». Outre ces enrichissements apportés à la biographie de Wivine à l'époque moderne, il convient également de rejeter trois hypothèses plus récentes. La première situe au temps de Wivine une *Epistola consolatoria* adressée aux religieuses de Bigard par l'abbé Francon d'Affligem (1122-1134), mais rien ne la justifie. La deuxième avance que Wivine aurait pratiqué dès 1133 la règle de Marcigny, mais ce n'est là qu'une conjecture. La troisième veut faire naître Wivine dans une famille gantoise, mais il est vain de vouloir démêler, à l'aide de son prétendu psautier, le problème de ses origines.

S'il est possible, enfin, que Wivine ait été la fondatrice de Grand-Bigard et peut-être la première prieure de la communauté à partir de 1133, il faut tout de même remarquer que ni le calendrier du psautier du XII^e siècle, ni celui du XIV^e siècle, ni l'obi-

tuaire qui date de ce même siècle ne lui accordent jamais le titre de prieure.

Andrée Despy-Meyer.

Les sources relatives à Wivine sont : la *Vita I* (éditée dans *Anecdota ex codicibus hagiographicis Johannis Gielemans*, Bruxelles, 1895, pp. 57-79); un passage de la Chronique de Baudouin de Ninove (*Monumenta Germaniae Historica*, SS., t. XXV, p. 525); deux chartes de 1114-1130 et 1133 (dans E. de Marneffe, *Cartulaire de l'abbaye d'Affligem*, s.l.n.d., pp. 52 et 79); le psautier de Bigard (cf. G. Morin, « Le psautier de Sainte Wivine », *Mélanges G. Kurth*, t. II, Liège, 1908, pp. 139-144 et M. Coens, « Litanies gantoises du psautier de Sainte Wivine », *Analecta Bollandiana*, t. LXII, 1944, pp. 164-168); les calendriers et l'obituaire du XIV^e siècle (extraits sur Wivine dans *Anecdota...*, op. cit., p. 57 et dans G. Morin, loc. cit., p. 142). Sur la date de la *Vita*, il faut voir également *Anecdota...*, op. cit., pp. 54-57; *Bibliotheca Hagiographica Latina*, Bruxelles, 1898-1901, n° 8982 et *Acta Sanctorum*, Propyl. Decembr., Bruxelles, 1940, p. 590. Sur la formation de la légende à l'époque moderne, voir C. Coppens, « Sinte Wivina », *Eigen Schoon en de Brabander*, t. XXXII, 1940, pp. 17-24 et A. De Witte, « Une médaille de sainte Wivine, abbesse de Grand-Bigard », *La Gazette numismatique*, 1904, pp. 147-149. En ce qui concerne l'ermitage d'Eeckhout, voir N. Huyghebaert, « Het grafchrift van de kluzenaar Everelmus en het ontstaan van de Sint-Bartholomeusabdij te Brugge », *Sacris Eruditi*, t. XII, 1961, pp. 540-567. Sur l'histoire de Grand-Bigard au XII^e siècle, voir, en dernier lieu, F. Godding-Ganshof, « Le prieuré de Grand-Bigard depuis sa fondation jusqu'en 1381 », *Annales de la Société archéologique de Bruxelles*, t. XLVIII, 1948-1955, pp. 9-70 et A. Despy-Meyer, « Abbaye de Grand-Bigard », dans *Monasticon Belge*, t. IV, province de Brabant, Liège, 1964. Il n'est pas tenu compte dans cette bibliographie d'ouvrages d'édification comme celui de A. Daufresne de la Chevalerie, *La Bien-Aimée des Anges ou Légende de Sainte-Wivine, fondatrice et première abbesse de la célèbre abbaye du Grand-Bigard*, Bruxelles, 1898.

WOLLÈS (Camille-Hubert-Nicolas), peintre, né à Saint-Josse-ten-Noode (Bruxelles) le 1^{er} juillet 1864, mort à Hingene (province d'Anvers) le 28 décembre 1942.

Il fut essentiellement un paysagiste. Après avoir participé de 1886 à 1891 aux expositions annuelles de l'Essor, Camille Wollès se retira pendant une vingtaine d'années à Ohain (Brabant) et sur les bords de l'Escaut; cette

région aux larges horizons et aux ciels changeants devint pour lui une terre d'adoption. En 1922, une importante exposition organisée au Cercle artistique à Bruxelles réunit soixante-dix de ses tableaux. A cette occasion, G. Van Zype fit une remarquable analyse de cette œuvre probe, sincère, évoquant la poésie intime de la nature.

Parmi de nombreux tableaux dont, pour la plupart, la trace s'est aujourd'hui perdue, citons le *Canal au filet* (musée de Bruxelles).

S. Sulzberger.

G. Van Zype, *Introduction au catalogue de l'Exposition du Cercle artistique*, Bruxelles, 1922.

WOLLÈS (Lucien), peintre, né à Schaerbeek le 31 mars 1862, mort à Forest (Bruxelles) le 9 janvier 1939.

Après des études à l'Académie de Düsseldorf et à l'Académie de Bruxelles (atelier Portaels), la formation du peintre se poursuit dans l'atelier de Ernest Blanc-Garin. Se consacrant au portrait, Wollès choisit le pastel ou le crayon comme procédés de prédilection. Il exécute une série d'effigies frémissantes de vie des personnalités du monde politique et littéraire : *Paul Janson*, *Paul Hymans*, *Camille Lemonnier*, *Edmond Picard*, *Yvan Gilkin*. Le *Père de l'artiste*, acquis par le Musée de Bruxelles, est un portrait grandeur nature d'une fidélité absolue, dans lequel se conjuguent une mise en page inspirée de Holbein et une exécution digne d'un primitif flamand.

Les œuvres citées sont au Musée des Beaux-Arts de Bruxelles; il faut y ajouter : *Portrait de Madame Wollès* (Musée de Bruxelles), *Portrait du peintre René Janssens*, *Autoportrait*.

S. Sulzberger.

U. Thieme et F. Becker, *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler*, Leipzig, t. XXXVI, 1947, p. 229. — M. Sulzberger, *Profits perdus*, Bruxelles, 1937, p. 169.

WOTQUENNE (Alfred), musicologue, né à Lobbes le 25 janvier 1867, mort à Antibes (Alpes-Maritimes) le 25 septembre 1939.

Il a fait ses études musicales (cours théoriques et orgue) au Conservatoire royal de Bruxelles, où il exercera, de 1894 à 1919, les fonctions de bibliothécaire, de secrétaire et de préfet des études; après quoi il se retirera à Antibes, à la suite d'avatars qui avaient justifié son renvoi. En tant que préposé à la direction de la bibliothèque du Conservatoire, il a largement contribué à l'enrichissement de ce dépôt de livres et de musiques, par de nombreuses acquisitions, parmi lesquelles celle du fonds Wagener se distingue par une exceptionnelle abondance en pièces rarissimes, voire même uniques. Très avisé en matière de transactions relatives au commerce de livres et d'édicions musicales anciennes, il s'était, d'autre part, constitué une bibliothèque personnelle dont la plus grande partie aurait été acquise, après sa mort, par la Library of Congress à Washington.

La production musicologique de Wotquenne, caractérisée par un sens aigu de la précision et de l'objectivité, comporte, en ordre principal, les ouvrages suivants : *Catalogue de la Bibliothèque du Conservatoire de Bruxelles* (1898) avec sa précieuse annexe : *Libretti d'opéras et d'oratorios italiens du XVII^e siècle* (1901); *B. Galuppi, Etude bibliographique* (1899-1902); *Catalogue thématique des œuvres de Ch. W. Gluck* (1904-1911); *Catalogue thématique des œuvres de Ph. E. Bach* (1905); *Table alphabétique des morceaux mesurés contenus dans les œuvres dramatiques de Zeno, Metastasio et Saldoni* (1905); *Etude bibliographique sur le compositeur napolitain Luigi Rossi* (1909). Voués uniquement à la documentation, aucun de ces ouvrages ne prétend s'élever jusqu'aux analyses et aux synthèses d'ordre proprement esthétique. On doit encore à Wotquenne des éditions d'œuvres anciennes : *Chansons italiennes de la fin du XVI^e siècle* (les *Canzonette* à

quatre voix de S. Verovio); *Sonates pour violon du XVIII^e siècle*; il collabora enfin au *Répertoire classique du chant français de F. A. Gevaert*, continué, après la mort de ce dernier (1909), par le *Répertoire Wotquenne*.

Ch. van den Borren.

H. Riemann, *Musik Lexikon*, 12^e éd., publiée en 1959 à Mayence, sous la direction de Wilibald Gurlitt.

WUILLOT (Philippe-Augustin-Joseph), poète satirique dont les publications pseudonymes étaient signées LE POÈTE BORAIN, né à Pâturages (Hainaut) le 10 vendémiaire an IX (20 octobre 1800), décédé à Sainte-Croix-lez-Bruges le 25 février 1883, chez le peintre Charles Goëbbels (Wuillot était alors domicilié à Saint-Gilles-lez-Bruxelles).

Collaborateur-rédacteur au *Méphistophélès* (journal satirique semi-hebdomadaire qui a paru à Bruxelles à partir du 1^{er} janvier 1831), il y publia, dès 1838, une caricature par quinzaine; collaborateur de *l'Argus* (journal politique, industriel, administratif, littéraire et artistique paraissant le dimanche et le jeudi, dès 1844), Wuillot y fait paraître des vers de satire politique, particulièrement nombreux pendant l'année 1848. Le Poète Borain est avant tout un pamphlétaire mordant, acerbe, méchant même, s'attaquant à tous et à tout.

Docteur en Philosophie et Lettres de l'Université de l'État à Louvain, en 1824, (le 3 juillet) par la défense d'une thèse intitulée *Disputatio de Antipatro Tarsensi* (publiée chez Cuelens à Louvain), il n'obtint pas la chaire qu'il croyait devoir occuper dans l'enseignement. Aigri par cet échec, il se lança dans une opposition farouche à toutes les institutions établies, à tous les hommes en place ou arrivés à une situation en vue, tant dans le domaine politique que dans le domaine religieux, artistique ou scientifique.

C'est en alexandrins, en iambes ou

en autres modes poétiques qu'il exprima ses rancœurs et qu'il rédigea ses attaques virulentes dépourvues de toute indulgence. Son style est assez ampoulé, d'une beauté souvent contestable mais d'une hargne soutenue malgré certaines longueurs lassantes. Son contemporain Béranger appréciait sa manière facile d'exprimer sa pensée, bien qu'il lui fût impossible d'en savourer tout le sel (Wuillot s'attaquait à des politiciens belges inconnus du chansonnier parisien).

Les principaux thèmes de ses satires sont la dénonciation de l'hypocrisie et de l'arrivisme en politique et en religion, la mise en évidence de la crédulité publique, la lutte contre la publicité tapageuse. Les hommes politiques, les gens d'Église et particulièrement les Jésuites, les pédagogues et singulièrement les professeurs d'Université, tous les gens arrivés à une situation enviable, quelle qu'elle soit, ne trouvent aucune grâce à ses yeux. Le roi Léopold I^{er} et le duc de Brabant mêmes, n'échappèrent pas à ses traits acérés. Cependant le Poète Borain était universitaire (mais insatisfait), catholique (du moins, il l'avait été) et royaliste (certains poèmes le laissent supposer).

Le moindre faux pas politique est monté en épingle, toute flagornerie, tout compromis, toute concession politiques ou religieux sont dénoncés avec férocité.

Il salit avec un certain plaisir la réputation d'hommes connus et parfaitement honnêtes, en rappelant une faute commise, quelques générations auparavant, par un membre de leur famille.

Le fiel n'est donc pas absent de ses écrits ; certaines de ses allégations sont vraies et vérifiables, mais il apparaît que dans l'ensemble de son œuvre abondante, il s'en prend plus aux personnalités qu'aux institutions. Il n'y a rien ou très peu de constructif dans cette satire. Ce caractère aigri et insatisfait n'a jamais supporté la réussite d'aucun de ses contemporains : à toute promotion, il voit des

dessous peu honnêtes. Des étrangers ont subi sa verve venimeuse, insinuante et acérée, tel Napoléon III. Très rares sont ceux qui ont trouvé grâce sous sa plume : Gendebien, député de Mons, Charles Rogier, parfois, Lamennais, Anna Lemaire, actrice à Bruxelles, Rose Druart, bienfaitrice des Polonais en exil, sont à peu près les seuls à bénéficier de ses louanges.

Il se définit d'ailleurs assez bien lui-même dans *Anna Lemaire (Némésis, p. 87)* :

Mon satirique luth, populaire instrument,
Est peu fait pour l'éloge et l'ap-
plaudissement,
Et dès qu'il faut louer, ma lyre
n'est pas prête,
Mon vers est étranger à l'art adu-
lateur.

Dans *Le Livre du Diable* (pp. 5-6), il définit sa ligne de conduite :

Tout en ce livre est objet de
satire :
Tout personnage est rampant,
valet plat,
Fourbe, intrigant, parjure, re-
négat ;
Tout acte est vil : tout sent l'hypo-
crisie,
La trahison, la noire apostasie...
Partout enfin, mon vers accusa-
teur
Poursuit Tartuffe, au regard im-
posteur.

Certains textes (chanson, poème) écrits par Wuillot et parus dans *L'Argus* ainsi que des caricatures, publiées en même temps que ces textes par *L'Argus* et le *Méphiséphètes*, amenèrent le Poète Borain, les directeur, rédacteur en chef, imprimeur de ces journaux satiriques, ainsi que des typographes, libraire et autres, devant la Cour d'Assises du Brabant, en février 1847. Les débats eurent lieu à huis clos. L'accusation portée contre eux était « injures envers » la personne du roi, prononcées « par Wuillot ». Le jury conclut à l'innocence des prévenus. Le défenseur de Ph.-A. Wuillot était Maître Picard. Dans la relation des plaidoiries publiée par *La Belgique judiciaire* (t. 5, 1847, col. 184-186 et 202-210), il est fait état des fonctions remplies pré-

cédemment par Wuillot comme professeur de rhétorique dans un collège oratorien, le Collège Saint-Jean.

Ce personnage anti-politicien et anti-clérical, qui vécut, par sa faute, sans amis, est à l'heure actuelle totalement inconnu dans son village natal. Ses écrits ne sont plus que des documents rarement consultés car leur sujet était très restreint dans le temps. Son manque d'idées générales, de pensées élevées au-dessus des basses contingences fait du Poète Borain, alias Ph.-A. Wuillot, un auteur fort oublié, très peu lu.

Christiane Piérard.

Les œuvres du poète Borain (notamment un assez grand nombre conservé à la Bibliothèque publique de Mons). Sa bibliographie est publiée dans de le Court, sauf les articles parus dans l'*Argus* et dans *Méphisophèles*. — J. de le Court, *Essai d'un dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes publiés en Belgique au XIX^e siècle et principalement depuis 1830*, Bruxelles, 1863, pp. 320-321. — J.-V. de le Court, *Dictionnaire des anonymes et pseudonymes (XV^e-1900)*, mis en ordre et enrichi par G. de le Court, t. 1^{er}, 1960 (*Académie royale de Belgique*). — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*, t. II, Enghien, 1903, pp. 423-424. — J.-M. Quéraud, *Les supercheries littéraires dévoilées*, t. III, Paris, 1850. — *Idem*, 2^e éd. revue par G. Brunet et P. Jamet, t. III, Paris, 1870. — A. Warzée, *Essai historique et critique sur les journaux belges*, Gand, 1845, p. 100, n^o 75.

Z

ZACHMOORTER (Michel), prêtre et écrivain ecclésiastique, né vers 1582, décédé à Gand le 25 novembre 1660.

La famille Zachmoorter était originaire de Deinze, où sire Michel se dépensera un jour pour le rétablissement de la foi catholique en qualité de doyen rural. Son père, Jean Zachmoorter, avait été conseiller-pensionnaire de la ville d'Audenarde à l'époque du soulèvement des Pays-Bas. Sa mère (dont il porte, sur son épitaphe, les armes écartelées avec celles des Zachmoorter) était Antoinette Boele, sœur de Pierre Boele, procureur au Conseil de Flandre.

Michel Zachmoorter alla étudier la théologie à Douai. Il y eut comme professeur Guillaume Estius, qui enseignait entre 1599 et 1613. Il en revint avec le grade de licencié. On ignore quand et où il fut ordonné prêtre : à moins d'une dispense pontificale, il n'aurait pu l'être avant l'âge de vingt-quatre ans accomplis, soit avant 1606. Il l'était certainement à la fin de cette année, car le 3 janvier 1607, il reçoit la seconde chapellenie titulaire à l'autel de Sainte-Anne en la cathédrale de Gand.

Le 28 septembre 1607, il succéda à Jacques de Waghenaeer comme curé de Saint-Martin d'Akkerkem, près de Gand. Les revenus de Saint-Martin devaient être insuffisants pour un prêtre médiocrement fortuné. Aussi

voit-on le jeune curé en quête de menues prébendes : le 6 août 1615, il reçoit, sur la présentation de l'abbé de Saint-Pierre, la chapellenie fondée *ad altare B. Mariae in bodio ecclesiae collegiatae S. Pharahildis*. Il avait aussi la chapellenie de Notre-Dame fondée en la chapelle de l'hôpital de Hulst : le 17 juin 1619, il l'échange avec son ami Adrien Adriaens contre la chapellenie de Saint-Nicolas dans la cathédrale de Gand. Le 26 novembre 1629, il acquiert la chapellenie des Saints-Jacques-et-Christophe à l'église du Saint-Sauveur. L'année suivante, le 26 septembre, il obtient la chapellenie fondée à l'autel Sainte-Catherine d'Akkerkem, à laquelle venait de renoncer Adrien Adriaens. A l'occasion d'une visite dans cette paroisse suburbaine, l'évêque de Gand le mit personnellement en possession de sa prébende. Le 21 février 1633, la chapellenie de Sainte-Catherine retournera à Adrien Adriaens, mais Michel Zachmoorter recevra, le 23 avril, la chapellenie de l'hôpital des Saints-Jean-et-Paul près de la porte de Bruges. De ce bénéfice il ne se démettra qu'en 1645. Il avait encore une chapellenie à l'hôpital Saint-Jacques, dans la paroisse de Saint-Sauveur, depuis le 23 décembre 1639.

Depuis 1612, Zachmoorter était doyen rural de Deinze. Cette circonscription, érigée en 1571, comptait vingt-sept paroisses. Pour assumer

une pareille tâche, il fallait vraiment une énergie peu commune. Zachmoorter resta doyen jusqu'à sa mort.

C'est surtout du curé d'Akkergem, que l'histoire a conservé le souvenir. Lorsqu'il reçut cette cure, il y trouva une église totalement détruite et une population passée, pour les deux tiers, à la religion réformée. Le jeune curé réussit à ramener une partie de ses ouailles à la foi catholique et il se mit sans désespérer à la reconstruction de l'église Saint-Martin. Dans cette tâche, il put compter sur l'appui des Archiducs et du Magistrat de Gand. L'abbé de Saint-Martin, patron d'Akkergem, posa, le 31 mai 1616, la première pierre de la nef, que l'évêque de Gand, Jacques Boonen, vint consacrer le 15 octobre 1618. Le curé ne s'en tint pas là : il invita l'archiduchesse Isabelle à venir poser la première pierre du nouveau chœur. L'infante ayant accepté, la cérémonie se déroula, le 30 novembre 1625, en présence de l'évêque Antoine Triest, du marquis de Spinola, et d'une foule de personnages de qualité. Mais les travaux avancèrent lentement et vingt-cinq années furent nécessaires pour leur achèvement. Ce n'est que le 25 juin 1650 qu'Antoine Triest put consacrer l'autel du Saint-Sacrement et, le 20 mars 1655, le maître-autel du chœur.

Michel Zachmoorter avait trouvé dans sa paroisse un *Ommeganck der Passie* — ce que nous appellerions aujourd'hui un chemin de la croix — qui avait été très fréquenté avant les troubles. L'*Ommeganck* partait d'une chapelle *ten Akker* (*H. Bloedkapelleke*) et suivait les remparts de Gand jusqu'à la porte de Bruges ; la dernière station — il y en avait dix-huit — se trouvait à l'église Saint-Martin. En 1618, sire Michel restaura la chapelle du Saint-Sang puis s'appliqua à remettre en honneur l'*Ommeganck der Passie*. Celui-ci fut inauguré le 20 juin 1621 par l'évêque de Gand, J. Boonen. Le chemin de croix d'Akkergem innove sur un point :

Zachmoorter avait cherché à séparer les dix-huit stations par des distances qui devaient rappeler celles des stations de la *Via dolorosa* à Jérusalem. Pour une meilleure intelligence de cette dévotion, si fortement réaliste, Zachmoorter composa, sous le titre de *Sponsus Sanguinum*, une série de méditations dont on parlera plus loin.

Vers 1638, Michel Zachmoorter sollicita une prébende de chanoine à la collégiale Sainte-Pharaïlde à Gand. Ce Chapitre était établi depuis 1614 en l'église paroissiale Saint-Nicolas. Dans une consulte du 5 février 1638, le Conseil d'État mit notre curé au second rang sur une liste de dix-sept candidats, dont les cinq premiers méritaient, seuls, l'attention du souverain. « Michel Zachmoorter, nous taient les conseillers, homme vertueux, docte et de mérite, allégué nous aussy les services de son père faits nous soubz le gouvernement du ducq de Parme pour la recousse d'Audenarde ». Mais le roi avait ses obligations : Zachmoorter ne fut pas nommé.

Le curé d'Akkergem revint à la charge en 1643 : « le remontrant nous ayant deservy la cure d'Akkergem nous depuis plus de trente ans, desireroit nous bien d'ores-en-avant faire le service nous de Dieu avecq plus de repos ». A la mort de Ph. Laignez, Philippe IV le nommera doyen, le 2 juillet 1644, sur avis du Conseil d'État du 25 mai. Les patentes du nouveau chanoine seront expédiées de Bruxelles le 2 septembre 1644. Mais Zachmoorter ne prit pas possession de sa stalle avant le 11 juillet 1645. Il restera doyen de Sainte-Pharaïlde et doyen de la chrétienté de Deinze jusqu'à sa mort. Il sera enterré le 27 novembre 1660 à Akkergem devant l'autel de Sainte-Croix, sous une épitaphe qui a été conservée.

Ses œuvres : Michel Zachmoorter est l'auteur de deux ouvrages qui furent souvent réimprimés : 1° *Sponsus Sanguinum. Den Bloedighen Bruydegom. Uytwendigh ende Inwendigh lydende vertoont in XX meditatieën*.

Publié à Anvers chez van Wolsschaten, en 1623, l'ouvrage connu au moins vingt-deux éditions : Anvers 1627, 1628, 1630, 1632, 1634, 1636, 1641, Gand 1641, Anvers s. d., Anvers 1650, Gand 1651, Anvers 1661, 1662, 1667, 1673-1676, 1680, 1683, 1693, 1699, 1713, 1756, Gand s. d. (d'Erclé).

2° *Thalamus Sponsi* oft *t'Bruydegoms Beddeken waer alle minnende Sielen ghenoodt worden om te ghaen rusten in soete contemplatie naer den arbeydt der Meditatie, die hier seer wel gheleert wordt*. Publié à Anvers chez van Wolsschaten en 1623. On connaît cinq rééditions de ce petit livre : Anvers 1625, 1628, 1635 (à la fois chez Cnobbaert et chez van Wolsschaten), Anvers 1680.

Le *Sponsus Sanguinum* est, on l'a dit, une série de méditations sur une vingtaine d'épisodes de la Passion du Seigneur ; claires et systématiques, prenantes cependant, elles sont accessibles aux plus humbles. Le *Thalamus Sponsi* engage les fidèles les plus fervents à s'avancer dans les voies de la contemplation proprement dite. Sa spiritualité de la passivité intérieure (*ledigheit*) unit les traditions de la mystique néerlandaise (Ruisbroec n'est pas ignoré) avec les expériences encore toutes récentes d'un Jean de la Croix et d'une Thérèse d'Avila propagées par le P. Alvarez de Paz. Mais M. Zachmoorter est surtout tributaire de la spiritualité des capucins. Plusieurs auteurs avaient déjà dénoncé l'influence d'un Benoît de Canfield ; on sait à présent que le *Thalamus Sponsi* a emprunté ses méthodes d'oraison au petit livre du P. Jean Ev. de Bois-le-duc, *Geeselycke Oeffenynghe voor de novitien* (qui ne fut pas imprimé, semble-t-il, avant 1718). A son tour, l'influence du prêtre gantois doit avoir été considérable, mais elle n'a pas encore été étudiée. On a cependant relevé l'écho de sa doctrine dans l'œuvre de la béguine gantoise Maria Petyt (1623-1677). On sait d'ailleurs que les filles dévotes du béguinage Notre-Dame *ter Hoye* n'hésitaient pas à

traverser toute la ville pour venir écouter les sermons du curé d'Akkergem.

M. l'abbé J. Winnepeninckx croit pouvoir attribuer à Zachmoorter l'opuscule anonyme *Den Weg van het Bitter Lyden van Jesus Christus met het getal der voet-stappen en afdeelingen der plaetsen, door de welke Hij eertijts binnen en buyten Jerusalem naer de doot des Cruys voor de Saehgheyd des werelts geleyt is geweest met een gebedt op elcke plaetse oft statie gestelt*, Gand, 1711. La première approbation ecclésiastique est du 9 mars 1622. Ce petit livre est donc plus ancien que le *Sponsus Sanguinum*, dont il serait l'ébauche. La *Bibliotheca catholica Nederlandica* (n° 16778), il est vrai, le porte au compte de l'oratorien J. van Nieulande.

A. Cassiman signale un *Triumph van den H. Joseph, toegewijd aan de broederschap van S. Joseph in S. Kerstkerke te Gent*, composé en 1634. Cette œuvre ne semble pas avoir été imprimée.

Est resté manuscrit le *Handboek van de Cuere ende pastorie van S. Martens t'Eckerghem, ghemaect by den heer Michiel Zachmoorter, pasteur, in het letste jaar van syne residentie, te weten 1645*. Cette histoire est à la base de tout ce qui a été publié sur l'église d'Akkergem et son fameux chemin de croix. Le manuscrit original est toujours conservé à la cure ; une copie se trouve à la Bibliothèque de l'Université de Gand.

A la Bibliothèque royale à Bruxelles on trouve encore une courte notice, signée et datée par M. Zachmoorter (8 février 1623), sur la chapelle du Saint-Sang à ten Akker, sur l'omme-ganck d'Akkergem et sur le crucifix « miraculeux » des Sœurs de Sainte-Marguerite (Bethléhem) jadis à Deinze, alors à Akkergem (ms. 20.626, fol. 12-13).

N.-N. Huyghebaert O. S. B.

Archives générales du Royaume, Conseil d'État, 1053. — Archives de l'État à Gand, Fonds de l'Évêché, 155. — Val. Andrae,

- Bibliotheca belgica*, Louvain, 1643, p. 676. — J.-F. Poppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 897, Bruxelles, 1739. — *Inscriptions funéraires et monumentales de la province de la Flandre orientale*, 1^{re} série : *Eglises paroissiales*, I, *Eglise de Saint-Martin dite d'Ackerghem*, Gand, 1805, pp. 5-12, 53. — A. Duclos, « Op M. Verdegem's bibliotheke », dans *Rond den Heerd*, t. VII, 1872, pp. 144-146. — J. Bogaert, « Over het ontstaan van den Kruisweg, hoofdzakelijk te Gent », dans *Ons Geloof*, t. III, 1913, pp. 254-258. — J. Bogaert, « De Omme-ganck der Passie te Gent », dans *Ons Geloof*, t. IV, 1914, pp. 215-225. — Gerlachus O. F. M. Cap., « Wie is de auteur van Geestelijke Oefeninge voor de novicien? » dans *Franciscaans Leven*, t. XV, 1932, pp. 324-330. — A. Cassiman, « Zachmoorter en Baudaert. Twee loten uit één stam », dans *Bijdragen tot de Geschiedenis der Stad Deinze*, t. XIX, 1952, pp. 93-127. — J. Winnepenninckx, « De oudste kruisweg te Gent », dans *Ons Geestelijke Erf*, t. XXIII, 1959, pp. 38-54. — *Bibliotheca belgica Nederlandica impressa 1500-1727*, La Haye, 1954. — St. Axters, *Geschiedenis van de Vroomheid in de Nederlanden*, t. IV, Anvers, 1960, p. 47. — A. Deblaere, *De mystieke schrijfster Maria Pelyt (1623-1677)*, Gand, 1962, pp. 131-133. — L. Ceyssens, « Antoine Triest et la communion quotidienne », dans *Augustiniana*, t. XII, 1962, p. 226.

LISTE DES COLLABORATEURS

DU TRENTE-DEUXIÈME VOLUME
DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE
(SUPPLÉMENT, VOL. IV)

- Aubert (Chanoine Roger)**, professeur à l'Université de Louvain.
Ducpétiaux (Antoine-Édouard), homme politique, criminaliste.
- Becquart (Paul)**, docteur en Archéologie et Histoire de l'Art (Musicologie).
Loncin (Jean de), compositeur. — Rosmarin (Matthieu), compositeur. — Turlur (Englebert), compositeur.
- †**Bertrang (Alfred)**, président de l'Institut archéologique du Luxembourg.
Warker (Nicolas), professeur d'athénée, folkloriste, poète, dramaturge.
- Borren (Charles van den)**, vice-président de la Commission de la Biographie nationale.
Bergmans (Paul-Jean-Étienne-Charles-Marie), professeur et bibliothécaire. — Guillaume (Jules), homme de lettres, fonctionnaire. — Leemans (H.), compositeur. — Wotquenne (Alfred), musicologue.
- Brouette (Émile)**, docteur en Philosophie et Lettres.
Doyen (François-Désiré), prêtre et historien.
- Brulez (W.)**, chargé de cours à l'Université de Gand.
Faille (Jacques della), dit le Jeune, marchand international. — Faille (Jacques della), dit le Vieil, marchand anversois. — Faille (Jean della), dit le Vieil, marchand. — Faille (Martin della), marchand anversois.
- †**Campus (Richard)**, professeur honoraire à la Faculté polytechnique de Mons.
Bruneel (Frédéric), ingénieur des ponts et chaussées. — Foulon (Edmond), ingénieur. — Keelhoff (Joseph), ingénieur des ponts et chaussées.
- Cassart (Chanoine Jean)**, inspecteur de l'enseignement libre.
Lefèvre-Caters (Jacques-François-Joseph), orfèvre, marbrier et bronzier d'art.
- Claeys Bouuaert (F.)**, vicaire général à l'évêché de Gand.
Pauli-Stravius (Richard), internonce apostolique.
- Clercx-Lejeune (Suzanne)**, professeur à l'Université de Liège.
Giconia (Johannes) ou Ciwagne, Ciwogne, Chiwonge, Chywogne, Chiwangne, Schuwangne, Chuwangne, Choingne, compositeur.
- Coster (Sylvain De)**, professeur à l'Université libre de Bruxelles.
Carter (Lilly-Élisabeth), pédagogue. — Dachsbeck (Barbe-Henriette), pédagogue. — Rothmaler (Augustine de), pédagogue.

- Dalcq (Albert)** secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Médecine de Belgique.
Herlant (Maïce), embryologiste.
- Decostre (Nicole)**, licenciée en Philosophie et Lettres.
Baucq (Philippe-François-Victor), architecte et patriote.
- Defrenne (Madeleine)**, chargée de cours à l'Université libre de Bruxelles.
Maeterlinck (Jaurice), écrivain.
- Demoulin (Robert)**, professeur à l'Université de Liège.
Gerlache (Étienne-Constantin, baron de), homme politique, magistrat, historien.
- Dermul (A.)**, conservateur honoraire au Musée national de la Marine.
Roy (Félix de), astronome-amateur.
- Despy (Georges)**, professeur extraordinaire à l'Université libre de Bruxelles.
Gérard de Cologne, copiste de manuscrits.
- Despy-Meyer (Andrée)**, attachée au Centre national d'Histoire religieuse.
Wivine, fondatrice présumée du prieuré de Grand-Bigard.
- Devos (J.-P.)**, professeur honoraire de l'Athénée royal de Louvain.
Bosmans (Louis), entrepreneur de travaux publics.
- D'Haenens (Albert)**, conservateur du Département des archives et manuscrits de la Bibliothèque de l'Université catholique de Louvain.
Muisis (Gilles Li) ou Le Muisit, abbé de Saint-Martin de Tournai, chroniqueur et poète.
- Dierickx (Michel)**, professeur au Collège philosophique et théologique de la Compagnie de Jésus à Héverlé.
Amelot (Jacques-Chrétien), homme politique.
- Duchesne (Albert)**, conservateur au Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire.
Greiner (Adolphe), ingénieur des mines et industriel.
- Dufour (Lucien)**, météorologiste à l'Institut royal météorologique de Belgique.
Lancaster (Albert-Benoît-Marie), météorologiste. — Vincent (Jean-Joseph), météorologiste.
- Dulière (André)**, professeur à l'Institut technique de Namur.
Bequet (Alfred), archéologue. — Romagnesi (Jean-Antoine) ou Romanesi, Romanesi, auteur et acteur dramatique.
- Eeghem (Willem van)**, membre de la Koninklijke Vlaamse Academie van België.
Fabri (Edmond), ingénieur, polyglotte et poète flamand. — Roovere (Antoine De), maçon, poète, dramaturge, chroniqueur, organisateur de fêtes officielles.
- Fautrez (Jean)**, membre de la Koninklijke Vlaamse Academie van België.
Bambeke (Charles-Eugène-Marie Van), histologiste et embryologiste, professeur.
- Fourez (Lucien)**, conservateur du Musée d'Histoire et d'Archéologie de Tournai.
Hoverlant de Beauwelaere (Adrien-Alexandre-Marie), historiographe.

- Fourmarier (Paul)**, membre de l'Académie royale de Belgique.
Halet (Frans), géologue.
- Godeaux (Lucien)**, vice-président de la Commission de la Biographie nationale.
Dandelin (Germinal-Pierre), mathématicien et officier du génie. — Fouarge (Louis-François-Joseph), mathématicien. — Mineur (Adolphe), mathématicien, professeur.
- Grunzweïg (Armand)**, conservateur honoraire aux Archives générales du Royaume.
Portinari (Tommaso), marchand, banquier, diplomate.
- Hannecart (Léon)**, licencié en Philosophie et Lettres.
Ève de Chièvres.
- †**Hanocq (Charles)**, professeur à l'Université de Liège.
Hubert (Herman), ingénieur, professeur.
- Hanquet (Joseph)**, avocat près la Cour d'appel de Liège.
Meyers (Armand-Guillaume-Marie, baron), magistrat.
- Hanquet (Pierre)**, secrétaire de la Société des Bibliophiles liégeois.
Ramée (Laurent delle ou la) ou Ramey, homme de guerre.
- Helbig (Jean)**, conservateur honoraire aux Musées royaux d'Art et d'Histoire.
Mathyssen (Claes), Mathyssone ou Mathys, peintre-verrier. — Meynaert (Dyneman ou Digmaan, Dingeman, Digneman), peintre-verrier. — Richardot (Jacques), céramiste-modeleur. — Rombouts (Nicolas), peintre-verrier. — Stalins (Auguste), peintre-verrier. — Steyaert (Édouard), peintre-verrier.
- †**Hildebrand (R. P.)**, archiviste des Capucins.
Constantin de Barbençon, écrivain mystique.
- Homès (Marcel)**, membre de l'Académie royale de Belgique.
Errera (Léo-Abram), botaniste, professeur.
- Houbart-Wilkin (Suzanne)**, bibliothécaire aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique.
Baertsoen (Albert), peintre, dessinateur et graveur.
- Houziaux (Joseph)**, inspecteur de l'enseignement.
Knosp (Gaston), compositeur de musique, musicologue et critique musical.
- Huyghebaert (R. P. Nicolas)**, moine à Saint-André (Bruges).
Danes (Pierre-Louis), auteur ecclésiastique. — Steenkiste (Jean-Aloys Van), prêtre et exégète catholique. — Visscher (Jean de), dit Visscherius, quatrième évêque d'Ypres. — Zachmoorter (Michel), prêtre et écrivain ecclésiastique.
- Jacob (Henri)**.
Abraham (Frère) ou Gilson (Jean-Louis), peintre et musicien.
- Janne d'Othée (Xavier)**, professeur émérite à la Faculté de Droit de l'Université de Liège.
Belderbusch (Gaspard-Antoine-Charles-Philippe van der Heyden, dit), baron puis comte.

Joris (André), chef de travaux à l'Université de Liège.

Waldeck (Adolphe de), prince-évêque de Liège.

†**Kauch (Pierre)**, professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Cattier (Félicien), avocat, professeur et financier. — Lantsheere (Théophile-Charles-André, vicomte de), avocat, homme politique, banquier.

Lamotte (Chanoine Étienne), membre de l'Académie royale de Belgique.

Harlez de Deulin (Charles, chevalier de), orientaliste.

Lavachery (Henri), membre de la Commission de la Biographie nationale.

Camerman (Émile), ingénieur.

Lavalleye (Jacques), secrétaire de la Commission de la Biographie nationale.

Destrée (Joseph), archéologue. — Hulin de Loo (Georges-Charles-Nicolas-Marie), professeur, historien de la peinture flamande.

Leconte (J.-R.), conservateur en chef du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire.

Liagre (Jean-Baptiste-Joseph), lieutenant général, ministre de la guerre. — Sadoine (Eugène-Séraphin, baron), officier du Génie maritime, directeur général des Usines Cockerill. — Vleminx (Henri-Désiré-Albert-Joseph), ingénieur militaire.

Leconte (Louis), conservateur en chef honoraire du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire.

Brialmont (Mathieu-Laurent-Joseph), homme de guerre. — Cambrelin (Alfred-Léon), écrivain militaire. — Crousse (Pierre-François-Joseph), colonel d'état-major, écrivain militaire.

Leenders (Paul), membre du Bureau de l'Association des Écrivains limbourgeois.

Sauwen (Arnold-Hubert), négociant, poète. — Sevens (Theodoor), instituteur, archiviste, écrivain.

Lefèvre (Joseph), conservateur honoraire aux Archives générales du Royaume.

Baillet (François-Joseph-Xavier, comte de), magistrat. — Bousou (Maximilien de Hénin-Liétard, comte de), homme de guerre. — Marbais (Philippe de), magistrat. — Meersch (François-Alois van der), magistrat. — Piet (Baudouin van der), magistrat et homme d'État. — San Juan (Pedro de), secrétaire d'État et de Guerre. — Teller (Henri), ecclésiastique, diplomate. — Velasco (Inigo-Melchior de), homme politique. — Verreycken (Charles), baron d'Impde, audiencier et premier secrétaire d'État. — Verreycken (Louis-François), audiencier et premier secrétaire d'État. — Villa Hermosa (Carlos de Aragon y Borgia, comte de Luna, Sastago, etc., duc de), gentilhomme de la Chambre du Roi, conseiller d'État, gouverneur général des Pays-Bas. — Voeller (Jean-Herman), secrétaire d'État. — Voeller (Léonard), secrétaire d'État. — Wavrans (Félix-Joseph-Hubert de), évêque d'Ypres.

Lefèvre (Marc), attaché à la Bibliothèque royale.

Sasbout (Arnold, dit de Delft), conseiller du Conseil provincial de Hollande.

Lefèvre (Marguerite-A.), directeur de l'Institut géographique Paul Michotte.

Michotte Van Den Berck (Paul-Lambert), géographe, professeur.

Legrand (William), professeur honoraire de l'Athénée de Stavelot.

Bastin (Joseph), ou Wallon (Pol), prêtre, professeur, dialectologue, historien.

Legros (Élisée), chargé de cours associé à l'Université de Liège.

Banneux (Louis-Joseph), sociologue et folkloriste. — Grandgagnage (Charles-Marie-Joseph), homme politique et linguiste. — Schoonbroodt (Edmond-Marie-Joseph-Guillaume), ou Warsage (Rodolphe de) ou Romanus (J.), avocat, littérateur, folkloriste.

Loey (Adolphe Van), membre de l'Académie royale de Belgique.

Willems (Léonard), philologue, historien.

Lorphèvre (Georges), secrétaire général de l'Association belge de Documentation.

Otlet (Paul), bibliographe, documentaliste et sociologue.

Marechal (Joseph), conservateur adjoint aux Archives de l'État.

Salamanca (chevalier Francisco de), colonel. — Salamanca (Pedro de), homme d'affaires.

Marlière (René), doyen de la Faculté polytechnique de Mons.

Leriche (Maurice-Henri-Charles), géologue et paléontologiste.

Meerbeek (Lucienne Van), conservateur aux Archives générales du Royaume.

Blaes (Jean-Baptiste-Ferdinand), archiviste et historien.

Meyhoffer (Jean), professeur honoraire de la Faculté de Théologie de l'Église libre du canton de Vaud.

Lebeau (Jules-Tite), pasteur. — Nicolet (Jean), évangéliste, pasteur. — Panchaud (Édouard), pasteur, conférencier, publiciste. — Poinot (Georges), pasteur, évangéliste, liturgiste. — Rochedieu (Paul-Jules), pasteur, président du Synode de l'Union des Églises protestantes de Belgique. — Spoerlein (Sébastien), pasteur. — Visme (Jean de), pasteur. — Visme (Jonathan de), pasteur. — Wille (Ambroise), ministre réformé.

Montellier (Ernest), musicologue.

Cousot (François-Marie-Frédéric), homme de lettres.

Mortier (Roland), professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Verhaeren (Émile), poète.

Opsomer (Joseph-E.), professeur à l'Université de Louvain.

Bourgeois (Nicolas), ou Bourgeois, professeur. — Stoop (Martin), ou Stopius, médecin, professeur.

Pelseneer (Jean), professeur extraordinaire à l'Université libre de Bruxelles.

Lenoir (Jean-Joseph-Étienne), réalisateur du premier moteur pratique à gaz.

Philippe (Joseph), conservateur des Musées Curtius et d'Ansembourg à Liège.

Hallet (Gilles), peintre. — Harzé (Joseph-Léopold), sculpteur.

Piérard (Christiane), conservateur de la Bibliothèque publique de la ville de Mons.

Auxy (marquis et comte d'), famille noble. — Auxy (Albéric-François-Philippe, comte d'), historien, archéologue, amateur d'art. — Auxy (Charles-Emmanuel, comte d'), homme politique et écrivain. — Auxy (Édouard d'), chevalier. — Auxy (Édouard-Eugène, comte d'), homme politique. — Auxy (Gaston-Charles-Ange, comte puis marquis d'), économiste. — Auxy (Jean d'), chevalier, homme de guerre et homme politique. — Kerkhove (Frédéric-Jean-Louis, alias Fritz Van de), dit L'Enfant de Bruges, peintre paysagiste. — Kerkhove (Jean-Jules-Joseph), marchand de grains, peintre et graveur. — Wuillot (Philippe-Augustin-Joseph), dit Le Poète borain, poète satirique.

Piérard (Clovis), docteur en Sciences politiques et sociales.

Decamps (Gonzalès-Marie-Joseph), archéologue. — Masui (Jean-Baptiste), ingénieur. — Saintelette (Henri-Charles-Marie), avocat et homme politique.

Pinon (Roger), professeur à l'Athénée royal de Seraing.

Hock (Auguste), écrivain wallon et préfolkloriste.

Préaux (Jean-G.), professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Gantrelle (Joseph), professeur, latiniste. — Vollgraaf (Johann-Christoph), professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Rezsohazy (Rudolf), chargé de cours à l'Université catholique de Louvain.

Arendt (Joseph), ingénieur, syndicaliste chrétien, jésuite.

Rutten (Mathieu), professeur à l'Université de Liège.

Langendonck (Prosper Van), poète.

Ruyt (Franz De), professeur à l'Université catholique de Louvain.

Remy (Edmond), professeur.

Simon (M^{gr} Aloïs), membre de la Commission de la Biographie nationale.

Heylen (Thomas-Louis), évêque de Namur. — Léopold I^{er} (Georges-Christien-Frédéric), roi des Belges. — Stockmar (Christian-Frédéric), médecin, conseiller aulique.

Slosse (Paul), ingénieur A.I.Br.

Rydt (Hippolyte Vander), ingénieur et professeur.

Smet (Antoine De), conservateur adjoint à la Bibliothèque royale.

Martin (Xavier-Joseph), zéléteur protestant.

Smet (Monique De), docteur en Archéologie et Histoire de l'Art (Musico-logie).

Hamal (Jean-Noël), musicien. — Malherbe (Jean), violoniste.

Soille (Chanoine J.), inspecteur diocésain.

Maïter (Joseph), ecclésiastique.

Stévenart (Hélène), secrétaire de l'Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de Bruxelles.

Dubois (Louis-Jean-Baptiste), peintre.

Stockmans (François), professeur extraordinaire à l'Université libre de Bruxelles.

Conrad (Frédéric-Guillaume-Henri-Herman), botaniste. — Renard (Alphonse-François), professeur, minéralogiste et pétrographe. — Renier (Armand-Marie-Vincent-Joseph), ingénieur, géologue, paléontologiste. — Vallée Pousin (Charles-Louis-Joseph-Xavier de la), géologue.

Sturler (Jean de), professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Lonchay (Henri), professeur, historien.

Sulzberger (Suzanne), professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Bruegel ou Brueghel (Pierre), dit le Vieux, peintre. — Fierlants (Edmond), artiste photographe. — Khnopff (Fernand), peintre. — Mellery (Xavier), peintre, dessinateur, sculpteur. — Verhaeren (Alfred), peintre. — Verlat (Charles), peintre. — Wollès (Camille-Hubert-Nicolas), peintre. — Wollès (Lucien), peintre.

- Thoreau (Jacques)**, membre de l'Académie royale de Belgique.
Kaisin (Félix), géologue et pétrographe, professeur.
- Tihon (Camille)**, archiviste général honoraire.
Plot (Guillaume-Joseph-Charles), archiviste, historien, numismate, archéologue.
- Timmermans (Jean)**, membre de la Commission de la Biographie nationale.
Peny (Georges), chimiste, industriel. — Pinkus (Alexandre), chimiste. — Reyckler (Albert), professeur, chimiste. — Spring (Walthère-Victor), chimiste. — Swarts (Frédéric-Jean-Edmond), chimiste.
- Tinel (Paul)**, membre de l'Académie royale de Belgique.
Stiénon du Pré (Alphonse-Marie-Pierre-Joseph, baron), sénateur, bourgmestre de la ville de Tournai.
- Titmus (C.-J.)**, attaché à l'Université de Glasgow.
Coppée (Denis), dramaturge et poète.
- Tourneur (Victor)**, vice-président de la Commission de la Biographie nationale.
Herwijck (Steven Cornelisone Van) ou Van Hertwijck, Van Harwijck et Van Harwick, médailleur. — Jonghe (Baudouin-Auguste-François-Ghislain, vicomte de), financier et numismate. — Renard-Grenson (Lucien), archéologue. — Roersch (Alphonse), philologue, professeur, fonctionnaire. — Schuermans (Henri-Charles-Anne-Paul-Guillaume), ou Boscaven, magistrat, jurisconsulte, archéologue, poète. — Waterloos (Denijs), dit Le Vieux, orfèvre. — Waterloos (Sijbrecht), dit l'Ancien, orfèvre, graveur de sceaux, contrôleur des ouvrages d'or et d'argent. — Witte (Alphonse de ou De), ou Dewitte, ingénieur, numismate.
- Tulippe (Omer)**, professeur à l'Université de Liège.
Halkin (Jacques-Joseph-Marie), professeur.
- Valkeneer (Adelin De)**, docteur en Archéologie et Histoire de l'Art.
Libert (Henri), orfèvre namurois.
- Walle (B. van de)**, professeur à l'Université de Liège.
Lescluze (Jean-Baptiste De), négociant et armateur.
- Willequet (Jacques)**, conseiller au Ministère des Affaires étrangères.
Cartier de Marchienne (Émile-Ernest, baron de), diplomate.
- Wymans (Gabriel)**, archiviste-paléographe aux Archives de l'État à Mons.
Ditmar (Albert), médecin.
- Yans (Maurice)**, conservateur-inspecteur aux Archives générales du Royaume.
Brocal (Lambert), secrétaire privé du prince-évêque Charles-Nicolas d'Outremont.
— Fairon (Émile), archiviste.

Cette page blanche remplace une illustration

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOTICES

CONTENUES

DANS LES XXIX^e, XXX^e, XXXI^e ET XXXII^e VOLUMES

DE LA

BIOGRAPHIE NATIONALE

SUPPLÉMENT, VOLUMES I, II, III ET IV

(Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des personnages étrangers. — Le signe ° indique une notice remplaçant ou complétant une notice parue antérieurement.)

A

- ABATTUCCI (*Pierre - Jean*), artiste-peintre (1871-1942), XXX, 1, P. Bautier.
- ABEELE (*Albijn VAN DEN*), dit *Binus*, peintre, écrivain, fonctionnaire (1835-1918), XXIX, 1, Arthur Laes.
- ABEELE (*François - Jean - Adolphe, VAN DEN*), médecin (1824-1890), XXIX, 6, Lucien Hauman.
- ABEELE (*Martin, VAN DEN*), orfèvre à la cour de Marguerite d'Autriche et à celle de Marie de Hongrie (décédé à Malines en 1552), XXIX, 7, Van Doorslaer.
- ABEETS (*Alexandre-François*), sculpteur (1727-1767), XXIX, 8, Marguerite Devigne.
- ABEL (*Gustave*), publiciste (1866-1945), XXX, 2, G. Vanzype.
- ABELOOS (*Jean-François*), sculpteur (1819-1886), XXX, 3, Victor Tourneur.
- ABELOOS (*Michaël*), sculpteur (1828-1881), XXX, 4, Victor Tourneur.
- ABLIAUX. Voir ABEELE (*Martin VAN DEN*).
- ABRAHAM (*Arthur-Joseph*), pharmacien, minéralogiste (1878-1917), XXX, 5, J. Mélon.
- ° ABRAHAM (*Frère*), dans le monde GILSON (*Jean-Louis*), frère lai de l'abbaye d'Orval, artiste peintre, musicien (1741-1809), XXXII, 1, H. Jacob.
- ABRY (*Léon-Eugène-Auguste*), peintre, graveur (1857-1905), XXX, 6, Albert Vander Linden.
- ACAR (*Charles-Louis*), artiste-peintre (1802-1877), XXIX, 11, S. Houbart-Wilkin.
- ACCARAIN (*Antoine*), médecin et poète (1806-1839), XXIX, 12, M.-A. Arnould.
- ACCOLAY (*Jean-Baptiste*), violoniste, compositeur (1838-1900), XXX, 7, Ch. van den Borren.
- ACHILLE (*Frère*), dans le monde ACHTER (*Achille VAN*) (1835-1909), XXIX, 15, Auguste Vincent.
- ACHTER (*Achille, VAN*). Voir ACHILLE, ci-dessus.
- ACKER (*Ernest*), architecte (1852-1912), XXIX, 17, A. Dumont.
- ACKER (*Auguste VAN*), écrivain fla-

- mand (1827-1902), XXX, 8, Herman Vander Linden.
- ACKER (*Charles-François VAN*), avocat (1830-1912), XXIX, 16, J. Vercoullie.
- ACKER (*Léopold-Jan VAN*), écrivain flamand (1832-1906), XXX, 9, G. Vercoullie.
- ACKERMAN (*François*), homme d'église (1770-1847), XXX, 9, E. de Moreau, S. J.
- * ACQUA (*Cesare DELL'*), peintre, (1821-1904), XXXI, 1, S. Houbart-Wilkin.
- ACQUA (*Eva DELL'*), compositeur, professeur de musique (1856-1930), XXX, 10, Ch. van den Borren.
- * ADAIR (*Sir Robert*), diplomate d'origine écossaise, homme d'État, écrivain, ministre plénipotentiaire de Grande-Bretagne à Bruxelles de 1831 à 1835 (1763-1855), XXX, 11, Jacques Willequet.
- ADAM (*Auguste-Joachim-Félix*), ingénieur colonial (1865-1940), XXIX, 20, R. Campus.
- ADAMS (*Frans*), fonctionnaire, journaliste et homme de lettres (1820-1868), XXX, 14, J. Weisgerber.
- ADAN (*Émile-Henri-Joseph*), cartographe (1830-1882), XXIX, 21, Herman Vander Linden.
- * ADATCI (*Mineiteiro*), diplomate et juriconsulte japonais, ambassadeur du Japon en Belgique, 1917-1928 (1869-1934), XXX, 14, Michel Huisman.
- ADTS ou ADTZ (*Nicolas-Joseph*), officier, écrivain militaire (1828-1912), XXIX, 25, Louis Leconte.
- AELBROECK (*Alfred VAN*), ingénieur (1835-1885), XXX, 17, R. Campus.
- AERDSCHOT (*Pierre-Paul VAN*), bibliographe (1864-1941), XXX, 18, L. Hauman.
- AERNAUT (*Joseph*), artiste-peintre (1861-1940), XXIX, 27, S. Houbart-Wilkin.
- AERSCHODT (*Séverin-Guillaume VAN*), sculpteur (1819-1885), XXX, 18, Victor Tourneur.
- AERSSSEN (*Théodore-Barthélemi-Joseph*), peintre de paysages (1820-1852), XXIX, 28, S. Houbart-Wilkin.
- AERTS (*Gustave-Pierre-Bernard*), artiste-peintre (1839-1866), XXIX, 29, S. Houbart-Wilkin.
- AERTS (*Hippolyte*), ingénieur (1850-1937), XXX, 19, Hélène Collin-Dajch.
- AERTSENS (*Égide*), sculpteur (1833-1877), XXX, 20, Victor Tourneur.
- AGNEBSENS (*Édouard*), artiste-peintre (1842-1885), XXX, 20, G. Vanzype.
- AGNIEZ (*Émile*), violoniste et compositeur (1859-1909), XXIX, 29, Ch. van den Borren.
- AGNIEZ (*Louis-Ferdinand-Léopold*), compositeur et chanteur (1833-1875), XXX, 23, Ch. van den Borren.
- AGUILAR (*Nicolas-Sanchez D'*), juriste et fonctionnaire (1739-1794), XXIX, 30, J. Lefèvre.
- AIGRET (*Louis-Clément-Joseph*), botaniste (1856-1921), XXX, 24, L. Hauman.
- AIGRET (*Nicolas-Joseph*), ecclésiastique et historien (1819-1892), XXX, 25, J. Schmitz.
- AKEN (*Léo-Joannes-Baptista-Maria VAN*), artiste-peintre (1857-1904), XXIX, 31, S. Houbart-Wilkin.
- * ALBENIZ (*Isaac*), compositeur et pianiste (1860-1909), XXX, 25, Ch. van den Borren.
- ALBERDINGK THIJM (*Petrus-Paulus-Maria*), historien, critique et professeur (1827-1904), XXIX, 32, J. Weisgerber.
- ALBERS (*Henri*), chanteur d'opéra (1866-1926), XXX, 26, Ch. van den Borren.
- ° ALBERT DE LOUVAIN (Saint), (vers 1166-1192), XXXI, 2, M. Coens.
- ALBERT I^{er} (*Léopold-Clément-Marie-Meinrad*), roi des Belges (1875-1934), XXXI, 35, Frans van Kalken.

- * ALBERT (*Salvador*), poète, romancier, dramaturge et essayiste catalan (1868-1948), XXX, 27, Étienne Vauthier.
- ALBRACHT (*Willem*), artiste-peintre (1861-1922), XXIX, 48, S. Houbart-Wilkin.
- ° ALDEGONDE (Sainte), XXXI, 10, M. Coens.
- ALEXANDRE (*Antoine-Joseph*), professeur et littérateur (1802-1885), XXX, 28, Victor Tourneur.
- ALEXANDRE (*Jean-Vital*), patriote (1868-1914), XXX, 29, E. de Moreau, S. J.
- ALEXANDRE (*Joseph-Walthère*), docteur en médecine, archéologue et archiviste (1825-1910), XXX, 29, Victor Tourneur.
- ALEXANDRE (*Prosper*), fonctionnaire et historien (1849-1928), XXX, 30, Mariette Tourneur-Nicodème.
- ALLAËYS (*Hilaris [Hilaire-Arthur-Cornelis]*), stomatologiste, homme de lettres (1873-1934), XXX, 31, J. Weisgerber.
- ALLARD (*Albéric-Louis-Romain*), jurisconsulte, professeur (1834-1872), XXX, 32, Henri De Page.
- ALLARD (*Charles-Louis-Joseph*), fonctionnaire (1847-1913), XXIX, 49, M.-A. Arnould.
- ALLARD (*Gustave-Édouard-Alfred*), avocat (1838-1898), XXX, 35, M. Martens.
- ALLARD (*Henri-Julien*), industriel et homme politique (1803-1882), XXIX, 51, M.-A. Arnould.
- ALLARD (*Joseph-Gustave-Ernest*), avocat, homme politique (1840-1878), XXIX, 55, Albert Vander Linden.
- ALLARD (*Josse*, baron), banquier (1868-1931), XXX, 36, G. Verlinde.
- ALLARD (*Lactance-Louis-Joseph*), homme politique (1779-1844), XXXI, 14, L. Fourez.
- ALLARD (*Oswald-Romain*), écrivain militaire (1840-1928), XXX, 37, M. Martens.
- ALLARD (*Victor-Léon-Odilon*), homme politique et banquier (1840-1912), XXX, 37, P. Kauch.
- ALLARD-L'OLIVIER (*Fernand*), artiste-peintre (1883-1933), XXIX, 57, P. Bautier.
- ALLART (*Georges-Charles-Albert*), diplomate (1864-1933), XXX, 39, J. Willequet.
- ALLART (*Jean-Baptiste*), médecin, explorateur, consul général de Belgique, écrivain (1832-1906), XXIX, 59, J. Willequet.
- ALLEWEIRELT (*Joseph-Bruno*), médecin (1778-1850), XXIX, 61, Jos. De Smet.
- ALLEYNNES (*Gustave-Jules-Louis-VAN*), magistrat (1829-1910), XXX, 39, Léon Goffin.
- ALLIAUME (*Maurice*), astronome (1882-1931), XXIX, 64, J.-F. Cox.
- ALLOSSERY (*Paul*), biographe (1875-1943), XXX, 40, E. de Moreau, S. J.
- ALSLOOT (*Denis-VAN*), peintre d'histoire, paysages et cartons de tapisseries (1570?-1628?), XXIX, Pierre Bautier.
- * ALVENSLEBEN (*Friedrich-Johann*, comte D'), diplomate (1836-1913), XXXI, 16, J. Willequet.
- * ALVES DA VEIGA (*Augusto-Manuel*), diplomate, homme politique (1849-1924), XXX, 42, Jacques Willequet.
- ALVIN (*Aimé-Joseph*), homme de guerre, écrivain (1802-1862), XXX, 42, L. Leconte.
- ALVIN (*Louis-Joseph*), homme de lettres, critique d'art et fonctionnaire (1806-1887), XXX, 44, Victor Tourneur.
- ° *AMAND (Saint), (?-vers 679), XXXI, 17, M. Coens.
- AMBREVILLE (pseudonyme de Nicolas Van Berckel), comédien, directeur de théâtre (1863-1921), XXX, 49, H. Closson.
- AMBROOS (*Joannes-Antonius*), artiste-peintre (1757-1845), XXIX, 69, S. Houbart-Wilkin.

- AMELOT (Jacques-Chrétien), homme politique (1769-1850), XXXII, 4, M. Dierickx, S. J.
- AMERLINCK (Joseph-Marie), ingénieur (1862-1915), XXXI, 24, R. Campus.
- AMEROT (Adrien) ou GUENEVELLE, humaniste, prêtre et licencié en droit (fin du XV^e siècle - 1560), XXIX, 70, Alphonse Roersch.
- ANDELHOF (August), compositeur et chef d'orchestre (1862-1947), XXX, 49, Ch. van den Borren.
- ANDELOT (Ferdinand - Charles - Antoine-Louis, comte D'), homme politique (1788-1854), XXIX, 71, M.-A. Arnould.
- ANDRÉ (Émile-Laurent-Alexandre), avocat (1850 - 1897), XXX, 50, M. Martens.
- ANDRÉ (Jean - Baptiste), ingénieur (1854-1948), XXIX, 74, F. Bouny.
- ANDRÉ (Paul), officier et écrivain (1873-1947), XXX, 51, Gustave Charlier.
- ANDRI (Alfred-Marie-Florent), ingénieur (1864-1939), XXX, 51, L. Godaux.
- ANDRIES (Benignus), écrivain ascétique (1873-1941), XXX, 52, E. de Moreau, S. J.
- ANDRIES (Charles-André), ingénieur et professeur (1821 - 1878), 76, R. Campus.
- ANDRIES (Joseph - Olivier), prêtre, homme politique et historien (1796-1886), XXIX, 77, Jos. De Smet.
- ANDRIMONT (Antoine - Joseph D') (1754-1826), XXIX, 82, M. Yans.
- ANDRIMONT (Henri - Julien D'), homme politique (1834 - 1891), XXIX, 83, M. Yans.
- ANDRIMONT (Marie - Joseph - Julien D'), industriel (1814-1886), XXXI, 24, M. Yans.
- ANDRIMONT (Toussaint D') (1757-1822), XXIX, 84, M. Yans.
- ANDRIMONT (Victor-Léon D'), homme politique et financier, XXXI, 25, M. Yans.
- ANDRY (François - Elisée - Joseph), artiste-peintre (1813-1851), XXIX, 86, S. Houbart-Wilkin.
- ANET (Henri), pasteur (1875-1952), XXXI, 26, J. Meyhoffer.
- ANET (Jean-François-Henri-Léonard), pasteur, secrétaire général de la Société évangélique belge à Bruxelles, XXIX, 87, J. Meyhoffer.
- ANET (Walter-Louis-Kennedy), pasteur, secrétaire général de l'Église chrétienne missionnaire belge à Bruxelles (1848 - 1934), XXIX, 90, J. Meyhoffer.
- ANETHAN (Albert-Jean-Louis-Marie, baron D'), diplomate (1849-1910), XXX, 52, Jacques Willequet.
- ANETHAN (Alix-Apolline-Louise, baronne D'), artiste-peintre (1848-1921), XXX, 53, Pierre Bautier.
- ANETHAN (Auguste-Joseph-Marie, baron D'), diplomate (1829-1906), XXX, 54, Jacques Willequet.
- ANETHAN (Jules-Joseph, baron D'), homme d'État (1803-1888), XXIX, 93, A. Cosemans.
- ANETHAN (Jules-Marie-Théodore-Auguste-Corneille, baron D'), diplomate (1862-1904), XXX, 55, J. Willequet.
- ANETHAN (Paul-Marie-Charles-Victor, baron D'), diplomate (1866-1892), XXX, 56, Jacques Willequet.
- ANGE DE NIVELLES, écrivain ecclésiastique (vers 1581-après 1632), XXXI, 29, P. Hildebrand.
- ANGILLIS (Ange-Auguste-Eugène), notaire, archiviste, homme de lettres (1830-1870), XXX, 56, J. Weisgerber.
- ANGUS (John), artiste-peintre (1821-1874), XXIX, 96, S. Houbart-Wilkin.
- ANGUS (William-Ludovicus), artiste-peintre (1823-1916), XXIX, 97, S. Houbart-Wilkin.
- ANNEZ DE ZILLEBEECKE (Charles-Alexandre), député suppléant au Congrès national, officier, XXIX, 97, L. Leconte.

- ANOUL (*Victor-Prosper-Ernest*), officier supérieur, ministre de la guerre (1794-1862), XXIX, 100, Michel Huisman.
- ANSELE (*Édouard*), homme politique (1856-1938), XXX, 57, L. Delsinne.
- ANSELE (*Franciscus - Joannes*, dit Frans), artiste-peintre (1819-1897), XXIX, 103, S. Houbart-Wilkin.
- ANSEL (*Franz*), pseudonyme de Franz Folie, écrivain et fonctionnaire (1874-1939), XXIX, 105, Gustave Charlier.
- ANSELME D'ANVERS, religieux et philologue (vers 1585-1631), XXXI, 30, P. Hildebrand.
- ANSEMBOURG (*Jean-Baptiste-Ferdinand - Joseph*, comte DE MARCHANT ET D') (1782-1854), XXIX, 108, R. Demoulin.
- ANSIAU (*Henri - Augustin - Joseph*), homme politique (1810-1879), XXX, 64, M. Arnould.
- ANSIAU (*Jean-Baptiste*), libraire, éditeur (1787-1869), XXX, 67, J.-P. Devos.
- ANSIAUX (*Émile-Louis*), chirurgien et professeur (1804-1874), XXIX, 112, R. Demoulin.
- ANSIAUX (*Maurice*), économiste et professeur (1869-1943), XXIX, 113, B.-S. Chlepner.
- * ANSIAUX (*Nicolas - Joseph - Victor*), docteur en médecine (1802-1882), XXX, 70, L. Hauman.
- ANSIAUX (*Oscar - Nicolas - Ambroise*), docteur en médecine (1834-1879), XXIX, 122, G. Leboucq.
- ANSPACH (*Edouard-Charles*), diplomate (1831-1902), XXXI, 31, J. Willequet.
- ANSPACH (*Eugène-Guillaume*), économiste (1833-1890), XXIX, 123, P. Kauch.
- ANSPACH (*Jules*), avocat, conseiller et bourgmestre de la ville de Bruxelles, membre de la Chambre des représentants (1829-1879), XXIX, 126, M. Martens.
- * ANTAS (*Miguel-Martins*, marquis D'), diplomate, historien portugais (1823-1906), XXX, 71, Jacques Willequet.
- ANTEN (*Joseph - Gregorius - Fidelus - Adam*, dit Jef), artiste-peintre (1851-1913), XXIX, 131, S. Houbart-Wilkin.
- ANTHEUNIS (*Gentil-Théodor*), magistrat, homme de lettres, compositeur (1840-1907), XXX, 72, J. Weisgerber.
- ANTHONE (*Gustave - Emiel - Maria*), artiste-peintre (1897-1925), XXIX, 132, S. Houbart-Wilkin.
- ANTHONE (*Jules*), sculpteur (1858-1923), XXX, 73, Victor Tourneur.
- ANTHONI (*François - Théophile*), flûtiste (1850-1907), XXX, 74, Ch. van den Borren.
- ANTHONISSEN (*Louis-Joseph*), artiste-peintre (1849-1913), XXIX, 133, S. Houbart-Wilkin.
- ANTHONY (*Joannes-Baptista-Maria-Josephus*, dit Jean-Baptiste), artiste-peintre (1854-1930), XXIX, 134, S. Houbart-Wilkin.
- ANTOINE (*Georges - Armand - Marie*), musicien et homme de lettres (1892-1918), XXIX, 136, Ch. van den Borren.
- ANTOÏNE (*Pierre-Joseph*), artiste-peintre (1840-1913), XXIX, 138, S. Houbart-Wilkin.
- * ANTONIUS, surnommé Gratia Dei, abbé (?-1491), XXXI, 32, V. Tourneur.
- AOUST (*Léon - Emmanuel - Louis - Joseph D'*), mécène-administrateur (1855-1902), XXX, 74, Ch. van den Borren.
- ARCHAMBEAU (*Jean-Michel D'*), compositeur et organiste (1823-1899), XXX, 75, Ch. van den Borren.
- * ARCONATI VISCONTI (*Constance - Anne-Louise*, née TROTTI, marquise), mécène (1800-1871), XXX, 76, R. Van Nuffel.
- ARDEN (*Charlotte-Léonie*, dite Léo), artiste-peintre (1860-1905), XXIX, 140, S. Houbart-Wilkin.

- ARDEN (*Henri*), artiste-peintre (1858-1917), XXIX, 140, S. Houbart-Wilkin.
- ARDENNE (*Jean D'*), pseudonyme de DOMMARTIN (*Léon-Jean-Antoine*), journaliste (1839-1919), XXIX, 141, Victor Tourneur.
- ARENBERG (*Louis-Prospér*, duc D'), (1785-1861), homme de guerre, XXX, 77, Albert Duchesne.
- ARENBERGH (*Émile VAN*), poète et magistrat (1854-1934), XXIX, 146, Gustave Charlier.
- ARENDONCK (*Jean-Jacques-Antoine VAN*), sculpteur (1822-1881), XXX, 79, Victor Tourneur.
- ARENDT (*Édouard-Louis-Léon-Marie*), fonctionnaire (1843-1924), XXX, 79, Jacques Willequet.
- ARENDT (*Joseph*), ingénieur, syndicaliste chrétien, jésuite (1885-1952), XXXII, 9, R. Rezsöhazi.
- ARNOLD (*Nicolas-Joseph*), administrateur colonial (1860-1940), XXIX, 148, Gaston-D. Périer.
- ARNOLD (*Theodorus - Jacobus - Ignatius*), bibliographe, bibliothécaire (1832-1899), XXX, 81, J. Weisgerber.
- ARNOUDT ou AERNOUDT (*Pierre*), jésuite, écrivain ascétique (1811-1865), XXX, 82, E. de Moreau, S. J.
- ARNOULD (*Victor*), homme politique, publiciste (1839-1894), XXX, 83, Gustave Vanzype.
- *ARNTZ (*Égide - Rodolphe - Nicolas*), jurisconsulte (1812-1884), XXX, 84, Georges Cornil.
- ARONSTEIN (*Herbert*), économiste (1902-1934), XXX, 95, Georges Aronstein.
- ARRAS (*Jozef-Joannes-Maria*), homme de lettres (1890-1919), XXX, 96, J. Weisgerber.
- *ARRIVABENE (*Jean*, comte), économiste, philanthrope et homme politique (1787-1881), XXIX, 150, R. Van Nuffel.
- ARSCHOT SCHOONHOVEN (*Anatole-Charles-Philippe*, comte D'), diplomate, écrivain (1830-1879), XXXI, 34, J. Bolsée.
- ARSCHOT SCHOONHOVEN (*Gaston-Adolphe-Robert*, comte D'), militaire et diplomate (1837-1893), XXXI, 35, J. Bolsée.
- ARSCHOT SCHOONHOVEN (*Guillaume-Arnould - Philippe - Eugène*, comte D'), diplomate, homme de lettres, chef du cabinet du roi Albert (1867-1935), XXIX, 153, J. Bolsée.
- ARSCHOT SCHOONHOVEN (*Guillaume-Ernest*, comte D'), homme politique (1800-1876), XXXI, 36, J. Bolsée.
- ARSCHOT SCHOONHOVEN (*Philippe - Jean-Michel*, comte D'), homme politique, diplomate, premier grand maréchal de la Cour de Belgique (1771-1846), XXIX, 156, J. Bolsée.
- ART (*Berthe*), artiste-peintre (1857-1934), XXX, 96, P. Bautier.
- ARTAN (*Louis*), artiste-peintre (1837-1890), XXX, 97, F. Vanzype.
- ARTOT (*Alexandre-Joseph*), musicien. (Rectification de la notice du t. I^{er}, col. 489), XXXI, 37, Ch. van den Borren.
- ARTÔT (*Jean-Désiré*), corniste (1803-1887), XXX, 99, Ch. van den Borren.
- ARTÔT DE PADILLA (*Marguerite-Joséphine - Désirée*), cantatrice (1835-1907), XXX, 100, Ch. van den Borren.
- ASPREMONT (*Gobert D'*), moine cistercien (1190?-1263?), XXX, 101, G. Despy.
- ASPREMONT-LYNDEN (*Guillaume-Bernard-Ferdinand-Charles*, comte D'), homme politique (1815-1889), XXX, 104, J. Willequet.
- ASSCHE ET DE WEMMEL, comtesse VAN DER NOOT (*Adrienne BARBANSOON*, marquise D'), mécène (1875-1944), XXX, 104, Ch. van den Borren.

- ASSCHE (*Isabelle-Catherine VAN*), peintre (1794-?), XXXI, 37, P. Bau-tier.
- ASSCHE (*Petrus-Bonifacius*, dit Piet VAN), journaliste, homme de lettres (1867-1950), XXX, 105, J. Weis-gerber.
- ASSELBERGS (*Alphonse*), artiste-pein-tre (1839-1916), XXX, 106, G. Van-zype.
- ASTRID (*Sophie-Louise-Thyra*), reine des Belges (1905-1935), XXIX, 160, Léon Cornil.
- * ASTRUC (*Élie-Aristide*), grand rab-bin (1831-1905), XXX, 108, J.-P. Mayer-Astruc.
- AUBEL (*Edmond - Marie - Lambert VAN*), physico-chimiste (1864-1941), XXX, 110, Jean Timmermans.
- AUCHY (*Charles DE BONNIÈRES*, ba-ron D'). Voir BONNIÈRES.
- AUGER (*Alfred-Isidore-Marie*), prêtre, historien et moraliste (1865-1905), XXX, 111, R. Guelluy.
- AULARD (*Pierre*), homme de guerre (1801-1868), XXX, 113, L. Le-conte.
- * AUMALE (*Henri-Eugène-Philippe-Louis D'ORLÉANS*, duc D') (1822-1897), XXIX, 167, J. Willequet.
- AURA (*Vincent-Florentin VANDER*), historien prémontré (1845 - 1896), XXX, 116, E. de Moreau, S. J.
- AUTISSIER (*Louis-Marie, alias Jean-François*), peintre miniaturiste (1772-1830), XXIX, 168, Victor Tour-neur.
- AUTRIQUE (*Édouard*), artiste-peintre (1800?-?), XXIX, 172, S. Hou-bart-Wilkin.
- AUTRIQUE (*Jean - Baptiste*), artiste-peintre (1777-1853), XXIX, 173, S. Houbart-Wilkin.
- AUWERA (*Jean-Pierre VANDER*), fonc-tionnaire, animateur du mouve-ment flamand, numismate (1810-1881), XXX, 116, Victor Tourneur.
- AUXY (marquis et comtes D'), famille noble, XXXII, 12, Ch. Piérard.
- AUXY (*Albéric - François - Philippe*, comte D'), historien, archéologue, amateur d'art (1836-1914), XXXII, 14, Ch. Piérard.
- AUXY (*Charles-Emmanuel*, comte D'), seigneur de Neufvilles, homme poli-tique, écrivain (1752-1817), XXXII, 15, Ch. Piérard.
- AUXY (*Édouard D'*), chevalier, sei-gneur de Neufvilles (1654-1742), XXXII, 17, Ch. Piérard.
- AUXY (*Édouard-Eugène*, comte D'), homme politique (1789 - 1837), XXXII, 17, Ch. Piérard.
- AUXY (*Gaston-Charles-Ange*, comte puis marquis D'), économiste (1800-1867), XXXII, 18, Ch. Piérard.
- AUXY (*Jean D'*), chevalier, seigneur d'Auxy (fin XIV^e-1474), XXXII, 19, Ch. Piérard.
- AYWAILLE (*Pierre - Antoine D'*), homme de guerre (1772 - 1837), XXX, 117, Félicien Leuridant.

B

- BACKER (*Aloys DE*), jésuite, biblio-graphe (1823-1883), XXIX, 175, Edouard de Moreau, S. J.
- BACKER (*Augustin DE*), jésuite, bi-bliographe (1809-1873), XXIX, 176, Edouard de Moreau, S. J.
- BAERTSOEN (*Albert*), artiste peintre, dessinateur et graveur (1866-1922), XXXII, 23, S. Houbart-Wilkin.
- BAES (*Jean*), architecte (1848-1914), XXXI, 39, A. Dumont.
- BAESENS (*Jean-Clément*), officier (1849-1941), XXXI, 41, A. Du-chesne.
- BAGUET (*François-Nicolas-Ghislain*), philologue (1801-1867), XXIX, 178, Alphonse Roersch.
- BAILLET (*François - Joseph - Xavier*, comte DE), magistrat (? - 1748), XXXII, 30, J. Lefèvre.
- BAILLEUX (*Jean - François - Ernest*), avocat, conseiller provincial, philo-logue et littérateur wallon (1817-1866), XXIX, 181, Maurice Piron.

- BALAU (*Sylvain*), prêtre et historien (1854-1915), XXX, 119, M. Yans.
- * BALL (*Léo DE*); astronome (1853-1916), XXX, 121, P. Swings.
- BALTHASAR (*Henry-Mathieu*), compositeur de musique, facteur d'instruments et de pianos (1844-1915), XXX, 124, Ernest Montellier.
- ° BAMBEKE (*Charles - Eugène - Marie VAN*), histologiste, embryologiste, professeur à l'Université de Gand (1829-1918), XXXII, 31, J. Fautrez.
- BAMPS (*Constant*), médecin (1847-1907), XXIX, 185, G. Leboucq.
- BANKEN (*Gérard*), en religion VICTORIUS D'APPELTERN. Voir VICTORIUS.
- BANNEUX (*Louis-Joseph*), sociologue et folkloriste (1869-1932), XXXII, 32, Elisée Legros.
- BANNING (*Émile - Théodore - Joseph-Hubert*), publiciste, fonctionnaire, historien et philanthrope (1836-1898), XXIX, 186, Herman Vander Linden.
- BARA (*Jules-Marcel-Lamorald*), avocat et homme politique (1835-1900), XXX, 128, Robert Demoulin.
- BARBANÇON. Voir CONSTANTIN DE BARBANÇON.
- BARBANSON (*Adrienne*). Voir ASSCHE et DE WEMMEL, marquise d', comtesse VAN DER NOOT.
- BARBIER (*Alexandre-Victor-Antoine*), historien (1831-1910), XXIX, 200, D. Brouwers.
- BARBIER (*Charles-Auguste*), médailleur et professeur (1806-1887), XXX, 139, Victor Tourneur.
- BARBIER (*Marie-Augustin-Joseph*), historien (1833-1883), XXIX, 201, D. Brouwers.
- BARBIER (*Nicolas-François*), graveur, ciseleur et médailleur (1768-1826), XXIX, 201, Victor Tourneur.
- BARELLA (*Hippolyte*), docteur en médecine (1832-1902), XXIX, 202, G. Leboucq.
- BARON (*Auguste-Alexis-Floréal*), écrivain et professeur (1794-1862), XXIX, 204, Gustave Charlier.
- BARON (*Théodore*), peintre (1840-1899), XXXI, 43, S. Houbart-Wilquin.
- BARTELS (*Adolphe*), publiciste (1802-1862), XXXI, 48, A. Simon.
- ° BASILIDE D'ATH, capucin, hagiographe, XXXI, 53, P. Hildebrand.
- BASSOMPIERRE (*Ernest-Emile-Louis DE*), intendant militaire (1814-1899), XXXI, 53, A. Duchesne.
- BASTIN (*Joseph*), dit WALLON (Pol), prêtre, professeur, dialectologue, historien (1870-1939), XXXII, 38, W. Legrand.
- BASTIN (*Jules*), officier (1889-1944), XXXI, 55, L.-E. Halkin.
- BAUCQ (*Philippe-François-Victor*), architecte et patriote (1880-1915), XXXII, 45, Nicole Decostre.
- BAYET (*Louis - Aimé - Joseph*), ingénieur et géologue (1844-1912), XXIX, 212, F. Stockmans.
- BAYOT (*Alphonse*) philologue et dialectologue (1876-1937), XXXI, 57, O. Jodogne.
- BEAUPAIN (*Jean-Baptiste*), ingénieur et mathématicien (1857-1915), XXX, 139, Lucien Godeaux.
- BEAURIEUX (*Charles-Denis*), peintre et dessinateur (1653-1741), XXXI, 59, J. Yernaux.
- BÈCHE (*Guillaume DE*), et ses frères, métallurgistes (1573-1629), XXX, 140, Jean Yernaux.
- * BECKER (*Frédéric-Guillaume*), pasteur (1819-1885), XXXI, 60, J. Meyhoffer.
- BECKER (*Jérôme-Jacques*), officier, explorateur, écrivain (1850-1912), XXXI, 62, A. Duchesne.
- BÉCLARD (*Ferdinand*), paléontologiste (1848-1897), XXIX, 214, F. Stockmans.
- BECQUET (*Pierre-Joseph-Émile*), échevin de la ville de Bruxelles (1821-1893), XXX, 147, M. Martens.

- * **BEELEN** (*Jean-Théodore*), exégète et orientaliste (1807-1884), XXIX, 215, J. Coppens.
- BEHR** (*François-Jean-Désiré*, baron DE), diplomate, historien et numismate (1793-1869), XXXI, 64, V. Tourneur.
- BEIL** (*Alphonse DE*), ingénieur (1840-1908), XXIX, 222, R. Campus.
- BELDERBUSCH** (*Gaspard - Antoine - Charles-Philippe VAN DER HEYDEN*, dit), baron, puis comte (1722-1784), XXXII, 47, X. Janne d'Othée.
- BELIN** (*Edouard-Joseph*), évêque de Namur (1821-1892), XXXI, 68, A. Simon.
- BELINNE** (*Charles - Désiré - Gustave*), ingénieur (1849-1928), XXXI, 69, R. Campus.
- * **BELLYNCK** (*Auguste-Alexis-Adolphe-Alexandre*), naturaliste (1814-1877), XXIX, 225, E. de Wildeman.
- * **BELOW - SALESKE** (*Karl - Konrad - Alexander - Claus VON*), diplomate allemand (1866-1939), XXX, 147, Jacques Willequet.
- BELPAIRE** (*Alfred*), ingénieur et fonctionnaire (1820-1893), XXIX, 226, Richard Campus.
- BELPAIRE** (*Alphonse*), ingénieur (1817-1854), XXIX, 228, Richard Campus.
- BELPAIRE** (*Théodore-Alphonse-Paul-Antoine*), ingénieur (1848 - 1893), XXIX, 232, R. Campus.
- BENDER** (*Constantin*), compositeur et chef de musique militaire (1826-1902), XXXI, 70, A. Duchesne.
- BENOIT** (*Petrus - Leonardus - Leopoldus*), compositeur de musique (1834-1901), XXIX, 236, Ch. van den Borren.
- BEQUET** (*Alfred*), archéologue (1826-1912), XXXII, 50, André Dulière.
- BERCKEL** (*Nicolas VAN*). Voir AMBREVILLE.
- BERGER** (*Louis*), ingénieur (1824-1907), XXIX, 266, Richard Campus.
- BERGH** (*François-Joseph VAN DEN*), littérateur flamand et professeur (1852-1921), XXX, 149, G. Van Doorslaer.
- BERGH** (*Pierre-Jean-Léopold VAN DEN*), fonctionnaire et numismate (1854-1911), XXX, 151, G. Van Doorslaer.
- BERGHE** (*Robert VAN DEN*), dit MONTANUS, docteur en médecine (mort vers 1650), XXIX, 268, G. Van Doorslaer.
- BERGHE** (*Thomas VAN DEN*), dit MONTANUS, licencié en médecine (1617-1685), XXIX, 269, G. Van Doorslaer.
- BERGMANN** (*Anton*), avocat et homme de lettres (1835-1874), XXIX, 271, J. Weisgerber.
- BERGMANS** (*Charles*), mathématicien (1830-1909), XXXI, 72, L. Godeaux et Ch. van den Borren.
- BERGMANS** (*Paul-Jean-Étienne-Charles-Marie*), professeur d'Université, bibliothécaire (1868-1935), XXXII, 53, Ch. van den Borren.
- BÉRIOT** (*Charles-Auguste DE*), violoniste et compositeur (1802-1870), XXIX, 274, Ch. van den Borren.
- BERLIÈRE** (*Alfred*), en religion dom URSMER, historien, bénédictin de Maredsous (1861-1932), XXX, 151, Philibert Schmitz.
- BERNAERT** (*Frédéric-François-Laurent*), officier, théoricien militaire et historien (1824-1904), XXXI, 72, A. Duchesne.
- BERNIER** (*Théodore-Antoine*), archéologue, historien et généalogiste (1843-1893), XXXI, 74, Chr. Pié-rard.
- BERTRAND** (*Émile-Adelin*), mathématicien (1872-1929), XXX, 157, Lucien Godeaux.
- BERTRAND** (*Ernest*), fonctionnaire de l'administration pénitentiaire (1868-1949), XXX, 157, J.-P. Devos.
- BERVOET** (*Juste-Jacques DE*) magistrat (1678-1757), XXIX, 297, J. Lefèvre.

- BÉTHUNE (*Félix*, baron DE), prêtre et numismate (1824-1909), XXX, 159, Victor Tourneur.
- * BEXON (*Claude-Léopold* DE), évêque de Namur (1731-1807), XXXI, 76, A. Simon.
- BEYAERT (*Amédée-François-Frédéric*), ingénieur (1850-1903), XXX, 160, R. Campus.
- BEYAERT (*Julien*), ingénieur (1854-1911), XXX, 160, R. Campus.
- BIDAUT (*Jean - Guillaume - Eugène*), ingénieur, fonctionnaire (1808-1868), XXX, 161, R. Campus.
- BIDDAER (*Émile*), ingénieur (1861-1923), XXIX, 298, R. Campus.
- BIDEZ (*Marie-Auguste-Joseph*), philologue et professeur (1867-1945), XXXI, 77, A. Severyns et P. Mertens.
- BIGAUD (*Annet*), industriel, XXXI, 80, J. Breuer.
- BIGWOOD (*Georges-Joseph*), historien, juriste économiste, avocat et professeur (1871-1930), XXXI, 81, J. de Sturler.
- BIJL (*Eugène - Godfroid*), astronome (1861-1924), XXIX, 299, J.-F. Cox.
- BIJLS (*Julien*), ingénieur (1886-1939), XXX, 165, R. Campus.
- BILLIART (*Julie*), fondatrice des Sœurs de Notre-Dame (1751-1816), XXX, 165, André Dulière.
- BIOT (*Gustave-Joseph*), graveur et peintre (1833-1905), XXX, 166, Pierre Bautier.
- BIOURGE (*Philibert*), prêtre, professeur, botaniste, mycologue et chimiste (1864-1942), XXX, 168, Victor Estienne.
- BISCHOFFSHEIM (*Jonathan - Raphaël*), banquier, homme politique, philanthrope (1808-1883), XXX, 171, P. Kauch.
- BLAES (*Jean - Baptiste - Ferdinand*), archiviste et historien (1833-1861), XXXII, 58, Lucienne Van Meerbeek.
- BLANCQUAERT (*Isidore*), ingénieur, fonctionnaire, professeur (1838-1926), XXX, 175, R. Campus.
- BLESER (*Philippe - Jacques - Édouard* DE), archéologue (1824 - 1868), XXIX, 299, G. Van Doorslaer.
- BLOCK (*Raymond* DE), philologue (1848-1900), XXIX, 302, Alphonse Roersch.
- o * BLOIS (*Louis* DE) ou BLOSIUS, abbé de Liessies (1506-1566), XXXI, 86, F. Vandembroucke.
- BLONDEEL VAN CUELEBROECK (*Édouard*), diplomate (1809-1872), XXXI, 93, A. Duchesne.
- BLONDEN (*Hubert-Guillaume*), ingénieur (1816-1881) XXXI, 96, M. Yans.
- Bo (*Leonardus-Lodewijk* DE), poète et dialectologue flamand (1826 - 1884), XXIX, 303, J. Cuvelier.
- BODART (*Maurice - Henry*), dessinateur, graveur et peintre (1874-1940), XXX, 176, Ernest Montellier.
- BODDAERT (*Gustave-Léonard*), chirurgien (1836-1888), XXIX, 305, G. Leboucq.
- BODDAERT (*Richard*), médecin (1834-1909), XXIX, 306, G. Leboucq.
- BODY (*Albin*), archiviste et historien folkloriste (1836-1916), XXX, 178, M. Yans.
- BOËNS (*Hubert*), médecin (1825-1898), XXIX, 309, G. Leboucq.
- BOËSSIÈRE THIENNES (marquis *Gaëtan DE LA*), collectionneur (1843-1931), XXX, 180, Comte Edmond Carton de Wiart.
- BOGAERT (*Clément VAN*), ingénieur (1856-1937), XXIX, 309, Marcel Castiau et R. Campus.
- BOISACQ (*Emile*), linguiste (1865-1945), XXXI, 97, M. Leroy.
- BOMMER (*Jean - Édouard*), botaniste (1829-1895), XXIX, 313, Aug. Lameere.
- BONEHILL (* *Thomas et Emile*), ingénieurs et industriels (1796-1858 et 1860-1934), XXXI, 99, R. Campus.

- BONJEAN** (*Albert-Jean-Henri*), avocat et homme de lettres (1858-1939), XXIX, 314, Joseph Meunier.
- BONNIÈRES** (*Charles DE*), baron d'AUCHY, officier et diplomate (mort après 1664), XXIX, 317, J. Lefèvre.
- BORCHGRAVE D'ALTENA** (comte Paul-Édouard - Joseph DE), diplomate, chef du cabinet du Roi (1827-1901), XXIX, 319, Comte Louis de Lichtervelde.
- BOREL** (*Henri-Albert*), pasteur, imprimeur (1865-1928), XXX, 180, J. Meyhoffer.
- BORNET** (*Charles-Adolphe-Jules*), archiviste de l'État et professeur (1817-1872), XXIX, 321, D. Brouwers.
- BORNET** (*Charles-Joseph-Adolphe*), professeur d'université, historien (1804-1875), XXIX, 324, Victor Tourneur.
- BORLÉE** (*Joseph-Augustin*), médecin (1817-1907), XXIX, 326, G. Le-boucq.
- BORMAN** (*Camille-Théodore-Frédéric-Marie*, baron DE), historien (1837-1922), XXIX, 327, J. Cuvelier.
- BORMANS** (*Stanislas-Marie*), archi-viste, historien, professeur (1835-1912), XXIX, 332, J. Cuvelier.
- BORRE** (*Sébastien VAN DEN*), prêtre, fondateur de bourses d'études (1494?-1579), XXIX, 338, G. Van Doorslaer.
- BORTIER** (*Pierre-Louis-Antoine*), agrome (1805 - 1879), XXIX, 339, E. De Wildeman, revu par L. Hauman.
- BOSCAVEN** (H.). Voir SCHUERMANS (*Henri-Charles-Anne-Paul-Guillaume*).
- BOSCH** (*Ambroise VAN DEN*), archi-prêtre du district de Lierre (1659-1726), XXIX, G. Van Doorslaer.
- BOSCH** (*Firmin-Joseph-Marie*, baron VAN DEN), magistrat et écrivain (1864-1949), XXXI, 100, H. Davignon.
- BOSMANS** (*Henri*), jésuite, professeur, historien des mathématiques (1852-1928), XXX, 182, A. Rome.
- BOSMANS** (*Jules-Léopold-Hubert-Ghislain*), hérauldiste (1853-1928), XXXI, 103, X. de Ghellinck Vaernewyck.
- BOSMANS** (*Louis*), entrepreneur de travaux publics, conseiller communal et échevin de Louvain (1827-1910), XXXII, 60, J.-P. Devos.
- BOSRET** (*Nicolas-Joseph*), chansonnier (1799-1875), XXX, 183, Ernest Montellier.
- BOSSYNS** (*Alfons*), en religion Frère Hilaire d'Anvers. Voir HILAIRE.
- * **BOST** (*Théophile-Emmanuel*), pasteur, conférencier, publiciste (1828-1910), XXX, 187, J. Meyhoffer.
- * **BOUCHER** (*Philippe*), pasteur, publiciste (1811-1885), XXX, 190, J. Meyhoffer.
- BOUCKAERT** (*Désiré-Clément*), ingénieur (1861-1939), XXIX, 346, Léon Bonnet.
- BOUCKAERT** (*Louis*), ingénieur (1863-1923), XXIX, 348, R. Campus.
- BOUDIN** (*Emmanuel-Joseph*), ingénieur (1820 - 1893), XXIX, 350, R. Campus.
- BOUHTAY** (*Henri-Noël*), officier (1777-1859), XXXI, 106, M. Yans.
- BOUHY** (*Victor*), ingénieur (1821-1887), XXX, 193, R. Campus.
- BOUILLIART** (*Joseph-Albert-Théodore*), officier (1811-1866), XXXI, 107, A. Duchesne.
- BOULVIN** (*Jules*), ingénieur et professeur (1855-1920), XXIX, 353, R. Campus.
- BOUQUÉ** (*Édouard-François*), médecin (1843-1902), XXIX, 357, G. Le-boucq.
- BOURGOIS** (*Nicolas*). Voir BOURGOIS (N.).
- BOURGOIS** (*Nicolas*), professeur à l'Université de Vienne vers 1544, XXXII, 61, J.-E. Opsomer.

- BOURLARD** (*Antoine-Joseph*), artiste-peintre (1826-1899), XXIX, 359, P. Bautier.
- BOURTONBOURT** (*Martine RIGAUD*, épouse), fondatrice des Sœurs de la Charité (1660-1732), XXX, 194, André Dulière.
- BOUSSU** (Maximilien de Hénin-Liétard, comte DE), homme de guerre (1530/1540-1578), XXXII, 63, J. Leffèvre.
- * **BOUTEVILLE** (*Louis-Ghislain DE*), homme politique et magistrat (1746-1821), XXXI, 109, C. Tihon.
- BOVIE** (*Émile*), ingénieur (1845-1901), XXIX, 360, R. Campus.
- BOZET** (*Léon*), ingénieur et fonctionnaire (1848-1894), XXX, 195, R. Campus.
- BRABANDERE** (*Pierré DE*), évêque de Bruges (1828-1895), XXXI, 112, A. Simon.
- BRABANDT** (*Léon VAN*), ingénieur et fonctionnaire (1872-1928), XXIX, 361, Léon Bonnet.
- BRABANT** (*Jean-Baptiste*), homme politique (1802-1872), XXXI, 113, A. Dulière.
- BRACHET** (*Albert*), biologiste, morphologiste, professeur (1869 - 1930), XXX, 196, A.-M. Dalcq.
- BRACQ** (*Henri-François*), évêque de Gand (1804-1888), XXXI, 115, A. Simon.
- BRAHY** (*Édouard-Jean-Joseph*), mathématicien (1823-1911), XXX, 209, Lucien Godeaux.
- BRAND** (*Eugène*), mathématicien (1861-1936), XXXI, 118, A. Errera.
- BRANTS** (*Victor - Léopold - Jacques - Louis*), historien, économiste et sociologue (1856-1917), XXX, 209, Vicomte Terlinden.
- BRASSEUR** (*Jean-Baptiste*), mathématicien (1802-1868), XXIX, 362, Lucien Godeaux.
- BRASSEUR** (*Pierre*), professeur de mathématiques (1851-1936), XXXI, 120, L. Godeaux.
- BRAUN** (*Émile*, baron), bourgmestre de la ville de Gand (1849-1927), XXIX, 365, R. Campus.
- BRESMAL** (*Philippe DE*), pasteur (?-1663), XXXI, 121, J. Meyhoffer.
- BRIALMONT** (*Henri-Alexis*), lieutenant général, ingénieur, écrivain militaire et député (1821-1903), XXX, 212, Louis Leconte.
- BRIALMONT** (*Mathieu-Laurent-Joseph*), homme de guerre (1789 - 1885), XXXII, 66, Louis Leconte.
- BRIALMONT** (*Nicolas - François - Edouard*), général-major (1813-1881), XXXI, 123, L. Leconte.
- BRIART** (*Alphonse*), ingénieur et géologue (1825-1898), XXXI, 124, F. Stockmans.
- BRIBOSIA** (*François-Louis-Florentin*), médecin (1825-1900), XXIX, 366, G. Leboucq.
- BRIXHE** (*Godefroid-Eugène*), magistrat (1785-1859), XXXI, 127, M. Yans.
- BROCAL** (*Lambert*), secrétaire privé du prince-évêque Charles-Nicolas d'Oultremont (1725-1801), XXXII, 68, M. Yans.
- BROECKX** (*Corneille*), médecin, historien de la médecine (1807-1869), XXIX, 367, G. Leboucq.
- BROQUEVILLE** (*Charles-Marie-Pierre, Albert*, baron, puis comte DE), homme d'État (1860-1940), XXIX, 369, Comte Louis de Lichtervelde.
- BROUWER** (*François-Marie, Mgr DE*), chanoine (1846-1927), XXXI, 128, N. Huyghebaert.
- BROUWERS** (*Corneil-Dieudonné*), archiviste et historien (1874-1948), XXXI, 131, C. Tihon.
- ° **BRUEGEL** ou **BRUEGHEL** (*Pierre*), dit *Le Vieux* (\pm 1520/1525-1569), artiste peintre, XXXII, 71, S. Sulzberger.
- BRUEGHEL** (*Pierre*). Voir **BRUEGEL** (*Pierre*).
- BRUGGE** (*François VAN*), en religion Franciscus de Brugis. Voir **FRANCISCUS**.
- BRUNEEL** (*Frédéric*), ingénieur des

- ponts et chaussées (1855-1942), XXXII, 75, Richard Campus.
- BRUNET (*Jules*), ingénieur, fonctionnaire et critique d'art (1862-1942), XXX, 230, J. Willequet.
- * BRUNO (*Lodovico*), humaniste (1444 ou 1445-1508), XXXI, 134, P. Bonenfant.
- BUISSERET-STEENBEEQUE DE BLARENHIEU (*Conrad-Marie-Joseph-Léo*, comte DE), diplomate et écrivain (1865-1927), XXXI, 138, A. Duchesne.
- BULS (*Charles-Gommaire-François*), conseiller et bourgmestre de la ville de Bruxelles, membre de la Chambre des représentants (1837-1914), XXX, 231, Mina Martens.
- ° BULTEEL (*Gislain*), poète néolatin (1555-1611), XXX, 236, Louis Bakelants.
- * BULWER (*Sir Henry*), diplomate, homme politique et écrivain (1801-1872), XXXI, 141, J. Willequet.
- BUREAU (*Théophile*), ingénieur, directeur de l'École industrielle de Gand (1827-1884), XXX, 239, R. Campus.
- BURGGRAEVE (*Adolphe-Pierre*), chirurgien, sociologue (1806-1902), XXIX, 377, G. Leboucq.
- BURGGRAFF (*Pierre*), philologue (1803-1881), XXIX, 380, Alphonse Roersch.
- BURLET (*Constantin-Eugène DE*), ingénieur et fonctionnaire (1846-1925), XXIX, 382, R. Campus.
- BURVENICH (*Frédéric*), horticulteur et professeur (1837-1917), XXIX, 385, E. De Wildeman.
- BURY (*Jean-Dieudonné*), graveur sur armes, littérateur wallon (1867-1918), XXIX, 389, Maurice Piron.
- BUSÉ (*François*), pasteur (1871-1942), XXXI, 144, J. Meyhoffer.
- BUSSCHERE (*Louis DE*), ingénieur et fonctionnaire (1847-1896), XXX, 241, R. Campus.
- BUSSCHOP (*Jules-Auguste-Guillaume*), compositeur (1810-1896), XXIX, 395, Albert Vander Linden.
- BUTBACH (*Laurent*), marchand et industriel (entre 1540 et 1550-1622), XXXI, 144, M. Yans.
- * BYSE (*Charles*), pasteur, publiciste (1835-1925), XXX, 243, J. Meyhoffer.

C

- * CACHEUX (*Amand*), pasteur (1815-1895), XXX, 249, J. Meyhoffer.
- CAESTRE (*Camille VAN*) ou CASTRE, médecin (1527?-avant 1588), XXIX, 399, G. Van Doorslaer.
- CAESTRE (*Jacques VAN*), médecin (1489?-1535), XXIX, 401, G. Van Doorslaer.
- ° CAISNE (*Henri DE*), peintre (1799-1852), XXXI, 149, P. Bautier.
- CALBERG (*Léopold*), ingénieur et officier du génie (1889-1917), XXX, 252, Martin Risack.
- CALLIER (*Alexis*), magistrat, XXX, 252, H. Bekaert.
- GALOEN (*Joseph-Marie-Louis-Victor VAN*), en religion Dom Gérard, prélat bénédictin (1853-1932), XXXI, 152, N. Huyghebaert.
- CALSTER (*Martin VAN*), sculpteur (mort en 1628), XXIX, 404, G. Van Doorslaer.
- CAMBIER (*Louis-Gustave*), peintre (1874-1949), XXXI, 162, P. Bautier.
- CAMBIER (*Pierre-Augustin*), mathématicien et pédagogue (1835-1909), XXX, 255, Lucien Godeaux.
- CAMBRELIN (*Alfred-Léon*), écrivain militaire (1828-1893), XXXII, 79, L. Leconte.
- CAMBRELIN (*François-Philippe-Joseph*), médecin (1792-1881), XXIX, 408, G. Leboucq.
- CAMERMAN (*Émile*), ingénieur (1854-1926), XXXII, 84, H. Lavachery.
- CAMPENHOUDT (*Jean-Jacques VAN*), orfèvre (1735-1811), XXIX, 410, G. Van Doorslaer.

qu'il a attendu le bon moment, celui où il se ferait le défenseur de la Constitution pour la pouvoir dissoudre dans son pouvoir régalien.

Il agit d'ailleurs dans ce sens, il découvre la couronne, intervient dans le jeu politique, impose l'ajournement de la loi puis engage à la retirer.

Tout cela est vain. Il ne parvient pas à retenir De Decker. Il s'obstine dans sa volonté de ministère mixte, il fait intervenir une nouvelle fois l'évêque et le Saint-Siège. Dépité de ne pas recevoir de l'Église et des conservateurs l'aide qu'il espérait, il confie à Rogier le pouvoir, le 9 novembre 1857, alors même qu'une majorité libérale n'existait pas.

Malgré les efforts du roi, les élections de 1857 sont favorables aux libéraux au pouvoir.

Le roi est désormais vinculé, l'exécutif lui échappe de plus en plus; il veille sans doute à obtenir de ses ministres le plus de modération possible, il résiste comme il peut. Le plus qu'il obtient est de retarder les mesures sécularisatrices qu'il craint et qu'il juge anticonstitutionnelles.

Pourtant il n'abandonne pas la partie. Comme dans ses longues parties de chasse au renard, il est à l'affût.

En 1864, une occasion se présente, la majorité libérale est très faible; elle ne l'emporte que par deux voix.

Léopold veut former un ministère qui soit à l'abri des querelles cléricales. Il fait appel à Ad. Dechamps. Ce dernier propose un programme que le souverain juge trop démocratique. Le ministère libéral reste au pouvoir. Le roi s'isole de plus en plus et ne peut empêcher la nomination au département de la Justice de Bara, libéral progressiste.

A la fin du règne, la monarchie représentative l'a emporté sur la monarchie constitutionnelle, le Parlement sur le roi, le « despotisme ministériel » sur les volontés régaliennes de Léopold I^{er}.

Si le roi n'a pas pu établir un unionisme constitutionnel, empêcher la naissance et le développement des

partis, arrêter le mouvement de démocratie politique, il n'en demeure pas moins qu'il a, surtout de 1831 à 1848, consolidé les institutions belges.

En attachant à l'exécutif une importance considérable, le souverain voulait, grâce à la docilité de ses ministres, provoquer une bonne administration du pays.

Dans ces pages qui doivent tracer la biographie de Léopold I^{er} et non point décrire l'histoire de la Belgique contemporaine, soulignons, dans une dernière partie, les interventions majeures du monarque dans l'activité gouvernementale.

Un pouvoir régalien et le maintien de l'indépendance belge sont également le fil conducteur de la politique intérieure du souverain.

Pour assurer une neutralité armée, son effort personnel fut constant. Il a continuellement voulu un accroissement du contingent militaire; il s'efforça d'obtenir que la garde civique, efficacement militarisée, devint un appoint utile pour la défense du pays. Il s'attacha tout particulièrement à encadrer les troupes par des officiers capables. Il fit voter, en 1831, une loi qui permit d'enrôler des officiers étrangers. Tout au début du règne, il fit appel à des officiers français et l'un d'entre eux, Chapelié, dirigea l'École militaire (1834-1855); mais bientôt, craignant des menées trop francophiles et aussi — il le dit en tout cas à l'internonce Fornari — le développement de l'irrégion à l'armée, il s'adressa à d'autres étrangers, des Polonais entre autres. Il avait d'ailleurs, dans la crainte d'une influence orangiste trop marquée, organisé, sous la direction du général Hurel, des loges belges dans son armée. Il espérait pouvoir contrecarrer ainsi l'éventuelle action du prince d'Orange, grand maître de l'ordre maçonnique des Pays-Bas.

Les troupes bien encadrées, le roi voulait leur donner une puissance défensive plus grande en protégeant le pays par des lignes de fortifications. Brialmont l'aida puissamment. De 1851 à 1853, tout en maintenant les

- CAUTEL (*Antoine*), peintre (?-1513 ou 1514), XXXI, 182, J. Yernaux.
- CAUWENBERGH (*Jean-Marie VAN*), évêque auxiliaire et vicaire général de Malines (1879-1950), XXXI, 186, G. Ryckmans.
- CAVEL (*Oscar DE*), ingénieur (1871-1930), XXX, 271, Léon Bonnet et Richard Campus.
- CAVERSON (*Jacques-François DE*), magistrat (?-1713), XXXI, 188, J. Lefèvre.
- CAZENAIVE (*Lucien DE*), ingénieur civil, consul général de Belgique à Athènes (1843-1894), XXIX, 433, R. Campus.
- * CERF (*Henriette*), botaniste (1810-1877), XXX, 271, L. Hauman.
- * CESÀRO (*Ernesto*), mathématicien (1859-1906), XXX, 272, Lucien Godeaux.
- CESÀRO (*Giuseppe - Raimondo - Pio*), minéralogiste (1849-1939), XXX, 275, H. Buttgenbach.
- CHAINEUX (*Jacques*), helléniste (1863-1938), XXXI, 189, J. Van Ooteghem.
- CHALON (*Renier - Hubert - Ghislain*), bibliophile, numismate et archéologue (1802-1889), XXIX, 434, Victor Tourneur.
- CHANDELON (*Joseph-Théodore-Pierre*), chimiste (1814-1885), XXIX, 440, G. Leboucq.
- CHAPUIS (*Félicien*), entomologiste (1824-1879), XXIX, 442, Aug. La-meere.
- * CHARLIER (*Jean - Pierre*), pasteur (1775-1822), XXX, 280, J. Meyhoffer.
- CHARLOTTE (*Marie-Amélie-Victoire-Clémentine-Léopoldine*), princesse de Belgique (1840-1927), XXXI, 190, A. Duchesne.
- CHASTELET (ou CHASTELEER, *Jean-François DU*), président du Conseil de Hainaut (1691-1768), XXIX, 443, J. Lefèvre.
- CHAUVIN (*Victor*), orientaliste, professeur d'Université (1844 - 1913), XXIX, 445, Herman-F. Janssens.
- * CHAVANNE (*Georges*), chimiste (1875-1941), XXXI, 202, J. Timmermans.
- CHESNE (*Philippe-Cleriarde DU*), juriste et homme d'Etat (1669-1747), XXXI, 206, J. Lefèvre.
- CHÈVREMONT (*Lambert-Joseph*), ingénieur (1781-1860), XXXI, 208, J. Breuer.
- CHIÈVRES. Voir ÈVE DE CHIÈVRES.
- CHIWANGNE (*Johannes*). Voir CICONIA.
- CHIWONGE (*Johannes*). Voir CICONIA.
- CHOIGNE (*Johannes*). Voir CICONIA.
- CHOQUET (*Edmond*), ingénieur, inspecteur général des Chemins de fer (1868-1940), XXX, 282, R. Campus.
- CHROUET (*Henri*), pasteur (1621-1691), XXXI, 209, J. Meyhoffer.
- CHUWANGNE (*Johannes*). Voir CICONIA.
- CHYWOGNE (*Johannes*). Voir CICONIA.
- CICONIA (*Johannes*) ou en langue vulgaire Ciwagne, Ciwogne, Chiwonge, Chywogne, Chiwangne, Schuwangne, Chuwangne, Choingne, compositeur (1335/1340-1411), XXXII, 95, Suzanne Clercx-Lejeune.
- CIWAGNE (*Johannes*). Voir CICONIA.
- CIWOGNE (*Johannes*). Voir CICONIA.
- CLAESSENS (*Pierre*), chanoine titulaire du chapitre métropolitain, à Malines, camérier secret de Sa Sainteté, professeur d'humanités et de philosophie, historiographe (1817-1886), XXIX, 448, A. Simon.
- CLAEYS (*Isidore*), ingénieur (1861-1906), XXX, 283, R. Campus.
- CLARIS (*Louis-Antoine DE*), fonctionnaire (?-1715), XXXI, 213, J. Lefèvre.
- CLARIS (*Louis-Roger DE*), financier (?-1663), XXXI, 216, J. Lefèvre.
- CLARIS (*Philippe-Louis DE*), fonctionnaire (?-1714), XXXI, 218, J. Lefèvre.

- CLESSE (*Antoine*), littérateur (1816-1889), XXIX, 450, Georges Doutrepont.
- CLOËS (*Édouard-Jean-Roland*), magistrat, juriconsulte, sociologue (1831-1914), XXIX, 454, Joseph Cuvelier.
- CLOËS (*Jean-Joseph-Roland*), magistrat, juriconsulte (1796 - 1876), XXIX, 456, Joseph Cuvelier.
- CLOQUET (*Louis*), ingénieur (1849-1920), XXIX, 458, Richard Campus.
- CLOSSET (*Léon - Dieudonné - Marie - Stanislas DE*), philologue (1827-1866), XXIX, 461, Alphonse Roersch.
- CLUYSENAAR (*Jean - Pierre*), architecte (1811-1880), XXIX, 463, Jacques Stevens, revu par A. Dumont.
- CLUYSENAER (*André*), peintre (1872-1939), XXXI, 219, P. Bautier.
- COCHETEUX (*Charles - Albert - Louis*), homme de guerre et archéologue (1818-1894), XXX, 284, L. Leconte.
- COEMANS (*Eugène-Henri-Lucien-Gaëtan*), botaniste (1825-1871), XXIX, 466, E. De Wildeman.
- COLART (*Émile-Joseph*), mathématicien (1860-1932), XXX, 287, Lucien Godeaux.
- COLBEAU (*Jules - Alexandre - Joseph*), malacologiste (1823-1881), XXIX, 469, Aug. Lameere.
- COLENS (*Jules*), archiviste (1840-1918), XXIX, 470, Joseph Cuvelier.
- COLIBRANT (*Rombaut*), prévôt, puis abbé de Postel (1616-1626) (1554-1626), XXIX, 472, Pl. Lefèvre.
- COLINS (*Antoine*), magistrat (1598-1666), XXIX, 474, J. Lefèvre.
- COLLE (*Gaston*), philosophe et littérateur (1881-1946), XXXI, 220, A. Dulière.
- CONRAD (*Frédéric-Guillaume-Henri-Herman*), botaniste (1888 - 1943), XXXII, 109, F. Stockmans.
- ° * CONSTANTIN DE BARBANÇON, écrivain mystique (1582-1631), XXXII, 111, P. Hildebrand.
- ° COPPÉE (*Denis*), dramaturge et poète (±1580-1630), XXXII, 114, C.-J. Titmus.
- COPPEZ (*Jean - Baptiste*), médecin ophtalmologue (1840-1930), XXXI, 222, P. Danis.
- COQUILHAT (*Casimir-Erasme*), général d'artillerie et publiciste (1811-1890), XXIX, 476, Albert Vander Linden.
- CORDEYS (*Paul-François DE*), avocat, trésorier général des Pays-Bas (mort en 1759), XXIX, 478, J. Lefèvre.
- COREMANS (*Victor - Amédée - Jacques-Marie*), journaliste, archiviste, historien (1802-1872), XXIX, 481, Joseph Cuvelier.
- CORIN (*Gabriel*), médecin - légiste (1864-1919), XXIX, 486, G. Lehoucq.
- CORNET (*François-Léopold*), industriel et géologue (1834-1887), XXXI, 223, F. Stockmans.
- CORNET (*Jules*), géologue et professeur (1865-1929), XXXI, 225, F. Stockmans.
- CORNET - AUQUIER (*Hector*), pasteur (1819-1860), XXX, 287, J. Meyhoffer.
- CORNET DE GREZ (*Gommaire-Antoine-Ignace*), comte d'Elzius, baron de Tournepe, seigneur de Bois-Seigneur-Isaac, etc., conseiller d'État, homme politique (1735 - 1811), XXIX, 488, J. Lefèvre.
- CORR (*Mathieu-Erin*), graveur (1803-1862), XXX, 289, Herman Vander Linden.
- COSTER (*Charles-Théodore-Henri DE*), écrivain (1827-1879), XXIX, 491, Georges Doutrepont.
- COULEZ (*Zègre*), magistrat (mort en 1636), XXX, 290, J. Lefèvre.
- COURT (*Jules-Victor DE LE*), magistrat et bibliographe (1835-1906), XXX, 291, G. de le Court.
- COUSEBANT D'ALKEMADE (*Alexandre*, écuyer), officier, ministre de la guerre (1840-1922), XXXI, 228, A. Duchesne.

- COUSIN (*Jean*), ingénieur (1843-1926), XXXI, 231, R. Campus.
- COUSOT (*François - Marie - Frédéric*), homme de lettres (1856 - 1932), XXXII, 117, Ernest Montellier.
- COUTURIEUX (*Jean-Baptiste-Adelson-André-Magloire*), officier et paléontologiste (1858-1918), XXXI, 233, F. Stockmans.
- GRANINX (*Pierre-Jean-Étienne*), médecin (1805-1890), XXX, 294, G. Leboucq.
- CRÉPIN (*François*), botaniste (1830-1903), XXX, 296, E. De Wildeman revu par L. Hauman.
- CRESSONNIÈRES (*Jacques et Pierre DES*) (1864-1926), avocats (1890-1945), XXX, 299, G. Aronstein.
- CRUILLON (*Maximilien - Joseph*), homme de guerre (1786-1854), XXXI, 234, A. Duchesne.
- CRISMER (*Léon*), chimiste (1858-1944), XXXI, 236, J. Timmermans.
- CROCQ (*Jean*), médecin (1824-1898), XXX, 301, G. Leboucq.
- CRONSTRÖM. Voir KOCH.
- CROUSSE (*Pierre - François - Joseph*), colonel d'état-major, écrivain militaire (1828-1897), XXXII, 118, L. Leconte.
- CROY-SOLRE (*Jean DE*), baron de Molembais (né avant 1613, mort à Madrid en 1640), XXX, 303, J. Lefèvre.
- CRULS (*Louis*), astronome, directeur de l'Observatoire de Rio de Janeiro (1848-1908), XXX, 306, Jean Pelseneer.
- CRUMPIPEN (*Henri DE*), secrétaire d'État et de guerre (mort en 1769), XXX, 308, J. Lefèvre.
- CRUYS (*Sébastien VAN DE*), professeur, chanoine de la métropole Saint-Rombaut à Malines (1673-1732), XXX, 311, G. Van Doorslaer.
- CUVELIER (*François - Gaston, comte DE*), président du Conseil des finances, administrateur (1658 - 1743), XXX, 312, J. Lefèvre.
- CUVELIER (*Joseph*), archiviste et historien (1869-1947), XXXI, 240, C. Tihon.
- CUYPER (*Antoine-Charles DE*), mathématicien (1811-1892), XXX, 314, Lucien Godeaux.
- CYPERS (*Jan-Baptist*), prêtre, poète (1756 - 1820), XXX, 316, Albert Vander Linden.

D

- DACHSBECK (*Barbe-Henriette*), pédagogue (1841-1914), XXXII, 123, Sylvain De Coster.
- DADIUS (*Andreas*). Voir KIENBOOM.
- DAENS (*Adolphe*), prêtre et homme politique (1839-1907), XXXI, 245, A. Simon.
- DAMIEN (*Père*), dans le monde *Joseph De Veuster*, apôtre des lépreux de Molokai (1840-1889), XXIX, 501, Edouard de Moreau, S. J. et Henri Systemans.
- DANDELIN (*Germinal-Pierre*), mathématicien et officier du génie (1794-1847), XXXII, 126, Lucien Godeaux.
- DANDRIMONT. Voir ANDRIMONT.
- ° DANES (*Pierre-Louis*), auteur ecclésiastique (1684-1736), XXXII, 127, Nicolas Huyghebaert.
- DAUGE (*Félix*), ingénieur, professeur et fonctionnaire (1829-1899), XXIX, 505, Richard Campus.
- DAUMERIE (*Auguste-Joseph*), médecin (1797-1864), XXIX, 507, J. Leboucq.
- DAVREUX (*Nicolas-Joseph*), prêtre et professeur (1802-1869), XXXI, 247, V. Tourneur.
- DEBAISIEUX (*Pierre - Joseph - Théophile*), chirurgien (1847-1920), XXIX, 508, G. Leboucq.
- DECAMPS (*Gonzalès - Marie - Joseph*), archéologue (1852-1919), XXXII, 133, Clovis Piérard.

- DECHAMPS (*Victor-Auguste-Isidore*), quatorzième archevêque de Malines, cardinal-prêtre du titre de Saint-Bernard - aux - Monts (1810-1883), XXIX, 509, A. Simon.
- DECOSTER. Voir COSTER.
- DEFRECHEUX (*François-Louis-Joseph-Jean - Nicolas - Charles*), publiciste (1851-1906), XXIX, 514, Maurice Piron.
- DEFRECHEUX (*Jean-Nicolas-Joseph*), littérateur wallon (1825 - 1874), XXIX, 514, Maurice Piron.
- DEFRECHEUX (*Jules - Marie - François-Louis-Joseph*), folkloriste et bibliographe (1853-1921), XXIX, 523, Maurice Piron.
- DEHIN (*Jean-Joseph-Vincent-François*), poète et chansonnier wallon (1809-1871), XXIX, 525, Maurice Piron.
- DEJARDIN (*Auguste-Joseph*), notaire, littérateur et folkloriste wallon (1819-1895), XXX, 319, Maurice Piron.
- DELAITE (*Julien - Auguste - Joseph*), chimiste, publiciste et dialectologue wallon (1868-1928), XXIX, 530, Maurice Piron.
- DELATRE (*Alphonse*), assyriologue et exégète de la Compagnie de Jésus (1841-1928), XXIX, 533, E. de Moreau, S. J.
- DELEBECQUE (*Louis-Joseph*), évêque de Gand (1796-1864), XXX, 323, A. Simon.
- DELEPIERRE (*Joseph-Octave*), archiviste, bibliophile, diplomate (1802-1879), XXIX, 535, Joseph Cuvelier.
- DELPLANCQ (*Henri*), économiste et fonctionnaire (1734-1791), XXIX, 538, J. Lefèvre.
- DELPLANCQ (*Jean-Joseph*), évêque de Tournai (1767-1834), XXX, 327, A. Simon.
- DELVAUX (*Guillaume*), évêque d'Ypres (1681 - 1768) XXIX, 541, Pl. Lefèvre.
- DEMOULIN (*Alphonse - Adolphe - Auguste*), mathématicien (1869-1947), XXX, 328, Lucien Godeaux.
- DENIJN (*Joseph-Guillaume-François*), musicien, maître carillonneur (1862-1941), XXXI, 248, G. Cammaert.
- DENIL (*Gustave*), ingénieur et fonctionnaire (1865-1940), XXX, 330, Léon Bonnet et Richard Campus.
- DENIS (*Hector - Achille*), professeur, sociologue, statisticien et parlementaire (1842-1913), XXIX, 542, Arm. Julin, revu par B. Chlepner.
- DEQUESNE (*Antoine-Joseph*), industriel et juge de paix (1766-1846), XXXI, 251, Fr. Dumont.
- DEQUESNE (*François - Joseph - Edouard*), homme politique (1805-1871), XXXI, 252, Fr. Dumont.
- DERUYTS (*François*), mathématicien (1864-1902), XXX, 331, Lucien Godeaux.
- DERUYTS (*Joseph-Gustave-Jacques*), mathématicien (1862-1945), XXX, 332, Lucien Godeaux.
- DESTREE (*Joseph*), archéologue et conservateur de musée (1853-1932), XXXII, 135, Jacques Lavalleye.
- DEVAULX (*François-Nicolas-Joseph-Barthélemy*), historiographe (1722?-1800), XXIX, 551, M. Yans.
- DEVER (*Albert*), ingénieur (1849-1896), XXX, 333, Richard Campus.
- DEVILLERS (*Léopold-Pierre-Philippe*), archiviste et historien (1830-1910), XXIX, 553, Joseph Cuvelier, revu par M.-A. Arnould.
- DEVILLEZ (*Emile-Henri-Louis*), sculpteur et collectionneur (1855-1941), XXXI, 252, Chr. Piérard.
- DEVREUX (*Émile*), architecte (1857-1933), XXIX, 557, Joseph Hardy.
- DEWILDE (*Prosper*), chimiste (1835-1916), XXXI, 259, J. Timmermans.
- DEWITTE (*Alphonse*). Voir WITTE (*Alphonse DE* ou *DE*).
- DIEDERIX (*Jan*), architecte des XIV^e-XV^e siècles, XXIX, 558, Albert Vander Linden.
- DIEGERICK (*Alphonse-Henri-Auguste-Charles*), archiviste - bibliothécaire (1851-1911), XXIX, 559, Joseph Cuvelier.

- DISCAILLES (*Ernest*), historien, professeur (1837-1914), XXX, 334, Léon Leclère.
- DITMAR (*Albert*), médecin (dernier quart du XIV^e-1439), XXXII, 138, G. Wymans.
- DOMMARTIN (*Léon - Jean - Antoine*). Voir ARDENNE (*Jean D'*).
- DOPPERE (*Rombaud* ou *Rumoldus DE*), chroniqueur (né vers 1420, mort à Bruges en 1501), XXX, 340, H. Vander Linden.
- DOTRENGE (*Bertrand-Joseph*), agent en cour à Bruxelles et représentant diplomatique du prince-évêque de Liège dans les Pays-Bas autrichiens (1724-1796), XXX, 342, E. Lambert.
- * DOUARD (*Cécile-Marie Leseine*, dite), peintre, sculpteur, écrivain (1866-1941), XXXI, 260, Chr. Piérard.
- DOUTREBANDE (*François - Martin*), pasteur (1838-1904), XXX, 344, J. Meyhoffer.
- DOUTRELOUX (*Victor-Joseph*), homme d'église (1837-1901), XXX, 346, A. Simon.
- DOYEN (*François-Désiré*), prêtre et historien (1825-1903), XXXII, 141, Émile Brouette.
- DRIESCHARIUS. Voir ZOVITIUS.
- DUBOIS (*Arthur*), ingénieur et fonctionnaire (1838-1913), XXX, 348, R. Campus.
- DUBOIS (*Louis-Jean-Baptiste*), peintre (1830 - 1880), XXXII, 145, Hélène Stévenart.
- DUCPÉTIAUX (*Antoine - Édouard*), homme politique, inspecteur général des prisons et des établissements de bienfaisance, criminaliste (1804-1868), XXXII, 154, Roger Aubert.
- DUFLOU (*Guillaume*), philologue et professeur (1869-1939), XXX, 349, A. Van Loey.
- * DULIGNON (*Abraham-Louis*), pasteur, écrivain (1710-1789), XXXI, 269, J. Meyhoffer.
- DUMONT (*Edmond-Joseph-Hyacinthe*), homme d'église (1828-1892), XXX, 351, A. Simon.
- DUPAIX (*Guillaume*), abbé de Floreffe (1523-1578), XXX, 352, Pl. Lefèvre.
- DUPONT (*Constant-Joseph*), évangéliste, pasteur (1810-1873), XXX, 354, J. Meyhoffer.
- DUPREZ (*François-Joseph-Ferdinand*), physicien (1807-1884), XXX, 357, Herman Vander Linden.
- DUPRIEZ (*Léon*), juriste, professeur (1863-1942), XXX, 359, Jean Dabin.
- * DURAND (*Jean-Louis*), théologien, pasteur, conférencier, polémiste (1822-1904), XXX, 361, J. Meyhoffer.
- DUSTIN (*Albert-Pierre*), médecin et professeur (1884-1942), XXXI, 273, A. Dalcq.
- DUTILLOEUL (*Oscar*), ingénieur et fonctionnaire (1824-1888), XXX, 365, R. Campus.
- DUTRIEUX (*Henri*), ingénieur et fonctionnaire (1850-1924), XXX, 366, Richard Campus.
- DUTRIEUX (*Nicolas*), ingénieur (1800-1859), XXXI, 278, V. Tourneur.
- DUVIVIER (*Charles-Albert*), avocat, professeur, historien (1834-1909), XXXI, 278, Chr. Piérard.
- ° DUVIVIER (ou DU VIVIER DE STREEL, *Charles-Ernest-Emmanuel*), prêtre séculier, pédagogue, poète français et wallon (1799 - 1863), XXX, 367, Maurice Piron.
- DWELSHAUVERS-DERY (*Auguste-Ernest-Victor*), ingénieur (1836-1913), XXXI, 283, Ch. Hanocq.

E

- EERSEL (*Henri VAN*), prélat de Floreffe (1592-1607) (vers 1545-1607), XXIX, 561, Pl. Lefèvre.
- EGMONT (*Louis*, comte D'), Prince de Gavre (?-1645), XXXI, 289, J. Lefèvre.

- ELSEN (*Gautier VAN*), peintre (vers 1585-1664), XXIX, 563, H. Co-ninckx.
- ENFANT DE BRUGES (L'). Voir KERKHOVE (Frédéric - Jean - Louis, dit Fritz VAN DE).
- ENNETIERES (*Arnould D'*), fonctionnaire (?-1592), XXXI, 291, J. Lefèvre.
- ENNETIERES (*Jacques D'*), fonctionnaire (?-1677), XXXI, 293, J. Lefèvre.
- ENNETIERES (*Philippe-François D'*), fonctionnaire (?-1697), XXXI, 295, J. Lefèvre.
- ° ERNST (*Simon-Pierre*), historien, théologien (1744-1817), XXXI, 297, Ch. de Clercq.
- ERRERA (*Isabelle*), collectionneur d'art, mécène (1869-1929), XXXI, 328, P. Bautier.
- ERRERA (*Léo-Abram*), botaniste; professeur à l'Université de Bruxelles (1858-1905), XXXII, 177, M. Homès.
- EST, HESSELS ESTIUS ou HESIUS (*Guillaume VAN*), théologien (1542-1613), XXIX, 564, E. Tobac.
- ÈVE DE CHIÈVRES (\pm 1115-1180), XXXII, 185, Léon Hannecart.
- F**
- FABRI (Edmond), ingénieur, polyglotte et poète flamand (1858-1927), XXXII, 187, W. van Eeghem.
- FAICT (*Jean-Joseph*), homme d'église (1813-1894), XXX, 373, A. Simon.
- * FAIGAUX (*François-Louis*), pasteur (1706-1752), XXXI, 333, J. Meyhoffer.
- FAILLE (Jacques DELLA), dit le Jeune, marchand international (1548-1615), XXXII, 189, W. Brulez.
- FAILLE (Jacques DELLA), dit le Vieil, marchand (1525-1597), XXXII, 192, W. Brulez.
- FAILLE (Jean DELLA), dit Le Vieil, marchand (1515-1582), XXXII, 194, W. Brulez.
- FAILLE (Martin DELLA), marchand, conseiller de l'amirauté et seigneur de Nevele (1544-1620), XXXII, 197, W. Brulez.
- FAIRON (Émile), archiviste (1875-1945), XXXII, 200, M. Yans.
- FAIRON (*Joseph-François-Dieudonné*), mathématicien (1863-1925), XXX, 375, Lucien Godeaux.
- * FALLOT (*Salomon-Louis Laurillard*, dit), médecin (1783-1873), XXXI, 337, R. Martens.
- * FAYE (*Clément DE*), pasteur, publiciste (1824-1902), XXX, 376, J. Meyhoffer.
- FELIX D'ANVERS, capucin, dans le monde Hendrik Finck, missionnaire (1868-1932), XXIX, 569, P. Hildebrand.
- FELLER (*Jules-François*), professeur, philologue, folkloriste, historien (1858-1940), XXXI, 347, V. Tourneur.
- FERNANDE (*Joseph-François*), sculpteur (1741-1799), XXX, 378, E. Jacques.
- FIERLANT (*Goswin-Anne-Marie-Félix DE*), conseiller d'État, président du Grand Conseil (vers 1735-1804), XXIX, 573, J. Lefèvre.
- FIERLANTS (Edmond), artiste photographe (1819-1869), XXXII, 205, S. Sulzberger.
- FIEVEZ (*Charles*), astrophysicien (1844-1890), XXXI, 351, P. Swings.
- FINCK (*Henri*), en religion Frère Félix d'Anvers. Voir FÉLIX.
- FLAMACHE (*Armand-Léon*), ingénieur, fonctionnaire et professeur (1854-1935), XXX, 380, R. Campus.
- FOLIE (*François - Jacques - Philippe*), mathématicien et astronome (1833-1905), XXX, 382, Lucien Godeaux.
- FOLIE (*Franz*). Voir ANSEL.
- FON (*Jean DU*, dit Jean de Namur), chanteur-compositeur (1574-1634), XXXI, 354, E. Montellier.

- FOREST (*Jesse DE*), recruteur d'émigrants, explorateur (1575-1624), XXXI, 355, A. De Smet.
- * FORNARI (*Raphaël*), homme d'église (1783-1854), XXIX, 576, A. Simon.
- FOURGE (*Louis-François-Joseph*), mathématicien (1887-1944), XXXII, 206, Lucien Godeaux.
- FOULON (*Edmond*), ingénieur (1868-1944), XXXII, 207, Richard Campus.
- FOULON (*Victor*), ingénieur et professeur (1858-1931), XXX, 384, R. Campus.
- FRANCE (*Adrien DE*), magistrat (1610-1668), XXIX, 577, J. Lefèvre.
- FRANCISCUS DE BRUGIS, moine franciscain, musicien (XVI^e siècle), XXIX, 578, P. Jérôme Goyens.
- FRANCOU (*Emile-Lucien-Joseph*), financier (1863-1935), XXXI, 362, F. Baudhuin.
- FRANEAU (*François-Joseph DE*), qualifié comte de Gommegnies, conseiller d'État (1739-1803), XXIX, 578, J. Lefèvre.
- FRAULA (*Jean-Baptiste*, comte DE), magistrat (1681-1741), XXIX, 581, J. Lefèvre.
- FRAULA (*Thomas*, vicomte, puis comte DE), conseiller d'État (1647-1738), XXIX, 582, J. Lefèvre.
- FREDERICQ (*Paul*), professeur, publiciste et historien (1850-1920), XXX, 385, H. Vander Linden, revu par A. Verheyden.
- GACHARD (*Louis-Prosper*), archiviste général du royaume, historien (1800-1885), XXIX, 585, Joseph Cuvelier.
- GAILLARD (*Arthur*), archiviste général du royaume (1847-1912), XXIX, 608, Joseph Cuvelier.
- GAILLARD (*Jacques*), violoncelliste, professeur (1875-1940), XXXI, 371, P. Tinel.
- GALAND (*Constantin-Léopold*), médecin (1840-1912), XXXI, 373, M. Yans.
- GALLEMAERTS (*Emile*), médecin (1860-1935), XXXI, 373, P. Danis.
- GANSBERGHE (*Jean-Louis Van*), ingénieur (1852-1932), XXXI, 374, L. Bonnet.
- GANTRELLE (*Joseph*), professeur à l'Université de Gand et latiniste (1809-1893), XXXII, 211, J.-G. Préaux.
- * GARNIER (*Flaminio*), fonctionnaire (?-1592), XXXI, 375, J. Lefèvre.
- GATTI DE GAMOND (*Isabelle*), pédagogue (1839-1905), XXXI, 377, S. De Coster.
- GAULE (*Jérôme DE*), magistrat (mort en 1650), XXIX, 610, J. Lefèvre.
- * GAUTIER (*Aloys-Raoul*), pasteur (1879-1944), XXXI, 383, J. Meyhoffer.
- GAVARELLE (*Jean DE*), magistrat et diplomate (1579-1645), XXIX, 612, J. Lefèvre.
- GEEFS (*Guillaume*), sculpteur (1805-1883), XXX, 393, Marguerite Devigne.
- GEERT (*Auguste VAN*), horticulteur (1818-1886), XXX, 409, Ch. Pynaert.
- GEMINI (*Thomas-Lambert* ou *Lambrechts*, dit), imprimeur, graveur et constructeur d'instruments de mathématique (?-1562), XXXI, 386, H. Michel.
- GÉRARD DE BRUXELLES, géomètre du XIII^e siècle, XXIX, 614, Lucien Godeaux.
- GÉRARD DE COLOGNE, copiste de manuscrits (XIII^e-XIV^e), XXXII, 213, G. Despy.
- GERLACHE (*Étienne-Constantin*, baron DE), homme politique, magistrat, historien (1785-1871), XXXII, 217, R. Demoulin.
- GEUBEL (*Jean-Baptiste-Noël*), magistrat et archéologue (1806-1877), XXXI, 395, V. Tourneur.

G

- GEVAERT (*Eugène*), ingénieur (1859-1941), XXXI, 395, L. Bonnet.
- GIELE (*Ferdinand - Pierre - Marie*), aquafortiste (1867-1929), XXIX, 615, J.-P. Devos.
- GILLIODTS - VAN SEVEREN (*Louis*), archiviste (1827-1915), XXIX, 618, Jos. De Smet.
- GILSON (*Jean-Louis*). Voir ABRAHAM (Frère).
- * GIROD (*Fernand - Désiré*), pasteur, (1803-1950), XXX, 410, J. Meyhoffer.
- GIRON (*Alfred*), magistrat et professeur (1832 - 1910), XXIX, 624, Georges Cornil.
- * GIZZI (*Pascal-Thomas*), internonce à Bruxelles (1787-1849), XXX, 413, A. Simon.
- GOBBELSCHROY (*Michel-Joseph Van*), juriste (1745-1825), XXXI, 396, R. Henrion.
- * GOEDKOOP (*Albert*), pasteur, théologien (1778-1852), XXX, 415, J. Meyhoffer.
- GOES (*Hugo VAN DER*), peintre (?-1482), XXXI, 400, J. Lavalleye.
- GOFFINET (*Adrien-Anicet*), jésuite et missionnaire (1821-1877), XXXI, 407, V. Tourneur.
- GOLARD (*Alfred*), ingénieur (1861-1939), XXXI, 408, R. Campus.
- GONDROY (*Henri*), ingénieur (1845-1889), XXXI, 409, R. Campus.
- GONDROY (*Paul*), ingénieur (1885-1939), XXXI, 410, R. Campus.
- GOOSSENS (*Pierre-Lambert*), archevêque de Malines (1827-1906), XXXI, 412, A. Simon.
- GOSSART (*Ernest*), bibliothécaire et historien (1837-1919), XXX, 418, Victor Tourneur.
- GOTEN (*Gaspar VAN DER*), magistrat (entre 1610 et 1625-1698), XXIX, 623, J. Lefèvre.
- GOTEN (*Pierre-Gaspar-Ignace VAN DER*), appelé dans les textes officiels Gaspar (1656 - 1731), XXIX, 624, J. Lefèvre.
- GOUVY (*Pierre - Joseph*), industriel (1715-1768), XXX, 423, M. Yans.
- GRAINDORGE (*Louis-Arnold-Joseph*), mathématicien (1843-1896), XXIX, 625, Lucien Godeaux.
- GRAMME (*Zénobe-Théophile*), inventeur de la dynamo (1826-1901), XXIX, 627, Jean Pelseuer.
- GRANDGAGNAGE (*Charles-Marie-Joseph*), homme politique et linguiste (1812-1878), XXXII, 245, Elisée Legros.
- GRAVEZ (*Théodore-Joseph*), évêque de Namur (1810-1883), XXXI, 417, A. Simon.
- GRAVIS (*Jean-Joseph-Auguste*), botaniste et pédagogue (1857-1937), XXXI, 418, E. Fritsché.
- GREINER (*Adolphe*), ingénieur des mines et industriel (1842-1915), XXXII, 259, Albert Duchesne.
- GRENIER (*Louis*), ingénieur (1855-1934), XXXI, 420, L. Bonnet.
- GROESBEECK (*Paul-Jean DE*), prêtre (?-1675), XXXI, 421, M. Yans.
- GROOTE (*Félix DE*), ingénieur (1843-1905), XXXI, 423, R. Campus.
- GUENEVELLE. Voir AMEROT.
- GUIGNIES (*Victor-Joseph*), médecin et archéologue (1809-1899), XXXI, 426, Chr. Piérard.
- GUILLIAUME (*Jules*), homme de lettres et fonctionnaire (1825-1900), XXXII, 264, Charles van den Borren.
- GUY DE DAMPIERRE, comte de Flandre et marquis de Namur (1226 ou 1227-1305), XXX, 424, H. Nowé.

H

HAEGHEN (*Ferdinand - François - Ernest VAN DER*), bibliothécaire (1830-1913), XXIX, 635, Alphonse Roersch.

* HAKSTEEN (*Adam-Willem*), pasteur, évangéliste (1833-1918), XXXI, 426, J. Meyhoffer.

- HALET (Frans), géologue (1870-1946), 269, XXXII, P. Fourmarier.
- HALKIN (*Jacques-Joseph-Marie*), professeur à l'Université de Liège (1870-1937), XXXII, 271, Omer Tulippe.
- HALLE (*Dierick VAN*) peintre verrier (XVI^e s.), XXXI, 428, J. Yernaux.
- HALLE (*Dierick VAN*), le jeune, peintre verrier (XVI^e s.), XXXI, 429, J. Yernaux.
- HALLE (*François VAN*), peintre (XVII^e s.), XXXI, 430, J. Yernaux.
- HALLET (Gilles), peintre (1620-1694), XXXII, 275, Joseph Philippe.
- HALLOINT (*Gisbert*), abbé d'Averbode (1703-1778), XXIX, 641, Pl. Lefèvre.
- HAMAL (Jean-Noël), musicien (1709-1778), XXXII, 277, Monique De Smet.
- HANNON (*Joseph-Désiré*), botaniste, professeur (1822-1870), XXIX, 643, E. De Wildeman.
- HANNON (*Théodore*), dit Théo, peintre, critique d'art et poète (1851-1915), XXIX, 644, Lucien Solvay.
- HANS (*Martial*), ingénieur (1839-1888), XXIX, 647, Richard Campus.
- HANSENS (*Eugène*), juriconsulte et professeur (1865-1922), XXX, 447, Henri De Page.
- HARAEUS (*Franciscus*), historien et théologien (1550? - 1632), XXIX, 648, Raymond Bijl.
- HARDY (*Charles*), peintre (XVI^e s.), XXXI, 430, J. Yernaux.
- HARDY (*François*, l'aîné), peintre (XVI^e s.), XXXI, 431, J. Yernaux.
- HARDY (*François*), peintre (XVI^e s.), XXXI, 432, J. Yernaux.
- HARDY (*Gilles*), peintre (XVI^e s.), XXXI, 433, J. Yernaux.
- HARDY (*Jean*), peintre verrier (XVI^e s.), XXXI, 434, J. Yernaux.
- HARDY (*Lambert*), peintre (?-1549), XXXI, 435, J. Yernaux.
- HARLEZ DE DEULIN (Charles, chevalier DE), orientaliste (1832-1899), XXXII, 279, E. Lamotte.
- * HARTEMBERG (*Frédéric D'*), plus exactement von Hartenberg, homme d'affaires (1766-1846), XXXI, 437, P. Michel.
- HARWICK (Steven *Cornelissone VAN*). Voir HERWIJCK.
- HARWIJCK (Steven *Cornelissone VAN*). Voir HERWIJCK.
- HARZÉ (*Joseph - Léopold*), sculpteur (1831-1893), XXXII, 281, Joseph Philippe.
- HAULLEVILLE (*Eric DE*), écrivain (1900-1941), XXXI, 439, M. Defrenne.
- HAUTE (*Gustave VAN*), ingénieur (1855-1915), XXIX, 651, Léon Bonnet.
- HEEN (*Pierre DE*), physicien et physico-chimiste, professeur (1851-1915), XXXI, 442, E. Henriot.
- HELSEN (*Charles-Henri*), prêtre libéral et socialisant, fondateur d'un culte schismatique (1791-1842), XXIX, 652, Jacques Willequet.
- HEMPTINNE (*Félix DE*), en religion dom Hildebrand, bénédictin (1849-1913), XXXI, 445, P. Schmitz.
- HÉNIN - LIÉTARD (Maximilien DE, comte DE BOUSSU). Voir BOUSSU.
- HENNE (*Alexandre*), historien (1812-1896), XXIX, 654, Paul Bonenfant.
- HENNEBICQ (*Léon*), avocat et juriconsulte (1871-1940), XXX, 451, Georges Aronstein.
- HENNEFIN (*Louis*), missionnaire récollet et explorateur (1626? - 1701), XXIX, 657, Armand Louant.
- HENRARD (Paul-Jean-Joseph), historien et théoricien militaire (1830-1896), XXIX, 661, L. Leconte.
- HERLANT (Maurice), embryologiste (1887-1920), XXXII, 285, A.-M. Dalcq.

- HERMANS (*Charles*), artiste-peintre (1839-1924), XXIX, 672, Lucien Solvay.
- HERTWIJCK (*Steven Cornelissone VAN*). Voir HERWIJCK.
- HERWIJCK (*Steven Cornelissone VAN*) ou VAN HERTWIJCK, VAN HARWIJCK, VAN HARWICK ou encore Étienne DE HOLLANDE, médailleur (\pm 1530-1567), XXXII, 289, Victor Tourneur.
- HESIUS. Voir EST (*Guillaume VAN*).
- HEURE (*Pierre D'*) ou ORANUS, *Petrus*, juriconsulte liégeois (1540-1618), XXIX, 675, M. Yans.
- HEUS (*Augustin*), évangéliste, pasteur, publiciste (1853-1928), XXXI, 451, J. Meyhoffer.
- HEUTERUS (*De Huyter, dit Pontus*), historiographe humaniste (1535-1602), XXXI, 453, M. Lefèvre.
- HEYDEN (*François-Antoine-Édouard, baron DE*), magistrat (mort en 1755), XXIX, 679, J. Lefèvre.
- HEYDEN (*Arnould VAN DER*), abbé d'Averbode (1539 - 1588), XXIX, 681, Pl. Lefèvre.
- HEYDEN (*Gaspard-Antoine-Charles-Philippe VAN DER*). Voir BELDERBUSCH (*Gaspard-Antoine-Charles-Philippe*).
- HEYLEN (*Thomas - Louis*), vingt-sixième évêque de Namur (1856-1941), XXXII, 295, A. Simon.
- HILAIRE D'ANVERS, capucin, dans le monde BOSSYNS, *Alfons* (1843-1916), XXIX, 682, P. Hildebrand.
- HIRSCH (*Clara DE*), née BISCHOFFSHEIM, mécène (1833 - 1899), XXX, 458, Georges Aronstein.
- * HOGART (*James*), pasteur, conférencier (1843-1923), XXXI, 559, J. Meyhoffer.
- HOCK (*Auguste*), écrivain wallon et préfolklorique (1815-1901), XXXII, 299, Roger Pinon.
- HOECKE (*Mathieu, en religion Antoine VAN*), théologien (1706 - 1756), XXIX, 685, P. Jérôme Goyens, revu par P. Archange Houbaert.
- HOETER (*Charles - Philippe - Joseph VAN*), docteur en médecine (1814-1888), XXIX, 686, Léon Fredericq.
- HOLLANDE (*Étienne DE*). Voir HERWIJCK (*Steven Cornelissone VAN*).
- HOLLEBEKE (*Bernard VAN*), professeur, pédagogue et publiciste (1827-1901), XXIX, 688, Albert Vander Linden.
- HOLSBECK (*Henry VAN*), médecin (1829-1879), XXIX, 686, Léon Fredericq.
- HOREN (*François - Henri - Guillaume VAN*), naturaliste (né en 1844), XXIX, 687, Léon Fredericq.
- HORNES (*Ambroise DE*), comte de Baucignies, homme d'État (XVII^e siècle), XXIX, 690, J. Lefèvre.
- HOUST (*Antoine*), seigneur d'Oisquercq près de Hal, magistrat (1540 ou 1541 - 1605), XXIX, 693, J. Lefèvre.
- HOZEAU DE LEHAIE (*Jean-Charles*), astronome, directeur de l'Observatoire royal de Bruxelles (1820-1888), XXIX, 694, P. Swings.
- HOVERLANT DE BEAUWELAERE (*Adrien-Alexandre-Marie*), historiographe (1758-1840), XXXII, 301, Lucien Fourez.
- HOYOIS (*Léonard*), pasteur (1870-1935), XXX, 460, J. Meyhoffer.
- HOYOIS (*Philippe*), pasteur (1822-1897), XXX, 462, J. Meyhoffer.
- HUART (*Jean - Gaspard*), magistrat (? - 1633), XXIX, 699, J. Lefèvre.
- HUBERT (*Herman*), ingénieur, professeur (1849-1922), XXXII, 305, Ch. Hanocq.
- HUBERTI (*Édouard*), artiste-peintre (1818-1880), XXIX, 700, Lucien Solvay.
- HULIN DE LOO (*Georges-Charles-Nicolas-Marie*), professeur à l'Université de Gand, historien de la peinture flamande (1862-1945), XXXII, 310, Jacques Lavalleye.

HUMYN (*Claude DE*), magistrat (1582? - 1639), XXIX, 703, J. Lefèvre.

HUYGELEN (*Frans*), sculpteur (1878-1940), XXIX, 704, S. H. Houbart-Wilkin.

HUYGHE (*Josse*), capucin, publiciste (1743-1802), XXX, 464, P. Hildebrand.

HYMANS (*Louis*), journaliste (1829-1884), XXIX, 708, Charles Pergameni.

HYMANS (*Paul*), homme d'État (1865-1941), XXIX, 712, Robert Fenaux.

HYMANS (*Simon-Henri*), critique d'art (1836-1912), XXX, 466, M. Martens.

J

* JACQUES DE VITRY, chanoine, prédicateur (1165-1240), XXXI, 465, M. Coens.

JAMAR (*Alexandre*), éditeur, homme politique, gouverneur de la Banque Nationale (1821-1888), XXIX, 719, P. Kauch.

JAMBLINNE DE MEUX (baron DE), ingénieur agronome et fonctionnaire (1820-1912), XXIX, 722, R. Campus.

JAMOT (*Albert-Jean-Baptiste*), architecte (1808-1874), XXXI, 474, V. Tourneur.

JANSSENS (Edmond - *Joseph - Marie*), magistrat (1852-1919), XXXI, 474, J. Stengers.

JASPAR (*Henri*), avocat et homme politique (1870-1939), XXXI, 480, L. de Lichtervelde.

JAUBERT (*Amédée - Théodore - Florimond*), homme de guerre (1808-1865), XXIX, 723, Général Frédéric Bernaert.

JAUBERT (*Charles-Joseph-Jean-Baptiste*), homme de guerre et homme de loi (1757-1810), XXIX, 724, Arthur Minder.

JODOIGNE (*Henri DE*), légiste, diplo-

mate et homme d'église (?-1352), XXXI, 491, F. Vercauteren.

JONGHE (*Baudouin-Auguste-François-Ghislain*, vicomte DE), financier et numismate (1842-1925), XXXII, 313, Victor Tourneur.

JOTTRAND (*Lucien-Léopold*), avocat, homme politique et publiciste (1804-1877), XXX, 471, Julien Kuypers.

JUDITH, comtesse de Flandre (née vers 843), XXX, 488, H. Sproemberg.

K

KAISIN (Félix), géologue et pétrographe, professeur à l'Université de Louvain (1879-1948), XXXII, 317, J. Thoreau.

KASTEEL. Voir CAESTRE (*Jacques VAN*).

KATS (*Jacob*), homme politique, publiciste et directeur de théâtre (1804-1886), XXXI, 497, J. Kuypers.

KEELHOFF (Joseph), ingénieur des ponts et chaussées (1818 - 1891), XXXII, 321, Richard Campus.

KEERLE (*Louis*, baron DE), conseiller d'État, président du Conseil de Flandre (1705-1781), XXIX, 731, J. Lefèvre.

KERCKHOVE (*Antoine-Joseph-François - Alexandre - Eugène*, vicomte DE), diplomate et homme politique (1817-1889), XXIX, 732, H. Coninckx, revu par J. Willequet.

KERCKHOVE (*Frédéric-Jean-Louis*, dit Fritz VAN DE), appelé communément *L'Enfant de Bruges*, peintre paysagiste (1862 - 1873), XXXII, 323, Ch. Piérard.

KERCKHOVE (*Jean-Jules-Joseph VAN DE*), marchand de grains, peintre et graveur (1822-1881), XXXII, 325, Christiane Piérard.

KERVYN DE LETTENHOVE (*Joseph-Constantin - Marie - Bruno*, baron), historien et homme politique (1817-1891), XXIX, 734, Nelly Thiry.

KIENOPF (Fernand), artiste peintre (1858-1921), XXXII, 326, S. Sulzberger.

KIENBOOM (Andreas) ou Dadius, humaniste (?-1583), XXXI, 507, J.-E. Opsomer.

KLEYER (Jean-Pierre-Gustave), avocat, (1853-1939), XXXI, 507, R. Demoulin.

KNOSP (Gaston), compositeur de musique, musicologue et critique musical (1874-1942), XXXII, 327, J. Houziaux.

KOCK (alias Koch, Cox, Remacle, David et Cronström), famille d'inventeurs et industriels, XXXI, 515, J. Yernaux.

KULBERG (François - Anselme DE), conseiller d'État, président de la Chambre des comptes (1731? - ?), XXIX, 739, J. Lefèvre.

L

LABIS (Gaspard-Joseph), évêque de Tournai (1792-1872), XXX, 493, A. Simon.

LAENEN (Charles - Marie - Joseph), archiviste et historien (1871-1940), XXX, 496, R. Tambuyser.

LAERMANS (Eugène), artiste-peintre (1864-1940), XXIX, 743, Yvonne Villette.

LALAING (Philippe DE), diplomate (1499-1550), XXIX, 747, Gh. De Boom.

LAMALLE (Pierre), musicien (1648-1722), XXX, 497, José Quitin.

LAMEERE (Auguste - Alfred - Lucien - Gaston), zoologiste, (1864-1942), XXXI, 529, P. Brien.

LAMEERE (Eugène), historien et professeur (1872-1901), XXXI, 537, A. Despy-Meyer.

LANCASTER (Albert - Benoit - Marie), météorologiste (1849-1908), XXXII, 331, L. Dufour.

LANGENDONCK (Prosper VAN), poète (1862-1920), XXXII, 337, M. Rutten.

LANNOY (Adrien-Gérard, comte DE), homme d'État, homme de guerre (? - 1730), XXIX, 751, J. Lefèvre.

LANNOY (Claude DE), comte de la Motterie, homme de guerre (décédé en 1643), XXIX, 753, J. Lefèvre.

LANTSHEERE (Théophile-Charles-André, vicomte DE), avocat, homme politique, banquier (1833 - 1918), 344, P. Kauch.

* LAURENT (Jean-Théodore), vicaire apostolique de Luxembourg (1804-1884), XXX, 500, A. Simon.

LAURENT (Marcel-Jean-Baptiste), historien de l'art (1872-1946), XXXI, 543, J. Lavalleye.

* LEBEAU (Jules-Tite), pasteur (1852-1923), XXXII, 349, J. Meyhoffer.

LECLERCQ (Jacques-Antoine), conseiller d'État, président du Grand Conseil de Malines (né en 1731), XXIX, 755, J. Lefèvre.

LECLERCQ (Mathieu), jurisconsulte et magistrat (1796-1889), XXX, 502, E. Daubresse.

LECLERCQ (Paul), jurisconsulte, procureur général à la Cour de cassation (1863-1944), XXX, 507, E. Daubresse.

LECOINTE (Georges), officier, explorateur (1869-1929), XXXI, 546, J.-F. Cox.

◦ LEDE (Guillaume BETTE, baron puis marquis DE) (décédé en 1658), XXIX, 757, J. Lefèvre.

LEDoux (Clément - Joseph), instituteur, pasteur (1827-1901), XXX, 510, J. Meyhoffer.

LEEMANS (H.), compositeur (XVIII^e siècle), XXXII, 351, Ch. van den Borren.

LEFÈVRE-CATERS (Jacques - François-Joseph), orfèvre, marbrier et bronzier d'art (1744-1810), XXXII, 352, Jean Cassart.

LEFEVRE (Emile-Jean-Baptiste-Léopold), officier et professeur (1864-1921), XXXI, 548, L. Godeaux.

LEMAN (Gérard-Mathieu-Joseph-Geor-

- ges, comte), homme de guerre et mathématicien (1851-1920), XXX, 512, Georges Hautecler.
- * LENOIR (*David*), pasteur, publiciste (1823-1871), XXX, 516, J. Meyhoffer.
- LENOIR (*Jean-Joseph-Étienne*), réalisateur du premier moteur pratique à gaz (1822-1900), XXXII, 355, Jean Pelseneer.
- ° LÉOPOLD I^{er} (*Georges-Chrétien-Frédéric*), roi des Belges, duc de Saxe-Cobourg-Gotha (1790 - 1865), XXXII, 364, A. Simon.
- * LERICHE (*Maurice-Henri-Charles*), géologue et paléontologiste (1875-1948), XXXII, 430, René Marlière.
- LESCLUZE (*Jean-Baptiste DE*), négociant et armateur (1790 - 1858), XXXII, 432, B. van de Walle.
- * LESEINE (*Cécile-Marie*). Voir DOUARD.
- LESNEUCQ (*Théodore-François-Ghislain*), fonctionnaire et archéologue (1828-1908), XXX, 518, Chr. Pié-rard.
- LIAGRE (*Jean-Baptiste-Joseph*), lieutenant général, ministre de la guerre, savant (1815-1891), XXXII, 441, J.-R. Leconte.
- LIBERT (*Henri*), orfèvre namurois du XVII^e siècle, XXXII, 454, A. De Valkeneer.
- LIMPENS (*Ange DE*), conseiller d'État (né en 1743), XXX, 519, J. Lefèvre.
- LIMPENS (*Gaspar-Joseph-Ferdinand DE*), conseiller d'État, chancelier de Brabant (1739-1822), XXIX, 760, J. Lefèvre.
- LISON (*Arnould*), orfèvre, joaillier, (?-1638), XXXI, 549, A. Louant.
- * LOBERA (*Anne DE*), dite la VÉNÉRABLE ANNE DE JÉSUS (1545-1621), XXX, 522, Terlinden.
- LONCHAY (*Henri*), professeur, historien (1860-1918), XXXII, 455, J. de Sturler.
- LONCIN (*Jean DE*), compositeur (\pm 1575-?), XXXII, 459, P. Becquart.
- LOO (*Auguste-François-Jacques VAN*), architecte (1842-1919), XXIX, 762, Félicien Leuridant.
- LOUANT (*Barthélemy*), abbé d'Aulne (1684-1753), XXIX, 763, Armand Louant.
- LOWET DE WOTRENGE (*Léon*), juriste, généalogiste, historien de la porcelaine bruxelloise (1857-1931), XXX, 525, J. Helbig.
- LYON (*Clément*), historien et éducateur populaire (1841-1904), XXIX, 764, Joseph Hardy.

M

- MAASDIJK (*Henri VAN*), pasteur (1807-1873), XXX, 529, J. Meyhoffer.
- MAESTRO CAPITÁN (*EL*). Voir ROSMARIN (*Matthieu*).
- MAETERLINCK (*Maurice*), écrivain (1862-1949), XXXII, 461, M. Defrenne.
- MAISTRIAU (*Charles-Eugène*), lieutenant-général médecin (1859-1929), XXIX, 767, Félicien Leuridant.
- MAITTE R (*Joseph*), ecclésiastique (XVIII^e-XIX^e s.), XXXII, 497, J. Soille.
- MALHERBE (*Barthélemy*), métallurgiste (1690-1728), XXIX, 768, M. Yans.
- MALHERBE (*Dieudonné - François*) (1750-1827), XXIX, 769, M. Yans.
- MALHERBE (*Jean*), violoniste (1741-1800), XXXII, 498, M. De Smet.
- MALHERBE (*Philippe-Joseph*), conseiller communal de Liège en 1842 (1778 - avant 1860), XXIX, 769, M. Yans.
- MALLEBRANCKE (*Hélène*), ingénieur, héroïne de guerre (1902-1940), XXX, 533, R. Campus.
- MALOTEAU (*Thomas*), président du Conseil de Namur (1701 - 1764), XXIX, 770, J. Lefèvre.
- MANCHE (*Édouard*), lithographe et artiste-peintre (1819-1861), XXIX, 771, Félicien Leuridant.

- * MANCICIDOR (*Juan DE*), secrétaire d'État et de guerre (mort avant le 30 mai 1618), XXX, 534, J. Lefèvre.
- * ° MANN (*Théodore-Augustin*), mathématicien et astronome (1735-1809), XXXI, 553, L. Dufour.
- MANSION (*Joseph*), philologue, linguiste (1877-1937), XXX, 536, A. Van Loey.
- MANSION (*Paul*), mathématicien (1844-1919), XXX, 540, Lucien Godeaux.
- MARBAIS (*Philippe DE*), magistrat (mort en 1745), XXXII, 501, J. Lefèvre.
- MARCELLE (*Gilles DE LA*), trésorier impérial (?-1337), XXXI, 556, F. Vercauteren.
- MARIOTTE, MARIOT ou MARIOTH (*Jean*), industriel liégeois (XVII^e siècle), XXX, 542, M. Yans.
- * MARTIN (*François*), théologien (1652-1722), XXX, 545, F. Claeys Bouuaert.
- MARTIN (*Xavier - Joseph*), zélateur protestant (1832 - 1897), XXXII, 502, A. De Smet.
- * MARZIALS (*Antoine-Théophile*), pédagogue, pasteur (1809 - 1890), XXX, 546, J. Meyhoffer.
- ° MASUI (*Jean - Baptiste*), ingénieur (1798-1860), XXXII, 506, Cl. Pié-rard.
- MATHY (*Ernest-Joseph*), mathématicien (1855-1923), XXX, 549, Lucien Godeaux.
- MATHYS (*Claes*). Voir MATHYSSEN (*Claes*).
- MATHYSSEN (*Claes*) ou MATHYSSONE, MATHYS, peintre - verrier (XV^e - XVI^e s.), XXXII, 512, J. Helbig.
- MATHYSSONE (*Claes*). Voir MATHYSSEN (*Claes*).
- MATTHYS (*Hippolyte DE*), ingénieur (1831-1900), XXX, 550, R. Campus.
- MAX (*Adolphe-Eugène-Jean-Henri*), bourgmestre de Bruxelles, homme politique, avocat, journaliste (1869-1939), XXX, 551, Claire Bernard.
- MEERSCH (*François-Aloïs VAN DER*), magistrat (1642-1739), XXXII, 515, J. Lefèvre.
- * MELIS (*Pierre*), théologien (mort en 1736), XXX, 569, F. Claeys Bouuaert.
- MELLEBY (*Xavier*), peintre, dessinateur, sculpteur (1845-1921), XXXII, 517, S. Sulzberger.
- MELSENS (*Louis-Henri-Frédéric*), chimiste (1814-1886), XXX, 570, Émile Henriot.
- MELUN (*Guillaume DE*), prince d'Épino-y (mort en 1635), XXX, 572, J. Lefèvre.
- MERCIER (*Désiré - Joseph*), seizième archevêque de Malines, cardinal au titre de Saint - Pierre - aux - liens (1851-1926), XXX, 575, A. Simon.
- * MERLE D'AUBIGNÉ (*Jean-Henri*), pasteur, professeur, historien (1794-1872), XXXI, 558, J. Meyhoffer.
- MERLIN (*Émile-Alphonse-Louis*), mathématicien et astronome (1875-1938), XXX, 596, Lucien Godeaux.
- MEURICE (*Charles*), industriel (1838-1913), XXX, 597, R. Campus.
- MEY (*Pierre DE*), ingénieur (1844-1898), XXX, 598, Léon Bonnet.
- ° MEYER (*Jean ou Ramus*), humaniste, poète, juriste et professeur (?-1578), XXXI, 563, J.-E. Opso-mer.
- MEYERS (*Armand-Guillaume-Marie*, baron), magistrat (1862 - 1951), XXXII, 518, J. Hanquet.
- * MEYHOFFER (*Rodolphe - Frédéric*), pasteur (1845-1934), XXX, 599, Émile Hoyois.
- MEYNNAERT (*Dyneman ou Digman*, Dingeman, Digneman), peintre-verrier (né vers 1510), XXXII, 522, J. Helbig.
- MICHIELS (*Alfred - Joseph - Xavier*), écrivain et historien d'art (1813-1892), XXX, 602, J. H. B. Bennett.
- MICHOTTE VAN DEN BERCK (*Paul-Lambert*), géographe, professeur (1876-1940), XXXII, 524, M.-A. Lefèvre.

MIERLO (*Charles VAN*), ingénieur (1838-1889), XXX, 606, R. Campus.

MIERT (*Dominique - Philibert VAN*), numismate (1796 - 1868), XXIX, 772, Ernest Matthieu.

MINEUR (*Adolphe*), mathématicien, professeur (1867 - 1950), XXXII, 526, L. Godeaux.

MISSIAEN (*Berthold*), professeur et publiciste (1884-1932), XXX, 606, P. Hildebrand.

MOLLE (*Georges*), ingénieur (1877-1934), XXX, 608, R. Campus.

MONTANUS. Voir BERGHE (*Robert et Thomas VAN DEN*).

MOREAU (*Edouard DE*), jésuite, historien (1879-1952), XXXI, 566, R. Mols.

MORELLE (*Héliodore*), ingénieur (1820-1899), XXX, 609, R. Campus.

◦ MORILLON (*Antoine*), humaniste et médailleur (vers 1522-1556), XXXI, 576, V. Tourneur.

MORTIER (*Barthélemy - Charles - Joseph DU*), homme politique et naturaliste (1797-1878), XXX, 611, E. De Wildeman et L. Hauman.

◦ MOSCHUS (*François*), humaniste (mort en 1609), XXX, 627, P. Hildebrand.

MOTTE (*Lucien*), ingénieur (1853-1931), XXX, 628, R. Campus.

◦ MUISIS (*Gilles LI*) ou LE MUISIT, abbé de Saint-Martin de Tournai, chroniqueur et poète (1272-1353), XXXII, 528, A. D'Haenens.

◦ MUISIT (*Gilles LE*). Voir MUISIS (*Gilles LI*).

MULLENDORFF (*Martin-Joseph*), avocat, président de la Chambre des comptes (mort en 1785), XXIX, 773, J. Lefèvre.

MULLER (*Henri DE*), conseiller au Conseil privé, secrétaire d'État et de guerre (XVIII^e siècle), XXIX, 775, J. Lefèvre.

N

NASSAU (*Jean, comte DE*), homme de guerre (1583-1636), XXX, 631, J. Lefèvre.

NASSAU-SIEGEN (*Princes belges DE*), XXXI, 581, Ch. de Clercq.

NÉNY (*Corneille DE*), conseiller au Conseil des finances, secrétaire de Marie-Thérèse (1720?-1776), XXIX, 779, J. Lefèvre.

NÉNY (*Patrice DE*), secrétaire d'État et de guerre (1675?-1745), XXIX, 781, J. Lefèvre.

NERINCX (*Alfred*), juriste, professeur d'université (1872 - 1943), XXX, 633, Jean Dabin.

NEUBERG (*Jean - Baptiste - Joseph*), mathématicien (1840-1926), XXX, 635, Lucien Godeaux.

* NICOLET (*Jean*), évangéliste, pasteur (1819-1893), XXXII, 541, J. Meyhoffer.

NYS (*Louis DE*), ingénieur (1857-1937), XXX, 637, R. Campus.

O

OBIN (*Jean-Lambert, baron D'*), juriste et fonctionnaire (1699-1750), XXXI, 603, C. Douchamps-Lefèvre.

* ONDENARD (*Nicolas-Alexis*), évêque de Namur, (1756-1831), XXXI, 605, A. Simon.

ONGNIES (*Ange D'*), évêque de Ruremonde (1650-1722), XXX, 639, P. Hildebrand.

OPSTRAET (*Jean*), théologien (1651-1720), XXX, 643, F. Claeys Bouuaert.

ORANUS (*Petrus D'*). Voir HEURE (*Pierre D'*).

OTLET (*Paul*), bibliographe, documentaliste, sociologue (1868-1944), XXXII, 545, G. Lorphèvre.

OVERSCHIE (*Gaspar Frédéric-Joseph*,

- baron D'), magistrat (1751-1804), XXXI, 607, J. Lefèvre.
- *OZERAY (Michel - Jean - François), polygraphe (1764-1859), XXXI, 610, V. Tourneur.
- P**
- PAEPE (César DE), médecin et sociologue (1842-1890), XXX, 647, L. Delsinne.
- PAIGE (Constantin - Marie - Michel - Hubert - Jérôme LE), mathématicien (1852-1929), XXX, 653, Lucien Godeaux.
- * PANCHAUD (Édouard), pasteur, conférencier, publiciste (1802 - 1889), XXXII, 559, J. Meyhoffer.
- ° PAULI-STRAVIUS (Richard), inter-nonce apostolique à Bruxelles, évêque suffragant de Liège (\pm 1584-1654), XXXII, 563, F. Claeys Bouuaert.
- PAULLE (Hubert DE LE), ingénieur et administrateur de sociétés (1867-1933), XXX, 655, Richard Campus.
- PEETERS (Gustave, en religion Ide-fons), capucin et journaliste (1886-1929), XXX, 658, P. Hildebrand.
- PENY (Georges), chimiste, industriel (1872-1942), XXXII, 565, J. Timmermans.
- PÉPIN (Jean-Antoine-Joseph), avocat, président du Conseil de Hainaut et du Conseil de Tournai (mort en 1793), XXIX, 785, J. Lefèvre.
- PÉRIER (Odilon-Jean), écrivain (1901-1928), XXX, 661, Madeleine De-frenne.
- PÉRIN (Henri-Xavier-Charles), économiste, professeur d'université (1815-1905), XXX, 665, Armand Louant.
- PFÄFFENHOFFEN (François - Simon, comte de Pfaff des barons DE), seigneur de Reissenberg et Rollenhaus en Autriche (1753 - 1840), XXIX, 787, Félicien Leuridant, revu par M. Yans.
- PIET (Baudouin VAN DER), magistrat et homme d'État (1594 - 1672), XXXII, 567, J. Lefèvre.
- * PINKUS (Alexandre), chimiste (1891-1945), XXXII, 570, J. Timmermans.
- PIOT (Guillaume - Joseph - Charles), archiviste, historien, numismate et archéologue (1812-1899), XXXII, 571, C. Tihon.
- PIRENNE (Henri), historien (1862-1935), XXX, 671, F. L. Ganshof.
- ° PIRSON (André-Eugène), banquier, gouverneur de la Banque Nationale de Belgique (1817-1881), XXIX, 789, P. Kauch.
- POÈTE BORAIN (LE). Voir WUILLOT (Philippe-Augustin-Joseph).
- POIGNARD (Charles), carillonneur (1662-mort en 1712 ou 1713), XXX, 723, Ernest Montellier.
- POIGNARD (François-Guillaume), mathématicien (1653-1714), XXX, 725, J. Fichet.
- * POINSOT (Georges), pasteur, évangéliste, liturgiste (1816-1899), XXXII, 576, J. Meyhoffer.
- POLITA (Nicolaus). Voir BOURGOIS (Nicolas).
- POLITES (Nicolaus). Voir BOURGOIS (Nicolas).
- PONTHIÈRE (Honoré), ingénieur, professeur, patriote (1850-1918), XXX, 726, G. Gillon.
- *PORTINARI (Tommaso), marchand, banquier, diplomate (\pm 1425-1501), XXXII, 581, A. Grunzweig.
- POTTIER (Antoine-Denis), démocrate et sociologue (1849-1923), XXX, 726, P. Gérin.
- * PRADEZ (Georges - Richard - Louis), pasteur, pédagogue, littérateur (1810-1895), XXX, 730, J. Meyhoffer.
- PRAT (Georges-François), docteur en droit et historien (1802-1875), XXXI, 613, V. Tourneur.
- PRUNIEAU (Théodore-Joseph), magis-

- trat communal (1771-1828), XXIX, 792, Joseph Hardy.
- PYCKE (*Guillaume - Ignace*), chevalier, seigneur d'Ideghem et de Ten Driessche, magistrat, conseiller d'État (1688-1773), XXIX, 793, J. Lefèvre.
- Q**
- QUACELBENUS (*Wilhelmus*). Voir QUACKELBEEN (*Guillaume*).
- QUACKELBEEN (*Guillaume*), ou Coturnossius, Quac (k)elbenus, humaniste, médecin, botaniste et professeur (1526 ou 1527-1561), XXXI, 615, J.-E. Opsomer.
- QUACKELBENUS (*Wilhelmus*). Voir Quackelbeen (*Guillaume*).
- R**
- RAMÉE (*Laurent DELLE* ou *LA*) ou RAMEY, homme de guerre liégeois (± 1580 - 1613), XXXII, 593, P. Hanquet.
- RAMET *alias* RAMEY et RAMÉE (*Jean* et *Gérard DE*), peintres liégeois (Gérard 1539-avant 1559?; Jean 1541-1603 ou 1604), XXX, 735, J. Yernaux.
- RAMEY (*Laurent*). Voir RAMÉE (*Laurent DELLE* ou *LA*).
- RAMUS (*Jean*). Voir MEYER (*Jean*).
- RASSENFOSSE (*Armand*), dessinateur, peintre et graveur (1862 - 1934), XXX, 741, Jacques Ochs.
- REMY (*Edmond*), professeur (1860-1939), XXXII, 601, F. De Ruyt.
- RENARD (*Alphonse-François*), professeur, minéralogiste et pétrographe (1842-1903), XXXII, 604, F. Stockmans.
- RENARD-GRENSON (*Lucien*), archéologue (1876-1914), XXXII, 608, V. Tourneur.
- RENIER (*Armand-Marie-Vincent-Joseph*), ingénieur, géologue et paléontologiste (1876-1951), XXXII, 611, F. Stockmans.
- REUL (*François - Xavier - Chrétien - Léon DE*), romancier et géologue (1830-1895), XXX, 744, Marie Gevers.
- REUL (*Paul - Jean - Jules DE*), angliciste et professeur (1871-1945), XXX, 746, A. Baiwir.
- REUSENS (*Edmond - Henri - Joseph*), historien et archéologue (1831-1903), XXXI, 621, J. Lavalleye.
- * REY (*Arnold-Emmanuel-Ami*), pasteur, historien (1867-1940), XXX, 748, J. Meyhoffer.
- REYCHLER (*Albert*), professeur, chimiste (1854-1938), XXXII, 615, J. Timmermans.
- RICARDUS DE VERCELLYS ou DE USELIS. Voir GÉRARD DE BRUXELLES.
- * RICHARDOT (*Jacques*), céramiste-modéleur (1743-1806), XXXII, 616, J. Helbig.
- RICHIR (*Herman - Jean - Joseph*), artiste-peintre (1866-1942), XXIX, 795, S. Houbart-Wilkin.
- RIDDER (*Alfred - Théodore - Marie - Joseph DE*), fonctionnaire et historien (1865-1933), XXXI, 625, J. Willequet.
- ROBERSART (*Jean DE*), homme de guerre (vers 1370-1450), XXXI, 628, P. Bonenfant.
- ROBERSART (*Louis DE*), homme de guerre (vers 1390-1430), XXXI, 633, P. Bonenfant.
- ROBERSART (*Thierry DE*), homme de guerre (vers 1340-1387), XXXI, 638, P. Bonenfant.
- * ROCHEDIU (*Paul-Jules*), pasteur, président du Synode de l'Union des Églises protestantes de Belgique (1858-1954), XXXII, 619, J. Meyhoffer.
- ROERSCH (*Alphonse*), philologue, professeur, fonctionnaire (1870-1951), XXXII, 622, V. Tourneur.
- ROLIN (*Antoine*), grand bailli et capitaine général de Hainaut (1424?-1497), XXIX, 800, Ch. Mathieu.

- ROLIN-JAEQUEMYS (Gustave-Henri-Ange-Hippolyte), juriconsulte et homme politique (1835-1902), XXIX, 803, M. Walraet.
- ROLLAND (Paul), historien et archéologue, (1896-1949), XXXI, 642, J. Lavalleye.
- * ROMAGNESI (Jean-Antoine) ou ROMANESI, ROMANESY, auteur et acteur dramatique (1693-1742), XXXII, 625, A. Dulière.
- ROMANESI (Jean-Antoine). Voir ROMAGNESI (Jean-Antoine).
- ROMANESY (Jean-Antoine). Voir ROMAGNESI (Jean-Antoine).
- ROMANUS (J.). Voir SCHOONBROODT (Edmond).
- ROMBOUTS (Nicolas), peintre-verrier (± milieu du XV^e s.-1531), XXXII, 628, J. Helbig.
- ROMERO (Matheo), dit EL MAESTRO CAPITÁN. Voir ROSMARIN (Matthieu).
- RONKAR (Jacques - Joseph - Émile), mathématicien (1857-1902), XXX, 751, Lucien Godeaux.
- ROOVERE (Antoine DE), maçon, poète, dramaturge, chroniqueur, organisateur de fêtes officielles (± 1430-1482), XXXII, 633, W. van Eeghem.
- ROOY (Joachim-Julien VAN), inspecteur vétérinaire de l'armée (1819-1871), XXIX, 809, Léon Frédéricq.
- * ◦ ROQUELAURE (Jean-Armand DE BESSUEJOULS DE), archevêque de Malines (1721-1818), XXXI, 644, Ch. de Clercq.
- ROSMARIN (Matthieu), connu en Espagne sous le nom de ROMERO (Matheo), dit EL MAESTRO CAPITÁN, compositeur (1575-1647), XXXII, 638, P. Becquart.
- ROTHMALER (Augustine DE), pédagogue (1859-1942), XXXII, 641, S. De Coster.
- ROTIS (Pierre a) parfois Rotius, humaniste, poète, musicien, juriste et professeur (?-1580), XXXI, 656, J.-E. Opsomer.
- ROTIUS (Pierre). Voir ROTIS (Pierre a).
- ROUSSEAUX (Isidore - Joseph DU), évêque de Tournai (1826-1897), XXX, 752, A. Simon.
- ROY (Félix DE), astronome amateur (1883-1942), XXXII, 643, Am. Dermul.
- ROY (Nicaise LE), greffier d'Ostende (mort en 1613), XXIX, 810, Ed. Vlietinck.
- RUTTEN (Martin-Hubert), évêque de Liège (1841-1927), XXXI, 659, A. Simon.
- RYDT (Hippolyte VANDER), ingénieur, professeur (1857-1929), XXXII, 645, P. Slosse.
- RYSSSELBERGHE (François VAN), de son vrai nom Franciscus Van Rijsselberghe, électricien et météorologiste (1846-1893), XXX, 753, L. Dufour.

S

- SADELEER (Valérius DE), artiste-peintre (1867-1941), XXIX, 811, S. Houbart-Wilkin.
- SADOINE (Eugène-Séraphin, baron), officier du génie maritime, directeur général des Usines Cockerill (1820-1904), XXXII, 649, J.-R. Leconte.
- SAINCTELETTE (Henri-Charles-Marie), avocat, homme politique (1851-1905), XXXII, 650, Cl. Piérard.
- * SALAMANCA (chevalier Francisco DE), colonel (1503-1581), XXXII, 652, J. Marechal.
- * SALAMANCA (Miguel DE), fonctionnaire (XVII^e s.), XXXI, 665, J. Lefèvre.
- * SALAMANCA (Pedro DE), homme d'affaires (deuxième moitié du XV^e siècle-1529), XXXII, 653, J. Marechal.
- SAN JUAN (Pedro DE), secrétaire d'État et de Guerre (XVI^e-XVII^e s.), XXXII, 654, J. Lefèvre.
- SART (Nicolas DU), seigneur du Sart, d'Escarnes et de Courtejoie, ma-

- gistrat (1620-1676), XXIX, 816, Paul Saintenoy.
- SASBOUT (Arnould, dit DE DELFT), conseiller du Conseil provincial de Hollande, chancelier de Gueldre et de Zutphen, chevalier, seigneur de Spaland, chef-président du Conseil privé (?-1583), XXXII, 656, M. Lefèvre.
- SAUWEN (Arnold-Hubert), négociant, poète (1857-1938), XXXII, 658, P. Leenders.
- SCHAMP (Guillaume), conseiller commercial (1726-1798), XXIX, 817, J. Lefèvre.
- * SCHELER (Sigmund-Friedrich-Christian-Conrad), pasteur (1792-1865), XXX, 759, Henri Perrochon.
- SCHOONBROODT (Edmond-Marie-Joseph-Guillaume), en littérature ordinairement WARSAGE (Rodolphe DE) ou quelquefois ROMANUS (J.), avocat, littérateur, folkloriste (1876-1940), XXXII, 659, É. Legros.
- SCHUERMANS [(Henri-Charles-Anne-Paul-Guillaume), en littérature BOSCAVEN (H.), magistrat, jurisconsulte, archéologue, poète (1825-1905), XXXII, 666, V. Tourneur.
- SCHUWANGNE (Johannes). Voir CITONIA.
- SCOORKINNE (Niclais), juriste (mort en 1415), XXX, 761, W. Prevenier.
- SERVAIS (Clément-Joseph), mathématicien (1862-1935), XXX, 763, Lucien Godeaux.
- SEVENS (Theodoor), instituteur, archiviste, écrivain (1848-1927), XXXII, 674, P. Leenders.
- SIANNE (Jean). Voir DUPONT (Jean-Sianne).
- SIMOENS. Voir SYMONS.
- SLUYS (Alexis), pédagogue (1849-1936), XXX, 765, Tobie Jonckheere et Louis Verniers.
- SMEDT (Charles DE), historien de l'Église (1833-1911), XXXI, 667, M. Coens.
- SMITS (Jean-Baptiste), fonctionnaire et homme politique (1792-1857), XXXI, 674, V. Tourneur.
- SONNEVILLE (Constant), architecte (1849-1929), XXIX, 819, Félicien Leuridant.
- * SPOERLEIN (Sébastien), pasteur (1806-1878), XXXII, 672, J. Meyhoffer.
- SPRING (Walthère-Victor), chimiste (1848-1911), XXXII, 675, J. Timmermans.
- STALINS (Auguste), peintre-verrier (1839-1906), XXXII, 678, J. Helbig.
- STEENKISTE (Jean-Aloys VAN), prêtre et exégète catholique (1830-1913), XXXII, 680, N.-N. Huyghebaert.
- STEYART (Édouard), peintre-verrier (1868-1932), XXXII, 683, J. Helbig.
- STIENON DU PRÉ (Alphonse-Marie-Pierre-Joseph, baron), comte romain, sénateur, bourgmestre de la ville de Tournai (1853-1918), XXXII, 684, P. Tinel.
- STILLEMANS (Antoine), évêque de Gand (1832-1916), XXXI, 671, A. Simon.
- * STOCKMAR (Christian-Frédéric), médecin, conseiller aulique (1787-1863), XXXII, 686, A. Simon.
- STOOP (Martin) ou STOPIUS, médecin, professeur (début du XVI^e s.-1581), XXXII, 691, J.-E. Opsomer.
- STOPIUS (Martinus). Voir STOOP (Martin).
- STRAVIUS (Richard). Voir PAULI-STRAVIUS (Richard).
- STRICT (Omer VAN DER), histologiste et embriologiste (1862-1925), XXXI, 675, J. Fautrez.
- STROOBANT (Paul), astronome (1868-1936), XXXI, 677, J.-F. Cox.
- STUYVAERT (Modeste-Léon-Marie), mathématicien (1866-1932), XXX, 767, Lucien Godeaux.
- SULBOUT (Césaire), prêtre et archéologue (1827-1877), XXXI, 679, V. Tourneur.

SWARTS (*Frédéric-Jean-Edmond*), chimiste (1866-1940), XXXII, 692, J. Timmermans.

SYMONS ou SIMOENS (*Hans ou Jan*), sculpteur et fondeur (XVI^e s.), XXXI, 679, V. Tourneur.

T

TACK (*Jean*). Voir MEYER.

TANDEL (*Charles-Antoine*), inspecteur d'enseignement primaire (1801-1854), XXXI, 683, V. Tourneur.

* TEISSONNIÈRE (*Albin-Paul*), pasteur (1872-1946), XXX, 769, J. Meyhoffer.

* TELLER (*Henri*), ecclésiastique, diplomate (1598-1662), XXXII, 697, J. Lefèvre.

THEYS (*Gilles-François*), ecclésiastique (1755-1837), XXX, 771, J. Soille.

THIEFFRY (*Quentin*), réformateur religieux (? -1546), XXXI, 684, J. Meyhoffer.

THYS (*Albert-Jean-Baptiste-Joseph*), général et homme d'affaires (1849-1915), XXXI, 688, P. Kauch.

TONDELIER (*Victor*), ingénieur (1851-1938), XXX, 777, R. Campus.

TONY. Voir BERGMANN.

TRIEU DE TERDONCK (baron *Charles du*), sénateur et savant horticulteur (1790-1861), XXIX, 821, G. Van Doorslaer.

TRITURBIUS. Voir ZOVITIUS.

TROOST (*Pierre-Julien*), ingénieur (1841-1928), XXX, 778, Léon Bonnet.

TURLUR (*Englebert*), compositeur (± 1565-1598), XXXII, 699, P. Becquart.

U

* URACH (*Conrad D'*), doyen de Saint-Lambert de Liège, abbé de Villers-en-Brabant, de Clairvaux, de Cîteaux, cardinal et légat pontifical (1165?-1227), XXX, 781, G. Despy.

V

VALLÉE POUSSIN (*Charles-Louis-Joseph-Xavier de la*), géologue (1827-1903), XXXII, 701, F. Stockmans.

VANDERKINDERE (*Léon*), historien, professeur et homme politique (1842-1906), XXIX, 825, Léon Leclère.

VASSEUR (*François le*), fonctionnaire (entre 1530 et 1540-1603), XXXI, 697, J. Lefèvre.

VASSEUR (*Guillaume le*), fonctionnaire (?-?), XXXI, 699, J. Lefèvre.

* ° VELASCO (*Inigo-Melchior de*), duc de Frias, connétable de Castille, homme politique (?-1696), XXXII, 703, J. Lefèvre.

VELGE (*Henri*), juriste, professeur et archéologue (1888-1951), XXXI, 701, J. Dabin.

VENT (*Chrétien-Henri*), pasteur (1792-1853), XXIX, 835, F.-L. Ganshof.

VENT (*Ernest-Henri*), pasteur (1818-1867), XXIX, 836, F.-L. Ganshof.

VERCOULLIE (*Jozef-Frederik*), philologue, linguiste et professeur (1857-1937), XXX, 787, A. Van Loey.

VERDEYEN (*Jules*), ingénieur (1875-1924), XXX, 791, R. Campus.

VERDEYEN (*Willem-Raymond-René*), philologue et professeur (1883-1949), XXX, 793, A. Van Loey.

VERDUSSEN, famille d'imprimeurs-libraires à Anvers (XVI^e-XIX^e siècle), XXX, 798, L. Voet.

VERHAEREN (*Alfred*), peintre (1849-1924), XXXII, 705, S. Sulzberger.

° VERHAEREN (*Émile*), poète (1855-1916), XXXII, 706, R. Mortier.

VERLAT (*Charles*), peintre (1824-1890), XXXII, 716, S. Sulzberger.

VERMEYEN (*Jan-Cornelisz*), peintre (1500-1559), XXXI, 704, W. Lemoine.

VERREYCKEN (*Charles*), baron d'Impde, audancier et premier secrétaire d'État (± 1615-1680), XXXII, 717, J. Lefèvre.

- VERREYCKEN (Louis - François), audien-
cier et premier secrétaire d'État
(1588-1654), XXXII, 718, J. Le-
fèvre.
- VERVAECK (Louis), médecin anthro-
pologue (1872-1943), XXXI, 708,
J. Dupréel.
- VEUSTER (Joseph DE), en religion
Père Damien. Voir DAMIEN.
- * VICTORIUS d'Appeltern, capucin,
dans le monde Gérard Banken
(1848-1918), XXIX, 837, P. Hilde-
brand.
- * VILLA HERMOSA (Carlos de ARAGON
Y BORGIA, comte DE LUNA, SA-
STAGO, etc., duc de), gentilhomme
de la chambre du roi, conseiller
d'État, gouverneur général des
Pays-Bas (?-1692), XXXII, 720,
J. Lefèvre.
- * VILLOBAR (Rodrigo DE SAAVEDRA
Y VINENT, marquis DE), diplomate
espagnol (1864-1926), XXX, 805,
Jacques Willequet.
- VILLEGAS D'ESTAIMBOURG (Baltha-
sar - Ignace), magistrat (?- 1795),
XXXI, 710, J. Lefèvre.
- VILLERMONT (Charles-Antoine Henne-
quin, comte DE), homme politique,
publiciste, historien et industriel
(1815-1893), XXXI, 713, A. Simon.
- VINCART (Jean - Antoine), historien,
panégyriste du régime espagnol,
XXIX, 840, Lucienne Van Meer-
beeck.
- VINCENT (Jean-Joseph), météorolo-
giste (1851-1932), XXXII, 724,
L. Dufour.
- VINCENT (Saint), de Soignies (VII^e
siècle), XXIX, 842, F. Baix.
- * VISME (Jean DE), pasteur (1760-
1819), XXXII, 729, J. Meyhoffer.
- * VISME (Jonathan DE), pasteur,
l' « apôtre du Borinage » (1792-
1866), XXXII, 733, J. Meyhoffer.
- VISSCHER (Charles DE), médecin-
légiste (1852-1896), XXIX, 844,
G. Leboucq.
- VISSCHER (Jean DE), dit VISSCHERIUS,
quatrième évêque d'Ypres (1561-
1613), XXXII, 735, N.-N. Huy-
ghebaert.
- VISSCHERIUS (Jean). Voir VISSCHER
(Jean DE).
- VITRY. Voir JACQUES DE VITRY.
- VIVARIO (Henri-Marie-François-Jac-
ques DE), historien et juriconsulte
(1740?-1810), XXIX, 843, Albert
Vander Linden.
- VLEMINCKX (Henri-Jean-Victor), mé-
decin-légiste (1826-1906), XXIX,
845, G. Leboucq.
- VLEMINCKX (Jean-François), médecin
(1800-1876), XXIX, 847, G. Le-
boucq.
- VLEMINCX (Henri-Désiré-Albert-Jo-
seph), ingénieur militaire (1816-
1883), XXXII, 738, J.-R. Leconte.
- VOELLER (Jean-Herman), secrétaire
d'État (1630-1710), XXXII, 745,
J. Lefèvre.
- VOELLER (Léonard), secrétaire d'État
(1590-1675), XXXII, 747, J. Le-
fèvre.
- VOET ou VOUET (Jacques-Ferdinand),
artiste - peintre (né vers 1639),
XXIX, 850, P. Bautier.
- VOLDERS (Jean), homme politique
(1855-1896), XXXI, 715, L. Del-
sinne.
- * VOLLGRAFF (Johann - Christoph),
professeur aux Universités de Bru-
xelles et d'Utrecht (1848 - 1920),
XXXII, 748, J.-G. Préaux.
- VOLXEM (Camille VAN), entomolo-
giste (1848 - 1875), XXIX, 853,
A. Lameere.
- VROOM (Cornille DE), missionnaire
apostolique, écrivain ascétique
(1637-1712), XXIX, 854, Jérôme
Goyens, revu par Archange Hou-
baert.

W

- WAFFELAERT (Gustave-Joseph), évê-
que de Bruges (1847-1931), XXXI,
719, A. Simon.

- WALDECK (Adolphe DE), prince-évêque de Liège (7-1302), XXXII, 751, A. Joris.
- WALLON (Pol). Voir BASTIN (Joseph).
- WALSCHARTZ (*Frans, Lambert et Guillaume*), artistes, XXXI, 723, J. Yernaux.
- * WARKER (Nicolas), professeur d'athénée, folkloriste, poète, dramaturge (1861-1940), XXXII, 756, A. Bertrang.
- WARSAGE (Rodolphe DE). Voir SCHOONBROODT (Edmond-Marie-Joseph-Guillaume).
- WASSEIGE (*Adolphe - Charles - François*), médecin (1827-1889), XXIX, 857, G. Leboucq.
- WASSEIGE (Charles-Joseph), médecin (1803-1871), XXIX, 858, G. Leboucq.
- WASTEELS (*Constantin-Emile*), mathématicien (1865-1949), XXXI, 730, F. Backes.
- WATERLOOS (Denijs), dit *Le Vieux*, orfèvre (avant 1600-?), XXXII, 758, V. Tourneur.
- WATERLOOS (Sijbrecht), dit *L'Ancien*, orfèvre, graveur de sceaux, contrôleur des ouvrages d'or, employé par la Monnaie de Bruxelles, maître général des monnaies (XVI^e - XVII^e s.), XXXII, 759, V. Tourneur.
- WATLET (Nicolas), magistrat et homme politique (1789-1868), XXXI, 732, V. Tourneur.
- WATRIN (*Pascal*), inventeur (vers 1720-1789), XXXI, 733, J. Breuer.
- WATTEUW (*Edouard*), ingénieur des ponts et chaussées, fonctionnaire (1848-1904), XXIX, 859, R. Campus.
- WAUDRU (Sainte), née sous le règne de Dagobert II, XXIX, 861, F. Baix.
- WAUTERS (*Victor-Jules*), chimiste (1852-1949), XXXI, 733, J. Timmermans.
- WAVRANS (Félix-Joseph-Hubert DE), évêque d'Ypres (1715-1784), XXXII, 766, J. Lefèvre.
- * WEALE (*William - Henry - James*), historien d'art (1832-1917), XXX, 809, O. de Sloovere.
- * WHITLOCK (*Brand*), homme politique, écrivain et diplomate (1869-1934), XXIX, 863, Jacques Willequet.
- WIBALD DE STAVELOT, abbé de Stavelot (1097-1159), XXX, 814, G. Despy.
- WIERTZ (*Antoine-Joseph*), peintre et sculpteur (1806-1865), XXXI, 734, Vicomte Terlinden.
- WILLE (Ambroise), ministre réformé (XVI^e s.), XXXII, 769, J. Meyhoffer.
- WILLEMS (*Alphonse*), helléniste (1839-1912), XXXI, 737, M. Leroy.
- WILLEMS (Léonard), philologue, historien (1864-1938), XXXII, 773, A. Van Loey.
- * WINIWARTER (*Alexandre - Joseph*, chevalier DE), médecin, homme de science (1848-1917), XXIX, 867, L. Delrez.
- WINNENPENNINCKX (*Philippe*), ecclésiastique (1759-1840), XXXI, 739, J. Soille.
- WINTER (*François DE*), ingénieur (1859 - 1922), XXIX, 869, Léon Bonnet.
- ° WITTE (Alphonse DE ou DE) ou DEWITTE, ingénieur, numismate (1851-1916), XXXII, 776, V. Tourneur.
- WITTE DE HAELEN (Léon-Alphonse-Ernest-Bruno, baron DE), homme de guerre et écrivain (1857-1933), XXXI, 745, A. Duchesne.
- WIVINE, fondatrice présumée du prieuré de Grand-Bigard vers 1130, XXXII, 784, A. Despy-Meyer.
- WODON (*Louis*), sociologue, juriste et homme d'État (1868-1946), XXX, 828, J. Haesaert.
- WOESTENRAEDT (*Philippe - Joseph - Dieudonné*, comte DE), homme d'État (né en 1711), XXIX, 870, J. Lefèvre.
- WOESTIJNE (*Karel-Pierre-Edouard-Marie VAN DE*), écrivain (1878-1929), XXXI, 750, M. Rutten.

WOLLÈS (Camille - Hubert - Nicolas), peintre (1864-1942), XXXII, 789, S. Sulzberger.

WOLLÈS (Lucien), peintre (1862-1939), XXXII, 790, S. Sulzberger.

WOTQUENNE (Alfred), musicologue (1867-1939), XXXII, 791, Ch. van den Borren.

WOUTERSZ (Joseph - Gérard). Voir ADAMS (Frans).

WUILLOT (Philippe-Augustin-Joseph), alias LE POÈTE BORAIN, poète satirique (1800-1883), XXXII, 792, Ch. Piérard.

X

XHROUET. Voir CHROUET.

Y

YETZWEIRTIUS (Jacobus), humaniste (né en 1541), XXIX, 873, Alphonse Roersch.

YVES DE LILLE, capucin (vers 1587-après 1628), XXXI, 789, P. Hildebrand.

Z

ZACHMOORTER (Michel), prêtre, écrivain ecclésiastique (± 1582-1660), XXXII, 797, N.-N. Huyghebaert.

ZAGAR (Jacques), magistrat, fonctionnaire et médailleur amateur (vers 1530-après 1578) XXXI, 791, V. Tourneur.

ZANEN (Franz), ingénieur (1855-1943), XXIX, 877, Léon Bonnet.

ZOUTERIUS (Paschasius) ou DE ZOUTER, humaniste (XVI^e siècle), XXIX, Alphonse Roersch.

ZOVITIUS (Jacques), surnommé aussi DRIESCHARIUS et TRITURBIUS, humaniste (né en 1512), XXIX, 879, Alphonse Roersch.

Établ. EM. BRUYLANT, s. a.,
rue de la Régence, 67, Brux.
A. VANDEVYLD, dir. gén.,
avenue de Tervueren, 148,
Woluwe-Saint-Pierre.
Reg. comm. Brux. 10357.

